A

ABADIE (François), *sénateur (Hautes-Pyrénées) RDSE.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

ABOUT (Nicolas), *sénateur (Yvelines) RI-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; puis membre titulaire (JO Lois et décrets du 3 mai 1996).

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination en tant que membre titulaire (JO Lois et décrets du 3 mai 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 137 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Equateur sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 0166 (95-96)]** (17 janvier 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur le projet communautaire de réforme des règles du transport ferroviaire en Europe (n° E-510) **[n° 0331 (95-96)]** (24 avril 1996) - **Union européenne.**

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du règlement, sur la communication de la commission sur le développement des chemins de fer communautaires - application de la directive 91/440/CEE - nouvelles mesures pour le développement des chemins de fer, et sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 91/44/CEE relative au développement des chemins de fer communautaires (n° E 510) **[n° 0332 (95-96)]** (25 avril 1996) - **Union européenne.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant réforme des dispositions du code civil relatives à l'exercice de l'autorité parentale, au droit de visite et à la fixation de la pension alimentaire en cas de divorce **[n° 0356 (95-96)]** (14 mai 1996) - **Divorce ou séparation de corps.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer le dispositif pénal à l'encontre des associations ou groupements à caractère sectaire qui constituent, par leurs agissements délictueux, un trouble à l'ordre public ou un péril majeur pour la personne humaine ou la sûreté de l'Etat **[n° 0414 (95-96)]** (10 juin 1996) - **Libertés publiques.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 481 (95-96)] autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) **[n° 0008 (96-97)]** (2 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au statut des villes nouvelles **[n° 0039 (96-97)]** (22 octobre 1996) - **Collectivités territoriales.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 26 (96-97)] , adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées **[n° 0067 (96-97)]** (6 novembre 1996) - **Défense.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne sur la réforme du système ferroviaire britannique et le Livre blanc de la commission européenne : "une stratégie pour revitaliser les chemins de fer communautaires" **[n° 0076 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Union européenne.**

Proposition de loi tendant à interdire l'importation, l'élevage, le trafic et la détention de pitbulls et de tout animal issu de leur croisement sur le territoire français **[n° 0105 (96-97)]** (26 novembre 1996) - **Sécurité publique.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées **[n° 0113 (96-97)]** (3 décembre 1996) - **Défense.**

Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code civil relatives à la prestation compensatoire en cas de divorce **[n° 0151 (96-97)]** (12 décembre 1996) - **Divorce ou séparation de corps.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **4** (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 80) - Ministère : Travail - *Mesures frappant les médecins libéraux* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 80) - **Médecins**

Questions orales sans débat :

n° **255** (*JO* Débats du 25 janvier 1996) (p. 202) - Ministère : Education - *Statut des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)* - Réponse le 7 février 1996 (p. 402) - **Enseignement**

n° **263** (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 398) - Ministère : Travail - *Licenciements de personnes malades* - Réponse le 21 février 1996 (p. 757) - **Licenciements**

n° **272** (*JO* Débats du 8 février 1996) (p. 516) - Ministère : Travail - *Suspension du paiement des cotisations sociales pour les appelés ayant exercé une profession libérale* - Réponse le 21 février 1996 (p. 758) - **Service national**

n° **298** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 841) - Ministère : Santé - *Respect de l'intégrité des personnels d'un centre médico-pédagogique* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 994) - **Travail**

n° **371** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2267) - Ministère : Intérieur - *Politique gouvernementale à l'égard des gens dits " du voyage "* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3482) - **Nomades**

n° **425** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3432) - Ministère : Santé - *Sanction des incidents survenus dans un centre médico-psychologique de Versailles* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4200) - **Emploi**

n° **440** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4387) - Ministère : Travail - *Absence de liberté de choix en matière de mutuelles par les titulaires de contrats à durée déterminée* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5496) - **Mutuelles**

n° **519** (*JO* Débats du 13 décembre 1996) (p. 7348) - Ministère : Equipement - *Tracé de la déviation de la RN 12 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines)* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 20) - **Routes**

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de l'Equateur sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0137 (95-96)] - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 97, 98) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - (31 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 316) : nécessité de combattre le terrorisme avec des règles de droit particulières répondant à ses spécificités. Qualification nouvelle de certains délits en actes de terrorisme. Recel de terroriste. Perquisitions de nuit. Protection juridique des personnes victimes du terrorisme à l'étranger. Répression d'actes commis à l'encontre de représentants de la force publique. Maintien de l'Etat de droit sur tout le territoire.

- Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat - (14 mars 1996) (p. 1351) : règlement des problèmes institutionnels et d'une question d'ordre politique à la conférence intergouvernementale de Turin. Réussite de l'intégration économique européenne. Problème de défense et de sécurité commune avec le départ des Américains du sol européen. (p. 1352) : prochains élargissements. Réforme de la pondération des voix. Réforme du système de majorité pour la prise de décision. Mise en place d'une structure de la politique étrangère et de sécurité commune avec son incarnation par une personnalité incontestable. Notion de solidarité politique. "Civilisation européenne". (p. 1353) : force militaire et défense commune. Union de l'Europe occidentale.

- Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne - (26 mars 1996) (p. 1721, 1723) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Paul Masson.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4224, 4225) : charges d'infrastructures. Séparation entre l'infrastructure et l'exploitation. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Désendettement. Régionalisation. Expérimentation progressive et réversible. Développement du transport ferroviaire. Europe. Politique communautaire des transports. Concurrence. Service public global. Continuité du service public. Transports alternatifs. Obligation de service minimum.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la politique étrangère de l'Union européenne - (22 octobre 1996) (p. 4906, 4908) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Xavier de Villepin.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0481 (95-96)] - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4946, 4947) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4978, 4981) : rendez-vous citoyen. Dimension européenne de l'industrie de l'armement. Solidarité nécessaire face à la concurrence américaine. Projet européen de l'avion de transport futur. OTAN. Renseignement. Maintien des programmes d'observation satellitaire. Extension des missions des services de renseignement depuis l'effondrement de l'empire soviétique. Trafics transnationaux. Renseignement économique et technologique. Sécurité informatique. Suggère une délégation parlementaire de contrôle des services de renseignement.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)] - (19 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 5705, 5707) : organisation du passage de l'armée de conscription à l'armée professionnelle. Reconversion des militaires dans la vie civile. Mesures d'incitation au retour à la vie civile pour les officiers et les sous-officiers de carrière. Attribution d'un pécule de départ. Droit à la reconversion. Versement d'allocations de chômage aux militaires retraités privés d'emploi. Etablissement de passerelles entre l'armée et la société civile - **Art. 1er** *(institution d'un nouveau pécule d'incitation au départ anticipé)* (p. 5716) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction ; adopté - **Avant l'art. 6** (p. 5717) : son amendement n° 2 : insertion dans le statut général des militaires d'un chapitre V intitulé "reconversion" ; adopté - **Art. 6** *(congé de reconversion ; améliorations au régime des officiers de réserve en situation d'activité (ORSA) et des engagés)* (p. 5718) : ses amendements rédactionnels n° 3 et n° 4 ; adoptés. Son amendement n° 5 : allongement de deux à six mois du délai de préavis avant le non-renouvellement d'un contrat d'engagement ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 5719) : son amendement n° 6 : conditions d'attribution de la pension de retraite au grade supérieur pour certains officiers ; retiré.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0113 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7208) : statut général des militaires : droit à la reconversion. Extension de deux à six mois du délai de préavis avant dénonciation du contrat d'engagement. Caractère temporaire du pécule. Propose l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire.

ADNOT (Philippe), *sénateur (Aube) NI.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 304 (95-96)] sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie. **[n° 0337 (95-96)]** (30 avril 1996) - **Environnement.**

Avis fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 435 (95-96)], modifié par l'Assemblée nationale, sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie **[n° 0036 (96-97)]** (16 octobre 1996) - **Environnement.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 16]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7687) - Ministère : Education - *Mise aux normes des équipements de travail dans les collèges* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7688) - **Collèges**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1826, 1827) : conséquences du texte en matière de départementalisation des personnels : risque de désengagement de la collectivité de base, de demande de professionnalisation de l'encadrement des centres secondaires et d'augmentation des coûts.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2039) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 47 du Gouvernement.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2796) : sensibilisation de l'opinion publique au problème de la qualité de l'air. Portée de certaines dispositions générales, notamment du droit à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Politique nationale de surveillance de la qualité de l'air. Réduction de la pollution atmosphérique d'origine industrielle. Lutte contre les sources mobiles de pollution. (p. 2797) : directive-cadre sur l'air de 1995. Action menée sur la qualité des carburants. Caractère contestable, au regard du principe de l'universalité budgétaire, de l'utilisation d'une fraction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers pour le financement de la surveillance de la qualité de l'air. Problème soulevé par l'invitation faite aux collectivités locales de participer sur une base volontaire à cette politique. Amélioration qualitative des véhicules et des carburants. Transports collectifs. Amélioration du parc automobile existant. Absence de nouveaux prélèvements fiscaux. Sous réserve de sa position sur le principe du financement de la surveillance de la qualité de l'air, la commission approuve ce texte.

- Hommage aux religieux français assassinés en Algérie - (24 mai 1996) (p. 2883) : demande au Sénat de rendre hommage aux religieux français assassinés en algérie.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Art. 18** *(contenu des études d'impact)* (p. 2885) : à titre personnel, intervient sur l'amendement n° 181 du Gouvernement (analyse des effets sur la santé et du coût collectif des pollutions atmosphériques) - **Après l'art. 19** (p. 2891) : se déclare opposé à l'amendement n° 183 du Gouvernement (invitation faite à l'Etat, à l'administration et aux collectivités territoriales, d'utiliser des carburants à haute teneur en composés oxygénés et des véhicules électriques, sous réserve des contraintes liées à la bonne marche du service). Non respect du principe de la libre administration des collectivités territoriales - **Art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles)* (p. 2904, 2906) : principe de l'universalité du budget. Son amendement n° 2 : financement de la surveillance de la qualité de l'air dans les conditions prévues par les lois de finances et établissement d'un rapport bisannuel sur l'évolution de la fiscalité des carburants ; adopté - **Art. 23 (précédemment réservé p. 2895)** *(remboursement partiel de taxes)* (p. 2909) : son amendement n° 3 : remboursement de 6500 litres aux taxis et de 15000 litres aux autobus ; adopté après modification par le sous-amendement n° 195 du Gouvernement (remplacement de la limite de 15000 litres par celle de 12000 litres) - **Art. 24 (précédemment réservé p. 2895)** *(exonération de la taxe sur les véhicules de sociétés)* (p. 2912) : son amendement n° 5 : modulation du dispositif de manière à exonérer les véhicules fonctionnant au gaz du quart du montant de la taxe prévue ; adopté - **Après l'art. 23 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2913) : son amendement n° 9 : remboursement d'une partie de la TIPP en cas d'acquisition de systèmes permettant de réduire les émissions polluantes des transports publics en commun de voyageurs ; adopté (précédemment réservé p. 2910) - **Art. 25 (précédemment réservé p. 2895)** *(possibilité d'exonération de vignette automobile)* (p. 2916) : son amendement de suppression n° 6 ; retiré au profit de l'amendement identique n° 59 de la commission. Problème de la prévision par le Gouvernement d'exonérations relevant de la compétence des collectivités territoriales. Caractère inopérant de la mesure proposée - **Art. 26 (précédemment réservé p. 2895)** *(exonération de taxe sur les cartes grises)* (p. 2917) : son amendement de suppression n° 7 ; retiré au profit de l'amendement identique n° 60 de la commission - **Art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** *(extension du dispositif de l'amortissement exceptionnel)* (p. 2920) : son amendement n° 8 : nouvelle rédaction du dispositif anti-abus pour les petites sociétés de location de voitures ; adopté après modification par le sous-amendement n° 188 du Gouvernement - **Après l'art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** : à titre personnel, soutient l'amendement n° 80 de M. Claude Belot (application du taux réduit de TVA aux abonnements relatifs aux livraisons d'énergie calorifique par des réseaux publics utilisant des énergies renouvelables) - **Intitulé du titre VII (précédemment réservé p. 2903)** (p. 2921) : son amendement n° 1 : intitulé complété par les mots "et fiscales" ; adopté - **Seconde délibération -**

Art. 23 bis *(incitation à l'équipement en dispositifs de dépollution pour les transports en commun)* (p. 2924) : accepte l'amendement n° A-4 du Gouvernement (limitation de ce dispositif aux exploitants de véhicules les moins anciens).

Deuxième lecture **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 5000) : sensibilisation de l'opinion publique. Points d'accord entre les deux assemblées et notamment le renvoi aux lois de finances pour le financement de la politique de la surveillance de la qualité de l'air. Demande le rétablissement de la version adoptée par le Sénat pour la définition du champ d'application de la prime instituée pour encourager l'installation de filtres "antipollution diesel" dans les transports en commun et pour les exonérations proposées en faveur des voitures "propres". (p. 5001) : sous réserve de ses amendements, demande au Sénat d'adopter le volet financier et fiscal de ce texte. Réduction des déficits publics et risque de transfert de charges sur les collectivités locales, les particuliers et les entreprises. Appréciation globale de la diminution des charges de structure de la "maison France" - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5044) : à titre personnel, son amendement de suppression n° 65 ; adopté. Economies réalisées par l'utilisation des transports en commun. Charge nouvelle pour les collectivités locales - **Après l'art. 18** (p. 5055) : indique qu'il aurait souhaité s'exprimer contre l'amendement n° 107 du Gouvernement (développement d'itinéraires cyclables) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5056) : revient sur l'amendement n° 107 du Gouvernement précité, adopté par le Sénat. Amendement en contradiction avec le principe d'autonomie des collectivités locales. Contrainte imposée par l'Etat en matière de voirie communale. (p. 5058, 5060) : son amendement n° 66 : suppression des dispositions relatives à la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devront comporter une quantité minimale de matériaux en bois ; retiré au profit de l'amendement n° 112 de la commission (mise en oeuvre par l'Etat des conditions permettant aux constructions nouvelles d'intégrer une quantité minimale de matériaux en bois). Intérêt pour la filière bois. S'oppose à ce que la loi détermine la composition de chaque construction - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5062) : son amendement n° 67 : suppression des obligations relatives aux conduits de fumée et au raccordement systématique au réseau urbain de chaleur ; retiré au profit de l'amendement n° 29 de la commission (suppression de l'obligation relative aux conduits de fumée et au raccordement systématique au réseau urbain de chaleur) - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* (p. 5066) : son amendement n° 68 : suppression de l'obligation d'acquérir un certain nombre de véhicules électriques ou à gaz lors du renouvellement d'une flotte ; rejeté. Domaine de responsabilité des gestionnaires - **Art. 23 bis** *(prime à l'installation de filtres "anti-pollution diesel" sur les autobus)* (p. 5072) : son amendement n° 38 : remplacement du mot "autobus" par le mot "véhicules" ; adopté. Transport scolaire et navettes SNCF - **Art. 25** *(faculté d'exonération de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur dite "vignette automobile")* (p. 5076) : son amendement de suppression n° 39 ; adopté. Disproportion entre le coût du traitement administratif et l'économie réalisée. Ingérence dans la fiscalité locale - **Art. 26** *(faculté d'exonération de la taxe proportionnelle sur les certificats d'immatriculation des véhicules automobiles dite "carte grise")* : son amendement de suppression n° 40 ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 5081) : remerciements au Gouvernement et à la commission des affaires économiques.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5803, 5804) : croissance de l'endettement. Emprunt de l'Etat pour couvrir les déficits de fonctionnement. Absence d'auto-financement des investissements. Interrogation sur l'opportunité de la réduction des impôts. Charges des collectivités locales. Nécessité d'une baisse des coûts de fonctionnement.

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6350, 6351) : augmentation des crédits budgétaires. Loi sur l'air. Entretien des pistes cyclables. Protection de la nature et des paysages. Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Parcs et réserves naturels. Renforcement de la surveillance de la qualité de l'air. Création d'un fonds de concours des agences de l'eau. Mise en oeuvre du plan "Loire grandeur nature". Suppression du fonds d'intervention pour la qualité de la vie. Institut national de l'environnement industriel et des risques, INERIS. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Institut français de l'environnement, IFEN. Propose l'adoption de ce projet de budget.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7575) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 51 de M. Jean Clouet et n° 58 de M. Jacques Habert.

ALLONCLE (Michel), *sénateur (Charente) RPR.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 136 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République des Philippines sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) **[n° 0165 (95-96)]** (17 janvier 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 290 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) **[n° 0329 (95-96)]** (24 avril 1996) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reporter les élections cantonales et régionales au mois de septembre 1998 **[n° 0494 (95-96)]** (24 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Elections.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 503 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil fédéral suisse agissant au nom des cantons de Soleure, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie et du Jura, sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux (ensemble une déclaration). **[n° 0020 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Gendarmerie **[n° 0089 (96-97) tome 5]** (21 novembre 1996) **- Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 106 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, signé à Bayonne le 10 mars 1995 **[n° 0132 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Agriculture.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **21** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2811) - Ministère : Industrie - *Libéralisation du marché européen de l'électricité* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2811) - **Electricité**

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République des Philippines sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0136 (95-96)] - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 96, 97) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République orientale de l'Uruguay sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0290 (95-96)] - (7 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Xavier de Villepin, président de la commission des affaires étrangères (p. 2380, 2381).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil fédéral suisse agissant au nom des cantons de Soleure, de Bâle-ville, de Bâle-campagne, d'Argovie et du Jura, sur la coopération transfrontière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux (ensemble une déclaration) [n° 503 (95-96)] - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4952, 4953) : possibilité de créer des groupements locaux de coopération transfrontalière. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la section "gendarmerie" (p. 6598, 6599) : évolution des missions de la gendarmerie. Avenir des gendarmes auxiliaires. Restructuration des emplois. Modernisation des matériels. Déploiement du réseau de télécommunication Rubis. Propose l'adoption du projet de budget de la gendarmerie.

- Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, signé à Bayonne le 10 mars 1995. [n° 0106 (96-97)] - (19 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 7690, 7691) : au nom de la commission des affaires étrangères, émet un avis favorable à l'adoption de ce projet de loi.

ALLOUCHE (Guy), *sénateur (Nord) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait, au nom de la commission des lois, à la suite d'une mission effectuée en

Polynésie française du 14 au 28 janvier 1996 **[n° 0215 (95-96)]** (14 février 1996) - **Polynésie française.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **478** (*JO* Débats du 23 octobre 1996) (p. 4934) - Ministère : Logement - *Non-respect par une société d'HLM de la réglementation élaborée par le comité national des bâtisseurs sociaux* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5505) **- Habitations à loyer modéré (HLM)**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi organique relative à la date de renouvellement des membres de l'assemblée territoriale de la Polynésie française [n° 0172 (95-96)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 260, 261) : déplacement de la date des élections à l'assemblée territoriale. Importance du prochain débat au Parlement sur le statut de la Polynésie française. Conséquences politiques locales de ce changement de date. Regrette l'examen tardif de ces dispositions. Coïncidence future des élections municipales et territoriales. Inconvénients d'un éventuel rejet de cette proposition de loi par le Conseil constitutionnel. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi organique.

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Art. unique** *(création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation)* (p. 275, 276) : risques d'affaiblissement du Parlement. Amendement du Gouvernement identique à celui rejeté cinq fois en commission. Responsabilité de la Haute assemblée sur ce texte.

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 199 (95-96)** - (p. 881, 882) : mission de la commission des lois. Centre d'expérimentations du Pacifique. Arrêt des essais nucléaires. Solidarité de la nation française. Rappel historique de l'évolution du statut de la Polynésie française. Bilan économique et social : accroissement du chômage. Rôle du président du gouvernement du territoire. (p. 883 à 885) : hypothèse d'une consultation référendaire. Autonomie et indépendance. Absence de prise en compte du rôle des communes. Conseil d'archipels. Conseil économique, social et culturel, CESC. Cour territoriale des comptes. Compétences respectives du Conseil d'Etat et du tribunal administratif de Papeete. Langue tahitienne. Sur ces deux projets de loi, le vote final du groupe socialiste sera fonction du sort réservé à ses amendements. (p. 888) : contexte de l'ancien moratoire sur les essais nucléaires de 1992 - **Question préalable** (p. 894) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à la motion n° 1 de M. Daniel Millaud, tendant à opposer la question préalable - **Après l'art. 1er** (p. 896) : intervient sur l'amendement n° 37 de la commission (développement harmonieux de la Polynésie française) - **Art. 3** *(compétences réservées à l'Etat)* (p. 898 à 900) : son amendement n° 89 : compétence du territoire pour le placement des fonds libres en valeurs d'Etat ou garantis par l'Etat ; adopté. Intervient sur l'amendement n° 8 de M. Daniel Millaud (suppression de la référence aux matières premières stratégiques).

- Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)] - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 198 (95-96)** - Voir intervention sous le projet de loi organique n° 198 (p. 881 à 885, 888).

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - Suite de la discussion - (22 février 1996) - **Art. 3 (suite)** (p. 911) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 42 de la commission. Question de la mise en place d'une filière d'enseignement du maori. Se déclare favorable à l'amendement n° 85 de M. Daniel Millaud (respect de la législation propre au territoire en matière de communication audiovisuelle). Compétence de l'Etat en matière audiovisuelle - **Art. 6** *(élection du président du gouvernement)* (p. 914) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de la commission (remplacement des mots "députés territoriaux" par les mots "conseillers territoriaux") - **Art. 8** *(formation et composition du gouvernement)* (p. 915, 916) : son amendement n° 90 : limitation du gouvernement à douze ministres, à l'exclusion du président et du vice-président ; adopté - **Art. 10** *(incompatibilités)* (p. 917, 918) : son amendement n° 91 : incompatibilité des fonctions de membre du gouvernement avec la qualité de député ou de sénateur ; rejeté - **Art. 19** *(séance du conseil des ministres)* (p. 920) : son amendement n° 92 : réunion du conseil des ministres au moins trois fois par mois ; retiré - **Art. 25** *(domaine de compétence du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 922 à 924) : son amendement n° 93 : compétence de l'Etat en matière de réglementation des jeux de hasard : installation des casinos ; rejeté - **Art. 29** *(attributions consultatives du conseil des ministres)* (p. 927, 928) : son amendement n° 94 : consultation sur les modalités de fonctionnement du comité consultatif paritaire ; adopté. Moyens du Parlement - **Art. 34 A** *(fonctions et pouvoirs du président du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 929) : ses amendements n° 95 rédactionnel et n° 96 : contreseing du ministre concerné pour certaines nominations ; retirés - **Art. 34** *(fonctions et pouvoirs du président du gouvernement de la Polynésie française)* : son amendement n° 97 : nominations en conseil des ministres, sur proposition du ministre concerné ; retiré - **Art. 36** *(publication des actes)* (p. 930) : son amendement rédactionnel n° 98 ; retiré - **Art. 38** *(conventions de coopération décentralisée)* (p. 931, 932) : son amendement n° 99 : suppression du pouvoir attribué au président du gouvernement en matière d'arrangements administratifs ; rejeté - **Art. 57** *(domaine de compétence et pouvoirs budgétaires de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 935) : son amendement n° 100 : suppression de l'avis du tribunal administratif sur une délibération de l'assemblée territoriale ; adopté - **Art. 110 (par priorité)** *(compétence du Conseil d'Etat en premier et dernier ressort)* (p. 942 à 944) : son amendement n° 104 : suppression du délai de deux mois prévu pour l'introduction du recours en excès de pouvoir ; devenu sans objet. Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de la commission n° 68 (contrôle de la légalité des délibérations de l'assemblée de la Polynésie française par le Conseil d'Etat) et sur celui-ci au sous-amendement n° 84 du Gouvernement. Délibérations de l'assemblée de la Polynésie française. Actes administratifs. Compétence du tribunal administratif de Papeete - **Art. 89 (par priorité)** *(contrôle des délibérations de l'assemblée)* (p. 945, 946) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 82 du Gouvernement (délibération dans les trois mois pour le Conseil d'Etat sur le déféré concernant une délibération de l'assemblée de la Polynésie française, déposé par le haut commissaire) - **Après l'art. 80, division et articles additionnels après l'art. 87 (par priorité)** (p. 949, 950) ; son amendement n° 102 : institution d'un conseil d'archipel ; rejeté. Prise en compte du caractère insulaire de la Polynésie française. Rôle consultatif du conseil d'archipel. Rappel du précédent conseil d'archipel jamais installé. (p. 951) : question de l'efficacité de ce système. Référence à la décentralisation réalisée en métropole. Rôle du conseil économique, social et culturel. (p. 955, 956) : sur l'amendement de la commission n° 66 (création d'une commission paritaire de concertation) , son sous-amendement n° 115 : transmission à l'assemblée de la Polynésie française des propositions de la commission paritaire de concertation ; devenu sans objet. Risque de politisation du conseil économique, social et culturel. Sur l'amendement n° 66 précité de la commission, se déclare opposé aux sous-amendements du Gouvernement n° 113 (concertation entre l'Etat, le territoire et les communes) et n° 114 (suppression de la transmission des propositions de la

commission paritaire de concertation au conseil économique, social et culturel). - **Art. 91** *(commission paritaire de concertation - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 958) : son amendement de rétablissement n° 103 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 963) : nécessité d'un renforcement de l'autonomie de la Polynésie française. Spécificité insulaire. Attribution des pouvoirs à l'assemblée territoriale et au gouvernement de la Polynésie française. Atteinte à l'état de droit par la suppression des deux degrés de juridiction. Renforcement excessif des pouvoirs du président du gouvernement. Le groupe socialiste ne pourra pas approuver ce projet de loi organique.

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)] - Suite de la discussion** - (22 février 1996) - **Art. 7** *(dispositions budgétaires et comptables)* (p. 968) : regrette le refus du Gouvernement d'installer la chambre territoriale des comptes de la Polynésie française à Papeete. Pour cette raison, au nom du groupe socialiste, votera contre ce projet de loi. : Question sur les enquêtes menées par la chambre régionale des comptes de la Polynésie française - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 970) : le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0241 (95-96)]** - (22 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 972) : objectifs de justice et de mixité sociales non atteints par ce projet de loi. Prélèvement d'une taxe sur les organismes d'HLM. Surloyer et prêt à taux zéro. Appauvrissement de la population des logements HLM. Le groupe socialiste s'opposera au projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité.

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0265 (95-96)]** - (14 mars 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 266 (95-96)** (p. 1289, 1290) : réponse politique apportée par ces deux projets de loi à des préoccupations économiques. Nécessité de marquer une pause institutionnelle. Risques liés aux pleins pouvoirs accordés à l'exécutif territorial par ces textes. Conséquence négative du nombre illimité de ministres dans le Gouvernement. Poids des cabinets ministériels. Recours pour excès de pouvoir contre les délibérations de l'assemblée de la Polynésie française : maintien, en apparence, du double degré de juridiction. Insatisfaction des Polynésiens vis-à-vis de ce statut d'autonomie renforcé. Ne soutiendra pas ces deux projets de loi.

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0266 (95-96)]** - (14 mars 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 265 (95-96)** - **Voir son intervention sous le n° 265** (p. 1289, 1290 ; 1298) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé au projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française.

- **Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)]** - (19 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1453, 1454) : difficultés de la vie politique. Département du Val-d'Oise. Imprécision des textes législatifs. Mise à jour tardive des informations fournies aux candidats par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Caractère interprétatif de cette proposition de loi. Avis du Conseil d'Etat. Qualité juridique de candidat reconnue à toute personne figurant sur une liste. Responsabilité du Parlement. Rappel de la précipitation des débats relatifs à la loi sur le financement électoral. Identité entre son ancien amendement à la loi sur le financement électoral et la précision apportée par cette proposition de loi. Cas du scrutin de liste. Interprétation du Conseil d'Etat. Séparation nette entre les candidats à l'élection et les personnes chargées de recueillir des fonds. Question de la crédibilité de la loi. Impossibilité d'approuver la présence de son mandataire financier sur la liste du candidat.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions** - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1994, 1995) : inquiétude des élus locaux. Principe de l'appréciation in concreto de la faute d'imprudence. Charge de la preuve. Notion de diligences normales. Le groupe socialiste votera ce texte.

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2616) : intervient sur les amendements identiques de suppression n° 9 de M. Robert Pagès et n° 17 de M. Robert Badinter.

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques** - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2641) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (organisation, composition et fonctionnement de l'office). Saisine de l'office.

- **Rappel au règlement** - (22 mai 1996) (p. 2705) : organisation des travaux du Sénat.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse** - (6 juin 1996) (p. 3354, 3356) : violence et propagation de la terreur. Idéologie nationaliste en Corse. Moralisation de la vie publique. Développement économique. Zones franches. Subventions. Réappropriation de la citoyenneté. Initiative des Corses.

- **Conclusions du rapport de M. Patrice Gélard, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de résolution (n° 504, 95-96), tendant à compléter le règlement du Sénat pour l'application de la loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques et de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0002 (96-97)]** - (3 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4490, 4491) : actualisation du règlement du Sénat. Extension aux commissions permanentes des prérogatives des commissions d'enquête : divergence entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Rôle des commissions d'enquête. Equilibre financier de la sécurité sociale. Examen des lois de financement de la sécurité sociale par le Parlement. Dépréciation du rôle du Parlement : restrictions au droit d'amendement. Risque de conflit entre la commission des finances et la commission des affaires sociales en matière d'irrecevabilité. Question de la durée d'examen des lois de financement de la sécurité sociale. Risques d'engorgement de l'ordre du jour des travaux du Sénat. Occasion ratée de mise en oeuvre de la réforme de la procédure budgétaire. (p. 4494) : le groupe socialiste déclare s'abstenir sur cette proposition de résolution.

- **Conclusions du rapport de M. Georges Othily, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0400, 95-96) de M. Guy Cabanel, relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines [n° 0003 (96-97)]** - (22 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4891, 4892) : conséquences criminogènes de la détention provisoire des petits délinquants. Application du dispositif aux courtes peines et aux fins de peine. Réinsertion facilitée. Réduction des coûts financiers. Lutte contre la surpopulation carcérale.

Consentement du condamné, formulé en présence de son avocat. Détermination des périodes et des lieux d'assignation par le juge d'application des peines. Respect de la dignité de la personne. Modalités de contrôle de la présence du condamné. Compétence exclusive de l'Etat pour la surveillance du condamné. Révocation possible de ce dispositif par le juge d'application des peines. Possibilité de recours offerte au condamné suite à une révocation. Le groupe socialiste votera ce texte.

- **Proposition de loi améliorant la protection des acquéreurs de logements anciens [n° 0302 (95-96)]** - (22 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4921, 4922) : orientation du marché immobilier vers l'ancien. Difficultés de métrage des logements anciens. Texte prévoyant la protection des seuls acquéreurs de lots de copropriété. Importance de la surface lors de ventes réalisées dans les grandes agglomérations. Recommandations de la commission des clauses abusives relatives au renoncement à certaines garanties. Disposition du code de la construction et de l'habitation prévoyant l'indication des surfaces. Question sur l'opportunité de limiter cette obligation aux ventes de lots de copropriété. Question sur la compensation financière en cas d'inexactitude des surfaces mentionnées. Inconvénients d'un prix standard au mètre carré. En dépit de ces remarques et réserves, le groupe socialiste votera cette proposition de loi - **Après l'art. 1er** (p. 4926, 4927) : ses amendements n° 11 : introduction dans le code civil, de l'obligation de mentionner les surfaces des lots de copropriété mis en vente ; et n° 12 : introduction dans le code civil, de l'impossibilité de s'exonérer d'une correction de prix justifiée par la mention d'une surface inexacte ; rejetés.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 64** (p. 5241) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 46 du Gouvernement (validation des versements de cotisations effectués pour les années 1984 à 1996, au titre des assurances sociales, pour les salariés bénéficiaires des dispositions du statut national du personnel des industries électriques et gazières). (p. 5242) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 222 de la commission (date d'entrée en vigueur de la condition de diplôme ou de titre prévue par l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971 relative aux professions judiciaires et juridiques).

- **Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière de leur résidence principale [n° 0319 (95-96)]** - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7276, 7277) : surendettement. Exemple du département du Nord. Responsabilité des pouvoirs publics. Création du prêt à taux zéro. Information du débiteur sur ses droits. Suppression du recours à l'expert. Equilibre économique entre le débiteur et le créancier. Remise en vente sur baisses successives de la mise à prix. Lutte contre la précarité et l'exclusion - **Art. 1er** *(information du débiteur lors de la signification du commandement)* (p. 7279) : sur l'amendement n° 1 de la commission (complément à la liste des mentions devant figurer obligatoirement sur le commandement), son sous-amendement n° 9 : automaticité de la nullité ; rejeté - **Art. 2** *(dire à l'égard du montant de la mise à prix)* (p. 7281) : sur l'amendement n° 2 de la commission (restriction de la faculté de présenter un dire sur le prix du logement principal du débiteur - possibilité pour le juge de trancher la contestation en tenant compte des conditions du marché), son sous-amendement n° 10 ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7286) : le groupe socialiste votera le texte issu des délibérations du Sénat.

ALTHAPÉ (Louis), *sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 200) : justice sociale. Mixité sociale. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

AMOUDRY (Jean-Paul), *sénateur (Haute-Savoie) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **19** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2809) - Ministère : Industrie - *Marché unique de l'électricité* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2810) - **Electricité**

n° 9 (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5463) - Ministère : Fonction publique - *Emploi temporaire des policiers municipaux* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5463) - **Police municipale**

Questions orales sans débat :

n° **301** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 842) - Ministère : Agriculture - *Difficultés de mise en oeuvre du programme de maîtrise des pollutions des élevages en Haute-Savoie* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1428) - **Elevage**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)]** - (8 février 1996) - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression)* (p. 551, 552) : parole sur l'article. Ralentissement de l'effort de solidarité. Renforcement de la dotation de solidarité urbaine, DSU. Réduction de la part de dotation de solidarité rurale, DSR, en contradiction avec la définition des zones de revitalisation rurale.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints** - (16 avril 1996) (p. 1944, 1945) : installation

en montagne. Conditions de transfert des droits à produire aux repreneurs d'exploitations laitières. Diversification. Financement des mesures proposées.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 12** *(cryptologie)* (p. 3424) : son amendement n° 132 : sanctions pénales pour l'utilisation d'un moyen ou d'une prestation de cryptologie sans avoir obtenu d'autorisation préalable ; rejeté.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5433) : relais montagne. Département de Haute-Savoie. Indemnité spéciale de montagne. Désengagement de l'Etat à l'égard de l'agriculture de montagne. Indemnité compensatrice handicaps naturels. Jnvestissement. Entretien des espaces pentus. Maintien d'un minimum de services sur les territoires ruraux.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) (p. 6214, 6215) : menaces sur l'autonomie des collectivités locales. Coût des normes en matière de sécurité ou d'environnement applicables dans les pays de l'Union européenne. Transfert de charges non compensées et de responsabilités de l'Etat. Effort du Gouvernement par la reconduction du pacte de stabilité financière. Evolution défavorable du FCTVA. CNRACL. Fiscalité locale. Prélèvement sur les ressources des agences de l'eau. Malgré ses inquiétudes, votera ce projet de budget.

ARNAUD (Philippe), *sénateur (Charente), NI puis UC.*

Elu sénateur le 29 septembre 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 24 octobre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5560) : injustice des mesures contenues dans l'article 24 visant à lutter contre l'alcoolisme et à produire des recettes à la sécurité sociale. Demande que soit complété l'article 24 élargissant l'assiette de recouvrement aux vins.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5629) : son amendement n° 96 : augmentation modulée des droits sur les alcools, les bières et le vin, avec une progression de 34 % pour ce dernier ; rejeté. Exclusion du champ d'application des taxes sur les alcools, du vin qui représente à lui seul 60 % de la consommation alcoolique française. (p. 5632) : taxation de l'ensemble des produits alcoolisés. Inégalité flagrante de traitement entre les vins et les bières ou autres spiritueux.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5819, 5821) : concours de l'Etat aux collectivités locales. Conséquences des lois de décentralisation. Augmentation des dépenses d'aide sociale des départements. Hausse des dépenses de personnels. Ecart croissant entre l'évolution des recettes et celle des charges des collectivités. Pacte de stabilité financière. Evolution de la dotation globale de fonctionnement, DGF. Dotation de compensation de la taxe professionnelle. Compensations d'exonérations et dégrèvements. Compensation des pertes de ressources consécutives à la baisse des droits de mutation. Fonds de compensation de la TVA, FCTVA. Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle. Pacte de relance de la ville. Valeurs locatives des biens immeubles entrant dans l'assiette des impôts directs locaux. Taux départementaux et régionaux de la taxe professionnelle. Règles indispensables pour une décentralisation efficace. Votera le projet de loi de finances pour 1997.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 68** (p. 7103) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° II-190 : possibilité pour les collectivités locales d'exonérer de taxe professionnelle en totalité ou en partie les sociétés de prestations de service dans les zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire ; retiré.

ARTHUIS (Jean), *ministre de l'économie et des finances.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi de modernisation des activités financières **[n° 0157 (95-96)]** (4 janvier 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Marchés financiers.**

Déclaration du Gouvernement sur l'Union économique et monétaire **[n° 0238 (95-96)]** (21 février 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Déclaration du Gouvernement sur l'orientation budgétaire **[n° 0373 (95-96)]** (22 mai 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière **[n° 0499 (95-96)]** (29 août 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Comptabilité.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 de M. Paul Girod : **Dotation globale d'équipement (DGE)** *(Dotation globale d'équipement deuxième part pour les petites communes)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 81).

n° 9 de M. Marcel Lesbros : **Politique économique** *(Baisse de la croissance)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 85).

n° 2 de M. Jean Delaneau : **Fiscalité** *(Réforme fiscale)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3335).

n° 5 de M. Jean-Patrick Courtois : **Fiscalité** *(Révision des bases de la fiscalité locale)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3337).

n° 10 de M. Henri Belcour : **Politique économique** *(Reprise de l'activité économique)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3342).

n° 19 de M. Alain Richard : **Privatisations** *(Privatisation de Thomson)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5031).

n° 2 de M. Franck Sérusclat : **Sectes et sociétés secrètes** *(Versement de subventions à l'association Le Patriarche)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5458).

n° 3 de M. Jean-Louis Lorrain : **Entreprises (petites et moyennes)** *(Relations entre les PME et les services fiscaux)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5458).

n° 6 de M. Aubert Garcia : **Privatisations** *(Suspension de la privatisation du groupe Thomson)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6704).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 218) : investissements des collectivités locales. Taux d'intérêt. Ouverture des CODEVI aux collectivités locales. Financement des petites et moyennes entreprises. Distribution des crédits entre les établissements de crédit. Etablissements non collecteurs de ressources CODEVI. Marché de gré à gré des excédents des CODEVI. Clarification des règles d'emploi des ressources CODEVI et contrôle. Rapport de la mission d'information sénatoriale de MM. Philippe Marini et Paul Loridant. (p. 228, 231) : monnaie unique. Risque de surendettement des collectivités territoriales. Taux d'intérêt. Champ d'application de cette mesure. Enveloppe de crédit mise à la disposition des communes. Marché de gré à gré des excédents des CODEVI. Restrictions budgétaires des collectivités territoriales. Soutien à l'activité des entreprises. Rémunération de l'épargne administrée. Budget des grandes villes. Utilisation des ressources CODEVI. Livret d'épargne populaire. Recours aux ressources CODEVI. Mesures en faveur des communes les plus modestes - **Avant l'art. 1er** (p. 232) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (suppression de l'obligation d'emploi intermédiaire des CODEVI en valeurs mobilières) - **Art. 1er** *(accès des collectivités locales aux prêts distribués à partir des dépôts CODEVI)* : sur l'amendement n° 2 de la commission (précisions sur le dispositif relatif à l'extension des emplois des CODEVI), qu'il accepte, son sous-amendement n° 7 : suppression du décret en Conseil d'Etat ; adopté. (p. 233) : date de publication du décret d'application. (p. 234) : sur l'amendement n° 2 de la commission précité, s'oppose au sous-amendement n° 6 de M. Marc Massion (prolongation de la durée d'expérimentation jusqu'au 31 mars 1997) - **Après l'art. 2** (p. 235) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de la commission (contrôle de la commission bancaire). S'engage à reprendre ce débat. (p. 236, 237) : taux de rémunération de l'épargne administrée. Demande le retrait de l'amendement n° 4 de la commission (avis du Conseil de la politique monétaire sur la détermination des taux d'intérêt de l'épargne administrée) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 238, 239) : accepte l'amendement n° 5 de la commission ("Proposition de loi visant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds déposés sur les comptes pour le développement industriel afin d'accompagner le développement ou l'implantation des petites et moyennes entreprises et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds"). Politique monétaire de la France. Epargne administrée.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 276, 277) : renforcement du rôle du Parlement. Attribution de moyens d'expertise et d'évaluation. Amélioration de la transparence de l'action publique. Information sur les politiques publiques. Evaluation de l'efficacité des dépenses publiques. Objectif de maîtrise des déficits publics. Organisation au printemps d'un débat d'orientation budgétaire. Modernisation des administrations françaises. Réforme du Commissariat général du Plan. (p. 287, 288) : patrimoine de l'Etat. Contrôle exercé par le Parlement. Effort du Gouvernement pour l'aboutissement de cette proposition de loi.

- Projet de loi complétant la loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France [n° 0182 (95-96)] - (7 février 1996) - **Discussion générale** (p. 497 à 499) : exportations françaises. Renforcement de l'attractivité de l'espace économique français. Compétitivité de la France. Marché unique européen. Baisse des taux d'intérêt. Dispositif réglementaire applicable aux investissements étrangers. Allégement des démarches administratives. Suppression du régime d'autorisation préalable applicable aux investissements non communautaires supérieurs à 50 millions de francs. Attribution au ministre de l'économie d'un pouvoir d'injonction auprès des investissements délictueux. Introduction d'une clause de nullité visant les opérations n'ayant pas satisfait à l'obligation d'autorisation préalable. Nouveau marché financier créé par la Société des bourses françaises. Possibilité pour les établissements de crédit et pour les titulaires européens de passeports de négocier à la Bourse de Paris. Reconnaissance pour les marchés financiers de la qualité de marchés réglementés. (p. 506) : implantation d'investisseurs étrangers en France. Réduction des déficits. Taux de rémunération de l'épargne. Secteur du logement. Petites et moyennes entreprises. Rythme d'amortissement des investissements productifs - **Art. 1er** *(modification du régime des investissements étrangers en France)* (p. 510) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 3 de suppression et n° 4 (nouvelle rédaction - taux de l'impôt sur les sociétés). Demande le retrait de l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction qui définit les investissements directs - principe de liberté - question de défense - dispositions procédurales relatives au prononcé des injonctions et des sanctions) - **Après l'art.1er** (p. 512) : s'oppose à l'amendement n° 5 de Mme Marie-Claude Beaudeau (régime d'imposition des résultats des sociétés faisant partie d'un groupe) - **Art. 2** *(modification de la loi du 22 janvier 1988 sur les bourses de valeurs)* (p. 514) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 6 de suppression et n° 7 (soumission des transactions boursières à un droit de 0,5 % acquitté par le vendeur sur le montant de la cession opérée).

- Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat - (21 février 1996) (p. 849, 851) : passage à la monnaie unique dans l'intérêt de la France. Stabilité monétaire. Avenir international de l'Europe. Respect des critères de Maastricht : condition du redressement économique. Lutte contre le chômage. Pacte pour l'emploi. Réduction des déficits publics. Accord sur le nom de la monnaie unique appelée euro. Rappel des principales étapes prévues pour le passage à la monnaie unique. Préparation des particuliers, des administrations publiques et des acteurs économiques. (p. 852) : planification des informations par le Gouvernement sur six ans. Effort des pouvoirs publics pour l'adaptation des citoyens à l'euro. Conférence intergouvernementale. Elargissement de la Communauté européenne. (p. 869, 872) : organisation d'un nouveau système monétaire européen entre les pays membres utilisant la monnaie unique ou sur le point de l'utiliser. Constitution d'une monnaie de réserve face au dollar. Maintien du déficit des finances publiques. Régulation budgétaire. Etude technique d'un nouveau système de change européen. Respect du pacte de stabilité. Bilan patrimonial de l'Etat. Stabilité de l'engagement de la France dans la voie de la monnaie unique.

- Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)] - (13 mars 1996) - Discussion générale (p. 1225) : organisation et développement de la place financière de Paris. Directive sur les services en investissements. Problèmes soulevés par les opérations transfrontières. Marchés financiers en Europe : concurrence et unification. Passeport européen et marchés réglementés. Calendrier de réformes législatives. (p. 1226) : réflexion sur l'avenir du système bancaire français. Concertation et travaux parlementaires. Réforme de la Commission des opérations de bourse, COB. Choix d'une solution moyenne. Compétition avec les places de Londres et Francfort. (p. 1227) : réunion d'un consensus et retard pris. Difficultés des autres pays européens à transposer les directives nécessaires à la mise en place d'un marché financier européen. Mesures transitoires adoptées à l'occasion de la loi sur les investissements étrangers. Unité des métiers du titre. Abolition du monopole d'accès aux marchés réglementés des sociétés de bourse. Passeport européen. Comité des établissements de crédit et Comité de la réglementation bancaire. Professionnalisme. Conseil des marchés financiers. (p. 1228) : Commission bancaire. Sécurité et protection des investisseurs. Renforcement du rôle et de l'efficacité de la COB. Préparation de la place de Paris au passage à la monnaie unique. Compétitivité de la place de Paris et profitabilité donnée aux investisseurs au bénéfice de l'emploi et de la cohésion sociale. (p. 1239, 1240) : consolidation de la place financière de Paris. Architecture du texte. Instances professionnelles. Conseil national de la comptabilité et instances comptables. Correspondance entre la dépendance des pouvoirs publics par rapport au marché et la dépendance des débiteurs par rapport aux créanciers. Réduction des déficits publics. Privatisations. (p. 1241) : sécurité et transparence des marchés financiers. Monnaie unique.

- Suite de la discussion - (14 mars 1996) - Après l'art. 38 (p. 1367) : accepte l'amendement n° 83 de la commission (obligations spécifiques aux sociétés de gestion de portefeuille) - **Art. 39** *(obligations statistiques)* (p. 1368) : accepte l'amendement de précision n° 84 de la commission - **Art. 40** *(contrôle du Conseil des marchés financiers sur les entreprises d'investissement)* (p. 1369) : accepte l'amendement n° 86 de la commission (contrôles exercés par le Conseil des marchés financiers sur la prestation des services d'investissement et faculté de déléguer l'exécution de ces contrôles) et s'oppose à l'amendement n° 204 de M. Paul Loridant (intervention du Comité de la réglementation bancaire auprès des prestataires de services d'investissement) - **Art. 41** *(coopération entre les autorités de contrôle national)* : accepte l'amendement de précision n° 87 de la commission - **Art. 42** *(pouvoir de sanction du Conseil des marchés financiers)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 88 de la commission. (p. 1370) : s'oppose à l'amendement n° 205 de M. Paul Loridant (compétence du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement pour surveiller des entreprises non agréées en France) - **Art. 43** *(sanctions applicables aux entreprises d'investissement et aux personnes placées sous leur autorité)* (p. 1371) : accepte l'amendement rédactionnel n° 89 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 206 de M. Paul Loridant (montant des amendes et reversement d'une partie de celles-ci au Trésor public), ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° 174 de précision et n° 176 (augmentation du plafond des sanctions). (p. 1372) : accepte l'amendement rédactionnel n° 90 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 177 de M. Jean-Pierre Masseret (aggravation des sanctions prévues). (p. 1373) : s'oppose à l'amendement de précision n° 175 de M. Jean-Pierre Masseret - **Avant l'art. 40 (précédemment réservé p. 1368)** (p. 1373) : accepte l'amendement n° 85 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Section I : les compétences de contrôle du Conseil des marchés financiers") - **Après l'art. 43** : accepte les amendements de la commission n° 92 (compétence réglementaire et de contrôle de la Commission des opérations de bourse à l'égard des gestionnaires) et n° 91 (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Section II : compétences de la Commission des opérations de bourse") - **Avant l'art. 44** (p. 1374) : accepte l'amendement n° 93 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Section III : compétences de contrôle de la Commission bancaire"). Réforme prochaine de la Commission bancaire - **Art. 44** *(pouvoirs de la Commission bancaire)* (p. 1375) : accepte l'amendement rédactionnel n° 94 de la commission, ainsi que l'amendement n° 207 de M. Paul Loridant (possibilité pour la Commission bancaire de demander aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement des documents dans le cadre d'un contrôle) - **Art. 46** *(liberté d'établissement et liberté de prestation de services des entreprises d'investissement agréées dans un Etat de l'Union en France)* (p. 1376, 1377) : accepte l'amendement rédactionnel n° 95 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 208 de M. Paul Loridant (délivrance du passeport européen par le Comité de la réglementation bancaire) - **Art. 47** *(autorités compétentes pour le contrôle des entreprises françaises souhaitant bénéficier du passeport européen)* (p. 1377) : accepte l'amendement de suppression n° 96 de la commission - **Art. 48** *(autorités compétentes pour contrôler les entreprises européennes souhaitant exercer en France)* (p. 1379) : accepte l'amendement de précision n° 97 de la commission, et s'oppose à l'amendement n° 210 de M. Philippe Loridant (suppression des règles de fonctionnement conjointes du Comité des établissements de crédit et du Conseil des marchés financiers en matière de mise en oeuvre du passeport européen) - **Après l'art. 48** : accepte l'amendement n° 29 de la commission (désignation des autorités compétentes pour les relations avec les autres Etats de l'Union européenne) - **Art. 49** *(intervention d'un décret en Conseil d'Etat pour déterminer les conditions de mise en oeuvre des deux articles précédents)* (p. 1380) : s'oppose à l'amendement n° 211 de M. Paul Loridant (procédure de délivrance du passeport européen) et accepte l'amendement de précision n° 98 de la commission - **Art. 50** *(libre accès aux marchés réglementés de l'Union européenne)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 212 de M. Paul Loridant - **Art. 51** *(contrôle des entreprises d'investissement de l'Union souhaitant exercer en France)* (p. 1381) : accepte les amendements de conséquence n° 99 et n° 100 de la commission. (p. 1382) : s'oppose à la première partie de l'amendement n° 213 de M. Paul Loridant (co-responsabilité des autorités de contrôle) et estime que la deuxième partie de cet amendement est devenue sans objet (mise en oeuvre par les autorités de contrôle des sanctions des prestataires de services européens). Accepte l'amendement n° 101 de la commission (dispositions relatives au rôle des autorités de contrôle en matière de sanctions des prestataires de services européens en cas de défaillance des autorités de contrôle étrangères) - **Après l'art. 51** (p. 1384) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 131, n° 132, n° 133, n° 134, n° 135, n° 136 et n° 137 (rédaction de l'ensemble du volet pénal en tenant compte des principes posés par le nouveau code pénal et en indiquant la possibilité de sanctionner les personnes morales), ainsi que l'amendement n° 130 (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Titre - sanctions pénales") - **Art. 52** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 1386) : accepte l'amendement n° 102 de la commission (définition des compétences de la commission des opérations de bourse), et sur celui-ci, le sous-amendement n° 138 de la commission saisie pour avis (intervention de la COB devant toutes les juridictions, à l'exception des juridictions pénales). (p. 1388) : caractère d'autorité publique de la COB. Absence de représentation des ordres professionnels au sein de la COB. Remaniement prochain du Conseil national de la comptabilité. Demande le retrait de l'amendement n° 139 de la commission saisie pour avis (présence d'un représentant du Conseil national de la comptabilité au sein de la COB). (p. 1389) : s'oppose à l'amendement n° 140 de la commission saisie pour avis (présence d'un membre désigné par le Conseil national des barreaux au sein de la COB). (p. 1390) : accepte l'amendement n° 141 de la commission saisie pour avis (désignation de trois personnalités choisies à raison de leur compétence par les présidents des deux assemblées parlementaires et le président du Conseil économique et social). Accepte l'amendement n° 142 de la commission

saisie pour avis (extension du mécanisme de prévention des conflits au président du collège de la COB). (p. 1391) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte les n° 143 (coordination avec la nouvelle terminologie établie par le projet de loi établi en matière de marchés réglementés), n° 144 (substitution par coordination d'une référence aux marchés réglementés et aux entreprises d'investissement à l'actuelle rédaction), n° 146, rédactionnel, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 145 (extension de la faculté pour les commissions des finances des deux assemblées d'entendre le président de la COB aux commissions des lois). (p. 1392, 1393) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte le n° 147 de coordination, demande le retrait du n° 148 (caractère contradictoire de la procédure devant la COB) et s'oppose au n° 149 (possibilité pour le juge pénal d'imputer la sanction administrative sur la sanction pénale). (p. 1394, 1395) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 150 (actualisation de la définition du délit d'initié), n° 151 (modernisation de la formulation du délit de manipulation des cours), n° 152 (possibilité de prononcer la responsabilité des personnes morales en matière de délit boursier) et n° 153 (suppression de l'instruction énonçant les droits et obligations des personnes faisant l'objet d'une procédure devant la COB) - **Après l'art. 52** (p. 1396) : s'oppose à l'amendement n° 214 de M. Paul Loridant (contrôle par la COB des agences de notation). Absence de fourniture de services d'investissement par les agences de notation - **Art. 53** *(dispositions relatives aux mandats en cours des membres du collège de la COB)* (p. 1397) : accepte l'amendement n° 154 de la commission saisie pour avis (possibilité pour le président de la COB de bénéficier de la dérogation à l'interdiction de renouvellement) - **Chapitre 2** *(dispositions relatives aux sociétés de gestion de portefeuille)* : accepte l'amendement n° 105 de la commission (nouvelle rédaction de l'intitulé de cette division : "dispositions de coordination") - **Art. 54** *(personnes habilitées à créer des fonds communs de placement)* : accepte l'amendement de conséquence n° 106 de la commission - **Art. 55** *(sociétés de gestion de portefeuilles)* (p. 1398) : accepte l'amendement de suppression n° 107 de la commission - **Art. 56** *(représentation professionnelle et sociétés de gestion de portefeuille, et compétence réglementaire de la COB)* : accepte l'amendement du suppression n° 108 de la commission - **Chapitre 3** *(dispositions de coordination)* : accepte l'amendement n° 109 de la commission (suppression de cette division et de son intitulé) - **Art. 57** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1885 sur les marchés à terme)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 110 de la commission - **Art. 58** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1988 sur les sociétés de bourse)* (p. 1399) : accepte l'amendement rédactionnel n° 111 de la commission - **Art. 59** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1984 sur les établissements de crédit)* (p. 1400) : accepte l'amendement de conséquence n° 112 de la commission. S'oppose à l'amendement de précision n° 178 de M. Jean-Pierre Masseret, ainsi qu'aux amendements de M. Paul Loridant n° 215 de précision et n° 216 (modification de l'article 33 de la loi bancaire relatif à la réglementation de l'activité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement). (p. 1401) : accepte l'amendement de coordination n° 155 de la commission saisie pour avis - **Art. 60** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1966 sur les sociétés commerciales et la loi du 26 juillet 1991 portant DDOEF, dans ses dispositions relatives à la modernisation financière)* (p. 1402) : accepte l'amendement de coordination et de conséquence n° 156 de la commission saisie pour avis et s'oppose à l'amendement n° 217 de M. Paul Loridant (détermination des conditions de fonctionnement du marché des titres de créances négociables avec le contrôle du Comité de réglementation bancaire) - **Art. 61** *(dispositions relatives aux personnes morales exerçant déjà des activités de services d'investissement et à la déclaration de marchés réglementés)* (p. 1404) : accepte l'amendement n° 113 de la commission (clauses permettant aux actuelles maisons de titres reclassées en entreprises de services d'investissement, d'opter pendant un certain délai pour le statut d'établissement de crédit) et s'oppose au sous-amendement n° 219 de M. Paul Loridant le modifiant (poursuite des contrats et accords collectifs de travail en vigueur à la date de la promulgation de la présente loi) - **Art. 62** *(déclaration concernant les personnes morales françaises ou d'un pays de l'Union exerçant déjà des activités de services d'investissement en libre prestation ou en libre établissement)* (p. 1404) : accepte l'amendement de coordination n° 114 de la commission - **Après l'art. 63** (p. 1405, 1406) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 157 (modernisation de la rédaction du volet pénal de la loi bancaire pour tenir compte du nouveau code pénal et introduction de la notion de responsabilité pénale des personnes morales), n° 158 (mesures relatives aux conséquences du retrait d'agrément des établissements de crédit) et n° 115 (dépôt d'un rapport devant le Parlement sur les conditions d'application de la présente loi et notamment les difficultés soulevées par l'intervention en France de personnes physiques agréées en tant qu'entreprises d'investissement dans leur Etat d'origine) - **Sur l'ensemble** (p. 1407, 1408) : texte important pour la place de Paris. Remerciements.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1473, 1474) : objectif du Gouvernement : croissance et emploi. Réduction des déficits. Prélèvements obligatoires. Baisse des taux d'intérêt. Consommation des ménages. Intention d'investir des industriels. Production industrielle. Mobilité et adaptation des PME. Création d'entreprises. (p. 1475, 1476) : fonds commun de placement à risques. Organismes de placement collectif en valeurs mobilières, OPCVM. Gestion pour compte de tiers. Réduction d'impôt au titre de la souscription en numéraire au capital de sociétés non cotées. Franchissement du seuil de dix salariés. Question des transmissions. Aménagement du régime fiscal de la donation-partage. (p. 1477, 1478) : transmission anticipée de patrimoine. Donation des grands-parents aux petits-enfants. Transmission à titre gratuit d'entreprises. Possibilité pour les épargnants de débloquer de manière anticipée leur épargne. Possibilité d'amortissement des immeubles locatifs neufs. Délai d'imputation des déficits fonciers afférents aux propriétés urbaines ou rurales. Réforme des prêts locatifs aidés. Prime à l'amélioration de l'habitat, PAH. Prêt bureaux logement, PBL. Mesure temporaire d'aide fiscale à l'investissement. Protection de l'épargne populaire. Allégement du coût des crédits. Contrôle en matière douanière, financière et fiscale. (p. 1479) : volet fiscal de ce projet de loi. Réforme de la fiscalité immobilière. Collectif budgétaire. (p. 1500, 1501) : processus de reprise économique. Intérêt d'une session unique. Réforme fiscale. Transmission du patrimoine. Mise en place des instances de contrôle des structures de défaisance, de cantonnement de certains actifs du Crédit Lyonnais ou du Comptoir des Entrepreneurs. Taux de croissance. (p. 1502, 1503) : intérêt des prêts à la consommation. Allégement de cotisations sociales. Réduction des déficits publics. Régulation budgétaire. Privatisation des entreprises publiques. Livret A. Logement social. Livret jeune. Etat des finances publiques. Organismes d'HLM. Prêt à la consommation. (p. 1504, 1505) : ensembles cinématographiques multiplex. Fiscalité immobilière. Mesures en faveur des PME. Approche patrimoniale de la gestion publique. Délocalisations. Urbanisme commercial. Chercheurs scientifiques - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1506) : s'oppose à la motion n° 111 de M. Claude Estier, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 1509) : privatisations. S'oppose à la motion n° 61 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Renvoi à la commission** (p. 1511) : transmission des entreprises. Investissements étrangers en France. Qualité du travail de la commission des finances. S'oppose à la motion n° 112 de M. Claude Estier, tendant au renvoi à la commission - **Art. 1er** *(réduction des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce et conventions assimilées)* (p. 1512) : s'oppose à l'amendement n° 170 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du plafond d'exonération) - **Art. 2**

(modification du régime de la provision pour "essaimage") (p. 1515) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 72 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 228 de M. Alain Richard. S'oppose également à l'amendement de repli n° 73 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Accepte les amendements de la commission n° 274 (indépendance de l'entreprise créée par voie d'essaimage) et n° 8, de précision rédactionnelle - **Après l'art. 2** (p. 1516) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (option des sociétés civiles professionnelles pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés) - **Art. 3** *(aménagement des régimes de la réduction d'impôt au titre de la souscription en numéraire au capital de sociétés non cotées et de la déduction des pertes du revenu global)* (p. 1517) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 74 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 3** (p. 1518) : demande le retrait des amendements analogues n° 140 de M. Philippe François et n° 162 de M. Michel Souplet (taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme). (p. 1519) : demande le retrait de l'amendement n° 115 de Mme Anne Heinis (harmonisation des reports d'imposition de plus-values réalisées lors de fusions et de restructurations). Projet d'une étude approfondie sur ce sujet - **Art. 4** *(relèvement du plafond du régime d'imposition des micro-entreprises)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 171 de Mme Marie-Claude-Beaudeau - **Après l'art. 4** (p. 1520) : demande le retrait des amendements analogues n° 126 de M. Philippe François et n° 163 de M. Michel Souplet (relèvement du plafond du régime des micro-entreprises visé à l'article 52 ter du code général des impôts) - **Art. 5** *(modernisation du régime des fonds communs de placement à risques)* (p. 1522, 1524) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 75 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 10 (suppression des limites et conditions de détention des actifs dans le dispositif réservé aux investisseurs professionnels) et demande le retrait du n° 11 (suppression du démarchage pour les fonds communs de placement à risques pouvant faire appel à l'épargne). "Plan PME pour la France". Encadrement du démarchage. Développement de l'emploi. Mobilisation de l'épargne de proximité en faveur des petites et moyennes entreprises. Décret en Conseil d'Etat - **Après l'art. 5** (p. 1525) : demande le retrait de l'amendement n° 118 de M. Philippe Marini (suppression du principe d'un taux fixé par la législation et autorisation d'appliquer un taux représentatif des conditions normales de marché pour les sommes déposées sur un compte courant d'associé). Engagement de mener à bien une réflexion sur ces dispositions - **Art. 6** *(non-application de l'interdiction relative aux opérations de crédit aux avances en compte courant d'associé consenties par un fonds commun de placement à risques)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 76 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 6** (p. 1526, 1527) : accepte les amendements identiques n° 12 de la commission et n° 168 de M. André Dulait (émission d'obligations et de titres subordonnés remboursables par les sociétés d'assurance mutuelles). Sur ces derniers, son sous-amendement n° 277 : pouvoirs respectifs de l'assemblée générale des sociétaires et du conseil d'administration ; adopté. : accepte l'amendement n° 13 de la commission (fiscalité des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises). (p. 1528) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de la commission (suppression d'une dérogation aux ratios de division des risques des organismes de placement collectif en valeurs mobilières). Intention du Gouvernement de sortir de cette dérogation mais de façon progressive. (p. 1529) : accepte l'amendement n° 119 de M. Philippe Marini (plans d'options d'achat et de souscription d'actions) - **Art. 7** *(effets financiers du franchissement de seuils en matière d'effectifs)* (p. 1532, 1533) : son amendement n° 278 : alignement du dispositif de lissage du versement "transport" sur ceux en vigueur pour la participation des employeurs à l'effort de construction et à la formation professionnelle ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 77 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 229 de M. Alain Richard. S'oppose également aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 78 (participation des entreprises au financement de la formation professionnelle), n° 79 (suppression de la dispense temporaire de paiement de cette participation), n° 80 (participation des entreprises à l'effort de construction), n° 172 (suppression de la dispense temporaire de paiement de cette participation) et n° 173 (suppression de la dispense de paiement du versement "transport"), ainsi que n° 81 et n° 174 de coordination - **Art. 7 bis** *(remboursement aux employeurs du versement "transport")* (p. 1534) : accepte les amendements identiques de suppression n° 275 de la commission, n° 82 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 230 de M. Alain Richard. Problème réel. Compensation des coûts pour les collectivités territoriales - **Art. 8** *(délais de réponse de l'administration fiscale)* (p. 1536) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 83 de suppression et n° 84 (prolongation du délai de reprise) - **Après l'art. 8** (p. 1537) : sur les amendements de M. Michel Souplet, intervient sur le n° 165 (extension aux sociétés agricoles de la déduction des droits de mutation à titre gratuit autorisée pour les exploitations individuelles) et demande le retrait du n° 164 (évaluation des apports de stocks à une société agricole). Poursuite de la réflexion sur ce sujet. (p. 1539) : demande le retrait de l'amendement n° 152 de M. Jean-Jacques Hyest (dispositif fiscal en cas de rachat d'une entreprise par ses salariés). Nécessité d'un bilan avant de légiférer. (p. 1540) : accepte l'amendement n° 276 de la commission (application du régime de fiscalité de groupe en cas de scission d'une société mère) et lève le gage. S'oppose à l'amendement n° 231 de M. Alain Richard (biens acquis en clause de tontine). (p. 1542, 1543) : sur l'amendement n° 16 de la commission (aménagement du régime des donations-partages), qu'il accepte, son sous-amendement n° 272 : pérennisation de la réduction de droits en cas de transmission par donation-partage à un enfant unique ; adopté. Ses amendements, n° 269 : réduction de droits pour les donations simples ; et n° 270 : période de "rattrapage" permettant aux donateurs âgés de plus de soixante-cinq ans de bénéficier de mesures prises au profit de ceux qui ont moins de soixante-cinq ans ; adoptés. Problème de l'évaluation des entreprises. Son amendement n° 271 : abattement applicable aux donations consenties par les grands-parents à leurs petits-enfants ; adopté. (p. 1544) : accepte l'amendement n° 69 de M. Georges Dessaigne (extension de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune aux rentes ou indemnités perçues pour les dommages liés à une maladie) et lève le gage. (p. 1545, 1546) : accepte l'amendement n° 139 de M. Joël Bourdin (assimilation de l'indemnité de cessation d'activité à l'indemnité de fin de carrière pour l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurances). Demande le retrait de l'amendement n° 149 de M. Bernard Joly (durée d'inscription nécessaire pour obtenir l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise, ACCRE). Chômeurs de longue durée ou bénéficiaires du RMI. Délai d'étude des projets de créations d'entreprise. Aides à l'emploi.

- Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 9** *(garantie d'emprunts par les collectivités territoriales - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 1560) : accepte les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 65 de M. Daniel Hoeffel au nom de la commission des lois (prise en considération de l'ensemble des garanties accordées par une collectivité, préalablement à l'octroi d'une garantie à une personne de droit privé). Logement social - **Art. 10** *(prise en charge des commissions de garanties)* (p. 1561) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (régime des aides indirectes accordées par les collectivités territoriales aux entreprises) et sur ce dernier, le sous-amendement n° 66 de M. Daniel Hoeffel au nom de la commission des lois (décret en Conseil d'Etat) - **Après l'art. 10** (p. 1562, 1564) : demande le retrait des amendements de M. Charles Revet n° 142 (possibilité pour les collectivités territoriales de compléter l'aide de l'Etat dans le domaine du logement en faveur des familles les plus modestes par des subventions, des prêts ou des avances remboursables) et n° 143 (possibilité pour les départements d'accorder des aides aux artisans). Conseil général de Seine-Maritime. Règlement du problème par voie réglementaire. Compétences des collectivités territoriales - **Avant l'art. 11** (p. 1565) : accepte

l'amendement n° 175 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rapport sur les conditions d'application de l'article 3 de la loi de finances pour 1996) - **Art. 12** *(retrait anticipé de fonds d'épargne par les titulaires de plans d'épargne populaire)* (p. 1566) : accepte l'amendement n° 19 de la commission (report de la date d'expiration du déblocage anticipé des plans d'épargne populaire) - **Art. 13** *(déblocage anticipé d'une partie des fonds déposés sur certains plans d'épargne-logement)* (p. 1567) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 20 rédactionnel et le n° 21 (plans ayant atteint une durée de deux ans et six mois) et demande le retrait du n° 22 (suppression de l'utilisation des plans d'épargne-logement pour le financement de biens de consommation) - **Art. 14** *(extension temporaire de l'objet des prêts sur plan d'épargne-logement)* (p. 1568) : son amendement n° 279 : financement par les prêts d'épargne-logement de l'accession à la propriété de logements non destinés à l'habitation principale ; adopté - **Art. 16** *(exonération des plus-values de cessions de titres d'OPCVM monétaires ou obligataires de capitalisation en cas de réinvestissement dans l'immobilier d'habitation ou l'acquisition d'équipements ménagers)* (p. 1571) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 232 de M. Alain Richard. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 24 (ensemble des travaux réalisés dans une résidence principale soumis au même régime) et lève le gage, demande le retrait du n° 26 (suppression de l'avantage fiscal pour l'achat de biens de consommation), et s'oppose au n° 25 (extension du dispositif aux transformations de bureaux en logements) - **Art. 16 bis** *(création du livret jeune)* (p. 1573, 1574) : s'oppose aux amendements n° 233 de M. Alain Richard (centralisation de l'épargne administrée par la Caisse des dépôts et consignations) et n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau (centralisation des dépôts enregistrés sur le livret jeune par la Caisse des dépôts et consignations). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 de la commission (affectation du produit du livret jeune à un emploi d'intérêt général). Caractère non-centralisé des ressources du livret jeune - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1576, 1577) : nécessité d'un corps d'audit. Transparence et bon usage des fonds publics. Organismes consulaires. Recours éventuel à l'autorité judiciaire. (p. 1578) : s'oppose à l'amendement n° 182 de Mme Nicole Borvo (exception pour les partis et les groupements politiques) et au sous-amendement n° 291 de M. Michel Charasse, qui le modifie. (p. 1579, 1583) : accepte les amendements de la commission n° 42 et n° 43 (suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration). Contrôle des finances publiques par l'inspection générale des finances. Coopération des grands corps d'Etat. Conseils d'administration des entreprises publiques. Gouvernement d'entreprise. Contrôle de l'Association pour la recherche sur le cancer, ARC - **Art. 17** *(dispositions relatives aux pouvoirs des agents des douanes)* (p. 1605) : accepte l'amendement n° 34 de la commission (précision sur les conditions d'accès aux locaux et lieux à usage professionnel). (p. 1606) : s'oppose à l'amendement n° 245 de M. Alain Richard (saisine du président du tribunal de grande instance) - **Après l'art. 17** (p. 1608) : s'oppose à l'amendement n° 179 de Mme Marie-Claude Beaudeau (interdiction d'importer en France des denrées, matières premières et produits de toute nature fabriqués par une main-d'oeuvre enfantine dans des conditions contraires à la législation française en la matière). Respect des droits de l'homme et des droits de l'enfant. Actions de la France. Opération de boycottage contreproductive - **Art. 18** *(obligation d'information sur la constitution des prix des transactions avec les entreprises étrangères)* (p. 1609, 1610) : demande le retrait des amendements de M. Jean-Jacques Hyest n° 155 (motivation et limitation de la demande de renseignemens aux seules informations ou documents connus de l'entreprise) et n° 156 (référence aux transactions compensatoires). Priorité au dialogue entre l'administration et l'entreprise. Multiplication des contentieux. Accepte l'amendement de cohérence rédactionnelle n° 35 de la commission. (p. 1611) : s'oppose à l'amendement n° 181 de Mme Marie-Claude Beaudeau (bases d'imposition fixées par méthode comparative). Demande le retrait de l'amendement n° 158 de M. Jean-Jacques Hyest (amende en cas de non-réponse et recours éventuel à la procédure européenne d'arbitrage). (p. 1612) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (date d'application de ce dispositif) - **Art. 19** *(prorogation du délai de reprise)* (p. 1613) : accepte l'amendement n° 37 de la commission (précision quant au délai laissé à l'administration en cas de demande d'assistance administrative). Demande le retrait de l'amendement n° 160 de M. Jean-Jacques Hyest (abrègement du délai de reprise) et s'oppose à l'amendement n° 93 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du délai de reprise). (p. 1614) : accepte l'amendement n° 38 de la commission (réexamen des écritures déjà vérifiées après intervention de la réponse de l'administration étrangère) et demande le retrait de l'amendement n° 161 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression du paragraphe II). Accepte les amendements n° 121 de M. Philippe Marini (intérêts de retard) et n° 39 de la commission (date d'application de ce dispositif) - **Art. 20** *(contrôle des établissements distribuant des avances sans intérêt en matière de logement)* (p. 1615) : sur l'amendement n° 40 de la commission qu'il accepte (codification de cet article au sein du code de la construction et de l'habitation et extension du contrôle de l'inspection générale des finances à la distribution des prêts à l'accession sociale), son sous-amendement n° 280 ; adopté - **Après l'art. 20** : accepte l'amendement n° 41 de la commission (pouvoirs de l'inspection générale des finances en matière d'épargne-logement) - **Après l'art. 21** : son amendement n° 109 : exonération de l'impôt sur le revenu pour les primes à la performance attribuées aux athlètes français médaillés aux jeux Olympiques de 1996 ; adopté - **Après l'art. 22** (p. 1616) : accepte l'amendement n° 68 de M. Jean Cluzel (autorisation de communiquer au service de la redevance de l'audiovisuel les informations relatives aux nom et adresse des contribuables assujettis à la taxe d'habitation) - **Avant l'art. 23** (p. 1617) : s'oppose à l'amendement n° 183 de Mme Marie-Claude Beaudeau (nationalisation d'entreprises). (p. 1620) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 184 (abrogation de la loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation) à n° 197 (retrait successif de la liste figurant en annexe de la loi de privatisation de certaines entreprises). Commission de privatisation - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1623) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 198 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 246 de M. Jean-Pierre Masseret. Simplification des procédures de privatisation. (p. 1626) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 199 à n° 210 (suppression successive de la liste des douze entreprises privatisables par voie réglementaire de chacune d'entre elles) - **Art. 25** *(modifications de la loi relative aux modalités des privatisations)* (p. 1629) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 94 de Mme Marie-Claude Beaudeau ainsi qu'aux amendements identiques n° 211 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 247 de M. Alain Richard (limite de 20 % pour la détention de capital d'entreprises privatisées par des investisseurs non communautaires) - **Art. 25 bis** *(amélioration des techniques de privatisation)* (p. 1630) : son amendement n° 290 : passage de 10 à 20 % du niveau de participation de l'Etat au capital d'une société en deçà duquel les cessions de titres peuvent être réalisées sans que soit appliqué le dispositif de la loi de privatisation ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 212 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 248 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 27** *(inscription de la Société française de production et de création audiovisuelles sur la liste des entreprises figurant à l'annexe de la loi de privatisation)* (p. 1633, 1634) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 95 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 249 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 28** *(dispositions relatives au statut de la Société française de production et de création audiovisuelles)* (p. 1638) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 96 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 250 de M. Jean-Pierre Masseret. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude

Beaudeau n° 215 (insuffisance de la durée d'application de la convention collective des métiers de l'audiovisuel) et n° 218 (indemnité de licenciement ou de départ à la retraite des salariés de la SFP) ainsi qu'aux amendements identiques n° 216 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 251 de Mme Danièle Pourtaud (durée d'application de la convention collective portée à trois ans). S'oppose également aux amendements n° 217 de Mme Marie-Claude Beaudeau (préretraite et reclassement au sein du secteur public de l'audiovisuel des salariés de la SFP) et n° 252 de Mme Danièle Pourtaud sur un objet analogue. Accepte l'amendement n° 137 de M. Lucien Lanier (modalités du reclassement des personnels de la SFP) - **Art. 29** *(disposition relative aux crédits d'équipement des petites et moyennes entreprises, CEPME)* (p. 1640) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 97 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 29** : demande le retrait de l'amendement de M. Christian Poncelet, déposé au nom de la commission des finances, n° 281 (autorisation pour la Caisse des dépôts et consignations de devenir associé d'une société par actions simplifiées) - **Art. 30** *(dispositions relatives à la taxe sur les titulaires d'ouvrages de prise d'eau, rejet d'eau ou autres ouvrages hydrauliques)* (p. 1641) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 283 de la commission (plafonnement de cette taxe pour les microcentrales hydroélectriques à 3 % du chiffre d'affaires) et lève le gage - **Avant l'art. 31** : accepte l'amendement n° 114 de M. Claude Belot (affectation des péages perçus sur les ponts de l'île de Ré et de l'estuaire de la Charente à la couverture de leurs charges d'entretien et d'exploitation jusqu'en 2012) - **Art. 32** *(dispositions relatives à la Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers)* (p. 1642) : demande le retrait des amendements de M. Josselin de Rohan n° 131 (mobilisation des fonds de cette caisse pour alléger la contribution au financement de plans sociaux à la charge des entreprises de manutention) et n° 132 (précision sur le montant des fonds à redistribuer). Procédure réglementaire. S'oppose à l'amendement n° 219 de Mme Marie-Claude Beaudeau (consultation du conseil d'administration) - **Après l'art. 33** (p. 1643) : accepte l'amendement n° 44 de la commission (proposition aux SARL de famille exerçant une activité agricole, d'une option relative à l'impôt sur le revenu) - **Avant l'art. 34** (p. 1644) : accepte les amendements identiques n° 284 de la commission et n° 166 de M. Marcel Deneux (actualisation des modalités de détermination du prix du lait) - **Art. 35** *(dispositions relatives au Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc)* (p. 1646) : s'oppose à l'amendement n° 220 de Mme Marie-Claude Beaudeau (préservation de l'identité des crus de Fitou, Corbières et Minervois). Préservation de ces crus - **Après l'art. 35** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 71 de M. Gérard César (conditions d'expérience professionnelle et d'honorabilité requises pour la profession de courtiers en vins dits "courtiers de campagne") - **Art. 35 bis** *(étalement dans le temps de l'imposition des sommes reçues à titre d'avance sur des fermages)* (p. 1647) : accepte l'amendement n° 285 de la commission (installation des jeunes agriculteurs) - **Après l'art. 35 bis** : accepte l'amendement n° 45 de la commission (exonération des taxes spéciales d'équipement au profit des jeunes agriculteurs) - **Art. 36** *(dispositions relatives au plafond de la taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'Etablissement public d'aménagement en Guyane)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 46 de la commission - **Après l'art. 29 (suite)** (p. 1648, 1649) : sur les amendements de M. Christian Poncelet déposés au nom de la commission, demande le retrait du n° 281 (autorisation pour la Caisse des dépôts et consignations de devenir associé d'une société par actions simplifiées), précédemment réservé, et accepte le n° 282 (précision en matière de contrat financier sur les conditions d'application de la loi relative à l'emploi de la langue française) - **Art. 37** *(dispositions relatives aux petites parcelles incluses dans un périmètre d'aménagement foncier)* (p. 1650) : accepte l'amendement n° 286 de la commission (surface maximale de ces parcelles portée à 1,5 hectare) - **Après l'art. 37** : demande le retrait de l'amendement n° 110 de M. François Lesein (autorisation de garder ouvertes sous certaines conditions les buvettes dans les stades). Disposition adoptée par les députés dans un texte sur la santé - **Art. 38** *(modifications destinées à faciliter la gestion des collectivités locales)* (p. 1652) : demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Daniel Hoeffel (complément à l'article L. 4311-3 du code général des collectivités territoriales relatif aux comptables des régions) - **Après l'art. 38** (p. 1653) : accepte l'amendement n° 146 de M. Paul Girod (autorisation de recouvrement par les comptables publics, des créances autres que les impôts) - **Avant l'art. 39** : accepte l'amendement n° 169 de M. Jean-Paul Delevoye (validation des titres de perception afférents aux droits de voirie émis par les communes) - **Après l'art. 40** (p. 1654) : demande le retrait de l'amendement n° 253 de M. Rodolphe Désiré (affectation de 5 % du produit de la taxe spéciale de consommation au financement d'opérations de traitement des déchets dans les départements d'outre-mer) - **Après l'art. 37 (suite)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 133 de M. Gérard César, précédemment réservé - **Art. 40 bis** *(écrêtement au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle des bases excédentaires des districts)* (p. 1657, 1658) : accepte l'amendement n° 266 de suppression de M. Louis Souvet. Evaluation des conséquences de cette mesure. Districts concernés. Discussion d'un projet de loi relatif à l'intercommunalité à l'automne. Comité des finances locales. Nécessité d'une période de réflexion et de concertation - **Après l'art. 40 bis** (p.1660, 1662) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Paul Girod (régime unique pour la répartition des ressources provenant de l'écrêtement des groupements à fiscalité propre sur le territoire desquels est situé un établissement exceptionnel). Projet de loi sur l'intercommunalité. Dépôt prochain d'un rapport de M. Perben sur ces situations spécifiques. Réunion de la commission mixte paritaire. Demande la continuation du débat. Accepte l'amendement n° 145 de M. Raymond Soucaret (extension du bénéfice des dispositions sur l'intercommunalité en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement aux communes de moins de 3 000 habitants). (p. 1664, 1665) : demande le retrait des amendements de M. Charles Revet n° 267 (budgets des services d'assainissement et de distribution d'eau potable) et n° 268 (amortissement des subventions d'équipements aux communes). (p. 1666) : sur les amendements de M. Charles Revet, demande le retrait du n° 255 (introduction d'une nouvelle pondération, le taux d'harmonisation de la taxe professionnelle, dans le calcul des dotations perçues par les établissements publics de coopération intercommunale) et s'oppose au n° 254 (indexation du pacte de stabilité financière). S'oppose à l'amendement n° 98 de Mme Marie-Claude Beaudeau (remise au Parlement d'un rapport sur l'évolution de la taxe professionnelle) - **Art. 41** *(contribution à la charge des établissements de vente en gros de spécialités pharmaceutiques)* (p. 1669) : s'oppose à l'amendement n° 221 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation du prélèvement sur les profits réalisés par l'industrie pharmaceutique). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 48 de la commission (adaptation du barème de cette contribution). (p. 1670) : accepte les amendements de la commission n° 49 (insertion de la clause suspensive du plafonnement des remises consenties aux pharmaciens par leurs fournisseurs, dans le code de la sécurité sociale) et n° 50 de conséquence et s'oppose à l'amendement n° 222 de Mme Marie-Claude Beaudeau (doublement de la pénalisation prévue à l'article L. 137-11 du code de la sécurité sociale) - **Art. 42** *(répartition du produit de la contribution sociale de solidarité des sociétés)* (p. 1672) : accepte les amendements de la commission n° 51 (rédaction de l'article L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale), n° 52 rédactionnel, n° 53 (principe du remboursement à l'ORGANIC des frais occasionnés par le recouvrement et la gestion de la contribution sociale de solidarité) et n° 54 (rapport complémentaire sur le recouvrement des cotisations sociales) - **Après l'art. 42** (p. 1673) : son amendement n° 59 : introduction dans ce texte d'une mesure figurant dans le projet de loi relatif à l'apprentissage ; adopté. Accepte l'amendement n° 70 de M. Jacques de Menou (rapport sur les conditions d'application de la contribution sociale de solidarité des

sociétés aux activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles). (p. 1674) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 99 (augmentation de la contribution sur les revenus des valeurs mobilières), n° 100 (augmentation du taux de la contribution sociale généralisée sur le revenu des placements financiers) et n° 101 (taxation des revenus financiers des entreprises) - **Art. 45** *(redevances de mise à disposition de fréquences radioélectriques et de gestion)* (p. 1675) : demande le retrait des amendements de suppression n° 55 de la commission et n° 4 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 46** (p. 1676, 1677) : accepte l'amendement n° 63 de M. Claude Huriet (exonération de la TVA aux suppléments de mise à disposition d'une chambre individuelle dans les établissements de santé privés) et lève le gage. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 102 (réduction du taux de TVA applicable à tous les produits alimentaires à l'exception du caviar), n° 104 (réduction du taux de TVA applicable aux prestations de service funéraire), n° 105 (réduction du taux de TVA applicable aux prestations de collectes et de traitement des déchets) et n° 106 (réduction du taux de TVA applicable aux travaux de construction ou de rénovation d'établissements à but non lucratif destinés à l'accueil des personnes âgées) - **Art. 49** *(modifications du code des assurances)* (p. 1679) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 223 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 256 de M. Jean-Pierre Masseret. Demande le retrait de l'amendement n° 113 de M. Denis Badré (sursis à l'abrogation des dernières dérogations à l'obligation d'assurance pour les véhicules terrestres à moteur). Obligation d'assurance automobile. Service assurances de la RATP - **Après l'art. 49** (p. 1680) : son amendement n° 60 : responsabilité du conservateur à la suite de la destruction des locaux de la recette-conservation des hypothèques de Bastia ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 287 de la commission. (p. 1681, 1682) : sur les amendements de M. Jean-Pierre Masseret, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 257 (rapport précisant les conditions techniques de l'établissement des provisions par l'organisme assureur au titre de la loi de 1989) et demande le retrait du n° 260 (cotisations de retraite). Sur les amendements de M. Alain Richard, demande le retrait du n° 258 (information des assurés couverts par une assurance maladie complémentaire sur le coût final de cette couverture) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 259 (neutralité quant au coût et à l'étendue de la couverture en matière de protection sociale complémentaire en cas de changement d'assureur par l'entreprise) - **Art. 49 bis** *(disposition relative au tableau d'amortissement des offres de prêts immobiliers)* (p. 1685) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 224 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 261 de M. Alain Richard - **Art. 49 ter** *(création d'une commission de la transparence de l'assurance catastrophe naturelle)* (p. 1686) : accepte l'amendement n° 56 de la commission (remise au Parlement d'un rapport sur la gestion du régime d'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles) - **Après l'art. 49 ter** (p. 1687) : demande le retrait des amendements de M. Philippe de Gaulle n° 134 (défiscalisation des cotisations afférentes au régime complémentaire d'assurance en cas de dépendance médicale) et n° 135 de repli. Etude prochaine de ces dispositions - **Après l'art. 52** (p. 1694) : accepte les amendements de la commission n° 288 (autorisation de transmettre aux chambres de commerce et d'industrie les informations nominatives des fichiers de la taxe professionnelle pour la détermination du nombre de sièges par catégorie professionnelle) et n° 289 (précision établissant la notion d'activité non commerciale) - **Art. 55** *(aménagement du monopole de Gaz de France)* (p. 1697) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 107 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 264 de M. Jean Besson - **Après l'art. 55** (p. 1698) : s'oppose à l'amendement n° 108 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction du taux de TVA pesant sur les abonnements EDF-GDF) - **Art. 57** *(allégements de cotisations sociales dans les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure)* (p. 1699) : mise en application rapide de ce dispositif. (p. 1700) : s'oppose à l'amendement n° 226 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'allégement des cotisations sociales) - **Après l'art. 57** : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Bernard Plasait (délai de préavis réduit pour les étudiants locataires) - **Seconde délibération** (p. 1701) : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération des articles 5 et 23 - **Art. 5** *(modernisation du régime des fonds communs de placement à risques)* (p. 1702) : son amendement n° A-1 : rétablissement de la rédaction initiale de l'article ; adopté - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* ; son amendement n° A-2 : rétablissement de cet article ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 1703) ; remerciements. Promulgation rapide de ce texte.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières** - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)] - Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2325) : excellent travail du Parlement. Intégration de certaines dispositions de la loi bancaire et anticipation sur la codification à venir. Consensus. Devenir et statut des maisons de titres. (p. 2326) : création de l'Association française des entreprises d'investissement, AFEI, et nature de l'adhésion à celle-ci. Remerciements - **Art. 1er** *(définition et classification des instruments financiers)* (p. 2330) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de la commission (définition des instruments financiers) - **Art. 1er bis** *(définition des valeurs mobilières - supprimé par l'Assemblée nationale)* : demande le retrait de l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture dans une nouvelle rédaction) - **Art. 10 nonies (par priorité)** *(organisation de la profession de prestataires de services d'investissement)* (p. 2333) : refus d'une institutionnalisation par la loi de l'Association française des entreprises d'investissement et d'une adhésion obligatoire à cette association. Donne d'ores et déjà son accord à la commission sur les amendements qui constituent une représentation effective des entreprises d'investissement au sein des différentes instances de régulation du marché. Demande le retrait de l'amendement n° 8 de la commission (obligation pour toute entreprise d'investissement d'adhérer à l'Association française des entreprises d'investissement qui est un organisme professionnel) - **Art. 9 A** *(modification du nom et de la composition des autorités chargées de l'agrément, de la réglementation et du contrôle des prestataires de services d'investissement)* : accepte les amendements de la commission n° 3 (présence également du président de la Commission des opérations de bourse, du président du Conseil des marchés financiers et d'un représentant de l'Association française des entreprises d'investissement, lorsque le Comité de la réglementation bancaire examine des prescriptions d'ordre général touchant à l'activité des prestataires de services d'investissement) et n° 4 (présence d'un représentant des entreprises d'investissement au sein du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement) - **Après l'art. 10 sexies (par priorité)** (p. 2336) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (maintien du monopole des sociétés de gestion de portefeuille pour les placements et biens divers autre que les instruments financiers). Nécessité de réaliser une étude préalable d'impact et de faisabilité - **Art. 9 quinquies** *(agrément des entreprises d'investissement et des établissements de crédit exerçant des activités de services en investissement)* (p. 2337) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission (suppression des dispositions permettant aux sociétés de gestion de portefeuille de gérer pour le compte de tiers des placements autres que des instruments financiers) - **Art. 10 bis** *(conditions de retrait de l'agrément pour les prestataires de services d'investissement agréés par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement)* (p. 2338) : ambiguité de la rédaction de la loi bancaire. Distinction entre une procédure administrative "de retrait d'agrément" et une procédure disciplinaire de "radiation". Contribution décisive du rapporteur de la commission saisie pour avis. Son amendement n° 26 : dispositions relatives au retrait de l'agrément des entreprises d'investissement ; adopté - **Art. 10 ter** *(conditions de retrait de l'agrément pour les*

sociétés de gestion de portefeuille agréées par la Commission des opérations de bourse) (p. 2340) : son amendement n° 27 : dispositions relatives au retrait de l'agrément des sociétés de gestion de portefeuille ; adopté - **Art. 10 quater** *(dissociation du statut des maisons de titres de la catégorie des établissements de crédit - supprimé par l'Assemblée nationale)* : accepte l'amendement n° 6 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture dans une nouvelle rédaction comprenant un délai dans lequel les maisons de titres devront choisir entre le statut d'établissement de crédit ou celui d'entreprise d'investissement), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 49 - **Art. 52 (par priorité)** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 2342) : demande le retrait de l'amendement n° 21 de la commission (définition des compétences de la Commission des opérations de bourse). (p. 2343) : accepte l'amendement n° 34 de la commission saisie pour avis (publication du règlement de la COB au Journal officiel). (p. 2345) : accepte l'amendement n° 35 de la commission saisie pour avis (délit d'initié et introduction des titres figurant ou ayant figuré au marché hors cote) et demande le retrait du sous-amendement n° 52 de la commission (extension aux titres ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne), le modifiant - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 2347, 2348) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction), qu'il accepte, son sous-amendement n° 50 : 1°) suppression du représentant de la Commission des opérations de bourse, et 2°) mandat renouvelable une fois ; adopté. Sur cet amendement n° 9 de la commission précité, s'oppose au sous-amendement n° 29 de M. Paul Loridant (représentation des salariés au sein de ce conseil), aux sous-amendements de M. Pierre Sergent n° 37 (représentation des personnels au sein de ce conseil) et n° 38 de repli, et demande le retrait du sous-amendement n° 36 de Mme Anne Heinis (représentation des entreprises industrielles, commerciales et de services au sein de ce conseil, en tant qu'émetteurs). Intérêt d'une représentation des émetteurs.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) (p. 2715, 2721) : rôle du Parlement dans l'établissement du budget. Nécessité d'un débat préliminaire. Rôle du Sénat. Situation des comptes de l'Etat. Adhésion au diagnostic et à l'objectif du gouvernement. Assainissement des finances publiques. Vote du budget par titre et par ministère. Délibérations sur les grandes enveloppes de dépenses. Distinction entre six catégories de dépenses classées par ordre croissant de flexibilité. Priorité accordée à l'emploi et à la cohésion sociale. Modernisation de la fiscalité. Conséquences de la politique socialiste. Baisse des prélèvements obligatoires. Emprunt pour financer le déficit de fonctionnement. Réduction de l'investissement. Charge de la dette et dépenses de personnel. Fonction publique. Annulation du projet de construction de l'immeuble de Bercy III à Noisy-le-Grand. Finances des collectivités territoriales. Nouvelles mesures prises en faveur des prêts à la consommation, des dotations et du logement. Problème des transmissions d'entreprise. Allégements fiscaux prévus pour les zones franches. Réduction du taux de l'impôt sur les sociétés et sur les bénéfices réinvestis par les petites et moyennes entreprises. (p. 2774, 2783) : réponse aux différents intervenants. Evolution des dépenses publiques. Effectifs de la fonction publique. Programmation pluriannuelle. Emploi. Déconcentration. Marchés financiers. Collectivités territoriales. Réforme des prélèvements obligatoires. Aides au logement. Inflation législative. Transferts de charges. Budget de la culture. Dépenses improductives. Education nationale. Aides au logement. Secteur public de l'audiovisuel. France Télécom. Endettement. Protection sociale. Croissance économique de la France. Lutte contre la fraude fiscale. Privatisations. Impôts locaux. Loi quinquennale pour l'emploi et l'indemnisation du chômage. Pacte de stabilité. Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CNRACL. Situation de l'Allemagne. Situation du dollar. Taux d'intérêt. Passage à la monnaie unique. Investissements. Lutte contre la fraude au budget communautaire. Evolution des mentalités. Corporatismes. Gestion patrimoniale de l'Etat. Réforme de l'Etat. Mandats de préparation des budgets.

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière [n° 0499 (95-96)]** - (17 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4865) : texte technique et politique attendu par les professionnels. Inscription de la réforme de la réglementation comptable dans la modernisation de la place financière de Paris et son adaptation à la globalisation de l'économie mondiale. Amélioration de la transparence et de la stabilité des règles comptables. Elaboration plus cohérente du droit comptable par unification du processus de normalisation. Création d'un Comité de la réglementation comptable. (p. 4866) : objectif d'accompagner et d'encadrer l'utilisation des règles internationales pour la présentation des comptes consolidés. Création du comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité. Articulation entre le Conseil national de la comptabilité et le Comité de la réglementation comptable. Adaptation du régime de la publicité foncière. Modernisation du service de la publicité foncière pour assurer de meilleurs délais de traitement et de délivrance des documents hypothéqués. (p. 4867) : informatisation des bureaux des hypothèques. Simplification des procédures. Protection accrue des droits des usagers. Procédure de recours offerte aux usagers contre une décision prise par un conservateur de refuser le dépôt d'un document à publier. (p. 4871) : remerciements aux rapporteurs. Dimension politique de ce texte. Composition du Conseil national de la comptabilité. Rapprochement des métiers du chiffre et du droit - **Art. 1er** *(obligation de respecter les prescriptions comptables générales et sectorielles)* (p. 4872) : accepte les amendements identiques rédactionnels n° 6 de la commission et n° 1 de la commission saisie pour avis - **Art. 2** *(institution d'un Comité de la réglementation comptable)* : accepte les amendements identiques de coordination n° 7 de la commission et n° 2 de la commission saisie pour avis - **Art. 3** *(avis du Conseil national de la comptabilité)* (p. 4873) : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (définition de la mission du Comité de la réglementation comptable et du Conseil national de la comptabilité et articulation entre ces deux organismes). Rôle du comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité - **Art. 6** *(dérogation à l'application des règles françaises en matière de comptes consolidés)* (p. 4875, 4876) : sur l'amendement n° 9 de la commission qu'il accepte (critère de la négociation des titres de ces sociétés sur un marché financier étranger et référence à un corps de règles internationalement reconnues), son sous-amendement n° 13 : fixation par le Comité de la réglementation comptable du cadre comptable s'imposant aux sociétés bénéficiant de la dérogation et référence à des règles internationalement reconnues ; adopté. Rôle du comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité et de la Commission des opérations de bourse - **Art. 7** *(dispositions de coordination relatives aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement)* (p. 4878) : accepte les amendements identiques n° 10 de la commission et n° 4 de la commission saisie pour avis (suppression d'une référence redondante). Soumission de toutes les entreprises y compris les banques, les établissements financiers et les compagnies d'assurance à la même réglementation comptable - **Art. 8** *(règles comptables spécifiques applicables aux entreprises d'assurance)* : accepte les amendements identiques n° 11 de la commission et n° 5 de la commission saisie pour avis (suppression de l'adjectif redondant "homologué" pour qualifier les règlements) - **Art. 18** *(introduction d'une partie normalisée dans les documents soumis à publicité foncière des ventes immobilières)* (p. 4880) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (distinction entre la non-production de la partie normalisée du document présenté pour l'enregistrement d'une vente immobilière non judiciaire sanctionnée par le refus de dépôt et la production d'une partie normalisée comprenant des mentions superflues sanctionnée par un rejet de la formalité si l'intéressé n'a pas régularisé entre temps) - **Sur l'ensemble** (p. 4880) : remerciements. Texte technique de portée politique et économique. Mondialisation de l'économie.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5794) : assainissement des finances publiques. Maîtrise de la dépense publique. Modification des parités. Passage à la monnaie unique. Faiblesse des taux d'intérêt. (p. 5795) : meilleure compétitivité grâce à une réforme structurelle et économique. Nécessaire réforme de l'Etat. Réforme dans les établissements publics. Mesures en faveur des petites et moyennes entreprises. Réforme de l'impôt sur le revenu. Institution de fonds d'épargne retraite. (p. 5796) : réduction du déficit de l'Etat. Mesures de soutien à l'activité. Allégement de l'impôt sur le revenu. Crédits de rémunérations et de pensions. Coût budgétaire de l'application de la loi Robien du 11 juin 1996. (p. 5797) : recettes de privatisations. Situation difficile des entreprises du secteur public. Emploi dans la fonction publique. Pacte de stabilité budgétaire. Progression des crédits transférés aux collectivités locales. (p. 5798) : proposition d'une révision des valeurs cadastrales. Allégement de la charge de la dette des collectivités territoriales. Déficit de fonctionnement. Solidité des engagements pris.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7143, 7144) : sur les amendements de M. Paul Girod, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° II-94 (révision des mécanismes d'écrêtement en vigueur afin d'assurer la pérennité et le volume des recettes des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) et n° II-95 de repli. Projet de loi sur l'intercommunalité. Intercommunalité et solidarité financière. (p. 7146) : demande le retrait des amendements identiques n° II-93 de M. Jean-Marie Girault et n° II-183 de M. Jacques Bialski (attribution d'une dotation globale de fonctionnement au moins égale à celle perçue l'année précédente pour les districts et les communautés urbaines qui opteraient pour le régime de la taxe professionnelle à taux unique) ainsi que des amendements identiques de repli des mêmes auteurs n° II-92 et n° II-184. Amendements déjà satisfaits par un article du code général des collectivités territoriales. Projet de loi sur l'intercommunalité.

Vote sur l'ensemble :

- Sur l'ensemble (p. 7180) : ouverture dès le mois de mai d'un débat d'orientation budgétaire. Contribution du Sénat au débat notamment sur la taxe professionnelle et la simplification de la réglementation avec un grand souci d'économie. Budget conciliant la réduction de la dépense publique et des déficits publics ainsi que l'allégement du poids de l'impôt. Redressement de la France et de l'emploi. Mobilisation des Français. Confirme les hypothèses de croissance pour 1997.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7288) : sujet de préoccupation des Français. Absence de remise en cause du système de retraite par répartition. Réorientation de cette épargne vers les entreprises et l'économie productive. (p.7289) : sécurité de l'épargne des salariés. Projet de loi sur la gestion d'actifs pour le compte de tiers. Inscription de cette épargne retraite dans un cadre collectif. Caractère facultatif de l'ouverture du plan d'épargne retraite dans chaque entreprise et de l'adhésion du salarié au dispositif. Problème de la généralisation de cette épargne retraite complémentaire. Sortie en rente. Caractère exceptionnel de la sortie en capital. Régime d'exonération fiscale des versements. (p. 7290) : importance de l'épargne retraite comme instrument de consolidation des régimes de retraite par répartition. (p. 7292) : annonce qu'il doit se rendre à Dublin pour un conseil économique et financier et pour la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement. En conséquence, c'est M. Alain Lamassoure qui conduira la discussion au nom du Gouvernement -

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 1er** *(prélèvement sur les réserves de l'office des migrations internationales)* (p. 7545) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 21 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 25 de Mme Marie-Claude Beaudeau, ainsi qu'à l'amendement n° 26 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la majoration de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Après l'art. 1er** (p. 7546) : s'oppose à l'amendement n° 27 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 2** *(prélèvement sur l'excédent de la taxe dite "sur les grandes surfaces")* (p. 7548) : s'oppose aux amendements de suppression n° 22 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 28 de Mme Marie-Claude Beaudeau, ainsi qu'à l'amendement n° 29 de Mme Marie-Claude Beaudeau (accroissement des obligations fiscales des entreprises) - **Art. 3** *(affectation du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle au budget général de l'Etat en 1996)* (p. 7548) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 23 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 4** *(modification des conditions d'affectation des recettes de cessions de participations publiques)* (p. 7549, 7550) : privatisation des entreprises relevant du secteur concurrentiel. Privatisation des deux sociétés du groupe Thomson. Crédit Lyonnais. (p. 7551) : s'oppose à l'amendement n° 30 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions de la loi de privatisation de juillet 1993).

ARZEL (Alphonse), *sénateur (Finistère) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement ;

n° 9 (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2456) - Ministère : Education - *Interventionnisme de la firme Amoco en direction de la jeunesse* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2456) - **Environnement**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1799) : répercussions attendues de l'action de la Fondation sur l'emploi, le développement du tourisme et la revitalisation du monde rural. Incertitudes relatives au financement de la Fondation. Renforcement nécessaire de la protection de notre patrimoine naturel.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3577, 3578) : expansion du commerce maritime international et recul de notre marine marchande. Surcoût de la main-d'oeuvre. Manque de capitaux. Mobilisation de l'épargne. Encouragement fiscal. Extension du dispositif à tous les "navires armés au commerce". Bénéfices attendus

pour l'ensemble des zones littorales. Vocation maritime de la France. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)] - (5 novembre 1996) - Discussion générale (p. 5333, 5335) : déclin de cette activité. Causes de la crise. Plan d'orientation pluriannuel de la commission européenne. Satisfaction des professionnels devant ce projet de loi. Création d'un conseil supérieur d'orientation. Reconnaissance du caractère agricole des cultures marines. Statut légal et fiscal des entreprises. Protection sociale. Dispositions en faveur de l'installation des jeunes. Gestion de la bande côtière. Au nom du groupe de l'Union centriste, apporte son soutien à ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5425) : charte nationale pour l'installation des jeunes agriculteurs. Crédits du fonds pour l'installation et le développement des initiatives locales, FIDIL. Préretraite agricole. Mise aux normes des bâtiments d'élevage.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6737) : soutient M. Albert Vecten, rapporteur du budget de l'enseignement agricole.

AUBERT (François d'), *secrétaire d'Etat à la recherche.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **21** de M. Robert Calmejane : **Contrat emploi solidarité (CES)** *(Maintien des contrats emploi-solidarité dans les établissements scolaires)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 718).

n° **9** de M. Jean-Louis Lorrain : **Enseignement supérieur** *(Etats généraux de l'université)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2260).

n° **10** de M. Daniel Eckenspieller : **Rythmes scolaires** *(Aménagement des rythmes scolaires)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2261).

n° **4** de M. Jean-Claude Carle : **Orientation scolaire et professionnelle** *(Action en faveur d'une meilleure orientation des jeunes)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5459).

Questions orales sans débat :

n° **253** de M. Gérard Larcher : **Enseignement** *(Mise en place d'une section post-BTS à la Bergerie nationale de Rambouillet (Yvelines))* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 772).

n° **255** de M. Nicolas About : **Enseignement** *(Statut des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM))* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 402).

n° **262** de Mme Hélène Luc : **Enseignement** *(Carte scolaire dans le département du Val-de-Marne)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 770).

n° **271** de M. Jean-Paul Delevoye : **Poste (La)** *(Compensation de la suppression de la franchise postale pour les établissements publics d'enseignement du premier degré)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 769).

n° **274** de Mme Nicole Borvo : **Etablissements scolaires** *(Difficultés de fonctionnement des établissements scolaires parisiens)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 773).

n° **277** de M. Marcel Charmant : **Enseignement** *(Carte scolaire dans le département de la Nièvre)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 774).

n° **312** de Mme Hélène Luc : **Enseignants** *(Emploi des maîtres auxiliaires)* (p. 1928).

n° **320** de M. Jean-Patrick Courtois : **Routes** *(Réalisation et financement de la route Centre Europe-Atlantique)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1930).

n° **330** de M. Jean Clouet : **Grandes écoles** *(Occupation irrégulière des locaux de l'école du bâtiment et des travaux publics)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1929).

n° **453** de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Enseignants** *(Situation scolaire du département de la Seine-Saint-Denis)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5102).

n° **459** de M. Jean-Jacques Robert : **Recherche** *(Avenir du centre de recherches du Bouchet (Essonne))* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5096).

n° **461** de M. André Vézinhet : **Examens, concours et diplômes** *(Situation des candidats admis sur les listes complémentaires aux concours d'enseignement du second degré)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5100).

n° **464** de M. René Rouquet : **Ecoles maternelles** *(Manque de place dans les écoles maternelles du Val-de-Marne)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5099).

n° **465** de M. Lucien Lanier : **Education (ministère de l')** *(Bonification indiciaire accordée à certains chefs d'établissements de l'éducation nationale)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5097).

n° **480** de Mme Nicole Borvo : **Enseignants** *(Situation des maîtres auxiliaires)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5495).

n° **481** de M. André Vallet : **Equipements collectifs** *(Gestion des équipements sportifs appartenant aux communes)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5493).

n° **483** de M. Philippe Madrelle : **Universités** *(Formation et débouchés professionnels des étudiants inscrits dans la filière sportive de l'université de Bordeaux-II)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5494).

n° **485** de M. Jean Clouet : **Directeurs d'école** *(Mobilité des directeurs d'école)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7445).

n° **520** de M. Christian Demuynck : **Universités** *(Amélioration des conditions d'inscription dans les universités)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 5).

n° **521** de M. Ivan Renar : **Presse** *(Situation de la presse écrite)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 9).

n° **523** de M. Ivan Renar : **Universités** *(Avenir des centres régionaux des oeuvres universitaires et sociales)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 8).

n° **530** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Médecine scolaire** *(Insuffisance des moyens de la médecine scolaire)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 6).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) (p. 6561) : Comité interministériel de la recherche scientifique et technique. Maintien de la France dans le peloton de tête de la recherche internationale. Politique scientifique claire. Gestion saine et budget sincère. (p. 6562) : décalage entre les crédits de paiement et les autorisations de programme. Organismes maîtrisant des équipements internationaux : Centre européen de recherches nucléaires, CERN, et financement du Large Hadron Collider, LHC. Laboratoires. Equipes de recherche et gestion des ressources humaines. Mobilité avec l'université et l'entreprise. (p. 6563) : industries électroniques et technologies de l'information. CNRS. Fonds communs de placement-innovation et crédits impôt-recherche. Essaimage. (p. 6564) : recherche industrielle. Pôle mondial de la chimie et de la pharmacie de Hoechst-Marion-Roussel. Incinération-séparation des déchets nucléaires à vie longue. Projet de réacteur-incinérateur du prix Nobel Carlo Rubbia.

AUTAIN (François), *sénateur (Loire-Atlantique) SOC.*

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 3 octobre 1996).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **299** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 841) - Ministère : Travail - *Projet de construction du siège administratif de la caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 993) - **Sécurité sociale (organismes)**

n° **300** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 841) - Ministère : Industrie - *Implantation d'une centrale nucléaire au Carnet (Loire-Atlantique)* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 991) - **Nucléaire**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (10 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4708) : politique de la ville et du logement. Programmes locaux de l'habitat. Mixité sociale. Concept de zone franche urbaine. Emploi des jeunes. Renforcement des services publics. Education nationale. Désengagement de l'Etat aux dépens des collectivités locales. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5531, 5532) : première discussion d'un projet de loi de financement de la sécurité sociale. Contexte social, économique et politique. Analyse des causes de l'échec du "plan Juppé". (p. 5533) : manque de concertation. Conditions de la préparation de la Conférence nationale de la santé. Objectifs de recettes et de dépenses. Problème de la branche famille et de l'assurance vieillesse. Irréalisme du déficit annoncé et manque d'effectivité de la réforme. (p. 5534) : politique de restructuration hospitalière. Importance de la négociation conventionnelle en matière de médecine ambulatoire. Application insuffisante de la réforme. Rappel des initiatives socialistes. Contradiction entre la recherche désordonnée de recettes nouvelles et une véritable politique de santé publique. (p. 5535) : volonté comptable de maîtriser la dérive financière des systèmes de protection sociale sans ambition réformatrice. Crainte d'une privatisation du système de sécurité sociale. Proposition de loi sur l'épargne retraite et évolution de l'assurance vieillesse. Assurance maladie : filières de soins, carnet de santé et informatisation. Nécessité d'engager un véritable processus de maîtrise des dépenses. Intérêt d'une vraie régionalisation. Politique familiale. Le groupe socialiste votera contre le projet de loi de financement de la sécurité sociale.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5590) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 39 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Rapport sans valeur légale. (p. 5591) : intervient sur l'amendement n° 2 de la commission (création de 2 000 places de services de soins infirmiers à domicile n'ayant pas bénéficié des financements correspondants). Financement prévu par un amendement venant en discussion lors de l'examen de l'article 7. (p. 5592) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (poursuite de la politique de maîtrise des dépenses de santé sans diminution du niveau moyen de remboursement). Exemple du ticket modérateur. Souhaite une progression de la couverture sociale. (p. 5594, 5595) : se déclare favorable à l'amendement n° 98 de la commission (principe d'une provision destinée à financer les mesures de santé publique). Prévision des dépenses avant les financements - **Après l'art. 1er quater** (p. 5599) : se déclare opposé à l'amendement n° 26 de la commission saisie pour avis (présentation l'an prochain au Parlement d'un rapport global sur le bilan des contrôles médicaux effectués dans le secteur de l'hospitalisation, la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels, les expérimentations de nouveaux modes de coordination des soins, "filières et réseaux de soins" et le bilan des contrôles d'attribution des prestations familiales) - **Avant l'art. 4** (p. 5605) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (instauration du remboursement de l'amniocentèse pour

l'ensemble des femmes dites "à risque") - **Art. 13** *(taux de la CSG et modalités d'affectation de son produit)* (p. 5620, 5621) : regrette l'absence de calendrier des transferts d'une partie des cotisations sur la CSG. Le groupe socialiste votera néanmoins l'article 13 - **Après l'art. 23** (p. 5627) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 81 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (gratuité des soins médicaux fournis aux enfants de moins de six ans). Difficulté des familles les plus défavorisées à accéder aux soins.

- Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - **Après l'art. 7 (précédemment réservé le 13 novembre 1996, p. 5612)** (p. 5648) : se déclare favorable à l'amendement n° 100 de la commission (assujettissement à cotisations et à CSG du montant total des plus-values latentes au jour de la levée d'option de souscription ou d'achat d'actions). Pratique des "stocks-options". Financement d'une provision destinée, hors enveloppe, à promouvoir des mesures de santé publique sur les fonds de l'assurance maladie. Se demande s'il n'aurait pas été intéressant de maintenir certaines dispositions du précédent amendement relatif à la taxation des indemnités de licenciement - **Art. 25** *(versement annuel de la branche accidents du travail à la branche maladie du régime général)* (p. 5652) : intervient sur l'amendement n° 15 de la commission (plafonnement du montant du versement annuel à 1 milliard de francs). Préfèrerait attendre les conclusions de la commission chargée de déterminer le montant des actes des dépenses relevant de la branche accidents du travail - **Après l'art. 27** (p. 5656) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (assujettissement des établissements sociaux et médico-sociaux à un taux opposable d'encadrement des dépenses). Nécessité d'engager une discussion approfondie avec l'UNIOPSS, Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, et d'attendre que la réforme de la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales vienne en discussion - **Art. 30** *(financement de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales, CNRACL, par un prélèvement sur les réserves du fonds d'allocation temporaire d'invalidité, ATI)* (p. 5661) : interrogation sur le caractère exceptionnel de ce prélèvement qui ne règle les problèmes de trésorerie que pour l'exercice 1996. Difficultés financières induites par le taux élevé de recouvrement auquel est soumise la CNRACL au titre de la compensation. Nécessité d'un débat sur les mécanismes de compensation - **Après l'art. 30** (p. 5663) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de la commission (plafonnement des versements effectués par les régimes spéciaux d'assurance vieillesse des salariés au titre des surcompensations). Evolution du rapport entre les cotisations et les prestations - **Art. 33** *(modalités de calcul des ressources ouvrant droit à l'allocation de parent isolé)* (p. 5668) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 88 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5677) : approche exclusivement comptable de ce projet de loi de financement de la sécurité sociale. Vote par le groupe socialiste de l'extension de l'assiette de la CSG. Regrette la timidité du Gouvernement s'agissant des modalités et du rythme de substitution de la CSG aux cotisations. Caractère hétéroclite des mesures non reconductibles. Taxation des "stocks-options". Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0092 (96-97)]** - (28 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 6235, 6236) : caractère irréaliste du déficit prévisionnel de 30 milliards. Le groupe socialiste votera contre les conclusions de la CMP - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 6249) : débat comptable qui n'a pas permis d'évoquer la politique de santé publique pour la France. Insuffisance de la provision prévue pour faire face à des mesures de santé publique. Financement du déficit. Caractère irréaliste des prévisions.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6262, 6263) : insuffisance des moyens pour la réforme hospitalière. Désengagement de l'Etat en matière de formation des professions paramédicales. Lutte contre les grands fléaux. Affaires des "buvettes", liées aux clubs sportifs. Recherche sur le cancer. Sida. Dépistage de la trisomie 21. Sécurité sanitaire. Agence du médicament. Agence nationale d'évaluation. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7302) ; fait part des travaux réalisés au nom de la délégation du Sénat pour la planification par M. Bernard Barbier. Incidences macro-économiques du développement des régimes par capitalisation. Caractère précipité de la réforme proposée. Système portant atteinte à l'avenir et à la pérennité financière des régimes par répartition, favorisant les salariés les plus privilégiés et ne respectant pas les règles du dialogue social. (p. 7303) : aggravation de la fracture sociale. Annonce que les socialistes abrogeront ce texte s'ils gagnent les élections législatives de mars 1998. Le groupe socialiste votera contre cette proposition de loi.

- Suite de la discussion - (13 décembre 1996) - **Art. 26 (précédemment réservé p. 7383)** *(déductibilité des cotisations sociales)* (p. 7385, 7386) : parole sur l'article. Abondement patronal et perte de recettes pour la sécurité sociale. Compétition à l'intérieur de l'enveloppe prévue par le code de la sécurité sociale entre les compléments de retraite par répartition et les compléments de retraite par capitalisation. Le groupe socialiste ne votera pas cet article.

AUTHIÉ (Germain), *sénateur (Ariège) SOC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Juge suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre suppléant de la Commission d'accès aux documents administratifs.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Services généraux **[n° 0091 (96-97) tome 4]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **479** (*JO* Débats du 23 octobre 1996) (p. 4935) - Ministère : Agriculture - *Financement du Fonds national de développement des adductions d'eau* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5503) - **Eau et assainissement**

INTERVENTIONS

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5468, 5470) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Justice

- (9 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les services généraux (p. 5687, 5688) : stagnation des crédits alloués à la justice. Réduction des effectifs de son administration centrale. Mise à disposition de fonctionnaires prélevés sur les juridictions. Relative modicité des crédits alloués aux services judiciaires et augmentation simultanée des frais de justice et de l'aide juridique. Dispositions envisagées pour la maîtrise des frais de justice. Baisse des moyens de fonctionnement des juridictions du premier degré. Etalement de l'exécution de la loi de programme et réduction du nombre prévu de créations d'emplois. Fragilité et insuffisance des effets de la loi de programme. Stagnation de l'effort budgétaire en faveur de la justice. Avis favorable de la commission des lois à ce projet de budget. (p. 6998) : budget de renoncement pour l'administration pénitentiaire et la protection judiciaire de la jeunesse. Etalement du plan pluriannuel et exécution incomplète de cette troisième tranche. Diminution du budget de l'administration pénitentiaire. Conditions de détention et de travail dans les établissements pénitentiaires. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

- Proposition de loi relative au maintien des liens entre frères et soeurs [n° 0098 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7270, 7271) : droits de l'enfant. Initiative des élèves d'une classe de cours moyen deuxième année de Limeil-Brévannes dans le Val-de-Marne. Statut juridique de l'enfant. Exercice de l'autorité parentale. Préservation d'une communauté de vie. Mesures financières. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

B

BADINTER (Robert), *sénateur (Hauts-de-Seine) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [(n° 138 (95-96)] portant adaptation de la législation française aux dispositions de la résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies instituant un tribunal international en vue de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis en 1994 sur le territoire du Rwanda et, s'agissant des citoyens rwandais, sur le territoire d'Etats voisins **[n° 0297 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Droits de l'Homme.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - **Art. unique** *(création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation)* (p. 275) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 du Gouvernement (conditions de la création d'un Office parlementaire d'évaluation de la législation). Changement de la position de la commission des lois sur ce texte. Conséquences de la création de cet Office. Exemple de l'Office d'évaluation britannique : organisme indépendant du Parlement. Difficultés liées à l'existence de deux délégations pour le Sénat et l'Assemblée nationale. Nécessité de renforcer les commissions.

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion** - (1er février 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 348) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 52 : personne ayant aidé à l'entrée d'étrangers clandestins à des fins lucratives ; retiré ; et son amendement n° 53 : application au recel de terroristes des exemptions prévues par le code pénal ; retiré - **Art. 2** *(incrimination spécifique du délit d'association de terroristes)* (p. 351) : ses amendements, soutenus par Mme ben Guiga, n° 54 : suppression de l'article 421-2-1 du code pénal ; et n° 55 de coordination ; retirés - **Art. 6 bis** *(application de la loi française en cas d'acte terroriste commis à l'étranger)* (p. 357) : son amendement de suppression n° 57 ; devenu sans objet - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies)* (p. 370) : atteinte portée pour de simples raisons d'efficacité au principe constitutionnel de l'inviolabilité du domicile. Son amendement de suppression n° 58 ; rejeté et son amendement n° 59 : suppression des dispositions autorisant les perquisitions de nuit en matière de lutte contre le terrorisme ; rejeté. (p. 372) : sur l'amendement n° 10 de M. Paul Masson (conditions d'exercice des perquisitions de nuit), son sous-amendement n° 77 : rejeté. (p. 373) : son amendement n° 60 : tribunal compétent en matière d'autorisation de perquisitions de nuit ; retiré - **Art. 7 bis** *(visites, perquisitions et saisies en matière de trafic de stupéfiants)* (p. 375) : sur l'amendement n° 11 de la commission (intentionnalité des délits relatifs au trafic de stupéfiants), son sous-amendement n° 61 ; rejeté - **Art. 8** *(désignation de certaines personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 378) : ses amendements de suppression n° 62 ; rejeté et n° 63 de repli ; rejeté - **Art. 9** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 381) : son amendement de suppression n° 64 ; adopté - **Art. 10** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 383) : son amendement de suppression n° 65 ; adopté - **Art. 11** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* : son amendement de suppression n° 66 ; rejeté - **Art. 12** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 385) : son amendement de suppression n° 67, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; rejeté - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 386) : son amendement de suppression n° 70, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; adopté - **Art. 16** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 387) : son amendement de suppression n° 71, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; rejeté - **Art. 13** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public -précédemment réservé p. 387)* (p. 387) : son amendement de suppression n° 68 ; adopté - **Art. 14** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public - précédemment réservé p. 387)* (p. 388) : son amendement de suppression n° 69 ; adopté - **Art. 17** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public))* (p. 388) : son amendement de suppression n° 72 ; adopté (p. 388) - **Art. 18** *(délit d'outrage)* (p. 389) : son amendement de suppression soutenu par Mme Monique ben Guiga n° 73 ; rejeté - **Art. 20** *(officiers de police judiciaire)* (p. 390) : son amendement de suppression, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 74 ; rejeté (p. 391) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 392) : le groupe socialiste votera contre ce texte. Inflation législative. Inflation répressive. Dispositif trop exclusivement tourné vers certains types de terrorisme. Risque d'effets pervers de certaines dispositions visant à lutter contre le recel de terroriste.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6

février 1996) - **Discussion générale** (p. 447, 450) : choix de la révision constitutionnelle. Lois de financement. Equilibre financier prévisionnel. Rôle du Parlement. Objectifs de dépenses. Prévisions de recettes. Législation par ordonnances. Avant-projet de loi organique. Contrôle de constitutionnalité. Précipitation de la procédure de révision.

- **Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Art. 1er** *(institution des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 480) : son amendement **n° 8** : suppression de la possibilité pour la loi organique d'apporter des réserves ; rejeté - **Art. 3** *(procédure d'élaboration des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 486) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 11 : suppression des deuxième, troisième et quatrième alinéas de cet article ; rejeté.

- **Projet de loi portant adaptation de la législation française aux dispositions de la résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies instituant un tribunal international en vue de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis en 1994 sur le territoire du Rwanda, et s'agissant des citoyens rwandais, sur le territoire d'Etats voisins [n° 0138 (95-96)]** - (30 avril 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2301, 2304) : génocide. Exemple de la cour du tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. Génocide au Rwanda. Compétence du tribunal international pour le Rwanda. Coopération pénale internationale. Principe de la double incrimination. Caractère d'imprescribilité des crimes contre l'humanité. Dessaisissement des juridictions françaises. Application dans les territoires d'outre-mer et la collectivité territoriale de Mayotte. Accepte ce projet de loi assorti des modifications prévues par la commission - **Art. 1er** *(champ d'application du projet de loi)* (p. 2307) : ses amendements n° 1 : suppression de la double incrimination ; n° 2 de précision ; et n° 3 : suppression d'une référence inutile ; adoptés - **Art. 2** *(application au tribunal international pour le Rwanda des dispositions applicables au tribunal international pour l'ex-Yougoslavie)* : son amendement n° 4 : réparation d'une omission ; adopté - **Après l'art. 3** : son amendement n° 8 : suppression de la double incrimination ; adopté. (p. 2308) : accepte les amendements du Gouvernement n° 9 (possibilité pour les juridictions de se référer à la loi française) et n° 7 (fixation à deux mois du délai fixé pour que la chambre criminelle de la Cour de cassation délibère).

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)]** - (14 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2538, 2542) : protection judiciaire de la jeunesse. Données chiffrées. Impunité des mineurs. Priorité accordée aux mesures de rééducation et d'éducation du mineur en difficulté. Spécificité de la procédure pénale des mineurs. Notion de traitement éducatif du mineur délinquant. Individualisation des mesures. Prise en compte de la personnalité du mineur. Césure du procès verbal. Convocation du mineur par un officier de police judiciaire. Comparution à délai rapproché. Droit de faire appel. Education surveillée. Création d'unités éducatives d'encadrement renforcé, UEER.

- **Suite de la discussion** - (15 mai 1996) - **Art. 1er** *(convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2570) : son amendement n° 37 : suppression du deuxième paragraphe de ce texte relatif à la possibilité pour le Procureur de la République de notifier aux mineurs par l'intermédiaire d'un officier ou agent de police judiciaire une convocation à comparaître devant le juge des enfants ; rejeté. (p. 2575) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (délivrance par écrit de l'instruction donnée à l'officier de police judiciaire par le Procureur de la République) - **Après l'art. 2 ou après l'art. 4** (p. 2578) : son amendement n° 42 : nécessité pour le mineur de moins de seize ans lorsqu'il se trouve placé en détention provisoire d'être isolé la nuit ; rejeté. (p. 2580) : sur l'amendement n° 22 de la commission (assouplissement du recours à l'ajournement devant le tribunal pour enfants afin d'aboutir à une procédure proche de la césure pénale), son sous-amendement n° 44, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; retiré. Son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 38 : mise à disposition de cette procédure au tribunal pour enfants ; devenu sans objet - **Art. 4** *(comparution à délai rapproché)* - Art. 8-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 *(comparution à délai rapproché ab initio)* (p. 2586) : son amendement n° 39 : suppression du droit d'appel du parquet en cas de refus du juge des enfants de faire droit à une demande de comparution à délai rapproché ; rejeté. (p. 2587) : son amendement n° 40 : possibilité pour le mineur ou pour ses représentants légaux d'interjeter appel des ordonnances du juge des enfants qui refuse de requérir la comparution à délai rapproché ; rejeté - **Après l'art. 4 (suite)** : son amendement n° 43 : extension au mineur de moins de seize ans de la possibilité pour le tribunal des enfants et la Cour d'assise de prononcer la mise sous protection judiciaire après jugement pour une durée qui n'excède pas cinq ans ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2592, 2593) : développement de la délinquance juvénile. Césure du procès pénal. Protection judiciaire de la jeunesse. Ordonnance du 2 février 1945. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 2602) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 10 : suppression du troisième alinéa de cet article ; rejeté - **Après l'art. 1er** (p. 2604) : son amendement n° 11 : exemptions familiales relatives au délit d'aide au séjour irrégulier d'étrangers en France ; rejeté - **Art. 6 bis** *(application de la loi française en cas d'acte de terrorisme commis à l'étranger)* (p. 2607) : son amendement de suppression, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 12 ; rejeté - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies de nuit en matière de terrorisme)* (p. 2608) : son amendement n° 13 ; enquêtes sur les infractions flagrantes ; rejeté - **Art. 7 quater** *(déchéance de la nationalité française)* (p. 2611) : son amendement de suppression n° 14, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* : son amendement de suppression n° 15, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; adopté - **Art. 16** *(menaces)* (p. 2614) : son amendement de suppression n° 16, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; retiré - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2614) : son amendement de suppression n° 17, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté.

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation** - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2632).

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques** - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2632) : accord général sur la nécessité d'évaluer les politiques publiques et la législation. Rappel des initiatives des gouvernements de gauche et de toutes les instances d'évaluation existant déjà. Rappel des déclarations des ministres de l'économie et des finances, évoquant une réforme en profondeur du Commissariat général du Plan et la possibilité donnée au Parlement de le saisir à des fins d'évaluation. Absence d'évaluation préalable de l'opportunité de créer deux offices supplémentaires

d'évaluation parlementaire. Question sur l'indépendance et l'objectivité d'instances d'évaluation marquées par les majorités politiques au Sénat et à l'Assemblée nationale. En réponse à M. Philippe Marini, respect et attachement à l'institution parlementaire. Séparation nécessaire entre le débat parlementaire et les missions d'expertise.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 3061) : intervient sur les amendements n° 21 de Mme Nicole Borvo (organisation d'un système collégial de placement en détention provisoire, dissocié des fonctions de l'instruction), n° 28, sur le même objet, et n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (pouvoir du président du tribunal de grande instance en matière de prescription ou de prolongation de détention provisoire). Attachement au principe de collégialité en matière de placement en détention provisoire. Référé-liberté - **Après l'art. 5** (p. 3076) : intervient sur les amendements n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale - réparation du préjudice matériel et moral) et n° 40 du gouvernement (nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale : réparation du préjudice anormal).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Justice

- (9 décembre 1996) (p. 6993, 6995) : augmentation du poids financier des frais de justice et de l'aide juridique et judiciaire. Diminution simultanée des moyens des services judiciaires. Etalement et exécution insatisfaisante de la dernière loi de programmation relative à la justice. Diminution des crédits de fonctionnement des juridictions du premier degré. Retards pris dans la création de postes annoncés. Nécessaire montée en régime de l'Ecole nationale de la magistrature. Progression du budget de la justice depuis 1981. Rapport de la mission Jolibois-Fauchon : nécessité d'apporter des réponses autres que budgétaires à l'inflation judiciaire. Carte judiciaire et redéploiement des effectifs. Nécessaire développement de la conciliation au sein et en amont des institutions judiciaires. Similitude des difficultés traversées par la justice britannique. Nécessaire association des commissions des lois des deux assemblées à la réforme des procédures envisagées par le Garde des sceaux.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7224, 7226) : durée maximale de la détention provisoire. Décision de placement : attachement du groupe socialiste au principe de la collégialité et à l'audience publique - **Après l'art. 2** (p. 7242, 7244) : soutient l'amendement n° 18 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (prise de la décision de placement en audience publique et contradictoire dans le cabinet du juge) - **Art. 3** *(durée de la détention provisoire en matière correctionnelle)* (p. 7246) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 7** *(référé liberté)* (p. 7252, 7253) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction confiant la compétence de statuer au président du tribunal d'instance, la chambre d'accusation conservant sa compétence en appel) et sur cet amendement, sur le sous-amendement n° 30 déposé par M. Michel Dreyfus-Schmidt et dont il est co-auteur (possibilité de débat en audience publique). Convention européenne des droits de l'homme. Arrêt Pretto - **Après l'art. 8 nonies** (p. 7257, 7258) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 du Gouvernement (autorisation des perquisitions de nuit pour la recherche et la constatation des actes de terrorisme). Décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1996. Cite l'ancien code d'instruction criminelle.

BADRÉ (Denis), *sénateur (Hauts-de-Seine) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les conséquences économiques et budgétaires de l'élargissement de l'Union européenne aux pays associés d'Europe centrale et orientale (PAECO) **[n° 0228 (95-96)]** (15 février 1996) - **Union européenne.**

Proposition de résolution présentée en application de l'article 73 bis du Règlement sur la proposition de révision des perspectives financières présentée par la Commission au Parlement européen et au Conseil en application des paragraphes 11 et 12 de l'accord interinstitutionnel du 29 octobre 1993 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure budgétaire (E 628) **[n° 0395 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution [n° 395 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Denis Badré sur la proposition de révision des perspectives financières présentée par la commission au Parlement européen et au Conseil en application des paragraphes 11 et 12 de l'accord interinstitutionnel du 29 octobre 1993 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure législative (n° E-628) **[n° 0431 (95-96)]** (13 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires européennes et article 32 - Evaluation de la participation française au budget des Communautés européennes **[n° 0086 (96-97) tome 2, fascicule 2]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4062) - Ministère : Culture - *Aménagement du Parc de Saint-Cloud* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4062) - **Patrimoine (protection du)**

n° 6 (*JO* Débats du 25 mai 1996) (p. 2929) - Ministère : Affaires européennes - *Révision des perspectives financières de la Communauté* - **Union européenne**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat** - (21 février 1996) (p. 866, 868) : avantages de la monnaie unique. Unification des pays membres. Création d'un pôle monétaire. Avenir de l'Europe dans le monde. Assainissement des finances publiques. Importance de la relation franco-allemande pour la progression européenne. Le groupe de l'Union centriste est déterminé à accompagner le Gouvernement.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1233) : transposition de la directive concernant les services d'investissement. Place de Paris. Construction de l'Europe financière et monétaire. Opérations transfrontalières. Concurrence généralisée et unification des marchés. Recherche d'une unité des métiers du titre. Professionnalisme. Sécurité des marchés et protection des investisseurs. Renforcement du rôle et de l'efficacité de la Commission des opérations de bourse, COB. (p. 1234) : le groupe de l'Union centriste votera le texte proposé.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 41** *(contribution à la charge des établissements de vente en gros de spécialités pharmaceutiques)* (p. 1669) : soutient l'amendement n° 62 de M. Claude Huriet (adaptation du barème de cette contribution) - **Après l'art. 46** (p. 1676) : soutient l'amendement n° 63 de M. Claude Huriet (exonération de la TVA aux suppléments de mise à disposition d'une chambre individuelle dans les établissements de santé privé) - **Art. 49** *(modifications du code des assurances)* (p. 1679) : son amendement n° 113 : sursis à l'abrogation des dernières dérogations à l'obligation d'assurance pour les véhicules terrestres à moteur ; retiré - **Art. 51** *(dérogation aux mesures transitoires prévues à l'article 50 du projet de loi)* (p. 1693) : soutient l'amendement n° 64 de M. Claude Huriet (interdiction durant six mois de toute création de surface de vente supérieure à trois cents mètres carrés dans les zones de redynamisation urbaine). Sur l'amendement n° 1 de M. Patrice Gélard, auquel il se déclare favorable (dérogation pour les opérations d'équipement commercial envisagées dans un centre urbain doté d'une zone d'aménagement concerté dans les communes de plus de quarante mille habitants), son sous-amendement n° 292 : suppression de la notion de zone d'aménagement concerté ; retiré.

- **Résolution (n° 441, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement sur la proposition de révision des perspectives financières présentée par la Commission au Parlement européen et au Conseil, en application des paragraphes 11 et 12 de l'accord interinstitutionnel du 29 octobre 1993 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure budgétaire (n° E-628) [n° 0395 (95-96)]** - (26 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4270, 4272) : contrôle parlementaire de la politique budgétaire communautaire. Négociations sur de nouvelles perspectives financières. Possibilités de modification prévues par l'accord de 1993. Proposition de la Commission européenne. Accroissement des dépenses européennes. Principe d'additionnalité. Défaut de prévision. "Provisions" prévues dans le domaine agricole pour cause d'encéphalopathie spongiforme bovine. Transformation des marges réelles en économies nettes. Abondements de crédits. Réalisation des réseaux transeuropéens de transport. Redéploiements de dépenses obligatoires et non obligatoires. Idée d'un accroissement incessant du budget communautaire. Plaidoyer pour la construction européenne. Avant-projet de budget pour 1997. Demande au Gouvernement de s'opposer fermement aux propositions de révision de la Commission. (p. 4275) : application des principes de rigueur à l'Union européenne. Amélioration de l'efficacité des dépenses.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6077, 6080) : importance de ce débat. Montant du prélèvement. Prévision du passage d'un budget des Communautés à un véritable budget de l'Union. Amendement de l'avant-projet de budget. Exigence de rigueur budgétaire. Participation de l'Allemagne au budget des Communautés. Contributions des Etats assises sur la TVA ou calculées sur le produit national brut. Réflexion sur la nature des recettes du budget communautaire. Relativité de l'effort d'économies entrepris. Dépenses agricoles. Actions structurelles. Principe d'additionnalité. Politiques internes. Quatrième programme-cadre de recherche et de développement. Réseaux transeuropéens. Actions extérieures. Réduction des dotations d'aide alimentaire ou humanitaire. Monnaie unique. Invite le Sénat à adopter cet article. (p. 6099) : s'oppose à l'amendement n° I-233 de Mme Marie-Claude Beaudeau (correction à la contribution de la France).

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6443, 6444) : lutte contre les exclusions. Enseignement artistique. Ecoles d'architecture. Patrimoine. Rôle de la Fondation du patrimoine. Protection des étangs de Ville-d'Avray. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7151, 7152) : son amendement n° II-189 : cotisations des communes appelées à cotiser au fonds de solidarité de la région d'Ile-de-France limitées à 50 % la première année ; adopté. Dispositif retenu lors de la mise en place du fonds.

- **Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7300) : avenir des régimes de retraite par répartition. Fonds de pension : possibilité de complément de retraite à long terme et d'amélioration des financements des entreprises françaises. Relance de la consommation. Réforme du régime général de l'assurance vieillesse et des régimes de retraite complémentaires obligatoires. Régimes spéciaux de retraite. (p. 7301) : réforme reposant sur trois principes : équité, sécurité et efficacité économique. Cas du salarié appartenant à une entreprise qui ne propose pas de plan d'épargne retraite. Fonds propres des entreprises et place financière de Paris. Sortie sous forme de rente viagère. (p. 7302) : le groupe de l'Union centriste votera cette proposition de loi - **Après l'art. 6** (p. 7337) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nature contractuelle du plan d'épargne retraite - réexamen possible tous les cinq ans), son sous-amendement n° 143 : modalités techniques d'un transfert d'un plan d'épargne retraite vers un fonds d'épargne retraite ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (13 décembre 1996) - **Art. 17 bis** *(contrôle des fonds d'épargne retraite)* (p. 7368) : son amendement de cohérence n° 136 ; rejeté. (p. 7369) : ses amendements n° 137 : suppression de la référence à l'article L. 951-12 du code de la sécurité sociale ; adopté ; n° 138 : conditions dans lesquelles est assurée la présidence de la formation commune aux deux commissions ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 167 du Gouvernement (fixation de la durée de rotation de la présidence de la commission de contrôle des fonds d'épargne retraite à deux ans et demi) ; n° 139 : application conjointe des dispositions à la fois législatives et réglementaires ; adopté ; et n° 140 : contrôle par la formation commune des institutions de prévoyance qui gèreront les plans d'épargne retraite selon les modalités du code de la sécurité sociale ; retiré - **Après l'art. 17 bis** (p. 7370) : son amendement n° 142 : dispositions garantissant l'indépendance des membres de la commission ; adopté - **Art. 19** *(information des adhérents)* (p. 7371) : sur l'amendement n° 27 de la commission (obligation d'informer l'adhérent, de lui remettre une notice définissant les caractéristiques du régime ainsi qu'un certain nombre de documents annuels), son sous-amendement n° 144 : information donnée aux adhérents sur la performance brute et nette de chargements et de frais généraux du plan d'épargne retraite et de la situation d'âge et d'activité de ses titulaires ; retiré.

BAILET (Honoré), *sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

BALARELLO (José), *sénateur (Alpes-Maritimes) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 2 octobre 1996).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

Membre titulaire de l'Etablissement public d'hospitalisation de Fresnes.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Guy Cabanel, Jean-Pierre Camoin et René Marquès, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés **[n° 0161 (95-96)]** (12 janvier 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Rapatriés.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 151 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif au supplément de loyer de solidarité **[n° 0168 (95-96)]** (17 janvier 1996) - **Logement et habitat.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 7 (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 845) - Ministère : Travail - *Situation à la suite de la dévaluation du franc CFA, des anciens expatriés titulaires d'une pension africaine* - **Pensions de retraite**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)]** - (23 janvier 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 125) : problème du maintien dans les logements sociaux de locataires dont les revenus viennent à dépasser les plafonds de ressources. Historique des dispositions réglementaires relatives au surloyer. Vieillissement de la population des locataires d'HLM. Mixité sociale. Hétérogénéité de la situation financière des organismes d'HLM. (p. 126) : surloyer obligatoire pour les logements sociaux occupés par des personnes dont les ressources excèdent de plus de 40 % les plafonds de ressources. Justice sociale. Marge de manoeuvre laissée aux organismes d'HLM. Contribution mise à la charge des organismes d'HLM. Affectation du produit du surloyer. Quartiers sensibles relevant de la politique de la ville. (p. 127) : actualisation de la liste des zones urbaines sensibles. Contrôle de l'application des dispositions légales. Avis favorable de la commission des affaires sociales sur ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* - Art. L. 441-7 du code de la construction et de l'habitation *(entrée en vigueur de la délibération relative au supplément de loyer solidarité)* (p. 180) : son amendement n° 16 : contenu des éléments annexés à la délibération relative aux surloyers transmise aux préfets ; adopté - Art. L. 441-9 du code précité *(recueil des informations nécessaires à l'établissement du supplément de loyer de solidarité)* (p. 183, 184) : son amendement n° 17 : suppression de l'indemnité pour frais de dossier ; retiré - Art. L. 441-11 du code précité *(sanctions)* (p. 185, 186) : son amendement n° 21 : suppression de la disposition du présent projet de loi prévoyant une sanction pour le cas de non respect des obligations en matière d'enquête annuelle ; adopté. Dispositif de sanctions déjà créé par la loi de finances. Son amendement n° 19 : application d'une pénalité à l'organisme d'HLM égale à 50 % des sommes dues en cas de défaut de recouvrement d'un surloyer ; adopté - **Art. 1er ter** *(sous-occupation de logements locatifs sociaux)* (p. 189, 190) : son amendement n° 20 : possibilité pour les organismes d'HLM de proposer des changements de logements sans que soient opposables aux locataires les plafonds de ressources ; retiré - **Art. 2 bis** *(déduction du montant du surloyer en cas d'acquisition du logement)* (p. 192, 193) : à titre personnel, se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 31 de M. Serge Franchis et n° 63 de M. André Vézinhet.

- **Conclusions du rapport de M. François Blaizot, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 161, 95-96) de M. José Balarello déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés [n° 0177 (95-96)]** - (25 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 216, 217) : prêts de reclassement ou de réinstallation. Suspension des poursuites. Commission départementale d'aide aux rapatriés réinstallés, CODAIR. Extension de la suspension des poursuites aux

instances pendantes devant la Cour de cassation. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

- Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 1982, 1984) : évolution de la responsabilité pénale historique. Exemple de la responsabilité pénale des maires. Délit réalisé sans intention frauduleuse. Modification du code général des collectivités locales. Notion de diligences normales. Le groupe des RI votera le texte tel qu'il est présenté en deuxième lecture par la commission.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4527, 4529) : évolution de l'habitat social. Situation dans les quartiers défavorisés. Zones franches urbaines. Mesures fiscales. Prêt à taux zéro. Création d'équipements sportifs de proximité. Délocalisation d'emplois publics. Amélioration du réseau commercial. Sécurité. Reconnaissance des policiers dans les quartiers défavorisés. Problème du logement. Création d'une conférence communale du logement. Elaboration d'une charte communale ou intercommmunale des attributions de logements. Possibilité pour les organismes d'HLM de veiller à une répartition équilibrée des populations dans les grands ensembles. Tissu associatif. Le groupe des RI votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (10 octobre 1996) - **Après l'art. 31** (p. 4670, 4674) : ses amendements n° 67 : possibilité pour les organismes d'HLM intervenant dans le secteur locatif de prendre en mandat de gestion le parc privé vacant ; et n° 68 : introduction d'un nouvel article dans le code de la construction et de l'habitation afin de donner la possibilité aux organismes d'HLM d'attribuer les logements de manière équilibrée et harmonieuse entre les familles françaises et originaires de l'Union européenne et les ressortissants des autres pays ; retirés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4709) : le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5477, 5478) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (4 décembre 1996) (p. 6585) : décalage entre le budget et l'importance du sport dans la vie publique. Collectivités territoriales. Suppression du Centre régional d'éducation physique et sportive, CREPS, d'Antibes. Fracture sociale.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) (p. 6779, 6780) : priorité à l'entretien du réseau routier et autoroutier. Sécurité routière. Préconise des formules de transport en commun nocturne à l'usage des jeunes le samedi soir. Report vers le rail du transport des personnes ; importance des trains régionaux. Transport de marchandises. Chauffeurs routiers. Transport combiné rail-route. Dessertes ferroviaires et infrastructures routières dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Transit vers l'Italie. Coordination transfrontalière entre responsables de route. Vote de ce projet de budget par le groupe des Républicains et Indépendants.

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6820, 6822) : réserve sur la substitution d'une baisse de TVA à la subvention à la construction à l'aide de prêts locatifs aidés, PLA. Organismes d'HLM. Accession à la propriété. Prêt à taux zéro ; prélèvement sur la collecte du 1 % patronal. Prêt d'accession à la propriété, PAP, dans les Alpes-maritimes. Prêt à taux zéro pour le logement ancien. Diminution des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Prime d'amélioration de l'habitat. Fusion des barèmes de l'aide personnelle au logement, APL. Régime fiscal des bailleurs privés de logements locatifs, notamment anciens. Vote de ces crédits par le groupe des Républicains et Indépendants.

BALLAYER (René), *sénateur (Mayenne) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Commerce et artisanat **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 7]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2042) : se déclare favorable au maintien des buvettes en secteur rural.

- Projet de loi de modernisation des activités financières - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2372) : le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (16 octobre 1996) - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4819) : récupération sur succession.

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4860) : s'abstiendra lors du vote de la proposition de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Avant l'art. 10** (p. 5933) : soutient l'amendement n° I-272 de M. Michel Souplet (déclaration des revenus des entraîneurs des chevaux de course dans la catégorie des bénéfices agricoles).

Deuxième partie :

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6945, 6946) : diminution des crédits. Modifications de la nomenclature budgétaire. Prêts bonifiés aux artisans. Rapport sur l'effort financier de l'Etat en faveur des PME. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Fonds européen de développement régional, FEDER. Plan PME-artisanat. Financement des entreprises. Relations avec l'administration. Régulation de l'urbanisme commercial. Financement de l'apprentissage. Statut de l'artisan. Fiscalité de la transmission et de la cession des entreprises. Propose l'adoption de ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 90** *(modification de l'assiette de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat)* (p. 6959) : son amendement n° II-76 : rectification d'erreurs matérielles et modification de références ; adopté - **Art. 91** *(actualisation de la taxe pour frais de chambre de métiers)* (p. 6960) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-212 du Gouvernement (nouvelle rédaction du paragraphe III de cet article relatif au fonds de promotion). Son amendement rédactionnel n° II-77 ; adopté - **Art. 91 bis** *(financement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprises artisanales)* (p. 6961) : ses amendements n° II-78 : rectification d'une erreur de référence ; n° II-79 : allongement de la période transitoire d'installation des nouveaux fonds d'assurance formation régionaux des chambres de métiers ; n° II-80 : affectation de la contribution prévue pour le financement de la formation professionnelle selon les modalités de la loi du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans ; et n° II-81 : modification de l'article 1601 du code général des impôts précisant l'affectation de la contribution prévue pour les actions de formation continue selon les modalités de la même loi du 23 décembre 1982 ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° II-82 de M. Paul Girod.

Communication

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Après l'art. 58** (p. 6928) : se déclare opposé à l'amendement n° II-49 de M. Jean-Cluzel (limite des exonérations de redevance audiovisuelle).

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Question préalable** (p. 7312) : le groupe de l'Union centriste votera contre la motion n° 1 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. Rappel des proportions entre actifs et retraités depuis le début de la mise en place des caisses de retraite de la sécurité sociale. Solidarité entre les générations.

BARBIER (Bernard), *sénateur (Côte-d'Or) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre suppléant du Conseil national de l'habitat.

Membre titulaire de la Commission consultative des droits de l'homme.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

Membre titulaire du Conseil superieur de l'électricité et du gaz.

Membre titulaire du Comité de contrôle du Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications jusqu'au 19 mars 1996.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les perspectives économiques à moyen terme (1996-2001) **[n° 0080 (96-97)]** (14 novembre 1996) - **Plan.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 26]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (29 novembre 1996) - Président de la délégation du Sénat pour la planification (p. 6346, 6347) : référence au rapport de la délégation pour la planification sur les perspectives macro-économiques à l'horizon 2001. Prochaine réforme de la planification. Reprise économique et croissance. Financement de la sécurité sociale. Réduction du déficit de l'ensemble des administrations publiques. Evolution des taux d'intérêt à long terme dans le cadre de l'union monétaire.

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) (p. 6323, 6324) : Office national des anciens combattants, ONAC. Groupe d'études des sénateurs anciens combattants. Préservation de la mémoire historique de la nation. Mesure de décristallisation des pensions des anciens combattants des anciens pays de la France d'outre-mer. Question de la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord. Fonds de solidarité. Les membres du groupe des Républicains et Indépendants voteront ce projet de budget.

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6653, 6655) : baisse des crédits de l'industrie. Situation financière de Charbonnages de France. Commissariat à l'énergie atomique, CEA. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Etalement des programmes de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Augmentation des aides à la construction navale. Formation des ingénieurs. Conditions de privatisation de l'entreprise Thomson. Etat des

négociations entre Alcatel et Framatome. Propose l'adoption de ce projet de budget.

BARDOU (Janine), *sénateur (Lozère) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative au débroussaillement **[n° 0380 (95-96)]** (23 mai 1996) - **Sécurite civile.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **256** (*JO* Débats du 31 janvier 1996) (p. 293) - Ministère : Agriculture - *Conséquences de l'enregistrement de la dénomination "feta" comme appellation d'origine protégée, exclusivement pour les productions grecques* - Réponse le 7 février 1996 (p. 411) - **Produits agricoles et alimentaires**

n° **387** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2551) - Ministère : Agriculture - *Application de la réglementation en matière d'appellation d'origine à la "féta"* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2949) - **Appellations d'origine contrôlée (AOC)**

n° **388** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2552) - Ministère : Défense - *Nombre de postes réservés au service vert* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2952) - **Service national**

n° **408** (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 3011) - Ministère : Education - *Conditions d'attribution des bourses d'études aux étudiants de première année d'institut universitaire professionnalisé* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4176) - **Bourses d'études**

n° **484** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5085) - Ministère : Education - *Retraite des enseignants du secteur privé* - **Enseignement privé**

n° **499** (*JO* Débats du 6 novembre 1996) (p. 5386) - Ministère : Santé - *Qualité sanitaire de l'eau* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7458) - **Eau et assainissement**

n° **508** (*JO* Débats du 19 novembre 1996) (p. 5723) - Ministère : Environnement - *Financement des travaux de prévention des risques naturels prévisibles* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7450) - **Catastrophes naturelles**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - **Art. L. 34-2 du code des postes et télécommunications** *(autres services de télécommunications utilisant un réseau filaire)* (p. 3276) : son amendement n° 77 : obligation pour les opérateurs bénéficiaires d'une licence ou d'une autorisation de fournir annuellement les informations statistiques concernant les flux, les équipements et leur état, les conditions et zones d'accès selon des modalités qui seront définies par décret ; adopté.

- Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 5 (suite)** - Art. L. 34-5 du code des postes et télécommunications *(commissions consultatives spécialisées)* (p. 3307) : son amendement n° 68 : participation des représentants des consommateurs ; adopté - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 35-1 du code des postes et télécommunications *(contenu du service universel)* (p. 3375) : son amendement n° 69 : desserte du territoire national en téléphonie mobile ; retiré. Exemple du département de la Lozère - Art. L. 35-4 du code des postes et télécommunications *(annuaire universel et service universel de renseignements)* (p. 3389) : soutient l'amendement n° 78 de M. Bernard Plasait (indépendance de l'opérateur de l'annuaire universel par rapport aux opérateurs de télécommunications) - Art. L. 35-7 du code des postes et télécommunications *(rapport sur le service public)* (p. 3393) : son amendement n° 71 : établissement par le Gouvernement d'un rapport remis au Parlement tous les deux ans et non pas tous les cinq ans ; retiré - Art. L. 36-1 du code des postes et télécommunications *(composition de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3397) : son amendement n° 72 : prise en compte de l'aménagement du territoire et de la connaissance des besoins des utilisateurs ; adopté - Art. L. 36-5 du code des postes et télécommunications *(compétences consultatives et rôle dans les relations internationales de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3401) : son amendement n° 73 : prise en compte de l'intérêt des territoires et des utilisateurs dans l'accès aux services et aux équipements ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3429) : aménagement du territoire. Félicitations adressées au ministre et au rapporteur. Le groupe des RI votera ce texte.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4230, 4231) : zones rurales. Attachement au service public. Exemple de la Lozère. Transports combinés rail-route. Egalité entre les différents territoires.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6722) : fonds de gestion de l'espace rural. Installation des jeunes en montagne. Producteurs laitiers. Difficultés des scieries du département de la Lozère. Prise en compte des caractéristiques des zones de montagne.

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6760) : prime d'aménagement du territoire. Fonds national d'aménagement du territoire.

BARNIER (Michel), *ministre délégué aux affaires européennes.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale **[n° 0276 (95-96)]** (14 mars 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **11** de M. Jacques Habert : **Union européenne** *(Maîtrise des dépenses communautaires)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 87).

n° **9** de M. Yves Guéna : **Politique internationale** *(La France et l'OTAN)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 367).

n° **20** de Mme Danièle Pourtaud : **Services publics** *(Affirmation de la notion de service public au sein de l'Europe)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 717).

n° **5** de M. Paul Masson : **Union européenne** *(Intégration des accords de Schengen dans les futures dispositions du titre VI du traité sur l'Union européenne)* (*JO* Débats du 27 mars 1996) (p. 1713).

Questions orales sans débat :

n° **351** de M. Xavier Dugoin : **Magistrature** *(Insuffisance des effectifs du parquet de l'Essonne)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2286).

n° **353** de M. René-Pierre Signé : **Armée** *(Devenir de l'établissement d'impression de l'armée implanté à Château-Chinon (Nièvre))* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2284).

n° **367** de M. René Rouquet : **Relations internationales** *(Reconnaissance du génocide arménien par le Gouvernement français)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2283).

INTERVENTIONS

- Question orale avec débat portant sur un sujet européen : orientations de la Communauté européenne concernant l'instauration de zones de libre-échange - (30 janvier 1996) (p. 247, 250 ; 255, 256) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat - (14 mars 1996) (p. 1341) : ouverture de la conférence intergouvernementale prévue par le traité de Maastricht à Turin. Construction de l'Europe. Réforme des institutions européennes pour permettre l'élargissement. (p. 1342) : nouvelle pondération des voix et compromis de Luxembourg. Rôle de la commission. Coopérations renforcées entre quelques Etats membres. Etablissement du siège des institutions, en particulier celui du Parlement européen, à Strasbourg. Dimension sociale et humaniste de l'Europe. (p. 1343) : réconciliation des citoyens avec l'Union européenne, notamment en renforçant le rôle des Parlements nationaux. Mode d'élection des députés européens. Problèmes de la vie quotidienne : emploi, sécurité intérieure, lutte contre le trafic de drogue. (p. 1344) : défense de l'idée du service public dans l'Union européenne. Mise en oeuvre d'une politique étrangère commune européenne. Evocation d'une défense commune européenne. (p. 1345) : réforme de l'OTAN et renégociation du traité de l'Union de l'Europe occidentale, UEO. Dialogue franco-allemand et série de contacts bilatéraux avec d'autres pays de l'Union européenne. Disponibilité du Gouvernement. (p. 1362) : compte rendu des travaux de la conférence au fur et à mesure de leur avancement. (p. 1363) : élargissement de l'Union européenne conditionné par les résultats de la conférence intergouvernementale. Rôle de la Commission européenne. Question de la neutralité de l'Europe. Pays et territoires d'outre-mer, départements d'outre-mer. (p. 1364) : référendum à l'occasion d'une nouvelle étape de la construction européenne. Politique étrangère et de sécurité commune. Principe de l'abstention constructive. (p. 1365) : vote à la majorité qualifiée avec une nouvelle pondération des voix. OTAN et Union de l'Europe occidental, UEO. Grands travaux européens. Dialogue franco-allemand. Référendum. (p. 1366) : nécessité de créer un grand marché européen avec une force politique. Europe sociale. Défense du service public. Concertation entre le Gouvernement, le patronat et les syndicats. Europe politique. Evocation des différentes étapes de la mise en oeuvre de la monnaie unique. (p. 1367) : élargissements et débouchés économiques. "Civilisation européenne". Complexité de la construction de l'Union européenne.

- Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne - (26 mars 1996) (p. 1717, 1721 ; 1730, 1732) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Paul Masson.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la politique étrangère de l'Union européenne - (22 octobre 1996) (p. 4914, 4919) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Xavier de Villepin.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6092, 6094) : information des parlementaires sur l'évolution de la construction européenne. Contribution française pour 1997. Souci de maîtrise et de rigueur budgétaire. Budget "en croissance zéro". Politique agricole commune. Secteur de la viande bovine. Fonds structurels. Adhésion de nouveaux Etats. Régions en retard de développement : exemple de la Guadeloupe. Réseaux transeuropéens. Politique extérieure de l'Union européenne. (p. 6095, 6096) : outils nécessaires à une politique étrangère commune. Reconstruction des territoires palestiniens. Aide aux pays d'Europe centrale, orientale et baltique : programme PHARE. Programe TACIS. Règlement MEDA. Fraude au budget communautaire. Crédits structurels. Réforme du budget communautaire. Statut européen de Strasbourg. Référendum de 1992. (p. 6097, 6099) : monnaie unique. Secteur textile. Adoption par la Grande-Bretagne de la monnaie unique. Mondialisation. Mission de la Commission européenne. Proposition de préserver les services publics "à la française". Conseil de stabilité. Développement des dimensions politique, culturelle, démocratique de l'Union européenne.

S'oppose à l'amendement n° I-233 de Mme Marie-Claude Beaudeau (correction à la contribution de la France).

BARRAUX (Bernard), *sénateur (Allier) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **293** (*JO* Débats du 15 février 1996) (p. 682) - Ministère : Travail - *Assouplissement des règles de non-cumul de l'allocation parentale d'éducation et de certains "avantages-invalidité"* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1421) - **Politique familiale**

n° **294** (*JO* Débats du 15 février 1996) (p. 682) - Ministère : Travail - *Ressources prises en compte pour l'attribution de l'allocation de parent isolé* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1421) - **Prestations familiales**

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2411, 2412) : pratiques commerciales déloyales de la grande distribution. Demande l'autorisation de certaines ententes agricoles destinées à la maîtrise des productions et à la politique de qualité. Notion de prix abusivement bas : approuve l'extension au secteur des carburants par un amendement adopté à l'Assemblée nationale. Non-application de l'interdiction de la revente à perte. Abus de dépendance économique. Suppression de l'interdiction du refus de vente. Disparitions d'emplois dans le commerce de proximité en nombre supérieur aux emplois créés dans les grandes surfaces. Aménagement du territoire.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5399, 5400) : ampleur de la crise de la viande bovine. Mesures en matière de protection sanitaire. Soutien du marché et des producteurs. Conseil européen des ministres de l'agriculture. Aide exceptionnelle accordée aux éleveurs européens de bovins. Prime à la vache allaitante. Avenir de l'élevage bovin. Mesures en matière d'identification et de "traçabilité". Problèmes liés à l'équarissage. Aide au revenu. Protection sanitaire des élevages. Soutien du groupe de l'UC à la politique agricole du Gouvernement.

BARROT (Jacques), *ministre du travail et des affaires sociales.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire **[n° 0158 (95-96)]** (4 janvier 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Santé publique.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **2** de M. Jean-Marc Pastor : **Contrat initiative emploi (CIE)** *(Effets du contrat initiative emploi sur la création d'emplois)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2449).

n° **5** de Mme Joëlle Dusseau : **Interruption volontaire de grossesse (IVG)** *(Difficultés des centres d'orthogénie)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2452).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) - **Discussion générale** (p. 596, 597) : sommet social de Matignon. Référence aux deux accords interprofessionnels signés dernièrement. Etat des négociations en cours. Rôle des interventions publiques. Extension du dispositif par un amendement du Gouvernement. Cas des secteurs du textile et de l'armement. (p. 609, 610) : stabilisation de la masse salariale. Temps partiel choisi et réduction collective du temps de travail. Equilibre de la sécurité sociale. Formation professionnelle. Nécessité d'améliorer ce dispositif en vertu de la grande sagesse du Sénat - **Question préalable** (p. 612) : s'oppose à la motion n° 12 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Avant l'art. 1er** (p. 613, 614) : s'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (réduction de quatre heures de la durée du travail hebdomadaire sur trois ans sans réduction de salaire) - **Art. 1er** *(pérennisation et amélioration du dispositif de réduction et d'aménagement conventionnel de la durée du travail)* (p. 619, 620) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 16 de suppression, n° 17 (réduction du temps de travail et création d'emplois à durée déterminée), n° 18 (suppression de l'augmentation du taux et de la durée des exonérations patronales), n° 19 (suppression de l'exonération de cotisations sociales prévue pour les employeurs), n° 20 (interdiction de cumuler des exonérations de cotisations sociales prévues par ce texte avec d'autres obtenues pour des motifs différents), n° 21 (interdiction de négocier les accords collectifs par atelier) et n° 22 (renforcement du contrôle des exonérations accordées aux entreprises). Sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 1 (abaissement de l'objectif de réduction de l'horaire de travail collectif), n° 6 (fixation de l'obligation d'embauche à 5 % de l'effectif), n° 7 (délai de régularisation d'un an pour la suspension des exonérations patronales en cas de non-respect des conditions de durée de l'horaire collectif ou du niveau des effectifs), accepte le n° 5 (fixation du délai d'embauche à un an maximum par la convention conclue avec l'Etat) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 2 (application d'une diminution de salaire en cas de baisse du temps de travail), n° 3 (diminution du taux des exonérations de cotisations patronales), n° 4 (fixation à cinq ans de la durée de l'exonération des cotisations patronales) et n° 8 (fixation du taux de l'exonération patronale par la convention). Demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Serge Franchis (fixation du taux de l'exonération par la convention en fonction de l'importance de la réduction de l'horaire ainsi que de l'augmentation de l'effectif) - **Après l'art. 1er** (p. 624) : son amendement n° 15 : convention ou accord collectif d'entreprise ou d'établissement destiné à éviter ou limiter les licenciements économiques : adopté. Négociations de l'accord sur la réduction collective du temps de travail pendant ou avant l'ouverture de la procédure de licenciement - **Art. 2** *(cumul des allégements de charges sociales : coordination)* (p. 625) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Guy Fischer (interdiction du cumul de l'allégement des cotisations familiales et de la ristourne dégressive de cotisations sociales patronales avec l'exonération de cotisations sociales prévue à l'article 39 de la loi quinquennale pour l'emploi) et accepte l'amendement

rédactionnel n° 27 de la commission - **Art. 3** *(rapport du Gouvernement au Parlement)* : accepte l'amendement n° 9 de la commission (caractère expérimental du dispositif) - **Art. 4** *(charge de l'exonération)* : accepte les amendements identiques de suppression n° 10 de la commission et n° 24 de M. Guy Fischer - **Après l'art. 5** (p. 627) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 25 (réforme du mode de calcul des cotisations sociales des entreprises) et n° 26 (application d'une convention ou d'un accord collectif uniquement dans un cadre plus favorable aux salariés que les dispositions en vigueur).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion** - (15 février 1996) - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 691) : accepte les amendements de la commission n° 28 (inscription dans la loi des compétences et des pouvoirs d'investigation de l'inspection générale des affaires sociales, IGAS) et n° 29 (mise en place des conditions d'une complète transparence dans le cas des collectes organisées par un "collectif d'associations"). (p. 694, 695) : anticipation de la discussion du projet de loi instituant une prestation d'autonomie qui s'ouvrira dans deux ou trois mois. Créations d'emplois. Prestations en nature. Equipes médico-sociales. Problème du financement. Réforme de la tarification. Financement des lits de médicalisation. (p. 699, 700) ; financement de l'extension de l'expérimentation des départements. Réforme de la tarification. Appréciation de l'ACTP et compensation pour le traitement d'un handicap. Prestations en nature et créations d'emplois. Calendrier parlementaire. Demande le retrait de l'amendement n° 51 de la commission (faculté donnée aux départements de mettre en place des dispositifs d'aide aux personnes âgées dépendantes). (p 701) : volonté du Gouvernement d'améliorer le projet de loi instituant la prestation d'autonomie. Réforme de la tarification et versement d'une prestation d'autonomie en établissement. Mise au point par une circulaire sur l'allocation compensatrice en établissement. S'oppose à l'amendement n° 52 de la commission (mise en oeuvre de la réforme de la tarification des établissements assurant l'hébergement des personnes âgées). (p. 702) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Jacques Baudot (autorisation donnée aux départements qui le souhaitent de verser pour les personnes âgées de plus de 60 ans une allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP, sous forme de prestations en nature).

- **Eloge funèbre** - (5 mars 1996) (p. 1006) : s'associe à l'hommage rendu par M. René Monory, président du Sénat, à la mémoire de M. Jean-Paul Chambriard, sénateur de Haute-Loire.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)]** - (6 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1043, 1046) : politique d'insertion professionnelle des jeunes. Mission de Virville sur la formation professionnelle. Apprentissage ; augmentation des effectifs ; diversification. Compétence des régions. Doublement du quota de la taxe d'apprentissage destiné aux centres de formation d'apprentis, CFA. Suppression du fonds national interconsulaire de compensation, FNIC. Substitution d'une indemnité compensatrice forfaitaire aux exonérations et aides diverses à l'apprentissage. Répartition des ressources entre CFA. Engagement financier de l'Etat. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 1064, 1065) : mission de Virville. Formations en alternance. Décloisonnement des filières d'apprentissage. Relèvement de la prime d'apprentissage. Formations longues. Financement des CFA. Régions. Maisons familiales rurales. Contrôle de l'apprentissage. Péréquation entre CFA - **Art. 1er A** *(finalités de l'apprentissage)* (p. 1066) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de suppression n° 3 de M. Jean Madelain et n° 16 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard - **Avant l'art. 1er B** (p. 1067) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 33 (engagement d'une réforme des lois sur l'apprentissage) et n° 34 (doublement du taux de la taxe d'apprentissage) - **Art. 1er B** *(institution d'un Conseil national de l'apprentissage)* (p. 1069) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (suppression du Conseil national de l'apprentissage - entrée de l'Union professionnelle des artisans au comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage). S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 35 (participation des représentants des apprentis et des organisations syndicales représentatives des salariés) et n° 36 (transmission au Parlement du rapport remis au ministre) - **Avant l'art. 1er** (p. 1071, 1072) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 17 (réforme de la collecte et de la répartition de la taxe d'apprentissage) et n° 18 (rétablissement de l'agrément des maîtres d'apprentissage) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1074, 1075) : accepte les amendements de la commission n° 5 (simplification du versement de la taxe d'apprentissage par les entreprises) et n° 6 (suppression de la disposition permettant à toute entreprise de s'exonérer du concours au CFA formant son apprenti si elle verse son quota à une école d'entreprise) ainsi que l'amendement n° 14 de M. Alfred Foy, identique à l'amendement n° 6 précité. Demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. André Jourdain (suppression de l'obligation faite à l'entreprise de verser une part de la taxe de l'apprentissage au CFA). (p. 1077, 1079) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (double dispositif de péréquation, nationale et régionale - Fonds national de péréquation), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 55 : substitution d'un compte d'affectation spéciale au Fonds national de péréquation - composition du conseil de gestion ; adopté. Sur le même objet, demande le retrait des amendements n° 30 de M. André Jourdain et n° 2 de M. Pierre Hérisson.

- **Suite de la discussion** - (7 mars 1996) - **Art. 1er (suite)** (p. 1087, 1088) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 38 (suppression de l'exonération des cotisations sociales pour une partie du salaire versé à l'apprenti), n° 39 (remplacement des mots "charges sociales" par les mots "cotisations sociales") et n° 37 (exclusion du champ de l'exonération des cotisations relatives aux accidents du travail) et demande le retrait des amendements analogues n° 24 de M. Jean-Pierre Camoin et n° 45 de M. Jean-Claude Carle (alignement sur la sécurité sociale étudiante) - **Après l'art. 1er** (p. 1088, 1089) : s'oppose aux amendements n° 19 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (affectation d'une partie du "hors quota" de la taxe d'apprentissage aux établissements d'enseignement professionnel et technologique) et n° 46 de M. Jean-Claude Carle (fixation à 40 % de la fraction de la taxe d'apprentissage réservée au développement de l'apprentissage) - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1090) : son amendement n° 54 : indemnité compensatrice forfaitaire : suppression du mot "compensatrice" ; rejeté. (p. 1091) : demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. André Jourdain (affectation du produit des sanctions pécuniaires, pour infraction à l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative au droit de la concurrence, à l'embauche et à la formation d'apprentis par les entreprises condamnées). (p. 1093, 1095) : s'oppose aux amendements, sur le même objet, n° 20 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 40 de M. Guy Fischer (critères d'attribution de l'indemnité de soutien en relation directe avec les efforts accomplis par l'entreprise). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Jean Chérioux (majoration de l'indemnité de soutien versée à l'entreprise). (p. 1094) : demande le retrait de l'amendement n° 47 de M. Jean-Claude Carle (modification de la répartition de la prime de soutien entre l'employeur, le tuteur et l'apprenti). Sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 9 (critère de niveau de la formation) et accepte le n° 10 de coordination. Aide attribuée au titre des formations longues. Attachement à la fonction de promotion sociale de l'apprentissage. (p. 1097) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (interdiction de conclure un contrat d'apprentissage lorsque l'embauche d'un apprenti résulte du licenciement d'un salarié sous contrat à durée indéterminée). Demande le retrait de l'amendement n° 26 de M. Adrien Gouteyron (exonérations fiscales de l'indemnité de soutien) - **Après l'art. 2** Demande le retrait de l'amendement n° 15 de M. Claude Huriet,

analogue à l'amendement n° 26 précité - **Art. 3** *(contrôle financier des organismes collecteurs)* (p. 1100) : s'oppose à l'amendement n° 22 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité de collecte par les organismes paritaires collecteurs agréés, OPCA) - **Après l'art. 6** (p. 1101, 1102) : demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Francis Grignon (financement des CFA dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) - **Art. 7** *(création du contrat d'initiative locale)* (p. 1105, 1106) : son amendement n° 58 : définition par décret des quartiers entrant dans le champ d'application de la disposition proposée ; adopté ; demande le retrait de l'amendement analogue n° 53 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 23 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (dispositif réservé aux jeunes non qualifiés et suppression de la restriction aux quartiers urbains en difficulté) - **Art. 9** *(financement par les organismes paritaires collecteurs agréés, OPCA, des charges de tutorat)* (p. 1107) : sur l'amendement n° 11 de la commission (possibilité pour les régions de financer des actions de tutorat), qu'il accepte, son sous-amendement n° 57 ; adopté - **Après l'art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Michel Souplet (reversement aux organismes collecteurs à compétence interprofessionnelle : demande une exonération pour le secteur de l'agriculture) - **Après l'art. 11** (p. 1109) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de la commission (extension de l'accord interprofessionnel du 5 juillet 1994). (p. 1110) : demande le retrait de l'amendement n° 49 de M. Pierre Lagourgue (collecte dans les départements d'outre-mer). Remerciements.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2674, 2675) : inefficacité en termes d'emplois de toute réduction autoritaire du temps de travail. Responsabilité et effort nécessairement partagés de tous les partenaires sociaux. Négociations de branches après l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995. Vigilance du Gouvernement sur le potentiel de création d'emplois de cet accord. Divergence entre les deux assemblées sur la nature des incitations à la création d'emplois devant figurer dans ce texte - **Art. 1er** *(incitation à l'aménagement et à la réduction conventionnels du temps de travail en contrepartie d'embauches)* (p. 2680, 2687) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 12 de suppression, n° 13 (contrepartie en termes d'emplois des exonérations accordées aux entreprises), n° 14 (exclusion du champ des exonérations des cotisations sociales liées aux accidents du travail), n° 15 (suppression des exonérations en cas de non-respect des accords par les entreprises), n° 16 (interdiction du cumul des exonérations), ainsi qu'à l'amendement n° 6 de la commission (adaptation du taux d'exonération aux variations des effectifs de l'entreprise). Demande le retrait des amendements de M. Alain Gérard n° 10 (réduction à 8 ans de la durée de l'exonération) et n° 11 (conditions de renforcement du taux d'exonération). Accepte les amendements de la commission n° 1 (conditions d'application de l'exonération), n° 2 (extension de l'exonération à l'ensemble des cotisations patronales), n° 3 (réduction à 7 ans de la durée de l'allégement), n° 4 (conditions de renforcement du taux de l'exonération), n° 5 de cohérence, n° 7 (entreprises appliquant une durée du travail initiale inférieure à la durée légale) et n° 17 de coordination - **Art. 1er bis** *(incitation à l'aménagement et à la réduction conventionnelles du temps de travail en vue d'éviter des licenciements économiques)* (p. 2688) : accepte les amendements de la commission n° 8 (cumul des différentes exonérations de charges sociales) et n° 18 de coordination - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 2689) : accepte l'amendement rédactionnel n° 9 de la commission.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2968, 2971) : loi d'habilitation du 30 décembre 1995. Promulgation des premières ordonnances. Révision de la Constitution. Texte de procédure. Objet de la loi organique. Responsabilité du législateur dans la détermination des choix essentiels en matière de financement de la sécurité sociale. Dialogue entre les deux assemblées parlementaires. Objectif des lois de financement de la sécurité sociale : taux directeur des hôpitaux, objectifs annuels d'assurance maladie pour les professions de santé, généralisation du contrat et gestion par objectifs dans l'organisation de la sécurité sociale. Améliorations apportées par l'Assemblée nationale : présentation des recettes, objectifs de dépenses. Interdiction du recours à l'emprunt. Conférences régionales et conférence nationale de santé. Rapport du Gouvernement soumis au vote du Parlement. Encadrement du droit d'amendement des parlementaires et du Gouvernement. Maintien de la répartition des compétences entre le Parlement et le Gouvernement. Calendrier d'examen du projet de loi de financement. Contraintes du Gouvernement, de l'Assemblée nationale et du Sénat. Concertation nationale menée par le Gouvernement sur les questions de santé et consultation des caisses nationales de sécurité sociale. Vote annuel du Parlement, condition d'une régulation. Responsabilisation de l'ensemble des acteurs. (p. 2990, 2992) : ouverture du Gouvernement aux amendements de la commission. Remerciements au rapporteur. Importance de la cohérence entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale. Intérêt du calendrier. Règles de surcompensation. Objectifs de santé publique. Etonnement relatif à l'évocation du risque d'étatisation. Démocratie politique et démocratie sociale. Respect du calendrier. Droit d'amendement - **Question préalable** (p. 2994) : s'oppose à la motion n° 22 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2995) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (insertion dans le chapitre 1er du titre 1er du livre 1er du code de la sécurité sociale d'un chapitre 1er bis ainsi rédigé : lois de financement de la sécurité sociale) - Avant l'art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale (p. 2996) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Charles Metzinger (organisation d'un débat spécifique sur les perspectives d'évolution de la sécurité sociale) - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2996) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Robert Pagès (report de la mise en application du texte). (p. 2998) : s'oppose aux amendements de M. Charles Metzinger n° 38 (priorité à une politique de santé, de la famille, de la vieillesse et de la sécurité sociale, puis détermination d'un équilibre financier prévisionnel) et n° 39 (égalité des branches), à l'amendement n° 24 de M. Robert Pagès (extension de la définition de la loi de financement) ainsi qu'à l'amendement n° 2 de la commission (modification de la rédaction du deuxième alinéa de l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale en reprenant la formulation constitutionnelle et en précisant l'origine des conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale) et aux sous-amendements de M. Charles Metzinger n° 59 (détermination de l'équilibre) et n° 60 (substitution du mot "objectifs" au mot "choix") déposés sur l'amendement n° 2 précité. (p. 2999) : désaccord avec la commission des lois portant sur la forme. Avantages du rapport. (p. 3002) : sur les amendements de M. Charles Metzinger, s'oppose aux n° 40 (liste des catégories de recettes) et n° 42 (concours des organismes au financement de régimes obligatoires spéciaux) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 41 (précision relative à la présentation des recettes). S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 25 (suppression de la prévision par la loi de financement des recettes des organismes créés pour concourir au financement des régimes obligatoires) et n° 26 (renforcement des moyens de contrôle des organismes de recouvrement). (p. 3003) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Robert Pagès (suppression de l'alinéa fixant, par branche, les objectifs de dépenses de l'ensemble des régimes obligatoires de base) ainsi qu'aux amendements de M. Charles Metzinger n° 43 (prise en compte des régimes obligatoires de base comptant plus de 20 000 cotisants), n° 44 (précision relative à la présentation des objectifs de dépenses) et n° 45 (insertion des mots : "de sécurité sociale" après les mots : "régimes obligatoires de

base"). (p. 3004) : s'oppose aux amendements identiques n° 28 de M. Robert Pagès et n° 46 de M. Charles Metzinger (suppression de l'alinéa fixant, pour l'ensemble des régimes obligatoires de base, l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie) ainsi qu'au n° 47 de ce dernier (détermination par la loi de financement d'un objectif national de dépenses de santé). (p. 3005) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (replacement dans la définition de la loi de financement de la sécurité sociale des problèmes de plafond de trésorerie se trouvant dans un autre article) et s'oppose au sous-amendement n° 61 de M. Charles Metzinger déposé sur ce dernier (extension du champ de l'autorisation du Parlement). S'oppose à l'amendement n° 49 de M. Charles Metzinger (prise en compte de l'apurement de la dette). (p. 3006) : s'oppose aux amendements de M. Charles Metzinger n° 48 (introduction dans la loi de financement d'une procédure explicite de constatation des résultats de l'année précédente) et n° 50 (constatation par un vote du Parlement des résultats de l'application des objectifs fixés), à l'amendement n° 29 de M. Robert Pagès (suppression de la disposition tendant à interdire toute modification de mesures adoptées dans le cadre d'une loi de financement autrement que par une loi de financement rectificative) et accepte l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission. (p. 3007, 3008) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (renforcement du dispositif adopté par l'Assemblée nationale et protection du domaine de la loi de financement) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 62 : mesures permettant la mise en oeuvre effective des amendements ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 1996) - **Art. 2 (suite)** - Art. L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale *(rapports et annexes joints au projet de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3020) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de la commission (harmonisation de la rédaction de l'article L.O. 111-4 de la sécurité sociale avec l'article L.O. 111-3 du même code). S'oppose aux amendements de M. Charles Metzinger n° 51 (élargissement du rapport mentionné à l'article L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale), n° 55 (cadre pluriannuel de présentation des orientations et des objectifs) et n° 56 (amendements et vote du rapport par le Parlement) ainsi qu'à l'amendement n° 32 de M. Robert Pagès n° 32 (inscription dans la loi organique de la nécessité d'inclure dans le rapport accompagnant la loi de financement les avis des conseils d'administration des caisses nationales des régimes obligatoires de base). (p. 3021) : accepte l'amendement n° 7 de la commission, sous réserve d'une rectification (distinction des deux annexes au rapport). S'oppose aux amendements de coordination de M. Charles Metzinger n° 52 et n° 53. (p. 3022) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Robert Pagès (mention des investigations menées par les services de l'URSSAF dans le rapport annexé à la loi de financement de la protection sociale). Accepte les amendements de la commission n° 8 (amélioration de l'information du Parlement sur les compensations financières) et de coordination n° 9. (p. 3023) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 de la commission (maintien de la présentation de l'effort social de la Nation parallèlement à celle des comptes de la protection sociale). S'oppose à l'amendement n° 54 de M. Charles Metzinger (prévision d'une annexe retraçant les cotisations non recouvrées). (p. 3024) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement d'une annexe supprimée par l'Assemblée nationale) - Art. L.O. 111-5 du code de la sécurité sociale *(fixation par le Parlement des limites dans lesquelles certains régimes de sécurité sociale peuvent recourir à des ressources non permanentes)* (p. 3025) : accepte l'amendement de coordination n° 12 de la commission et s'oppose à l'amendement de coordination n° 57 de M. Charles Metzinger - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* : sur les amendements de la commission, accepte le n° 13 (exclusion du rapport de la Cour des comptes au Parlement des annexes dont le dépôt conditionne l'ouverture des délais d'examen des lois de financement de la sécurité sociale) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 14 (fixation de la date limite de dépôt du projet de loi de financement au 15 octobre et limitation de la durée du débat à 15 jours). Difficultés soulevées par le calendrier. (p. 3027) : délai de consultation des caisses. Dialogue entre l'Assemblée nationale et le Sénat - Art. L.O. 111-7 du code de la sécurité sociale *(délais et procédure d'examen des projets de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3028) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de la commission (diminution du temps d'examen du projet de loi de financement dont dispose le Sénat) - Art. L.O. 111-8 du code de la sécurité sociale *(reconduction de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie si le Parlement n'a pas fixé d'objectif national pour l'année suivante)* (p. 3029) : accepte l'amendement de suppression n° 16 de la commission et s'oppose à l'amendement de suppression n° 34 de M. Robert Pagès aux motivations différentes ainsi qu'à l'amendement n° 58 de M. Charles Metzinger (objectif national de dépenses de santé) - **Art. 3** *(contribution de la Cour des comptes au contrôle de l'application des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 3030) : accepte les amendements de la commission n° 17 (nature du rapport de la Cour des comptes) et n° 18 (compétences des commissions devant lesquelles sont renvoyés les projets de loi de financement de la sécurité sociale) - **Art. 4** *(dispositions de coordination et de conséquence)* (p. 3031, 3032) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 35 (élaboration du projet de loi de financement après avis du Conseil économique et social et en fonction des besoins reconnus par les partenaires sociaux) et n° 36 (saisie du projet de loi de financement de la sécurité sociale par les conseils d'administration des caisses nationales de sécurité sociale) et accepte les amendements de la commission n° 19 de coordination et n° 20 (établissement du document récapitulant les concours budgétaires et fiscaux de l'Etat à la sécurité sociale comme une annexe du projet de loi de finances).

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)]** - (1er octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4359, 4360) : coût de fonctionnement d'un comité d'entreprise européen : exemple de Renault. Respect de la diversité syndicale. Organisation de l'expertise. Loi et accord collectif. Négociation de branche dans l'artisanat. Composition des commissions de validation. Valorisation de la négociation collective. Aménagement du temps de travail. Situation du comité de groupe. Importance des licenciements économiques. Renouveau du dialogue social - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4364) : s'oppose à la motion n° 29 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 4368, 4369) : s'oppose à la motion n° 5 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, tendant à opposer la question préalable. Information des salariés français par les comités de groupe. Dialogue contractuel et adaptation des entreprises. Aménagement de la négociation sociale.

- **Suite de la discussion** - (2 octobre 1996) - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-8 du code du travail *(missions et modalités de fonctionnement du groupe spécial de négociation)* (p. 4413) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Guy Fischer (prise en charge des frais afférents à l'intervention d'experts) - Art. L. 439-9 du code précité *(contenu de l'accord instituant le comité d'entreprise européen)* (p. 4414, 4415) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 37 (suppression de la notion de durée des réunions du comité) et n° 38 (insertion de la notion de moyens humains mis à la disposition du comité), ainsi qu'à l'amendement n° 13 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (précisions sur les informations communiquées au comité d'entreprise européen) - Art. L. 439-10 du code précité *(contenu de l'accord instituant une ou plusieurs procédures*

d'information et de consultation) (p. 4416) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 14 (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail) et n° 15 (suppression du mot "considérablement" relatif aux questions transnationales affectant les intérêts des salariés), ainsi qu'à l'amendement de suppression n° 39 de M. Guy Fischer - Art. L. 439-11 du code précité *(régime des décisions du groupe spécial de négociation et fin de sa mission)* (p. 4417, 4418) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 40 (prise de décision à l'unanimité des membres avec arbitrage administratif à défaut d'accord) et n° 41 (introduction au bout d'une année d'une nouvelle demande de constitution d'un groupe spécial de négociation en cas d'échec), ainsi qu'à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail) - Art. L. 439-12 du code précité *(procédure de mise en place d'un comité d'entreprise européen à titre subsidiaire)* : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 42 (suppression des mots "ou l'ouverture de négociations") et n° 43 (réduction du délai pour la première réunion du comité d'entreprise européen) - Art. L. 439-14 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4419) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 44 (obligation de désigner le secrétaire du comité d'entreprise parmi les représentants salariés) et n° 45 (instauration d'un plancher de deux réunions par an). (p. 4420, 4421) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 47 (information de l'ensemble des salariés des travaux du comité d'entreprise européen), n° 48 (modalités d'information des salariés), n° 49 (obligation pour le président d'inscrire à l'ordre du jour les points demandés par le secrétaire) et n° 50 (traduction de l'ordre du jour dans la langue de chacun des membres du comité), et estime satisfait le n° 46 (rédaction en français du rapport établi par le président) - Art. L. 439-15 du code précité *(attributions du comité d'entreprise européen)* (p. 4423) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 51 de conséquence, n° 52 (insertion de la situation sociale de l'entreprise dans la liste des sujets devant faire l'objet d'une réunion) et n° 53 (discussion des licencements collectifs passés et projetés). S'oppose à l'amendement n° 17 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression du mot "considérablement" relatif à des circonstances exceptionnelles affectant les intérêts des salariés). (p. 4424) : s'oppose aux amendements identiques n° 18 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 54 de M. Guy Fischer (réunion du comité d'entreprise européen en cas de projet de délocalisation). (p. 4425, 4427) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 55 (obligation d'informer préalablement le comité d'entreprise européen en cas de circonstances exceptionnelles) et n° 57 (réunion des représentants des salariés et de leurs suppléants hors la présence des représentants de la direction de l'entreprise), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 19 (information préalable du comité d'entreprise européen en cas de circonstances exceptionnelles) et n° 20 (remplacement des mots "à un échange de vue et à un dialogue" par les mots "à une consultation") - Art. L. 439-16 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4428) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression d'une restriction quant à la faculté de se faire assister d'experts), aux amendements identiques n° 28 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 58 de M. Guy Fischer (prise en charge des frais afférents à l'intervention d'experts), ainsi qu'aux amendements identiques de conséquence n° 22 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 59 de M. Guy Fischer. S'oppose également à l'amendement n° 61 de M. Guy Fischer (référence aux moyens humains dotant le comité d'entreprise européen). (p. 4429, 4430) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 60 (norme minimale de subvention annuelle attribuée aux comités d'entreprise européens), n° 62 (prise en charge des frais de séjour et de déplacement des suppléants), n° 63 de cohérence et n° 64 (crédit d'heures alloué aux membres du comité d'entreprise européen). (p. 4431, 4432) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 67 (droit de visite de tous les établissements par les membres du comité d'entreprise européen) et n° 69 (formation financée par l'entreprise des membres du comité et de leurs suppléants) - Art. L. 439-18 du code précité *(règle de répartition des sièges)* (p. 4433, 4435) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 70 (nombre minimum de sièges du groupe spécial de négociation et du comité d'entreprise européen), n° 71 (suppression de la référence au comité d'entreprise européen), n° 72 (représentation de toutes les organisations syndicales représentatives en France et représentées dans l'entreprise), n° 73 (seuil minimal de cinq membres salariés pour siéger au comité d'entreprise européen) et n° 74 (répartition des sièges au sein du comité d'entreprise européen) - Art. L. 439-19 du code précité *(désignation des représentants des salariés par les organisations syndicales)* (p. 4436) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (introduction de la notion de représentativité syndicale) - Art. L. 439-21 du code précité *(secret professionnel et obligation de discrétion)* : s'oppose à l'amendement de coordination n° 23 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard - Art. L. 439-24 du code précité *(conséquences de la mise en place du comité d'entreprise européen sur le comité de groupe)* (p. 4437, 4438) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 24 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 76 de M. Guy Fischer. Demande le retrait de l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission - **Art. 5** *(dispositions transitoires)* (p. 4439) : accepte l'amendement de coordination n° 3 de la commission et s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 77 (mise en conformité des accords préexistants avec ce texte de loi) et n° 78 (suppression du dernier alinéa de cet article) - **Après l'art. 5** (p. 4440) : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. Guy Fischer (affirmation du principe selon lequel les accords et conventions doivent comporter des dispositions plus favorables aux salariés que celles des lois et règlements en vigueur) - **Avant l'art. 6** (p. 4441, 4442) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 80 (désignation immédiate d'un délégué syndical dans les nouveaux établissements comportant dès leur création au moins cinquante salariés) et n° 81 (abaissement du seuil d'effectif minimum nécessaire pour la désignation de délégués syndicaux) - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4446, 4447) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 25 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 82 de M. Guy Fischer. (p. 4448, 4451) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 83 (développement de la négociation collective dans les entreprises où des délégués syndicaux n'ont pu être désignés), n° 86 (développement de la négociation collective dans les entreprises de moins de onze salariés), n° 85 (dérogation au code du travail uniquement dans un sens plus favorable aux salariés) et n° 87 (extension des accords conclus à titre expérimental après consultation de la commission nationale de la convention collective). (p. 4452) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 88 (exclusion des rémunérations du champ de ces accords), n° 89 (conclusion des accords de branche avant le 31 octobre 1997), n° 90 (fin de la durée de ces accords au 31 octobre 1997) et n° 91 (exercice des responsabilités syndicales). (p. 4453, 4454) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer, n° 92 (droit à une heure mensuelle d'information syndicale), n° 93 (entrée en vigueur des accords conclus conditionnée par leurs arrêtés d'extension), n° 94 (affichage des adresses des organisations syndicales dans l'entreprise) et n° 95 (abrogation de l'article 39 de la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle du 20 décembre 1993).

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4756, 4758) : expériences menées dans douze départements. Dérives de

l'ACTP, allocation compensatrice pour tierce personne. Attribution et gestion de la prestation. Coopération entre les départements et les caisses de retraite. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Réforme de la tarification des établissements d'hébergement. Soins à domicile. Création d'emplois. Rentes viagères. Incitation fiscale pour les souscripteurs de contrats d'assurance volontaire.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 4797, 4798) : soins à domicile. Financement des lits de cure médicale. Incitations fiscales. Recours sur succession. Gestion de la prestation. Réforme de la tarification. Rôle des présidents de conseils généraux. Effets en matière d'emplois. Formation du personnel aidant. Grille AGGIR. Collaboration entre les départements et la sécurité sociale. Prévention. Nombre de bénéficiaires. Péréquation de la charge entre les départements. Rôle de la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Equipe médico-sociale - **Avant le titre Ier** (p. 4800) : accepte l'amendement n° 4 de M. Michel Mercier (mise en place d'un partenariat regroupant le département, les caisses d'assurance vieillesse et la mutualité sociale agricole) et s'en remet à la sagesse du Sénat sur le sous-amendement n° 72 de M. Lucien Neuwirth (bilan annuel de la proposition de loi) déposé sur l'amendement n° 4 précité. (p. 4801) : principes durables du texte. (p. 4803) : accepte l'amendement n° 3 de M. Michel Mercier (insertion avant le titre Ier d'une division additionnelle "Titre Ier A - De la coordination de la prise en charge de la dépendance") - **Art. 1er** *(instauration de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4807) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 27 (création d'une prestation d'autonomie gérée par la sécurité sociale), n° 28 (ouverture de la prestation à tous les assurés sociaux et à leurs ayants droit), n° 29 (attribution de la prestation spécifique de dépendance sans condition de ressources) et n° 30 (définition de l'état de dépendance) - **Art. 2** *(compétences du président du conseil général et du département)* (p. 4808, 4809) : accepte l'amendement n° 5 de M. Michel Mercier (en cas d'urgence, possibilité d'attribution immédiate de la prestation par le président du conseil général) et s'oppose aux amendements n° 32 de Mme Michelle Demessine (réalisation de la révision périodique de la prestation dans l'objectif d'améliorer la couverture des charges liées à la dépendance) et n° 54 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (participation du fonds de solidarité vieillesse aux dépenses assumées par les conseils généraux) - **Art. 3** *(conventions facultatives pour instruire et organiser le suivi de la prestation)* (p. 4811) : s'oppose à l'amendement n° 33 de Mme Michelle Demessine (gestion et suivi de la prestation confiés à la sécurité sociale). Sur les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, s'oppose au n° 55 (caractère obligatoire des conventions), accepte le n° 56 (mention des mutuelles bénéficiant d'un statut juridique distinct) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 57 (ministère à part entière pour prendre en charge les personnes âgées) - **Après l'art. 3** (p. 4812) : s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (création d'un fonds à l'échelon départemental pour gérer les indemnités des personnels aidant les bénéficiaires de la prestation et perdant leur emploi pour raison d'hospitalisation ou de décès du bénéficiaire) - **Art. 4** *(montant de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4813) : s'oppose aux amendements n° 59 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (définition du montant de la prestation par référence à trois fois le montant du minimum vieillesse) et n° 34 de Mme Michelle Demessine (suppression de la possibilité de moduler la prestation en fonction de l'environnement de l'intéressé) - **Art. 5** *(modalités de prise en compte des ressources, possibilité d'attribution de la prestation spécifique dépendance à un couple et réduction éventuelle de la PSD en établissement)* (p. 4814, 4815) : s'oppose aux amendements n° 35 de Mme Michelle Demessine (suppression de la notion de plafonds fixés par décret limitant les conditions d'attribution de la nouvelle prestation) et n° 60 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (modification du profil des bénéficiaires de la PSD). - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4818, 4819) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 36 (suppression des huit derniers alinéas de l'article permettant des recours sur succession), n° 37 (exclusion de toute récupération sur succession au détriment des enfants et petits-enfants des personnes âgées dépendantes, ainsi que des personnes les ayant prises en charge gracieusement), n° 38 (suppression des dispositions prévoyant un recours en récupération contre les donataires du bénéficiaire en cas de donation postérieure à la demande ou dans les dix ans qui ont précédé celle-ci), n° 39 (possibilité de recours sur les donations dans les trois ans ayant précédé la demande), n° 40 (détermination de l'actif net successoral sur lequel s'exerce le recouvrement des sommes faisant l'objet d'un recours en récupération au titre de la prestation) et n° 41 (impossibilité de recours sur succession pouvant entraver l'installation de jeunes agriculteurs), ainsi qu'à l'amendement n° 61 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, identique à l'amendement n° 36 précité de Mme Michelle Demessine. Recours sur succession. Actifs successoraux.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 1996) - **Art. 15** *(ouverture d'un droit à la prestation spécifique dépendance et d'un droit à la prestation spécifique dépendance en établissement, montant accordé et modalités de versement)* (p. 4839) : demande le retrait de l'amendement n° 69 de M. Henri Collard (avis de l'équipe médico-sociale avant l'entrée en établissement) - **Après l'art. 15** (p. 4840, 4841) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 46 (création d'un fonds national pour l'hébergement des personnes âgées), n° 47 (évaluation des besoins en matière d'hébergement des personnes âgées en établissement) et n° 48 (taux de TVA applicable aux constructions et rénovations d'établissements destinés à l'accueil des personnes âgées dépendantes) - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4842, 4845) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Alain Gournac (précision relative à l'attribution de la PSD aux personnes bénéficiant d'une prise en charge au titre d'une section de cure médicale). Sur les amendements de M. Henri de Raincourt, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 13 (date limite pour la signature des conventions) et demande le retrait du n° 14 (financement simultané des lits de section de cure médicale et des places de services de soins infirmiers à domicile). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 49 (suppression du paragraphe fixant une date butoir pour la suppression des établissements de long séjour) et n° 50 (financement des places de section de cure médicale). (p. 4846, 4847) : examen des dépenses prévisionnelles dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale - **Après l'art. 18** (p. 4849) : accepte l'amendement n° 8 de M. Michel Mercier (garantie des droits de la personne âgée dépendante accueillie en établissement) - **Art. 19** *(limite d'âge pour l'accès à l'allocation compensatrice et dispositions pour les bénéficiaires de cette prestation)* (p. 4850) : demande le retrait de l'amendement n° 70 de M. Henri Collard (simplification des modalités d'application de la prestation spécifique dépendance après soixante ans). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de M. Michel Mercier. (p. 4851) : conditions de réussite de la réforme. (p. 4853) : accepte l'amendement n° 15 de M. Henri de Raincourt (exercice du contrôle de l'effectivité de l'aide à l'égard de l'ensemble des personnes percevant la prestation spécifique dépendance ainsi qu'à l'égard de celles bénéficiant encore de l'allocation compensatrice pour tierce personne) - **Art. 20** *(exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour les bénéficiaires de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4854) : s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Joëlle Dusseau (application des droits à l'exonération au bénéfice d'une association intermédiaire) - **Après l'art. 20** (p. 4855) : s'oppose à l'amendement n° 67 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité de faire bénéficier les organismes habilités au titre de l'aide sociale de l'exonération de 30 % des charges patronales) - **Après l'art. 21** (p. 4856) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Jean Chérioux (exonération de la taxe sur les assurances des cotisations des contrats d'assurance dépendance, individuels ou collectifs). (p. 4858) : s'oppose à l'amendement n° 51 de Mme Michelle Demessine (mise en place d'un dispositif

financier destiné à couvrir les charges supplémentaires pour les budgets départementaux) - **Après l'art. 22** (p. 4859) : s'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Michelle Demessine (bilan annuel d'évaluation de la prestation).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5510) : association du Parlement à l'organisation du fonctionnement du dispositif de protection sociale. Délai de préparation du texte. Hypothèses économiques identiques à celles du projet de loi de finances. Nouveau partage des responsabilités entre l'Etat et les gestionnaires de la sécurité sociale. Conventions d'objectifs et de gestion. Importance du niveau régional. Nouvelle forme d'organisation de soins par la voie des expérimentations. (p. 5511) : place essentielle faite aux contrats, aux conventions. Ambulanciers. Comptes de la sécurité sociale. Baisse du déficit du régime général. Etat d'avancement de la réforme. (p. 5512) : rupture de tendance dans l'évolution des dépenses d'assurance maladie. Respect des objectifs en matière de dépenses hospitalières et de médecine de ville. Evolution rapide des dépenses du secteur médico-social. Financement de lits médicalisés et de places de services de soins infirmiers à domicile. Coût de la loi famille de 1994 et croissance des prestations de retraite. Objectif national des dépenses d'assurance maladie. Recherche du juste soin. Répartition équitable de l'effort. Remboursement des prestations sans aucune limite quantitative. Mise en place du renforcement de la maîtrise médicalisée avec les références médicales opposables, le carnet de santé, les médicaments génériques et une action sur la démographie médicale. Prise en compte des orientations développées par la Conférence nationale de la santé. (p. 5513, 5514) : financement de l'assurance maladie. Préparation de l'assurance maladie universelle. Extension de l'assiette de la CSG représentant un gain de pouvoir d'achat au profit des actifs. Autres mesures de financement. Taux de croissance en volume des prestations du régime général. Lutte contre le chômage et consolidation de la sécurité sociale.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 5572, 5576) : repond aux différents orateurs intervenus dans le débat - **Question préalable** (p. 5579, 5580) : s'oppose à la motion n° 35 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Priorité donnée à l'emploi. Compensation des exonérations de charges pour la sécurité sociale. Taux de recouvrement des cotisations. Transfert de pouvoir d'achat au profit des revenus du travail - **Demande de renvoi à la commission** (p. 5584) : s'oppose à la motion n° 37 de M. Jean-Luc Mélenchon tendant au renvoi à la commission. Précisions sur le dossier de l'assurance maladie universelle. Existence d'assurances complémentaires dans le système élaboré en 1945 - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5590) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. (p. 5591) : accepte les amendements de la commission n° 1 rédactionnel et n° 2 (création de 2 000 places de services de soins infirmiers à domicile n'ayant pas bénéficié des financements correspondants). Dépenses entrant dans l'objectif national. (p. 5592) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (poursuite de la politique de maîtrise des dépenses de santé sans diminution du niveau moyen de remboursement). (p. 5593) : suivi de la mise en place du carnet de santé et exécution d'un bilan au milieu de l'année 1997. Dossier médical informatisé. Demande le retrait de l'amendement n° 95 de M. Paul Blanc (caractère obligatoire du carnet de santé et sanctions de sa non-présentation). (p. 5594) : accepte l'amendement n° 98 de la commission (principe d'une provision destinée à financer les mesures de santé publique). Clarification des responsabilités de tous les acteurs. Respect des objectifs nationaux assignés à l'assurance maladie - **Après l'art. 1er** (p. 5596) : s'oppose à l'amendement n° 40 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de la séparation des branches de la sécurité sociale). Mesure de clarification et de transparence. - **Avant l'art. 1er bis** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (contrôle permanent sur pièces et sur place de l'exécution des lois de financement de la sécurité sociale par les rapporteurs des commissions compétentes). Rôle du conseil de surveillance présidé par un parlementaire de vérifier la bonne mise en oeuvre des orientations nationales par les branches - **Art. 1er bis** *(rapport au Parlement sur le contrôle médical)* (p. 5598) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 4 de la commission, n° 23 de la commission saisie pour avis et n° 41 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 1er ter** *(rapport au Parlement sur la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 5 de la commission, n° 24 de la commission saisie pour avis et n° 42 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 1er quater** *(transmission au Parlement des informations reçues par les membres des conseils de surveillance)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 6 de la commission, n° 25 de la commission saisie pour avis et n° 43 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 1er quater** (p. 5599) : mention dans la loi organique d'une annexe B devant assurer le soin de l'exécution de la loi organique. Alourdissement de la procédure et multiplicité des documents. (p. 5600) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de la commission saisie pour avis (présentation l'an prochain au Parlement d'un rapport global sur le bilan des contrôles médicaux effectués dans le secteur de l'hospitalisation, la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels, les expérimentations de nouveaux modes de coordination des soins, "filières et réseaux de soins" et le bilan des contrôles d'attribution des prestations familiales) contre l'engagement du président de la commission des affaires sociales de demander que ces informations figurent dans l'annexe B lors de la CMP - **Après l'art. 2** (p. 5602, 5603) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 44 (instauration d'un fonds de garantie pour assurer le paiement des cotisations de sécurité sociale des entreprises en cas de défaillance), n° 45 (augmentation du salaire minimum de croissance) et n° 91 (modulation des cotisations sociales acquittées par les entreprises selon les critères d'utilisation de la valeur ajoutée disponible du secteur d'activité de l'entreprise concernée). Extension de la garantie de l'AGS aux cotisations salariales. Réforme de l'assiette des cotisations patronales et caractère prématuré de l'amendement n° 91 précité - **Avant l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 46 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale ainsi que des décrets s'y rattachant) - **Art. 3** *(fixation des objectifs de dépenses par branche)* (p. 5604) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 48 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 49 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (compensation de l'ensemble des exonérations de cotisations accordées aux employeurs). Principe de la compensation de toute exonération ou diminution de cotisations. Contexte économique et budgétaire - **Avant l'art. 4** (p. 5605) : rappel des cas ouvrant droit à la prise en charge par l'assurance maladie de l'amniocentèse. Réflexion sur la médecine prédictive conduite par le professeur Mattéi. S'oppose à l'amendement n° 50 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (instauration du remboursement de l'amniocentèse pour l'ensemble des femmes dites "à risque") - **Art. 4** *(fixation de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie)* (p. 5606) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 51 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Situation de la France au premier rang des pays développés quant au pourcentage du produit intérieur brut consacré à ses dépenses de santé et d'assurance maladie - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du forfait hospitalier). Conjoncture - **Intitulé de la section I** (p. 5607) : s'oppose à l'amendement n° 53 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (nouvelle rédaction) - **Avant l'art. 7** (p. 5608) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (actualisation de la rédaction de l'article L. 136-1 du code de la sécurité sociale) et s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse

Cazalis n° 54 (assujettissement des revenus financiers des particuliers à une contribution sociale d'un taux de 14,6 %) et n° 55 (assujettissement des revenus financiers des entreprises à une contribution sociale d'un taux de 14,6 %) - **Art. 7** *(extension de l'assiette de la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement)* (p. 5610, 5611) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 56, n° 57 (maintien de l'abattement forfaitaire de 5 % sur la CSG pour frais professionnels dans le cas des indemnités joumalières), n° 58 (suppression de l'extension de l'assiette de la CSG à la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise), n° 59 (suppression de l'assujettissement à la CSG des contributions de retraite et de prévoyance complémentaires), n° 60 (suppression de l'assujettissement à la CSG d'une partie des indemnités de licenciement), n° 61 (suppression de l'assujettissement à la CSG des versements effectués par l'employeur pendant le congé parental d'éducation ou l'exercice d'un travail à temps partiel), n° 63 (suppression de la mise en place d'une forme de double imposition par extension de l'assiette de la CSG) et n° 64 de cohérence - **Art. 8** *(modalités de recouvrement applicables à la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement)* (p. 5612) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 65 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et accepte l'amendement de précision n° 10 de la commission - **Art. 9** *(extension de l'assiette de la CSG sur les revenus du patrimoine)* : s'oppose à l'amendement n° 66 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (insertion d'un chapitre relatif à la contribution sociale des revenus financiers des particuliers et des entreprises) - **Art. 10** *(extension de l'assiette de la CSG sur les produits de placement)* (p. 5615) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 67 de suppression, n° 68 (suppression de l'extension de la CSG aux intérêts et primes des comptes d'épargne logement), n° 69 (suppression de l'extension de la CSG aux produits d'épargne logement) et n° 70 (suppression de l'assujettissement des produits du plan d'épargne populaire à la CSG). Accepte l'amendement n° 99 de la commission (centralisation de la CSG due au titre des produits de placement soumis à un prélèvement libératoire le dernier jour du mois). Application de la CSG à l'assurance vie - **Art. 11** *(modalités d'entrée en vigueur de l'article 10)* (p. 5617) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 71 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 12** *(assujettissement du produit des jeux et paris à la CSG)* (p. 5618) : demande le retrait de l'amendement n° 38 de. M. Ambroise Dupont (réduction à 20 % de la fraction des sommes engagées sur les courses à laquelle s'applique la CSG). Abaissement de la fraction des sommes engagées dans les courses et assujetties à la CSG pour tenir compte des difficultés spécifiques du PMU. Existence d'un plafond de prélèvements totaux sur le PMU inscrit dans la loi de finances. (p. 5619) : demande le retrait de l'amendement n° 27 de la commission saisie pour avis (abaissement à 8 % du taux de la contribution sur le produit brut des appareils de jeux automatiques d'un montant au moins égal à dix mille francs). Prise en compte de l'économie touristique et des finances des communes. Règlement des cas particuliers.

- Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - Après l'art. 7 (précédemment réservé le 13 novembre 1996, p. 5612) (p. 5648) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 100 de la commission (assujettissement à cotisations et à CSG du montant total des plus-values latentes au jour de la levée d'option de souscription ou d'achat d'actions) - **Art. 25** *(versement annuel de la branche accidents du travail à la branche maladie du régime général)* (p. 5651) : dépenses supportées par la branche maladie et relevant manifestement de la branche accidents du travail. Mise en place d'une commission présidée par un magistrat de la Cour des comptes indiquant les dépenses relevant exactement de la branche accidents du travail. Excédent de la branche accidents du travail. (p. 5652) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (plafonnement du montant du versement annuel à 1 milliard de francs) - **Art. 26** *(intégration financière du régime spécial des militaires dans le régime général)* (p. 5653) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 84 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 27** (p. 5655) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (assujettissement des établissements sociaux et médico-sociaux à un taux opposable d'encadrement des dépenses). Désaccord sur le calendrier. Engagement pris devant l'UNIOPSS, Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, de traiter ensemble l'opposabilité du taux d'encadrement des dépenses au secteur médico-social et la réforme de la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. (p. 5658, 5659) : ses amendements n° 92 : traduction de l'accord conclu entre les caisses nationales d'asssurance maladie et les syndicats des transports sanitaires ; et n° 93 : validation d'un arrêté du 13 mai 1991 fixant un coefficient de minoration à appliquer au complément de frais de salle d'opération ; adoptés. Principe d'une dispense d'avance de frais pour les patients faisant l'objet d'un transport sanitaire par une entreprise conventionnée. Conclusion d'une convention nationale régissant les rapports entre les caisses d'assurance maladie et les organisations représentatives des transports sanitaires. Principe d'une annexe annuelle à la convention nationale fixant l'objectif prévisionnel d'évolution des dépenses de transport sanitaire. Fixation des tarifs applicables par arrêté ministériel pour les entreprises de transport sanitaire s'étant placées hors du champ de la convention nationale. Réalisation d'économies substantielles - **Avant l'art. 30** (p. 5661) : s'oppose à l'amendement n° 85 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (couverture du risque de la dépendance) - **Art. 30** *(financement de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales, CNRACL, par un prélèvement sur les réserves du fonds d'allocation temporaire d'invalidité, ATI)* (p. 5662) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 86 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 30** (p. 5663) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (plafonnement des versements effectués par les régimes spéciaux d'assurance vieillesse des salariés au titre des surcompensations). Légitimité et utilité du système de compensation. (p. 5665) : s'oppose à l'amendement n° 87 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du dispositif de surcompensation généralisé entre régimes spéciaux) - **Art. 32** *(affectation d'une fraction du produit de la taxe sur les grandes surfaces aux régimes d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles)* (p. 5666) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de la commission (amélioration rédactionnelle et préservation des moyens de financement de l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, EPARECA) - **Art. 33** *(modalités de calcul des ressources ouvrant droit à l'allocation de parent isolé)* (p. 5668) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 88 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Accepte les amendements n° 18 rédactionnel de la commission et n° 33 de cohérence de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 33** (p. 5668, 5669) : s'oppose à l'amendement n° 89 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (transfert à la charge de l'Etat des cotisations d'assurance personnelle des bénéficiaires du RMI actuellement prises en charge par les départements ou par les caisses d'allocations familiales) - **Art. 34** *(rapport annuel au Parlement sur le contrôle d'attribution des prestations)* (p. 5669) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 19 de la commission, n° 34 de la commission saisie pour avis et n° 90 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 34** (p. 5670) : intervient sur les amendements de la commission n° 20 (organisation annuelle du fonctionnement d'une conférence nationale pour les personnes âgées) et n° 21 (organisation annuelle du fonctionnement d'une conférence nationale de la famille). Appréciation des priorités en matière de famille et de personnes âgées sur le moyen terme. Attente des travaux de la conférence nationale de la famille. (p. 5671) : volonté de trouver le dispositif le plus adéquat pour garder sur les problèmes familiaux un regard permanent. Union nationale des associations familiales, UNAF. Nécessaire stabilité des règles des régimes de retraite. Idée de donner aux retraités et aux personnes âgées la possibilité de s'exprimer à partir du Comité national des retraités et personnes âgées, CNRPA. Fixation de rendez

vous périodiques sans que ceux-ci deviennent systématiques et annuels. - **Seconde délibération** (p. 5672) : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération sur les articles 2 et 3 du projet de loi en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat - **Art. 2** *(prévision des recettes par catégorie)* (p. 5673) : son amendement n° A-1 : modification du montant des cotisations effectives ; adopté lors du vote unique - **Art. 3** : son amendement n° A-2 : modification des objectifs de dépense de la branche maladie-maternité-invalidité-décès et du total des dépenses ; adopté lors du vote unique. Remerciements en son nom et au nom du secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0130 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7474) : recours sur succession. Passage des actuels bénéficiaires de l'ACTP au nouveau dispositif. Etablissement des textes réglementaires d'application - **Art. 19** (p. 7480) : son amendement n° 1 : modalités d'option des personnes ayant bénéficié de l'allocation compensatrice après soixante ans ; adopté.

BAUDOT (Jacques), *sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants et victimes de guerre **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 6]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 692) : son amendement n° 3 : autorisation donnée aux départements qui le souhaitent de verser pour les personnes âgées de plus de 60 ans une allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP, sous forme de prestations en nature ; retiré. Création d'emplois de proximité.

- Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Art. 1er A** *(modification de l'article 121-3 du code pénal - définition du délit - mise en danger délibérée de la personne d'autrui)* (p. 1989) : son amendement n° 4 : juridictions compétentes lorsque l'acte commis ne constitue pas une faute personnelle ; retiré.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6318, 6320) : baisse des crédits budgétaires. Amélioration des dispositions en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord. Institution nationale des invalides, INI. Office national des anciens combattants, ONAC. Elargissement des bénéficiaires du fonds de solidarité. Allocation de préparation à la retraite, APR. Attribution de la carte d'ancien combattant d'Afrique du Nord et du titre de reconnaissance de la nation. Calcul de la retraite mutualiste. Entretien des nécropoles nationales. Diminution des crédits affectés à la politique de la mémoire. Crédits exceptionnels en faveur des interventions pour les monuments et les musées commémoratifs. Pension militaire d'invalidité. Missions du ministère des anciens combattants. Propose au Sénat d'adopter les crédits de ce budget - **Examen des crédits - Après l'art. 86** (p. 6333) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° II-22 (aménagement du rapport constant) et n° II-23 (augmentation du plafond de la rente mutualiste).

BAYLET (Jean-Michel), *sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1770, 1771) : suppression du service militaire. Défense européenne. Rôle de la France. Réduction du format des armées. Professionnalisation. Accompagnement financier. Restructurations industrielles. Volontariat. Démocratisation du fonctionnement de l'institution militaire.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5815, 5817) : absence de coïncidence entre les prévisions et la réalité. Situation de l'emploi. Cohésion sociale. Nécessaire révision des fondements de l'emploi pour réaliser une réforme fiscale. Choix budgétaires. Crédits consacrés à l'emploi. Absence de mesures en faveur de la réduction de la fracture sociale. Nécessaire mise en place de principes de solidarité et de justice sociale. N'approuve pas le projet de budget.

BAYROU (François), *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 de M. Bernard Joly : **Enseignement** *(Poursuite du moratoire relatif au service public en matière d'enseignement)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 711).

n° 4 de M. Gérard César : **Rythmes scolaires** *(Aménagement des rythmes scolaires)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1331).

n° 8 de M. Yann Gaillard : **Carte scolaire** *(Etablissement de la carte scolaire)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1335).

n° 9 de M. Alphonse Arzel : **Environnement** *(Interventionnisme de la firme Amoco en direction de la jeunesse)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2456).

n° 17 de M. Jacques Machet : **Illettrisme** *(Illettrisme et exclusion)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7683).

n° 22 de M. Philippe Adnot : **Collèges** *(Mise aux normes des équipements de travail dans les collèges)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7688).

Questions orales sans débat :

n° 17 de Mme Nicole Borvo : **Sécurité** *(Sécurité des locaux du campus de Jussieu)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 117).

n° 244 de Mme Nicole Borvo : **Sécurité** *(Sécurité des locaux du campus de Jussieu)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 117).

n° 304 de M. Jean-Luc Mélenchon : **Recherche** *(Délocalisation du Laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique d'Orsay (Essonne))* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1438).

n° 313 de M. Jean-Jacques Robert : **Etablissements scolaires** *(Violences au collège Paul-Eluard de Vigneux-sur-Seine (Essonne))* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1434).

n° 314 de M. Alfred Foy : **Illettrisme** *(Illettrisme)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1435).

n° 315 de M. Paul Loridant : **Recherche** *(Devenir du projet de source optimisée de lumière d'énergie intermédiaire de Lure (Soleil))* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1438).

n° 316 de M. Marcel Bony : **Collèges** *(Avenir du collège climatique Auvergne-Sancy)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1439).

n° 318 de M. Jean-Claude Carle : **Examens, concours et diplômes** *(Epreuve facultative d'éducation physique et sportive du baccalauréat 1996)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1441).

n° 335 de M. Pierre Martin : **Cantines scolaires** *(Fréquentation des cantines scolaires)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2295).

n° 340 de Mme Hélène Luc : **Assistantes sociales** *(Assistants sociaux des établissements scolaires)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2293).

n° 357 de Mme Hélène Luc : **Cantines scolaires** *(Désaffection de la restauration scolaire et malnutrition)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2295).

n° 363 de M. Gilbert Chabroux : **Enseignement supérieur** *(Situation des agents non titulaires de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2296).

n° 384 de M. Alain Richard : **Enseignement** *(Moyens accordés aux associations complémentaires de l'école dites Francs et franches camarades)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4177).

n° 405 de M. René Rouquet : **Etablissements scolaires** *(Situation du groupe scolaire Marie-Curie de Nogent-sur-Marne)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4178).

n° 408 de Mme Janine Bardou : **Bourses d'études** *(Conditions d'attribution des bourses d'études aux étudiants de première année d'institut universitaire professionnalisé)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4176).

n° 423 de M. René-Pierre Signé : **Apprentissage** *(Apprentissage et formation)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4180).

n° 442 de M. Adrien Gouteyron : **Enseignement supérieur** *(Afflux excessif des étudiants vers les filières sportives)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4726).

n° 447 de M. Léon Fatous : **Universités** *(Rentrée de l'université d'Artois)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4728).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3117, 3119) : difficulté du dossier. Participation de tous les citoyens. Temps nécessaire à la conduite de ce projet. Publication des dix questions sur l'université française en livre de poche. Organisation de débats dans toutes les universités. Importance du nombre des étudiants. Transmission du savoir. Orientation. Statut des étudiants à l'université. (p. 3120, 3122) : équilibre entre les filières. Voie professionnelle. Recherche universitaire. Ouverture internationale des universités. Personnels enseignants et IATOS (ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service). Gestion des universités. Possiblité d'un changement. Moyens et problème de la dépense publique. (p. 3131) : mesures proposées : augmentation des impôts ou accroissement de la dette de la France. (p. 3137) : proposition du semestre unique. Compatibilité des points de vue. Créations d'emplois d'enseignants et de personnels IATOS. (p. 3158, 3159) : qualité de ce débat. Participation des étudiants à cette réflexion. Question de la sélection. Insertion professionnelle. Ecole maternelle. (p. 3160, 3161) : professeurs agrégés dans l'enseignement supérieur. Orientation et information. Solidarité entre les générations. Aménagement du territoire. Acquisition d'un diplôme et emploi. (p. 3162, 3163) : retour à l'université. Année universitaire. Premier cycle d'études médicales dans les départements d'outre-mer. Rôle des parents dans l'orientation. Education physique et sportive. Universités étrangères. Amicale d'anciens étudiants. Certification. Partenariat entre l'université et les collectivités locales. Fondation accolée à chaque université. Premier cycle en trois ans. Place du travail dans la société. (p. 3163, 3165) : définitions nouvelles des aides aux étudiants. Réduction du nombre des DEUG. Organisations syndicales. Exprime sa gratitude au Sénat pour sa contribution.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6513, 6514) : maintien des moyens de l'éducation nationale. Supériorité du nombre des

recrutements sur le nombre des départs à la retraite. Volonté de programmer les recrutements. Réalisation de l'ensemble des mesures du Nouveau contrat pour l'école selon le calendrier fixé. Problèmes de l'auxiliariat. (p. 6515) : transformation des heures supplémentaires en emplois. Zones d'éducation prioritaires, ZEP. Problèmes liés au foulard islamique. (p. 6516) : originalité française en matière de laïcité. Politique de recrutement des personnels. Aides à la scolarité. Revalorisation de la fonction des directeurs d'écoles et des chefs d'établissement. Moratoire rural. (p. 6517) : rythmes scolaires. (p. 6522) : absence de document budgétaire spécifique à l'enseignement technologique et professionnel. Apprentissage. (p. 6523) : sécurité et responsabilité des chefs d'établissement et des régions en matière d'enseignement technologique et professionnel. Validation des acquis professionnels. Partenariat entreprise - famille - école. Orientation. Enseignement des langues vivantes. Echanges d'enseignants. (p. 6524) : ligne consacrée aux frais de déplacement dans le budget des rectorats. Bilan de la journée des droits de l'enfant. Offre par l'intermédiaire des réseaux multimédia d'options rares. (p. 6525) : personnel enseignant à l'étranger. Compensation de la suppression des assistants de langues par des contrats sur moyens d'enseignement. Observatoire des flux. Affectation des enseignants. Formation continue des enseignants. Apprentissage de la lecture à l'école primaire. Subvention de l'enseignement public et informatique, EPI. (p. 6526) : rapport sur les rythmes scolaires. Nouvelles techniques d'information et de communication. Situation en Guyane. Politique de prévention. Evaluation. Qualité des enseignants. Ecole en milieu rural. Suppression des emplois dans la Nièvre. Programmes scolaires. (p. 6527) : classes de formation préprofessionnelles en alternance. Validation des acquis professionnels ou préprofessionnels - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6528) : s'oppose à l'amendement n° II-36 de Mme Hélène Luc (réduction de quatre milliards de francs du chapitre consacré au paiement des heures supplémentaires d'enseignement et réaffectation de ces crédits à la création d'emplois).

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6548) : intervient à propos de l'explosion dans le RER à la station Port-Royal. Plan de sécurité et d'urgence. Jussieu. Rythme d'exécution des contrats de plan. Calendrier des réformes, DEUG en sciences techniques des activités physiques et sportives, STAPS. (p. 6549) : créations d'emplois. Mise à disposition des universités de trois cents postes de personnels appartenant à l'administration centrale. Voie technologique. Tutorat. Bibliothèques universitaires et nouveaux médias. (p. 6550) : locaux universitaires. Gestion des universités. Statut de l'étudiant et CROUS. Idéal d'égalité entre les différentes universités. Schémas régionaux de l'enseignement supérieur. (p. 6551) : nouvelles technologies. Echanges entre les universités et maîtrise des langues. Validation des acquis professionnels. Pluridisciplinarité. Système San Remo. Semestrialisation. Déblocage des carrières des enseignants. Situation de l'enseignement supérieur dans les départements d'outre-mer et notamment la Guyane. Coût global des aides attribuées aux étudiants. Recherche universitaire. (p. 6552) : rapports entre la recherche et l'emploi. Orientation.

BEAUDEAU (Marie-Claude), *sénateur (Val-d'Oise) CRC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances, puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 février 1996).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre titulaire de l'Etablissement national des convalescents de Saint Maurice.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur la situation du Crédit Foncier de France **[n° 0508 (95-96)]** (20 septembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Banques et établissements financiers.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Journaux officiels **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 40]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **5** (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 364) - Ministère : Finances - *Réduction du taux du livret A* - Réponse le 2 février 1996 (p. 364) - **Epargne**

n° **16** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5781) - Ministère : Economie - *Noël des enfants défavorisés* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5781) - **Enfants**

Questions orales sans débat :

n° **238** (*JO* Débats du 13 décembre 1995) (p. 4286) - Ministère : Equipement - *Devenir de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy (Val-d'Oise)* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 107) - **Aéroports**

n° **239** (*JO* Débats du 13 décembre 1995) (p. 4286) - Ministère : Industrie - *Situation de l'entreprise 3-M France* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 113) - **Entreprises**

n° **325** (*JO* Débats du 13 mars 1996) (p. 1209) - Ministère : Industrie - *Maintien de deux sites de production de la société Schweppes à Gonesse (Val-d'Oise) et Pantin (Seine-Saint-Denis)* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1915) - **Entreprises**

n° **326** (*JO* Débats du 13 mars 1996) (p. 1210) - Ministère : Environnement - *Interdiction des pratiques d'épandage de boues en provenance de l'étranger en Ile-de-France* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1913) - **Pollution et nuisances**

n° **354** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1971) - Ministère : Industrie - *Réorganisation des services EDF-GDF dans le département du Val-d'Oise* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2507) - **Electricité de France (EDF)**

n° **368** (*JO* Débats du 24 avril 1996) (p. 2148) - Ministère : Santé - *Célébration de la journée des droits de l'enfant* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2513) - **Enfants**

n° **370** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2267) - Ministère : Equipement - *Projet de création de l'autoroute A 16 de L'Isle-Adam à La Courneuve* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2518) - **Autoroutes**

n° **469** (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4785) - Ministère : Travail - *Application de la convention relative aux droits de l'enfant* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5499) - **Enfants**

n° **492** (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5178) - Ministère : Travail - *Financement des hôpitaux d'Ile-de-France* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7459) - **Hôpitaux**

n° **530** (*JO* Débats du 21 décembre 1996) (p. 7729) - Ministère : Education - *Insuffisance des moyens de la médecine scolaire* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 6) - **Médecine scolaire**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)]** - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 221, 222) : budget des collectivités territoriales pour 1996. Propositions développées lors de l'examen de la loi de finances. Montant des emprunts possibles. Taux des emprunts. Etat de la dette des collectivités locales. Contribution due par l'Etat à ces dernières. Budget des Communautés européennes. Petites et moyennes entreprises. Contrôle de l'utilisation des ressources CODEVI. Rapport de M. Philippe Marini sur ce sujet. Le groupe communiste républicain et citoyen émettra un vote d'abstention sur cette proposition de loi - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 238) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission ("Proposition de loi visant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds déposés sur les comptes pour le développement industriel afin d'accompagner le développement ou l'implantation des petites et moyennes entreprises et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds"). Taux de rémunération des livrets de l'épargne défiscalisée - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 240) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra.

- **Projet de loi complétant la loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France [n° 0182 (95-96)]** - (7 février 1996) - **Discussion générale** (p. 501 à 503) : économie française. Secteur bancaire. Politique gouvernementale. Investissements étrangers. Secteur des assurances. Services marchands. Opération de prise de contrôle effectuée par des établissements de crédits. Exemple du groupe Investors In Industry. Devenir des entreprises françaises. Créations d'emplois. Pratique de la déflation salariale. Le groupe communistre citoyen et républicain votera contre ce projet de loi - **Art. 1er** *(modification du régime des investissements étrangers en France)* (p. 507) : ses amendements n° 3 de suppression et n° 4 : nouvelle rédaction - taux de l'impôt sur les sociétés ; rejetés - **Après l'art.1er** (p. 511) : son amendement n° 5 : régime d'imposition des résultats des sociétés faisant partie d'un groupe ; rejeté - **Art. 2** *(modification de la loi du 22 janvier 1988 sur les bourses de valeurs)* (p. 512, 513) : ses amendements n° 6 de suppression et n° 7 : soumission des transactions boursières à un droit de 0,5 % acquitté par le vendeur sur le montant de la cession opérée ; rejetés.

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)]** - (8 février 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 547, 549) : soutient les amendements de M. Paul Loridant, n° 43 (suppression du lien entre taxes foncières, taxe d'habitation et taxe professionnelle) et n° 44 (modification des conditions de détermination du potentiel fiscal des communes membres d'un syndicat d'agglomération nouvelle) - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 562) : soutient l'amendement n° 47 de M. Paul Loridant (critère du taux de chômage). (p. 565) : soutient l'amendement n° 48 de M. Paul Loridant (logements sociaux : réintroduction des logements foyers). (p. 569) : soutient l'amendement n° 53 de M. Paul Loridant (relèvement du plafond de l'effort fiscal). (p. 571) : intervient sur l'amendement n° 54 de M. Paul Loridant (garantie du montant de la DSU pour 1996) - **Avant l'art. 5** (p. 572) : soutient l'amendement n° 55 de M. Paul Loridant (taux de cotisation minimale de taxe professionnelle).

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (22 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 970) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0241 (95-96)]** - (22 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 972, 973) : assimilation du surloyer à un impôt supplémentaire. Atteinte à la diversité sociale de certains quartiers. Le groupe communiste républicain et citoyen confirme son opposition à ce texte.

- **Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)]** - (12 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1124, 1125) : contrôle des dépenses associatives. Exemple de l'Association pour la recherche sur le cancer, ARC. Place des associations humanitaires. Sommes collectées. Organisation de la solidarité financière et humaine. Rôle de l'Etat. Charges des associations. Exonération de taxes sur les salaires. Amélioration du régime fiscal des dons effectués par les particuliers. Régime fiscal des associations. Subventions publiques. Bénévolat. Le groupe communiste républicain et citoyen votera cette proposition de loi - **Art. 1er** *(amélioration du régime fiscal des dons effectués par les particuliers)* (p. 1129) : sur l'amendement n° 2 de la commission (fixation de la réduction d'impôt à 50 % du montant des dons - fixation du plafond à 2 200 F.), son sous-amendement n° 20 ; rejeté - **Après l'art. 3** (p. 1138) : son amendement n° 21 : dépôt par le Gouvernement, avant le 2 octobre 1996, d'un rapport au Parlement sur les conséquences de l'assimilation des dépenses ouvrant à réduction d'impôt à des charges ouvrant droit à déduction sur revenu ; rejeté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1490, 1493) : début de récession. Mesures en faveur des PME. Droits de mutation. Commerce de détail. Cession de participation dans des entreprises publiques de faible taille. Investisseurs non communautaires. Monopole de distribution de Gaz de France. Dérogation relative aux assurances. Privatisation de la Société française de production, SFP. Services de la douane. Contribution des grossistes répartiteurs en médicaments au financement de la sécurité sociale. Allocation de rentrée scolaire exceptionnelle. Ne votera pas ce projet de loi - **Art. 1er** *(réduction des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce et conventions assimilées)* (p. 1512) : son

amendement n° 170 : relèvement du plafond d'exonération ; rejeté - **Art. 2** *(modification du régime de la provision pour "essaimage")* (p. 1513, 1514) : ses amendements n° 72, de suppression, et, soutenu par M. Claude Billard, n° 73, de repli ; rejetés - **Après l'art. 2** (p. 1517) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° 9 de la commission (option des sociétés civiles professionnelles pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés) - **Art. 3** *(aménagement des régimes de la réduction d'impôt au titre de la souscription en numéraire au capital de sociétés non cotées et de la déduction des pertes du revenu global)* : son amendement de suppression n° 74 ; rejeté - **Art. 4** *(relèvement du plafond du régime d'imposition des micro-entreprises)* (p. 1519) : son amendement de suppression n° 171 ; rejeté - **Art. 5** *(modernisation du régime des fonds communs de placement à risques)* (p. 1521) : son amendement de suppression n° 75, soutenu par M. Claude Billard ; rejeté - **Art. 6** *(non-application de l'interdiction relative aux opérations de crédit aux avances en compte courant d'associé consenties par un fonds commun de placement à risques)* (p. 1525) : son amendement de suppression n° 76 ; rejeté - **Art. 7** *(effets financiers du franchissement de seuils en matière d'effectifs)* (p. 1530, 1532) : ses amendements, de suppression n° 77, et soutenus par M. Claude Billard, n° 78 : participation des entreprises au financement de la formation professionnelle ; et n° 79 : suppression de la dispense temporaire de paiement de cette participation ; rejetés. Réduction des contributions au bénéfice de la collectivité. Réduction des charges des entreprises. Ses amendements n° 80 : participation des entreprises à l'effort de construction ; et n° 172 : suppression de la dispense temporaire de paiement de cette participation ; rejetés. Coût de cette mesure. Taux de TVA pour la construction et la réhabilitation de logements sociaux. Son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 173 : suppression de la dispense de paiement du versement "transport" ; rejeté. Ses amendements de coordination, n° 174 et n° 81 ; rejetés. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article 7 - **Art. 7 bis** *(remboursement aux employeurs du versement "transport")* (p. 1533, 1534) : son amendement de suppression n° 82 ; adopté. Perte de recettes pour les collectivités territoriales - **Art. 8** *(délais de réponse de l'administration fiscale)* (p. 1535) : ses amendements n° 83 de suppression, soutenu par M. Claude Billard, et n° 84 : prolongation du délai de reprise ; rejetés. Coût de la fraude fiscale.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Avant l'art. 11** (p. 1564) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 175 : rapport sur les conditions d'application de l'article 3 de la loi de finances pour 1996 ; adopté - **Art. 16** *(exonération des plus-values de cessions de titres d'OPCVM monétaires ou obligataires de capitalisation en cas de réinvestissement dans l'immobilier d'habitation ou l'acquisition d'équipements ménagers)* (p. 1570) : son amendement de suppression n° 86 ; rejeté. Dérogation au droit commun. Justice fiscale. Efficacité de la mesure. (p. 1571) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 24 de la commission (ensemble des travaux réalisés dans une résidence principale soumis au même régime) et votera contre l'article 16 - **Art. 16 bis** *(création du livret jeune)* (p. 1572, 1574) : son amendement n° 87 : centralisation des dépôts enregistrés sur le livret jeune par la Caisse des dépôts et consignations ; rejeté. Utilisation de la ressource collectée. Baisse du taux de rémunération du livret A. Association française des banques. Epargne susceptible d'être utilisée pour des missions d'intérêt public. Votera en faveur de l'amendement de la commission si son amendement est rejeté - **Art. 16 ter** *(déduction au titre de l'amortissement des biens immobiliers locatifs neufs)* (p. 1585) : son amendement de suppression n° 88 ; rejeté. Logement social. Non-imposition par imputation de déficits fonciers. (p. 1588) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article 16 ter - **Art. 16 quater** *(majoration d'un point des coefficients d'amortissement dégressif)* (p. 1589) : son amendement de suppression n° 176, soutenu par M. Claude Billard ; rejeté - **Art. 16 quinquies** *(allongement de la durée d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global)* (p. 1591) : son amendement de suppression n° 177, soutenu par M. Ivan Renar ; rejeté. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article - **Art. 16 sexies** *(aménagement de la réduction d'impôt en faveur du logement locatif neuf dans les départements d'outre-mer)* (p. 1592, 1594) : son amendement de suppression n° 178 ; rejeté. Extension des dispositions de la loi Pons relative à l'investissement dans les départements et territoires d'outre-mer. Egalité sociale entre l'outre-mer et la métropole. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article 16 sexies - **Art. 16 septies** *(réduction d'impôt sur le revenu à raison des intérêts versés au titre de certains prêts)* (p. 1596, 1597) : taux d'intérêt des prêts à la consommation. Surendettement des ménages. Votera l'article 16 septies - **Après l'art. 16 septies** : ses amendements, soutenu par M. Claude Billard, n° 89 : rapport sur l'application des dispositions des articles 199 quater B à 200 du code général des impôts ; et, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 90 : rapport sur les conditions de prévention du surendettement des ménages ; adoptés - **Art. 16 octies** *(développement de l'offre de logements locatifs intermédiaires dans les DOM-TOM)* (p. 1598, 1599) : son amendement de suppression n° 91 ; rejeté. Extension des dispositions de la loi Pons au secteur immobilier - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1604) : ses amendements, soutenu par M. Claude Billard, n° 92 : prélèvement à la source sur l'ensemble des opérations boursières et des opérations sur devises destiné à financer un fonds pour le développement économique ; et, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 103 : baisse du taux de TVA sur les constructions neuves et les réhabilitations de logements sociaux ; rejetés - **Art. 17** *(dispositions relatives aux pouvoirs des agents des douanes)* (p. 1607) : le groupe communiste républicain et citoyen votera l'article 17. Disparition des contrôles systématiques aux frontières. Fraudes nombreuses. Création de postes de douaniers. Qualité d'officier de police judiciaire - **Après l'art. 17** : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 179 : interdiction d'importer en France des denrées, matières premières et produits de toute nature fabriqués par une main-d'oeuvre enfantine dans des conditions contraires à la législation française en la matière ; rejeté - **Art. 18** *(obligation d'information sur la constitution des prix des transactions avec les entreprises étrangères)* (p. 1610) : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 181 : bases d'imposition fixées par méthode comparative ; rejeté - **Art. 19** *(prorogation du délai de reprise)* (p. 1613) : son amendement n° 93 : extension du délai de reprise ; rejeté - **Avant l'art. 23** (p. 1616) : son amendement n° 183 : nationalisation d'entreprises ; rejeté. Libéralisation de l'économie. Politique de privatisation. Quasi-monopole de certaines grandes entreprises ayant les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait. (p. 1618, 1620) : son amendement n° 184 : abrogation de la loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation ; rejeté. Prix de vente des sociétés publiques. Ses amendements n° 186, n° 189, n° 190, n° 191, n° 192, n° 193, n° 194, n° 195, n° 196 et n° 197 ainsi que ses amendements soutenus par M. Ivan Renar n° 185, par Mme Nicole Borvo n° 187 et par M. Claude Billard n° 188 : retrait successif de la liste figurant en annexe de la loi de privatisation de certaines entreprises ; rejetés. Aérospatiale, Société nationale industrielle. Pôle d'avionique - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1622) : son amendement de suppression n° 198 ; rejeté. (p. 1623, 1627) : ses amendements, n° 199, n° 203, n° 204, n° 205 et n° 210 ainsi que soutenus par M. Ivan Renar n° 200 et n° 208, soutenus par M. Claude Billard n° 201 et n° 202, soutenu par Mme Hélène Luc n° 206 et, soutenus par Mme Nicole Borvo n° 207 et n° 209 : suppression successive de la liste des douze entreprises privatisables par voie réglementaire de chacune d'entre elles ; rejetés. Bureau central d'études d'ingénierie pour l'outre-mer, BCOEM. Taux de chômage. Société Orkem. Centre d'études des systèmes d'information des administrations. SCI du domaine de Grand Lieu. Centre de cure climatique "Les Neiges" - **Art. 25** *(modifications de la loi relative aux modalités des privatisations)* (p. 1628) : ses amendements, n° 94 de suppression et n° 211 : limite de

20 % pour la détention de capital d'entreprises privatisées par des investisseurs non communautaires ; rejetés. (p. 1629) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article 25 - **Art. 25 bis** *(amélioration des techniques de privatisation)* : son amendement de suppression n° 212 ; rejeté - **Art. 27** *(inscription de la Société française de production et de création audiovisuelles sur la liste des entreprises figurant à l'annexe de la loi de privatisation)* (p. 1632) : son amendement de suppression n° 95, soutenu par Mme Hélène Luc ; rejeté. (p. 1634) :. le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article 27 - **Art. 28** *(dispositions relatives au statut de la Société française de production et de création audiovisuelles)* (p. 1636, 1637) : ses amendements, n° 96 de suppression, n° 215 : insuffisance de la durée d'application de la convention collective des métiers de l'audiovisuel ; n° 216 : durée d'application de la convention collective portée à trois ans ; n° 218 : indemnité de licenciement ou de départ à la retraite des salariés de la SFP ; et n° 217 : préretraite et reclassement au sein du secteur public de l'audiovisuel des salariés de la SFP ; rejetés - **Art. 29** *(disposition relative aux crédits d'équipement des petites et moyennes entreprises, CEPME)* : son amendement de suppression n° 97 ; rejeté. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article 29 - **Art. 30** *(dispositions relatives à la taxe sur les titulaires d'ouvrages de prise d'eau, rejet d'eau ou autres ouvrages hydrauliques)* (p. 1641) : le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement n° 283 de la commission (plafonnement de cette taxe pour les microcentrales hydroélectriques à 3 % du chiffre d'affaires) et votera contre l'article 30 - **Art. 32** *(dispositions relatives à la Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers)* (p. 1642) : son amendement n° 219 : consultation du conseil d'administration ; rejeté - **Après l'art. 33** (p. 1643) : le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement n° 44 de la commission (proposition aux SARL de famille exerçant une activité agricole, d'une option relative à l'impôt sur le revenu) - **Art. 35** *(dispositions relatives au Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc)* (p. 1645, 1646) : suppression du conseil interprofessionnel des vins de Fitou, Corbières et Minervois. Reconnaissance des appellations d'origine contrôlée, AOC, par le droit communautaire. Raison de cette fusion. Son amendement n° 220 : préservation de l'identité des crus de Fitou, Corbières et Minervois ; rejeté - **Après l'art. 40 bis** (p. 1666) : son amendement n° 98 : remise au Parlement d'un rapport sur l'évolution de la taxe professionnelle ; rejeté - **Art. 41** *(contribution à la charge des établissements de vente en gros de spécialités pharmaceutiques)* (p. 1669) : son amendement n° 221 : augmentation du prélèvement sur les profits réalisés par l'industrie pharmaceutique ; rejeté. Profits élevés. Guerre économique entre les grands laboratoires français. (p. 1670) : son amendement n° 222 : doublement de la pénalisation prévue à l'article L. 137-11 du code de la sécurité sociale ; rejeté - **Après l'art. 42** (p. 1673, 1674) : ses amendements, n° 99 : augmentation de la contribution sur les revenus des valeurs mobilières ; n° 100 : augmentation du taux de la contribution sociale généralisée sur le revenu des placements financiers ; et n° 101 : taxation des revenus financiers des entreprises ; rejetés. Allocation de rentrée scolaire exceptionnelle - **Après l'art. 46** (p. 1676, 1677) : ses amendements, n° 102 : réduction du taux de TVA applicable à tous les produits alimentaires à l'exception du caviar ; n° 104 : réduction du taux de TVA applicable aux prestations de services funéraires ; n° 105 : réduction du taux de TVA applicable aux prestations de collectes et de traitement des déchets ; et n° 106 : réduction du taux de TVA applicable aux travaux de construction ou de rénovation d'établissements à but non lucratif destinés à l'accueil des personnes âgées ; rejetés - **Art. 49** *(modifications du code des assurances)* (p. 1678) : son amendement de suppression n° 223 ; rejeté. Auto-assurance de la RATP. Poids financier de cette assurance - **Art. 49 bis** *(disposition relative au tableau d'amortissement des offres de prêts immobiliers)* (p. 1683, 1684) : son amendement de suppression n° 224 ; rejeté. Amnistie pour certains établissements bancaires et de crédit. Défaut d'information des emprunteurs. Echéancier des amortissements. Arrêts de la Cour de cassation. Actions en justice - **Art. 55** *(aménagement du monopole de Gaz de France)* (p. 1695) : nationalisation de Gaz de France. Notion de rentabilité. Déréglementation du service public. Exploitation privée. Son amendement de suppression n° 107, soutenu par Mme Hélène Luc ; rejeté - **Après l'art. 55** (p. 1698) : son amendement n° 108 : réduction du taux de TVA pesant sur les abonnements EDF-GDF ; rejeté - **Art. 57** *(allégements de cotisations sociales dans les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure)* (p. 1699, 1700) : son amendement n° 226 : suppression de l'allégement des cotisations sociales ; rejeté. Licenciements. Pénalisation des salariés. Précédents "plans textile". Industriels du textile.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0291 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1866, 1867) : croissance prévisible en 1996. Bilan de la discussion de ce texte par les deux assemblées. Fiscalité des droits de mutation. Privatisation de la Société française de production, SFP. Remise en cause du monopole de Gaz de France. Imputation des déficits fonciers accordés aux propriétaires immobiliers. Mesures prises en faveur du petit commerce de proximité. Libération des contraintes d'utilisation de l'épargne dite administrée. Allocation de rentrée scolaire. Mesures fiscales relatives aux couples non mariés. Prêts immobiliers. Fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle. Votera contre le texte issu des travaux de la commission mixte paritaire - **Art. 49 bis** *(disposition relative au tableau d'amortissement des offres de prêts immobiliers)* (p. 1881) : jurisprudence de la Cour de cassation. Difficultés du secteur bancaire. Crédit foncier de France. Se déclare opposée à cet article.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2042) : se déclare opposée à l'article 25.

- Rappel au règlement - (30 avril 1996) (p. 2299) : situation financière du Crédit foncier de France.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2738, 2741) : réforme de l'Etat. Transfert de charges aux collectivités territoriales. Construction européenne. Coût du financement du déficit public. Budgets sociaux. Réduction des dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'Etat. Augmentation du chômage. Remplacement des enseignants qui partent à la retraite. Fonction publique. Politique de défense. Collectivités territoriales. Dépenses d'investissement. Impôts locaux. DGF. DGE. Rapport entre l'Etat et les collectivités territoriales. Réduction des charges des entreprises. Poids des prélèvements obligatoires. Renforcement de la taxation des plus-values de cession des valeurs mobilières. Exonérations fiscales. Poids des impôts indirects. Application de la monnaie unique.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3189, 3191) : devenir de France Télécom. Sauvegarde et développement du service public des télécommunications. Concertation. Privatisation. Réglementation européenne. Concurrence. Notion de service public. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3578, 3580) : déclin de la flotte commerciale et de la construction navale française. Caractère excessif des exonérations fiscales proposées par ce texte. Vérification souhaitable de l'efficacité des dispositions prises en faveur des navires de l'outre-mer. Absence d'effet sur l'emploi. Refus des réductions de la flotte de pêche préconisées par la commission de Bruxelles. Coût budgétaire et champ d'application de ce texte. Inadaptation de ces mesures à la situation et à l'activité des chantiers navals français. Réduction des effectifs des équipages embarqués sur des

navires français. Proportion croissante de marins originaires du tiers monde. Aide budgétaire à la marine. Expansion du transport maritime de marchandises. Redressement progressif de la situation des armateurs. Nécessité de recentrer les aides sur l'emploi et sur les chantiers navals français. Le groupe communiste républicain et citoyen est défavorable au texte dans sa rédaction actuelle - **Avant l'art. 1er** (p. 3582) : ses amendements n° 39 : statut de la Compagnie générale maritime ; et n° 40 : nationalité des équipages naviguant sous le pavillon Kerguelen ; rejetés - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* (p. 3583, 3584) : son amendement de suppression n° 41 ; rejeté - Art. 238 bis HN du code général des impôts *(exonération des sommes versées au titre de la souscription de parts de copropriété de navires civils de charge)* (p. 3586, 3594) : ses amendements n° 42 : extension de l'exonération à tous les navires armés au commerce ; et n° 45 : limitation de l'exonération aux navires immatriculés au registre d'un port français métropolitain ; devenus sans objet ; n° 48 : avis du ministre chargé de l'industrie et du ministre chargé de la mer et des activités maritimes ; et n° 44 : durée d'utilisation des navires ; rejetés . Son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 43 : limitation de l'exonération aux navires construits sur un chantier naval français ; rejeté ; et son amendement, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 46 : gel des sommes investies dans des quirats ; rejeté - Article 163 unvicies du code général des impôts *(plafonnement de la déduction fiscale accordée aux personnes physiques)* (p. 3602) : son amendement, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 50 : diminution des sommes déductibles de l'impôt sur le revenu au titre d'investissement dans des quirats ; rejeté. Ne votera pas l'article 1er - **Art. 2** *(fixation des modalités d'application de l'article 1 er par un décret en Conseil d'Etat)* (p. 3607) : son amendement de suppression n° 51 ; adopté.

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1994 [n° 0404 (95-96)] - (21 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4097) : critères de convergence du traité de l'Union européenne. Importance du déficit. Produit des privatisations. Quasi stagnation des recettes fiscales brutes. Fiscalité de la consommation. (p. 4098) : volonté de réduction de la dépense publique. Progression des dépenses d'intervention. Interrogation sur l'efficacité de la dépense publique en matière d'emploi. Soumission de la politique budgétaire aux marchés financiers. Le groupe communiste républicain et citoyen exprime un rejet clair et net de l'exécution du budget de 1994. (p. 4099) : question sur le renouvellement de l'allocation exceptionnelle de rentrée scolaire.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0455 (95-96)]** - (21 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4118) : problèmes posés par l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et à la concurrence. (p. 4119) : crainte de voir les consommateurs faire les frais du rééquilibrage des relations entre la grande distribution et ses fournisseurs. Vente de carburant et fermeture de stations-service en zone rurale. Absence de mesures destinées à lutter contre les pratiques de dumping social et de délocalisation de production. Délai de paiement des grandes surfaces et de leurs centrales d'achats. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Art. 3** *(exonération de taxe professionnelle pour les entreprises existantes dans les zones de redynamisation urbaine)* (p. 4606, 4607) : sur l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction) : soutient le sous-amendement n° 99 de M. Guy Fisher (compensation des exonérations prévues par le présent projet de loi) - **Art. 4** *(dispositions fiscales applicables dans les zones franches urbaines)* (p. 4611, 4612) : transfert des lieux de travail et des zones d'habitat populaire vers la périphérie. Renforcement de la ségrégation. Exemple de Sarcelles. Compensation des exonérations de taxe professionnelle - **Après l'art. 4** (p. 4621, 4622) : soutient l'amendement n° 102 de M. Guy Fischer (information des organisations représentatives du personnel, des syndicats et du maire de la commune sur les exonérations prévues. Garantie d'un véritable projet professionnel d'emploi et de formation pour les salariés embauchés. Création nette d'emplois pour les entreprises concernées).

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5550) : lien entre la protection sociale, la prospérité économique et le progrès social. Baisse des recettes avec le chômage, les bas salaires, les exonérations et les créances patronales. Augmentation du taux et de l'assiette de la CSG, des droits sur les alcools et sur le tabac. Propositions pour la réduction du déficit : assujettissement des revenus financiers spéculatifs à cotisations, intégration de la valeur ajoutée dans le calcul des cotisations. (p. 5551) : augmentation des bas salaires et création d'un fonds de garantie pour compenser les pertes de recettes dues aux entreprises défaillantes. Sanction des médecins dépassant leur quota d'actes. Renouveau de la politique de la famille. Branche vieillesse. Le groupe communiste républicain et citoyen rejette les dispositions financières de ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5813, 5815) : évasion des capitaux. Conséquences de la mise en place de la monnaire unique. Politique nationale forte indissociable de la maîtrise de la monnaie, de la défense, de la diplomatie et du budget. Conséquences de la réduction des dépenses publiques. Développement de la recette fiscale. Conséquences de la réduction des déficits. Répartition des recettes. Réforme de l'impôt sur le revenu. Participation au budget européen. Démantèlement du service public. Logement social et budget de la santé. Collectivités territoriales. Projet de budget contraire aux intérêts de la France. Attitude défavorable du groupe communiste républicain et citoyen au projet de budget. Amendements déposés par le groupe.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 2** *(barème de l'impôt sur les revenus de l'année 1996 et mesures d'accompagnement)* (p. 5876, 5880) : baisse de l'impôt sur le revenu et augmentation parallèle de la CSG. Fiscalisation des ressources de la sécurité sociale. Substitution d'un impôt proportionnel à l'impôt progressif. Ses amendements n° I-120 : augmentation de l'imposition des deux dernières tranches du barème ; n° I-121 : suppression du plafonnement de l'avantage en impôt procuré par la demi-part supplémentaire accordée aux célibataires ou divorcés ayant un enfant majeur et relèvement à due concurrence du taux du prélèvement libératoire prévu à l'article 125 A du code général des impôts ; et son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-122 : augmentation de la décote prévue au 4 de l'article 194 du code général des impôts et relèvement à due concurrence du taux prévu à l'article 160 de ce code ; rejetés - **Après l'art. 2** (p. 5886, 5892) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-123 : calcul du quotient familial pour les couples non mariés et pour les célibataires ayant un enfant à charge ; son amendement n° I-126 : imposition identique des revenus des personnes bénéficiant d'un certificat de concubinage, de vie maritale ou de vie en communauté ; son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-124 : augmentation de la déduction sur les frais professionnels des salariés et abrogation des dispositions des articles 158 bis, n° 158 ter et n° 209 bis du code général des impôts ; et son amendement, soutenu par

M. Paul Loridant, n° I-125 : augmentation de la taxation des plus-values immobilières ; rejetés - **Art. 2 bis** *(plafonnement du régime fiscal des SOFICA pour l'impôt sur le revenu)* (p. 5893) : son amendement de suppression, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-127 ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 5894, 5896) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-128 : plafonnement des sommes consacrées au financement d'emplois familiaux ; son amendement n° I-129 : taux d'exonération de la part des revenus consacrée au financement d'emplois familiaux ; et son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-130 : abrogation des dispositions dérogatoires relatives à la fiscalité des investissements dans les DOM-TOM ; rejetés - **Après l'art. 4** (p. 5898) : son amendement n° I-149 : abrogation de l'article 33 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ; retiré - **Art. 5** *(aménagement de la réduction d'impôt accordée au titre des primes d'assurance-vie)* (p. 5899, 5900) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-131 : prélèvement sur les revenus de l'assurance-vie ; rejeté - **Après l'art. 5** (p. 5902, 5903) : ses amendements n° I-132 : imposition des primes capitalisées générées par des contrats d'assurance-vie ; et n° I-133 : droits de mutation sur les contrats d'assurance-vie ; rejetés - **Art. 6** *(aménagement de l'abattement de 10 % sur les pensions)* (p. 5903) : son amendement de suppression n° I-134 ; rejeté - **Art. 7** *(application, aux indemnités de maternité, du traitement fiscal des salaires)* (p. 5905) : son amendement de suppression, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-135 ; rejeté - **Après l'art. 7** (p. 5908, 5909) : son amendement n° I-137 : exonération de la taxe sur les salaires versés par les organismes permanents à caractère social des collectivités locales et des entreprises et par les associations ; rejeté - **Art. 8** *(maintien des conditions d'exonération et d'allégement des impôts locaux pour les ménages)* (p. 5912, 5913) : soutient l'amendement n° I-234 de M. Paul Loridant (plafonnement de la taxe d'habitation à 2 % du revenu imposable) - **Art. 8 bis** *(augmentation de la part de la participation de l'employeur à l'acquisition de titres restaurants par ses salariés exonérée d'impôt sur le revenu et de taxe sur les salaires)* (p. 5915) : son amendement n° I-139 : accentuation de cette augmentation ; rejeté - **Avant l'art. 9** (p. 5916) : son amendement n° I-140 : non déductibilité des provisions pour licenciement ; rejeté - **Avant ou après l'art. 9** (p. 5918) : son amendement n° I-143 : introduction de taux d'impôt sur les sociétés différents selon la destination des bénéfices ; rejeté - **Art. 9** *(réduction de 33,33 % à 19 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les petites et moyennes entreprises renforçant leurs fonds propres)* (p. 5919, 5921) : son amendement de suppression n° I-141, soutenu par M. Paul Loridant ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 5925) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° I-142 : financement des PME par les CODEVI ; rejeté - **Après l'art. 9 bis** (p. 5929) : son amendement n° I-144 : réévaluation des impositions forfaitaires annuelles des sociétés ; rejeté - **Après l'art. 9 ter** (p. 5931) : son amendement n° I-145 : suppression de l'avoir fiscal bénéficiant aux actionnaires de sociétés ayant licencié plus de vingt personnes ou 5 % de leurs effectifs ; rejeté - **Avant l'art. 10** (p. 5934) : son amendement n° I-146 : réduction du taux de la TVA à 18,6 % ; rejeté - **Art. 10** *(réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction de logements locatifs sociaux)* (p. 5939) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-147 : relèvement du taux d'imposition des plus-values ; rejeté - **Après l'art. 10** (p. 5945, 5946) : ses amendements, soutenus par M. Claude Billard, n° I-148 : fixation à 3,5 % de la taxe additionnelle au droit de bail pour les loyers les plus importants ; et n° I-279 : fixation à 20 ans de l'exonération de taxe foncière bénéficiant aux organismes bailleurs sociaux ; rejetés - **Après l'art. 10 ter** (p. 5947, 5954) : ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° I-152 : fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine ; et n° I-153 : suppression de la TVA sur les produits de première nécessité ; rejetés ; et n° I-154 : fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les combustibles issus directement de la biomasse ; devenu sans objet . Ses amendements n° I-150 : fixation à 5,5 % des taux de TVA sur la restauration sur place ; n° I-156 : réduction de la TVA acquittée par les collectivités locales sur les opérations de traitement des déchets ; et son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° I-157 : fixation à 5,5 % du taux TVA des frais et honoraires exposés en justice; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter (suite)** (p. 5975) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° I-160 : réduction du coût des services funéraires ; rejeté. (p. 5976) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° I-158 : collecte et gestion des déchets ménagers ; rejeté. (p. 5980) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-159 : fiscalité applicable au gaz et à l'électricité ; rejeté. (p. 5982, 5985) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° I-161 : exonération totale de TVA pour les représentations des créations artistiques ; et n° I-164 : exonération de TVA pour les ventes, commissions et courtages portant sur les publications à faibles ressources publicitaires ; rejetés. Son amendement, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° I-155 : TVA applicable aux opérations de construction neuve et de rénovation d'établissements à but non lucratif destinés à l'accueil de personnes âgées ; rejeté. Ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° I-162 : TVA applicable aux médicaments ; et n° I-163 : exonération de TVA pour la redevance audiovisuelle ; rejetés - **Art. 11** *(aménagement de la contribution annuelle sur certains logements à usage locatif)* (p. 5986) : son amendement, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° I-165 : suppression de la contribution financière spéciale des organismes d'HLM dite "surloyer" ; rejeté - **Après l'art. 12** : soutient l'amendement n° I-178 de M. Paul Loridant (dispositions du plafonnement de la taxe professionnelle) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6007) : multiplication par quatre du produit de l'impôt de solidarité sur la fortune. Evasion de capitaux. (p. 6012) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° I-167 : modification du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune ; rejeté. (p. 6017) : se déclare opposée aux amendements identiques n° I-281 de la commission et n° I-277 de M. André Diligent (plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Après l'art. 13** (p. 6021, 6022) : ses amendements, soutenu M. Robert Pagès, n° I-168 : fixation à 20 % de la contribution supplémentaire instaurée en 1995 ; n° I-169 : inclusion des biens professionnels dans le champ de l'impôt sur la fortune ; et soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° I-171 : inclusion des oeuvres d'art, d'antiquité ou de collection dans le calcul de l'impôt sur la fortune, dès lors que leur valeur dépasse 12 millions de francs ; rejetés. (p. 6025) : son amendement n° I-170 : suppression du dégrèvement pour personne à charge en faveur des contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune ; rejeté - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6026) : hausse des droits d'accises perçus sur les produits pétroliers. Utilisation des recettes de la taxe. (p. 6027) : ses amendements n° I-172 de suppression, soutenu par M. Paul Loridant ; soutenu par M. Jean-Luc Bécart n° I-173 : baisse généralisée de la TIPP sur l'ensemble des carburants routiers ; rejetés ; soutenu par M. Paul Loridant n° I-174 : développement de la recherche en vue de diminuer la pollution atmosphérique ; et n° I-175 : utilisation d'une part représentative du produit fiscal pour le développement des modes de transport de marchandises alternatifs à la route ; devenus sans objet - **Après l'art. 14** (p. 6031) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-176 : conditions d'application de la réévaluation du niveau des droits d'accises portant sur les produits pétroliers ; rejeté - **Art. 14 bis** *(aménagement de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques)* (p. 6034) : son amendement de suppression n° I-177 ; rejeté - **Après l'art. 17** (p. 6044) : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° I-182 : abrogation de l'article 14 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif aux droits de mutation en matière d'impôt sur les sociétés ; rejeté - **Après l'art. 17 ter** (p. 6045) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-183 : fixation à dix mille francs du plafond prévu pour la prise en

compte des frais funéraires occasionnés par le décès du donateur ; rejeté - **Art. 18** *(compensation des exonérations de taxe professionnelle prévues par le projet de loi relatif au pacte de relance pour la ville - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6046) : soutient l'amendement n° I-184 de M. Paul Loridant (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit que toute exonération nouvelle décidée par l'Etat doit être compensée intégralement par l'Etat et ne pas amoindrir d'autres dotations) - **Art. 19** *(aménagement du mécanisme de gestion des recettes provenant de l'écrêtement des départements surfiscalisés)* (p. 6047) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-186 : détermination du montant de la dotation globale de fonctionnement, en appliquant au montant de recettes nettes de taxe sur la valeur ajoutée un taux de prélèvement fixé à législation constante ; rejeté - **Après l'art. 19** (p. 6048, 6049) : soutient l'amendement n° I-189 de M. Paul Loridant (intégration des actifs financiers dans le calcul des bases de la taxe professionnelle). (p. 6051, 6052) : soutient l'amendement n° I-187 de M. Paul Loridant (renforcement des moyens de péréquation de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 20** (p. 6055, 6062) : soutient les amendements de M. Paul Loridant, n° I-196 (attributions du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée), n° I-198 (remboursement des attributions du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée par les collectivités locales ou les établissements bénéficiaires) et n° I-193 (majoration des frais de rôle de la fiscalité directe locale appliquée depuis la mise à l'étude de la révision des bases d'imposition cadastrales).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6099) : son amendement, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° I-233 : correction à la contribution de la France ; rejeté - **Avant l'art. 21** (p. 6102) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-201 : nationalisation des services de l'eau et de l'assainissement ; rejeté - **Art. 21** *(régime fiscal des charges exceptionnelles affectant France Télécom)* (p. 6103, 6104) : ses amendements n° I-202 de suppression, n° I-204 : déduction du régime d'imposition de France Télécom des frais générés par sa semi-privatisation ; et, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-203 : abrogation de la loi de privatisation du 19 juillet 1993 ; rejetés. Contrepartie de la prise en charge par l'Etat des retraites des fonctionnaires de France Télécom. Provisions destinées à financer les congés de fin de carrière. Perte financière résultant du transfert à l'Etat des biens nécessaires à l'enseignement supérieur public des télécommunications. Coût des privatisations - **Art. 22** *(contribution de France Télécom au financement du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications)* (p. 6106) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-205 : rattachement à France Télécom de la formation supérieure en matière de télécommunications ; rejeté - **Art. 23** *(taxes pour la délivrance, la gestion et le contrôle des autorisations nécessaires à l'exercice d'une activité dans le secteur des télécommunications)* (p. 6107, 6108) : son amendement n° I-206 : décuplement du montant initial de l'ensemble des taxes définies à cet article ; rejeté - **Art. 24 ter** *(suppression du droit de timbre sur les effets de commerce)* (p. 6109, 6110) : son amendement de suppression n° I-207 ; rejeté - **Après l'art. 24 ter** : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° I-208 : abrogation de l'article 1er de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif à la réduction du taux maximal de droits d'enregistrement sur les mutations de fonds de commerce ; rejeté - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6112) : son amendement de suppression n° I-209, soutenu par M. Paul Loridant ; rejeté. (p. 6116) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article - **Après l'art. 24 quater** (p. 6118) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera contre l'amendement n° I-20 de la commission (assouplissement du régime fiscal des associés de sociétés civiles professionnelles ayant opté pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés) - **Après l'art. 25** (p. 6120) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° I-222 : relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; devenu sans objet. (p. 6133, 6134) : son amendement n° I-210 : retrait de la liste des entreprises privatisables des banques régionales du groupe du Crédit industriel et commercial, CIC ; rejeté. Devenir du secteur bancaire et d'assurance. Groupe des assurances nationales, GAN. Rôle du CIC en faveur de l'aménagement du territoire. Société bordelaise de crédit industriel et commercial. (p. 6136) : ses amendements n° I-212 : retrait de la liste des entreprises privatisables de la Société marseillaise de crédit ; n° I-213 : retrait de la liste des entreprises privatisables de la Société centrale du Groupe des assurances nationales ; n° I-214 : retrait de la liste des entreprises privatisables de la Compagnie générale maritime ; n° I-215 : retrait de la liste des entreprises privatisables du Crédit lyonnais ; et n° I-219 : abrogation des dispositions des articles 47 et 50 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatifs à la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de la région parisienne ; rejetés. (p. 6137) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-216 : retrait de Thomson de la liste des entreprises privatisables ; rejeté. (p. 6138, 6139) : ses amendements, soutenu par Mme Hélène Luc, n° I-220 : abrogation des dispositions des articles 52 et 53 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatifs à la Société française de production ; et soutenu par M. Guy Fischer n° I-211 : prélèvement sur le montant des transactions effectuées sur le marché des changes ; rejetés. (p. 6140, 6141) : ses amendements, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-217 : taxe spécifique sur les délocalisations d'entreprises dans un pays extérieur à l'Union européenne ; et soutenu par M. Robert Pagès, n° I-221 : taxe sur les produits importés en France en provenance des pays extérieurs à l'Union européenne méconnaissant les conventions internationales relatives au travail des enfants ; rejetés. (p. 6143, 6144) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° I-218 : prélèvement forfaitaire sur la capitalisation boursière dans son volume et dans ses mutations et création d'un fonds de développement de la formation permanente ; et n° I-223 : relèvement des taux de prélèvement libératoire prévus au deuxième alinéa de l'article 187 du code général des impôts et création d'un fonds national pour l'hébergement des personnes âgées ; irrecevables (article 18 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances) - **Art. 28** *(prélèvement exceptionel sur France Télécom)* (p. 6147, 6148) : ses amendements n° I-224 de suppression et, soutenu par M. Robert Pagès, n° I-225 : abrogation de la loi du 26 juillet 1996 relative au statut de l'entreprise nationale France Télécom ; rejetés. Création d'un nouvel établissement public - **Avant l'art. 29** (p. 6150) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° I-226 : relèvement du taux de la taxe frappant les entreprises ne versant pas la participation des employeurs à l'effort de construction ; rejeté - **Art. 29** *(modification de la contribution des organismes collecteurs du 1 % logement au financement des aides à l'accession à la propriété)* (p. 6151) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° I-227 : suppression de l'essentiel des dispositions de cet article ; rejeté - **Après l'art. 29** (p. 6153) : ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° I-228 : relèvement du taux de participation des entreprises à l'effort de construction ; et n° I-229, de repli ; rejetés - **Art. 31** *(actualisation des taux de la taxe s²ur les huiles perçue au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles)* (p. 6155, 6156) : son amendement n° I-230 : accroissement du montant de cette taxe ; rejeté - **Après l'art. 31** : ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° I-231 : affectation du produit de la fiscalité assise sur la consommation d'alcool au budget annexe des prestations sociales agricoles ; et, soutenu par M. Robert Pagès, n° I-232 : obligation pour les institutions financières de souscrire un emprunt obligataire ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 6189, 6190) : rejet des amendements

présentés sur ce projet de loi. Impôts locaux. Collectivités locales. Impôt sur le revenu. Extension des inégalités sociales. Votera contre cette première partie du projet de loi de finances.

Deuxième partie :

Budget annexe des Journaux officiels

- (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6348, 6349) : équilibre des recettes et dépenses d'exploitation. Dégagement de crédits pour la rénovation des bâtiments. Augmentation du nombre de pages imprimées. Nécessité d'une revalorisation du prix de vente. Question du régime spécifique des pensions. Plan "Horizon 2000". Mission de service public de la direction des Journaux officiels. Efficacité du monopole des Journaux officiels. Propose l'adoption de ce projet de budget.

Economie et finances (charges communes) - Comptes spéciaux du Trésor

- (2 décembre 1996) - **Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 44** *(création d'un compte d'affectation spéciale "Fonds pour le logement des personnes en difficulté")* (p. 6482) : supplément de loyer de solidarité. Locataires de logements sociaux. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** (p. 6792) : son amendement, soutenu par M. Félix Leyzour, n° II-67 : aménagement du versement transport ; devenu sans objet.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) - **Examen des crédits** (p. 6807, 6808) : aéroports de Paris. Importance de l'opposition des riverains à l'extension de Roissy Charles de Gaulle. Conséquence des nuisances sur l'aménagement économique des villes du Val d'Oise. Compensations financières.

Economie et finances - Services financiers (et consommation)

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6969, 6970) : réduction des effectifs budgétaires de plusieurs ministères. Gel des salaires. Hausse de la contribution sociale généralisée. Exemple des agents des finances des Bouches-du-Rhône. Contrôles réalisés par les services des douanes et ceux des impôts. Ne votera pas les crédits du titre III de ce projet de budget.

Budgets annexes - Monnaies et médailles

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Art. 40** *(services votés)* : augmentation des dépenses d'exploitation. Diminution des emplois. Plan d'entreprise "Monnaie 2000". Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce projet de budget.

Articles de totalisation des crédits :

- (9 décembre 1996) - **Art. 35 et Etat B** *(mesures nouvelles de dépenses ordinaires des services civiles)* (p. 7009) : le groupe communiste républicain et citoyen vote contre.

Articles non rattachés :

- **Art. 59** *(barèmes de l'impôt sur les revenus des années 1997 à 2000)* (p. 7031, 7036) : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° II-119 : suppression du plafonnement de la réduction d'impôt résultant de la demi-part supplémentaire, dont bénéficient certains contribuables célibataires ou divorcés ; et son amendement n° II-120 : rétablissement du bénéfice de la décote pour les petits contribuables ; rejetés. Imposition des revenus inégalitaire et discriminatoire. Intervient contre l'amendement de coordination n° II-191 de la commission - **Après l'art. 59** (p. 7036) : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° II-121 : possibilité offerte aux concubins d'effectuer des déclarations de revenus communes ; rejeté - **Art. 59 bis** *(application du régime fiscal des salaires aux indemnités temporaires d'accident du travail)* (p. 7039, 7040) : son amendement de suppression, soutenu par M. Claude Billard, n° II-122 ; adopté - **Après l'art. 59 ter** (p. 7041) : son amendement n° II-123 : remise au Parlement d'un rapport gouvernemental annuel relatif à l'incidence et à l'efficacité des réductions d'impôt ; adopté - **Art. 60** *(institution d'une réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux dans la résidence principale)* (p. 7044) : son amendement n° II-124 : plafonnement de la réduction d'impôt à 25 % des dépenses engagées ; rejeté - **Après l'art. 60** (p. 7046) : son amendement n° II-125 : maintien de la réduction d'impôt liée aux dépenses d'isolation thermique et acoustique ; rejeté - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7049, 7060) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° II-133 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux chauffeurs routiers et assimilés ; ses amendements n° II-134 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux salariés des casinos et établissements de jeux ; n° II-135 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux voyageurs représentants placiers, VRP ; n° II-136 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers forestiers ; son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° II-137 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers du bâtiment sur chantier ; et son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° II-138 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux mineurs de fond ; rejetés - **Art. 61 bis** *(fonds de modernisation de la presse)* (p. 7067, 7068) : son amendement de suppression, soutenu par M. Claude Billard, n° II-139 ; rejeté - **Après l'art. 63** (p. 7073, 7075) : ses amendements, soutenus par M. Claude Billard, n° II-143 : taux de la réduction d'impôt liée au versement de cotisations syndicales ; et n° II-140 : relèvement du plafond de réduction pour frais de garde en structure collective et abaissement du plafond de réduction appliqué à la garde à domicile ; rejetés ; et ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° II-141 ; réduction d'impôt liée aux dépenses consenties par les enfants d'une personne accueillie en maison de retraite ou par les parents d'un jeune accueilli en section de cure médicale ; rejeté ; et n° II-142 : suppression de la réduction d'impôt liée au versement d'intérêts de prêt à la consommation ; retiré - **Art. 64** *(suppression de la réduction d'impôt accordée au titre des dépenses de scolarité des enfants à charge)* (p. 7075, 7076) : son amendement de suppression, soutenu par M. Paul Loridant, n° II-144 ; rejeté - **Art. 65** *(aménagement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions perçues à compter de l'année 1997)* (p. 7076, 7077) : son amendement de suppression, soutenu par M. Claude Billard, n° II-145 ; rejeté - **Art. 66** *(suppression de l'avantage minimum en impôt pour la déduction des pensions alimentaires versées à des enfants majeurs inscrits*

dans l'enseignement supérieur) (p. 7077, 7078) : son amendement de suppression, soutenu par M. Paul Loridant, n° II-146 ; rejeté - **Art. 66 bis** *(déductibilité d'un point de contribution sociale généralisée de l'assiette de l'impôt sur le revenu)* (p. 7078, 7079) : son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° II-147 : non-déductibilité de la contribution sociale généralisée liée aux revenus du patrimoine ; rejeté - **Art. 68** *(plafonnement du taux de la taxe professionnelle)* (p. 7086, 7087) : son amendement de suppression, soutenu par M. Claude Billard, n° I-148 ; retiré dans la suite de la discussion, le mardi 10 décembre 1996 (p. 7102).

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Art. 68 (suite)** *(plafonnement du taux de la taxe professionnelle)* (p. 7101, 7102) : son amendement n° II-149 : modification des règles de plafonnement des impôts locaux pour réduire l'imposition sur les ménages ; rejeté - **Art. 71 bis** *(extension de la procédure de rescrit fiscal au crédit d'impôt recherche)* (p. 7111) : son amendement de suppression n° II-150 ; rejeté - **Après l'art. 71 bis** (p. 7113) : se déclare favorable à l'amendement n° II-216 de la commission (présentation au Parlement d'un rapport sur les effets économiques de la taxe sur les salaires) - **Après l'art. 81** (p. 7129, 7130) : son amendement n° II-151 : fixation par les conseils élus des collectivités territoriales des taux d'imposition des taxes locales librement chaque année ; rejeté. (p. 7155, 7156) : ses amendements, soutenu par M. Robert Pagès, n° II-155 : retour à la situation antérieure en ce qui concerne l'exonération financière sur les propriétés bâties ; et soutenu par M. Paul Loridant n° II-154 : report de la date de recouvrement de l'imposition directe locale pour les ménages ; retirés.

- **Proposition de loi relative au maintien des liens entre frères et soeurs [n° 0098 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7271, 7272) : droit à la famille. Univers familial de l'enfant. Droit à une protection et à une aide spéciale de l'Etat. Placement dans un village d'accueil. "Mères-SOS". Moyens financiers. Le groupe communiste républicain et citoyen votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7493, 7494) : historique du développement de la Corse. Civilisation fondée sur l'agriculture. Développement des transports et du tourisme. Situation économique actuelle. Inefficacité des mesures fiscales en faveur de la Corse. Exonérations patronales. Augmentation des salaires. Modernisation des voies routières de l'intérieur. Entreprises du bâtiment. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi - **Avant l'art. 1er** (p. 7502) : son amendement n° 50 : Comité de coordination pour le développement industriel de la Corse, CCDIC ; rejeté - **Art. 1er** *(exonération d'impôts sur les bénéfices)* (p. 7504) : son amendement de suppression n° 51, soutenu par M. Louis Minetti ; rejeté. (p. 7507) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 52 : instauration d'une contrepartie en termes de créations d'emplois aux exonérations accordées par ce texte ; rejeté. (p. 7509) : se déclare opposée à l'amendement n° 6 de la commission (alignement du régime de la zone franche corse sur celui des zones franches urbaines en rendant éligibles à l'exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés membres d'un groupe fiscal) - **Art. 2** *(exonération de taxe professionnelle)* (p. 7511) : son amendement de suppression n° 53 ; rejeté. (p. 7514, 7515) : ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° 54 : prise en compte pour l'application du présent article du nombre de salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée ; rejeté ; et n° 55 : compensation de la perte de recettes résultant pour l'Etat de l'exonération de taxe professionnelle ; rejetés - **Art. 3** *(réduction des cotisations sociales patronales pour les bas salaires)* (p. 7518) : son amendement de suppression n° 56 ; rejeté - **Après l'art. 3** (p. 7522) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 57 : création d'une commission de contrôle des exonérations concédées dans ce projet de loi ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7523, 7524) : injustices fiscales. Amélioration de la transparence. Rétablissement de l'ordre public. Mise en oeuvre d'une politique de grands travaux et de grands équipements structurants. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7531, 7533) : levée de ressources nouvelles. Annulations de crédits. Recettes non fiscales. COFACE. Décisions contestées en juridiction administration contentieuse. Postes supplémentaires de dépense fiscale pour le moins sujet à caution. Evolution des recettes fiscales de l'Etat. Moins-values fiscales. TVA. Impôt sur le revenu. Taux de pression fiscale. Revenus financiers. Livrets d'épargne populaire. Participation de la France au budget communautaire. Dépenses publiques. Exemple du budget du logement. Annulations de crédits. Dépenses du ministère de l'agriculture. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 1996) - **Art. 1er** *(prélèvement sur les réserves de l'office des migrations internationales)* (p. 7544) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° 25 de suppression ; et n° 26 : augmentation de la majoration de l'impôt de solidarité sur la fortune ; rejetés. (p. 7545) : son amendement n° 27 : suppression du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune ; rejeté - **Art. 2** *(prélèvement sur l'excédent de la taxe dite "sur les grandes surfaces")* (p. 7546) : ses amendements, soutenu par M. Paul Loridant, n° 28 de suppression, et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 29 : accroissement des obligations fiscales des entreprises ; rejetés - **Art. 4** *(modification des conditions d'affectation des recettes de cessions de participations publiques)* (p. 7550) : son amendement n° 30 : abrogation des dispositions de la loi de privatisation de juillet 1993 ; rejeté - **Art. 5** *(équilibre général)* (p. 7558) : son amendement de suppression n° 31, soutenu par M. Paul Loridant ; rejeté - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7574) : se déclare opposée aux amendements de suppression n° 51 de M. Jean Clouet et n° 58 de M. Jacques Habert. - **Art. 18** *(modalités de contrôle des personnes physiques domiciliées fiscalement en France)* (p. 7590) : son amendement n° 33 : suppression des paragraphes I et II de l'article relatifs au contrôle fiscal ; retiré - **Après l'art. 19 ter** (p. 7594, 7595) : ses amendements n° 34 : plafonnement de la cotisation de taxe professionnelle des entreprises assujetties à la contribution au financement des collectivités territoriales ; et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 35 : rapport du Gouvernement remis au Parlement et portant sur la localisation des bases d'imposition des établissements publics, La Poste et France Télécom ; rejetés. (p. 7596) : son amendement n° 36 : dépôt d'un rapport portant sur la modification de l'assiette de la taxe professionnelle, les conséquences du relèvement du taux de la cotisation minimale et le renforcement du mécanisme de péréquation ; retiré - **Art. 20** *(validation des impositions directes locales au profit du département de la Haute-Corse)* (p. 7597) : son amendement de suppression n° 37 ; rejeté - **Art. 22 bis** *(prorogation du régime d'exonération d'impôt sur les sociétés au titre des activités nouvelles entreprises dans les DOM)* (p. 7598) : son amendement de suppression n° 38, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 22 quater** *(prorogation du régime spécial d'impôt sur les sociétés applicable aux sociétés de recherche d'exploitation minière dans les départements d'outre-mer)* (p. 7602) : son amendement de suppression n° 39 ; rejeté - **Art. 31** *(augmentation du prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME, sur le produit de la taxe sur les déchets)* (p. 7605) : son amendement de suppression n° 47 ; rejeté - **Art. 34** *(validation d'une délibération de l'Assemblée territoriale de Polynésie française)* (p. 7604) : son amendement de suppression n° 40 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7611) : absence de transformation

significative. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas le projet de loi de finances rectificative.

- **Projet de loi finances pour 1997** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0153 (96-97)]** - (18 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7614, 7615) : absence de remise en cause de la philosophie générale du projet de loi. Portée discutable de la réforme de l'impôt sur le revenu. Mesures prises à l'encontre des contribuables célibataires et divorcés. Evolution des crédits de la seconde partie. Avec le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les conclusions de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0155 (96-97)]** - (20 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7721) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote des conclusions de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi relatif à la zone franche de Corse** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0162 (96-97)]** - (20 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7727) : statut fiscal de la Corse. Collectivités locales. Rétablissement de l'ordre public. Prime d'insularité et relèvement des salaires. Implantation de grands équipements dans l'île. Création d'une centrale EDF-GDF. Implantation du synchroton à Bastia. Le groupe communistre républicain et citoyen votera contre ce texte.

BÉCART (Jean-Luc), *sénateur (Pas-de-Calais) CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen : orientations de la Communauté européenne concernant l'instauration de zones de libre-échange** - (30 janvier 1996) (p. 251, 252) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion** - (1er février 1996) - **Art. 9** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 381) : soutient l' amendement de suppression n° 39 de Mme Nicole Borvo.

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)]** - (13 février 1996) - **Question préalable** (p. 610 à 613) : soutient la motion n° 12 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Entrave au progrès social. Réduction du temps de travail sans diminution des salaires. Mouvements sociaux de décembre 1995. Annualisation critiquable de la durée du travail. Remboursement de la dette sociale et exonération des charges par les entreprises. Caractère inopportun de cette proposition de loi.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat** - (26 mars 1996) (p. 1746, 1748) ; avenir du service national. Dissuasion nucléaire. Loi de programmation militaire. Révision des crédits. Environnement mondial actuel. Renforcement des capacités de renseignement. Armée de métier. Service civil obligatoire. Défense européenne indépendante. OTAN.

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation** - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2637, 2638).

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques** - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2637, 2638) : mise à l'écart de l'opposition parlementaire lors de la dernière étape de l'élaboration de ces textes. Renforcement illusoire du Parlement dans le cadre actuel de nos institutions. Rappel des conditions de discussion des textes relatifs à la réforme de la sécurité sociale. Limitation de fait des pouvoirs du Parlement par les institutions européennes. Décalage entre la volonté affichée de renforcer les pouvoirs du Parlement et la pratique actuelle de nos institutions - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2641) : intervient sur l'amendement de la commission n° 3 (organisation, composition et fonctionnement de l'office). Représentation des groupes.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion** - (6 juin 1996) - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - Art. L. 34-8 du code des postes et télécommunications *(interconnexion)* (p. 3311, 3315) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 101 de suppression, n° 104 de repli et n° 107 (financement des infrastructures de télécommunications) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* (p. 3329, 3330) : soutient l'amendement de suppression n° 110 de M. Claude Billard. Exemple du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3974, 3977) : dérive présidentialiste appuyée sur des effets d'annonce. Remise en cause de la loi de programmation militaire de 1994. Conséquences des annulations et des reports de programme sur notre industrie d'armement. Réduction des dépenses militaires à un niveau plus conforme à nos possibilités financières et à l'environnement mondial. Nécessité de réorienter les crédits consacrés au nucléaire vers l'armement conventionnel. Approbation du renforcement de nos capacités de renseignement. Opposition à la création d'une force armée professionnelle projetable. Substitution dangereuse de la notion de défense de nos intérêts vitaux à celle de défense du territoire. Risque de dérive expéditionnaire servant l'ordre économique dominant. Nécessaire maintien d'un service militaire réformé et adapté. Lien armée-Nation. Possibilité de définir une politique de défense européenne indépendante. Domination de l'OTAN et des Etats-Unis. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce texte.

- **Suite de la discussion** - (20 juin 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé sur les orientations de la politique de défense)* (p. 4046, 4051) : ses amendements n° 10 : système de recrutement mixte associant engagés et appelés ; n° 11 : emploi des forces armées réservé exclusivement à la défense de nos seuls intérêts nationaux ;

n° 12 : contrôle effectif du Parlement sur les engagements extérieurs de nos forces armées ; n° 13 : suppression du paragraphe 2.2. du rapport annexé ; n° 14 : suppression du paragraphe 2.2.1. du rapport annexé ; n° 15 : maintien et réforme du service national obligatoire ; et n° 16 : préservation des intérêts des collectivités locales ; rejetés.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0464 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4267, 4268) : cumul de réductions d'impôt sur le revenu. Dispositions fiscales permettant des exonérations excessives pour les plus hauts revenus. Nouvelles atteintes à l'efficacité de l'impôt sur les sociétés. Absence de garanties relatives aux emplois de la filière maritime. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- Résolution (n° 441, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement sur la proposition de révision des perspectives financières présentée par la Commission au Parlement européen et au Conseil, en application des paragraphes 11 et 12 de l'accord interinstitutionnel du 29 octobre 1993 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure budgétaire (n° E-628) [n° 0395 (95-96)] - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4275) : similitude avec les arrêtés d'annulation, de report ou de transfert de crédits votés. Ventilation des crédits. Développement des réseaux transeuropéens de transport et du plan-cadre recherche. Situation créée par le développement de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Limites d'une construction européenne technocratique. S'abstiendra lors du vote de la résolution.

- Résolution (n° 466, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648). [n° 0436 (95-96)] - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4281, 4283) : recommandation de la Commission de Bruxelles. Déficit des régimes de protection sociale. Prévision de croissance. Alourdissement de la pression fiscale. Baisse de la consommation. Déficit de l'Etat. Politique de réduction de la dépense budgétaire. Principes du "service public à la française". Dispositions d'allégement de charges sociales pour les entreprises. Profits réalisés par les entreprises privées. Emprunt "Balladur". Fiscalité pesant sur le travail. Proposition de résolution déposée par le groupe communiste républicain et citoyen. S'oppose à la présente proposition de résolution - **Examen de la résolution** (p. 4288) : soutient l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (opposition à l'adoption de la résolution n° E-648). Suppressions d'emplois. Alourdissement des charges pesant sur les plus démunis et les classes moyennes.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4817) : soutient les amendements de Mme Michelle Demessine n° 39 (possibilité de recours sur les donations dans les trois ans ayant précédé la demande) et n° 41 (impossibilité de recours sur succession pouvant entraver l'installation de jeunes agriculteurs) - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4823) : soutient l'amendement n° 43 de Mme Michelle Demessine (visite au domicile du demandeur de la prestation).

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la politique étrangère de l'Union européenne - (22 octobre 1996) (p. 4911, 4912) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Xavier de Villepin.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4963, 4965) : dangers d'un monde instable. Dans un contexte international de désarmement, regrette la poursuite de l'effort nucléaire au détriment des grands programmes de défense, utiles pour l'emploi dans l'industrie de l'armement. Esprit civique et suppression de la conscription. Professionnalisation ; recrutement et statut des engagés. Défense européenne. OTAN.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)] - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5713, 5714) : application de la loi de programmation militaire. Fixation du format des armées. Suppression du service national. Diminution des qualifications. Livre blanc sur la défense nationale. Protection juridique des militaires. Conséquences de l'instauration d'un pécule de départ. Choix de l'armée de métier imposé au Parlement. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen n'approuveront pas ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 5756) : soutient l'amendement n° 23 de M. Félix Leyzour (réévaluation de la participation des entreprises à l'effort de construction). Désengagement de l'Etat de ses obligations en matière de logement social. Diminution du prélèvement du 1 % logement.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 9** (p. 5925) : soutient l'amendement n° I-142 de Mme Marie-Claude Beaudeau (financement des PME par les CODEVI).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6028) : soutient l'amendement n° I-173 de Mme Marie-Claude Beaudeau (baisse généralisée de la TIPP sur l'ensemble des carburants routiers).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social

- (29 novembre 1996) (p. 6343) : nécessité de renforcer le rôle du Conseil économique et social. Qualité des rapports. Baisse des crédits budgétaires. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ces crédits.

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (29 novembre 1996) (p. 6347) : caractère médiocre de ce projet de budget. Rôle de la planification française. Evaluation des politiques publiques. Difficultés liées à la prolongation des contrats de plan Etat-régions. Ne votera pas ce projet de budget.

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6401, 6403) : stagnation de l'action de l'Etat dans les départements et territoires d'outre-mer. Examen de la situation économique et sociale des départements d'outre-mer. Crédits émanant d'autres ministères. Défiscalisation. Véritables réformes de structures.

Augmentation du chômage. Développement de la filière canne-rhum-sucre. Création d'emplois à La Réunion. Déséquilibres en Nouvelle-Calédonie. Spécificité des départements et territoires d'outre-mer au regard de l'Union européenne. Le groupe communiste, républicain et citoyen votera contre ce projet de budget.

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6601, 6603) : report du projet aérien Rafale. Remise en cause des programmes d'hélicoptères. Réduction massive des armements. Rejet des crédits nécessaires à la création des nouveaux missiles ASMP et M 51. Privatisation de l'entreprise Thomson. Avenir d'une agence européenne de l'armement. Réforme regrettable du service militaire. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen ne voteront pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 38** *(crédits des titres V et VI)* (p. 6627) : ses amendements n° II-44 : arrêt des simulations des essais nucléaires en laboratoire et renforcement des programmes d'armement terrestre ; n° II-45 : arrêt du programme de perfectionnement du missile air sol moyenne portée et renforcement du programme Rafale ; et n° II-46 : transfert des crédits prévus pour la conception du nouveau missile nucléaire stratégique M 51 à la rénovation de la flotte de surface ; rejetés.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6875, 6876) : pauvreté dans le monde. Baisse des crédits affectés à la coopération. Dette des pays africains. Aide publique au développement. Emigration clandestine. Monnaie unique et franc CFA. Diktat américain en matière de décisions internationales. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce projet de budget.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0113 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7210, 7211) : constitution d'une armée professionnelle. Dégagement des cadres. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen votera contre les conclusions de la commission mixte paritaire.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7303) : soutient la motion n° 41 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Orientation de l'argent produit par le travail vers les marchés financiers. (p. 7304) : compétitivité de la place de Paris en Europe. Inconstitutionnalité de cette proposition de loi. Violation du préambule de la Constitution de 1946 et du principe d'égalité entre les citoyens. Réforme favorisant les revenus aisés et violant le principe de l'égalité devant l'impôt. (p. 7305) : texte représentant un danger pour l'équilibre financier de la sécurité sociale. Aggravation de la fracture sociale. - **Art. 1er** *(salariés concernés par les plans d'épargne retraite, modalités d'adhésion)* (p. 7317, 7318) : soutient l'amendement de suppression n° 107 de M. Paul Loridant. Détérioration du ratio cotisants-retraités. (p. 7318) : crainte que les chefs d'entreprises ne favorisent la souscription et l'abondement de plans d'épargne retraite au lieu de revaloriser les salaires- **Art. 2** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* (p. 7324) : soutient l'amendement de suppression n° 108 de M. Paul Loridant. (p. 7326) : sur l'amendement n° 5 de la commission (nouvelle rédaction), soutient le sous-amendement n° 110 de M. Paul Loridant (application du principe de réversion au conjoint survivant du solde de la rente) - **Art. 6** *(modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite)* (p. 7332, 7333) : sur l'amendement n° 8 de la commission (nouvelle rédaction indiquant en particulier que dans tous les cas les plans devront être proposés à l'ensemble des salariés), soutient le sous-amendement n° 155 de M. Paul Loridant (suppression des dispositions prévoyant que les conditions d'adhésion des salariés d'une même entreprise sont définies selon des catégories homogènes) - **Art. 7** *(contributions aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7340, 7341) : soutient les amendements de M. Paul Loridant n° 117 de suppression et n° 118 (limitation de l'abondement de l'employeur) - **Art. 9** *(constitution des fonds d'épargne retraite)* (p. 7344, 7345) : parole sur l'article. Question du statut juridique des fonds de pension. Catégorie d'intervenants. Soutient l'amendement de suppression n° 121 de M. Paul Loridant.

- **Suite de la discussion** - (13 décembre 1996) - **Art. 14** *(comités de surveillance des plans d'épargne retraite)* (p. 7364) : soutient l'amendement de suppression n° 124 de M. Paul Loridant. (p. 7365) : sur l'amendement n° 22 de la commission (composition et conditions de mise en place du comité de surveillance), soutient le sous-amendement n° 150 de M. Paul Loridant (représentation des seuls salariés au sein du comité de surveillance) - **Art. 22** *(règle de concentration maximale en titres de créances)* (p. 7377) : sur l'amendement n° 30 de la commission (nouvelle rédaction précisant que les obligations échangeables ou convertibles en actions doivent être assimilées à des actions et figurer dans les 35 % et que les OPCVM de capitalisation doivent faire partie des titres de créance et être dans les 65 %), soutient le sous-amendement n° 156 de M. Paul Loridant (autorisation donnée aux fonds de pensions de souscrire des titres publics de long ou de court terme) - **Art. 25** *(déductibilité fiscale des cotisations à l'impôt sur le revenu)* (p. 7381) : soutient l'amendement de suppression n° 126 de M. Paul Loridant.

BÉCOT (Michel), *sénateur (Deux-Sèvres) UC-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **16** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1841) - Ministère : Coopération - *Importation de bois exotiques en provenance du Gabon* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1842) - **Bois et forêts**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3823) : sur l'amendement n° 13 de la commission saisie pour avis (durée de non-exploitation d'un commerce loué prise en compte à partir du moment où le propriétaire a recouvré la pleine et entière disposition des locaux), son sous-amendement n° 103 : mesure limitée au cas d'une procédure de redressement judiciaire de l'exploitant ; adopté - **Après l'art. 10** (p. 3890) : son amendement n° 102 : maintien du seuil actuel de mille mètres carrés de surface de vente pour l'application des dispositions relatives à la péréquation de la taxe professionnelle entre les communes ; adopté.

- Suite de la discussion - (19 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3938) : équilibre général de ce texte. Excellence du travail effectué par les deux rapporteurs. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 9** (p. 5923) : son amendement, soutenu par M. Xavier de Villepin, n° I-271 : crédit d'impôt pour investissement accordé aux entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ; retiré.

Deuxième partie :

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6957) : crédits budgétaires et extrabudgétaires. Engagement de plusieurs réformes. Financement et accès au crédit des PME. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

BELCOUR (Henri), *sénateur (Corrèze) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **10** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3342) - Ministère : Economie - *Reprise de l'activité économique* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3342) - **Politique économique**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5560) : mise en oeuvre de la réforme de la protection sociale. (p. 5561, 5562) : politique de maîtrise médicalisée des dépenses visant "au juste soin". Inquiétudes des professionnels de santé et nécessité de rétablir le dialogue et la confiance avec ceux-ci et avec l'opinion publique. Impact financier des décisions de santé publique, telles que les campagnes de vaccination et de dépistage. Prévention sanitaire. Réformes structurelles nécessaires à la sauvegarde du système de protection sociale.

BELOT (Claude), *sénateur (Charente-Maritime) UC-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire créé en application du décret n° 95-1066 du 29 septembre 1995, modifié par le décret n° 96-43 du 17 janvier 1996 (JO Lois et décrets du 2 février 1996).

Membre titulaire du Conseil national du tourisme ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie et finances - Charges communes **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 10]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Avant l'art. 31** (p. 1641) : son amendement n° 114 : affectation des péages perçus sur les ponts de l'île de Ré et de l'estuaire de la Charente à la couverture de leurs charges d'entretien et d'exploitation jusqu'en 2012 ; adopté. Equité en matière d'exploitation des ouvrages d'art. Département de la Charente-Maritime.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Après l'art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** : son amendement, soutenu par M. Philippe Adnot, n° 80 : application du taux réduit de TVA aux abonnements relatifs aux livraisons d'énergie calorifique par des réseaux publics utilisant des énergies renouvelables ; retiré, puis repris sous le même numéro, par M. Félix Leyzour.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4213, 4216) : histoire des chemins de fer français. Création d'une commission d'enquête deux ans et demi auparavant. Déficit commercial de la SNCF. Dégradation des comptes. Responsabilité de l'Etat. Endettement. Reconquête commerciale. Régionalisation. Le groupe de l'Union centriste apportera son soutien au Gouvernement.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Economie et finances (charges communes) - Comptes spéciaux du Trésor

- (2 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les charges communes Son intervention présentée par M. Alain Lambert (p. 6473).

ben GUIGA (Monique), *sénateur (Français établis hors de France) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 288 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo, signée à Brazzaville le 31 juillet 1993 (ensemble un échange de lettres signé les 13 juillet 1994 et 17 mars 1995) **[n° 0328 (95-96)]** (24 avril 1996) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi organique, déposée avec MM. Guy Penne et Pierre Biarnès, tendant à modifier la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République **[n° 0397 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Elections présidentielles.**

Proposition de loi organique, déposée avec MM. Guy Penne et Pierre Biarnès, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République **[n° 0398 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Elections présidentielles.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)]** - (31 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 327) : caractère inacceptable des actes de terrorisme. Risques pour une démocratie de renoncer à ses principes dans la lutte contre le terrorisme. Risques d'amalgame et de discrimination à l'encontre des étrangers. Difficultés croissantes faites aux étrangers sous couvert de lutte contre la clandestinité et contre le terrorisme. Texte de circonstance répondant de façon inadaptée aux inquiétudes de l'opinion.

- **Suite de la discussion** - (1er février 1996) - **Art. 2** *(incrimination spécifique du délit d'association de terroristes)* (p. 350) : soutient les amendements de M. Robert Badinter n° 54 (suppression de l'article 421-2-1 du code pénal) et n° 55 de coordination - **Art. 12** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 385) : soutient l'amendement de suppression n° 67 de M. Robert Badinter - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 386) : soutient l'amendement de suppression n° 70 de M. Robert Badinter - **Art. 16** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 387) : soutient l'amendement de suppression n° 71 de M. Robert Badinter - **Art. 18** *(délit d'outrage)* (p. 389) : soutient l'amendement de suppression de M. Robert Badinter n° 73 - **Art. 20** *(officiers de police judiciaire)* (p. 390) : soutient l'amendement de suppression de M. Robert Badinter n° 74.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 25** (p. 2072, 2073) : réserves financières de la Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger. Se déclare opposée à l'amendement n° 13 de M. Jean-Pierre Cantegrit (établissement du principe d'une cotisation minimale pour les nouveaux adhérents à la Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger). Expatriés actifs.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2119 à 2121) : développement de l'adoption d'enfants étrangers. Insuffisance de l'encadrement juridique de l'adoption internationale. Révolution de la conception des relations familiales. Délais trop longs d'obtention de l'agrément. Amendements du groupe socialiste pour renforcer la fiabilité de l'agrément. Respect de l'origine culturelle de l'enfant. Préparation et accompagnement des parents adoptifs. Ratification de la convention de La Haye. Prohibition de l'adoption par les pays musulmans. Jurisprudence de la Cour de cassation. Adoption simple. Spécificité de l'adoption internationale - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2132, 2133) : intervient sur l'amendement n° 10 de la commission (possibilité pour les parents de demander le secret de l'identité de l'enfant âgé de moins d'un an au moment du consentement à l'adoption). Différence entre anonymat et secret - **Après l'art. 27 bis (par priorité)** : intervient sur l'amendement n° 32 de la commission (informations non identifiantes en cas d'accouchement secret). (p. 2134) : affirmation du besoin de connaître ses origines - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2136) : intervient sur l'amendement n° 115 de M. Georges Mazars (définition de critères cumulatifs). (p. 2137) : soutient l'amendement n° 116 de M. Georges Mazars (possibilité pour un couple non marié de demander conjointement l'adoption). Se déclare favorable à l'amendement n° 105 de Mme Nicole Borvo (extension des possibilités d'adoption aux couples vivant en concubinage) - **Art. 3** *(écart d'âge maximum entre les adoptants et les adoptés - art. 344 du code civil)* (p. 2141) : soutient l'amendement de suppression n° 118 de M. Georges Mazars.

- **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 28 (par priorité)** *(dispositions relatives à la situation des pupilles de l'Etat et au conseil de famille - art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2156) : soutient l'amendement n° 143 de M. Georges Mazars (suppression de la possibilité de renouveler le mandat du conseil de famille) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2158, 2159) : intervient sur l'amendement n° 113 de Mme Nicole Borvo (attribution de la nationalité française à l'ensemble des pupilles de l'Etat ne la possédant pas). Soutient les amendements de M. Georges Mazars n° 144 (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines) et n° 145 (suppression du troisième alinéa de l'article 29 relatif au délai pendant lequel le service d'aide sociale à l'enfance doit recueillir l'avis du père ou de la mère d'un enfant remis à ce service par l'autre parent). (p. 2160) : proportion non négligeable de rétractations en fin de délai - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2171) : soutient l'amendement de coordination n° 148 de M. Georges Mazars. (p. 2173) : aspects positifs de l'amendement n° 46 (modalités de l'agrément) de la commission saisie pour avis. Opposée à un agrément donné tacitement. (p. 2175) : votera contre l'amendement n° 46 précité de la commission saisie pour avis - **Art. 42 (par priorité)** *(accompagnement de l'enfant adopté - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2181) : se déclare favorable à l'amendement n° 93 de M. Alain Vasselle (précisions relatives aux enfants venant de l'étranger) - **Art. 47 (par priorité)** *(institution de prêts aux familles adoptant un enfant à l'étranger - Art. L. 536 du code de la sécurité sociale)* (p. 2186) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 63 de la commission saisie pour avis - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2204) : intervient sur l'article. Application de la convention de La Haye. Relations avec les organismes étrangers. (p. 2206) : intervient sur le sous-amendement n° 166 du Gouvernement (compétence de l'autorité centrale pour l'adoption internationale et non pour l'adoption interne) déposé sur l'amendement n° 34 de la commission (suppression de la référence à la convention de La Haye) - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de quinze ans - Art. 345 du code civil)* (p. 2209) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 7 de la commission - **Art. 5** *(atténuation des restrictions à l'adoption plénière de l'enfant du conjoint - Art. 345-1 du code civil)* (p. 2211, 2212) : se déclare favorable aux amendements n° 8 de la commission (limitation de la faculté pour le juge de prononcer l'adoption plénière de l'enfant par le nouveau conjoint au seul cas d'un parent prédécédé sans ascendant) et n° 121 de M. Georges Mazars (possibilité d'adopter des ascendants jusqu'au deuxième degré). Solidarité entre générations - **Art. 6** *(possibilité de prononcer une adoption complétive sur une adoption plénière - Art. 346 du code civil)* (p. 2213) : soutient l'amendement n° 123 de M. Georges Mazars (application de la procédure de "déchéance de l'autorité parentale" en cas d'échec de l'adoption) - **Art. 14** *(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil)* (p. 2219, 2220) : soutient l'amendement n° 127 de M. Georges Mazars (suppression de la disposition

soumettant la décision d'adoption à l'appréciation du juge). (p. 2221, 2222) : se déclare opposée à l'amendement n° 167 du Gouvernement (suppression des mots "à titre exceptionnel") - **Art. 15** *(règle de conflit de lois en matière d'adoption plénière - Art. 359-1 du code civil)* (p. 2223, 2224) : préférence pour la jurisprudence de la Cour de cassation - **Après l'art. 17** (p. 2228, 2229) : soutient l'amendement n° 136 de M. Georges Mazars (attribution du statut d'adoption simple en France pour une famille qui réside à l'étranger). Exemple des pays musulmans - **Avant l'art. 27 bis** (p. 2233) : intervient sur l'amendement n° 139 de M. Georges Mazars (substitution de l'expression "fils ou fille de" à l'expression "né de"). Nécessaire clarification des situations - **Après l'art. 27 ter** : soutient les amendements de M. Georges Mazars n° 140 (division additionnelle : "dispositions modifiant le code de l'organisation judiciaire") et n° 141 (transfert au juge judiciaire des attributions administratives en matière d'agrément).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Congo, signée à Brazzaville le 31 juillet 1993 (ensemble un échange de lettres signé les 13 juillet 1994 et 17 mars 1995) [n° 0288 (95-96)] - (7 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** Son intervention présentée par M. Claude Estier (p. 2382, 2383) :

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4135, 4136) : priorité donnée par ce texte au désir d'enfant des adultes. Nécessaire maintien de l'agrément administratif. Conditions de communication d'informations sur les origines biologiques de l'enfant. Souhaits et demandes des enfants adoptés. Adoption d'enfants étrangers. Dispositions en contradiction avec la convention de La Haye - **Avant l'art. 4** (p. 4142) : soutient l'amendement n° 30 de M. Franck Sérusclat (conditions d'application de l'adoption plénière) - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de 15 ans - Art. 345 du code civil)* (p. 4142) : soutient l'amendement n° 31 de M. Franck Sérusclat (suppression de la prorogation du délai d'adoption plénière au-delà de 18 ans) - **Art. 5** *(atténuation des restrictions à l'adoption plénière de l'enfant du conjoint - Art. 345-1 du code civil)* (p. 4143) : soutient l'amendement n° 32 de M. Franck Sérusclat (existence d'ascendants du conjoint défunt). Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 3 de la commission (adoption plénière conditionnée par l'absence d'ascendant du conjoint décédé) - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 4144) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 48 de M. Jean Chérioux (conditions de déclaration d'abandon par le tribunal de grande instance) - **Après l'art. 14** (p. 4146) : se déclare favorable à l'amendement n° 54 de Mme Nicole Borvo (naturalisation de l'ensemble des pupilles de l'Etat ne possédant pas la nationalité française) - **Après l'art. 17** (p. 4148) : soutient l'amendement n° 38 de M. Franck Sérusclat (adoption simple d'un enfant étranger confié à un ressortissant français) - **Avant l'art. 28 A** (p. 4153) : se déclare favorable à l'amendement n° 52 de Mme Joëlle Dusseau (conditions d'accouchement secret et conditions de levée de ce secret) - **Art. 29** *(délai de rétractation pour les personnes remettant l'enfant à l'aide sociale à l'enfance et nouvelle dénomination de la déchéance de l'autorité parentale - Art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4155) : soutient l'amendement n° 43 de M. Franck Sérusclat (suppression du troisième alinéa de cet article) - **Art. 35** *(aide aux assistantes maternelles qui adoptent - Art. 63-3 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4160) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 25 de la commission saisie pour avis - **Art. 47** *(prêt aux familles qui adoptent un enfant à l'étranger - Art. L. 536 du code de la sécurité sociale)* (p. 4163) : intervient sur l'amendement de suppression n° 58 du Gouvernement. Dépenses spécifiques inhérentes à l'adoption d'enfants étrangers - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4164, 4165) : le groupe socialiste ne votera pas ce texte marqué par une conception trop traditionnaliste de la famille.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Art. 11** *(modification de l'art. 351 du code civil)* (p. 4313, 4314) : excessive brièveté de ce délai - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4314, 4315) : insuffisante revalorisation de l'adoption simple pour des couples vivant en union libre. Information des personnes adoptées sur leurs origines. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

BERCHET (Georges), *sénateur (Haute-Marne) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre suppléant du Conseil national de l'information statistique.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Transports terrestres **[n° 0088 (96-97) tome 18]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4221, 4222) : endettement de la SNCF. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Amélioration du service des clients. Régionalisation. Alourdissement des charges des régions. Définition des missions de service public. Possibilité de création d'une autorité de régulation. Exemple de la Champagne méridionale.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5955) : son amendement n° I-34 : application d'un taux de TVA réduit sur les travaux de réparation, de restauration et de rénovation des bâtiments anciens dans les zones de revitalisation rurale ; retiré.

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les transports terrestres (p. 6776, 6777) : fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN : regrette la priorité donnée aux infrastructures routières au détriment du transport combiné. SNCF. Création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN. Contre le tout TGV, insiste sur la valorisation des grandes lignes

classiques. Développement de réseaux alternatifs de télécommunications par la SNCF et la RATP. Déficit de la RATP ; coût de la sécurité. Transports collectifs en province. Avis favorable à ce projet de budget.

BERGÉ-LAVIGNE (Maryse), *sénateur (Haute-Garonne) SOC.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à l'ouverture du droit à l'indemnité compensatrice de précarité aux salariés en contrats à durée déterminée dits d'usage **[n° 0192 (95-96)]** (31 janvier 1996) - **Travail.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, à la suite d'une mission effectuée au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande du 5 au 18 mai 1996 **[n° 0027 (96-97)]** (10 octobre 1996) - **Commerce extérieur.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie et finances - Commerce extérieur **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 12]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **12** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5777) - Ministère : Industrie - *Privatisation de Thomson* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5777) - **Privatisations**

Questions orales sans débat :

n° **252** (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 141) - Ministère : Aménagement du territoire - *Fermeture du centre radiomaritime de Saint-Lys (Haute-Garonne)* - Réponse le 7 février 1996 (p. 412) - **Télécommunications**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Renvoi à la commission** (p. 1509, 1511) : soutient la motion n° 112 de M. Claude Estier, tendant au renvoi à la commission. Conditions d'examen de ce texte en commission. Coût réel des mesures et retombées en termes d'emploi. Seuil de 20 % des prises de participations étrangères dans les entreprises privatisées. Texte méritant un peu plus de temps et de calme.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6467, 6468) : espace et concurrence internationale. Volonté américaine de dominer le marché spatial. Centre national d'études spatiales, CNES. Contribution aux programmes spatiaux européens et nationaux. Activité et embauche. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget.

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6666, 6667) : importante baisse des crédits budgétaires. Désengagement de l'Etat du secteur industriel. Programme de privatisations des entreprises nationales. Implantation des entreprises étrangères sur le sol français. Défaillances du patronat. Groupe de Davos. Risque de résurgence de nombreux mouvements sociaux - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 6674) : le groupe socialiste votera contre ces crédits.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) (p. 6797, 6799) : ouverture sans contrepartie du ciel français à la concurrence. Part de British Airways. Suppressions d'emplois et atteintes au droit du travail dans le secteur aérien. Fusion Dassault-Aérospatiale. Demande la consultation des salariés et du Parlement. Achat par Air France de Boeing 777 long courrier. Airbus Industrie. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Economie et finances - Commerce extérieur

- (7 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6895, 6896) : diminution des crédits budgétaires. Réseaux publics et parapublics d'appui à l'exportation. Service de l'expansion économique. Fusion des trois organismes parapublics de soutien au commerce extérieur. Dispositifs d'aide à la promotion et à l'implantation commerciale. Procédures liées aux grands contrats. Evolution des échanges commerciaux. Intégration des départements d'outre-mer dans le champ territorial du commerce extérieur. Propose, au nom de la commission des finances, l'adoption des crédits du commerce extérieur pour 1997.

Communication

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Après l'art. 93** (p. 6929) : son amendement n° II-54 : suppression des aides de l'Etat pour les publications condamnées pour incitation à la haine raciale ; retiré.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Avant l'art. 75** (p. 7124) : soutient l'amendement n° II-172 de M. Jean-Pierre Masseret (mise en place d'une demande préalable ministérielle pour juger de la réalité de la liquidation de l'entreprise concernée et donc de la possibilité de bénéficier de l'avantage fiscal prévu).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7567, 7568) : avec le groupe socialiste, votera contre la proposition de suppression de l'article.

BERNADAUX (Jean), *sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires (JO Lois et décrets du 3 octobre 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information sur l'information et l'orientation des étudiants des premiers cycles universitaires **[n° 0081 (96-97)]** (14 novembre 1996) - **Enseignement supérieur.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement scolaire **[n° 0087 (96-97) tome 4]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour l'enseignement scolaire (p. 6491) : éléments chiffrés. Evolution démographique. Réduction des effectifs des personnels non titulaires et stagiaires. Politique de recrutement des personnels. Situation des maîtres auxiliaires. Mise en oeuvre des mesures du Nouveau contrat pour l'école. (p. 6492) : zone d'éducation prioritaire, ZEP. Aménagement du système actuel de l'aide à la scolarité. Sécurité des élèves et sécurité des bâtiments. Classes en milieu rural. Définition de la laïcité. Réforme des rythmes scolaires. (p. 6493) : initiation aux langues vivantes dans le premier degré. Propose au Sénat d'adopter ces crédits.

BERNARD (Jean), *sénateur (Marne) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Art. 15** *(dispositions transitoires relatives à l'application des dispositions duTitre II du projet de loi)* (p. 1031) : soutient l'amendement n° 40 de M. Michel Rufin (allongement de la durée de protection des droits d'auteur : garantie des oeuvres audiovisuelles ayant fait l'objet d'un contrat d'adaptation).

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4236, 4237) : situation et avenir de la SNCF. Responsabilités respectives de l'Etat, des régions et de la SNCF. Reconquête de la clientèle. Filiales de la SNCF. Intermodalité.

- Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Art. 1er** *(organisation de l'Union d'économie sociale du logement)* - Art. L. 313-18 du code de la construction et de l'habitation *(liste des associés membres de l'UESL)* (p. 5759) : son amendement n° 21 : participation des chambres de commerce et d'industrie à l'Union d'économie sociale du logement ; retiré - **Avant l'art. 4** (p. 5770) : son amendement n° 22 : cession et nantissement des créances détenues par l'UESL et ses associés collecteurs ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** : réorganisation du 1 % logement. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

BERNARDET (Daniel), *sénateur (Indre) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

BESSE (Roger), *sénateur (Cantal) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire, ville et intégration - I - Aménagement du territoire **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 4]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **15** (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4057) - Ministère : Agriculture - *Mesures de soutien en faveur de la filière bovine* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4058) - **Elevage**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6727, 6728) : dotation du fonds de gestion de l'espace rural. Mise aux normes des bâtiments d'élevage. Modernisation des bâtiments de montagne. Cours des broutards. Intégration de la remise en ordre de l'agriculture dans la loi d'orientation agricole. Votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat V - Titre VI** (p. 6739) : soutient l'amendement n° II-52 de M. Yvon Bourges (modification de la nomenclature budgétaire pour distinguer les crédits du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole des autres crédits de modernisation des exploitations).

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6742, 6744) : effort de maîtrise de la dépense publique. Chute des crédits en 1997. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR. Prime d'aménagement du territoire. Diminution des crédits du fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Dépenses publiques consacrées à l'aménagement du territoire. Définition des critères de classement d'un territoire en zone de revitalisation rurale. Propose l'adoption des crédits de l'aménagement du territoire pour 1997.

BESSON (Jean), *sénateur (Drôme) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec Mme Danièle Pourtaud et M. Claude Estier, et les membres du groupe socialiste et apparentés, présentée en application de l'article 73 bis du règlement sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 211) **[n° 0434 (95-96)]** (14 juin 1996) - **Union européenne.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Energie **[n° 0088 (96-97) tome 6]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 55** *(aménagement du monopole de Gaz de France)* (p. 1695) : son amendement de suppression n° 264, soutenu par M. Marc Massion ; rejeté,

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, pour l'énergie (p. 6656) : définition des missions de service public du secteur gazier par les Etats membres de l'Union européenne. Avenir de la filière nucléaire française. Encouragement de la filière bois-énergie. Baisse des crédits destinés à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Rééquilibrage de la fiscalité sur les carburants. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme

- (6 décembre 1996) (p. 6854, 6855) : annulations des crédits sur le précédent budget du tourisme. Faiblesse des crédits pour 1997. Administration centrale du tourisme. Désengagement de l'Etat vis-à-vis des communes. Etudes et statistiques. Maison de la France. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

BIALSKI (Jacques), *sénateur (Nord) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (95-96)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer

- (6 décembre 1996) (p. 6845, 6848) : absence d'une politique maritime, étayée par un grand ministère de la mer. Etablissement national des invalides de la marine, ENIM.

Flotte française ; quirats. Régression du trafic transmanche. Abandon du projet de loi d'orientation portuaire sous la pression des lobbies. Ports autonomes. Dénonce la politique de la SNCF tendant à favoriser les ports du Bénélux. Amélioration nécessaire du partenariat Etat-collectivités locales : exemple de Dunkerque. Intermodalité : arbitrage et intervention financière de l'Etat nécessaires à l'aménagement de plates-formes multimodales et des dessertes fluviales. Société nationale de sauvetage en mer, SNSM. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7146) : ses amendements, soutenus par M. René Régnault, n° II-183 : attribution d'une dotation globale de fonctionnement au moins égale à celle perçue l'année précédente pour les districts et les communautés urbaines qui opteraient pour le régime de la taxe professionnelle à taux unique ; et n° II-184 de repli ; retirés.

BIARNÈS (Pierre), *sénateur (Français établis hors de France) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 2 octobre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec Mme ben Guiga et M. Guy Penne, tendant à modifier la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République **[n° 0397 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Elections présidentielles.**

Proposition de loi organique, déposée avec Mme Monique ben Guiga et M. Guy Penne, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République **[n° 0398 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Elections présidentielles.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - (29 octobre 1996) - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5155) : sur l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission, son sous-amendement n° 199 ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 5158) : son amendement n° 140 : ouverture des concours réservés aux enseignants de tous les établissements ayant passé une convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ; devenu sans objet.

- **Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat** - (31 octobre 1996) (p. 5297, 5299) : réduction des crédits du ministère des affaires étrangères. Question du transfert de l'enseignement français à l'étranger au ministère de l'éducation nationale. Situation de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Association démocratique des Français à l'étranger, ADFE. Affectation d'agents titulaires de la fonction publique au service public à l'étranger.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6645, 6647) : Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Coût élevé de la scolarité des enfants français à l'étranger. Cas des familles binationales. Nécessité d'une implication du ministère de l'éducation nationale dans la prise en charge pédagogique du réseau des écoles françaises à l'étranger. Possibilité d'octroi de bourses aux élèves étrangers.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6885, 6886) : réduction des crédits de la coopération. Eventualité de la suppression de ce ministère. Elargissement du champ de compétence du ministère de la coopération. Saupoudrage des crédits. Diminution du nombre des agents coopérants. Missions de coopération. Aide publique française au développement. Dispersion des crédits dans les budgets des autres ministères. Refuse de voter ce projet de budget.

BIDARD-REYDET (Danielle), *sénateur (Seine-Saint-Denis) CRC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; puis vice-présidente (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la mission effectuée au Canada du 9 au 18 avril 1996 **[n° 0379 (95-96)]** (23 mai 1996) - **Canada.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 10 (96-97)] autorisant l'adhésion de la République française à l'accord portant création de la Commission des thons de l'Océan Indien (ensemble deux annexes) **[n° 0021 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **14** (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4057) - Ministère : Travail - *Industrie pharmaceutique et traitement du cancer du sein* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4057) - **Médicaments**

Questions orales sans débat :

n° **393** (*JO* Débats du 16 mai 1996) (p. 2621) - Ministère : Ville - *Conséquences du départ de Schweppes de Pantin* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3485) - **Produits agricoles et alimentaires**

n° **394** (*JO* Débats du 16 mai 1996) (p. 2621) - Ministère : Education - *Rentrée scolaire en Seine-Saint-Denis* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3495) - **Enseignement**

n° 452 (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4389) - Ministère : Travail - *Avenir de l'hôpital Avicenne (Saint-Saint-Denis)* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5110) - **Hôpitaux**

n° 453 (*JO* Débats du 3 octobre 1996) (p. 4456) - Ministère : Education - *Situation scolaire du département de la Seine-Saint-Denis* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5102) - **Enseignants**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat** - (21 février 1996) (p. 856, 858) : question du rôle de l'Europe dans le domaine social. Importance du chômage dans les pays membres. Accroissement des inégalités avec l'application du traité de Maastricht. Suprématie incontestable de la monnaie américaine. Divergence à prévoir entre les pays européens avec ou sans monnaie unique. Rôle de la Banque centrale européenne. Remise en cause de la souveraineté nationale. Solidarité des travailleurs européens. Caractère exigeant des critères de convergence. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, demande que les Français soient consultés par référendum sur le passage à la monnaie unique.

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)]** - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 199 (95-96)** - (p. 880, 881) : rappel historique de l'évolution du statut de la Polynésie française. Autonomie et démocratie. Conséquences négatives des essais nucléaires. Bilan économique et social de la Polynésie française : accroissement du chômage. Centre d'expérimentations du Pacifique. Reconversion des activités du territoire. Regrette l'absence d'une consultation d'autodétermination du peuple polynésien. Insuffisance des mesures proposées en matière d'autonomie. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur ces deux projets de loi.

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)]** - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 198 (95-96)** - Voir intervention sous le projet de loi organique n° 198 (p. 880 à 881).

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2137) : soutient l'amendement n° 105 de Mme Nicole Borvo (extension des possibilités d'adoption aux couples vivant en concubinage).

- **Projet de loi portant adaptation de la législation française aux dispositions de la résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies instituant un tribunal international en vue de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis en 1994 sur le territoire du Rwanda, et s'agissant des citoyens rwandais, sur le territoire d'Etats voisins [n° 0138 (95-96)]** - (30 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2304, 2306) : génocide au Rwanda. Rappel historique. Rôle de la communauté internationale. Responsabilité de la France. Instauration d'un tribunal international pour le Rwanda. Difficultés financières. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen soutiendront ce projet de loi.

- **Rappel au règlement** - (7 mai 1996) (p. 2399) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'associe à la démarche des députés communistes refusant d'écouter l'allocution du roi Hassan II du Maroc dans la salle des séances de l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3247, 3248) : soutient l'amendement de repli n° 81 de M. Claude Billard - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3251) : soutient l'amendement de suppression n° 84 de M. Claude Billard. (p. 3258, 3259) : se déclare opposée à cet article. Déréglementation. Tarification - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - Art. L. 3361 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* (p. 3266, 3267) : soutient l'amendement n° 90 de M. Claude Billard (sauvegarde de l'intérêt national).

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (13 juin 1996) - **Art. 11** *(coordinations diverses avec la loi du 2 juillet 1990)* (p. 3679) : soutient les amendements de cohérence de M. Claude Billard n° 112, n° 114, n° 116, n° 117, n° 118 et n° 119.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (20 juin 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4018, 4020) : soutient la motion n° 7 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part [n° 0426 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4318) : inspiration ultra-libérale de la politique méditerranéenne définie par les Quinze à la conférence de Barcelone. Risques d'accroissement des inégalités et de paupérisation de la société tunisienne. Droits de l'homme. Risques de dérive sécuritaire du régime. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à l'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien (ensemble deux annexes) [n° 0010 (96-97)]** - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4954, 4955) : pêche. Ile de La Réunion. Territoire de Mayotte. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat** - (31 octobre 1996) (p. 5273, 5275) : respect de la souveraineté nationale. Conflit israëlo-palestinien : maintien du processus de paix. Bilan de son voyage effectué avec des parlementaires communistes au Proche-Orient. Politique Nord-Sud. Bilan de la dévaluation du franc CFA. Question de la dette des pays du Sud. Problème de l'immigration. Banque centrale européenne. Conséquences de la monnaie unique. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen souhaite une consultation du pays sur la monnaie unique.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5982) : soutient l'amendement n° I-155 de Mme Marie-Claude Beaudeau (TVA applicable aux opérations de construction neuve et de rénovation d'établissements à but non lucratif destinés à l'accueil de personnes âgées) - **Art. 11** *(aménagement de la contribution annuelle sur certains logements à usage locatif)* (p. 5987) : soutient l'amendement n° I-165 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de la contribution financière spéciale des organismes d'HLM dite "surloyer") - **Après l'art. 13** (p. 6022) : soutient l'amendement n° I-171 de Mme Marie-Claude Beaudeau (inclusion des oeuvres d'art, d'antiquité ou de collection dans le calcul de l'impôt sur la fortune, dès lors que leur valeur dépasse 12 millions de francs).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des*

Communautés européennes) (p. 6087, 6088) : contribution de la France durant les huit dernières années. Augmentation du nombre des demandeurs d'emplois et des exclus. Discrédit des pouvoirs politiques. Souveraineté de la France. Nécessité d'une consultation du peuple français. Monnaie unique et lutte contre le chômage. Le groupe communiste républicain et citoyen émettra un vote négatif sur cet article. (p. 6099) : soutient l'amendement n° I-233 de Mme Marie-Claude Beaudeau (correction à la contribution de la France).

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6642, 6644) : diminution des crédits budgétaires. Resserrement du réseau diplomatique consulaire et présence de la France à l'étranger. Présence de l'enseignement français à l'étranger. Indépendance de l'Organisation des Nations Unies. Recherche d'une solution au drame de la région des Grands Lacs en Afrique. Organisation de l'unité africaine, OUA. Pacte de stabilité. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen ne voteront pas ce projet de budget.

BILLARD (Claude), *sénateur (Val-de-Marne) CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) **[n° 0162 (95-96)]** (16 janvier 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Postes et télécommunications.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Question préalable** (p. 1507, 1509) : soutient la motion n° 61 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Gravité de la situation économique et sociale. Chômage et fracture sociale. Livret A. Crédit à la consommation. Dispositions relatives au logement. Privatisations. Gaz de France. Augmentation des petits et moyens salaires. Demande un scrutin public sur cette motion - **Art. 2** *(modification du régime de la provision pour "essaimage")* (p. 1514) : soutient l'amendement de repli n° 73 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Déductibilité de l'impôt sur les sociétés des provisions pour restructuration - **Art. 5** *(modernisation du régime des fonds communs de placement à risques)* (p. 1522) : soutient l'amendement n° 75 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau. Différence de traitement entre petites et grandes entreprises. Encouragement aux placements en fonds propres - **Art. 7** *(effets financiers du franchissement de seuils en matière d'effectifs)* (p. 1531) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 78 (participation des entreprises au financement de la formation professionnelle) et n° 79 (suppression de la dispense temporaire de paiement de cette participation). Compensation de cette réduction du produit affecté à la formation professionnelle. (p. 1532) : soutient l'amendement n° 173 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de la dispense de paiement du versement "transport"). Coût de cette mesure à la charge des collectivités territoriales. Recul du Gouvernement en matière de politique en faveur des transports publics - **Art. 8** *(délais de réponse de l'administration fiscale)* (p. 1535) : soutient l'amendement de suppression n° 83 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Suppression d'emplois dans les services des impôts et du Trésor. Regroupement de la gestion des dossiers relatifs à la fiscalité immobilière et à la fiscalité des personnes. Potentialités d'évasion fiscale.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 16 quater** *(majoration d'un point des coefficients d'amortissement dégressif)* (p. 1589) : soutient l'amendement de suppression n° 176 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Impôt sur les sociétés. Utilité de cette mesure sur le plan des investissements et de la création d'emplois - **Après l'art. 16 septies** (p. 1597) : soutient l'amendement n° 89 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rapport sur l'application des dispositions des articles 199 quater B à 200 du code général des impôts). Remise en cause de la progressivité du barème d'imposition. Rapport Ducamin. Solutions envisagées - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1604) : soutient l'amendement n° 92 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prélèvement à la source sur l'ensemble des opérations boursières et des opérations sur devises destiné à financer un fonds pour le développement économique) - **Art. 18** *(obligation d'information sur la constitution des prix des transactions avec les entreprises étrangères)* (p. 1610, 1611) : soutient l'amendement n° 181 de Mme Marie-Claude Beaudeau (bases d'imposition fixées par méthode comparative). Contrôle des opérations internationales. Obligation d'information. Fraude fiscale - **Avant l'art. 23** (p. 1619) : soutient l'amendement n° 188 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retrait successif de la liste figurant en annexe de la loi de privatisation de certaines entreprises). Régie nationale des usines Renault. Production de véhicules légers. Suppression d'emplois. Renault véhicules industriels - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1623, 1624) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 201 et n° 202 (suppression successive de la liste des douze entreprises privatisables par voie réglementaire de chacune d'entre elles). Compagnie française de navigation rhénane. Société nationale Défense Conseil International.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat** - (26 mars 1996) (p. 1762, 1763) : avenir de l'industrie d'armement. Abandon du caractère national de la défense. Programme de l'avion de transport futur, ATF. Situation du groupement industriel des armements terrestres, GIAT.

- **Rappel au règlement** - (14 mai 1996) (p. 2527) : article 36, alinéa 3 du règlement du Sénat. Vente de 6 % des actions que le Gouvernement détient dans le capital de Renault. Le groupe communiste républicain et citoyen s'élève contre cette décision et le risque de suppressions d'emplois.

- **Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2663, 2664) : adhésion à l'établissement de normes techniques communes améliorant la qualité des services. Remise en cause du service public.

Mise en place d'un service public postal minimum privé des activités susceptibles d'assurer son équilibre financier. Déficit des effectifs de La Poste en France. Mobilisation des opérateurs postaux. Caractère néfaste des décisions de la commission de Bruxelles. Insuffisante fermeté de cette proposition de résolution. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte sous réserve de l'acceptation de ses amendements. Il invite le ministre à s'opposer fermement à l'adoption de la proposition de directive - **Discussion de la résolution** (p. 2667) : son amendement n° 1 : vocation des services postaux ; rejeté. (p. 2667) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 2 : suppression d'emplois et atteinte à la pérennité du service public postal ; rejeté par scrutin public. (p. 2669) : son amendement n° 3 : péréquation tarifaire et égalité d'accès de tous les usagers ; rejeté. (p. 2670) : son amendement, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 4 : accentuation de l'opposition de cette résolution à la communication de la commission de Bruxelles relative à l'application des règles de concurrence ; rejeté. (p. 2671) : son amendement n° 5 : utilisation par le Gouvernement français de son droit de veto et incitation à l'élaboration d'une nouvelle proposition de directive ; rejeté par scrutin public.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3177, 3180) : déréglementation et concurrence. Efficacité du service public et de l'entreprise publique au niveau international. Domination du marché par quelques sociétés multinationales privées. Importance du service public. Tarification. Droits de l'usager. Aménagement du territoire. Garantie d'un droit minimum. Emploi. Europe. Dangers de l'ouverture des réseaux câblés aux services téléphoniques. Exonérations accordées aux opérateurs de radiocommunication mobile. Création de l'Autorité de régulation des télécommunications. Démantèlement du service public. Importance économique et sociale du secteur des télécommunications. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3245, 3246) : atteintes à la notion de service public. Maîtrise des réseaux de télécommunications. Ses amendements, soutenu par M. Robert Pagès, n° 79, de suppression ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 80 : suppression du paragraphe I de cet article qui introduit dans le code des postes et télécommunications les nouvelles notions de réseau ouvert au public, de service téléphonique au public et d'interconnexion ; soutenu par Mme Danièle Bidard-Reydet, n° 81, de repli ; soutenu par Mme Hélène Luc n° 82 : suppression des quatrième et cinquième alinéas du paragraphe I de cet article relatifs à la définition du service téléphonique ouvert au public ; soutenu par M. Félix Leyzour, n° 83 : suppression de la notion et de la définition de l'interconnexion proposées ; rejetés - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3251, 3252) : ses amendements, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 84 de suppression ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 85 : suppression du deuxième alinéa du paragraphe I qui définit l'exercice des activités de télécommunications ; soutenu par M. Robert Pagès, n° 86 : suppression de la notion de service universel ; soutenu par Mme Hélène Luc, n° 87 : suppression de l'exercice de régulation des télécommunications par l'Autorité de régulation des télécommunications ; et soutenu par M. Félix Leyzour, n° 88 : fonction attribuée au ministre chargé des télécommunications ; rejetés - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* (p. 3266) : son amendement de suppression n° 89, soutenu par M. Félix Leyzour ; rejeté - Art. L. 33-1 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* (p. 3266) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Bidard-Reydet, n° 90 : sauvegarde de l'intérêt national ; rejeté. (p. 3272) : son amendement, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 92 : individualisation des situations comptables des opérateurs de télécommunication ; rejeté - Art. L. 33-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3273) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 94 : dispositions permettant au ministre chargé des télécommunications de contrôler que la publication des listes d'abonnés ou d'utilisateurs des réseaux ou services de télécommunications se fait dans le respect des libertés individuelles, en fonction d'un cahier des charges fixé par le même ministère ; rejeté - Art. L.34-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3278) : son amendement de suppression n° 95, soutenu par M. Félix Leyzour ; rejeté.

- **Rappel au règlement** - (6 juin 1996) (p. 3302) : article 36 du règlement du Sénat : devenir du transport ferroviaire. Suppression d'emplois à la SNCF.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (6 juin 1996) - **Art. 5 (suite)** - Art. L. 34-5 du code des postes et télécommunications *(commissions consultatives spécialisées)* (p. 3307) : ses amendements n° 98 : possibilité pour le représentant des organisations syndicales représentatives de siéger dans ces deux commissions consultatives spécialisées ; et soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 99 : présence de membres des associations de consommateurs dans ces deux commissions ; rejetés - Art. L.34-6 du code des postes et télécommunications *(cession, publication, suspension et retrait des licences)* (p. 3309) : son amendement, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 100 : attribution au ministre chargé des télécommunications du droit de suspendre, de réduire la durée, de retirer totalement ou partiellement les autorisations d'établir ou d'utiliser des réseaux de télécommunications ; rejeté - Art. L. 34-8 du code des postes et télécommunications *(interconnexion)* (p. 3311, 3317) : ses amendements n° 102 : possibilité pour les exploitants de réseaux ouverts au public de décider librement d'accéder aux demandes d'interconnexion émanant d'autres opérateurs ; n° 105 : suppression de la possibilité pour l'Autorité de régulation des télécommunications de demander, après avis du conseil de la concurrence, la modification des conventions déjà conclues ; soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 101 de suppression ; n° 104 de repli ; n° 107 : financement des infrastructures de télécommunications ; soutenus par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 103 : cas où les opérateurs peuvent refuser les demandes d'interconnexion formulées par d'autres opérateurs ; n° 106 : suppression du paragraphe II de ce texte qui favorise la libre concurrence ; et n° 108 : désignation du tribunal de grande instance territorialement compétent pour les litiges relatifs au refus d'interconnexion ; rejetés - Art. L. 34-9 du code des postes et télécommunications *(équipements terminaux)* (p. 3319) : son amendement de suppression n° 109, soutenu par M. Louis Minetti ; rejeté. (p. 3319, 3320) : soutient l'amendement n° 194 de M. Félix Leyzour (garantie d'indépendance pour les industriels intéressés par rapport aux entreprises offrant des biens ou des services dans le domaine des télécommunications) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* (p. 3329) : son amendement de suppression n° 110, soutenu par M. Jean-Luc Bécart ; rejeté - Art. L. 35 du code des postes et télécommunications *(contenu du service public des télécommunications)* (p. 3331) : ses amendements n° 111 : égalité d'accès aux réseaux et de traitement entre les usagers - péréquation tarifaire ; et, soutenu par M. Louis Minetti, n° 112 : suppression des trois derniers alinéas de ce texte qui définissent le service universel, les services obligatoires et les missions d'intérêt général dans le domaine des télécommunications ; rejetés - Art. L. 35-1 du code des postes et télécommunications *(contenu du service universel)* (p. 3377, 3378) : se déclare favorable à l'amendement n° 19 de la commission (inclusion dans le service universel de toutes les cabines établies sur le domaine public) - Art. L. 35-2 du code des postes et télécommunications *(obligations des opérateurs chargés du service universel)* : son amendement, soutenu par Mme Michèle Demessine, n° 113 : suppression du 1er alinéa du paragraphe I de ce texte, relatif aux conditions nécessaires pour qu'un opérateur fournisse le

service universel ; rejeté - Art. L. 35-3 du code des postes et télécommunications *(financement du service universel)* (p. 3382) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 114 : suppression du 4ème alinéa du paragraphe II de cet article relatif à l'exemption des opérateurs de radiocommunication mobile de la part de la rémunération additionnelle correspondant au déséquilibre de la structure courante des tarifs téléphoniques ; rejeté. Son amendement n° 115 : suppression des deux derniers alinéas du paragraphe II de ce texte, relatifs à la notion de déséquilibre tarifaire ; rejeté - Art. L. 36 du code des postes et télécommunications *(création de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3396) : son amendement de suppression n° 116, soutenu par Mme Michèle Demessine ; rejeté - Art. L. 36-1 du code des postes et télécommunications *(composition de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3397) : son amendement de suppression n° 117 ; rejeté - Art. L. 36-4 du code des postes et télécommunications *(ressources de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3400) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 118 : suppression des deuxième et troisième alinéas de ce texte relatifs au financement des missions de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications ; rejeté - Art. L. 36-5 du code des postes et télécommunications *(compétences consultatives et rôle dans les relations internationales de l'Autorité de régulation des télécommunications)* : son amendement, soutenu par Mme Michèle Demessine, n° 119 : suppression du second alinéa de ce texte relatif à la préparation de la position française dans les négociations internationales et à la représentation française dans les organisations internationales et communautaires compétentes ; rejeté - Art. L. 36-6 du code des postes et télécommunications *(pouvoir réglementaire de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3401) : son amendement de suppression n° 120 ; rejeté - Art. L. 36-7 du code des postes et télécommunications *(compétences de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3402) : son amendement de suppression n° 121, soutenu par Mme Hélène Luc ; rejeté. (p. 3403) : son amendement, soutenu par Mme Michèle Demessine, n° 122 : suppression pour l'Autorité de régulation des télécommunications de la possibilité de déterminer quels sont les opérateurs qui influenceront significativement le marché ; devenu sans objet - Art. L. 36-8 du code des postes et télécommunications *(saisine de l'Autorité de régulation des télécommunications et voie de recours contre ses décisions)* (p. 3404) : son amendement de suppression n° 123 ; rejeté - Art. L. 36-11 du code des postes et télécommunications *(pouvoir de sanction de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3407) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 124 : autorité compétente pour trancher les litiges relatifs au manquement des exploitants de réseaux ou des fournisseurs de services à leurs obligations légales et réglementaires ; rejeté - **Art. 9** *(droits de passage)* (p. 3410) : réalisation et implantation de nouvelles structures. Ouverture à la concurrence. (p. 3411) : son amendement de suppression n° 125, soutenu par Mme Michèle Demessine ; rejeté - Art. L. 47 du code des postes et télécommunications *(permission de voirie et utilisation partagée des infrastrurctures)* (p. 3412) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 126 : suppression du troisième alinéa de ce texte relatif au rapprochement des deux parties intervenant sur la voie publique pour qu'elles conviennent des conditions d'une utilisation commune des installations en cause ; rejeté - **Art. 10** *(servitudes radioélectriques)* (p. 3413) : son amendement n° 127 : suppression du paragraphe 2 de cet article relatif au régime déclaratif des installations radio-électriques ; rejeté - **Art. 11** *(Agence nationale des fréquences)* (p. 3415) : son amendement de suppression n° 128, soutenu par Mme Hélène Luc ; rejeté - **Après l'art. 11** (p. 3419, 3420) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur l'amendement n° 200 du Gouvernement (contrôle du contenu des réseaux de télécommunication - création du Comité supérieur de la télématique placé auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA) - **Art. 11 bis** *(transfert de certaines compétences du CSA au profit de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3421) : son amendement de suppression n° 129 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3429) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** (10 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3448 à 3451) : démantèlement de l'entreprise nationale France Télécom. Place de l'entreprise dans le monde. Compétitivité reconnue à l'opérateur public. Accentuation de la concurrence et baisse des prix. Etudes menées par le Centre national d'études des télécommunications, CNET. Ouverture du capital aux partenaires étrangers. Transfert des dettes de France Télécom au budget de l'Etat et réduction des déficits publics. Hostilité du personnel. Conséquences des départs en préretraite. Paiement des retraites par l'Etat. En contrepartie, versement par France Télécom d'une contribution exceptionnelle au budget de l'Etat. Rénovation du service public des télécommunications. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1996) - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3516. 3517) : défense du service public des télécommunications par les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen. (p. 3518) : son amendement de suppression n° 19 ; rejeté. Exemple du service de la distribution de l'eau. Accroissement prévisible du déficit public de l'Etat. Coût du réaménagement du régime de retraite des agents de l'entreprise. (p. 3519) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 20 : création d'un service public des télécommunications par le regroupement de France Télécom et des entreprises privées de ce secteur ; rejeté. (p. 3520) : ses amendements soutenus, par M. Louis Minetti, n° 21 : restrictions dans l'application du droit commun des sociétés anonymes à France Télécom ; et par M. Robert Pagès, n° 22 : définition du rôle de France Télécom dans l'organisation du service public des télécommunications ; rejetés. (p. 3521) : ses amendements, n° 23 : interdiction à des opérateurs privés d'entrer dans le capital de France Télécom ; et, de repli, n° 24, soutenu par M. Robert Pagès ; rejetés. (p. 3522) : ses amendements soutenus, par M. Louis Minetti, n° 25 : coopération des entreprises publiques nationales au développement de France Télécom ; et par Mme Hélène Luc, n° 26 : suppression de la possibilité de vendre les actions de France Télécom à tempérament ; rejetés. (p. 3523) : ses amendements n° 27 : interdiction de toute participation étrangère au capital de France Télécom ; et, soutenu par M. Robert Pagès, n° 28 : modalités de la cession des parts de France Télécom actuellement détenues par l'Etat ; rejetés. (p. 3524) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 30 : limitation du capital de France Télécom cédé à l'étranger ; rejeté. (p. 3525) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 29 : limitation à 20 % de la participation étrangère au capital de France Télécom ; rejeté. (p. 3526) : ses amendements n° 31 : suppression de la transformation du statut de France Télécom en société anonyme ; de repli n° 32, soutenu par M. Robert Pagès ; et, soutenu par M. Louis Minetti, n° 33 : suppression du transfert des biens, droits et obligations de France Télécom à une entreprise nationale ; rejetés. (p. 3527) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 34 : suppression du caractère gratuit de la cession de France Télécom ; rejeté. (p. 3528) : son amendement n° 35 : suppression dans ce projet de loi des références au changement de France Télécom en entreprise nationale ; rejeté. (p. 3537) : notion d'entreprise nationale. Processus de filialisation des activités les plus rentables de l'entreprise publique. Demande l'adoption de son amendement n° 35 précité - **Art. 2** *(contrat de plan entre France Télécom et l'Etat)* (p. 3539) : son amendement de suppression n° 36 ; rejeté. Réduction du contenu du contrat de plan. Aménagement du territoire. Ses amendements, soutenu par M. Louis Minetti, n° 37 : montant de la contribution de l'Etat aux investissements réalisés par France Télécom ; et, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 38 :

définition par le contrat de plan des missions de service public assignées à chaque exploitant et de leur financement ; rejetés. (p. 3540) : son amendement n° 39 : conditions de la participation de chaque exploitant public à un aménagement équilibré du territoire ; rejeté - **Art. 3** *(conseil d'administration)* (p. 3543) : ses amendements soutenus, par M. Louis Minetti, n° 40 : modalités de représentation des salariés et de l'Etat au sein du conseil d'administration ; et par M. Félix Leyzour n° 41 : représentation de l'actionnariat salarié de l'entreprise ; rejetés. (p. 3544) : son amendement n° 42 : décisions au sujet des missions de service public prises au sein du conseil d'administration ; rejeté - **Art. 4** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs)* (p. 3547) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 43 : missions de service public ; rejeté. (p. 3548) : ses amendements soutenus, par M. Félix Leyzour, n° 45 : respect du principe d'égalité des usagers devant le service public dans la gestion des réseaux de télécommunications ; et par M. Louis Minetti, n° 47 : respect de la neutralité de l'exercice des missions de service public ; rejetés. Son amendement n° 46 : respect du principe d'adaptabilité du service public au développement technologique ; rejeté. (p. 3549) : son amendement, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 44 : limitation stricte des possibilités de cession d'actif dans la gestion de France Télécom ; rejeté. Son amendement de précision n° 48 ; rejeté. (p. 3550) : ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° 49 : préservation du réseau filaire de France Télécom ; par M. Félix Leyzour, n° 50 : interdiction pour le réseau filaire de France Télécom d'être loué, concédé ou apporté en société ; rejetés. Son amendement n° 51 : préservation du réseau numérique à intégration de services, RNIS, de France Télécom ; rejeté. (p. 3551) : ses amendements, soutenu par M. Louis Minetti, n° 52 : impossibilité pour le réseau numérique à intégration de services, RNIS, de France Télécom, d'être loué, concédé ou apporté en société ; n° 53 : préservation du réseau hertzien de France Télécom ; et n° 54 : impossibilité pour les réseaux hertziens de France Télécom d'être loués , concédés ou apportés en société ; rejetés. (p. 3552) : ses amendements n° 55 : suppression de l'inscription dans le cahier des charges des modalités de la procédure d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs ; et de repli n° 56, soutenu par M. Félix Leyzour ; rejetés.

- Suite de la discussion - (12 juin 1996) - **Art. 4 (suite)** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession et à l'apport d'actifs)* (p. 3613, 3614) : service public à la française. S'étonne du nombre limité d'amendements déposés par la commission. Continuité du service public. Se déclare opposé à l'amendement de rectification n° 1 de la commission - **Art. 5** *(garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe de fonctionnaires. Comité paritaire)* (p. 3616) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 57 : application du statut général des fonctionnaires de l'Etat aux fonctionnaires de France Télécom ; rejeté. (p. 3618, 3619) : ses amendements n° 59 : suppression des pouvoirs de nomination du président de France Télécom ; soutenu par M. Félix Leyzour n° 61 : suppression de la date limite du 1er janvier 2002 ; et soutenu par Mme Hélène Luc n° 63 : renforcement de l'obligation de recrutement de fonctionnaires par France Télécom ; rejetés. (p. 3620, 3621) : ses amendement soutenus, par M. Louis Minetti n° 64 : maintien du recrutement externe de fonctionnaires au-delà du 1er janvier 2002 ; par M. Robert Pagès : n° 65 : possibilité d'opter pour le maintien intégral du statut de fonctionnaire ; et n° 67 : embauche d'agents contractuels ; par Mme Hélène Luc n° 70 : mise en place d'un comité technique paritaire ; et par Mme Nicole Borvo n° 66 : limitation des emplois des agents contractuels à certaines fonctions ; rejetés. Son amendement n° 69 : accord applicable aux agents contractuels ; rejeté. (p. 3622, 3623) : ses amendements n° 71 : consultation du comité paritaire au sujet des orientations économiques de France Télécom ; soutenus, par Mme Nicole Borvo n° 72 : mise en place d'un collège unique de représentants des salariés au sein du comité technique paritaire ; par M. Louis Minetti n° 73 : représentation de la direction de l'entreprise ; par M. Robert Pagès n° 75 : possibilité pour le comité paritaire d'alerter le Parlement et l'Etat ; et par Mme Hélène Luc n° 74 : élection des représentants du personnel au comité paritaire ; rejetés - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3630) : ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° 77 de suppression, par Mme Nicole Borvo, n° 78 : calcul du taux de la contribution libératoire de façon à assurer le versement effectif des retraites des personnels de France Télécom ; et par M. Félix Leyzour, n° 80 : création d'une commission paritaire chargée de procéder à une évaluation financière ; rejetés - **Après l'art. 6** (p. 3635) : sur l'amendement du Gouvernement n° 121 (conditions d'obtention d'un congé de fin de carrière pour les fonctionnaires de France Télécom), son sous-amendement soutenu par M. Robert Pagès n° 126 ; rejeté - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3638) : limitation excessive des thèmes soumis à la négociation collective. Exemple de l'évolution des rémunérations. (p. 3640, 3641) : ses amendements soutenus, par M. Félix Leyzour, n° 81 : signature des accords par un ou plusieurs syndicats représentatifs d'au moins la moitié du personnel ; n° 83 : définition de la nature et du nombre des emplois confiés aux fonctionnaires recrutés ; et n° 85 : accord prévoyant l'intégration des personnels contractuels dans le corps des fonctionnaires ; rejetés. Ses amendements n° 82 : réduction progressive de la durée hebdomadaire à 32 heures sans diminution de salaire avant le 31 décembre 1998 ; et soutenus par M. Robert Pagès n° 93 : optimisation de l'accomplissement des missions du service public des télécommunications ; et n° 84 : suppression de la référence au 1er janvier 2002 ; rejetés. (p. 3642) : ses amendements n° 87 : départs en retraite anticipée comme thème supplémentaire de la future négociation sociale ; soutenus, par M. Félix Leyzour n° 88 : compensation intégrale des postes libérés ; et par M. Robert Pagès n° 90 : évolution des carrières des fonctionnaires de France Télécom ; rejetés. (p. 3643) : ses amendements n° 86 : droits et avantages sociaux des jeunes salariés ; et, soutenus, par M. Louis Minetti n° 91 : intégration des personnels au sein du corps des fonctionnaires de France Télécom ; et par M. Robert Pagès, n° 92 : introduction du régime de prévoyance comme thème supplémentaire de la future négociation sociale ; rejetés. (p. 3644, 3645) : ses amendements n° 96 : amélioration de l'exercice des droits syndicaux, thème supplémentaire de la future négociation sociale ; et soutenus par M. Louis Minetti n° 89 : évolution des rémunérations ; et n° 97 : augmentation des moyens matériels et financiers accordés par France Télécom aux oeuvres sociales du personnel ; par M. Félix Leyzour : n° 94 : conditions de travail de l'ensemble du personnel, thème supplémentaire de la future négociation sociale ; n° 98 : congés pour événements familiaux, thème supplémentaire de la future négociation sociale ; et n° 99 : amélioration des conditions de mutation des personnels le demandant ; et par M. Robert Pagès n° 95 : amélioration de la médecine du travail, thème supplémentaire de la future négociation sociale ; rejetés - **Art. 8** *(participation)* (p. 3652) : son amendement n° 100 : intégration dans le salaire des fruits de la participation et de l'intéressement ; rejeté. Problème de l'intéressement de fonctionnaires aux bénéfices de l'entreprise nationale. Risque de dévalorisation du statut des salariés de droit privé - **Art. 9** *(actionnariat des salariés)* (p. 3653, 3654) : son amendement n° 101 : transfert gratuit et de plein droit des biens de la personne morale de droit public France Télécom à l'entreprise nationale France Télécom ; rejeté. Bilan d'activité de France Télécom : éléments chiffrés - **Art. 10** *(dispositions transitoires)* (p. 3658, 3659) : ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° 102 de suppression, n° 107 : modalités d'établissement des comptes de l'entreprise ; par M. Félix Leyzour n° 106 : évaluation du bilan d'ouverture de France Télécom par une commission paritaire ; rejetés. Ses amendements n° 104 : interdiction d'une modification des statuts par l'assemblée générale ; et n° 109 : suppression de la continuité du mandat des administrateurs ; rejetés.

- Suite de la discussion - (13 juin 1996) - **Art.11** *(coordinations diverses avec la loi du 2 juillet 1990)* (p. 3679) : ses amendements, soutenus par M. Félix Leyzour,

de cohérence n° 111, n° 113, n° 115, n° 120 ; et par Mme Danièle Bidard-Reydet, de cohérence, n° 112, n° 114, n° 116, n° 117, n° 118 et n° 119 ; rejetés.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - Discussion générale (p. 3985, 3987) : option du chef de l'Etat pour une armée de métier de plus en plus intégrée à une Alliance atlantique sous domination américaine. Unification des armements au détriment de notre industrie nationale. Orientation vers une politique industrielle de créneau et de coproduction impliquant des abandons de production nationale. Entreprises nationales d'armement mises en péril par le désengagement de l'Etat. Perspectives de privatisation de GIAT Industries. Non financement par l'Etat de l'avion de transport futur, ATF. Situation de l'Aérospatiale avant son rapprochement avec Dassault. Suppression d'emplois dans tous les secteurs de l'armement. Statut de la Direction des constructions navales, DCN. Renchérissement du coût et amoindrissement de la compétitivité des programmes militaires étalés dans le temps. Maintien des dépenses nucléaires au détriment des commandes d'armes conventionnelles. Réduction des commandes d'hélicoptères et situation de la branche française du groupe Eurocoptère. Insuffisantes augmentations du fonds de reconversion des entreprises de la défense, FRED. Possibilité de prendre en compte la baisse de nos besoins en armement tout en préservant l'emploi et la souveraineté nationale. Nécessaire réengagement de l'Etat. Le groupe communiste républicain et citoyen s'opposera à ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire [n° 0411 (95-96)] - Suite de la discussion - (2 octobre 1996) - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-18 du code du travail *(règle de répartition des sièges)* (p. 4435) : soutient l'amendement n° 74 de M. Guy Fischer (répartition des sièges au sein du comité d'entreprise européen) - Art. L. 439-19 du code précité *(désignation des représentants des salariés par les organisations syndicales)* (p. 4436) : soutient l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (introduction de la notion de représentativité syndicale) - **Art. 5** *(dispositions transitoires)* (p. 4439) : soutient l'amendement n° 78 de M. Guy Fischer (suppression du dernier alinéa de cet article) - **Avant l'art. 6** (p. 4441, 4442) : soutient l'amendement n° 81 de M. Guy Fischer (abaissement du seuil d'effectif minimum nécessaire pour la désignation de délégués syndicaux). Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, demande un scrutin public sur cet amendement - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4449, 4450) : soutient les amendements de M. Guy Fischer, n° 86 (développement de la négociation collective dans les entreprises de moins de onze salariés), n° 85 (dérogation au code du travail uniquement dans un sens plus favorable aux salariés) et n° 87 (extension des accords conclus à titre expérimental après consultation de la commission nationale de la convention collective). (p. 4452) : soutient les amendements de M. Guy Fischer, n° 92 (droit à une heure mensuelle d'information syndicale) et n° 93 (entrée en vigueur des accords conclus conditionnée par leurs arrêtés d'extension).

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4972, 4973) : industries de l'armement. Emploi. Constitution de grands groupes européens en conséquence du traité de Maastricht. Propositions du groupe communiste républicain et citoyen en vue de maintenir l'emploi et la souveraineté nationale.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 10** (p. 5945, 5946) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-148 (fixation à 3,5 % de la taxe additionnelle au droit de bail pour les loyers les plus importants) et n° I-279 (fixation à 20 ans de l'exonération de taxe foncière bénéficiant aux organismes bailleurs sociaux) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5964) : soutient l'amendement n° I-157 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation à 5,5 % du taux TVA des frais et honoraires exposés en justice).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 17** (p. 6044) : soutient l'amendement n° I-182 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de l'article 14 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif aux droits de mutation en matière d'impôt sur les sociétés) - **Après l'art. 18** (p. 6046) : soutient l'amendement n° I-185 de M. Paul Loridant (modification du mode de financement de la couverture sociale des allocataires du RMI) - **Après l'art. 19** (p. 6049, 6050) : soutient l'amendement n° I-188 de M. Paul Loridant (prévision d'une cotisation minimale de taxe professionnelle pour l'ensemble des sociétés dont l'objet essentiel est la gestion d'un portefeuille de titres) - **Après l'art. 20** (p. 6056, 6063) : soutient les amendements de M. Paul Loridant n° I-197 (non-application de la modification du taux de compensation du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée aux communes ayant des besoins sociaux et humains importants) et n° I-199 (suppression de l'article n°11 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif aux entreprises contributrices au versement "transport").

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6461, 6462) : processus de libéralisation. Crédits relatifs aux télécommunications. France Télécom. Décret relatif à l'interconnexion. Augmentation mensuelle de l'abonnement des familles. Soulte versée par France Télécom pour la rémunération des retraites des fonctionnaires des PTT. Réformes de structures en cours au sein de La Poste. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce budget.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 59** *(barèmes de l'impôt sur les revenus des années 1997 à 2000)* (p. 7033) : soutient l'amendement n° II-119 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression du plafonnement de la réduction d'impôt résultant de la demi-part supplémentaire, dont bénéficient certains contribuables célibataires ou divorcés) - **Après l'art. 59** (p. 7036) : soutient l'amendement n° II-121 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité offerte aux concubins d'effectuer des déclarations de revenus communes) - **Art. 59 bis** *(application du régime fiscal des salaires aux indemnités temporaires d'accident du travail)* (p. 7039, 7040) : soutient l'amendement de suppression n° II-122 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 60** *(institution d'une réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux dans la résidence principale)* (p. 7044, 7045) : soutient l'amendement n° II-124 de Mme Marie-Claude Beaudeau (plafonnement de la réduction d'impôt à 25 % des dépenses engagées) - **Art. 61 bis** *(fonds de modernisation de la presse)* (p. 7067, 7068) : soutient l'amendement de suppression n° II-139 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 63** (p. 7073, 7074) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-143 (taux de la réduction d'impôt liée au versement de cotisations syndicales) et n° II-140 (relèvement du plafond de réduction pour frais de garde en structure collective et abaissement du plafond de réduction appliqué à la garde à domicile) -

Art. 65 *(aménagement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions perçues à compter de l'année 1997)* (p. 7076, 7077) : soutient l'amendement de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-145 - **Art. 68** *(plafonnement du taux de la taxe professionnelle)* (p. 7086, 7087) : soutient l'amendement de suppression n° II-148 de Mme Marie-Claude Beaudeau.

BIMBENET (Jacques), *sénateur (Loir-et-Cher) RDSE.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 **[n° 85 (96-97)]** adopté par l'Assemblée nationale - Logement social **[n° 0090 (96-97) tome 8]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **311** (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1040) - Ministère : Travail - *Lutte contre le travail clandestin et maîtrise de l'immigration* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1424) - **Travail clandestin**

n° **329** (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1461) - Ministère : Défense - *Participation de l'armée à la lutte contre le chômage* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1926) - **Défense (ministère de la)**

n° **497** (*JO* Débats du 6 novembre 1996) (p. 5386) - Ministère : Intérieur - *Tranquillité publique dans certains quartiers de Paris* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7468) - **Prostitution**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 17, 18) : effectifs des sapeurs-pompiers volontaires. Lacunes de la législation actuelle. Accroissement du nombre d'interventions. Rapports entre les sapeurs-pompiers volontaires et les entreprises. Protection des salariés sapeurs-pompiers volontaires. Contraintes des employeurs. Absence motivée par la formation. Craintes relatives au financement de l'allocation de réversion. Approbation des travaux de la commission des lois. Association avec le texte relatif à l'organisation territoriale des services d'incendie et de secours.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 1996) - **Art. 1er** *(missions des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 48) : collaboration bénévole - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 71) : texte attendu. Encouragement du volontariat. Avec le groupe du RDSE, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 199) : mixité sociale. Inadéquation de l'offre et de la demande de logements sociaux. La grande majorité des membres du RDSE votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux transports** - *Troisième lecture* **[n° 181 (95-96)]** - (15 février 1996) - **Discussion générale** (p. 739) : troisième lecture. Absence de débat sur la politique des transports, notamment des transports en commun scolaires. Texte technique (p. 740) : contrôle de sécurité dans les espaces portuaires. Fonds de péréquation des transports aériens. Liaison Rhin-Rhône. Avec la majorité des membres du groupe du RDSE, votera ce projet de loi.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat** - (26 mars 1996) (p. 1764, 1765) : situation géopolitique et stratégique française, européenne et mondiale. Essais nucléaires. Armement. OTAN. Devenir du service national.

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1826, 1827) : prise en charge financière des interventions effectuées par les services d'incendie et de secours. Composition du corps départemental des sapeurs-pompiers. Urgence du texte. Représentation du préfet au conseil d'administration. Election du président du conseil d'administration - **Art. 26** *(composition du conseil d'administration)* (p. 1858) : son amendement n° 41 : précision relative aux établissements publics de coopération intercommunale ; adopté - **Art. 27** *(présence du préfet au conseil d'administration)* (p. 1883) : son amendement n° 42 : délégations accordées à des fonctionnaires ayant la capacité de représenter légalement l'Etat ; retiré.

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1899) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage** - *Deuxième lecture* **[n° 0280 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota-apprentissage")* (p. 2000) : son amendement n° 4 : versement de la contribution par le biais des établissements de l'entreprise ou par l'intermédiaire d'un organisme collecteur ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0317 (95-96)]** -

(24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2192) : promulgation des décrets d'application. Se réjouit de l'accord intervenu en commission mixte paritaire.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2568) : la majorité du groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera les conclusions de la CMP. Demande que soit trouvé un moyen de financement des petits clubs sportifs.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (3 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4487) : améliorations apportées par ce texte. La majorité du groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (9 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4571, 4573) : développement de zones d'exclusion. Délimitation de trois types de zones urbaines. Zones franches urbaines. Développement économique des quartiers les plus dégradés. Création d'un régime fiscal et social dérogatoire. Mixité sociale et diversité économique. Accès au logement social. Associations de soutien aux plus démunis. Renforcement de la présence des services publics. Rétablissement de la sécurité. Amélioration des transports. Au nom du groupe du RDSE, remercie le président et le rapporteur de la commission spéciale.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (17 octobre 1996) - **Art. 19** *(limite d'âge pour l'accès à l'allocation compensatrice et dispositions pour les bénéficiaires de cette prestation)* (p. 4849) : soutient l'amendement n° 70 de M. Henri Collard (simplification des modalités d'application de la prestation spécifique dépendance après soixante ans).

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)] - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5708, 5709) : organisation d'une armée de métier. Départ des officiers et sous-officiers. Congé de conversion. Montant du pécule de départ. Avec la majorité des sénateurs du groupe du Rassemblement démocratique et social européen, votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le logement social (p. 6812, 6814) : logements d'urgence. Financement du Fonds de solidarité logement. Contribution acquittée sur les surloyers par les organismes d'HLM. Départements. Taux de TVA réduit pour les prêts locatifs aidés, PLA. Financement du prêt à taux zéro par une contribution versée par les organismes collecteurs du 1 % logement. Parc immobilier ancien. Prime à l'amélioration de l'habitat ; importance en milieu rural. Aide personnelle au logement, APL. Fusion des barèmes. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

BIZET (Jean), *sénateur (Manche) NI puis RPR.*

Elu sénateur le 7 juillet 1996 en remplacement de M. Jean-Pierre Tizon, démissionnaire.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 2 octobre 1996).

BLAIZOT (François), *sénateur (Charente-Maritime) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 161 (95-96)] de MM. José Balarello, Guy Cabanel, Jean-Pierre Camoin et René Marquès, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés **[n° 0177 (95-96)]** (23 janvier 1996) - **Rapatriés.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 320 (95-96)] , adoptée par l'Assemblée nationale, améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété **[n° 0473 (95-96)]** (26 juin 1996) - **Logement.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 512 (95-96)] relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire **[n° 0044 (96-97)]** (23 octobre 1996) - **Fonction publique.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 56 (96-97)] portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte **[n° 0077 (96-97)]** (13 novembre 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Départements d'outre-mer **[n° 0091 (96-97) tome 7]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures

d'ordre statutaire **[n° 0127 (96-97)]** (10 décembre 1996) - **Fonction publique.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 122 (96-97)], modifié par l'Assemblée nationale, portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin. **[n° 0135 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Territoires d'outre-mer.**

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. François Blaizot, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 161, 95-96) de M. José Balarello déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés [n° 0177 (95-96)] - (25 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 213, 214) : mesures en faveur de la réinstallation des rapatriés. Qualité de "rapatrié". Politique d'indemnisation. Retraites des rapatriés. Emprunt. Dispositif de résorption du surendettement. Suspension des poursuites engagées par les créanciers. Commission départementale d'aide aux rapatriés réinstallés, CODAIR. Prorogation du dispositif de suspension des poursuites. Procédures pendantes devant la Cour de cassation. La commission des lois à l'unanimité propose l'adoption du texte de cette proposition de loi.

- Proposition de loi améliorant la protection des acquéreurs de logements anciens [n° 0302 (95-96)] - (22 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4919, 4921) : maintien des dispositions du code civil relatives aux surfaces des biens immobiliers mis en vente. Nécessité de connaître avec précision la surface des lots de copropriété. Modification de la loi fixant le statut de la copropriété. Obligation de mentionner la surface des lots de coproprité vendus, sous peine de nullité de la vente. Possibilité de régulariser les actes précédant l'acte authentique. Indemnisation de l'acheteur, en cas d'insuffisance de surface supérieure au vingtième de la surface totale. Délai ouvert pour poursuivre la nullité. Exclusion des locaux annexes, de l'obligation de métrage. Nécessaire délai entre la date de promulgation de la loi et celle de son entrée en vigueur. Accroissement du nombre de transactions portant sur des biens en copropriété - **Art. 1er** *(action en nullité et action en diminution de prix)* (p. 4923, 4925) : ses amendements n° 3 : exclusion des dépendances, de l'obligation de mentionner la superficie ; n° 4 : délai de contestation ; n° 6 : régularisation, par conformité de l'acte authentique, des engagements ayant précédé cet acte ; et rédactionnels n° 1, n° 2, n° 5, n° 7 et n° 8 ; adoptés. Accepte les amendements du Gouvernement n° 13 (dispositions relatives aux actes comportant une superficie inexacte), et de coordination n° 14 et n° 16. Sur son amendement n° 3 précité, accepte le sous-amendement n° 15 du Gouvernement et s'oppose au n° 18 de M. Dreyfus-Schmidt - **Après l'art. 1er** (p. 4926, 4927) : s'oppose aux amendements de M. Guy Allouche n° 11 (introduction dans le code civil, de l'obligation de mentionner les surfaces des lots de copropriété mis en vente) et n° 12 (introduction dans le code civil, de l'impossibilité de s'exonérer d'une correction de prix justifiée par la mention d'une surface inexacte) - **Avant l'art. 2** (p. 4927) : son amendement n° 9 : extension aux territoires d'outre-mer et à Mayotte ; adopté - **Art. 2** *(entrée en vigueur et dispositions transitoires)* (p. 4928) : son amendement de précision n° 10 ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement du Gouvernement n° 17.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5120, 5124) : négociations directes conduites en amont de ce texte. Insuffisante participation des élus locaux. Poursuite des discussions sur l'aménagement, la réduction et la réglementation du temps de travail. Caractère à la fois constant et inacceptable de l'emploi précaire dans la fonction publique. Organisation de concours réservés visant à la résorption progressive des emplois précaires. Dispositions à prendre pour les nouveaux titularisés. Nécessité de mettre fin aux pratiques laxistes de gestion des effectifs. Mise en place du congé de fin d'activité, CFA. dans la fonction publique. Conditions d'accès à ce congé. Libération anticipée d'emplois favorisant le recrutement des jeunes. Modalités du remboursement par l'Etat des revenus d'attente payés par les collectivités locales. Nécessité de consolider la fonction publique sans introduire de rigidité. La commission des lois proposera l'adoption de ce projet de loi - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5157) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté. Sur ce même amendement, accepte les sous-amendementsn° 49 et n° 50 de M. Albert Vecten n° 216 de M. Jean-Claude Peyronnet ; et n° 138 de M. Jacques Habert. S'oppose aux sous-amendements n° 215 de M. Jean-Claude Peyronnet, aux sous-amendements n° 136 et n° 137 de M. Jacques Habert et n° 201, n° 202, n° 204, n° 205, n° 206, n° 207 et n° 208 de M. Robert Pagès. Demande le retrait des sous-amendements n° 199 de M. Pierre Biarnès et n° 203 de M. Robert Pagès. Accepte l'amendement n° 141 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte des services effectués dans les trois fonctions publiques dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés) et s'oppose à son amendement n° 142 (prise en compte des périodes effectuées à temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés). S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 66 (obligation d'organiser des concours réservés), n° 67 (organisation annuelle des concours réservés), n° 68 (emploi des agents recrutés par concours réservé), n° 70 (extension de l'application du texte aux organismes de diffusion culturelle implantés à l'étranger), n° 71 (extension de l'application du texte aux établissements publics de l'Etat), n° 72 (extension de l'application du texte à des enseignants contractuels autres que les maîtres auxiliaires), n° 73 (calcul de l'ancienneté des candidats aux concours réservés), n° 74 (suppression de la référence aux services effectués dans la fonction publique de l'Etat comme condition d'accès aux concours réservés), n° 75 (prise en compte des périodes effectuées à temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés), n° 76 (assouplissement des conditions d'accès aux concours réservés), n° 77 (intégration sans concours des agents non titulaires ayant une ancienneté supérieure à sept ans) ainsi qu'à l'amendement n° 135 de M. Jacques Habert (ouverture des concours réservés aux enseignants de tous les établissements français à l'étranger). Demande le retrait des amendements n° 140 de M. Pierre Biarnès (ouverture des concours réservés aux enseignants de tous les établissements ayant passé une convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger) et du n° 69 de M. Robert Pagès (extension du champ d'application des textes aux établissements ayant passé une convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger) - **Art. 2** *(concours réservés aux agents non titulaires des établissements publics administratifs)* (p. 5164, 5165) : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel du Gouvernement n° 211. Demande le retrait des amendements n° 78 de M. Robert Pagès (prise en compte des agents non titulaires rémunérés sur des crédits de fonctionnement d'établissements publics administratifs) et n° 143 de M. Jean-Claude Peyronnet (prise en compte des agents non titulaires rémunérés sur des crédits de fonctionnement d'établissements publics administratifs) - **Après l'art. 2** (p. 5165) : accepte l'amendement n° 144 de M. Jean-Claude Peyronnet (application du dispositif et réduction de l'emploi précaire aux agents exerçant des fonctions du niveau des catégories A et B) - **Art. 3** *(dispositif transitoire en faveur des agents non titulaires enseignant dans certaines disciplines professionnelles)* (p. 5166) : son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 5166, 5168) : son amendement n° 4 : situation des maîtres

délégués de l'enseignement privé sous contrat ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 139 de M. Jacques Habert. Demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Paul Girod (mesures dérogatoires pour les dentistes scolaires vacataires) et s'oppose à l'amendement n° 79 de M. Robert Pagès (affectation au recrutement d'enseignants titulaires, des crédits consacrés au paiement d'heures supplémentaires dans l'enseignement secondaire public) - **Art. 4** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5170, 5172) : son amendement n° 5 : prise en compte d'éventuelles spécialités au sein des cadres d'emplois et comptabilisation de la durée de service des agents à temps partiel ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Pagès n° 209 et n° 213. Demande le retrait du sous-amendement n° 218 de M. Jean-Claude Peyronnet. Accepte le sous-amendement n° 219 de M. Jean-Claude Peyronnet ainsi que le sous-amendement n° 200 du Gouvernement. S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 80 (obligation d'organiser des concours réservés), n° 81 (dénomination des concours réservés), n° 82 (organisation annuelle de concours réservés), n° 84 (ouverture des concours réservés à tous les emplois d'un cadre d'emplois) et n° 87 (prise en compte du temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés) et demande le retrait de ses amendements n° 85 (prise en compte des éventuelles spécialités au sein des cadres d'emplois) et n° 86 (prise en compte des services effectués dans différentes fonctions publiques dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés) - **Après l'art. 4** (p. 5172, 5174) : son amendement n° 6 : ouverture de concours réservés aux agents justifiant d'une ancienneté d'au moins quatre ans ; rejeté. S'oppose aux amendements n° 88 de M. Robert Pagès (conditions de recrutement et d'emploi de contractuels par les collectivités) et n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet (concours réservé à des agents justifiant d'au moins quatre ans d'ancienneté).

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 5** *(concours réservés dans la fonction publique territoriale ; listes d'aptitude)* (p. 5187) : son amendement de clarification n° 7 ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 214 de M. Robert Pagès - **Art. 6** *(conditions d'accès aux concours réservés de la fonction publique hospitalière)* (p. 5188, 5190) : son amendement de clarification n° 8 ; adopté après modification par le sous-amendement n° 220, qu'il accepte, de M. Jean-Claude Peyronnet. S'oppose au sous-amendement n° 221 du même auteur, ainsi qu'au sous-amendement n° 210 de M. Robert Pagès. S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 89 (ouverture de concours), n° 90 (actualisation des concours), n° 91 (substitution des mots "examens professionnels ouverts" aux mots "concours réservés"), n° 92 (inscription dans la loi de la nécessité de la création de postes), ainsi qu'aux amendements, sur le même objet, n° 93 du même auteur, et n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (conditions de durée ouvrant droit au concours spécifique : appréciation des services accomplis à temps partiel comme accomplis à temps complet). Demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Robert Pagès (intégration dans le calcul de l'ancienneté ouvrant droit aux concours spécifiques des services effectués dans l'ensemble de la fonction publique) et de l'amendement de coordination n° 150 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 9** *(financement des actions de formation en faveur des personnels hospitaliers bénéficiant de contrats emploi-solidarité)* (p. 5191) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Après l'art. 10** (p. 5192, 5193) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 95 (rapport annuel au Parlement sur la mise en oeuvre des dispositifs de la présente loi ainsi que des programmes de résorption de l'emploi précaire) et n° 96 (rapport relatif au plan national de formation et d'insertion des personnes sous contrat emploi-solidarité employées dans la fonction publique) - **Art. 11** *(création d'un congé de fin d'activité)* (p. 5194, 5195) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté après modification par le sous-amendement n° 223, qu'il accepte, de M. Jean-Claude Peyronnet. Sur les amendements de M. Robert Pagès, s'oppose au n° 97 (suppression de la limitation à un an de l'application de cette disposition) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 98 (inscription dans la loi de l'objectif de favoriser l'emploi des jeunes) - **Chapitre 1er du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat)* - **Art. 12** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5196, 5198) : s'oppose aux amendements identiques n° 99 de M. Robert Pagès et n° 153 de M. Jean-Claude Peyronnet (possibilité d'accéder au congé de fin d'activité pour les fonctionnaires ayant épuisé leurs droits à congés de maladie, de longue maladie ou de longue durée). S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 100 (diminution de la limite d'âge), n° 102 (suppression de la condition de justifier de quarante annuités de service) et n° 101 (élargissement de l'accès au congé de fin d'activité). Ses amendements n° 11 rédactionnel ; n° 12 : dérogation à la condition d'âge ; et n° 13 : droit pour les femmes fonctionnaires ayant élevé un ou plusieurs enfants à la réduction de durée de cotisations ; adoptés. Sur les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet, accepte le n° 155 de coordination et s'oppose au n° 156 de précision - **Art. 13** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité des fonctionnaires)* (p. 5199) : accepte l'amendement n° 157 de M. Jean-Claude Peyronnet (modification des dates pour les personnels enseignants) - **Art. 14** *(revenu de remplacement alloué aux fonctionnaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5200) : s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Jean-Claude Peyronnet (calcul du revenu de remplacement sur la base du traitement perçu en pleine activité dans le cas du fonctionnaire précédemment en cessation progressive d'activité) - **Art. 15** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5201) : s'oppose aux amendements identiques de coordination n° 104 de M. Robert Pagès et n° 159 de M. Jean-Claude Peyronnet. Accepte l'amendement n° 160 de M. Jean-Claude Peyronnet (substitution des mots "nécessité de la continuité et du fonctionnement du service" aux mots "intérêt du service") - **Art. 16** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5202) : son amendement n° 14 : nouvelle rédaction ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 224 et n° 225 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 17** *(protection sociale des bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5204) : son amendement rédactionnel n° 15 ; adopté - **Art. 18** *(interdiction d'exercer une activité lucrative pendant le congé de fin d'activité)* : son amendement n° 16 : dérogation pour des activités occasionnelles d'enseignement ; adopté - **Chapitre 2 du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics)* - **Art. 21** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5205, 5206) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 109 de coordination et n° 110 (abaissement de l'âge pour les fonctionnaires exerçant des travaux pénibles). Accepte l'amendement de coordination de M. Jean-Claude Peyronnet n° 165. Ses amendements n° 17 rédactionnel, et n° 18 de coordination ; adoptés - **Art. 22** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité pour les fonctionnaires)* : son amendement de coordination n° 19 ; adopté - **Art. 23** *(revenu de remplacement alloué aux fonctionnaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* : s'oppose à l'amendement de coordination n° 169 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 24** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5207) : accepte l'amendement de coordination de M. Jean-Claude Peyronnet n° 170 et s'oppose aux amendements de coordination n° 112 et n° 113 de M. Robert Pagès - **Art. 25** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité pour les agents non titulaires)* (p. 5208) : son amendement de coordination n° 39 ; adopté - **Art. 26** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* : son amendement de coordination n° 20 ; adopté - **Art. 28** *(protection sociale des bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5209) : son amendement rédactionnel n° 21 ; adopté - **Art. 29** *(personnels enseignants)* : son amendement de suppression n° 22 ; rejeté - **Art. 30** *(interdiction d'exercer une activité lucrative pendant le congé de fin d'activité)* (p. 5210) : son amendement de coordination n° 23 ; adopté - **Art. 31** *(motivation du refus de*

congé de fin d'activité) : s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Robert Pagès (déclaration de vacance d'emploi pour chaque attribution du congé de fin d'activité) - **Chapitre 3 du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique hospitalière)* - **Art. 32** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5211) : s'oppose aux amendements de coordination n° 118 de M. Robert Pagès et n° 175 de M. Jean-Claude Peyronnet. Ses amendements de coordination n° 24 et n° 25 ; adoptés - **Art. 35** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5212) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 119 de M. Robert Pagès - **Art. 37** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5213) : son amendement de coordination n° 26 ; adopté - **Art. 39** *(protection sociale des bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5214) : son amendement rédactionnel n° 27 ; adopté - **Art. 41** *(interdiction d'exercer une activité lucrative pendant le congé de fin d'activité)* : ses amendements n° 28 de coordination et n° 29 rédactionnel ; adoptés - **Art. 43** *(dispositions communes ; fonds de compensation du congé de fin d'activité)* (p. 5215, 5216) : s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Robert Pagès (alimentation par une augmentation de la DGF gagée par le relèvement de l'impôt sur les sociétés). Son amendement n° 30 : date de prise d'effet du remboursement du revenu de remplacement aux collectivités territoriales - allongement du délai dans lequel les collectivités ou les établissements devront recruter un remplaçant du bénéficiaire ; adopté - **Après l'art. 43** (p. 5217) : s'oppose aux amendements n° 123 de M. Robert Pagès (suppression du dispositif de surcompensation entre caisses de retraite) et n° 185 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'une Caisse nationale de l'allocation temporaire d'invalidité des agents affiliés à la CNRACL) - **Après l'art. 46** (p. 5218) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Robert Pagès (élaboration d'un statut de personnel associé destiné aux agents non titulaires non ressortissants d'un Etat de l'Union européenne) - **Art. 47** *(détachement dans la fonction publique française de fonctionnaires des Etats membres de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen)* : demande le retrait de l'amendement n° 125 de M. Robert Pagès (caractère provisoire du détachement prévu). Son amendement rédactionnel n° 31 ; adopté - **Art. 48** *(protection des fonctionnaires faisant l'objet de poursuites pénales)* (p. 5219) : demande le retrait de l'amendement n° 126 de M. Robert Pagès (extension à la réparation du préjudice en résultant) - **Après l'art. 48 ou après l'art. 51** : accepte les amendements identiques n° 54 de M. Alain Vasselle et n° 186 de M. Jean-Claude Peyronnet (mobilité entre fonctions publiques - mention de la fonction hospitalière) - **Chapitre 2 du titre III** *(fonction publique de l'Etat)* - **Après l'art. 49 ou après l'art. 51** (p. 5220) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 127 de M. Robert Pagès et n° 187 de M. Jean-Claude Peyronnet (substitution du droit à congé non rémunéré à la mise en disponibilité proposée aux fonctionnaires en vue d'une procédure d'adoption nécessitant un déplacement outre-mer ou à l'étrange) - **Art. 50** *(détachement d'un fonctionnaire français dans l'administration d'un Etat membre de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen)* : son amendement rédactionnel n° 32 ; adopté - **Art. 51** *(extension du bénéfice du congé parental aux fonctionnaires adoptant un enfant âgé de plus de trois ans)* (p. 5221) : son amendement n° 33 : bénéfice du congé parental au père ou à la mère ; adopté - **Après l'art. 51** : accepte l'amendement n° 40 du Gouvernement (intégration dans la fonction publique de l'Etat de salariés de la Réunion des musées nationaux affectés à l'école du Louvre) - **Chapitre 3 du titre III** *(fonction publique territoriale)* - **Avant l'art. 52** : accepte les amendements de rectification de M. Jean-Claude Peyronnet n° 188 et n° 190 - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 64** (p. 5222) : s'oppose aux amendements identiques n° 133 de M. Robert Pagès et n° 189 de M. Jean-Claude Peyronnet (mode d'élection des membres du conseil d'administration du centre intercommunal de gestion de la petite couronne) - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 54** (p. 5223) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 55 et n° 56 de M. Alain Vasselle et n° 191 de M. Jean-Claude Peyronnet (présidence du conseil de discipline) - **Après l'art. 52** (p. 5225) : s'oppose aux amendements identiques de coordination n° 128 de M. Robert Pagès et n° 192 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 54** *(extension du bénéfice du congé parental aux fonctionnaires adoptant un enfant âgé de plus de trois ans)* (p. 5226) : son amendement de coordination n° 34 ; adopté - **Après l'art. 54** : accepte l'amendement n° 64 de M. Jean-Paul Delevoye (droit pour une collectivité territoriale de maintenir, à titre individuel, le montant indemnitaire dont bénéficiait antérieurement un fonctionnaire). Accepte l'amendement n° 41 du Gouvernement (régime indemnitaire des agents de police municipale et des gardes champêtres). (p. 5227) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 193 de M. Jean-Claude Peyronnet (substitution des mots "la collectivité d'accueil" aux mots "le centre de gestion compétent" pour simplification administrative). Accepte l'amendement n° 65 de M. Jean-Paul Delevoye (maintien des avantages ayant le caractère de complément de rémunération et intégration dans le budget des collectivités locales). (p. 5228, 5230) : demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Alain Vasselle (dispositif de titularisation d'agents des collectivités locales recrutés depuis le 27 janvier 1984). : du même auteur, accepte l'amendement n° 61 (suppression des effets néfastes de l'amendement "de Courson" adopté par l'Assemblée nationale à l'occasion du projet de loi portant DDOS), et sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 59 et n° 60. (p. 5231, 5232) : accepte les amendements du Gouvernement n° 42 (maintien au CNFPT de la répartition de la dotation spéciale instituteur, DSI) et n° 43 (comités techniques paritaires dans les départements d'outre-mer) - **Chapitre 4 du titre III** *(fonction publique hospitalière)* - **Après l'art. 55** : s'oppose aux amendements identiques de coordination n° 129 de M. Robert Pagès et n° 194 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 56** *(détachement d'un fonctionnaire français dans l'administration d'un Etat membre de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen)* (p. 5233) : son amendement rédactionnel n° 35 ; adopté - **Art. 57** *(extension du bénéfice du congé parental aux fonctionnaires adoptant un enfant âgé de plus de trois ans)* : son amendement de précision n° 36 ; adopté - **Avant l'art. 58** : son amendement n° 37 : financement des actions de formation en faveur des personnels hospitaliers bénéficiant de contrats emploi-solidarité ; adopté - **Art. 58** *(astreintes à domicile)* (p. 5234, 5235) : s'oppose aux amendements de suppression n° 130 de M. Robert Pagès et n° 195 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Après l'art. 58** (p. 5236) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Robert Pagès (suppression de l'article 89 de la loi du 30 juillet 1987 relatif au "trentième indivisible" dans le décompte des retenues pour fait de grève) - **Art. 59** *(création d'un corps de contrôleurs du travail)* : son amendement rédactionnel n° 38 ; adopté - **Après l'art. 61** (p. 5237) : s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Robert Pagès (règles de proportionnalité en matière d'élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat) - **Après l'art. 64** (p. 5238) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 44 du Gouvernement (suppression de la possibilité de maintenir en activité des directeurs de recherche au-delà de la limite d'âge de 65 ans). Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 212 de M. Pierre Laffitte. (p. 5239) : accepte l'amendement n° 45 du Gouvernement (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son). (p. 5241) : accepte l'amendement n° 46 du Gouvernement (validation des versements de cotisations effectués pour les années 1984 à 1996, au titre des assurances sociales, pour les salariés bénéficiaires des dispositions du statut national du personnel des industries électriques et gazières). Accepte l'amendement n° 47 du Gouvernement (prorogation de l'application de la loi du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail). (p. 5242) : son amendement n° 222 : date d'entrée en vigueur de la condition de diplôme ou de titre prévue par l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971 relative aux professions judiciaires et juridiques ; adopté. (p. 5243) : s'oppose à l'amendement n° 134 de M. Robert Pagès (rétablissement du paritarisme au sein du CNFPT).

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte [n° 0056 (96-97)] - (20 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5742, 5743) : modernisation des conditions d'administration de Mayotte. Recours aux ordonnances. Statut général des fonctionnaires. Adaptations nécessitées par la situation de Mayotte. Hypothèse de la transformation de Mayotte en département d'outre-mer. Définition des "fonctionnaires de Mayotte". Emplois permanents des collectivités et des établissements publics à caractère administratif. Absence de passerelle avec les fonctions publiques des autres territoires. Désignation des catégories hiérarchiques par des lettres. Décrets en Conseil d'Etat. Mise en place d'un centre de gestion unique assurant le fonctionnement administratif de la fonction publique de Mayotte. Intégration sous ce nouveau statut du personnel en place. Résorption des disparités. Avis du conseil général. Sous réserve de l'adoption des amendements de la commission, propose l'approbation de ce projet de loi de ratification - **Art. 1er** *(ratification de l'ordonnance)* (p. 5744) : son amendement de coordination n° 1 ; adopté - **Après l'art. 2** : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté. (p. 5745) : ses amendements n° 3 : régime de dérogation à l'interdiction de cumul d'activités fixé par décret en Conseil d'Etat ; n° 4 : limites au devoir d'obéissance ; n° 5 rédactionnel ; n° 6 : compétence du conseil d'administration des établissements publics en matière de création d'emplois de fonctionnaires ; et n° 7 : établissement par un jury des listes d'aptitude à l'issue des concours de recrutement ; adoptés. (p. 5746) : ses amendements n° 8 : exigence pour l'avancement en grade d'une inscription au tableau d'avancement après avis de la commission administrative paritaire ; et n° 9 : communication intégrale du dossier en cas de procédure disciplinaire ; adoptés.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie ;

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6129) : se déclare favorable à l'amendement n° I-77 de M. Jacques Oudin (augmentation du montant de la redevance alimentant le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE). Prix de l'eau.

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les départements d'outre-mer (p. 6396, 6397) : effets prévisibles des contributions des ministères de l'intérieur, de la décentralisation et de la justice. Effort total en faveur du ministère de l'outre-mer. Consolidation des structures administratives. Rattrapage en matière de sécurité et de justice. Immigration. Accepte ce projet de budget. Ralentissement de la croissance du taux de criminalité. Apport financier de l'Europe. Défiscalisation. Moyens affectés au département de la Guyane. Suppression de la section décentralisée du FIDOM. Futur dispositif d'aménagement du territoire.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0127 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7196, 7197) : adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement du Gouvernement sur la représentativité des syndicats dans la fonction publique. Regrette la procédure suivie pour cette mesure opportune. Propose l'adoption des conclusions de la CMP.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins - *Deuxième lecture* **[n° 0028 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 16** *(extension des exceptions de droit exclusif de reproduction des oeuvres graphiques ou plastiques)* (p. 7671) : son amendement n° 8 ; extension aux catalogues publiés par des marchands et galeries d'art ; retiré.

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 7693) : dispositions proposées par le Sénat et adoptées par l'Assemblée nationale. Articles additionnels relatifs au statut administratif, douanier et fiscal des îles de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin. Avis défavorable de la commission des lois pour des motifs de procédure. Avis de la commission des finances du Sénat sur la situation fiscale de ces deux îles. Réforme proposée par l'Assemblée nationale. Souhaite une étude approfondie de ce dossier - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7695, 7696) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté. Souhaite une étude plus approfondie de ces dispositions. S'oppose aux amendements n° 4 de Mme Lucette Michaux-Chevry (rétablissement de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune à Saint-Barthélémy et assujettissement de cette île à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules) et n° 5 de M. Jean Faure (rétablissement de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune à Saint-Barthélémy) - **Art. 12** *(statut administratif douanier et fiscal de Saint-Martin)* (p. 7702) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté - **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 3 : suppression des mots "et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin" ; adopté.

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extention et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton - *Deuxième lecture* **[n° 0121 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - En remplacement de M. Jean-Marie Girault, rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 7703) ; modifications de l'Assemblée nationale. Propose l'adoption de ce projet de loi dans une rédaction conforme à celle qui a été votée par l'Assemblée nationale.

BLANC (Paul), *sénateur (Pyrénées-Orientales) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Membre titulaire du Conseil national du bruit ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 22 juin 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Ville et intégration **[n° 0090 (96-97) tome 3[** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **20** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5784) - Ministère : Equipement - *Rachat d'AOM par Air France* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5785) - **Transports aériens**

Questions orales sans débat :

n° 366 (*JO* Débats du 19 avril 1996) (p. 2088) - Ministère : Agriculture - *Indemnisation du gel survenu dans le canton de Vinça (Pyrénées-Orientales)* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2282) - **Calamités agricoles**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)[- (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 268, 269) : multiplication des codes et lois. Statistiques sur les lois et règlements. Nécessité de simplifier l'accès aux règles de droit. Utilité de la création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation. Mission de contrôle d'application des lois dans un délai raisonnable. Rôle d'unification du droit. Amélioration de la législation existante. Information du Parlement. Le groupe du RPR approuve la composition et les moyens d'action proposés pour cet Office.

- Projet de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle en application de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce [n° 0103 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4345) : harmonisation des dispositions du code de la propriété intellectuelle. Extension aux ressortissants de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, du bénéfice du traitement national dans le domaine des brevets. Simplification du régime des licences obligatoires. Renversement de la charge de la preuve en matière de contrefaçon des brevets de procédé. Protection des indications géographiques pour les vins et les spiritueux. Les membres du groupe du RPR voteront ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire [n° 0411 (95-96)[- Suite de la discussion - (2 octobre 1996) - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-18 du code du travail *(règle de répartition des sièges)* (p. 4433) : demande un scrutin public sur l'amendement n° 70 de M. Guy Fischer (nombre minimum de sièges du groupe spécial de négociation et du comité d'entreprise européen).

- Suite de la discussion - (3 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4486) : amélioration du dialogue social dans les entreprises communautaires. Encouragement à la négociation collective. Avancée du droit social. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5592) : son amendement n° 95 : caractère obligatoire du carnet de santé et sanctions de sa non-présentation ; retiré. Qualité des soins. Maîtrise des dépenses. Responsabilisation des patients. (p. 5593) : contrôle des médecins-conseils. Sanctions de la non-présentation du carnet de santé. Bilan du Gouvernement.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 6932, 6933) : moyens nouveaux de la politique de la ville. Plan de relance de la politique d'intégration. Emplois de ville. Opérations ville-vie-vacances. Rétablissement des services publics dans les quartiers. Avis favorable de la commission des affaires sociales sur ce projet de budget.

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) (p. 6951, 6952) : diminution des crédits. Crédits réservés à la formation. Prêts bonifiés aux artisans. Plan PME pour la France. Financement des entreprises. Simplification administrative : expérience menée par l'URSSAF des Pyrénées-Orientales. Observatoire des entreprises en difficulté. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

BLIN (Maurice), *sénateur (Ardennes) Président du groupe UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire du Comité des prix de revient des fabrications d'armement jusqu'au 24 juin 1996.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 415 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 **[n° 0430 (95-96)]** (13 juin 1996) - **Défense.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation de France-Télévision **[n° 0477 (95-96)]** (27 juin 1996) - **Audiovisuel.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble et dépenses en capital **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 44]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat** - (26 mars 1996) (p. 1744, 1746) : redéfinition des missions et du format des armées. Professionnalisation. Conséquences financières de la réforme. Devenir du personnel militaire. Priorité accordée aux techniques du renseignement. Avenir de la marine. Avenir de la force de frappe française. Système de défense européen. Avion de transport futur, ATF. Devenir du service national.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - (19 juin 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3961, 3963) : caractère déterminant des contraintes budgétaires dans la révision du format des armées. Forte réduction des crédits consacrés à la défense par rapport à la loi de programmation 1994-2000. Contexte plus général d'annulation et de report ayant affecté le titre V du budget. Intérêts moratoires versés par l'Etat. Engagement du Président de la République sur le montant en francs constants des crédits consacrés à la défense. Difficultés prévisibles d'exécution de la loi de programmation. Réduction très sensible des moyens matériels de l'armée de terre. Suppression de 23 bâtiments de la marine et difficultés prévisibles pour assurer la permanence du groupe aéronaval. Exécution du programme de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Inconvénients pour l'armée de l'air et pour notre position sur le marché international de l'armement du retard pris par le programme Rafale. Diminution des crédits consacrés au nucléaire. Priorité donnée aux vecteurs aériens et sous-marins. Question sur l'abandon définitif du plateau d'Albion. Succès de la coopération européenne dans le domaine des satellites d'observation et de télécommunication. Difficultés des programmes européens d'hélicoptères de combat et de transport. Impasse faite par cette loi sur la question cruciale de l'avion de transport futur, ATF. Impérative nécessité de trouver un accord avec les industriels sur cette question. Incertitudes relatives à la forte réduction du coût des armements exigée par le Gouvernement. Recul des armements français sur des marchés internationaux très concurrentiels. Nécessaire remise en cause des méthodes de travail de la direction générale de l'armement. Attitude de la commission relative à d'éventuels transferts de crédits d'équipement vers les crédits de fonctionnement. Difficultés d'imputation budgétaire des opérations extérieures. Difficultés prévisibles pour l'exécution de cette loi, compte tenu de notre situation financière. Rapport du Gouvernement sur l'exécution de la loi et débat parlementaire sur ce rapport. Question sur la capacité de la gendarmerie à répondre aux menaces pesant sur la sécurité intérieure. Au bénéfice de ces observations, la commission des finances propose d'adopter ce projet de loi.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement suivie d'un débat et d'un vote** - (8 octobre 1996) (p. 4551, 4553) : politique de réduction du déficit budgétaire. Monnaie unique. Chômage. Investissements des collectivités territoriales ; maîtrise d'ouvrage. Présence économique de la France à l'étranger ; utilisation des jeunes diplômés libérés par la réforme du service national, Coût du travail et charges des entreprises. Politique d'immigration. Approbation par le groupe de l'Union centriste de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'exposé d'ensemble et les dépenses en capital (p. 6592, 6594) : application de la loi de programmation militaire. Stabilité des flux budgétaires. Professionnalisation des armées. Restructuration de l'appareil de défense. Opérations extérieures : financement. Démantèlement des installations nucléaires du plateau d'Albion. Réforme de la délégation générale pour l'armement. Restructuration des industries d'armement. Situation de GIAT-Industries. Avion Rafale. Avion de transport futur, ATF. Espace : coopération européenne. Propose l'adoption de ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 38** *(crédits des titres V et VI)* (p. 6627) : sur les amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° II-44 (AII-44), n° II-45 (AII-45) et n° II-46 (AII-46), à titre personnel, exprime un avis défavorable.

Vote sur l'ensemble :

- (10 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7169) : le groupe de l'Union centriste votera sans réserve ce projet de budget. Assainissement des finances publiques. Réduction des dépenses de fonctionnement. Désengagement de l'Etat et augmentation des charges des collectivités locales. Etape décisive sur la voie de l'Union économique et monétaire de l'Europe.

BOCANDÉ (Annick), *sénateur (Seine-Maritime) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **504** (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5488) - Ministère : Agriculture - *Conditions d'octroi de la prime à l'herbe* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7466) - **Elevage**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2102, 2103) : rapport de M. Jean-François Mattei, député. Insuffisance du nombre d'enfants d'identité nationale proposé à l'adoption. Secret des origines. Informations non identifiantes. Assistantes maternelles. Assimilation de l'adoption à une naissance. Rôle de l'autorité centrale pour l'adoption.

- **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 30 (par priorité)** *(modalités de recueil de l'enfant, possibilité de demander le secret de son identité pour la personne qui le remet, ainsi que de donner des renseignements ne portant pas atteinte à ce secret - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2165) : son amendement de précision

n° 98 ; retiré - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2205, 2206) : son amendement n° 99 : missions de l'autorité centrale pour l'adoption ; retiré.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4795, 4796) : souci de justice sociale. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Avis du médecin généraliste. Option entre l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP, et la prestation. Age du demandeur de la prestation. Réforme de la tarification. Dépenses médicales et dépenses incombant aux départements. Financement des lits de cure médicale. Votera le texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) - **Art. 98** *(financement et tarification des établissements sociaux et médico-sociaux : enveloppes limitatives arrêtées par le préfet - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6277) : sur l'amendement de rétablissement n° II-8 de la commission saisie pour avis, son sous-amendement n° II-15, soutenu par M. Jacques Machet ; retiré.

BOHL (André), *sénateur (Moselle) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre suppléant du Comité des finances locales.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Décentralisation **[n° 0091 (96-97) tome 1]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Art. 3** *(exonération de taxe professionnelle pour les entreprises existantes dans les zones de redynamisation urbaine)* (p. 4608, 4609) : sur l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction), se déclare favorable à l'avis de sagesse émis par la commission sur le sous-amendement n° 126 du Gouvernement (suppression du B de l'amendement précité relatif à la compensation par l'Etat des pertes de recettes pour le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - exonération de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle).

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5143, 5144) : particularités de la fonction publique territoriale. Question sur l'opportunité d'aligner la fonction publique territoriale sur la fonction publique d'Etat. Mode de gestion des collectivités locales. Indemnisation des fonctionnaires. Votera le texte dans la rédaction de la commission des lois.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois (p. 6206, 6207) : respect du pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales. DGF ; dotation forfaitaire ; dotation de solidarité urbaine. Clarification nécessaire des conditions financières d'exercice des compétences locales. Coût de l'adaptation aux normes en matière d'environnement et de sécurité. Compensation par l'Etat des exonérations et dégrèvements de fiscalité locale décidés par lui. Codification des textes applicables. Modernisation des services déconcentrés de l'Etat. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

BONNET (Christian), *sénateur (Morbihan) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Comité des finances locales.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois : 1°) sur la proposition de loi [n° 248 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier ; 2°) sur la proposition de loi [n° 229 (95-96)] de M. Michel Mercier et plusieurs de ses collègues tendant à préciser la portée de l'incompatibilité définie à l'article L. 52-5, premier alinéa, du code électoral **[n° 0271 (95-96)]** (13 mars 1996) - **Elections.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1334) - Ministère : Premier ministre - *Dérives technocratiques consécutives à la multiplication de nouvelles normes* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1334) - **Normes, marques et labels**

n° 10 (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2457) - Ministère : Budget - *Recentrage des dépenses de l'Etat* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2457) - **Finances publiques**

n° **10** (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5464) - Ministère : Fonction publique - *Lutte contre la pandémie bureaucratique* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5464) - **Administration**

Questions orales sans débat :

n° **297** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 748) - Ministère : Budget - *Fiscalité applicable aux clubs de voile* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 999) - **Sports**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Après l'art. 16 A** (p. 62) : son amendement n° 37 : recours aux jeunes gens accomplissant leur service national afin de pallier les difficultés à recruter les sapeurs-pompiers volontaires ; adopté.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Discussion générale** (p. 542) : dotation de solidarité urbaine, DSU. Dotation globale de fonctionnement, DGF : subventions liées à des opérations artificielles d'intercommunalité.

- Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)] - (19 mars 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1448, 1449) : reprise de sa formule du "harcèlement textuel". Interprétations diverses de la loi du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique. Cas des scrutins de liste. Modalités de désignation d'un colistier comme mandataire financier. Association des maires des grandes villes. Avis contradictoires rendus par les juridictions administratives. Avis du Conseil d'Etat. Définition du régime de l'incompatibilité entre l'appartenance à une liste et la qualité de mandataire financier ou de membre d'une association de financement électorale. Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Amendement de la commission relatif à la reconnaissance par les juges de la bonne foi du candidat. Liberté d'appréciation du juge de l'élection. Accepte cette proposition de loi assortie de l'amendement de la commission - **Après l'art. 2** (p. 1455 à 1458) : son amendement n° 1 : possibilité pour le juge de se fonder sur la bonne foi du candidat pour ne pas prononcer l'inégibilité ou la lever ; adopté. : demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Jacques Hyest n° 2 (définition des groupements politiques financés exclusivement par un parti politique).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1579, 1580) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 42 et n° 43 (suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration). Coopération de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'administration. Commission interministérielle de contrôle des aides accordées au titre des fonds structurels de l'Union européenne. Contrôle des entreprises publiques.

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5477) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6353, 6354) : préservation de l'environnement dans sa commune de Carnac. Poids des réglementations et charges des collectivités locales. Coût élevé des dispositifs d'élimination des déchets. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6379, 6380) : commissions de sécurité. Place du ministère de l'intérieur au sein du Gouvernement. Recentrage des actions de l'Etat sur ses fonctions régaliennes. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

BONY (Marcel), *sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Michel Charasse, Roger Quilliot et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à l'augmentation de l'indemnité due au salarié en cas de licenciement survenu pour une cause non réelle et sérieuse **[n° 0309 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) - **Licenciements.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **5** (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1332) - Ministère : Agriculture - *Extension de la PAC aux pays d'Europe centrale et orientale* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1332) - **Politique agricole commune (PAC)**

Questions orales sans débat :

n° 316 (*JO* Débats du 7 mars 1996) (p. 1081) - Ministère : Education - *Avenir du collège climatique Auvergne-Sancy* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1439) - **Collèges**

n° **490** (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5178) - Ministère : Justice - *Réglementation de la vente par correspondance* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7452) - **Vente par correspondance**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3787, 3788) : cohabitation de la grande distribution, du commerce et de l'artisanat. Réforme de la loi Royer. Moyennes surfaces. Rôle des consommateurs. Conditions d'emploi dans les grandes

surfaces. Surcapacité hôtelière. Hôtels de chaînes semi-automatisés. Schéma spécifique d'implantation hôtelière.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6716, 6717) : contestation du sort fait aux mesures agri-environnementales. Situation du Massif Central. Conditions d'obtention de la prime d'abattage. Echec de l'aménagement rural. Faiblesse de la prime à l'herbe. Mauvaise répartition des aides publiques. Agriculture, pivot de toute politique de rénovation rurale.

BORDAS (James), *sénateur (Indre-et-Loire) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, puis vice-président (JO Lois et décrets du 22 février 1996).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996), puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles, scientifiques et techniques **[n° 0087 (96-97) tome 12]** (21 novembre 1996) **- Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4680) - Ministère : Transports - *TGV Aquitaine* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4680) **- Trains à grande vitesse (TGV)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 588) : vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et Indépendants.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) **- Discussion générale** (p 602, 603) : croissance du chômage. Relance de la consommation. Système allemand d'heures supplémentaires. Aménagement du temps de travail. Nécessité d'une simplification des mesures en faveur de l'emploi. Le groupe des Républicains et Indépendants votera cette proposition de loi.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1035) : vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et Indépendants.

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - (14 mai 1996) **- Discussion générale** (p. 2533, 2534) : augmentation de la délinquance des mineurs. Ordonnance du 2 février 1945 relative au code pénal des mineurs. Différentes catégories de délinquants. Aide au mineur. Saisine directe du juge des enfants. Procédure d'une comparution à délai rapproché. Droit d'appel du procureur de la République. Le groupe des RI votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (15 mai 1996) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2593) : le groupe des RI votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" - *Deuxième lecture* **[n° 0339 (95-96)]** - (22 mai 1996) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2714) : emploi et insertion. Le groupe des RI votera ce texte.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) **- Discussion générale** (p. 5128, 5129) : attente des fonctionnaires relative à la traduction législative des accords passés. Question sur l'opportunité de différencier trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière). Nécessité de résorber l'emploi précaire. Inconvénients pour les collectivités d'un encadrement trop rigoureux du recrutement d'agents contractuels. Sort des agents échouant aux concours réservés. Craintes relatives au remboursement aux collectivités locales du revenu de remplacement des agents en congé de fin d'activité, CFA. Refus de voir alourdies les charges financières des collectivités locales. Ouverture du congé de longue durée aux personnes souffrant d'affections liées au sida. Sous réserve des ces observations, le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) **- Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6081, 6083) : contexte économique et financier des Etats membres. Prévisions économiques. Rigueur budgétaire. Stabilisation des dépenses communautaires. Dépenses agricoles. Secteur de la viande bovine. Moyens consacrés à l'éradication de l'encéphalopathie spongiforme bovine et aux indemnisations. Actions structurelles. Politiques internes. Actions extérieures de l'Union européenne. Actions de la politique étrangère et de sécurité commune. Dépenses administratives de l'ensemble des institutions. Participation de la France au budget communautaire. Structures du prélèvement. Lisibilité du budget communautaire. Baisse des ressources propres de la Communauté. Le groupe des Républicains et Indépendants votera cet article.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour les relations culturelles, scientifiques et techniques (p. 6631, 6632) : restriction des crédits destinés à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. Restructuration du réseau des établissements culturels. Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Constitution du pôle télévisuel extérieur : rôle de France Télévision. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

BOROTRA (Didier), *sénateur (Pyrénées-Atlantiques) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

BOROTRA (Franck), *ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom **[n° 0391 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Postes et télécommunications.**

Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer **[n° 0501 (95-96)]** (5 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Départements d'outre-mer.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **8** de M. Roland Courteau : **Industrie** *(Conséquences de la mondialisation de l'économie sur l'industrie de la chaussure dans l'Aude)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 84).

n° **4** de M. Robert-Paul Vigouroux : **Multimédia** *(Diffusion sur les réseaux multimédia)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 363).

n° **8** de M. Michel Mercier : **Industrie textile** *(Mesures de sauvegarde en faveur de l'industrie textile)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 366).

n° **18** de M. Pierre Hérisson : **Automobiles** *(Dispositions communautaires relatives à la vente de véhicules)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 715).

n° **19** de M. Christian Demuynck : **Industrie** *(Maintien de l'activité de GEC-ALSTHOM au Bourget)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 716).

n° **8** de Mme Danièle Pourtaud : **Electricité de France (EDF)** *(Ouverture à la concurrence du marché de l'électricité)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2455).

n° **9** de Mme Danièle Pourtaud : **Electricité** *(Position de la France sur le secteur de l'électricité à l'échelon européen)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3341).

n° **20** de M. Philippe Richert : **Energie nucléaire** *(Coût de fonctionnement de Superphénix)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5033).

n° **6** de M. Félix Leyzour : **Industrie** *(Suppression d'emploi chez Alcatel)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5461).

n° **12** de Mme Maryse Bergé-Lavigne : **Privatisations** *(Privatisation de Thomson)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5777).

n° **13** de M. Robert-Paul Vigouroux : **Industrie** *(Avenir de l'industrie du raffinage en France)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7680).

n° **15** de M. Alain Pluchet : **Industrie aéronautique** *(Nécessité d'une restructuration de l'industrie aéronautique européenne)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7682).

Questions orales sans débat :

n° **269** de M. René-Pierre Signé : **Environnement** *(Enfouissement des réseaux de télécommunications)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 767).

n° **295** de M. Michel Doublet : **Exploitants agricoles** *(Orientation de l'exploitation des marais)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 992).

n° **280** de Mme Nicole Borvo : **Electricité de France (EDF)** *(Dialogue social à Electricité de France)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 989).

n° **300** de M. François Autain : **Nucléaire** *(Implantation d'une centrale nucléaire au Carnet (Loire-Atlantique))* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 991).

n° **344** de M. Michel Sergent : **Industrie** *(Situation de l'industrie de la faïence et de la porcelaine)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2287).

n° **346** de M. Marcel Charmant : **Aménagement du territoire** *(Prise en compte des zones de revitalisation rurale pour la définition des zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2290).

n° **354** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Electricité de France (EDF)** *(Réorganisation des services EDF-GDF dans le département du Val-d'Oise)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2507).

n° **359** de Mme Nicole Borvo : **Emploi** *(Situation de l'emploi au centre des postes et télécommunications Cesa-Evangile, Paris 18e arrondissement)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2508).

n° 365 de M. Ambroise Dupont : **Sécurité civile** *(Réglementation relative à l'exécution de travaux à proximité d'ouvrages de transport ou de distribution)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2288).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au contrôle du commerce des produits chimiques précurseurs de stupéfiants ou de substances psychotropes [n° 0267 (95-96)] - (30 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2309, 2310) : mobilisation totale des professionnels de l'industrie et du négoce chimiques. Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues. Travaux du groupe d'action sur les produits chimiques, GAPC. Mission nationale de contrôle des précurseurs chimiques, la MNCPC. Pouvoirs propres du directeur général des douanes. Directive européenne sur le commerce intracommunautaire. Documentation relative aux opérations liées à ces substances. Sanctions administratives. (p. 2312, 2313) : pays touchés par la drogue. Possibilité d'étendre le dispositif international. Collaboration avec les industriels. Différentes catégories des produits chimiques susceptibles d'être utilisés pour fabriquer de la drogue - **Art. 9** *(communication d'informations à la demande du ministre de l'industrie)* (p. 2314) : accepte l'amendement de précision n° 1 de la commission - **Art. 12** *(procès-verbal)* : accepte l'amendement de précision n° 2 de la commission - **Art. 13** *(sanctions du défaut d'agrément)* (p. 2315) : accepte l'amendement rédactionnel n 3 de la commission - **Art. 14** *(sanctions en cas de manquement à diverses obligations)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission.

- Projet de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle en application de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce [n° 0103 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4340, 4341) : aménagement du code de la propriété intellectuelle. Ratification par la France de l'accord international sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce, dit "accord ADPIC". Cas des appellations d'origine et des dessins et modèles. Protection garantie du patrimoine intellectuel des entreprises françaises. Droits et obligations des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, OMC. Procédures administratives et judiciaires. Protection du droit d'auteur pour les bases de données. Respect des droits du titulaire d'un brevet. Lutte contre les produits contrefaits. Domaine des vins et spiritueux - **Art. 1er** *(conditions de la protection des recueils d'oeuvres ou de données)* (p. 4341) : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission - **Après l'art. 2** (p. 4342) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (extension du droit de priorité à l'Organisation mondiale du commerce, OMC) - **Art. 4** *(assimilation de l'importation à l'exploitation sur le territoire)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission (importation de produits fabriqués dans un pays de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, considérée comme une exploitation du brevet) - **Art. 7** *(régime des licences de dépendance)* (p. 4343) : accepte l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission - **Art. 8** *(licences non volontaires en matière de technologie des semi-conducteurs)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 5 de la commission - **Art. 9** *(charge de la preuve en matière de contrefaçon des brevets de procédé)* (p. 4343) : accepte les amendements n° 6 rédactionnel et n° 7 de la commission (protection des secrets de fabrication et de commerce) - **Art. 11** *(protection des indications géographiques pour les vins et les spiritueux)* (p. 4344) ; accepte l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6667, 6669) : libéralisation des communications. Agence nationale fréquences, ANF. Agence de régulation des télécommunications, ART. Situation de Charbonnages de France. Commissariat à l'énergie atomique, CEA. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Effort en faveur de la construction navale. Organisation de la filière nucléaire française. Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Crédits destinés aux petites et moyennes industries. Maintien du statut d'établissement public pour Electricité de France, EDF. Position française sur la directive européenne du gaz. Aménagement de la filière bois-énergie. Programme Eole 2005. Prélèvements opérés par l'Etat sur EDF-GDF. Aide au secteur du textile et de l'habillement. (p. 6670, 6671) : défense du service public postal français. Développement des entreprises industrielles. Rôle de la commission de privatisation. Exemple de l'entreprise Thomson. Agence internationale de l'énergie, AIE. Accord entre Siemens et Framatome. Respect du principe de réciprocité en Europe. (p. 6672, 6673) : réforme de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Amélioration de la compétitivité des entreprises françaises.

BORVO (Nicole), *sénateur (Paris) CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 244 (*JO* Débats du 18 décembre 1995) (p. 4539) - Ministère : Education - *Sécurité des locaux du campus de Jussieu* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 117) - **Sécurité**

n° 245 (*JO* Débats du 17 janvier 1996) (p. 39) - Ministère : Travail - *Prévention du saturnisme* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 111) - **Santé publique**

n° 274 (*JO* Débats du 9 février 1996) (p. 591) - Ministère : Education - *Difficultés de fonctionnement des établissements scolaires parisiens* - Réponse le 21 février 1996 (p. 773) - **Etablissements scolaires**

n° 275 (*JO* Débats du 9 février 1996) (p. 591) - Ministère : Logement - *Situation de la ZAC " Paris Seine Rive Gauche "* - Réponse le 21 février 1996 (p. 763) - **Logement social**

n° **291** (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 632) - Ministère : Logement - *Avenir du Crédit foncier* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 1001) - **Banques et établissements financiers**

n° **280** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 841) - Ministère : Fonction publique - *Dialogue social à Electricité de France* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 989) - **Electricité de France (EDF)**

n° **283** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 841) - Ministère : Finances - *Avenir de la Banque française du commerce extérieur* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 1000) - **Banques et établissements financiers**

n° **319** (*JO* Débats du 7 mars 1996) (p. 1081) - Ministère : Industrie - *Situation de l'emploi à La Poste en région parisienne* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1443) - **Poste (La)**

n° **343** (*JO* Débats du 27 mars 1996) (p. 1783) - Ministère : Education - *Insuffisance de l'aide sociale aux étudiants à Paris* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2515) - **Etudiants**

n° **358** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1972) - Ministère : Culture - *Situation de l'emploi dans la haute couture* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2523) - **Emploi**

n° **359** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1972) - Ministère : Industrie - *Situation de l'emploi au centre des postes et télécommunications Cesa-Evangile, Paris 18e arrondissement* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2508) - **Emploi**

n° **460** (*JO* Débats du 9 octobre 1996) (p. 4557) - Ministère : Equipement - *Délocalisation des services centraux de la SNCF* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5115) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**

n° **480** (*JO* Débats du 23 octobre 1996) (p. 4935) - Ministère : Education - *Situation des maîtres auxiliaires* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5495) - **Enseignants**

n° **498** (*JO* Débats du 6 novembre 1996) (p. 5386) - Ministère : Equipement - *Mise en place d'une quatorzième ligne de métro sur le tracé de Météor* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7462) - **Transports en commun**

n° **524** (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7538) - Ministère : Travail - *Prévention du saturnisme à Paris* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 24) - **Santé publique**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **291** de Mme Nicole Borvo : **Banques et établissements financiers** *(Avenir du Crédit foncier)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1001).

INTERVENTIONS

- Projet de loi pris pour l'application des dispositions de la loi constitutionnelle n° 95-880 du 4 août 1995 qui instituent une session parlementaire ordinaire unique - *Deuxième lecture* **[n° 0142 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 5, 6) : interrogations relatives à l'article restant en discussion. Évolution de l'amendement du rapporteur de la commission des lois. Souhait de suppression du filtrage institué par l'Assemblée nationale - **Art. 1er bis** : son amendement n° 1 : suppression du filtrage institué par l'Assemblée nationale ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, s'abstient lors du vote de l'ensemble du projet de loi.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion - (1er février 1996) - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 342) : condamnation sans ambiguïté des actes de terrorisme par le groupe communiste républicain et citoyen. Risque d'utilisation détournée de la notion d'intimidation contenue dans le texte. Son amendement n° 30 de suppression ; rejeté. (p. 344) ; établissement injustifié d'un lien entre l'action terroriste et l'aide portée à des étrangers. Son amendement n° 31 : suppression de l'alinéa relatif à l'entrée et au séjour irrégulier d'un étranger ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 352) : son amendement n° 32 : limitation du champ d'application de la responsabilité pénale des personnes morales ; rejeté - **Après l'art. 4** (p. 353) : son amendement n° 33 : prise en compte du caractère intentionnel d'actes de terrorisme commis à l'occasion de l'activité d'une personne morale ; rejeté. (p. 355) : son amendement n° 34 : suppression de l'article 432-1 du code pénal relatif à l'action concertée ; rejeté - **Après l'art. 5** (p. 356) : son amendement n° 35 ; suppression de l'article 434-24 du code pénal relatif à la critique d'une décision juridictionnelle ; rejeté - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies)* (p. 370) : son amendement de suppression n° 36 ; rejeté - **Chapitre II** *(dispositions tendant à renforcer la répression des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public)* (p. 376) : son amendement de suppression n° 37 ; rejeté - **Art. 8** *(désignation de certaines personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 377) : son amendement de suppression n° 38 ; rejeté - **Art. 9** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 381) : son amendement de suppression, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 39 ; adopté - **Art. 10** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 383) : son amendement de suppression n° 40 ; adopté - **Art. 11** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 383) : son amendement de suppression n° 41 ; rejeté - **Art. 12** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 384) : son amendement de suppression n° 42 ; rejeté - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 386) : son amendement de suppression n° 45 ; adopté - **Art. 16** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 387) : son amendement de suppression n° 46 ; rejeté - **Art. 13** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public -précédemment réservé p. 387)* (p. 387) : son amendement de suppression n° 43 ; adopté - **Art. 14** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public - précédemment réservé p. 387)* (p. 388) : son amendement de suppression n° 44 ; adopté - **Art. 17** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public))* (p. 388) : son amendement de suppression n° 47 ; adopté (p. 388) - **Art. 18** *(délit d'outrage)* (p. 388) : son amendement de suppression n° 48 ; rejeté - **Art. 20** *(officiers de police judiciaire)* (p. 390) : son amendement de suppression, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 49 ; rejeté (p. 391) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 392) : condamnation du terrorisme. Incohérence et amalgame contenus dans ce texte. Risque d'instaurer un état d'exception banalisé portant atteinte aux droits et aux libertés publiques. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 446, 447) : réduction des dépenses de la sécurité sociale. Plan gouvernemental. Europe. Equilibre de la sécurité sociale. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront contre ce projet de loi constitutionnelle.

- **Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)]** - (19 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1450 à 1452) : précipitation des conditions de la discussion en séance publique sur ce texte. Légalisation du pouvoir de l'argent dans la vie politique française par les lois de 1988 et 1990. Position claire du groupe communiste républicain et citoyen, en faveur de l'interdiction du financement de la vie politique par le patronat. Nécessité d'un abaissement du plafond des dépenses électorales. Aménagements de la loi sur le financement de la vie politique. Interprétations divergentes du ministère de l'intérieur, de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, et du Conseil d'Etat. Cas du scrutin de liste. Assimilation de ce texte à une amnistie électorale. Différence entre le mandataire financier et le membre d'une association de financement électorale. Votera contre l'amendement de la commission des lois instaurant la reconnaissance par le juge de la bonne foi du candidat. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront contre cette proposition de loi - **Après l'art. 2** (p. 1457) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité pour le juge de se fonder sur la bonne foi du candidat pour ne pas prononcer l'inégibilité ou la lever) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1458) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Avant l'art. 11** (p. 1564, 1565) : soutient l'amendement n° 175 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rapport sur les conditions d'application de l'article 3 de la loi de finances pour 1996). Egalité de traitement fiscal entre couples mariés et non mariés - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1577) : son amendement n° 182 : exception pour les partis et les groupements politiques ; rejeté. Transparence de la vie politique. Article 4 de la Constitution sur l'indépendance des partis politiques - **Après l'art. 16 septies** (p. 1597, 1598) : soutient l'amendement n° 90 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rapport sur les conditions de prévention du surendettement des ménages). Prêts à la consommation - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1604, 1605) : soutient l'amendement n° 103 de Mme Marie-Claude Beaudeau (baisse du taux de TVA sur les constructions neuves et les réhabilitations de logements sociaux) - **Avant l'art. 23** (p. 1619) : soutient l'amendement n° 187 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retrait successif de la liste figurant en annexe de la loi de privatisation de certaines entreprises). Société centrale des Assurances générales de France. Assurance-vie. Crise de l'immobilier - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1625) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 207 et n° 209 (suppression successive de la liste des douze entreprises privatisables par voie réglementaire de chacune d'entre elles). Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Paris-La Villette, SEMVI. Société du tunnel du mont-Blanc.

- **Rappel au règlement** - (26 mars 1996) (p. 1736) : article 36, alinéa 3, du règlement du Sénat : situation des trois cents personnes originaires d'Afrique, expulsées de l'église Saint-Ambroise par les forces de police.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2105 à 2108) : reconnaissance du concubinage pour l'adoption. Ratification de la convention de La Haye. Données chiffrées sur l'évolution du nombre d'adoptions. Adoption internationale. Moralisation des procédures d'adoption d'un enfant étranger. Conséquences des inégalités sociales et de la crise économique sur l'adoption. Importance des revenus de la famille d'accueil. Assimilation de l'adoption à la naissance pour les prestations familiales et le droit du travail. Mise en accord du droit avec la réalité de la vie. Age minimal de l'adoptant. Ecart d'âge entre les adoptants et les adoptés. Délai de rétractation de la mère accouchant anonymement. "Mère porteuse". Adoption plénière d'enfant originaire de pays où l'adoption est prohibée. Notion "d'enfant clandestin". Accompagnement pour les femmes accouchant secrètement et les enfants adoptés. Problème du secret des origines. Renseignements non identifiants. Le groupe communiste républicain et citoyen votera la proposition de loi - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2132) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de la commission (possibilité pour les parents de demander le secret de l'identité de l'enfant âgé de moins d'un an au moment du consentement à l'adoption). Opposée à la remise en cause de l'anonymat - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2136) : son amendement n° 104 : abaissement de l'âge des époux désirant adopter ; rejeté. (p. 2137) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Bidard-Reydet, n° 105 : extension des possibilités d'adoption aux couples vivant en concubinage ; rejeté. (p. 2140) : se déclare favorable à l'amendement n° 151 de Mme Joëlle Dusseau (égalité de traitement entre les couples mariés et les couples non mariés).

- **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2157) : son amendement, soutenu par Mme Michèle Demessine, n° 113 : attribution de la nationalité française à l'ensemble des pupilles de l'Etat ne la possédant pas ; rejeté - **Après l'art. 48 (par priorité)** (p. 2188) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 107 : possibilité pour les personnes exerçant une profession indépendante, de bénéficier d'un congé d'adoption de même durée que celui prévu en cas de maternité ; rejeté.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)]** - (14 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2536, 2538) : crise de la société. Situation de la jeunesse. Impunité des mineurs. Augmentation du nombre des actes de délinquance. Ordonnance du 2 février 1945 relative au droit pénal des mineurs. Droits de l'enfant. Manque de moyens éducatifs. Comparution à délai rapproché. Intervention de la police. Service de la protection judiciaire de la jeunesse. Création d'unités d'encadrement éducatif renforcé, UEER. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (15 mai 1996) - **Art. 1er** *(convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2570) : ses amendements n° 27 de suppression et n° 28 : suppression de la deuxième phrase du texte présenté par le deuxième paragraphe de cet article qui précise que la convocation aux fins de jugement livrée par un officier de police judiciaire vaudra citation à personne ; rejetés - **Après l'art. 4** (p. 2581) : son amendement n° 32 : mise à disposition de cette procédure au tribunal pour enfants ; devenu sans objet - **Art. 4** *(comparution à délai rapproché)* (p. 2584) : son amendement de suppression n° 30 ; rejeté - Art. 8-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 *(comparution à délai rapproché ab initio)* (p. 2586) : son amendement n° 31 : suppression du droit d'appel du parquet en cas de refus du juge des enfants de faire droit à une demande de comparution à délai rapproché ; rejeté - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 2590) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 29 : précision dans le texte de l'ordonnance de 1945 que

les mineurs de moins de seize ans entrent dans le champ de compétence de la protection judiciaire ; devenu sans objet.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - Suite de la discussion - (29 mai 1996) - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-7 du code de la sécurité sociale *(délais et procédure d'examen des projets de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3028) : se déclare opposée à l'amendement n° 15 de la commission (diminution du temps d'examen du projet de loi de financement dont dispose le Sénat) - Art. L.O. 111-8 du code de la sécurité sociale *(reconduction de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie si le Parlement n'a pas fixé d'objectif national pour l'année suivante)* (p. 3029) : soutient l'amendement de suppression n° 34 de M. Robert Pagès - **Art. 4** *(dispositions de coordination et de conséquence)* (p. 3031) : soutient l'amendement n° 35 de M. Robert Pagès (élaboration du projet de loi de financement après avis du Conseil économique et social et en fonction des besoins reconnus par les partenaires sociaux).

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 3047, 3049) : présomption d'innocence. Insuffisance des données statistiques sur la détention provisoire. Souhaite la collégialité et la dissociation des fonctions en matière de placement en détention provisoire. Référé-liberté. Limitation de la durée. Demande la suppression de la détention provisoire pour les mineurs en matière correctionnelle. Notion de trouble à l'ordre public. Proposition d'expérimentation de placement sous surveillance électronique. Libertés individuelles. Faiblesse des moyens de la justice. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi - **Avant l'art. 1er** (p. 3059, 3060) : son amendement n° 21 : organisation d'un système collégial de placement en détention provisoire, dissocié des fonctions de l'instruction ; rejeté. (p. 3063, 3064) : son amendement n° 22 : remplacement de la référence à la peine encourue par la mise en examen, par la référence à la peine prévue pour l'infraction commise ; adopté. Cas des récidivistes - **Art. 1er** *(critères du placement en détention provisoire)* (p. 3066) : son amendement n° 23 : suppression du critère de trouble à l'ordre public ; rejeté - **Après l'art. 5** (p. 3076) : intervient sur les amendements n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale - réparation du préjudice matériel et moral) et n° 40 du gouvernement (nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale : réparation du préjudice anormal).

- Suite de la discussion - (30 mai 1996) - **Après l'art. 8** (p. 3100) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 24 : modification de l'article 63-4 du code de procédure pénale relatif à la garde à vue : possibilité d'intervention immédiate d'un avocat ; rejeté. (p. 3105) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 25 : suppression de toute détention provisoire pour les mineurs ; rejeté.

- Rappel au règlement - (10 juin 1996) (p. 3439, 3440) : tient à faire part solennellement de la consternation des sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen devant les conditions d'examen du projet de loi relatif à France Télécom.

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion - (12 juin 1996) - **Art. 4** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession et à l'apport d'actifs)* (p. 3614) : maintien du service public. Protection du réseau filaire de France Télécom. Risque d'augmentation des tarifs. Défense des petits usagers. Intervient sur l'amendement n° 48 de précision de M. Claude Billard. (p. 3615) : réseau numérique à intégration de services, RNIS. Développement des moyens du service public des télécommunications - **Art. 5** *(garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe de fonctionnaires. Comité paritaire)* (p. 3620) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 66 (limitation des emplois des agents contractuels à certaines fonctions). (p. 3622, 3623) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 72 (mise en place d'un collège unique de représentants des salariés au sein du comité technique paritaire). Situation des effectifs de France Télécom. Accomplissement des missions de service public - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3631) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 78 (calcul du taux de la contribution libératoire de façon à assurer le versement effectif des retraites des personnels de France Télécom). Diminution des garanties octoyées au personnel de France Télécom.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Deuxième lecture* **[n° 0392 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3792) : caractère timoré de ce projet de loi. Abus de dépendance économique. Problèmes de fond : délocalisations ; profits spéculatifs des géants de la distribution. Producteurs agricoles. Petits distributeurs de carburant. Abstention du groupe communiste - **Art. 1er D** *(offre ou vente aux consommateurs à prix abusivement bas)* (p. 3799) : abstention du groupe communiste sur cet article, en raison de l'incertitude des engagements du Gouvernement relatif à la vente au détail du carburant.

- Proposition de loi relative à l'adoption - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4136, 4138) : caractère nécessairement prioritaire des droits de l'enfant. Prise en compte insuffisante des inégalités sociales et économiques. Evolution de la notion de famille. Droits des concubins. Age des adoptants. Accouchement sous X. Levée du secret sur les origines d'enfants adoptés. Conditions d'adoption et de naturalisation d'enfants étrangers. Prêt pour l'adoption d'un enfant étranger. Prestations sociales spécifiques à l'adoption - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 4144) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 48 de M. Jean Chérioux (conditions de déclaration d'abandon par le tribunal de grande instance) - **Après l'art. 14** (p. 4145, 4146) : son amendement n° 54 : naturalisation de l'ensemble des pupilles de l'Etat ne possédant pas la nationalité française ; rejeté - **Art. 15** *(règle de conflit de lois en matière d'adoption plénière - Art. 359-1 du code civil)* (p. 4147) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 7 de la commission - **Avant l'art. 28 A** (p. 4153) : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 52 de Mme Joëlle Dusseau (conditions d'accouchement secret et conditions de levée de ce secret) - **Art. 44** *(possibilité d'accorder l'allocation parentale d'éducation si l'enfant adopté a plus de trois ans - Art. L. 532-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 4162) : son amendement n° 55 : âge limite pour le versement de l'allocation parentale d'éducation ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4164) : le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte. Couples concubins.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4310) : le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte. Respect des droits de l'enfant. Equité des droits sociaux entre les familles adoptantes et les parents biologiques. Conditions d'information des familles adoptantes et des enfants adoptés sur l'origine de ces enfants. Droit des concubins. Modalités de naturalisation des pupilles de l'Etat ayant une autre nationalité. Ecart d'âge entre l'adoptant et l'adopté. Prêt sans intérêt accordé aux familles souhaitant adopter à l'étranger. Allocation de remplacement pour les femmes exerçant une profession libérale et souhaitant adopter un enfant. Conflit de loi lors de l'adoption d'enfants étrangers. Délai de rétractation du consentement à l'abandon.

- Conclusions du rapport de M. Georges Othily, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi

(n° 0400, 95-96) de M. Guy Cabanel, relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines [n° 0003 (96-97)] - (22 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4893, 4895) : risque de substitution du placement sous surveillance électronique aux peines d'emprisonnement avec sursis. Recours possible à la semi-liberté comme alternative à l'incarcération. Préférence pour les travaux d'intérêt général et insuffisance des moyens consacrés à ce type de peine. Absence de mesure concrète d'accompagnement social du placement sous surveillance électronique. Diminution régulière du volet prévention et réinsertion du budget de la justice. Nécessaire mise en oeuvre d'une expérimentation préalable de ce dispositif. Bilan mitigé des expériences conduites à l'étranger. Surévaluation des économies attendues de ce dispositif. Surévaluation de son influence sur les effectifs de la population carcérale. Risque de discrimination liée à la situation sociale des condamnés. Dérives possibles dans la mise en oeuvre de la surveillance électronique. Existence de différentes alternatives à l'incarcération. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 52** (p. 5225) : soutient l'amendement de coordination n° 128 de M. Robert Pagès.

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5470, 5472) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 1er ter** *(rapport au Parlement sur la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels)* (p. 5598) : soutient l'amendement de suppression n° 42 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 2** (p. 5601) : soutient l'amendement n° 44 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (instauration d'un fonds de garantie pour assurer le paiement des cotisations de sécurité sociale des entreprises en cas de défaillance) - **Avant l'art. 3** : soutient l'amendement n° 46 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale ainsi que des décrets s'y rattachant) - **Après l'art. 4** (p. 5606) : soutient l'amendement n° 52 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du forfait hospitalier) - **Avant l'art. 7** (p. 5608) : soutient l'amendement n° 55 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (assujettissement des revenus financiers des entreprises à une contribution sociale d'un taux de 14,6 %) - **Art. 7** *(extension de l'assiette de la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement)* (p. 5610) : soutient les amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 58 (suppression de l'extension de l'assiette de la CSG à la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise) et n° 61 (suppression de l'assujettissement à la CSG des versements effectués par l'employeur pendant le congé parental d'éducation ou l'exercice d'un travail à temps partiel) - **Art. 10** *(extension de l'assiette de la CSG sur les produits de placement)* (p. 5614) : soutient l'amendement n° 68 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de l'extension de la CSG aux intérêts et primes des comptes d'épargne logement).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 2** *(barème de l'impôt sur les revenus de l'année 1996 et mesures d'accompagnement)* (p. 5877, 5881) : perte du caractère progressif de notre dispositif fiscal. Soutient l'amendement n° I-122 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la décote prévue au 4 de l'article 194 du code général des impôts et relèvement à due concurrence du taux prévu à l'article 160 de ce code) - **Après l'art. 2** (p. 5889) : soutient l'amendement n° I-124 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la déduction sur les frais professionnels des salariés et abrogation des dispositions des articles 158 bis, n° 158 ter et n° 209 bis du code général des impôts) - **Art. 2 bis** *(plafonnement du régime fiscal des SOFICA pour l'impôt sur le revenu)* (p. 5893) : soutient l'amendement de suppression n° I-127 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 3** (p. 5894) : soutient l'amendement n° I-128 de Mme Marie-Claude Beaudeau (plafonnement des sommes consacrées au financement d'emplois familiaux) - **Art. 5** *(aménagement de la réduction d'impôt accordée au titre des primes d'assurance-vie)* (p. 5899, 5900) : soutient l'amendement n° I-131 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prélèvement sur les revenus de l'assurance-vie).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 17** *(étalement du paiement du solde de la compensation des pertes de ressources résultant de la réduction des droits de mutation à titre onéreux)* (p. 6040) : soutient l'amendement de suppression n° I-181 de M. Paul Loridant - **Après l'art. 17 ter** (p. 6045) : soutient l'amendement n° I-183 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation à dix mille francs du plafond prévu pour la prise en compte des frais funéraires occasionnés par le décès du donateur) - **Art. 20** *(aménagement du mécanisme de compensation de la réduction pour embauche et investissement)* (p. 6053, 6054) : soutient l'amendement n° I-191 de M. Paul Loridant (réforme de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 20** (p. 6057) : soutient l'amendement n° I-194 de M. Paul Loridant (abrogation des dispositions de l'article 32 de la loi de finances pour 1996 relatif au pacte dit "de stabilité financière").

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Avant l'art. 21** (p. 6102) : soutient l'amendement n° I-201 de Mme Marie-Claude Beaudeau (nationalisation des services de l'eau et de l'assainissement). Essor de l'urbanisation. Décentralisation. Différence tarifaire.

Deuxième partie :

Justice

- (9 décembre 1996) (p. 6995, 6996) : rappel de propos tenus par M. Alain Lambert sur la justice et la sécurité du pays. Unanimité sur le caractère insatisfaisant des conditions d'accomplissement des missions de la justice. Insuffisance du budget de la justice face à la multiplication des affaires. Exécution insatisfaisante d'une loi de programmation déjà en retrait par rapport aux besoins. Gels d'emplois. Projet de réforme des cours d'assises. Insuffisance des crédits alloués à l'aide juridique. Dégradation des conditions de détention et de travail dans les établissements pénitentiaires. Mesures alternatives à l'incarcération. Stagnation des crédits alloués au service de la protection judiciaire de la jeunesse. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce projet de budget.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0113 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7210) : refus de la professionnalisation des armées.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7219, 7220) : communication d'une copie du dossier aux parties. Durée maximale de la détention provisoire. Suppression des dispositions relatives au placement sous surveillance électronique. Amendement déposé par le Gouvernement tendant à autoriser les perquisitions de nuit en matière de terrorisme. Décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1996 - **Avant l'art. 1er AA ou après l'art. 2** (p. 7227) : son amendement n° 25 :

prescription collégiale de la détention provisoire ; rejeté - **Avant l'art. 1er AA** (p. 7228) : son amendement n° 26 : intervention d'un avocat dès le début de la garde à vue ; rejeté - **Art. 1er A** *(référence à la peine encourue pour le placement en détention provisoire - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 7241) : son amendement de rétablissement n° 27, soutenu par M. Robert Pagès ; rejeté - **Art. 1er** *(critères du placement et du maintien en détention provisoire)* : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 28 : suppression de la notion de trouble exceptionnel à l'ordre public ; rejeté.

BOURDIN (Joël), *sénateur (Eure) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 17 octobre 1996).

Membre suppléant de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Membre titulaire du comité d'orientation des programmes de la société Télévision du savoir.

Membre titulaire du conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurite sociale .

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales (JO Lois et décrets du 23 janvier 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture, pêche et alimentation **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 3]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Prestations sociales agricoles **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 43]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **4** (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2450) - Ministère : Culture - *Développement du numérique audiovisuel* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2451) - **Audiovisuel**

n° **11** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6709) - Ministère : Fonction publique - *Encouragement à l'intercommunalité* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6709) - **Groupements de communes**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Discussion générale** (p. 534, 535) : répartition entre dotation de solidarité urbaine, DSU, et dotation de solidarité rurale, DSR. Critères d'attribution de la DSU. Indice synthétique. Taux d'occupation des logements sociaux. Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. Coopération intercommunale - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 558) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 24 de la commission et n° 35 de M. Alain Vasselle (diminution de la part de la DSU).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Après l'art. 8** (p. 1545) : son amendement, soutenu par M. Ambroise Dupont, n° 139 : assimilation de l'indemnité de cessation d'activité à l'indemnité de fin de carrière pour l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurances ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1956, 1957) : importance des efforts en faveur des jeunes agriculteurs. Fonds pour l'installation et le développement des initiatives locales, FIDIL. Politique des structures. Droits à produire. Pluriactivité.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2768, 2769) : situation des collectivités territoriales. DGF. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Devenir de l'économie française. Croissance économique. Situation de l'Allemagne. Taux d'intérêt. Banque de France.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 20** (p. 6055) : se déclare favorable aux amendements identiques n° I-17 de la commission et n° I-107 de M. René Régnault (éligibilité des groupements de communes au Fonds de compensation pour la TVA pour les travaux de voirie entrant dans leur champ de compétence).

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6545) : créations d'emplois. Réforme universitaire. Semestrialisation et ses conséquences. Statut de l'étudiant et problème des aides attribuées aux étudiants. Tutorat. Bibliothèques universitaires. Gestion des personnels enseignants. (p. 6546) : inscription à l'université des étudiants sortant des IUT. Schémas régionaux de l'enseignement supérieur. Contrats de plan. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (5 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6680, 6681) : réforme de l'assiette des cotisations sociales. Financement de la protection sociale agricole. Attachement à la procédure du budget annexe. Organisation des caisses de la mutualité sociale agricole. Articulation entre l'examen du BAPSA et celui du projet de loi de financement de la sécurité sociale par le Parlement. Revalorisation des retraites agricoles. Participation du BAPSA à l'effort général en faveur de la filière bovine.

Actualisation des bases de la taxe sur le foncier non bâti. Propose l'adoption du projet de BAPSA pour 1997.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6688, 6690) : traduction dans le projet de budget des engagements pris lors de la dernière conférence annuelle agricole. Priorité consacrée aux crédits pour l'installation des jeunes. Avenir de l'enseignement agricole. Encouragement de la politique forestière de l'Etat. Dotations affectées au programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Redevance du fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Jugement très favorable de la commission des finances sur ce projet de budget. Budget courageux et de solidarité. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6730, 6736) : accepte l'amendement n° II-73 du Gouvernement (réduction des crédits) - **Titre IV** (p. 6739) : accepte l'amendement n° II-74 du Gouvernement (dotation supplémentaire destinée au fonds de gestion de l'espace rural) - **Etat C - Titre VI** : accepte l'amendement n° II-75 du Gouvernement (majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement) - **Art. 84** *(budget annexe des prestations sociales agricoles)* (p. 6741) : s'oppose à l'amendement n° II-53 de M. Louis Minetti (fixation à 75 % du SMIC des pensions de retraite du régime agricole).

BOURGES (Yvon), *sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à modifier le 18° de l'article L.195 et le 8° de l'article L.231 du code électoral **[n° 0417 (95-96)]** (10 juin 1996) - **Elections.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Art. 3** *(Commission supérieure du service public des postes et télécommunications, CSSPTT)* (p. 3259, 3260) : son amendement, soutenu par M. Jean-Patrick Courtois, n° 134 : information des autorités publiques chargées de la gestion et du contrôle des réseaux de télécommunications, des conditions dans lesquelles les missions de service public ont été assurées au cours de l'année ; adopté.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3968, 3970) : initiative du Président de la République. Adaptation de notre défense aux nouvelles données géopolitiques. Evolution des risques de conflit. Rôle de la France en Europe. Statut international de la France. Professionnalisation de l'armée et évolution du service national. Adaptation des effectifs. Réorganisation de nos armées et amélioration de leur opérationnalité. Maintien et réorganisation de notre dissuasion nucléaire. Renforcement de nos capacités de projection sur des théâtres extérieurs. Contrainte financière. Engagement attendu du Gouvernement sur l'exécution intégrale de cette loi de programmation. Constitution d'une force de détection, d'information de surveillance et de contrôle. Nécessité de soutenir l'effort militaire. Rôle de la France sur la scène internationale. Constitution souhaitable d'un pilier européen au sein d'une Alliance atlantique renouvelée. Mesures d'accompagnement des restructurations d'unités et des reprogrammations des commandes de l'Etat. Convention entre l'Etat et les collectivités. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6606, 6607) : application de la loi de programmation militaire. Conséquences de la réduction des commandes aux industries de défense. Organisation de la concertation locale et gouvernementale. Effectifs de l'armée française. Création d'un pilier européen pour la sécurité. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6737) : son amendement, soutenu par M. Auguste Cazalet, n° II-50 : augmentation de la réduction des crédits figurant au titre IV ; retiré - **Etat C - Titre VI** (p. 6739) : son amendement, soutenu par M. Roger Besse, n° II-52 : modification de la nomenclature budgétaire pour distinguer les crédits du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole des autres crédits de modernisation des exploitations ; retiré.

BOURGOING (Philippe de), *sénateur (Calvados) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la Cour de Justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 5 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **18** (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7684) - Ministère : Equipement - *Difficultés de l'hôtellerie-restauration dans le Calvados* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7685) - **Hôtels et restaurants**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 71) : dévouement des sapeurs-pompiers volontaires. Importance du travail accompli.

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 240) : entreprises du bâtiment et des

travaux publics. La majorité des membres du groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - **Art. unique** *(création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation)* (p. 276) : progrès apporté par l'amendement n° 5 du Gouvernement (conditions de la création d'un Office parlementaire d'évaluation de la législation). Respect du bicaméralisme. Suppression de l'autosaisine de l'Office.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions** - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1995) : le groupe des RI votera ce texte.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (29 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3034) : améliorations apportées au texte. Votera le projet de loi organique.

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4314) : le groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5245) : vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et Indépendants.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)]** - (5 novembre 1996) - **Avant l'art. 35** (p. 5376) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de M. Félix Leyzour (création d'un ministère de la mer).

- **Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)]** - (20 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5770, 5771) : aspects positifs et novateurs de la réforme proposée. Comités interprofessionnels du logement. Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction. Prise en compte des besoins locaux. Complexité de la réglementation relative aux emplois des fonds issus du 1 % logement. Les sénateurs du groupe des Républicains et Indépendants voteront ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative au maintien des liens entre frères et soeurs [n° 0098 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - **Art. unique** (p. 7273) : foyer de l'enfance dans le département du Calvados. Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction posant le principe de la préservation, par le juge qui prend des mesures d'assistance éducative, de la communauté de vie entre frères et soeurs existant à la date de sa décision - possibilité pour le juge, dans le cas ou cette préservation serait impossible ou contraire à l'intérêt de l'un ou plusieurs d'entre eux, de statuer sur les relations personnelles entre frères et soeurs).

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin** - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7700) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Approfondissement de la réflexion sur ce sujet.

BOYER (André), *sénateur (Lot) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 219 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) **[n° 0233 (95-96)]** (20 février 1996) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la mission effectuée au Liban du 20 au 23 décembre 1995 **[n° 0242 (95-96)]** (21 février 1996) - **Liban.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la mission effectuée au Canada du 9 au 18 avril 1996 **[n° 0379 (95-96)]** (23 mai 1996) - **Canada.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 480 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine relatif à l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un Etat dans l'autre **[n° 0007 (96-97)]** (2 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 487 (95-96)] autorisant la ratification de la convention relative à l'admission temporaire (ensemble cinq annexes) **[n° 0017 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Marine **[n° 0089 (96-97) tome 8]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Trinité et Tobago sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0007 (95-96)]** - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** - Son intervention présentée par M. Hubert Durand-Chastel (p. 91, 92).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0219**

(95-96)] - (20 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1468, 1469) : changements politiques et économiques intervenus au Brésil. Présence économique française insuffisante. Au nom de la commission des affaires étrangères, demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Bolivie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres modificatives) [n° 0218 (95-96)] - (20 mars 1996) - En remplacement de M. Hubert Durand-Chastel, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1469, 1470) : sursaut politique et économique de la Bolivie. Trafic de drogue. Relations commerciales réduites avec la France. Au nom de la commission des affaires étrangères, demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Pérou sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0220 (95-96)] - (20 mars 1996) - En remplacement de M. Jacques Habert, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1470, 1471) : réalité politique et économique du Pérou. Rôle modeste de la France. Au nom de la commission des affaires étrangères, demande l'adoption de ce projet de loi.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 2214) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 154 de Mme Joëlle Dusseau.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine relatif à l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un Etat dans l'autre [n° 0480 (95-96)] - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4945) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'admission temporaire (ensemble cinq annexes) [n° 0487 (95-96)] - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4948) : régime douanier applicable aux biens en transit. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la section "Marine" (p. 6600, 6601) : professionnalisation des armées. Recrutement de personnels civils. Direction des constructions navales, DCN. Version marine du programme Rafale. Avenir de la frégate anti-aérienne Horizon. Construction éventuelle d'un second porte-avions. Constitution d'une force navale européenne. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

BOYER (Eric), *sénateur (La Réunion) RPR-A.*

Déchéance de plein droit de sa qualité de sénateur par décision du Conseil constitutionnel en date du 18 janvier 1996 (JO Lois et décrets du 21 janvier 1996).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

BOYER (Jean), *sénateur (Isère) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Plan **[n° 0088 (96-97) tome 12]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Proposition de loi, déposée avec MM. Serge Mathieu et Henri Revol, visant à interdire le port du voile islamique à l'intérieur des établissements de l'enseignement public **[n° 0164 (96-97)]** (19 décembre 1996) - **Religions.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 525 (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7538) - Ministère : Travail

n° 525 (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7538) - Ministère : Travail

n° 526 (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7538) - Ministère : Culture - *Taux de TVA applicable à la mise à disposition de matériel d'orchestre* - **Musique**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- Suite de la discussion - (29 novembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6309) : soutient l'amendement de M. Jean-Claude Carle n° II-9 (réduction des crédits de 200 millions de francs).

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (29 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6345, 6346) : réforme de la planification. Commissariat général du Plan. Evaluation des politiques publiques. Création de l'office parlementaire d'évaluation de la législation et de l'office parlementaire d'évaluation des politiques publiques. Propose l'adoption de ces crédits.

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6442, 6443) : crédits d'équipement consacrés à la province. Rééquilibrage entre Paris et les régions. Festival Berlioz à la Côte-Saint-André. Fidélisation du public. Travail d'information et d'éducation artistique. Votera ce projet de budget.

BOYER (Louis), *sénateur (Loiret) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Vice-président du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Santé **[n° 0090 (96-97) tome 2]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2041) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 47 du Gouvernement.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2568) : votera contre les conclusions de la CMP en raison de la suppression de l'amendement "buvette".

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, pour la santé (p. 6253) : politique hospitalière de l'Etat. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. Vacances de postes de personnels et notamment de praticiens hospitaliers. Grille de la fonction publique hospitalière. Lutte contre les grands fléaux : sida, toxicomanie ; insuffisance des crédits affectés à la lutte contre le cancer et à la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. Crédits en faveur de la santé des populations ; tuberculose. Veille sanitaire ; réseau national de santé publique, RNSP. Avis favorable à l'adoption de ces crédits - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6275) : se déclare favorable à l'amendement n° II-20 du Gouvernement (réduction des crédits figurant au titre III).

BRACONNIER (Jacques), *sénateur (Aisne) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées (JO Lois et décrets du 20 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Routes et voies navigables **[n° 0088 (96-97) tome 13]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les routes et les voies navigables : son intervention présentée par M. Jean-François Le Grand (p. 6778, 6779).

BRAUN (Gérard), *sénateur (Vosges) RPR-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reporter les élections cantonales et régionales au mois de juin 1998 **[n° 0474 (95-96)]** (26 juin 1996) - **Elections.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2238) : dispositions destinées à faciliter l'adoption. Respect et mise en oeuvre de la convention de La Haye. Avec les sénateurs du groupe du RPR, votera la proposition de loi.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5434) : fragilité de l'activité laitière. Département des Vosges. Mesures pour favoriser de nouveaux débouchés. Circuits de collecte du lait. Indemnité spéciale de montagne. Forêt et filière bois. Lutte contre les boisements anarchiques.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 6186, 6188) : qualité des échanges. Sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle, SOFICA. Volet fiscal. Réduction du taux de TVA. Plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune. Finances locales. Fonds national de développement du sport, FNDS. Fonds national pour le développement des adductions

d'eau, FNDAE. Politique forestière. Le groupe du RPR assure le Premier ministre de son soutien.

BRAYE (Dominique), *sénateur (Yvelines) RPR-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national de l'information statistique.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 151 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif au supplément de loyer de solidarité **[n° 0167 (95-96)]** (17 janvier 1996) - **Logement et habitat.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 207 (95-96)], adopté avec modification par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif au supplément de loyer de solidarité **[n° 0213 (95-96)]** (14 février 1996) - **Logement.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité **[n° 0241 (95-96)]** (21 février 1996) - **Logement.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)]** - (23 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 121) : objectif de justice sociale. (p. 122) : application d'un surloyer aux locataires d'HLM dont les ressources dépassent d'au moins 40 % les plafonds. Objectif de mixité sociale dans l'habitat et importance du maintien des populations à revenu intermédiaire dans les zones urbaines sensibles. Politiques du logement social menées en Europe. Historique de la réglementation sur le surloyer. (p. 123) : instauration par la loi de finances de 1996 d'un prélèvement sur le produit des surloyers à la charge des bailleurs. Logements et locataires concernés par le surloyer. Prise en compte du nombre et de l'âge des personnes vivant au foyer ainsi que du problème de la sous-occupation. Marge de manoeuvre laissée aux organismes d'HLM. Rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité. (p. 124) : résumé des principales autres dispositions du projet de loi. Liste des dérogations au principe du surloyer. Mise en place d'un système de plafonnement. Contrôle de l'application des dispositions légales. Statistiques sur l'occupation des logements HLM et son évolution. Propose au Sénat d'adopter ce projet de loi modifié par ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Exception d'irrecevabilité** (p. 156) : s'oppose à la motion n° 24 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Application d'un traitement plus équitable à des locataires placés dans des situations similaires. Question du désengagement de l'Etat du domaine du logement social. Revalorisation des plafonds de ressources. Mixité sociale - **Question préalable** (p. 158, 159) : s'oppose à la motion n° 1 de M. René Rouquet, tendant à opposer la question préalable. Examen de ce projet de loi après la loi de finances qui crée une taxe sur le produit du surloyer. Actualisation au minimum tous les deux ans de la liste des quartiers d'habitat dégradé, après avis conforme du Conseil national des villes - **Avant l'art. 1er** (p. 160) : s'oppose aux amendements de M. André Vézinhet n° 50 (suppression de la taxation du produit du surloyer) et de M. Félix Leyzour n° 69 (suppression de la contribution assise sur le produit du surloyer) - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* (p. 163) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 51 de M. André Vézinhet et n° 68 de M. Félix Leyzour - **Paragraphe 1** *(conditions d'attribution des logements et plafonds de ressources. Supplément de loyer de solidarité)* : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. André Vézinhet (suppression des mots "de solidarité") - **Après le paragraphe 2** (p. 164) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Félix Leyzour (absence de prise en compte des conditions de ressources en cas de mutation à l'intérieur du parc d'HLM) - **Paragraphe 3** *(supplément de loyer de solidarité)* (p. 165) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 71 de M. Félix Leyzour - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 167) : cas d'une chute brutale des ressources. (p. 168) : son amendement n° 8 : actualisation du décret qui fixe la liste des grands ensembles ou des quartiers d'habitat dégradé au moins tous les deux ans, après avis conforme du Conseil national des villes et du développement social urbain ; adopté (par priorité). Prise en compte de la réalité locale. Sur cet amendement précité, s'oppose au sous-amendement n° 88 du Gouvernement (actualisation au moins une fois pour chaque période des contrats de plan Etat-région après avis du Conseil national des villes et du développement social urbain). (p. 172) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 72, de suppression, et n° 77 (suppression de la disposition relative à la prise en compte de l'ensemble des revenus des personnes vivant au foyer). Demande le retrait des amendements de M. Jean Madelain n° 48 (revalorisation annuelle des plafonds de ressources au moins égale à l'évolution de l'indice des prix) et de M. André Vézinhet n° 58 (revalorisation annuelle des plafonds de ressources égale à l'évolution de l'indice des prix). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 73 de M. Félix Leyzour (prise en compte de l'évolution des revenus et de la composition des ménages entre deux enquêtes). Sur les amendements de M. Alain Vasselle, accepte le n° 32 (exclusion du champ d'application de l'article 1er de certains espaces ruraux sensibles), les amendements n° 33 et 34 de repli étant satisfaits par celui-ci. S'oppose au sous-amendement n° 80 du Gouvernement, modifiant son amendement n° 8 précité. S'oppose aux amendements de M. André Vézinhet n° 55 (procédure permettant de déroger au principe de l'application du surloyer dans des immeubles situés dans des quartiers présentant des caractéristiques similaires aux grands ensembles ou quartiers d'habitat dégradé), de M. Félix Leyzour n° 74 (procédure permettant la mise en oeuvre d'une dérogation pour les immeubles ou groupes d'immeubles non situés dans les grands ensembles ou quartiers d'habitat dégradé) et aux amendements identiques n° 22 de M. Charles Revet et n° 25 de M. Serge Franchis (possibilité d'étendre le champ de la liste fixée par le décret de 1993 par une concertation entre les organismes

d'HLM et les services du préfet). S'oppose à l'amendement de M. André Vézinhet n° 57 et aux amendements de M. Alain Vasselle n° 37, n° 38 et n° 39 (procédure permettant la dérogation à l'application du surloyer en milieu rural et faisant intervenir le préfet). S'oppose aux amendements identiques n° 26 de M. Serge Franchis, n° 36 de M. Alain Vasselle et n° 56 de M. André Vézinhet (possibilité d'appliquer le surloyer dans un ensemble de quartiers dégradés où le surloyer était appliqué avant l'entrée en vigueur de la présente loi), ainsi qu'à l'amendement n° 35 de M. Alain Vasselle (prise en considération du cas des quartiers dégradés où le surloyer est déjà appliqué). (p. 174) : son amendement n° 3 : prise en compte d'une évolution des ressources d'au moins 10 % et de la composition familiale intervenue dans l'année en cours, sur justification du locataire ; adopté - Après l'art. L. 441-3 du code précité (p. 176) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Félix Leyzour (revalorisation régulière des plafonds de ressources des HLM avec un rattrapage du retard) - Art. L. 441-4 du code précité *(détermination du montant du supplément de loyer de solidarité)* (p. 177) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Félix Leyzour (prise en compte à la fois de l'âge du locataire et du nombre de personnes à charge). Son amendement n° 89 : plafonnement du montant cumulé du loyer et du surloyer ; adopté - Art. L. 441-5 du code précité *(coefficient de dépassement du plafond de ressources)* (p. 178) : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 78 de M. Félix Leyzour (prise en compte du montant au mètre carré du loyer pratiqué) - Art. L. 441-6 du code précité *(supplément de loyer de référence)* (p. 179) : s'oppose aux amendements identiques n° 27 de M. Serge Franchis et n° 59 de M. André Vézinhet (prise en compte dans le calcul du surloyer du mètre carré de surface corrigée ou de surface utile). Notion de mètres carrés habitables. S'oppose à l'amendement n° 41 de M. Alain Vasselle (prise en compte dans le calcul du surloyer de l'environnement et notamment de la proximité des services). Contentieux - Art. L. 441-7 du code précité *(entrée en vigueur de la délibération relative au supplément de loyer solidarité)* (p. 180) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 80 de M. Félix Leyzour (harmonisation de la tutelle exercée par les préfets sur les barèmes des loyers et surloyers). Accepte l'amendement n° 16 de la commission saisie pour avis (contenu des éléments annexés à la délibération relative aux surloyers transmise aux préfets). Son amendement n° 90 : contrôle par le préfet des barèmes de surloyers en tenant compte, notamment, des loyers pratiqués pour les immeubles ou groupes d'immeubles équivalents dans le parc locatif privé ; adopté - Art. L. 441-9 du code précité *(recueil des informations nécessaires à l'établissement du supplément de loyer de solidarité)* (p. 182, 184) : s'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. Serge Franchis et n° 44 de M. Alain Vasselle (mise en oeuvre de l'enquête auprès des locataires chaque année paire). Sur les amendements de M. Félix Leyzour, s'oppose au n° 81 (suppression de la notion de personne vivant au foyer) et au n° 82 (validation des demandes de renseignements par la Commission nationale de l'informatique et des libertés), accepte le n° 83 (montant de l'indemnité pour frais de dossier laissé à l'appréciation de l'organisme d'HLM). Son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 17 de la commission saisie pour avis (suppression de l'indemnité pour frais de dossier). (p. 185) : intervient sur l'amendement n° 45 de M. Alain Vasselle (remboursement du surloyer indûment payé) - Art. L. 441-11 du code précité *(sanctions)* (p. 186, 187) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 21 (suppression de la disposition du présent projet de loi prévoyant une sanction pour le cas de non respect des obligations en matière d'enquête annuelle) et n° 19 (application d'une pénalité à l'organisme d'HLM égale à 50 % des sommes dues en cas de défaut de recouvrement d'un surloyer). Son amendement de précision n° 7 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 84 de M. Félix Leyzour (affectation du produit des pénalités recouvrées auprès des organismes d'HLM au financement des réhabilitations de logements sociaux) - **Après l'art. 1er** (p. 188) : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Jean Madelain (revalorisation des plafonds de ressources avec un rattrapage sur cinq ans du retard accumulé). Accès au logement social des ménages aux ressources les plus modestes - **Après l'art. 1er bis** (p. 189) : son amendement n° 9 : tutelle du préfet du département du lieu de situation des logements sur les délibérations relatives aux barèmes de loyers ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 62 de M. André Vézinhet (utilisation des enquêtes réalisées au deuxième semestre 1995 et portant sur les ressources de l'année 1994 pour le calcul de la contribution due au titre de l'année 1996) - **Art. 1er ter** *(sous-occupation de logements locatifs sociaux)* (p. 190) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 20 de la commission saisie pour avis (possibilité pour les organismes d'HLM de proposer des changements de logements sans que soient opposables aux locataires les plafonds de ressources) - **Après l'art. 1er ter** (p. 191) : son amendement n° 11 : dépôt d'un rapport au Parlement tous les trois ans sur l'occupation des logements HLM et de son évolution ; adopté - **Art. 2 bis** *(déduction du montant du surloyer en cas d'acquisition du logement)* (p. 192) : accepte les amendements identiques de suppression n° 31 de M. Serge Franchis et n° 63 de M. André Vézinhet - **Art. 2 ter** *(extension du supplément de loyer de solidarité au patrimoine des sociétés d'économie mixte dans les départements d'outre-mer)* (p. 193) : son amendement n° 12 : extension de l'enquête triennale aux sociétés d'économie mixte des départements d'outre-mer ; adopté - **Après l'art. 2 ter** (p. 194) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Félix Leyzour (affectation du produit du surloyer à la construction ou à la réhabilitation des logements sociaux). Principe de non-affectation des recettes de l'Etat - **Art. 3** *(validation des suppléments de loyer de la Régie immobilière de la ville de Paris)* (p. 195) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 64 de M. André Vézinhet et n° 86 de M. Félix Leyzour - **Art. 5** *(validation de certains barèmes de supplément de loyer)* (p. 196) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 65 de M. André Vézinhet et n° 87 de M. Félix Leyzour - **Art. 6** *(entrée en vigueur de la loi)* : ses amendements n° 14, de précision, et n° 15, rédactionnel ; adoptés - **Après l'art. 6** (p. 197) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. André Vézinhet (revalorisation des barèmes de plafonds de ressources) - **Seconde délibération** (p. 198) : accepte la demande de seconde délibération du texte proposé par l'article 1er pour l'article L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation, faite par le Gouvernement - **Art. 1er** - Art. L. 441-3 du code précité : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (suppression de la possibilité d'une application décentralisée du surloyer).

Deuxième lecture **[n° 0207 (95-96)]** - (20 février 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 780) : modifications apportées par l'Assemblée nationale. Procédure permettant de déroger à la liste des zones urbaines sensibles. Imputation du surloyer sur le prix d'achat d'un logement HLM. Sous réserve de l'adoption de deux amendements de la commission, demande le vote du projet de loi - **Art. 2 bis** *(imputation des montants de surloyer sur le prix d'achat d'un logement HLM)* (p. 782) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 783) : souci de justice sociale. Mixité sociale.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0241 (95-96)]** - (22 février 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire (p. 971) : accord sur les modalités d'actualisation de la liste des groupes d'immeubles non soumis à l'application d'un surloyer. Transformation suivant le voeu de l'Assemblée nationale de l'avis conforme du Conseil national des villes en un avis simple. Respect de la justice sociale. Traitement équitable des locataires par les organismes d'HLM.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1851) : son amendement n° 47 : rétablissement du texte adopté en première lecture par le Sénat tendant à limiter la départementalisation obligatoire des sapeurs

pompiers volontaires aux officiers et responsables ; devenu sans objet - **Art. 13** *(transfert des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 1855) : son amendement n° 48 de conséquence de son amendement n° 47 précité ; retiré - **Art. 42 bis** *(maintien des avantages acquis)* (p. 1885) : son amendement de suppression n° 49 ; rejeté.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - Discussion générale (p. 4530, 4532) : situation dramatique des quartiers difficiles. Echec des précédentes politiques de la ville. Emplois de ville. Exonération de supplément de loyer de solidarité pour les logements sociaux situés en zone urbaine sensible. Notions de développement économique et d'emploi. Conditions d'implantation des entreprises dans les zones franches. Cotisation personnelle des commerçants, artisans ou professions libérales. Mesures en faveur du logement. Mixité sociale. Conférences communales ou intercommunales du logement. Copropriétés dégradées. Rétablissement de l'ordre républicain et de la sécurité des biens et des personnes. Défiscalisation. Exemple du département des Yvelines et du district urbain de Mantes-la-Jolie. Votera ce projet de loi amendé par la commission spéciale.

- Suite de la discussion - (10 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4708, 4709) : qualité du dialogue entre le Gouvernement et le Sénat. Travaux de la commission spéciale. Objectifs assignés à la politique de la ville. Création de comités d'orientation et de surveillance pour chaque zone franche urbaine. Dispositif fiscal. Elargissement du rôle des maires et des associations. Exonération des cotisations personnelles des commerçants et des artisans. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

BRISEPIERRE (Paulette), *sénateur (Français établis hors de France) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la Commission nationale des Bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Coopération **[n° 0089 (96-97) tome 3]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **17** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2807) - Ministère : Coopération - *Situation des Français à Bangui* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2808) - **Français de l'étranger**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République [n° 0270 (94-95)] - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3676) : le groupe du RPR, à l'unanimité, votera ce texte.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de le République [n° 0271 (94-95)] - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** - Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270 (94-95) (p. 3676).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6638, 6639) : resserrement du réseau diplomatique et consulaire français. Réduction des crédits budgétaires. Augmentation des droits de scolarité supportés par les Français de l'étranger. Question du remplacement des postes de coopérants du service national. Aspect préoccupant des fermetures d'ambassades et de consulats français à l'étranger.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (p. 6872, 6873) : baisse des crédits. Aide au développement. Rayonnement international et intérêts économiques. Comité interministériel d'aide au développement. Analyse de la répartition de cette aide. Pratique des crédits déconcentrés. Connaissance du continent africain. (p. 6874, 6875) : Fonds d'aide et de coopération, FAC. Suppression des postes de coopérants. Présence d'opérateurs privés français en Afrique. Pensions de retraite versées en francs CFA. Dévaluation du franc CFA. Avis favorable de la commission des affaires étrangères à l'adoption des crédits de la coopération.

C

CABANEL (Guy), *sénateur (Isère) président du groupe RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. José Balarello, Jean-Pierre Camoin et René Marquès, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés **[n° 0161 (95-96)]** (12 janvier 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Rapatriés.**

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 232 (95-96)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux services d'incendie et de secours **[n° 0279 (95-96)]** (20 mars 1996) - **Sécurité civile.**

Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines **[n° 0400 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Droit pénal.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Sécurité **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 28]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **15** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5780) - Ministère : Travail - *Interdiction des produits à base d'amiante* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5780) - **Amiante**

Questions orales sans débat :

n° **336** (*JO* Débats du 22 mars 1996) (p. 1704) - Ministère : Equipement - *Formation des pilotes de ligne* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2516) - **Aviation civile**

n° **337** (*JO* Débats du 22 mars 1996) (p. 1704) - Ministère : Santé - *Prévention des risques liés à la chirurgie esthétique* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2510) - **Santé publique**

n° **510** (*JO* Débats du 20 novembre 1996) (p. 3083) - Ministère : Culture - *Propriété intellectuelle et technologie informatique des réseaux* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7447) - **Propriété industrielle**

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. François Blaizot, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 161, 95-96) de M. José Balarello déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés [n° 0177 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 216) : situations pénibles et douloureuses. Dossiers en cours de traitement. Chapitre difficile de l'histoire de France.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 280, 282) : renforcement des moyens du Parlement. Se déclare favorable à l'article 1er rendant obligatoire une comparution demandée par une commission parlementaire. Elargissement aux commissions permanentes de la possibilité réservée à la commission des finances de saisine de la Cour des comptes. Rôle des commissions des finances par rapport à l'Office d'évaluation des politiques publiques. Composition de l'Office. Question de l'organisation de l'assistance du conseil scientifique. Fonctionnement de l'Office à partir d'un règlement intérieur. Publicité des travaux. Exemples américain et britannique. Création d'un Office d'évaluation des politiques publiques ou renforcement des moyens des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Position réservée du groupe du RDSE sur ce texte.

- Suite de la discussion - (31 janvier 1996) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 306, 307) : débat contradictoire sur ce texte. Conséquences de la création de deux délégations. Intérêt de la proposition de la commission des finances. Au nom du groupe du RDSE, se déclare opposé au vote de l'amendement n° 4 de M. Pierre Fauchon (création au sein de l'Office de deux délégations

constituées à l'Assemblée nationale et au Sénat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 308, 309) : la majorité du groupe du RDSE s'abstiendra et une grande partie des autres membres votera contre cette proposition de loi. Importance d'une deuxième lecture avec constitution éventuelle d'une commission spéciale.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 442, 444) : équilibre de la sécurité sociale. Rôle du Parlement. Contrôle du processus de dépenses. Application des lois de financement. Objectifs de dépenses. Efficacité du dispositif du plan gouvernemental. Le groupe du RDSE votera ce projet de loi constitutionnelle.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la sécurité sociale** - (19 février 1996) - **Explications de vote** (p. 16) : soutien de la majorité du groupe du Rassemblement démocratique, social et européen du Sénat. Rappel historique de quelques étapes ayant annoncé le contrôle du budget social de la Nation par le Parlement. Nécessaire coordination du calendrier des assemblées pour l'examen de la loi de finances et de la loi de financement. Caractère prématuré des craintes relatives à une étatisation éventuelle de la sécurité sociale et à la mise en place d'une technostructure de gestion des caisses. Nécessité de préserver le paritarisme social.

- **Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 821) : son amendement, soutenu par M. Daniel Millaud, n° 7 : suppression de la disposition interdisant le développement de la distribution de programmes par micro-ondes ; rejeté.

- **Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat** - (21 février 1996) (p. 860, 861) : aurait souhaité l'organisation d'un débat simultané à l'Assemblée nationale et au Sénat. Bilan de l'application du traité de Maastricht. Avantages et inconvénients du passage à la monnaie unique. Question de l'organisation du système monétaire européen en deux zones. Le groupe du RDSE est favorable à la monnaie unique.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)]** - (6 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1052, 1054) : importance de la législation relative à l'apprentissage. Effectifs des apprentis. Financement des centres de formation d'apprentis, CFA. Parts de l'Etat, des régions et des entreprises. Apprentissage en Allemagne. Substitution d'une prime unique d'apprentissage aux multiples aides existantes. Péréquation entre CFA. Conseil national de l'apprentissage. Image dévaluée de l'apprentissage en France. Vote de ce projet de loi par le groupe du RDSE.

- **Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat** - (14 mars 1996) (p. 1360) : conférence intergouvernementale prévue par les accords de Maastricht. Devenir de la citoyenneté européenne. Sommet de Madrid. Evocation de quelques aspects de la mise en oeuvre de la dernière phase de l'Union économique et monétaire. (p. 1361) : politique intérieure et judiciaire commune. Politique étrangère et de sécurité commune. Union de l'Europe occidentale, UEO. Idée de création d'un Office européen de stratégie internationale. Adaptation des institutions communautaires et élargissement de l'Union. (p. 1362) : intégration des petits Etats de l'Europe. Renforcement de la démocratie en Europe. Dimension sociale de l'Europe. Spécificité du "service public à la française". Programme de grands travaux européens.

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1822 à 1824) : mission de la commission des finances portant sur l'article 37 relatif aux dispositions financières générales du service départemental d'incendie et de secours et sur l'article 38 concernant les dispositions financières transitoires. Organisation du système indemnitaire et des horaires de travail des sapeurs-pompiers professionnels. Disparité en matière de dépenses. Rapport Inizan. Rôle des élus locaux. Demande le vote de ce projet de loi amendé par le Sénat - **Art. 38 (par priorité)** *(dispositions financières transitoires)* (p. 1849) : son amendement n° 14 : retour au texte adopté en première lecture par le Sénat ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 2034) : se déclare opposé à l'amendement n° 36 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (création d'une intercommission de la thérapie génique et cellulaire) - **Après l'art. 7 quinquies** : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (institution d'un haut conseil des thérapies génique et cellulaire) - **Avant l'art. 12** (p. 2059) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 du Gouvernement (établissements thermaux).

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0316 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2197, 2198) : importance des décrets d'application. Délai de cinq ans pour la mise en application du texte. Hommage aux sapeurs-pompiers.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2403, 2404) : ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Vente à perte. Prix anormalement bas. Pratiques commerciales. Secteur des services. Paracommercialisme. Vote de ce projet de loi par le groupe du RDSE.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28-1 de la loi du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 2870) : son amendement, soutenu par M. Pierre Laffitte, n° 15 : prise en compte par les orientations du PDU du transport et de la livraison des marchandises de façon à réduire les impacts sur la circulation et sur l'environnement ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (24 mai 1996) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène)* (p. 2889) : son amendement, soutenu par M. Pierre Laffitte, n° 16 : fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devra comporter une proportion minimale de bois ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)]** - (29 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 3053, 3055) : effort continu d'amélioration de la justice en France. Statistiques sur la détention provisoire. Nombre de personnes détenues mises ultérieurement et définitivement hors de cause par la justice. Effort d'amélioration du régime de la détention provisoire. Notion de trouble à l'ordre public. Abaissement de la durée de la détention. Notion de durée raisonnable retenue par la Convention européenne des droits de l'homme. Référé-liberté. Proposition de placement sous surveillance électronique. Expériences réalisées dans plusieurs états étrangers. Vote de ce projet de loi par le groupe du RDSE - **Avant l'art. 1er** (p. 3063) : intervient sur l'amendement n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (pouvoir du président du tribunal de grande instance en matière de prescription ou de prolongation de détention provisoire).

Citation de son rapport pour une meilleure prévention de la récidive. (p. 3065) : votera l'amendement n° 22 de Mme Nicole Borvo (remplacement de la référence à la peine encourue par la mise en examen, par la référence à la peine prévue pour l'infraction commise).

- **Suite de la discussion** - (30 mai 1996) - **Après l'art. 8 (par priorité)** (p. 3090) : intervient sur l'amendement n° 12 de la commission (placement sous surveillance électronique). Exemple de la Suède. Recommandation de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - **Art. 6** *(maintien de la détention provisoire après renvoi devant le tribunal correctionnel)* (p. 3092) : placement sous surveillance électronique : rapport Bonnemaison de 1989 - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3110) : vote de ce projet de loi par la majorité des membres du groupe du RDSE. Recherche de substituts à l'incarcération.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3965, 3968) : remise en cause de notre système de défense dans un contexte budgétaire difficile. Effets économiques et sociaux de la réduction des effectifs et des suppressions de régiments. Réduction effective des crédits militaires depuis 1993 par le fait des lois de finances rectificatives. Sanctuarisation souhaitable des crédits consacrés à la défense par cette loi de programmation. Professionnalisation des armées. Disparition du service militaire et intérêt du rendez-vous citoyen. Réduction des coûts de production des industries d'armement. Conséquences des réductions de commandes de l'Etat et des reports de projets. Concurrence des Etats-Unis. Question sur les conséquences du ralentissement du programme Rafale. Question sur l'opérationnalité du groupe Aéronaval à l'horizon 2000. Recentrage de notre dissuasion nucléaire. Fermeture du centre d'expérimentation du Pacifique et nécessité de mener à bien les programmes de simulation. Nécessaire renforcement de la coopération européenne en matière de défense. Le groupe du RDSE votera ce texte.

- **Suite de la discussion** - (20 juin 1996) - **Question préalable** (p. 4026) : intervient sur la motion n° 3 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. Rappel de l'annonce par M. François Mitterrand, Président de la République, puis du vote par le Parlement de la réduction à dix mois de la durée du service national.

- **Résolution (n° 466, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648). [n° 0436 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Question préalable** (p. 4287) : liaison entre les instances européennes et les parlements nationaux. Choix d'une politique de réduction des déficits publics. Votera contre la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)]** - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4764, 4765) : progression de l'espérance de vie. Expérience de la prestation dépendance dans douze départements. Plafond de revenus. Intérêt de la prévoyance individuelle. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Décisions du Président du conseil général. Coordination des organismes d'employeurs. Réforme de la tarification des établissements d'accueil. Risque d'accroissement des dépenses sociales des conseils généraux. Avec la majorité des membres du RDSE, votera la proposition de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Georges Othily, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0400, 95-96) de M. Guy Cabanel, relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines [n° 0003 (96-97)]** - (22 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4892, 4893) : caractère prioritaire du traitement de la délinquance et de la prévention de la récidive. Effets criminogènes et désocialisants de la prison. Présentation des bracelets utilisés pour le placement sous surveillance électronique. Impossibilité de localiser un condamné éloigné de son lieu d'assignation. Respect de la dignité de la personne. Avantages du dispositif en termes de réinsertion. Accompagnement par des mesures d'assistance. Volonté traditionnelle du Sénat de limiter les incarcérations. Le groupe du Rassemblement démocratique social et européen votera ce texte - **Art. 1er** *(dispositions relatives à l'application du placement sous surveillance électronique - Art. 723-1-1 du code de procédure pénale)* (p. 4899) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 du Gouvernement (détermination par décret en Conseil d'Etat, des conditions d'agrément des personnes morales de droit privé, susceptibles de procéder à l'exploitation et à la maintenance du dispositif technique) - **Art. additionnel avant l'art. 2** (p. 4899) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 du Gouvernement (expertise psychiatrique préalable au placement sous surveillance électronique).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5537) : vote en déséquilibre de ce projet de loi de financement de la sécurité sociale. (p. 5538) : augmentation du taux et de l'assiette de la CSG. Recettes nouvelles sur les alcools, le tabac, les jeux et paris. Dérogation accordée aux vins. Lenteur de la mise en place du dispositif de la réforme. Décélération des dépenses de santé. Carnet de santé. Importance de la politique de coordination des soins. (p. 5539) : problème des pédiatres et des gériatres. Enseignement médical et conditions d'exercice des généralistes et spécialistes. Se demande si l'objectif fixé pour les dépenses n'aurait pas été atteint par le blocage volontaire des honoraires pendant un an. Mécanisme coercitif de reversement applicable aux médecins conventionnés. Economies à réaliser par les caisses. Demande le déplacement du débat au premier trimestre de l'année civile. Risque d'addition des déficits. (p. 5540) : en dépit des réserves exprimées, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (22 novembre 1996) - **Question préalable** (p. 5867) : se déclare opposé à la motion n° I-235 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6011, 6012) : rétablissement du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune. Evasion de capitaux. Fiscalité française. Fiscalité européenne. Système confiscatoire.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 6190, 6192) : la majorité du groupe du RDSE votera la première partie du projet de loi de finances. Réduction des dépenses publiques. Endettement public. Baisse de l'impôt sur le revenu. Exemple des Etats-Unis. Cotisations sociales. Contribution sociale généralisée, CSG. Impôt de solidarité sur la fortune.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6367, 6369) : légère diminution des crédits. Application de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité. Stabilité des dépenses affectées à la police nationale. Déploiement partiel du réseau ACROPOL pour la coupe du monde de football de 1998. Acquisition d'appareils Canadair CL 415. Renouvellement de la flotte d'hélicoptères. Avenir du programme de remotorisation des Tracker. Direction de la sécurité et de la défense civiles. Soutien du Parlement à la police nationale. Propose l'adoption de ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6386) : accepte l'amendement du Gouvernement n° II-35 (majoration des crédits destinés au fonctionnement de l'Ecole nationale supérieure de police).

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) (p. 6321, 6322) : diminution des crédits budgétaires. Rôle des associations d'anciens combattants. Retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord. Négociations en cours sur les retraites complémentaires. Attribution de la carte d'ancien combattant. Contingent spécial de promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur et dans l'Ordre national du Mérite. Transformation en décoration du titre de reconnaissance de la nation. Office national des anciens combattants, ONAC. Politique de la mémoire. La majorité du groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera ce projet de budget.

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6603, 6604) : application de la loi de programmation militaire. Rationalisation des industries d'armement. Organisation conjointe de coopération en matière d'armement, OCCAR. Avenir de la coopération franco-allemande. Réalisation du porte-avions à propulsion nucléaire "Charles-de-Gaulle". La majorité du groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera ce projet de budget.

Justice

- (9 décembre 1996) (p. 6998, 7000) : nécessité, unanimement reconnue, de réformer la justice. Augmentation modeste mais significative de son budget dans un contexte de maîtrise des finances publiques. Augmentation des crédits des juridictions administratives et des services judiciaires. Etalement du programme pluri-annuel. Créations nettes d'emplois dans tous les secteurs de la justice mais priorité donnée à l'action sur le terrain. Extension des possibilités d'individualisation des peines et réduction de la surpopulation carcérale. Création des unités à encadrement renforcé. Appui gouvernemental de la proposition relative au placement sous surveillance électronique. Amélioration de l'état sanitaire des détenus. Programmes d'enseignement pour la réinsertion. Engorgement des tribunaux et nombre excessif d'affaires classées sans suite. Surpopulation carcérale. Situation et revendications de certains personnels de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. La majorité des membres du groupe du Rassemblement démocratique social et européen votera ce projet de budget.

Vote sur l'ensemble :

- (10 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7177, 7178) : politique réelle de réduction des dépenses publiques. Limitation du déficit. Réforme de l'impôt sur le revenu. Record détenu par la France en matière de chômage et de prélèvements obligatoires : nécessité de libérer les énergies. Les membres de la majorité du groupe du RDSE émettront un vote positif sur ce projet de loi de finances.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0130 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7481) : avec la majorité des membres du groupe du RDSE, votera la proposition de loi.

CALDAGUÈS (Michel), *sénateur (Paris) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité - *Deuxième lecture* **[n° 0207 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Art. 1er bis A** *(prise en compte de l'évolution de la situation dans les grands ensembles et les quartiers d'habitats dégradés)* (p. 781) : avec le groupe du RPR, se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement des dispositions votées en première lecture par le Sénat).

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - Suite de la discussion - (22 février 1996) - **Art. 28** *(édiction de sanctions administratives et de peines correctionnelles)* (p. 926) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 52 de la commission. Lois et règlements de la République française.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'institution des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 2858) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de la commission (obligation d'établir un plan à compter du 1er janvier 1998 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants où les dépassements ont été répétés au cours d'une période de six mois).

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Après l'art. 24 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2914, 2915) : se déclare opposé à l'amendement n° 99 de M. Jean-Claude Peyronnet (application aux véhicules légers à motorisation diesel d'un allongement de la période au titre de laquelle leurs propriétaires peuvent bénéficier de la réduction de moitié du montant de la vignette et réforme par décret du système de calcul de la puissance des véhicules). Caractère abusif des termes d'"évasion fiscale". Amélioration souhaitable du contrôle technique des véhicules à motorisation diesel - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2927, 2928) : intérêt de ce texte qui traite à la fois de l'air et de l'utilisation de l'énergie. Equilibre entre des mesures d'autorité et des mesures d'incitation. Droit de chacun à respirer un air qui ne menace pas sa santé. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Question préalable** (p. 4026) : intervient sur la motion n° 3 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. Qualité du débat réalisé en commission sur ce texte.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5593) : intervient sur l'amendement n° 95 de M. Paul Blanc (caractère obligatoire du carnet de santé et sanctions de sa non-présentation). Carnet de santé et lutte contre les abus et cumul de prescriptions, notamment pour la réalisation des produits substitutifs de drogue.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6030) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° I-62 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-172 de Mme Marie-Claude Beaudeau.

CALMEJANE (Robert), *sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 718) - Ministère : Education - *Maintien des contrats emploi-solidarité dans les établissements scolaires* - Réponse le 16 février 1996 (p. 718) - **Contrat emploi solidarité (CES)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé sur les orientations de la politique de défense)* (p. 4048, 4050) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Camoin, n° 1 : nombre d'hélicoptères effectivement en service à l'horizon 2015 ; et n° 2 : lien de cause à effet entre la réduction du coût des programmes et l'anticipation des échéanciers de livraison d'hélicoptères Tigre ; retirés.

CAMOIN (Jean-Pierre), *sénateur (Bouches-du-Rhône) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement superieur et de la recherche.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur privé.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. José Balarello, Guy Cabanel et René Marquès, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés **[n° 0161 (95-96)]** (12 janvier 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Rapatriés.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information sur l'information et l'orientation des étudiants des premiers cycles universitaires **[n° 0081 (96-97)]** (14 novembre 1996) - **Enseignement supérieur.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement supérieur **[n° 0087 (96-97) tome 6]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à organiser la lutte contre les termites **[n° 0142 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Risques naturels.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4683) - Ministère : Relations avec le Parlement - *Rapatriés d'Algérie* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4684) - **Rapatriés**

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. François Blaizot, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 161, 95-96) de M. José Balarello déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés [n° 0177 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 217) : prolongation de l'aide au désendettement en faveur des rapatriés. Instruction des derniers dossiers en instance. Commission départementale d'aide aux rapatriés réinstallés, CODAIR. Engagement du Président de la République. Département des Bouches-du-Rhône.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1075) : intervient sur les amendements identiques n° 6 de la commission et n° 14 de M. Alfred Foy (suppression de la disposition permettant à toute entreprise de s'exonérer du concours au CFA formant son apprenti si elle verse son quota à une école d'entreprise).

- Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota apprentissage")* (p. 1086, 1087) : son amendement n° 24 : alignement sur la sécurité sociale étudiante ; retiré.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1796, 1797) : efficacité de la législation relative à la défense du patrimoine. Identification et inventaire du patrimoine national. Complément nécessaire de l'action de l'Etat et des collectivités. Intérêt croissant pour le patrimoine de proximité. Mission de réflexion conduite par M. Jean-Paul Hugot. Création d'un instrument de mobilisation des partenaires publics et des initiatives privées. Cadre juridique nouveau adapté à la défense du patrimoine. Collaboration étroite avec les collectivités territoriales. Label de la Fondation du patrimoine. Enjeux pour l'aménagement du territoire et la création d'emploi. Nécessaire revalorisation des ressources financières des collectivités - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1809) : réponse novatrice pour la mise en valeur du patrimoine de proximité non protégé.

Mobilisation de toutes les initiatives privées. Amélioration du texte par la commission. Le groupe du RPR votera ce texte.

Deuxième lecture **[n° 0339 (95-96)]** - (22 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2714) : rôle du ministère et de l'administration. Se déclare favorable à ce texte.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3124, 3126) : image de l'université. Doublement des effectifs étudiants. Echec dans les premiers cycles. Crédits consacrés à l'enseignement supérieur. Mission d'information parlementaire sur l'information et l'orientation des étudiants des premiers cycles. Libre accès à l'université. Simplification des DEUG. Politique d'orientation. Recherche universitaire. Enseignants-chercheurs. Professeurs agrégés dans l'enseignement supérieur. Synergie avec les entreprises. Référendum sur le système éducatif. Concertation.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé sur les orientations de la politique de défense)* (p. 4048, 4050) : soutient les amendements de M. Robert Calmejane n° 1 (nombre d'hélicoptères effectivement en service à l'horizon 2015) et n° 2 (lien de cause à effet entre la réduction du coût des programmes et l'anticipation des échéanciers de livraison d'hélicoptères Tigre).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 12** (p. 6002) : son amendement n° I-260 : cas des photographes ; retiré.

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 6531) : éléments chiffrés. Stabilisation attendue des effectifs d'étudiants et renforcement de l'encadrement. Retard dans le domaine des bibliothèques universitaires. Analyse des résultats universitaires. (p. 6532) : nécessaire réforme de la filière technologique supérieure. Réduction de l'échec universitaire, notamment par l'encadrement pédagogique des étudiants. Réforme de l'orientation des élèves et des étudiants. Stagnation des crédits consacrés à l'action sociale en faveur des étudiants. Nécessité d'une réforme. (p. 6533) : avis favorable à l'adoption des crédits de l'enseignement supérieur.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 68** (p. 7103) : son amendement n° II-116 : exonération de taxe professionnelle accordée aux photographes auteurs ; retiré.

- Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière de leur résidence principale [n° 0319 (95-96)] - (12 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7286, 7287) : conditions de la vente par adjudication du logement principal. Désuétude des procédures des saisies immobilières. Juste équilibre entre les droits du débiteur et ceux des créanciers. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi telle qu'elle a été amendée par la Haute assemblée.

CANTEGRIT (Jean-Pierre), *sénateur (Français établis hors de France) UC-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil pour la protection sociale des Français de l'étranger.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4059) - Ministère : Affaire étrangères - *Maintien de la protection sociale des Français de l'étranger* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4060) - **Français de l'étranger**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 25** (p. 2072) : son amendement n° 13 : établissement du principe d'une cotisation minimale pour les nouveaux adhérents à la Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2071) : décision d'instaurer une cotisation minimale pour les nouveaux adhérents à la Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6637, 6638) : conditions de vie des Français expatriés à l'étranger. Rappel historique de la création du fonds d'action sociale. Ecart entre les aides métropolitaines et celles accordées aux expatriés les plus démunis. Question du montant des aides et du nombre des allocataires. Critères d'attribution des allocations de solidarité par les consulats. Absence de prise en charge de la couverture maladie des allocataires du fonds d'action sociale. Nécessité d'élaborer un nouveau plan quinquennal pour y remédier. Solidarité de la caisse des Français de l'étranger à l'égard des expatriés. Situation des assistantes sociales en poste dans les consulats français : exemple de Santiago-du-Chili.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6883) : baisse de l'aide publique au développement. Réorganisation de cette aide. "Doctrine de La Baule". Modifications des habitudes de certains pays. Utilisation de cette aide. Caisse française de développement. Comité d'évaluation de l'aide publique.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 7320, 7321) : son amendement n° 106 : possibilité donnée aux Français de l'étranger de demander leur adhésion à un plan existant lors même qu'ils ne relèvent pas d'un régime de retraite complémentaire ; adopté. Difficulté à se constituer un système de retraite de source française. Distinction entre les pays de la Communauté européenne ou de l'Association

européenne de libre échange et les autres pays. Défaillance des caisses africaines qui gèrent des régimes par répartition.

CARLE (Jean-Claude), *sénateur (Haute-Savoie) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **3** (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 362) - Ministère : Industrie - *Enfouissement des lignes électriques* - Réponse le 2 février 1996 (p. 362) - **Electricité**

n° **11** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3343) - Ministère : Premier ministre - *Recrudescence du régionalisme* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3343) - **Régions**

n° **4** (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5459) - Ministère : Education - *Action en faveur d'une meilleure orientation des jeunes* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5459) - **Orientation scolaire et professionnelle**

Questions orales sans débat :

n° **317** (*JO* Débats du 7 mars 1996) (p. 1081) - Ministère : Equipement - *Organisation des circuits de transport scolaire concédés à des particuliers* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1427) - **Transports scolaires**

n° **318** (*JO* Débats du 7 mars 1996) (p. 1081) - Ministère : Education - *Epreuve facultative d'éducation physique et sportive du baccalauréat 1996* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1441) - **Examens, concours et diplômes**

n° **493** (*JO* Débats du 31 octobre 1996) (p. 5247) - Ministère : Environnement - *Dégâts causés par la prolifération des cormorans* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7448) - **Aquaculture**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) - Discussion générale (p. 1055, 1057) : revalorisation de l'apprentissage. Besoins en personnel qualifié des métiers et des artisans. Maisons familiales rurales. Doublement de la part du produit de la taxe d'apprentissage réservée aux centres de formation d'apprentis, CFA. Compétence des régions. Contrat de qualification. Initiatives en région Rhône-Alpes. Vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et Indépendants - **Art. 1er B** *(institution d'un Conseil national de l'apprentissage)* (p. 1068) : son amendement de suppression n° 44 ; retiré.

- Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota apprentissage")* (p. 1087) : son amendement n° 45 : alignement sur la sécurité sociale étudiante ; retiré - **Après l'art. 1er** (p. 1089) : son amendement n° 46 : fixation à 40 % de la fraction de la taxe d'apprentissage réservée au développement de l'apprentissage ; retiré - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1089, 1090) : son amendement n° 47 : modification de la répartition de la prime de soutien entre l'employeur, le tuteur et l'apprenti ; retiré - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1093) : son amendement n° 48 : orientation de la prime de soutien en fonction des besoins et des priorités des secteurs de l'économie ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1111) : vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et Indépendants.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Après l'art. 51** (p. 1890) : son amendement n° 27 : extension de la liste des activités sportives pour lesquelles les communes peuvent exiger le remboursement des frais de secours consécutifs à des accidents ; retiré.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2773, 2774) : prélèvements obligatoires. Maîtrise des dépenses publiques. Corporatismes. Exemple de l'éducation nationale. Emploi. Entreprises. Simplification des formalités administratives. Partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales. Effectifs de la fonction publique. Politique du Gouvernement. Réforme de la fiscalité et du système éducatif.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3126, 3128) : concertation. Nécessité d'une réforme. Baccalauréats professionnels. Sélection. Orientation. Dispositif d'information. Conseillers d'orientation. Réorientation des jeunes en situation d'échec au terme du premier trimestre. Amélioration de la connaissance du secteur industriel et de l'entreprise. Elargissement des filières. Insertion professionnelle et possibilité de retour vers la formation. Soutien du groupe des Républicains et Indépendants.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - Suite de la discussion - (3 octobre 1996) - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4474, 4475) : son amendement n° 27 : négociations d'accords collectifs de travail dans l'attente des accords de branches ; retiré.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la défense - (23 octobre 1996) (p. 4974, 4975) : réforme du système de défense. Restructuration des industries d'armement. Dimension citoyenne du service national. Rôle du rendez-vous citoyen. Volontariat. Participation des jeunes à l'action économique extérieure. Soutien du groupe des Républicains et Indépendants au projet de réforme.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5424) : enseignement agricole : réponse à l'inégalité de l'emploi et du domicile. Succès des maisons familiales et rurales.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)] - (19 novembre 1996) - Discussion générale (p. 5709, 5710) : prochaine réforme du service national. Livre blanc sur la défense nationale. Réduction du format des armées. Conseil supérieur de la fonction militaire. Mesures d'incitation à l'engagement. Droit à la reconversion. Attribution d'un pécule de départ. Capacité de mobilisation de l'armée de terre. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5720) : le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6289, 6290) : chômage des jeunes ; statistiques sur les surdiplômés et sur les emplois précaires. Obstacles bureaucratiques à l'esprit d'entreprise. Poids financier des emplois publics. Crédits proposés : effort de maîtrise budgétaire. Réforme des contrats emploi-solidarité, CES. Apprentissage. Déconcentration du crédit formation individualisé et de l'association pour la formation professionnelle des adultes, AFPA. Vote de ce projet de budget par le groupe des Républicains et Indépendants.

- Suite de la discussion - (29 novembre 1996) - Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 6309) : son amendement, soutenu par M. Jean Boyer, n° II-9 : réduction des crédits de 200 millions de francs ; retiré.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6495) : priorité accordée à l'éducation dans la politique gouvernementale. Souci de maîtrise budgétaire. Volonté de solidarité. Pédagogie. Collectivités locales. (p. 6496) : problème de l'orientation. Modification des rythmes scolaires et ouverture sur le monde économique, culturel, associatif et la vie politique. (p. 6497) : civisme. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6540, 6541) : états généraux de l'université. Orientation. Mise en place d'une grande filière technologique. Statut de l'étudiant. Validation des acquis professionnels. Pluridisciplinarité. Les membres du groupe des Républicains et Indépendants voteront ce projet de budget.

CARRÈRE (Jean-Louis), *sénateur (Landes) SOC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement technique **[n° 0087 (96-97) tome 7]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1844) - Ministère : Justice - *Financement des activités politiques* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1844) - **Partis politiques**

n° 18 (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2808) - Ministère : Justice - *Indépendance de la justice vis-à-vis du Gouvernement* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2808) - **Justice**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3134, 3136) : commission Fauroux, Etats généraux et référendum. Crédits de l'enseignement supérieur. Loi de programmation de l'université. Plan "Université 2000". Statut de l'étudiant. Réforme des premiers cycles universitaires. Orientation. Semestre unique en première année. Voie technologique. Débat à l'Assemblée nationale. Politique éducative des gouvernements socialistes. Crédits nécessaires.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6130, 6132) : son amendement n° I-108 : réduction du taux de la taxe forestière applicable aux industries de la première transformation du bois ; retiré. Difficultés de ce secteur. Exemple de l'Aquitaine.

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) - Rapporteur pour de la commission des affaires culturelles, pour l'enseignement technique (p. 6493) : absence de document budgétaire spécifique. Reconduction des crédits de 1996 sans création d'emploi. Augmentation des effectifs. Apprentissage. Caractère expérimental des mesures du Nouveau contrat pour l'école. Exemple des sections et des unités de formation par apprentissage dans les lycées professionnels. (p. 6494) : exemple des classes d'initiation préprofessionnelles en alternance, CLIPA. Sécurité des élèves et caractère obsolète d'un très grand nombre de machines. Propositions pour revaloriser l'enseignement technologique et professionnel. Développement de l'apprentissage dans les formations supérieures. Nécessité d'une orientation positive des élèves vers l'enseignement technologique et professionnel. Emet un avis favorable à l'adoption de ces crédits. (p. 6498) : à titre personnel, budget de régression en matière de crédits et d'emplois. Baisse démographique. Suppression d'emplois d'enseignants en dépit des besoins. (p. 6499) : abaissement des effectifs en maternelle, décharge des directeurs d'écoles. Postes en IUFM. Situation des maîtres auxiliaires. Absence de transformation des heures supplémentaires en emplois. Insuffisance des emplois de non-enseignants. Diminution des crédits destinés au premier degré dans les ZEP et des aides sociales aux familles et aux élèves. (p. 6500) : le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6528) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° II-36 de Mme Hélène Luc (réduction de quatre milliards de francs du chapitre consacré au paiement des heures supplémentaires d'enseignement et réaffectation de ces crédits à la création d'emplois).

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) (p. 6556) : situation de la recherche française. Suppressions de postes et gestion du personnel. Absence d'encadrement des étudiants. Chute du financement de base des laboratoires par les organismes dont ils dépendent. (p. 6557) : inquiétude sur l'avenir de la recherche fondamentale et de la recherche industrielle française. Décalage entre les autorisations de programme et l'ouverture

des crédits de paiement correspondant. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

CASTAING (Robert), *sénateur (Gers) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" - *Deuxième lecture* **[n° 0339 (95-96)]** - (22 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2707, 2708) : répartition des rôles respectifs de la future Fondation et des pouvoirs publics. Sauvegarde du patrimoine non protégé. Statut juridique de la Fondation. Equilibre au sein du conseil d'administration. Clarification des missions de la Caisse des monuments historiques et des sites. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6509) : enseignement en milieu rural. Département du Gers. (p. 6510) : évaluation de l'application des principales mesures du Nouveau contrat pour l'école en sixième. Diminution des crédits accordés aux établissements pilotes. Enseignement professionnel. Assistants de langues étrangères. Lutte contre l'exclusion par le biais de l'école.

CAVALIER-BÉNÉZET (Francis), *sénateur (Gard) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

CAZALET (Auguste), *sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

Membre titulaire de la Commission centrale de classement des débits de tabac ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 19 décembre 1996).

Membre titulaire de la Commission d'étude de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, transports et tourisme - II- Transports - Transports terrestres **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 18]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **285** (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 631) - Ministère : Agriculture - *Problèmes posés aux petites et moyennes sociétés européennes par la directive européenne concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 988) - **Union européenne**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4233, 4234) : difficultés financières de la SNCF. Endettement. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Règles européennes. Régionalisation. Accroissement des charges de l'Etat.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - En remplacement de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 21** *(ressources du Fonds de solidarité vieillesse, FSV)* (p. 5624) : son amendement n° 31 : mention du prélèvement effectué au profit du BAPSA sur le produit du droit de consommation sur les alcools ; adopté - **Art. 24 bis** *(institution d'une taxe sur les boissons "premix")* (p. 5633) : son amendement n° 32 : nouvelle rédaction d'une disposition instaurant une taxe sur les premix ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6723, 6724) : retard du programme de mise aux normes des bâtiments d'élevage. Coût des stages obligatoires pour les jeunes souhaitant bénéficier de l'aide à l'installation. Classement en zone de montagne des communes des Pyrénées-Atlantiques - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6738) : soutient l'amendement n° II-50 de M. Yvon Bourges (augmentation de la réduction des crédits figurant au titre IV).

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6775, 6776) : pause des investissements. SNCF. Séparation du financement de l'infrastructure et de l'exploitation du réseau. Création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN. Expérimentation de la régionalisation des services régionaux de voyageurs. Indemnité compensatrice destinée aux transports collectifs en Ile-de-France. Transport routier. Voies navigables et batellerie. Propose l'adoption de ce projet de budget - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** : accepte l'amendement n° II-62 de M. Charles Descours (aménagement du versement transport).

CECCALDI-RAYNAUD (Charles), *sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)]** - (23 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 128) : interrogation sur la prétendue justice sociale du surloyer. (p. 129) ; intérêts des dispositions nouvelles. Problème des décrets d'application.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* - Art. 441-4 du code de la construction et de l'habitation *(détermination du montant du supplément de loyer de solidarité)* (p. 177) : intervient sur l'amendement n° 89 de la commission (plafonnement du montant cumulé du loyer et du surloyer) - Art. L. 441-8 du code précité *(calcul du supplément de loyer de solidarité en l'absence de délibération exécutoire)* (p. 181) : soutient l'amendement n° 2 de M. Charles Pasqua (plafonnement du montant du supplément de loyer de solidarité à 30 % du loyer principal).

CÉSAR (Gérard), *sénateur (Gironde) RPR-A.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **4** (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1331) - Ministère : Education - *Aménagement des rythmes scolaires* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1331) - **Rythmes scolaires**

n° **10** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6708) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Actions en faveur des PME* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6708) - **Entreprises (petites et moyennes)**

Questions orales sans débat :

n° **349** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1971) - Ministère : Logement - *Politique du logement* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2519) - **Logement**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Après l'art. 3** (p. 1518) : soutient l'amendement n° 140 de M. Philippe François (taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme) - **Après l'art. 4** (p. 1520) : soutient l'amendement n° 126 de M. Philippe François (relèvement du plafond du régime des micro-entreprises visé à l'article 52 ter du code général des impôts).

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Avant l'art. 34** (p. 1644) : soutient l'amendement n° 166 de M. Marcel Deneux (actualisation des modalités de détermination du prix du lait). Avis du conseil de direction de l'ONILAIT - **Après l'art. 35** (p. 1646) : son amendement n° 71 : conditions d'expérience professionnelle et d'honorabilité requises pour la profession de courtiers en vins dits "courtiers de campagne" ; adopté. Rôle important de cette profession dans la filière viticole. Dépôt en 1995 d'une proposition de loi relative aux conditions d'accès à cette profession - **Après l'art. 37** (p. 1651) : son amendement n° 133 : frais de gestion, d'animation et de représentation des présidents des associations foncières ; réservé, puis adopté (p. 1654).

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - **Après l'art. 1er C** (p. 2433) : son amendement, soutenu par M. Jacques de Menou, n° 5 : dérogation à l'interdiction des ententes pour certains accords relatifs aux productions agricoles qui bénéficient d'une garantie officielle de qualité ou quand il existe un déséquilibre important entre l'offre et la demande ; retiré - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2439) : son amendement, soutenu par M. Jacques de Menou, n° 3 : application des dispositions de cet article à la revente de produits alimentaires ; retiré - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2470) : ses amendements, soutenus par M. Jacques de Menou, n° 68 : dérogation en faveur des vins de primeur ; adopté ; et n° 69 : dérogation en faveur des vins ; retiré.

- **Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture** - (6 novembre 1996) (p. 5425, 5427) : installation des jeunes agriculteurs. Relance de la consommation de la viande bovine. Crédits du fonds de gestion de l'espace rural. Prime d'orientation agricole. Préretraite agricole. Schéma de réorganisation des services déconcentrés de l'Etat. Regroupement des directions départementales de l'agriculture et de la forêt et des DDE. Elimination des déchets.

- **Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)]** - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5751, 5753) : adaptation de la politique du logement. Lutte contre la désertification rurale. Etat des lieux du logement rural. Droit de chacun à un logement décent. Projet de budget pour 1997. Priorité en faveur des plus démunis. Aides personnelles au logement. Réforme du 1 % logement. Convention d'objectifs entre le Gouvernement et l'Union nationale interprofessionnelle du logement, UNIL. Union d'économie sociale du logement, UESL. Participation des chambres de commerce et d'industrie. Cession et nantissement des créances détenues par l'UESL. Le groupe du RPR votera en faveur de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 9** (p. 5924) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-255 : application aux sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés d'un taux réduit d'imposition des plus-values à long terme affectées au renforcement des fonds propres de l'entreprise ; retiré - **Avant l'art. 10** (p. 5934) : son amendement n° I-251 : extension du champ de la déduction pour investissement ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 13** (p. 6022) : son amendement, soutenu par M. François Gerbaud, n° I-262 : extension de l'exonération totale d'impôt de solidarité sur la fortune à tous les biens ruraux loués par bail à long terme ; retiré.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Art. 74** *(assujettissement de plein droit à un régime réel d'imposition des sociétés constituées dans le secteur agricole)* (p. 7120) : son amendement n° II-108 ; retiré au profit de l'amendement identique n° II-202 de la commission (départ des agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite et cas des associés âgés de plus de 60 ans au premier jour de l'exercice) - **Art. 74 bis** *(simplification des formalités relatives à la circulation de certains vins vendus "en vrac" à des particuliers)* (p. 7121) : ses amendements n° II-109 : mention d'une quantité de 33 litres de vin correspondant à la contenance maximale des conteneurs en matière viticole ; et n° II-110 : possibilité donnée aux distilleurs vinicoles de vendre leurs productions d'alcool aux particuliers dans la limite de 4,5 litres ; adoptés - **Après l'art. 74 bis** (p. 7122) : intervient sur l'amendement n° II-111 de M. Philippe François (apport des stocks en valeur vénale afin de dégager les profits qui en découlent et de les taxer comme un élément du résultat de la société selon le mécanisme de report prévu). Souhaite la remise à plat de la fiscalité agricole lors de la discussion de la loi d'orientation agricole.

CHABROUX (Gilbert), *sénateur (Rhône) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **363** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1973) - Ministère : Education - *Situation des agents non titulaires de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2296) - **Enseignement supérieur**

n° **389** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2552) - Ministère : Logement - *Application des plafonds de ressources aux couples de locataires retraités* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2964) - **Logement (financement)**

CHAMBRIARD (Jean-Paul), *sénateur (Haute-Loire) RI.*

Décédé le 24 janvier 1996 (JO Lois et décrets du 25 janvier 1996) - Eloge funèbre le 5 mars 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

CHARASSE (Michel), *sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Rapporteur pour le règlement intérieur de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996), puis vice-président (JO Lois et décrets du 5 décembre 1996).

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération.

Membre suppléant du Comité directeur du fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant de la Caisse française de développement.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Marcel Bony, Roger Quilliot et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à l'augmentation de l'indemnité due au salarié en cas de licenciement survenu pour une cause non réelle et sérieuse **[n° 0309 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) - **Licenciements.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, visant à préciser la nature juridique des indemnités de fonction perçues par les élus locaux et à clarifier leur situation au regard des organismes sociaux chargés d'appliquer la législation sociale **[n° 0509 (95-96)]** (23 septembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Collectivités territoriales.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères et coopération - Coopération **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 2]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion** - (1er février 1996) - **Art. additionnel après l'art. 7 ter** (p. 376) : initiative des autorités de l'Etat en matière de poursuites liées au terrorisme.

- **Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)]** - (12 mars 1996) - **Art. 1er** *(amélioration du régime fiscal des dons effectués par les particuliers)* (p. 1127, 1128) : soutient les amendements de M. Alain Richard n° 16 (remplacement à l'article 200 du code général des impôts du taux de 50 % par celui de 60 %) et n° 17 (remplacement des taux par des sommes en valeur absolue). (p. 1129) : soutient l'amendement n° 18 de M. Alain Richard (extension de la portée de la loi "Coluche" aux soins médicaux et paramédicaux à l'étranger). (p. 1130) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (fixation de la réduction d'impôt à 50 % du montant des dons - fixation du plafond à 2 200 F.) - **Art. 2 ter** *(relèvement de l'abattement de taxe sur les salaires)* (p. 1132) : soutient l'amendement n° 22 de M. Alain Richard (exonération totale de la taxe sur les salaires pour les associations) - **Après l'art. 3** (p. 1135) : reprend l'amendement de la commission n° 11 : nécessité

pour les associations de joindre au reçu fiscal adressé à chaque donateur ou adhérent le compte d'emploi des ressources de l'association - dépôt de ce compte d'emploi à la préfecture du département du siège social de l'organisme où il peut être consulté ; retiré.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) **- Après l'art. 2** (p. 1517) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° 9 de la commission (option des sociétés civiles professionnelles pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés).

- Suite de la discussion - (21 mars 1996) **- Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1576) : renforcement des pouvoirs de contrôle de l'inspection générale des finances et clarification de ses attributions. Organismes consulaires. Saisine de l'autorité judiciaire en cas d'obstacle à un contrôle. Pénalité administrative. (p. 1577, 1578) : intervient sur l'amendement n° 182 de Mme Nicole Borvo (exception pour les partis et les groupements politiques). Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Référence à l'article 4 de la Constitution. Contrôle sur l'utilisation des fonds publics. Son sous-amendement n° 291, sur l'amendement n° 182 précité de Mme Nicole Borvo ; rejeté. (p. 1580, 1581) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 42 et n° 43 (suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration). Compétences des inspections générales. Enquête sur l'Association pour la recherche sur le cancer, ARC. Contrôle des associations. Conseillers-maîtres à la Cour des comptes - **Art. 16 septies** *(réduction d'impôt sur le revenu à raison des intérêts versés au titre de certains prêts)* (p. 1596) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 239 de M. Jean-Pierre Masseret. Contrôle de ces réductions par les centres des impôts. Difficulté de revenir sur des déductions pratiquées sur le revenu global. Mesures dangereuses et contraires à l'intérêt de l'Etat - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1601, 1602) : se déclare favorable à l'amendement n° 33 de la commission (révision périodique du taux de l'épargne administrée). Discussion intéressante au sein de la commission des finances. Problème politique et psychologique. Indexation. Décision du ressort de l'Etat. Réflexion sur ce sujet - **Art. 17** *(dispositions relatives aux pouvoirs des agents des douanes)* (p. 1606) : soutient l'amendement n° 245 de M. Alain Richard (saisine du président du tribunal de grande instance). Extension des pouvoirs de l'administration des douanes. Saisine éventuelle par le Conseil constitutionnel de cette disposition. Qualité d'officier de police judiciaire.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2756, 2758) : bien-fondé de ce débat budgétaire. Economies budgétaires. Exemple de France Télécom. Réduction des déficits publics. Fonction publique. Politique de défense. Dépenses sociales. Exemple de l'audiovisuel public. Equipement civil. Concours des collectivités territoriales. Rapport du Procureur général Raynaud sur la gestion des finances publiques de la précédente majorité. Augmentation des prélèvements obligatoires. Recettes de privatisation. Harmonisation fiscale européenne.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse - (6 juin 1996) (p. 3366, 3367) : situation en Corse. Historique. Statut administratif et fiscal. Lois répressives et d'ordre public. Fraude. Responsabilité des services locaux de l'Etat. Unité nationale.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) **- Discussion générale** (p. 5853, 5856) : réduction symbolique du déficit de l'Etat. Augmentation du ratio dette-PIB. Evolution de la dette publique. Caractère artificiel de la maîtrise des charges. Réduction des emplois publics. Eléments favorables à la maîtrise des dépenses. Niveau élevé des recettes non fiscales. Situation dégradée des comptes sociaux. Situation des collectivités locales. Prélèvements obligatoires. Impôts locaux. Recours à l'emprunt. Remboursement de la dette sociale. Echéance des élections législatives. Ne votera pas le projet de budget pour 1997 - **Question préalable** (p. 5866) : se déclare opposé à la motion n° I-235 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5948) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° I-50 : application d'un taux de TVA réduit à l'ensemble des produits alimentaires ; rejeté.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) **- Après l'art. 10 ter (suite)** (p. 5976) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° I-53 : réduction du taux de TVA appliqué à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements ; rejeté - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6017, 6018) : se déclare opposé aux amendements identiques n° I-281 de la commission et n° I-277 de M. André Diligent (plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune).

- Rappel au règlement - (7 décembre 1996) (p. 6893, 6894) : appelle l'attention de M. le président et du bureau du Sénat sur la manière dont certains juges cherchent à tourner les dispositions particulières édictées en faveur des membres du Parlement et du Gouvernement par les articles 26 et 68-1 de la Constitution. Séparation des pouvoirs. Pression médiatique.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6870, 6871) : diminution des crédits. Croissance des pays de l'Afrique subsaharienne. Dévaluation du franc CFA. Fonds social de développement. Pensions versées en francs CFA. Baisse des crédits de l'aide-projet. Etablissement d'un règlement financier du Fonds d'aide et de coopération, FAC. Aide au développement. Gestion du Fonds européen de développement. (p. 6872) : coordination entre la politique communautaire et les politiques nationales en matière d'aide au développement. Rôle du ministère de la coopération. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption des crédits de la coopération.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Après l'art. 60** (p. 7048) : reprend l'amendement n° II-195, retiré par la commission : versement de la prime liée au plan d'épargne logement aux seuls épargnants finançant un projet immobilier à la clôture de leur plan ; rejeté - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7065) : nécessité d'uniformiser les modalités de déduction des frais réels - **Art. 61 bis** *(fonds de modernisation de la presse)* (p. 7068, 7069) : sur l'amendement n° II-217 du Gouvernement (dénomination du fonds), son sous-amendement n° II-218 ; retiré - **Avant l'art. 68** (p. 7084, 7085) : se déclare favorable à l'amendement n° II-221 de la commission (remise au Parlement d'un rapport gouvernemental relatif aux conséquences d'un abaissement du taux de la taxe

professionnelle applicable à certaines entreprises). Augmentation souhaitable de la cotisation minimale de taxe professionnelle. Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle et préservation des ressources des collectivités locales.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Art. 9** *(constitution des fonds d'épargne retraite)* (p. 7346) : sur l'amendement rédactionnel n° 13 de la commission, son sous-amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° 165 : impossibilité pour les fonds d'épargne retraite de se délier de leurs engagements à l'égard des salariés qui ont adhéré à un plan auprès d'eux ; rejeté.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7490, 7493) : dispositions spéciales appliquées à la Corse. Union européenne. Développement économique de l'île. Historique. Insécurité en Corse. Terrorisme et racket. Rétablissement de l'ordre public dans l'île. Echec des enquêtes policières et judiciaires. Menaces à l'encontre de la gendarmerie et de la police. Négociations secrètes. Dangers de la création d'une zone franche. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7497) : sa motion n° 2 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Fonctionnaires. Niveau de vie en Corse. Impôt de solidarité sur la fortune. Unité de la République. Principe d'égalité. Décisions du Conseil constitutionnel à propos de la Corse. Menace contre la cohésion nationale - **Art. 1er** *(exonération d'impôts sur les bénéfices)* (p. 7504) : son amendement de suppression n° 46 ; rejeté - **Art. 1er bis** *(exonération de l'imposition forfaitaire annuelle)* (p. 7510) : son amendement de suppression n° 47 ; rejeté - **Art. 2** *(exonération de taxe professionnelle)* (p. 7511) : son amendement de suppression n° 48 ; rejeté - **Art. 3** *(réduction des cotisations sociales patronales pour les bas salaires)* (p. 7518) : son amendement de suppression n° 49 ; rejeté - **Après l'art. 4** (p. 7522, 7523) : ses amendements n° 3 : prélèvement sur les dotations financières allouées par l'Etat à la Corse des charges incombant à l'Etat du fait des conséquences des attentats commis par des mouvements terroristes corses ; et n° 4 : entrée en vigueur de la présente loi lorsque l'ordre public sera rétabli en Corse ; rejetés.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (18 décembre 1996) - **Art. 2** *(prélèvement sur l'excédent de la taxe dite "sur les grandes surfaces")* (p. 7546) : soutient l'amendement de suppression n° 22 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 3** *(affectation du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle au budget général de l'Etat en 1996)* (p. 7548) : soutient l'amendement de suppression n° 23 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 4** *(modification des conditions d'affectation des recettes de cessions de participations publiques)* (p. 7551) : devoir d'actionnaire de TF1 à l'égard de la SFP - **Art. 5** *(équilibre général)* (p. 7557, 7558) : situation de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE - **Art. 6 et Etat B** *(dépenses ordinaires des services civils - ouvertures)* (p. 7561) : avec le groupe socialiste, vote contre l'ensemble de l'article 6 et de l'état B annexé - **Art. 13** *(modification de la répartition du produit de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle)* (p. 7566) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 24 de Mme Danièle Pourtaud - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7568, 7569) : engagement pris par le Président de la République. Conditions d'attribution de la carte du combattant.

CHARETTE (Hervé de), *ministre des affaires étrangères.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord fiscal sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Panama **[n° 0160 (95-96)]** (16 janvier 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération et d'union douanière entre la communauté économique européenne et la République de Saint-Marin **[n° 0174 (95-96)]** (18 janvier 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention portant création du programme régional océanien de l'environnement **[n° 0256 (95-96)]** (6 mars 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord du 18 mars 1993 modifiant l'accord du 3 août 1959 modifié par les accords du 21 octobre 1971 et du 18 mai 1981 complétant la convention entre les Etats Parties au traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces stationnées en République fédérale d'Allemagne **[n° 0452 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au service militaire des double-nationaux (ensemble une annexe) **[n° 0453 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine relatif à l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un Etat dans l'autre **[n° 0480 (95-96)]** (4 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) **[n° 0481 (95-96)]** (4 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'admission temporaire (ensemble cinq annexes) **[n° 0487 (95-96)]** (11 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 9 janvier 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République des Philippines tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu **[n° 0492 (95-96)]** (16 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Arménie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 0495 (95-96)]** (25 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong-Kong sur l'encouragement et la

protection réciproques des investissements **[n° 0496 (95-96)]** (25 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil fédéral suisse agissant au nom des cantons de Soleure, de Bâle-ville, de Bâle-campagne, d'Argovie et du Jura, sur la coopération transfrontière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux (ensemble une déclaration) **[n° 0503 (95-96)]** (11 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à l'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien (ensemble deux annexes) **[n° 0010 (96-97)]** (2 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Déclaration du Gouvernement sur les affaires étrangères **[n° 0059 (96-97)]** (31 octobre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant la ratification de la révision de la convention internationale pour la protection des obtentions végétales **[n° 0144 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **6** de M. Xavier de Villepin : **Terrorisme** *(Sommet contre le terrorisme)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1333).

n° **21** de M. Serge Vinçon : **Défense nationale** *(Emergence de l'identité européenne de défense)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1845).

n° **1** de M. Michel Mercier : **Défense nationale** *(Alliance atlantique et défense européenne)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3334).

n° **8** de M. Serge Vinçon : **Guerres et conflits** *(Poursuite du processus de paix après les élections israéliennes)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3340).

n° **16** de Mme Josette Durrieu : **Politique internationale** *(Processus de paix en Bosnie)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4059).

n° **17** de M. Jean-Pierre Cantegrit : **Français de l'étranger** *(Maintien de la protection sociale des Français de l'étranger)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4060).

n° **19** de M. Alain Gérard : **Union européenne** *(Sommet européen de Florence)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4061).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat - (14 mars 1996) (p. 1339) : ouverture de la conférence intergouvernementale prévue par le traité de Maastricht à Turin. Travaux préparatoires. Calendrier de "l'Europe nouvelle". Entrée dans la troisième phase de l'Union économique et monétaire. Elargissement de l'Union européenne. (p. 1340, 1341) : discussion de sujets intéressant la vie quotidienne des Européens : emploi, sécurité, drogue, crime organisé, "modèle social". Réforme institutionnelle. Mise en oeuvre d'une politique européenne en matière de politique étrangère et de sécurité commune.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5257) : débat sur la politique étrangère dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances. Union européenne. Conférence intergouvernementale. Conseil européen de Dublin. Nouveau rôle des Parlements nationaux. Principe de subsidiarité. (p. 5258) : politique étrangère et de sécurité commune. Union de l'Europe occidentale. Création de la monnaie européenne. Modèle social européen. Organisation d'une conférence européenne permanente. Elargissement de l'Union européenne et de l'OTAN. Identité européenne de défense. Rôle de la Russie. Caractère confiant des relations franco-américaines. (p. 5259) : relance du processus de paix au Proche-Orient : nomination par l'Union européenne d'un émissaire spécial. Développement du partenariat euro-méditerranéen. Rôle indispensable de l'Organisation des Nations unies, ONU. Conseil de sécurité. Commission des droits de l'homme. Aide prioritaire à l'Afrique. Agence internationale pour le développement. Banque mondiale. Banque africaine de développement. (p. 5260, 5261) : Organisation mondiale du commerce. Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Organisation internationale du travail, OIT. Lutte contre le terrorisme. Coordination de l'action européenne en matière de drogues. Signature par la France du traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Progrès vers l'interdiction générale des mines anti-personnel. Promotion de la francophonie. Création d'une fondation euro-asiatique. Marché commun d'Amérique du Sud. Engagement européen de la France. (p. 5302, 5303) : défense de la langue française. Activité diplomatique française en Amérique latine. Evocation du prochain voyage du Président de la République française en Amérique latine. Rôle de la France dans le monde arabe. Relance du processus de paix. Place des Parlements nationaux dans la construction européenne. Renouvellement du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Elargissement de l'Union européenne. (p. 5304, 5306) : évolution des crédits du ministère des affaires étrangères. Question du désarmement nucléaire. Bilan de la Conférence intergouvernementale. Application du principe de subsidiarité. Politique extérieure et de sécurité commune. Passage à la monnaie unique. Rénovation de l'Alliance atlantique. Union de l'Europe occidentale. Organisation de la capacité militaire de l'Europe. Crise du Zaïre. Politique étrangère mondiale de la France.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie).

- (4 décembre 1996) (p. 6647, 6648) : politique française en Angola. Réduction des crédits budgétaires. Modernisation du réseau diplomatique français. Poursuite de l'équipement informatique du service central de l'état-civil à Nantes. Présence française en Asie. Utilité de nos ambassades dans les pays de l'Union européenne. (p. 6649, 6651) : présence d'attachés linguistiques entre la Volga et l'Oural. Enseignement du français à l'étranger. Délivrance de bourses aux jeunes Français expatriés. Volonté de soutenir l'action sociale en faveur des Français de l'étranger. Audiovisuel public extérieur. Défense de la langue française. Assemblée internationale des parlementaires de langue française. Politique des visas. Inauguration prochaine de la nouvelle résidence de France à Beyrouth. Edition d'un document annuel relatif au budget de l'action extérieure de la France - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 6652, 6653) : présence audiovisuelle de la France à l'étranger : mission de l'Etat. Création prochaine de Télé FI.

CHARMANT (Marcel), *sénateur (Nièvre) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 277 (*JO* Débats du 9 février 1996) (p. 591) - Ministère : Education - *Carte scolaire dans le département de la Nièvre* - Réponse le 21 février 1996 (p. 774) - **Enseignement**

n° 310 (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1039) - Ministère : Poste - *Insuffisance de la couverture du département de la Nièvre par les réseaux de téléphone mobile numérique* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1441) - **Télécommunications**

n° 346 (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1907) - Ministère : Aménagement du territoire - *Prise en compte des zones de revitalisation rurale pour la définition des zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2290) - **Aménagement du territoire**

CHARZAT (Michel), *sénateur (Paris) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Bernard Delanoë, Claude Estier et Mme Danièle Pourtaud, tendant à améliorer la qualité de l'air par le remboursement à tout propriétaire de taxi du coût d'achat et d'installation de l'équipement permettant à leur véhicule de fonctionner au gaz de pétrole liquéfié ou au gaz naturel véhicules **[n° 0489 (95-96)]** (11 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Environnement.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 513 (*JO* Débats du 28 novembre 1996) (p. 6196) - Ministère : Intérieur - *Critères d'affectation des policiers à Paris* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 25) - **Police (personnel de)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2831) : effets néfastes de la pollution atmosphérique. Inquiétude des parisiens concernant la qualité de l'air qu'ils respirent. Problème de santé publique. (p. 2832) : absence de réponse véritable apportée aux problèmes actuels des grandes agglomérations. Renvoi à des décrets d'application ultérieurs. Le groupe socialiste propose une révision de la politique du tout automobile dans la ville de Paris et dans la région parisienne. Nécessité d'investir dans les technologies nouvelles et dans les comportements nouveaux. Mise en oeuvre d'une véritable politique fiscale et tarifaire incitative. (p. 2833) : nécessité d'une véritable politique de développement de la qualité de la vie.

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - (10 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3462, 3463) : avantages et inconvénients liés au changement du statut de France Télécom. Risque de déstabilisation de la société française. Rappel de la grève récente des salariés de France Télécom. Remise en cause du principe de l'égalité des usagers devant le service public. Importance des suppressions de postes prévues. (p. 3464, 3465) : accroissement de l'endettement de France Télécom. Place de l'entreprise sur le marché mondial. Question de l'utilité de la réforme pour les usagers. Qualité actuelle du réseau téléphonique français. Conséquences sur le personnel de cette privatisation rampante. Frein au développement de l'entreprise. Conseil économique et social. Avis du Haut Conseil du secteur public. Remise en cause des fondements de notre société par la privatisation de France Télécom.

- Suite de la discussion - (11 juin 1996) - **Art. 2** *(contrat de plan entre France Télécom et l'Etat)* (p. 3538, 3539) : soutient l'amendement de suppression n° 8 de Mme Danièle Pourtaud. Organisation des rapports entre l'entreprise nationale et son actionnaire principal. Jurisprudence du Conseil constitutionnel. Réduction des dispositions régissant le contrat de plan. Politique française des télécommunications.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6661, 6662) : baisse de la production industrielle française. Diminution des crédits. Restriction des moyens de financement de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Stagnation de la procédure ATOUT en faveur de la diffusion des techniques. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Conditions de privatisation de l'entreprise Thomson. Les membres du groupe socialiste ne voteront pas ce projet de budget.

CHAUMONT (Jacques), *sénateur (Sarthe) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse française de développement.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 160 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord fiscal sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Panama **[n° 0383 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 223 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le

Gouvernement de la République bolivienne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole). **[n° 0384 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 224 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'avenant (ensemble un échange de lettres) à l'accord du 25 juillet 1977 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Malte tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu **[n° 0385 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 225 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique du Pakistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) **[n° 0386 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 286 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole et un protocole additionnel), modifiée par l'avenant du 14 novembre 1984 **[n° 0387 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 289 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat d'Israël en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune **[n° 0388 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères et coopération - Affaires étrangères **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 1]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique du Pakistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 0225 (95-96)] - (5 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3204, 3205) : situation politique intérieure du Pakistan. Engagement du Pakistan aux côtés de la France dans les opérations de maintien de la paix menées sous l'égide de l'ONU. Relations économiques. Propose la ratification de cette convention - **Question préalable** (p. 3208) : à titre personnel, convention internationale sur les droits de l'enfant. Lutte contre la pauvreté. Caractère mineur très précis de ce texte. Comprend les préoccupations des sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen mais ne partage pas leur analyse.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant (ensemble un échange de lettres) à l'accord du 25 juillet 1977 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Malte tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 0224 (95-96)] - (5 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3209) : position géographique privilégiée. Relations commerciales. Création d'une zone franche et d'une zone d'activité "off shore". Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat d'Israël en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 0289 (95-96)] - (5 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3210, 3211) : politique économique. Relations entre la France et Israël. Investissements français dans le secteur du tourisme. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivienne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0223 (95-96)] - (5 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3212) : programme de réformes. Contentieux délicats entre la France et la Bolivie. Echanges commerciaux. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole et un protocole additionnel), modifiée par l'avenant du 14 novembre 1984 [n° 0286 (95-96)] - (5 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3213) : accord sur le transport par gazoduc du gaz du plateau continental norvégien vers la France. Implantation de la station terminale à Dunkerque. Caractère pouvant paraître défavorable de trois dispositions. Propose l'adoption de cette convention.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord fiscal sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Panama [n° 0160 (95-96)] - (5 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3214, 3215) : relations commerciales. Zone franche de Colon. Niveau d'imposition très bas. Secret des opérations financières et commerciales. Première convention de non double imposition liant le Panama à un autre pays. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6628, 6630) : action diplomatique française en Asie. Baisse des crédits de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. Fusion des postes d'ambassadeur et de chef de mission de coopération. Gestion des biens de l'Etat français à l'étranger. Qualité des écoles et des lycées français. Avenir des ambassades françaises en Europe. Progression des crédits destinés à l'action audiovisuelle extérieure. Question des relations diplomatiques avec la Tunisie. Augmentation de la présence française en Inde. Propose l'adoption de ce projet de budget.

CHÉRIOUX (Jean), *sénateur (Paris) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 février 1996).

Président de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 9 octobre 1996.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales **[n° 0090 (96-97) tome 1]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **1** (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 78) - Ministère : Santé - *Projet de fiscalisation des allocations familiales* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 78) - **Prestations familiales**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 654) : dispositif efficace d'activation des dépenses passives du chômage. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (15 février 1996) - Au nom de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 690) : ses amendements n° 28 : inscription dans la loi des compétences et des pouvoirs d'investigation de l'inspection générale des affaires sociales, IGAS ; et n° 29 : mise en place des conditions d'une complète transparence dans le cas des collectes organisées par un "collectif d'associations" ; adoptés. Reprise d'une proposition de loi. Rétablissement de la confiance des donateurs par une évaluation des actions sociales et par un contrôle de l'emploi des fonds.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)]** - (6 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1054, 1055) : développement actuel de l'apprentissage. Financement. Substitution d'une prime unique aux aides antérieures. Doublement de la part du produit de la taxe d'apprentissage réservée aux centres de formation d'apprentis, CFA. Péréquation des ressources entre CFA. Rôle de la région. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1073, 1074) : soutient l'amendement n° 31 de M. André Jourdain (suppression de l'obligation faite à l'entreprise de verser une part de la taxe de l'apprentissage au CFA). (p. 1077, 1078) : soutient l'amendement n° 30 de M. André Jourdain (création d'un Fonds national de péréquation).

- **Suite de la discussion** - (7 mars 1996) - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1092, 1097) : ses amendements n° 41 : majoration de l'indemnité de soutien versée à l'entreprise ; adopté ; et n° 42 : barème de l'indemnité ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 41** *(contribution à la charge des établissements de vente en gros de spécialités pharmaceutiques)* (p. 1667, 1668) : au nom de la commission des affaires sociales : programme de réforme du système de protection sociale. Taxe sur les contributions au financement des prestations complémentaires de prévoyance. Chiffre d'affaires des grossistes-répartiteurs. Développement des médicaments génériques. Plafonnement des remises - **Art. 42** *(répartition du produit de la contribution sociale de solidarité des sociétés)* (p. 1671) : au nom de la commission des affaires sociales : extension de cette contribution au régime d'assurance vieillesse des professions agricoles en 1992. Nécessité d'une approche globale des problèmes de financement de la protection sociale. Caisses non prioritaires.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 7 quinquies (par priorité)** (p. 2051) : difficulté de la situation d'un enfant né orphelin à la suite d'une assistance médicale à la procréation - **Art. 21** *(missions de l'Inspection générale des affaires sociales)* (p. 2066, 2067) : contrôle de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS, sur les organismes faisant appel à la générosité publique. Développement de la vie associative. Action de l'IGAS. Soutient l'amendement n° 10 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture) ainsi que l'amendement n° 11 déposé sur l'article 22 (rétablissement de l'article 22 afin d'améliorer l'information des donateurs à l'occasion des collectes organisées par un collectif d'associations).

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 2215) : son amendement n° 101 : adoption des enfants dont les parents se sont désintéressés sans motiver leur attitude ; adopté. (p. 2216) : conséquences du pouvoir d'appréciation des juges.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2567) : le groupe du RPR votera ce texte avec beaucoup de satisfaction. Encadrement juridique des thérapies génique et cellulaire. Transparence des appels à la générosité publique à travers une définition des compétences de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS. Suppression de l'amendement "buvette" et financement des petits clubs sportifs.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Art. 7** *(modalités d'élaboration et d'adoption du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2856) : son amendement n° 132 : participation à la procédure d'élaboration des conseils départementaux de l'environnement ; adopté. (p. 2857) : son amendement n° 133 : association du maire et du préfet de police de la ville de Paris ; adopté - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'institution des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 2858, 2859) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de la commission (obligation d'établir un plan à compter du 1er janvier 1998 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants où les dépassements ont été répétés au cours d'une période de six mois). Réglementation européenne - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28-3 de la loi du 30 décembre 1982 *(cas de la région Ile-de-France)* (p. 2873) : son amendement n° 134 : association du Conseil de Paris à l'élaboration du plan ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (24 mai 1996) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène)* (p. 2888) : intervient sur l'amendement n° 182 du Gouvernement (possibilité d'intervention du pouvoir réglementaire pour limiter les campagnes de publicité visant à favoriser les consommations d'énergie). Conditions de saisine du Conseil constitutionnel - **Après l'art. 19** (p. 2891) : se déclare favorable à l'amendement n° 183 du Gouvernement (invitation faite à l'Etat, à l'administration et aux collectivités territoriales, d'utiliser des carburants à haute teneur en composés oxygénés et des véhicules électriques, sous réserve des contraintes liées à la bonne marche du service). Santé publique - **Art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles)* : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission saisie pour avis (financement de la surveillance de la qualité de l'air dans les conditions prévues par les lois de finances et établissement d'un rapport bisannuel sur l'évolution de la fiscalité des carburants).

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 4144) : son amendement, soutenu par M. Lucien Neuwirth, n° 48 : conditions de déclaration d'abandon par le tribunal de grande instance ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4315) : nécessité de favoriser l'adoption des pupilles de l'Etat. Le groupe du Rassemblement pour la République votera ce texte.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (17 octobre 1996) - **Après l'art. 21** (p. 4855) : son amendement n° 16 : exonération de la taxe sur les assurances des cotisations des contrats d'assurance dépendance, individuels ou collectifs ; retiré. (p. 4857) : nécessité de prendre des mesures fiscales en faveur de l'épargne dépendance.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5555, 5556) : politique familiale et situation de la branche famille. Dérive financière de la loi du 25 juillet 1994 relative à la famille. Réponse aux attentes des familles. "Confiscation" des excédents de la branche famille au profit des autres branches déficitaires par le passé. Echec des prévisions. Jugement d'opportunité de la Cour des comptes dans son rapport sur l'aide à l'accueil des jeunes enfants à propos du cumul de l'AGED avec la réduction d'impôt plafonnée à 45 000 francs.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1996) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5632, 5633) : souhaite le retrait des amendements n° 97 de M. Alfred Foy (taxation uniforme de l'ordre de 6,5 % des spiritueux et des bières, ainsi que des vins) et n° 96 de M. Philippe Arnaud (augmentation modulée des droits sur les alcools, les bières et le vin, avec une progression de 34 % pour ce dernier).

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 1996) - **Après l'art. 27** (p. 5656) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (assujettissement des établissements sociaux et médico-sociaux à un taux opposable d'encadrement des dépenses). Rôle important des associations travaillant dans le secteur médico-social. Augmentation considérable des dépenses du secteur médico-social. Est favorable à l'établissement d'un taux directeur opposable pour une période courte de manière à inciter le Gouvernement à engager la réforme de la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales le plus rapidement possible - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5673) : progrès décisif pour le système de sécurité sociale. Rééquilibrage des recettes et des dépenses avec la recherche du juste soin. Meilleure information du Parlement. Limitation des transferts de la branche accidents du travail à la branche maladie. Intérêt de la conférence nationale de la famille et de la conférence nationale des personnes âgées que le Sénat voulait mettre en place. (p. 5674) : volonté de rétablir le dialogue avec les professionnels de la santé. Carnet de santé. Enveloppe supplémentaire destinée à financer de nouvelles priorités. Le groupe du RPR votera ce projet de loi avec la volonté de sauvegarder le système de protection sociale.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III - Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, pour les affaires sociales (p. 6253, 6255) : lutte contre l'exclusion. Centres d'hébergement et de réadaptation sociale, CHRS. Handicapés. Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés, AGEFIPH. Intervenants à domicile. Prestation dépendance. Explosion des dépenses d'action sociale décentralisée. Souligne la part croissante des rémunérations des agents des institutions sociales et médico-sociales sans participation des collectivités locales au processus de décision sur la variable salariale. Niveau élevé du glissement vieillesse technicité des agents, GVT. Dérives du RMI. Avis favorable à ce projet de budget - **Art. 98** *(financement et tarification des établissements sociaux et médico-sociaux : enveloppes limitatives arrêtées par le préfet - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6277, 6278) : son amendement de rétablissement n° II-8 ; retiré.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6372, 6373) : situation de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris : augmentation de ses interventions et restructuration des effectifs. Attribution des moyens financiers nécessaires pour faire face aux catastrophes parisiennes. Sécurité de la capitale.

- **Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - **Art. 6** *(modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite)* (p. 7331, 7332, 7335) : sur l'amendement n° 8 de la commission (nouvelle rédaction indiquant en particulier que dans tous les cas les plans devront être proposés à l'ensemble des salariés), son sous-amendement n° 152 : exclusion de l'obligation d'aligner

les accords passés sur les accords récents de niveau supérieur et réintroduction de la possibilité d'étendre les accords de niveau supérieur ; adopté - **Art. 8** *(transférabilité des droits acquis par les salariés)* (p. 7343) : se déclare opposé au sous-amendement n° 120 de M. Paul Loridant (possibilité donnée aux salariés de bénéficier de la totalité du capital correspondant aux droits acquis dans le fonds d'épargne retraite en cas de rupture du contrat de travail), modifiant l'amendement n° 10 de la commission (possibilité donnée à un adhérent de demander tous les dix ans le transfert de ses droits sur un autre plan).

- Suite de la discussion - (13 décembre 1996) - **Art. 21** *(règles prudentielles, renvoi à un décret en Conseil d'Etat)* (p. 7376) : intervient sur l'amendement de suppression n° 94 de M. Marc Massion - **Art. 22** *(règle de concentration maximale en titres de créances)* (p. 7378) : intervient sur l'amendement de suppression n° 95 de M. Marc Massion - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7396, 7397) : nécessaire mise en place des fonds de pension pour compléter les régimes par répartition. Traitement selon le droit commun de l'abondement de l'employeur aux fonds d'épargne retraite. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Après l'art. 34** (p. 7607) : soutient l'amendement n° 41 de M. Jean-Patrick Courtois (validation des impositions assises entre la date de signature de l'arrêté préfectoral et la date de son affichage en préfecture et en mairie).

CHERVY (William), *sénateur (Creuse) SOC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Logement **[n° 0088 (96-97) tome 14]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 160) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 de M. André Vézinhet (suppression de la taxation du produit du surloyer). Détournement d'une partie du produit des surloyers au profit du budget de l'Etat. Situation financière des organismes d'HLM - **Après l'art. 1er bis** (p. 189) : soutient l'amendement n° 62 de M. André Vézinhet (utilisation des enquêtes réalisées au deuxième semestre 1995 et portant sur les ressources de l'année 1994 pour le calcul de la contribution due au titre de l'année 1996) - **Après l'art. 1er ter** (p. 191) : intervient sur l'amendement n° 11 de la commission (dépôt d'un rapport au Parlement tous les trois ans sur l'occupation des logements HLM et de son évolution). Pénalités sanctionnant les locataires qui n'auraient pas facilité l'établissement des statistiques et coût de recouvrement de celles-ci - **Art. 2 bis** *(déduction du montant du surloyer en cas d'acquisition du logement)* (p. 193) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 31 de M. Serge Franchis et n° 63 de M. André Vézinhet - **Art. 3** *(validation des suppléments de loyer de la Régie immobilière de la ville de Paris)* (p. 194) : soutient l'amendement de suppression n° 64 de M. André Vézinhet - **Après l'art. 6** (p. 196, 197) : soutient l'amendement n° 66 de M. André Vézinhet (revalorisation des barèmes de plafonds de ressources) - **Seconde délibération - Art. 1er** - Art. L. 441-3 du code précité (p. 198, 199) : se déclare opposé à l'amendement n° A-1 du Gouvernement (suppression de la possibilité d'une application décentralisée du surloyer) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 200) : taxation du surloyer. Application sans progressivité et sans discernement du surloyer. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1957, 1958) : conjoint d'exploitant et aides familiaux. Diversité des statuts. Retraite.

- Résolution (n° 325, 95-96) adoptée par la commission des affaires économiques, en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) [n° 0305-0308 (95-96)] - (25 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2249, 2250) : dysfonctionnement du marché des fruits et légumes. Réforme de l'organisation commune des marchés de fruits et légumes par la Commission européenne. Accord de Marrakech. Renforcement des organisations de producteurs. Reconnaissance des interprofessions. Protection des bassins traditionnels de production de la filière fruits et légumes. Risque de délocalisation. Défense des emplois agricoles. Nécessité d'un rééquilibrage du budget communautaire en faveur de ce secteur. Le groupe socialiste votera cette résolution.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 11** *(aménagement de la contribution annuelle sur certains logements à usage locatif)* (p. 5987) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-57 de M. André Vézinhet.

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6811, 6812) : fusion des barèmes de l'aide personnalisée au logement, APL. Prêts locatifs aidés, PLA ; taux réduit de TVA substitué aux subventions. Diminution des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat. Au nom de la commission des affaires économiques, avis favorable à l'adoption de ce projet de budget.

CLÉACH (Marcel-Pierre), *sénateur (Sarthe) RI-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du Conseil national de l'habitat (JO Lois et décrets du 18 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi **[n° 58 (96-97)]** relatif à l'Union d'économie sociale du logement **[n° 0078 (96-97)]** (13 novembre 1996) - **Logement.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du Logement **[n° 0150 (96-97)]** (12 décembre 1996) - **Logement.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)]** - (20 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 5747, 5749) : participation des employeurs à l'effort de construction. Conclusion d'une convention d'objectifs entre les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et l'Union nationale interprofessionnelle du logement, UNIL. Esprit de la réforme. Union d'économie sociale du logement, UESL. Membres de l'UESL. Participation éventuelle des chambres de commerce et d'industrie. Pouvoirs de l'UESL. Effets positifs de ce projet de loi. Fluidité des marges financières. Solidarité entre collecteurs. Prise de décision attribuée à nouveau aux représentants des entreprises et des salariés. Politique locale d'emploi des fonds. Application des politiques d'utilisation du 1 % logement par les "associés collecteurs". Pouvoir consultatif de l'UESL sur la réglementation applicable à ses membres. Exonération de l'UESL de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle. Transfert du patrimoine de l'UNIL à l'UESL. Esprit de concertation du Gouvernement - **Avant l'art. 1er** (p. 5756) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Félix Leyzour (réévaluation de la participation des entreprises à l'effort de construction) - **Art. 1er** *(organisation de l'Union d'économie sociale du logement)* (p. 5758) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Félix Leyzour (égalité de participation des représentants des employeurs et de ceux des salariés dans les organismes collecteurs et gestionnaires de la participation des entreprises à l'effort de construction) - Art. L. 313-17 du code de la construction et de l'habitation *(détermination du statut de l'Union d'économie sociale du logement)* : ses amendements n° 1 de cohérence et n° 2 : référence aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° 25 de M. Félix Leyzour - Art. L. 313-18 du code la construction et de l'habitation *(liste des associés membres de l'UESL)* (p. 5759) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Félix Leyzour (adhésion facultative des organismes collecteurs à l'UESL). Demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Jean Bernard (participation des chambres de commerce et d'industrie à l'Union d'économie sociale du logement). (p. 5760) : son amendement n° 3 : faculté d'adhérer à l'UESL aux seules organisations nationales d'employeurs ou de salariés représentatives de l'ensemble des professions au niveau national ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 27 de M. Félix Leyzour (suppression de la formulation d'une demande d'adhésion à l'UESL par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives à l'échelon national) - Art. L. 313-19 du code la construction et de l'habitation *(définition des missions de l'UESL)* (p. 5761) : ses amendements n° 4 : nouvelle rédaction du troisième alinéa précisant la prise en compte par la politique nationale en matière de logement de la bonne adaptation des ressources aux besoins locaux et la mise en oeuvre de ces politiques par les associés collecteurs ; n° 5 : non-obligation de soumettre à l'avis de l'UESL les échanges d'actions détenues par les associés collecteurs ; et n° 6 : comptabilité distincte pour les activités à titre onéreux ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 28 de M. Félix Leyzour (suppression pour l'UESL de la faculté de conclure des conventions avec l'Etat). (p. 5762) : son amendement n° 7 : consultation de l'UESL sur les normes et les règles élaborées par l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction ; adopté. Accepte l'amendement n° 16 du Gouvernement (communication à l'UESL de renseignements sur l'activité des associés collecteurs) - Art. L. 313-20 du code de la construction et de l'habitation *(exécution des conventions conclues entre l'Etat et l'UESL et création d'un fonds d'intervention)* (p. 5763) : son amendement n° 8 : exécution des conventions par les associés collecteurs et précision sur l'objet du fonds d'intervention ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 29 (application des conventions passées entre l'UESL et l'Etat aux organismes locaux et de branche sous réserve de leur approbation par ces derniers) et n° 30 (proposition du montant de la contribution des organismes associés par l'assemblée générale de l'UESL) - Art. L. 313-21 du code de la construction et de l'habitation *(composition du conseil d'administration et du comité des collecteurs de l'UESL)* (p. 5764) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 31 (précision sur la désignation et le nombre des représentants des salariés au conseil d'administration) et n° 32 (alternance de la présidence du conseil d'administration) - Art. L. 313-23 du code de la construction et de l'habitation *(compétences des commissaires du Gouvernement représentants de l'Etat auprès de l'UESL)* (p. 5765) : son amendement n° 9 : unification des positions des commissaires du Gouvernement ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 33 de M. Félix Leyzour - Art. L. 313-25 du code de la construction et de l'habitation *(règles de détermination du prélèvement sur les sommes collectées destiné à couvrir les frais de fonctionnement de l'UESL)* : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Félix Leyzour (définition des critères déterminant le montant de la participation de chaque organisme collecteur aux frais de fonctionnement de l'UESL) - **Après l'art. 1er** (p. 5766, 5767) : ses amendements n° 10 : exonération de l'impôt sur les sociétés pour toutes les opérations effectuées par l'UESL au titre de ses missions d'intérêt général ; retiré ; n° 11 : exonération de la taxe professionnelle pour toutes les activités réglementaires de l'UESL ; adopté ; et n° 12 : modalité de transfert de patrimoine de l'Union nationale interprofessionnelle du logement vers l'UESL ; adopté après modification par le sous-amendement n° 17 du Gouvernement qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 35 de M. Félix Leyzour (généralisation à toutes les entreprises de plus de 10 salariés des commissions d'information et d'aide au logement des salariés) - **Art. 2** *(contrôle et sanctions applicables aux collecteurs du 1 %)* (p. 5768) : ses amendements n° 13 rédactionnel, n° 14 : suppression de l'avis de l'Agence nationale pour la participation des employeurs sur le taux de collecte du 1 % ; n° 15 : sanctions du défaut de contribution par les associés collecteurs aux frais de fonctionnement de l'UESL ; adoptés - **Après l'art. 2** (p. 5769) : accepte les amendements du Gouvernement n° 18 (mise à jour du code de la construction et de l'habitation) et n° 20 (répartition en quatre sections des articles du chapitre III du code de la construction et de l'habitation) - **Avant l'art. 4** (p. 5770) : accepte les amendements n° 19 du Gouvernement (désignation dans les statuts des premiers représentants des associés collecteurs au conseil d'administration) et n° 22 de M. Jean Bernard (cession et nantissement des créances détenues par l'UESL et ses associés collecteurs) - **Art. 4** *(substitution de l'UESL aux associés collecteurs pour le versement exceptionnel prévu à l'article 29 du projet de loi de finances pour 1997)* : s'oppose

à l'amendement de suppression n° 36 de M. Félix Leyzour - **Sur l'ensemble** (p. 5771) : remerciements. Dispositif novateur.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0150 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7704, 7705) : intégration des chambres de commerce et d'industrie à la liste des associés de l'Union d'économie sociale du logement. Accord de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. Modifications portées par la commission mixte paritaire. Propose l'adoption du texte issu des travaux de cette commission.

CLOUET (Jean), *sénateur (Val-de-Marne) RI.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **12** (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4055) - Ministère : Travail - *Gestion du personnel inapte au travail dans les petites entreprises* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4055) - **Handicapés (travail et reclassement)**

Questions orales sans débat :

n° **330** (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1461) - Ministère : Education - *Occupation irrégulière des locaux de l'école du bâtiment et des travaux publics* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1929) - **Grandes écoles**

n° **485** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5085) - Ministère : Education - *Mobilité des directeurs d'école* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7445) - **Directeurs d'école**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1743, 1744) : guerre du Golfe. Service militaire. Volontariat.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3157, 3158) : nombre d'étudiants. Premier cycle universitaire. Prolongation des études secondaires. Baccalauréat à la fin du premier cycle universitaire.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5265, 5266) : accord du groupe des Républicains et Indépendants sur la politique extérieure française. Défense de la langue française. Construction d'une Europe forte. Position des Etats-Unis. Rôle de la France dans le monde.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7410, 7411) : remise en cause de la loi de 1975 relative à l'équarrissage par la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Création d'une mission de service public d'équarrissage étendue aux saisies partielles d'animaux et aux abats spécifiés. Question sur la durée minimale des contrats liant les agents économiques aux sociétés d'équarrissage agréées. Décret du 28 juin 1996 prévoyant l'incinération des cadavres et des déchets d'abattoirs. Destruction des stocks de farine d'origine animale. Maintien nécessaire d'un réseau de proximité d'usines d'équarrissage. Conditions d'exonération de la taxe d'équarrissage. Saisie des déchets d'origine animale ne relevant pas du service public de l'équarrissage. Nécessité de préserver les éleveurs des incidences de la taxe d'équarrissage. Non-application de cette taxe aux produits destinés à l'exportation. Couverture territoriale du service public de l'équarrissage. Question sur les conséquences économiques de l'incinération de toutes les saisies pour motif sanitaire.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7570, 7571) : son amendement de suppression n° 51 ; rejeté. Cas d'André Marty. (p. 7572) : son amendement n° 52 : extension de l'attribution de la carte du combattant à certaines catégories de combattants de la guerre d'Indochine ; adopté. (p. 7574) : attribution de la citoyenneté espagnole à des citoyens français. (p. 7577) : demande l'adoption de son amendement n° 52 précité. (p. 7579) : demande le report du vote de l'article 13 bis à la fin du débat.

CLUZEL (Jean), *sénateur (Allier) UC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur l'audiovisuel en Europe centrale et orientale **[n° 0322 (95-96)]** (23 avril 1996) - **Audiovisuel,**

Proposition de loi relative à la prévention de la violence à la télévision **[n° 0483 (95-96)]** (5 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Audiovisuel.**

Proposition de loi renforçant les compétences du Conseil supérieur de l'audiovisuel en matière de télévision diffusée par satellite **[n° 0484 (95-96)]** (5 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Audiovisuel.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Presse **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 33]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Communication audiovisuelle **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 8]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - **Discussion générale**

(p. 790, 791) : coût de ce projet. Lutte contre la fracture sociale. Adaptation de la législation aux mesures expérimentales. Télévision hertzienne. Introduction de nouveaux services sur le câble. Relations entre France Télécom et les câblo-opérateurs. Législation sur les quotas de diffusion. Problèmes liés aux nouveaux services de communication audiovisuelle. Urgence du renforcement de l'encadrement juridique des chaînes diffusées par satellite. Préparation de la nouvelle loi sur l'audiovisuel - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 823) : son amendement n° 17 : utilisation de micro-ondes pour assurer la transmission des programmes ; retiré. (p. 825) : son amendement n° 18 : augmentation du seuil de population d'une zone géographique pour permettre les expérimentations ; adopté. Son amendement n° 19, identique à l'amendement de Mme Danièle Pourtaud n° 44 : rétablissement de la responsabilité du directeur de la publication ; retiré - **Art. 3 bis** *(dérogations pour la reprise par multiplexage d'éléments de programmes audiovisuels)* (p. 829) : son amendement n° 20 : suppression de la référence au multiplexage ; retiré - **Avant l'art. 5** (p. 831) : son amendement n° 21 : consultation du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur la modification de la loi du 30 septembre 1986 ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Après l'art. 22** (p. 1616) : son amendement n° 68 : autorisation de communiquer au service de la redevance de l'audiovisuel les informations relatives aux nom et adresse des contribuables assujettis à la taxe d'habitation ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) (p. 2753, 2755) : logement. Secteur public de l'audiovisuel. Interventions de l'Etat. Rôle des conseils d'administration des chaînes publiques. Exonérations de redevance. Révision du statut de France Télévision. Rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA. Diminution des ressources publicitaires. Pérennité du secteur public de l'audiovisuel.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3187, 3189) : autorisation pour le service des télécommunications d'emprunter les réseaux câblés. Perception de redevances. Libéralisation du secteur des télécommunications. Création de l'Autorité de régulation des télécommunications. Frontière entre l'audiovisuel et les télécommunications. Action du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA. Réglementation relative à la communication audiovisuelle. Apparition de services de nature nouvelle. Utilisation indifférenciée de l'ensemble des supports de communication. Compression numérique. Téléphonie vocale.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 2 bis** *(plafonnement du régime fiscal des SOFICA pour l'impôt sur le revenu)* (p. 5893) : contribution des SOFICA au financement de notre production cinématographique - **Après l'art. 10 ter** (p. 5951, 5961) : ses amendements n° I-116 : application d'un taux de TVA réduit aux CD Rom et aux autres supports numériques interactifs édités ; n° I-87 : application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités ; et n° I-115 : application d'un taux de TVA réduit aux abonnements aux services accessibles par les réseaux de télécommunications ; retirés.

Deuxième partie :

Communication

- (7 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6902, 6904) : aides directes et indirectes à la presse. Augmentation des charges. Baisse des ressources publicitaires. Fonds de modernisation de la presse. Stabilité du montant de la redevance audiovisuelle. Progression des ressources publicitaires des chaînes. Participation financière de France Télévision à Télévision par satellite, TPS. Réduction des financements publics. Rapprochement entre la SEPT- Arte et la Cinquième. Siège commun de France Télévision. Convention nationale collective et unique des personnels de l'audiovisuel. Exception culturelle. Stratégie audiovisuelle extérieure. Structure de ce budget. Au nom de la commission des finances, demande au Sénat d'adopter ce budget. A titre personnel, s'abstiendra. Arrivée de l'ère numérique - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6919, 6920) : accepte l'amendement n° II-210 du Gouvernement (majoration des crédits d'abonnement à l'Agence France-Presse). Statut de l'AFP - **Titre IV** (p. 6922) : accepte l'amendement n° II-211 du Gouvernement (augmentation des crédits d'aide directe à la presse). Discussion sur le fonds de modernisation de la presse et sur l'article 80 - **Ligne 47 de l'état E** (p. 6924) : à titre personnel, se déclare opposé à l'amendement n° II-4 de M. Michel Pelchat (harmonisation de la redevance des postes "noir et blanc" avec celle des postes "couleur"), la commission des finances n'ayant pas examiné cet amendement - **Avant l'art. 58** (p. 6926, 6927) : à titre personnel, son amendement n° II-47 : remplacement de la redevance par une participation citoyenne au financement de l'audiovisuel public ; retiré. Images en provenance des Etats-Unis. Utilisation de la fréquence hertzienne. Au nom de la commission des finances, s'en remet à la sagesse du Sénat pour son amendement n° II-47 précité - **Après l'art. 58** (p. 6928, 6929) : à titre personnel, ses amendements n° II-48 : harmonisation des taux de la redevance audiovisuelle des départements d'outre-mer avec ceux de la métropole ; retiré ; n° II-49 : limite des exonérations de redevance audiovisuelle ; rejeté ; et n° II-63 : publication d'un document expliquant l'utilisation des crédits budgétaires concourant à l'action audiovisuelle extérieure ; adopté. Au nom de la commission des finances, sur ses amendements précités, accepte le n° II-63 et s'oppose au n° II-49 - **Après l'art. 93** (p. 6930) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° II-54 de Mme Maryse Bergé-Lavigne (suppression des aides de l'Etat pour les publications condamnées pour incitation à la haine raciale), que la commission des finances n'a pas eu la possibilité d'examiner mais auquel la majorité de ses membres aurait été favorable.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 1996) - **Avant l'art. 14** (p. 7579) : son amendement n° 3 : mesures pour lutter contre les discriminations existant entre les régimes juridiques du câble et du satellite ; retiré.

COLLARD (Henri), *sénateur (Eure) RDSE.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, transports et tourisme - I - Urbanisme et services communs **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 17]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 21]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2409, 2410) : révision des règles de facturation. Délit de revente à perte. Prohibition des prix abusivement bas. Vente de carburant au détail. Libéralisation du refus de vente. Rupture abusive des relations commerciales. Paracommercialisme. Votera ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2758, 2760) : réduction du déficit public. Sécurité sociale. Maîtrise des dépenses de santé. Surconsommation pharmaceutique. Personnes âgées. Aides au logement. Fonction publique. Situation financière des collectivités territoriales.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3788, 3790) : aménagement du territoire. Secteur du bâtiment. Directives de Bruxelles. Augmentation de la TVA. Coût de l'assurance construction. Associations intermédiaires et d'insertion. Amélioration de la situation professionnelle et sociale des artisans et des commerçants. Créations et extensions des surfaces commerciales : stations-service. Etablissements hôteliers. Observatoire départemental d'équipement commercial. Rôle de la commission départementale d'équipement commercial. Qualification professionnelle des artisans. Schémas territoriaux d'urbanisme commercial. Votera ce texte.

- Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3818) : son amendement n° 85 : maintien du seuil d'autorisation de 1000 mètres carrés pour tous les commerces non alimentaires ; adopté. Exemple des garagistes. (p. 3821) : ses amendements n° 86 de coordination ; adopté ; et n° 87 de conséquence ; rejeté. (p. 3823) : son amendement de coordination n° 88 ; adopté - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3874) : se déclare favorable à l'amendement n° 157 du Gouvernement (structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels).

- Suite de la discussion - (19 juin 1996) - **Seconde délibération - Art. 5** (p. 3937) : intervient sur l'amendement n° A-1 du Gouvernement (seuil unique de trois cents mètres carrés au-delà duquel les projets sont soumis à autorisation). Exclusion des garages du régime des autorisations.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4775, 4776) : nécessité du régime transitoire prévu par la proposition de loi. Souci d'égalité. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Conventions signées par le département avec les organismes de sécurité sociale. Evaluation de la dépendance. Equipements et personnels spécifiques des établissements. Aspect financier de la proposition de loi. Intérêt du dépôt d'un rapport annuel d'évaluation devant le Parlement. Récupération sur succession.

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Art. 15** *(ouverture d'un droit à la prestation spécifique dépendance et d'un droit à la prestation spécifique dépendance en établissement, montant accordé et modalités de versement)* (p. 4838) : son amendement n° 69 : avis de l'équipe médico-sociale avant l'entrée en établissement ; retiré - **Art. 19** *(limite d'âge pour l'accès à l'allocation compensatrice et dispositions pour les bénéficiaires de cette prestation)* (p. 4849) : son amendement, soutenu par Jacques Bimbenet, n° 70 : simplification des modalités d'application de la prestation spécifique dépendance après soixante ans ; retiré.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transport et tourisme - I - Urbanisme et services communs

- (6 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6768, 6770) : évolution des crédits. Politique de compression des effectifs. Conséquences pour les communes des suppressions d'emplois dans les DDE. Planification. Agences d'urbanisme. Endettement des syndicats d'agglomérations nouvelles. Expérimentation du rapprochement des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture. Manque de clarté de certains documents budgétaires. Multiplication des transferts de crédits entre ministères. Propose l'adoption de ce projet de budget - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** (p. 6774) : s'oppose aux amendements de Mme Josette Durrieu, déposés à titre personnel, n° II-60 et n° II-61 (élargissement de l'assiette de la taxe pour le financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE).

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des finances (p. 6809, 6811) : priorité des aides à la personne sur les aides à la pierre. Fusion des barèmes de l'aide personnalisée au logement, APL. Logement locatif social. Taux réduit de TVA pour les prêts locatifs aidés, PLA. Allocation de logement sociale des étudiants. Priorité à l'accession à la propriété neuve. Prêt à taux zéro. Prêt d'accession sociale, PAS. Logement ancien. Réduction des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Insuffisance des dotations relatives à la prime à l'amélioration de l'habitat, PAH. Propose l'adoption de ces crédits - **Examen des crédits - Art. 92** *(fusion des régimes d'APL)* (p. 6834) : s'oppose à la motion n° II-72 de Mme Hélène Luc tendant au renvoi à la commission. (p. 6838, 6839) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-56 de M. Bernard Piras et n° II-68 de M. Guy Fischer. Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-69 de ce dernier auteur (droits des bénéficiaires de l'APL en

matière de rappel : gagé sur le taux de la taxation des plus-values des sessions immobilières). Accepte les amendements identiques n° II-58 de M. Serge Franchis et n° II-117 du Gouvernement (report de l'application du barème unifié). Sur l'amendement n° II-57 de M. Bernard Piras, s'oppose à la première partie (encadrement réglementaire du nouveau barème) et accepte la deuxième partie (rapport annuel au Parlement). Demande le retrait des amendements n° II-59 de M. Serge Franchis (garantie du maintien d'une aide équivalente à celle actuellement perçue pour les locataires ayant accès aux logements très sociaux) et n° II-65 de M. Alain Vasselle (garantie du maintien d'une aide équivalente à celle actuellement perçue pour les locataires ayant accès aux logements très sociaux). Accepte l'amendement n° II-64 de ce dernier auteur (rapport au Parlement sur les révisions annuelles ou les modifications du barème) - **Après l'art. 92** (p. 6840) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Guy Fischer, n° II-70 (évolution du barème de l'APL : critère du produit intérieur brut en valeur) et n° II-71 (réquisition d'appartements vides dans les villes situées dans l'ancien département de la Seine).

COLLIN (Yvon), *sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Fonds de péréquation des transports aériens.

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'évaluer les conséquences sanitaires et économiques de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en France et de rechercher les responsabilités dans la propagation de l'épizootie **[n° 0498 (95-96)]** (8 aout 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Agriculture.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, transports et tourisme - II- Transports - Transport aérien et météorologie **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 20]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Aviation civile **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 20]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4790, 4791) : interruption par le Gouvernement de l'examen du projet de loi instaurant la prestation d'autonomie. Enseignements des expérimentations. Rôle du maire. Exemples européens. Désengagement de l'Etat. Dérive de l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Renvoi à des mesures réglementaires. Charges des départements. Risque d'inégalités entre les départements. Création d'emplois et formation des personnels. Réservé sur cette proposition de loi.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5296, 5297) : restriction des crédits budgétaires des ministères des affaires étrangères et de la coopération. Rayonnement de la France dans le monde. Réduction des réseaux diplomatiques et culturels dans les pays européens. Renforcement de la présence française en Asie. Ambiguïtés de la politique française en faveur de l'Afrique. Liaison entre l'aide au développement et les régimes démocratiques. Exemple des jumelages entre villes occidentales et africaines. Fonds européen de développement, FED. Nécessité d'une vision européenne de la politique africaine. Traitement de la dette.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6793, 6795) : désengagement de l'Etat en matière de financement du budget annexe de l'aviation civile. Redevances de navigation aérienne. Dépenses d'équipement, notamment de sûreté. Processus d'harmonisation au sein d'Eurocontrol. Taxe de sûreté. Construction aéronautique et civile. Concurrence américaine. Transformation du GIE Airbus. Urgence d'une politique aéronautique européenne. Etat actionnaire. Rôle du Parlement. Propose l'adoption de ces crédits.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6819, 6820) : diminution des crédits. Secteur du bâtiment. Réserve sur le remplacement de la subvention budgétaire aux prêts locatifs aidés, PLA, par une réduction de TVA. Fusion des barèmes de l'aide personnalisée au logement, APL. Prélèvement sur la collecte du 1 % patronal. Organismes d'HLM.

CORNAC (Claude), *sénateur (Haute-Garonne) SOC.*

Décédé le 12 janvier 1996 (JO Lois et décrets du 13 janvier 1996) - Eloge funèbre le 20 février 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

COSSÉ-BRISSAC (Charles-Henri de), *sénateur (Loire-Atlantique) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décret du 3 mai 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Art. 4** *(moralisation des rapports entre fournisseurs et clients)* (p. 2484) : son

amendement, soutenu par Mme Anne Heinis, n° 82 : interdiction de la revente hors réseau faite aux distributeurs liés par un accord de distribution sélective ; retiré.

COUDERC (Anne-Marie), *ministre délégué pour l'emploi.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **3** de M. Ivan Renar : **Entreprises** *(Restructuration du groupe Danone)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1330).

n° **12** de M. Guy Cabanel : **Médecine** *(Risques liés à l'utilisation d'implants en chirurgie esthétique)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1838).

n° **13** de M. Louis Minetti : **Emploi** *(Respect du protocole signé par la régie des transports marseillais)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1839).

n° **12** de M. Jean Clouet : **Handicapés (travail et reclassement)** *(Gestion du personnel inapte au travail dans les petites entreprises)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4055).

n° **1** de M. Robert-Paul Vigouroux : **Chômage** *(Chômage)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4676).

n° **2** de M. Ivan Renar : **Emploi** *(Situation de l'emploi)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4677).

n° **7** de M. Guy Lemaire : **Emploi** *(Emploi des jeunes)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4681).

n° **8** de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Sécurité sociale (prestations)** *(Prise en charge de l'amniocentèse)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4682).

n° **21** de M. Yann Gaillard : **Emploi** *(Maintien de l'emploi industriel dans l'Aube)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5033).

n° **15** de M. Guy Cabanel : **Amiante** *(Interdiction des produits à base d'amiante)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5780).

n° **19** de M. Jean Pourchet : **Salaires** *(Simplification du bulletin de salaire)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5784).

n° **4** de M. Guy Fischer : **Chômage** *(Solidarité avec les chômeurs)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6702).

n° **9** de M. Henri Weber : **Assurance chômage** *(Réforme de l'assurance chômage)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6707).

Questions orales sans débat :

n° **239** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Entreprises** *(Situation de l'entreprise 3-M France)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 114).

n° **245** de Mme Nicole Borvo : **Santé publique** *(Prévention du saturnisme)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 111).

n° **246** de M. Jacques Oudin : **Travail** *(Bénéfice de la déclaration unique d'embauche pour les particuliers employeurs)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 112).

n° **266** de M. René Marquès : **Hôpitaux** *(Incidence de l'augmentation du forfait hospitalier sur les budgets départementaux d'aide sociale)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 993).

n° **276** de M. Fernand Tardy : **Enseignement primaire** *(Encadrement des élèves de l'enseignement du 1er degré dans le département des Alpes-de-Haute-Provence)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 995).

n° **286** de M. Jean-Pierre Demerliat : **Enseignement** *(Carte scolaire dans le département de la Haute-Vienne)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 996).

n° **293** de M. Bernard Barraux : **Politique familiale** *(Assouplissement des règles de non-cumul de l'allocation parentale d'éducation et de certains " avantages-invalidité ")* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1421).

n° **294** de M. Bernard Barraux : **Prestations familiales** *(Ressources prises en compte pour l'attribution de l'allocation de parent isolé)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1421).

n° **298** de M. Nicolas About : **Travail** *(Respect de l'intégrité des personnels d'un centre médico-pédagogique)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 994).

n° **299** de M. François Autain : **Sécurité sociale (organismes)** *(Projet de construction du siège administratif de la caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 993).

n° **305** de M. Philippe de Gaulle : **Prestations familiales** *(Conditions d'attribution de l'allocation pour jeune enfant)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1422).

n° **311** de M. Jacques Bimbenet : **Travail clandestin** *(Lutte contre le travail clandestin et maîtrise de l'immigration)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1424).

n° **325** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Entreprises** *(Maintien de deux sites de production de la société Schweppes à Gonesse (Val-d'Oise) et Pantin (Seine-Saint-Denis))* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1915).

n° **327** de M. René Rouquet : **Pollution et nuisances** *(Conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé publique)* (p. 1917).

n° **332** de M. Dominique Leclerc : **Prothèses** *(Situation des prothésistes dentaires)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1919).

n° **333** de M. Jean-Louis Lorrain : **Jeunes** *(Adolescence et maltraitance)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1916).

n° **334** de M. André Vézinhet : **Personnes âgées** *(Prise en charge des personnes âgées dépendantes dans le département de l'Hérault)* (p. 1920).

n° **337** de M. Guy Cabanel : **Santé publique** *(Prévention des risques liés à la chirurgie esthétique)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2510).

n° **347** de M. Louis Minetti : **Produits agricoles et alimentaires** *(Contrôles sanitaires des produits alimentaires)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2512).

n° **361** de M. Philippe Richert : **Remboursement de la dette sociale (RDS)** *(Remboursement de la dette sociale par les travailleurs frontaliers)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2509).

n° **368** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Enfants** *(Célébration de la journée des droits de l'enfant)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2513).

n° **439** de M. Jean-Jacques Robert : **Sécurité sociale (organismes)** *(Représentation des retraités au conseil d'administration des caisses de retraite)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4735).

n° **440** de M. Nicolas About : **Mutuelles** *(Absence de liberté de choix en matière de mutuelles par les titulaires de contrats à durée déterminée)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5496).

n° **446** de M. Christian Demuynck : **Commerce et artisanat** *(Coût des formalités administratives liées aux contrats d'apprentissage)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4736).

n° **448** de M. André Rouvière : **Maisons de retraite et foyers logements** *(Travail à temps partiel d'un directeur de maison de retraite d'établissement public)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5501).

n° **452** de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Hôpitaux** *(Avenir de l'hôpital d'Avicenne (Saint-Saint-Denis))* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5110).

n° **458** de M. Jean-Jacques Robert : **Formation professionnelle et promotion sociale** *(Financement des contrats de qualification)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5107).

n° **467** de M. Hubert Durand-Chastel : **Emploi** *(Développement de l'emploi de Français à l'étranger)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5108).

n° **469** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Enfants** *(Application de la convention relative aux droits de l'enfant)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5499).

n° **473** de M. Georges Mouly : **Handicapés (travail et reclassement)** *(Situation des travailleurs handicapés)*

n° **476** de M. Philippe Richert : **Travailleurs frontaliers** *(Régime social des travailleurs transfrontaliers)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5497).

n° **525** de M. Jean Boyer : **Bénévolat** *(Statut des bénévoles)* (*JO* Débats du 5 février 1997) (p. 527).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Discussion générale** (p. 641) : importance des dépenses du chômage de l'UNEDIC. Politique d'activation des dépenses d'indemnisation. Conventions de conversion. Conventions de coopération. (p. 642, 643) : accords des partenaires sociaux. Mise en place d'un système de préretraite financé par les entreprises et les salariés sur les fonds de l'UNEDIC avec une obligation d'embauche compensatoire. Politique de l'emploi. Situation financière de l'UNEDIC. Nécessité d'une loi. (p. 649) : conventions de coopération. Utilisation du fonds d'intervention en faveur de l'emploi dans d'autres domaines. Engagement financier de l'Etat à l'égard de l'UNEDIC. Extension de l'accord à d'autres organismes cotisant à l'UNEDIC. Principe du "donnant-donnant". (p. 650) : indemnité de départ en préretraite. Contrat initiative-emploi. Accès à l'emploi des jeunes. Politique gouvernementale de l'emploi - **Avant l'art. 1er A** (p. 651) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Guy Fischer (rétablissement des trente sept ans et demi de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein) - **Art. 1er A** *(création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi)* (p. 652) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (ouverture du fonds au financement d'autres mesures) - **Art. 1er** *(conditions de mise en oeuvre et financement de l'allocation de cessation d'activité)* (p. 653) : réponse à la question relative à l'application aux salariés des organismes de sécurité sociale de l'accord interprofessionnel du 6 septembre 1995 dont le présent texte est la transposition législative. Diversité du statut des salariés concernés. Organismes cotisant à l'UNEDIC. (p. 654) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Guy Fischer (calcul de l'indemnité de départ à la retraite selon les dispositions du code du travail relatives à la mise à la retraite à la demande de l'employeur) - **Sur l'ensemble** (p. 655) : adoption de ce projet de loi à l'unanimité. Dossier de l'accès des jeunes à l'emploi.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage** - *Deuxième lecture* **[n° 0280 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 1996, 1997) : politique d'insertion professionnelle des jeunes. Ouverture du contrat initiative-emploi, CIE, aux jeunes en grande difficulté. Aide au premier emploi. Apprentissage. Financement des centres de formation d'apprentis, CFA. Péréquation entre CFA. Prime à l'apprentissage ; formations longues - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota-apprentissage")* (p. 2000) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (versement de la contribution par le biais des établissements de l'entreprise ou par l'intermédiaire d'un organisme collecteur). Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 5 de M. André Jourdain. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 3 de M. André Jourdain et n° 4 de M. Jacques Bimbenet (modification du dispositif de versement de la taxe d'apprentissage par les entreprises employant des apprentis) - **Art. 5** *(suppression du crédit d'impôt-apprentissage (coordination))* (p. 2002) : accepte l'amendement de suppression pour coordination n° 6 de la commission - **Art. 9** *(financement par les OPCA des charges de tutorat)* : accepte l'amendement n° 2 de rectification de la commission.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4346, 4348) : transposition en droit interne de la directive européenne relative à l'information et à la consultation des salariés. Application conjointe de l'accord national interprofessionnel sur la politique contractuelle. Institution d'un comité d'entreprise européen. Construction de l'Europe sociale. Respect du principe de subsidiarité. Choix de la date de transposition de la directive européenne. Développement de la politique contractuelle. Négociation collective dans les petites et moyennes entreprises. Conséquences de l'absence de délégué syndical dans une entreprise. Jurisprudence de la Cour de cassation. Accords de branche. Modernisation du droit du travail. Aménagement du temps de travail.

- **Suite de la discussion** - (2 octobre 1996) - **Art. 1er** *(périmètre du comité de groupe - Art. L. 439-1 du code du travail)* (p. 4403, 4404) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 6 (suppression de la référence aux 10 % du capital) et n° 7 (demande d'inclusion dans le groupe, par le comité d'entreprise, d'une entreprise contrôlée), ainsi qu'à l'amendement n° 31 de M. Guy Fischer (droit de porter un litige devant le tribunal de grande instance réservé aux organisations syndicales représentatives et représentées) - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-6 du code du travail *(droits des salariés à l'information et à la consultation à l'échelon européen et définition)* (p. 4408, 4410) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 8 (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail) et n° 9 (suppression du 4ème alinéa de cet article), ainsi qu'à l'amendement n° 32 de M. Guy Fischer (ouverture du champ d'application de cette loi au-delà de l'espace européen) - Art. L. 439-8 du code du travail *(missions et modalités de fonctionnement du groupe spécial de négociation)* (p. 4411) : s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail). (p. 4412, 4413) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 33 (assimilation du temps de déplacement pour se rendre sur les lieux des négociations au temps de travail et remboursement des frais) et n° 34 (remboursement du temps passé en réunion), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 11 (prise en charge par l'entreprise du temps passé en déplacement) et n° 12 (prise en charge par l'entreprise des frais de déplacement et d'hébergement). : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Guy Fischer (mise à la disposition des membres du groupe spécial de négociation de la documentation nécessaire).

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 1996) - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4464, 4465) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 96 (aménagement de la procédure pour les accords conclus par des salariés mandatés ou des représentants élus) et n° 97 (approbation des accords par la catégorie professionnelle concernée). (p. 4466, 4467) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 98 (composition de la commission paritaire de branche avec des organisations syndicales représentatives), n° 100 (résultat des élections prud'homales pour la validation des accords), n° 99 (constitution de la commission paritaire d'homologation avec tous les syndicats représentatifs de la branche) et n° 101 (suppression de la possibilité de mandater un salarié). (p. 4468, 4469) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 102 (limitation du recours au mandatement), n° 103 (négociations d'accords collectifs : application de la législation du travail), n° 104 (caractère illicite d'un mandatement favorisé par un employeur) et n° 105 de repli. (p. 4471) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 106 (modalités de protection des salariés mandatés), n° 107 (délai pour le licenciement des anciens salariés mandatés), n° 108 (protection des salariés mandatés identique à celle des délégués syndicaux), n° 109 (mandatement des salariés par les organisations syndicales représentatives) et n° 110 (protection des salariés mandatés pour une négociation d'au moins une année), ainsi qu'à l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 26 (autorisation administrative de licenciement obligatoire en cas de licenciement d'un salarié mandaté). (p. 4472, 4474) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 111 (attribution d'un lieu de réunion et libre circulation du salarié mandaté dans et hors de l'entreprise), n° 112 (information des salariés par le chef d'entreprise au sujet des choix effectués pour la gestion de l'entreprise), n° 113 (mesures d'encadrement des négociations collectives), n° 114 (information des autres salariés par les salariés mandatés) et n° 115 (participation des salariés mandatés aux négociations de leur propre catégorie). (p. 4475) : demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Claude Carle n° 27 (négociations d'accords collectifs de travail dans l'attente des accords de branches). (p. 4476, 4477) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 116 (impossibilité légale d'une désignation d'un délégué syndical dans une entreprise de moins de cinquante salariés), n° 117 (type d'entreprise dans l'impossibilité de désigner un délégué syndical), n° 118 (introduction de dérogation à la loi en faveur des salariés), n° 119 (rejet du dispositif relatif aux négociations collectives dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux) et n° 120 (désignation d'un délégué syndical dans tout établissement). (p. 4478, 4479) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 121 (suppression de l'obligation d'information du Parlement par le Gouvernement sur les accords de branches), n° 122 (extension du dispositif exclusivement dans les cas favorables aux salariés) et n° 123 (référence aux organisations syndicales représentatives). (p. 4480, 4482) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 124 (allongement du délai de réflexion et d'opposition des organisations syndicales), n° 125 (délimitation du champ d'application de l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995), n° 126 (suppression du dispositif du code du travail permettant au délégué du personnel d'être également représentant du personnel au comité d'entreprise), n° 127 (conditions supplémentaires de validation par l'autorité administrative), n° 128 (remise en cause du contenu de l'accord du 31 octobre 1995 relatif à l'emploi et à l'aménagement du temps de travail) et n° 129 (suppression de la possibilité de compenser le paiement d'heures supplémentaires par des repos compensateurs) - **Art. 7** *(entrée en vigueur de certaines dispositions)* (p. 4483) : accepte l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Intitulé du projet de loi** (p. 4484) : s'oppose à l'amendement n° 130 de M. Guy Fischer (projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire) - **Sur l'ensemble** (p. 4488) : évolution des données sociales. Développement du dialogue social. Responsabilité des partenaires sociaux.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6296, 6300) : croissance et emploi. Politique d'allégement du coût du travail. Caractère dégressif des exonérations de cotisations sociales. Exonérations pour l'aménagement du territoire. Proposition de loi de M. André Jourdain, visant à autoriser la déduction des salaires, correspondant aux emplois créés, du montant des cotisations d'assurance chômage. Aménagement et réduction du temps de travail. Négociations collectives ; état des accords signés. Loi Robien. Formation professionnelle. Part de l'UNEDIC dans l'allocation de formation reclassement. Apprentissage. Collecte destinée au financement de l'apprentissage. Décentralisation de la formation professionnelle. Emploi des jeunes. Lutte contre l'exclusion. Contrat intiative-emploi. Dispositif en faveur des

chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises. Politique de réduction du nombre des contrats emploi-solidarité, CES. Traitement social du chômage. Politique d'implication des acteurs locaux dans le développement de l'emploi. Femmes. Services publics de l'emploi ; ANPE ; AFPA. Demande l'adoption de ce projet de budget.

COURRIÈRE (Raymond), *sénateur (Aude) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du nord.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre

(29 novembre 1996) (p. 6327, 6328) : refus du Gouvernement de mettre en oeuvre la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord. Droit à réparation. Baisse des crédits budgétaires. Absence de disposition en faveur des patriotes résistant à l'occupation, PRO. Référence aux cérémonies commémoratives des rafles du Vel d'Hiv. Indemnisation des étrangers titulaires du titre de déporté. Baisse des crédits budgétaires. Ouverture aux chercheurs des archives d'Arolsen. Office national des anciens combattants, ONAC. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Avant l'art. 80** (p. 7126) : soutient l'amendement n° II-186 de M. Jean-Claude Peyronnet (rapport du Gouvernement sur les modalités actuelles du calcul de la puissance fiscale et proposition de solutions de substitution prenant en compte la puissance réelle des véhicules légers).

COURTEAU (Roland), *sénateur (Aude) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **8** (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 83) - Ministère : Industrie - *Conséquences de la mondialisation de l'économie sur l'industrie de la chaussure dans l'Aude* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 84) - **Industrie**

n° **20** (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7686) - Ministère : Intérieur - *Inondations dans le Midi* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7686) - **Catastrophes naturelles**

Questions orales sans débat :

n° **261** (*JO* Débats du 31 janvier 1996) (p. 294) - Ministère : Agriculture - *Retraites des exploitants agricoles* - Réponse le 21 février 1996 (p. 764) - **Exploitants agricoles**

n° **348** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1907) - Ministère : Travail - *Difficultés financières des centres d'aide par le travail du département de l'Aude* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2274) - **Centres d'aide par le travail (CAT)**

n° **373** (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2319) - Ministère : Agriculture - *Réforme de l'organisation commune du marché vini-viticole* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2947) - **Viticulture**

n° **385** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2551) - Ministère : Agriculture - *Classement en zone de montagne de certaines communes* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2948) - **Montagne**

n° **441** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4387) - Ministère : Equipement - *Réalisation des travaux d'aménagement du carrefour de la RN 213 et accès vers Les Hauts de Narbonne (Aude)* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4739) - **Routes**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1498, 1499) : plan pour les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure. Exemple de l'Aude. Délocalisations. Dépôt d'une proposition de loi avec M. Raymond Courrière sur ce sujet. Urbanisme commercial. Incitation à la consommation. Aménagement du monopole de Gaz de France. Dépôt d'un amendement de suppression de l'article 55.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4231, 4233) : crise de la SNCF. Transport de frêt. Missions d'intérêt général. Schéma intermodal. Démocratisation de l'entreprise. Contrats de plan entre l'Etat et la SNCF. Désendettement. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Séparation entre les comptes d'exploitation et les comptes d'infrastructure. Création à Narbonne d'un carrefour de l'Europe du Sud. Echange rail-route-mer. Régionalisation. Libéralisation de la tarification. Reconquête de la clientèle.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5427, 5428) : situation de la viticulture. Distillation préventive à l'échelon européen. Déclassement de vin d'appellation contrôlée. Assujettissement des caves coopératives à la contribution sociale de solidarité des sociétés, CSSS. Statut des coopératives. Réforme de l'organisation commune du marché du vin. Mesures d'accompagnement des dispositions limitant l'arrachage. Production de blé dur.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5630, 5631, 5633) : s'oppose aux amendements n° 97 de M. Alfred Foy (taxation uniforme de l'ordre de 6,5 % des spiritueux et des bières, ainsi que des vins) et n° 96 de M. Philippe Arnaud (augmentation modulée des droits sur les alcools, les bières et le vin, avec une progression de 34 % pour ce dernier). Distinction entre boissons de statut agricole et boissons à caractère industriel définie par le Traité de Rome. Modification du fondement du droit de circulation sur les vins et conséquences sur la fiscalité française des vins. Ecoulement de la production nationale..

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 20** (p. 6059) : son amendement n° I-68 : conditions d'éligibilité à la DGE des groupements de communes ; rejeté.

- Rappel au règlement - (9 décembre 1996) (p. 6984) : situation alarmante de certains départements méridionaux à la suite d'importantes inondations. Demande le classement du département de l'Aude en zone sinistrée et la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 60** *(institution d'une réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux dans la résidence principale)* (p. 7044) : se déclare favorable à l'amendement n° II-18 de M. Jean-Jacques Robert (extension de la réduction d'impôt aux travaux effectués dans des résidences secondaires).

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7151) : son amendement n° II-182 : modification des dispositions relatives à l'éligibilité à la dotation globale d'équipement, DGE, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale pour l'exercice de la compétence voirie ; rejeté. Incohérence résultant du niveau dispositif de la DGE.

COURTOIS (Jean-Patrick), *sénateur (Saône-et-Loire) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Jean-Jacques Hyest et François Lesein, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis **[n° 0038 (96-97)]** (22 octobre 1996) **- Sports.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 38 (96-97) et de MM. Jean-Jacques Hyest, François Lesein, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis. **[n° 0062 (96-97)]** (5 novembre 1996) **- Sports.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **5** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3337) - Ministère : Economie - *Révision des bases de la fiscalité locale* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3337) - **Fiscalité**

Questions orales sans débat :

n° **320** (*JO* Débats du 7 mars 1996) (p. 1082) - Ministère : Aménagement du territoire - *Réalisation et financement de la route Centre Europe-Atlantique* (p. 1930) - **Routes**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 627) : ampleur des négociations sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Prise en charge par l'Etat des exonérations de charges sociales. La grande majorité du groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 11** (p. 733) : sur l'amendement n° 35 de M. Jacques Machet (maintien des droits acquis en matière de condition de mobilité pour l'intégration dans les corps de la fonction publique enseignante), son sous-amendement, soutenu par M. Adrien Gouteyron, n° 50 : extension de ce dispositif à l'enseignement agricole ; adopté.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1833 à 1835) : engagement du Gouvernement. Groupe de travail. Coûts de la sécurité civile. Contraintes des collectivités locales. Dépenses d'investissement et frais d'intervention. Importance politique de la sécurité civile. Développement de l'industrie lié à la sécurité civile. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2439, 2443) : son amendement n° 76 : application à la vente de produits parapharmaceutiques ; retiré - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2466) : son amendement n° 78 : définition du prix d'achat effectif : prise en compte du coût de livraison ; devenu sans objet.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 3042, 3043) : proposition de placement sous surveillance électronique. Référé-liberté ; rôles respectifs de la chambre d'accusation et de son président. Notion de délai raisonnable de détention provisoire ; jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. En matière criminelle, absence de délai fixé entre la fin de l'instruction et le procès en cour d'assises. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Art. 3** *(Commission supérieure du service public des postes*

et télécommunications, CSSPTT) (p. 3260) : soutient l'amendement n° 134 de M. Yvon Bourges (information des autorités publiques chargées de la gestion et du contrôle des réseaux de télécommunications, des conditions dans lesquelles les missions de service public ont été assurées au cours de l'année).

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5140, 5141) : transformation de la fonction publique en trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière). Organisation de concours réservés pour la titularisation de 150 000 agents contractuels des trois fonctions publiques. Congé de fin d'activité, CFA, et recrutement de jeunes titulaires. Financement des CFA mis en oeuvre dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Mobilité transfrontalière des fonctionnaires européens. Congé maladie de longue durée accordé aux fonctionnaires malades du sida. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Conclusions du rapport de M. Jean-Patrick Courtois, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0038, 96-97) de M. Jean-Jacques Hyest déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis [n° 0062 (96-97)] - (7 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5449, 5451) : contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis. Insécurité juridique. Organisation de la coupe du monde de football de 1998. Intervention préalable du législateur. Loi du 31 décembre 1993. Procédure d'extrême urgence en matière d'expropriation. Opération d'aménagement. Perspectives d'exploitation. Chiffre d'affaires. Créations d'emplois. Annulation par le tribunal administratif de Paris de la décision du Premier ministre de signer le contrat de concession du stade. Règlement de la consultation. Versement de subventions d'exploitation. Risque d'annulation du contrat. Mesure de validation législative. Prise en charge par l'Etat d'une partie de l'investissement. Constitutionnalité de cette proposition de loi. Propose au Sénat d'adopter cette présente proposition de loi.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7489, 7490) : instabilité de la Corse. Situation économique. Lutte contre les atteintes à l'Etat. Développement du tourisme et de la construction. Politique d'aménagement et de développement du territoire sur l'île. Modernisation de l'agriculture. Relance de l'activité touristique. Assainissement de la situation financière des PME. Exonérations. Contraintes réglementaires européennes. Extension de l'exonération de l'impôt sur les sociétés aux activités de gestionnaires et loueurs d'immeubles implantés en Corse. Intégration des forfaits agricoles dans le dispositif d'exonération fiscale. Extension de l'exonération de cotisations patronales aux professions libérales. Exonération de charges patronales dans le secteur de la pêche. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Après l'art. 34** (p. 7607) : son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° 41 : validation des impositions assises entre la date de signature de l'arrêté préfectoral et la date de son affichage en préfecture et en mairie ; adopté.

CROZE (Pierre), *sénateur (Français établis hors de France) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des étrangères étrangères.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 2 mai 1996.

CUTTOLI (Charles de), *sénateur (Français établis hors de France) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société Radio-France Internationale.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur : 1°) la proposition de loi organique [n° 270 (95-96)] de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République, 2°) la proposition de loi organique [n° 271 (95-96)] de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues tendant à modifier et compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République, 3°) la proposition de loi organique [n° 397 (95-96)] de Mme Monique ben Guiga, MM. Guy Penne et Pierre Biarnes tendant à modifier la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République, 4°) la proposition de loi organique [n° 398 (95-96)] de Mme Monique ben Guiga, MM. Guy Penne et Pierre Biarnes tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République **[n° 0412 (95-96)]** (5 juin 1996) - **Elections présidentielles.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 15 bis** *(non-application à l'adoption simple de l'écart d'âge maximum de quarante-cinq ans entre adoptants et adoptés - Art. 361 du code civil)* (p. 2225) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Après l'art. 16** (p. 2227) : son amendement n° 5 : reprise de l'article 15 bis et rétablissement de la référence à l'article 343-1 du code civil ; retiré.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République [n° 0270 (94-95)] - (13 juin 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 271 (94-95)** (p. 3670, 3672) : centres de vote à l'étranger pour les élections à caractère national. Vote par procuration pour les élections municipales. Fermeture de nombreux consulats de France depuis 1976. Augmentation des abstentions. Ouverture de bureaux de vote par les agences consulaires pour l'élection présidentielle : son ancien amendement déclaré contraire à la Constitution. Reprise de ce dispositif par cette proposition de loi organique. Définition des commissions administratives des centres de vote. Conseil supérieur des Français de l'étranger, CSFE. Harmonisation des procédures concernant la durée des mandats des membres des commissions administratives. Dispositions spéciales relatives à l'inscription sur les listes

électorales des centres de vote en dehors des périodes de révision. Au nom de la commission des lois, demande au Sénat de bien vouloir approuver ces propositions de loi organique. (p. 3674) : rappel de l'élection au suffrage universel des sénateurs des Français de l'étranger. Voeu exprimé par le Conseil supérieur des Français de l'étranger. Usage peu fréquent au Sénat de réunir sur un texte commun des sénateurs de la majorité et de l'opposition. Attitude discutable des sénateurs du groupe socialiste à l'Assemblée nationale lors de l'examen de ce dispositif dans la loi de 1995. Reprise des dispositions en tenant compte des aspects censurés par le Conseil constitutionnel.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de le République [n° 0271 (94-95)] - (13 juin 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 270 (94-95) - Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270** (p. 3670, 3672 ; 3674).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6652) : action audiovisuelle de la France. Création d'un émetteur en Asie du Sud-Est. Réorganisation de Radio-France Internationale. Votera ces crédits.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Avant l'art. 1er AA ou après l'art. 2** (p. 7227) : votera contre l'amendement n° 17 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (placement en détention provisoire par le président du tribunal de grande instance ou le juge délégué par lui).

D

DARNICHE (Philippe), *sénateur (Vendée) NI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à autoriser la vente et la distribution des boissons du deuxième groupe à l'occasion de manifestations sportives amateurs **[n° 0437 (95-96)]** (17 juin 1996) - **Santé publique.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **22** (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4063) - Ministère : Santé - *Moyens attribués aux centres de lutte contre la toxicomanie* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4064) - **Toxicomanie**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2111 à 2113) : rapport de M. Jean-François Mattei, député. Nécessaire modification de la loi du 11 juillet 1966. Garanties en matière d'adoption internationale apportées par la convention internationale des droits de l'enfant et la convention de La Haye. Décalage entre le nombre des personnes agréées en vue d'adoption et le nombre d'enfants adoptables. Dimension humaine de la proposition de loi. Assimilation de l'adoption à la naissance en matière de droits sociaux. Accès à la connaissance des origines. Avec les sénateurs non inscrits, votera la proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)]** - (12 juin 1996) - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* - Art. 238 bis HN du code général des impôts *(exonération des sommes versées au titre de la souscription de parts de copropriété de navires civils de charge)* (p. 3585 à 3590) : ses amendements n° 52 : extension de l'exonération aux navires de transport de passagers et de pêche ; et n° 53 : limitation de l'exonération aux navires construits par un chantier naval d'un Etat membre de l'Union européenne ; rejetés.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)]** - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4766, 4767) : proposition de loi de transition. Nécessité de la réforme. Progression du nombre de personnes âgées dépendantes. Prise en charge de la dépendance par des mesures concrètes et de proximité. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Recours sur succession. Prise en charge du surcoût de personnel. Conventions entre les départements et les organismes sociaux. Elargissement souhaitable aux classes moyennes. Rôle des départements. Mise en place des mesures préconisées. Avec les sénateurs non inscrits, votera la proposition de loi.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)]** - (5 novembre 1996) - **Art. 1er** *(objectifs de la politique des pêches et cultures marines)* (p. 5345, 5346) : ses amendements n° 35 : principe de la préférence communautaire des produits de la pêche ; et n° 36 : rapport d'évaluation de la politique nationale et communautaire des pêches et création d'une commission pour le rédiger ; retirés - **Après l'art. 4** (p. 5353) : son amendement n° 37 : précision sur l'immatriculation des navires de pêche battant pavillon français ; rejeté - **Après l'art. 7** (p. 5356) : son amendement n° 38 : rapport sur l'exercice de la pêche et des cultures marines dans la bande côtière ; retiré - **Art. 15** *(aide à la première installation)* (p. 5361) : son amendement n° 40 : réduction des cotisations sociales pendant au moins trois ans ; retiré - **Après l'art. 8 ou après l'art. 15** (p. 5362, 5363) : son amendement n° 39 : application aux navires de pêche des dispositions de la loi n° 96-607 relative à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce ; retiré (précédemment réservé p. 5356) - **Art. 30** *(dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime)* (p. 5369) : son amendement n° 41 : ouverture aux jeunes marins des dispositions relatives à l'apprentissage ; retiré.

DAUNAY (Marcel), *sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DEBARGE (Marcel), *sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la mission effectuée au Canada du 9 au 18 avril 1996 **[n° 0379 (95-96)]** (23 mai 1996) - **Canada.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **4** (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4678) - Ministère : Fonction publique - *Politique dans le secteur public* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4678) - **Services publics**

DEBAVELAERE (Désiré), *sénateur (Pas-de-Calais) RPR-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

DEBRÉ (Jean-Louis), *ministre de l'intérieur,*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **14** de M. Paul Masson : **Drogues et stupéfiants** *(Coopération avec le Benelux en matière de lutte contre les stupéfiants)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1840).

n° **20** de M. Lucien Lanier : **Drogues et stupéfiants** *(Rapport de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2810).

n° **14** de M. Michel Dreyfus-Schmidt : **Police** *(Affaire Foll)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5027).

n° **22** de M. Jacques Dominati : **Maires** *(Pouvoirs du maire en matière de circulation et de stationnement)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5034).

n° **1** de M. Jacques Oudin : **Sécurité publique** *(Rétablissement de la paix civile en Corse)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5457).

n° **7** de M. Alain Gournac : **Immigration** *(Lutte contre l'immigration clandestine)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5462).

Questions orales sans débat :

n° **284** de M. Philippe Madrelle : **Défense (ministère de la)** *(Conséquence de la réduction des crédits de la défense pour le département de la Gironde)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1429).

n° **306** de M. Paul Loridant : **Espace** *(Rapprochement entre la société Aérospatiale-Cannes et la société allemande Dasa)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1431).

n° **307** de M. Jean-Jacques Robert : **Sociétés** *(Projet de transfert de la société Melco de Limours (Essonne))* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1432).

n° **309** de M. Charles Descours : **Taxis** *(Réglementation concernant la vente d'une licence de taxi)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1433).

n° **371** de M. Nicolas About : **Nomades** *(Politique gouvernementale à l'égard des gens dits " du voyage ")* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3482).

n° **395** de M. Charles Metzinger : **Frontaliers** *(Application des circulaires relatives aux autorisations collectives de sorties du territoire des élèves mineurs)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3483).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) **- Discussion générale** (p. 7 à 9) : proportion de sapeurs-pompiers volontaires dans l'ensemble des sapeurs-pompiers en France. Recherche de légitimité des sapeurs-pompiers volontaires. Crise d'identité du volontariat. Effectifs des sapeurs-pompiers volontaires. Multiplication des interventions des services d'incendie et de secours. Conciliation difficile entre formation, entraînement et volontariat. Rôle des pouvoirs publics. Exigence opérationnelle, financière et morale du volontariat. Importance du volontariat. Livre blanc sur le volontariat. Disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Conditions d'exercice des missions durant le temps de travail. Exigence de planification de l'activité des sapeurs-pompiers volontaires. Convention entre l'employeur de sapeurs-pompiers volontaires et le service départemental d'incendie et de secours. Conditions d'indemnisation du volontariat du point de vue de l'employeur et du sapeur-pompier volontaire. Généralisation de l'allocation de vétérance à l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires. Projet de loi cadre. Formation du sapeur-pompier volontaire. Incitation à l'emploi de sapeurs-pompiers volontaires dans les entreprises et dans les services publics. Création d'un Observatoire national du volontariat. Reconnaissance du dévouement par la représentation nationale. Enrichissement du texte par les amendements du Sénat.

- Suite de la discussion - (17 janvier 1996) **- Discussion générale** (p. 44, 45) : importance du volontariat. Se réjouit de l'adhésion de la Haute Assemblée aux objectifs du projet de loi. Travail de la commission des lois. Rapport Inizan. Deuxième lecture du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours. Disponibilité du sapeur-pompier volontaire. Formation. Relations avec les employeurs. Conditions de l'indemnisation du sapeur-pompier volontaire. Evaluation, gestion et financement de l'allocation de vétérance. Adaptation des règles du service national au cas des sapeurs-pompiers volontaires. Financement des secours - **Art. 1er** *(missions des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 46) ; notion de collaborateurs occasionnels. Jurisprudence. S'oppose aux amendements identiques n° 18 de M. Alain Vasselle et n° 38 de M. Xavier Dugoin (valorisation du volontariat par la consécration sur le plan législatif de la qualification de collaborateurs occasionnels du service public conformément à la jurisprudence actuelle). (p. 48) : bénévolat et volontariat - **Art. 2** *(conventions entre les employeurs et les services départementaux d'incendie et de secours - programmation des gardes)* (p. 49) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission (transmission de la programmation des gardes des sapeurs-pompiers volontaires aux employeurs) - **Art. 3** *(autorisations d'absence)* (p. 50) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (conditions d'ouverture du droit à autorisation d'absence pour les actions de formation). Sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 19 de M. Alain Vasselle (prise en considération des manoeuvres d'entraînement dans le cadre des autorisations d'absence). (p. 51) ; accepte l'amendement n° 3 de la commission (modalités de rétablissement du principe de refus des autorisations d'absence) et, sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 43 de M. Jean-Jacques Hyest. Son sous-amendement n° 52 : suppression de l'exclusivité du critère de l'activité de l'employeur pour la détermination du nombre d'heures annuelles ; devenu sans objet - **Art. 5** *(durée de formation)* (p. 52) ; sur les amendements de la commission, accepte le n° 4 (modulation de la durée de formation) et le n° 5 (information préalable de l'employeur par le service départemental d'incendie et de secours) et s'oppose au n° 6 (dispense de la formation initiale prévue en faveur des sapeurs-pompiers volontaires pour ceux qui ont effectué leur service national dans un service de sécurité civile) - **Art. 8** *(subrogation dans le droit à percevoir les vacations)* (p. 54) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (exonération de tout impôt ou prélèvement social pour les vacations perçues

par les employeurs) - **Art. 9** *(situation des sapeurs-pompiers volontaires au regard du financement de la formation professionnelle)* : accepte l'amendement n° 8 de la commission (prise en charge des frais de formation des sapeurs-pompiers volontaires ayant le statut de travailleurs indépendants ou membres des professions libérales et des professions non salariées) - **Après l'art. 9** (p. 55) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Jean Pépin (réduction du taux des cotisations versées par les employeurs au titre des accidents du travail) - **Art. 10 bis** *(abattements sur les primes d'assurance incendie dues par les employeurs)* (p. 56) :son amendement n° 50 : instauration d'un mécanisme conventionnel entre les employeurs et les entreprises d'assurance ; retiré. Accepte l'amendement n° 55 de la commission (convention nationale entre l'Etat, les organisations professionnelles représentant les employeurs des sapeurs-pompiers volontaires et les entreprises d'assurance afin de déterminer les conditions de prise en compte de la contribution des sapeurs-pompiers volontaires à la prévention et à la lutte contre les risques d'incendie sur les lieux de travail) - **Art. 10 ter** *(conventions entre les installations classées et le service départemental d'incendie et de secours)* (p. 57) : se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 9 de la commission - **Art. 11** *(vacations horaires)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 56 de la commission et n° 49 de M. André Dulait (caractérisques propres aux vacations) - **Art. 12** *(allocation de vétérance)* (p. 59) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 36 de M. Daniel Eckenspieller (conditions de versement d'une allocation de vétérance) et aux amendements de M. Alain Vasselle n° 23 (prise en considération de la durée de vingt ans pour la perception de l'allocation de vétérance) et n° 24 (prise en compte de l'incapacité opérationnelle reconnue médicalement pour des sapeurs-pompiers volontaires). S'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (précision relative au montant de la part variable de l'allocation de vétérance). (p. 60) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 11 (définition des critères de modulation de la part variable de l'allocation de vétérance par un décret) ainsi que le n° 12 (possibilité de cumul de l'allocation avec tout autre revenu ou prestation sociale) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 53 : qualification de l'allocation de vétérance ; adopté - **Art. 13** *(allocation de vétérance de réversion)* (p. 61) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (caractérisques propres à l'allocation) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 54 : qualification de l'allocation de réversion ; adopté - **Art. 14** *(financement de l'allocation de vétérance)* : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Robert Pagès (participation de l'Etat au financement de l'allocation de vétérance) - **Art. 16 A** *(service national de sécurité civile pour les sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 62) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (conditions de priorité d'accès à un service de sécurité civile en faveur de certains appelés) - **Après l'art. 16 A** (p. 63) : s'oppose aux amendements n° 37 de M. Christian Bonnet (recours aux jeunes gens accomplissant leur service national afin de pallier les difficultés à recruter les sapeurs-pompiers volontaires) et n° 57 de la commission (limitation du nombre des jeunes gens pouvant accomplir leur service national comme sapeurs-pompiers auxiliaires) - **Art. 16** *(situation des sapeurs-pompiers volontaires ayant déjà cessé leur activité)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 15 de la commission - **Après l'art. 16** (p. 64) : demande le retrait des amendements analogues n° 27 de M. Alain Vasselle et n° 41 de M. Jean Pépin (prise en compte de la durée d'engagement du sapeur-pompier volontaire dans le calcul de la durée d'assurance au titre de l'assurance vieillesse). (p 65) : s'oppose aux amendements de M. Alain Vasselle n° 28, n° 29, n° 30 et n° 31 (modification de l'article L. 36 du code du service national - Dispense du service national pour les hommes déjà engagés comme sapeurs-pompiers non professionnels auprès des collectivités territoriales). (p 66) : demande le retrait de l'amendement n° 33 de M. Alain Vasselle (situation des sapeurs-pompiers permanents, agents de la fonction publique territoriale, ayant rendu service à leurs concitoyens dans les mêmes conditions que leurs collègues sapeurs-pompiers professionnels). (p. 68) : demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 34 et de M. Jean Pépin n° 42 sur le même objet (amélioration de la situation des sapeurs-pompiers volontaires, victimes d'un accident en service commandé). (p. 69) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 35 de M. Alain Vasselle et n° 47 de M. Pierre Hérisson sur le même objet (amélioration de la situation des veuves de sapeurs-pompiers décédés avant le 1er août 1992 et cités à l'ordre de la Nation) - **Art. 16 bis** *(entrée en vigueur de la loi)* : accepte l'amendement de cohérence n° 16 de la commission - **Après l'art. 16 bis** (p. 70) : son amendement n° 51 : possibilité de prise en charge des accidents ou maladies dont sont victimes les exploitants agricoles lors de leur activité de sapeurs-pompiers volontaires ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 72) : remerciements.

- **Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)]** - (19 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1446 à 1448) : réaménagement de la législation sur le financement de la vie politique. Examen des comptes de campagne des listes de candidats aux dernières élections municipales de 1995. Statistiques relatives aux comptes rejetés par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Interdiction pour un colistier d'être membre du bureau d'une association de financement électorale. Désignation impossible d'un colistier comme mandataire financier. Interprétation juridique des textes existants concernant l'inégibilité du candidat tête de liste. Avis du Conseil d'Etat. Référence à la proposition de loi déposée au Sénat par M. Michel Mercier. Question du recueil des fonds par le candidat tête de liste. Régime de l'incompatibilité entre la qualité de candidat et la fonction de mandataire financier. Application de ces dispositions dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte. Cas du suppléant du candidat aux élections législatives. Autorisation de changer de mandataire financier. Nécessité d'une solution équitable. Moralisation de la vie politique - **Après l'art. 2** (p. 1455, 1456) : accepte l'amendement n° 2 de M. Jean-Jacques Hyest (définition des groupements politiques financés exclusivement par un parti politique) et s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité pour le juge de se fonder sur la bonne foi du candidat pour ne pas prononcer l'inégibilité ou la lever). Divergences d'appréciation des tribunaux administratifs. Caractère subjectif du pouvoir d'appréciation du juge. Examen de la matérialité des faits fondant l'inéligibilité. Nécessité de maintenir le caractère automatique de la sanction. Efficacité du dispositif juridique de contrôle des dépenses électorales.

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1819, 1820) : organisation moderne ayant pour cadre géographique le département. Collaboration entre le Parlement et le Gouvernement. Objectifs d'intérêt général. Mutualisation des moyens, gage de solidarité entre les collectivités, d'optimisation des équipements et de meilleure gestion des sapeurs-pompiers. Coût des services d'incendie et de secours. Absence de charges nouvelles. Composition des présidences du conseil d'administration du corps départemental. (p. 1831) : engagement du budget des dépenses sous la responsabilité des élus. Evolution du financement des services de sécurité et d'incendie - **Art. 38 (par priorité)** *(dispositions financières transitoires)* (p. 1848) : accepte l'amendement n° 14 de la commission saisie pour avis (retour au texte adopté en première lecture par le Sénat) - **Art. 2 bis** *(remboursement des frais d'intervention des services d'incendie et de secours)* (p. 1849) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et tendant à demander une participation financière de la sécurité sociale) - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1852) : demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Joseph Ostermann (catégories de sapeurs-pompiers

volontaires composant le corps départemental de sapeurs-pompiers) et s'oppose aux amendements n° 22 de M. Alain Vasselle (possibilité pour les centres communaux et intercommunaux de corps de sapeurs-pompiers d'intégrer le corps départemental) et n° 47 de M. Dominique Braye (rétablissement du texte adopté en première lecture par le Sénat tendant à limiter la départementalisation obligatoire des sapeurs-pompiers volontaires aux officiers et responsables). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de M. Jean Pépin (possibilité pour les centres de première intervention d'opter ou non pour l'intégration dans le corps départemental d'incendie et de secours) et s'oppose au sous-amendement n° 28 de M. Alain Vasselle (définition des centres de sapeurs-pompiers de première intervention) déposé sur celui-ci - **Après l'art. 7** (p. 1854) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (protection des maires contre les poursuites éventuelles) - **Art. 12** *(transfert des sapeurs-pompiers professionnels)* (p. 1855) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Maurice Lombard (transfert des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs et techniques affectés au fonctionnement du corps) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du délai de cinq ans prévu par le Sénat pour le transfert) - **Art. 13** *(transfert des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 1856) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de coordination de M. Jean Pépin et pour l'amendement n° 4 de la commission (rétablissement du délai de cinq ans prévu par le Sénat en première lecture) - **Art. 26** *(composition du conseil d'administration)* (p. 1857, 1858) : répartition entre deux collèges au sein du conseil d'administration. Effet de seuil. Accepte l'amendement n° 41 de M. Jacques Bimbenet (précision relative aux établissements publics de coopération intercommunale). (p. 1861) : sur les amendements de M. Jean-Jacques Hyest, s'oppose au n° 25 (nombre de sièges répartis entre le département et les communes et les établissements publics de coopération intercommunale) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 26 (modification du nombre de sièges répartis entre le département et les établissements publics de coopération intercommunale). Sur les amendements de M. Jean-Claude Peyronnet, demande le retrait du n° 38 (répartition proportionnelle aux contributions financières du département, de l'ensemble des communes et de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale pour les sièges au conseil d'administration) et s'oppose au n° 39 (modification du seuil prévu par l'amendement n° 38 précité). S'oppose aux amendements de M. Maurice Lombard n° 33 (suppression du seuil), n° 34 (modification du seuil), n° 35, n° 36 et n° 37 sur le même objet (prise en compte des participations alimentant le budget du service départemental et des dépenses supportées par les collectivités de coopération intercommunale dans le cadre de leur budget) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Marie Girault n° 44 (suppression du seuil démographique) et n° 45 (modification du seuil). Accepte les amendements identiques n° 5 de la commission et n° 40 de M. Jean-Claude Peyronnet (extension du régime particulier prévu en faveur des départements de plus de 900 000 habitants) - **Art. 27** *(présence du préfet au conseil d'administration)* (p. 1884) : demande le retrait de l'amendement n° 42 de M. Jacques Bimbenet (délégations accordées à des fonctionnaires ayant la capacité de représenter légalement l'Etat) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de la commission (présence ponctuelle du président du conseil général au conseil d'administration) - **Art. 33** *(institution d'une commission administrative et technique)* (p. 1885) : demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Alain Vasselle (renvoi à un décret en Conseil d'Etat) - **Art. 42 bis** *(maintien des avantages acquis)* (p. 1886) : s'oppose aux amendements n° 49 de suppression de M. Dominique Braye et n° 20 de M. Jean Pépin (maintien des avantages individuellement acquis au 1er janvier 1996 dans d'autres corps pour les personnels transférés et les sapeurs-pompiers professionnels d'un corps départemental) - **Art. 45** *(centre opérationnel départemental d'incendie et de secours - centres de traitement de l'alerte)* (p. 1887, 1888) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de la commission (rétablissement du délai de cinq ans prévu par le Sénat en première lecture) et demande le retrait de l'amendement n° 46 de M. Jean-Marie Girault (prise en compte de la spécificité des corps des grandes agglomérations urbaines) - **Art. 47 bis** *(substitution du nouveau SDIS, service départemental d'incendie et de secours, au SDIS actuel) (pour coordination)* : accepte l'amendement de coordination n° 7 de la commission - **Art. 48** *(coordination avec la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) (pour coordination)* (p. 1889) : accepte l'amendement de coordination n° 8 de la commission - **Art. 49** *(abrogations) (pour coordination)* : accepte l'amendement de coordination n° 9 de la commission - **Art. 50** *(coordination avec le code des communes) (pour coordination)* : accepte l'amendement de coordination n° 10 de la commission - **Art. 51** *(exceptions au champ d'application de la loi)* : accepte l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Après l'art. 51** (p. 1890) : demande le retrait de l'amendement n° 27 de M. Jean-Claude Carle (extension de la liste des activités sportives pour lesquelles les communes peuvent exiger le remboursement des frais de secours consécutifs à des accidents) - **Après l'art. 52** (p. 1892) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (insertion des dispositions du projet de loi dans le code général des collectivités territoriales) - **Sur l'ensemble** (p. 1894) : volonté de faire aboutir le projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1895) : articles restant en discussion. Amélioration du texte initial du Gouvernement. Reconnaissance officielle du volontariat. Accueil favorable du Gouvernement pour les amendements déposés par la commission des lois - **Art. 10 bis** *(abattements sur les primes d'assurance incendie dues par les employeurs)* (p. 1897) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 12** *(allocation de vétérance)* (p. 1898) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (attribution de la part variable de l'allocation de vétérance) et accepte l'amendement de cohérence n° 2 de la commission - **Après l'art. 16** : accepte l'amendement n° 4 de M. Jean Pépin (alignement des prestations des sapeurs-pompiers volontaires pensionnés sur celles servies en cas d'invalidité due au service dans la fonction publique) - **Art. 18** *(abrogations pour coordination)* (p. 1899) : accepte l'amendement de coordination n° 3 de la commission - **Sur l'ensemble** (p. 1900) : remerciements.

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0316 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 317 (95-96)** - Voir intervention sous les conclusions du rapport n° 317 (95-96) (p. 2190).

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0317 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 316 (95-96)** (p. 2190) : qualité du travail parlementaire. Atteinte des objectifs visés par les projets de loi. Sagesse des thèses du Sénat. Demande l'adoption des textes issus des travaux des commissions mixtes paritaires.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse** - (6 juin 1996) (p. 3347, 3349) : gravité de la situation en Corse. Ordre public. Lutte contre la délinquance. Arrestations. Moyens de la police et de la gendarmerie. Vague d'attentats. Violence nationaliste. Rétablissement de la loi. Développement économique et social. Rôle du Gouvernement. (p. 3367, 3369) : rétablissement de l'autorité de l'Etat et des lois républicaines. Zones franches. Fraude.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6380, 6381) : apurement de la dette du ministère de l'intérieur à l'égard de France Télécom. (p. 6382, 6383) : lutte contre la drogue. Baisse de la délinquance. Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi des étrangers sans titre. Réforme de la police. Réorganisation des rythmes de travail. Application de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité. Recrutement de policiers auxiliaires. Réforme du service national et moyens de la police nationale. Brigade des sapeurs-pompiers de Paris. (p. 6384, 6385) : mise en oeuvre du réseau crypté ACROPOL. Commissariats et hôtels de police. Formation des policiers. Institut des hautes études de la sécurité intérieure, IHESI. Logement des fonctionnaires de la police nationale. Augmentation des suicides. Protection de la population contre les risques naturels et technologiques. Achèvement du programme Canadair. Modernisation de la sécurité civile - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6386) : efficacité de la police nationale. Son amendement n° II-35 : majoration des crédits destinés au fonctionnement de l'Ecole nationale supérieure de police ; adopté.

DEJOIE (Luc), *sénateur (Loire-Atlantique) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Juge titulaire de la Cour de justice de la République.

Membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [(n° 173 (95-96)] adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'adoption **[n° 0295 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Adoption.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 396 (95-96)] , adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à l'adoption **[n° 0423 (95-96)]** (12 juin 1996) - **Adoption.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption **[n° 0468 (95-96)]** (26 juin 1996) - **Adoption.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2098 à 2100) : rapport de M. Jean-François Mattei, député. Loi du 11 juillet 1966 fixant les principes fondamentaux du régime juridique de l'adoption. Généralisation de la portée de l'agrément. Jurisprudence de la Cour de cassation. Requalification de l'adoption simple en "complétive". Assouplissement des conditions requises pour l'adoption. Délai de rétractation du consentement à l'adoption. Prononcé de l'adoption après le décès de l'enfant. Administrateur ad hoc pour faire transcrire les jugements d'adoption étrangers au service central de l'état civil. Modalités du prononcé de l'adoption. Adoption internationale. Age maximum de l'adoption plénière. Anonymat du ou des parents à l'égard desquels la filiation est établie. Informations "non identifiantes". Institution d'une autorité centrale, instance de coordination. (p. 2123) : substitution des termes accouchement secret ou accouchement anonyme aux termes accouchement sous X - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2125) : son amendement n° 10 : possibilité pour les parents de demander le secret de l'identité de l'enfant âgé de moins d'un an au moment du consentement à l'adoption ; adopté - **Après l'art. 26 (par priorité)** : s'oppose à l'amendement n° 138 de M. Georges Mazars (création d'un Conseil pour la recherche des origines en matière familiale) - **Après l'art. 27 bis (par priorité)** : son amendement n° 32 : informations non identifiantes en cas d'accouchement secret ; adopté. Son amendement n° 33 : accès aux informations non identifiantes ; adopté après modification par le sous-amendement n° 165 du Gouvernement qu'il accepte - **Après l'art. 27 ter (par priorité)** : s'oppose à l'amendement n° 157 de Mme Joëlle Dusseau (information des services d'aide sociale en cas d'accouchement secret) - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2135) : s'oppose à l'amendement n° 115 de M. Georges Mazars (définition de critères cumulatifs). (p. 2136) : s'oppose à l'amendement n° 104 de Mme Nicole Borvo (abaissement de l'âge des époux désirant adopter). (p. 2137 à 2139) : s'oppose aux amendements n° 105 de Mme Nicole Borvo (extension des possibilités aux couples vivant en concubinage), n° 116 de M. Georges Mazars (possibilité pour un couple non marié de demander conjointement l'adoption) et n° 151 de Mme Joëlle Dusseau (égalité de traitement entre les couples mariés et les couples non mariés). (p. 2140) : s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Georges Mazars (prise en compte de la vie commune antérieure au mariage) - **Art. 3** *(écart d'âge maximum entre les adoptants et les adoptés - art. 344 du code civil)* (p. 2141) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 152 de Mme Joëlle Dusseau (différence d'âge entre l'adoptant et l'adopté) - **Avant l'art. 4** (p. 2142) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Georges Mazars (définition des cas de recours à l'adoption plénière).

- **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 28 (par priorité)** *(dispositions relatives à la situation des pupilles de l'Etat et au conseil de famille - art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2156) : distinction entre la loi et le règlement - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2157) : s'oppose à l'amendement n° 113 de Mme Nicole Borvo (attribution de la nationalité française à l'ensemble des pupilles de l'Etat ne la possédant pas). (p. 2160) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 40 (allongement du délai de rétractation) et n° 41 (diminution du délai pendant lequel le service d'aide sociale à l'enfance recueille l'avis du père ou de la mère de l'enfant remis à ce service par l'autre parent) et s'oppose aux amendements de M. Georges Mazars n° 144 (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines) et n° 145 (suppression du troisième alinéa de l'article 29 relatif au délai pendant lequel le service d'aide sociale à l'enfance doit recueillir l'avis du père ou de la mère d'un enfant remis à ce service par l'autre parent) ainsi qu'à l'amendement n° 80 de M. André Diligent (rétablissement du délai de rétractation de trois mois). (p. 2161) : délai de rétractation. (p. 2163, 2164) : préférence de la dénomination "retrait de l'autorité parentale" à celle de "déchéance de l'autorité parentale". Accepte l'amendement de la commission saisie pour avis n° 42 (harmonisation de l'article 29 avec la terminologie adoptée

dans le code civil) - **Après l'art. 30 (par priorité)** (p. 2168) : accepte l'amendement n° 89 de M. Alain Vasselle (cohérence du code de la famille) - **Art. 31 (par priorité)** *(modalités de conservation et de communication des renseignements recueillis - Art. 62-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2169) : demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 90 (mention des organismes agréés) et n° 91 (référence aux adoptants), ainsi que du sous-amendement n° 95, déposé sur l'amendement de précision n° 45 de la commission saisie pour avis, ce dernier étant devenu sans objet - **Art. 33 (par priorité)** *(projet d'adoption pour les pupilles de l'Etat - Art. 63-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2176) : accepte le II de l'amendement n° 114 (remplacement des mots "cette mesure" par les mots "l'adoption") de la commission saisie pour avis. Demande la réserve de l'article 33 jusqu'après l'examen de l'article 4 ; réserve ordonnée - **Après l'art. 48 (par priorité)** (p. 2188) : s'oppose à l'amendement n° 107 de Mme Nicole Borvo (possibilité pour les personnes exerçant une profession indépendante, de bénéficier d'un congé d'adoption de même durée que celui prévu en cas de maternité) - **Demande de réserve** (p. 2201) : demande la réserve de l'article 51 jusqu'avant l'examen de l'article 4 ; réserve ordonnée - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2205) : son amendement n° 34 : suppression de la référence à la convention de La Haye ; adopté après modification par le sous-amendement n° 166 du Gouvernement (compétence de l'autorité centrale pour l'adoption internationale et non pour l'adoption interne), qu'il accepte. (p. 2208) : s'oppose à l'amendement n° 97 de Mme Anne Heinis (introduction dans la composition de l'autorité centrale pour l'adoption d'une personnalité qualifiée représentant le secteur privé) - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de quinze ans - Art. 345 du code civil)* (p. 2208) : son amendement de suppression n° 7 ; adopté. Opposé à l'appellation "adoption complétive". : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Alain Vasselle (maintien de la possibilité d'accéder à l'adoption plénière pour les jeunes âgés de dix-huit à vingt ans) - **Art. 5** *(atténuation des restrictions à l'adoption plénière de l'enfant du conjoint - Art. 345-1 du code civil)* (p. 2210) : son amendement n° 8 : limitation de la faculté pour le juge de prononcer l'adoption plénière de l'enfant par le nouveau conjoint au seul cas d'un parent prédécédé sans ascendant ; adopté. (p. 2211) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Georges Mazars (possibilité d'adopter des ascendants jusqu'au deuxième degré) - **Art. 6** *(possibilité de prononcer une adoption complétive sur une adoption plénière - Art. 346 du code civil)* (p. 2212) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté. (p. 2213) : s'oppose aux amendements n° 85 de M. Alain Vasselle (suppression de l'adjectif "plénière") et n° 123 de M. Georges Mazars (application de la procédure de "déchéance de l'autorité parentale" en cas d'échec de l'adoption) - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* : accepte les amendements de suppression identiques n° 79 de M. André Diligent, n° 125 de M. Georges Mazars et n° 154 de Mme Joëlle Dusseau - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 2215) : accepte l'amendement n° 101 de M. Jean Chérioux (adoption des enfants dont les parents se sont désintéressés sans motiver leur attitude) et demande le retrait de l'amendement n° 82 de M. Jean Pépin (délai de six mois accordé au tribunal afin de se prononcer) - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 2217) : accepte les amendements de suppression n° 126 de M. Georges Mazars et n° 155 de Mme Joëlle Dusseau - **Art. 13** *(adoption post-mortem - Art. 353 du code civil)* (p. 2218) : son amendement n° 13 : précision relative à la production des effets du jugement d'adoption ; adopté - **Art. 14** *(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil)* : son amendement de suppression n° 14 ; retiré au profit de l'amendement n° 167 du Gouvernement (suppression des mots "à titre exceptionnel"). S'oppose aux amendements n° 86 de M. Alain Vasselle (transfert de la compétence des recours contre les décisions de refus d'agrément du tribunal administratif au tribunal de grande instance) et n° 127 de M. Georges Mazars (suppression de la disposition soumettant la décision d'adoption à l'appréciation du juge). (p. 2220) ; demande l'examen en priorité de l'amendement n° 167 précité du Gouvernement ; priorité ordonnée. Accepte ce dernier - **Après l'art. 14 bis** (p. 2222) : s'oppose aux amendements de M. Georges Mazars n° **128** (possibilité, pour les enfants adoptés, de porter le nom de la famille adoptante ou celui des parents biologiques s'il est connu) et n° 129, sur le même objet que le n° 128 précité, visant le mineur capable de discernement - **Après l'art. 15 bis** (p. 2223) : s'oppose à l'amendement n° 131 de conséquence de M. Georges Mazars - **Art. 15** *(règle de conflit de lois en matière d'adoption plénière - Art. 359-1 du code civil)* (p. 2224) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Art. 15 bis** *(non-application à l'adoption simple de l'écart d'âge maximum de quarante-cinq ans entre adoptants et adoptés - Art. 361 du code civil)* (p. 2225) : son amendement de suppression n° 16 ; adopté - **Chapitre II** *(adoption complétive)* (p. 2226) : son amendement n° 17 : nouvelle rédaction de l'intitulé de la division : "adoption simple" ; adopté - **Avant l'art. 16** : son amendement n° 18 : adoption simple à la suite d'une adoption plénière ; adopté - **Art. 16** *(coordinations terminologiques)* : son amendement de suppression n° 19 ; adopté - **Après l'art. 16** (p. 2227) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de M. Charles de Cuttoli (reprise de l'article 15 bis et rétablissement de la référence à l'article 343-1 du code civil) - **Section 2** *(effets de l'adoption complétive)* : son amendement n° 20 : remplacement du mot "complétive" par le mot "simple" ; adopté - **Art. 17** *(coordinations terminologiques - Art. 363 du code civil)* (p. 2228) : son amendement de suppression n° 21 ; adopté - **Après l'art. 17** (p. 2228, 2229) : s'oppose à l'amendement n° 136 de M. Georges Mazars (attribution du statut d'adoption simple en France pour une famille qui réside à l'étranger) - **Après l'art. 18** (p. 2230) : son amendement n° 22 : obligation alimentaire de l'adopté simple , retiré - **Art. 20** *(révocation de l'adoption simple à la demande du ministère public - Art. 370 du code civil)* : son amendement n° 23 : révocation de l'adoption simple à la demande du ministère public ; adopté - **Chapitre III** *(retrait des droits d'autorité parentale)* (p. 2231) : son amendement n° 24 : nouvelle rédaction de l'intitulé de la division : "retrait total ou partiel de l'autorité parentale" ; adopté - **Art. 21 à Art. 27** *(coordinations terminologiques - Art. 373, 378, 378-1, 379, 379-1, 380 et 381 du code civil)* (p. 2231 à 2232) : ses amendements de coordination n° 26, n° 27, n° 28, n° 29, n° 30 et n° 31 ; adoptés - **Avant l'art. 27 bis** : s'oppose à l'amendement n° 139 de M. Georges Mazars (substitution de l'expression "fils ou fille de" à l'expression "né de") - **Après l'art. 27 ter** : s'oppose aux amendements de M. Georges Mazars n° 140 (division additionnelle : "dispositions modifiant le code de l'organisation judiciaire") et n° 141 (transfert au juge judiciaire des attributions administratives en matière d'agrément) - **Seconde délibération - Art. 47 ter** (p. 2234) : accepte l'amendement de suppression n° A-1 du Gouvernement.

Deuxième lecture **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4131, 4132) : amélioration des procédures d'adoption. Priorité donnée à l'intérêt de l'enfant. Recueil de renseignements non identifiants sur les parents biologiques. Conditions d'accès à ces renseignements. Prononcé possible d'une adoption simple après l'échec d'une adoption plénière. Différence d'âge entre l'adoptant et l'adopté. Délai de rétractation du consentement à l'adoption. Respect des législations étrangères en matière d'adoption. Agrément administratif. Possibilité offerte aux parents biologiques de renoncer au secret sur leur identité - **Art. 3** *(écart d'âge maximal entre l'adoptant et l'adopté - Art. 344 du code civil)* (p. 4141) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté - **Avant l'art. 4** (p. 4142) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Franck Sérusclat (conditions d'application de l'adoption plénière) - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de 15 ans - Art. 345 du code civil)* :

son amendement de suppression n° 2 ; adopté - **Art. 5** *(atténuation des restrictions à l'adoption plénière de l'enfant du conjoint - Art. 345-1 du code civil)* (p. 4143) : son amendement n° 3 : adoption plénière conditionnée par l'absence d'ascendant du conjoint décédé ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 32 de M. Franck Sérusclat (existence d'ascendants du conjoint défunt) - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 4144) : accepte l'amendement n° 48 de M. Jean Chérioux (conditions de déclaration d'abandon par le tribunal de grande instance) - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 4145) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté - **Art. 14** *(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil)* : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 4146, 4147) : information des étrangers adoptés susceptibles de demander la nationalité française. S'oppose aux amendements n° 54 de Mme Nicole Borvo (naturalisation de l'ensemble des pupilles de l'Etat ne possédant pas la nationalité française) et de M. Franck Sérusclat n° 35 (possibilité pour l'enfant adopté, devenu majeur, de porter le nom de ses parents naturels) et n° 36 (possibilité pour les adoptants de demander que l'enfant mineur porte le nom de ses parents d'origine). - **Art. 15** *(règle de conflit de lois en matière d'adoption plénière - Art. 359-1 du code civil)* : son amendement de suppression n° 7 ; adopté - **Intitulé du chapitre II** : son amendement n° 8 : modification de l'intitulé de ce chapitre : "adoption simple" ; adopté - **Art. 16 A** *(possibilité de prononcer une adoption simple après une adoption plénière - Art. 360 du code civil)* (p. 4148) : son amendement de coordination n° 57 ; adopté - **Art. 16** *(coordinations terminologiques - Art. 360 à 362 du code civil)* : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Intitulé de la section II** : son amendement de coordination n° 10 ; adopté - **Art. 17** *(coordinations terminologiques - Art. 363 du code civil)* : son amendement de supression n° 11 ; adopté - **Après l'art. 17** : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Franck Sérusclat (adoption simple d'un enfant étranger confié à un ressortissant français) - **Après l'art. 20** (p. 4150) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Franck Sérusclat (création d'un conseil supérieur pour la recherche des origines en matière familiale) - **Avant l'art. 27 ter AA** : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Franck Sérusclat (substitution de la mention "fils de" ou "fille de" à la mention "né de" sur l'acte naissance des enfants adoptés) - **Art. 27 ter AA** *(information de l'autre parent de la reconnaissance d'un enfant naturel - Art. 57-1 et 335 du code civil)* (p. 4151) : accepte l'amendement n° 56 du Gouvernement (caractère divisible du lien de filiation naturel) - **Après l'art. 27 ter AA** (p. 4152) : s'oppose à l'amendement n° 51 de Mme Joëlle Dusseau (conditions d'accouchement secret et conditions de levée de ce secret) - **Art. 28** *(consultation des pupilles de l'Etat et mode d'organisation du Conseil de famille - Art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4154) : accepte l'amendement n° 14 de la commission saisie pour avis (fixation à treize ans de l'âge auquel un mineur est considéré comme étant capable de discernement) - **Art. 30** *(secret des origines - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4156, 4157) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 17 de coordination et n° 16 (conditions d'information des adoptants sur l'identité des parents naturels de l'enfant) - **Art. 31** *(modalités de conservation et de communication des renseignements non identifiants - Art. 62-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4158) : accepte l'amendement n° 18 de la commission saisie pour avis (précision des modalités de conservation et de communication des renseignements non identifiants).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale et art. 47** : son intervention présentée par M. Lucien Neuwirth (p. 4308, 4315).

DELANEAU (Jean), *sénateur (Indre-et-Loire) RI.*

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 6, 8, 15, 22 février ; 5, 21, 28 mars ; 24 avril ; 2, 7, 15, 22, 23, 29 mai ; 6, 18, 24, 25 juin ; 2, 3, 22, 23, 24, 29, 31 octobre ; 19, 28, 29 novembre ; 2, 5, 9, 11, 12, 17 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 15 février 1996) ; puis membre (JO Lois et décrets du 22 février 1996).

Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie.

Membre titulaire du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire de la Commission consultative des droits de l'homme.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3334) - Ministère : Economie - *Réforme fiscale* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3335) - **Fiscalité**

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Convocation du Parlement en Congrès - (8 février 1996) (p. 528).

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Sur l'ensemble** Remerciements et félicitations.

- Rappel au règlement - (7 mai 1996) (p. 2399) : intervient sur le rappel au règlement de Mme Danielle Bidard-Reydet, protestant contre la réception du roi Hassan II du Maroc, dans la salle des séances de l'Assemblée nationale.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - **Avant l'art. 1er** : règlement du Sénat. Refuse la parole à M. Michel Dreyfus-Schmidt qui souhaite s'exprimer sur l'amendement n° 27 (autorisation de délivrer aux parties des copies du dossier d'instruction), précédemment réservé.

- Rappel au règlement - (18 juin 1996) (p. 3835) : intervient sur le rappel au règlement de M. Emmanuel Hamel. Problème de concomitance entre séance publique et réunions des commissions souligné, dans son allocution, par M. le Président du Sénat.

- Rappel au règlement - (18 juin 1996) (p. 3834) : intervient sur le rappel au règlement de M. Daniel Millaud. Fera part au Bureau de son observation. Absence de quorum au Sénat.

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Malte - (25 juin 1996) (p. 4189).

- Décès d'Alain Poher, ancien président du Sénat - (9 décembre 1996) (p. 6982) : décès de M. Alain Poher, ancien président du Sénat. Le Sénat s'associe tout entier au deuil de sa famille et de ses proches.

- En qualité de sénateur

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - (14 février 1996) - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 671,

672) : situation dans les hôpitaux généraux. Exemple d'un cas particulier.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateurs)* (p. 1021, 1023) : sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction), soutient les sous-amendements de M. Michel Pelchat, n° 32, n° 39, n° 33 et n° 34. Soutient l'amendement n° 31 du même auteur (délai de réclamation des droits de retransmission par l'ayant-droit non membre d'une société de gestion collective).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7149) : se déclare favorable à l'amendement n° II-99 de M. Charles Revet (prise en compte dans les bases d'imposition d'un établissement des biens et services ou de personnes mis à sa disposition par les entreprises qui le contrôlent directement ou indirectement ou encore d'entreprises qu'il contrôle directement ou indirectement). Possibilité de connaître les montages inter-entreprises.

DELANOË (Bertrand), *sénateur (Paris) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 426 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européene et ses Etats membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part. **[n° 0444 (95-96)] (19 juin 1996) - Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposée avec MM. Claude Estier, Michel Charzat et Mme Danièle Pourtaud, tendant à améliorer la qualité de l'air par le remboursement à tout propriétaire de taxi du coût d'achat et d'installation de l'équipement permettant à leur véhicule de fonctionner au gaz de pétrole liquéfié ou au gaz naturel véhicules **[n° 0489 (95-96)]** (11 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Environnement.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission étrangères, avec M. Maurice Lombard, à la suite d'une mission effectuée en Israël et dans les Territoires palestiniens du 25 au 29 novembre 1996 **[n° 0159 (96-97)]** (18 décembre 1996) - **Israël.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 365) - Ministère : Premier ministre - *Accès aux soins des étrangers en situation irrégulière* - Réponse le 2 février 1996 (p. 366) - **Etrangers**

n° 6 (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3338) - Ministère : Justice - *Suites judiciaires du dossier des HLM de la ville de Paris* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3338) - **Justice**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1748, 1751) : politique de défense de la France. Actions extérieures. Situation de la Russie. Changements de la stratégie internationale. Dégradation de l'environnement. Constitution d'"empires du crime". Prolifération nucléaire, balistique ou chimique. Phénomène de dissémination due à l'éclatement de l'Union soviétique. Développement de l'OTAN. Rôle des Etats-Unis. Réforme de la structure et du format des forces armées. Professionnalisation. Défense européenne. Domaine spatial. Avion de transport futur, ATF. Industrie de défense. Emplois. Devenir du service national.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3977, 3980) : abandon de la loi de programmation militaire votée en 1994. Silence de l'exécutif sur la décision française de siéger au sein du comité militaire de l'OTAN. Caractère illusoire des concessions faites par les Etats-Unis à l'identité européenne de défense. Mise en conformité de notre défense aux standards de l'OTAN et dépendance accrue à l'égard de nos alliés. Augmentation des dépenses de fonctionnement au détriment des crédits d'investissement. Moyens consacrés à l'information et aux renseignements. Développement des technologies de l'espace. Reconfiguration de notre défense nucléaire pour des raisons essentiellement budgétaires. Mauvaise appréciation de la situation à l'Est. Priorité donnée aux forces de projection et insuffisance paradoxale de leurs moyens. Question sur les avions de transport. Question sur la continuité opérationnelle du groupe Aéronaval. Question sur le nombre d'hélicoptères commandés par la défense. Agressivité commerciale des Etats-Unis. Hypothèque mise sur les possibilités d'exportation du Rafale. Répercution des baisses de commandes sur l'industrie de l'armement. Désorganisation programmée de notre défense. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte.

- Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé sur les orientations de la politique de défense)* (p. 4047) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jean-Luc Bécart (emploi des forces armées réservé exclusivement à la défense de nos seuls intérêts nationaux).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part [n° 0426 (95-96)] - (27 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4317) : conférence euro-méditerranéenne de Barcelone. Effets perturbateurs possibles de cet accord pour la Tunisie. Atouts de l'économie tunisienne. Dimension politique de l'accord. Situation de la femme en Tunisie. Propose au Sénat d'adopter ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4970, 4972) : géopolitique de l'Europe. Réintégration de l'OTAN. Hégémonie américaine sans prise en compte actuelle d'une identité européenne de défense. Face à la restructuration de l'appareil industriel américain, nécessaire constitution d'une

industrie européenne de défense. Commandement des forces en Méditerranée. Incapacité des Européens de monter des opérations autonomes. Dégradation des relations franco-allemandes. Conséquences de la professionnalisation en terme d'effectifs et d'équipements. Perte de crédibilité d'une politique de défense française et européenne.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5003) : santé publique et lutte contre les pollutions. Principe du "pollueur-payeur". (p. 5004) : prévention souhaitable en milieu scolaire : visite annuelle obligatoire, information et mesure de la pollution. Mise en oeuvre des conditions d'un développement du carburant propre notamment en favorisant l'équipement au GPL des taxis.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6607, 6609) : baisse des crédits d'équipement. Avenir des interventions extérieures. Coopération marine européenne. Deuxième porte-avions nucléaire. Participation allemande aux programmes spatiaux. Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, OTAN. Union de l'Europe occidentale, UEO. Privatisation de l'entreprise Thomson. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget.

DELEVOYE (Jean-Paul), *sénateur (Pas-de-Calais) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 239 (95-96)] de M. Serge Vinçon et plusieurs de ses collègues, tendant à autoriser les élus des communes comptant 3.500 habitants au plus à conclure avec leur collectivité des baux ruraux **[n° 0314 (95-96)]** (17 avril 1996) - **Baux ruraux.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant plusieurs dispositions du code électoral relatives à l'élection des conseillers municipaux dans les communes de plus de 3500 habitants, des conseillers généraux et des députés **[n° 0355 (95-96)]** (9 mai 1996) - **Elections.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à préciser la nature juridique des indemnités de fonction perçues par les élus locaux et à clarifier leur situation au regard des organismes sociaux chargés d'appliquer la législation sociale **[n° 0502 (95-96)]** (6 septembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Collectivités locales.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 34 (96-97)] de M. Alain Joyandet et plusieurs de ses collègues visant à modifier le code général des collectivités territoriales de façon à élargir les compétences des districts **[n° 0117 (96-97)]** (4 décembre 1996) - **Collectivites territoriales.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **240** (*JO* Débats du 17 janvier 1996) (p. 39) - Ministère : Logement - *Conséquences de l'annulation de crédits PLA et PALULOS pour la région Pas-de-Calais* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 110) - **Logement social**

n° **271** (*JO* Débats du 8 février 1996) (p. 516) - Ministère : Défense - *Compensation de la suppression de la franchise postale pour les établissements publics d'enseignement du premier degré* - Réponse le 21 février 1996 (p. 769) - **Poste (La)**

n° **287** (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 631) - Ministère : Intérieur - *Modalités d'application de la circulaire relative à l'affectation de CRS maîtres nageurs sauveteurs* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1925) - **Maîtres nageurs sauveteurs**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 32 à 34) : complémentarité entre ce texte et les projets de loi relatifs à l'organisation départementale des services d'incendie et de secours et au statut des sapeurs-pompiers professionnels. Texte de compromis. Conciliation des intérêts des entreprises, du besoin de formation, de l'exigence du fonctionnement des services et de l'allocation de vétérance. Autorisation d'absence. Protection des sapeurs-pompiers volontaires et intérêt des entreprises. Décret d'application de l'article 6 relatif au droit d'absences. Charges des collectivités territoriales. Paiement de l'allocation de vétérance.

- Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)] - (19 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1450) : soutien du bureau de l'association des maires de France à cette proposition de loi. Avis du Conseil d'Etat. Différences entre les règles arrêtées par les juridictions et celles dictées par le législateur. Question de l'application de sanctions pour les scrutins passés. Importance de ce texte interprétatif élargi par l'amendement de la commission des lois.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Avant l'art. 39** (p. 1653) : son amendement n° 169 : validation des titres de perception afférents aux droits de voirie émis par les communes ; adopté.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1827 à 1829) : mise en jeu d'intérêts différents. Compromis. Votera ce texte. Composition du conseil d'administration. Financement des commissions de sécurité. Charges des collectivités locales. Injustice du financement. Statut des sapeurs-pompiers professionnels. Gestion des risques.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions** - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 1984, 1985) : charge de la preuve. Suppression des délits matériels. Exemple de la responsabilité pénale des maires. Le groupe du RPR se déclare favorable à ce texte. Amélioration des droits du justiciable.

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques** - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2644) : intervient sur le sous-amendement n° 5 du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 54** (p. 5226, 5227) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Schosteck, n° 64 : droit pour une collectivité territoriale de maintenir, à titre individuel, le montant indemnitaire dont bénéficiait antérieurement un fonctionnaire ; et n° 65 : maintien des avantages ayant le caractère de complément de rémunération et intégration dans le budget des collectivités locales ; adoptés.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) (p. 6208, 6210) : hommage aux élus locaux. Clarification nécessaire des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. Fiscalité locale. Coût et contraintes des normes en matière de sécurité et d'environnement. Statut de la fonction publique territoriale. Taxe professionnelle. DGF. Investissement ; baisse nécessaire des taux d'intérêt. Souligne la contradiction entre la sous-imposition des capitaux et le coût social local des effets de leur circulation internationale. Votera ce projet de budget.

DELFAU (Gérard), *sénateur (Hérault) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 9 octobre 1996.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 16 octobre 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **398** (*JO* Débats du 22 mai 1996) (p. 2698) - Ministère : Equipement - *Dégradation de la situation des professions du bâtiment et des travaux publics* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3491) - **Bâtiment et travaux publics**

n° **470** (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4785) - Ministère : Logement - *Dégradation de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics* - **Bâtiment et travaux publics**

n° **531** (*JO* Débats du 26 décembre 1996) (p. 9) - Ministère : Travail - *Mise en place des médicaments génériques dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé* - **Médicaments**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Art. 1er A** *(création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi)* (p. 652) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (ouverture du fonds au financement d'autres mesures).

- **Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2664, 2665) : attachement au service public de La Poste. Nécessité de coordonner le service postal français aux autres postes européennes. Attachement à une construction européenne appuyée de façon équilibrée sur le marché et sur une puissance publique consolidée. Aide apportée aux parlementaires européens souhaitant mettre une limite à la libéralisation voulue par la commission de Bruxelles. Approbation vigilante de ce projet de résolution par le groupe socialiste. Opposition à la décision gouvernementale de permettre au secteur bancaire ordinaire d'accéder aux recettes financières du livret A - **Explications de vote** (p. 2672) : le groupe socialiste votera ce texte tout en restant vigilant sur l'attitude du Gouvernement français.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3218, 3221) : comparaison avec le secteur public de l'audiovisuel. Histoire des télécommunications. Réglementation européenne. Privatisations. Ouverture à la concurrence des entreprises publiques. Montée en puissance du géant américain ATT. Utilisation du réseau national de France Télécom. Interconnexion. Tarification. Notion de service public. Service universel. Réseau numérique à intégration de service, RNIS. Statut de France Télécom. Déréglementation des télécommunications - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3232, 3235) : sa motion n° 138, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Déréglementation des télécommunications et privatisation de France Télécom. Notion de service public. Concurrence. Création d'une autorité de régulation des télécommunications - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3255) : soutient les amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 144 (missions supplémentaires confiées au ministre chargé des télécommunications et à l'Autorité de régulation des télécommunications) et n° 145 (prise en compte de l'intérêt des territoires et des utilisateurs dans l'accès aux services et aux équipements). (p. 3258) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (exercice

de la concurrence) - **Art. 3** *(Commission supérieure du service public des postes et télécommunications, CSSPTT)* (p. 3260) : intervient sur l'amendement n° 134 de M. Yvon Bourges (information des autorités publiques chargées de la gestion et du contrôle des réseaux de télécommunications, des conditions dans lesquelles les missions de service public ont été assurées au cours de l'année) - **Après l'art. 3** (p. 3261) : intervient sur l'amendement n° 206 de la commission (parité dans la représentation au sein de la Commission supérieure de la poste et des télécommunications des deux chambres du Parlement) - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - Art. L. 33-1 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* (p. 3267, 3269) : soutient les amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 146 (élargissement des motifs de refus de délivrance d'une autorisation d'établissement et d'exploitation de réseaux ouverts au public) et n° 147 (consultation et avis des collectivités locales et territoriales pour l'établissement d'infrastructures de télécommunications). (p. 3273) : soutient l'amendement n° 148 de Mme Danièle Pourtaud (élargissement des cas où le nombre de licences peut être limité) - Art. L. 34-1 du code des postes et télécommunications *(services téléphoniques ouverts au public)* : soutient l'amendement n° 149 de Mme Danièle Pourtaud (élargissement des motifs de refus de délivrance d'une autorisation d'établissement de services de télécommunications) - Art. L. 34-2 du code des postes et télécommunications *(autres services de télécommunications utilisant un réseau filaire)* (p. 3277) : se déclare favorable à l'amendement n° 77 de Mme Janine Bardou (obligation pour les opérateurs bénéficiaires d'une licence ou d'une autorisation de fournir annuellement les informations statistiques concernant les flux, les équipements et leur état, les conditions et zones d'accès selon des modalités qui seront définies par décret) - Art. L. 34-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3280) : soutient les amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 150 (possibilité pour les collectivités territoriales d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie) et n° 151 (possibilité pour les communes ou un groupement de communes d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie). (p. 3281) : sur l'amendement n° 7 de la commission (rémunération prévue pour la fourniture au public de services de télécommunications sur le réseau câblé), soutient le sous-amendement n° 153 de Mme Danièle Pourtaud. Soutient l'amendement n° 152 de Mme Danièle Pourtaud (suppression de la référence aux modalités de mise à disposition des capacités supplémentaires nécessaires pour la fourniture de services sur ces réseaux).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion - (11 juin 1996) **- Renvoi à la commission** (p. 3513 à 3515) : sa motion n° 6, tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Privatisation déguisée de France Télécom. Essor de l'entreprise. Qualité du personnel. Braderie du patrimoine de la France. Précipitation de ce débat. Nécessité de saisir la commission des affaires sociales au sujet de la représentation des salariés. Avis souhaitable de la commission des finances sur le financement des retraites. Question de " la soulte". Avenir du capital de France Télécom. Risque d'inconstitutionnalité de ce projet de loi - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3531) : transformation de France Télécom en une entreprise de droit privé. Absence de politique industrielle dans le secteur des télécommunications. Démission de l'Etat. Risque d'une privatisation rampante. Se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 7 de Mme Danièle Pourtaud et n° 19 de M. Claude Billard - **Rappel au règlement** (p. 3533) : désaccord du groupe socialiste sur le regroupement dans une discussion commune de l'ensemble des amendements déposés à l'article 1er précité. Réponse attendue du Gouvernement aux principales questions posées lors de la discussion générale - **Art. 1er (suite)** (p. 3534) : modification du règlement du Sénat. Destination des 49 % du capital de France Télécom. (p. 3537) : demande une suspension de séance qui n'est pas accordée. (p. 3538) : se déclare opposé à cet article. Placement des actions de France Télécom. - **Art. 2** *(contrat de plan entre France Télécom et l'Etat)* (p. 3541, 3542) : question de la péréquation géographique et sociale. Mention des conditions tarifaires dans le contrat de plan. Référence à la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire - **Art. 3** *(conseil d'administration)* (p. 3546) : intervient sur l'amendement de la commission n° 124 (représentation des actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration de France Télécom) - **Art. 4** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs)* (p. 3547) : soutient l'amendement de suppression n° 10 de Mme Danièle Pourtaud. Maintien de la loi de 1990. Risque d'atteinte à l'intégrité du réseau de l'exploitant public. Continuité du service public.

- Suite de la discussion - (12 juin 1996) **- Art. 4 (suite)** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession et à l'apport d'actifs)* (p. 3612, 3613) : maintien du statut élaboré dans la loi de 1990.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) **- Après l'art. 10** (p. 3889) : se déclare favorable à l'amendement n° 78 de M. Bernard Dussaut (rapport du Gouvernement sur la situation et les droits sociaux des salariés de la grande distribution). Retour progressif à une exploitation des hommes et des femmes dans les grandes surfaces. Moralisation de ce secteur - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3894) : réglementation en France et dans les autres pays de l'Union européenne. Secteurs d'activités présentant un risque pour la sécurité ou la santé des citoyens. Niveau des diplômes. Stages d'initiation en entreprise. Rôle des chambres de métiers. Lien avec les élus locaux. Campagne "entreprendre en France" à l'initiative des chambres de commerce et d'industrie. Stage de préparation à l'installation et à la gestion. Se déclare favorable à un renforcement de la qualification et de la formation. (p. 3896) : se déclare favorable à l'amendement n° 57 de la commission (exigence d'une qualification professionnelle pour les personnes exerçant des activités de construction, d'entretien et de réparation des bâtiments, ainsi que des activités de travaux publics et privés). Concertation avec les artisans pour la définition de la qualification préalable. Transmission d'entreprise - **Art. 13** *(immatriculation au répertoire des métiers - définition de l'artisanat)* (p. 3906) : intervient sur l'amendement n° 27 de la commission saisie pour avis (suppression du paragraphe II bis relatif à une disposition de la formation professionnelle des artisans). Risque de suppression du stage de préparation à l'installation - **Après l'art. 16** (p. 3912) : reprend l'amendement n° 152 de M. Joseph Osterman : création d'une "brigade de lutte contre le travail clandestin" ; retiré. Insuffisance de l'application des textes. Inspection du travail. Insuffisance de la voie de la répression. Démoralisation de la classe moyenne. Conditions de travail des salariés des grandes surfaces, de la restauration et de l'hôtellerie.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6292, 6293) : conflit social des chauffeurs routiers. Substitution du Gouvernement aux chefs d'entreprises dans la négociation. Echec de la politique de remplacement du traitement social du chômage par la politique "tout-entreprise".

- Suite de la discussion - (29 novembre 1996) **- Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6307) : conflit des chauffeurs routiers. Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, UNEDIC. Organisation des

élections prud'homales. Emplois précaires. Agence nationale pour l'emploi, ANPE. Fonds social européen. Situation des contrôleurs du travail. Primes des administrateurs civils - **Titre IV** (p. 6308, 6309) : déconcentration des crédits d'intervention du ministère du travail. Aides publiques à l'emploi. Comités de bassin d'emplois - **Art. 94** *(réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise)* (p. 6312) : soutient l'amendement de M. Roland Huguet n° II-6 de suppression. (p. 6315, 6316) : situation des bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise - **Art. 97** *(transfert à l'association gérant le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés, du financement de la garantie de ressources des travailleurs handicapés placés en milieu ordinaire)* (p. 6317) : soutient l'amendement de M. Georges Mazars n° II-7 de suppression. (p. 6318) : le groupe socialiste votera contre cet article.

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6465, 6467) : avenir des services publics. Entreprise France Télécom. Loi d'expérimentation des autoroutes de l'information. Dotations budgétaires. Déréglementation des télécommunications. Autorité de régulation des télécommunications. Agence nationale des fréquences. Enseignement supérieur. Financement du service universel. Crédits affectés à La Poste. Nouvelles technologies. Libéralisation du courrier transfrontalier. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6736) : efforts des viticulteurs du Languedoc-Roussillon.

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) (p. 6753, 6754) : péripéties lors de l'examen des crédits en commission. Budget en diminution. Sous-consommation des dotations malgré la réalité des besoins. Fonds d'intervention. Sous-dotation de la prime d'aménagement du territoire. Préparation du schéma national d'aménagement du territoire. Application de la loi d'aménagement du territoire - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6760) : réduction des crédits - **Etat C - Titre VI** (p. 6761) : s'abstiendra sur l'amendement n° II-55 du Gouvernement (majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement).

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) (p. 6801, 6802) : service d'exploitation de la formation aéronautique. Baisse des crédits. Avenir du centre école des pilotes de ligne de Montpellier Fréjorgue. Inquiétude sur un transfert au privé de la formation des pilotes de ligne.

DELONG (Jacques), *sénateur (Haute-Marne) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du comité de contrôle du Fonds forestier national.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à institutionnaliser en chambres consulaires les chambres des professions libérales et assimilées actuellement constituées en associations, conformément à la loi du 1er juillet 1901 **[n° 0353 (95-96)]** (9 mai 1996) - **Professions libérales.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 13]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Deuxième lecture* **[n° 0392 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Art. 1er D** *(offre ou vente aux consommateurs à prix abusivement bas)* (p. 3799) : petits distributeurs de carburant ; aménagement du territoire - **Art. 2** *(revente à perte)* (p. 3804) : votera l'amendement n° 11 de la commission (généralisation de l'exception d'alignement réservée par l'Assemblée nationale aux petits commerçants) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3810) : vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1994 [n° 0404 (95-96)] - (21 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** : accélération notable de la production des comptes de l'Etat. Inscription tardive à l'ordre du jour de ce projet de loi de règlement. (p. 4111) : correcte exécution de ce budget. Stabilisation du déficit budgétaire. Maîtrise difficile des finances publiques. Le groupe du RPR votera ce projet de loi portant règlement définitif du budget 1994.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0455 (95-96)]** - (21 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4120) : le groupe du RPR votera le texte issu des travaux de la CMP. Problème de la vente des carburants au détail.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5064) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard n° 1 : suppression des dispositions relatives à l'équipement en capteurs de vapeurs des stations-service ; retiré.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - En remplacement de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 33** *(modalités de calcul des ressources ouvrant droit à l'allocation de parent isolé)* (p. 5667) : son amendement de cohérence n° 33 ; adopté - **Art. 34** *(rapport annuel au Parlement sur le contrôle d'attribution des prestations)* (p. 5669) : son amendement de suppression n° 34 ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale ;

- (21 novembre 1996) (p. 5821, 5824) : place de la forêt dans l'aménagement du territoire. Activités liées à la forêt et

à l'utilisation du bois. Fonds forestier national. Taxe forestière. Taxe d'artificialisation des sols. Importance de la forêt en matière d'environnement. Emploi dans le secteur de la forêt. Politique forestière de l'Europe. Commercialisation, transformation et industrialisation du bois.

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) - **Question préalable** (p. 5866, 5867) : se déclare opposé à la motion n° I-235 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable.

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6130) : son amendement, soutenu par M. Michel Rufin, n° I-267 : réduction du taux de la taxe forestière applicable aux industries de la première transformation du bois ; retiré. (p. 6132) : son amendement, soutenu par M. Michel Rufin, n° I-268 : création d'une taxe sur le changement de destination des sols agricoles et de certains sols forestiers ; retiré.

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6489) : ralentissement de la croissance des crédits. Diminution du recrutement des personnels enseignants et non enseignants. Evolution démographique et redéploiement des moyens au service des activités d'enseignement. (p. 6490) : effort de titularisation des suppléants du premier degré et des maîtres auxiliaires. Respect des engagements pris au titre de la revalorisation de la situation des enseignants. Gestion prévisionnelle des ressources humaines. Effort réalisé en faveur des zones rurales et des zones urbaines sensibles. Quasi-achèvement du Nouveau contrat pour l'école à la rentrée 1997. (p. 6491) : mise en place d'instruments d'évaluation et définition d'un savoir minimum. Rénovation pédagogique des lycées et promotion des séries technologiques. Définition différente de la laïcité par la circulaire ministérielle et la jurisprudence administrative. Demande au Sénat d'adopter ces crédits - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6527, 6528) : s'oppose à l'amendement n° II-36 de Mme Hélène Luc (réduction de quatre milliards de francs du chapitre consacré au paiement des heures supplémentaires d'enseignement et réaffectation de ces crédits à la création d'emplois). Précisions sur les éléments chiffrés.

DEMERLIAT (Jean-Pierre), *sénateur (Haute-Vienne) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **286** (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 631) - Ministère : Education - *Carte scolaire dans le département de la Haute-Vienne* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 996) - **Enseignement**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6724) : délocalisation à Limoges du Centre national d'aménagement des structures des exploitations agricoles, CNASEA.

DEMESSINE (Michelle), *sénateur (Nord) CRC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales, puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 février 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail.

Membre suppléant de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **15** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 712) - Ministère : Emploi - *Suites de la conférence mondiale des femmes de Pékin* - Réponse le 16 février 1996 (p. 712) - **Femmes**

n° **4** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3336) - Ministère : Premier ministre - *Dévalorisation des prestations familiales* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3336) - **Prestations familiales**

Questions orales sans débat :

n° **356** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1972) - Ministère : Jeunesse - *Situation des jeunes footballeurs étrangers* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2281) - **Sports**

n° **386** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2551) - Ministère : Santé - *Situation des structures de lutte contre la toxicomanie* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2961) - **Toxicomanie**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 154) : soutient la motion n° 24 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Forme déguisée d'impôt sur le revenu collecté par les organismes d'HLM. Validation législative de certains barèmes de surloyer facultatif. Crise du logement social. (p. 155) : désengagement progressif de l'Etat. Récupération par l'Etat de 20,6 % de TVA sur le coût total des opérations de construction de logements sociaux. Situation financière des offices d'HLM. Revalorisation des

plafonds de ressources applicables aux HLM. Instauration par la loi de finances pour 1996 d'une contribution financière des organismes gestionnaires. Financement du prêt à taux zéro. (p. 156) : disparité et discrimination entre locataires.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 436, 439) : rôle des parlementaires. Législation par ordonnances. Institution de lois de financement. Renforcement de la démocratie en matière de gestion de la sécurité sociale. Paritarisme. Développement des assurances privées. Réduction des dépenses publiques. Remboursement de la dette sociale, RDS. Suppression pour certains foyers de l'allocation pour jeune enfant. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion** - (15 février 1996) - **Après l'art. 7** (p. 726) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. François Lesein (possibilité pour les associations sportives de garder ouvertes les buvettes dans les stades à l'exclusion des clubs professionnels). Tradition des buvettes dans les clubs sportifs. Problème de l'alcoolisme chez les jeunes - **Art.10** *(retraite des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire)* (p. 728) : soutient les amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 40, n° 41, n° 42 et n° 43 (conditions de départ en retraite anticipée) - **Avant l'art. 11** (p. 732) : discrimination à l'égard des enseignants du secteur public. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° 44 de M. Jacques Habert (mesures spécifiques permettant aux enseignants non titulaires exerçant à l'étranger d'accéder à la fonction publique). Demande de vote par scrutin public - **Art. 17** *(validation des arrêtés de reclassement pour les personnels enseignants et assimilés)* (p. 735) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 34 de M. Charles Metzinger - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 738) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux transports** - *Troisième lecture* **[n° 181 (95-96)]** - (15 février 1996) - **Art. 22 bis** *(sécurité dans le domaine portuaire)* (p. 741) : soutient l'amendement de suppression n° 1 de M. Félix Leyzour. Problème de la sous-traitance à des sociétés privées de surveillance et de gardiennage - **Art. 23 bis** *(régime d'utilisation du Fonds de péréquation des transports aériens pour 1995)* (p. 741) : soutient l'amendement n° 2 de M. Félix Leyzour (modalités de calcul de la participation de ce fonds) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 743) : sécurité routière et statut des personnels civils des affaires maritimes ."Francisation des navires". Contrôle de sécurité dans les aéroports et les zones portuaires. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne** - (26 mars 1996) (p. 1724, 1725) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Paul Masson.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2043) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 47 du Gouvernement - **Art. 20 bis** *(transposition de la directive européenne du 30 novembre 1989 sur la sécurité des équipements de travail)* (p. 2065) : soutient l'amendement de suppression n° 31 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 24** (p. 2071) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 du Gouvernement (adaptation des dispositions des articles L. 311-8 et L. 311-6, chargeant les maires de recevoir les déclarations des demandeurs d'emploi et de les transmettre à l'ANPE ou à l'ASSEDIC dans le cas d'une inscription de tous les demandeurs d'emploi à l'ASSEDIC).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment et le trafic des stupéfiants et à la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime** - *Deuxième lecture* **[n° 0227 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2079 à 2081) : trafic de drogue. Augmentation de la consommation de stupéfiants. Attitude du Gouvernement français à l'égard des pays fournisseurs de drogue. Blanchiment de l'argent de la drogue et déréglementation des marchés financiers. Propositions des sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen dans le domaine financier - **Art. 4 ter** *(profession de changeur manuel)* (p. 2083) : preuve de l'infraction dans l'origine de l'argent.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2157) : soutient l'amendement n° 113 de Mme Nicole Borvo (attribution de la nationalité française à l'ensemble des pupilles de l'Etat ne la possédant pas). (p. 2161) : intervient sur l'amendement n° 144 de M. Georges Mazars (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines). Délai de rétractation - **Art. 46 (par priorité)** *(alignement de l'allocation d'adoption sur l'allocation pour jeune enfant - Art. L. 535-2 et L. 535-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 2185) : se déclare opposée à l'amendement n° 61 de la commission saisie pour avis (alignement des règles régissant l'allocation d'adoption sur les mécanismes actuels de l'allocation pour jeune enfant, APJE) - **Art. 47 (par priorité)** *(institution de prêts aux familles adoptant un enfant à l'étranger - Art. L. 536 du code de la sécurité sociale)* (p. 2186) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 63 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 48 (par priorité)** (p. 2188) : soutient l'amendement n° 107 de Mme Nicole Borvo (possibilité pour les personnes exerçant une profession indépendante, de bénéficier d'un congé d'adoption de même durée que celui prévu en cas de maternité) - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2206) : se déclare opposée au sous-amendement n° 166 du Gouvernement (compétence de l'autorité centrale pour l'adoption internationale et non pour l'adoption interne), déposé sur l'amendement n° 34 de la commission (suppression de la référence à la convention de La Haye).

- **Projet de loi relatif au contrôle du commerce des produits chimiques précurseurs de stupéfiants ou de substances psychotropes [n° 0267 (95-96)]** - (30 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2311, 2312) : coopération internationale. Mobilisation des professionnels de l'industrie et du négoce chimiques. Augmentation du trafic et du commerce de substances psychotropes. Lien entre le trafic de stupéfiants et les conditions de développement économique et social. Responsabilité des industriels. Secteurs chimique et pharmaceutique français. Rôle joué par les paradis "off shore". Fléau de la drogue. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2560) : évocation des points posant problème. Collections d'échantillons biologiques, dispositions relatives aux thérapies génique et cellulaire, mission confiée à l'Inspection générale des affaires sociales, l'IGAS. Problème du transfert des inscriptions chômage vers les ASSEDIC. A titre personnel, regrette la suppression de l'amendement "buvette". Caractère disparate des mesures contenues dans ce DMOSS. Votera contre les conclusions de la CMP.

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail** - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Art. 1er bis** *(incitation à l'aménagement et à la réduction*

conventionnelles du temps de travail en vue d'éviter des licenciements économiques) (p. 2687, 2688) : situation de l'industrie textile dans la région du Nord. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre un article organisant le financement des licenciements par l'Etat.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2981, 2983) : réforme engagée par le biais de la procédure "antidémocratique" des ordonnances. Objectif de réduction des déficits publics. Report du débat de ratification des ordonnances. Responsabilité du Parlement lors de l'examen des lois de financement de la sécurité sociale. Influence restreinte du Parlement sur le projet de loi de finances. Remise en cause de la gestion de la sécurité sociale par les assurés sociaux. Décalage entre la volonté des salariés de participer aux décisions et le renvoi des décisions à une procédure législative. Droit d'amendement. Assimilation abusive des futures lois de financement aux lois de finances. Conception autoritaire de la démocratie. En cas de rejet de la motion tendant à opposer la question préalable déposée par les sénateurs communistes républicains et citoyens, votera contre ce projet de loi organique.

- **Suite de la discussion** - (29 mai 1996) - **Art. 2** - Art. L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale *(rapports et annexes joints au projet de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3020) : soutient l'amendement de M. Robert Pagès n° 32 (inscription dans la loi organique de la nécessité d'inclure dans le rapport accompagnant la loi de financement les avis des conseils d'administration des caisses nationales des régimes obligatoires de base). Se déclare opposée, avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, à l'amendement n° 6 de la commission (harmonisation de la rédaction de l'article L.O. 111-4 de la sécurité sociale avec l'article L.O. 111-3 du même code). (p. 3021) : soutient l'amendement n° 33 de M. Robert Pagès (mention des investigations menées par les services de l'URSSAF dans le rapport annexé à la loi de financement de la protection sociale) - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* (p. 3028) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de la commission (fixation de la date limite de dépôt du projet de loi de financement au 15 octobre et limitation de la durée du débat à 15 jours) - **Art. 4** *(dispositions de coordination et de conséquence)* (p. 3032) : soutient l'amendement n° 36 de M. Robert Pagès (saisie du projet de loi de financement de la sécurité sociale par les conseils d'administration des caisses nationales de sécurité sociale) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3033) : avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, votera contre le projet de loi organique.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (6 juin 1996) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 35-2 du code des postes et télécommunications *(obligations des opérateurs chargés du service universel)* (p. 3378, 3379) : soutient l'amendement n° 113 de M. Claude Billard (suppression du 1er alinéa du paragraphe I de ce texte, relatif aux conditions nécessaires pour qu'un opérateur fournisse le service universel) - Art. L. 36 du code des postes et télécommunications *(création de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3396) : soutient l'amendement de suppression n° 116 de M. Claude Billard - Art. L. 36-5 du code des postes et télécommunications *(compétences consultatives et rôle dans les relations internationales de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3401) : soutient l'amendement n° 119 de M. Claude Billard (suppression du second alinéa de ce texte relatif à la préparation de la position française dans les négociations internationales et à la représentation française dans les organisations internationales et communautaires compétentes) - Art. L. 36-7 du code des postes et télécommunications *(compétences de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3404) : soutient l'amendement n° 122 de M. Claude Billard (suppression pour l'Autorité de régulation des télécommunications de la possibilité de déterminer quels sont les opérateurs qui influenceront significativement le marché) - **Art. 9** *(droits de passage)* (p. 3411) : soutient l'amendement de suppression n° 125 de M. Claude Billard - **Art. 11** *(Agence nationale des fréquences)* (p. 3415) : modèle anglo-saxon.

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3698, 3700) : drame de l'autisme. Données chiffrées. Circulaire du 25 avril 1995 relative au syndrome autistique. Avancée de ce texte : prise en charge multidisciplinaire des autistes. Amendement restrictif de la commission des affaires sociales. Nécessité d'une référence au plan d'action régional. Education et autonomie. Aspect limitatif d'une prise en charge organisée selon les moyens disponibles. Amendements du groupe communiste républicain et citoyen sur cette proposition de loi. Rôle de l'éducation nationale : développement de classes intégrées en milieu scolaire. Insertion sociale et professionnelle des autistes. Exemple de la région Nord-Pas-de-Calais. Inquiétudes sur le financement de l'action en faveur des handicapés dans le cadre de la réforme de l'Etat. Importance de cette proposition de loi - **Art. 1er** *(contenu du schéma départemental)* (p. 3703, 3704) : sur l'amendement de la commission n° 2 (substitution d'une simple possibilité à l'obligation de collaboration des collectivités et extension du champ des partenaires concernés à l'Etat et aux organismes de sécurité sociale), son sous-amendement n° 15 ; rejeté - **Art. 2** *(reconnaissance des conséquences de l'autisme comme handicap, institution d'une priorité en faveur de cette affection et inscription dans la loi du plan d'action régional)* (p. 3704) : sur l'amendement de la commission n° 3 (suppression de la référence à une priorité nationale et à un plan d'action régional en faveur des autistes), son sous-amendement, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 13 : prise en charge d'ordre éducatif, pédagogique, thérapeutique et social ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 3710) : son amendement n° 14 : création d'une unité de recherche pluridisciplinaire pour approfondir les connaissances sur l'autisme ; rejeté. Référence au rapport de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale. Avis du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Question de la pérennité du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations. Institut national de la santé et de la recherche médicale - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3711) : importance du rôle de l'Etat en matière de recherche. Modifications attendues de ce texte en deuxième lecture. Malgré ses réserves, le groupe communiste républicain et citoyen votera cette proposition de loi. Expérience de l'Orchestre national de Lille au service de pédiatrie de l'hôpital de Lens.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4362, 4363) : soutient la motion n° 29 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Caractère anticonstitutionnel de ce projet de loi. Domaine de la loi et du règlement. Respect des préambules des Constitutions de 1946 et 1958.

- **Suite de la discussion** - (2 octobre 1996) - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-8 du code du travail *(missions et modalités de fonctionnement du groupe spécial de négociation)* (p. 4411, 4412) : soutient l'amendement n° 33 de M. Guy Fischer (assimilation du temps de déplacement pour se rendre sur les lieux des négociations au temps de travail et remboursement des frais). (p. 4413) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 35 (mise à la

disposition des membres du groupe spécial de négociation de la documentation nécessaire) et n° 36 (prise en charge des frais afférents à l'intervention d'experts) - Art. L. 439-9 du code précité *(contenu de l'accord instituant le comité d'entreprise européen)* (p. 4415) : soutient l'amendement n° 38 de M. Guy Fischer (insertion de la notion de moyens humains mis à la disposition du comité) - Art. L. 439-11 du code précité *(régime des décisions du groupe spécial de négociation et fin de sa mission)* (p. 4417) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 40 (prise de décision à l'unanimité des membres avec arbitrage administratif à défaut d'accord) et n° 41 (introduction au bout d'une année d'une nouvelle demande de constitution d'un groupe spécial de négociation en cas d'échec) - Art. L. 439-12 du code précité *(procédure de mise en place d'un comité d'entreprise européen à titre subsidiaire)* (p. 4418) : soutient l'amendement n° 43 de M. Guy Fischer (réduction du délai pour la première réunion du comité d'entreprise européen) - Art. L. 439-14 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4419) : soutient l'amendement n° 45 de M. Guy Fischer (instauration d'un plancher de deux réunions par an). (p. 4420) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 46 (rédaction en français du rapport établi par le président) et n° 48 (modalités d'information des salariés) - Art. L. 439-15 du code précité *(attributions du comité d'entreprise européen)* (p. 4422) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 51 de conséquence, et n° 52 (insertion de la situation sociale de l'entreprise dans la liste des sujets devant faire l'objet d'une réunion). (p. 4425, 4426) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 55 (obligation d'informer préalablement le comité d'entreprise européen en cas de circonstances exceptionnelles) et n° 57 (réunion des représentants des salariés et de leurs suppléants hors la présence des représentants de la direction de l'entreprise) - Art. L. 439-16 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4428) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 59 de conséquence et n° 61 (référence aux moyens humains dotant le comité d'entreprise européen). (p. 4429, 4430) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 62 (prise en charge des frais de séjour et de déplacement des suppléants) et n° 63 de cohérence. (p. 4431, 4432) : soutient l'amendement n° 69 de M. Guy Fischer (formation financée par l'entreprise des membres du comité et de leurs suppléants) - **Art. L. 439-18 du code précité** *(règle de répartition des sièges)* (p. 4434, 4435) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 72 (représentation de toutes les organisations syndicales représentatives en France et représentées dans l'entreprise) et n° 73 (seuil minimal de cinq membres salariés pour siéger au comité d'entreprise européen) - **Art. 5** *(dispositions transitoires)* (p. 4439) : soutient l'amendement n° 77 de M. Guy Fischer (mise en conformité des accords préexistants avec ce texte de loi) - **Avant l'art. 6** (p. 4441) : soutient l'amendement n° 80 de M. Guy Fischer (désignation immédiate d'un délégué syndical dans les nouveaux établissements comportant dès leur création au moins cinquante salariés) - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4446) : soutient l'amendement de suppression n° 82 de M. Guy Fischer. Accords dits dérogatoires. Représentants du personnel. Rôle du Parlement. Participation des salariés au dialogue social. Demande un scrutin public sur cet amendement. (p. 4448) : soutient l'amendement n° 83 de M. Guy Fischer (développement de la négociation collective dans les entreprises où des délégués syndicaux n'ont pu être désignés). (p. 4451) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 89 (conclusion des accords de branche avant le 31 octobre 1997) et n° 90 (fin de la durée de ces accords au 31 octobre 1997). (p. 4453, 4454) : soutient les amendements de M. Guy Fischer, n° 94 (affichage des adresses des organisations syndicales dans l'entreprise) et n° 95 (abrogation de l'article 39 de la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle du 20 décembre 1993).

- **Rappel au règlement** - (3 octobre 1996) (p. 4463) : article 36, alinéa 3, du règlement du Sénat ; régularisation de la situation des "sans-papiers" de l'Eglise Saint-Bernard.

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - Suite de la discussion** - (3 octobre 1996) - **Art. 6 (suite)** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4465) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 97 (approbation des accords par la catégorie professionnelle concernée). (p. 4466) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 100 (résultat des élections prud'homales pour la validation des accords). (p. 4468) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 102 (limitation du recours au mandatement) et n° 104 (caractère illicite d'un mandatement favorisé par un employeur). (p. 4469, 4471) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 106 (modalités de protection des salariés mandatés), n° 108 (protection des salariés mandatés identique à celle des délégués syndicaux) et n° 110 (protection des salariés mandatés pour une négociation d'au moins une année). (p. 4472,4473) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 112 (information des salariés par le chef d'entreprise au sujet des choix effectués pour la gestion de l'entreprise) et n° 114 (information des autres salariés par les salariés mandatés). (p. 4476, 4477) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 116 (impossibilité légale d'une désignation d'un délégué syndical dans une entreprise de moins de cinquante salariés), n° 118 (introduction de dérogation à la loi en faveur des salariés) et n° 120 (désignation d'un délégué syndical dans tout établissement). (p. 4478) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 122 (extension du dispositif exclusivement dans les cas favorables aux salariés). (p. 4480, 4482) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 124 (allongement du délai de réflexion et d'opposition des organisations syndicales), n° 125 (délimitation du champ d'application de l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995), n° 126 (suppression du dispositif du code du travail permettant au délégué du personnel d'être également représentant du personnel au comité d'entreprise), n° 127 (conditions supplémentaires de validation par l'autorité administrative), n° 128 (remise en cause du contenu de l'accord du 31 octobre 1995 relatif à l'emploi et à l'aménagement du temps de travail) et n° 129 (suppression de la possibilité de compenser le paiement d'heures supplémentaires par des repos compensateurs) - **Intitulé du projet de loi** (p. 4483, 4484) : soutient l'amendement n° 130 de M. Guy Fischer (projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4487) : relations entre salariés et employeurs dans les entreprises.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)]** - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4761, 4764) : expérience menée dans douze départements. Espérance de vie. Nécessité d'une prestation de solidarité. Réforme de l'actuelle allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP, avec la création de la prestation. Plafond de revenus. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Nécessaire développement de la recherche et de la prévention. Réforme de la tarification des établissements d'hébergement. Désengagement de l'Etat. Charges des départements. Financements. Imposition des revenus financiers.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 1996) - **Art. 1er** *(instauration de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4805) : son amendement n° 27 : création d'une prestation d'autonomie gérée par la sécurité sociale ; rejeté. (p. 4806) :

ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° 28 : ouverture de la prestation à tous les assurés sociaux et à leurs ayants droit ; n° 29 : attribution de la prestation spécifique de dépendance sans condition de ressources ; et n° 30 : définition de l'état de dépendance ; rejetés - **Art. 2** *(compétences du président du conseil général et du département)* (p. 4808, 4809) : son amendement n° 32 : réalisation de la révision périodique de la prestation dans l'objectif d'améliorer la couverture des charges liées à la dépendance ; rejeté - **Art. 3** *(conventions facultatives pour instruire et organiser le suivi de la prestation)* (p. 4810) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 33 : gestion et suivi de la prestation confiés à la sécurité sociale ; rejeté - **Art. 4** *(montant de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4813) : son amendement n° 34 : suppression de la possibilité de moduler la prestation en fonction de l'environnement de l'intéressé ; rejeté - **Art. 5** *(modalités de prise en compte des ressources, possibilité d'attribution de la prestation spécifique dépendance à un couple et réduction éventuelle de la PSD en établissement)* (p. 4814) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 35 : suppression de la notion de plafonds fixés par décret limitant les conditions d'attribution de la nouvelle prestation ; rejeté - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p 4816) : ses amendements n° 36 : suppression des huit derniers alinéas de l'article permettant des recours sur succession ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 37 : exclusion de toute récupération sur succession au détriment des enfants et petits-enfants des personnes âgées dépendantes, ainsi que des personnes les ayant prises en charge gracieusement ; n° 38 : suppression des dispositions prévoyant un recours en récupération contre les donataires du bénéficiaire en cas de donation postérieure à la demande ou dans les dix ans qui ont précédé celle-ci ; n° 40 : détermination de l'actif net successoral sur lequel s'exerce le recouvrement des sommes faisant l'objet d'un recours en récupération au titre de la prestation ; et soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 39 : possibilité de recours sur les donations dans les trois ans ayant précédé la demande ; et n° 41 : impossibilité de recours sur succession pouvant entraver l'installation de jeunes agriculteurs ; rejetés - **Avant l'art. 10** (p. 4821) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 42 : établissement par le président du conseil général d'un plan départemental d'action en faveur des personnes âgées évaluant les besoins ; rejeté - **Art. 11** *(conventionnement obligatoire entre les départements et les organismes de sécurité sociale)* (p. 4822) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 6 de M. Michel Mercier - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4823) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 43 : visite au domicile du demandeur de la prestation ; rejeté - **Art. 13** *(destination de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4825) : son amendement n° 44 : modalités de rémunération des services à domicile par le biais de la PSD ; rejeté. (p. 4826) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 45 : formation spécifique des personnes intervenant auprès des personnes âgées dépendantes ; rejeté.

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Après l'art. 15** (p. 4839, 4840) : ses amendements n° 46 : création d'un fonds national pour l'hébergement des personnes âgées ; n° 47 : évaluation des besoins en matière d'hébergement des personnes âgées en établissement ; et n° 48 : taux de TVA applicable aux constructions et rénovations d'établissements destinés à l'accueil des personnes âgées dépendantes ; rejetés - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4843, 4844) : ses amemdements n° 49 : suppression du paragraphe fixant une date butoir pour la suppression des établissements de long séjour ; devenu sans objet ; et n° 50 : financement des places de section de cure médicale ; rejeté - **Après l'art. 21** (p. 4857, 4858) : son amendement n° 51 : mise en place d'un dispositif financier destiné à couvrir les charges supplémentaires pour les budgets départementaux ; rejeté - **Après l'art. 22** (p. 4859) : son amendement n° 52 : bilan annuel d'évaluation de la prestation ; rejeté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6263, 6264) : développement de la grande pauvreté et de l'exclusion des jeunes, conséquence des choix gouvernementaux. Demande la revalorisation du montant du RMI et son ouverture aux jeunes de moins de vingt-cinq ans. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6275, 6276) : insuffisance des crédits consacrés aux handicapés. Allocation aux adultes handicapés, AAH. Nombre insuffisant de services d'auxiliaires de vie - **Etat C** : faiblesse des crédits de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Exemple du département du Nord.

Travail et affaires sociales - I - Travail

- Suite de la discussion - (29 novembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6310) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° II-12 : suppression des crédits affectés à l'application de la loi de réduction du temps de travail dite "loi Robien" ; rejeté - **Art. 94** *(réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise)* (p. 6312) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° II-13 de suppression ; rejeté - **Art. 97** *(transfert à l'association gérant le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés, du financement de la garantie de ressources des travailleurs handicapés placés en milieu ordinaire)* (p. 6317) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° II-14 de suppression ; rejeté.

DEMILLY (Fernand), *sénateur (Somme) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **292** (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 632) - Ministère : Aménagement du territoire - *Régime d'aide à l'immobilier industriel hors zone de prime à l'aménagement du territoire (PAT)* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 998) - **Immobilier**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 23, 24) : croissance du besoin de sécurité civile. Interventions des sapeurs-pompiers volontaires. Absence d'encadrement législatif pour les sapeurs-pompiers volontaires. Organisation de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Contraintes pesant sur les entreprises. Disponibilité liée à la formation. Interrogation relative au financement de l'allocation de réversion. Votera ce texte.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1751, 1752) : avion de transport futur, ATF. Projection des forces. Industrie aéronautique. Armée de l'air.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)]** - (14 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2542, 2544) : accélération des procédures judiciaires. Dispositif de césure du procès verbal. Pacte de relance pour la ville. Politique familiale et d'éducation. Possibilités d'aides sociales. Simplification pour les affaires de moindre gravité. Comparution à délai rapproché. Rôle politique, familial et éducatif.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3990, 3991) : approbation des conclusions des rapporteurs. Enjeux stratégiques, économiques et sociaux du projet d'avion de transport futur, ATF. Réintroduction souhaitable de ce projet dans la loi de programmation. Nécessité de passer des commandes fermes et à brève échéance en réponse aux propositions de l'Aérospatiale.

- **Suite de la discussion** - (20 juin 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé sur les orientations de la politique de défense)* (p. 4050) : son amendement n° 4 : conditions de renouvellement de notre flotte d'avions de transport ; retiré.

- **Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat** - (31 octobre 1996) (p. 5299) : approuve la signature du traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Conséquences positives de la signature du traité de dénucléarisation du Pacifique. Exemple de la reprise des exportations d'uranium australien vers la France. Efficacité de la dissuasion nucléaire. Sécurité de la France et de l'Europe dans le monde.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6360, 6361) : progression des crédits budgétaires. Surveillance de la qualité de l'air. Limitation des moyens financiers du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Exemple du département de la Somme. Stagnation des dotations prévues pour les réserves naturelles. Environnement et créations d'emplois. Amélioration des "emplois verts". Rôle des collectivités locales dans la protection de l'environnement. Report de la mise en place du réseau Natura 2000. Définition de zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole. La majorité du groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera ce projet de budget.

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) (p. 6571) : politique d'animation et d'intégration rurale dans le département de la Somme. Sauvegarde des crédits. Associations sportives de loisirs et d'activités de jeunesse. Directions départementales de la jeunesse et des sports. (p. 6572) : politique d'aménagement du territoire. Nouveaux rythmes scolaires et création de contrats d'animation rurale. Nouveaux métiers. Réflexion sur la relance de la construction des piscines en France par les collectivités territoriales. La majorité du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

DEMUYNCK (Christian), *sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les comptes et les conditions de fonctionnement de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie **[n° 0146 (95-96)]** retirée le 16 janvier 1996 (19 décembre 1995) - **Protection sociale.**

Proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France **[n° 0029 (96-97)]** (15 octobre 1996) - **Etrangers.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **19** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 715) - Ministère : Industrie - *Maintien de l'activité de GEC-ALSTHOM au Bourget* - Réponse le 16 février 1996 (p. 716) - **Industrie**

Questions orales sans débat :

n° **259** (*JO* Débats du 31 janvier 1996) (p. 294) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Traitement des entreprises en difficulté* - Réponse le 7 février 1996 (p. 404) - **Entreprises**

n° **290** (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 632) - Ministère : Equipement - *Projet de rendre constructibles des terrains situés en zone inondable à Neuilly-sur-Marne* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1425) - **Urbanisme**

n° **360** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1972) - Ministère : Logement - *Conditions d'augmentation des loyers dans le cadre d'opérations d'acquisition-amélioration de logements HLM* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2278) - **Logement social**

n° **407** (*JO* Débats du 25 mai 1996) (p. 2933) - Ministère : Défense - *Fort 2000* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4182) - **Services secrets**

n° **409** (*JO* Débats du 30 mai 1996) (p. 3078) - Ministère : Ville - *Aide au retour et à l'installation de jeunes étrangers dans leur pays d'origine* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4181) - **Etrangers**

n° **446** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4388) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Coût des formalités administratives liées aux contrats d'apprentissage* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4736) - **Commerce et artisanat**

n° 520 (*JO* Débats du 13 décembre 1996) (p. 7348) - Ministère : Education - *Amélioration des conditions d'inscription dans les universités* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 5) - **Universités**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - (14 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2544, 2545) : protection de la personnalité du délinquant. Augmentation de la délinquance juvénile. Impunité des mineurs. Exemple du département de la Seine-Saint-Denis. Chômage. Rôle éducatif des familles. Comparution à délai rapproché. Cas des délinquants notoires.

- Suite de la discussion - (15 mai 1996) - **Art. 1er** *(convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2571) : son amendement n° 33 : possibilité pour le procureur de la République de saisir directement le tribunal pour enfants par la voie de la citation directe ou par celle de la comparution immédiate ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 2577) : son amendement n° 34 : possibilité de placer en détention provisoire le mineur de moins de seize ans en matière correctionnelle ; rejeté.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3821, 3822) : son amendement n° 135 : obligation pour les sociétés souhaitant réaliser un projet de création ou d'agrandissement d'exploitation commerciale de plus de 300 mètres carrés de créer un point de vente annexe dans le centre-ville ; rejeté.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4576, 4578) : traitement de la fracture sociale. Etrangers en situation irrégulière. Insertion des Français d'origine étrangère ou des étrangers en situation régulière. Action de la police et de la justice. Approuve ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6376, 6378) : dette du ministère de l'intérieur à l'égard de France Télécom. Réorganisation des rythmes de travail dans la police. Lutte contre l'immigration clandestine. Réhabilitation du commissariat de Neuilly-sur-Marne et de Neuilly-Plaisance. Augmentation des moyens de la police dans le département de la Seine-Saint-Denis. Organisation de la coupe du monde de football en 1998. Mise en oeuvre du réseau ACROPOL. Au nom du groupe du RPR, soutient ce projet de budget.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6644, 6645) : politique étrangère du Gouvernement. Bilan des demandes du droit d'asile traitées par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, OFPRA. Retour dans leur pays d'origine des étudiants étrangers. Lutte contre l'immigration. Exemple du département de la Seine-Saint-Denis. Exprime son soutien à ce projet de budget.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6883, 6885) : baisse des crédits affectés à la coopération. Fonds d'aide et de coopération. Démographie. Office des migrations internationales, OMI. Proposition d'une aide à des projets de retour au pays présentés par des jeunes. Département de Seine-Saint-Denis. Approuve ce projet de budget.

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) (p. 6934, 6935) : pacte de relance pour la ville. Associe M. Daniel Eckenspieller à son intervention. Poursuite des actions engagées. Lutte contre toutes les formes de l'exclusion sociale. Quartiers en difficulté. Synergie de plusieurs départements ministériels. Politique en matière de logement. Développement de l'activité économique et des services dans les quartiers dégradés. Création d'emplois de ville. Appelés du contingent. Politique en matière d'ordre et de sécurité. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

DENEUX (Marcel), *sénateur (Somme) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Avant l'art. 34** (p. 1644) : son amendement, soutenu par M. Gérard César, n° 166 : actualisation des modalités de détermination du prix du lait ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1951, 1953) : politique d'installation. Centre national des jeunes agriculteurs, CNJA. Allégement des charges financières. Effets pervers de la fiscalité de la transmission d'exploitation. Réglementation des plus-values. Indemnité viagère de départ, IVD. Statut du conjoint d'exploitant agricole. Enjeux et avenir de l'agriculture française.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2395, 2397) : déséquilibre des relations commerciales au profit de la grande distribution. Evolution de la consommation. Recherche de la qualité. Obstacle constitué par les pratiques des distributeurs à l'adaptation des fournisseurs aux nouveaux besoins des consommateurs : qualité ; produits du terroir ; produits verts. Lutte contre la vente à perte ; facturation ; centrales d'achat. Ententes entre producteurs.

- Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Après l'art. 1er B** (p. 2432) : soutient l'amendement n° 60 de M. Michel Souplet (article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 prohibant les ententes : alignement de la rédaction sur l'article 85-1 du Traité de Rome) - Après l'art. 1er C (p. 2436) : son amendement n° 61 : possibilité d'exemption pour les accords individuels ; adopté - **Art. 1er D** *(prix*

abusivement bas) (p. 2439, 2443) : soutient les amendements n° 62-I (précision qu'un marché peut être local) et n° 62-II de M. Michel Souplet (application des dispositions de cet article à la revente de produits alimentaires) - **Après l'art. 3 bis** (p. 2474) : soutient l'amendement n° 63 de M. Michel Souplet (suppression de l'article 34 de l'ordonnance du 1er décembre 1986).

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5413, 5414) : croissance de l'industrie agro-alimentaire. Sécurité alimentaire. Conquête de nouveaux débouchés hors d'Europe. Mesures en faveur de l'innovation et des investissements. Relations avec la grande distribution. Mesures pour affronter la concurrence internationale. Loi d'orientation agricole.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6737) : demande le rétablissement de la ligne consacrée à l'aide au démarrage des groupements agricoles.

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) (p. 6750, 6751) : nécessaire prise en compte des exigences de compétitivité et des contraintes budgétaires. Nécessaire mouvement de déconcentration accompagné de la poursuite de la décentralisation. Dotation des fonds nationaux. Plan en faveur de l'espace rural. Prise en compte des expériences locales réussies. Enjeu lié à la politique des "pays". Revitalisation de l'espace rural. Avec le groupe de l'Union centriste, votera ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) (p. 6781, 6782) : avantages du transport fluvial. Retard de la France en matière d'infrastructures fluviales. Liaisons à grand gabarit. Plaide pour le projet Seine-Nord.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Après l'art. 2** *(coordination - sanctions pénales)* (p. 7432) : son amendement n° 11 : évaluation de ce texte par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; retiré.

DESCOURS (Charles), *sénateur (Isère) RPR.*

chargé d'une mission temporaire auprès du Secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale (JO Lois et décrets du 14 février 1996) ; fin de mission le 13 août 1996.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurite sociale.

Membre titulaire du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse.

Membre titulaire du comité de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette sociale (JO Lois et décrets du 24 mai 1996).

Président du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la politique sociale de la Nation **[n° 0344 (95-96)]** (7 mai 1996) - **Action sanitaire et sociale.**

Rapport, fait avec MM. Alain Vasselle et Jacques Machet, sur le projet de loi de financement [n° 61 (96-97)] de la sécurité sociale pour 1997, adopté par l'Assemblée nationale **[n° 0066 (96-97)]** (6 novembre 1996) - **Sécurité sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 **[n° 0092 (96-97)]** (21 novembre 1996) - **Sécurité sociale.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **2** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2254) - Ministère : Affaires étrangères - *Médiation de la France au Liban* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2254) - **Politique internationale**

Questions orales sans débat :

n° **250** (*JO* Débats du 17 janvier 1996) (p. 40) - Ministère : Budget - *Franchise postale* - Réponse le 7 février 1996 (p. 408) - **Poste (La)**

n° 251 (*JO* Débats du 17 janvier 1996) (p. 40) - Ministère : Equipement - *TGV Lyon-Turin* - Réponse le 7 février 1996 (p. 414) - **Transports ferroviaires**

n° **309** (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1039) - Ministère : Intérieur - *Réglementation concernant la vente d'une licence de taxi* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1433) - **Taxis**

n° **377** (*JO* Débats du 8 mai 1996) (p. 2419) - Ministère : Travail - *Statut des physiciens d'hôpitaux* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2959) - **Hôpitaux (personnel des)**

n° **378** (*JO* Débats du 8 mai 1996) (p. 2419) - Ministère : Santé - *Problèmes rencontrés par les étudiants en médecine* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2960) - **Médecine (enseignement de la)**

n° **380** (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2499) - Ministère : Transports - *Transports de handicapés en bus* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2962) - **Handicapés (transport et accès aux locaux)**

n° **482** (*JO* Débats du 24 octobre 1996) (p. 4991) - Ministère : Equipement - *Contrôle par les maires du respect de la réglementation de l'utilisation des salles polyvalentes* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5504) - **Equipements collectifs**

n° **522** (*JO* Débats du 14 décembre 1996) (p. 7400) - Ministère : Emploi - *Décrets d'application de la loi portant réforme du financement de l'apprentissage* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 15) - **Apprentissage**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 444, 446) : rôle du Parlement dans le devenir de la sécurité sociale. Ressources de la sécurité sociale. Législation par ordonnances. Exemple du BAPSA. Connaissance des comptes de la sécurité sociale. Objectifs de recettes et de dépenses. Rôle des partenaires sociaux. Le groupe du RPR votera ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 670) : se déclare opposé à l'amendement n° 37 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (exonération des adultes handicapés du forfait hospitalier) - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 670, 671) : cas des médecins français exerçant dans un CHU et souhaitant passer un an dans un autre centre. Principe de non validité des diplômes passés à l'étranger sauf accord entre les gouvernements concernés. Statut des médecins à temps plein dans les hôpitaux généraux. Importance du nombre de postes vacants, surtout dans certaines spécialités.. (p. 675) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 33 de M. Charles Metzinger - **Art. 2** *(manipulateurs d'électroradiologie médicale)* (p. 676) : chargé d'une mission consistant à vérifier la radioprotection des personnels travaillant dans les établissements. Sort des manipulateurs d'électroradiologie recrutés en dépit des règles définies en 1984. Problème de la reconnaissance du diplôme hospitalier de manipulateur d'électroradiologie médicale. Insuffisance du nombre de manipulateurs en radiologie. (p. 678) : se déclare opposé à l'amendement n° 45 de M. Charles Metzinger (régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984 mais ayant exercé leurs fonctions jusqu'à la date de publication de la présente loi).

- **Suite de la discussion** - (15 février 1996) - **Art. 5** *(fonds d'orientation de la transfusion sanguine)* (p. 706, 707) : problème du financement systématique des mesures d'ordre sanitaire par l'assurance maladie. Négociations difficiles entre les représentants de l'assurance maladie et les syndicats de médecins du fait d'une charge excessive pesant sur l'assurance maladie. Absence de compensation par l'Etat d'un certain nombre de mesures sanitaires. Déficit structurel des centres de transfusion sanguine. Votera uniquement par discipline l'amendement n° 56 du Gouvernement (caractère exceptionnel de la participation de l'assurance maladie à la mise en place de nouvelles structures de transfusion sanguine) - **Art. 6** *(éléments et produits du corps humain)* (p. 721) : son amendement de suppression n° 31 ; retiré. Impératif de sécurité sanitaire. Problèmes des thérapeutiques génétiques et cellulaires. (p. 723) : examen prochain de la proposition de loi sur les thérapies génique et cellulaire - **Après l'art. 7** (p. 626) : financement des petits clubs. Décès dus à l'alcoolisme et morts sur la route. A titre personnel, votera contre l'amendement n° 30 de M. François Lesein (possibilité pour les associations sportives de garder ouvertes les buvettes dans les stades à l'exclusion des clubs professionnels). Demande de scrutin public par le groupe du RPR.

Deuxième lecture **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 1er A** *(collections d'échantillons biologiques)* (p. 2026) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 3 de la commission - **Après l'art. 7 quinquies** (p. 2030) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 14 (statut unique pour les produits de thérapies génique et cellulaire) et n° 15 et n° 16 de conséquence. Nécessité de légiférer pour garantir la sécurité sanitaire - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2040) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 47 du Gouvernement - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 2045) : formation des médecins étrangers. Rayonnement de la France. Son amendement n° 25 : délai de fonctions hospitalo-universitaires pour les médecins juniors venant perfectionner leurs connaissances en France ; adopté - **Art. 2 bis** *(participation à l'exécution de certains actes de radiodiagnostic)* (p. 2046, 2047) : protection des personnels soumis aux rayonnements dans les hôpitaux. Son amendement n° 26 : formation des personnels leur permettant de passer le concours de manipulateur d'électroradiologie médicale ; retiré. (p. 2048) : problème des manipulateurs en radiologie - **Après l'art. 7 quinquies (suite)** (p. 2054, 2055) : son amendement n° 27 : représentation des masseurs-kinésithérapeutes exerçant à titre salarié et des masseurs-kinésithérapeutes exerçant à titre libéral au sein du Conseil national de l'ordre ; adopté - **Avant l'art. 12** (p. 2056) : à titre personnel, se déclare opposé à l'amendement n° 33 de M. André Jourdain (incitation à l'embauche des élèves issus de l'Ecole nationale de l'aviation civile, ENAC, sous contrat de qualification par les compagnies aériennes). (p. 2058) : accepte l'amendement n° 42 du Gouvernement (établissements thermaux) - **Après l'art. 14** (p. 2060) : accepte l'amendement n° 43 du Gouvernement (extension aux nominations des officiers de paix principaux de la police nationale au grade de commandant de police au titre de l'année 1986 des dispositions du présent projet de loi) - **Art. 15 bis** *(régularisation de la situation des personnels de droit privé contribuant au fonctionnement des services de la Caisse des dépôts et consignations)* (p. 2061, 2062) : accepte l'amendement n° 46 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article en distinguant entre la situation des salariés actuels du bureau des techniques d'actuariat et de management, BETAM, et la faculté ouverte à la Caisse des dépôts et consignations de recruter du personnel de droit privé) et s'oppose à l'amendement n° 30 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (détermination par un décret en Conseil d'Etat du pourcentage maximal des agents de statut de droit privé) - **Art. 19** *(contrat à durée de cinq ans pour les chercheurs travaillant dans un organisme créé en application d'une convention internationale)* (p. 2062, 2063) : accepte l'amendement n° 1 de M. Pierre Laffitte (rétablissement de l'article 22 afin d'améliorer l'information des donateurs à l'occasion des collectes organisées par un collectif d'associations) - **Art. 19 bis** *(recours au chèque emploi-service dans le secteur de la conchyliculture)* (p. 2064) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Art. 20 bis** *(transposition de la directive européenne du 30 novembre 1989 sur la sécurité des équipements de travail)* (p. 2065) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 21** *(missions de l'Inspection générale des affaires sociales)* (p. 2069) : sur

l'amendement n° 10 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture), accepte les sous-amendements du Gouvernement n° 21 rédactionnel, n° 22 (droit de suite conféré à l'IGAS), n° 23 (limitation du contrôle de l'IGAS sur les organismes faisant appel à la générosité publique aux domaines actuels de sa compétence) et n° 24 (commissaires aux comptes des organismes faisant appel à la générosité publique) - **Après l'art. 24** (p. 2071, 2072) : accepte les amendements du Gouvernement n° 2 (adaptation des dispositions des articles L. 311-8 et L. 311-6, chargeant les maires de recevoir les déclarations des demandeurs d'emploi et de les transmettre à l'ANPE ou à l'ASSEDIC dans le cas d'une inscription de tous les demandeurs d'emploi à l'ASSEDIC) et n° 19 (situation des agents reçus au concours interne d'administrateur de l'ANPE en 1992 et 1993) - **Après l'art: 25** (p. 2072 à 2077) : accepte les amendements de M. Jean-Pierre Cantegrit n° 13 (établissement du principe d'une cotisation minimale pour les nouveaux adhérents à la Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger), de M. Joseph Ostermann n° 28 (dérogation permettant aux agents généraux d'assurance s'associant de rester affiliés à la caisse d'allocation vieillesse des agents généraux et des mandataires non salariés de l'assurance et de capitalisation, CAVAMAC, en retraite complémentaire), de Mme Lucette Michaux-Chevry n° 29 (annulation des créances de cotisations et de majorations de retard antérieures à 1991 pour les médecins des départements d'outre-mer) et du Gouvernement n° 45 (validation des actes pris en application de la convention nationale des infirmiers conclue en janvier 1994 et de ceux pris en application de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes de 1994). S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Bernard Plasait (création d'une nouvelle catégorie de locataires bénéficiaires du délai de préavis réduit).

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2801) : son intervention, présentée en qualité de médecin, de premier vice-président du GART, groupement des autorités responsables de transport, et en tant que secrétaire de la commission des affaires sociales du Sénat. Problème de santé publique posé par la pollution atmosphérique en milieu urbain et notamment la pollution automobile. Coût de cette pollution pour la Caisse nationale d'assurance maladie. Mesures peu coûteuses de partage de la voirie ou de priorité aux transports en commun. Affirmation par l'article 1er d'un lien explicite entre qualité de l'environnement et santé. Droit à l'information. Fiscalité des énergies fossiles. (p. 2802) : texte nécessaire mais insuffisant. Concertation. Prise de conscience de l'opinion publique. Caractère facultatif des plans régionaux de qualité de l'air. Mesures d'interdiction de circulation. Procédure des plans de déplacements urbains, PDU, et opposition du pouvoir des maires et des autorités intercommunales. Le GART est favorable au financement de la surveillance de la qualité de l'air par la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP, et au financement des transports en commun par cette même taxe. Principe du pollueur-payeur. Problème du gazole. Développement des transports en commun. (p. 2803) : avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi pour encourager le Gouvernement à poursuivre dans cette voie.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)]** - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2986, 2988) : importance de la réforme constitutionnelle votée le 19 février 1996. Proposition de loi organique visant à renforcer le rôle du Parlement déposée en 1994. Problème des compensations inter-régimes. Débat sur les objectifs et les orientations de sécurité sociale. Soutien des amendements de la commission des lois par la commission des affaires sociales. Information du Parlement. Calendrier d'examen par le Parlement. Concours apporté par la Cour des comptes au Parlement. Avec le groupe du RPR, votera ce texte amendé par la commission des lois - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2999) : différence entre le texte de la commission et celui du Gouvernement. Se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (modification de la rédaction du deuxième alinéa de l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale en reprenant la formulation constitutionnelle et en précisant l'origine des conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 1996) - **Art. 2 (suite)** - Art. L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale *(rapports et annexes joints au projet de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3022) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de la commission (amélioration de l'information du Parlement sur les compensations financières). (p. 3024) ; créances irrecouvrées. Se déclare opposé à l'amendement n° 54 de M. Charles Metzinger (prévision d'une annexe retraçant les cotisations non recouvrées) - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* (p. 3026, 3027) : importance de l'amendement n° 14 de la commission (fixation de la date limite de dépôt du projet de loi de financement au 15 octobre et limitation de la durée du débat à 15 jours). Bien-fondé du calendrier élaboré par la commission des lois. Délai de consultation des caisses - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3033, 3034) : avec le groupe du RPR, votera le projet de loi organique. Apports du Sénat.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie** - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5004) : sensibilisation de l'opinion publique. S'exprime en qualité de vice-président du Groupement des autorités responsables de transport, le GART. Priorité donnée aux transports collectifs et aux autres modes alternatifs à la voiture. (p. 5005) : obligation de la gratuité des transports collectifs en cas de dépassement des seuils de pollution. Plans de déplacements urbains. Mesures incitatives relatives aux carburants propres et aux autobus propres. Intégration des transports en commun dans les plans d'urbanisme et diversité des ZAC. Le groupe du RPR soutiendra ce projet de loi - **Art. 23 bis** *(prime à l'installation de filtres "anti-pollution diesel" sur les autobus)* (p. 5072) : se déclare favorable à l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (remplacement du mot "autobus" par le mot "véhicules").

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - (12 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5516, 5517) : examen du premier projet de loi de financement de la sécurité sociale. Respect des objectifs de dépenses hospitalières et de dépenses médicales. Augmentation du remboursement des prescriptions pharmaceutiques. Expiration de l'accord-cadre conclu entre l'Etat et le syndicat national de l'industrie pharmaceutique. Crainte d'une inégalité de la répartition de l'effort de la part des professionnels de la santé. (p. 5518) : encadrement des dépenses des établissements médico-sociaux. Carnet de santé. Bilan des mesures de rééquilibrage à court terme. Financement de la CADES, Caisse d'amortissement de la dette sociale. Evolution très défavorable des recettes et élargissement de l'assiette des cotisations sociales. (p. 5519) : augmentation inattendue des dépenses liées à la branche famille. Procédure d'élaboration de ce texte. Importance de la CSG dans cette réforme structurelle. Droits sur les alcools et les tabacs. Création d'un groupe de travail sur la réforme des cotisations sociales. (p. 5520) : régimes spéciaux. Hypothèses macro-économiques retenues dans le projet de loi de finances pour 1997. Réalisme des objectifs de dépenses. Problème de la branche vieillesse. Amélioration du solde du régime général. Propose d'assujettir à cotisations sociales les indemnités de licenciement versées au-delà des obligations légales et conventionnelles. Mise en oeuvre rapide des ordonnances. Rétablissement de la confiance des professionnels et de l'opinion publique. Secteur médico-social. Médicalisation de l'objectif national des dépenses.

(p. 5521) : propose la création d'une enveloppe supplémentaire destinée à financer de nouvelles priorités de santé publique. Réforme hospitalière. Conditions d'exercice de la pharmacie d'officine. Inclusion de l'assistance publique-hôpitaux de Paris dans le champ de compétences de l'agence régionale de l'hospitalisation de l'Ile-de-France. Révision de la nomenclature des actes professionnels et du tarif des prestations sanitaires. Transparence des comptes. Sous ces réserves, propose l'adoption de ce projet de loi modifié par les amendements annoncés.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Question préalable** (p. 5579) : s'oppose à la motion n° 35 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Caractère démocratique de ce débat. Loi relative à la famille. Recherche de l'équilibre par un accroissement de la maîtrise médicalisée des dépenses et par des recettes nouvelles. Assurance maladie universelle. Fiscalisation de la protection sociale. Echec des prévisions. Prise en compte des nouveaux besoins collectifs en matière de protection sociale - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5590) : débat portant plus sur les articles que sur le rapport sans réelle portée normative. S'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de Mme Jacqueline Fraysse Cazalis. (p. 5591) : ses amendements n° 1 rédactionnel et n° 2 : création de 2 000 places de services de soins infirmiers à domicile n'ayant pas bénéficié des financements correspondants ; adoptés. (p. 5592) : accepte l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (poursuite de la politique de maîtrise des dépenses de santé sans diminution du niveau moyen de remboursement). Accepte l'amendement n° 95 de M. Paul Blanc (caractère obligatoire du carnet de santé et sanctions de sa non-présentation). Problème de la place du carnet de santé dans les nouveaux dispositifs. Responsabilisation des patients. Opposabilité du carnet de santé. Mise en place progressive du carnet de santé par le Gouvernement dans un souci de pédagogie. (p. 5594) : son amendement n° 98 : principe d'une provision destinée à financer les mesures de santé publique ; adopté - **Après l'art. 1er** (p. 5596) : s'oppose à l'amendement n° 40 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de la séparation des branches de la sécurité sociale). Mesure de transparence - **Avant l'art. 1er bis** : son amendement n° 3 : contrôle permanent sur pièces et sur place de l'exécution des lois de financement de la sécurité sociale par les rapporteurs des commissions compétentes ; adopté - **Art. 1er bis** *(rapport au Parlement sur le contrôle médical)* (p. 5597) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté. Multiplication des rapports - **Art. 1er ter** *(rapport au Parlement sur la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels)* (p. 5598) : son amendement de suppression n° 5 ; adopté - **Art. 1er quater** *(transmission au Parlement des informations reçues par les membres des conseils de surveillance)* : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Après l'art. 1er quater** (p. 5599) : sous le contrôle du président de la commission, accepte l'amendement n° 26 de la commission saisie pour avis (présentation l'an prochain au Parlement d'un rapport global sur le bilan des contrôles médicaux effectués dans le secteur de l'hospitalisation, la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels, les expérimentations de nouveaux modes de coordination des soins, "filières et réseaux de soins" et le bilan des contrôles d'attribution des prestations familiales) - **Après l'art. 2** (p. 5601, 5602) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 44 (instauration d'un fonds de garantie pour assurer le paiement des cotisations de sécurité sociale des entreprises en cas de défaillance), n° 45 (augmentation du salaire minimum de croissance), et n° 91 (modulation des cotisations sociales acquittées par les entreprises selon les critères d'utilisation de la valeur ajoutée disponible du secteur d'activité de l'entreprise concernée) - **Avant l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 46 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale ainsi que des décrets s'y rattachant) - **Art. 3** *(fixation des objectifs de dépenses par branche)* (p. 5604) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 48 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 49 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (compensation de l'ensemble des exonérations de cotisations accordées aux employeurs). Problème posé par les exonérations décidées avant l'entrée en vigueur de la loi imposant à l'Etat de compenser toute exonération de cotisations auprès des caisses de sécurité sociale. Contexte économique et budgétaire - **Avant l'art. 4** (p. 5605) : s'oppose à l'amendement n° 50 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (instauration du remboursement de l'amniocentèse pour l'ensemble des femmes dites "à risque"). Avis défavorable motivé par la seule attente des conclusions du rapport du professeur Mattéi sur la médecine prédictive - **Art. 4** *(fixation de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie)* (p. 5606) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 51 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Nécessaire maîtrise des dépenses - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du forfait hospitalier). Situation actuelle de l'assurance maladie. Vote du forfait hospitalier par le gouvernement socialiste de M. Mauroy - **Intitulé de la section I** (p. 5607) : s'oppose à l'amendement n° 53 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (nouvelle rédaction) - **Avant l'art. 7** : son amendement n° 8 : actualisation de la rédaction de l'article L. 136-1 du code de la sécurité sociale ; adopté. (p. 5608) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 54 (assujettissement des revenus financiers des particuliers à une contribution sociale d'un taux de 14,6 %) et n° 55 (assujettissement des revenus financiers des entreprises à une contribution sociale d'un taux de 14,6 %) - **Art. 7** *(extension de l'assiette de la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement)* (p. 5610) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 56, n° 57 (maintien de l'abattement forfaitaire de 5 % sur la CSG pour frais professionnels dans le cas des indemnités journalières), n° 58 (suppression de l'extension de l'assiette de la CSG à la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise), n° 59 (suppression de l'assujettissement à la CSG des contributions de retraite et de prévoyance complémentaires), n° 60 (suppression de l'assujettissement à la CSG d'une partie des indemnités de licenciement), n° 61 (suppression de l'assujettissement à la CSG des versements effectués par l'employeur pendant le congé parental d'éducation ou l'exercice d'un travail à temps partiel), n° 63 (suppression de la mise en place d'une forme de double imposition par extension de l'assiette de la CSG) et n° 64 de cohérence - **Art. 8** *(modalités de recouvrement applicables à la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement)* (p. 5612) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 65 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Son amendement de précision n° 10 ; adopté - **Art. 9** *(extension de l'assiette de la CSG sur les revenus du patrimoine)* : s'oppose à l'amendement n° 66 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (insertion d'un chapitre relatif à la contribution sociale des revenus financiers des particuliers et des entreprises) - **Art. 10** *(extension de l'assiette de la CSG sur les produits de placement)* (p. 5615) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 67 de suppression, n° 68 (suppression de l'extension de la CSG aux intérêts et primes des comptes d'épargne logement), n° 69 (suppression de l'extension de la CSG aux produits d'épargne logement) et n° 70 (suppression de l'assujettissement des produits du plan d'épargne populaire à la CSG). Son amendement n° 99 : centralisation de la CSG due au titre des produits de placement soumis à un prélèvement libératoire le dernier jour du mois ; adopté - **Art. 11** *(modalités d'entrée en vigueur de l'article 10)* (p. 5617) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 71 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 12** *(assujettissement du produit des jeux et paris à la CSG)* (p. 5618) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Ambroise Dupont (réduction à 20 % de la fraction des sommes engagées sur les courses à laquelle s'applique la CSG). Question relevant de la loi de finances. (p. 5619) : demande le retrait de l'amendement n° 27 de la commission saisie pour avis (abaissement à 8 % du taux de la contribution sur le produit brut des appareils de jeux automatiques d'un montant au moins égal à dix mille francs). Volonté de ne pas aggraver le déficit de la sécurité sociale -

Art. 13 *(taux de la CSG et modalités d'affectation de son produit)* (p. 5620) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 72 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, et accepte l'amendement de coordination n° 28 de la commission saisie pour avis - **Art. 14** *(affectation de certaines ressources aux régimes obligatoires d'assurance maladie)* - Art. L. 139-1 du code de la sécurité sociale *(centralisation par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale du produit de certains droits sur les alcools et reversement au régime d'assurance maladie)* (p. 5621) ; accepte l'amendement n° 29 de la commission saisie pour avis (mention du prélèvement au profit du BAPSA). Son amendement n° 12 : rectification d'une erreur matérielle ; devenu sans objet - Art. L. 139-2 du code de la sécurité sociale *(modalités de répartition du produit de la CSG correspondant à un taux de 1 % et des droits sur les alcools)* (p. 5622) : son amendement n° 13 : remplacement des mot "en fonction du déficit comptable" par les mots "au prorata de leur déficit comptable" ; adopté. Accepte l'amendement n° 30 de la commission saisie pour avis (diminution des taux de cotisation de l'assurance maladie destinés à compenser le relèvement du taux de la CSG) - **Art. 20** *(ressources du régime des exploitants agricoles)* (p. 5624) ; son amendement de précision rédactionnelle n° 14 ; adopté - **Art. 21** *(ressources du Fonds de solidarité vieillesse, FSV)* : accepte l'amendement n° 31 de la commission saisie pour avis (mention du prélèvement effectué au profit du BAPSA sur le produit du droit de consommation sur les alcools) - **Art. 23** *(affectation à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés d'une fraction du droit de consommation sur les tabacs)* (p. 5625) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 80 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 23** (p. 5626) : projet de loi relatif à l'assurance maladie universelle. Espère que l'aide sociale et l'assurance maladie universelle prendront en charge les enfants défavorisés. Compte tenu de la situation actuelle de l'assurance maladie, s'oppose à l'amendement n° 81 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (gratuité des soins médicaux fournis aux enfants de moins de six ans) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5629, 5630) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 82 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Refuse de rentrer dans des discussions sur les taxes pesant sur les alcools et les produits et gains des casinos. S'oppose aux amendements n° 97 de M. Alfred Foy (taxation uniforme de l'ordre de 6,5 % des spiritueux et des bières, ainsi que des vins) et n° 96 de M. Philippe Arnaud (augmentation modulée des droits sur les alcools, les bières et le vin, avec une progression de 34 % pour ce dernier) - **Art. 24 bis** *(institution d'une taxe sur les boissons "premix")* (p. 5633, 5634) : en l'absence d'interdiction des premix, nécessité de les taxer et d'affecter le produit de cette taxe à la sécurité sociale. Accepte l'amendement n° 32 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction d'une disposition instaurant une taxe sur les premix) et s'oppose à l'amendement de suppression n° 83 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis.

- Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 7 (précédemment réservé le 13 novembre 1996, p. 5612)** (p. 5647, 5648) : son amendement n° 100 : assujettissement à cotisations et à CSG du montant total des plus-values latentes au jour de la levée d'option de souscription ou d'achat d'actions ; adopté. Financement de la provision. Dispositif des options de souscription ou d'achat d'actions créé par la loi du 31 décembre 1970. (p. 5749) : financement des décisions de santé publique inopposables aux médecins. Problème des cadres de 50 ans licenciés - **Art. 25** *(versement annuel de la branche accidents du travail à la branche maladie du régime général)* (p. 5650, 5651) : crainte que l'éventuel excédent dégagé par la branche accidents du travail soit transféré aux autres branches. Demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Alain Vasselle (abaissement du montant de ce versement forfaitaire à 500 millions de francs). (p. 5652) : son amendement n° 15 : plafonnement du montant du versement annuel à 1 milliard de francs ; adopté - **Art. 26** *(intégration financière du régime spécial des militaires dans le régime général)* (p. 5653) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 84 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 27** (p. 5654, 5655) : son amendement n° 7 : assujettissement des établissements sociaux et médico-sociaux à un taux opposable d'encadrement des dépenses ; adopté. Egalité de tous devant l'effort. Complexité de la réforme de la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. (p. 5659) : accepte les amendements du Gouvernement n° 92 (traduction de l'accord conclu entre les caisses nationales d'asssurance maladie et les syndicats des transports sanitaires) et n° 93 (validation d'un arrêté du 13 mai 1991 fixant un coefficient de minoration à appliquer au complément de frais de salle d'opération). Importance de la répercussion financière de cet amendement de validation - **Avant l'art. 30** (p. 5660, 5661) : s'oppose à l'amendement n° 85 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (couverture du risque de la dépendance). Proposition de loi instituant une prestation dépendance - **Art. 30** *(financement de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales, CNRACL, par un prélèvement sur les réserves du fonds d'allocation temporaire d'invalidité, ATI)* (p. 5662) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 86 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Nécessité de voter des recettes pour aboutir à un équilibre même s'il ne s'agit que d'un "fusil à un coup" - **Après l'art. 30** : son amendement n° 16 : plafonnement des versements effectués par les régimes spéciaux d'assurance vieillesse des salariés au titre des surcompensations ; adopté. Situation de la CNRACL. (p. 5665) : s'oppose à l'amendement n° 87 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du dispositif de surcompensation généralisé entre régimes spéciaux) - **Art. 32** *(affectation d'une fraction du produit de la taxe sur les grandes surfaces aux régimes d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles)* : son amendement n° 17 : amélioration rédactionnelle et préservation des moyens de financement de l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, EPARECA ; adopté. (p. 5666) : nécessité que le fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, le FISAC et l'EPARECA conservent les moyens d'assumer leurs missions - **Art. 33** *(modalités de calcul des ressources ouvrant droit à l'allocation de parent isolé)* (p. 5667) : son amendement rédactionnel n° 18 ; adopté. Harmonisation de la prise en compte des différentes aides au logement pour l'attribution du bénéfice de l'allocation de parent isolé. S'oppose à l'amendement de suppression n° 88 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Accepte l'amendement de cohérence n° 33 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 33** (p. 5668) : s'oppose à l'amendement n° 89 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (transfert à la charge de l'Etat des cotisations d'assurance personnelle des bénéficiaires du RMI actuellement prises en charge par les départements ou par les caisses d'allocations familiales). Sujet à aborder lors de l'examen du projet de loi sur la cohésion sociale - **Art. 34** *(rapport annuel au Parlement sur le contrôle d'attribution des prestations)* (p. 5669) : son amendement de suppression n° 19 ; adopté - **Après l'art. 34** (p. 5670) : ses amendements n° 20 : organisation annuelle du fonctionnement d'une conférence nationale pour les personnes âgées ; et n° 21 : organisation annuelle du fonctionnement d'une conférence nationale de la famille ; retirés. Référence à la conférence nationale de la santé. Mission d'analyse et de proposition. Aide à l'élaboration du projet de loi de financement de la sécurité sociale. (p. 5672) : annualité de la loi de financement de la sécurité sociale. Poursuite de la réflexion pour mieux fixer la périodicité de ces conférences.

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton [n° 0493 (95-96)] - (20 novembre 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 5735, 5736) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission

(avis conforme d'une commission d'experts des territoires d'outre-mer, à l'instar de la procédure applicable en métropole, pour procéder à titre exceptionnel à des études ou expérimentations sur l'embryon).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 12** (p. 6002) : son amendement n° I-28 : taux de plafonnement de la cotisation de taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée ; retiré.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0092 (96-97)]** - (28 novembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 6232, 6233) : CSG prélevée sur les gains des jeux et droits sur les alcools. Prise en charge des places de service de soins à domicile autorisées. Pouvoir de contrôle des rapporteurs des projets de lois de financement de la sécurité sociale. Provision de 300 millions de francs destinée à faire face aux dépenses entraînées par des mesures de santé publique. Stock options. Plafonnement des versements de surcompensation. Financement de l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux. Suivi de la mise en oeuvre des dispositions prévues par le texte. Conférence nationale de santé. (p. 6234) : conseils de surveillance des caisses. Propose au Sénat d'adopter le texte issu de la CMP. **- Art. 27 ter** *(conditions de prorogation de l'objectif et des tarifs en vigueur dans les transports sanitaires en l'absence de conclusion de l'annexe conventionnelle)* (p. 6249) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (conclusion de l'annexe conventionnelle dans un délai de 50 jours après la publication de la loi de financement de la sécurité sociale et fixation à 15 jours à compter de la transmission de l'annexe du délai d'intervention de l'arrêté interministériel d'approbation) - **Sur l'ensemble** (p. 6249, 6250) : absence de fiabilité des prévisions des experts. Satisfaction des médecins quant à la provision destinée à faire face à des mesures de santé publique.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)] (suite)

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6261, 6262) : veille sanitaire. Augmentation des crédits du réseau national de la santé publique, RNSP. Insuffisance des crédits consacrés à la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme qui touchent des populations de plus en plus jeunes. Votera ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** (p. 6792) : son amendement, soutenu par M. Maurice Lombard, n° II-62 : aménagement du versement transport ; adopté.

DÉSIRÉ (Rodolphe), *sénateur (Martinique) SOC-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer **[n° 0088 (96-97) tome 22]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 16 sexies** *(aménagement de la réduction d'impôt en faveur du logement locatif neuf dans les départements d'outre-mer)* (p. 1592) : son amendement, soutenu par M. René Régnault, n° 237 : extension du régime de réduction d'impôt à la location de logements neufs à des organismes publics ou privés ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Après l'art. 40** (p. 1653) : son amendement, soutenu par M. René Régnault, n° 253 : affectation de 5 % du produit de la taxe spéciale de consommation au financement d'opérations de traitement des déchets dans les départements d'outre-mer ; retiré.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 25** (p. 2975) : soutient l'amendement n° 29 de Mme Lucette Michaux-Chevry (annulation des créances de cotisations et de majorations de retard antérieures à 1991 pour les médecins des départements d'outre-mer). Son amendement n° 41, sur le même objet ; devenu sans objet.

- Projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer - *Deuxième lecture* **[n° 0277 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4250, 4251) : histoire des Antilles. Enquêtes menées sur place par les rapporteurs de l'Assemblée nationale et du Sénat. Titres de propriété. Aménagement et valorisation du littoral. Protection des zones naturelles. Hommage à l'ensemble des parlementaires d'outre-mer.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6394, 6395) : différents problèmes des départements et territoires d'outre-mer. Lutte pour l'emploi et l'insertion. Soutien au logement social. Section décentralisée du FIDOM. Projet de loi relatif à l'aménagement du territoire ultramarin. Dispositions relatives à la défiscalisation. Développement social et économique, administration générale et collectivité. Aides communautaires. Autodétermination de la Nouvelle-Calédonie. Situation de Wallis-et-Futuna et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Dépendance économique du territoire de Mayotte. Accepte ce projet de budget. A titre personnel, (p. 6408, 6409) : difficultés de l'outre-mer. Historique. Rôle des services extérieurs de l'Etat depuis la décentralisation. Exemple du Marin, commune de la Martinique. Investissements privés. Rôle des préfets. Coopération régionale. Exemple de Cuba. Visa à entrées multiples.

DESSAIGNE (Georges), *Sénateur (Mayenne) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Après l'art. 8** (p. 1544) : son amendement n° 69 : extension de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune aux rentes ou indemnités perçues pour les dommages liés à une maladie ; adopté.

DIEULANGARD (Marie-Madeleine), *sénateur (Loire-Atlantique) SOC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 12 octobre 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 3 octobre 1996).

Membre suppléant de l'Etablissement public d'hospitalisation de Fresnes.

Membre suppléant du Comité national des retraités et personnes âgées.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle instituée par le décret n° 96-190 du 12 mars 1996 (JO Lois et décrets du 28 mars 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 2 octobre 1996).

Membre titulaire de la Commission d'évaluation prévue par l'article 82 de la loi quinquennale sur l'emploi (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Franck Sérusclat et les membres du groupe socialiste tendant à la modification de l'article 225-3 du code pénal, et relative à la protection des personnes contre les discriminations effectuées par les compagnies d'assurance en raison de leur état de santé et de leur handicap **[n° 0243 (95-96)]** (21 février 1996) - **Code pénal.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4682) - Ministère : Santé - *Prise en charge de l'amniocentèse* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4682) - **Sécurité sociale (prestations)**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) - **Discussion générale** (p. 600 à 602) : accroissement du chômage. Citoyenneté. Conséquences de la réduction du coût du travail. Résorption du chômage et réduction du temps de travail. Télescopage des diverses dispositions en faveur de l'emploi. Bilan des négociations actuelles. Opposition du groupe socialiste à la réduction du salaire et des effectifs. Amendement du groupe socialiste pour le respect de l'échéancier des négociations prévues : en cas de rejet, votera contre ce texte - **Avant l'art. 1er** (p. 613) : son amendement n° 14 : réduction de quatre heures de la durée du travail hebdomadaire sur trois ans sans réduction de salaire ; rejeté - **Art. 1er** *(pérennisation et amélioration du dispositif de réduction et d'aménagement conventionnel de la durée du travail)* (p. 620) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée aux amendements de M. Guy Fischer n° 16 de suppression et n° 17 (réduction du temps de travail et création d'emplois à durée déterminée) ; s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 1 de la commission (abaissement de l'objectif de réduction de l'horaire de travail collectif). (p. 622) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement n° 2 de la commission (application d'une diminution de salaire en cas de baisse du temps de travail). Obligation de diminuer les salaires : frein et démarrage des négociations. Exemples d'entreprises ayant réduit le temps de travail sans aide publique et sans réduction de salaire. (p. 623) : votera contre l'amendement n° 6 de la commission (fixation de l'obligation d'embauche à 5 % de l'effectif) - **Art. 4** *(charge de l'exonération)* (p. 625) : son amendement n° 11 : compensation par le budget de l'Etat des pertes de recettes pour les régimes de sécurité sociale ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 627, 628) : caractère inopportun de ce texte. Rappel des négociations en cours dans les branches professionnelles. Prétexte à une diminution des revenus des salariés. Lutte contre le chômage et réduction du temps de travail. Se déclare opposée à cette proposition de loi.

- Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)] - (14 février 1996) - **Discussion générale** (p. 645) : transposition législative d'accords conclus par les partenaires sociaux. Politique d'activation des dépenses d'indemnisation de l'UNEDIC. Dispositif "préretraite contre embauche". Lutte

contre le chômage des jeunes de moins de vingt-six ans. Création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi doté de huit milliards de francs. (p. 646) : obligation d'embauche compensatoire. Volontariat des salariés partant en préretraite. Champ d'application du projet de loi. Ouverture du fonds à d'autres actions - **Art. 1er A** *(création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi)* (p. 652) : son amendement n° 1 : ouverture du fonds au financement d'autres mesures ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 655) : le groupe socialiste votera ce projet de loi. Rôle des partenaires sociaux. Activation des dépenses passives du chômage.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)]** - (6 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1048, 1051) : formations en alternance. Réhabilitation nécessaire de l'image de l'apprentissage. Financement des centres de formation d'apprentis, CFA. Doublement de la part à leur profit du produit de la taxe d'apprentissage. Disparités entre CFA : responsabilité des chefs d'entreprise ; institution d'une péréquation. Demande la dissociation des fonctions de collecte de la taxe d'apprentissage et de formation. Prime d'apprentissage versée aux employeurs. Champ d'intervention de l'apprentissage. Formations en alternance sous statut scolaire. Demande le rétablissement de l'agrément des maîtres d'apprentissage. Jeunes les plus défavorisés ; sections d'éducation spécialisée, SES ; contrats de qualification. Emplois-ville. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi de portée très limitée - **Art. 1er A** *(finalités de l'apprentissage)* (p. 1066) : son amendement de suppression n° 16 ; adopté - **Art. 1er B** *(institution d'un Conseil national de l'apprentissage)* (p. 1070) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (suppression du Conseil national de l'apprentissage - entrée de l'Union professionnelle des artisans au comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage) - **Avant l'art. 1er** (p. 1071, 1072) : ses amendements n° 17 : réforme de la collecte et de la répartition de la taxe d'apprentissage ; et n° 18 : rétablissement de l'agrément des maîtres d'apprentissage ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (7 mars 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 1088) : son amendement n° 19 : affectation d'une partie du "hors quota" de la taxe d'apprentissage aux établissements d'enseignement professionnel et technologique ; rejeté. (p. 1091, 1096) : son amendement n° 20 : critères d'attribution de l'indemnité de soutien en relation directe avec les efforts accomplis par l'entreprise ; rejeté. (p. 1097) : son amendement n° 21 : interdiction de conclure un contrat d'apprentissage lorsque l'embauche d'un apprenti résulte du licenciement d'un salarié sous contrat à durée indéterminée ; rejeté - **Art. 3** *(contrôle financier des organismes collecteurs)* (p. 1099) : son amendement n° 22 : possibilité de collecte par les organismes paritaires collecteurs agréés, OPCA ; rejeté - **Art. 7** *(création du contrat d'initiative locale)* : parole sur l'article. Contrat emploi-solidarité, CES. Quartiers en difficultés. Financement des contrats emplois de ville. Son amendement n° 23 : dispositif réservé aux jeunes non qualifiés et suppression de la restriction aux quartiers urbains en difficulté ; rejeté - **Après l'art. 11** (p. 1109) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 13 de la commission (extension de l'accord interprofessionnel du 5 juillet 1994) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1112) : le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi.

Deuxième lecture **[n° 0280 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota-apprentissage")* (p. 2001) : sur l'amendement n° 1 de la commission (versement de la contribution par le biais des établissements de l'entreprise ou par l'intermédiaire d'un organisme collecteur), se déclare opposée au sous-amendement n° 5 de M. André Jourdain - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2003) : faible portée des dispositions relatives à l'apprentissage. Emplois de ville : s'oppose à la restriction à une aire géographique limitée et à l'ouverture aux jeunes bacheliers. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2015, 1026) : texte "fourre-tout". Statut des thérapies génique et cellulaire. Amendements du rapporteur. Intervention de l'Agence française du sang, de l'Établissement français des greffes et de l'Agence du médicament. Application des règles d'éthique. Décrets d'application. Réglementation européenne - **Avant l'art. 1er** (p. 2029) : son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 35 : extension du statut de médicament aux produits issus de procédés biotechnologiques en vue de réaliser une thérapie somatique, génique ou cellulaire ; devenu sans objet. (p. 2033) : son amendement n° 36 : création d'une intercommission de la thérapie génique et cellulaire ; devenu sans objet - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2036) : lutte contre l'abus d'alcool. Avec la majorité du groupe socialiste, votera contre l'article 25.

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail** - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Explications de vote** (p. 2689, 2690) : concurrence des procédures législatives et conventionnelles. Complexité et risque d'utilisation détournée du dispositif. Nécessité d'obliger les partenaires sociaux à négocier sur la durée hebdomadaire du travail. Le groupe socialiste votera contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)]** - (12 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3574, 3575) : accord sur la nécessité de redresser l'armement français. Coût budgétaire du dispositif d'exonération fiscale prévu par ce texte. Rappel des réductions de subventions accordées au secteur maritime pour 1996. Coût des investissements et importance de la sous-traitance dans ce secteur. Conséquences attendues de l'accord OCDE. Risques de détournement de l'épargne française vers l'armement étranger. Navires de passagers. Conditions d'agrément des dossiers d'investissement. Le vote du groupe socialiste dépendra du sort réservé à ses amendements - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* - Art. 238 bis HN du code général des impôts *(exonération des sommes versées au titre de la souscription de parts de copropriété de navires civils de charge)* (p. 3585 à 3597) : soutient les amendements de M. René Régnault n° 32 (extension de l'exonération aux navires de transports de passagers), n° 34 (durée minimale de conservation de parts de navires), n° 35 (limitation de l'exonération à des navires battant pavillon français pendant au moins huit ans), n° 36 (avis du ministre chargé de la construction navale) et n° 37 (conditions d'agrément des projets d'investissement) - Article 163 unvicies du code général des impôts *(plafonnement de la déduction fiscale accordée aux personnes physiques)* (p. 3601) : soutient l'amendement n° 38 de M. René Régnault (transformation des exonérations en réduction d'impôt et plafonnement des investissements ouvrant droit à cette réduction) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3608) : extension du dispositif à l'ensemble des navires de commerce mais exclusion de la flotte de pêche. Avantages fiscaux réservés aux plus hauts revenus. Absence de garantie en matière de créations d'emplois. Le groupe socialiste s'abstiendra.

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)]** - (13 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3694, 3696) : aspects de la maladie autistique. Impossibilité pour le législateur de trancher le débat sur la nature de l'autisme. Efficacité d'une approche pluridisciplinaire dans le traitement de l'autisme. Reconnaissance du syndrome de l'autisme comme source de handicap. Multiplicité des lieux d'accueil. Question du manque de crédits. Application de la circulaire du 27 avril 1995 relative au syndrome autistique. Plan régional

d'action spécifique à l'autisme. Question des moyens financiers disponibles. Engagement des pouvoirs publics à offrir des lieux de vie aux autistes. Risque de traitements différenciés selon la richesse des collectivités locales concernées. Amendement du groupe socialiste visant à supprimer la référence aux moyens disponibles. Le groupe socialiste votera ce texte - **Art. 1er** *(contenu du schéma départemental)* (p. 3702) : sur l'amendement de la commission n° 1 (création d'établissements adaptés, notamment, à la diversité et à la spécificité des handicaps), son sous-amendement n° 6 : possibilité d'une extension de services sociaux ou médico-sociaux ; adopté. (p. 3703, 3704) : sur l'amendement n° 2 de la commission (substitution d'une simple possibilité à l'obligation de collaboration des collectivités et extension du champ des partenaires concernés à l'Etat et aux organismes de sécurité sociale), ses sous-amendements, n° 7 ; rejeté ; et n° 8 ; retiré - **Art. 2** *(reconnaissance des conséquences de l'autisme comme handicap, institution d'une priorité en faveur de cette affection et inscription dans la loi du plan d'action régional)* (p. 3706) : sur l'amendement de la commission n° 3 (suppression de la référence à une priorité nationale et à un plan d'action régional en faveur des autistes), ses sous-amendements n° 10 : suppression de la référence aux moyens disponibles ; et n° 11 : prise en charge très précoce ; rejetés. Son amendement n° 9 : prise en charge pluridisciplinaire ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3711) : accès des autistes aux centres de soin. Approche pluridisciplinaire de la prise en charge. Prise en compte de l'autisme dans les schémas départementaux. Regret concernant le maintien de la référence aux moyens disponibles. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4353, 4354) : objectif de renforcement du dialogue social. Extranéité des dispositions de ce projet de loi. Transposition d'une directive communautaire et application d'un accord interprofessionnel national. Consultation des salariés dans les entreprises communautaires. Création d'un groupe spécial de négociation. Attributions du comité d'entreprise européen. Emergence d'une culture d'entreprise commune. Amendement socialiste rétablissant les comités de groupe. (p. 4355, 4356) : faiblesse de la représentation syndicale. Rôle des syndicats. Jurisprudence de la Cour de cassation. Risque de rapports inégaux entre les contractants. Question de la formation des salariés à la négociation. Isolement des délégués du personnel. Développement prévisible de syndicats maison. Rôle de la commission paritaire de branche dans la validation de l'accord d'entreprise. Autorisation administrative de licenciement. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi - **Question préalable** (p. 4364) : sa motion n° 5, soutenue par M. Jean-Luc Mélenchon, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- Suite de la discussion - (2 octobre 1996) - **Art. 1er** *(périmètre du comité de groupe - Art. L. 439-1 du code du travail)* (p. 4403, 4404) : ses amendements n° 6 : suppression de la référence aux 10 % du capital ; et, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 7 : demande d'inclusion dans le groupe, par le comité d'entreprise, d'une entreprise contrôlée ; rejetés - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-6 du code du travail *(droits des salariés à l'information et à la consultation à l'échelon européen et définition)* (p. 4409) : ses amendements n° 8 : introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail ; et n° 9 : suppression du 4ème alinéa de cet article ; rejetés - Art. L. 439-8 du code précité *(missions et modalités de fonctionnement du groupe spécial de négociation)* (p. 4410) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 10 : introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail ; rejeté. (p. 4411) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 11 : prise en charge par l'entreprise du temps passé en déplacement ; et n° 12 : prise en charge par l'entreprise des frais de déplacement et d'hébergement ; rejetés. (p. 4414) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote sur l'article L. 439-8 du code du travail - Art. L. 439-9 du code précité *(contenu de l'accord instituant le comité d'entreprise européen)* : son amendement n° 13 : précisions sur les informations communiquées au comité d'entreprise européen ; rejeté - Art. L. 439-10 du code précité *(contenu de l'accord instituant une ou plusieurs procédures d'information et de consultation)* (p. 4415) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 14 : introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail ; et n° 15 : suppression du mot "considérablement" relatif aux questions transnationales affectant les intérêts des salariés ; rejetés - Art. L. 439-11 du code précité *(régime des décisions du groupe spécial de négociation et fin de sa mission)* (p. 4418) : son amendement n° 16 : introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail ; rejeté - Art. L. 439-15 du code précité *(attributions du comité d'entreprise européen)* (p. 4423) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 17 : suppression du mot "considérablement" relatif à des circonstances exceptionnelles affectant les intérêts des salariés ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 18 : réunion du comité d'entreprise européen en cas de projet de délocalisation ; rejeté. (p. 4425, 4426) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 19 : information préalable du comité d'entreprise européen en cas de circonstances exceptionnelles ; et n° 20 : remplacement des mots "à un échange de vue et à un dialogue" par les mots "à une consultation" ; rejetés - Art. L. 439-16 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4427, 4428) : ses amendements n° 21 : suppression d'une restriction quant à la faculté de se faire assister d'experts ; n° 28 : prise en charge des frais afférents à l'intervention d'experts ; et n° 22, de conséquence ; rejetés - Art. L. 439-21 du code précité *(secret professionnel et obligation de discrétion)* (p. 4436) : son amendement de coordination n° 23 ; rejeté - Art. L. 439-24 du code précité *(conséquences de la mise en place du comité d'entreprise européen sur le comité de groupe)* : son amendement de suppression n° 24, soutenu par M. Gisèle Printz ; rejeté - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4445, 4446) : son amendement de suppression n° 25 ; rejeté. Absence de délégués syndicaux. Négociation avec un salarié élu ou mandaté. Signature d'accords d'entreprise dérogatoires. Demande un scrutin public sur cet amendement.

- Suite de la discussion - (3 octobre 1996) - **Art. 6 (suite)** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p 4470) : son amendement n° 26 : autorisation administrative de licenciement obligatoire en cas de licenciement d'un salarié mandaté ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4485, 4486) : rôle du Parlement : chambre d'enregistrement. Droit français des sociétés. Contrats et lois. Attributions mal définies du comité d'entreprise européen. Régression des droits des salariés. Déréglementation du droit social. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0016 (96-97)]** - (10 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4687) : transformation du Parlement en chambre d'enregistrement. Futurs comités d'entreprises européens : instruments de persuasion au service des employeurs. Défense de l'intérêt des salariés. Risque de conclusion d'accords dérogatoires au droit du travail. Crise du syndicalisme. Accroissement de la déréglementation du droit du travail. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les

personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4758, 4761) : espérance de vie. Caractère transitoire de la proposition de loi. Désengagement de l'Etat. Ressemblance entre la prestation prévue et l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Risque de désengagement de l'assurance maladie vers la prestation spécifique dépendance. Récupération sur succession. Inégalités consécutives à la multiplicité des formules. Evaluation du niveau de dépendance. Rôle des conseils généraux. Création d'emplois de proximité. Amendements du groupe socialiste. Vote du groupe socialiste lié au sort de ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (16 octobre 1996) - **Avant le titre Ier** (p. 4801) : se déclare favorable au sous-amendement n° 72 de M. Lucien Neuwirth (bilan annuel de la proposition de loi) déposé sur l'amendement n° 4 de M. Michel Mercier (mise en place d'un partenariat regroupant le département, les caisses d'assurance vieillesse et la mutualité sociale agricole). Incohérence de la place des amendements de M. Michel Mercier n° 3 (insertion avant le titre Ier d'une division additionnelle "Titre Ier A - De la coordination de la prise en charge de la dépendance") et n° 4 précité ainsi que du sous-amendement n° 72 avant l'article 1er - **Art. 1er** *(instauration de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4807) : avec le groupe socialiste, se déclare opposée à l'article 1er - **Art. 2** *(compétences du président du conseil général et du département)* (p. 4808) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Michel Mercier (en cas d'urgence, possibilité d'attribution immédiate de la prestation par le président du conseil général). (p. 4809) : son amendement n° 54 : participation du fonds de solidarité vieillesse aux dépenses assumées par les conseils généraux ; rejeté - **Art. 3** *(conventions facultatives pour instruire et organiser le suivi de la prestation)* (p. 4810, 4811) : ses amendements n° 55 : caractère obligatoire des conventions ; et n° 57 : ministère à part entière pour prendre en charge les personnes âgées ; rejetés ; et n° 56 : mention des mutuelles bénéficiant d'un statut juridique distinct ; adopté - **Après l'art. 3** : son amendement n° 58 : création d'un fonds à l'échelon départemental pour gérer les indemnités des personnels aidant les bénéficiaires de la prestation et perdant leur emploi pour raison d'hospitalisation ou de décès du bénéficiaire ; rejeté - **Art. 4** *(montant de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4813) : son amendement n° 59 : définition du montant de la prestation par référence à trois fois le montant du minimum vieillesse ; rejeté - **Art. 5** *(modalités de prise en compte des ressources, possibilité d'attribution de la prestation spécifique dépendance à un couple et réduction éventuelle de la PSD en établissement)* (p. 4814, 4815) : son amendement n° 60 : modification du profil des bénéficiaires de la PSD ; rejeté - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4816) : son amendement n° 61, identique à l'amendement n° 36 de Mme Michelle Demessine (suppression des huit derniers alinéas de l'article permettant des recours sur succession) ; rejeté. (p. 4819) : prise en charge des personnes handicapées - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4823) : ses amendements, soutenus par M. Roland Huguet, n° 63 : composition de l'équipe médico-sociale ; rejeté ; et n° 64 : suppression de la phrase prévoyant l'information de l'équipe médico-sociale de tout changement de situation de l'intéressé ; retiré - **Art. 13** *(destination de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4825) : son amendement, soutenu par M. Roland Huguet, n° 66 : utilisation de la PSD pour rémunérer des membres de la famille demandeurs d'emploi ; rejeté - **Après l'art. 14** (p. 4829) : contrôle et encadrement des conditions de travail du personnel aidant.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 1996) - **Après l'art. 15** (p. 4841) : désengagement de l'Etat. Foyer-logements et domiciles collectifs - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4848) : avec le groupe socialiste, votera contre l'article 16. Financement des places de services de soins à domicile - **Après l'art. 20** (p. 4854) : son amendement, soutenu par M. Roland Huguet, n° 67 : possibilité de faire bénéficier les organismes habilités au titre de l'aide sociale de l'exonération de 30 % des charges patronales ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4861) : réserves quant au résultat des réformes engagées. Grille nationale d'évaluation de la dépendance. Absence d'élargissement du champ d'intervention de l'aide sociale. Dispositions injustes et trop modestes. Avec le groupe socialiste, votera contre la proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV - Etat C - Titre V** (p. 6673) : le groupe socialiste votera contre ces crédits. Question du maintien de l'aide à la recherche dans la construction navale. Chantiers de l'Atlantique. (p. 6674) : échec des négociations avec la compagnie américano-norvégienne pour la construction de deux paquebots. Politique maritime. Développement du transport par navires.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0130 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7481, 7482) : absence de recours à la solidarité nationale. Avec le groupe socialiste, votera contre la proposition de loi.

DILIGENT (André), *sénateur (Nord) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire du conseil d'administration de France 3.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2450) - Ministère : Culture - *Situation dans l'audiovisuel* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2450) - **Audiovisuel**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)]** - (8 février 1996) - **Discussion générale** (p. 535, 536) : dotation de solidarité urbaine, DSU. Critères du taux d'occupation des logements sociaux. Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de*

l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale) (p. 2158, 2159) : son amendement n° 80 : rétablissement du délai de rétractation de trois mois ; devenu sans objet. (p. 2162) : preuves positives de l'application du délai de rétractation de trois mois. Intervient sur l'amendement n° 144 de M. Georges Mazars (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines) - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 2213) : son amendement de suppression n° 79 ; adopté. (p. 2214) : rôle du législateur.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Art. 2 et dispositions annexées** *(redéfinition des zones urbaines prioritaires)* (p. 4596) : se déclare favorable à l'amendement n° 133 du Gouvernement (précision sur la dénomination des quartiers intéressés). Quartier le plus défavorisé de Roubaix.

- Suite de la discussion - (10 octobre 1996) - **Après l'art. 26** (p. 4662) : son amendement n° 71 : installation et aménagement d'équipements collectifs à caractère culturel ou sportif ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0037 (96-97)]** - (31 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5295) : problème des quartiers. Article 26 bis non retenu par la CMP relatif à la possibilité pour les collectivités locales de se faire rembourser, dès l'exercice en cours, par le Fonds national de compensation pour la TVA leurs dépenses réelles d'investissement à caractère culturel dans les zones franches.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6012) : son amendement n° I-277 : plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune ; adopté.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6943, 6944) : votera en faveur du titre IV. Pacte de relance pour la ville. Ville de Roubaix. Champ des zones franches urbaines.

Communication

- (7 décembre 1996) (p. 6908, 6909) : problème de la violence à la télévision. Intervention en 1988 de Mme Ségolène Royal sur ce sujet. Banalisation des scènes de violence. Mise en place d'une signalétique. Comité de programmes de l'ancienne ORTF. Choix des programmes.

DOMINATI (Jacques), *sénateur (Paris) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement ;

n° **22** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5034) - Ministère : Intérieur - *Pouvoirs du maire en matière de circulation et de stationnement* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5034) - **Maires**

DOUBLET (Michel), *sénateur (Charente-Maritime) RPR.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **10** (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 368) - Ministère : Agriculture - *Production de viande sans hormone* - Réponse le 2 février 1996 (p. 368) - **Viande**

n° **5** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6703) - Ministère : Justice - *Propositions du syndicat de la magistrature* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6703) - **Justice**

Questions orales sans débat :

n° **295** (*JO* Débats du 15 février 1996) (p. 682) - Ministère : Agriculture - *Orientation de l'exploitation des marais* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 992) - **Exploitants agricoles**

n° **376** (*JO* Débats du 8 mai 1996) (p. 2419) - Ministère : Equipement - *Relance des travaux du contrat de Plan dans la région Poitou-Charentes* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2963) - **Contrats de plan**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1125, 1126) : progression de l'exclusion. Responsabilité de l'Etat. Contrat initiative emploi, CIE. Création de logements d'extrême urgence et d'insertion. Exonération des charges sociales. Incitations en faveur des dons aux associations. Contrôle et transparence des comptes. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0104 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Art. 22** *(extension d'articles de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République)* (p. 1170, 1171) : soutient l'amendement n° 55 de M. Simon Loueckhote (possibilité pour le haut-commissaire et pour l'exécutif de la collectivité locale intéressée de demander à la Chambre territoriale des comptes d'examiner la gestion des collectivités locales et de leurs établissements publics) - **Après l'art. 23 bis** (p. 1172) : soutient les amendements de M. Simon Loueckhote n° 56,

n° 57 et n° 58 (extension au territoire de la Nouvelle-Calédonie de diverses dispositions intéressant le régime de la coopération, le statut des coopératives d'intérêt maritime, ainsi que celui des coopératives agricoles et des sociétés d'intérêt collectif agricole).

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3609) : point de départ nouveau pour notre marine marchande. Importance de l'agrément ministériel. Extension future du dispositif au secteur de la pêche. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3682) : mutation du secteur des télécommunications. Rappel du dialogue avec le personnel et les partenaires sociaux, à l'origine de cette réforme. Le groupe du RPR votera ce texte particulièrement important.

- Proposition de loi améliorant la protection des acquéreurs de logements anciens [n° 0302 (95-96)] - (22 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4928) : levée des incertitudes freinant l'accession à la propriété. Le groupe du Rassemblement pour la République votera cette proposition de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 11** (p. 5990, 5991) : soutient l'amendement n° I-252 de M. Philippe François (fixation à 18 % du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme).

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6128) : se déclare favorable à l'amendement n° I-77 de M. Jacques Oudin (augmentation du montant de la redevance alimentant le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE). Engagements pris lors de l'examen de la loi sur l'eau.

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p.6720, 6721) : volonté gouvernementale d'assainissement et de redressement des finances de l'Etat. Installation des jeunes agriculteurs. Enseignement et recherche. Mesures agri-environnementales. Fonds de gestion de l'espace rural. Mesures concernant les préretraites. Maîtrise des pollutions d'origine agricole. Aide pour des travaux de mise aux normes en Charente-Maritime. Votera les crédits du ministère de l'agriculture - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6738) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° II-51 : augmentation de la réduction figurant au titre IV ; retiré.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 60** *(institution d'une réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux dans la résidence principale)* (p. 7044) : son amendement n° II-102 : intensification du dispositif de réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux ; rejeté.

DOUSTE-BLAZY (Philippe), *ministre de la culture.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" **[n° 0217 (95-96)]** (14 février 1996) - **Patrimoine artistique, archéologique et historique.**

Projet de loi portant code de la communication et du cinéma (partie législative) **[n° 0054 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Communication.**

Projet de loi modifiant les dispositions du code de la communication et du cinéma relatives à la communication audiovisuelle **[n° 0055 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Audiovisuel.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **1** de M. François Gerbaud : **Audiovisuel** *(Situation à France Télévision)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2448).

n° **3** de M. André Diligent : **Audiovisuel** *(Situation dans l'audiovisuel)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2450).

n° **4** de M. Joël Bourdin : **Audiovisuel** *(Développement du numérique audiovisuel)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2451).

n° **14** de M. Ivan Renar : **Arts et spectacles** *(Statut des intermittents du spectacle)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7681).

Questions orales sans débat :

n° **278** de M. Dominique Leclerc : **Architecture** *(Organisation de l'école d'architecture de Tours)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 756).

n° **437** de M. Alfred Foy : **Grandes écoles** *(Avenir des élèves de l'Ecole nationale des chartes (ENC))* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4733).

n° **445** de Mme Hélène Luc : **Audiovisuel** *(Privatisation de la Société française de production (SFP))* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4734).

n° **450** de M. Ivan Renar : **Presse** *(Suppression de l'abattement pour frais professionnels dont bénéficient les journalistes)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5105).

n° **451** de M. Ivan Renar : **Presse** *(Versement de la subvention de l'Etat aux quotidiens à faibles ressources publicitaires)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5106).

n° **456** de M. Ivan Renar : **Métiers d'art** *(Conséquences pour les musiciens de la suppression de déductions fiscales supplémentaires pour frais professionnels)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5104).

n° **510** de M. Guy Cabanel : **Propriété industrielle** *(Propriété intellectuelle et technologie informatique des réseaux)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7447).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1008, 1009) : réflexion en cours au sein de la CEE sur le droit d'auteur dans la perspective des technologies numériques. Texte en projet : régime communautaire organisé pour les droits portant sur la télédiffusion par satellite et sur la retransmission par câble. Application de la législation du pays d'émission. Adjonction par le Gouvernement d'une procédure d'agrément des sociétés de gestion collective. Prolongation de la durée de protection des droits. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 1017, 1018) : coauteur de l'oeuvre audiovisuelle. Diffusion par satellite : application de la législation du pays d'émission. Droit d'auteur et copyright. Câble : régime des radiodiffuseurs. Sociétés de gestion collective ; procédure d'agrément. Allongement de la durée de protection du droit d'auteur. Oeuvres posthumes. Nouvelles technologies de diffusion. Directive "Télévision sans frontière" - **Art. 1er** *(conditions d'application du droit national à la représentation des oeuvres télédiffusées par satellite)* (p. 1019) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction) et sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 23 de M. Jack Ralite - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateurs)* (p. 1022, 1023) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction). Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 24 de M. Jack Ralite. S'oppose à l'amendement n° 31 de M. Michel Pelchat (délai de réclamation des droits de retransmission par l'ayant-droit non membre d'une société de gestion collective). Accepte l'amendement de coordination n° 3 de la commission. - **Art. 3** *(dispositions transitoires applicables à l'autorisation d'exploitation par satellite des oeuvres faisant l'objet de certains contrats de coproduction internationale)* : accepte l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Art. 4** *(émission vers un satellite des prestations des artistes interprètes des phonogrammes et des vidéogrammes)* : accepte l'amendement de suppression n° 5 de la commission - **Art. 5** *(dispositions relatives à la diffusion par satellite et à la retransmission par câble des éléments protégés par un droit voisin du droit d'auteur)* (p. 1025, 1026) : accepte les amendements de la commission, proposant une nouvelle rédaction, n° 6, n° 7, n° 8 et n° 9 - **Art. 7** *(dispositions particulières à la durée de protection des droits sur les oeuvres audiovisuelles)* (p. 1027) : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission - **Art. 8** *(durée de protection des oeuvres anonymes, pseudonymes ou collectives)* (p. 1028) : accepte les amendements de la commission n° 11 (oeuvres anonymes ou pseudonymes dont les auteurs se sont fait connaître - règle normale de durée de protection des droits), n° 12 (suppression de la disposition visant le cas où une ou plusieurs personnes physiques ont la qualité d'auteur d'une oeuvre collective pour son ensemble), n° 13 (nouvelle rédaction de la disposition relative aux oeuvres dont la durée de protection n'est pas calculée à partir de la mort de l'auteur ou des auteurs) et n° 14 (amélioration de la rédaction) - **Art. 12** *(durée des droits voisins)* : accepte les amendements de la commission n° 15 de coordination et n° 16 (durée du droit voisin en cas de communication au public d'une fixation de l'interprétation d'un phonogramme ou d'un vidéogramme), ainsi que sur cet amendement, le sous-amendement n° 27 de M. Jack Ralite - **Avant l'art. 14** (p. 1029) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (dispositions transitoires applicables à l'autorisation d'exploitation par satellite des oeuvres faisant l'objet de certains contrats de coproduction internationale) - **Art. 14** *(adaptation des contrats concernant l'exploitation par satellite d'oeuvres ou d'éléments protégés)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de la commission - **Après l'art. 14** : accepte l'amendement n° 41 de la commission (soumission à l'obligation de gestion collective des droits de retransmission sur les réseaux micro-ondes expérimentaux de programmes télévisés provenant d'autres Etats membres) - **Art. 15** *(dispositions transitoires relatives à l'application des dispositions du Titre II du projet de loi)* (p. 1031, 1033) : accepte les amendements de la commission n° 19 (application rétroactive au 1er juillet 1995), n° 20, rédactionnel, n° 21, de conséquence, et n° 22 (nouvelle rédaction relative aux conséquences sur le contrat d'édition de la prolongation de la durée de protection des droits d'auteur) ainsi que l'amendement n° 40 de M. Michel Rufin (allongement de la durée de protection des droits d'auteur : garantie des oeuvres audiovisuelles ayant fait l'objet d'un contrat d'adaptation) - **Après l'art. 15** (p. 1033) : son amendement n° 29 : possibilité pour les commissaires priseurs procédant à des ventes publiques de reproduire sans autorisation des oeuvres d'art dans le catalogue constituant l'accessoire de la vente ; adopté après modification par le sous-amendement n° 42 de la commission, pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat. Son amendement n° 30 : application de la loi aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté - **Intitulé du titre III (précédemment réservé)** : son amendement n° 28 : "Dispositions diverses et transitoires" ; adopté.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1787, 1789) : attachement des Français au patrimoine national. Missions traditionnelles de l'Etat assurées par les Monuments historiques. Nécessaire sauvegarde du petit patrimoine de proximité et du patrimoine naturel. Création de la Fondation du patrimoine. Cadre juridique nouveau et spécifique mis à la disposition des initiatives privées. Enjeux relatifs à l'aménagement du territoire, à l'emploi et à l'insertion. Possiblité de créer des fondations filiales. (p. 1799, 1802) : nécessité de répondre aux attentes des collectivités locales et des Français relatives à la protection du patrimoine. Impossibilité de créer des lignes budgétaires supplémentaires. Fonds privés attendus en quantité suffisante pour le fonctionnement de la Fondation. Maintien de l'engagement de l'Etat pour la défense du patrimoine. Doublement des crédits consacrés au patrimoine rural non protégé. Procédure d'exécution d'office des travaux urgents de conservation. Attributions respectives de la Commission nationale de l'inventaire, de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, et de la Fondation du patrimoine. Structure légère et action déconcentrée de la Fondation. Collaboration avec le tissu associatif. National Trust britannique. Coopération avec la future Fondation du patrimoine maritime et fluvial. Garantie de pluralisme au sein du conseil d'administration de la Fondation. Conseil d'orientation scientifique de la Fondation. Prise en compte globale du patrimoine naturel et du patrimoine culturel - **Art. 2** *(objet de la Fondation du patrimoine)* (p. 1802) : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 15 ; adopté - **Art. 4** *(responsabilité des fondateurs à l'égard des dettes de la Fondation du patrimoine)* (p. 1803) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (limite de la responsabilité des fondateurs) - **Art. 5** *(insaisissabilité des biens culturels appartenant à la Fondation du patrimoine)* (p. 1804) : accepte l'amendement de coordination de la commission n° 3 - **Art. 6** *(conseil d'administration de la Fondation du patrimoine)* (p. 1804) : accepte les amendements de la commission n° 4 (désignation du président du conseil d'administration), n° 5 (représentation des collectivités territoriales), n° 6 (proportion de voix attribuées aux représentants des membres adhérents des collectivités territoriales et des assemblées parlementaires) et n° 7 (conseil d'orientation). S'oppose à l'amendement n° 13

de M. Ivan Renar (représentation de la communauté scientifique au sein du conseil d'administration) - **Art. 7** *(ressources de la Fondation du patrimoine)* (p. 1806) : accepte les amendements de la commission n° 8 (versement des fondateurs) et n° 9 sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 16 (exercice du droit de vote par des sociétés commerciales) - **Art. 8** *(recours à des prérogatives de puissance publique)* (p. 1807) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Ivan Renar (suppression de la disposition prévoyant l'accord de la Fondation pour des expropriations ou des préemptions effectuées par l'Etat dans le cadre de la protection de monuments naturels). Accepte l'amendement n° 10 de la commission (conditions de cessions des biens préemptés ou expropriés au profit de la Fondation) - **Art. 11** *(création et dissolution de la Fondation du patrimoine)* (p. 1808) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (suppression des références au texte applicable aux fondations d'entreprises) - **Sur l'ensemble** (p. 1811) : qualité du travail de la Haute assemblée. Complémentarité de la politique culturelle et de la politique pour l'emploi.

- Conclusions du rapport de M. Philippe Richert, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi (n° 209, 95-96) de M. Claude Huriet et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des Bâtiments de France [n° 0347 (95-96)] - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2650, 2652) : mise en valeur exemplaire du patrimoine architectural urbain et paysager français. Rôle essentiel, responsabilité écrasante et pouvoir exceptionnel des architectes des bâtiments de France. Nécessité de passer d'une gestion réglementaire à une politique de mise en valeur fondée sur la concertation avec les collectivités. Possibilité de mieux utiliser les procédures de recours auprès des ministres compétents applicables aux abords des édifices classés ou inscrits. Possibilité de mieux utiliser les procédures de recours applicables aux zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, ZPPAUP. Dysfonctionnement probable des commissions régionales préconisées par la proposition de loi. Préférence pour une meilleure utilisation de la réglementation actuelle et pour une politique de valorisation du patrimoine dynamique et concertée. Demande au Sénat de ne pas adopter ce texte.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" - *Deuxième lecture* **[n° 0339 (95-96)]** - (22 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2705, 2706) : mission de la Fondation. Emploi. Actions d'utilité sociale. Exercice de la tutelle de l'Etat sur la Fondation du patrimoine. Indépendance et contrôle de l'Etat - **Art. 2** *(objet de la Fondation du patrimoine)* (p. 2710, 2711) : accepte les amendements de la commission n° 1 (vocation de la Fondation en matière d'emploi, d'insertion et de formation), n° 2 (possibilité pour la Fondation d'accorder des aides aux collectivités territoriales qui souhaiteraient acquérir des biens menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion), et n° 3 (attribution d'un label aux patrimoines non protégés et aux sites susceptibles d'être pris en compte pour l'octroi de l'agrément fiscal prévu par le code général des impôts). Sur l'amendement de la commission n° 1 précité, s'oppose au sous-amendement n° 9 de M. Ivan Renar - **Art. 5** *(insaisissabilité des biens de la Fondation du patrimoine)* : accepte l'amendement de coordination n° 4 de la commission - **Art. 6** *(conseil d'administration de la Fondation du patrimoine)* (p. 2712, 2713) : demande le retrait des amendements de la commission n° 5 (désignation d'une personnalité qualifiée dans le secteur associatif) et n° 6 (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture), et accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission - **Art. 13** *(soumission de la Fondation du patrimoine au contrôle de la Cour des comptes)* : son amendement n° 11 : droit à l'indépendance de la Cour des comptes dans l'établissement de son programme de contrôle ; adopté.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3879, 3880) : sur l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques), son sous-amendement n° 166 : fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma ; adopté. Cinéma non européen. Mise en place d'un observatoire. Salles des centres-villes. (p. 3882) : sur l'amendement n° 55 de la commission précité, accepte le sous-amendement n° 176 de M. Adrien Gouteyron (rapport du Gouvernement sur les ensembles de salles de spectacle cinématographique comportant plus de 1500 places) et s'oppose aux sous-amendements de M. Marcel Vidal n° 173 (composition de la commission départementale d'équipement cinématographique) et n° 174 (participation d'un membre du Centre national du cinéma aux travaux d'instruction de cette commission), ainsi qu'aux sous-amendements de M. Jack Ralite n° 128 (seuil porté à deux mille places pour l'extension ou la rénovation d'un ensemble de salles de spectacle cinématographique en centre-ville), n° 129, n° 130 (participation aux commissions départementales d'équipement commercial d'un délégué régional du Centre national du cinéma), n° 131 (ouverture des voies de recours à tout exploitant de salle concerné par la création d'un mégacomplexe cinématographique), n° 156 (délai du recours) et n° 132 (participation des producteurs, des distributeurs, des exploitants et des réalisateurs aux délibérations de la commission nationale d'équipement commercial).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6448, 6455) : donnée chiffrée générale. Allongement d'un an de la durée d'application de la loi de programme relative au patrimoine monumental. Diminution des crédits d'investissement. Accès à la culture. Commission Rigaud. Rééquilibrage entre Paris et la province. Construction de la maison de la mémoire des archives de la Vème République à Reims. Centre national des costumes de scène à Moulins. Aide de l'Etat au profit des collectivités territoriales. Education artistique et sensibilisation culturelle. Publics défavorisés. Projets culturels de quartier. Politiques tarifaires. Enseignements artistiques. Formation continue. Crédits alloués aux écoles d'architecture. Moyens des services départementaux de l'architecture. Relations entre l'Etat et le réseau théâtral français. Crédits d'intervention de la Direction du patrimoine. Secteur du cinéma et de l'audiovisuel. Autorisations de programme. Restauration des monuments historiques. Clôture d'opérations de restauration. Bibliothèques publiques. Nécessité d'une loi sur les bibliothèques. Moyens consacrés au cinéma. Idendité culturelle de la Guyane. Patrimoine guyanais. Transfert de compétences. Equipements provinciaux. Festival d'Avignon. Crédits de la délégation aux développements et aux formations. Coordination entre le ministère de la ville et le ministère de la culture. Zénith mobile. Musée du Trocadéro. Diffusion culturelle. Situation des architectes des bâtiments de France. Procédure des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, ZPPAUP. Orchestre philarmonique et opéra de Montpellier. Emergence des nouvelles technologies. Grands projets de régions. Fondation du patrimoine. Avenir du français dans les institutions de l'Union européenne. Préparation d'une loi sur les enseignements artistiques - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** : son amendement n° II-37 : augmentation de 70 millions de francs des crédits consacrés à la loi de programme sur le patrimoine monumental ; adopté.

Communication

- (7 décembre 1996) (p. 6914, 6915) : volonté de réforme de l'audiovisuel public. Réunion de La Cinquième et de la SEPT-Arte. Réorganisation de l'action audiovisuelle extérieure. Volonté de maîtriser les finances publiques. Redevance audiovisuelle. (p. 6916, 6917) : ressources de publicité et de parrainage. Crédits supplémentaires d'aide à la presse. Aide au développement du portage des quotidiens. Exonérations de la redevance audiovisuelle. Prévisions de recettes de publicité de France 2 et de France 3. Présence de France Télévision dans le bouquet numérique Télévision par satellite, TPS. Exception culturelle. Développement régional de France 3. Système d'aide directe à la presse écrite. Evolution du coût du transport postal. Audiovisuel extérieur. (p. 6918, 6919) : assiette de la redevance audiovisuelle. Programmes des chaînes. Signalétique contre la violence à la télévision. Hypothèse de regroupements dans l'audiovisuel public. Augmentation de la publicité dans le budget des chaînes publiques. Fonds d'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires. Droits sur la diffusion des événements sportifs à la télévision. Suppression de l'abattement de 30 % consenti aux journalistes. France Inter. Radio France. Fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : son amendement n° II-210 : majoration des crédits d'abonnement à l'Agence France-Presse ; adopté - **Titre IV** (p. 6920, 6923) : baisse du taux de TVA pour les chaînes de télévision locales. Son amendement n° II-211 : augmentation des crédits d'aide directe à la presse ; adopté. Attachement aux télévisions locales. Investissements dans le secteur multimédia - **Ligne 47 de l'état E** (p. 6924) : demande le retrait de l'amendement n° II-4 de M. Michel Pelchat (harmonisation de la redevance des postes "noir et blanc" avec celle des postes "couleur"). Augmentation du taux de la redevance dans les DOM-TOM. Augmentation pour les foyers les plus modestes - **Art. 58** *(affectation des ressources de la redevance et approbation du produit des recettes provenant de la publicité)* (p. 6926) : réception des ondes courtes et de la FM dans les pays de montagne - **Avant l'art. 58** (p. 6927) : demande le retrait de l'amendement n° II-47 de M. Jean Cluzel (remplacement de la redevance par une participation citoyenne au financement de l'audiovisuel public). Modification de l'intitulé de la taxe. Approbation par le Parlement de la répartition des recettes provenant de la publicité. Discussion prochaine d'un projet de loi portant codification des textes relatifs à la communication et au cinéma - **Après l'art. 58** (p. 6928, 6929) : sur les amendements de M. Jean Cluzel, demande le retrait du n° II-49 (limite des exonérations de redevance audiovisuelle) et accepte le n° II-63 (publication d'un document expliquant l'utilisation des crédits budgétaires concourant à l'action audiovisuelle extérieure) - **Après l'art. 93** (p. 6930) : demande le retrait de l'amendement n° II-54 de Mme Maryse Bergé-Lavigne (suppression des aides de l'Etat pour les publications condamnées pour incitation à la haine raciale). Dispositions relevant du domaine réglementaire.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins - *Deuxième lecture* **[n° 0028 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7659) : convergence entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 7664, 7665) : gestion collective des droits. Exception au droit de reproduction prévu à l'article 16 : limitation au catalogue de vente vendu à perte ou à prix coûtant. Justifie la séparation des droits des auteurs et du droit des opérateurs économiques du secteur de la communication. Nouvelles technologies. Défense par la France de l'exception culturelle et du droit de l'auteur à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, OMPI. Intermittents du spectacle - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateur)* (p. 7667) : s'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 4 (agrément obligatoire du ministère de la culture) et n° 5 (suppression de la disposition permettant la cession des droits à des entreprises de communication audiovisuelle) - **Après l'art. 4** (p. 7668) : s'oppose à l'amendement n° 9 de Mme Danièle Pourtaud (exclusion du champ de la licence légale de la diffusion hertzienne terrestre de phonogramme du commerce par des services thématiques) - **Art. 5 bis** *(modification du délai de prescription des actions en paiement des droits perçus par les SPRD et de l'étendue de l'obligation d'affectation des sommes non réparties à des actions d'intérêt collectif)* (p. 7670) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction) - **Art. 16** *(extension des exceptions de droit exclusif de reproduction des oeuvres graphiques ou plastiques)* (p. 7671) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. François Blaizot (extension aux catalogues publiés par des marchands et galeries d'art) - **Art. 16 bis** *(extension du privilège des auteurs aux créances indemnitaires réparant le préjudice causé par les contrefaçons)* (p. 7672) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Art. 16 ter** *(validation de la décision administrative fixant le barème de la rémunération due par les exploitants de discothèque aux artistes interprètes et aux producteurs de phonogrammes)* : son amendement n° 7 : validation limitée à cinq ans ; adopté.

DREYFUS-SCHMIDT (Michel), *sénateur (Territoire de Belfort) SOC.*

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 24, 30 janvier ; 6, 14, 15 février ; 13, 14, 20, 21, 28 mars ; 25, 30 avril ; 14, 21, 22, 28 mai ; 5, 11, 13, 14, 18, 20, 26, 27 juin ; 3, 9, 10, 17, 24 octobre ; 7, 12, 13, 14, 26, 27 novembre ; 3, 4, 5, 6, 12, 20 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Juge titulaire de la Cour de Justice de la République.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à renforcer les droits sociaux des jeunes gens accomplissant leur service national **[n° 0211 (95-96)]** (13 février 1996) - **Service national.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **22** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1846) - Ministère : Justice - *Indépendance de la justice* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1846) - **Justice**

n° **14** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5027) - Ministère : Premier ministre - *Affaire Foll* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5027) - **Police**

n° **16** (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7682) - Ministère : Justice - *Indépendance des magistrats du Parquet* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7682) - **Magistrature**

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Mozambique - (9 octobre 1996) (p. 4567).

- En qualité de sénateur

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 271) : déplore les méthodes de travail utilisées lors de l'examen de cette proposition de loi. Question de l'information des membres de la commission des lois d'une prochaine réunion de commission sur ce texte. (p. 272) : respect du droit d'amendement des sénateurs.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - Suite de la discussion - (31 janvier 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 302) : au nom du groupe socialiste, déclare s'abstenir sur l'amendement de la commission n° 2 (attribution des pouvoirs des commissions d'enquête aux commissions permanentes ou spéciales) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 307) ; diminution des pouvoirs des commissions permanentes. Nécessité de créer un Office indépendant du pouvoir politique. Fonctionnement de l'Office pendant une période de cohabition. Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé au vote de l'amendement n° 4 de M. Pierre Fauchon (création au sein de l'Office de deux délégations constituées à l'Assemblée nationale et au Sénat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 310, 311) : déclaration et acte du Gouvernement. Exemple de l'avis du Conseil d'Etat non communiqué au Sénat lors du débat sur la responsabilité pénale des élus locaux.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - (31 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 322) : soutien de principe du groupe socialiste au Gouvernement dans la lutte contre le terrorisme. Risque d'inflation législative. Dévalorisation des fonctions d'agent et d'officier de police judiciaire. Atteinte portée à la concision du code pénal par l'énumération des personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public. Inconvénients du cumul possible des circonstances aggravantes relatives à certains délits. Augmentation des peines maximales liées à la formulation de menaces. Conditions d'exercice des perquisitions de nuit en matière de lutte contre le terrorisme. Qualification de l'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'un étranger.

- Rappel au règlement - (1er février 1996) - **Rappel au règlement** (p. 341) : déclaration du Premier ministre ayant affirmé prématurément que le projet de réforme constitutionnelle relatif à la protection sociale avait été adopté par le Sénat.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion - (1er février 1996) - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 344) : ses amendements n° 50 : suppression de l'alinéa relatif à l'aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'un étranger ; rejeté ; et n° 51 : intentionnalité des infractions ; retiré - **Après l'art. 1er** (p. 348) : soutient l'amendement de M. Robert Badinter n° 52 (personnes ayant aidé à l'entrée d'étrangers clandestins à des fins lucratives).

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Art. 2** *(priorité reconnue à l'Assemblée nationale en matière d'examen des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 483) : rôle du Sénat. Son amendement de suppression n° 9 ; rejeté - **Art. 3** *(procédure d'élaboration des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 486) : soutient l'amendement n° 11 de M. Robert Badinter (suppression des deuxième, troisième et quatrième alinéas de cet article) - **Après l'art. 3** (p. 494) : le groupe socialiste ne prendra pas part au vote de l'amendement n° 2 de M. Jacques Legendre (participation de la République au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage).

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 12** *(allocation de vétérance)* (p. 1897) : son amendement, soutenu par M. Jean-Claude Peyronnet, n° 5 : attribution de la part variable de l'allocation de vétérance ; retiré.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2163) : intervient sur l'amendement n° 144 de M. Georges Mazars (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines). Se déclare opposé à l'amendement n° 42 de la commission saisie pour avis (harmonisation de l'article 29 avec la terminologie adoptée dans le code civil) - **Art. 6** *(possibilité de prononcer une adoption complétive sur une adoption plénière - Art. 346 du code civil)* (p. 2213) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 9 de la commission et retire l'amendement n° 123 de M. Georges Mazars (application de la procédure de "déchéance de l'autorité parentale" en cas d'échec de l'adoption) - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 2213) : soutient l'amendement de suppression n° 125 de M. Georges Mazars - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 2216, 2217) : pouvoir d'appréciation du juge. Intervient sur l'amendement n° 101 de M. Jean Chérioux (adoption des enfants dont les parents se sont désintéressés sans motiver leur attitude) - **Art. 14**

(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil) (p. 2220, 2221) : se déclare opposé à l'amendement n° 167 du Gouvernement (suppression des mots "à titre exceptionnel"). (p. 2222) : obtention de l'agrément par le juge - **Après l'art. 14 bis** (p. 2223) : se déclare favorable à l'amendement n° 129 de M. Georges Mazars (possibilité, pour les enfants adoptés, de porter le nom de la famille adoptante ou celui des parents biologiques s'il est connu), et visant le mineur capable de discernement.

- **Rappel au règlement** - (14 mai 1996) (p. 2527) : concomitance des réunions des commissions et de la séance publique. Coordination des travaux du Sénat. Session unique.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - Suite de la discussion** - (15 mai 1996) - **Art. 1er** *(convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2573, 2574) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 27 de Mme Nicole Borvo. Intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (délivrance par écrit de l'instruction donnée à l'officier de police judiciaire par le Procureur de la République) - **Après l'art. 2 ou après l'art. 4** (p.2579) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 de M. Robert Badinter (nécessité pour le mineur de moins de seize ans lorsqu'il se trouve placé en détention provisoire d'être isolé la nuit). (p. 2581) : sur l'amendement n° 22 de la commission (assouplissement du recours à l'ajournement devant le tribunal pour enfants afin d'aboutir à une procédure proche de la césure pénale), soutient le sous-amendement n° 44 de M. Robert Badinter. (p. 2583) : soutient l'amendement n° 38 de M. Robert Badinter (mise à disposition de cette procédure au tribunal pour enfants) - **Art. 4** *(comparution à délai rapproché)* (p. 2584, 2585) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 30 de Mme Nicole Borvo - Art. 8-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 *(comparution à délai rapproché ab initio)* (p. 2586) : intervient sur l'amendement de conséquence n° 47 du Gouvernement. (p. 2587) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de M. Robert Badinter (suppression du droit d'appel du parquet en cas de refus du juge des enfants de faire droit à une demande de comparution à délai rapproché). (p. 2588, 2589) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de M. Robert Badinter (possibilité pour le mineur ou pour ses représentants légaux d'interjeter appel des ordonnances du juge des enfants qui refuse de requérir la comparution à délai rapproché).

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2596, 2598) : officiers de police judiciaire. Aggravation de diverses peines. Destructions, dégradations et détériorations ne présentant pas de danger pour les personnes. Répression du terrorisme. Perquisitions. Cas de flagrance. Délit d'aide à étranger en situation irrégulière. Recel de criminel. Déchéance de la nationalité française. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 2601) : délit d'aide au séjour irrégulier d'un étranger. (p. 2602) : soutient l'amendement n° 10 de M. Robert Badinter (suppression du troisième alinéa de cet article) - **Après l'art. 1er** (p. 2606, 2607) : intervient sur l'amendement n° 11 de M. Robert Badinter (exemptions familiales relatives au délit d'aide au séjour irrégulier d'étrangers en France) - **Art. 6 bis** *(application de la loi française en cas d'acte de terrorisme commis à l'étranger)* (p. 2608) : soutient l'amendement de suppression n° 12 de M. Robert Badinter - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies de nuit en matière de terrorisme)* (p. 2610, 2611) : intervient sur l'amendement n° 13 de M. Robert Badinter (enquêtes sur les infractions flagrantes) - **Art. 7 quater** *(déchéance de la nationalité française)* (p. 2611). : soutient l'amendement de suppression n° 14 de M. Robert Badinter - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 2613, 2614) : soutient l'amendement de suppression n° 15 de M. Robert Badinter - **Art. 16** *(menaces)* (p. 2614) : soutient l'amendement de suppression n° 16 de M. Robert Badinter - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2615) : soutient l'amendement de suppression n° 17 de M. Robert Badinter - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2617) : le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Rappel au règlement** - (21 mai 1996) (p. 2673) : regrette que la discussion de deux propositions de loi tendant à mettre en place des offices parlementaires ait été reprise alors que la commission des lois saisie au fond était réunie pour examiner un autre texte. Comprend la décision du président de séance, mais souhaite que ce précédent soit soumis au Président du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)]** - (29 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 3049, 3053) : déplore les conditions de préparation du débat sur ce projet de loi. Critères de placement en détention provisoire : demande l'abandon de la notion de trouble à l'ordre public. Durée de la détention provisoire. Référé-liberté ; se déclare opposé à l'accroissement des pouvoirs de la chambre d'accusation. Demande la collégialité en matière de placement en détention provisoire. Propositions de la commission : limitation de durée. Placement sous surveillance électronique. Propositions du groupe socialiste : réparation du dommage à la personne faisant l'objet d'un non-lieu, acquittée ou relaxée. Collégialité en matière de mise en détention ; chambre d'instruction ; échevinage. Débat préalable. Chambre d'accusation. Délinquant primaire. Seuils en dessous desquels la détention provisoire est prohibée. Accès des prévenus et accusés à leur dossier. Moyens de la justice - **Avant l'art. 1er** (p. 3056, 3057) : son amendement n° 27 : autorisation de délivrer aux parties des copies du dossier d'instruction ; réservé jusqu'après l'examen de l'amendement n° 31 du même auteur à l'article 1er. (p. 3059, 3065) : ses amendements n° 28 : organisation d'un système collégial de placement en détention provisoire, dissocié des fonctions de l'instruction ; et de repli, n° 29 : pouvoir du président du tribunal de grande instance en matière de prescription ou de prolongation de détention provisoire ; rejetés. : son amendement, adopté par la commission, n° 30 : suppression de la distinction entre le flagrant délit et les autres cas pour la fixation du quantum de peine autorisant le placement en détention provisoire ; devenu sans objet. Se déclare opposé à l'amendement n° 22 de Mme Nicole Borvo (remplacement de la référence à la peine encourue par la mise en examen, par la référence à la peine prévue pour l'infraction commise) - **Art. 1er** *(critères du placement en détention provisoire)* : votera l'amendement n° 1 de la commission (mention du caractère exceptionnel de la détention provisoire). (p. 3066, 3067) : son amendement n° 31 : suppression du critère de trouble à l'ordre public ; rejeté - **Avant l'art. 1er (suite)** : devant le refus de M. Jean Delaneau, vice-président du Sénat, président de séance, de lui donner la parole sur son amendement n° 27 précité, précédemment réservé, demande une suspension de séance - **Art. 2** *(durée raisonnable de la détention provisoire)* (p. 3068) ; revient sur les conditions de réserve et de rejet de son amendement n° 27 précité - **Après l'art. 2** (p. 3069, 3072) : sur l'amendement n° 2 de la commission (dans l'ordonnance de placement en détention provisoire, indication en quoi le contrôle judiciaire est insuffisant), son sous-amendement n° 41 : indication dans l'ordonnance des éléments permettant au juge de démontrer qu'il n'utilise pas la détention préventive comme moyen de pression sur la personne concernée ; rejeté. Précise que cet amendement a été rédigé par M. Michel Charasse. Son amendement n° 32 : publicité du débat précédant le placement en détention provisoire ; rejeté - **Art. 3** *(prolongation de la détention provisoire en matière correctionnelle)* (p. 3073) : votera l'amendement n° 3 de la commission (réduction à huit mois de la durée maximale de principe de la détention provisoire

en matière correctionnelle, conditions de prolongation) - **Art. 4** *(prolongation de la détention provisoire en matière criminelle)* : vote du groupe socialiste contre l'amendement de coordination n° 4 de la commission - **Art. 5** *(prolongation de la détention provisoire au-delà d'un an)* (p. 3074) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (limitation de la faculté reconnue au juge d'instruction de ne pas indiquer la nature des investigations auxquelles il entend procéder) - **Après l'art. 5** (p. 3075) : son amendement n° 34 : nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale - réparation du préjudice matériel et moral ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (30 mai 1996) - **Après l'art. 8 (par priorité)** (p. 3087, 3089) : intervient sur l'amendement n° 12 de la commission (placement sous surveillance électronique). Le groupe socialiste ne votera pas contre cet amendement. Regrette la procédure d'urgence sur ce projet de loi. Avocats. Consentement de la personne. Imputation de la durée de surveillance sur la peine - **Art. 6** *(maintien de la détention provisoire après renvoi devant le tribunal correctionnel)* (p. 3091, 3092) : position du groupe socialiste sur le placement sous surveillance électronique. Rapport Bonnemaison de 1989. Commission "justice pénale et droit de l'homme", présidée par Mme Delmas-Marty - **Art. 7** *(référé-liberté)* (p. 3094, 3099) : ses amendements n° 37 : débat public devant le président de la chambre d'accusation ; et n° 36 : motivation de l'ordonnance rendue par le président de la chambre d'accusation ; devenus sans objet. Se déclare opposé à l'amendement n° 20, déposé à titre personnel par M. Jacques Larché (nouvelle rédaction : substitution d'une simple demande à l'appel - compétence du président du tribunal de grande instance pour la décision de mise en liberté - maintien de la personne concernée à la disposition d'un officier de police judiciaire lorsque la demande est formée avant l'exécution du mandat de dépôt). Approuve l'abandon du lien entre référé-liberté et appel. Défend le principe de la collégialité de la décision de placement - **Après l'art. 8 (suite)** (p. 3100, 3105) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de Mme Nicole Borvo (modification de l'article 63-4 du code de procédure pénale relatif à la garde à vue : possibilité d'intervention immédiate d'un avocat). Reprend l'amendement n° 17 de la commission, retiré par M. Georges Othily, rapporteur : délai entre l'acte d'accusation et le passage en cour d'assises ; rejeté. En raison de l'adoption du sous-amendement n° 38 du Gouvernement, se déclare opposé à l'amendement n° 18 de la commission (saisine de la chambre d'accusation pour défaut d'investigation). Se déclare opposé à l'amendement n° 25 de Mme Nicole Borvo (suppression de toute détention provisoire pour les mineurs) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3109, 3110) : conditions de débat sur ce projet de loi. Président de la chambre d'accusation. Placement sous surveillance électronique. Référé-liberté. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0403 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3949) : accroissement de la délinquance juvénile. Protection de la jeunesse et assistance éducative. Prérogatives du juge des enfants. Moyens de la protection judiciaire de la jeunesse. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0402 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3944, 3945) : lutte contre le terrorisme. Officier de police judiciaire. Saisies et perquisitions. Définition de l'acte de terrorisme. Délit d'aide au séjour irrégulier d'un étranger. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Rappel au règlement** - (27 juin 1996) (p. 4315, 4316) : article 73 bis du règlement. Rappel des conditions d'adoption des résolutions du Sénat. Non-inscription à l'ordre du jour d'une proposition de résolution sur les avocats, malgré la demande formulée par le président du groupe socialiste.

- **Proposition de loi améliorant la protection des acquéreurs de logements anciens [n° 0302 (95-96)]** - (22 octobre 1996) - **Art. 1er** *(action en nullité et action en diminution de prix)* (p. 4922) : sur l'amendement n° 3 de la commission (exclusion des dépendances, de l'obligation de mentionner la superficie), son sous-amendement n° 18 ; rejeté - **Art. additionnel après l'art. 1er** (p. 4926, 4927) : se déclare favorable aux amendements de M. Guy Allouche n° 11 (introduction dans le code civil, de l'obligation de mentionner les surfaces des lots de copropriété mis en vente) et n° 12 (introduction dans le code civil, de l'impossibilité de s'exonérer d'une correction de prix justifiée par la mention d'une surface inexacte).

- **Conclusions du rapport de M. Jean-Patrick Courtois, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0038, 96-97) de M. Jean-Jacques Hyest déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis [n° 0062 (96-97)]** - (7 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5453, 5454) : le groupe socialiste ne pourra pas voter cette proposition de loi. Possibilité pour le Parlement d'inscrire à son ordre du jour des propositions de loi. Annulation de la décision du Premier ministre de valider le contrat de concession du stade. Avis du Conseil d'Etat. Créations d'emplois. Avancement des travaux. Procédure administrative. Incertitude juridique. Concession de la construction et de l'exploitation au même concessionnaire. Le groupe socialiste ne prendra pas part au vote - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5455) : le groupe socialiste ne prendra pas part au vote.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5964) : ses amendements n° I-55 : application d'un taux de TVA réduit sur les frais de justice ; et n° I-56 : application d'un taux de TVA réduit sur les frais de justice relatifs à des affaires relevant des droits de la famille ; rejetés.

- **Projet de loi relatif à la détention provisoire** - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7217, 7218) : amendement du Gouvernement relatif aux perquisitions de nuit en matière de terrorisme. Décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1996. Communication de la copie du dossier par l'avocat à son client. Autorité chargé de statuer sur le référé liberté. Indemnisation des personnes placées abusivement en détention - **Avant l'art. 1er AA ou après l'art. 2** (p. 7726, 7228) : son amendement n° 17 : placement en détention provisoire par le président du tribunal de grande instance ou le juge délégué par lui ; rejeté. Vote par le groupe socialise de l'amendement n° 25 de Mme Nicole Borvo (prescription collégiale de la détention provisoire) - **Avant l'art. 1er AA** : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 26 de Mme Nicole Borvo (intervention d'un avocat dès le début de la garde à vue). Cite le rapport du comité du conseil de l'Europe pour la prévention de la torture et des peines et du traitement inhumain ou dégradant - **Art. 1er AB** *(communication aux parties de la reproduction des copies du dossier d'instruction)* (p. 7231, 7240) : son amendement n° 7 : I) organisation de la procédure de communication - II) possibilité exceptionnelle d'opposition du juge d'instruction ; rejeté. Ses amendements n° 8 : rapport d'expertise ; n° 9 de coordination ; n° 10 : suppression de l'obligation pour l'avocat de donner au juge d'instruction la liste des pièces dont il souhaite remettre une reproduction à son client ; n° 11 de précision ; n° 12 : procédure de recours ; n° 13 : suppression du décret d'application en Conseil d'Etat ;

rejetés ; n° 14 : I) infraction de communication à des tiers : substitution des mots "remettre à" aux mots "diffuser à" ; adopté ; II) circonstances où la remise à un tiers ne constitue pas un délit ; rejeté. Aurait retiré ses amendements en cas d'adoption de l'amendement n° 32 de la commission (élaboration d'un nouveau dispositif de communication) que le groupe socialiste a voté - **Art. 1er** *(critères du placement et du maintien en détention provisoire)* (p. 7241, 7242) ; ses amendements n° 15 : suppression de la notion de trouble exceptionnel à l'ordre public ; rejeté ; et n° 16 : suppression de la notion de trouble persistant de l'ordre public ; adopté - **Après l'art. 2** : son amendement, soutenu par M. Robert Badinter, n° 18 : prise de la décision de placement en audience publique et contradictoire dans le cabinet du juge ; rejeté. (p. 7244) : intervient sur cet amendement - **Art. 2 bis** *(motivation de l'ordonnance de placement en détention provisoire)* (p. 7245) : article 33 du code de procédure pénale. Son amendement n° 19 : suppression du paragraphe 2 nouveau relatif aux réquisitions du ministère public ; rejeté - **Art. 5** *(prolongation de la détention provisoire au-delà d'un an)* (p. 7247) : son amendement d'amélioration rédactionnelle n° 20 ; adopté - **Art. 5 bis** *(indemnisation pour détention provisoire abusive)* (p. 7248) : son amendement n° 21 : nouvelle rédaction mentionnant les situations n'ouvrant pas droit à indemnisation ; rejeté - **Art. 6** *(maintien de la détention provisoire après renvoi devant le tribunal correctionnel)* (p. 7249) : son amendement de coordination n° 23 ; adopté - **Art. 7** *(référé liberté)* (p. 7250, 7251) : sur l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction confiant la compétence de statuer au président du tribunal d'instance, la chambre d'accusation conservant sa compétence en appel), son sous-amendement n° 30 : possibilité de débat en audience publique ; adopté. Sur le même objet, son amendement n° 24 ; devenu sans objet - **Après l'art. 8 nonies** (p. 7256, 7257) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 du Gouvernement (autorisation des perquisitions de nuit pour la recherche et la constatation des actes de terrorisme). Décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1996 - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7259) : conditions d'examen de ce projet de loi. Communication du dossier aux parties. Réquisitions écrites du procureur de la République dans le débat préalable à l'incarcération. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Rappel au règlement** - (12 décembre 1996) (p. 7267) : s'associe à l'hommage rendu par Mme Hélène Luc à Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7573) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 51 de M. Jean Clouet et n° 58 de M. Jacques Habert. (p. 7577) : se déclare opposé à l'amendement n° 52 de M. Jean Clouet (extension de l'attribution de la carte du combattant à certaines catégories de combattant de la guerre d'Indochine). (p. 7578, 7579) : attribution de la carte de combattant. Avec le groupe socialiste, votera l'article 13 bis.

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin** - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7698, 7699) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Impôt sur la fortune. Demande de Mme Lucette Michaux-Chevry de constituer une commission d'enquête parlementaire puis une mission d'information parlementaire. Dispositions sans rapport avec le contenu du projet de loi en discussion. Saisine du Conseil constitutionnel. Avis de la commission des finances. Différence au niveau fiscal entre Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

DRUT (Guy), *ministre délégué à la jeunesse et aux sports.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **379** de Mme Hélène Luc : **Jeux Olympiques** *(Participation des athlètes musulmanes aux jeux Olympiques d'Atlanta)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2951).

n° **388** de Mme Janine Bardou : **Service national** *(Nombre de postes réservés au service vert)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2952).

n° **411** de M. Jean-Marc Pastor : **Viticulture** *(Prorogation des règlements en matière d'arrachage dans l'attente d'une réforme de l'organisation commune des marchés (OCM) viti-vinicoles)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4184).

n° **420** de M. Jean-Jacques Robert : **Sports** *(Insécurité dans les stades en Ile-de-France)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4183).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Jean-Patrick Courtois, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0038, 96-97) de M. Jean-Jacques Hyest déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis [n° 0062 (96-97)]** - (7 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5451, 5452) : organisation de la prochaine coupe du monde de football. Loi du 31 décembre 1993. Attribution de la concession du Stade de France. Avancement des travaux. Préparation de l'exploitation. Travaux de desserte du stade. Annulation de la décision du Premier ministre de signer le contrat de concession du stade. Incertitude juridique. Validation du contrat de concession signé le 29 avril 1995 entre l'Etat et la société Consortium Stade de France.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- **Suite de la discussion** - (4 décembre 1996) (p. 6587) : amendement adopté par le Sénat relevant à 12,6 % le taux de prélèvement sur la Française des jeux en faveur du Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Eléments chiffrés. Déconcentration des crédits. Réforme des rythmes scolaires. (p. 6588) ; évaluation. Plan sport-emploi. Chèque sport-emploi. Sport de haut niveau. Travaux du Stade de France. (p. 6589) : conventions d'objectifs passés avec les fédérations sportives. Effort pour aider les collectivités locales à financer des équipements sportifs. Centre régional d'éducation physique et sportive, CREPS, d'Antibes. Projet de loi visant à adapter le sport à son nouvel environnement. Baisse de la TVA sur les activités sportives. Candidature de Lille pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Politique de la jeunesse. (p.6590, 6591) : effort en faveur de la vie associative. Crédits du Fonds national de développement de la vie associative, FNDVA. Prévention et lutte contre toutes les formes d'exclusion, notamment information sur les dangers représentés par les sectes. Action forte en faveur des initiatives des jeunes. Dispositif "Défi-jeunes". Contrats d'animation rurale.

DUFAUT (Alain), *sénateur (Vaucluse) RPR.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

Membre titulaire de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires (JO Lois et décrets du 3 octobre 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à modifier le 3° de l'article 1464-A du code général des impôts **[n° 0352 (95-96)]** (9 mai 1996) - **Impôts et taxes.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à rendre éligibles au F.C.T.V.A. certains travaux d'entretien réalisés par les collectivités locales sur des cours d'eau non domaniaux **[n° 0416 (95-96)]** (10 juin 1996) - **Impots et taxes.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **257** (*JO* Débats du 31 janvier 1996) (p. 294) - Ministère : Equipement - *Assouplissement de la procédure définie par l'article R 111-3 du code de l'urbanisme dans le cadre de la préparation des plans de prévention des risques* - Réponse le 7 février 1996 (p. 416) - **Urbanisme**

n° **417** (*JO* Débats du 5 juin 1996) (p. 3198) - Ministère : Défense - *Reconversion du site du plateau d'Albion* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4189) - **Défense nationale**

n° **486** (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5177) - Ministère : Santé - *Bilan de l'application de la loi relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 12) - **Alcoolisme**

n° **487** (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5177) - Ministère : Justice - *Calendrier de réalisation de la cité judiciaire d'Avignon* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 22) - **Justice**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 24, 25) : effectifs des sapeurs-pompiers volontaires. Absence d'encadrement législatif du volontariat. Formation des sapeurs-pompiers volontaires. Mesures en faveur du volontariat. Pension de réversion des veuves de sapeurs-pompiers volontaires décédés en service commandé. Avec le groupe du RPR, votera ce texte.

- Résolution (n° 325, 95-96) adoptée par la commission des affaires économiques, en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) [n° 0305-0308 (95-96)] - (25 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2249) : importance du secteur des fruits et légumes dans l'agriculture française et européenne. Mobilisation des parlementaires du département du Vaucluse. Exemple de la chute du cours des tomates en Provence. Création d'un fonds opérationnel. Maintien de la préférence communautaire. Question de la définition des normes. Nécessité de renforcer le rôle des organisations de producteurs. Utilité d'une reconnaissance des accords interprofessionnels de filière par l'Union européenne. Défense de la politique des retraits d'excédents. Calcul en monnaie nationale des aides communautaires aux producteurs. Le groupe du RPR soutiendra et adoptera cette résolution.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6616, 6617) : fonds pour l'adaptation industrielle et fonds pour les restructurations de la défense : moyens de financement. Situation des équipements militaires dans le département du Vaucluse. Coût du démantèlement de la base d'Albion. Conversion des installations nucléaires militaires de l'usine Cogema de Pierrelatte. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

DUGOIN (Xavier), *sénateur (Essonne) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à réglementer la circulation des pitbulls sur tout le territoire national **[n° 0358 (95-96)]** (14 mai 1996) - **Sécurité publique.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **351** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1971) - Ministère : Justice - *Insuffisance des effectifs du parquet de l'Essonne* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2286) - **Magistrature**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 18 à 20) : texte d'opportunité et de nécessité. Affaiblissement du volontariat. Effectifs. Complémentarité entre sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires. Absence de reconnaissance juridique du volontariat. Mesures nécessaires en faveur de la relance du volontariat. Moyens consacrés à la formation. Disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

Equilibre entre intérêt de service public et intérêts des employeurs. Avec le groupe du RPR, votera ce texte.

- Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Art. 1er** *(missions des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 46) : son amendement n° 38, identique à l'amendement n° 18 de M. Alain Vasselle (valorisation du volontariat par la consécration sur le plan législatif de la qualification de collaborateurs occasionnels du service public conformément à la jurisprudence actuelle) ; rejeté. (p. 47) : jurisprudence. Nécessité de mesures en faveur du volontariat - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 70, 71) : projet de loi attendu. Avancées en matière de formation et de disponibilité. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5954) : son amendement n° I-257 : application d'un taux de TVA réduit sur l'utilisation des équipements sportifs dans les zones visées par le pacte de relance pour la ville ; retiré.

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6121, 6122) : son amendement n° I-269 : relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; retiré au profit de l'amendement n° I-238 de M. André Egu portant sur le même objet. Importance du sport en termes de cohésion sociale. Sport de masse. Détournement du FNDS vers d'autres actions. (p. 6123, 6124) : Française des jeux. Recouvrement des sommes dues au FNDS.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6880, 6881) : baisse du budget de la coopération. Ventilation des crédits. Crédits d'intervention. Suppressions de postes d'enseignants et de techniciens. Conséquences du passage à la monnaie unique. Réforme du service national. Aide aux entreprises installées dans les pays relevant du champ d'action du ministère de la coopération. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

DULAIT (André), *sénateur (Deux-Sèvres) UC-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la mission effectuée au Canada du 9 au 18 avril 1996 **[n° 0379 (95-96)]** (23 mai 1996) - **Canada.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant sur l'organisation d'audiences publiques lors de la réalisation de grandes infrastructures **[n° 0432 (95-96)]** (13 juin 1996) - **Aménagement du territoire.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 467 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'adhésion de la République française à la convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (ensemble trois annexes) **[n° 0472 (95-96)]** (26 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères **[n° 0089 (96-97) tome 1]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 79) - Ministère : Environnement - *Tracé de l'autoroute A83* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 80) - **Autoroutes**

Questions orales sans débat :

n° 242 (*JO* Débats du 15 décembre 1995) (p. 2367) - Ministère : Agriculture - *Mise aux normes des bâtiments d'élevage* - Réponse le 24 mars 1996 (p. 115) - **Agriculture**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Art. 11** *(vacations horaires)* (p. 57) : son amendement n° 49, identique à l'amendement n° 56 de la commission : caractéristiques propres aux vacations ; adopté.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Après l'art. 6** (p. 1526) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 168 : émission d'obligations et de titres subordonnés remboursables par les sociétés d'assurance mutuelles ; adopté.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3984, 3985) : réorganisation de notre défense et restructuration de nos industries d'armement dans un contexte budgétaire difficile. Mesures d'accompagnement des effets de cette loi sur l'emploi et sur l'aménagement du territoire. Importance de la formation de l'encadrement dans la perspective d'une professionnalisation de l'armée. Réputation de nos écoles militaires. Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent. Evolution des risques de conflit et nécessaire définition d'une politique de défense européenne. Rôle de la France face aux besoins de formation de cadres militaires de nombreux pays européens et africains. Amélioration souhaitable de l'information et de la concertation avec les élus sur les décisions d'Etat-major intéressant les collectivités locales. Soutiendra ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à la convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (ensemble 3 annexes) [n° 0467 (95-96)] - (27 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4323) : adhésion directe de la France à l'organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest. Nécessité de contrebalancer l'influence du Canada dans cette région. Propose au Sénat d'adopter ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5266, 5268) : ouverture vers l'Amérique latine. Bilan de la politique française en Afrique. Etat des diversités nationales arabes. Crise israëlo-palestinienne. Au nom du groupe de l'Union centriste, approuve la politique extérieure du Gouvernement.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6131) : soutient l'amendement n° I-278 de M. Jean Faure (réduction du taux de la taxe forestière applicable aux industries de la première transformation du bois).

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (p. 6630) : baisse des crédits destinés à l'informatique. Exemple de l'équipement central de l'état-civil de Nantes. Faiblesse des moyens consacrés à la coopération militaire du Quai d'Orsay. Assistance aux Français de l'étranger. Opportunité de la construction d'une ambassade française à Berlin. Révision du réseau diplomatique et consulaire. Avenir des ambassades européennes. Avis favorable sur ce projet de budget.

DUPONT (Ambroise), *sénateur (Calvados) RI.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre titulaire du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement **[n° 0087 (96-97) tome 3]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2257) - Ministère : Environnement - *Elimination des déchets ultimes* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2257) - **Déchets**

n° 12 (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7679) - Ministère : Aménagement du territoire - *Application des exonérations dans les zones de revitalisation rurale* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7679) - **Entreprises**

Questions orales sans débat :

n° 365 (*JO* Débats du 19 avril 1996) (p. 2088) - Ministère : Premier ministre - *Réglementation relative à l'exécution de travaux à proximité d'ouvrages de transport ou de distribution* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2288) - **Sécurité civile**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Après l'art. 8** (p. 1545) : soutient l'amendement n° 139 de M. Joël Bourdin (assimilation de l'indemnité de cessation d'activité à l'indemnité de fin de carrière pour l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurances).

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1797, 1799) : intérêt des collectivités et des particuliers pour le patrimoine de proximité. Absence de coordination entre les administrations, les élus locaux et les associations. Inventaire des monuments et des richesses artistiques de la France. Contribution possible de la Fondation à l'élaboration de l'inventaire. Enjeux pour le développement touristique et l'aménagement du territoire. Valorisation de l'expérience des associations travaillant sur le patrimoine. Représentation des collectivités au sein du conseil d'administration de la Fondation. Cahier des charges imposé par la Fondation à l'acquéreur d'un bien ayant fait l'objet d'une expropriation. Portage assuré par la Fondation entre une expropriation et l'acquisition du bien par un autre propriétaire - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1810) : le groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3791, 3793) : rééquilibrage du paysage commercial. Surdéveloppement de la grande distribution. Entrées de villes. Préservation de l'environnement. Schémas territoriaux de développement commercial : expérimentation en Basse-Normandie. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités artisanales et commerciales, FISAC. Dispositif relatif à l'artisanat. Votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 1er** *(principes d'orientation de l'équipement commercial)* (p. 3812) : sur l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission saisie pour avis, son sous-amendement n° 119 : prise en compte de la qualité de l'urbanisme parmi les principes d'orientation ; adopté - **Art. 4** *(critères des décisions d'autorisation et présentation des projets)* (p. 3815) : son amendement n° 120 : prise en considération par la commission départementale d'équipement commercial, de l'impact sur l'animation urbaine, de la qualité de l'urbanisme, et de la bonne insertion dans l'environnement des demandes d'autorisation présentées ; retiré.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 12** *(assujettissement du produit des jeux et paris à la CSG)* (p. 5617) : son amendement n° 38 : réduction à 20 % de la fraction des sommes engagées sur les courses à laquelle s'applique la CSG ; retiré. Fragilité de l'activité agricole du cheval.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 6352, 6353) : progression des crédits budgétaires. Contrôle de la qualité de l'air. Exécution du plan "Loire grandeur nature". Institution d'un fonds de concours des agences de l'eau. Protection de la nature et des paysages. Développement des réserves naturelles. Mise en oeuvre du réseau Natura 2000. Avis favorable sur ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6718, 6719) : conséquences de la crise de la vache folle. Prime pour l'allégement des poids de carcasses. Nécessaire définition européenne du veau de boucherie. Rôle de l'Institut national des appellations d'origine, INAO. Problème des entraîneurs de chevaux de course. Votera le projet de budget de l'agriculture.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Avant l'art. 16** (p. 7589) : son amendement n° 50 : modes d'imposition dans le domaine de la copropriété des chevaux de courses ; adopté.

DURAND-CHASTEL (Hubert), *sénateur (Français établis hors de France) NI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 218 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Bolivie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres modificatives) **[n° 0235 (95-96)]** (20 février 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 425 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Corée **[n° 0004 (96-97)]** (2 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 495 ((95-96)] autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Arménie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 0018 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **11** (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5464) - Ministère : Premier ministre - *Participation de l'Europe du Sud à la monnaie unique* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5465) - **Monnaie**

Questions orales sans débat :

n° **467** (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4785) - Ministère : Emploi - *Développement de l'emploi de Français à l'étranger* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5108) - **Emploi**

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Trinité et Tobago sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0007 (95-96)] - (18 janvier 1996) - En remplacement de M. André Boyer, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 91, 92) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Roumanie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0089 (95-96)] - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 93, 94) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 496) : la majorité des sénateurs non-inscrits votera ce projet de loi constitutionnelle. Rôle du Parlement.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 7** (p. 725) : soutient l'amendement n° 30 de M. François Lesein (possibilité pour les associations sportives de garder ouvertes les buvettes dans les stades à l'exclusion des clubs professionnels). Survie des petits clubs - **Avant l'art. 11** (p.731) : importance du réseau scolaire dans l'action française à l'étranger. Se déclare favorable à l'amendement n° 44 de M. Jacques Habert (mesures spécifiques permettant aux enseignants non titulaires exerçant à l'étranger d'accéder à la fonction publique).

- Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat - (21 février 1996) (p. 861, 862) : avantages de l'Union économique et monétaire. Rôle fondamental de la France dans le passage à la monnaie unique. Application du traité de Maastricht. Soutiendra les politiques permettant à la France d'utiliser l'euro.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Bolivie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres modificatives) [n° 0218 (95-96)] - (20 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. André Boyer (p. 1469, 1470).

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2745, 2747) : charges de fonctionnement. Augmentation de la dette publique. Réduction des dépenses de l'Etat. Collectivités territoriales. Fiscalité locale. Politique étrangère. Commerce extérieur. Crédits liés à la présence française à l'étranger.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République [n° 0270 (94-95)] - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3675) : efforts du Gouvernement pour l'expansion de notre commerce extérieur. Nécessité d'une expatriation des Français à l'étranger. Rapprochement des Français de l'étranger avec ceux vivant en France, en matière de participation aux élections. Votera cette proposition de loi organique.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de le République [n° 0271 (94-95)] - (13 juin 1996)

- Explications de vote sur l'ensemble - Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270 (94-95) (p. 3675).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Corée [n° 0425 (95-96)] - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4941) : évolution démocratique de la République de Corée. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Arménie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0495 (95-96)] - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4948, 4949) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5263, 5265) : universalité de la pensée française. Mondialisation actuelle des échanges économiques. Organisation mondiale du commerce. Politique prioritaire de coopération avec l'Afrique. Insuffisance de la communauté française en Asie. Accord commercial entre le Mexique et l'Union européenne. Image de la France à l'étranger. Rôle des médias. Possibilité de nommer des ingénieurs dans les ambassades. Remplacement des coopérants du service national à l'étranger. Information sur les offres d'emplois internationaux. Enseignement français à l'étranger.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6635, 6636) : réduction des crédits budgétaires. Regroupement des services du ministère de la coopération dans le cadre du comité interministériel des moyens de l'Etat à l'étranger. Redéploiement du réseau diplomatique et consulaire vers les zones d'expansion. Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Remplacement des coopérants du service national. Ampleur de l'action audiovisuelle extérieure. Votera ce projet de budget.

Economie et finances - Commerce extérieur

- (7 décembre 1996) (p. 6897, 6898) : intérêt du Président de la République pour le commerce extérieur. Diminution des crédits budgétaires. Internationalisation et multiculturalisme des entreprises. Résultats excédentaires. Monnaie unique. Etudes sur la création ou la destruction d'emplois du commerce extérieur. La grande majorité des sénateurs non inscrits votera ce projet de budget.

Justice

- (9 décembre 1996) (p. 6996, 6997) : rythme et délais de délivrance des certificats de nationalité des Français nés à l'étranger. Délais de transcription des jugements de divorce des Français résidant à l'étranger. Progression et ventilation souhaitable du budget de la justice en faveur des services proches du terrain. Efforts consentis pour améliorer le fonctionnement des services judiciaires. Réorientation souhaitable des créations de postes sur les emplois de catégorie B. Nécessaire refonte de la carte judiciaire. Insuffisance des crédits alloués à la formation des avocats. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 7321) : se déclare favorable à l'amendement n° 106 de M. Jean-Pierre Cantegrit (possibilité donnée aux Français de l'étranger de demander leur adhésion à un plan existant lors même qu'ils ne relèvent pas d'un régime de retraite complémentaire). Nécessité de faciliter l'expatriation des Français.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7574, 7575) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 51 de M. Jean Clouet et n° 58 de M. Jacques Habert.

DURRIEU (Josette), *sénateur (Hautes-Pyrénées) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Urbanisme **[n° 0088 (96-97) tome 15]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 714) - Ministère : Défense - *Perspectives pour les industries d'armement* - Réponse le 16 février 1996 (p. 715) - **Armement**

n° 16 (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4058) - Ministère : Affaires étrangères - *Processus de paix en Bosnie* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4059) - **Politique internationale**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transport et tourisme - I - Urbanisme et services communs

- (6 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6770) : urbanisme et protection de l'environnement. Moratoire sur l'application de la directive européenne Natura 2000. Souhaite la modification de la procédure des unités touristiques nouvelles. Avis favorable à l'adoption de ce projet de budget. (p. 6772) : à titre personnel, financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** (p. 6774) : ses amendements n° II-60 et n° II-61 : élargissement de l'assiette de la taxe pour le financement des dépenses des conseils

d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE ; rejetés.

DUSSAUT (Bernard), *sénateur (Gironde) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **308** (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1039) - Ministère : Equipement - *Sécurité des motards et prévention des accidents* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1426) - **Cycles et motocycles**

n° **518** (*JO* Débats du 12 décembre 1996) (p. 7262) - Ministère : Logement - *Conséquences de la réforme du logement social pour les handicapés* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 21) - **Handicapés**

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2408, 2409) : pénalisation des PME, notamment en zone rurale, par les pratiques commerciales déloyales de la grande distribution. Délais de paiement. Notion de prix anormalement bas : extension à la vente de détail de carburant par un amendement adopté par l'Assemblée nationale. Agriculture : souhaite l'autorisation d'ententes pour les politiques de qualité ou la gestion des crises de surproduction. Abstention du groupe socialiste.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3777, 3778) : rôle social du petit commerce et de la grande distribution. Organisation des schémas territoriaux d'urbanisme commercial. Autorisation de création pour les surfaces de vente de plus de 300 mètres carrés. Composition de la commission départementale d'équipement commercial. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Vente par correspondance. Qualification de l'artisan, créateur d'entreprise. Lutte contre le travail clandestin. Secteur du bâtiment.

- Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3865) : son amendement n° 77 : modulation du seuil d'autorisation en fonction de l'inventaire de l'équipement commercial des départements ; rejeté - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3870, 3871) : ses amendements n° 111 : maintien de la composition actuelle de la commission départementale d'équipement commercial comprenant quatre élus ; et n° 112, de repli ; devenus sans objet - **Après l'art. 10** (p. 3888, 3889) : ses amendements n° 78 : rapport du Gouvernement sur la situation et les droits sociaux des salariés de la grande distribution ; et n° 79 : rapport du Gouvernement présentant un état des friches commerciales et étudiant la mise en place d'un fonds de conversion de ces friches ; rejetés. Statut des caissières - **Art. 10 ter** *(ventes d'armes et de munitions aux particuliers)* (p. 3893) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de la commission (interdiction de vendre des armes aux particuliers dans des commerces de détail non spécialisés). Vente d'armes par correspondance - **Art. 13** *(immatriculation au répertoire des métiers - définition de l'artisanat)* (p. 3905) : son amendement n° 80 : nombre de salariés d'une entreprise artisanale porté de dix à quinze ; devenu sans objet - **Art. 14** *(protection de la qualité artisanale)* (p. 3909) : son amendement n° 81 : suppression de l'autorisation de délivrer la qualité d'artisan ou de maître artisan à un conjoint en se référant à sa seule expérience professionnelle ; devenu sans objet.

- Suite de la discussion - (19 juin 1996) - **Art. 27** *(prix des prestations dans le secteur du transport routier de marchandises)* (p. 3933) : se déclare favorable à l'amendement n° 36 de la commission saisie pour avis (réinsertion des quatre derniers alinéas de l'article 3 de la loi du 31 décembre 1992 relative aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises). Augmentation du nombre des poids lourds empruntant les autoroutes. Déficit de la SNCF. Mise en place dans certains pays voisins de taxes afférentes à la traversée de leur territoire par les transporteurs étrangers - **Seconde délibération - Art. 5** (p. 3937) : se déclare opposé à l'amendement n° A-1 du Gouvernement (seuil unique de trois cents mètres carrés au-delà duquel les projets sont soumis à autorisation) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3939) : étape vers l'abrogation définitive de la loi Royer. Uniformité des seuils. Composition de la commission départementale d'équipement commercial. Survie des petites entreprises. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) (p. 6952, 6953) : prévisions économiques. Diminution des crédits. Artisanat et emploi. Fonds pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Prêts bonifiés aux artisans. Chambres de métiers. Secteur du bâtiment. Amendement visant à réduire le taux de TVA applicable aux opérations de construction, de rénovation et de transformation des logements sociaux. Extension aux résidences secondaires de la déduction fiscale pour les travaux d'amélioration. Réforme du code des marchés publics. Harmonisation de la profession comptable. Troisième programme pluriannuel pour les PME et l'artisanat. Fonds social européen. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 90** *(modification de l'assiette de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat)* (p. 6959) : le groupe socialiste votera en faveur de cet article - **Art. 91** *(actualisation de la taxe pour frais de chambre de métiers)* (p. 6960) : le groupe socialiste votera en faveur de cet article.

Economie et finances - Services financiers (et consommation)

- (7 décembre 1996) (p. 6965, 6969) : votera contre ce projet de budget. Lutte contre la fraude fiscale. Sévérité des peines. Erreurs de procédure de l'administration. Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Réduction de l'aide aux organisations de consommateurs.

DUSSEAU (Joëlle), *sénateur (Gironde) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **5** (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2451) - Ministère : Travail - *Difficultés des centres d'orthogénie* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2452) - **Interruption volontaire de grossesse (IVG)**

n° **3** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6701) - Ministère : Affaires étrangères - *Création d'un tribunal pénal international permanent* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6701) - **Cours et tribunaux**

Questions orales sans débat :

n° **428** (*JO* Débats du 18 juin 1996) (p. 3799) - Ministère : Action humanitaire - *Situation de deux fillettes françaises séquestrées en Egypte* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4745) - **Enfants**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Discussion générale** (p. 466, 467) : modifications constitutionnelles. Grèves du mois de décembre 1995. Remboursement de la dette sociale, RDS. Législation par ordonnances. Prévisions de recettes. Rôle du Parlement. Paritarisme. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 496) : une partie du groupe du RDSE votera contre ce projet de loi constitutionnelle.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2110, 2111) : nombreux points positifs de la proposition de loi. Différence d'âge entre adoptants et adoptés. Problème des couples vivant en concubinage. Délai de rétractation de la mère ayant accouché anonymement. Accompagnement psychologique des mères. Accouchement secret. Problème du secret des origines. Convention internationale des droits de l'enfant - **Après l'art. 27 ter (par priorité)** (p. 2127) : son amendement n° 157 : information des services d'aide sociale en cas d'accouchement secret ; devenu sans objet - **Avant l'art. 28 (par priorité)** : ses amendements n° 158 : accompagnement psychologique et social à la suite d'un accouchement secret ; n° 159 : consignation d'informations médicales et relatives aux origines à la suite d'un accouchement secret ; n° 160 de précision ; n° 161 : mise en place d'un médiateur ; et n° 162 : communication des informations ; devenus sans objet - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2133) : se déclare opposée à l'amendement n° 10 de la commission (possibilité pour les parents de demander le secret de l'identité de l'enfant âgé de moins d'un an au moment du consentement à l'adoption) - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2137) : son amendement n° 151 : égalité de traitement entre les couples mariés et les couples non mariés ; rejeté - **Art. 3** *(écart d'âge maximum entre les adoptants et les adoptés - art. 344 du code civil)* (p. 2141) : son amendement n° 152 : différence d'âge entre l'adoptant et l'adopté ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2160) : favorable au maintien du délai de trois mois pour la rétractation. Intervient sur l'amendement n° 144 de M. Georges Mazars (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines) - **Art. 30 (par priorité)** *(modalités de recueil de l'enfant, possibilité de demander le secret de son identité pour la personne qui le remet, ainsi que de donner des renseignements ne portant pas atteinte à ce secret - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2165) : son amendement n° 163 : inscription au procès-verbal de la demande de secret d'identité des père et mère ; devenu sans objet - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2173) : s'abstiendra sur l'amendement n° 46 de la commission saisie pour avis (modalités de l'agrément). Problème posé par l'agrément tacite - **Art. 42 (par priorité)** *(accompagnement de l'enfant adopté - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2182) : se déclare favorable à l'amendement n° 93 de M. Alain Vasselle (précisions relatives aux enfants venant de l'étranger) - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 2213) : son amendement de suppression n° 154 ; adopté - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 2217) : son amendement de suppression n° 155 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2235) : avec la majorité du groupe RDSE, votera ce texte. Importance de la valeur nationale de l'agrément. Regrette l'impossibilité d'adopter un enfant pour les couples non mariés. Accès aux origines.

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)]** - (13 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3691, 3692) : bilan de la recherche médicale dans le domaine de l'autisme. Culpabilisation des parents. Amélioration du comportement des enfants autistes à la suite d'une prise en charge spécialisée. Question de la situation des adultes autistes. Souhaite supprimer par amendement la référence aux moyens disponibles. Reconnaissance du handicap causé par les conséquences de l'autisme. Aspects positifs de cette proposition de loi attendue par de nombreuses familles - **Art. 2** *(reconnaissance des conséquences de l'autisme comme handicap, institution d'une priorité en faveur de cette affection et inscription dans la loi du plan d'action régional)* (p. 3705, 3706) : sur l'amendement de la commission n° 3 (suppression de la référence à une priorité nationale et à un plan d'action régional en faveur des autistes), son sous-amendement n° 5 : référence au cadre général de la loi de 1975 et suppression de la corrélation avec les moyens disponibles ; rejeté. (p. 3708) : poids de la référence aux moyens disponibles. Possibilité pour les élus départementaux de refuser des actions en faveur des autistes. (p. 3709) : avenir de la prise en charge des autistes - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3711, 3712) : reconnaissance des conséquences du syndrôme autistique comme un handicap. Nécessité d'une prise en

charge pluridisciplinaire. Rapport du Gouvernement sur la prise en charge des autistes département par département. Réserve exprimée sur la limitation des moyens financiers. Le groupe du RDSE votera ce texte.

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4138, 4139) : délai de rétractation du consentement à l'adoption. Droits des concubins. Adaptation insuffisante du texte aux évolutions de la société. Nécessité de distinguer l'accouchement anonyme de l'accouchement secret - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 4143, 4144) : son amendement de suppression n° 49 ; retiré au profit de l'amendement identique de suppression n° 4 de la commission - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 4145) : son amendement de suppression n° 50 ; adopté - **Après l'art. 27 ter AA** (p. 4151, 4152) : son amendement n° 51 : conditions d'accouchement secret et conditions de levée de ce secret ; retiré - **Avant l'art. 28 A** (p. 4153) : son amendement n° 52 : conditions d'accouchement secret et conditions de levée de ce secret ; rejeté - **Art. 30** *(secret des origines - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4156, 4157) : votera l'amendement n° 16 de la commission saisie pour avis (conditions d'information des adoptants sur l'identité des parents naturels de l'enfant) - **Art. 35** *(aide aux assistantes maternelles qui adoptent - Art. 63-3 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4161) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 25 de la commission des affaires sociales saisie pour avis - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4165) : s'abstiendra avec les sénateurs membres de Radical. La majorité du groupe RDSE votera ce texte.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 1996) - **Avant le titre Ier** (p. 4800, 4801) : se déclare opposée au sous-amendement n° 72 de M. Lucien Neuwirth (bilan annuel de la proposition de loi). (p. 4802) : s'abstient sur l'amendement n° 4 de M. Michel Mercier (mise en place d'un partenariat regroupant le département, les caisses d'assurance vieillesse et la mutualité sociale agricole) - **Art. 1er** *(instauration de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4804) : dérive de l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Exonération des associations intermédiaires. Solidarité familiale - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4824) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. Claude Huriet (reconnaissance du rôle du médecin de famille) - **Art. 13** *(destination de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4825) : intervient sur l'amendement n° 66 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (utilisation de la PSD pour rémunérer des membres de la famille demandeurs d'emploi). Notions d'agrément et de formation. (p. 4826) : son amendement n° 22 : limite à l'utilisation directe d'une somme d'argent par la personne âgée ; retiré - **Après l'art. 14** (p. 4827, 4828) : intervient sur l'amendement n° 11 de M. Henri de Raincourt (précision relative à l'attribution de la prestation et à la définition des personnes aidant et pouvant être rémunérées). Emploi de membres de la famille. Son amendement n° 23 : possibilité pour une personne bénéficiant d'un avantage vieillesse de percevoir la prestation ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 1996) - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4847) : financement des lits de cure médicale - **Art. 20** *(exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour les bénéficiaires de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4854) : son amendement n° 24 : application des droits à l'exonération au bénéfice d'une association intermédiaire ; rejeté. Rôle capital de l'association intermédiaire - **Après l'art. 21** (p. 4858, 4859) : intervient sur l'amendement n° 51 de Mme Michelle Demessine (mise en place d'un dispositif financier destiné à couvrir les charges supplémentaires pour les budgets départementaux). Plafond de ressources. Souscription d'une assurance dépendance - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4862, 4863) : avec la minorité du groupe du RDSE, votera contre la proposition de loi. Notion de dépendance. Recul par rapport aux promesses faites. Désengagement de l'Etat.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie** - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5013) : référence à la santé publique. Coût global de la pollution de l'air. Conséquences sur l'écosystème de la planète. (p. 5014) : transports en commun et transfert des transports routiers sur le rail. Problème du diesel. Gratuité des transports en commun en cas de dépassement des seuils de pollution. Développement de la voiture électrique. Les sénateurs radicaux socialistes membres du groupe du RDSE s'abstiendront.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6256, 6258) : se déclare opposée au principe d'enveloppes limitatives de financement pour les établissements dépendant de l'Etat, proposé par la commission des affaires sociales. RMI. Juge l'obligation alimentaire inadaptée à la correction des dérives constatées. Handicapés. Baisse des crédits relatifs aux intervenants d'aide à domicile. Augmentation des dépenses d'action sociale des départements. Diminution des crédits affectés à la lutte contre l'alcoolisme. Femmes : suppression des actions de formation professionnelle spécifiques et des actions de communication en matière sociale. Vote des sénateurs représentants le parti radical socialiste au sein du RDSE contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6275) : s'abstiendra sur l'amendement n° II-20 du Gouvernement (réduction des crédits figurant au titre III).

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6288, 6289) : poursuite de la politique de baisse du coût du travail qui cumule les effets négatifs, notamment sur les salaires. Inefficacité de l'allocation parentale d'éducation. Loi Robien. Transfert à l'association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés, AGEFIPH, du financement du complément de rémunération des travailleurs handicapés en milieu ordinaire. Instauration du ticket modérateur sur les contrats emploi-solidarité, CES. Transferts sur les collectivités locales. Suppression de la prime pour la création ou reprise d'entreprises par des chômeurs. Revendication des routiers. Femmes. Centres d'information sur les droits des femmes. Diminution des crédits en faveur de l'emploi et de l'égalité professionnelle. Vote des sénateurs du groupe du RDSE membres du parti radical socialiste contre ce projet de budget.

E

ECKENSPIELLER (Daniel), *sénateur (Haut-Rhin) RPR-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Hubert Haenel et Jean-Louis Lorrain, modifiant le mode d'élection des conseillers régionaux et changeant l'appellation des conseils généraux, conseillers généraux en conseils départementaux et conseillers départementaux **[n° 0202 (95-96)]** (6 février 1996) - **Elections.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **10** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2261) - Ministère : Education - *Aménagement des rythmes scolaires* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2261) - **Rythmes scolaires**

Questions orales sans débat :

n° **242** (*JO* Débats du 15 décembre 1995) (p. 2367) - Ministère : Agriculture - *Mise aux normes des bâtiments d'élevage* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 115) - **Agriculture**

n° **243** (*JO* Débats du 18 décembre 1995) (p. 2367) - Ministère : Environnement - *Circulaire relative aux conditions provisoires d'évacuation des résidus d'incinération par lit fluidisé* - Réponse le 7 février 1996 (p. 409) - **Déchets**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - Suite de la discussion** - (17 janvier 1996) - **Art. 12** *(allocation de vétérance)* (p. 58) : son amendement n° 36 : conditions de versement d'une allocation de vétérance ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Conclusions du rapport de M. Francis Grignon, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n°144, 95-96) déposée par M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser la loi locale de chasse régissant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0252 (95-96)]** - (12 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1149, 1150) : préservation du droit local. Nouvelles modalités concernant les locations de chasse communale. Renouvellement du bail de gré à gré au profit du locataire en place. Commission consultative communale de chasse. Création de lots de chasse intercommunaux. Critère de domiciliation des locataires de chasse. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions** - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1995) : appréciation in concreto de la faute d'imprudence. Charge de la preuve. Responsabilité pénale des fonctionnaires. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2827) : effet nocif sur la santé de la mauvaise qualité de l'air. Impact de la pollution atmosphérique sur l'environnement. Lutte contre les sources mobiles de pollution. Surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire national et information de la population. Caractère facultatif du plan régional pour la qualité de l'air. (p. 2828) : pollution de l'air due à la circulation automobile. Réflexion sur les modes de déplacement en milieu urbain. Exemple du SIVOM de l'agglomération mulhousienne. Demande l'application d'un taux de TVA réduit aux prestations relatives au traitement des ordures ménagères. Choix de société. Conférences internationales pour la lutte contre la pollution. (p. 2829) : votera ce projet de loi - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 2842) : soutient l'amendement n° 147 de M. Bernard Hugo (définition de la pollution atmosphérique comme ce qui est apporté dans l'atmosphère par l'homme) - **Art. 6** *(définition et contenu du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2855) : son amendement n° 135 : caractère obligatoire de ce plan ; adopté - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'institution des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 2858) : son amendement n° 136 (suppression des mots "lorsque ce plan existe") ; adopté - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28 de la loi du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 2868) : son amendement de coordination n° 138 ; retiré - Art. 28-1 de la loi du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 2870) : son amendement n° 139 : prise en compte par les orientations du PDU de l'organisation de la livraison de marchandises ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (24 mai 1996) - **Art. 17** *(coordination de diverses dispositions du code de l'urbanisme)* (p. 2884) : soutient l'amendement n° 144 de M. Jean-François Le Grand (prise en considération des plans de déplacements urbains dans les plans d'occupation des sols) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène)* (p. 2886) : soutient l'amendement n° 146 de M. Jean-François Le Grand (prescriptions complémentaires portant sur les installations non classées) - **Après l'art. 21** (p. 2895) : son amendement n° 142 : mise en oeuvre de mesures destinées à réduire les émissions polluantes des véhicules automobiles ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion** - (9 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4575, 4576) : situation des banlieues. Préparation de ce projet de loi. Pacte entre l'Etat et les collectivités territoriales. Rôle des maires. Emplois de ville. Financement. Actions des associations. Exemple de la commune d' Illzach. Votera ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (10 octobre 1996) - **Après l'art. 19** (p. 4655) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales ou les organismes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 322-4-7 du code du travail d'adhérer à un régime d'assurance chômage). (p. 4657) : son amendement n° 78 : délimitation du bénéfice des emplois de ville ; retiré - **Après l'art. 31** (p. 4672) : soutient l'amendement n° 90 de M. Joseph Ostermann (caractère obligatoire de l'information des communes par les organismes d'HLM pour la procédure

d'attribution des logements sociaux) - **Art. 32** *(création de conférences communales du logement dans les communes contenant des zones urbaines sensibles)* (p. 4689) : sur l'amendement n° 39 de la commission (suppression de l'obligation de créer une conférence du logement pour les communes qui n'auront plus de zones urbaines sensibles après la prochaine révision). Soutient le sous-amendement n° 89 de M. Joseph Ostermann. : soutient l'amendement de précision n° 69 de M. Joseph Ostermann.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5005, 5006) : lutte contre la pollution atmosphérique et santé publique. Pollution due à la circulation automobile dans les villes. Incitation au covoiturage sur l'A14 Orgeval-La Défense. Mesures relatives à la consommation d'énergie et à l'utilisation du bois dans les nouvelles constructions. (p. 5007) : gestion des déchets ménagers par les collectivités territoriales et taux de TVA. Souhaite que ce texte entre rapidement en vigueur - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5061) : son amendement n° 36 : suppression de l'obligation d'afficher le montant annuel des frais de chauffage, d'eau chaude et de climatisation à l'occasion de la vente ou de la location ; retiré.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)] - (19 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5720) : modernisation et professionnalisation des armées. Clarification du statut des militaires. Le groupe du Rassemblement pour la République votera, dans sa très grande majorité, ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6441, 6442) : place accordée à l'architecture et à la formation des architectes. Effort consenti aux spectacles vivants. Aménagement du territoire. Crédits consacrés au cinéma et à l'audiovisuel. Lutte contre l'exclusion. Action conduite dans les zones franches des coteaux à Mulhouse. Dépenses culturelles des collectivités territoriales. Dépenses consacrées à la conservation du patrimoine. Situation de l'emploi.

Jeunesse et sports

- **Suite de la discussion** - (4 décembre 1996) (p.6586) : investissement de l'argent public avec un réel souci d'efficacité. Priorités budgétaires. Aménagement du temps de l'enfant. Volet "sport-emploi". Soutien aux sports de masse. Participation financière des collectivités locales. (p. 6587) : hommage rendu aux bénévoles. Le groupe du RPR soutiendra ce projet de budget.

ÉGU (André), *sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

Membre titulaire du conseil de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative.

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2407, 2408) : réforme de l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Développement de la grande distribution ; déséquilibres en terme d'aménagement du territoire, de rapports économiques et d'emploi. Pratiques déloyales. Délais de paiement. Prix anormalement bas. Votera ce projet de loi.

- Conclusions du rapport de M. Philippe Richert, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi (n° 209, 95-96) de M. Claude Huriet et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des Bâtiments de France [n° 0347 (95-96)] - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2653, 2654) : rôle essentiel des architectes des bâtiments de France dans la protection de notre patrimoine. Risque de dérive liée à leur pouvoir exceptionnel. Inadaptation des procédures de recours auprès du ministre compétent. Nombre trop limité de zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, ZPPAUP. Instauration souhaitable d'une procédure de recours au niveau régional ou local. Le groupe de l'Union centriste votera cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3793, 3794) : relations entre consommateurs et commerçants. Equilibre entre les différentes formes de commerce. Plan "PME-artisanat pour la France". Dispositions de ce projet de loi. Schémas territoriaux de développement commercial. Péréquation de la taxe professionnelle. Simplification des formalités administratives, fiscales et sociales. Soutiendra ce projet de loi.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0455 (95-96)]** - (21 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4120) : le groupe de l'Union centriste votera le texte issu de la CMP. Vente de carburant au détail.

- Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5771) : le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 24 quater** (p. 6117, 6118) : sur l'amendement n° I-20 de la commission (assouplissement du régime fiscal des associés de sociétés civiles professionnelles ayant opté pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés), son sous-amendement n° I-289 : étalement sur cinq années du paiement de l'impôt sur le revenu dû sur les créances acquises ; retiré - **Après l'art. 25** (p. 6121) : son amendement n° I-238 : relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; adopté. Actions du ministère de la jeunesse et des sports. Dynamisation de la vie associative et sportive. Sport de masse - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 6185, 6186) : maîtrise des dépenses publiques. Réforme de l'impôt sur le revenu. Dépenses de fonctionnement. Relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. Impôt de solidarité sur la fortune, ISF. Le groupe de l'Union centriste votera la première partie du projet de loi de finances.

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) (p. 6573) : hommage aux sportifs des Jeux olympiques d'Atlanta. (p. 6574) : faiblesse des sommes allouées à la jeunesse et aux sports. Rythmes scolaires. Plan sport-emploi. Relèvement du prélèvement du Fonds national pour le développement du sport, FNDS, sur la Française des jeux. Organisation de la Coupe du monde. Inquiétude relative aux actions en faveur de la jeunesse et au mouvement associatif. Baisse du taux de TVA sur les installations sportives sous statut commercial. Avec le groupe de l'Union centriste, votera ce projet de budget qui traduit des efforts importants.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6738) : soutient l'amendement n° II-51 de M. Michel Doublet (augmentation de la réduction figurant au titre IV).

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6814, 6815) : aide aux logements d'urgence et d'insertion. Aide personnelle au logement, APL. Inquiétude sur le logement ancien. Baisse des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Taxe additionnelle sur le droit de bail, TADB. Fiscalité du logement locatif. Réforme du logement social pour les personnes handicapées. Vote de ce projet de budget par le groupe de l'Union centriste.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Après l'art. 22 ter** (p. 7601) : soutient l'amendement n° 57 de M. François Lesein (modification des textes en vigueur par une disposition tendant à appliquer le taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives).

ÉMIN (Jean-Paul), *sénateur (Ain) RI.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre suppléant du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

EMMANUELLI (Xavier), *secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **2** de M. Georges Mouly : **Exclusion** *(Lutte contre l'exclusion)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1329).

Questions orales sans débat :

n° **513** de M. Michel Charzat : **Police (personnel de)** *(Critères d'affectation des policiers à Paris)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 25).

n° **524** de Mme Nicole Borvo : **Santé publique** *(Prévention du saturnisme à Paris)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 24).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Art. 1er** *(amélioration du régime fiscal des dons effectués par les particuliers)* (p. 1129, 1130) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (modification du plafond des sommes qui peuvent être déduites du revenu imposable mais uniquement pour les associations reconnues d'utilité publique ou assimilées) - **Après l'art. 3** (p. 1136) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission (dépôt par le Gouvernement, avant le 31 décembre 1996, d'un rapport au Parlement sur les conditions dans lesquelles pourrait être mis en oeuvre un réexamen à échéance régulière de la reconnaissance d'utilité publique des associations).

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention portant création du programme régional océanien de l'environnement [n° 0256 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2377) : promotion de la coopération régionale pour la protection et l'amélioration de l'environnement. Convention visant à doter le programme régional océanien de l'environnement, PROE, d'un statut juridique d'organisation régionale intergouvernementale. Participation active des territoires non indépendants de la région aux travaux de la conférence du programme. Participation de la France à la mise en place du programme.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège portant sur le transport par gazoduc de gaz du plateau continental norvégien et d'autres secteurs vers la France [n° 0297 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2379) : détermination des conditions de pose et d'exploitation du gazoduc. Accroissement de la sécurité de nos approvisionnements en gaz.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République orientale de l'Uruguay sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0290 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2384) : cadre juridique favorisant l'activité de nos entreprises. Programme de réformes économiques structurelles en Uruguay.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Congo, signée à Brazzaville le 31 juillet 1993 (ensemble un échange de lettres signé les 13 juillet 1994 et 17 mars 1995) [n° 0288 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2382) : accord excluant les territoires d'outre

mer de la République française. Droits des nationaux de chaque Etat. Limitation de certaines libertés. Expulsion des personnes indésirables.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique du Pakistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 0225 (95-96)] - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3204) : imposition des bénéfices des entreprises de navigation aérienne. Imposition à la source. Développement des relations économiques. Retour au pouvoir de Mme Benazir Bhutto. Relations franco-pakistanaises dans le domaine militaire. Demande l'adoption de cette convention - **Question préalable** (p. 3208) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant (ensemble un échange de lettres) à l'accord du 25 juillet 1977 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Malte tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 0224 (95-96)] - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3209) ; création d'une zone d'activité dite "off shore" assortie d'une zone portuaire franche. Crédit d'impôt. Développement des relations commerciales. Demande au Sénat d'adopter ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat d'Israël en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 0289 (95-96)] - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3210) : titres de sociétés immobilières. Dons et legs. Dividendes de source israélienne. Evolution des échanges commerciaux. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivienne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0223 (95-96)] - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3211, 3212) : politique d'ouverture de l'économie bolivienne aux capitaux étrangers. Conceptions opposées. Echanges économiques. Programme de grandes réformes. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 19 décembre 1980 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole et un protocole additionnel), modifiée par l'avenant du 14 novembre 1984 [n° 0286 (95-96)] - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3213) : accord franco-norvégien sur le transport par gazoduc du gaz du plateau continental norvégien vers la France. Suppression de la faculté de retenue à la source sur les dividendes payés par les filiales à leur société mère et sur les intérêts. Echanges commerciaux. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord fiscal sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Panama [n° 0160 (95-96)] - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3214) : caractère attrayant de la fiscalité panaméenne. Constitution de nombreuses sociétés écran. Imposition des compagnies aériennes. Imposition des traitements et pensions publics. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion - *Deuxième lecture* **[n° 0340 (95-96)]** - (13 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3713) : nécessité d'une application rapide de ces dispositions. Lutte contre l'exclusion. Rôle des associations. Renforcement des contrôles. Instauration d'un droit de suite de la Cour des comptes. Clarification des relations entre la puissance publique et les associations. Contrat social. Lutte contre la fracture sociale.

EMORINE (Jean-Paul), *sénateur (Saône-et-Loire) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1950, 1951) : garantie du financement de l'installation des jeunes agriculteurs. Demande la suppression de la taxe communale sur le foncier non bâti. Statut des conjoints d'exploitants agricoles. Financement par l'Etat de l'invalidité des conjoints et aides familiaux par le biais de l'allocation pour adulte handicapé. Double assiette dans le cas de l'adhésion ultérieure du conjoint à une exploitation existante. Demande l'adaptation de l'allocation parentale d'éducation aux jeunes agriculteurs.

- Conclusions du rapport de M. Philippe Richert, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi (n° 209, 95-96) de M. Claude Huriet et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des Bâtiments de France [n° 0347 (95-96)] - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2654) : difficultés éprouvées par les demandeurs de permis de construire et par les maires dans les zones soumises à l'avis des architectes des bâtiments de France. Mise en place souhaitable de procédures de recours par l'instauration de commissions régionales pouvant statuer en appel. Délai d'instruction des demandes de permis de construire. Le groupe des Républicains et Indépendants votera les conclusions de la commission sur cette proposition de loi.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5419, 5420) : crise de la viande bovine. Avenir de l'agriculture française dans l'Union européenne. Accords du GATT. Compétitivité et échanges internationaux. Part communale de la taxe sur le foncier non bâti. Mise en place d'un fonds de garantie. Installation des jeunes agriculteurs. Dispositif de préretraite. Industries agro-alimentaires. Identification et "traçabilité" des viandes. Fonds de gestion d'espace rural.

ESTIER (Claude), *sénateur (Paris) président du groupe SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Vice-président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec Mme Danièle Pourtaud et M. Jean Besson, et les membres du groupe socialiste et apparentés, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 211) **[n° 0434 (95-96)]** (14 juin 1996) - **Union européenne.**

Proposition de loi, déposée avec MM. Bernard Delanoë, Michel Charzat et Mme Danièle Pourtaud, tendant à améliorer la qualité de l'air par le remboursement à tout propriétaire de taxi du coût d'achat et d'installation de l'équipement permettant à leur véhicule de fonctionner au gaz de pétrole liquéfié ou au gaz naturel véhicules **[n° 0489 (95-96)]** (11 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Environnement.**

Rapport d'information, fait avec MM. Jacques Genton et Yves Guéna, au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'action collective des Parlements nationaux au sein de l'Union européenne et sur la XIVe Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires qui s'est tenue à Rome les 24 et 25 juin 1996 **[n° 0024 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **15** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1840) - Ministère : Justice - *Impartialité de la justice* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1840) - **Justice**

n° **12** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2803) - Ministère : Premier ministre - *Mise en cause de la fonction publique* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2803) - **Fonction publique**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - Suite de la discussion - (31 janvier 1996) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 307) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé au vote de l'amendement n° 4 de M. Pierre Fauchon (création au sein de l'Office de deux délégations constituées à l'Assemblée nationale et au Sénat).

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Question préalable** (p. 475) : sa motion n° 1, soutenue par M. Charles Metzinger, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- Conférence des présidents - (20 février 1996) (p. 779) : constate, contrairement au nouveau règlement réservant les matinées du mercredi aux travaux des commissions, la tenue de plus en plus fréquente d'une séance publique le mercredi matin entraînant des conséquences sur les travaux parlementaires.

- Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat - (14 mars 1996) (p. 1357) : passage à la monnaie unique à la date prévue. Scepticisme de l'opinion publique à l'égard de la question sociale et de l'emploi. (p. 1358) : priorité donnée à l'Europe sociale. Protocole social et exception britannique. Ratification de la charte sociale. Extension et pondération du vote à la majorité qualifiée. Renforcement du statut du comité permanent de l'emploi. Place du service public. (p. 1359) : mise en oeuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune. Crise yougoslave et accord de Dayton. Question de la défense européenne. Clarification du processus de décision politique. Europe politique. Extension du vote à la majorité qualifiée. Transparence démocratique : Parlement européen et contrôle de la Commission et du Conseil par les parlements nationaux. Clarification des institutions communautaires. (p. 1360) : élargissement et enrichissement de l'Union européenne. Souhait d'une orientation sociale et d'une relance effective de la construction européenne.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1505) : sa motion n° 111, soutenue par M. Alain Richard, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Renvoi à la commission** (p. 1509) : sa motion n° 112, soutenue par Mme Maryse Bergé-Lavigne, tendant au renvoi à la commission ; rejetée.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0291 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1883) : le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Congo, signée à Brazzaville le 31 juillet 1993 (ensemble un échange de lettres signé les 13 juillet 1994 et 17 mars 1995) [n° 0288 (95-96)] - (7 mai 1996) - En remplacement de Mme Monique ben Guiga, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2382, 2383) : renégociation de la plupart des conventions d'établissement passées entre la France et les Etats d'Afrique francophone. Démocratisation du Congo. Dépression économique sévère. Désorganisation de l'administration congolaise. Réduction du nombre de coopérants français. Egalité de traitement des citoyens congolais et français établis respectivement en France et au Congo. Incertitudes relatives aux conditions d'application de la convention par le Congo. Présence culturelle de la France au Congo. Lycée français de Brazzaville.

- Conclusions du rapport de M. Philippe Richert, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi (n° 209, 95-96) de M. Claude Huriet et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des Bâtiments de France [n° 0347 (95-96)] - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2655, 2656) : uniformisation et transparence des procédures d'instruction des autorisations de travaux pour tous les types de secteurs protégés. Egalité de traitement des dossiers par les nouvelles commissions régionales du patrimoine et des sites. Droit de saisine de ces commissions. Question sur leur composition.

Incertitudes relatives à l'utilisation des procédures de recours. Préférence pour un système de protection maximale du patrimoine. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (19 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3940) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Question préalable** (p. 4021, 4023) : sa motion n° 3 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Question sur la remise en cause de la loi de programmation militaire de 1995 à 2000. Annonce prématurée de la professionnalisation des armées et de la suppression du service national obligatoire par le Président de la République. Article 34 de la Constitution. Remise en cause des prérogatives du Parlement, transformé en chambre d'enregistrement. Contradiction entre cette loi de programmation et l'ordonnance portant organisation générale de notre défense. Incohérence de cette loi et conséquences sur nos capacités de défense. Absence de réelles perspectives européennes. Demande un scrutin public sur cette motion - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4053) : le groupe socialiste ne votera pas ce texte.

- Projet de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle en application de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce [n° 0103 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4344) : aménagement restreint du code de la propriété intellectuelle. Extension du bénéfice du traitement national aux membres de l'Organisation mondiale du commerce, OMC. Preuve en matière de contrefaçon de brevet. Au nom du groupe socialiste, votera ce projet de loi.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement suivie d'un débat et d'un vote - (8 octobre 1996) (p. 4540, 4544) : augmentation du chômage. Déficit de la sécurité sociale. Absence de crédibilité des réformes proposées faute de moyens : prestation pour les personnes âgées dépendantes ; logement. Relance nécessaire de la consommation par l'augmentation des salaires les plus modestes. Licenciements dans le secteur public. Baisse de l'impôt sur le revenu et augmentation des impôts locaux. "Sans papier" réfugiés dans l'église Saint-Bernard. Projet de réforme du scrutin législatif. Justice. Union européenne. Refus du groupe socialiste d'approuver la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la politique étrangère de l'Union européenne - (22 octobre 1996) (p. 4908, 4910) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Xavier de Villepin.

- Projet de loi complétant, en ce qui concerne certains contrats de services et de fournitures, la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence et la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 relative aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications [n° 0009 (94-95)] - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5693) : le groupe socialiste ne fera pas obstacle à ce texte. Accord sur les marchés publics, AMP. Secteur des télécommunications.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7050, 7065) : son amendement de suppression, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° II-161 ; rejeté.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Question préalable** (p. 7306) : sa motion n° 1, soutenue par M. Jean-Luc Mélenchon, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Renvoi à la commission** (p. 7313) : sa motion n° 40, soutenue par M. Marc Massion, tendant au renvoi à la commission ; rejetée.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0162 (96-97)]** - (20 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7727) : le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

F

FALCO (Hubert), *sénateur (Var) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 5 juin 1996).

Juge titulaire de la Cour de justice de la République (JO Lois et décrets du 5 juin 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Air **[n° 0089 (96-97) tome 7]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3146, 3147) : maintien d'une "université de proximité". Exemple du Var. Antennes universitaires. Effort des collectivités locales, Accès des étudiants à la vie active. Soutien du groupe des Républicains et Indépendants.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la section "Air" (p. 6600) : professionnalisation des armées. Bases de Cognac, Ambérieux et Colmar. Avions Mirage 2000-D, 2000-5. Avion Rafale. Projet d'avion de transport futur. Coopération franco-allemande en matière d'armement. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

FATOUS (Léon), *sénateur (Pas-de-Calais) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **338** (*JO* Débats du 27 mars 1996) (p. 1782) - Ministère : Travail - *Equipement du centre hospitalier d'Arras (Pas-de-Calais)* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2272) - **Hôpitaux**

n° **422** (*JO* Débats du 6 juin 1996) (p. 3284) - Ministère : Logement - *Politique du logement dans le département du Pas-de-Calais* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4194) - **Logement (financement)**

n° **447** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4388) - Ministère : Education - *Rentrée de l'université d'Artois* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4728) - **Universités**

n° **496** (*JO* Débats du 1er novembre 1996) (p. 5307) - Ministère : Logement - *Relance du secteur du bâtiment* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7463) - **Bâtiment et travaux publics**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - (23 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 136) : interrogation sur les objectifs de justice et de mixité sociales annoncés. Population habitant en HLM. (p. 137) : revalorisation des plafonds de ressources. Enquête sur les ressources des ménages logeant en HLM. Critères de définition des quartiers exonérés du supplément de loyer. Calcul du supplément de loyer. Taxation du produit des surloyers et problème de son affectation. Politique du logement social du Gouvernement. (p. 138) : écart entre le volume de construction de logements sociaux annoncé et le volume réalisé. Financement des opérations des organismes d'HLM.

Deuxième lecture **[n° 0207 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Art. 2 bis** *(imputation des montants de surloyer sur le prix d'achat d'un logement HLM)* (p. 782) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4226, 4227) : importants conflits sociaux. Avenir de la SNCF et du transport ferroviaire. Aménagement du territoire. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Désendettement. Régionalisation. Transport de frêt. Coordination entre la voie ferrée et le transport routier. Avenir des cheminots. Effectifs. Filiales de la SNCF.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transport et tourisme - I - Urbanisme et services communs

- (6 décembre 1996) (p. 6770, 6771) : complexité du droit de l'urbanisme. Crédits nécessaires aux collectivités pour l'application des lois d'urbanisme et d'environnement : plan de prévention des risques naturels ; projet de loi sur l'air. Chute des crédits d'acquisition foncière. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) (p. 6783, 6784) : SNCF. Création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN. Expérience de régionalisation des transports régionaux dans la région Nord-Pas-de-Calais. Transport routier de marchandises. Concurrence au détriment des droits sociaux des chauffeurs routiers. Absence de volonté politique de développer l'intermodalité des transports. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6832, 6833) : situation catastrophique du secteur du bâtiment. Baisse des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Doute de la réalisation des objectifs des constructions à l'aide des prêts locatifs aidés, PLA. Vote du groupe socialiste contre le budget du logement.

FAUCHON (Pierre), *sénateur (Loir-et-Cher) UC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996), puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 décembre 1996).

Membre titulaire de la Commission d'accès aux documents administratifs.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [(n° 250 (95-96)] modifiée par l'Assemblée nationale relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence **[n° 0296 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Elus locaux.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 247 (95-96)] , adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques **[n° 0361 (95-96)]** (14 mai 1996) - **Parlement.**

Rapport d'information, fait au nom de la mission d'information de la commission des lois chargée d'évaluer les moyens de la justice **[n° 0049 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Justice.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite de la mission effectuée au Liban, du 7 au 17 octobre 1996 **[n° 0111 (96-97)]** (2 décembre 1996) - **Liban.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 9 (*JO* Débats du 31 octobre 1996) (p. 2805) - Ministère : Justice - *Moyens de la justice* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5465) - **Justice**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - **Art. unique** *(création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation)* (p. 276) : travail de l'Office en cas de majorité divergente à l'Assemblée nationale et au Sénat. Se déclare favorable à l'amendement n° 5 du Gouvernement (conditions de la création d'un Office parlementaire d'évaluation de la législation).

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - Suite de la discussion** - (31 janvier 1996) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 304, 305) : son amendement n° 4 : création au sein de l'Office de deux délégations constituées à l'Assemblée nationale et au Sénat ; adopté (par priorité).

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)]** - (31 janvier 1996) - Vice-président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 331) : demande de reporter l'ouverture de la séance du lendemain à dix heures.

- **Rappel au règlement** - (1er février 1996) (p. 341) ; en réponse à M. Michel Dreyfus-Schmidt, souligne que dans la plupart des cas le Sénat suit les décisions de la commission des lois.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Après l'art. 3** (p. 493) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Jacques Legendre (participation de la République au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage).

- **Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions** - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1979, 1982) : exemple de la responsabilité pénale des maires. Appréciation in concreto de la faute d'imprudence. Extension des dispositions de ce texte aux fonctionnaires. Exemple des préfets. Points de divergence entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Notion de diligence. Mise en danger délibérée. Amélioration de la situation des élus locaux. Définition du délit. Juridiction compétente. Accepte ce texte. Extension des dispositions de ce texte aux fonctionnaires et aux militaires - **Art. 1er A** *(modification de l'article 121-3 du code pénal - définition du délit - mise en danger délibérée de la personne d'autrui)* (p. 1988) : son amendement n° 1 : réintroduction de la notion de diligences normales ; retiré. : sur l'amendement n° 5 du Gouvernement (nouvelle rédaction), qu'il accepte, son sous-amendement rédactionnel n° 10 ; adopté. (p. 1990) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jacques Baudot (juridictions compétentes lorsque l'acte commis ne constitue pas une faute personnelle) - **Art. 1er** *(mise en cause de la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 1991) : son amendement de rétablissement n° 2 ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement

n° 6 du Gouvernement - **Art. 1er bis** *(nouveau régime du code pénal applicable en matière de responsabilité des fonctionnaires - supprimé par l'Assemblée nationale)* : son amendement de rétablissement n° 3 ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 7 du Gouvernement - **Après l'art. 1er bis** (p. 1993, 1994) : s'oppose à l'amendement n° 9 du Gouvernement (application aux militaires du principe d'appréciation in concreto de la responsabilité pénale) - **Après l'art. 3** (p. 1994) : accepte l'amendement n° 8 du Gouvernement (application des dispositions de ce texte dans les territoires d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte).

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2627).

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2627) : obligation de répondre aux convocations des commissions. Extension momentanée des capacités d'investigation des commissions permanentes. Accord souhaitable des deux assemblées sur un texte proposé par le Parlement. Office commun d'évaluation des politiques publiques, composé de deux délégations émanant des deux assemblée. Divergences sur les missions et accord sur la composition de l'office d'évaluation des politiques publiques. Saisine de l'office par les bureaux ou par les commissions permanentes des assemblées. Publicité de ses travaux. Organismes susceptibles d'être consultés par les offices. Budget de fonctionnement des offices. Renforcement des pouvoirs du Parlement - **Art. 1er** *(obligation de déférer aux convocations des commissions)* (p. 2638) : son amendement n° 1 : pouvoir de convocation des commissions ; adopté - **Art. 1er bis** *(faculté d'extension des pouvoirs des commissions d'enquête aux commissions permanentes)* (p. 2639) : son amendement de rétablissement n° 2 : adopté - **Art. 2** *(demande d'enquête à la Cour des comptes)* (p. 2639) : accepte l'amendement de suppression n° 4 de la commission saisie pour avis - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2639) : son amendement n° 3 : organisation, composition et fonctionnement de l'office ; adopté. (p. 2641) : présidence de l'office. Représentation des groupes. (p. 2642) : saisine de l'office. Sur l'amendement n° 3 précité, s'oppose au sous-amendement du Gouvernement n° 5. Conditions de dépôt de ce sous-amendement. Budget de fonctionnement de l'office.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 3058) : votera l'amendement n° 27 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisation de délivrer aux parties des copies du dossier d'instruction). (p. 3062) : votera l'amendement n° 28 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (organisation d'un système collégial de placement en détention provisoire, dissocié des fonctions de l'instruction). Recours à des juges de la société civile ou échevins - **Après l'art. 2** (p. 3069) : en réponse à M. Michel Dreyfus-Schmidt, revient sur l'objet de l'amendement n° 27 précité, réservé et rejeté après l'art. 1er.

Suite de la discussion - (30 mai 1996) - **Art. 7** *(référé-liberté)* (p. 3098) : votera l'amendement n° 20, déposé à titre personnel, par M. Jacques Larché (nouvelle rédaction : substitution d'une simple demande à l'appel - compétence du président du tribunal de grande instance pour la décision de mise en liberté - maintien de la personne concernée à la disposition d'un officier de police judiciaire lorsque la demande est formée avant l'exécution du mandat de dépôt) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3109) : vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- Proposition de loi relative à l'adoption - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Art. 11** *(modification de l'art. 351 du code civil)* (p. 4314) : excessive brièveté de ce délai.

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5465, 5467) : présente sa question.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie ;

Economie et finances - Services financiers (et consommation)

- (7 décembre 1996) (p. 6964, 6965) : Institut national de la consommation, INC. Diminution des crédits. Emissions télévisées des organisations de consommateurs. Défense des consommateurs - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6970) : le groupe de l'Union centriste, à l'exception de lui-même, votera ce projet de budget. Essais comparatifs. Revue de l'INSEE.

Justice

- (9 décembre 1996) (p. 6990, 6991) : modalités de réforme de la carte judiciaire. Nécessité de désengorger les tribunaux d'instance en différenciant le traitement du contentieux de masse de celui du contentieux classique. Nombre excessif des recours en cassation. Modalités d'application de la conciliation dans les tribunaux d'instance. Nécessaire réflexion sur les voies de recours. Disproportion entre les crédits budgétaires alloués à la justice et les sommes versées par l'Etat à certaines entreprises en difficultés.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7223, 7224) : référé liberté : demande la compétence du président du tribunal de grande instance. Communication aux parties de la copie du dossier d'instruction : danger de la procédure de contrôle par le juge d'instruction adoptée par l'Assemblée nationale - **Après l'art. 2** (p. 7244) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (prise de la décision de placement en audience publique et contradictoire dans le cabinet du juge) - **Art. 7** *(référé liberté)* (p. 7253, 7254) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction confiant la compétence de statuer au président du tribunal d'instance, la chambre d'accusation conservant sa compétence en appel) et sur cet amendement, au sous-amendement n° 30 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité de débat en audience publique).

- Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière de leur résidence principale [n° 0319 (95-96)] - (12 décembre 1996) - **Après l'art. 3** (p. 7284) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (mise en vente du bien s'il n'y a pas d'enchérisseur à la mise en vente aux enchères publiques).

FAURE (Jean), *sénateur (Isère) UC.*

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 23, 24, 25, 31 janvier ; 1er, 15, 20 février ; 12, 20, 27 mars ; 16, 18, 23, 24 avril ; 22, 30 mai ; 5, 6, 11, 19 juin ; 15, 17 octobre ; 12, 13, 14, 21, 22, 27 novembre ; 4, 5, 11, 12, 13, 19 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Nucléaire, espace et services communs **[n° 0089 (96-97) tome 4]** (21 novembre 1996) **- Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires du Canada - (23 janvier 1996) (p. 118).

- Décès accidentel de M. Jean-Paul Chambriard - (24 janvier 1996) (p. 147).

- Remplacement de M. Jean-Paul Chambriard, décédé accidentellement, par M. Régis Ploton, en qualité de sénateur de la Haute-Loire - (25 janvier 1996) (p. 213).

- Souhait de bienvenue à M. Bouchard, ambassadeur du Canada - (1er février 1996) (p. 347).

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Géorgie conduite par son président, M. Zourab Jvania - (27 mars 1996) (p. 1787).

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de la Confédération suisse - (16 avril 1996) (p. 1956).

- Souhaits de bienvenue à une délégation du Parlement belge - (24 avril 1996) (p. 2200).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion - (11 juin 1996) **- Rappel au règlement** (p. 3533) : en réponse à la protestation de M. Gérard Delfau, indique que le règlement du Sénat a été appliqué strictement lors des débats sur ce projet de loi. Discussion effective de tous les amendements.

- Souhaits de bienvenue à des délégations étrangères - (14 novembre 1996) (p. 5657) : salue la présence d'une délégation de l'Assemblée nationale d'Arménie, conduite par son président, M. Babken Ararktsian, ainsi que la présence de M. Paul Dejean, ministre des Haïtiens à l'étranger.

- En qualité de sénateur

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) **- Après l'art. 25** (p. 6130) : son amendement, soutenu par M. André Dulait, **n° I-278** : réduction du taux de la taxe forestière applicable aux industries de la première transformation du bois ; retiré.

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour le nucléaire, l'espace et les services communs (p. 6597, 6598) : traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Commissariat à l'énergie atomique, CEA. Poursuite des programmes Hélios II et Horus. Réflexion sur le renseignement. Réforme de la délégation générale pour l'armement. Création de l'organisme conjoint de coopération en matière d'armement, OCCAR. En souhaitant très solennellement le respect des crédits votés par le Parlement, propose l'adoption de ce projet de budget.

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) **- Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7694) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 5 : rétablissement de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune à Saint-Barthélémy ; retiré.

FILLON (François), *ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom **[n° 0391 (95-96)]** (29 mai 1996) **- Postes et télécommunications.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) **- Discussion générale** (p. 784 à 786) : accès aux nouvelles technologies de l'information. Industrie des télécommunications. Développement du minitel. Retards dans le domaine budgétaire. Faiblesse du parc des micro-ordinateurs dans les foyers français. Tarifs des télécommunications. Mobilisation des collectivités locales. Projets nationaux et régionaux. Soutien financier de l'Etat. Nécessaire modification des dispositions des lois de 1990 sur les télécommunications et de 1986 sur l'audiovisuel. Instauration d'un régime de licence expérimentale. Dispositif limité dans le temps, dans l'espace et dans son objet. Echéance du 1er janvier 1998, ouverture effective de l'ensemble du secteur des télécommunications à la concurrence. (p. 810, 811) : qualité des interventions. Expériences à l'échelon local. Politique d'investissement. Développement du numérique terrestre. Cadre législatif de l'audiovisuel. Dérégulation dans le secteur des télécommunications. Câble - **Question préalable** (p. 813, 814) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Danièle Pourtaud tendant à opposer la question préalable. Urgence économique, politique et culturelle du développement des technologies de l'information. Participation des parlementaires aux expérimentations. Péréquation tarifaire - **Art. 1er** *(régime des licences expérimentales)* (p. 815) : son amendement n° 63 : conclusion de conventions ; adopté. (p. 816, 817) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29

de Mme Danièle Pourtaud. Accepte les amendements de la commission, n° 2 (précision relative à la notion de viabilité et prise en compte de la cohérence technique du projet) et rédactionnel n° 3 ainsi que l'amendement de la commission saisie pour avis n° 9 (mise en oeuvre de moyens destinés à favoriser la circulation de produits français et européens sur les réseaux). S'oppose à l'amendement n° 14 de M. Edmond Lauret (mise en conformité du projet de loi avec la loi du 2 août 1984 fixant les compétences scientifiques des régions des DOM) ainsi qu'aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 30 (avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur les autorisations d'expérimentation dérogatoires et provisoires) et n° 31 (mise en cohérence de la durée des expérimentations avec le calendrier retenu au niveau européen pour l'établissement d'une nouvelle réglementation en matière de télécommunications) - **Art. 2** *(expérimentations dérogeantes à la réglementation des télécommunications)* (p. 820) : s'oppose aux amendements de M. Danièle Pourtaud n° 32 de suppression, n° 33 rédactionnel, n° 34 (impossibilité de déroger au monopole de l'établissement public France Télécom en matière de téléphonie vocale entre points fixes) et n° 35 (application du code des postes et télécommunications) ainsi qu'aux amendements de M. Jack Ralite n° 54 (maintien du monopole de France Télécom), n° 55 (suppression de la mention imposant à l'exploitant de tout réseau de télédistribution le paiement d'une redevance à la commune ou au groupement de communes intéressé par l'existence de tels réseaux) et n° 56 (modalités de mise en oeuvre des expérimentations) - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 827) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 36 de suppression, n° 37 (procédure d'attribution des fréquences hertziennes par le CSA), n° 38 (suppression de la référence à la diffusion multiplexée sur canal micro-ondes), n° 39 (consultation des communes), n° 40 (procédure de délivrance des autorisations et du conventionnement pour les services de radiodiffusion et de télévision par voie hertzienne terrestre numérique), n° 41 (appréciation par le CSA de l'opportunité géographique et économique des projets qui lui sont soumis), n° 42 (priorité attribuée à un câblo-opérateur exploitant un réseau câblé pour bénéficier d'une nouvelle autorisation pour l'usage d'une fréquence hertzienne numérique), n° 43 (suppression de la référence à l'article 41 de la loi du 30 septembre 1986 relatif à la détention de deux autorisations hertziennes pour l'exploitation de services de fréquences), n° 45 (régime juridique applicable aux services de diffusion par voie hertzienne numérique terrestre), n° 46 (maintien des dispositions anticoncentration s'appliquant au droit commun de l'audiovisuel), n° 47 (interdiction de cumul de deux autorisations de diffusion par voie hertzienne) et n° 48 rédactionnel. S'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 57, identique à l'amendement n° 37 précité de Mme Danièle Pourtaud et n° 58 (suppression du dernier alinéa de l'article 3 prévoyant l'examen global des programmes). Accepte l'amendement n° 4 de la commission (suppression du mot "effectivement" dans le deuxième alinéa du I de l'article 3). Sur les amendements de M. Jean Cluzel, s'oppose au n° 17 (utilisation de micro-ondes pour assurer la transmission des programmes), et accepte le n° 18 (augmentation du seuil de population d'une zone géographique pour permettre les expérimentations). Demande le retrait de l'amendement n° 44 de Mme Danièle Pourtaud (rétablissement de la responsabilité du directeur de la publication) et de l'amendement identique de M. Jean Cluzel n° 19. S'oppose à l'amendement n° 7 de M. Guy Cabanel (suppression de la disposition interdisant le développement de la distribution de programmes par micro-ondes) - **Art. 3 bis** *(dérogations pour la reprise par multiplexage d'éléments de programmes audiovisuels)* (p. 830) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 59 de M. Jack Ralite ainsi qu'à l'amendement n° 50 de Mme Danièle Pourtaud (respect des obligations de régime de diffusion par chaque service audiovisuel) et accepte l'amendement n° 5 de la commission (nouvelle rédaction de l'article en supprimant certaines tournures redondantes ou des termes incorrects) - **Art. 4** *(expérimentations de services audiovisuels à la demande)* (p. 831) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (nouvelle rédaction de l'article afin d'harmoniser le dispositif avec celui de l'article 27 de la loi du 30 septembre 1986) ainsi que le sous-amendement n° 62 de M. Pierre Laffitte et s'oppose au sous-amendement n° 60 de M. Jack Ralite - **Avant l'art. 5** : demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Jean Cluzel (consultation du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur la modification de la loi du 30 septembre 1986) - **Art. 5** *(durée d'application du régime des licences)* (p. 832) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud, n° 51 de suppression et n° 52 (délai de délivrance des autorisations) - **Après l'art. 5** : s'oppose à l'amendement n° 53 de Mme Danièle Pourtaud (création d'un comité chargé de l'évaluation des expérimentations). (p. 833, 834) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Daniel Millaud (application de la loi dans les territoires d'outre-mer, de la Polynésie française et dans la collectivité territoriale de Mayotte selon des modalités d'application fixées par un décret en Conseil d'Etat). Consultation des assemblées territoriales. Accepte l'amendement n° 64 de la commission (consultation du CSA sur l'évaluation des expériences menées).

- Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)] - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2661, 2663) : opposition du Gouvernement à toute libéralisation du secteur postal. Importance de La Poste en termes d'emplois, d'activité économique, d'aménagement du territoire et de cohésion sociale. Mise en place d'un service postal européen universel, au terme d'un processus d'harmonisation par le haut. Définition d'un périmètre de monopole suffisamment large. Nécessité de maintenir le publipostage et le courrier transfrontalier dans le domaine réservé. Nécessité d'associer pleinement le Parlement européen à la révision de la réglementation communautaire. Nécessaire continuité du service postal. Inconvénients d'une segmentation des différentes phases de ce service. Correspondance entre les tarifs et les coûts du service postal. Engagement de la commission à ne publier sa communication relative aux règles de concurrence applicables aux services postaux qu'après l'adoption de la directive communautaire. (p. 2666) : position du Gouvernement français renforcée par le soutien du Sénat. Intention du Gouvernement de s'opposer à la directive dans sa rédaction actuelle. Volonté d'appuyer la notion de service universel sur la définition du service public à la française. - **Discussion de la résolution** (p. 2667) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Claude Billard (vocation des services postaux). (p. 2668) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Claude Billard (suppression d'emplois et atteinte à la pérennité du service public postal). (p. 2669) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Claude Billard (péréquation tarifaire et égalité d'accès de tous les usagers). (p. 2670) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Claude Billard (accentuation de l'opposition de cette résolution à la communication de la commission de Bruxelles relative à l'application des règles de concurrence). (p. 2671) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Claude Billard (utilisation par le Gouvernement français de son droit de veto et incitation à l'élaboration d'une nouvelle proposition de directive).

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3165, 3170) : échec du premier tir du lanceur Ariane 5. Révolution des technologies de l'information. Union européenne. Fin du monopole de l'Etat. Internet. Techniques de "call back". Téléphone mobile direct par satellite. Libéralisation du secteur des télécommunications. Intérêt des usagers. Baisse des prix. Augmentation du trafic téléphonique. Ouverture à la concurrence. Retard de la France dans le domaine de la diffusion des services en ligne. Ouverture par France Télécom du service en ligne Wanadoo.

Interconnexion des réseaux. "Portabilité" des numéros. Edition d'un annuaire universel. Service public. Droit à la communication. Fixation par le Parlement de la définition du service public des télécommunications et de son mode de financement. Service universel. Services obligatoires. Réseau numérique à intégration de service, RNIS. Missions de service public. Exemple du visiophone. Installation en France de nouveaux opérateurs. Création d'une autorité de régulation des télécommunications indépendante. Avenir de France Télécom. Changement de statut. Regroupement de grands opérateurs de téléphone. Alliance de France Télécom avec Deutsche Telekom et Sprint. Dialogue avec les organisations syndicales. Statut des fonctionnaires de France Télécom. (p. 3173) : qualité des travaux de la commission. Cadre juridique de l'activité des sociétés qui offrent des accès au réseau Internet. Création d'un Conseil supérieur de la télématique placé au sein du CSA.

- **Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 3227, 3231) : organisation d'une consultation publique par la Direction générale des postes et télécommunications. "Portabilité" des numéros de téléphone. Tarification. Avenir de la recherche et de la formation. Centre national d'étude des télécommunications, CNET. Enseignement supérieur. Application du droit de la concurrence au secteur des télécommunications. Autorité de régulation des télécommunications. Coûts d'interconnexion. Raccordement des écoles aux autoroutes de l'information et aux nouveaux réseaux. Accès au réseau numérique à intégration de service, RNIS. Services obligatoires. Service universel. Téléphone mobile. Téléphonie mobile satellitaire. Aménagement du territoire. Lien entre les services audiovisuels et les services de télécommunications. Baisse des tarifs. Exemples internationaux. Emploi. Départs à la retraite. Négociations avec les organisations syndicales. Augmentation de la facture des petits consommateurs. Fondement du service public. Tarification dans les départements d'outre-mer - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3234) : s'oppose à la motion n° 138 de M. Gérard Delfau, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 3238, 3239) : s'oppose à la motion n° 57 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Renvoi à la commission** (p. 3242) : s'oppose à la motion n° 67 de M. Paul Loridant, tendant au renvoi à la commission - **Avant l'art. 1er** (p. 3243, 3244) : s'oppose à l'amendement n° 139 de Mme Danièle Pourtaud (adoption du principe de service public comme pivot de la réglementation des télécommunications). - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3249) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 79, de suppression, n° 80 (suppression du paragraphe I de cet article qui introduit dans le code des postes et télécommunications les nouvelles notions de réseau ouvert au public, de service téléphonique au public et d'interconnexion), n° 81 de repli, n° 82 (suppression des quatrième et cinquième alinéas du paragraphe I de cet article relatifs à la définition du service téléphonique ouvert au public) et n° 83 (suppression de la notion et de la définition de l'interconnexion proposées) - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3256, 3258) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 84 de suppression, n° 85 (suppression du deuxième alinéa du paragraphe I qui définit l'exercice des activités de télécommunications), n° 86 (suppression de la notion de service universel) et n° 88 (fonction attribuée au ministre chargé des télécommunications). S'oppose aux amendements identiques n° 87 de M. Claude Billard et n° 143 de Mme Danièle Pourtaud (suppression de l'exercice de régulation des télécommunications par l'Autorité de régulation des télécommunications). S'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 140 (respect du principe du service public), n° 142 (notion de service public), n° 141 (droit des usagers) et n° 144 (missions supplémentaires confiées au ministre chargé des télécommunications et à l'Autorité de régulation des télécommunications). Accepte les amendements n° 145 de Mme Danièle Pourtaud (prise en compte de l'intérêt des territoires et des utilisateurs dans l'accès aux services et aux équipements) et n° 1 de la commission (exercice de la concurrence) - **Art. 3** *(Commission supérieure du service public des postes et télécommunications, CSSPTT)* (p. 3259, 3260) : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission, ainsi que l'amendement n° 134 de M. Yvon Bourges (information des autorités publiques chargées de la gestion et du contrôle des réseaux de télécommunications, des conditions dans lesquelles les missions de service public ont été assurées au cours de l'année) - **Après l'art. 3** (p. 3261) : accepte l'amendement n° 206 de la commission (parité dans la représentation au sein de la Commission supérieure de la poste et des télécommunications des deux chambres du Parlement) - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* (p. 3266) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 89 de M. Claude Billard - Art. L. 33-1 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Claude Billard (sauvegarde de l'intérêt national). (p. 3268, 3273) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 196 de la commission. S'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 146 (élargissement des motifs de refus de délivrance d'une autorisation d'établissement et d'exploitation de réseaux ouverts au public) et n° 147 (consultation et avis des collectivités locales et territoriales pour l'établissement d'infrastructures de télécommunications), ainsi qu'à l'amendement n° 91 de M. Paul Loridant (consultation et avis des collectivités territoriales pour l'établissement d'infrastructures nouvelles). Accepte les amendements de la commission n° 3 (accroissement de la confidentialité et de la neutralité imposées aux opérateurs par le cahier des charges), n° 4 de clarification, et n° 5 rédactionnel. S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Claude Billard (individualisation des situations comptables des opérateurs de télécommunication), ainsi qu'à l'amendement n° 148 de Mme Danièle Pourtaud (élargissement des cas où le nombre de licences peut être limité) - Art. L. 33-2 du code des postes et télécommunications *(établissement des réseaux indépendants)* : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Claude Billard (suppression de la possibilité d'obtenir l'autorisation d'établir des réseaux indépendants sans décision expresse de l'autorité chargée de l'accorder) - Art. L. 33-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3275) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Claude Billard (dispositions permettant au ministre chargé des télécommunications de contrôler que la publication des listes d'abonnés ou d'utilisateurs des réseaux ou services de télécommunications se fait dans le respect des libertés individuelles, en fonction d'un cahier des charges fixé par le même ministère), et accepte l'amendement n° 6 de la commission (droit pour l'usager des télécommunications de figurer sur la "liste rouge", de s'opposer à l'inscription de son adresse complète dans l'annuaire, de refuser que les informations nominatives à son sujet soient utilisées à des fins commerciales, et d'exiger la correction de ces informations) - Art. L. 34-1 du code des postes et tlécommunications *(services téléphoniques ouverts au public)* : s'oppose à l'amendement n° 149 de Mme Danièle Pourtaud (élargissement des motifs de refus de délivrance d'une autorisation d'établissement de services de télécommunications) - Art. L. 34-2 du code des postes et télécommunications *(autres services de télécommunications utilisant un réseau filaire)* (p. 3276, 3279) : s'oppose à l'amendement n° 77 de Mme Janine Bardou (obligation pour les opérateurs bénéficiaires d'une licence ou d'une autorisation de fournir annuellement les informations statistiques concernant les flux, les équipements et leur état, les conditions et zones d'accès selon des modalités qui seront définies par décret) - Art. L. 34-3 du code des postes et télécommunications *(services de télécommunications utilisant des fréquences hertziennes)* (p. 3278) : accepte l'amendement n° 167 de M. René Trégouët (nécessité d'établir les conditions d'une concurrence loyale entre les fournisseurs de services quelle que soit l'autorité assignant les fréquences) - Art. L. 34-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 95 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements identiques n° 96 de M. Paul Loridant et n° 150

de Mme Danièle Pourtaud (possibilité pour les collectivités territoriales d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie), ainsi qu'aux amendements n° 151 de Mme Danièle Pourtaud (possibilité pour les communes ou un groupement de communes d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie) et n° 97 de coordination de M. Paul Loridant. Accepte l'amendement n° 7 de la commission. (rémunération prévue pour la fourniture au public de services de télécommunications sur le réseau câblé) et s'oppose au sous-amendement n° 153 déposé sur ce dernier par Mme Danièle Pourtaud. S'oppose à l'amendement n° 152 de Mme Danièle Pourtaud (suppression de la référence aux modalités de mise à disposition des capacités supplémentaires nécessaires pour la fourniture de services sur ces réseaux).

- Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 5 (suite)**. - Art. L. 34-5 du code des postes et télécommunications *(commissions consultatives spécialisées)* (p. 3307, 3309) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 98 (possibilité pour le représentant des organisations syndicales représentatives de siéger dans ces deux commissions consultatives spécialisées) et n° 99 (présence de membres des associations de consommateurs dans ces deux commissions). Accepte les amendements de la commission n° 8 (extension des compétences de la deuxième commission dans le domaine des réseaux filaires et des services qui transitent sur ces réseaux) et n° 9 (consultation des deux commissions spécialisées sur les aspects techniques de mise en oeuvre des règles relatives à l'interconnexion et à la numérotation), ainsi que l'amendement n° 68 de Mme Janine Bardou (participation des représentants des consommateurs) - Art. L. 34-6 du code des postes et télécommunications *(cession, publication, suspension et retrait des licences)* : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Claude Billard (attribution au ministre chargé des télécommunications du droit de suspendre, de réduire la durée, de retirer totalement ou partiellement les autorisations d'établir ou d'utiliser des réseaux de télécommunications) - Art. L. 34-7 du code des postes et télécommunications *(infrastructures établies sur le domaine public ou pour les besoins du service public)* (p. 3310, 3311) : s'oppose à l'amendement n° 154 de Mme Danièle Pourtaud (utilisation d'infrastructures de télécommunications établies sur le domaine public ou pour les besoins de missions de service public d'autres entreprises publiques, sous réserve du bon accomplissement par les entités concernées de leurs obligations spécifiques de service public) - Art. L. 34-8 du code des postes et télécommunications *(interconnexion)* (p. 3311, 3318) : S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 101 de suppression, n° 102 (possibilité pour les exploitants de réseaux ouverts au public de décider librement d'accéder aux demandes d'interconnexion émanant d'autres opérateurs), n° 103 (cas où les opérateurs peuvent refuser les demandes d'interconnexion formulées par d'autres opérateurs), n° 104 de repli, n° 105 (suppression de la possibilité pour l'Autorité de régulation des télécommunications de demander, après avis du conseil de la concurrence, la modification des conventions déjà conclues), n° 106 (suppression du paragraphe II de ce texte qui favorise la libre concurrence), n° 107 (financement des infrastructures de télécommunications) et 108 (désignation du tribunal de grande instance territorialement compétent pour les litiges relatifs au refus d'interconnexion), ainsi qu'aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 155 (privation du droit d'interconnexion pour les entreprises qui ne feraient que de la simple revente de capacité), n° 156 (nouvelle rédaction du premier alinéa du paragraphe II de ce texte - obligation de publier une offre technique et tarifaire d'interconnexion - approbation des tarifs d'interconnexion par le ministre chargé des télécommunications) et n° 157 (évaluation des tarifs d'interconnexion sur la base des coûts de transport et de desserte - intégration d'une juste rémunération des investissements réalisés). S'oppose à l'amendement n° 169 de M. René Trégouët (fixation des dispositions générales de l'interconnexion par décret après avis de l'Autorité de régulation des télécommunications). Accepte les amendements de la commission n° 10 rédactionnel, n° 11 de coordination, et n° 12 de clarification - Art. L. 34-9 du code des postes et télécommunications *(équipements terminaux)* (p. 3320) : s'oppose aux amendements n° 109 de suppression de M. Claude Billard et n° 194 de M. Félix Leyzour (garantie d'indépendance pour les industriels intéressés par rapport aux entreprises offrant des biens ou des services dans le domaine des télécommunications) - Art. L. 34-10 du code des postes et télécommunications *(attribution et portabilité des numéros)* (p. 3320, 3321) : accepte les amendements de la commission n° 14 (dispositions qui prévoient un accès aux différents réseaux et services de télécommunications, non seulement égal mais aussi simple), n° 15 et n° 16 de coordination, et n° 17 (cas où la confidentialité des numéros d'appel ne pourrait être obtenue), ainsi que l'amendement n° 170 de M. René Trégouët (possibilité de changer d'opérateur sans frais de clôture de ligne ou de compte facturés à l'abonné par l'opérateur) - **Après l'art. 5** (p. 3322) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (contenu du schéma prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* (p. 3330) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 110 de M. Claude Billard - Art. L. 35 du code des postes et télécommunications *(contenu du service public des télécommunications)* (p. 3332, 3333) : s'oppose à l'amendement n° 158 de Mme Danièle Pourtaud (rétablissement de la conception du service public unique et indivisible), ainsi qu'aux amendements de M. Claude Billard n° 111 (égalité d'accès aux réseaux et de traitement entre les usagers - péréquation tarifaire) et n° 112 (suppression des trois derniers alinéas de ce texte qui définissent le service universel, les services obligatoires et les missions d'intérêt général dans le domaine des télécommunications) - Art. L. 35-1 du code des postes et télécommunications *(contenu du service universel)* (p. 3375) : demande le retrait de l'amendement n° 172 de M. René Trégouët (intégration du Réseau numérique à intégration de service, RNIS, dans le service universel). (p. 3376, 3377) : demande le retrait de l'amendement n° 69 de Mme Janine Bardou (desserte du territoire national en téléphonie mobile). (p. 3378) : accepte les amendements de la commission n° 19 (inclusion dans le service universel de toutes les cabines établies sur le domaine public), n° 20 de clarification, et n° 21 (maintien pendant une année en cas de défaut de paiement d'un service restreint qui permette de recevoir des appels ainsi que d'en acheminer vers les services gratuits ou les services d'urgence) - Art. L. 35-2 du code des postes et télécommunications *(obligations des opérateurs chargés du service universel)* (p. 3379) : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Claude Billard (suppression du 1er alinéa du paragraphe I de ce texte, relatif aux conditions nécessaires pour qu'un opérateur fournisse le service universel). (p. 3380) : accepte l'amendement de précision n° 22 de la commission - Art. L. 35-3 du code des postes et télécommunications *(financement du service universel)* (p. 3380, 3386) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 159 (exclusion de la notion de déséquilibre tarifaire du calcul du coût du service universel), n° 160 (nécessité d'arrêter le montant de la rémunération supplémentaire à la rémunération d'interconnexion qui correspond aux obligations de péréquation géographique et au déséquilibre tarifaire de France Télécom), n° 161 (couverture de l'ensemble du territoire par la téléphonie mobile). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 114 de M. Claude Billard (suppression du 4ème alinéa du paragraphe II de cet article relatif à l'exemption des opérateurs de radiocommunication mobile de la part de la rémunération additionnelle correspondant au déséquilibre de la structure courante des tarifs téléphoniques). Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 23 (téléphonie mobile numérique) et accepte le n° 24 (couverture de zones faiblement peuplées). Sur l'amendement de la commission n° 23 précité, accepte le sous-amendement n° 203 de M. Michel Pelchat (sanction des opérateurs qui ne prennent pas des engagements avant le 1er octobre 1997). (p. 3387, 3388) : s'oppose aux amendements identiques n° 115 de M. Claude Billard et

n° 162 de Mme Danièle Pourtaud (suppression des deux derniers alinéas du paragraphe II de ce texte, relatifs à la notion de déséquilibre tarifaire). Sur les amendements de la commission accepte les n° 25 (élargissement des possibilités de sanction de l'Autorité de régulation en cas de défaillance d'un opérateur) et n° 27 (résorption du déséquilibre tarifaire pour la date butoir du 31 décembre 2000), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 26 (résorption du déséquilibre tarifaire pour la date butoir du 31 décembre 2000) - Art. L. 35-4 du code des postes et télécommunications *(annuaire universel et service universel de renseignements)* (p. 3389, 3392) : accepte les amendements de la commission n° 28 (contenu de l'annuaire universel), n° 29 et n° 30 de coordination, n° 31 de précision, et n° 32 (champ du décret d'application prévu pour la désignation de l'organisme qui gère les listes d'abonnés). S'oppose à l'amendement n° 163 de Mme Danièle Pourtaud (établissement et mise à jour par l'opérateur public chargé du service universel de la liste nécessaire à l'édition de l'annuaire universel), ainsi qu'aux amendements n° 176 de M. René Trégouët (concurrence sur le marché des annuaires professionnels - offre de services de renseignements) et n° 78 de M. Bernard Plasait (indépendance de l'opérateur de l'annuaire universel par rapport aux opérateurs de télécommunications). Demande le retrait de l'amendement n° 177 de M. René Trégouët (établissement et mise à jour par un organisme juridiquement distinct des entreprises qui offrent des biens aux services de télécommunications, de la liste nécessaire à l'édition des annuaires et des annuaires universels, et à la fourniture de services de renseignements) - Art. L. 35-5 du code des postes et télécommunications *(services obligatoires)* Accepte l'amendement rédactionnel n° 33 de la commission - Art. L. 35-6 du code des postes et télécommunications *(missions d'intérêt général)* (p. 3392, 3393) : accepte les amendements de la commission n° 34 (enseignement supérieur) et n° 209 (précision dans les contrats passés pour les missions de recherche publique et de développement dans le domaine des télécommunications, des programmes et des modalités de réalisation et de financement de celles-ci) et s'oppose à l'amendement n° 195 de M. Félix Leyzour (précision dans les contrats passés dans le cadre des missions de recherche publique, des dispositions nécessaires relatives à leur financement) - Art. L. 35-7 du code des postes et télécommunications *(rapport sur le service public)* (p. 3394, 3395) : accepte les amendements de la commission n° 35 (dépôt au Parlement d'un rapport au moins une fois tous les quatre ans) et n° 36 (contenu du premier rapport - bilan de la couverture du territoire par les réseaux de radiotéléphonie mobile), ainsi que l'amendement n° 181 de M. René Trégouët (dépôt par le Gouvernement au Parlement avant le 1er octobre 1997 d'un rapport spécifique sur les zones d'implantation et les modes de fonctionnement des radio-télécommunications mobiles) - Chapitre IV avant l'art. L. 36 du code des postes et télécommunications *(la régulation des télécommunications)* (p. 3396) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 165 de Mme Danièle Pourtaud - Art. L. 36 du code des postes et télécommunications *(création de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3397) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 116 de M. Claude Billard - Art. L. 36-1 du code des postes et télécommunications *(composition de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3398, 3399) : S'oppose aux amendements n° 117 de suppression de M. Claude Billard, n° 166 de Mme Danièle Pourtaud (composition de l'Autorité de régulation des télécommunications) et n° 72 de Mme Janine Bardou (prise en compte de l'aménagement du territoire et de la connaissance des besoins des utilisateurs). Accepte l'amendement n° 37 de la commission (quorum des trois cinquièmes pour les délibérations de l'Autorité de régulation des télécommunications) - Art. L. 36-2 du code des postes et télécommunications *(incompatibilités et rémunération des membres de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3400) : accepte l'amendement n° 38 de la commission (incompatibilité entre la qualité de membre de l'Autorité de régulation des télécommunications et celle de membre de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications) - Art. L. 36-4 du code des postes et télécommunications *(ressources de l'Autorité de régulation des télécommunications)* S'oppose à l'amendement n° 118 de M. Claude Billard (suppression des deuxième et troisième alinéas de ce texte relatifs au financement des missions de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications) - Art. L. 36-5 du code des postes et télécommunications *(compétences consultatives et rôle dans les relations internationales de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3401) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Claude Billard (suppression du second alinéa de ce texte relatif à la préparation de la position française dans les négociations internationales et à la représentation française dans les organisations internationales et communautaires compétentes) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 73 de Mme Janine Bardou (prise en compte de l'intérêt des territoires et des utilisateurs dans l'accès aux services et aux équipements) - Art. L. 36-6 du code des postes et télécommunications *(pouvoir réglementaire de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3402) : accepte l'amendement rédactionnel n° 39 de la commission et s'oppose à l'amendement de suppression n° 120 de M. Claude Billard - Art. L. 36-7 du code des postes et télécommunications *(compétences de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3404) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 121 de suppression et n° 122 (suppression pour l'Autorité de régulation des télécommunications de la possibilité de déterminer quels sont les opérateurs qui influenceront significativement le marché). Accepte les amendements de la commission n° 40 (transparence dans les décisions de l'Autorité de régulation des télécommunications) et n° 197 de clarification - Art. L. 36-8 du code des postes et télécommunications *(saisine de l'Autorité de régulation des télécommunications et voie de recours contre ses décisions)* (p. 3405) : son amendement n° 204 : introduction d'un recours du ministre de l'économie ; rejeté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 123 de M. Claude Billard - Art. L. 36-10 du code des postes et télécommunications *(saisine du conseil de la concurrence et du procureur de la République par l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3407) : accepte l'amendement rédactionnel n° 41 de la commission - Art. L. 36-11 du code des postes et télécommunications *(pouvoir de sanction de l'Autorité de régulation des télécommunications)* S'oppose à l'amendement n° 124 de M. Claude Billard (autorité compétente pour trancher les litiges relatifs au manquement des exploitants de réseaux ou des fournisseurs de services à leurs obligations légales et réglementaires) et accepte l'amendement rédactionnel n° 42 de la commission - Art. L. 36-14 du code des postes et télécommunications *(rapport et travaux de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3408) : accepte l'amendement n° 43 de la commission (transmission du rapport annuel à l'ensemble de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications). Son amendement n° 207 : obligation pour les opérateurs titulaires d'une autorisation délivrée en application des articles L. 33-1, L. 34-1 ou L. 34-3 du code des postes et télécommunications de fournir annuellement les informations statistiques sur l'utilisation, la zone de couverture et les modalités d'accès à leurs services ; adopté - **Art. 7** *(dispositions pénales)* (p. 3409) : accepte les amendements de la commission n° 44 (responsabilité pénale des personnes morales pour les infractions portant sur l'établissement de réseaux sans autorisation et la fourniture de services sans autorisation) et n° 45 de coordination - **Art. 9** *(droits de passage)* (p. 3411) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 125 de M. Claude Billard - Art. L. 45-1 du code des postes et télécommunications *(droits de passage sur le domaine public routier et servitudes sur les propriétés privées)* : accepte les amendements de la commission n° 46 (application du régime juridique du domaine public) et n° 47 (égalité de traitement et liberté commerciale des opérateurs qui occupent le domaine public non routier) - Art. L. 47 du code des postes et télécommunications *(permission de voirie et utilisation partagée des infrastructures)* : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. Claude Billard (suppression du troisième alinéa de ce texte relatif au rapprochement des deux parties intervenant sur la voie publique pour qu'elles

conviennent des conditions d'une utilisation commune des installations en cause) et accepte l'amendement n° 182 de M. René Trégouët (entretien des infrastructures et des équipements par le propriétaire des installations qui accueille l'opérateur autorisé) - Art. L. 48 du code des postes et télécommunications *(servitudes sur les propriétés privées)* (p. 3413) : accepte l'amendement n° 183 de M. René Trégouët (entretien et responsabilité des infrastructures et des équipements lorsqu'un propriétaire dans le domaine privé accueille un opérateur autorisé) - **Art. 10** *(servitudes radioélectriques)* (p. 3414) : s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Claude Billard (suppression du paragraphe 2 de cet article relatif au régime déclaratif des installations radioélectriques) - **Art. 10 bis** *(dispositions pénales relatives à la police des réseaux)* : accepté l'amendement n° 50 de la commission (dispositif pénal prévu pour sanctionner les dégradations de réseau) - **Art. 11** *(Agence nationale des fréquences)* (p. 3416) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 128 de M. Claude Billard et accepte l'amendement n° 137 de M. Michel Pelchat (mission de l'Agence nationale des fréquences) - **Après l'art. 11** : son amendement n° 200 : contrôle du contenu des réseaux de télécommunication - création du Comité supérieur de la télématique placé auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA ; adopté - **Art. 11 bis** *(transfert de certaines compétences du CSA au profit de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3421, 3422) : son amendement n° 205 : attribution de l'usage des fréquences supplémentaires nécessaire à l'accomplissement par les sociétés nationales de programme de leurs missions de service public ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 129 de M. Claude Billard et accepte l'amendement n° 51 de la commission (rectification d'une erreur matérielle) - **Art. 12** *(cryptologie)* (p. 3424, 3425) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 52 de coordination et le n° 53 (responsabilité pénale des personnes morales), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 198 (conventions secrètes). S'oppose à l'amendement n° 132 de M. Jean-Paul Amoudry (sanctions pénales pour l'utilisation d'un moyen ou d'une prestation de cryptologie sans avoir obtenu d'autorisation préalable) - **Art. 13** *(obligation d'information du gérant de l'annuaire universel)* : accepte l'amendement de coordination n° 54 de la commission - **Art. 16** *(entrée en vigueur de la loi et coordination)* (p. 3426) : son amendement n° 199 : organisation du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications ; adopté. (p. 3427) : accepte l'amendement rédactionnel n° 55 de la commission - **Après l'art. 16** (p. 3428) : demande le retrait de l'amendement n° 133 de M. Pierre Hérisson (assujettissement de La Poste et de France Télécom au régime fiscal de droit commun) - **Art. 17** *(confidentialité du numéro d'appel)* : accepte l'amendement de suppression n° 56 de la commission - **Sur l'ensemble** (p. 3430) : consultation publique préalable à ce débat. Principes du service public. Ouverture à la concurrence. Législation européenne.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - (10 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3440, 3441) : avenir de l'opérateur national France Télécom. Référence au vote récent de la loi mettant fin au monopole des télécommunications en France. Réforme du statut de France Télécom. Constitution d'une société anonyme. Nouvelles technologies. Ouverture à la compétition internationale. (p. 3442 à 3444) : dialogue avec le personnel et les partenaires sociaux. Garanties apportées par l'Etat. Pérennité du service public national des télécommunications. Participation majoritaire de l'Etat au capital de France Télécom. Maintien du statut de fonctionnaire de l'Etat. Modification des conditions de recrutement des effectifs. Transfert des charges de retraite des agents fonctionnaires de France Télécom au budget général de l'Etat. En contrepartie, versement à l'Etat d'une contribution exceptionnelle par France Télécom. Rééquilibrage de la pyramide des âges. Institution d'un comité paritaire. Participation aux résultats de l'entreprise. Réorganisation de la gestion des activités sociales. Importance de la future réforme réalisée avec l'adoption de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 3501, 3502) : notion de service public à la française. Rôle des télécommunications dans la construction européenne. Exemple du développement du radiotéléphone. Maintien du service public par cette réforme. (p. 3503 à 3505) : conséquences négatives du caractère monopolistique de l'entreprise France Télécom : perte de marchés en Europe de l'Est. Nécessité d'une uniformisation des règles de gestion par rapport aux entreprises concurrentes. Versement des pensions aux retraités de France Télécom par le budget de l'Etat. Montant de la contribution exceptionnelle versée par France Télécom fixée à environ 40 milliards de francs. Engagement pris par l'entreprise sur le niveau de recrutement futur. Augmentation des droits des salariés. Priorité aux personnels en activité. Avenir du contrat de plan - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3508) : s'oppose à la motion n° 18 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Absence de privatisation de France Télécom. Maintien du service public - **Question préalable** (p. 3513) : s'oppose à la motion n° 5 de Mme Danièle Pourtaud, tendant à opposer la question préalable - **Renvoi à la commission** (p. 3516) : s'oppose à la motion n° 6 de M. Gérard Delfau, tendant au renvoi à la commission - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3529, 3530) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 7 de Mme Danièle Pourtaud et n° 19 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 20 (création d'un service public des télécommunications par le regroupement de France Télécom et des entreprises privées de ce secteur), n° 21 (restrictions dans l'application du droit commun des sociétés anonymes à France Télécom), n° 22 (définition du rôle de France Télécom dans l'organisation du service public des télécommunications), n° 23 (interdiction à des opérateurs privés d'entrer dans le capital de France Télécom), n° 24 de repli, n° 25 (coopération des entreprises publiques nationales au développement de France Télécom), n° 26 (suppression de la possibilité de vendre les actions de France Télécom à tempérament), n° 27 (interdiction de toute participation étrangère au capital de France Télécom), n° 28 (modalités de la cession des parts de France Télécom actuellement détenues par l'Etat), n° 29 (limitation à 20 % de la participation étrangère au capital de France Télécom), n° 30 (limitation du capital de France Télécom cédé à l'étranger), n° 31 (suppression de la transformation du statut de France Télécom en société anonyme), n° 32 de repli, n° 33 (suppression du transfert des biens, droits et obligations de France Télécom à une entreprise nationale), n° 34 (suppression du caractère gratuit de la cession de France Télécom) et n° 35 (suppression dans ce projet de loi des références au changement de France Télécom en entreprise nationale) - **Rappel au règlement** (p. 3534) : en réponse à la protestation de M. Gérard Delfau, rappel des étapes du débat démocratique engagé sur ce projet de loi - **Art. 1er (suite)** (p. 3536) : participation croisée avec les partenaires de l'entreprise. Actionnariat salarié. Application des règles de participation des étrangers figurant dans la loi de réglementation des télécommunications - **Art. 2** *(contrat de plan entre France Télécom et l'Etat)* (p. 3541) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 8 de Mme Danièle Pourtaud et n° 36 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 37 (montant de la contribution de l'Etat aux investissements réalisés par France Télécom), n° 38 (définition par le contrat de plan des missions de service public assignées à chaque exploitant et de leur financement) et n° 39 (conditions de la participation de chaque exploitant public à un aménagement équilibré du territoire). Stratégie de l'actionnaire majoritaire de France Télécom. Missions de service public. Aménagement du territoire. (p. 3542) : maintien du contrôle du service public par l'Etat. Fonds de service universel. Taxe additionnelle aux tarifs d'interconnexion - **Art. 3** *(conseil d'administration)* (p. 3544, 3545) : accepte les amendements de la commission n° 123 rédactionnel, et n° 124 (représentation des actionnaires minoritaires au sein du

conseil d'administration de France Télécom). S'oppose aux amendements n° 9 de suppression de Mme Danièle Pourtaud et de M. Claude Billard n° 40 (modalités de représentation des salariés et de l'Etat au sein du conseil d'administration), n° 41 (représentation de l'actionnariat salarié de l'entreprise) et n° 42 (décisions au sujet des missions de service public prises au sein du conseil d'administration). Possibilité pour le Gouvernement d'empêcher la participation d'un actionnaire au conseil d'administration.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1996) - **Art. 4** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession et à l'apport d'actifs)* (p. 3611, 3612) : s'oppose aux amendements, n° 10 de suppression de Mme Danièle Pourtaud, et de M. Claude Billard n° 43 (missions de service public), n° 45 (respect du principe d'égalité des usagers devant le service public dans la gestion des réseaux de télécommunications), n° 46 (respect du principe d'adaptabilité du service public au développement technologique), n° 47 (respect de la neutralité de l'exercice des missions de service public), n° 44 (limitation stricte des possibilités de cession d'actifs dans la gestion de France Télécom), n° 48 de précision, n° 49 (préservation du réseau filaire de France Télécom), n° 50 (interdiction pour le réseau filaire de France Télécom d'être loué, concédé ou apporté en société), n° 51 (préservation du réseau numérique à intégration de services, RNIS, de France Télécom) n° 52 (impossibilité pour le réseau numérique à intégration de services, RNIS, de France Télécom, d'être loué, concédé ou apporté en société), n° 53 (préservation du réseau hertzien de France Télécom), n° 54 (impossibilité pour les réseaux hertziens de France Télécom d'être loués, concédés ou apportés en société), n° 55 (suppression de l'inscription dans le cahier des charges des modalités de la procédure d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs) et de repli n° 56. Accepte l'amendement n° 1 de rectification de la commission - **Art. 5** *(garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe de fonctionnaires. Comité paritaire)* (p. 3625, 3627) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 11 de Mme Danièle Pourtaud ainsi qu'aux amendements de M. Claude Billard n° 57 (application du statut général des fonctionnaires de l'Etat aux fonctionnaires de France Télécom), n° 59 (suppression des pouvoirs de nomination du président de France Télécom), n° 61 (suppression de la date limite du 1er janvier 2002), n° 63 (renforcement de l'obligation de recrutement de fonctionnaires par France Télécom), n° 64 (maintien du recrutement externe de fonctionnaires au-delà du 1er janvier 2002), n° 65 (possibilité d'opter pour le maintien intégral du statut de fonctionnaire), n° 66 (limitation des emplois des agents contractuels à certaines fonctions), n° 67 (embauche d'agents contractuels), n° 69 (accord applicable aux agents contractuels), n° 70 (mise en place d'un comité technique paritaire), n° 71 (consultation du comité paritaire au sujet des orientations économiques de France Télécom), n° 72 (mise en place d'un collège unique de représentants des salariés au sein du comité technique paritaire), n° 73 (représentation de la direction de l'entreprise), n° 75 (possibilité pour le comité paritaire d'alerter le Parlement et l'Etat) et n° 74 (élection des représentants du personnel au comité paritaire). Embauche de contractuels prévue par la loi de 1990. Promotion des fonctionnaires à partir de 2002. Maintien du régime du statut général de la fonction publique. Modalités de recrutement de fonctionnaires jusqu'en 2002. Question du reclassement dans une autre administration. Représentation de tous les personnels de l'entreprise au sein du comité paritaire. (p. 3627, 3628) : cohabitation entre les fonctionnaires et les contractuels organisée par la loi de 1990. Rappel des dispositions de ce texte issues d'une très large négociation avec les partenaires sociaux - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3633) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 12 de Mme Danièle Pourteau et n° 77 de M. Claude Billard ainsi qu'aux amendements de ce dernier n° 78 (calcul du taux de la contribution libératoire de façon à assurer le versement effectif des retraites des personnels de France Télécom) et n° 80 (création d'une commission paritaire chargée de procéder à une évaluation financière). Refus de la création d'un fonds de pension pour les agents de France Télécom. Paiement des retraites des agents de France Télécom assuré par l'Etat. Allégement des comptes de l'entreprise. Calcul de la contribution forfaitaire exceptionnelle. Préservation de l'avenir de l'entreprise - **Après l'art. 6** (p. 3634 à 3636) : son amendement n° 121 : conditions d'obtention d'un congé de fin de carrière pour les fontionnaires de France Télécom ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 126 de M. Claude Billard. Données chiffrées. Compensation d'un départ en congé de fin de carrière par l'embauche d'un jeune - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3647, 3648) : modalités d'un accord social prévues par ce projet de loi. S'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de Mme Danièle Pourtaud ainsi qu'aux amendements de M. Claude Billard n° 81 (signature des accords par un ou plusieurs syndicats représentatifs d'au moins la moitié du personnel), n° 93 (optimisation de l'accomplissement des missions du service public des télécommunications), n° 82 (réduction progressive de la durée hebdomadaire à 32 heures sans diminution de salaire avant le 31 décembre 1998), n° 83 (définition de la nature et du nombre des emplois confiés aux fonctionnaires recrutés), n° 84 (suppression de la référence au 1er janvier 2002), n° 85 (accord prévoyant l'intégration des personnels contractuels dans le corps des fonctionnaires), n° 86 (droits et avantages sociaux des jeunes salariés), n° 87 (départs en retraite anticipée comme thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 88 (compensation intégrale des postes libérés), n° 90 (évolution des carrières des fonctionnaires de France Télécom), n° 91 (intégration des personnels au sein du corps des fonctionnaires de France Télécom), n° 92 (introduction du régime de prévoyance comme thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 89 (évolution des rémunérations), n° 94 (conditions de travail de l'ensemble du personnel, thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 95 (amélioration de la médecine du travail, thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 96 (amélioration de l'exercice des droits syndicaux, thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 97 (augmentation des moyens matériels et financiers accordés par France Télécom aux oeuvres sociales du personnel), n° 98 (congés pour événements familiaux pris comme thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 99 (amélioration des conditions de mutation des personnels le demandant). Accepte l'amendement de la commission n° 2 (référence explicite à l'attribution des actions proposées au personnel lors de l'ouverture du capital). Actionnariat pour les salariés de l'entreprise : exemple des privatisations d'Elf, d'Usinor ou des Assurances générales de France. Schémas originaux d'épargne - **Art. 8** *(participation)* (p. 3652) : s'oppose aux amendements n° 14 de suppression de Mme Danièle Pourtaud et n° 100 de M. Claude Billard (intégration dans le salaire des fruits de la participation et de l'intéressement) - **Art. 9** *(actionnariat des salariés)* (p. 3654) : s'oppose aux amendements n° 15 de suppression de Mme Danièle Pourtaud et n° 101 de M. Claude Billard (transfert gratuit et de plein droit des biens de la personne morale de droit public France Télécom à l'entreprise nationale France Télécom) - **Après l'art. 9** (p. 3655) : son amendement n° 122 : maintien en commun des activités sociales de La Poste et de France Télécom malgré le changement de statut de cette dernière ; adopté. (p. 3656) : négociations avec les partenaires concernés.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 1996) - **Art.10** *(dispositions transitoires)* (p. 3677, 3678) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 16 de Mme Danièle Pourtaud et n° 102 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 104 (interdiction d'une modification des statuts par l'assemblée générale), n° 107 (modalités d'établissement des comptes de l'entreprise), n° 106 (évaluation du bilan d'ouverture de France Télécom par une commission paritaire) et n° 109 (suppression de la continuité du mandat des administrateurs) - **Art.11** *(coordinations diverses avec la loi du 2 juillet 1990)* (p. 3680) : s'oppose aux amendements n° 17 de suppression de Mme Danièle Pourtaud et de M. Claude Billard n° 111 à n° 119 de cohérence. Accepte l'amendement rédactionnel

n° 3 de la commission - **Après l'art. 11** : accepte l'amendement de la commission n° 4 (possibilité pour France Télécom de conserver la propriété de Télédiffusion de France) - **Sur l'ensemble** (p. 3684, 3685) : importance de l'oeuvre législative accomplie. Modernisation d'un secteur marqué par le monopole public. Rappel du dialogue instauré avec l'entreprise, à l'origine de ce projet de loi. Définition préalable du paysage réglementaire des télécommunications. Nouvelles alliances à prévoir pour France Télécom. Evolution de la notion de service public. Autoroutes de l'information. Place de la France dans la société de l'information. Rôle des agents de France Télécom dans la compétition internationale.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0418 (95-96)]** - (18 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3845, 3846) : modifications apportées par la CMP. Amendements de la commission et du Gouvernement. Mutation technologique et culturelle. Concertation avec les acteurs intéressés. Concurrence européenne - **Art. 11** *(Agence nationale des fréquences)* (p. 3858) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (planification, gestion et contrôle de l'usage privatif du domaine public des fréquences radioélectriques) - **Art. 11 bis A** *(rôle du Comité supérieur de la télématique)* (p. 3859) : son amendement de clarification rédactionnelle n° 2 : adopté avec l'ensemble du texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6468, 6472) : France Télécom. Concurrence. Révolution des télécommunications. Equilibre entre le service public et la concurrence. Décret fondamental sur l'interconnexion. Autorité de régulation des télécommunications. Agence nationale des fréquences. Avenir des écoles. Recherche. Impayés de l'Etat à l'égard de France Télécom. Taxe professionnelle payée directement à l'Etat par France Télécom et La Poste. Impact des téléphones mobiles sur la santé. Nouvelles technologies de l'information. Réseau Internet. Projet de loi sur les autoroutes de l'information. Domaine de la formation et de l'éducation. Cryptage. Réglementation sur Internet. Politique spatiale. Echec d'Ariane V. Programmes de l'Agence spatiale européenne. Participation de l'Europe à la station spatiale internationale. Programme Stentor. Crédits du Centre national d'études spatiales, CNES. Exemple du Japon et des Etats-Unis. Commercialisation du lanceur russe Soyouz. Budget de La Poste. Monopole de La Poste sur la distribution du courrier. Libéralisation du secteur postal. Union européenne. Politique tarifaire des départements d'outre-mer.

FISCHER (Guy), *sénateur (Rhône) CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur : 1°) la proposition de règlement du Conseil modifiant en faveur des travailleurs en chômage le règlement relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et le règlement fixant les modalités d'application du règlement (n° E-582) ; et 2°) sur la proposition de règlement du Conseil modifiant en faveur des titulaires de prestations de préretraite le règlement relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et le règlement fixant les modalités d'application du règlement (n° E-583) **[n° 0307 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **4** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6702) - Ministère : Emploi - *Solidarité avec les chômeurs* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6702) - **Chômage**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 149) : politique d'austérité du Gouvernement. Volonté du Gouvernement de réduire progressivement sa participation financière dans la politique nationale de la construction et du logement. (p. 150) : pression exercée sur les familles aux revenus moyens habitant les logements HLM. Prêt à taux zéro. Situation du Crédit foncier de France. Affectation du produit du surloyer. (p. 151) : problème de l'absence de logements sociaux. Mixité sociale. Tendance à la généralisation du surloyer. Réévaluation insuffisante des plafonds de ressources. Limitation de l'effort de construction et de rénovation des logements sociaux de l'Etat. Diminution sensible du budget logement. Propose la réduction de la TVA sur les constructions et les réhabilitations. Revalorisation nécessaire des prêts PLA et PALULOS. (p. 152) : crainte d'une généralisation des surloyers. Le groupe communiste républicain et citoyen s'opposera à ce projet de loi - **Avant l'art. 1er** (p. 160) : soutient l'amendement n° 69 de M. Félix Leyzour (suppression de la contribution assise sur le produit du surloyer). Ponction des recettes des offices d'HLM au profit du budget général de l'Etat - **Art. 1er** *(supplément de*

loyer de solidarité) (p. 162, 163) : soutient l'amendement de suppression n° 68 de M. Félix Leyzour. Equilibre social des cités HLM. Demande de scrutin public - **Après le paragraphe 2** (p. 164) : soutient l'amendement n° 70 de M. Félix Leyzour (absence de prise en compte des conditions de ressources en cas de mutation à l'intérieur du parc d'HLM) - **Paragraphe 3** *(supplément de loyer de solidarité)* (p. 165) : soutient l'amendement de suppression n° 71 de M. Félix Leyzour - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 166) : soutient les amendements de M. Félix Leyzour n° 72, de suppression, et n° 77 (suppression de la disposition relative à la prise en compte de l'ensemble des revenus des personnes vivant au foyer). Soutient l'amendement n° 73 de M. Félix Leyzour (prise en compte de l'évolution des revenus et de la composition des ménages entre deux enquêtes). (p. 169) : soutient l'amendement n° 74 de M. Félix Leyzour (procédure permettant la mise en oeuvre d'une dérogation pour les immeubles ou groupes d'immeubles non situés dans les grands ensembles ou quartiers d'habitat dégradé) - Après l'art. L.441-3 du code précité (p. 176) : soutient l'amendement n° 75 de M. Félix Leyzour (revalorisation régulière des plafonds de ressources des HLM avec un rattrapage du retard) - Art. L. 441-4 du code précité *(détermination du montant du supplément de loyer de solidarité)* (p. 177) : soutient l'amendement n° 76 de M. Félix Leyzour (prise en compte à la fois de l'âge du locataire et du nombre de personnes à charge). : intervient sur l'amendement n° 89 de la commission (plafonnement du montant cumulé du loyer et du surloyer). Incitation indirecte à la généralisation du surloyer - Art. L. 441-5 du code précité *(coefficient de dépassement du plafond de ressources)* (p. 178) : soutient l'amendement n° 78 de M. Félix Leyzour (prise en compte du montant au mètre carré du loyer pratiqué) - Art. L. 441-7 du code précité *(entrée en vigueur de la délibération relative au supplément de loyer solidarité)* (p. 180) : soutient l'amendement n° 80 de M. Félix Leyzour (harmonisation de la tutelle exercée par les préfets sur les barèmes des loyers et surloyers) - Art. L. 441-9 du code précité *(recueil des informations nécessaires à l'établissement du supplément de loyer de solidarité)* (p. 182, 184) : soutient les amendements de M. Félix Leyzour n° 81 (suppression de la notion de personne vivant au foyer), n° 82 (validation des demandes de renseignements par la Commission nationale de l'informatique et des libertés) et n° 83 (montant de l'indemnité pour frais de dossier laissé à l'appréciation de l'organisme d'HLM) - Art. L. 441-11 du code précité *(sanctions)* (p. 187) : soutient l'amendement n° 84 de M. Félix Leyzour (affectation du produit des pénalités recouvrées auprès des organismes d'HLM au financement des réhabilitations de logements sociaux) - **Après l'art. 1er** (p. 188) : intervient sur l'amendement n° 49 de M. Jean Madelain (revalorisation des plafonds de ressources avec un rattrapage sur cinq ans du retard accumulé). Mixité sociale - **Après l'art. 1er ter** (p. 191) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (dépôt d'un rapport au Parlement tous les trois ans sur l'occupation des logements HLM et de son évolution). Pénalités sanctionnant les locataires qui n'auraient pas facilité l'établissement des statistiques - **Après l'art. 2 ter** (p. 193) : soutient l'amendement n° 85 de M. Félix Leyzour (affectation du produit du surloyer à la construction ou à la réhabilitation des logements sociaux). (p. 194) : principe de non-affectation des recettes de l'Etat - **Art. 3** *(validation des suppléments de loyer de la Régie immobilière de la ville de Paris)* (p. 195) : soutient l'amendement de suppression n° 86 de M. Félix Leyzour - **Art. 5** *(validation de certains barèmes de supplément de loyer)* (p. 196) : soutient l'amendement de suppression n° 87 de M. Félix Leyzour - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 199) : incitation à quitter le secteur HLM faite aux locataires à revenus moyens. Désengagement de l'Etat dans le domaine du logement social. Prise en compte de l'ensemble des revenus des personnes vivant au foyer et non du seul locataire. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) - **Art. 1er** *(pérennisation et amélioration du dispositif de réduction et d'aménagement conventionnel de la durée du travail)* (p. 616 à 618) : ses amendements n° 16 de suppression, n° 17 : réduction du temps de travail et création d'emplois à durée déterminée ; n° 18 : suppression de l'augmentation du taux et de la durée des exonérations patronales ; n° 20 : interdiction de cumuler des exonérations de cotisations sociales prévues par ce texte avec d'autres obtenues pour des motifs différents ; n° 21 : interdiction de négocier les accords collectifs par atelier ; n° 22 : renforcement du contrôle des exonérations accordées aux entreprises ; rejetés ; et n° 19 : suppression de l'exonération de cotisations sociales prévue pour les employeurs ; devenu sans objet. (p. 620, 621) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 1 (abaissement de l'objectif de réduction de l'horaire de travail collectif) et n° 2 (application d'une diminution de salaire en cas de baisse du temps de travail). (p. 621) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (application d'une diminution de salaire en cas de baisse du temps de travail). Inadaptation d'une réduction des salaires pour résoudre le chômage - **Art. 2** *(cumul des allégements de charges sociales : coordination)* (p. 624) : son amendement n° 23 : interdiction du cumul de l'allégement des cotisations familiales et de la ristourne dégressive de cotisations sociales patronales avec l'exonération de cotisations sociales prévue à l'article 39 de la loi quinquennale pour l'emploi ; rejeté - **Art. 4** *(charge de l'exonération)* (p. 625) : son amendement de suppression n° 24 ; adopté - **Après l'art. 5** (p. 626, 627) : ses amendements n° 25 : réforme du mode de calcul des cotisations sociales des entreprises ; et n° 26 : application d'une convention ou d'un accord collectif uniquement dans un cadre plus favorable aux salariés que les dispositions en vigueur ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble** : nécessité de réduire le temps de travail sans diminuer les salaires. Argumentation contre l'annualisation du temps de travail. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera contre cette proposition de loi.

- Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)] - (14 février 1996) - **Discussion générale** (p. 647) : transposition législative des accords sociaux conclus en 1995. Principe du départ en retraite anticipée compensé par des embauches sur de véritables emplois. Indemnité de départ en cas de départ volontaire du salarié. Recours au temps partiel. (p. 648) : contradiction entre cet accord et le recul à quarante ans du nombre d'annuités pour une retraite à taux plein. Désaccord sur la politique de l'emploi du Gouvernement. Contrat initiative-emploi, CIE. Lutte contre le chômage des jeunes. Soumission aux critères de Maastricht. (p. 649) : responsabilité des grandes entreprises et du patronat dans la hausse du chômage. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi - **Avant l'art. 1er A** (p. 650, 651) : son amendement n° 2 : rétablissement des trente sept ans et demi de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; rejeté - **Art. 1er** *(conditions de mise en oeuvre et financement de l'allocation de cessation d'activité)* (p. 654) : son amendement n° 3 : calcul de l'indemnité de départ à la retraite selon les dispositions du code du travail relatives à la mise à la retraite à la demande de l'employeur ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 655) : responsabilité des partenaires sociaux. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) (p. 1058, 1061) : chômage des jeunes. Absence de réflexion sur les formations en alternance. Apprentissage : défaut de contrôle sur les formations dispensées et sur l'utilisation des fonds publics. Demande le rétablissement des maîtres d'apprentissage. Droit des apprentis. Faiblesse de la rémunération. Financement. Disparités entre centres de formation d'apprentis, CFA. Taxe d'apprentissage. Résultats

insuffisants de l'apprentissage en matière de diplômes et d'embauches. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi - **Avant l'art. 1er B** (p. 1066, 1067) : ses amendements n° 33 : engagement d'une réforme des lois sur l'apprentissage ; et n° 34 : doublement du taux de la taxe d'apprentissage ; rejetés - **Art. 1er B** *(institution d'un Conseil national de l'apprentissage)* (p. 1068) : ses amendements n° 35 : participation des représentants des apprentis et des organisations syndicales représentatives des salariés ; et n° 36 : transmission au Parlement du rapport remis au ministre ; devenus sans objet - **Avant l'art. 1er** (p. 1072) : vote par le groupe communiste républicain et citoyen de l'amendement n° 18 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (rétablissement de l'agrément des maîtres d'apprentissage).

- **Suite de la discussion** - (7 mars 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota apprentissage")* (p. 1086, 1087) : ses amendements n° 38 : suppression de l'exonération des cotisations sociales pour une partie du salaire versé à l'apprenti ; n° 39 : remplacement des mots "charges sociales" par les mots "cotisations sociales" ; et n° 37 ; exclusion du champ de l'exonération des cotisations relatives aux accidents du travail ; rejetés - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1092, 1096) : son amendement n° 40 : prise en compte de la réalité de l'effort fait par les entreprises en matière de formation ; rejeté - **Art. 7** *(création du contrat d'initiative locale)* (p. 1103) : parole sur l'article. Emplois précaires. Quartiers en difficulté. Contrat emploi-solidarité, CES - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1111) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions** - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1995) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage** - *Deuxième lecture* **[n° 0280 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 1998, 1999) : insertion professionnelle des jeunes. Apprentissage : absence de contrôle sur les formations dispensées. Droits et rémunérations des apprentis. Insuffisance des financements. Nécessaire refonte du système d'apprentissage et de formation en alternance. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce projet de loi - **Art. 9** *(financement par les OPCA des charges de tutorat)* (p. 2003) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'article 9 et l'ensemble du projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2568) : opposition au transfert des inscriptions des demandeurs d'emplois aux ASSEDIC. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre le texte de la CMP.

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail** - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2677, 2679) : aggravation du chômage et accroissement simultané des profits des grands groupes. Aspiration profonde des Français à des conditions de travail différentes. Inefficacité des dispositions de l'article 39 de la loi quinquennale. Réduction du travail substantielle nécessaire à une diminution du chômage. Prise en compte des gains de productivité considérables réalisés depuis des décennies. Multiplication inconsidérée des incitations financières proposées aux entreprises par le texte émanant de l'Assemblée nationale. Désaccord entre les deux Assemblées. Priorité donnée par ce texte à la flexibilité du travail sur la création d'emplois. Volonté gouvernementale de niveler par le bas les droits sociaux et les salaires. Equilibre financier de la sécurité sociale. Compensation par l'Etat des exonérations de cotisations. Nécessité d'opérer des prélèvements supplémentaires sur les profits. Maintien inacceptable des exonérations pour les entreprises non respectueuses de leurs engagements. Avantages pour l'employeur, et inconvénients pour le salarié, de l'annualisation du temps de travail. Productivité des travailleurs français. Nécessité d'augmenter les salaires et de réduire la durée du travail hebdomadaire à 35 heures. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas cette proposition de loi - **Art. 1er** *(incitation à l'aménagement et à la réduction conventionnels du temps de travail en contrepartie d'embauches)* (p. 2681, 2687) : illégalité d'accords dérogatoires passés dans des entreprises dépourvues de représentation syndicale. Son amendement de suppression n° 12 ; rejeté. Ses amendements n° 13 : contrepartie en termes d'emplois des exonérations accordées aux entreprises ; n° 14 : exclusion du champ des exonérations des cotisations sociales liées aux accidents du travail ; n° 15 : suppression des exonérations en cas de non-respect des accords par les entreprises ; n° 16 : interdiction du cumul des exonérations ; rejetés - **Explications de vote** (p. 2691) : dérèglementation du travail. Le groupe communiste républicain et citoyen s'oppose résolument à ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique du Pakistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 0225 (95-96)]** - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3205, 3206) : échanges économiques. Travail des enfants. Commerce de la drogue et blanchiment de l'argent provenant des revenus de ce trafic. Narco-régime. Institutions financières internationales. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte. "Croissant d'or".

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3247) : soutient l'amendement n° 80 de M. Claude Billard (suppression du paragraphe I de cet article qui introduit dans le code des postes et télécommunications les nouvelles notions de réseau ouvert au public, de service téléphonique au public et d'interconnexion) - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3251, 3252) : soutient l'amendement n° 85 de M. Claude Billard (suppression du deuxième alinéa du paragraphe I qui définit l'exercice des activités de télécommunications) - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* (p. 3265, 3266) : intrusion en France d'opérateurs étrangers. Intérêt des collectivités locales. Régime de l'interconnexion. Litiges relatifs au problème d'interconnexion entre France Télécom et ses concurrents privés - Art. L. 33-1 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* (p. 3268) : intervient sur l'amendement de coordination n° 196 de la commission. Exemple de l'entreprise Alcatel - Art. L. 33-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3275) : soutient l'amendement n° 94 de M. Claude Billard (dispositions permettant au ministre chargé des télécommunications de contrôler que la publication des listes d'abonnés ou d'utilisateurs des réseaux ou services de télécommunications se fassent dans le respect des libertés individuelles, en fonction d'un cahier des charges fixé par le même ministère).

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)]** - (1er octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4357, 4359) : déréglementation des relations de travail. Transposition législative d'une directive européenne relative à l'information et à la consultation des salariés. Validation de l'accord interprofessionnel sur la politique contractuelle. Disparition regrettable des comités de groupe français.

Composition du comité européen d'entreprise. Absence de délégués syndicaux dans certaines entreprises. Statistiques des délégués syndicaux licenciés. Absence de formation des salariés à la négociation. Information syndicale obligatoire. Abaissement du seuil de désignation d'un délégué syndical. Le groupe communiste républicain et citoyen demande le retrait de l'article 6 relatif à la transposition de l'accord national interprofessionnel et à défaut votera contre ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (2 octobre 1996) - **Art. 1er** *(périmètre du comité de groupe - Art. L. 439-1 du code du travail)* (p. 4404) : son amendement n° 31 : droit de porter un litige devant le tribunal de grande instance réservé aux organisations syndicales représentatives et représentées ; rejeté - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-6 du code du travail *(droits des salariés à l'information et à la consultation à l'échelon européen et définition)* (p. 4408) : son amendement n° 32 : ouverture du champ d'application de cette loi au-delà de l'espace européen ; rejeté. (p. 4410) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen lors du vote de cet article - Art. L. 439-8 du code précité *(missions et modalités de fonctionnement du groupe spécial de négociation)* (p. 4411) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 33 : assimilation du temps de déplacement pour se rendre sur les lieux des négociations au temps de travail et remboursement des frais ; rejeté. (p. 4412) : son amendement n° 34 : remboursement du temps passé en réunion ; rejeté. (p. 4413) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 35 : mise à la disposition des membres du groupe spécial de négociation de la documentation nécessaire ; et n° 36 : prise en charge des frais afférents à l'intervention d'experts ; rejetés - Art. L. 439-9 du code précité *(contenu de l'accord instituant le comité d'entreprise européen)* (p. 4414, 4415) : ses amendements n° 37 : suppression de la notion de durée des réunions du comité ; et, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 38 : insertion de la notion de moyens humains mis à la disposition du comité ; rejetés - Art. L. 439-10 du code précité *(contenu de l'accord instituant une ou plusieurs procédures d'information et de consultation)* (p. 4416) : son amendement de suppression n° 39 ; rejeté - Art. L. 439-11 du code précité *(régime des décisions du groupe spécial de négociation et fin de sa mission)* (p. 4417) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 40 : prise de décision à l'unanimité des membres avec arbitrage administratif à défaut d'accord ; et n° 41 : introduction au bout d'une année d'une nouvelle demande de constitution d'un groupe spécial de négociation en cas d'échec ; rejetés - Art. L. 439-12 du code précité *(procédure de mise en place d'un comité d'entreprise européen à titre subsidiaire)* (p. 4418) : ses amendements n° 42 : suppression des mots "ou l'ouverture de négociations" ; et, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 43 : réduction du délai pour la première réunion du comité d'entreprise européen ; rejetés - Art. L. 439-14 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4419) : ses amendements n° 44 : obligation de désigner le secrétaire du comité d'entreprise parmi les représentants salariés ; et, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 45 : instauration d'un plancher de deux réunions par an ; rejetés. Son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 46 : rédaction en français du rapport établi par le président ; retiré. (p. 4420, 4421) : ses amendements n° 47 : information de l'ensemble des salariés des travaux du comité d'entreprise européen ; n° 49 : obligation pour le président d'inscrire à l'ordre du jour les points demandés par le secrétaire ; n° 50 : traduction de l'ordre du jour dans la langue de chacun des membres du comité ; et, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 48 : modalités d'information des salariés ; rejetés - Art. L. 439-15 du code précité *(attributions du comité d'entreprise européen)* (p. 4422) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 51 de conséquence, et n° 52 : insertion de la situation sociale de l'entreprise dans la liste des sujets devant faire l'objet d'une réunion ; rejetés. Son amendement n° 53 : discussion des licencements collectifs passés et projetés ; rejeté. (p. 4424) : son amendement n° 54 : réunion du comité d'entreprise européen en cas de projet de délocalisation ; rejeté. Industrie de la chaussure. (p. 4425, 4426) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 55 : obligation d'informer préalablement le comité d'entreprise européen en cas de circonstances exceptionnelles ; et n° 57 : réunion des représentants des salariés et de leurs suppléants hors la présence des représentants de la direction de l'entreprise ; rejetés - Art. L. 439-16 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4427, 4428) : ses amendements n° 58 : prise en charge des frais afférents à l'intervention d'experts ; et, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 59 de conséquence, et n° 61 : référence aux moyens humains dotant le comité d'entreprise européen ; rejetés. (p. 4429, 4430) : ses amendements n° 60 : norme minimale de subvention annuelle attribuée aux comités d'entreprise européens ; et, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 62 : prise en charge des frais de séjour et de déplacement des suppléants ; et n° 63 de cohérence ; rejetés. Son amendement n° 64 : crédit d'heures alloué aux membres du comité d'entreprise européen ; rejeté. (p. 4431) : ses amendements n° 67 : droit de visite de tous les établissements par les membres du comité d'entreprise européen ; et, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 69 : formation financée par l'entreprise des membres du comité et de leurs suppléants ; rejetés - Art. L. 439-18 du code précité *(règle de répartition des sièges)* (p. 4433, 4434) : ses amendements n° 70 : nombre minimum de sièges du groupe spécial de négociation et du comité d'entreprise européen ; et n° 71 : suppression de la référence au comité d'entreprise européen ; rejetés. Ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 72 : représentation de toutes les organisations syndicales représentatives en France et représentées dans l'entreprise ; et n° 73 : seuil minimal de cinq membres salariés pour siéger au comité d'entreprise européen ; rejetés. (p. 4435) : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 74 : répartition des sièges au sein du comité d'entreprise européen ; rejeté - Art. L. 439-19 du code précité *(désignation des représentants des salariés par les organisations syndicales)* : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 75 : introduction de la notion de représentativité syndicale ; rejeté - Art. L. 439-24 du code précité *(conséquences de la mise en place du comité d'entreprise européen sur le comité de groupe)* (p. 4436, 4437) : son amendement de suppression n° 76 ; rejeté. (p. 4438) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article L. 439-24 du code du travail - **Art. 5** *(dispositions transitoires)* (p. 4439) : ses amendements, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 77 : mise en conformité des accords préexistants avec ce texte de loi ; et, soutenu par M. Claude Billard, n° 78 : suppression du dernier alinéa de cet article ; rejetés - **Après l'art. 5** (p. 4440) : son amendement n° 79 : affirmation du principe selon lequel les accords et conventions doivent comporter des dispositions plus favorables aux salariés que celles des lois et règlements en vigueur ; rejeté - **Avant l'art. 6** (p. 4441) : ses amendements, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 80 : désignation immédiate d'un délégué syndical dans les nouveaux établissements comportant dès leur création au moins cinquante salariés ; et, soutenu par M. Claude Billard, n° 81 : abaissement du seuil d'effectif minimum nécessaire pour la désignation de délégués syndicaux ; rejetés - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4443, 4444) : regroupement de deux textes de nature et de portée distinctes. Exemple du Royaume-Uni. Déréglementation du travail. Emploi des jeunes. (p. 4445) : son amendement de suppression n° 82, soutenu par Mme Michelle Demessine ; rejeté. (p. 4448, 4450) : ses amendements, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 83 : développement de la négociation collective dans les entreprises où des délégués syndicaux n'ont pu être désignés ; et, soutenus par M. Claude Billard, n° 86 : développement de la négociation collective dans les entreprises de moins de onze salariés ; n° 85 : dérogation au

code du travail uniquement dans un sens plus favorable aux salariés ; et n° 87 : extension des accords conclus à titre expérimental après consultation de la commission nationale de la convention collective ; rejetés. (p. 4451, 4452) : ses amendements n° 88 : exclusion des rémunérations du champ de ces accords ; et n° 91 : exercice des responsabilités syndicales ; et, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 89 : conclusion des accords de branche avant le 31 octobre 1997 ; et n° 90 : fin de la durée de ces accords au 31 octobre 1997 ; rejetés. Ses amendements, soutenus par M. Claude Billard, n° 92 : droit à une heure mensuelle d'information syndicale ; et n° 93 : entrée en vigueur des accords conclus conditionnée par leurs arrêtés d'extension ; rejetés. (p. 4453) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 94 : affichage des adresses des organisations syndicales dans l'entreprise ; et n° 95 : abrogation de l'article 39 de la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle du 20 décembre 1993 ; rejetés.

- Suite de la discussion - (3 octobre 1996) - **Art. 6 (suite)** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4464, 4465) : ses amendements, n° 96 : aménagement de la procédure pour les accords conclus par des salariés mandatés ou des représentants élus ; et n° 98 : composition de la commission paritaire de branche avec des organisations syndicales représentatives ; rejetés. Son amendement soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 97 : approbation des accords par la catégorie professionnelle concernée ; rejeté. (p. 4466, 4467) : son amendement soutenu par Mme Michelle Demessine n° 100 : résultat des élections prud'homales pour la validation des accords ; rejeté. Ses amendements n° 99 : constitution de la commission paritaire d'homologation avec tous les syndicats représentatifs de la branche ; et n° 101 : suppression de la possibilité de mandater un salarié ; rejetés. (p. 4468, 4469) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 102 : limitation du recours au mandatement ; et n° 104 : caractère illicite d'un mandatement favorisé par un employeur ; rejetés. Ses amendements n° 103 : négociations d'accords collectifs ; application de la législation du travail ; et n° 105, de repli ; rejetés. (p. 4470, 4471) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 106 : modalités de protection des salariés mandatés ; n° 108 : protection des salariés mandatés identique à celle des délégués syndicaux ; et n° 110 : protection des salariés mandatés pour une négociation d'au moins une année ; rejetés. Ses amendements, n° 107 : délai pour le licenciement des anciens salariés mandatés ; et n° 109 : mandatement des salariés par les organisations syndicales représentatives ; rejetés. (p. 4472, 4473) : ses amendements n° 111 : attribution d'un lieu de réunion et libre circulation du salarié mandaté dans et hors de l'entreprise ; n° 113 : mesures d'encadrement des négociations collectives ; rejetés. Ses amendements soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 112 : information des salariés par le chef d'entreprise au sujet des choix effectués pour la gestion de l'entreprise ; et n° 114 : information des autres salariés par les salariés mandatés ; rejetés. (p. 4474) : son amendement n° 115 : participation des salariés mandatés aux négociations de leur propre catégorie ; rejeté. (p. 4476, 4477) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine n° 116 : impossibilité légale d'une désignation d'un délégué syndical dans une entreprise de moins de cinquante salariés ; n° 118 : introduction de dérogation à la loi en faveur des salariés ; et n° 120 : désignation d'un délégué syndical dans tout établissement ; rejetés. Ses amendements n° 117 : type d'entreprise dans l'impossibilité de désigner un délégué syndical ; et n° 119 : rejet du dispositif relatif aux négociations collectives dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux ; rejetés. (p. 4478, 4479) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 122 : extension du dispositif exclusivement dans les cas favorables aux salariés ; rejeté. Ses amendements n° 121 : suppression de l'obligation d'information du Parlement par le Gouvernement sur les accords de branches ; et n° 123 : référence aux organisations syndicales représentatives ; rejetés. (p. 4480, 4482) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 124 : allongement du délai de réflexion et d'opposition des organisations syndicales ; n° 125 : délimitation du champ d'application de l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995 ; n° 126 : suppression du dispositif du code du travail permettant au délégué du personnel d'être également représentant du personnel au comité d'entreprise ; n° 127 : conditions supplémentaires de validation par l'autorité administrative ; n° 128 : remise en cause du contenu de l'accord du 31 octobre 1995 relatif à l'emploi et à l'aménagement du temps de travail ; n° 129 : suppression de la possibilité de compenser le paiement d'heures supplémentaires par des repos compensateurs ; rejetés - **Intitulé du projet de loi** (p. 4483, 4484) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 130 : projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4486, 4487) : remise en cause d'acquis sociaux. Démantèlement du droit du travail. Lutte pour l'emploi. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'ensemble de ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4523, 4526) : utilisation du mot "pacte". Insuffisance des moyens mis en oeuvre. Rôle de l'Etat. Populations en difficulté. Emplois de ville. Contrat emploi-solidarité. Contrat d'initiative locale. Zones franches urbaines. Logement social. Délégation de l'Etat. Situation des communes. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Art. 1er** *(définition de la politique de la ville)* (p. 4591) : son amendement n° 92 : développement cohérent des communes ; rejeté - **Après l'art. 1er** (p. 4592) : son amendement, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 93 : principe de la présence du renforcement de l'Etat et des services publics dans les zones intéressées ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 4596) : sur l'amendement n° 8 de la commission (instauration d'un comité d'orientation et de surveillance chargé d'évaluer les conditions de mise en oeuvre des mesures dérogatoires prévues au profit des zones franches urbaines), son sous-amendement, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 97 : présence de représentants des organisations syndicales représentatives et des représentants des associations situées dans la zone concernée au sein du comité d'orientation et de surveillance ; rejeté. Son amendement n° 95 : création d'une commission chargée d'évaluer les besoins publics des populations vivant au sein des zones franches urbaines. Renforcement du rôle de l'Etat et des services publics ; devenu sans objet. (p. 4599) : son amendement, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 96 : création d'une commission de contrôle et d'intervention sur l'utilisation des fonds publics et sur la conformité à leur objet ; rejeté. (p. 4600) : son amendement n° 94 : maintien des emplois publics qui existent au 1er janvier 1996 - suppression de trois articles du code général des impôts relatifs notamment à l'avoir fiscal et aux modalités de calcul du crédit d'impôt pour les personnes percevant des dividendes ; rejeté - **Avant l'art. 3 A** (p. 4601) : son amendement, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 98 : révision de l'article L. 2334-2 du code général des collectivités territoriales qui définit la population communale au sens de la dotation globale de fonctionnement pour le calcul des dotations d'Etat ; rejeté - **Art. 3** *(exonération de taxe professionnelle pour les entreprises existantes dans les zones de redynamisation urbaine)* (p. 4604) : sur l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction), son sous-amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 99 : compensation des exonérations prévues par le présent projet de loi ; rejeté. (p. 4609, 4610) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 10 précité de la commission - **Art. 4**

(dispositions fiscales applicables dans les zones franches urbaines) (p. 4615) : son amendement n° 100 : compensation financière versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements à la suite de l'exonération de taxe professionnelle et de taxe sur le foncier bâti dont bénéficieront certaines entreprises au terme du présent projet de loi ; devenu sans objet. (p. 4617) : sur l'amendement n° 11 de la commission (nouvelle rédaction. Exonération de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu pour les bénéfices réalisés par les zones franches urbaines), se déclare opposé au sous-amendement n° 70 de M. Philippe Marini (possibilité pour les sociétés membres d'un groupe fiscal d'être exonérées d'impôt sur les bénéfices) - **Après l'art. 4** (p. 4619) : sur l'amendement n° 13 de la commission (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les immeubles situés en zone franche urbaine et affectés à une activité entrant dans le champ d'application de la taxe professionnelle), son sous-amendement, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 101 : compensation intégrale pour toute la durée de l'exonération des pertes de recettes des collectivités territoriales et de leurs groupements résultant de l'exonération à la taxe sur le foncier bâti accordée aux entreprises dans les conditions de la présente loi ; rejeté. (p. 4621) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 102 : information des organisations représentatives du personnel, des syndicats et du maire de la commune sur les exonérations prévues. Garantie d'un véritable projet professionnel d'emploi et de formation pour les salariés embauchés. Création nette d'emplois pour les entreprises concernées ; rejeté. (p. 4624) : se déclare favorable à l'amendement n° 131 de la commission (dégrèvement partiel de cotisation de taxe d'habitation pour les habitants des zones franches urbaines). Suppression du surloyer - **Après l'art. 4 ou après l'art. 38** (p. 4625) : son amendement, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 115 :extension du dispositif d'exonération de la taxe sur les salaires aux associations ; rejeté - **Avant l'art. 7** (p. 4629) : son amendement n° 103 : création dans chaque département, où existe une des zones économiques prévues à l'article 2, d'un observatoire des entreprises ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (10 octobre 1996) - **Art. 7 et dispositions annexées** *(régime de l'exonération de cotisations sociales applicable à l'emploi de salariés dans les zones franches urbaines)* (p. 4647, 4648) : ses amendements n° 104 : exclusion du bénéfice des exonérations de charges sociales des contrats à durée déterminée ; et n° 105 : nécessité pour l'employeur, qui bénéficiera de toute aide ou exonération, d'être à jour de ses cotisations sociales et d'informer les organisations représentatives du personnel et les syndicats, de garantir un véritable projet professionnel d'emploi et de formation ainsi que la création nette d'emplois ; rejetés - **Après l'art. 19** (p. 4656) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales ou les organismes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 322-4-7 du code du travail d'adhérer à un régime d'assurance chômage) - **Art. 20** *(prise en compte de la restructuration urbaine dans l'objet des opérations d'aménagement)* (p. 4657) : son amendement de suppression n° 106 ; rejeté - **Art. 21** *(définition des compétences des établissements publics d'aménagement dans le cadre des opérations de restructuration urbaine)* (p. 4659) : ses amendements n° 107 : création d'une nouvelle structure décisionnelle sous forme de syndicat mixte en vue de réaliser et de faire réaliser toutes opérations ou actions relatives à la restructuration urbaine et aux grands ensembles et quartiers d'habitat dégradé ; et n° 108 : création spécifique d'établissements publics locaux de restructuration urbaine associant des collectivités territoriales à l'Etat ; rejetés - **Avant l'art. 31** (p. 4667, 4668) : intervient sur l'amendement n° 36 de la commission (introduction de la notion de mixité sociale parmi les objectifs poursuivis par les programmes locaux de l'habitat). Ségrégation et exclusion - **Art. 31** *(élaboration de programmes locaux de l'habitat dans les communes comprenant des zones urbaines sensibles)* (p. 4669) : son amendement n° 109 : relèvement à due concurrence de la dotation globale de fonctionnement pour les communes concernées par l'obligation de cet article ; rejeté - **Après l'art. 32** (p. 4691, 4692) : ses amendements n° 110 : relèvement uniforme des plafonds de ressources pour l'accès aux HLM ; et n° 111 : exonération de TVA sur les travaux d'investissement réalisés dans le parc locatif ; rejetés - **Art. 33** *(mesures de sauvegarde visant à restaurer le cadre de vie)* - Art. L. 615-2 du code de la construction et de l'habitation *(contenu du plan de sauvegarde et aides financières)* (p. 4694) : son amendement n° 72 : développement de la gestion bénévole ; rejeté - **Art. 35** *(ouverture des fonds de solidarité pour le logement aux propriétaires occupants)* (p. 4699) : son amendement n° 113 : relèvement du taux de la taxe additionnelle au droit de bail ; rejeté - **Art. 36** *(exonération de droits d'enregistrement et de taxe de publicité foncière dans les zones franches urbaines)* (p. 4701) : son amendement de suppression n° 114 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4707) : emplois publics. Présence des salariés et des associations au sein du comité d'orientation et de surveillance. Compensation de la perte de recettes pour les collectivités territoriales et leurs groupements. Fonds social pour le logement. Taxe additionnelle au droit de bail. Augmentation de la DGF. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi. Action sur le terrain.

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0016 (96-97)]** - (10 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4686) : suppression regrettable des comités de groupes. Accroissement de la déréglementation. Signature d'accords dérogatoires au droit du travail. Diminution de la protection sociale des salariés. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les conclusions de la commission mixte paritaire. Recours éventuel devant le Conseil constitutionnel.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion** - (16 octobre 1996) - **Avant le titre Ier** (p. 4802) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de M. Michel Mercier (mise en place d'un partenariat regroupant le département, les caisses d'assurance vieillesse et la mutualité sociale agricole) - **Art. 1er** *(instauration de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4806) : soutient l'amendement de Mme Michelle Demessine n° 28 (ouverture de la prestation à tous les assurés sociaux et à leurs ayants droit) - **Art. 3** *(conventions facultatives pour instruire et organiser le suivi de la prestation)* (p. 4810) : soutient l'amendement n° 33 de Mme Michelle Demessine (gestion et suivi de la prestation confiés à la sécurité sociale) - **Art. 3** *(conventions facultatives pour instruire et organiser le suivi de la prestation)* (p. 4811) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, vote contre l'article 3 - **Art. 5** *(modalités de prise en compte des ressources, possibilité d'attribution de la prestation spécifique dépendance à un couple et réduction éventuelle de la PSD en établissement)* (p. 4814) : soutient l'amendement n° 35 de Mme Michelle Demessine (suppression de la notion de plafonds fixés par décret limitant les conditions d'attribution de la nouvelle prestation) - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4816) : soutient l'amendement n° 37 de Mme Michelle Demessine (exclusion de toute récupération sur succession au détriment des enfants et petits-enfants des personnes âgées dépendantes, ainsi que des personnes les ayant prises en charge gracieusement) - **Avant l'art. 10** (p. 4821) : soutient l'amendement n° 42 de Mme Michelle Demessine (établissement par le président du conseil général d'un plan départemental d'action en faveur des personnes âgées évaluant les besoins) - **Art. 13** *(destination de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4826) : soutient l'amendement n° 45 de Mme Michelle Demessine (formation spécifique des personnes intervenant auprès des personnes âgées dépendantes).

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4859, 4860) : absence d'avancée avec cette prestation. Redéploiement des dispositifs existants. Refus d'un recours sur succession. Nombreuses critiques à l'égard de ce texte. Problème de la tarification. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera contre la proposition de loi.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0037 (96-97)] -** (31 octobre 1996) **- Discussion générale** (p. 5282, 5283) : création d'un comité d'orientation et de surveillance des zones franches urbaines. Compensation des exonérations. Exonération de charges pour les commerçants et artisans. Droits des populations. Rôle de l'Etat. Emploi dans les banlieues. Service public. Effectifs de l'éducation nationale et de la police. Fracture sociale. Emplois de ville. Financement. Politique européenne. Démocratie et transparence. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) **- Question préalable** (p. 5576) : soutient la motion n° 35 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Bilan du "plan Juppé". (p. 5577) : absence de débat sur le texte de ratification des ordonnances. Dessaisissement des assurés sociaux. Politique familiale. Diminution des prestations et augmentation des prélèvements sur les salariés. Déficit lié à la baisse des cotisations salariales elle-même liée au chômage et à la baisse des salaires. (p. 5578) : politique d'exonération des cotisations sociales. Loi de Robien. Augmentation du taux et de l'assiette de la CSG. Proposition d'une taxation des revenus financiers des particuliers et des entreprises. Evolution vers une fiscalisation des ressources de la sécurité sociale - **Art. 1er bis** *(rapport au Parlement sur le contrôle médical)* (p. 5597, 5598) : soutient l'amendement de suppression n° 41 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Logique de suppression des soins - **Après l'art. 2** (p. 5602, 5603) : soutient l'amendement n° 91 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (modulation des cotisations sociales acquittées par les entreprises selon les critères d'utilisation de la valeur ajoutée disponible du secteur d'activité de l'entreprise concernée) - **Après l'art. 3** (p. 5604) : soutient l'amendement n° 49 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (compensation de l'ensemble des exonérations de cotisations accordées aux employeurs) - **Art. 4** *(fixation de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie)* (p. 5605, 5606) : soutient l'amendement de suppression n° 51 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Problème de l'égal accès aux soins pour tous - **Avant l'art. 7** (p. 5607) : soutient l'amendement n° 54 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (assujettissement des revenus financiers des particuliers à une contribution sociale d'un taux de 14,6 %) - **Art. 7** *(extension de l'assiette de la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement)* (p. 5610) : soutient les amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 57 (maintien de l'abattement forfaitaire de 5 % sur la CSG pour frais professionnels dans le cas des indemnités journalières) et n° 60 (suppression de l'assujettissement à la CSG d'une partie des indemnités de licenciement) - **Art. 10** *(extension de l'assiette de la CSG sur les produits de placement)* (p. 5614) : soutient les amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 67 de suppression, et n° 70 (suppression de l'assujettissement des produits du plan d'épargne populaire à la CSG) - **Art. 13** *(taux de la CSG et modalités d'affectation de son produit)* (p. 5620) : soutient l'amendement de suppression n° 72 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 23** (p. 5625, 5626) : soutient l'amendement n° 81 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (gratuité des soins médicaux fournis aux enfants de moins de six ans). Dispositif d'aide médicale. Réapparition de certaines maladies et de graves carences alimentaires. Devoir de solidarité.

- Suite de la discussion - (14 novembre 1996) **- Après l'art. 7 (précédemment réservé le 13 novembre 1996, p. 5612)** (p. 5648) : se déclare favorable à l'amendement n° 100 de la commission (assujettissement à cotisations et à CSG du montant total des plus-values latentes au jour de la levée d'option de souscription ou d'achat d'actions). Avait souhaité que les "stock-options" soient lourdement taxés - **Art. 26** *(intégration financière du régime spécial des militaires dans le régime général)* (p. 5653) : soutient l'amendement de suppression n° 84 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 27** (p. 5656) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (assujettissement des établissements sociaux et médico-sociaux à un taux opposable d'encadrement des dépenses). Situation très difficile du secteur médico-social. Nécessité de remettre à plat la loi de 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. Nécessité d'une concertation avec les associations et notamment l'UNIOPSS, Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux - **Avant l'art. 30** (p. 5660) : soutient l'amendement n° 85 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (couverture du risque de la dépendance) - **Art. 30** *(financement de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales, CNRACL, par un prélèvement sur les réserves du fonds d'allocation temporaire d'invalidité, ATI)* (p. 5662) : soutient l'amendement de suppression n° 86 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Difficultés de trésorerie de la CNRACL dues à la surcompensation. Prélèvement exceptionnel qui ne règle rien sur le fonds - **Après l'art. 30** (p. 5664) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de la commission (plafonnement des versements effectués par les régimes spéciaux d'assurance vieillesse des salariés au titre des surcompensations). (p. 5665) : soutient l'amendement n° 87 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du dispositif de surcompensation généralisé entre régimes spéciaux) - **Art. 33** *(modalités de calcul des ressources ouvrant droit à l'allocation de parent isolé)* (p. 5666, 5667) : soutient l'amendement de suppression n° 88 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Politique de la famille. Désengagement de l'Etat de ses obligations vis-à-vis de la caisse d'allocations familiales. Fraudes. Différence entre l'aide personnalisée au logement et l'allocation de logement quant à la personne bénéficiaire. Demande de scrutin public - **Après l'art. 33** (p. 5668) : soutient l'amendement n° 89 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (transfert à la charge de l'Etat des cotisations d'assurance personnelle des bénéficiaires du RMI actuellement prises en charge par les départements ou par les caisses d'allocations familiales) - **Art. 34** *(rapport annuel au Parlement sur le contrôle d'attribution des prestations)* (p. 5669) : soutient l'amendement de suppression n° 90 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) **- Après l'art. 24 ter** (p. 6110) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-208 (abrogation de l'article 1er de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif à la réduction du taux maximal de droits d'enregistrement sur les mutations de fonds de commerce) - **Après l'art. 25** (p. 6139, 6140) : soutient l'amendement n° I-211 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prélèvement sur le montant des transactions effectuées sur le marché des changes). Notion de service public "à la française". (p. 6143, 6144) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-218 (prélèvement forfaitaire sur la capitalisation boursière dans son volume et dans ses mutations et création d'un fonds de développement de la formation permanente) et n° I-223 (relèvement des taux de prélèvement libératoire prévus au deuxième alinéa de l'article 187 du code général des impôts et création d'un fonds national pour l'hébergement des personnes âgées). Allégement de la fiscalité du capital. Hausse de la pression fiscale sur les revenus du travail. Lutte contre le chômage. Dépendance des personnes âgées - **Avant l'art. 29** (p. 6150, 6151) : soutient l'amendement n° I-226 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du taux de la taxe frappant les entreprises ne versant pas la participation des

employeurs à l'effort de construction) - **Après l'art. 29** (p. 6153) : soutient l'amendement n° I-228 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du taux de participation des entreprises à l'effort de construction) - **Après l'art. 31** (p. 6156) : soutient l'amendement n° I-231 de Mme Marie-Claude Beaudeau (affectation du produit de la fiscalité assise sur la consommation d'alcool au budget annexe des prestations sociales agricoles). Régime de sécurité sociale agricole. Loi de financement de la sécurité sociale. Clarification des circuits de financement de la protection sociale.

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6286, 6288) : explosion du chômage. Echec du contrat initiative-emploi, CIE. Politique d'allégement du coût du travail et d'exonération de charges sociales. Conséquences sur les salaires et la qualification. Dérèglementation du droit du travail. Aménagement du temps de travail. Loi Robien. Transfert de charges sur l'UNEDIC. Propositions du groupe communiste républicain et citoyen qui votera contre ce projet de budget.

- Suite de la discussion - (29 novembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6306) : situation des chauffeurs routiers. (p. 6307, 6308) : rémunérations accessoires. Revalorisation des primes des administrateurs civils. Réduction de la fracture sociale - **Titre IV** (p. 6310) : soutient l'amendement de Mme Michelle Demessine n° II-12 (suppression des crédits affectés à l'application de la loi de réduction du temps de travail dite "loi Robien"). (p. 6311) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les crédits du titre IV - **Etat C - Titre V** : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les crédits du titre V - **Art. 94** *(réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise)* (p. 6312, 6313) : soutient l'amendement de Mme Michelle Demessine n° II-13 de suppression - **Art. 97** *(transfert à l'association gérant le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés, du financement de la garantie de ressources des travailleurs handicapés placés en milieu ordinaire)* (p. 6317, 6318) : soutient l'amendement de Mme Michelle Demessine n° II-14 de suppression. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6818, 6819) : dénonce les conditions d'examen dans le projet de loi de finances de la politique du logement dispersée entre de multiples chapitres. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ces crédits en baisse - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6833) : diminution des dotations pour la construction et la réhabilitation des logements sociaux. Diminution des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre les crédits du logement - **Art. 92** *(fusion des régimes d'APL)* (p. 6834) : soutient la motion n° II-72 de Mme Hélène Luc tendant au renvoi à la commission. (p. 6836, 6839) : ses amendements n° II-68 de suppression ; rejeté ; n° II-69 : droits des bénéficiaires de l'APL en matière de rappel : gagé sur le taux de la taxation des plus-values des sessions immobilières ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - **Après l'art. 92** (p. 6840) : ses amendements n° II-70 : évolution du barème de l'APL ; critère du produit intérieur brut en valeur ; et n° II-71 : réquisition d'appartements vides dans les villes situées dans l'ancien département de la Seine ; irrecevables (art. 40 de la Constitution).

Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer

- (6 décembre 1996) (p. 6848, 6849) : Etablissement national des invalides de la marine, ENIM. Liquidation de la flotte de commerce française. Vente à vil prix de la CGM à une compagnie à capitaux étrangers. Pavillon de complaisance des îles Kerguelen. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme

- (6 décembre 1996) (p. 6855) : baisse des crédits. Conséquences sur la promotion à l'étranger ou auprès des Français. Chèque vacances. Demande l'aide de l'Etat pour diverses formes de tourisme social. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de budget.

Economie et finances - Commerce extérieur

- (7 décembre 1996) (p. 6897) : excédent commercial. Baisse de la demande intérieure française. Difficultés des entreprises françaises à exporter. Intervention de l'Etat en matière économique. Privatisation de la Banque française du commerce extérieur, BFCE. Baisse des moyens budgétaires en faveur des exportations. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les crédits alloués au commerce extérieur - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6901, 6902) : privatisation de la BFCE. Crédit national. Suppressions d'emplois. Souhaite la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur ce sujet.

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) (p. 6933, 6934) : données chiffrées. Redéploiement des crédits. Intégration des crédits provenant de la dotation de solidarité urbaine, DSU, et du fonds de solidarité des communes d'Ile-de-France. Quartiers en difficulté. Renforcement de la ségrégation. Finances des collectivités locales. Politique du logement. Votera contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6942, 6943) : exonération des dépenses fiscales et sociales des entreprises situées dans les zones de redynamisation urbaine ou les zones franches urbaines. Créations d'emplois. Exemple de l'Angleterre. Résultats de ce dispositif d'exonérations. Service public. Création de l'une des premières maisons des services publics aux Minguettes.

Communication

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6923) : le groupe communiste républicain et citoyen votera l'amendement n° II-211 du Gouvernement (augmentation des crédits d'aide directe à la presse) - **Après l'art. 58** (p. 6928) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° II-49 de M. Jean Cluzel (limite des exonérations de redevance audiovisuelle) et demande un scrutin public. Démantèlement de l'audiovisuel public.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 2** *(prélèvement sur l'excédent de la taxe dite "sur les grandes surfaces")* (p. 7547) : soutient l'amendement n° 29 de Mme Marie-Claude Beaudeau (accroissement des obligations fiscales des entreprises) - **Art. 13** *(modification*

de la répartition du produit de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) (p. 7566) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'article 13 - **Après l'art. 19 ter** (p. 7595) : soutient l'amendement n° 35 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rapport du Gouvernement remis au Parlement et portant sur la localisation des bases d'imposition des établissements publics, La Poste et France Télécom) - **Art. 22 bis** *(prorogation du régime d'exonération d'impôt sur les sociétés au titre des activités nouvelles entreprises dans les DOM)* (p. 7598) : soutient l'amendement de suppression n° 38 de Mme Marie-Claude Beaudeau.

FLANDRE (Hilaire), *sénateur (Ardennes) NI puis RPR.*

Remplace le 10 juillet 1996, M. Jacques Sourdille, décédé (JO Lois et décrets du 10 juillet 1996).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 2 octobre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7685) - Ministère : Fonction publique - *Etat d'avancement de la réforme de l'Etat* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7685) - **Etat**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) (p. 6751, 6752) : avenir du monde rural. Volonté des pouvoirs publics et concertation avec les collectivités locales indispensables pour le développement du monde rural. Mesures en faveur du monde rural. Etude présentée par le bureau départemental d'industrialisation des Ardennes. Mécanisme de répartition de la DGF des communes plus avantageux pour les grandes villes. Soutien du groupe du RPR pour le budget de l'aménagement du territorire.

FOURCADE (Jean-Pierre), *sénateur (Hauts-de-Seine) RI.*

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Comité national et comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis président (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance **[n° 0486 (95-96)]** (11 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Personnes âgées.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 86) - Ministère : Justice - *Rétablissement de l'autorité de l'Etat* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 86) - **Sécurité publique**

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 431, 435) : au nom du groupe des Républicains et Indépendants : enjeux financiers. Dépenses des régimes obligatoires de base de la sécurité sociale. Système français de sécurité sociale. Pouvoirs du Parlement. Assurance vieillesse et prestations familiales. Assurance maladie. Evolution des dépenses de santé. Lois de financement. Prévisions de recettes. Conditions d'examen. Crédits et recettes normatifs. Rôle des partenaires sociaux et des différentes caisses. Imbrication de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale. Le groupe des RI votera ce projet de loi constitutionnelle.

- Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 495) : le groupe des RI votera ce projet de loi constitutionnelle. Rôle du Parlement.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Discussion générale** (p. 544, 545) : comité des finances locales. Progression non maîtrisée de la part de la dotation globale de fonctionnement, DGF, affectée à l'intercommunalité. Fonds de solidarité des communes de la

région d'Ile-de-France, FSCRIF : demande l'information du contribuable. Equilibre entre la dotation de solidarité urbaine, DSU, et la dotation de solidarité rurale, DSR - **Avant l'art. 1er** (p. 550) : se déclare opposé à l'amendement n° 45 de M. Paul Loridant (révision des bases d'imposition servant d'assiette aux impôts directs locaux à compter du 1er janvier 1997). Nécessaire réforme du critère de potentiel fiscal - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 557, 558) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 24 de la commission et n° 35 de M. Alain Vasselle (diminution de la part de la DSU) . Comité des finances locales - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 561, 562) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (critère du taux d'occupation des logements sociaux : nouvelle rédaction).

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)]** - (13 février 1996) - **Discussion générale** (p. 606 à 609) : diversité des méthodes utilisées pour lutter contre le chômage. Accroissement des problèmes de l'emploi. Exploration de la méthode de réduction du temps de travail. Embauche des jeunes. Travail à temps partiel. Situation de l'emploi dans l'industrie de l'armement. Obligation d'une compensation salariale. Problème de la stabilité de la masse salariale. Maintien du caractère expérimental du dispositif. Principe de la non-compensation par l'Etat des exonérations de charges. Equilibre de la sécurité sociale. Se prononce en faveur de l'adoption de ce texte. Annualisation du temps de travail. Rôle des entreprises dans la lutte contre le chômage - **Avant l'art. 1er** (p. 614) : se déclare opposé à l'amendement **n°** 14 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (réduction de quatre heures de la durée du travail hebdomadaire sur trois ans sans réduction de salaire). Réduction du temps de travail et baisse des salaires - **Art. 1er** *(pérennisation et amélioration du dispositif de réduction et d'aménagement conventionnel de la durée du travail)* (p. 621, 622) : réduction de la durée du travail et développement de l'emploi. Diminution des salaires et emploi. Se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (application d'une diminution de salaire en cas de baisse du temps de travail) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 628) : importance des amendements votés lors de ce débat. Rappel historique de la réduction lente de la durée du travail avec maintien du niveau des salaires. Actuellement, nécessité d'une forte réduction du travail avec baisse des salaires pour créer des emplois. Remercie la grande majorité du Sénat d'avoir suivi sur ce dernier point la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 655) : texte voté de façon unanime. Incite le Gouvernement à accélérer les discussions concernant l'insertion des jeunes sans qualification dans la vie professionnelle.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Demande de priorité** (p. 666, 667) : demande l'examen en priorité des amendements n° 28, n° 29, n° 3, n° 51 et n° 52, ainsi que du sous-amendement n° 53 qui affecte l'amendement n° 3, à l'ouverture de la séance du 15 février 1996 - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 672, 673) : proposition de création de passerelles entre les hôpitaux militaires et les hôpitaux publics civils. Proposition d'une adaptation du tarif en fonction de la zone d'installation du médecin. Souhaite la cessation des problèmes de corporatisme et de cloisonnement administratif.

- **Suite de la discussion** - (15 février 1996) - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 698, 699) : détournement de l'allocation de compensation pour tierce personne, ACTP, de son objet, au détriment des handicapés. Calendrier parlementaire. Aide à domicile des personnes âgées dépendantes et hébergement. Répartition du financement entre l'échelon national et l'échelon départemental. Objectifs poursuivis par les amendements de la commission : ouverture de l'expérimentation de façon facultative à d'autres départements, changement des conditions d'attribution et d'instruction de l'ACTP. Imputation du financement de la réforme de la tarification sur le fonds de solidarité vieillesse. (p.701, 702) : la commission accepte de retirer son amendement n° 51 (faculté donnée aux départements de mettre en place des dispositifs d'aide aux personnes âgées dépendantes) mais maintient le n° 52 (mise en oeuvre de la réforme de la tarification des établissements assurant l'hébergement des personnes âgées). Urgence de la réforme de la tarification. En l'absence d'un projet de loi sur la prestation d'autonomie avant le mois de mai, déposera une proposition de loi relative au problème de l'aide aux personnes âgées dans son ensemble. - **Art. 5** *(fonds d'orientation de la transfusion sanguine)* (p. 708) : vote à l'unanimité de la commission de l'amendement supprimant cet article. Nécessité de poursuivre le processus de restructuration du système transfusionnel français face à la concurrence internationale et pour une meilleure sécurité sanitaire. Accord de la Caisse nationale d'assurance maladie pour ce financement exceptionnel. Invite le Sénat à voter l'amendement n° 56 du Gouvernement (caractère exceptionnel de la participation de l'assurance maladie à la mise en place de nouvelles structures de transfusion sanguine).

- **Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat** - (21 février 1996) (p. 864, 866) : avantages de la monnaie unique pour la France. Respect du calendrier de la construction européenne. Nécessité d'une campagne d'information auprès des Français. Risques liés à la coexistence d'un double système monétaire à partir de 1999. Difficultés liées à l'endettement de la France pour le respect des critères de convergence. Evolution vers la monnaie unique et lutte contre le chômage. Nécessité d'engager une politique de libération de l'épargne avec lancement de grands travaux. Lutte contre le chômage. Au nom du groupe des Républicains et Indépendants, se déclare favorable aux orientations exposées par le ministre.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)]** - (6 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1062, 1063) : réhabilitation nécessaire de l'image de l'apprentissage. Financement. Niveaux de formation. Formation des tuteurs. Prime d'apprentissage. Décentralisation au niveau de la région. Propose une péréquation à la fois nationale et régionale des ressources entre centres de formation d'apprentis, CFA. Décloisonnement souhaitable entre enseignement scolaire, contrats de qualification et apprentissage - **Art. 1er B** *(institution d'un Conseil national de l'apprentissage)* (p. 1069, 1070) : remarque au Gouvernement sur les conditions de travail en séance sur ce projet de loi - **Avant l'art. 1er** (p. 1072, 1073) : intervient sur l'amendement n° 18 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (rétablissement de l'agrément des maîtres d'apprentissage) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota apprentissage")* (p. 1075) : intervient sur les amendements identiques n° 6 de la commission et n° 14 de M. Alfred Foy (suppression de la disposition permettant à toute entreprise de s'exonérer du concours au CFA formant son apprenti si elle verse son quota à une école d'entreprise).

- **Suite de la discussion** - (7 mars 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 1089) : intervient sur l'amendement **n°** 46 de M. Jean-Claude Carle (fixation à 40 % de la fraction de la taxe d'apprentissage réservée au développement de l'apprentissage) - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1094, 1096) : intervient sur les amendements de la commission **n°** 8 (majoration de la prime en fonction de la durée de la formation et de l'âge de l'apprenti) et n° 9 (critère de niveau de la formation) - **Art. 7** *(création du contrat d'initiative locale)* (p. 1105) : soutient

l'amendement n° 53 de la commission (définition par décret des quartiers entrant dans le champ d'application de la disposition proposée) - **Sur l'ensemble** (p. 1112, 1113) : remerciements. Compétence des régions. Nécessaire réforme de la collecte.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 40 bis** *(écrêtement au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle des bases excédentaires des districts)* (p. 1658, 1659) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 266 de M. Louis Souvet. Intercommunalité. Nécessité d'un temps de réflexion. Comité des finances locales.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage** - *Deuxième lecture* **[n° 0280 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota-apprentissage")* (p. 2001, 2002) : sur l'amendement n° 1 de la commission (versement de la contribution par le biais des établissements de l'entreprise ou par l'intermédiaire d'un organisme collecteur), s'oppose au sous-amendement n° 5 de M. André Jourdain.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2020 à 2022) : accord sur le thermalisme. Renforcement du contrôle des associations faisant appel à la générosité publique. Aide aux associations sportives. Thérapies génique et cellulaire. Lutte indispensable contre le cloisonnement administratif. Absence de sécurité sanitaire - **Après l'art. 7 quinquies** (p. 2034) : demande l'adoption de l'amendement n° 17 de la commission (institution d'un haut conseil des thérapies génique et cellulaire). Mission d'information sur l'unification des contrôles de la politique sanitaire - **Demande de priorité** : demande l'examen en priorité de l'article 25 et des amendements n° 47 et n° 12 ainsi que de l'amendement n° 32 tendant à insérer un article additionnel avant l'article 25 ; priorité ordonnée - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2038) : risque de brèche dans le système de lutte contre l'alcoolisme avec l'introduction de l'article 25 par l'Assemblée nationale. (p. 2039) : responsabilités vis-à-vis des clubs sportifs.

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail** - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Art. 1er** *(incitation à l'aménagement et à la réduction conventionnels du temps de travail en contrepartie d'embauches)* (p. 2685) : retire l'amendement n° 6 de la commission (adaptation du taux d'exonération aux variations des effectifs de l'entreprise) - **Sur l'ensemble** (p. 2691) : réduction négociée du temps de travail. Prise en compte de la durée annuelle du travail. Nombreuses applications attendues de ce dispositif.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) (p. 2729, 2730) : charges de la dette. Réduction de la dépense publique. Charges de personnel de l'ensemble de la fonction publique. Secteur des entreprises nationales. Aides à l'emploi. Crédit de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise. Contrats emploi-solidarité, CES. Aides au logement. Baisse des taux d'intérêt. Déficit des comptes sociaux. Collectivités territoriales.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)]** - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2977, 2979) : choix de la commission des affaires sociales de ne pas se saisir pour avis du projet de loi. Prépondérance de la forme sur le fond. Régulation normative de la sécurité sociale. Problèmes liés au calendrier. Exigence du Sénat d'examiner le projet de loi de financement de la sécurité sociale avant le projet de loi de finances. Conditions de la maîtrise du débat sur la loi de financement de la sécurité sociale. Dispositions normatives à l'origine des conditions de l'équilibre financier de la sécurité sociale. Distinction indispensable entre le dispositif législatif et le rapport. Encadrement nécessaire du droit d'amendement. Transparence de l'information transmise au Parlement. Importance de la présentation détaillée des conséquences financières des règles de compensation démographique et économique. Transparence des modalités de la participation financière de l'Etat à la sécurité sociale. Moyens offerts au Parlement pour contrôler l'application des lois de financement de la sécurité sociale. Interrogation sur la durée de vie de la loi organique. Dialogue entre les partenaires sociaux et le Parlement. Place du Parlement dans le processus annuel de détermination des objectifs. Transparence du système de protection sociale - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2998) : se déclare favorable à la position de la commission des lois et souhaite l'adoption de l'amendement n° 2 déposé par celle-ci (modification de la rédaction du deuxième alinéa de l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale en reprenant la formulation constitutionnelle et en précisant l'origine des conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale).

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4139) : priorité donnée aux droits des enfants sur les désirs des adultes. Nécessité de préciser la notion d'enfant adoptable. Nécessité d'encadrer et de moraliser l'adoption d'enfants étrangers.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF** - (25 juin 1996) (p. 4211, 4213) : s'exprime au nom du groupe des RI. Charges financières de la SNCF. Compte d'infrastructure. Expérience de la régionalisation. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Contrats de plan entre l'Etat et les régions. Projet industriel. Financement du régime de retraite de la SNCF. Notion de service public. Investissement. Exemple de la région d'Ile-de-France.

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)]** - (1er octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4360, 4361) : importance de ce projet de loi. Rappel de la position favorable de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, CGPME. Assouplissement du contrat de travail. Organisation des rapports entre les partenaires sociaux et le Parlement. Amélioration de la négociation interne à l'entreprise. Accord de branches. Rôle des partenaires sociaux - **Question préalable** (p. 4368) : s'oppose à la motion n° 5 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, tendant à opposer la question préalable. Négociation collective et réalité économique. Notion de flexibilité dans l'entreprise. Information des organisations syndicales. Rappel de l'audition des partenaires sociaux par la commission des affaires sociales. Organisation de la négociation interprofessionnelle.

- **Suite de la discussion** - (2 octobre 1996) - **Avant l'art. 6** (p. 4442) : demande le rejet de l'amendement n° 81 de M. Guy Fischer (abaissement du seuil d'effectif minimum nécessaire pour la désignation de délégués syndicaux) - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4444) : organisations syndicales. Amendements déposés sur l'article 6.

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 1996) - **Intitulé du projet de loi** (p. 4484) : se déclare opposé à l'amendement n° 130 de M. Guy Fischer (projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire).

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - Discussion générale (p. 4515, 4518) : rôle de la commission spéciale. Rétablissement de l'ordre et de la sécurité. Délinquance des mineurs. Actes de violence. Formation complémentaire pour les forces de police. Procédures de comparution à délai rapproché. Répartition des effectifs de sécurité publique. Insertion professionnelle des jeunes. Apprentissage. Emplois de ville. Mécanismes d'alternance. Unicité de l'Etat. Cohérence entre les différents services publics. Mixité sociale. Organisation de l'Islam. Rôle des maires.

- Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Art. 3** *(exonération de taxe professionnelle pour les entreprises existantes dans les zones de redynamisation urbaine)* (p. 4609) : sur l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction), s'oppose au paragraphe III du sous-amendement n° 127 du Gouvernement (fixation du montant plancher de la participation du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle à 460 millions de francs) - **Après l'art. 4** (p. 4623) : intervient sur l'amendement n° 131 de la commission (dégrèvement partiel de cotisation de taxe d'habitation pour les habitants des zones franches urbaines).

- Suite de la discussion - (10 octobre 1996) - **Art. 33** *(mesures de sauvegarde visant à restaurer le cadre de vie)* - Art. L. 615-2 du code de la construction et l'habitation *(contenu du plan de sauvegarde et aides financières)* (p. 4694) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 43 de la commission. Délai de deux ans pour la réalisation du plan de sauvegarde. Charges locatives. Exécution des modalités d'information légales - **Après l'art. 33** (p. 4697) : accepte l'amendement n° 123 du Gouvernement (suppression de l'autorisation préfectorale de transformation de logements en locaux professionnels dans les zones franches urbaines) - **Après l'art. 42** (p. 4706) : intervient sur l'amendement n° 130 de la commission (prise en considération par l'agence régionale des comptes des difficultés particulières auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales subissant une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées) - **Sur l'ensemble** (p. 4713) : remerciements. Texte qui sera élaboré en commission mixte paritaire. Procédure et réglementation. Associations et habitants des quartiers. Avenir des jeunes.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0016 (96-97)] - (10 octobre 1996) - En remplacement de M. Louis Souvet, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - Discussion générale** (p. 4685) : accord sur la date d'application directe de la directive européenne. Maintien de la suppression votée par le Sénat concernant une entrée en vigueur différente pour certaines dispositions - **Sur l'ensemble** (p. 4687, 4688) : construction de l'Europe sociale. Elaboration d'une directive européenne. Fonctionnement des grands groupes internationaux dans le cadre du droit social européen. Demande l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - Discussion générale (p. 4754, 4756) : dialogue entre le Gouvernement et le Parlement. Adaptation de la prestation à la situation de la personne. Refus de dépenses nouvelles. Gestion de la prestation par les départements. Appréciation des situations individuelles. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Coordination entre les départements et les régimes de sécurité sociale. Financement des lits de cure médicale. Nécessaire égalité des droits des personnes âgées dépendantes. Création d'emplois. Exonération des rentes viagères. Mesures fiscales pour les souscripteurs de contrats d'assurance volontaire.

- Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4818) : dérive de l'ACTP. Récupération sur succession. Disparité des valeurs successorales - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4824) : grand consensus sur l'amendement n° 18 de M. Claude Huriet (reconnaissance du rôle du médecin de famille).

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4845, 4846) : cohérence entre la proposition de loi examinée et la loi de financement de la sécurité sociale. Souhait de l'introduction dans la loi de financement de la sécurité sociale du financement d'une tranche des lits et places de soins infirmiers. (p. 4848) : engagement du Gouvernement sur le financement des lits de section de cure médicale - **Après l'art. 21** (p. 4856, 4857) : exemple de l'avantage fiscal accordé à l'épargne handicap. Souhait d'une réflexion sur l'épargne retraite. Intervient sur l'amendement n° 16 de M. Jean Chérioux (exonération de la taxe sur les assurances des cotisations des contrats d'assurance dépendance, individuels ou collectifs).

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0037 (96-97)] - (31 octobre 1996) - Discussion générale** (p. 5283) : dispositions introduites par le Sénat. Remerciements.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - Discussion générale (p. 5529) : montant du budget et du déficit de l'Etat. Début d'une réforme du système de protection sociale. Déficit de trois branches sur quatre de la sécurité sociale. Branche vieillesse et proposition de loi relative à l'épargne retraite. Politique familiale. Volonté de ne pas majorer les prélèvements obligatoires et de ne pas supprimer le remboursement des prestations. Recettes nouvelles et dispositions relatives à la CSG. (p. 5530) : rééquilibrage des comptes de la sécurité sociale. Responsabilisation. Contractualisation. Décentralisation et mise en place d'une logique de responsabilité locale. Exemple de la prestation spécifique dépendance. (p. 5531) : restructuration du système de protection sociale. Réforme hospitalière. Réforme de l'assurance vieillesse et notamment des régimes spéciaux comme la CNRACL. Dialogue et concertation. Volonté de sauver le système français de protection sociale.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Demande de renvoi à la commission** (p. 5582, 5584) : s'oppose à la motion n° 37 de M. Jean-Luc Mélenchon tendant au renvoi à la commission. Priorités en matière de politique de santé dégagées par la Conférence nationale de santé. Eléments chiffrés. Intervention des gouvernements socialistes dans le domaine de la sécurité sociale. Lourdeur du fonctionnement des 144 régimes de protection sociale. Solution à rechercher dans la fusion ou la suppression d'un certain nombre de petits régimes. Choix d'un retour à l'équilibre sans augmentation des prélèvements obligatoires et sans réduction de la couverture sociale - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5592) : intervient sur l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (poursuite de la politique de maîtrise des dépenses de santé sans diminution du niveau moyen de remboursement). Souhaite que le retour à l'équilibre des régimes de protection sociale permette l'amélioration d'un certain nombre de mécanismes de remboursement, notamment la couverture des frais dentaires. (p. 5595) : intervient sur l'amendement n° 98 de la commission (principe d'une provision destinée à financer les mesures de santé publique). Clarification des responsabilités. Inscription de la provision dans le rapport - **Après l'art. 1er quater** (p. 5600) : intervient sur l'amendement n° 26 de la commission saisie pour avis (présentation l'an prochain au Parlement d'un rapport global sur le bilan des contrôles médicaux effectués dans le secteur de

l'hospitalisation, la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels, les expérimentations de nouveaux modes de coordination des soins, "filières et réseaux de soins" et le bilan des contrôles d'attribution des prestations familiales). Demande au ministre de s'en remettre à la sagesse du Sénat en échange de sa promesse de demander l'intégration de ce rapport à l'annexe B en commission mixte paritaire - **Art. 12** *(assujettissement du produit des jeux et paris à la CSG)* (p. 5619, 5620) : indique qu' intentionnellement la commission des affaires sociales n'a pas déclaré irrecevables les amendements n° 38 de M. Ambroise Dupont (réduction à 20 % de la fraction des sommes engagées sur les courses à laquelle s'applique la CSG) et n° 27 de la commission saisie pour avis (abaissement à 8 % du taux de la contribution sur le produit brut des appareils de jeux automatiques d'un montant au moins égal à dix mille francs). Débat le plus ouvert possible - **Après l'art. 23** (p. 5627) : intervient sur l'amendement n° 81 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (gratuité des soins médicaux fournis aux enfants de moins de six ans). Mauvais rapports entre les services de la PMI, de la DDASS et de la santé scolaire. Mauvais fonctionnement du système de santé scolaire. Nécessité de coordonner l'ensemble des activités des diverses administrations et des collectivités locales pour régler le problème de la santé des enfants.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 1996) - **Après l'art. 7 (précédemment réservé le 13 novembre 1996, p. 5612)** (p. 5646, 5647) : retrait par la commission des affaires sociales de l'amendement dont elle avait demandé la réserve et proposition à sa place de l'amendement n° 100 (assujettissement à cotisations et à CSG du montant total des plus-values latentes au jour de la levée d'option de souscription ou d'achat d'actions). Problème du rattrapage du déficit supplémentaire créé à l'Assemblée nationale et du financement de la provision de 300 millions de francs à l'intérieur de l'enveloppe de l'assurance maladie. Abandon de la proposition d'imposer les indemnités de licenciement ou de départ à la retraite au-delà d'un certain plafond. Choix de l'imposition des plus-values de cession des options d'achat consenties par les entreprises à un certain nombre de leurs cadres dirigeants - **Après l'art. 27** (p. 5657) : intervient sur l'amendement n° 7 de la commission (assujettissement des établissements sociaux et médico-sociaux à un taux opposable d'encadrement des dépenses). Travail des associations du secteur médico-social. Justice d'une participation de tous à l'effort général. Nécessité d'accélérer la réforme de la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions médicales et médico-sociales. (p. 5659) : intervient sur l'amendement n° 93 du Gouvernement (validation d'un arrêté du 13 mai 1991 fixant un coefficient de minoration à appliquer au complément de frais de salle d'opération). Validation de cet arrêté annulé par le Conseil d'Etat pour vice de forme pour garantir l'équilibre général des régimes de la protection sociale - **Après l'art. 30** (p. 5663) : intervient sur l'amendement n° 16 de la commission (plafonnement des versements effectués par les régimes spéciaux d'assurance vieillesse des salariés au titre des surcompensations). Inquiétude quant à la situation de la CNRACL pour l'année 1998 et les années suivantes. Absence de véritable régime de retraite de l'Etat. (p. 5664) : nécessité de créer un régime de retraite pour l'ensemble des agents de la fonction publique - **Seconde délibération** (p. 5672) : accepte la demande du Gouvernement de procéder à une seconde délibération sur les articles 2 et 3 du projet de loi en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat - **Art. 2** *(prévision des recettes par catégorie)* (p. 5673) : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (modification du montant des cotisations effectives) - **Art. 3** *(fixation des objectifs de dépense par branche)* : accepte l'amendement n° A-2 du Gouvernement (modification des objectifs de dépense de la branche maladie-maternité-invalidité-décès et du total des dépenses) - **Sur l'ensemble** (p. 5877, 5878) : esprit de dialogue du Gouvernement. Respect du calendrier. Difficultés rencontrées pour la réduction du déficit annoncé. Diminution des recettes issues des cotisations sociales et critique de l'attitude de certains dirigeants d'entreprises qui recourent à divers moyens pour ne pas acquitter les cotisations sociales. Volonté d'aboutir à un équilibre réel du système de protection social.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5817, 5819) : stabilisation de la dépense publique. Baisse des prélèvements obligatoires. Réduction des déficits budgétaires et sociaux. Remise en ordre de la fonction publique de l'Etat. Réforme fiscale. Retard de l'investissement productif. Possibilité d'un retour au système de la taxe professionnelle et de la surtaxe progressive sans déduction de la CSG ou déductibilité totale de la CSG de l'impôt sur le revenu. Inquiétudes relatives à la protection sociale. Prolifération des régimes de sécurité sociale. Nécessaire distinction de ce qui relève du domaine de l'assurance couvert par des cotisations de ce qui relève de la solidarité couvert par le budget de la Nation. Prélèvements sociaux. Réduction des taux des cotisations et des prélèvements. Contraction continue de l'assiette des cotisations sociales versées par les entreprises. Rapports entre l'Etat et les collectivités locales. Construction européenne. Observatoire des finances locales. Pouvoir normatif des administrations centrales. Mise en place de l'intercommunalité. Soutien à la politique du Gouvernement.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6010, 6011) : équilibre des contributions de l'ensemble des citoyens aux charges publiques et aux charges sociales. Plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune. Mesures techniques proposées.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 24 ter** (p. 6111) : se déclare favorable à l'amendement n° I-290 du Gouvernement (réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial aux contribuables célibataires ou divorcés ayant des enfants y compris dans le cas d'enfants adoptés) - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6115, 6116) : intervient sur les amendements identiques de suppression n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-209 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° I-244 de M. Jean-Jacques Robert. Economie sur les dotations de péréquation de la taxe professionnelle. Utilisation des excédents de trésorerie. Réalisation des objectifs relatifs aux contrats d'apprentissage et aux contrats de qualification.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0092 (96-97)]** - (28 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 6236) : possibilité de parvenir à réaliser l'équilibre, notamment par des économies de gestion. (p. 6237) : nécessité de trouver au plus vite un large accord avec l'ensemble des professions médicales. Sanctions individuelles et instruments médicalisés. Introduction souhaitable d'un dispositif "prix-volume" dans le plafond des dépenses. Mécanisme de régulation collective des professions de santé. Responsabilité du Parlement dans la détermination des plafonds. Politique de concertation et utilisation des instruments de mesure objectifs. Objectif de consolidation de la sécurité sociale. (p. 6238) : originalité du système de protection sociale à la française. Exemple des Etats-Unis. Nécessité de restaurer la confiance des médecins. Mise en place de mécanismes de responsabilisation et des outils de la maîtrise médicalisée. Création de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Développement de la formation de santé et de la formation médicale.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)] (suite)

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6268, 6269) : lutte contre les grands fléaux de santé publique. Réforme hospitalière. Centres anti-cancéreux. Demande l'augmentation du nombre des élus dans les comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale, CROSS. Préparation de la loi relative à la cohésion sociale. Assurance maladie universelle. Conditions d'application de l'allocation spécifique dépendance.

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6295, 6296) : chômage des jeunes. Préconise la recherche d'une insertion durable de préférence à la multiplication des stages. Transformation souhaitable des contrats d'insertion en contrats à durée indéterminée assortie d'une formation pour les jeunes sans qualification. Contrats d'expatriation pour les jeunes diplômés. Décentralisation des aides à l'emploi : préférence pour l'échelon du département.

- Suite de la discussion - (29 novembre 1996) **- Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6310, 6311) : loi dite "Robien". Réduction de la durée du travail et embauche de salariés supplémentaires - **Art. 94** *(réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise)* (p. 6314, 6315) : appui de la commission des affaires sociales au fonctionnement de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise. Exonération des charges sociales. Se déclare favorable aux amendements de la commission des finances n° II-24 (octroi de l'aide dans le cadre d'un projet de création d'entreprise) et n° II-25 (suppression du renvoi à un décret pour fixer le nombre maximum de bénéficiaires).

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6828, 6829) : baisse des taux d'intérêt. Circonstances favorables à la reconstitution des réserves foncières des collectivités territoriales et des organismes d'HLM. Diversification nécessaire du marché ; prêts locatifs intermédiaires, PLI. Instabilité de la fiscalité de l'immobilier et de la construction.

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) (p. 6933) : rythme de développement des contrats de ville. Cloisonnement administratif. Renforcement du pouvoir des préfets. Souhaite l'adoption de ce projet de budget.

- Rappel au règlement - (12 décembre 1996) (p. 7287) : intervient sur le rappel au règlement de M. Paul Loridant relatif à l'absence de saisine pour avis de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi relative à l'épargne retraite.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7293) : indique que la commission des affaires sociales a toujours été favorable à un système d'épargne retraite. Sortie en rente. Modification des régimes de retraite décidée en 1993. Séparation tranchée entre le mécanisme d'alimentation normale des régimes de retraite de base et complémentaire et le système d'épargne retraite.

- Suite de la discussion - (13 décembre 1996) - **Art. 26 (précédemment réservé p. 7383)** *(déductibilité des cotisations sociales)* (p. 7388) : présente l'amendement n° 42 de M. Alain Vasselle, déposé au nom de la commission des affaires sociales (exclusion de l'assiette des cotisations sociales dans une limite fixée à 85 % du plafond de la sécurité sociale des contributions des employeurs destinées au financement des prestations complémentaires de retraite et de prévoyance). Caractère limité de l'utilisation de la franchise. Recentrage du dispositif du plan d'épargne retraite sur les classes moyennes. Amendement voté à l'unanimité des membres présents de la commission des affaires sociales. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 170 de M. Marc Massion (suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les abondements des employeurs en faveur des salariés disposant de très hauts revenus) - **Après l'art. 30** (p. 7395) : intervient sur l'amendement n° 39 de la commission (obligation de filialisation pour les activités de gestion pour compte de tiers à compter du 30 juin 1999). Intervention de la COB. Nécessité d'allonger le délai prévu pour engager une concertation et déterminer si l'obligation de filialisation pour les activités de gestionnaire pour compte de tiers est la bonne formule.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0130 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7474, 7475) : tarification. Crédits pour créer des lits de cure médicale et des places de services de soins infirmiers à domicile. Texte concernant les personnes dépendantes les plus démunies.

FOY (Alfred), *sénateur (Nord) NI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la fiscalité du bail à réhabilitation **[n° 0479 (95-96)]** (28 juin 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Logement.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2457) - Ministère : Agriculture - *Politique d'incitation à l'installation des jeunes agriculteurs* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2458) - **Jeunes agriculteurs**

Questions orales sans débat :

n° 314 (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1040) - Ministère : Education - *Illettrisme* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1435) - **Illettrisme**

n° 369 (*JO* Débats du 25 avril 1996) (p. 2239) - Ministère : Justice - *Situation de la cour d'appel de Douai* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2522) - **Cours et tribunaux**

n° 433 (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4386) - Ministère : Aménagement du territoire - *Nécessité d'octroyer le bénéfice de la prime à l'aménagement du territoire à la Flandre-Lys*

(Nord) - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4737) - **Aménagement du territoire**

n° 437 (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4387) - Ministère : Premier ministre - *Avenir des élèves de l'Ecole nationale des chartes (ENC)* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4733) - **Grandes écoles**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)]** - (6 mars 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1074) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 14 : suppression de la disposition permettant à toute entreprise de s'exonérer du concours au CFA formant son apprenti si elle verse son quota à une école d'entreprise ; adopté.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie** - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5063, 5064) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Habert, n° 77 : suppression de l'obligation de raccordement systématique au réseau urbain de chaleur ; devenu sans objet ; et n° 78 : visite bisannuelle d'entretien et de vérification par un professionnel agréé des installations existantes de chauffage ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (13 novembre 1996) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5628) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 97 : taxation uniforme de l'ordre de 6,5 % des spiritueux et des bières, ainsi que des vins ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 11** (p. 5991) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° I-1 : possibilité pour le bailleur du bail à réhabilitation de déduire de son revenu imposable, pendant une durée de dix ans à compter de la prise d'effet du bail, le dixième de la valeur vénale calculée avant la réhabilitation de l'immeuble qu'il donne à bail ; retiré.

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6657) : diminution des crédits budgétaires. Renforcement de l'aide aux petites et moyennes entreprises. Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Subvention de fonctionnement de Charbonnages de France. Moyens financiers du Commissariat à l'énergie atomique, CEA. Plan d'aides au secteur textile. Avenir d'une politique industrielle commune aux pays de l'Union européenne.

FRANCHIS (Serge), *sénateur (Yonne) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1844) - Ministère : Environnement - *Initiatives tendant à favoriser l'utilisation de carburants "propres"* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1845) - **Carburants**

n° 15 (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5027) - Ministère : Fonction publique - *Statut financier et fiscal des maires* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5028) - **Maires**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)]** - (23 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 130, 131) : problème de l'adaptation du surloyer aux circonstances locales. Situation financière des sociétés et offices d'HLM. Paupérisation des ménages. Mixité sociale. Association des bailleurs sociaux à la mise en oeuvre des mesures prises en faveur des banlieues de la ville. Rôle du préfet. Liste des quartiers d'habitat dégradé. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 166) : soutient l'amendement n° 48 de M. Jean Madelain (revalorisation annuelle des plafonds de ressources au moins égale à l'évolution de l'indice des prix). (p. 169) : son amendement n° 25 : possibilité d'étendre le champ de la liste fixée par le décret de 1993 par une concertation entre les organismes d'HLM et les services du préfet ; retiré. (p. 171) : son amendement n° 26 : possibilité d'appliquer le surloyer dans un ensemble de quartiers dégradés où le surloyer était appliqué avant l'entrée en vigueur de la présente loi ; retiré. (p. 175) : problème des quartiers en difficulté ayant fait l'objet d'un traitement social - Art. L. 441-6 du code précité *(supplément de loyer de référence)* (p. 178) : son amendement n° 27 : prise en compte dans le calcul du surloyer du mètre carré de surface corrigée ou de surface utile ; retiré. (p. 179) : complexité d'application de ce texte et frais de gestion supportés par les organismes d'HLM - Art. L. 441-9 du code précité *(recueil des informations nécessaires à l'établissement du supplément de loyer de solidarité)* (p. 181) : son amendement n° 29 : mise en oeuvre de l'enquête auprès des locataires chaque année paire ; retiré - **Après l'art. 1er** (p. 187, 188) : soutient l'amendement n° 49 de M. Jean Madelain (revalorisation des plafonds de ressources avec un rattrapage sur cinq ans du retard accumulé). Accueil des familles aux revenus moyens - **Art. 1er ter** *(sous-occupation de logements locatifs sociaux)* (p. 190) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission - **Art. 2 bis** *(déduction du montant du surloyer en cas d'acquisition du logement)* (p. 192) : son amendement de suppression n° 31 ; adopté - **Seconde délibération** - **Art. 1er** - Art. L. 441-3 du code précité (p. 198) : se déclare opposé à l'amendement n° A-1 du Gouvernement (suppression de la possibilité d'une application décentralisée du surloyer) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 200) : le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi. Mixité sociale.

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de**

travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) - **Art. 1er** *(pérennisation et amélioration du dispositif de réduction et d'aménagement conventionnel de la durée du travail)* (p. 617) : son amendement n° 13 : fixation du taux de l'exonération par la convention en fonction de l'importance de la réduction de l'horaire ainsi que de l'augmentation de l'effectif ; adopté.

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité - *Deuxième lecture* **[n° 0207 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 783) : avec le groupe de l'Union centriste, votera ce projet de loi.

- Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Art. 1er** *(mise en cause de la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 1992) : se déclare favorable à l'amendement de rétablissement n° 2 de la commission, assorti du sous-amendement n° 6 du Gouvernement. Responsablité pénale des fonctionnaires.

- Projet de loi relatif au contrôle du commerce des produits chimiques précurseurs de stupéfiants ou de substances psychotropes [n° 0267 (95-96)] - (30 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2316) : lutte contre la toxicomanie. Trafic international. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4518, 4519) : zones urbaines. Sécurité des biens et des personnes. Délinquance des mineurs. Mesures d'exonération d'impôt et de charges sociales dans les zones franches. Mise en place d'un comité d'orientation et de surveillance sur l'évolution des activités économiques des zones franches. Appartements situés en pied d'immeubles. Restructuration urbaine et aménagement d'espaces commerciaux et artisanaux. Bailleurs sociaux. Fonds de solidarité du logement. Emplois de ville. Le groupe de l'Union centriste apportera son soutien à ce projet de loi amendé par la commission spéciale.

- Suite de la discussion - (10 octobre 1996) - **Art. 21** *(définition des compétences des établissements publics d'aménagement dans le cadre des opérations de restructuration urbaine)* (p. 4659) : son amendement n° 88 : possibilité pour la commune d'émettre un avis conforme avant qu'un établissement public d'aménagement ne procède à une opération de restructuration urbaine ; retiré - **Après l'art. 31** (p. 4672) : intervient sur l'amendement n° 67 de M. José Balarello (possibilité pour les organismes d'HLM intervenant dans le secteur locatif de prendre en mandat de gestion le parc privé vacant) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4709) : danger de la politique de la ville. Rôle des élus. Aménagement social du territoire. Renforcement de la cohésion économique et sociale. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5079) : renforcement des liens entre environnement et santé. Problème de la position privilégiée des véhicules utilisant le diesel. L'Union centriste votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) - **Art. 92** *(fusion des régimes d'APL)* (p. 6836, 6839) : ses amendements n° II-58 : report de l'application du barème unifié ; adopté ; et n° II-59 : garantie du maintien d'une aide équivalente à celle actuellement perçue pour les locataires ayant accès aux logements très sociaux ; retiré.

FRANÇOIS (Philippe), *sénateur (Seine-et-Marne) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la Forêt et des produits forestiers ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets 22 mai 1996).

Membre titulaire de l'Etablissement public de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette jusqu'au 16 octobre 1996.

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la proposition modifiée de directive du Conseil instaurant une taxe sur les émissions de dioxyde de carbone et sur l'énergie (E-443) **[n° 0210 (95-96)]** (13 février 1996) - **Union européenne.**

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de décision du Conseil concernant un programme d'action communautaire pour la promotion des organisations non gouvernementales ayant pour but principal la défense de l'environnement (n° E 569) **[n° 0275 (95-96)]** (14 mars 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 304 (95-96)] sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie **[n° 0366 (95-96)]** (15 mai 1996) - **Environnement.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 275 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Philippe Francois sur la proposition de décision du Conseil concernant un programme d'action communautaire pour la promotion des organisations non gouvernementales ayant pour but principal la défense de l'environnement (n° E-569). **[n° 0442 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Union européenne.**

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement (CE) du Conseil prévoyant la réduction du taux applicable aux importations réalisées en application du contingent tarifaire OMC pour certains animaux bovins vivants (n° E 676) **[n° 0507 (95-96)]** (20 septembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la proposition de huitième directive du Parlement européen et du Conseil concernant les

dispositions relatives à l'heure d'été **[n° 0013 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 507 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Philippe François sur la proposition de règlement (CE) du Conseil prévoyant la réduction du taux applicable aux importations réalisées en application du contingent tarifaire OMC pour certains animaux bovins vivants (n° E-676) **[n° 0015 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Union européenne.**

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 435 (95-96)] modifié par l'Assemblée nationale, sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie **[n° 0032 (96-97)]** (16 octobre 1996) - **Environnement.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie **[n° 0116 (96-97)]** (4 décembre 1996) - **Environnement.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 28, 29) : crise du volontariat. Augmentation du nombre des interventions. Impossibilité de remplacer des volontaires par des professionnels. Allocation de vétérance. Droits du sapeur-pompier volontaire et de l'employeur. Formation des sapeurs-pompiers. Difficultés pour un sapeur-pompier volontaire de devenir sapeur-pompier professionnel. Complémentarité entre ce texte et le projet de loi relatif aux services départementaux d'incendie et de secours.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen : orientations de la Communauté européenne concernant l'instauration de zones de libre-échange** - (30 janvier 1996) (p. 253, 255) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- **Hommage aux combattants de la bataille de Verdun** - (21 février 1996) (p. 872).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Après l'art. 3** (p. 1517) : son amendement, soutenu par M. Gérard César, n° 140 : taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme ; retiré - **Après l'art. 4** (p. 1520) : son amendement, soutenu par M. Gérard César, n° 126 : relèvement du plafond du régime des micro-entreprises visé à l'article 52 ter du code général des impôts ; retiré.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne** - (26 mars 1996) (p. 1726, 1727) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Paul Masson.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2794) : concertation. Rapport de M. Philippe Richert. Effet de la qualité de l'air sur la santé. Adaptation du cadre législatif aux nouveaux enjeux de la lutte contre la pollution atmosphérique. Engagements internationaux et respect des dispositions adoptées par la Communauté européenne. Couverture de l'ensemble du territoire par un dispositif de surveillance de l'air. Actions de prévention. Association des collectivités territoriales à l'élaboration de divers documents et incitation faite à celles-ci de participer financièrement. (p. 2795) : intérêt de l'abandon de l'heure d'été pour réduire la pollution photo-oxydante. Fiscalité des combustibles et carburants. Caractère insuffisamment normatif de ce projet de loi. Contentieux virtuel découlant de l'affirmation du droit de chacun à respirer un air pur. Réseau associatif. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. (p. 2796) : réticence des collectivités territoriales. Volets techniques et fiscaux. Suggestion de la commission en matière de transport ferroviaire, de soutien à la reformulation des carburants et à l'utilisation des voitures électriques et des bio-carburants. - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2839) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Plasait n° 81 (suppression de la mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé) et de M. Philippe Richert n° 106 (suppression de la mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé et indication de l'appartenance de l'air au patrimoine commun de l'humanité). Difficulté pour la France de légiférer sur un principe qui relève du patrimoine commun de l'humanité. (p. 2840) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Plasait n° 82 (suppression du deuxième alinéa insérant une disposition non normative) et de M. Philippe Richert n° 107 (nécessité de respecter les équilibres naturels et la santé humaine). (p. 2841) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Philippe Richert (nécessité d'économiser l'énergie). (p. 2842) : accepte l'amendement n° 91 de M. René Rouquet (soumission de la lutte contre la pollution atmosphérique aux principes généraux de développement définis au Sommet de la terre à Rio et transcrits dans le code rural) et s'oppose à l'amendement n° 168 du Gouvernement (soumission de la protection de l'atmosphère au principe défini dans le code rural) - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* : accepte les amendements identiques n° 109 de M. Philippe Richert, n° 147 de M. Bernard Hugo et n° 169 du Gouvernement (définition de la pollution atmosphérique comme ce qui est apporté dans l'atmosphère par l'homme). (p. 2843) : son amendement n° 21 : référence aux normes de l'Organisation mondiale de la santé ; adopté. Sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 103 de M. René Rouquet. S'oppose à l'amendement n° 170 du Gouvernement (notion de "nuisances olfactives"). (p. 2844) : son amendement n° 22 : suppression des mots "ou provoquer des nuisances de toute nature" ; adopté. Sur les amendements de M. Philippe Richert, accepte le n° 110 (extension de la liste des polluants secondaires) et s'oppose au n° 78 (introduction dans le processus de détermination des différentes substances polluantes des avis et des recommandations de la commission de l'évaluation de l'écotoxicité des substances chimiques). (p. 2845) : son amendement n° 23 : remplacement des catégories par une liste des substances visées ; rejeté. Demande de cette liste par de nombreux industriels. S'oppose à l'amendement n° 111 de M. Philippe Richert (décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et du Conseil national de l'air) et accepte l'amendement n° 171 du Gouvernement (décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil supérieur de l'hygiène publique de France) - **Art. 3** *(modalités d'organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 2847) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. René Rouquet (responsabilité de l'Etat en matière de qualité de l'air avec une mission de surveillance de la qualité de l'air et de son impact sur la santé publique). Son amendement n° 24 : délégation par l'Etat de sa compétence en matière de surveillance de la qualité de l'air à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 113 de M. Philippe Richert (coordination et surveillance de la qualité de l'air par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). (p. 2848) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. René Rouquet (fixation des objectifs de qualité de l'air en fonction du principe de précaution et révision de ces objectifs tous les deux ans), déjà satisfait par l'amendement n° 91 précité de la commission présenté à l'article 1er. (p. 2849) : s'oppose à l'amendement n° 115 de M. Philippe Richert (surveillance de la pollution de proximité, de la pollution de fonds et de la présence des pollens). Domaine réglementaire. (p. 2850) : s'oppose à l'amendement n° 116 de M. Philippe Richert (formulation relative à la mise en place du dispositif de surveillance) et à l'amendement n° 156 de M. Félix Leyzour (prévision des niveaux de pollution pour l'ensemble du

territoire dans un délai de deux ans après la mise en oeuvre de la surveillance de la qualité de l'air). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 117 de M. Philippe Richert (transfert de la responsabilité de l'Etat à l'échelon des différents territoires). (p. 2851) : son amendement n° 25 : indication que lorsque l'Etat a recours à un organisme agréé la mise en oeuvre de la surveillance lui est confiée ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 118 de M. Philippe Richert (association dans les organismes agréés de représentants de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, des associations agréées de protection de l'environnement et des associations agréées de protection de la santé et des associations de consommateurs). - **Art. 4** *(droit à l'information sur la qualité de l'air)* (p. 2851, 2852) : son amendement n° 26 : précision sur les compétences des organismes agréés de surveillance de la qualité de l'air et de l'Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour la publication périodique d'informations sur les émissions de polluants et sur les consommations d'énergie ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 172 du Gouvernement, qu'il accepte (p. 2853) : sur cet amendement du Gouvernement, accepte le sous-amendement n° 191 de M. Philippe Richert. Son amendement n° 27 : information sous la responsabilité de l'autorité administrative compétente qui peut en déléguer la mise en oeuvre au réseau ; retiré au profit de l'amendement analogue du Gouvernement n° 173, qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 120 de M. Philippe Richert (information assurée par les associations et complétée par l'autorité administrative quant aux valeurs mesurées, aux conséquences sanitaires, aux conseils aux populations et aux dispositifs réglementaires arrêtés en cas de dépassement des niveaux) - **Art. 5** *(conditions d'application du titre Ier)* (p. 2854) : son amendement n° 28 : simplification de la rédaction et mise en annexe au décret du Conseil d'Etat de la liste et de la carte des communes concernées par le dispositif des réseaux de surveillance ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 174 du Gouvernement (publication notamment par décret de la liste des substances mentionnées) - **Art. 6** *(définition et contenu du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2855) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Philippe Richert (caractère obligatoire de ce plan dont l'élaboration est confiée au conseil régional) ainsi qu'aux amendements identiques n° 135 de M. Daniel Eckenspieller et n° 157 de M. Félix Leyzour (caractère obligatoire de ce plan) - **Art. 7** *(modalités d'élaboration et d'adoption du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2856) : accepte l'amendement n° 132 de M. Jean Chérioux (participation à la procédure d'élaboration des conseils départementaux de l'environnement) ainsi que l'amendement n° 125 de M. Philippe Richert (constitution d'un bilan à l'issue d'une période de cinq ans). (p. 2857) : accepte l'amendement n° 133 de M. Jean Chérioux (association du maire et du préfet de police de la ville de Paris) modifié par le sous-amendement n° 175 du Gouvernement (approbation du plan par le préfet de région après avis du préfet de police) - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'institution des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 2858, 2860) : son amendement n° 29 : obligation d'établir un plan à compter du 1er janvier 1998 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants où les dépassements ont été répétés au cours d'une période de six mois ; retiré. Accepte les amendements identiques n° 126 de M. Philippe Richert et n° 136 de M. Daniel Eckenspieller (suppression des mots "lorsque le plan existe"). Projet de directive de la commission de Bruxelles. Sur son amendement précité n° 29, s'oppose au sous-amendement n° 192 de M. Pierre Laffitte (suppression de la mention relative au dépassement des valeurs limites). Son amendement n° 30 : soumission du plan de protection de l'atmosphère à l'avis du ou des conseils départementaux de l'hygiène ; retiré. Accepte l'amendement n° 176 du Gouvernement (consultation du conseil départemental de l'hygiène et du comité régional de l'environnement) - **Art. 10** *(contenu du plan de protection de l'atmosphère)* (p. 2861) : son amendement n° 32 : suppression de la mention des dispositions pour atteindre les objectifs de qualité de l'air et pour renforcer les mesures techniques nationales ; rejeté. S'oppose à l'amendement n° 177 du Gouvernement (habilitation législative pour préciser par décret les dispositions contenues dans ce plan) - **Art. 11** *(mesures de prévention à l'encontre des sources de pollution atmosphérique)* (p. 2862) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 83 de M. Bernard Plasait (restriction de l'application des mesures aux cas d'urgence) - **Art. 12** *(mesures prises dans le cadre de la procédure d'alerte)* (p. 2863) : accepte l'amendement n° 127 de M. Philippe Richert (mise en oeuvre des mesures de restriction de circulation lorsque les seuils d'alerte risquent d'être dépassés) - **Après l'art. 12** (p. 2864) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. René Rouquet (révision du schéma directeur de l'Ile-de-France sur la base des nouvelles règles fixées par la loi d'orientation d'aménagement et du développement du territoire et en fonction des objectifs de qualité de l'air fixés par les articles 2 et 3) - **Art. 13** *(conditions d'application du titre III)* : son amendement n° 33 : fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application du présent titre en tant que de besoin ; retiré. Accepte l'amendement n° 178 du Gouvernement (possibilité donnée aux préfets d'intervenir en application des dispositions de l'article 12 sans attendre la parution des décrets en Conseil d'Etat) - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28 de la loi du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 2867) : son amendement n° 34 : concept de protection de l'environnement, mention des directives territoriales d'aménagement ; retiré. (p. 2868) : s'oppose aux amendements n° 95 de M. René Rouquet (abaissement du seuil d'élaboration obligatoire d'un PDU à 100 000 habitants et mention d'une affectation préférentielle de la voirie aux transports collectifs et aux modes de transport les moins polluants) et n° 138 de coordination de M. Daniel Eckenspieller. Accepte l'amendement n° 179 du Gouvernement (nouvelle rédaction avec mention des directives territoriales d'aménagement, de la notion d'équilibre durable entre protection de l'environnement et besoin en matière de mobilité et de la référence à la promotion des modes de transport les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie) - Art. 28-1 de la loi du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 2869) : son amendement n° 35 : notion de services réguliers de transport public de voyageurs et de marchandises ; rejeté. (p. 2870) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. René Rouquet (nouvelle rédaction favorisant l'utilisation des transports collectifs et des modes de transport les moins polluants) ainsi qu'aux amendements n° 84 de M. Bernard Plasait (organisation et tarification du stationnement en fonction de la localisation sur le domaine public et des catégories de véhicules et d'utilisateurs) et n° 139 de M. Daniel Eckenspieller (prise en compte par les orientations du PDU de l'organisation de la livraison de marchandises). Accepte l'amendement n° 15 de M. Guy Cabanel. Définition des transports publics - Art. 28-2 de la loi du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 2872) ; son amendement n° 36 : extension de la concertation aux professionnels locaux du transport, délais de consultation des différents conseils et référence aux pouvoirs des maires et des représentants de l'Etat dans les départements pour la police de la circulation ; adopté. S'oppose aux amendements n° 97 de M. René Rouquet (modification des conditions d'élaboration et d'adoption du PDU) et n° 10 de M. Daniel Hoeffel (consultation des chambres de commerce et de l'industrie) - Art. 28-3 de la loi du 30 décembre 1982 *(cas de la région Ile-de-France)* (p. 2873) : accepte l'amendement n° 134 de M. Jean Chérioux (association du Conseil de Paris à l'élaboration du plan) ainsi que le sous-amendement n° 180 du Gouvernement le modifiant (association du préfet de police et des préfets de département concernés). Son amendement n° 37 de cohérence ; adopté - Après l'art. 28-3 de la loi du 30 décembre 1982 : s'oppose à l'amendement n° 145 de M. Jean-François Le Grand (établissement d'un lien entre le PDU et les plans d'occupation des sols).

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Art. 16** *(prise en compte de l'environnement dans les choix d'infrastructures)* (p. 2883) : son amendement rédactionnel n° 38 ; adopté - **Art. 17** *(coordination de diverses dispositions du code de*

l'urbanisme) (p. 2884) : ses amendements n° 39 et n° 40 : définition plus précise des pollutions et nuisances de toute nature ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 144 de M. Jean-François Le Grand (prise en considération des plans de déplacements urbains dans les plans d'occupation des sols) - **Art. 18** *(contenu des études d'impact)* (p. 2885) : ses amendements n° 41 de coordination, et n° 42 : obligations à faire figurer dans le contenu des études d'impact ; retiré. Accepte l'amendement n° 181 du Gouvernement (analyse des effets sur la santé et du coût collectif des pollutions atmosphériques) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène)* (p. 2886) : son amendement n° 43 : référence à la notion d'efficacité énergétique ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 146 de M. Jean-François Le Grand (prescriptions complémentaires portant sur les installations non classées). (p. 2887) : son amendement rédactionnel n° 44 ; adopté. Son amendement n° 45 : suppression du paragraphe II accordant une délégation très large au pouvoir exécutif en matière de publicité ou de campagne d'information commerciale ; retiré. (p. 2888) : accepte l'amendement n° 182 du Gouvernement (possibilité d'intervention du pouvoir réglementaire pour limiter les campagnes de publicité visant à favoriser les consommations d'énergie). Conditions de saisine du Conseil constitutionnel. Ses amendements rédactionnels n° 46 et n° 47 ; adoptés. Accepte l'amendement n° 86 de M. Bernard Plasait (inapplication de l'exigence d'un taux minimal d'oxygène au fioul lourd et aux soutes marines). (p. 2889) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Guy Cabanel (fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devra comporter une proportion minimale de bois). Développement de la filière bois. son amendement n° 166 : fixation par un décret en Conseil d'Etat de la reformulation des carburants ; adopté - **Après l'art. 19** (p. 2890, 2891) : son amendement n° 49 : incitation faite à l'Etat, à l'administration et aux collectivités territoriales d'utiliser des carburants à haute teneur en composés oxygénés et des véhicules électriques ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 183 du Gouvernement (invitation faite à l'Etat, à l'administration et aux collectivités territoriales, d'utiliser des carburants à haute teneur en composés oxygénés et des véhicules électriques, sous réserve des contraintes liées à la bonne marche du service). Respect du principe de la libre administration des collectivités locales - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 2892) : ses amendements n° 50, rédactionnel, n° 51, de précision, et n° 52, rédactionnel ; adoptés - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* : son amendement rédactionnel n° 53 ; adopté. (p. 2893) : son amendement n° 54 : identification des véhicules automobiles fondée sur leur contribution à la prévention de la pollution atmosphérique à l'occasion de leur vente ou de leur revente ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 184 du Gouvernement (identification des véhicules automobiles fondée sur leur contribution à la prévention de la pollution atmosphérique) - **Après l'art. 21** (p. 2893) : son amendement n° 55 : objectif donné à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises ; adopté. Demande de scrutin public. Sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° 165 de M. Félix Leyzour (fixation à 15 % sur cinq ans de la part du transport de marchandises de la SNCF). Importance de l'effort à accomplir pour la SNCF. (p. 2895) : demande le retrait de l'amendement n° 142 de M. Daniel Eckenspieller (mise en oeuvre de mesures destinées à réduire les émissions polluantes des véhicules automobiles) - **Avant l'art. 28** : son amendement n° 63 : absence d'interférence avec le dispositif législatif prévu pour les installations classées ; adopté - **Art. 28** *(personnes habilitées à rechercher et à constater les infractions)* (p. 2896) : son amendement n° 64 : compétence générale de la police judiciaire à l'exclusion des inspecteurs des installations classées, des commissaires inspecteurs du service technique interdépartemental des installations classées ; adopté après modification par le sous-amendement n° 189 du Gouvernement (réintégration des inspecteurs des installations classées dans la liste des personnes habilitées), pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat - **Art. 29** *(droit d'accès et de visite dans les établissements)* : son amendement n° 65 : horaires retenus pour limiter dans le temps le droit d'accès aux locaux ; adopté. (p. 2897) : ses amendements n° 66 : suppression des dispositions relatives à la procédure de consignation ; et n° 67 : rôle et prérogatives du Procureur de la République ; adoptés - **Après l'art. 29** (p. 2898) : son amendement n° 68 : dispositions relatives à la conciliation prévoyant une limitation des pouvoirs exceptionnels et particuliers conférés aux agents de l'Etat chargés du contrôle et du constat des infractions ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 190 du Gouvernement, qu'il accepte (modalités de la procédure de la consignation accordant un rôle important à l'autorité judiciaire) - **Art. 30** *(procès-verbaux et droit de saisie)* : son amendement n° 69 : obligation de transmission des procès-verbaux au Procureur de la République ; adopté. (p. 2899) : son amendement n° 70 : suppression des dispositions relatives à la saisie ; adopté - **Art. 34** *(sanctions administratives)* : son amendement n° 71 : sanctions du délit d'entrave défini au premier alinéa par une amende de 25 000 francs assortie de trois mois de prison ; adopté. (p. 2900) : son amendement n° 72 : définition plus précise de l'infraction relative à la pollution de l'air ; adopté - **Art. 37** *(coordinations diverses)* : son amendement n° 73 : mention dans la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées d'un objectif de rationalisation de l'utilisation de l'énergie ; retiré - **Art. 38** *(mesures d'application et dispositions transitoires)* (p. 2902) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. Bernard Plasait (maintien en vigueur de la totalité de la loi du 10 mars 1948 sur l'utilisation de l'énergie) et intervient sur l'amendement n° 130 de M. Philippe Richert (réglementation des installations nucléaires de base). Nuisances radioactives et pollution de l'air. (p. 2903) : s'oppose aux amendements identiques n° 102 de M. René Rouquet et n° 131 de M. Philippe Richert (fixation par une loi des règles générales applicables au fonctionnement et à la surveillance des installations nucléaires dans un délai de douze mois à compter de la publication de la présente loi) - **Art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles)* (p. 2904, 2906) : son amendement n° 56 : dépôt d'un rapport bisannuel sur la fiscalité des énergies fossiles ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 2 de la commission saisie pour avis (financement de la surveillance de la qualité de l'air dans les conditions prévues par les lois de finances et établissement d'un rapport bisannuel sur l'évolution de la fiscalité des carburants), qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 79 de M. Pierre Hérisson (financement par une taxe proportionnelle sur les certificats d'immatriculation des véhicules à moteur fonctionnant au moyen des énergies fossiles) - **Après l'art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2907, 2908) : son amendement n° 57 : création d'un prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit de l'ADEME ; retiré - **Art. 23 (précédemment réservé p. 2895)** *(remboursement partiel de taxes)* (p. 2909) : son amendement n° 58 : extension de cette mesure aux transports de marchandises ; retiré au profit de l'amendement n° 3 de la commission saisie pour avis (remboursement de 6500 litres aux taxis et de 15000 litres aux autobus), modifié par le sous-amendement n° 195 du Gouvernement (remplacement de la limite de 15000 litres par celle de 12000 litres), qu'il accepte - **Après l'art. 23 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2911, 2912) : sur les amendements de M. Félix Leyzour, s'oppose au n° 159 (revalorisation des tarifs de la taxe à l'essieu) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 160 (application du taux de TVA de 5,5 % à toute production issue d'une source d'énergie renouvelable), n° 161 (application du taux de TVA de 5,5 % pour toutes les opérations portant sur des véhicules "propres") et n° 162 (variation du tarif de la taxe en fonction de la nature, du tonnage, des kilomètres parcourus par des véhicules empruntant les autoroutes à péage) - **Art. 24 (précédemment réservé p. 2895)** *(exonération de la taxe sur les véhicules de sociétés)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission saisie pour avis (modulation du dispositif de manière à exonérer les véhicules fonctionnant au gaz du quart du montant de la taxe prévue) - **Après l'art. 23 (suite)** (p. 2913) : accepte

l'amendement n° 9 de la commission saisie pour avis (remboursement d'une partie de la TIPP en cas d'acquisition de systèmes permettant de réduire les émissions polluantes des transports publics en commun de voyageurs) - **Après l'art. 24 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2914) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 99 de M. Jean-Claude Peyronnet (application aux véhicules légers à motorisation diesel d'un allongement de la période au titre de laquelle leurs propriétaires peuvent bénéficier de la réduction de moitié du montant de la vignette et réforme par décret du système de calcul de la puissance des véhicules) - **Art. 25 (précédemment réservé p. 2895)** *(possibilité d'exonération de vignette automobile)* (p. 2916) : son amendement de suppression n° 59 ; adopté. Transfert de la vignette automobile aux départements au titre de la compensation liée à un transfert de charges de l'Etat. Finances départementales. Demande de scrutin public. S'oppose à l'amendement n° 100 de M. Jean-Claude Peyronnet (exonération ouvrant droit à compensation par l'Etat) - **Art. 26 (précédemment réservé p. 2895)** *(exonération de taxe sur les cartes grises)* (p. 2917) : son amendement de suppression n° 60 ; adopté. Effort fiscal des régions. Demande de scrutin public. (p. 2918) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Jean-Claude Peyronnet (exonération ouvrant droit à compensation par l'Etat) - **Art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** *(extension du dispositif de l'amortissement exceptionnel)* (p. 2918) : son amendement n° 61 : extension aux véhicules fonctionnant en bicarburation ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 87 de M. Bernard Plasait (extension du dispositif à l'équipement en filtres à particules). (p. 2920) : accepte l'amendement n° 8 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction du dispositif anti-abus pour les petites sociétés de location de voitures), modifié par le sous-amendement n° 188 du Gouvernement, qu'il accepte. Sur cet amendement précité, son sous-amendement n° 167 : précision apportée au terme de "location" ; retiré - **Après l'art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** : demande le retrait de l'amendement n° 80 de M. Claude Belot (application du taux réduit de TVA aux abonnements relatifs aux livraisons d'énergie calorifique par des réseaux publics utilisant des énergies renouvelables), retiré puis repris par M. Félix Leyzour sous le même numéro - **Intitulé du titre VII (précédemment réservé p. 2903)** (p. 2921) : accepte l'amendement n° 1 de la commission saisie pour avis (intitulé complété par les mots "et fiscales") - **Intitulé du projet de loi** : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Bernard Plasait (rédaction de cet intitulé comme suit : "projet de loi sur la pollution de l'air") - **Seconde délibération** (p. 2922) : accepte la demande du Gouvernement qu'il soit procédé à une seconde délibération des articles 2, 3, 21 bis nouveau, 23 bis nouveau et 27, en application de l'article 43, alinéa 4 du règlement du Sénat - **Art. 2** : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (reprise des termes "odeurs incommodantes") - **Art. 3** (p. 2923) : accepte l'amendement n° A-2 du Gouvernement (possibilité pour l'Etat de confier à l'ADEME la coordination technique des réseaux de surveillance) - **Art. 21 bis** *(engagement pris par l'Etat de mettre en oeuvre les mesures permettant à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises)* : accepte l'amendement de suppression n° A-3 du Gouvernement. Demande au Gouvernement de s'engager sur le fait qu'un débat sur la SNCF aura lieu devant le Parlement et qu'il sera traité de cette question. Effort considérable à accomplir par la SNCF pour reconquérir des parts de marché - **Art. 23 bis** *(incitation à l'équipement en dispositifs de dépollution pour les transports en commun)* (p. 2924) : accepte l'amendement n° A-4 du Gouvernement (limitation de ce dispositif aux exploitants de véhicules les moins anciens) - **Art. 27** *(extension du dispositif de l'amortissement exceptionnel)* (p. 2925) : accepte l'amendement n° A-5 du Gouvernement (véhicules fonctionnant exclusivement au gaz naturel véhicules ou au gaz de pétrole liquéfié).

Deuxième lecture **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 4999) : droit de chacun à respirer un air pur. Mise en place des réseaux de surveillance de la qualité de l'air. Plans de déplacements urbains. Procédures d'alerte. Mesures techniques nationales. Mesures d'incitation financière et fiscale. (p. 5000) : soutient le dispositif de ce projet de loi. Prise en compte de la dimension sanitaire de la pollution atmosphérique. Sensibilisation de l'opinion publique. Volonté de ménager les collectivités locales et l'équilibre de certains secteurs économiques - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 5018) : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction ; retiré. (p. 5019) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 80 de M. René Rouquet (mise en exergue des principes relatifs à la protection de l'environnement). Son amendement n° 110 : introduction de la notion de nuisances olfactives excessives ; adopté. (p. 5020) : appréciation du juge - **Après l'art. 2** (p. 5021) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. René Rouquet (création d'un Conseil national pour la qualité de l'air et composition de ce dernier) - **Art. 3** *(organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5022) : son amendement n° 3 ; mention du respect de la libre administration et des principes de la décentralisation ; adopté. Accepte l'amendement de précision n° 43 de M. Philippe Richert. (p. 5023) : accepte l'amendement n° 51 de M. Michel Souplet (attribution de la responsabilité de la gestion financière à l'ADEME). Son amendement n° 4 : suppression de la surveillance des paramètres de santé publique susceptibles d'être affectés par l'évolution de la qualité de l'air ; retiré. Surveillance de l'évolution de ces paramètres par des structures spécialisées dans les études épidémiologiques. (p. 5024) : possibilité pour les réseaux de surveillance de passer des contrats avec ces organismes. S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Philippe Richert (surveillance de la concentration des pollens dans l'air). (p. 5036) : accepte l'amendement de coordination n° 45 de M. Philippe Richert. Son amendement n° 5 : échéance reportée au 31 mars 1997 ; retiré. (p. 5037) : son amendement n° 6 : validité des agréments pris en application de la législation sur les installations classées pour l'application de la présente loi ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 103 du Gouvernement (définition des laboratoires visés) - **Art. 4** *(droit à l'information)* (p. 5038) : sur les amendements de M. Philippe Richert, accepte les n° 47 (résultats d'études sur l'environnement liées à la pollution atmosphérique) et n° 48 de précision, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 46 (obligation de publication des associations et des organismes de surveillance). Son amendement n° 7 : suppression du mot "immédiatement" s'agissant d'informations sur les objectifs de qualité de l'air sur une longue période ; retiré - **Art. 7** *(modalités d'élaboration et d'adoption du plan régional)* (p. 5039) : son amendement n° 8 : évaluation quinquennale et révision si les objectifs de qualité de l'air n'ont pas été atteints ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 83 de M. René Rouquet (suppression du régime dérogatoire de la région Ile-de-France) - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'élaboration des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 5040) : ses amendements n° 9 : élaboration du plan de protection de l'atmosphère dans le seul cas où les valeurs limites sont dépassées ; et n° 10, rédactionnel ; adoptés. (p. 5041) : son amendement n° 11 : délai de consultation et mention en plus des conseils municipaux des seules autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains ; adopté. Sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 104 du Gouvernement - **Art. 10** *(contenu du plan de protection de l'atmosphère)* (p. 5042) : son amendement n° 12 : nouvelle rédaction présentant la définition des objectifs du plan de protection de l'atmosphère et les mesures facultatives renforçant les prescriptions nationales pouvant être adoptées eu égard aux circonstances locales ; adopté. (p. 5042) : intervient sur l'amendement n° 96 de M. Philippe Richert (utilisation des substances chimiques à potentiel élevé de destruction de l'ozone s'agissant notamment de produits utilisés pour lutter contre les incendies). Domaine réglementaire - **Après l'art. 11** : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. René Rouquet (soumission du schéma directeur d'Ile-de-France aux dispositions des plans de déplacements urbains) - **Art. 11 bis** *(décret d'application)* (p. 5043) : s'oppose à l'amendement

n° 56 de M. Jean-François Le Grand (avis du Conseil supérieur des installations classées) - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5044) : son amendement de suppression n° 13 ; adopté. Cas des abonnements. Charge supplémentaire pour le budget des collectivités locales, Contribution de l'Etat à la RATP. S'oppose à l'amendement n° 71 de M. Félix Leyzour (augmentation de la taxe "transport" acquittée par les entreprises), ainsi qu'à l'amendement n° 105 du Gouvernement (mise en oeuvre du dispositif de gratuité des seuls réseaux de transport public en commun de voyageurs en cas d'alerte impliquant des restrictions ou des suspensions de circulation) - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains)* - Art. 28 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 5048) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. René Rouquet (affectation préférentielle de la voirie aux transports collectifs et aux modes de transport les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie). Son amendement n° 14 : présence d'une étude portant sur les coûts et les modalités de financement des mesures contenues dans le PDU ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 86 de M. René Rouquet (caractère obligatoire du plan de déplacement urbain dans les agglomérations de plus de cent mille habitants). (p. 5049) : son amendement n° 15 ; retiré au profit de l'amendement n° 106 du Gouvernement (définition du territoire sur lequel s'appliquera le PDU) - Art. 28-1 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 5050) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. René Rouquet (modification des compléments apportés à la définition des orientations du PDU). Son amendement n° 16 : suppression de la règle réservant au moins 50 % de la future voie publique aux moyens de déplacement économes et les moins polluants ; adopté - Art. 28-2 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 5051) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. René Rouquet (consultation obligatoire des associations et autres représentants intéressés par l'élaboration d'un PDU) et accepte l'amendement n° 89 de M. Jean-Claude Peyronnet (délai de transmission pour avis du projet de PDU aux collectivités territoriales ramené à trois mois). (p. 5052) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 79 de M. Pierre Hérisson (respect de la primauté des documents d'urbanisme par les PDU). Son amendement n° 17 : principe d'une évaluation quinquennale du PDU ; adopté - Art. 28-3 de la loi d'orientation pour les transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(cas de la région Ile-de-France)* (p. 5053) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. René Rouquet (nouvelle définition des conditions d'élaboration du PDU en Ile-de-France). Son amendement n° 18 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté - **Art. 16** *(prise en compte de l'environnement dans le choix d'infrastructure de transport)* (p. 5053, 5054) : son amendement n° 19 : suppression de l'analyse des effets globaux de ces infrastructures sur la santé ; rejeté - **Art. 17** *(coordinations de diverses dispositions du code de l'urbanisme)* : son amendement n° 20 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté - **Art. 17 bis** *(préservation de la santé humaine)* : son amendement de suppression n° 21 ; retiré - **Art. 18** *(contenu des études d'impact)* (p. 5055) : son amendement n° 22 : suppression des dispositions soumettant les bureaux d'études réalisant des études d'impact à une procédure d'agrément ; adopté - **Après l'art. 18** : à titre personnel, accepte l'amendement n° 107 de la commission, sous réserve de l'acceptation par le Gouvernement de son sous-amendement n° 111 ; adopté - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5056, 5057) : ses amendements n° 23 ; rédactionnel ; n° 24 : précision relative aux mesures que peut prendre le pouvoir réglementaire sur les biens immobiliers ; n° 25 de coordination ; n° 26 : obligation de contrôle visant les appareils thermiques ; et n° 100 : suppression des dispositions relatives à l'obligation d'afficher la consommation énergétique de certains biens ; adoptés. Sur son amendement n° 24 précité, accepte le sous-amendement n° 108 du Gouvernement (notion de seuil de rendement). (p. 5058) : demande le retrait de l'amendement n° 41 de M. Michel Souplet (incorporation d'un taux spécifique d'oxygène dans les carburants utilisés par les véhicules appartenant à des flottes captives). La commission présentera un amendement analogue par la suite. Son amendement n° 27 : publication de deux décrets en Conseil d'Etat prévoyant la fixation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et traitant du problème de la reformulation ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 66 de M. Philippe Adnot (suppression des dispositions relatives à la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devront comporter une quantité minimale de matériaux en bois). (p. 5059) : importance de la forêt française. Difficultés de la filière bois. Dispositions analogues adoptées par l'Allemagne et les Pays-Bas. (p. 5060) : son amendement n° 112 : mise en oeuvre par l'Etat des conditions permettant aux constructions nouvelles d'intégrer une quantité minimale de matériaux en bois ; adopté - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5061) : son amendement n° 101 : suppression de la définition des normes de rendement applicables à certaines catégories d'appareils consommateurs d'énergie par décret ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 36 de M. Daniel Eckenspieller (suppression de l'obligation d'afficher le montant annuel des frais de chauffage, d'eau chaude et de climatisation à l'occasion de la vente ou de la location). (p. 5062) : son amendement n° 28 : établissement d'un indice de consommation énergétique non contractuel à l'occasion de la vente ou de l'achat de constructions neuves ; adopté. (p. 5063) : son amendement n° 29 : suppression de l'obligation relative aux conduits de fumée et au raccordement systématique au réseau urbain de chaleur ; adopté. Caractère contradictoire de ces deux obligations. Restriction à la liberté de choix. S'oppose à l'amendement n° 77 de M. Alfred Foy (suppression de l'obligation de raccordement systématique au réseau urbain de chaleur), déjà satisfait par son amendement n° 29 précité. (p. 5064) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Alfred Foy (visite bisannuelle d'entretien et de vérification par un professionnel agréé des installations existantes de chauffage). Mesure déjà prévue. Intervient sur l'amendement n° 1 de M. Jacques Delong (suppression des dispositions relatives à l'équipement en capteur de vapeurs des stations-service). Risque de fermeture des petites stations-service. (p. 5065) : accepte l'amendement n° 113 du Gouvernement (délai de trois ans pour les stations-service existantes d'un débit inférieur à mille mètres cubes par an) - **Après l'art. 20** : son amendement n° 102 : simplification de la procédure prévue par la loi du 15 juillet 1980 relative aux économies d'énergie et permettant d'imposer le raccordement aux réseaux de chaleur et de froid ; adopté - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* (p. 5066) : son amendement n° 30 : insertion dans le code de la route d'un dispositif ne visant que les flottes gérées par des personnes publiques et leur donnant le choix soit d'utiliser des carburants peu polluants, soit de procéder à l'achat de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au gaz lors du renouvellement du parc automobile ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 68 de M. Philippe Adnot (suppression de l'obligation d'acquérir un certain nombre de véhicules électriques ou à gaz lors du renouvellement d'une flotte) - **Après l'art. 21** (p. 5068) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Félix Leyzour (obligation pour l'Etat de prendre des mesures favorisant l'augmentation du transport ferroviaire des marchandises) - **Art. 22** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles et financement de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5070) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. René Rouquet (création d'un fonds pour l'amélioration de la qualité de l'air avec une contribution des entreprises qui sont à l'origine de la pollution de l'air) - **Après l'art. 23** (p. 5071) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 73 (application d'un taux de TVA de 5,5 % à toutes les opérations portant sur les véhicules automobiles fonctionnant à l'électricité, au gaz naturel ou au moyen de pétrole liquéfié), n° 74 (application d'un taux de TVA de 5,5 % à toute production issue d'une source d'énergie renouvelable),

n° 75 (fixation du tarif de la taxe en fonction de la nature du tonnage et des kilomètres parcourus par des véhicules empruntant les autoroutes à péage) et n° 76 (modification de l'article 284 ter du code des douanes afin de diminuer le trafic des poids lourds en France). Encadrement de la fixation du taux de TVA par une directive européenne - **Art. 23 bis** *(prime à l'installation de filtres "anti-pollution diesel" sur les autobus)* (p. 5072) : accepte l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (remplacement du mot "autobus" par le mot "véhicules") - **Après l'art. 23 bis** (p. 5074) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. René Rouquet (remboursement à tout propriétaire de taxi de l'achat de kit GPL et GMV dans la limite de 10 000 francs). Application des kits GPL et GMV aux seuls véhicules à essence, or la plupart des taxis sont équipés d'un moteur diesel - **Après l'art. 24** (p. 5075) : nécessité d'harmoniser la fiscalité du diesel en France avec celle prévalant dans les pays européens. Problème fiscal relevant d'une loi de finances. S'oppose à l'amendement n° 99 de M. Jean-Claude Peyronnet (application aux véhicules légers à motorisation diesel d'un allongement de cinq à dix ans de la période au titre de laquelle leurs propriétaires ne peuvent bénéficier de la réduction de moitié du montant de la vignette et modification du mode de calcul de la puissance des véhicules) - **Art. 25** *(faculté d'exonération de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur dite "vignette automobile")* (p. 5076) : son amendement de suppression n° 31 ; adopté. Charge financière pour les collectivités territoriales sans compensation. Demande de scrutin public - **Art. 26** *(faculté d'exonération de la taxe proportionnelle sur les certificats d'immatriculation des véhicules automobiles dite "carte grise")* : son amendement de suppression n° 32 ; adopté. Demande de scrutin public - **Art. 38** *(mesures d'application et dispositions transitoires)* (p. 5078) : son amendement n° 34 : régime spécifique dérogatoire pour le secteur de la défense ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 5081) : remerciements adressés à Mme le ministre. (p. 5082) : avancée incontestable compte tenu des possibilités budgétaires.

- Conclusions du rapport de M. Jean-Patrick Courtois, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0038, 96-97) de M. Jean-Jacques Hyest déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis [n° 0062 (96-97)] - (7 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5455, 5456) : l'ensemble des sénateurs du groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 11** (p. 5990) : son amendement, soutenu par M. Michel Doublet, n° I-252 : fixation à 18 % du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme ; retiré - **Après l'art. 13** (p. 6024) : son amendement, soutenu par M. François Gerbaud, n° I-265 : extension aux parts des groupements fonciers ruraux du régime d'exonération totale ou partielle d'impôt de solidarité sur la fortune ; retiré.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Art. 72** *(accroissement de la portée de la déduction pour investissement en matière de bénéfice agricole)* : son amendement n° II-28 : réintégration de la déduction pour investissement dans l'exercice au cours duquel survient l'événement qui la justifie ; retiré - **Après l'art. 72** (p. 7117, 7118) : ses amendements n° II-104 : possibilité de comptabilisation supersimplifiée de certaines charges accordée aux exploitants agricoles relevant du régime simplifié agricole ; n° II-105 : alignement des modalités d'appréciation des seuils au regard de l'impôt sur le revenu sur ceux définis au regard de la TVA ; et n° II-106 : possibilité donnée aux exploitants agricoles relevant du régime général d'imposition de prendre en compte dans leur bénéfice agricole les recettes tirées d'une activité de diversification si elles n'excèdent pas 30 % du chiffre d'affaires résultant de l'activité agricole ; retirés - **Art. 74** *(assujettissement de plein droit à un régime réel d'imposition des sociétés constituées dans le secteur agricole)* (p. 7119, 7120) : ses amendements n° II-107 : remplacement des mots "les exploitants" par les mots "les sociétés à activité agricole" ; adopté ; n° II-29 : possibilité donnée à chaque associé d'une société civile agricole de bénéficier individuellement du seuil d'imposition des plus-values ; retiré ; et n° II-30 : départ des agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite et cas des associés de plus de 61 ans au premier jour de l'exercice ; retiré au profit de l'amendement n° II-202 de la commission (départ des agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite et cas des associés âgés de plus de 60 ans au premier jour de l'exercice) - **Après l'art. 74 bis** (p. 7122) : ses amendements n° II-112 : possibilité de transférer au nom de la société la taxation des fractions de subventions d'équipement non taxées lors de la constitution ; adopté ; n° II-111 : apport des stocks en valeur vénale afin de dégager les profits qui en découlent et de les taxer comme un élément du résultat de la société selon le mécanisme de report prévu ; retiré. (p. 7123) : ses amendements n° II-31 : conditions de reclassement des parcelles lors d'un remembrement rural ; et n° II-32 : suppression du butoir de la date de la prochaine révision figurant à l'article 1636 B sexies du code des impôts ; retirés.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Après l'art. 2** *(coordination - sanctions pénales)* (p. 7432) : son amendement, soutenu par M. Alain Pluchet, n° 17 : date d'entrée en vigueur du dispositif de la loi sur la pêche relatif aux enclos piscicoles ; adopté.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Après l'art. 22 quinquies** (p. 7603) : son amendement, soutenu par M. Hilaire Flandre, n° 42 : application des nouvelles possibilités de réintégration des déductions fiscales pour investissements non utilisés aux exploitants frappés par la crise de la viande bovine et la crise des productions fruitières de 1996 ; retiré.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0116 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7652, 7653) : suppression de l'obligation légale relative à la surveillance des pollens. Plan de protection de l'atmosphère élaboré dès que les valeurs limites risquent d'être dépassées. Sélection des meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable. Gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution. Régime juridique des plans de déplacements urbains. Modification de plusieurs articles de la loi du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, LOTI. Normes de rendement des biens mobiliers à tous les stades de leur cycle de vie. Obligation d'utiliser des matériaux en bois dans certaines constructions. Estimation des frais de chauffage de tout logement ou local à usage tertiaire. Entretien périodique des équipements de chauffage. Réduction des émissions de composés organiques volatiles liés au ravitaillement des véhicules dans les stations services. Classement prioritaire des réseaux de chaleur. Transports publics en commun. Encouragement du marché des véhicules peu polluants. Amortissement exceptionnel des cyclomoteurs. Compétence du comité régional de l'environnement. Installations classées. Propose l'adoption des dispositions retenues par la CMP.

FRANÇOIS-PONCET (Jean), *sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.*

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire créé en application du décret n° 95-1066 du 29 septembre 1995, modifié par le décret n° 96-43 du 17 janvier 1996 (JO Lois et décrets du 2 février 1996).

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques sur le bilan d'application de la loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, un an après son entrée en vigueur. **[n° 0475 (95-96)]** (27 juin 1996) - **Aménagement du territoire.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) (p. 2727, 2728) : déficit budgétaire. Poids des prélèvements obligatoires. Rôle du Parlement. Opinion publique. Aménagement du territoire. Union monétaire.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 27** *(modification du tarif de la taxe de péréquation due par les entreprises du transport public aérien)* (p. 6145, 6146) : ses amendements, déposés au nom de la commission des affaires économiques, n° I-109 de suppression et n° I-110 de repli ; retirés. Fonds de péréquation des transports aériens. Soutien aux lignes aériennes du troisième niveau. Aménagement du territoire. Eventualité du relèvement de cette taxe l'année prochaine.

FRAYSSE-CAZALIS (Jacqueline), *sénateur (Hauts-de-Seine) CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **1** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2253) - Ministère : Premier ministre - *Avenir de l'aéronautique* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2253) - **Industrie aéronautique**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Discussion générale** (p. 665) : revalorisation du rôle des Parlements. Importance du nombre d'articles concernant des validations législatives ou des rectifications d'erreurs. Médecins titulaires d'un diplôme étranger. Problèmes de la fonction publique hospitalière. Manipulateurs en électroradiologie. (p. 666) : demande que l'Etat prenne en charge la dotation exceptionnelle au fonds d'orientation de la transfusion sanguine. Votera les articles relatifs aux étudiants

en médecine et aux personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire, ainsi que celui améliorant le fonctionnement des commissions administratives paritaires. Législation par ordonnances dans le domaine de la santé et de la protection sociale - **Avant l'art. 1er** (p. 669, 670) : son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 36 : extension aux adultes handicapés de la prise en charge du transport vers des établissements spécialisés ; et son amendement n° 37 : exonération des adultes handicapés du forfait hospitalier ; rejetés - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 675) : le groupe communiste républicain et citoyen votera l'article 1er. Problème des médecins titulaires de diplômes étrangers et revalorisation salariale - **Art. 2** *(manipulateurs d'électroradiologie médicale)* (p. 679) : le groupe communiste républicain citoyen votera l'article 2. Insuffisance du nombre de manipulateurs d'électroradiologie médicale.

- Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 697, 698) : intervient sur les amendements de la commission n° 51 (faculté donnée aux départements de mettre en place des dispositifs d'aide aux personnes âgées dépendantes) et n° 52 (mise en oeuvre de la réforme de la tarification des établissements assurant l'hébergement des personnes âgées). Evaluation de la prestation d'autonomie en fonction de l'état réel de la santé des personnes. Egalité entre les départements. Volonté politique et moyens financiers. Urgence de la discussion du projet sur la prestation d'autonomie - **Art. 5** *(fonds d'orientation de la transfusion sanguine)* (p. 705, 706) : son amendement de suppression n° 38 ; rejeté. Responsabilité de l'Etat. Budget de l'Etat. (p. 707, 708) : problème du financement par l'assurance maladie. Déficit structurel. Demande de scrutin public - **Art.10** *(retraite des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire)* (p. 728) : ses amendements, soutenus par Mme Michelle Demessine n° 40, n° 41, n° 42, n° 43 : conditions de départ en retraite anticipée ; rejetés.

Deuxième lecture **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2018 à 2020). modifications apportées par l'Assemblée nationale. Insuffisance de garanties face aux risques de dérives financières. Niveau sonore des balladeurs musicaux. Médecins étrangers. Manipulateurs en électro-radiologie. Personnel de statut privé de la Caisse des dépôts et consignations. Inscription des demandeurs d'emploi par les ASSEDIC. Vente de boissons alcoolisées sur les stades. Contrôle de l'utilisation des dons recueillis par les associations. Interprétation des produits de thérapie génique et des produits de thérapie cellulaire. Champ de compétence de l'Etablissement français des greffes. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, s'opposera aux amendements de la commission - **Art. 1er A** *(collections d'échantillons biologiques)* (p. 2026) : se déclare favorable à l'amendement n° 37 de M. Charles Metzinger (vérification des conditions du consentement des personnes concernées) - **Après l'art. 7 quinquies** (p. 2032) : recherche publique. Assimilation des produits de thérapies génique et cellulaire aux médicaments. Définition du médicament. Se déclare opposée à l'amendement de la commission n° 14 (statut unique pour les produits de thérapies génique et cellulaire) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2041) : prévention de l'alcoolisme. Financement des petits clubs sportifs. A titre personnel, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 47 du Gouvernement. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur l'amendement de suppression précité - **Avant l'art. 25 (par priorité)** (p. 2044) : son amendement n° 32 : relèvement affecté du taux de prélèvement au Fonds national pour le développement du sport ; réservé, puis irrecevable (art. 18 de l'ordonnance du 2 janvier 1959) (p. 2046) - **Art. 2 bis** *(participation à l'exécution de certains actes de radiodiagnostic)* (p. 2049) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. Charles Descours (formation des personnels leur permettant de passer le concours de manipulateur d'électroradiologie médicale) - **Après l'art. 7 quinquies (suite) (par priorité)** (p. 2051) : problème grave soulevé par l'amendement n° 18 de M. Lucien Neuwirth (mise en oeuvre, en cas de décès du père, de l'assistance médicale à la procréation). Se déclare opposé à l'amendement n° 18 précité - **Avant l'art. 12** (p. 2059) : avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° 42 du Gouvernement (établissements thermaux) - **Art. 15 bis** *(régularisation de la situation des personnels de droit privé contribuant au fonctionnement des services de la Caisse des dépôts et consignations)* (p. 2061, 2062) : son amendement n° 30 : détermination par un décret en Conseil d'Etat du pourcentage maximal des agents de statut de droit privé ; devenu sans objet - **Art. 20 bis** *(transposition de la directive européenne du 30 novembre 1989 sur la sécurité des équipements de travail)* (p. 2065) : son amendement de suppression n° 31, soutenu par Mme Michelle Demessine ; rejeté - **Art. 21** *(missions de l'Inspection générale des affaires sociales)* (p. 2067, 2068) : opposée à la mission de contrôle de l'IGAS. Votera contre les articles 21 et 22.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 3004) : soutient l'amendement n° 28 de M. Robert Pagès (suppression de l'alinéa fixant, pour l'ensemble des régimes obligatoires de base, l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie). (p. 3007) : soutient l'amendement n° 30 de M. Robert Pagès (suppression des dispositions mettant en cause le droit d'amendement). Se déclare favorable à l'amendement n° 5 de la commission (renforcement du dispositif adopté par l'Assemblée nationale et protection du domaine de la loi de financement).

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - Art. L. 34-5 du code des postes et télécommunications *(commissions consultatives spécialisées)* (p. 3308) : soutient l'amendement n° 99 de M. Claude Billard (présence de membres des associations de consommateurs dans ces deux commissions) - Art. L. 34-6 du code des postes et télécommunications *(cession, publication, suspension et retrait des licences)* (p. 3309) : soutient l'amendement n° 100 de M. Claude Billard (attribution au ministre chargé des télécommunications du droit de suspendre, de réduire la durée, de retirer totalement ou partiellement les autorisations d'établir ou d'utiliser des réseaux de télécommunications) - Art. L. 34-8 du code des postes et télécommunications *(interconnexion)* (p. 3312, 3316) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 103 (cas où les opérateurs peuvent refuser les demandes d'interconnexion formulées par d'autres opérateurs), n° 106 (suppression du paragraphe II de ce texte qui favorise la libre concurrence) et n° 108 (désignation du tribunal de grande instance territorialement compétent pour les litiges relatifs au refus d'interconnexion) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* (p. 3329) : définition d'un instrument de contrôle propre au secteur des télécommunications. Rôle de l'Etat.

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - **Art. 2** *(reconnaissance des conséquences de l'autisme comme handicap, institution d'une priorité en faveur de cette affection et inscription dans la loi du plan d'action régional)* (p. 3705) : sur l'amendement de la commission n° 3 (suppression de la référence à une priorité nationale et à un plan d'action régional en faveur des autistes), soutient le sous-amendement de Mme Michelle Demessine n° 13 (prise en charge d'ordre éducatif, pédagogique, thérapeutique et social). (p. 3708) : coordination des moyens financiers par l'Etat. Accroissement nécessaire des moyens publics destinés au traitement du syndrome autistique.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 4592) : soutient l'amendement n° 93 de M. Guy Fischer (principe de la présence du renforcement de l'Etat et des services publics dans les zones intéressées) - **Après l'art. 2** (p. 4597) : sur l'amendement n° 8 de la commission (instauration d'un comité d'orientation et de surveillance chargé d'évaluer les conditions de mise en oeuvre des mesures dérogatoires prévues au profit des zones franches urbaines), soutient le sous-amendement n° 97 de M. Guy Fischer (présence de représentants des organisations syndicales représentatives et des représentants des associations situées dans la zone concernée au sein du comité d'orientation et de surveillance). (p. 4599) : soutient l'amendement n° 96 de M. Guy Fischer (création d'une commission de contrôle et d'intervention sur l'utilisation des fonds publics et sur la conformité à leur objet) - **Avant l'art. 3 A** (p. 4601) : soutient l'amendement n° 98 de M. Guy Fischer (révision de l'article L. 2334-2 du code général des collectivités territoriales qui définit la population communale au sens de la dotation globale de fonctionnement pour le calcul des dotations d'Etat) - **Après l'art. 4** (p. 4619) : sur l'amendement n° 13 de la commission (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les immeubles situés en zone franche urbaine et affectés à une activité entrant dans le champ d'application de la taxe professionnelle), soutient le sous-amendement n° 101 de M. Guy Fischer (compensation intégrale pour toute la durée de l'exonération des pertes de recettes des collectivités territoriales et de leurs groupements résultant de l'exonération à la taxe sur le foncier bâti accordée aux entreprises dans les conditions de la présente loi) - **Après l'art. 4 ou après l'art. 38** (p. 4625) : soutient l'amendement n° 115 de M. Guy Fischer (extension du dispositif d'exonération de la taxe sur les salaires aux associations).

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p.5535) : stricte application du plan "Juppé". Mouvement de l'opinion publique. (p. 5536) : augmentation et élargissement de l'assiette de la CSG. Poursuite d'une logique comptable. Politique familiale. Situation des retraités. Régression de la couverture sociale. Report des excédents de la branche accidents du travail sur la branche maladie. (p. 5537) : mise en place d'une protection sociale minimum financée par l'impôt pour répondre aux critères de Maastricht. Assurance universelle. Réforme de la sécurité sociale avec l'instauration d'une protection de haut niveau. Propose de faire cotiser les revenus financiers au même niveau que les salaires. Politique économique et sociale du Gouvernement. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5590) : son amendement de suppression n° 39 ; rejeté. Absence de débat lors de l'examen du projet de loi de ratification des ordonnances. Rapport sans portée légale. Refus de la politique du Gouvernement en matière de protection sociale. (p. 5594) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à l'amendement n° 98 de la commission (principe d'une provision destinée à financer les mesures de santé publique). Insuffisance du montant de la provision. (p. 5595) : votera contre cet article 1er - **Après l'art. 1er** (p. 5596) : son amendement n° 40 : suppression de la séparation des branches de la sécurité sociale ; rejeté - **Art. 1er bis** *(rapport au Parlement sur le contrôle médical)* (p. 5597) : son amendement de suppression n° 41, soutenu par M. Guy Fischer ; adopté - **Art. 1er ter** *(rapport au Parlement sur la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels)* (p. 5598) : son amendement de suppression n° 42, soutenu par Mme Nicole Borvo ; adopté - **Art. 1er quater** *(transmission au Parlement des informations reçues par les membres des conseils de surveillance)* : son amendement de suppression n° 43, soutenu par Mme Nicole Borvo ; adopté - **Après l'art. 1er quater** (p. 5601) : intervient sur l'amendement n° 26 de la commission saisie pour avis (présentation l'an prochain au Parlement d'un rapport global sur le bilan des contrôles médicaux effectués dans le secteur de l'hospitalisation, la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels, les expérimentations de nouveaux modes de coordination des soins, "filières et réseaux de soins" et le bilan des contrôles d'attribution des prestations familiales). Souhaite davantage de rapports sur le contrôle de la santé des Français - **Après l'art. 2** : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 44 : instauration d'un fonds de garantie pour assurer le paiement des cotisations de sécurité sociale des entreprises en cas de défaillance ; rejeté. (p. 5602) : ses amendements n° 45 : augmentation du salaire minimum de croissance ; et soutenu par M. Guy Fischer n° 91 : modulation des cotisations sociales acquittées par les entreprises selon les critères d'utilisation de la valeur ajoutée disponible du secteur d'activité de l'entreprise concernée ; rejeté - **Avant l'art. 3** (p. 5603) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 46 : abrogation de la loi du 22 juillet 1993 relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale ainsi que des décrets s'y rattachant ; rejeté - **Art. 3** *(fixation des objectifs de dépenses par branche)* (p. 5604) : son amendement de suppression n° 48 ; rejeté - **Après l'art. 3** : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 49 : compensation de l'ensemble des exonérations de cotisations accordées aux employeurs ; rejeté - **Avant l'art. 4** (p. 5605) : son amendement n° 50 : instauration du remboursement de l'amniocentèse pour l'ensemble des femmes dites "à risque" ; rejeté - **Art. 4** *(fixation de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie)* : son amendement de suppression n° 51, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Après l'art. 4** (p. 5606) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 52 : suppression du forfait hospitalier ; rejeté - **Intitulé de la section 1** (p. 5607) : son amendement n° 53 : nouvelle rédaction ; rejeté - **Avant l'art. 7** (p. 5608) : ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° 54 : assujettissement des revenus financiers des particuliers à une contribution sociale d'un taux de 14,6 % ; devenu sans objet ; et soutenu par Mme Nicole Borvo n° 55 : assujettissement des revenus financiers des entreprises à une contribution sociale d'un taux de 14,6 % ; rejeté - **Art. 7** *(extension de l'assiette de la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement)* (p. 5609, 5610) : son amendement de suppression n° 56 ; rejeté. Demande de scrutin public. Ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer n° 57 : maintien de l'abattement forfaitaire de 5 % sur la CSG pour frais professionnels dans le cas des indemnités journalières ; et n° 60 : suppression de l'assujettissement à la CSG d'une partie des indemnités de licenciement ; soutenus par Mme Nicole Borvo n° 58 : suppression de l'extension de l'assiette de la CSG à la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise ; et n° 61 : suppression de l'assujettissement à la CSG des versements effectués par l'employeur pendant le congé parental d'éducation ou l'exercice d'un travail à temps partiel ; et n° 59 : suppression de l'assujettissement à la CSG des contributions de retraite et de prévoyance complémentaires ; n° 63 : suppression de la mise en place d'une forme de double imposition par extension de l'assiette de la CSG ; et n° 64 de cohérence ; rejetés. Demande de scrutin public sur l'article 7 - **Art. 8** *(modalités de recouvrement applicables à la CSG sur les revenus d'activité et de remplacement)* (p. 5612) : son amendement de suppression n° 65 ; rejeté - **Art. 9** *(extension de l'assiette de la CSG sur les revenus du patrimoine)* : son amendement n° 66 : insertion d'un chapitre relatif à la contribution sociale des revenus financiers des particuliers et des entreprises ; rejeté - **Art. 10** *(extension de l'assiette de la CSG sur les produits de placement)* (p. 5614) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 67, de suppression ; et n° 70 : suppression de l'assujettissement des produits du plan d'épargne populaire à la CSG ; soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 68 : suppression de l'extension de la CSG aux intérêts et primes des comptes d'épargne logement ; et n° 69 : suppression de l'extension de la CSG aux produits d'épargne logement ; rejetés - **Art. 11** *(modalités d'entrée en vigueur de l'article 10)* (p. 5617) : son amendement de suppression n° 71 ; rejeté - **Art. 13** *(taux de la CSG et modalités d'affectation de son produit)* (p. 5620) : son

amendement de suppression n° 72, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 23** *(affectation à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés d'une fraction du droit de consommation sur les tabacs)* (p. 5625) : son amendement de suppression n° 80 ; rejeté - **Après l'art. 23** : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 81 : gratuité des soins médicaux fournis aux enfants de moins de six ans ; rejeté - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5628) : son amendement de suppression n° 82, soutenu par M. Ivan Renar ; rejeté - **Art. 24 bis** *(institution d'une taxe sur les boissons "premix")* (p. 5633) : son amendement de suppression n° 83 ; rejeté. Souhaite l'interdiction de cette boisson représentant un danger pour la santé publique.

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 1996) - **Art. 26** *(intégration financière du régime spécial des militaires dans le régime général)* (p. 5653) : son amendement de suppression n° 84, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Avant l'art. 30** (p. 5660) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 85 : couverture du risque de la dépendance ; rejeté - **Art. 30** *(financement de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales, CNRACL, par un prélèvement sur les réserves du fonds d'allocation temporaire d'invalidité, ATI)* (p. 5662) : son amendement de suppression n° 86, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Après l'art. 30** (p. 5664) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 87 : suppression du dispositif de surcompensation généralisé entre régimes spéciaux ; rejeté - **Art. 33** *(modalités de calcul des ressources ouvrant droit à l'allocation de parent isolé)* (p. 5666) : son amendement de suppression n° 88, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Après l'art. 33** (p. 5668) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 89 : transfert à la charge de l'Etat des cotisations d'assurance personnelle des bénéficiaires du RMI actuellement prises en charge par les départements ou par les caisses d'allocations familiales ; rejeté - **Art. 34** *(rapport annuel au Parlement sur le contrôle d'attribution des prestations)* (p. 5669) : son amendement de suppression n° 90, soutenu par M. Guy Fischer ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5674, 5675) : texte conduit par une logique purement comptable et absence de débat sur les besoins en matière de santé. Rappel des mesures proposées par le groupe communiste républicain et citoyen au cours de ce débat et qui ont été rejetées. Mise en oeuvre du plan Juppé. Régression sociale. Recrudescence de certaines maladies comme la tuberculose. Absence de taxation des revenus financiers spéculatifs. Augmentation du taux et de l'assiette de la CSG. Evolution vers un système d'assurance privée. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi et demande que le Sénat se prononce par un scrutin public.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0092 (96-97)]** - (28 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 6235) : suppression du taux directeur des secteurs social et médico-social. Stock options. Détérioration de l'accès aux soins et à la santé. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les conclusions de la commission mixte paritaire.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6255, 6256) : inégalité des Français face à la santé. Médecine scolaire. Prévention et dépistage. Insuffisance des crédits destinés à la lutte contre les grands fléaux. Démantèlement du service public hospitalier. Tuberculose à Paris X Nanterre. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de budget.

G

GAILLARD (Yann), *sénateur (Aube) RPR-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de l'Etablissement public de financement et de restructuration.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution [n° 139 (95-96)] de M. Paul Loridant et plusieurs de ses collègues tendant à créer une commission d'enquête sur les causes de la situation actuelle de la société Eurotunnel **[n° 0208 (95-96)]** (8 février 1996) - **Transports.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Comptes spéciaux du Trésor **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 46]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **8** (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1335) - Ministère : Education - *Etablissement de la carte scolaire* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1335) - **Carte scolaire**

n° **21** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5033) - Ministère : Emploi - *Maintien de l'emploi industriel dans l'Aube* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5033) - **Emploi**

Questions orales sans débat :

n° **264** (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 455) - Ministère : Economie - *Déduction fiscale des cotisations versées par les retraités à un régime de prévoyance complémentaire* - Réponse le 21 février 1996 (p. 759) - **Retraites complémentaires**

n° **413** (*JO* Débats du 31 mai 1996) (p. 3112) - Ministère : Equipement - *Difficultés des entreprises du second oeuvre du bâtiment et pratiques de passation des marchés publics* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4192) - **Marchés publics**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)]** - (8 février 1996) - **Après l'art. 8** (p. 584) : votera les amendements identiques, n° 11 de la commission et n° 15 de M. Paul Girod (éligibilité à la DGE de l'ensemble des communes de 2 000 habitants et moins).

- **Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat** - (21 février 1996) (p. 862, 864) : sommet de Madrid. Rappel de l'approbation du traité de Maastricht par référendum. Conséquences des dévaluations consécutives effectuées par les pays membres. Importance de l'axe franco-allemand. Pacte de stabilité. Réduction des déficits publics. Effort d'information à entreprendre auprès des Français. Le groupe du RPR exprime son soutien au ministre.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 1242) : s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Paul Loridant (création d'une taxe de 0,5 % sur toutes les opérations effectuées sur le marché réglementé ou sur le marché monétaire). Distorsion de concurrence avec les autres places financières internationales.

- **Suite de la discussion** - (14 mars 1996) - **Art. 52** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 1389) : se déclare opposé à l'amendement n° 140 de la commission saisie pour avis (présence d'un membre désigné par le Conseil national des barreaux au sein de la COB). Importance du débat. (p. 1394) : se déclare opposé à l'amendement n° 149 de la commission saisie pour avis (possibilité pour le juge pénal d'imputer la sanction administrative sur la sanction pénale) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1406) : le groupe du RPR votera ce projet de loi. Modernisation de la place de Paris.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1578) : se déclare opposé à l'amendement n° 182 de Mme Nicole Borvo (exception pour les partis et les groupements politiques). (p. 1581) : intervient sur les amendements de la commission n° 42 et n° 43 (suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration). Expérience personnelle de coopération avec l'inspection générale de l'administration. Texte portant sur l'extension des pouvoirs de l'inspection générale des finances. Utilité d'un autre texte sur les pouvoirs de l'inspection générale de l'administration.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) (p. 2760, 2762) : présentation du budget de l'Etat. Endettement.

Mondialisation de l'économie. Dépenses civiles de l'Etat. Aides à l'emploi et au logement. Formation professionnelle. Frais de personnel de l'Etat et du secteur public. Exemple de l'administration fiscale. Services d'assiette et services de recouvrement.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 12** *(conditions d'exercice de la profession de coiffeur)* (p. 3902) : soutient l'amendement n° 144 de M. Jacques Valade (identité de qualification pour la personne responsable d'un établissement unique et pour celle responsable d'une entreprise comportant plusieurs établissements). (p. 3903) : soutient l'amendement n° 145 de M. Jacques Valade (identité de qualification professionnelle pour la coiffure à domicile et celle en salon). Question très sensible. Clientèle de la coiffure à domicile.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5059) : se déclare opposé à l'amendement n° 66 de M. Philippe Adnot (suppression des dispositions relatives à la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devront comporter une quantité minimale de matériaux en bois). Réserve sur la rédaction. Problème de l'écocertification. (p. 5061) : se déclare favorable à l'amendement n° 112 de la commission (mise en oeuvre par l'Etat des conditions permettant aux constructions nouvelles d'intégrer une quantité minimale de matériaux en bois) - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5064) : soutient l'amendement n° 1 de M. Jacques Delong (suppression des dispositions relatives à l'équipement en capteurs de vapeurs des stations-service). (p. 5065) : se déclare peu satisfait par l'amendement n° 113 du Gouvernement (délai de trois ans pour les stations-service existantes d'un débit inférieur à mille mètres cubes par an).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6129) : intervient sur l'amendement n° I-77 de M. Jacques Oudin (augmentation du montant de la redevance alimentant le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE). Equilibre du FNDAE.

Deuxième partie :

Services généraux du Premier ministre - Fonction publique et réforme de l'Etat

- (28 novembre 1996) (p. 6227, 6228) : réforme de l'Etat : au-delà des mesures administratives, définition de l'Etat moderne. Réduction du nombre des directions d'administration centrale. Bureaucratie. Suggère une réforme de l'ENA.

Economie et finances (charges communes) - Comptes spéciaux du Trésor

- (2 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les comptes spéciaux du Trésor (p. 6473, 6475) : création de deux comptes pour le financement de l'accession à la propriété et le logement des personnes âgées en difficulté. Comptes d'affectation spéciale. Crédits de la jeunesse et des sports. Prélèvements sur la Française des jeux. Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Fonds forestier national. Diminution du taux de la taxe sur le sciage. Outremer. Conditions de rattachement des comptes d'opérations des instituts. Comptes de prêts. Comptes d'avances. Accepte ce projet de budget - **Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor- Art. 45 bis** *(extension du champ d'intervention du compte spécial du Trésor "Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE")* (p. 6483) : son amendement n° II-27 : limiter dans le temps l'extension de la compétence du FNDAE aux pollutions agricoles ; adopté - **Art. 47** *(comptes d'affectation spéciale - Opérations définitives - Mesures nouvelles)* (p. 6484) : accepte les amendements du Gouvernement n° II-38 (voies navigables) et n° II-39 (prélèvement opéré sur la Française des jeux et affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS).

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7700) : intervient sur l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Mission d'inspection dans les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélémy. Absence d'impôt à Saint-Barthélémy. Situation d'illégalité tolérée. Création d'une collectivité à statut spécial dotée de l'autonomie fiscale. TVA et Fonds de compensation de TVA. Début de fiscalisation à Saint-Martin.

GALLAND (Yves), *ministre délégué aux finances et au commerce extérieur.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **289** de M. René Rouquet : **Environnement** *(Projet d'implantation d'une usine d'incinération des déchets à Vitry-sur-Seine)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1003).

n° **291** de Mme Nicole Borvo : **Banques et établissements financiers** *(Avenir du Crédit foncier)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1001).

n° **297** de M. Christian Bonnet : **Sport** *(Fiscalité applicable aux clubs de voile)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 999).

n° **283** de Mme Nicole Borvo : **Banques et établissements financiers** *(Avenir de la Banque française du commerce extérieur)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1000).

n° **364** de M. Pierre Hérisson : **Assurances** *(Système bonus-malus d'assurance automobile)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2957).

n° **381** de M. Michel Mercier : **Santé publique** *(Conditions d'amortissement des subventions par les établissements de santé)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2953).

n° **374** de M. Charles Revet : **Taxe professionnelle** *(Fonctionnement du fonds départemental de péréquation de*

la taxe professionnelle en région havraise) (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2954).

n° **375** de M. Charles Revet : **Marchés publics** *(Conditions d'application de l'article 50 du code des marchés publics aux collectivités locales)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2955).

n° **431** de M. Marcel Lesbros : **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)** *(Bénéfice du fonds de compensation de la TVA pour les communautés de communes)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4731).

n° **526** de M. Jean Boyer : **Musique** *(Taux de TVA applicable à la mise à disposition de matériel d'orchestre)* (*JO* Débats du 5 février 1997) (p. 538).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)] - (13 mars 1996) - **Art. 1er** *(définition des instruments financiers)* (p. 1243) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (définition des instruments financiers comprenant trois rubriques - les valeurs mobilières, les parts ou actions d'organismes de placements collectifs et les instruments financiers à court terme). S'oppose à l'amendement n° 181 de M. Paul Loridant (pouvoir de contrôle de la Banque de France sur les instruments du marché monétaire) et demande le retrait de l'amendement n° 221 de Mme Anne Heinis (définition de la catégorie des instruments financiers à terme par le Conseil des marchés financiers) - **Après l'art. 1er** (p. 1244, 1245) : accepte les amendements de la commission n° 2 (définition des valeurs mobilières), n° 3 (énumération des catégories de placements collectifs) et n° 4 (définition des instruments financiers à terme). Sur l'amendement n° 2 précité de la commission, son sous-amendement n° 229 : définition des titres de créance négociables ; adopté - **Art. 2** *(définition des métiers principaux d'investissement)* : accepte l'amendement de précision n° 5 de la commission - **Après l'art. 10 (par priorité)** (p. 1247, 1248) : son amendement n° 225 : adhésion de toute entreprise d'investissement à une association de son choix et affiliation de cette dernière à l'Association française des établissements de crédit, AFEC ; devenu sans objet. Création de l'Association française des banques, AFB, sans l'intervention d'une loi et adhésion facultative à l'AFB. S'oppose à l'amendement n° 35 de la commission (création de l'Association française des entreprises d'investissement à laquelle toute entreprise d'investissement est tenue d'adhérer et affiliation de cette dernière à l'Association française des établissements financiers) et sur ce dernier, au sous-amendement n° 226 de M. Jean-Pierre Masseret (subrogation de l'Association française des entreprises d'investissement dans les droits et obligations de l'Association française des sociétés de bourse à compter du 1er juillet 1996). S'oppose à l'amendement n° 161 de M. Jean-Pierre Masseret (unicité de représentation des métiers du titre par une association affiliée à l'Association française des établissements de crédit et subrogée dans les droits et obligations de l'Association française des sociétés de bourse). (p. 1249) : organisation de la continuité en matière de dispositions sociales - **Avant l'art. 9 (par priorité)** (p. 1250) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (modification du nom et de la composition d'un certain nombre d'organismes) - **Art. 3** *(définition des services connexes d'investissement)* (p. 1251) : s'oppose à l'amendement n° 182 de M. Paul Loridant (activité d'octroi de crédit des entreprises d'investissement). (p. 1252) : s'oppose aux amendements identiques n° 160 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 183 de M. Paul Loridant (réintroduction des activités de compensation dans la liste des métiers auxiliaires d'investissement) - **Art. 4** *(nécessité d'un agrément pour effectuer des opérations de services en investissement pour compte de tiers)* (p. 1253) : accepte les amendements n° 6 de suppression de la commission et n° 120 de la commission saisie pour avis (suppression des paragraphes II et III relatifs aux dispositions pénales) - **Avant l'art. 5** (p. 1254) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (définition des prestataires de services d'investissement) - **Art. 5** *(définition des entreprises d'investissement)* : accepte les amendements de la commission n° 9 de précision et n° 10 (suppression des dispositions relatives aux intermédiaires en non-ducroire) - **Après l'art. 5** (p. 1255) : accepte les amendements de la commission n° 11 (extension aux entreprises d'investissement des règles prudentielles actuellement en vigueur pour les banques prenant des participations dans les entreprises) et n° 12 de précision - **Art. 6** *(capacité des établissements de crédit à fournir des services d'investissement)* : accepte l'amendement de coordination n° 13 de la commission - **Art. 7** *(capacité des sociétés de gestion de portefeuille à fournir des services d'investissement)* : accepte l'amendement de suppression n° 14 de la commission - **Art. 8** *(organisation de la profession)* (p. 1256) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 15 de la commission. Règlement de la question du maintien des conventions collectives et donc inutilité des amendements n° 184 de M. Paul Loridant (continuité des droits sociaux des salariés des sociétés de bourse et reprise des conventions collectives signées par les sociétés de bourse par la nouvelle association professionnelle) et n° 162 de M. Jean-Pierre Masseret (subrogation des nouvelles associations professionnelles dans les droits et obligations des sociétés de bourse) - **Avant l'art. 5 (suite)** : accepte l'amendement n° 7 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "section 1 - Les différents prestataires de services en investissement") - **Art. 9** *(agrément des entreprises d'investissement et des établissements de crédit exerçant des activités de services en investissement)* (p. 1257, 1258) : s'oppose à l'amendement n° 185 de M. Paul Loridant (ensemble de la procédure confiée au comité des établissements de crédit) et accepte l'amendement n° 18 de la commission (compétences du Comité des établissements financiers pour délivrer l'agrément, approbation du programme d'activités par le Conseil des marchés financiers pour les professionnels du titre et par la Commission des opérations de bourse pour les professionnels de la gestion) - **Après l'art. 9** (p. 1258, 1260) : accepte les amendements de la commission n° 19 (dispositions d'agrément des entreprises d'investissement par le Comité des établissements financiers), n° 20 (dispositions d'agrément des établissements de crédit par le Comité des établissements financiers), n° 21 (examen du programme d'activité d'un établissement en voie de création au regard du critère de compétence et d'honorabilité des dirigeants), n° 22 (procédure d'agrément des sociétés de gestion de portefeuille) et n° 23 (création d'un comité consultatif de la gestion financière émettant un avis pour l'agrément délivré par la COB) - **Art. 10** *(conditions posées à la délivrance et au retrait de l'agrément des prestataires de service d'investissement)* (p. 1262) : s'oppose à l'amendement de M. Paul Loridant n° 186 (suppression des dispositions relatives à la subordination de la fourniture de services d'investissement à l'approbation préalable des programmes correspondants d'activité spécifique par le Conseil des marchés financiers) et n° 187 (problème de l'agrément en matière de services d'investissement). Accepte l'amendement de coordination n° 24 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 188 de M. Paul Loridant (élargissement des compétences du Comité des établissements de crédit aux entreprises d'investissement et rôle spécifique du Conseil des marchés financiers) - **Après l'art. 10** (p. 1263) : accepte l'amendement n° 25 de la commission (retrait d'agrément des entreprises d'investissement) et sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 122 de la commission saisie pour avis (conséquences d'un retrait d'agrément et notion de cessation partielle d'activité). (p. 1264) : accepte l'amendement n° 26 de la commission (retrait d'agrément des sociétés de gestion de portefeuille) et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 123 de la commission saisie pour avis (conséquences d'un retrait d'agrément et notion de cessation partielle d'activité). (p. 1266) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (appellation de "maison de titres" et dissociation de ce statut de la loi

bancaire). Volonté du Gouvernement de permettre aux entreprises d'investissement d'avoir accès au marché interbancaire et de bénéficier d'un risque de crédit pondéré à 20 %. Egalité des conditions de concurrence. Caractère étranger de la majorité des "maisons de titres" de la place de Paris. (p. 1267) : négociations en cours devant la commission de Bruxelles. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de la commission (appellation de "courtiers en instruments financiers") - **Division additionnelle avant l'art. 9 (précédemment réservée p. 1256)** : accepte l'amendement n° 16 de la commission ("section 2 - Agrément") - **Après l'art. 10 (suite)** (p. 1268, 1269) : accepte les amendements de la commission n° 31 (interdiction pour d'autres personnes que les prestataires de services d'investissement d'exercer des activités de services en investissement pour comptes de tiers), n° 32 (interdiction d'exercice de responsabilités au sein d'une entreprise d'investissement pour cause de condamnation pénale), n° 33 (interdiction d'entretenir la confusion sur les activités exercées) et n° 30 (insertion d'une "section 3 - Interdictions") - **Division additionnelle après l'art. 10 (suite)** : accepte l'amendement n° 34 de la commission ("section 4 - Organisation de la profession") - **Art. 11** *(champ d'application de la loi)* (p. 1270) : accepte l'amendement de précision n° 37 de la commission ainsi que le sous-amendement n° 124 de la commission saisie pour avis le modifiant. (p. 1271, 1272) : s'oppose aux amendements identiques n° 163 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 189 de M. Paul Loridant (rétablissement de la Caisse des dépôts et consignations dans la liste des personnes publiques bénéficiant de la dérogation à l'obligation d'agrément). Possiblité donnée à la Caisse des dépôts et consignations d'intervenir sur les marchés internationaux. Création d'une filiale pour les activités de marché qui devra obtenir le passeport européen - **Après l'art. 11** : accepte l'amendement n° 38 de la commission (précision relative aux critères d'exclusion du passeport européen) - **Division additionnelle avant l'art. 11 (précédemment réservée p. 1269)** (p. 1269) : accepte l'amendement n° 36 de la commission ("section 5 - Champ d'application") - **Intitulé de la section 1** : accepte l'amendement n° 39 de la commission ("section 1 - Organisation") - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 1276) : accepte l'amendement n° 40 de la commission (précisions relatives à la composition du Conseil des marchés financiers) et sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements n° 227 de Mme Anne Heinis (proposition de choix des membres du Conseil des marchés financiers par la profession avec un droit de veto du ministre) et n° 165 de M. Jean-Pierre Masseret (mention du principe de l'élection du représentant du personnel). Difficulté à constituer un collège électoral. S'oppose à l'amendement n° 190 de M. Paul Loridant ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° 164 (organisation de la représentation des personnels dans le Conseil des marchés financiers) et n° 166 (présence d'un représentant des associations agréées de défense des investisseurs) - **Art. 13** *(la formation plénière du Conseil des marchés financiers)* (p. 1277) : accepte l'amendement de suppression n° 41 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Masseret (présence d'un représentant de la Banque de France au sein de cette formation) ainsi qu'aux amendements de M. Paul Loridant n° 191 (présence des représentants des pouvoirs publics au sein de ce Conseil avec voie délibérative) et n° 192 (suppression de la prérogative du Conseil des marchés financiers sur les établissements de crédit).

- **Suite de la discussion** - (14 mars 1996) - **Art. 14** *(les formations spécialisées du Conseil des marchés financiers)* (p. 1300) : accepte l'amendement n° 42 de la commission (précisions relatives aux formations spécialisées du Conseil des marchés financiers). S'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 193 (représentation des salariés au sein des formations spécialisées du Conseil des marchés financiers) et n° 194 (voix délibérative accordée au représentant de la Banque de France). Existence de comités techniques composés d'intermédiaires et de professionnels de chaque produit coté - **Art. 15** *(les formations disciplinaires du Conseil des marchés financiers)* (p. 1302) : accepte l'amendement n° 43 de la commission (précision relative à ces formations disciplinaires) et, sur ce dernier, le sous-amendement n° 172 de M. Jean-Pierre Masseret (caractère de membre de droit du représentant des salariés). S'oppose aux amendements n° 170 de coordination de M. Jean-Pierre Masseret et n° 195 de M. Paul Loridant (représentation des personnels au sein des formations disciplinaires) - **Après l'art. 15** : accepte les amendements de coordination de la commission n° 44 et n° 45 - **Art. 16** *(décret en Conseil d'Etat relatif aux formations disciplinaires du Conseil des marchés financiers)* : accepte l'amendement de suppression n° 46 de la commission - **Intitulé de la section 2** (p. 1303) : accepte l'amendement n° 47 de la commission (intitulé de la division "Attributions relatives à la réglementation") - **Art. 17** *(règlement général du Conseil des marchés financiers)* (p. 1305) : accepte l'amendement n° 48 de la commission (pouvoir de réglementation du Conseil des marchés financiers - édiction des règles de conduite). Sur les amendements de M. Paul Loridant, s'oppose au n° 197 (compétences respectives du Conseil des marchés financiers et du Comité de la réglementation bancaire) et demande le retrait du n° 198 déjà satisfait (compétences de la Banque de France en ce qui concerne les marchés des titres de créance et la liquidité du système bancaire) - **Après l'art. 17** (p. 1308) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte le n° 125 (dispositions relatives à la totalité des opérations agréées par le Conseil des marchés financiers) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 126 (insertion d'un article spécifique concernant le hors-cote). Interrogation sur le maintien du hors-cote et des opérations sur ce marché - **Avant l'art. 18** : accepte l'amendement n° 50 de la commission (insertion d'une division "Section 3 - Autres attributions") - **Art. 18** *(tutelle du Gouvernement vis-à-vis du Conseil des marchés financiers)* (p. 1309) : accepte l'amendement de coordination n° 51 de la commission - **Après l'art. 18** : accepte les amendements de la commission n° 52 (possibilité pour le Conseil des marchés financiers de prendre des décisions de portée générale ou individuelle) et n° 53 (possibilité pour le Conseil des marchés financiers de certifier des contrats type d'opérations sur instruments financiers) - **Art. 19** *(rapport d'activité du Conseil des marchés financiers)* (p. 1310) : s'oppose à l'amendement n° 199 de M. Paul Loridant (publication de ce rapport annuel au Journal officiel) - **Avant l'art. 20** : accepte les amendements identiques n° 54 de la commission et n° 127 de la commission saisie pour avis (insertion d'une division "Section 4 - Voies de recours") - **Art. 20** *(voies de recours contre les décisions du Conseil des marchés financiers)* (p. 1311) : accepte l'amendement n° 128 de la commission saisie pour avis (compétence générale du juge judiciaire à l'exception des décisions s'attachant à l'agrément, aux sanctions et au règlement) - **Avant l'art. 21** : accepte l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'une division "Section 1 A - Les entreprises de marchés") - **Avant la section 1** (p. 1312) : accepte l'amendement n° 56 de la commission (définition des entreprises de marché) - **Art. 21** *(reconnaissance et retrait de la qualité de marchés réglementés)* : accepte l'amendement n° 57 de la commission (précisions rédactionnelles) - **Art. 22** *(conditions de fonctionnement des marchés réglementés et règles d'admission des instruments financiers)* (p. 1314) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (admission à la cote d'un marché réglementé et procédure de modification des règles de marché) et s'oppose à l'amendement n° 200 de M. Paul Loridant (modalités d'ouverture de marchés portant sur les instruments financiers pouvant être utilisés sur les marchés monétaires). Difficultés à définir des instruments financiers de caractère monétaire - **Art. 23** *(obligation d'intermédiation et monopole de négociation)* (p. 1315) : accepte l'amendement n° 59 de la commission (extension de l'obligation d'intermédiation aux titres de créance négociables et aux titres d'Etat) - **Après l'art. 23** (p. 1316) : accepte l'amendement n° 60 de la commission (fusion de deux articles du projet de loi précisant les droits et obligations d'une entreprise de marché à l'égard de ses adhérents) - **Art. 24** *(obligation de concentration des transactions sur instruments financiers négociés sur un*

marché réglementé) : accepte l'amendement n° 61 de la commission (obligation de concentration et précision sur les conditions de dérogation) - **Art. 25** *(régime juridique des opérations financières)* (p. 1317) : accepte les amendements identiques de suppression n° 62 de la commission et n° 129 de la commission saisie pour avis - **Art. 26** *(reconnaissance légale des opérations à terme)* (p. 1318) : accepte l'amendement de précision n° 63 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 201 de M. Paul Loridant (limitation de la création de nouveaux marchés à terme notamment ceux portant sur des denrées agricoles). Création d'un éventuel contrat à terme sur le blé. Attachement du Gouvernement au mécanisme communautaire de détermination des prix agricoles. Intermédiaires - **Art. 27** *(qualité de membre d'un marché à terme et conditions pour y effectuer de la négociation pour compte propre)* (p. 1319) : accepte l'amendement de suppression n° 64 de la commission - **Avant l'art. 28** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 65 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Dispositions communes à toutes les chambres de compensation") - **Art. 28** *(les chambres de compensation)* (p. 1320) : accepte l'amendement rédactionnel n° 66 de la commission - **Après l'art. 28** : accepte l'amendement n° 67 de la commission (responsabilité juridique et financière des prestataires de services d'investissement et des membres d'un marché réglementé) - **Avant l'art. 29** : accepte l'amendement n° 68 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Section 2 - Dispositions relatives aux chambres de compensation d'un marché réglementé") - **Art. 29** *(dépôts de garantie effectués auprès des chambres de compensation)* : accepte l'amendement de précision n° 69 de la commission - **Art. 30** *(responsabilité juridique et financière des prestataires de services d'investissement et des membres d'un marché réglementé)* (p. 1321) : accepte l'amendement de suppression n° 70 de la commission - **Art. 31** *(procédure collective à l'encontre des adhérents compensateurs)* : accepte l'amendement de précision n° 71 de la commission - **Art. 32** *(compensation des opérations à terme)* (p. 1322) : accepte l'amendement de précision n° 72 de la commission - **Avant l'art. 33** : accepte l'amendement n° 116 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Section 1 - Normes de gestion") - **Art. 33** *(obligations "prudentielles" des entreprises d'investissement)* (p. 1323) : accepte l'amendement n° 73 de la commission (obligations prudentielles imposées aux prestataires de services d'investissement) et demande le retrait de l'amendement n° 202 de M. Paul Loridant (obligations prudentielles relatives à la liquidité, à la solvabilité et à l'équilibre de la structure financière des entreprises d'investissement) au profit de l'amendement analogue précité n° 73 de la commission - **Après l'art. 33** (p. 1323, 1324) : accepte les amendements de la commission n° 74 (pouvoirs de réglementation du Comité de la réglementation financière en matière prudentielle) et n° 75 (accès des entreprises d'investissement aux marchés interbancaires). Sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 223 de Mme Anne Heinis - **Avant l'art. 34** (p. 1325) : accepte l'amendement n° 117 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Section 2 - Obligations comptables et déclaratives"). Accepte les amendements de la commission n° 76 de précision et n° 118 (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Section 3 - Règles de bonne conduite") - **Art. 34** *(obligations "déontologiques" des entreprises d'investissement)* (p. 1326) : accepte l'amendement de conséquence n° 77 de la commission - **Après l'art. 34** : accepte l'amendement de conséquence n° 78 de la commission - **Art. 35** *(régime des opérations des salariés d'un prestataire de services d'investissement)* : accepte l'amendement de précision et de conséquence n° 79 de la commission - **Art. 36** *(fonds de garantie)* : accepte l'amendement de précision et de conséquence n° 80 de la commission - **Art. 37** *(protection des investisseurs)* (p. 1327) : accepte l'amendement de précision et de conséquence n° 81 de la commission, et s'oppose à l'amendement n° 203 de M. Paul Loridant (substitution du Comité de la réglementation bancaire et financière au Conseil des marchés financiers) - **Art. 38** *(obligations spécifiques aux gestionnaires de portefeuille)* (p. 1328) : accepte l'amendement n° 82 de la commission (application des obligations déontologiques des gestionnaires de capitaux pour le compte de tiers aux banques). Principe dit de "la muraille de Chine".

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2384, 2388) : réforme du titre IV de l'ordonnance du 1er décembre 1986 sur la liberté des prix et de la concurrence. Grande distribution. Prix de prédation. Menace sur l'emploi notamment dans les filières de la boulangerie et de la boucherie. Notion de prix abusivement bas. Interdiction de la revente à perte. Règles de facturation. Contre l'abus de dépendance économique, interdiction des primes de référencement sans contrepartie réelle. Libéralisation du refus de vente. Paracommercialisme ; vente à la sauvette. Associations de consommateurs. Défense de la liberté des prix. Contraintes internationales et sécurité juridique. Préparation de décrets d'exemption autorisant certaines ententes agricoles ; labels ; cartels. Absence d'impact sur les prix. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) (p. 2425, 2428) : réponses aux orateurs intervenus dans la discussion générale. Procédure d'impact du projet de loi. Plan PME pour la France. Aménagement du territoire. Discipline imposée à la grande distribution. Professions agricoles ; décrets d'exemption permettant l'organisation en filières de qualité et en cartels de crise ; avis conforme du conseil de la concurrence. Exportations : participation de la grande distribution aux opérations de partenariat grandes entreprises-PME. Distribution pétrolière. Délais de paiement. Services. Interdiction de la revente à perte des produits revendus en l'état. Prix abusivement bas des produits transformés. Distinction des deux notions. Concentration excessive des centrales d'achat. Libération du refus de vente. Concessionnaires d'automobiles ; mandataires. Prix abusivement bas dans la sous-traitance des transports. Cite les associations professionnelles et de consommateurs soutenant ce projet de loi - **Avant l'art. 1er A** (p. 2429, 2430) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Félix Leyzour (interdiction de l'importation des produits en provenance de pays dépourvus de législation sociale et où les droits de l'homme sont gravement bafoués). Prochaine conférence de l'Organisation mondiale du commerce. Travail forcé des enfants - **Art. 1er A** *(modification de la composition du conseil de la concurrence)* (p. 2431) : accepte les amendements n° 34 (garantie de la présence d'un représentant du secteur économique au sein de la commission permanente du conseil de la concurrence) et n° 35 de coordination de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 1er B** (p. 2432) : demande le retrait des amendements identiques n° 4 de M. Jacques de Menou et n° 60 de M. Michel Souplet (article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 prohibant les ententes : alignement de la rédaction sur l'article 85-1 du Traité de Rome) - **Art. 1er C** *(modification des causes d'exonération des pratiques d'entente)* (p. 2433) : accepte les amendements de suppression n° 101 de la commission et n° 36 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 1er C** (p. 2435) : en raison des engagements pris par le Gouvernement sur les décrets d'exemption, demande le retrait de l'amendement n° 16 de la commission (dérogation à l'interdiction des ententes pour certains accords relatifs aux productions agricoles qui bénéficient d'une garantie officielle de qualité ou quand il existe un déséquilibre important entre l'offre et la demande). (p. 2436) : s'oppose aux amendements analogues n° 6 de M. Jacques de Menou et n° 61 de M. Marcel Deneux (possibilité d'exemption pour les accords individuels) - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2437) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 37 de la commission saisie pour avis (compétence du président du conseil de la concurrence pour le choix de la formation, commission permanente ou formation plénière, appelée à statuer).

(p. 2438) : demande le retrait des amendements n° 10 de M. Jacques de Menou (extension aux prestataires de services) et n° 62-I de M. Michel Souplet (précision qu'un marché peut être local). Accepte l'amendement n° 17 de la commission (prohibition de la pratique de prix abusivement bas qui pourrait avoir pour effet d'empêcher l'accès d'une entreprise ou de l'un de ses produits au marché). (p. 2440, 2444) : s'oppose aux amendements identiques n° 3 de M. Gérard César et n° 62-II de M. Michel Souplet (application des dispositions de cet article à la revente de produits alimentaires), ainsi qu'aux n° 8 de M. Jacques de Menou (élargissement du champ d'application de l'article à toutes les formes de vente et de revente), n° 76 de M. Jean-Patrick Courtois (application à la vente de produits parapharmaceutiques) et n° 83 de M. Josselin de Rohan (application aux disques). Principe de liberté des prix. Difficulté de dégager une notion de prix abusivement bas sur les produits en l'état. Prix du disque. Réseau de disquaires indépendants. Conséquences du prix unique du livre. Protection de la production française. Distributeurs spécialisés de disques - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2446, 2447) : demande le retrait des amendements analogues n° 19 de la commission et n° 9 de M. Jacques de Menou (prix abusivement bas offerts ou pratiqués par les prestataires de transport routier de marchandises) - **Art. 1er F** *(publicité, périodicité et durée des promotions concernant des produits alimentaires périssables)* (p. 2459, 2460) : accepte l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 86 de M. Félix Leyzour (amélioration de la définition des produits donnant lieu à promotion). Accepte les amendements n° 41 (fixation par arrêté interministériel de la périodicité et de la durée d'opérations promotionnelles excédant les limites d'un département) et n° 42 de coordination de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 1er F** (p. 2461) : demande le retrait de l'amendement n° 87 de M. Félix Leyzour (amélioration de l'information des consommateurs sur les produits alimentaires) - **Art. 1er** *(règles de facturation)* (p. 2462, 2464) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la commission (clarification afin de mieux définir les critères de la revente à perte). Demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Lucien Lanier (dépénalisation des infractions en matière de facturation). Gravité de certaines infractions avec intention délictuelle - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2467, 2473) : accepte l'amendement n° 45 de clarification de la commission saisie pour avis. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 58 de M. Joseph Ostermann (prohibition de l'annonce de revente à perte : extension à l'offre). Demande le retrait des amendements n° 79 de M. Charles Revet (définition du prix d'achat effectif : prise en compte des frais et coûts généraux de commercialisation et de gestion), n° 78 de M. Jean-Patrick Courtois (définition du prix d'achat effectif : prise en compte du coût de livraison), n° 11 de M. Jacques de Menou (extension au secteur des services) et n° 88 de M. Félix Leyzour (amende pour chaque établissement de l'enseigne sanctionnée). Code des marchés publics. Amélioration de la transparence. Position de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, CGPME. Demande le retrait de l'amendement n° 81 de M. Charles Revet (détermination du prix de revente au détail du disque : intégration des frais généraux). Accepte les amendements n° 46 (suppression pour redondance de la peine complémentaire de publication de la condamnation) et n° 47 rédactionnel de la commission saisie pour avis. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de M. Gérard César (dérogation en faveur des vins de primeur) et s'oppose à l'amendement n° 69 du même auteur (dérogation en faveur des vins). S'oppose à l'amendement n° 25 de la commission (généralisation de l'exception d'alignement réservée par l'Assemblée nationale aux petits commerçants). "Hard discounters" - **Art. 3 bis** *(point de départ du délai de paiement et barème des escomptes)* (p. 2474) : accepte l'amendement n° 48 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction et suppression de la peine d'exclusion des marchés publics encourue par les personnes morales). S'oppose à l'amendement n° 96 de M. Félix Leyzour (ouverture à tous les tiers des conditions générales de vente) - **Après l'art. 3 bis** (p. 2475) : s'oppose aux amendements n° 12 de M. Jacques de Menou (sanction du fait d'imposer un prix de revente minimal pour un produit ou un bien : suppression de la mention "directement ou indirectement"), n° 63 de M. Michel Souplet (suppression de l'article 34 de l'ordonnance du 1er décembre 1986) et n° 89 de M. Félix Leyzour (prix minimum par organisation de producteurs de produits agricoles périssables) - **Avant l'art. 3 ter** (p. 2476) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 75 de M. Jacques de Menou (extension aux produits et animaux de basse-cour des dispositions relatives au délai de paiement pour les achats de bétail sur pied et de viande fraîche dérivée) - **Art. 3 ter** *(délais de paiement de certains produits alimentaires congelés et surgelés)* (p. 2478) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 57 de M. Patrice Gélard et accepte l'amendement n° 26 de la commission (assimilation aux produits alimentaires périssables) - **Après l'art. 3 ter** (p. 2479, 2480) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Félix Leyzour (principe général de limitation des délais de paiement) - **Art. 4** *(moralisation des rapports entre fournisseurs et clients)* (p. 2481, 2485) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Félix Leyzour (encadrement de la libéralisation du refus de vente). Son amendement n° 66 : maintien de l'interdiction du refus de vente s'il est susceptible d'empêcher l'accès au marché de nouveaux opérateurs, notamment des PME ; adopté. Accepte l'amendement n° 27 de la commission (lutte contre les conditions d'achat abusives : mention que les avantages accordés par le fournisseur sont la condition préalable à la passation de commandes). Accepte l'amendement n° 28 de la commission (prévention de la menace de la rupture abusive des relations commerciales). Sur cet amendement, son sous-amendement n° 102 ; adopté. Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 49 de la commission saisie pour avis. Demande le retrait de l'amendement n° 82 de M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (interdiction de la revente hors réseau faite aux distributeurs liés par un accord de distribution sélective). Réseau de revendeurs agréés de voitures. Mandataires. Accepte l'amendement n° 50 de la commission saisie pour avis (suppression de la disposition portant limitation de l'action en justice du parquet, du ministre chargé de l'économie et du président du conseil de la concurrence à l'atteinte à l'ordre public économique) - **Art. 5** *(renforcement des sanctions applicables aux ventes à la sauvette sur le domaine public)* (p. 2486) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Félix Leyzour (compétence des maires pour le commerce sur la voie publique). Accepte les amendements rédactionnels n° 51 et n° 52 de la commission saisie pour avis. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de la commission (rapport du Gouvernement sur les activités exercées par les associations en concurrence avec des commerçants) - **Après l'art. 5** (p. 2487) : accepte l'amendement n° 53 de la commission saisie pour avis (actualisation de l'article 55 de l'ordonnance du 1er décembre 1986) - **Art. 6** *(actions en justice des organisations consulaires ou représentatives des consommateurs)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de suppression n° 30 de la commission et n° 54 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 6 (suite)** (p. 2488) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 93 (vente d'armes exclusivement dans les magasins spécialisés) et n° 94 et n° 95 relatifs aux prestation de dépannage, notamment à domicile - **Art. 7** *(missions des commissaires aux comptes)* (p. 2489) : accepte les amendements de suppression n° 31 de la commission et n° 55 de la commission saisie pour avis - **Art. 8** *(entrée en vigueur de la loi)* : accepte l'amendement n° 32 de la commission (délai pour l'entrée en vigueur de l'article 3 ter, relatif aux délais de paiement des produits congelés et surgelés) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de la commission saisie pour avis (substitution des mots : "la date de promulgation" aux mots : "la publication") - **Après l'art. 9** (p. 2490) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 97 (validité de la clause de réserve de propriété figurant dans les conditions générales de vente) et n° 98 (validité de

la clause de réserve de propriété en cas de liquidation judiciaire) - **Seconde délibération** : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération de l'article 1er D - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2491) : son amendement n°A-1 : suppression de l'inclusion des produits alimentaires dans le dispositif relatif aux prix abusivement bas ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 2493, 2494) : remerciements.

Deuxième lecture **[n° 0392 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3785, 3788) : publication des décrets d'exemption relatifs aux ententes agricoles. Avis conforme du conseil de la concurrence. Autorisation des ententes destinées à promouvoir la qualité ; labels et appellations d'origine contrôlée ; entente pour faire face à des crises sectorielles structurelles. Carburant. Concurrence déloyale au détriment des petits pompistes ; opposition des organisations de consommateurs à la restauration d'une marge minimale dans la grande distribution ; surproduction de carburants ; zones rurales. Prix des disques ; effort de modernisation de la distribution du disque ; charte de la chanson française. Réforme de la réglementation relative à la télévision publique. Réflexion sur la pénalisation du droit de la concurrence. Moyens nouveaux en matière de lutte contre les abus de dépendance économique. (p. 3793) : engagement de la France dans la lutte contre le dumping social. Organisation mondiale du commerce - **Art. 1er C** *(modification des causes d'exonération des pratiques d'entente)* : accepte les amendements de suppression n° 3 de la commission et n° 18 de la commission saisie pour avis - **Art. 1er D A** *(autorisation d'exemption pour certains accords - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 3794) : accepte l'amendement de rétablissement n° 4 de la commission - **Art. 1er D** *(offre ou vente aux consommateurs à prix abusivement bas)* (p. 3796, 3800) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de la commission (extension à la vente de carburant au détail et à la vente de disques). Stations-service en milieu rural. Position de l'association "familles rurales". Engagement sur l'assujettissement des aires de distribution de carburant des grandes surfaces à la taxe sur les grandes surfaces. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités artisanales et commerciales, FISAC - **Art. 1er EB et Art. 1er EC** *(modification de la procédure applicable aux affaires portées devant le conseil de la concurrence)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de suppression de la commission n° 6 et n° 7 - **Art. 1er** *(mention des réductions de prix acquises sur les factures)* (p. 3802) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 8 (terminologie limitée à rabais, remises ou ristournes acquises à la date de la vente) et accepte le n° 9 (suppression de la disposition précisant que le règlement est réalisé à la date à laquelle les fonds sont mis à disposition du bénéficiaire par l'acheteur) - **Art. 2** *(revente à perte)* (p. 3803, 3804) : accepte l'amendement rédactionnel n° 19 de la commission saisie pour avis. Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 10 (exception accordée aux produits saisonniers : exclusion des vins de primeurs) et s'oppose au n° 11 (généralisation de l'exception d'alignement réservée par l'Assemblée nationale aux petits commerçants) - **Art. 3 bis** *(conditions de vente)* (p. 3805) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (nouvelle rédaction) - **Art. 4** *(refus de vente ou de prestation de services, conditions restrictives de référencement et de rupture de relations commerciales)* (p. 3806) : son amendement n° 26 : maintien de l'interdiction du refus de vente s'il est susceptible d'empêcher l'accès au marché de nouveaux opérateurs ; adopté. (p. 3807) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (suppression de la disposition introduite par l'Assemblée nationale interdisant la revente hors réseau faite aux distributeurs liés par un accord de distribution sélective ou exclusive) - **Art. 5 bis** *(publication des condamnations et amendes en cas de récidive)* : accepte l'amendement de rectification n° 20 de la commission saisie pour avis - **Art. 5 ter** *(séparation comptable des activités de distribution des carburants)* (p. 3808) : accepte les amendements de suppression n° 14 de la commission et n° 21 de la commission saisie pour avis - **Art. 7** *(rapport de gestion)* : accepte les amendements de suppression n° 15 de la commission et n° 22 de la commission saisie pour avis - **Art. 10** *(opposabilité de la clause de réserve de propriété en cas de redressement ou de liquidation judiciaires - supprimé par l'Assemblée nationale)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 16 de la commission - **Art. 11** *(coordination)* : accepte l'amendement n° 17 de conséquence de la commission - **Sur l'ensemble** (p. 3810, 3811) : remerciements.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0455 (95-96)]** - (21 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4114) : première fois depuis très longtemps que le Parlement légifère sur une réforme d'ensemble du droit de la concurrence. Liberté des prix et liberté contractuelle. Règle de facturation. Interdiction de la revente à perte. Libéralisation du refus de vente. Fin de certaines pratiques abusives de la grande distribution. (p. 4115) : lutte contre le "paracommercialisme". Décrets d'exemption en agriculture. Procédure à suivre en cas de prix abusivement bas sur les disques et rôle du conseil de la concurrence. Problème des carburants et volonté de maintenir les stations-service en milieu rural. Taxe sur les grandes surfaces. (p. 4116) : Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Amendement "carburant". (p. 4117) : remerciements - **Art. 5 ter** *(vente au détail des carburants et prévision d'une commission de 8 % sur le prix des carburants en faveur des revendeurs de carburants de détails ayant le statut de gérant libre ou de mandataire ou étant lié par un contrat de commissionnaire)* (p. 4118) : accepte l'amendement de suppression n° 1 de la commission.

- Projet de loi complétant, en ce qui concerne certains contrats de services et de fournitures, la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence et la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 relative aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications [n° 0009 (94-95)] - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5686, 5687) : transposition en droit interne des directives européennes relatives aux procédures de marchés publics. Opérateurs publics et opérateurs de réseaux. Cour de justice des Communautés européennes. Refonte prochaine du code des marchés publics. Classement des fournitures de services. (p. 5688, 5689) : cas des prestations de services fournies par une collectivité publique à une autre collectivité publique. Modification des procédures de passation de certains contrats. Eléments statistiques sur les marchés publics de services. Services financiers. Situation des services de télécommunications. Prochaine négociation sur l'investissement au sein de l'Organisation mondiale du commerce. (p. 5693, 5694) : accord de Marrakech. Respect des engagements de réciprocité. Traité de Maastricht. Secteur du bâtiment et des travaux publics. Ouverture à la concurrence d'Electricité de France, EDF. Organisation par la France des grands circuits d'eau dans le monde entier - **Art. 1er** *(soumission des contrats de fournitures passés par certains organismes à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* (p. 5694) : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission - **Art. 2** *(soumission des contrats de services passés par certains organismes à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* (p. 5695, 5696) : accepte les amendements de la commission n° 2, n° 3, n° 4 et n° 6 rédactionnels ; et n° 8 de coordination. Accepte les amendements de la commission n° 5 (primauté des services constituant la majeure partie du marché) et n° 7 (utilisation du terme de "radiodiffusion" pour la définition des services audiovisuels exclus des obligations communautaires). (p. 5697, 5698) : s'oppose aux amendements de M. Francis Grignon, n° 15 (prestations des services de l'Etat : direction départementale de l'agriculture et direction départementale de l'équipement), n° 16 (régime d'autorisation préalable par le préfet pour la fourniture de

prestations rémunérées par les services techniques de l'Etat) et n° 17 (prestations des services techniques de l'Etat rémunérées dans des conditions fixées par décret) - **Art. 3** *(recours contre les manquements en matière de contrats de droit privé)* : accepte l'amendement de coordination n° 9 de la commission - **Art. 4** *(recours contre les manquements en matière de contrats de droit public)* (p. 5699) : accepte l'amendement de coordination n° 10 de la commission - **Art. 5** *(exclusions du champ d'application de la loi)* : accepte l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Art. 6** *(soumission des contrats de services passés par les opérateurs de réseaux à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* : accepte l'amendement de coordination n° 18 de la commission - **Art. 9** *(définition des contrats de services soumis à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* (p. 5701) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (insertions dans la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 : services des opérateurs de réseaux, soumis au régime "plein" et au régime "allégé" - catégories exclues de toute obligation communautaire - services audiovisuels soumis au régime "allégé"). Sur celui-ci, accepte le sous-amendement de coordination n° 19 de M. Francis Grignon - **Art. 10** *(extension des conditions d'exclusion aux contrats de services)* (p. 5702) : accepte l'amendement de coordination n° 13 de la commission - **Art. 11** *(exclusion des contrats de services passés avec des entreprises liées)* : accepte l'amendement de la commission n° 14 (appréciation du pourcentage du chiffre d'affaires européen réalisé avec des entreprises adjudicatrices par une filiale ayant moins de trois ans d'existence, en fonction de la durée écoulée depuis sa création).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Economie et finances - Commerce extérieur

- (7 décembre 1996) (p. 6898, 6899) : excédents commerciaux. Intégration des départements d'outre-mer dans ces excédents. Augmentation des importations. Evolution du commerce extérieur. Adaptation des entreprises à la compétition mondiale. Dévaluations compétitives.. Parité franc-mark. Parité du dollar. Examen des crédits. Pays d'action prioritaire. (p. 6900, 6901) : réseau de la direction des relations économiques extérieures. Inauguration d'un serveur Internet. Expatriation des jeunes Français. Coopérants du service national en entreprise, CSNE. Association Partenariat-France. Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE. Réforme des organismes d'appui au commerce extérieur. Directions régionales du commerce extérieur. Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Singapour.

GARCIA (Aubert), *sénateur (Gers) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Industries agricoles et alimentaires **[n° 0088 (96-97) tome 4]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **8** (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5462) - Ministère : Equipement - *Retrait de l'ordre du jour d'un projet de loi concernant la SNCF* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5463) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**

n° **6** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6704) - Ministère : Premier ministre - *Suspension de la privatisation du groupe Thomson* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6704) - **Privatisations**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Art. 2 bis** *(déduction du montant du surloyer en cas d'acquisition du logement)* (p. 192) : soutient l'amendement de suppression n° 63 de M. André Vézinhet - **Art. 5** *(validation de certains barèmes de supplément de loyer)* (p. 195, 196) : soutient l'amendement de suppression n° 65 de M. André Vézinhet - **Seconde délibération** (p. 197) : s'élève contre l'utilisation de cette procédure.

Deuxième lecture **[n° 0207 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Art. 2 bis** *(imputation des montants de surloyer sur le prix d'achat d'un logement HLM)* (p. 783) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 3 de M. Léon Fatous.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2402, 2403) : ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Grande distribution. Atteintes au droit de la concurrence : sanctions pénales ; effets pervers prévisibles. Préparation de décrets d'exemption autorisant certaines ententes agricoles ; filières de qualité ; crises de production. Associations de consommateurs. Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Après l'art. 1er C** (p. 2434) : sur l'amendement n° 16 de la commission (dérogation à l'interdiction des ententes pour certains accords relatifs aux productions agricoles qui bénéficient d'une garantie officielle de qualité ou quand il existe un déséquilibre important entre l'offre et la demande), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Marc Pastor, n° 74 ; devenu sans objet.

Deuxième lecture **[n° 0392 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3790, 3792) : publication des décrets d'exemption autorisant certaines ententes agricoles. Débat sur l'application de la notion de prix abusivement bas à la vente au détail de carburants. Transport routier de marchandises. Nouvelles habitudes de chalandise. Ambiguités du projet de loi. Abstention du groupe socialiste - **Art. 4** *(refus de vente ou de prestation de services, conditions restrictives de référencement et de rupture de*

relations commerciales) (p. 3806) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 26 du Gouvernement (maintien de l'interdiction du refus de vente s'il est susceptible d'empêcher l'accès au marché de nouveaux opérateurs) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3810) : abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF** - (25 juin 1996) (p. 4219, 4221) : rapport de M. Claude Martinant. Responsabilités respectives de l'Etat et de la SNCF. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Avantages du train. Régionalisation. Région Midi-Pyrénées. Abandon du contrat de plan conclu entre l'Etat et la SNCF. Missions de service public. Politique tarifaire.

- **Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture** - (6 novembre 1996) (p. 5422, 5424) : culture des oliviers. Nécessaires importations d'olives. Réforme de l'organisation commune des marchés de l'huile d'olive. Fonds de gestion de l'espace rural.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les industries agricoles et alimentaires (p. 6693) : tendance au désengagement de l'Etat du financement direct du secteur agroalimentaire. Industries agroalimentaires, parents pauvres de l'effort budgétaire pour l'agriculture. Confirmation de la reprise de l'activité dans le secteur agroalimentaire. Développement de la politique de la qualité. Relations entre production et distribution. Adaptation aux contraintes du GATT et aux nouvelles évolutions internationales. Intégration des préoccupations environnementales dans la stratégie d'entreprise des industries agro-alimentaires. Avec la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les crédits des industries agroalimentaires inscrits au budget du ministère de l'agriculture.

GAUD (Gérard), *sénateur (Drôme) SOC.*

Décédé le 3 septembre 1996 (JO Lois et décrets du 5 septembre 1996) - Eloge funèbre le 22 octobre 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 221 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord international de 1993 sur le cacao (ensemble trois annexes) **[n° 0236 (95-96)]** (20 février 1996) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1993 sur le cacao (ensemble trois annexes) [n° 0221 (95-96)]** - (20 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Xavier de Villepin (p. 1467).

GAUDIN (Jean-Claude), *ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Jacques Mahéas : **Villes** *(Pacte de relance pour la ville)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 361).

n° 11 de M. Jean Grandon : **Aménagement du territoire** *(Application de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1338).

n° 9 de M. Jean Huchon : **Aménagement du territoire** *(Fonds de gestion de l'espace rural)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4683).

n° 11 de M. Georges Mazars : **Poste (La)** *(Réorganisation de la distribution du courrier)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4684).

Questions orales sans débat :

n° 252 de Mme Maryse Bergé-Lavigne : **Télécommunications** *(Fermeture du centre radiomaritime de Saint-Lys (Haute-Garonne))* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 412).

n° 260 de M. Philippe Madrelle : **Mer et littoral** *(Maintien des maîtres-nageurs sauveteurs des compagnies républicaines de sécurité pour la surveillance des plages)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 413).

n° 292 de M. Fernand Demilly : **Immobilier** *(Régime d'aide à l'immobilier industriel hors zone de prime à l'aménagement du territoire (PAT))* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 998).

n° 407 de M. Christian Demuynck : **Services secrets** *(Fort 2000)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4182).

n° 409 de M. Christian Demuynck : **Etrangers** *(Aide au retour et à l'installation de jeunes étrangers dans leur pays d'origine)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4181).

n° 433 de M. Alfred Foy : **Aménagement du territoire** *(Nécessité d'octroyer le bénéfice de la prime à l'aménagement du territoire à la Flandre-Lys (Nord))* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4737).

n° 529 de M. Georges Mouly : **Services publics** *(Modalités d'application du moratoire sur les services publics en zone rurale)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 18).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)]** - (8 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4505, 4508) : réduction de la fracture territoriale. Désertification. Banlieues. Habitat social. Mission sénatoriale d'information sur l'aménagement du territoire de 1994. Travaux de la commission spéciale. Complémentarité des politiques de la ville et de

développement de l'espace rural. Dépôt dans quelques mois d'un plan pour le monde rural. Volet économique. Emploi des habitants. Retour des activités économiques. Exaltation de l'esprit d'initiative. Lois précédentes. Protocoles avec les HLM, les transporteurs publics ou les autorités organisatrices de transport. Renforcement des effectifs de police. Extension des dispositifs "école ouverte" et "ville-vie-vacances". Mise en place de prêts aux collectivités locales et aux organismes d'HLM. Titre Ier relatif à la géographie d'application de la politique de la ville. Zones urbaines sensibles. Zones de redynamisation sociale. Zones franches urbaines. Dispositions en faveur des entreprises. Titre II relatif à la revitalisation économique des quartiers. Régime fiscal et social. Emplois de ville réservés à des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans. Exonération de taxe professionnelle et de charges sociales patronales. Entreprises de moins de cinquante salariés. Proposition de la commission spéciale du Sénat : création dans chaque zone franche urbaine d'un comité d'orientation et de surveillance chargé d'évaluer les conditions de mise en oeuvre des mesures dérogatoires. Lutte contre les "chasseurs de primes". Rénovation des copropriétés en difficulté. Constructions de logements locatifs. Titre III relatif à la mise en place de nouveaux moyens de rénovation du cadre de vie des quartiers. Création d'établissements publics de restructuration urbaine et d'associations foncières urbaines. Création d'un établissement public national de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux. Obligation pour les communes qui ont une zone urbaine sensible de réaliser un programme local de l'habitat. Requalification de certaines copropriétés privées en difficulté. Nettoiement dans les grandes cités urbaines. Respect de l'ordre républicain. Possibilité pour les associations de passer des contrats d'objectifs pluriannuels et de mettre en place des fonds locaux associatifs. Comité d'initiative et de consultation des quartiers. (p. 4727) : dotation de solidarité urbaine, DSU.

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 4580, 4584) : extension du dispositif d'exonération sociale aux cotisations personnelles des commerçants et des artisans. Charges de l'UNEDIC. Mixité sociale. Elaboration des programmes locaux d'habitat. Transformation des locaux d'habitation. Création d'un établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux. Exonérations de surloyers. Insertion professionnelle des jeunes. Emplois de ville. Sécurité. Généralisation des opérations ville-vie-vacances. Effectifs de police. Création d'unités à encadrement éducatif renforcé. Cohérence des actions des services de l'Etat. Rôle du préfet. Transformation d'appartements en locaux commerciaux. Attributions de logement des bailleurs sociaux. Développement d'emplois de proximité. Conférences communales ou intercommunales. Commissions d'harmonisation des attributions. Amélioration de l'habitat. Copropriétés en difficulté. Problèmes de violence et de drogue. Emploi des jeunes. Emplois de ville. Moyens financiers. Zonage. Compensation financière des avantages fiscaux. Spécificité des départements d'outre-mer. Logement social. Engagements financiers des partenaires de la politique de la ville - **Art. 1er** *(définition de la politique de la ville)* (p. 4591, 4592) : accepte les amendements de la commission n° 3 (inscription de la politique de la ville dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire) et n° 4 (définition de l'objet de la présente loi) et s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Guy Fischer (développement cohérent des communes) - **Après l'art. 1er** S'oppose à l'amendement n° 93 de M. Guy Fischer (principe de la présence du renforcement de l'Etat et des services publics dans les zones intéressées) - **Art. 2 et dispositions annexées** *(redéfinition des zones urbaines prioritaires)* (p. 4593, 4596) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 5 (problèmes de l'outre-mer) et n° 6 (zones de redynamisation urbaine à Mayotte) et demande le retrait du n° 7 (délimitation des zones franches urbaines dans les départements d'outre-mer - problème spécifique à Saint-Denis-de-la-Réunion et à Basse-Terre). Son amendement n° 133 ; précision sur la dénomination des quartiers intéressés ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 4598) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (instauration d'un comité d'orientation et de surveillance chargé d'évaluer les conditions de mise en oeuvre des mesures dérogatoires prévues au profit des zones franches urbaines) et s'oppose sur ce dernier au sous-amendement n° 97 de M. Guy Fischer (présence de représentants des organisations syndicales représentatives et des représentants des associations situées dans la zone concernée au sein du comité d'orientation et de surveillance). S'oppose aux amendements n° 80 de M. Alain Richard (création d'un comité de coordination et d'évaluation - rôle de l'Etat, des élus locaux et des représentants des organisations d'employeurs et des organisations syndicales) et n° 95 de M. Guy Fischer (création d'une commission chargée d'évaluer les besoins publics des populations vivant au sein des zones franches urbaines. Renforcement du rôle de l'Etat et des services publics). (p. 4599) ; s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Guy Fischer (création d'une commission de contrôle et d'intervention sur l'utilisation des fonds publics et sur la conformité à leur objet). (p. 4600) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Guy Fischer (maintien des emplois publics qui existent au 1er janvier 1996 - suppression de trois articles du code général des impôts relatifs notamment à l'avoir fiscal et aux modalités de calcul du crédit d'impôt pour les personnes percevant des dividendes) - **Avant l'art. 3 A** (p. 4601) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M.Guy Fischer (révision de l'article L. 2334-2 du code général des collectivités territoriales qui définit la population communale au sens de la dotation globale de fonctionnement pour le calcul des dotations d'Etat) - **Art. 3 A** *(prise en compte de la définition des zones urbaines sensibles pour l'exonération de taxe professionnelle dans ces zones)* (p. 4602) : accepte l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Art. 3** *(exonération de taxe professionnelle pour les entreprises existantes dans les zones de redynamisation urbaine)* (p. 4604) : sur l'amendement n° 10 de la commission qu'il accepte (nouvelle rédaction) : ses sous-amendements n° 125 : rétablissement du texte adopté par l'Assemblée nationale pour le I ter de cet article - distinction entre les entreprises existantes et les entreprises qui seront créées dans les zones de redynamisation urbaine ; n° 126 : suppression du B de l'amendement précité relatif à la compensation par l'Etat des pertes de recettes pour le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - exonération de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle ; adoptés : et n° 127 : I et II : prise en compte des fonds départementaux de péréquation dans la compensation de la perte de recettes ; adoptés ; et III : fixation du montant plancher de la participation du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle à 460 millions de francs ; rejeté - **Art. 4** *(dispositions fiscales applicables dans les zones franches urbaines)* (p. 4613) : sur l'amendement n° 11 de la commission (nouvelle rédaction. Exonération de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu pour les bénéfices réalisés par les zones franches urbaines), son sous-amendement n° 128 : clause de localisation. Suppression du deuxième alinéa de l'amendement précité relatif à l'obligation de disposer de moyens d'exploitation autonomes sur la zone franche ; adopté. (p. 4615) : sur l'amendement n° 11 précité de la commission, accepte le sous-amendement n° 70 de M. Philippe Marini (possibilité pour les sociétés membres d'un groupe fiscal d'être exonérées d'impôt sur les bénéfices). S'oppose aux amendements de M. Alain Richard n° 82 (non-application de cette exonération à tout établissement ou entreprise détenant majoritairement l'établissement qui a procédé à un ou plusieurs licenciements dans les six mois précédant la date d'application de l'exonération de taxe professionnelle) et n° 83 (compensation par l'Etat de la perte de recettes des collectivités locales et de leurs groupements dotés d'une fiscalité propre) ainsi qu'à l'amendement n° 100 de M. Guy Fischer (compensation financière versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements à la suite de l'exonération de taxe professionnelle et de taxe sur le foncier bâti dont bénéficieront certaines entreprises au terme du présent projet de loi) - **Après l'art. 4** (p. 4618) : accepte les amendements de la commission n° 12 (remplacement dans le code général des impôts des anciennes zones de redynamisation urbaine par les zones nouvellement définies)

et n° 13 (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les immeubles situés en zone franche urbaine et affectés à une activité entrant dans le champ d'application de la taxe professionnelle). Sur l'amendement n° 13 précité de la commission, s'oppose au sous-amendement n° 101 de M. Guy Fischer (compensation intégrale pour toute la durée de l'exonération des pertes de recettes des collectivités territoriales et de leurs groupements résultant de l'exonération à la taxe sur le foncier bâti accordée aux entreprises dans les conditions de la présente loi). (p. 4620, 4621) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 14 (ouverture d'un nouveau délai de délibération relative à la réduction de la base d'imposition pour les collectivités territoriales et leurs groupements) et demande le retrait du n° 15 (contrats d'assurance dans les zones de redynamisation urbaine et dans les zones franches urbaines). (p. 4622) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Guy Fischer (information des organisations représentatives du personnel, des syndicats et du maire de la commune sur les exonérations prévues. Garantie d'un véritable projet professionnel d'emploi et de formation pour les salariés embauchés. Création nette d'emplois pour les entreprises concernées). (p. 4623) : s'oppose à l'amendement n° 131 de la commission (dégrèvement partiel de cotisation de taxe d'habitation pour les habitants des zones franches urbaines) - **Après l'art. 4 ou après l'art. 38** (p. 4625) : s'oppose aux amendements analogues n° 84 de M. Alain Richard et n° 115 de M. Guy Fischer (extension du dispositif d'exonération de la taxe sur les salaires aux associations) - **Art. 5** *(possibilité d'imputer les déficits fonciers résultant de travaux de réhabilitation effectués sur des immeubles situés dans une zone franche urbaine)* (p. 4626, 4627) : accepte les amendements de la commission n° 16 (assouplissement des conditions d'octroi de l'avantage fiscal prévu à cet article) et n° 17 (suppression de la référence au plan de sauvegarde pour les travaux de reconstitution de toitures ou de murs extérieurs d'immeubles existants) - **Art. 6** *(réduction d'impôts en faveur des investissements locatifs)* (p. 4627) : demande le retrait de l'amendement n° 18 de la commission (investissement dans le logement locatif neuf) - **Après l'art. 6** (p. 4629) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Alain Richard (possibilité pour les collectivités territoriales de créer des fonds locaux de développement des entreprises) - **Avant l'art. 7** : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Guy Fischer (création dans chaque département, où existe une des zones économiques prévues à l'article 2, d'un observatoire des entreprises).

- **Suite de la discussion** - (10 octobre 1996) (p. 4648, 4650) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 105 (nécessité pour l'employeur, qui bénéficiera de toute aide ou exonération, d'être à jour de ses cotisations sociales et d'informer les organisations représentatives du personnel et les syndicats, de garantir un véritable projet professionnel d'emploi et de formation ainsi que la création nette d'emplois) ainsi qu'à l'amendement n° 86 de M. Alain Richard (non-application de cette exonération aux gains et rémunérations versés par les entreprises ayant procédé à un licenciement dans les six mois précédant la date de délimitation de la zone franche urbaine). - **Après l'art. 7** (p. 4651) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la commission (exonération du versement de cotisations sociales personnelles des commerçants et artisans) - **Art. 13** *(proportion obligatoire de salariés résidant dans la zone franche urbaine)* (p. 4652, 4653) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 23 (appréciation de cette proportion de un cinquième soit par rapport au flux des embauches, soit par rapport au stock des effectifs des entreprises bénéficiaires des exonérations. Suppression du renvoi à une durée minimale de résidence qui serait fixée par décret) et demande le retrait du n° 24 (suppression du dernier alinéa de cet article relatif aux éléments d'information fournis par le maire à l'employeur sur la qualité de résident dans la zone nécessaires à la détermination de la proportion mentionnée au premier alinéa) - **Art. 18** *(exonération de cotisations sociales patronales applicable aux embauches dans les zones de redynamisation urbaine et les zones de revitalisation rurale)* (p. 4654) : accepte l'amendement n° 25 de la commission (correction d'une erreur matérielle) - **Après l'art. 19** (p. 4655) : demande le retrait de l'amendement n° 26 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales ou les organismes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 322-4-7 du code du travail d'adhérer à un régime d'assurance chômage). (p. 4657) : demande le retrait de l'amendement n° 78 de M. Daniel Eckenspieller (délimitation du bénéfice des emplois de ville) - **Art. 20** *(prise en compte de la restructuration urbaine dans l'objet des opérations d'aménagement)* (p. 4658) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 106 de M. Guy Fischer - **Après l'art. 20** : accepte l'amendement n° 27 de la commission (possibilité pour les offices publics d'aménagement et de construction ainsi que pour les sociétés d'économie mixte et les sociétés anonymes d'HLM de réaliser des actions d'insertion à l'occasion des opérations de restructuration urbaine) - **Art. 21** *(définition des compétences des établissements publics d'aménagement dans le cadre des opérations de restructuration urbaine)* (p. 4660) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 107 (création d'une nouvelle structure décisionnelle sous forme de syndicat mixte en vue de réaliser et de faire réaliser toutes opérations ou actions relatives à la restructuration urbaine et aux grands ensembles et quartiers d'habitat dégradé) et n° 108 (création spécifique d'établissements publics locaux de restructuration urbaine associant des collectivités territoriales à l'Etat) et demande le retrait de l'amendement n° 88 de M. Serge Franchis (possibilité pour la commune d'émettre un avis conforme avant qu'un établissement public d'aménagement ne procède à une opération de restructuration urbaine) - **Art. 26** *(délégation de certaines attributions d'un maître d'ouvrage public aux associations foncières urbaines autorisées constituées d'office)* (p. 4662) : son amendement n° 121 : suppression du paragraphe II de cet article relatif à la possibilité de désigner comme mandataire d'un maître d'ouvrage public des personnes qui passent un contrat de promotion immobilière ; adopté - **Après l'art. 26** (p. 4663) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. André Diligent (installation et aménagement d'équipements collectifs à caractère culturel ou sportif) - **Art. 27** *(création d'un établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux)* - Art. 325-1 du code de l'urbanisme *(création, statut et objet)* (p. 4664, 4665) : ses amendements n° 134 rédactionnel, et n° 135 : possibilité pour l'établissement public de recevoir des dotations financières prélevées sur l'excédent du produit de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat ; adoptés. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 28 rédactionnel et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 29 (possibilité pour l'établissement public de passer convention avec les communes ou groupements de communes concernés) - Art. L. 325-2 du code de l'urbanisme *(prérogatives)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 30 de la commission - Art. L. 325-3 du code de l'urbanisme *(prérogatives)* (p. 4666) : accepte l'amendement n° 31 de la commission (présence en nombre égal des représentants de l'Etat, d'un membre du Sénat, d'un membre de l'Assemblée nationale, de représentants des collectivités territoriales, des professions commerciales et artisanales et du secteur associatif et des personnalités qualifiées) - **Art. 28** *(cession ou concession des immeubles expropriés par l'établissement public national)* (p. 4666) : accepte l'amendement n° 33 de précision de la commission - **Art. 30** *(compétence de la Commission nationale d'équipement commercial pour les autorisations des projet dont l'établissement public national assure la maîtrise d'ouvrage)* (p. 4667) : accepte les amendements de la commission n° 34 (consultation préalable de la commission départementale d'équipement commercial) et n° 35 de coordination - **Avant l'art. 31** (p. 4667) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (introduction de la notion de mixité sociale parmi les objectifs poursuivis par les programmes locaux de l'habitat) - **Art. 31** *(élaboration de programmes locaux de l'habitat dans les communes comprenant des zones urbaines sensibles)* (p. 4668, 4669) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 37 (suppression de l'obligation de programmes locaux de l'habitat pour les communes qui n'auront plus de zones urbaines sensibles après la révision) et demande le retrait du

n° 38 (suppression de l'obligation d'inscription au budget de la commune des frais afférents à l'élaboration d'un plan local de l'habitat lorsque le préfet s'est en l'espèce substitué à la commune ou à l'établissement public de coopération intercommunale). Son amendement n° 132 : caractère obligatoire des dépenses afférentes à l'élaboration d'un plan local de l'habitat en cas de non-respect des délais prévus en la matière ; adopté. (p. 4670) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Guy Fischer (relèvement à due concurrence de la dotation globale de fonctionnement pour les communes concernées par l'obligation de cet article) - **Après l'art. 31** (p. 4671, 4674) : demande le retrait des amendements de M. José Balarello n° 67 (possibilité pour les organismes d'HLM intervenant dans le secteur locatif de prendre en mandat de gestion le parc privé vacant) et n° 68 (introduction d'un nouvel article dans le code de la construction et de l'habitation afin de donner la possibilité aux organismes d'HLM d'attribuer les logements de manière équilibrée et harmonieuse entre les familles françaises et originaires de l'Union européenne et les ressortissants des autres pays) - **Art. 32** *(création de conférences communales du logement dans les communes contenant des zones urbaines sensibles)* (p. 4689) : accepte l'amendement n° 39 de la commission (suppression de l'obligation de créer une conférence du logement pour les communes qui n'auront plus de zones urbaines sensibles après la prochaine révision) ainsi que le sous-amendement n° 89 de M. Joseph Ostermann. (p. 4690) : son amendement n° 129 : informations communiquées à la conférence du logement par les bailleurs sociaux ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 40 de la commission (informations communiquées par les bailleurs sociaux à la conférence du logement) au profit de son amendement n° 129 précité - **Après l'art. 32** (p. 4691, 4692) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 110 (relèvement uniforme des plafonds de ressources pour l'accès aux HLM) et n° 111 (exonération de TVA sur les travaux d'investissement réalisés dans le parc locatif) - **Art. 33** *(mesures de sauvegarde visant à restaurer le cadre de vie)* - Art. L. 615-1 du code de la construction et de l'habitation *(décision d'établir un plan de sauvegarde)* (p. 4693) : accepte les amendements de la commission n° 41 (précisions sur les zones urbaines sensibles) et n° 42 rédactionnel - Art. L. 615-2 du code de la construction et de l'habitation *(contenu du plan de sauvegarde et aides financières)* (p. 4694, 4695) : accepte les amendements de la commission n° 43 et n° 44 rédactionels, et n° 45 (suppression de l'énoncé des bénéficiaires d'aides) - Art. L. 615-3 du code de la construction et l'habitation *(composition de la commission chargée de proposer le plan de sauvegarde)* (p. 4696) : accepte l'amendement rédactionnel n° 46 de la commission - Après l'art. L. 615-4 du code de la construction et l'habitation : accepte l'amendement n° 47 de la commission (regroupement à la fin du nouveau chapitre des dispositions relatives à la définition des occupants et des propriétaires occupants qui figuraient à l'article L. 615-1) - Art. L. 615-5 du code de la construction et l'habitation *(modalités d'application)* : accepte l'amendement de coordination n° 48 de la commission - **Après l'art. 33** : son amendement n° 123 : suppression de l'autorisation préfectorale de transformation de logements en locaux professionnels dans les zones franches urbaines ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 49 de la commission (procédure de changement d'affectation d'un local d'habitation en zone urbaine sensible) - **Art. 34** *(expropriation des copropriétés pour cause d'utilité publique)* (p. 4698, 4699) : accepte les amendements de la commission n° 50 rédactionnel, n° 51 (obligation pour le syndicat de répartir les indemnités compensatrices entre les copropriétaires), n° 52 (regroupement dans un seul article des dispositions relatives à la décision de retrait des emprises expropriées de la propriété initiale), n° 53 et n° 54 de conséquence - **Art. 35** *(ouverture des fonds de solidarité pour le logement aux propriétaires occupants)* : son amendement n° 124 : précision dans le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées des conditions dans lesquelles une garantie de paiement de loyer peut être accordée aux habitants des zones urbaines sensibles ; adopté. (p. 4700, 4701) ; accepte l'amendement de coordination n° 55 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Guy Fischer (relèvement du taux de la taxe additionnelle au droit de bail) - **Art. 36** *(exonération de droits d'enregistrement et de taxe de publicité foncière dans les zones franches urbaines)* (p. 4702) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 114 de M. Guy Fischer - **Art. 37** *(comités consultatifs de quartiers)* : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 57 (désignation par le maire du membre du conseil municipal appelé à présider le comité consultatif) et le n° 58 (faculté pour les comités consultatifs de transmettre au maire toute proposition concernant les problèmes d'intérêt communal pour l'étude desquels ils ont été créés sans imposer l'inscription de ces propositions à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal) - **Art. 38** *(fonds locaux associatifs)* (p. 4703) : accepte les amendements de la commission n° 59 (énoncé des modalités de création d'un fonds local associatif), n° 60 (ressort géographique dans lequel les fonds locaux associatifs seront constitués) et n° 61 rédactionnel - **Art. 40** *(groupements locaux d'employeurs dans les zones urbaines sensibles)* (p. 4704) : accepte l'amendement n° 62 de la commission (extension du champ d'application du groupement local d'employeurs à toutes les zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire sans restriction) - **Art. 41** *(application de la loi à la collectivité territoriale de Mayotte)* : accepte l'amendement de suppression n° 63 de la commission - **Après l'art. 42** (p. 4705, 4707) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 64 (plafond de pourcentage de logements sociaux pour l'attribution de PLA) et n° 65 (remise d'un rapport sur la loi relative au pacte de relance pour la ville) et demande le retrait du n° 130 (prise en considération par l'agence régionale des comptes des difficultés particulières auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales subissant une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) (p. 6755) : baisse du budget de l'aménagement du territoire. Prime d'aménagement du territoire. (p. 6756) : remise à plat des fonds structurels européens. Priorité du plan en faveur du monde rural. Présentation au Parlement du schéma d'aménagement et de développement du territoire. Mise en oeuvre de la loi d'orientation de 1995 pour l'aménagement du territoire. (p. 6757) : alimentation des fonds. Zones de revitalisation rurale. Prime d'aménagement du territoire. (p. 6758) : maintien du service public en milieu rural. Application de la loi d'orientation pour l'aménagement du territoire. Allégement des charges sociales en faveur des entreprises situées en zones de revitalisation rurale. Aide des collectivités locales à l'immobilier d'entreprise. Politique des "pays". (p. 6759) : schéma national. Effort en faveur des banlieues et de la France rurale. Situation économique des Ardennes - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 6760) : son amendement n° II-55 : majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement ; adopté.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - Discussion générale (p. 7482, 7484) : histoire de la Corse. Application de la rigueur des lois républicaines. Retour à la paix publique. Renforcement des effectifs de police. Traitement judiciaire des dossiers terroristes. Redynamisation de l'activité économique. Attitude des Corses devant la violence. Situation économique de l'île. Démographie. Zones de revitalisation rurale. Exonérations accordées aux entreprises. Contraintes budgétaires, communautaires et constitutionnelles. Elargissement de la portée de ce dispositif. Exemple des pêcheurs. (p. 7494, 7497) : situation économique de la Corse. Consultation de l'assemblée de

Corse sur ce projet de loi. Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité, POSEI. Dettes sociales des entreprises. Violence en Corse. Identité corse. Amélioration du réseau routier départemental. Petites et moyennes entreprises. Agriculture. Rétablissement de la paix publique. Réponse aux différents intervenants - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7498, 7499) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Michel Charasse tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Principe d'égalité - **Question préalable** (p. 7501, 7502) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Particularisme de la Corse - **Avant l'art. 1er** (p. 7503) : s'oppose à l'amendement n° 50 de Mme Marie-Claude Beaudeau (Comité de coordination pour le développement industriel de la Corse, CCDIC) - **Art. 1er** *(exonération d'impôts sur les bénéfices)* (p. 7506, 7507) : sur l'amendement n° 5 de la commission (réintégration des dispositions du paragraphe VII relatif à l'agriculture dans le paragraphe I relatif au champ d'application de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices), son sous-amendement n° 64 : possibilité pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires existantes qui ne sont pas en difficulté d'être exonérés d'impôt sur les bénéfices ; rejeté. Son amendement n° 69 : limitation du bénéfice de la zone franche à la part de l'activité des transporteurs routiers interne à la zone courte ; adopté. (p. 7508) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 46 de M. Michel Charasse et n° 51 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Accepte les amendements de la commission n° 6 (alignement du régime de la zone franche corse sur celui des zones franches urbaines en rendant éligibles à l'exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés membres d'un groupe fiscal), n° 7 (précision sur l'évaluation forfaitaire sur les bénéfices agricoles), n° 8, n° 9, n° 10, n° 12, n° 13, n° 14, n° 15 rédactionnels et n° 16 de coordination. S'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Marie-Claude Beaudeau (instauration d'une contrepartie en termes de créations d'emplois aux exonérations accordées par ce texte). - **Art. 1er bis** *(exonération de l'imposition forfaitaire annuelle)* (p. 7510) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 47 de M. Michel Charasse - **Art. 2** *(exonération de taxe professionnelle)* (p. 7512, 7513) : sur l'amendement n° 19 de la commission (exonération de taxe professionnelle pour les professions libérales dans le dispositif de la zone franche), son sous-amendement n° 65 : champ d'application ; retiré. Son amendement n° 62 : possibilité pour les entreprises agroalimentaires d'être exonérées de taxe professionnelle ; rejeté. (p. 7514) : sur l'amendement rédactionnel n° 24 de la commission, son sous-amendement n° 66 : transport aérien ou maritime ; retiré. Sur l'amendement rédactionnel n° 23 de la commission, son sous-amendement n° 70 : extension aux entreprises de transports routiers de l'exonération de taxe professionnelle en proportion de leur activité à l'intérieur de la zone courte ; adopté. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 54 (prise en compte pour l'application du présent article du nombre de salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée) et n° 55 (compensation de la perte de recettes résultant pour l'Etat de l'exonération de taxe professionnelle). Demande le retrait de l'amendement n° 60 de M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra (compensation de la perte de recettes résultant pour le budget de l'Etat de cette exonération de taxe professionnelle). (p. 7516) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 48 de M. Michel Charasse, n° 53 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau. Accepte les amendements de la commission n° 17 et n° 18 de précision, n° 19 (exonération de taxe professionnelle pour les professions libérales dans le dispositif de la zone franche), n° 20, n° 22, n° 23, n° 24 rédactionnels, n° 25 (correction d'un certain nombre d'erreurs dans les mentions d'autres articles du code général des impôts), n° 26 (définition du contenu des obligations déclaratives pour le contribuable souhaitant bénéficier du dispositif de la zone franche en Corse) et s'oppose au n° 27 de précision. Accepte le n° 28 de précision. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 54 (prise en compte pour l'application du présent article du nombre de salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée) et n° 55 (compensation de la perte de recettes résultant pour l'Etat de l'exonération de taxe professionnelle) et accepte l'amendement rédactionnel n° 29 de la commission - **Art. 3** *(réduction des cotisations sociales patronales pour les bas salaires)* (p. 7519, 7520) : ses amendements n° 71 : non-application des dispositions prévues dans cet article à certains secteurs d'activité qui bénéficient d'avantages particuliers ; n° 63 : suppression de toute date de référence pour l'appréciation du respect du seuil de trois salariés ; adoptés. Sur l'amendement rédactionnel n° 36 de la commission, son sous-amendement n° 72 : extension de la zone franche aux transporteurs routiers dans des conditions identiques à celles qui sont prévues aux articles 1er et 2 ; adopté. (p. 7521) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 49 de M. Michel Charasse et n° 56 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Accepte les amendements de la commission n° 30 de précision, n° 31 de conséquence, n° 32 (possibilité pour les entreprises touchées par ces limitations à raison de leur activité ou de leur effectif de continuer à bénéficier de la réduction de droit commun), n° 33 rédactionnel, n° 34 (extension du bénéfice de la réduction de cotisations sociales à tous les établissements exerçant une activité libérale employant au moins trois salariés) et n° 35 (suppression de toute date de référence pour l'appréciation du respect du seuil de trois salariés). Accepte l'amendement rédactionnel n° 36 de la commission sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 72 précité. S'oppose aux amendements de la commission n° 37 rédactionnel, n° 38 de coordination, n° 42 (suppression de l'admission au bénéfice de la réduction au titre des emplois existants des activités agri-environnementales sans aucun plafond d'effectif) et n° 44 (adaptation des dispositions de l'article L. 241-13 du code de la sécurité sociale aux régimes spéciaux). Accepte les amendements de la commission n° 39, n° 40 et n° 41 rédactionnels - **Après l'art. 3** (p. 7522) : s'oppose à l'amendement n° 57 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création d'une commission de contrôle des exonérations concédées dans ce projet de loi) - **Art. 4** *(bilan intermédiaire d'application de la loi)* : accepte l'amendement de précision n° 45 de la commission - **Après l'art. 4** (p. 7523) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 3 (prélèvement sur les dotations financières allouées par l'Etat à la Corse des charges incombant à l'Etat du fait des conséquences des attentats commis par des mouvements terroristes corses) et n° 4 (entrée en vigueur de la présente loi lorsque l'ordre public sera rétabli en Corse).

GAULLE (Philippe de), *sénateur (Paris) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 305 (*JO* Débats du 23 février 1996) (p. 977) - Ministère : Travail - *Conditions d'attribution de l'allocation pour jeune enfant* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1422) - **Prestations familiales**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Après l'art. 49 ter** (p. 1686, 1687) : ses amendements, n° 134 : défiscalisation des cotisations afférentes au régime complémentaire d'assurance en cas de dépendance médicale ; et n° 135 de repli ; retirés.

- **Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat** - (23 octobre 1996) (p. 4975, 4976) : équipements nucléaires. Caractère relativement dépassé du

porte-avion. Service national. Recensement et conscription. Critique la conception du rendez-vous citoyen. Soutien du groupe du RPR à la réforme du système de défense.

GAYMARD (Hervé), *secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **1** de M. Jean Chérioux : **Prestations familiales** *(Projet de fiscalisation des allocations familiales)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 78).

n° **2** de M. Charles Metzinger : **Sécurité sociale** *(Remboursement de la dette sociale)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 79).

n° **4** de M. Nicolas About : **Médecins** *(Mesures frappant les médecins libéraux)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 80).

n° **6** de M. Félix Leyzour : **Impôts et taxes** *(Ponction sur les revenus modestes)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 82).

n° **2** de M. Louis Mercier : **Sécurité sociale (organismes)** *(Organismes sociaux de Roanne)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 361).

n° **7** de M. Bertrand Delanoë : **Etrangers** *(Accès aux soins des étrangers en situation irrégulière)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 366).

n° **13** de M. François Trucy : **Pensions de retraite** *(Effets de la dévaluation de franc CFA sur les retraites des Français expatriés)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 710).

n° **8** de M. Charles Metzinger : **Sécurité sociale** *(Déficit de la sécurité sociale)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2259).

n° **14** de Mme Anne Heinis : **Apprentissage** *(Dispositions transitoires en faveur de l'apprentissage)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2805).

n° **14** de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Médicaments** *(Industrie pharmaceutique et traitement du cancer du sein)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4057).

n° **22** de M. Philippe Darniche : **Toxicomanie** *(Moyens attribués aux centres de lutte contre la toxicomanie)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4064).

n° **12** de M. Louis Minetti : **Personnes âgées** *(Prestation dépendance)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5025).

n° **16** de M. François Trucy : **Santé publique** *(Instauration du carnet de santé)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5028).

n° **5** de M. Georges Mouly : **Aménagement du territoire** *(Politique d'aménagement du territoire)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5460).

Questions orales sans débat :

n° **263** de M. Nicolas About : **Licenciements** *(Licenciements de personnes malades)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 757).

n° **264** de M. Yann Gaillard : **Retraites complémentaires** *(Déduction fiscale des cotisations versées par les retraités à un régime de prévoyance complémentaire)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 759).

n° **272** de M. Nicolas About : **Service national** *(Suspension du paiement des cotisations sociales pour les appelés ayant exercé une profession libérale)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 758).

n° **273** de Mme Hélène Luc : **Logement social** *(Application du remboursement de la dette sociale (RDS) aux aides personnelles au logement)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 760).

n° **338** de M. Léon Fatous : **Hôpitaux** *(Equipement du centre hospitalier d'Arras (Pas-de-Calais))* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2272).

n° **348** de M. Roland Courteau : **Centres d'aide par le travail (CAT)** *(Difficultés financières des centres d'aide par le travail du département de l'Aude)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2274).

n° **350** de Mme Hélène Luc : **Emploi** *(Fermeture de l'usine de la société Ricard située à Thiais (Val-de-Marne))* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2275).

n° **372** de M. Alain Gérard : **Handicapés (établissements spécialisés et soins)** *(Maintien en établissement d'éducation spéciale de personnes handicapées de plus de vingt ans)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2958).

n° **377** de M. Charles Descours : **Hôpitaux (personnel des)** *(Statut des physiciens d'hôpitaux)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2959).

n° **378** de M. Charles Descours : **Médecine (enseignement de la)** *(Problèmes rencontrés par les étudiants en médecine)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2960).

n° **386** de Mme Michelle Demessine : **Toxicomanie** *(Situation des structures de lutte contre la toxicomanie)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2961).

n° **392** de M. Georges Mouly : **Etablissements sanitaires et sociaux** *(Situation de l'institut médico-éducatif de Sainte-Fortunade (Corrèze))* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3484).

n° **393** de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Produits agricoles et alimentaires** *(Conséquences du départ de Schweppes de Pantin)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3485).

n° **418** de M. Jacques Machet : **Assurance veuvage** *(Conditions d'attribution et montant de l'allocation de veuvage)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4198).

n° **419** de M. Jean-Jacques Robert : **Hôpitaux (personnel des)** *(Situation des agents hospitaliers de l'hôpital de l'assistance publique Georges-Clemenceau à Champcueil (Essonne))* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4197).

n° **421** de M. Jean-Marc Pastor : **Infirmiers et infirmières** *(Statut des infirmiers du secteur psychiatrique)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4202).

n° **424** de M. Philippe Richert : **Travailleurs frontaliers** *(Régime social des travailleurs transfrontaliers)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4200).

n° **425** de M. Nicolas About : **Emploi** *(Sanction des incidents survenus dans un centre médico-psychologique de Versailles)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4200).

n° **486** de M. Alain Dufaut : **Alcoolisme** *(Bilan de l'application de la loi relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 12).

n° **492** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Hôpitaux** *(Financement des hôpitaux d'Ile-de-France)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7459).

n° **494** de M. Franck Sérusclat : **Boissons alcoolisées** *(Problème posés par la commercialisation des boissons de type "premix")* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 13).

n° **495** de M. Franck Sérusclat : **Tabagisme** *(Lutte contre le tabagisme)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 14).

n° **499** de Mme Janine Bardou : **Eau et assainissement** *(Qualité sanitaire de l'eau)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7458).

n° **501** de M. Alain Joyandet : **Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)** *(Remboursement des cotisations familiales payées par les entreprises situées en zone de revitalisation rurale)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7457).

n° **509** de M. Lucien Lanier : **Gendarmerie** *(Suppression d'une brigade de gendarmerie dans le département du Val-de-Marne)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7460).

n° **522** de M. Charles Descours : **Apprentissage** *(Décrets d'application de la loi portant réforme du financement de l'apprentissage)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 15).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - (14 février 1996) - Discussion générale (p. 656) : texte composite. Autorisation de mise sur le marché des médicaments et autorisation temporaire d'utilisation de certains médicaments avant ou hors autorisation de mise sur le marché. Contrôle de qualité obligatoire des laboratoires privés réalisant des analyses dans le cadre de procédures judiciaires. Interdiction de toutes les opérations concernant les éléments ou les produits du corps humain. Médecins titulaires de diplômes étrangers. (p. 657) : profession de manipulateur d'électroradiologie. Financement de la transfusion sanguine. Réforme du mode d'organisation des commissions administratives paritaires de la fonction publique hospitalière. Corrections formelles. (p. 658) : validation législative d'erreurs commises par l'administration. (p. 666) : caractère composite de ce texte. Nombreuses mesures de validation législative et de rectification d'erreurs matérielles. Exercice de la médecine dans les hôpitaux français par les praticiens étrangers. (p. 667) : manipulateurs en électroradiologie. Contribution exceptionnelle de l'assurance maladie à la mise en place des centres de transfusion sanguine. Enseignement français à l'étranger. Volonté de ne pas léser les enseignants français de l'étranger **- Demande de priorité** (p. 668) : accepte l'examen en priorité des amendements n° 28, n° 29, n° 3, n° 51 et n° 52, ainsi que du sous-amendement n° 53 qui affecte l'amendement n° 3, à l'ouverture de la séance du 15 février 1996 **- Avant l'art. 1er** (p. 668, 669) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Charles Metzinger (abrogation de l'article 3 de la loi du 4 février 1995 relatif aux médecins titulaires de diplômes étrangers). Sécurité sanitaire. (p. 670) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 36 (extension aux adultes handicapés de la prise en charge du transport vers des établissements spécialisés) et n° 37 (exonération des adultes handicapés du forfait hospitalier). Volonté d'améliorer la prise en charge des personnes handicapées. Aide médicale **- Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 672) : problème des praticiens hospitaliers. Taux de vacance. Problème des médecins réfugiés statutaires. Problème de fonctionnement du service public lié au manque d'attractivité des carrières des praticiens hospitaliers. Examen des cas particuliers. (p. 674) : étude de la question de la coopération entre la médecine civile et la médecine militaire. Contradiction entre l'importance du nombre des médecins de ville et le manque de praticiens hospitaliers. Réorientation souhaitable de certains médecins libéraux vers l'hôpital. Conditions libérales de l'exercice de la médecine. (p. 675) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 33 de M. Charles Metzinger et accepte les amendements de la commission n° 6 (réinsertion de ces dispositions dans l'article du DMOS de 1995 et mesures favorisant la coopération internationale entre médecins de haut niveau), n° 7 et n° 8 de conséquence **- Art. 2** *(manipulateurs d'électroradiologie médicale)* (p. 677, 678) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 45 de M. Charles Metzinger, n° 27 de M. Edmond Lauret et n° 26 de M. Jacques Machet (régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984). Souci de sécurité sanitaire. Formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale. Demande de scrutin public sur l'amendement n° 27 précité de M. Edmond Lauret.

- Suite de la discussion - (15 février 1996) - Art. 3 *(autorisation de mise sur le marché et autorisation temporaire d'utilisation des médicaments)* (p. 703, 704) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 9 ; accepte les amendements n° 14 (mise en place d'un dossier simplifié d'autorisation de mise sur le marché, AMM, pour certains médicaments concernant des maladies rares et d'une AMM délivrée sous réserve), n° 10 (procédure applicable pour les modifications de l'autorisation de mise sur le marché), n° 11 (notion d'absence de traitement approprié) et n° 12, de coordination. Sur l'amendement n° 14 précité, son sous-amendement n° 54 ; adopté **- Après l'art. 3** : accepte l'amendement n° 13 de la commission (prise en compte dans le décret d'application de la possibilité de modifier une AMM) **- Art. 5** *(fonds d'orientation de la transfusion sanguine)* (p. 706) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 15 de la commission et n° 38 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Son amendement n° 56 : caractère exceptionnel de la participation de l'assurance maladie à la mise en place de nouvelles structures de transfusion sanguine ; adopté. Problème d'une hausse générale des tarifs des produits sanguins qui pèserait sur l'ensemble des budgets hospitaliers. (p. 708, 709) : débat sur les charges indues que l'Etat fait supporter à l'assurance

maladie. Financement de la transfusion sanguine par l'assurance maladie et par le biais des tarifs. Nécessité de trouver un nouvel équilibre en matière de financement et de fonctionnement des centres de transfusion sanguine. Condamnation par la justice au paiement de lourdes indemnités - **Après l'art. 7 (par priorité)** (p. 721) : accepte l'amendement n° 25 de M. Lucien Neuwirth (amélioration du dispositif adopté pour la prise en charge de la douleur dans les établissements de santé avec l'extension aux établissements de santé privés et la mention des enfants et des majeurs protégés par la loi) - **Art. 6** *(éléments et produits du corps humain)* (p. 722) : accepte les amendements de la commission n° 16 (coordination avec les lois relatives à la bioéthique), n° 17 et n° 18 de conséquence. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° 31 de M. Charles Descours. Sécurité sanitaire. Examen prochain de la proposition de loi relative aux thérapies génique et cellulaire. - **Après l'art. 7 (suite)** (p. 724) : son amendement n° 55 : autorisation donnée aux centres de soins aux toxicomanes de délivrer les médicaments correspondant à leur mission ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 19 de la commission (droit donné aux centres spécialisés dans les soins aux toxicomanes de disposer de pharmacies à usage intérieur). S'oppose à l'amendement n° 24 de M. Charles Metzinger (fondement légal donné à la notion de pharmacie à usage intérieur dans les services sanitaires des départements). (p. 725) : demande le retrait de l'amendement n° 20 de la commission (autorisation de collecter les produits issus du corps humain). Confirmation de l'autorisation de collecter les produits issus du corps humain. (p. 725, 726) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. François Lesein (possibilité pour les associations sportives de garder ouvertes les buvettes dans les stades à l'exclusion des clubs professionnels). Santé publique. - **Art.10** *(retraite des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire)* (p. 728) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 40, n° 41, n° 42 et n° 43 (conditions de départ en retraite anticipée) - **Avant l'art. 11** (p. 730) : régimes très divers des enseignants et personnels d'éducation des établissements français à l'étranger. Rupture de l'égalité de traitement à l'égard des maîtres de l'enseignement privé exerçant en France. Auxiliariat. (p. 732) : accepte l'amendement n° 44 de M. Jacques Habert (mesures spécifiques permettant aux enseignants non titulaires exerçant à l'étranger d'accéder à la fonction publique) - **Après l'art. 11** (p. 733) : accepte l'amendement n° 35 de M. Jacques Machet (maintien des droits acquis en matière de condition de mobilité pour l'intégration dans les corps de la fonction publique enseignante) ainsi que le sous-amendement n° 50 de M. Jean-Patrick Courtois le modifiant (extension de ce dispositif à l'enseignement agricole) - **Art. 13** *(validation du décret portant création de l'établissement public de la Cité de la Musique)* (p. 734) : accepte l'amendement n° 21 de la commission (uniformisation de la formule utilisée en matière de validation législative) - **Art. 14** *(validation de tableaux d'avancement et de concours d'accès à des concours d'inspecteurs de police et d'agents administratifs de la police nationale)* : accepte l'amendement n° 22 de la commission (uniformisation de la formule utilisée en matière de validation législative) - **Art. 17** *(validation des arrêtés de reclassement pour les personnels enseignants et assimilés)* (p. 735) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 34 de M. Charles Metzinger. Accepte l'amendement rédactionnel n° 23 de la commission - **Après l'art. 18** (p. 736) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Pierre Laffitte (possibilité donnée aux organismes de recherche internationaux établis en France de conclure des contrats à durée déterminée de cinq ans). Législation régissant les contrats à durée déterminée. Contrats dits d'usage. Règlement des problèmes au cas par cas. (p. 737) : son amendement n° 46 : extension de la procédure d'arrêt de chantiers aux opérations de confinement et de retrait de l'amiante ; adopté. (p. 738) : accepte l'amendement n° 57 de la commission (conditions de titularisation dans les corps de catégorie A des agents non titulaires de l'Etat) - **Intitulé du projet de loi** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 49 de la commission (insertion du mot ", social" après les mots "d'ordre sanitaire").

Deuxième lecture **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2011, 2012) : améliorations apportées au texte. Absence de divergence de fonds entre les deux assemblées. Articles nouveaux adoptés par l'Assemblée nationale. Encadrement législatif des thérapies génique et cellulaire. Dispositions concernant le thermalisme. (p. 2023, 2024) : initiative parlementaire. Amendements de la commission des affaires sociales. Thermalisme. Manipulateurs d'électroradiologie. Buvettes dans les stades. Thérapies génique et cellulaire. Santé des jeunes - **Art. 1er A** *(collections d'échantillons biologiques)* (p. 2025) : accepte l'amendement de suppression n° 3 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Charles Metzinger (vérification des conditions du consentement des personnes concernées) - **Art. 1er B** *(lutte contre les nuisances sonores individuelles)* (p. 2027) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (limitation de la puissance sonore des balladeurs musicaux) - **Après l'art. 7 quinquies** (p. 2030) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 14 (statut unique pour les produits de thérapies génique et cellulaire) et n° 15 et n° 16 de conséquence - **Avant l'art. 1er** : s'oppose à l'amendement n° 35 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (extension du statut de médicament aux produits issus de procédés biotechnologiques en vue de réaliser une thérapie somatique, génique ou cellulaire) - **Après l'art. 7 quinquies (suite)** (p. 2033) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de la commission (institution d'un haut conseil des thérapies génique et cellulaire) - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 2034) : s'oppose à l'amendement n° 36 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (création d'une intercommission de la thérapie génique et cellulaire) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2036, 2037) : son amendement de suppression n° 47 ; adopté. (p. 2043) : alcoolisme des jeunes. Problème du financement des petits clubs sportifs - **Avant l'art. 25 (par priorité)** (p. 2044) : oppose l'art. 18 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 à l'amendement n° 32 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (relèvement affecté du Fonds national pour le développement du sport) - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 2046) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Charles Descours (délai de fonctions hospitalo-universitaires pour les médecins juniors venant perfectionner leurs connaissances en France) - **Art. 2 bis** *(participation à l'exécution de certains actes de radiodiagnostic)* (p. 2048) : s'oppose aux amendements n° 26 de M. Charles Descours (formation des personnels leur permettant de passer le concours de manipulateur d'électroradiologie médicale) et n° 38 de M. Charles Metzinger (statut de certains personnels assistant les médecins pour l'exécution d'actes de radiodiagnostic) - **Après l'art. 7 quinquies (suite) (par priorité)** (p. 2050, 2051) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Lucien Neuwirth (mise en oeuvre, en cas de décès du père, de l'assistance médicale à la procréation) - **Art. 3** *(autorisation de mise sur le marché et autorisation temporaire d'utilisation des médicaments)* (p. 2052) : accepte l'amendement de coordination n° 5 de la commission - **Après l'art. 6** (p. 2053) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (déchets opératoires) - **Art. 7 ter** *(pharmacies à usage intérieur des départements)* : accepte l'amendement n° 39 de M. Charles Metzinger (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 7 quinquies** *(Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes)* (p. 2054) : accepte les amendements de la commission n° 7 (restriction à l'Ile-de-France de la portée de l'arrêté ministériel répartissant entre les départements les membres supplémentaires du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes) et n° 8 (dispositions transitoires nécessaires pour passer de l'ancienne composition du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes à la nouvelle composition) - **Après l'art. 7 quinquies (suite)** (p. 2055) : accepte les amendements n° 27 de M. Charles Descours (représentation des masseurs-kinésithérapeutes exerçant à titre salarié et des masseurs-kinésithérapeutes exerçant à titre libéral au sein du Conseil national de l'ordre) et n° 48 de la commission

(application du droit du médicament aux gaz médicaux) - **Avant l'art. 12** (p. 2058) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Jourdain (incitation à l'embauche des élèves issus de l'Ecole nationale de l'aviation civile, ENAC, sous contrat de qualification par les compagnies aériennes). (p. 2057) : son amendement n° 42 : établissements thermaux ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 2060) : son amendement n° 43 : extension aux nominations des officiers de paix principaux de la police nationale au grade de commandant de police au titre de l'année 1986 des dispositions du présent projet de loi ; adopté - **Art. 15 bis** *(régularisation de la situation des personnels de droit privé contribuant au fonctionnement des services de la Caisse des dépôts et consignations)* (p. 2061) : son amendement n° 46 : nouvelle rédaction de l'article en distinguant entre la situation des salariés actuels du bureau des techniques d'actuariat et de management, BETAM, et la faculté ouverte à la Caisse des dépôts et consignations de recruter du personnel de droit privé ; adopté. (p. 2062) : s'oppose à l'amendement n° 30 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (détermination par un décret en Conseil d'Etat du pourcentage maximal des agents de statut de droit privé) - **Art. 19** *(contrat à durée de cinq ans pour les chercheurs travaillant dans un organisme créé en application d'une convention internationale)* (p. 2063, 2064) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Pierre Laffitte (rétablissement de l'article 22 afin d'améliorer l'information des donateurs à l'occasion des collectes organisées par un collectif d'associations) - **Art. 19 bis** *(recours au chèque emploi-service dans le secteur de la conchyliculture)* (p. 2064) : accepte les amendements identiques de suppression n° 9 de la commission et n° 40 de M. Charles Metzinger - **Art. 20 bis** *(transposition de la directive européenne du 30 novembre 1989 sur la sécurité des équipements de travail)* (p. 2065) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 21** *(missions de l'Inspection générale des affaires sociales)* (p. 2069) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture). Sur celui-ci, ses sous-amendements n° 21 rédactionnel ; n° 22 : droit de suite conféré à l'IGAS ; n° 23 : limitation du contrôle de l'IGAS sur les organismes faisant appel à la générosité publique aux domaines actuels de sa compétence ; et n° 24 : commissaires aux comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ; adoptés - **Art. 22** *(information du donateur sur la répartition des fonds collectés dans le cadre de campagnes organisées par un collectif d'associations)* (p. 2070) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement de l'article 22 afin d'améliorer l'information des donateurs à l'occasion des collectes organisées par un collectif d'associations) - **Après l'art. 24** : son amendement n° 2 : adaptation des dispositions des articles L. 311-8 et L. 311-6, chargeant les maires de recevoir les déclarations des demandeurs d'emploi et de les transmettre à l'ANPE ou à l'ASSEDIC dans le cas d'une inscription de tous les demandeurs d'emploi à l'ASSEDIC ; adopté. (p. 2071, 2072) : son amendement n° 19 : situation des agents reçus au concours interne d'administrateur de l'ANPE en 1992 et 1993 ; adopté - **Après l'art. 25** (p. 2074 à 2077) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Bernard Plasait (création d'une nouvelle catégorie de locataires bénéficiaires du délai de préavis réduit). Accepte les amendements n° 28 de M. Joseph Ostermann (dérogation permettant aux agents généraux d'assurance s'associant de rester affiliés à la caisse d'allocation vieillesse des agents généraux et des mandataires non salariés de l'assurance et de capitalisation, CAVAMAC, en retraite complémentaire) et n° 29 de Mme Lucette Michaux-Chevry (annulation des créances de cotisations et de majorations de retard antérieures à 1991 pour les médecins des départements d'outre-mer). Son amendement n° 45 : validation des actes pris en application de la convention nationale des infirmiers conclue en janvier 1994 et de ceux pris en application de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes de 1994 ; adopté.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - Discussion générale (p. 2095 à 2097) : loi du 11 juillet 1966. Rapport de M. Jean-François Mattei, député. Collaboration entre les commissions et les ministères concernés. Reconnaissance de la valeur nationale de l'agrément. Autorisations d'absence pour les salariés afin d'assister aux réunions des commissions d'agrément. Secret de l'identité des parents. Maintien de l'accouchement secret. Adoption des pupilles de l'Etat. Assimilation de l'adoption à une naissance pour le droit du travail et les prestations familiales. Assimilation à des naissances multiples de l'arrivée concomitante de plusieurs enfants adoptés. Droits nouveaux pour les candidats à l'adoption internationale. Adoption d'enfants "âgés". Ratification de la convention de La Haye. Droits de l'enfant, des parents adoptifs et des parents biologiques. Accompagnement de l'enfant la première année au foyer adoptif. Rétractation à la suite d'un accouchement secret. Accès des anciens pupilles de l'Etat aux renseignements relatifs à ses origines. Politique familiale.

- Suite de la discussion - (24 avril 1996) - Art. 49 (par priorité) *(octroi d'un congé non rémunéré pour le salarié se rendant à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants - Art. L. 122-28-10 du code du travail)* (p. 2199) : s'oppose aux amendements n° 94 de M. Alain Vasselle (durée maximale du congé pour les adoptants) et n° 103 de M. Jean-Louis Lorrain (durée maximum du congé). Sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte le n° 68 (réparation d'une erreur matérielle) et s'oppose au n° 69 (possibilité de bénéficier d'un congé non rémunéré pour les personnes se rendant dans les départements et territoires d'outre-mer pour adopter un enfant). (p. 2200) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 70 (suppression de la phrase prévoyant l'information de l'employeur par le salarié avant son retour dans l'entreprise lorsque l'adoption n'a pas pu se faire) et n° 71 (suppression de l'alinéa fixant la nature des pièces justificatives à produire pour obtenir le congé) - **Art. 50 (par priorité)** *(institution d'un congé non rémunéré dans les trois fonctions publiques pour aller chercher un ou plusieurs enfants en vue d'adoption)* (p. 2201) : accepte l'amendement de suppression n° 72 de la commission saisie pour avis - **Art. 52 (par priorité)** *(rétroactivité des dispositions relatives à l'allocation parentale d'éducation, APE, pour les enfants arrivés au foyer depuis le 1er juillet 1994)* (p. 2202) : accepte l'amendement n° 74 de la commission saisie pour avis (réécriture de l'article) - **Avant l'art. 52 bis (par priorité)** : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 75 (mise en disponibilité de droit pour les différentes fonctions publiques) et de cohérence n° 76 - **Art. 53 (par priorité)** *(rapport du Gouvernement au Parlement sur l'adoption)* : accepte l'amendement n° 77 de la commission saisie pour avis (présentation d'un rapport annuel).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 351 (95-96)] - (15 mai 1996) - Discussion générale** (p. 2558) : large accord sur ce projet de loi avant même la CMP. Adoption de dispositions très importantes pour la santé publique. (p. 2559) : coopération internationale en matière médicale. Statut législatif donné aux thérapies génique et cellulaire garantissant ainsi la sécurité sanitaire. Création d'un comité économique du médicament. Missions de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS. Texte de progrès que le Gouvernement demande au Sénat de bien vouloir adopter - **Sur l'ensemble** (p. 2568) : transmettra les inquiétudes de M. Alain Vasselle en matière de fonction publique territoriale. Problème du financement des petits clubs sportifs. Transfert des inscriptions des demandeurs d'emploi aux ASSEDIC pour un recentrement de l'ANPE sur son rôle de prospection et de placement. Question particulière de l'Institut Laue-Langevin de M. Pierre Laffitte.

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - Discussion générale (p. 3686, 3687) : unanimité à l'Assemblée nationale sur cette proposition de loi. Retard dans l'élaboration d'une

prise en charge adaptée de l'autisme. Difficultés pour les parents de trouver un établissement satisfaisant. Hôpital psychiatrique et maintien à domicile. Reconnaissance des droits des personnes autistes dans notre société : priorité du Gouvernement. Caractère opportun des amendements de la commission des affaires sociales. (p. 3700, 3702) : avenir des directions régionales des affaires sanitaires et sociales, DRASS. Raisons de la création des agences régionales de financement de l'hospitalisation publique et privée. Renforcement de la politique de santé publique. Bilan des moyens affectés à la prise en charge de l'autisme. Nouvelle loi de financement de la protection sociale. Approche pluridisciplinaire de l'autisme. Rôle du législateur dans ce domaine. Place de l'éducation nationale. Clarification des compétences relatives aux handicapés entre l'Etat et les départements. Rappel du discours du président de la République à Bort-les-Orgues, en faveur des handicapés. Réunion du conseil consultatif des personnes handicapées. Nécessité d'une action commune en faveur des personnes autistes - **Art. 1er** *(contenu du schéma départemental)* (p. 3703) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (création d'établissements adaptés, notamment, à la diversité et à la spécificité des handicaps). Sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 6 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité d'une extension de services sociaux ou médico-sociaux) - **Art. 2** *(reconnaissance des conséquences de l'autisme comme handicap, institution d'une priorité en faveur de cette affection et inscription dans la loi du plan d'action régional)* (p. 3707) : question des moyens financiers de toute nature dégagés en faveur de la prise en charge de l'autisme. Accepte l'amendement de la commission n° 3 (suppression de la référence à une priorité nationale et à un plan d'action régional en faveur des autistes). Sur celui-ci, s'oppose aux sous-amendements, de Mme Michelle Demessine n° 13 (prise en charge d'ordre éducatif, pédagogique, thérapeutique et social), de Mme Joëlle Dusseau n° 5 (référence au cadre général de la loi de 1975 et suppression de la corrélation avec les moyens disponibles), de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 10 (suppression de la référence aux moyens disponibles) et n° 11 (prise en charge très précoce). S'oppose à l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 9 (prise en charge pluridisciplinaire) - **Après l'art. 2** (p. 3709, 3710) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (remise au Parlement, avant le 31 décembre 2000, d'un rapport du Gouvernement évaluant les dispositifs mis en oeuvre depuis 1995 et le nombre des personnes atteintes du syndrome autistique) et s'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Michelle Demessine (création d'une unité de recherche pluridisciplinaire pour approfondir les connaissances sur l'autisme). Place prioritaire de l'autisme dans le programme pluriannuel de recherche élaboré par le Gouvernement en matière de santé. Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations soumis à une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS - **Sur l'ensemble** (p. 3712) : cas d'un enfant autiste à Grésy-sur-Isère. Réalisation d'une bonne législation avec le vote de cette proposition de loi. Bonheur de constater le vote unanime du Sénat.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale** - *Deuxième lecture* **[n° 0433 (95-96)]** - (20 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4065, 4067) : impérieuse nécessité de réussir la réforme de la sécurité sociale. Réforme de structure menée sur le long terme. Nécessaire arbitrage du Parlement entre les exigences de protection sociale et les contraintes financières. Contenu financier et dimension politique des lois de financement. Modalités de vote sur les objectifs de dépenses et sur les prévisions de recettes. Objectif national d'assurance maladie. Contrôle parlementaire de l'application des lois de financement. Rapport de la Cour des comptes. Rapport récapitulant l'ensemble des impositions et des crédits affectés aux organismes de sécurité sociale. Questions restant en discussion : calendrier des débats, vote du Parlement sur un document de synthèse de source gouvernementale, recettes non permanentes et besoin de trésorerie des organismes de sécurité sociale. Objet de la loi organique. Création d'une nouvelle catégorie de lois.

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4130, 4131) : amélioration des procédures d'adoption. Ecart d'âge entre adoptants et adoptés. Délai de rétractation du consentement à l'adoption. Age limite de l'adoption plénière et revalorisation de l'adoption simple. Conditions de levée du secret de l'identité. Question sur l'opportunité d'une norme de conflit de lois relative à l'adoption d'enfants étrangers. Simplification et assouplissement des procédures d'adoption. Conditions d'obtention et champ de validité de l'agrément. Droits sociaux des adoptants. (p. 4139, 4140) : adaptation périodique de la législation aux évolutions de la société. Volonté d'assimiler l'enfant adopté à l'enfant biologique. Filière d'adoption du réseau Internet. Contrôle et moralisation de l'adoption d'enfants étrangers. Prise en compte des législations étrangères. Accouchement sous X et secret des origines. Notion d'enfant adoptable. Hommage aux personnes en charge de ces questions - **Art. 3** *(écart d'âge maximal entre l'adoptant et l'adopté - Art. 344 du code civil)* (p. 4141) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 1 de la commission - **Avant l'art. 4** (p. 4142) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Franck Sérusclat (conditions d'application de l'adoption plénière) - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de 15 ans - Art. 345 du code civil)* : accepte l'amendement de suppression n° 2 de la commission - **Art. 5** *(atténuation des restrictions à l'adoption plénière de l'enfant du conjoint - Art. 345-1 du code civil)* (p. 4143) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (adoption plénière conditionnée par l'absence d'ascendant du conjoint décédé) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 32 de M. Franck Sérusclat (existence d'ascendants du conjoint défunt) - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 4144) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de la commission - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Jean Chérioux (conditions de déclaration d'abandon par le tribunal de grande instance) - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 4145) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 5 de la commission, n° 34 de M. Franck Sérusclat et n° 50 de Mme Joëlle Dusseau - **Art. 14** *(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 6 de la commission - **Après l'art. 14** (p. 4146, 4147) : conditions d'accès à la nationalité française des jeunes étrangers adoptés. S'oppose aux amendements n° 54 de Mme Nicole Borvo (naturalisation de l'ensemble des pupilles de l'Etat ne possédant pas la nationalité française) et de M. Franck Sérusclat n° 35 (possibilité pour l'enfant adopté, devenu majeur, de porter le nom de ses parents naturels) et n° 36 (possibilité pour les adoptants de demander que l'enfant mineur porte le nom de ses parents d'origine) - **Art. 15** *(règle de conflit de lois en matière d'adoption plénière - Art. 359-1 du code civil)* (p. 4147) : accepte l'amendement de suppression n° 7 de la commission - **Intitulé du chapitre II** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (modification de l'intitulé de ce chapitre : "adoption simple") - **Après l'art. 17** (p. 4148) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Franck Sérusclat (adoption simple d'un enfant étranger confié à un ressortissant français) - **Après l'art. 20** (p. 4150) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Franck Sérusclat (création d'un conseil supérieur pour la recherche des origines en matière familiale) - **Avant l'art. 27 ter AA** : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Franck Sérusclat (substitution de la mention "fils de" ou "fille de" à la mention "né de" sur l'acte naissance des enfants adoptés) - **Art. 27 ter AA** *(information de l'autre parent de la reconnaissance d'un enfant naturel - Art. 57-1 et 335 du code civil)* (p. 4151) ; son amendement n° 56 : caractère

divisible du lien de filiation naturel ; adopté - **Après l'art. 27 ter AA** (p. 4152) : s'oppose à l'amendement n° 51 de Mme Joëlle Dusseau (conditions d'accouchement secret et conditions de levée de ce secret) - **Avant l'art. 28 A** (p. 4153) : s'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Joëlle Dusseau (conditions d'accouchement secret et conditions de levée de ce secret) - **Art. 28 A** *(accompagnement des femmes accouchant secrètement - Art. 47 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4154) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Franck Sérusclat (nouvelle rédaction de l'article 47) - **Art. 28** *(consultation des pupilles de l'Etat et mode d'organisation du Conseil de famille - Art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4154) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de la commission saisie pour avis (fixation à treize ans de l'âge auquel un mineur est considéré comme étant capable de discernement) - **Art. 29** *(délai de rétractation pour les personnes remettant l'enfant à l'aide sociale à l'enfance et nouvelle dénomination de la déchéance de l'autorité parentale - Art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4155) : s'oppose aux amendements n° 15 de la commission saisie pour avis (suppression du deuxième alinéa de l'article 29) et n° 43 de M. Franck Sérusclat (suppression du troisième alinéa de cet article) - **Art. 30** *(secret des origines - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4156, 4157) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 16 (conditions d'information des adoptants sur l'identité des parents naturels de l'enfant) et accepte le n° 17 de coordination - **Art. 31** *(modalités de conservation et de communication des renseignements non identifiants - Art. 62-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4158) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 18 de la commission saisie pour avis (précision des modalités de conservation et de communication des renseignements non identifiants) - **Art. 33** *(contenu du projet d'adoption pour les pupilles de l'Etat - Art. 63-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4159, 4160) : sur les amendements de la commission saisie pour avis accepte les n° 21 (contrôle du conseil de famille sur les raisons invoquées pour déclarer un enfant non adoptable) et n° 23 (communication obligatoire au ministre des dossiers des pupilles de l'Etat pour lesquels aucun projet d'adoption n'a été formulé) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 22 de coordination - **Art. 34** *(autorisation d'absence pour les membres des commissions d'agrément - Art. 63-2 du code de la famille et de l'aide sociale)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de la commission saisie pour avis (imputation du remboursement aux employeurs du salaire des membres de la commission d'adoption) - **Art. 35** *(aide aux assistantes maternelles qui adoptent - Art. 63-3 du code de la famille et de l'aide sociale)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 25 de la commission saisie pour avis - **Art. 42** *(accompagnement de l'enfant adopté ou placé en vue d'adoption - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4161) : accepte l'amendement rédactionnel n° 26 de la commission saisie pour avis - **Art. 44** *(possibilité d'accorder l'allocation parentale d'éducation si l'enfant adopté a plus de trois ans - Art. L. 532-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 4162) : s'oppose à l'amendement n° 55 de Mme Nicole Borvo (âge limite pour le versement de l'allocation parentale d'éducation) - **Art. 47** *(prêt aux familles qui adoptent un enfant à l'étranger - Art. L. 536 du code de la sécurité sociale)* : son amendement de suppression n° 58 ; adopté - **Après l'art. 47 bis** (p. 4163) : accepte l'amendement n° 27 de la commission saisie pour avis (modification des articles L. 615-19 et L. 722-8 du code de la sécurité sociale relative à l'indemnisation des femmes exerçant une profession indépendante et désirant adopter) - **Art. 53** *(rapport du Gouvernement au Parlement sur l'adoption)* (p. 4164) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de la commission saisie pour avis (périodicité de ce rapport).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4310) : prêt aux familles désirant adopter un enfant étranger. Inopportunité de créer une nouvelle prestation familiale. Possibilité de financer ces prêts sur les fonds d'action sanitaire et sociale des caisses d'allocations familiales - **Art. 47** *(insertion dans le titre III du livre V du code de la sécurité sociale d'un chapitre VI intitulé "prêts aux familles adoptantes")* (p. 4314) : son amendement de suppression n° 1 : adopté avec l'ensemble du texte.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Après l'art. 9** (p. 4821) : accepte les amendements n° 10 de M. Henri de Raincourt (organisation de la prescription du droit à la prestation spécifique dépendance) et n° 26 de M. Paul Girod (sanctions en cas de perception frauduleuse de la prestation) - **Avant l'art. 10** (p. 4822) : s'oppose à l'amendement n° 42 de Mme Michelle Demessine (établissement par le président du conseil général d'un plan départemental d'action en faveur des personnes âgées évaluant les besoins) - **Art. 11** *(conventionnement obligatoire entre les départements et les organismes de sécurité sociale)* : accepte l'amendement de suppression n° 6 de M. Michel Mercier - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4823) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 63 (composition de l'équipe médico-sociale) et n° 64 (suppression de la phrase prévoyant l'information de l'équipe médico-sociale de tout changement de situation de l'intéressé) et de Mme Michelle Demessine n° 43 (visite au domicile du demandeur de la prestation). Accepte l'amendement n° 18 de M. Claude Huriet (reconnaissance du rôle du médecin de famille) - **Art. 13** *(destination de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4825, 4827) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 66 (utilisation de la PSD pour rémunérer des membres de la famille demandeurs d'emploi), de Mme Michelle Demessine n° 44 (modalités de rémunération des services à domicile par le biais de la PSD) et n° 45 (formation spécifique des personnes intervenant auprès des personnes âgées dépendantes) et demande le retrait de l'amendement n° 22 de Mme Joëlle Dusseau (limite à l'utilisation directe d'une somme d'argent par la personne âgée) - **Après l'art. 14** (p. 4827, 4829) : accepte les amendements de M. Henri de Raincourt n° 11 (précision relative à l'attribution de la prestation et à la définition des personnes aidant et pouvant être rémunérées) et n° 12 (contrôle de l'effectivité de l'aide), l'amendement n° 23 de Mme Joëlle Dusseau (possibilité pour une personne bénéficiant d'un avantage vieillesse de percevoir la prestation) et l'amendement n° 7 de M. Michel Mercier (formation des personnes aidantes).

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5514) : Conférence nationale de santé. Actions de prévention et de communication. Droit à la santé. Qualité de la médecine française. Surmortalité significative chez les jeunes adultes : accidents de la circulation et suicides. (p. 5515) : politique globale de santé en faveur des jeunes. Lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme : augmentation des taxes et affectation d'une partie de celles-ci à l'assurance maladie. Prémix. Education à la santé ; exemple de la campagne d'information sur la mort subite du nourrisson. Institutionnalisation de conférences régionales de santé. (p. 5516) : dimension régionale de la politique de santé. Contrat d'objectifs entre l'Etat et le comité français d'éducation pour la santé. Prise en charge des personnes âgées dépendantes. Veille sanitaire et réseau national de santé publique. Sécurité des produits. Qualité des soins et création d'une Agence nationale d'accréditation et d'évaluation de santé. Répartition des budgets hospitaliers par la conclusion de contrats d'objectifs entre les agences régionales d'hospitalisation et les établissements de santé. Différenciation des dépenses par pathologie. Calendrier.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 13** *(taux de la CSG et modalités d'affectation de son produit)* (p. 5620) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 72 de

Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et accepte l'amendement de coordination n° 28 de la commission saisie pour avis - **Art. 14** *(affectation de certaines ressources aux régimes obligatoires d'assurance maladie)* - Art. L. 139-1 du code de la sécurité sociale *(centralisation par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale du produit de certains droits sur les alcools et reversement au régime d'assurance maladie)* (p. 5622) : accepte l'amendement n° 29 de la commission saisie pour avis (mention du prélèvement au profit du BAPSA) - Art. L. 139-2 du code de la sécurité sociale *(modalités de répartition du produit de la CSG correspondant à un taux de 1 % et des droits sur les alcools)* : accepte l'amendement n° 30 de la commission saisie pour avis (diminution des taux de cotisation de l'assurance maladie destinés à compenser le relèvement du taux de la CSG) et l'amendement n° 13 de la commission (remplacement des mot "en fonction du déficit comptable" par les mots "au prorata de leur déficit comptable") - **Art. 20** *(ressources du régime des exploitants agricoles)* (p. 5624) : accepte l'amendement de précision rédactionnelle n° 14 de la commission - **Art. 21** *(ressources du Fonds de solidarité vieillesse, FSV)* : accepte l'amendement n° 31 de la commission saisie pour avis (mention du prélèvement effectué au profit du BAPSA sur le produit du droit de consommation sur les alcools) - **Art. 23** *(affectation à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés d'une fraction du droit de consommation sur les tabacs)* (p. 5625) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 80 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Après l'art. 23** (p. 5626, 5627) : projet de loi relatif à l'assurance maladie universelle. Projet de loi relatif à la cohésion sociale. Politique de santé en faveur des jeunes. Médecine scolaire. Compte tenu de la situation actuelle de l'assurance maladie, s'oppose à l'amendement n° 81 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (gratuité des soins médicaux fournis aux enfants de moins de six ans) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5630) : s'oppose aux amendements n° 82 de suppression de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 97 de M. Alfred Foy (taxation uniforme de l'ordre de 6,5 % des spiritueux et des bières, ainsi que des vins) et n° 96 de M. Philippe Arnaud (augmentation modulée des droits sur les alcools, les bières et le vin, avec une progression de 34 % pour ce dernier). Nombreuses heures de discussions passées à l'Assemblée nationale sur ce sujet. Difficulté et passion suscitées par les questions liées à la taxation de l'alcool et à la politique de lutte contre l'alcoolisme. Conciliation des objectifs de santé publique et du financement d'une partie du coût de la prise en charge des pathologies liées à l'alcoolisme - **Art. 24 bis** *(institution d'une taxe sur les boissons "premix")* (p. 5634) : avis du Conseil supérieur d'hygiène publique sur les premix. Annonce de mesures complémentaires à propos des premix au-delà de la taxation. S'oppose à l'amendement de suppression n° 83 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et accepte l'amendement n° 32 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction d'une disposition instaurant une taxe sur les premix). (p. 5635) : nécessité d'un véritable débat sur la prohibition des premix et d'autres produits.

- Projet de loi d'habilitation relatif à l'extension et à l'adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte des dispositions législatives du titre Ier du livre VII du code de la santé publique, au statut du personnel et au financement de l'établissement public de santé territorial de Mayotte ainsi qu'à la réforme du statut de la caisse de prévoyance sociale [n° 0057 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5728, 5729) : avenir de Mayotte en l'an 2000. Convention de développement économique et social. Autorisation de légiférer par ordonnance. Création d'un établissement public de santé de droit commun. Statut du personnel de l'établissement hospitalier. Financement de l'hôpital. Réforme de la protection sociale. Principe de l'affiliation de droit à la caisse de prévoyance sociale. Transformation de cette caisse de prévoyance en une caisse primaire d'assurance maladie. Invite le Sénat à adopter ce projet de loi d'habilitation.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0092 (96-97)]** - (28 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 6234, 6235) : remerciements. Objectif national des dépenses d'assurance maladie. Provision de 300 millions de francs destinée à faire face à des actions de santé publique exceptionnelles. Annonce la refonte de la tarification et de l'organisation du secteur médico-social au cours de l'année 1997. Transports sanitaires. Caractère excessif du pouvoir de substitution de l'Etat. Conférence nationale de santé. Introduction de la responsabilité à tous les niveaux - **Art. 27 ter** *(conditions de prorogation de l'objectif et des tarifs en vigueur dans les transports sanitaires en l'absence de conclusion de l'annexe conventionnelle)* (p. 6248, 6249) : son amendement n° 1 : conclusion de l'annexe conventionnelle dans un délai de 50 jours après la publication de la loi de financement de la sécurité sociale et fixation à 15 jours à compter de la transmission de l'annexe du délai d'intervention de l'arrêté interministériel d'approbation ; adopté avec l'ensemble du texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6269, 6273) : préparation du projet de loi de cohésion sociale. Crédits consacrés aux centres d'hébergement et de réadaptation sociale. RMI. Relance des politiques d'insertion. Obligation alimentaire. Situation spécifique de l'outre-mer. Urgence sociale. Allocation aux adultes handicapés, AAH. Centres d'aide par le travail, CAT. Crédits consacrés à l'humanisation des hospices. Formation des intervenants de l'aide à domicile. Augmentation des dépenses d'action sociale des collectivités locales liées à la politique salariale. Veille et sécurité sanitaires. Réseau national de santé publique, RNSP. Lutte contre les grands fléaux de santé publique. Sida. Traitement par trithérapie. Toxicomanie. Alcoolisme et tabagisme. Cancer ; campagnes de dépistage. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. Réforme hospitalière. Organisation du ministère de la santé et des affaires sociales. Traitement de la douleur - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6274, 6275) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-17 de M. Lucien Neuwirth (réduction des crédits figurant au titre III destinés au fonctionnement des Cotorep afin de les affecter à la prise en charge de la douleur). Demande le retrait de l'amendement n° II-16 de M. Alain Gournac (réduction des crédits figurant au titre III et affectés au fonctionnement des Cotorep afin d'abonder des crédits destinés à la formation des intervenants à domicile). Son amendement n° II-20 : réduction des crédits figurant au titre III ; adopté - **Art. 98** *(financement et tarification des établissements sociaux et médico-sociaux : enveloppes limitatives arrêtées par le préfet - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6278) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° II-8 de la commission saisie pour avis, et sur cet amendement, du sous-amendement n° II-15 de Mme Annick Bocandé.

GÉLARD (Patrice), *sénateur (Seine-Maritime) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur : 1°) le projet de loi constitutionnelle [n° 180 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, instituant les lois de financement de la sécurité sociale ; 2°) sur la proposition de loi constitutionnelle [n° 367 (94-95)] de M. Jacques Oudin tendant à renforcer le contrôle du Parlement sur les comptes des régimes obligatoires de sécurité sociale, ainsi que sur les concours de l'Etat à leur financement **[n° 0188 (95-96)]** (31 janvier 1996) - **Parlement.**

Proposition de loi organique relative à la représentation des universités au Conseil économique et social **[n° 0306 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) - **Conseil économique et social.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 334 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux lois de financement de la sécurité sociale, et sur la proposition de loi organique [n° 344 (95-96)] de M. Charles Descours et plusieurs de ses collègues relative à la politique sociale de la Nation **[n° 0375 (95-96)]** (22 mai 1996) - **Sécurite sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 433 (95-96)] , adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux lois de financement de la sécurité sociale **[n° 0438 (95-96)]** (18 juin 1996) - **Sécurite sociale.**

Proposition de résolution tendant à compléter le réglement du Sénat pour l'application de la loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un office parlementaire d'évaluation des politiques publiques et de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale **[n° 0504 (95-96)]** (13 septembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Parlement.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de résolution [n° 504 (95-96)] tendant à compléter le Règlement du Sénat pour l'application de la loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques et de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale. **[n° 0002 (96-97)]** (1er octobre 1996) - **Parlement.**

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à compléter l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel **[n° 0101 (96-97)]** (25 novembre 1996) - **Conseil constitutionnel.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **18** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1843) - Ministère : Justice - *Application de la législation aux immigrés en situation irrégulière* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1843) - **Immigration**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6 février 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 424, 427) : champ d'intervention du Parlement. Lois de financement. Définition de l'équilibre financier. Prévisions de recettes. Objectifs de dépenses. Pouvoir d'amendement du Parlement. Saisine prioritaire de l'Assemblée nationale. Instauration d'un article 47-1 sur les lois de financement. Rôle de la Cour des comptes. Accepte ce texte dans la rédaction retenue par l'Assemblée nationale.

- **Suite de la discussion** - (7 février 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Question préalable** (p. 477) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable - **Avant l'art. 1er** (p. 479) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 12 (abrogation de l'article 88-2 de la Constitution relatif au transfert de compétences prévu par le traité de l'Union européenne) et n° 13 (obligation de consulter les Français avant le passage à la monnaie unique) - **Art. 1er** *(institution des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 481, 482) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. Robert Pagès ainsi qu'aux amendements n° 7 de M. Charles Metzinger (prise en compte des objectifs de la Nation en matière de sécurité sociale) et n° 8 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité pour la loi organique d'apporter des réserves) - **Art. 2** *(priorité reconnue à l'Assemblée nationale en matière d'examen des lois de financement de la sécurité sociale)* (p.484) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 15 de M. Robert Pagès - **Après l'art. 2** (p. 485) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Robert Pagès (possibilité pour les membres du Parlement de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les charges publiques) - **Art. 3** *(procédure d'élaboration des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 487) : s'oppose aux amendements n° 17 de M. Robert Pagès (débat sur la politique de protection sociale et de santé en fonction des besoins définis par les partenaires sociaux), n° 10 de M. Charles Metzinger (consultation préalable et annuelle de l'ensemble des partenaires sociaux sur les lois de financement de la sécurité sociale) et n° 11 de M. Robert Badinter (suppression des deuxième, troisième et quatrième alinéas de cet article) - **Après l'art. 3** (p. 488) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Robert Pagès (suppression de l'article 49-3 de la Constitution). (p. 489) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Daniel Millaud (avis des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer sur les accords internationaux et les actes communautaires ayant des incidences dans leur pays). (p. 491, 492) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Jacques Legendre (participation de la République au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage).

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la sécurité sociale** - (19 février 1996) - **Explications de vote** (p. 8) : recours nécessaire à la révision constitutionnelle. Création d'une nouvelle catégorie de lois instituant une normativité d'objectifs. Extension des droits du Parlement souhaitée par les parlementaires. Préservation du paritarisme. Conditions d'élaboration des lois de financement. Risque de surcharge du calendrier. Enjeux de la loi organique devant compléter ce texte. Le groupe RPR du Sénat votera cette révision constitutionnelle.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 51** *(dérogation aux mesures transitoires prévues à l'article 50 du projet de loi)* (p. 1693) : son amendement n° 1 : dérogation pour les

opérations d'équipement commercial envisagées dans un centre urbain doté d'une zone d'aménagement concerté dans les communes de plus de quarante mille habitants ; adopté.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Art. 3 ter** *(délais de paiement de certains produits alimentaires congelés et surgelés)* (p. 2477) : son amendement de suppression n° 57 ; rejeté.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2971, 2973) : travail accompli par l'Assemblée nationale. Texte de procédure. Définition de la loi de finances dans le respect de la Constitution. Refus de la multiplication des cavaliers sociaux. Limitation du contenu de la loi. Amendements. Problème du calendrier. - **Question préalable** (p. 2994) : s'oppose à la motion n° 22 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2995) : son amendement n° 1 : insertion dans le chapitre 1er du titre 1er du livre 1er du code de la sécurité sociale d'un chapitre 1er bis ainsi rédigé : lois de financement de la sécurité sociale ; adopté - Avant l'art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale (p. 2996) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Charles Metzinger (organisation d'un débat spécifique sur les perspectives d'évolution de la sécurité sociale) - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2997) : son amendement n° 2 : modification de la rédaction du deuxième alinéa de l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale en reprenant la formulation constitutionnelle et en précisant l'origine des conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale ; adopté. S'oppose aux sous-amendements de M. Charles Metzinger, n° 59 (détermination de l'équilibre) et n° 60 (substitution du mot "objectifs" au mot "choix"), déposés sur son amendement n° 2 précité. S'oppose aux amendements de M. Charles Metzinger n° 38 (priorité à une politique de santé, de la famille, de la vieillesse et de la sécurité sociale, puis détermination d'un équilibre financier prévisionnel) et n° 39 (égalité des branches) ainsi qu'à l'amendement n° 24 de M. Robert Pagès (extension de la définition de la loi de financement). (p. 3002) : s'oppose aux amendements de M. Charles Metzinger n° 40 (liste des catégories de recettes), n° 41 (précision relative à la présentation des recettes) et n° 42 (concours des organismes au financement de régimes obligatoires spéciaux) et de M. Robert Pagès n° 26 (renforcement des moyens de contrôle des organismes de recouvrement). (p. 3003) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Robert Pagès (suppression de l'alinéa fixant, par branche, les objectifs de dépenses de l'ensemble des régimes obligatoires de base) et aux amendements de M. Charles Metzinger n° 43 (prise en compte des régimes obligatoires de base comptant plus de 20 000 cotisants), n° 44 (précision relative à la présentation des objectifs de dépenses) et n° 45 (insertion des mots : "de sécurité sociale" après les mots : "régimes obligatoires de base"). (p. 3004) : s'oppose aux amendements identiques n° 28 de M. Robert Pagès et n° 46 de M. Charles Metzinger (suppression de l'alinéa fixant, pour l'ensemble des régimes obligatoires de base, l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie) ainsi qu'au n° 47 de ce dernier (détermination par la loi de financement d'un objectif national de dépenses de santé). Son amendement n° 3 : replacement dans la définition de la loi de financement de la sécurité sociale des problèmes de plafond de trésorerie se trouvant dans un autre article ; adopté. (p. 3005) : s'oppose au sous-amendement n° 61 de M. Charles Metzinger (extension du champ de l'autorisation du Parlement) déposé sur son amendement n° 3 précité ainsi qu'à l'amendement n° 49 du même auteur (prise en compte de l'apurement de la dette). (p. 3006) : s'oppose aux amendements de M. Charles Metzinger n° 48 (introduction dans la loi de financement d'une procédure explicite de constatation des résultats de l'année précédente) et n° 50 (constatation par un vote du Parlement des résultats de l'application des objectifs fixés). Son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 29 de M. Robert Pagès (suppression de la disposition tendant à interdire toute modification de mesures adoptées dans le cadre d'une loi de financement autrement que par une loi de financement rectificative). (p. 3007) : son amendement n° 5 : renforcement du dispositif adopté par l'Assemblée nationale et protection du domaine de la loi de financement ; adopté après modification par le sous-amendement n° 62 du Gouvernement qu'il accepte (mesures permettant la mise en oeuvre effective des amendements). (p. 3008) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Robert Pagès (suppression des dispositions mettant en cause le droit d'amendement).

- Suite de la discussion - (29 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 2 (suite)** - Art. L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale *(rapports et annexes joints au projet de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3019) : son amendement n° 6 : harmonisation de la rédaction de l'article L.O. 111-4 de la sécurité sociale avec l'article L.O. 111-3 du même code ; adopté. (p. 3020) : s'oppose aux amendements de M. Charles Metzinger n° 51 (élargissement du rapport mentionné à l'article L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale), n° 55 (cadre pluriannuel de présentation des orientations et des objectifs) et n° 56 (amendements et vote du rapport par le Parlement) ainsi qu'à l'amendement n° 32 de M. Robert Pagès (inscription dans la loi organique de la nécessité d'inclure dans le rapport accompagnant la loi de financement les avis des conseils d'administration des caisses nationales des régimes obligatoires de base). Son amendement n° 7 : distinction des deux annexes au rapport ; adopté. (p. 3021) : s'oppose aux amendements de coordination de M. Charles Metzinger n° 52 et n° 53. (p. 3022) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Robert Pagès (mention des investigations menées par les services de l'URSSAF dans le rapport annexé à la loi de financement de la protection sociale). Ses amendements n° 8 : amélioration de l'information du Parlement sur les compensations financières ; n° 9 de coordination ; et n° 10 : maintien de la présentation de l'effort social de la nation parallèlement à celle des comptes de la protection sociale ; adoptés. (p. 3024) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Charles Metzinger (prévision d'une annexe retraçant les cotisations non recouvrées). Son amendement n° 11 : rétablissement d'une annexe supprimée par l'Assemblée nationale ; adopté - Art. L.O. 111-5 du code de la sécurité sociale *(fixation par le Parlement des limites dans lesquelles certains régimes de sécurité sociale peuvent recourir à des ressources non permanentes)* (p. 3025) : son amendement de coordination n° 12 ; adopté. S'oppose à l'amendement de coordination n° 57 de M. Charles Metzinger - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* : ses amendements n° 13 : exclusion du rapport de la Cour des comptes au Parlement des annexes dont le dépôt conditionne l'ouverture des délais d'examen des lois de financement de la sécurité sociale ; n° 14 : fixation de la date limite de dépôt du projet de loi de financement au 15 octobre et limitation de la durée du débat à 15 jours ; adoptés - Art. L.O. 111-7 du code de la sécurité sociale *(délais et procédure d'examen des projets de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3028) : son amendement n° 15 : diminution du temps d'examen du projet de loi de financement dont dispose le Sénat ; adopté - Art. L.O. 111-8 du code de la sécurité sociale *(reconduction de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie si le Parlement n'a pas fixé d'objectif national pour l'année suivante)* (p. 3029) : son amendement de suppression n° 16 ; adopté. S'oppose à l'amendement identique de suppression n° 34 de M. Robert Pagès aux motivations différentes - **Art. 3** *(contribution de la Cour des comptes au contrôle de l'application des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 3030) : ses amendements n° 17 : nature du rapport de la Cour des comptes ; et n° 18 : compétences des commissions

devant lesquelles sont renvoyés les projets de loi de financement de la sécurité sociale ; adoptés - **Art. 4** *(dispositions de coordination et de conséquence)* (p. 3031) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Robert Pagès (élaboration du projet de loi de financement après avis du Conseil économique et social et en fonction des besoins reconnus par les partenaires sociaux). Son amendement de coordination n° 19 ; adopté. (p. 3032) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Robert Pagès (saisie du projet de loi de financement de la sécurité sociale par les conseils d'administration des caisses nationales de sécurité sociale). Son amendement n° 20 : établissement du document récapitulant les concours budgétaires et fiscaux de l'Etat à la sécurité sociale comme une annexe du projet de loi de finances ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3144, 3146) : crise de l'université. Absence de prospectives. Coût des études supérieures. Capacité d'accueil des grandes écoles. Autonomie des universités. Personnels. Echec au cours du premier cycle universitaire. Programmes des DEUG plus généraux. Allongement éventuel des études en DUT. Formation continue. Professionnalisation des études. Filière technologique. Enseignement des langues étrangères. Recherche universitaire. Confiance accordée à l'action du ministre de l'éducation nationale en dépit d'une certaine vigilance.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3576, 3577) : rééquilibrage attendu des transports internationaux au bénéfice des transports maritimes. Déclin de notre flotte commerciale. Attente générale des milieux maritimes. Système des quirats. Concurrence des ports du nord de l'Europe. Avenir de la flotte fluviale. Procédure d'agrément des dossiers d'investissements. Compétence partagée de plusieurs ministères sur les affaires maritimes. Le groupe du RPR soutiendra ce texte - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* - Après l'article 238 bis HN du code général des impôts (p. 3600) : soutient l'amendement n° 29 de M. Philippe Marini (conditions d'application de l'exonération aux navires fluviaux).

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale - *Deuxième lecture* **[n° 0433 (95-96)]** - (20 juin 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4067, 4068) : rétablissement par les commissions des lois, des affaires sociales et des finances, du calendrier d'examen des lois de financement proposé par le Sénat en première lecture. Limitation des possibilités d'emprunt de la sécurité sociale à la couverture de ses besoins en trésorerie. Contenu des lois de financement et rapport du Gouvernement - **Question préalable** (p. 4077) : s'oppose à la motion n° 5 de M. Charles Metzinger tendant à opposer la question préalable - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 4080, 4081) : son amendement n° 1 : limitation des possibilités de recours à l'emprunt ; adopté - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* : son amendement n° 2 : date de dépôt du projet de loi de financement ; adopté - Art. L.O. 111-7 du code de la sécurité sociale *(délais et procédures d'examen des projets de loi de financement de la sécurité sociale)* : son amendement n° 3 : délais d'examen du projet de loi de financement ; adopté.

- Conclusions du rapport de M. Patrice Gélard, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de résolution (n° 504, 95-96), tendant à compléter le règlement du Sénat pour l'application de la loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques et de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0002 (96-97)] - (3 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4489, 4490) : règlement du Sénat. Elargissement des pouvoirs d'information du Parlement. Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques. Conditions d'attribution des prérogatives d'une commission d'enquête à une commission permanente ou spéciale. Mission d'une durée maximum de six mois. Souplesse du dispositif en matière d'auditions publiques et de secret des travaux. Lois de financement de la sécurité sociale : adaptation du règlement du Sénat. Définition du mécanisme d'irrecevabilité des amendements non conformes. Avis de la commission des affaires sociales sur l'irrecevabilité sociale. Modifications terminologiques. La commission des lois a approuvé cette proposition de résolution - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4493) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Art. 2** *(irrecevabilité des amendements non conformes à l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 4494) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 2 de M. Robert Pagès.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 64** (p. 5243) : se déclare favorable à l'amendement n° 222 de la commission (date d'entrée en vigueur de la condition de diplôme ou de titre prévue par l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971 relative aux professions judiciaires et juridiques).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6541) : créations de postes. (p. 6542, 6543) : réduction des moyens consacrés aux investissements et aux crédits de maintenance. Orientation et information. Statut de l'étudiant. Conditions de travail des étudiants. Tutorat. Système semestriel. Lutte contre l'échec et réforme du premier cycle. Filière technologique. Enseignement des langues étrangères. Simplification des grilles des personnels IATOS. Carrière des maîtres de conférence et des professeurs. Système de normes San Remo. Votera ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer

- (6 décembre 1996) (p. 6844, 6845) : ports français. Distorsion des concurrences du fait du non-respect de règles communautaires, notamment dans le domaine phytosanitaire par les ports du Bénélux. Douanes. Domaine public portuaire. Contraintes écologiques imposées par la loi littoral. Desserte terrestre. Dénonce la politique de la SNCF tendant à favoriser les ports du Benelux. Vote de ce projet de budget par le groupe du RPR.

GENTON (Jacques), *sénateur (Cher) UC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Vice-président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 116 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 0163 (95-96)]** (17 janvier 1996) - **Traités et conventions.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de décision du Conseil concernant la conclusion des négociations avec certains pays tiers dans le cadre de l'article XXIV-6 du GATT et d'autres questions connexes (n° E 580) **[n° 0257 (95-96)]** (6 mars 1996) - **Union européenne.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de règlement du Conseil modifiant en faveur des travailleurs en chômage le règlement relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et le règlement fixant les modalités d'application du règlement (n° E 582) et sur la proposition de règlement du Conseil modifiant en faveur des titulaires de prestations de préretraite le règlement relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et le règlement fixant les modalités d'application du règlement (n° E 583) **[n° 0258 (95-96)]** (6 mars 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les activités de la délégation : grandes échéances européennes (élargissement, révision des traités, monnaie unique) et suivi des propositions d'actes communautaires **[n° 0302 (95-96)]** (28 mars 1996) - **Union européenne.**

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E 613) **[n° 0305 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les activités de la délégation : suivi de la Conférence intergouvernementale ; examen des propositions d'acte communautaire (mars-avril 1996) **[n° 0370 (95-96)]** (15 mai 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les fonds structurels à mi-parcours de la seconde phase de programmation **[n° 0478 (95-96)]** (28 juin 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les activités de la délégation : questions économiques et financières, suivi de la Conférence intergouvernementale, examen des propositions d'actes communautaires (mai-juin 1996) **[n° 0488 (95-96)]** (11 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait avec MM. Claude Estier et Yves Guéna, au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'action collective des Parlements nationaux au sein de l'Union européenne et sur la XIVe Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires qui s'est tenue à Rome les 24 et 25 juin 1996 **[n° 0024 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la cinquième session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) **[n° 0075 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les activités de la délégation : suivi de la Conférence intergouvernementale, questions économiques, examen des propositions d'actes communautaires (juillet-octobre 1996) **[n° 0082 (96-97)]** (19 novembre 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les travaux de la délégation portant sur l'examen des propositions d'actes communautaires relatives à la mise en place de l'euro (cadre juridique, pacte de stabilité, nouveau mécanisme de change) **[n° 0129 (96-97)]** (10 décembre 1996) - **Union européenne.**

Proposition de résolution présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative au droit de suite au profit de l'auteur d'une oeuvre d'art originale (n° E 641) **[n° 0156 (96-97)]** (17 décembre 1996) - **Union européenne.**

QUESTIONS

n° 3 (*JO* Débats du 6 décembre 1966) (p. 3837) - Ministère : Affaires européennes - *Orientation de la Commaunauté européenne concernant l'instauration de zones de libre échange* - **Union européenne**

INTERVENTIONS

- En qualité de président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne

- Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat - (14 mars 1996) (p. 1347) : suivi de la préparation de la conférence intergouvernementale de la délégation pour l'Union européenne. Elargissement de l'Union européenne et prise en compte des aspirations démocratiques. Difficulté de fonctionnement des institutions européennes. (p. 1348) : réforme du Conseil : recours plus large à la majorité qualifiée et pondération des voix. Représentation de l'Union européenne à l'extérieur. Amélioration de la cohérence de la commission européenne. Fonctionnement des deuxième et troisième piliers de l'Union européenne : la sécurité extérieure et la défense, la sécurité intérieure et les droits des personnes. Mise en oeuvre de systèmes de coopération renforcée. Démocratisation du fonctionnement de l'Union européenne et Parlement européen. (p. 1349) : association plus étroite des parlements nationaux pour les deuxième et troisième piliers. Problème des pays et des territoires d'outre-mer.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la politique étrangère de l'Union européenne - (22 octobre 1996) (p. 4905, 4906) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Xavier de Villepin.

- En qualité de sénateur

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre la République française et la République d'Ouzbékistan sur la liberté de circulation [n° 0005 (95-96)] - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères

- Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 12 et n° 116 (p. 89, 90) : propose l'adoption de ces projets de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié et de coopération entre la République française et la République d'Ouzbékistan [n° 0012 (95-96)] - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères **- Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 5 et n° 116 - Voir intervention sous le projet de loi n° 5** (p. 89, 90).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0116 (95-96)] - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères **- Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 5 et n° 12 - Voir intervention sous le projet de loi n° 5** (p. 89, 90).

- Question orale avec débat portant sur un sujet européen : orientations de la Communauté européenne concernant l'instauration de zones de libre-échange - (30 janvier 1996) (p. 245, 247) : présente sa question.

- Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat - (21 février 1996) (p. 854, 856) : avantages et inconvénients de la monnaie unique. Critères de convergence. Risque de divergence au sein du groupe des pays fondateurs de la Communauté européenne. Union monétaire. Complémentarité entre les Parlements nationaux et le Parlement européen. Rôle du Sénat dans l'évolution de l'Union européenne.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3972, 3974) : évocation des précédentes lois de programmation militaire. Nécessité d'exécuter intégralement la présente loi sous peine de conséquences désastreuses pour notre défense. Dimension européenne de notre politique de défense. Conséquences des décisions prises à Berlin au sommet de l'OTAN. Nécessaire affirmation de l'identité européenne de défense. Conséquences de la réduction des crédits d'équipement militaire sur l'industrie de l'armement et ses effectifs. Mesures d'accompagnement. Conséquences de cette loi sur la coopération de notre industrie de l'armement avec des entreprises étrangères et sur la situation de GIAT Industries.

- Résolution (n° 441, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement sur la proposition de révision des perspectives financières présentée par la Commission au Parlement européen et au Conseil, en application des paragraphes 11 et 12 de l'accord interinstitutionnel du 29 octobre 1993 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure budgétaire (n° E-628) [n° 0395 (95-96)] - (26 juin 1996) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4276) : votera la proposition de résolution de la commission des finances. Examen en séance publique. Soutien de la délégation du Sénat pour l'Union européenne.

GÉRARD (Alain), *sénateur (Finistère) RPR.*

chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (JO Lois et décrets du 14 novembre 1996) ; fin de mission le 12 mai 1997.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Presse écrite **[n° 0087 (96-97) tome 11]** (21 novembre 1996) **- Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **19** (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4060) - Ministère : Affaire étrangères - *Sommet européen de Florence* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4061) **- Union européenne**

n° **17** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5781) - Ministère : Justice - *Droits de l'enfant* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5782) **- Enfants**

Questions orales sans débat :

n° **372** (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2319) - Ministère : Travail - *Maintien en établissement d'éducation spéciale de personnes handicapées de plus de vingt ans* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2958) - **Handicapés (établissements spécialisés et soins)**

n° **514** (*JO* Débats du 30 novembre 1996) (p. 6388) - Ministère : Agriculture - *Adaptation de la loi relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail au secteur de la pêche* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 23) - **Pêche**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail - *Deuxième lecture* **]n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) **- Art. 1er** *(incitation à l'aménagement et à la réduction conventionnels du temps de travail en contrepartie d'embauches)* (p. 2683) : ses amendements n° **10** : réduction à 8 ans de la durée de l'exonération ; et n° 11 : conditions de renforcement du taux d'exonération ; devenus sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2690, 2691) : nouvelle forme de partage du travail. Accord final entre les deux Assemblées. Le groupe RPR votera ce texte.

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)] - (5 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5338, 5340) : concertation entre le Gouvernement et les professionnels. Projet de budget pour 1997. Réduction et aménagement du temps de travail. Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce. Octroi de droits réels sur le domaine public maritime. Modernisation de la flotte. Votera ce projet de loi d'orientation.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6294, 6295) : formation professionnelle. Risque d'exclusion accru par la baisse des crédits pour certains programmes ou stages s'adressant aux chômeurs de longue durée, aux allocataires du RMI et aux femmes isolées. Coût et complexité des systèmes d'aide à la formation professionnelle. Réorganisation des collectes de fonds de la formation professionnelle : préservation

nécessaire de l'équilibre entre les branches et l'interprofession.

Communication

- (7 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la presse écrite (p. 6905, 6906) : aides directes à la presse. Diminution de l'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires. Crédits d'aide à l'exportation. Crédits d'allégement des charges de télécommunication des correspondants de presse. Coût du transport postal. Amendements du Gouvernement. Suppression de l'abattement consenti aux journalistes pour le calcul de leurs revenus imposables. Fonds de compensation. Répartition des investissements publicitaires. Au nom de la commission des affaires culturelles, émet un avis favorable à l'adoption des crédits de la presse pour 1997.

GERBAUD (François), *sénateur (Indre) RPR.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Comité de gestion du fonds de péréquation des transports aériens.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

Membre suppléant du Conseil national des transports (JO Lois et décrets du 18 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **1** (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2448) - Ministère : Culture - *Situation à France Télévision* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2448) - **Audiovisuel**

Questions orales sans débat :

n° **390** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2552) - Ministère : Fonction publique - *Conditions de délivrance de la dotation globale d'équipement* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3478) - **Dotation globale d'équipement (DGE)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 496) : le groupe du RPR votera ce projet de loi constitutionnelle.

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2592) : augmentation de la délinquance juvénile. Récidives. Impunité des mineurs. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3866) : son amendement n° 136 : exclusion du régime d'autorisation des commerces de moins de mille mètres carrés installés dans les gares ; adopté. Lieux de vie et d'échange. Renforcement de la vitalité des centres-villes. Magasins situés dans les aéroports.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4229, 4230) : infrastructures. Aménagement du territoire. Historique de la ligne Paris-Toulouse. Satisfaction commerciale du client. Intermodalité.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5985) : se déclare opposé à l'amendement n° I-237 de Mme Danièle Pourtaud (réduction de TVA sur la presse) - **Après l'art. 13** (p. 6022) : soutient l'amendement n° I-262 de M. Gérard César (extension de l'exonération totale d'impôt de solidarité sur la fortune à tous les biens ruraux loués par bail à long terme). (p. 6024) : soutient l'amendement n° I-265 de M. Philippe François (extension aux parts des groupements fonciers ruraux du régime d'exonération totale ou partielle d'impôt de solidarité sur la fortune).

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7055, 7056) : son amendement n° II-1 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux journalistes ; rejeté.

GIACOBBI (François), *sénateur (Haute-Corse) RDSE.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Juge titulaire de la Cour de Justice de la République.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse - (6 juin 1996) (p. 3356, 3359) : Corse française et républicaine. Chimères institutionnelles. Reconnaissance juridique du peuple corse. Langues régionales minoritaires. Problèmes liés à l'insularité.

Terrorisme. Coordination entre la Gendarmerie et les forces de police. Situation économique. Industrie touristique. Réorganisation efficace des transports aériens. Application de la loi républicaine.

GINESY (Charles), *sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme; nouvelle nomination en tant que membre titulaire (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Tourisme **[n° 0088 (96-97) tome 16]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme

- (6 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6853, 6854) : évolution des crédits. Rôle régulateur de l'Etat : hôtellerie ; lutte contre le paracommercialisme. Fiscalité de la restauration. Chèque vacances. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

GIRAULT (Jean-Marie), *sénateur (Calvados) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire créé en application du décret n° 95-1066 du 29 septembre 1995, modifié par le décret n° 96-43 du 17 janvier 1996 (JO Lois et décrets du 2 février 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 216 (95-96)] modifié par l'Assemblée nationale, relatif au trafic de stupéfiants en haute mer et portant adaptation de la législation française à l'article 17 de la convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants et substances psychotropes faite à Vienne le 20 décembre 1988 **[n° 0253 (95-96)]** (6 mars 1996) - **Stupéfiants.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 333 (95-96)] , adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, portant dispositions diverses relatives à l'outre-mer **[n° 0401 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Départements et territoires d'outre-mer.**

Rapport, fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 493 (95-96)] portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton **[n° 0065 (96-97)]** (6 novembre 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Territoires d'outre-mer **[n° 0091 (96-97) tome 8]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 121 (96-97)] modifié par l'Assemblée nationale, de ratification des ordonnances prises en matière pénale pour Mayotte et les territoires d'outre-mer **[n° 0134 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 557) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 24 de la commission et n° 35 de M. Alain Vasselle (diminution de la part de la DSU). Politique de la ville.

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0104 (95-96)] - (12 mars 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1152, 1153) : demandes formulées par les assemblées territoriales. Respect du principe de spécialité législative. Police des pêches maritimes. Sous-traitance. Financement des activités politiques. Prévention et traitement des difficultés des entreprises. Liberté de communication. Législation du travail. Organisation communale. Sociétés d'économie mixte locales. Droit de la construction. Droit de la nationalité. Notariat. Marchés publics. Dispositions relatives à l'Université, à l'aide sociale, aux prestations familiales ou aux sociétés coopératives. Prise en compte des spécificités du droit applicables aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon dans la programmation en amont des travaux législatifs. Amendements de la commission - **Art. 1er** *(interdiction de pêche pour les navires étrangers au large des territoires d'outre-mer)* (p. 1154, 1155) : ses amendements n° 3 ; rédactionnel ; n° 4 : suppression d'une référence inutile ; n° 5 d'harmonisation ; n° 6 : transposition

dans les territoires d'outre-mer de l'échelle des peines en vigueur en métropole ; n° 7 et n° 8 de coordination ; adoptés - **Après l'art. 1** : son amendement n° 9 : changement d'intitulé de la loi du 1er mars 1888 sur la pêche dans les eaux territoriales de la France ; adopté - **Art. 2** *(amendes applicables en cas d'infraction au large des Terres australes antarctiques françaises, TAAF)* (p. 1156) : ses amendements n° 10, n° 11 et n° 12 : harmonisation des minima des peines encourues sur ceux applicables en métropole ; adoptés - **Art. 3** *(zone économique au large des territoires d'outre-mer)* : son amendement de suppression n° 13 ; adopté - **Art. 4** *(régime des saisies en matière de pêche maritime)* : ses amendements n° 14, rédactionnel et n° 15 : exclusion des TAAF du champ d'application de l'article 11 de la loi du 5 juillet 1983 relative au régime des saisies ; adoptés - **Art. 5** *(coordination)* (p. 1157) : son amendement de suppression n° 16 ; adopté - **Art. 7** *(extension aux territoires d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi sur la sous-traitance)* : son amendement n° 17 : suppression de l'exclusion de l'application à Saint-Pierre-et-Miquelon du dernier alinéa de l'article 12 de la loi sur la sous-traitance relatif au versement direct à l'entrepreneur des prêts consentis aux maîtres de l'ouvrage ; adopté. (p. 1158) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 54 de M. Daniel Millaud (non-application du titre II de la présente loi, à l'exception de son article 7, aux marchés publics passés au nom du territoire de la Polynésie française ou de ses établissements publics) - **Art. 8** *(sous-traitance dans le domaine du transport routier)* : ses amendements n° 18 et n° 19 : expression en francs CFP du montant des pénalités relatives à la sous-traitance dans le domaine des transports routiers en Nouvelle-Calédonie ; et n° 20 : suppression de l'extension à la Polynésie française de la loi sur la sous-traitance dans les transports routiers ; adoptés - **Art. 10 quater** *(extension de la loi sur les archives)* (p. 1159) : son amendement n° 21 : nouvelle rédaction ; adopté - **Avant l'art. 11** (p. 1161, 1162) : accepte l'amendement n° 59 du Gouvernement (extension de certaines des dispositions des lois de 1968 et de 1984 sur l'enseignement supérieur à l'Université française du Pacifique) et s'oppose au sous-amendement n° 69 de M. Daniel Millaud - **Art. 14** *(renumérotation d'articles)* : son amendement rédactionnel n° 22 ; adopté - **Art. 18** *(prévention et traitement des difficultés des entreprises)* (p. 1164) : son amendement n° 23 : généralisation du renvoi au code local des impôts pour l'application de la loi relative aux difficultés des entreprises à Saint-Pierre-et-Miquelon, où la fiscalité est une compétence locale ; adopté - **Art. 20** *(principes directeurs du droit du travail)* (p. 1168, 1169) : ses amendements rédactionnels n° 24, n° 25, n° 26, n° 27, n° 28 ; adoptés - **Art. 21** *(bureau du syndicat de communes)* : son amendement de suppression n° 29 ; adopté - **Art. 22** *(extension d'articles de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République)* (p. 1170) : ses amendements n° 30 et n° 31 : nouvelle rédaction ; adoptés. (p. 1171) : accepte l'amendement n° 55 de M. Simon Loueckhote (possibilité pour le haut-commissaire et pour l'exécutif de la collectivité locale intéressée de demander à la chambre territoriale des comptes d'examiner la gestion des collectivités locales et de leurs établissements publics). Son amendement de coordination n° 32 ; adopté - **Après l'art. 23 bis** (p. 1172) : accepte les amendements de M. Simon Loueckhote n° 56, n° 57 et n° 58 (extension au territoire de la Nouvelle-Calédonie de diverses dispositions intéressant le régime de la coopération, le statut des coopératives d'intérêt maritime, ainsi que celui des coopératives agricoles et des sociétés d'intérêt collectif agricole) - **Art. 24** *(modernisation des principes généraux du droit du travail)* (p. 1186, 1187) : ses amendements de précision rédactionnelle ou de correction d'erreurs matérielles n° 33, n° 34, n° 35, n° 36, n° 37, n° 38, n° 39, n° 40, n° 41, n° 42, n° 43, et n° 44 ; adoptés - **Art. 28** *(sociétés d'économie mixte locales)* (p. 1188) : ses amendements n° 45, rédactionnel, et n° 46, de précision ; adoptés - **Art. 28 bis** *(législation applicable aux immeubles à construire)* : son amendement n° 47 : fixation à trois mois de plus de la date d'entrée en vigueur de l'extension à la Polynésie des dispositions relatives aux immeubles à construire ; adopté - **Art. 28 ter** *(commission de conciliation en matière foncière)* (p. 1189) : son amendement n° 48 : obligation pour deux des trois membres de cette commission de maîtriser une langue polynésienne ; adopté - **Art. 28 quater** *(modalités d'intégration des instituteurs suppléants)* (p. 1190) : son amendement n° 49 : alignement sur la durée d'exécution de la loi d'orientation pour le développement de la Polynésie française du délai d'intégration des instituteurs suppléants dans le corps de l'Etat ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 76 du Gouvernement - **Art. 28 quinquies** *(sociétés d'économie mixtes du territoire)* : son amendement n° 50 : actualisation du dispositif proposé par cet article en y intégrant les dispositions de la loi du 29 janvier 1993 relatives à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques ; adopté - **Après l'art. 28 quinquies** (p. 1192) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Daniel Millaud (conditions de circulation et de séjour sur le territoire de la Polynésie française). (p. 1194) : accepte l'amendement n° 73 de M. Daniel Millaud (mise en fourrière d'un véhicule), assorti du sous-amendement n° 75 du Gouvernement - **Art. 30** *(droit de la nationalité)* : son amendement rédactionnel n° 51 ; adopté - **Art. 33** *(extension de l'organisation de la profession de notaire)* (p. 1195) : son amendement n° 52 : intégration dans l'extension de l'organisation de la profession de notaire prévue par cet article d'une adaptation qui permet de soumettre les notaires qui exerceront à Saint-Pierre-et-Miquelon aux instances notariales des Antilles, et ceux qui exerceront à Mayotte aux instances notariales de la Réunion ; adopté - **Art. 34** *(extension du code des marchés publics)* : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. Victor Reux (non application de cet article à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon) - **Art. 40 quater** *(garantie de l'Etat pour le logement locatif à Mayotte)* : son amendement n° 53 : limitation du champ d'application de cet article à Mayotte ; adopté - **Art. 41** *(délai de consultation du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon)* (p. 1198) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la première phrase de l'amendement n° 67 (fixation du délai à un mois) de M. Victor Reux relative aux délais et accepte la deuxième phrase de cet amendement relative aux éléments qui accompagneront la demande d'avis du conseil général - **Après l'art. 41** (p. 1199) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (extension à Saint-Pierre-et-Miquelon du bénéfice des titres III, III bis et IV du code la famille et de l'aide sociale relatifs à l'aide sociale générale et à l'aide sociale médicale) - **Après l'art. 43** (p. 1201) : accepte les amendements du Gouvernement n° 61 (création d'une division additionnelle sur diverses dispositions relatives à l'outre-mer), n° 62 (extension aux départements d'outre-mer de l'allocation parentale d'éducation et de l'allocation pour jeune enfant) et n° 63 (développement de la formation en alternance), ainsi que le sous-amendement n° 74 de M. Pierre Lagourgue, qui vise à modifier l'amendement n° 63 précité - **Intitulé du projet de loi** (p. 1202) : accepte l'amendement n° 64 du Gouvernement (nouvel intitulé "projet de loi portant dispositions diverses relatives à l'outre-mer").

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1494, 1495) : prolifération des hypermarchés."Coeur" des villes. Complexes cinématographiques.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations des grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1688) : complexes cinématographiques. Exode des centres-villes vers les périphéries. Votera contre les amendements de suppression proposés par la commission des finances et par la commission des affaires économiques. Se déclare favorable à l'amendement relatif au coeur des villes déposé par MM. Gélard et Fourcade à l'article 51.

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 26** *(composition du conseil d'administration)* (p. 1857) :

diversité du coût des services d'incendie et de secours selon les communes. Représentation des organismes payeurs. (p. 1859) : son amendement n° 44 : suppression du seuil démographique ; rejeté. (p. 1860) : son amendement n° 45 : modification du seuil ; devenu sans objet - **Art. 45** *(centre opérationnel départemental d'incendie et de secours - centres de traitement de l'alerte)* (p. 1887, 1888) : son amendement n° 46 : prise en compte de la spécificité des corps des grandes agglomérations urbaines ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0291 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations de grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1882) : complexes cinématographiques. Saisine de la commission départementale d'équipement commercial. Seuil de 1 500 places. Se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (seuil porté de 1 500 à 2 000 places).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment et le trafic des stupéfiants et à la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime** - *Deuxième lecture* **[n° 0227 (95-96)]** - (18 avril 1996) - En remplacement de M. Paul Girod, rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2078) : douze articles sur dix-huit adoptés dans les mêmes termes par les deux assemblées. Peine complémentaire d'interdiction d'émettre des chèques pour les personnes coupables de blanchiment. Grade des agents des douanes habilités à exercer le contrôle de changeur manuel. Fonctionnement du système bancaire - **Art. 4 ter** (p. 2083) : accepte l'amendement de précision n° 1 du Gouvernement - **Après l'art. 4 quater** (p. 2084) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (déclaration par les courtiers d'assurance et de réassurance de leurs soupçons à la cellule TRACFIN).

- **Projet de loi relatif au trafic de stupéfiants en haute mer et portant adaptation de la législation française aux dispositions de l'article 17 de la convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants et substances psychotropes faite à Vienne le 20 décembre 1988** - *Deuxième lecture* **[n° 0216 (95-96)]** - (18 avril 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2085) : modification apportée par l'Assemblée nationale à l'article 4 relatif à la compétence des juridictions françaises en matière de trafic de stupéfiants en haute mer. Propose l'adoption du texte modifié par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2829) : avancée constituée par ce projet de loi, même s'il ne représente qu'un "strict minimum". Applications financières. Changement de société et révision des choix budgétaires de l'Etat et des collectivités territoriales. Participation du consommateur, notamment dans le domaine de la qualité de l'eau. (p. 2830) : portée de l'article 1er qui garantit le droit à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Caractère facultatif des plans de déplacements urbains dans les agglomérations de moins de 250 000 habitants. (p. 2831) : abaissement de ce seuil. Problème posé par la mise en oeuvre du plan de déplacements urbains et notamment par la coordination des différents niveaux d'intervention - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28-2 de la loi du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 2873) : autorité compétente pour mettre en oeuvre le PDU.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon** - *Deuxième lecture* **[n° 0333 (95-96)]** - (14 juin 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3774) : propose l'adoption de ce projet de loi - **Après l'art. 1er** (p. 3775) : accepte l'amendement n° 5 de M. Daniel Millaud (compétence du territoire de la Polynésie française en matière de pêche maritime) - **Art. 7** *(extension aux territoires d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi sur la sous-traitance)* (p. 3776) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Daniel Millaud (compétence du territoire en matière de contrats de sous-traitance des marchés publics) - **Art. 28 sexies** *(conditions d'admission sur le territoire de la Polynésie française - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 3778, 3779) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Millaud n° 2 (rétablissement dans une nouvelle rédaction) et n° 3 de repli. Atteinte à la liberté constitutionnelle d'aller et venir. Arrêt du Conseil d'Etat en date du 20 décembre 1995 déclarant illégal le décret du 27 avril 1939 réglementant l'admission et le séjour sur le territoire de la Polynésie française - **Après l'art. 46** (p. 3781) : accepte l'amendement n° 6 de M. Pierre Lagourgue (alignement de la révision annuelle des loyers des logements sociaux des sociétés d'économie mixte des DOM sur les dispositions applicables aux sociétés anonymes d'HLM) et sur cet amendement, le sous-amendement n° 7 du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3883, 3884) : se déclare favorable au sous-amendement n° 166 du Gouvernement (fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma), déposé sur l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques), auquel il se déclare favorable également. Amendement de l'Assemblée nationale. Expérience dans la région de Caen. Commission départementale d'équipement cinématographique. Aménagement du territoire. Protection du coeur des villes. Débat approfondi.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie** - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5046) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 13 de la commission et n° 65 de M. Philippe Adnot. - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5059) : se déclare favorable à l'amendement n° 66 de M. Philippe Adnot (suppression des dispositions relatives à la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devront comporter une quantité minimale de matériaux en bois). S'oppose à un contingentement des matériaux pour construire les maisons. (p. 5060, 5061) : se déclare opposé à l'amendement n° 112 de la commission (mise en oeuvre par l'Etat des conditions permettant aux constructions nouvelles d'intégrer une quantité minimale de matériaux en bois) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5079, 5080) : finances publiques de l'Etat et des collectivités territoriales. Effort de pédagogie et de sensibilisation. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton [n° 0493 (95-96)]** - (20 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5734) : amendements de la commission des lois. Sous réserve de leur adoption, propose l'approbation de ce projet de loi de ratification. Loteries et jeux de hasard en Polynésie française - **Art. 1er** *(ratification des ordonnances)* : son amendement de coordination n° 1 ; adopté - **Après l'art. 1er** (p. 5735) : ses amendements n° 2 : suppression d'une disposition relative à l'adaptation aux

territoires d'outre-mer du travail d'intérêt général ; n° 3 : modification de la rédaction proposée pour l'adaptation aux territoires d'outre-mer de l'article 511-8 du code pénal relatif aux conditions sanitaires dans lesquelles les dons d'organes ou de produits humains doivent être effectués ; n° 4 : extension aux territoires d'outre-mer de l'article 511-11 du code pénal relatif au prélèvement de gamètes ; et n° 5 : avis conforme d'une commission d'experts des territoires d'outre-mer, à l'instar de la procédure applicable en métropole, pour procéder à titre exceptionnel à des études ou expérimentations sur l'embryon ; adoptés. (p. 5736) : ses amendements n° 8 : extension aux territoires d'outre-mer de l'article 511-25 du code pénal relatif au transfert d'embryon ; n° 9 : suppression d'une disposition relative à l'adaptation à l'île de Mayotte du travail d'intérêt général ; et de précision n° 6, n° 7 et n° 10 ; adoptés. (p. 5737) : ses amendements n° 11 : modification de la rédaction proposée pour l'adaptation à l'île de Mayotte de l'article 511-8 du code pénal relatif aux conditions sanitaires dans lesquelles les dons d'organes ou de produits humains doivent être effectués ; n° 12 : extension à l'île de Mayotte de l'article 511-11 du code pénal relatif au prélèvement de gamètes ; n° 13 : avis conforme d'une commission d'experts de l'île de Mayotte, à l'instar de la procédure applicable en métropole, pour procéder à titre exceptionnel à des études ou expérimentations sur l'embryon ; et de précision n° 14 et n° 15 ; adoptés. (p. 5738) : ses amendements n° 16 : extension à l'île de Mayotte de l'article 511-25 du code pénal relatif au transfert d'embryons ; et n° 17 : correction d'une erreur matérielle ; adoptés - **Art. 2** *(réglementation relative aux jeux de hasard dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie)* : ses amendements n° 18 et n° 19 : distinction entre les conditions relatives aux pouvoirs de réglementation du représentant de l'Etat et celles attachées à la procédure d'autorisation ; adoptés - **Après l'art. 2** (p. 5739) : ses amendements n° 20 : abrogation des deux derniers alinéas de l'article 97 ajoutés par l'ordonnance à la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et de la référence à l'article 73 de cette même loi ; n° 21 : autorités susceptibles d'exercer les missions du ministère public ; n° 22 : composition de la commission chargée d'établir la liste annuelle du jury criminel ; et n° 23 : remplacement de la référence au ministère de la justice par celle de la réglementation locale pour la désignation de l'autorité chargée d'instituer ou d'agréer des centres d'observation pour mineurs faisant l'objet de poursuites ; adoptés. (p. 5740) : accepte les amendements de M. Daniel Millaud n° 26 (autorisation d'organiser des loteries dans un but social ou culturel) et n° 27 (autorisation d'ouvrir des jeux de hasard dans les casinos et les cercles) - **Art. 3** *(abrogation de dispositions relatives aux îles éparses et à l'île de Clipperton)* (p. 5741) : son amendement n° 24 : abrogation des dispositions du premier alinéa de l'article 13 de la loi du 5 juillet 1983 relative à la police des pêches maritimes ; adopté - **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 25 : nouvel intitulé : "projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles Tromelin, Glorieuses, Juan-de-Nova, Europa et Bassas-da-India et l'île de Clipperton ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les territoires d'outre-mer (p. 6397) : nouveau statut d'autonomie de la Polynésie française. Renforcement de son autonomie économique. Loi du 5 juillet 1996 portant diverses dispositions relatives à l'outre-mer. Autodétermination de la Nouvelle-Calédonie. Demande de cession du massif minier de Tiébaghi pour la construction d'une usine de traitement du nickel. Préservation de la paix civile en Nouvelle-Calédonie. Modernisation de l'institution communale en Polynésie française. Etat d'avancement de la procédure d'installation de la commission paritaire de concertation prévue par le nouveau statut de la Polynésie française. Accepte les crédits consacrés aux territoires d'outre-mer.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 68** *(plafonnement du taux de la taxe professionnelle)* (p. 7086) : son amendement de suppression n° II-85 ; retiré dans la suite de la discussion, le mardi 10 décembre 1996 (p. 7102).

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7133) : son amendement n° II-91 : simplification des procédures pour le district en réunissant dans une même délibération la décision du principe de l'adoption de la taxe professionnelle unique et celle de la fixation de son taux ; retiré. (p. 7134) : réexamen du problème à l'occasion du collectif. Son amendement n° II-90 : réduction du délai d'unification des taux de la taxe professionnelle dans le domaine de la coopération intercommunale ; retiré. (p. 7135, 7136) : ses amendements n° II-87, n° II-88 et n° II-89 : suppression de l'écrêtement des bases de taxe professionnelle au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle pour les différents groupements de communes ; retirés. (p. 7143, 7145) : débat sur l'intercommunalité et les rapports entre les différentes collectivités territoriales. Se déclare opposé à l'amendement n° II-94 de M. Paul Girod (révision des mécanismes d'écrêtement en vigueur afin d'assurer la pérennité et le volume des recettes des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle). (p. 7146) : ses amendements n° II-93 : attribution d'une dotation globale de fonctionnement au moins égale à celle perçue l'année précédente pour les districts et les communautés urbaines qui opteraient pour le régime de la taxe professionnelle à taux unique ; et n° II-92 de repli ; retirés. (p. 7153, 7154) : son amendement n° II-86 : assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales perçues au profit des collectivités locales et des établissements et organismes divers dans les conditions de droit commun ; retiré puis repris sous le même numéro par M. Paul Girod ; retiré. Confiscation par l'Etat de la taxe professionnelle versée par France Télécom et La Poste au détriment des collectivités territoriales. Augmentation de la cotisation minimale de la taxe professionnelle. Caractère de service public de La Poste.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7576) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 51 de M. Jean Clouet et n° 58 de M. Jacques Habert.

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extention et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton - *Deuxième lecture* **[n° 0121 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** Son intervention, présentée par M. François Blaizot (p. 7703).

GIROD (Paul), *sénateur (Aisne) RDSE.*

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 16 janvier ; 6, 13, 21 février ; 5, 13, 14, 19, 20, 26 mars ; 23, 24 avril ; 2, 9, 14, 21, 23, 24, 29 mai ; 12, 14, 17, 18, 21, 24, 26 juin ; 16, 23, 24, 30 octobre ; 6, 20, 26, 28, 29 novembre ; 3, 7, 9, 18 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 171 (95-96)] relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales **[n° 0200 (95-96)]** (6 février 1996) - **Finances locales.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 227 (95-96)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à la lutte contre le blanchiment et le trafic de stupéfiants et à la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime **[n° 0282 (95-96)]** (20 mars 1996) - **Stupéfiants.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, fait par le groupe de travail sur le mode de scrutin régional **[n° 0382 (95-96)]** (28 mai 1996) - **Elections.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **5** (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 81) - Ministère : Fonction publique - *Dotation globale d'équipement Deuxième part pour les petites communes* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 81) - **Dotation globale d'équipement (DGE)**

n° **15** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2806) - Ministère : Fonction publique - *Lenteurs dans la mise en application des lois* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2806) - **Loi (application de la)**

Questions orales sans débat :

n° **528** (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7709) - Ministère : Finances - *Difficultés rencontrées par les PME à l'exportation* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 10) - **Importations exportations**

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Pologne - (28 novembre 1996) (p. 6221).

- Décès de M. Claude Cornac, sénateur de la Haute-Garonne - (16 janvier 1996) (p. 3)

- Election de M. Jean Puech, sénateur de l'Aveyron en remplacement de M. Raymond Cayrel, démissionnaire - (16 janvier 1996) (p. 3).

- Remplacement de M. Claude Cornac, décédé, par M. Guy Leguevaques, en qualité de sénateur de la Haute-Garonne - (16 janvier 1996) (p. 3).

- Election de M. Joseph Ostermann, sénateur du département du Bas-Rhin - (13 février 1996) (p. 595).

- Hommage aux combattants de la bataille de Verdun - (21 février 1996) (p. 872).

- Souhaits de bienvenue à une délégation de la Rada ukrainienne - (24 avril 1996) (p. 2176).

- Rappel au règlement - (21 mai 1996) (p. 2673) : en réponse au rappel au règlement de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Précise que le Sénat est toujours en nombre pour délibérer et pour régler son ordre du jour. Ajoute que les rapporteurs des deux textes en discussion n'ont pas demandé de suspension de séance.

- Hommage aux religieux français assassinés en Algérie - (24 mai 1996) (p. 2883).

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Mongolie - (23 octobre 1996) (p. 4340).

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Lettonie - (30 octobre 1996) (p. 5186).

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5245) : remerciements.

- Rappel au règlement - (3 décembre 1996) (p. 6522) : intervient sur le rappel au règlement de M. Ivan Renar. Distinction entre les documents internes de la commission des finances et ceux discutés et arrêtés en conférence des présidents.

- En qualité de sénateur

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 496) : une partie du groupe du RDSE votera ce projet de loi constitutionnelle.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 532, 534) : dotation globale de fonctionnement, DGF. Suppression de la dotation globale d'équipement, DGE. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Critères de répartition. Prise en compte de la situation des personnes. Définition du logement social. Dotation de solidarité rurale. Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. Avis favorable de la commission des lois à l'adoption de ce projet de loi - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 556) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (diminution de la part de la DSU) - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 561) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (critère du taux d'occupation des logements sociaux : nouvelle rédaction). Son amendement n° 18 : critère du taux d'occupation des logements sociaux - décret en Conseil d'Etat ; adopté (p. 567). (p. 566) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (logements sociaux dans les bassins miniers) et s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Paul Loridant (logements locatifs appartenant à Charbonnages de France, à la SNCF, à EDF et à GDF) - **Art. 4** *(coordination)* (p. 572) : son amendement de précision n° 19 ; adopté - **Après l'art. 7** (p. 579) : son amendement n° 20 : conséquences de la nouvelle définition du logement social sur l'application de la loi d'orientation pour la ville et sur la compensation de la réduction de taxe professionnelle pour embauche et investissement ; retiré. (p. 580) : son amendement n° 21 : seuil de population : prise en compte des recensements complémentaires ; adopté - **Art. 8** *(validations législatives)* (p. 580, 582) : son amendement n° 22 : limitation des validations aux décisions relatives à la DGF des communes et des départements, au FSCRIF et à la compensation de la réduction pour embauche ou investissement ; adopté - **Après l'art. 8** (p. 583) : à titre personnel, son amendement n° 15 : éligibilité à la DGE de l'ensemble des communes de 2 000 habitants et moins ; adopté - **Art. 10** *(décrets d'application)* (p. 586) : son amendement de suppression n° 23 ; adopté.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - (14 février 1996) - **Discussion générale** (p. 662) : importance du nombre d'articles concernant des ministères autres que le ministère des affaires sociales. Importance du nombre des dispositions validant des décisions administratives ou corrigeant des erreurs matérielles. Echanges internationaux en matière médicale. Autorisation de mise sur le marché de médicaments ayant déjà fait l'objet d'une autorisation selon la procédure centralisée européenne. (p. 663) : contrôle de qualité des analyses effectuées dans le cadre de procédures judiciaires. Financement du fonds d'orientation de la transfusion sanguine. Dispositif d'aide aux personnes âgées dépendantes. Modification du financement des contrats emploi-solidarité. Rigueur en matière de projet de loi portant diverses dispositions. La majorité des membres du groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0263 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression de la dotation forfaitaire)* (p. 1219) : intervient sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (crédits de la dotation forfaitaire compensant les conséquences de la suppression de la franchise postale pour les écoles primaires et maternelles). Reversement aux organismes de coopération intercommunale substitués à la commune d'implantation pour la gestion des écoles primaires et maternelles - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1224) : vote de ce projet de loi par le groupe du RDSE.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 38** *(modifications destinées à faciliter la gestion des collectivités locales)* (p. 1651, 1652) : soutient l'amendement n° 67 de M. Daniel Hoeffel (complément à l'article L. 4311-3 du code général des collectivités territoriales relatif aux comptables des régions) - **Après l'art. 38** (p. 1653) : son amendement n° 146 : autorisation de recouvrement par les comptables publics, des créances autres que les impôts ; adopté - **Art. 40 bis** *(écrêtement au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle des bases excédentaires des districts)* (p. 1655) : concentration de la taxe professionnelle à l'échelon municipal. Fonds départementaux de compensation de la taxe professionnelle. Loi de 1992 sur l'administration territoriale de la République. Amendement au projet de loi de finances pour 1996 rédigé en collaboration avec M. Philippe Marini. Amendement de l'Assemblée nationale créant cet article. Intercommunalité. (p. 1657) : son amendement n° 147 : suppression du troisième alinéa de l'article 40 bis ; devenu sans objet. Département et district. (p. 1658) : se déclare opposé à l'amendement n° 266 de suppression de M. Louis Souvet - **Après l'art. 40 bis** (p. 1660, 1661) : son amendement n° 148 : régime unique pour la répartition des ressources provenant de l'écrêtement des groupements à fiscalité propre sur le territoire desquels est situé un établissement exceptionnel ; adopté.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1833) : engagements du Gouvernement. Groupe de travail. Coûts commandés par les risques. Responsabilité locale de l'organisation des services de secours - **Art. 26** *(composition du conseil d'administration)* (p. 1857) : dépenses par habitant en ce qui concerne l'établissement public de coopération intercommunale - **Art. 27** *(présence du préfet au conseil d'administration)* (p. 1884) : composition du conseil d'administration. Se déclare favorable à l'amendement n° 51 de la commission (présence ponctuelle du président du conseil général au conseil d'administration) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1893, 1894) : avec le groupe du RDSE, votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1896) : volontariat. Evolution des esprits. Remerciements aux sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2038) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 47 de la commission. Financement des petits clubs de petites communes. (p. 2042, 2043) : référence au code général des débits de boissons.

- Projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment et le trafic des stupéfiants et à la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime - *Deuxième lecture* **[n° 0227 (95-96)]** - (18 avril 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale et articles** : son intervention présentée par M. Jean-Marie Girault (p. 2078, 2084).

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2171) : son amendement, soutenu par M. Georges Othily, n° 110 : présence de magistrats au sein de la commission d'agrément ; retiré.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0316 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2197) : gestion départementale de l'engagement des collectivités territoriales et des départements en matière de sécurité, d'incendie et de secours. Votera ce texte.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2412, 2413) : grande distribution. Produits alimentaires. Guerre des prix. Santé publique. Demande la possibilité d'ententes agricoles sur une politique de qualité.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2743, 2745) : évolution de l'économie française. Déficits publics. Remise en cause du mode de gestion interne ou externe de l'administration. Examen de conscience collectif. Charges des collectivités territoriales. Prélèvements obligatoires.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2833) : problème posé par l'implication des collectivités territoriales dans ce dispositif. Coût du dispositif. Répercussion d'une partie des charges financières sur les collectivités territoriales. Définition précise des origines de la pollution de l'air. Craint de devoir s'abstenir lors du vote sur l'ensemble du projet de loi dans la mesure où les charges publiques ne peuvent plus être accrues avant la remise en ordre des finances de l'Etat et de celles des collectivités territoriales.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3980, 3981) : implication historique particulière des habitants de l'Aisne dans la défense nationale. Incertitudes relatives à l'évolution géopolitique du monde. Enseignements de la guerre du Golfe. Attachement des Français au service national. Caractère prématuré de ce débat, alors que la représentation nationale ne s'est pas encore prononcée sur la professionnalisation des armées. Souhaite exprimer son trouble en s'abstenant.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4526, 4527) : situation des communes. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Octroi d'avantages fiscaux dans les zones urbaines. Compensation financière de la perte de recettes fiscales. Condition de résidence prévue pour bénéficier des exonérations de charges sociales. Nouvelle rédaction de l'article 4 proposée par la commission spéciale.

- Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Art. 4** *(dispositions fiscales applicables dans les zones franches urbaines)* (p. 4617, 4618) : intervient sur l'amendement n° 11 de la commission (nouvelle rédaction. Exonération de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu pour les bénéfices réalisés par les zones franches urbaines). Eventuelle modification de la taxe professionnelle. Prise en compte du salaire et de l'investissement dans l'établissement - **Après l'art. 4** (p. 4619, 4620) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de la commission (exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les immeubles situés en zone franche urbaine et affectés à une activité entrant dans le champ d'application de la taxe professionnelle).

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Après l'art. 9** (p. 4821) : son amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° 26 : sanctions en cas de perception frauduleuse de la prestation ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4967) : inquiétude sur l'abandon de la conscription. Esprit civique. Défense européenne.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5125, 5126) : recours à la procédure d'urgence. Négociations et accords possibles entre les employeurs de la fonction publique et leurs agents. Complexité du texte et multiplication des cavaliers. Applicabilité du congé de fin d'activité, CFA. Responsabilités respectives des trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) en matière d'emploi précaire. Nécessité de recenser la totalité des situations de précarité. Contribution des contrats emploi-solidarité, CES, à l'équilibre financier de la fonction publique hospitalière. Situation inconfortable des collectivités locales, les obligeant à recruter des agents contractuels. Sous réserve de l'adoption des amendements de la commission, la majorité du groupe RDSE votera ce texte - **Après l'art. 3** (p. 5167, 5168) : son amendement n° 63 : mesures dérogatoires pour les dentistes scolaires vacataires ; retiré.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5802, 5803) : situation des collectivités locales. Allégement des charges obligatoires. Bonne direction générale du projet de budget mais absence d'audace.

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6012) : problème technique. Plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune - **Art. 17** *(étalement du paiement du solde de la compensation des pertes de ressources résultant de la réduction des droits de mutation à titre onéreux)* (p. 6042) : intervient sur l'amendement n° I-266 de M. Alain Vasselle (compensation par l'Etat au profit des départements à concurrence de deux tiers pour l'année 1997 et d'un tiers au titre de l'exercice de 1998), retiré puis repris par M. René Régnault sous le même numéro - **Après l'art. 19** (p. 6050) : reprend l'amendement de M. Charles Revet n° I-81 (bases d'imposition des établissements industriels soumis à l'écrêtement) sous le même numéro ; retiré.

Deuxième partie :

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Art. 91 bis** *(financement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprises artisanales)* (p. 6961) : son amendement de suppression n° II-82, soutenu par M. Bernard Joly ; retiré.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7142, 7144) : ses amendements n° II-94 : révision des mécanismes d'écrêtement en vigueur afin d'assurer la pérennité et le volume des recettes des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle ; adopté ; et n° II-95 de repli ; retiré. Intercommunalité et solidarité à l'échelon départemental. Projet de loi sur l'intercommunalité. (p. 7148, 7149) : se déclare favorable à l'amendement n° II-99 de M. Charles Revet (prise en compte dans les bases d'imposition d'un établissement des biens et services ou de personnes mis à sa disposition par les entreprises qui le contrôlent directement ou indirectement ou encore d'entreprises qu'il contrôle directement ou indirectement). Capacité d'analyse et d'investigation de l'administration centrale. Exemple d'incohérence liée à la notion d'écrêtement par rapport à la valeur ajoutée. Nécessité d'analyser tous les mécanismes qui permettent aux groupes d'entreprises d'échapper à la taxe professionnelle, aux écrêtement et à la solidarité. (p. 7154) : reprend l'amendement n° II-86 de M. Jean-Marie Girault (assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales perçues au profit des collectivités locales et des établissements et organismes divers dans les conditions de droit commun) ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7533, 7534) : recettes. Moins-values fiscales. Recettes non fiscales. COFACE.

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 1996) - **Art. 5** *(équilibre général)* (p. 7557) : situation de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE. (p. 7559) : vocation de la COFACE - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7569) : regrette la discussion de cet article au cours d'une loi de finances rectificative.

GODFRAIN (Jacques), *ministre délégué à la coopération.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **7** de Mme Lucette Michaux-Chevry : **Coopération** *(Coopération bilatérale avec Haïti)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 83).

n° **2** de M. Charles Descours : **Politique internationale** *(Médiation de la France au Liban)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2254).

n° **3** de M. Franck Sérusclat : **Droits de l'homme** *(Respect des droits de l'homme et contraintes économiques)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2255).

n° **17** de Mme Paulette Brisepierre : **Français de l'étranger** *(Situation des Français à Bangui)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2808).

n° **22** de M. Guy Penne : **Français de l'étranger** *(Rapatriement des Français de Centrafrique)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2811).

n° **3** de M. Daniel Goulet : **Politique internationale** *(Processus de paix israélo-palestinien)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4678).

Questions orales sans débat :

n° **373** de M. Roland Courteau : **Viticulture** *(Réforme de l'organisation commune du marché vini-viticole)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2947).

n° **385** de M. Roland Courteau : **Montagne** *(Classement en zone de montagne de certaines communes)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2948).

n° **387** de Mme Janine Bardou : **Appellations d'origine contrôlée (AOC)** *(Application de la réglementation en matière d'appellation d'origine à la "féta")* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2949).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre la République française et la République d'Ouzbékistan sur la liberté de circulation [n° 0005 (95-96)]** - (18 janvier 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 12 et n° 116** (p. 88, 89) : demande l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié et de coopération entre la République française et la République d'Ouzbékistan [n° 0012 (95-96)]** - (18 janvier 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 5 et n° 116 - Voir intervention sous le projet de loi n° 5** (p. 88, 89).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0116 (95-96)]** - (18 janvier 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 5 et n° 12 - Voir intervention sous le projet de loi n° 5** (p. 88, 89).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Trinité et Tobago sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0007 (95-96)]** - (18 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 90, 91) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Sultanat d'Oman sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0088 (95-96)]** - (18 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 92) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Roumanie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0089 (95-96)]** - (18 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 93) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le**

Gouvernement de la République d'Albanie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0117 (95-96)] - (18 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 95) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République des Philippines sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0136 (95-96)] - (18 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 96) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de l'Equateur sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0137 (95-96)] - (18 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 97) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération et d'union douanière entre la communauté économique européenne et la République de Saint-Marin [n° 0174 (95-96)] - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 418) : droits de douane. Politique commerciale de la République de Saint-Marin. Coopération. Volet social de cet accord.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1993 sur le cacao (ensemble trois annexes) [n° 0221 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1466, 1467) : maintien de l'organisation internationale du cacao. Stock régulateur. Plan de gestion de la production. Comité de la production. Comité de la consommation. Participation de la France à l'accord international. Demande l'approbation de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0219 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1468) : cadre juridique favorisant l'activité des entreprises françaises. Grands principes de cet accord.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Bolivie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres modificatives) [n° 0218 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1469) : échanges commerciaux et investissements modestes.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Pérou sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0220 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1470) : intérêt des entreprises françaises pour le marché péruvien.

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun relative à la circulation et au séjour des personnes [n° 0222 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1471, 1472) : convention de 1976 entre la France et le Cameroun. Obligation de visa. Tarif des titres de séjour pour les étrangers résidant au Cameroun. Regroupement familial. Annexe à cette convention. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5261, 5262) : Fonds européen de développement. Nécessité d'une politique de coopération avec l'Afrique. Bilan des progrès du continent africain. Avenir de l'Europe et développement de l'Afrique. Développement du partenariat. Dévaluation du franc CFA. Effort en faveur des projets de développement africain. Lutte contre l'exode rural et l'émigration excessive. Renforcement de l'Etat de droit. Fonds monétaire international. Banque mondiale. Lutte contre la corruption. Perspectives prometteuses pour l'investissement privé en Afrique. (p. 5300, 5302) : orientation prioritaire de l'aide publique au développement vers l'Afrique. Situation du Zaïre. Raisons de la baisse du budget de la coopération. Conséquences de la dévaluation du franc CFA. Exemple du faible déficit budgétaire du Sénégal. Fin de la coopération dite de substitution. Statistiques sur l'augmentation des crédits consacrés au renforcement de la coopération juridique et judiciaire. Etat de la présence des troupes françaises en Afrique. Fonds d'aide et de coopération, FAC. Bilan chiffré de la situation économique en Afrique francophone. Aide à l'extinction des dettes. Situation dans les pays de la zone subsaharienne : exemple du Niger et du Mali. Réduction de l'émigration par l'incitation au non-départ. Influence du passage à la monnaie unique sur le franc CFA.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6886, 6887) : diminution du budget de la coopération. Dépenses de fonctionnement. Moyens d'intervention. Baisse du nombre des coopérants. Amélioration de leurs moyens de fonctionnement. Diminution des concours financiers à l'ajustement structurel. Lisibilité du dispositif français d'aide publique au développement. Crédits de coopération militaire. Réforme du service national. Dotation du Fonds d'aide et de coopération, FAC. (p. 6888. 6889) : élaboration d'un règlement financier du FAC. Durée d'exécution des projets du FAC. Budget d'assainissement. Diminution du nombre de coopérants. Quasi-disparition de l'aide à l'ajustement structurel. Mise en place du comité interministériel de l'aide au développement, CIAD, et du comité d'évaluation de l'aide. Elargissement du champ d'action du ministère de la coopération et transfert des crédits. Réseau de la direction des relations économiques extérieures, DREE. Eventualité d'une "intégration" du ministère délégué à la coopération au sein du ministère des affaires étrangères. Dévaluation du franc CFA. (p. 6890, 6891) : passage à la monnaie unique. Développement des projets de proximité. Proposition de M. Christian Demuynck. Mesures d'intégration régionale. Coopération privée et décentralisée. Possibilité d'évolution des instruments financiers de la coopération. Retraites libellées en francs CFA. Pérennisation de l'aide française aux entreprises installées dans les pays du champ de la coopération. (p. 6892) : sommet franco-africain de Ouagadougou : principe de "bonne gouvernance" et évocation de problèmes ponctuels. Engagement monétaire de la France à l'égard de la zone franc. Remplacement des coopérants du service national.

GOULET (Daniel), *sénateur (Orne) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4677) - Ministère : Affaires étrangères - *Processus de paix israélo-palestinien* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4678) - **Politique internationale**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)] - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5710, 5711) : avenir du service national. Application des orientations de la loi de programmation militaire. Réduction du format des armées. Statut général des militaires. Aide à la reconversion. Instauration d'un pécule de départ. Définition des pensions militaires de retraite. Le groupe du Rassemblement pour la République votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Art. 1er** *(articles 264 à 271 du code rural)* - Art. 271 du code rural *(élimination des sous-produits des abattoirs)* (p. 7429) : son amendement n° 12 : produits traités par les ateliers fonctionnant en annexe d'abattoirs ou d'unités manipulant des denrées alimentaires ; rejeté.

GOURNAC (Alain), *sénateur (Yvelines) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5462) - Ministère : Intérieur - *Lutte contre l'immigration clandestine* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5462) - **Immigration**

Questions orales sans débat :

n° 511 (*JO* Débats du 26 novembre 1996) (p. 5966) - Ministère : Education - *Prévention de l'échec scolaire chez les enfants dits intellectuellement précoces* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7451) - **Enseignement**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1140) : transparence des associations. Information des donateurs. Se déclare favorable à cette proposition de loi.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Art. 1er** *(instauration de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4804, 4805) : moyens de fonctionnement des COTOREP.

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4842) : son amendement n° 2 : précision relative à l'attribution de la PSD aux personnes bénéficiant d'une prise en charge au titre d'une section de cure médicale ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4860, 4861) : amélioration du texte initial. Intérêt de la consultation du maire.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6273) : son amendement n° II-16 : réduction des crédits figurant au titre III et affectés au fonctionnement des Cotorep afin d'abonder des crédits destinés à la formation des intervenants à domicile ; retiré au profit de l'amendement n° II-17 de M. Lucien Newirth (réduction des crédits figurant au titre III destinés au fonctionnement des Cotorep afin de les affecter à la prise en charge de la douleur).

GOUTEYRON (Adrien), *sénateur (Haute-Loire) RPR.*

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

Membre ès qualités du Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Membre titulaire de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information sur l'information et l'orientation des étudiants des premiers cycles universitaires **[n° 0081 (96-97)]** (14 novembre 1996) - **Enseignement supérieur.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 442 (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4388) - Ministère : Education - *Afflux excessif des étudiants vers les filières sportives* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4726) - **Enseignement supérieur**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 11** (p. 733) : sur l'amendement

n° 35 de M. Jacques Machet (maintien des droits acquis en matière de condition de mobilité pour l'intégration dans les corps de la fonction publique enseignante), soutient le sous-amendement n° 50 de M. Jean-Patrick Courtois (extension de ce dispositif à l'enseignement agricole).

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Sur l'ensemble** (p. 1034) : remerciements.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1078) : sur l'amendement n° 7 de la commission (double dispositif de péréquation, nationale et régionale - Fonds national de péréquation), ses sous-amendements n° 27, n° 28 et n° 29 ; devenus sans objet.

- Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1097, 1098) : son amendement n° 26 : exonérations fiscales de l'indemnité de soutien ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1111, 1112) : réhabilitation de l'apprentissage. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - **Sur l'ensemble** (p. 1810) : qualité de la collaboration entre le Gouvernement et le Sénat sur ce texte. Clarification des rôles respectifs de l'Etat et de la Fondation du patrimoine. Nécessité d'accélérer l'inventaire de notre patrimoine. Maintien des engagements de l'Etat. Loi de programmation budgétaire. Importance des associations pour la sauvegarde du patrimoine. Qualité du travail du rapporteur.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2443) : intervient sur l'amendement n° 83 de M. Josselin de Rohan (application aux disques).

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2752, 2753) : finances publiques. Emploi, développement équilibré du territoire et cohésion sociale. Subventions de fonctionnement ou d'investissement du ministère de la culture. Subventions du ministère de la jeunesse et des sports. Charges des collectivités territoriales. Dépenses improductives. Secteur audiovisuel public. Réexamen des différentes aides.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3122, 3123) : participation des étudiants. Réflexion nationale. Sélection. Echecs. Orientation. Fracture entre le lycée et l'université. Insertion professionnelle. Calendrier de la réforme.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3245) : intérêt général dans le domaine des télécommunications. Contrôle du contenu des réseaux. Exemple d'Internet. Instauration d'un contrôle déontologique du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA, sur les services télématiques.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3881, 3882) : sur l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques), son sous-amendement n° 176 : rapport du Gouvernement sur les ensembles de salles de spectacle cinématographique comportant plus de 1500 places ; adopté. Création d'un observatoire. Accroissement de la fréquentation en salle. Part du cinéma français. Survie des exploitants indépendants. Modulation du seuil d'autorisation distinguant les centres-villes et la périphérie.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0457 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4297) : texte cohérent. Ventes au déballage. Exemple de l'entreprise "L'outilleur auvergnat".

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6124, 6125) : relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Consensus au sein de la commission des affaires culturelles. Sport de masse.

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6447, 6448) : crédits affectés au patrimoine. Maintien de l'activité des entreprises. Taux des engagements des autorisations de programme. Crédits de paiement. Lois de programme relatives au patrimoine monumental. Démocratie culturelle. Enseignements artistiques - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 6457, 6458) : intervient sur l'amendement n° II-37 du Gouvernement (augmentation de 70 millions de francs des crédits consacrés à la loi de programme sur le patrimoine monumental).

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6512, 6513) : maintien des crédits à un niveau satisfaisant. Evaluation de l'application du Nouveau contrat pour l'école. Programmes : publication et cohérence. Elèves en grande difficulté. Liaison entre l'école et la vie professionnelle. Préparation de l'éducation nationale à la validation des compétences acquises dans la vie professionnelle.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6547) : mise au point sur la mission d'information relative à l'information et à l'orientation des étudiants des premiers cycles universitaires.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6651) : diffusion d'Arte sur le satellite Eutelsat.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6715, 6716) : qualité et objectifs de l'enseignement agricole. Projet de loi d'orientation agricole.

Communication

- (7 décembre 1996) (p. 6914) : discussion prochaine d'un projet de loi relatif à l'audiovisuel. Précisions sur les objectifs et les moyens des organismes publics de l'audiovisuel. Attachement de la commission des affaires culturelles dans son immense majorité, au secteur public dans sa configuration actuelle. Radio France. Amendements du Gouvernement relatifs à la presse. Abattement de 30 % consenti aux journalistes. Souhaite une certaine stabilité des dispositions relatives à la presse - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6922) : se déclare favorable à l'amendement n° II-211 du Gouvernement (augmentation des crédits d'aide directe à la presse). Discussion de l'article 80. Prise en compte des investissements dans le multimédia et le portage.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 32** *(modification de la date d'entrée en vigueur des allègements de cotisations familiales applicables dans les zones de revitalisation rurale)* (p. 7609, 7610) : conséquences de l'adoption de cet article.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins - *Deuxième lecture* **[n° 0028 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 16 ter** *(validation de la décision administrative fixant le barème de la rémunération due par les exploitants de discothèque aux artistes interprètes et aux producteurs de phonogrammes)* (p. 7673) : remerciements. Conception française du droit d'auteur. Gestion collective des droits. Négociations collectives en cours.

GRANDON (Jean), *sénateur (Eure-et-Loir) NI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **11** (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1338) - Ministère : Aménagement du territoire - *Application de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1338) - **Aménagement du territoire**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6711) : réponse aux problèmes de fonds rencontrés par l'agriculture. Installation des jeunes. Retraite des agriculteurs. Hygiène et qualité alimentaires. Avec la Réunion administrative des non inscrits votera le projet de budget de l'agriculture.

GRIGNON (Francis), *sénateur (Bas-Rhin) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 144 (95-96)] de M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues tendant à actualiser la loi locale de chasse régissant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle **[n° 0252 (95-96)]** (6 mars 1996) - **Chasse.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 267 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif au contrôle de la fabrication et du commerce de certaines substances susceptibles d'être utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants ou de substances psychotropes **[n° 0323 (95-96)]** (24 avril 1996) - **Stupéfiants.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Industrie **[n° 0088 (96-97) tome 5]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 70) : institution d'un statut juridique pour les sapeurs-pompiers volontaires. Texte attendu. Avec le groupe de l'Union centriste, votera ce projet de loi.

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 221) : difficultés financières des collectivités locales. Diminution du recours à l'emprunt. Accès pour les collectivités locales aux ressources des CODEVI. Allégement des charges financières des petites communes. Se déclare favorable à cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 796, 797) : développement des services. Plan câble dans le Bas-Rhin. Projet "Cristal" en Alsace.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Après l'art. 6** (p. 1100) : son amendement n° 25 : financement des CFA dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ; retiré.

- Conclusions du rapport de M. Francis Grignon, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n°144, 95-96) déposée par M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser la loi locale de chasse régissant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0252 (95-96)] - (12 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 1143, 1145) : sources du droit local. Lois françaises antérieures à 1871. Lois allemandes appliquées entre 1871 et 1918. Livre foncier. Code local des professions. Droit communal. Régime d'assurance maladie. Rôle de l'Institut de droit local alsacien-mosellan. Chasse communale. Attribution du produit de la location de la chasse communale. Travaux d'intérêt général. Unification des modes de gestion cynégétique. Renouvellement du bail. Critère de domiciliation pour les locataires. Création de lots intercommunaux. Réaffirmation du droit de priorité des locataires sortants. Officialisation des commissions consultatives communales de chasse. Opposition des représentants de la propriété forestière et agricole. Audition des représentants des chasseurs et des représentants des propriétaires forestiers sylviculteurs. Modalités de consultation des propriétaires. Demande l'adoption de ce texte.

- Projet de loi relatif au contrôle du commerce des produits chimiques précurseurs de stupéfiants ou de substances psychotropes [n° 0267 (95-96)] - (30 avril 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2310, 2311) : différentes catégories des produits chimiques susceptibles d'être utilisés pour la fabrication de la drogue. Mobilisation totale des professionnels de l'industrie et du négoce chimiques. Coopération des entreprises avec les douanes et les services de l'industrie. Sanctions administratives. Accepte ce projet de loi - **Art. 9** *(communication d'informations à la demande du ministre de l'industrie)* (p. 2314) : son amendement de précision n° 1 ; adopté - **Art. 12** *(procès-verbal)* : son amendement de précision n° 2 ; adopté - **Art. 13** *(sanctions du défaut d'agrément)* (p. 2315) : son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté - **Art. 14** *(sanctions en cas de manquement à diverses obligations)* : son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3896) : sur l'amendement n° 57 de la commission (exigence d'une qualification professionnelle pour les personnes exerçant des activités de construction, d'entretien et de réparation des bâtiments, ainsi que des activités de travaux publics et privés), son sous-amendement n° 171 : activité de ramonage ; adopté - **Art. 13** *(immatriculation au répertoire des métiers - définition de l'artisanat)* (p. 3905) : sur l'amendement de forme n° 26 de la commission saisie pour avis, son sous-amendement n° 1 : immatriculation au registre des entreprises en Alsace et en Moselle ; adopté. (p. 3907) : ses amendements n° 2 : interdiction de procéder à une nouvelle immatriculation au répertoire des métiers pour un exploitant d'une entreprise individuelle en situation de liquidation judiciaire ; retiré ; et n° 3 : conditions d'immatriculation au répertoire des métiers et au registre des entreprises fixées par décret ; adopté - **Art. 14** *(protection de la qualité artisanale)* (p. 3908) : son amendement n° 4 : activités susceptibles d'être qualifiées d'artisanales ; rejeté - **Art. 16** *(sanctions pénales)* (p. 3911) : ses amendements n° 6 : sanction pour les entreprises relevant à la fois du répertoire des métiers et du registre du commerce et n'ayant procédé qu'à une seule immatriculation ; adopté ; et n° 5 : vérification des compétences professionnelles dans les entreprises assurées par les inspecteurs et les contrôleurs du travail ; retiré.

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)] - (5 novembre 1996) - **Art. 4** *(répartition des autorisations de pêche et gestion des quotas)* (p. 5352) : son amendement n° 65 : confirmation des décrets n° 90-94 et n° 90-95 réglementant la répartition des quotas de capture ; retiré.

- Projet de loi complétant, en ce qui concerne certains contrats de services et de fournitures, la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence et la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 relative aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications [n° 0009 (94-95)] - (19 novembre 1996) - **Art. 2** *(soumission des contrats de services passés par certains organismes à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* (p. 5697, 5698) : ses amendements n° 16 : régime d'autorisation préalable par le préfet pour la fourniture de prestations rémunérées par les services techniques de l'Etat ; et n° 17 : prestations des services techniques de l'Etat rémunérées dans des conditions fixées par décret ; retirés. Son amendement n° 15 : prestations des services de l'Etat : direction départementale de l'agriculture et direction départementale de l'équipement ; adopté - **Art. 9** *(définition des contrats de services soumis à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* : sur l'amendement de la commission n° 12 (insertions dans la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 : services des opérateurs de réseaux, soumis au régime "plein" et au régime "allégé" - catégories exclues de toute obligation communautaire - services audiovisuels soumis au régime "allégé"), son sous-amendement de coordination n° 19 ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, pour l'industrie (p. 6655, 6656) : baisse des dotations de l'innovation. Renforcement des moyens de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Mise en place du serveur "Evariste Innovation" sur Minitel et Internet. Propose l'adoption de ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 67 bis** *(modification du régime fiscal des bons du Trésor et assimilés et des bons de caisse, ainsi que des bons ou contrats de capitalisation)* (p. 7080) : soutient l'amendement n° II-188 de M. Daniel Hoeffel (imposition des transmissions de fonds de capitalisation anonymes, légales et portées à la connaissance de l'administration).

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Art. 70** *(institution de fonds communs de placement dans l'innovation)* (p. 707, 7108) : son amendement n° II-83 : augmentation du plafond des versements dans les fonds communs de placement dans l'innovation avec déduction fiscale ; retiré au profit de l'amendement analogue n° II-199 de la commission (doublement de la réduction d'impôt accordée aux versements effectués dans les fonds communs de placement dans l'innovation).

GRUILLOT (Georges), *sénateur (Doubs) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au maintien des classes en milieu rural **[n° 0170 (95-96)]** (17 janvier 1996) - **Enseignement.**

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la représentation des professions libérales au Conseil économique et social **[n° 0354 (95-96)]** (9 mai 1996) - **Professions libérales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la, procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon **[n° 0079 (96-97)]** (13 novembre 1996) - **Urbanisme.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 31, 32) : faiblesse des effectifs. Compétences des sapeurs-pompiers volontaires. Crise du volontariat. Conciliation du volontariat avec les contraintes d'une activité salariée. Proposition de mesures destinées à développer le volontariat. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6534) : réforme universitaire. Effectifs. (p. 6535) : ouverture de l'université sur le monde extérieur. Professionnalisation des filières. Financement des études supérieures. Dépôt de deux propositions de lois sur le droit à l'emprunt de l'étudiant et sur la mise en place d'un crédit épargne-études. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de budget.

GUÉNA (Yves), *sénateur (Dordogne) RPR.*

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 18, 23, 30 janvier ; 1er, 7, 22 février ; 5, 7, 12, 14, 19, 26 mars ; 17, 19 avril ; 7, 9, 15, 23, 28 mai ; 4, 12, 13, 20 juin ; 1er, 10, 31 octobre ; 5, 6, 26 novembre ; 4, 6, 10, 11, 16 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Vice-président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec MM. Jacques Genton et Claude Estier, au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'action collective des Parlements nationaux au sein de l'Union européenne et sur la XIVe Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires qui s'est tenue à Rome les 24 et 25 juin 1996 **[n° 0024 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur les projets de loi, adoptés par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et d'autre part, la République de Moldova [n° 137 (96-97)], la République kirghize [n° 138 (96-97)], la République du Kazakhstan (ensemble trois annexes, un protocole et un acte final [n° 139 (96-97)], la Fédération de Russie [n° 140 (96-97)] et l'Ukraine [n° 141(96-97)] **[n° 0158]** (18 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 367) - Ministère : Défense - *La France et l'OTAN* - Réponse le 2 février 1996 (p. 367) - **Politique internationale**

Questions orales sans débat :

n° **463** (*JO* Débats du 13 octobre 1996) (p. 4638) - Ministère : Logement - *Plafonds de ressources pour l'attribution de logements HLM* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5114) - **Habitations à loyer modéré (HLM)**

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Déchéance de plein droit de M. Eric Boyer de sa qualité de sénateur - (23 janvier 1996) (p. 105).

- Vacance d' un siège de sénateur, suite à l'annulation de l'élection de M. Claude Haut comme sénateur de Vaucluse - (7 mai 1996) (p. 2377).

- Souhaits de bienvenue à M. le président du Conseil national de la République slovaque - (28 mai 1996) (p. 2990).

- Conférence des présidents - (4 juin 1996) (p. 3140) : prend acte de la protestation de M. Emmanuel Hamel, relative à l'organisation des travaux du Sénat. Ordre du jour chargé en fin de session.

- En qualité de sénateur

- Rappel au règlement - (13 mars 1996) (p. 1224) : fait part des propos d'un général de l'armée française rapportés dans un article de presse et portant atteinte à l'honneur des anciens combattants de la France libre. Demande, qu'après vérification, le général en question soit sanctionné.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1765, 1768) : conscription. Brassage social. Professionnalisation de l'armée. Volontariat. Coût de l'armée professionnelle. Charges des retraites. Relations entre la politique et l'armée.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5268, 5270) : au nom du groupe du RPR, exprime sa satisfaction au sujet de la politique étrangère française. Rôle de la France au Proche-Orient. Politique étrangère et de sécurité commune, PESC. Conséquences de l'effondrement de l'Union soviétique. Elargissement de l'Union européenne. Conférence des organes spécialisés des assemblées de la communauté, COSAC. Rôle des Parlements nationaux. Identité européenne de défense. Réforme de l'Alliance atlantique. Monnaie unique. Banque centrale européenne.

H

HABERT (Jacques), *sénateur (Français établis hors de France) délégué du groupe NI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 220 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Pérou sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 0234 (95-96)]** (20 février 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 496 (95-96)] autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong-kong sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 0019 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 86) - Ministère : Affaires européennes - *Maîtrise des dépenses communautaires* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 87) - **Union européenne**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion** - (1er février 1996) - **Art. 6 bis** *(application de la loi française en cas d'acte terroriste commis à l'étranger)* (p. 357) : conditions d'instruction et de jugement d'actes de terrorisme commis à l'étranger. Difficultés rencontrées par des Français de l'étranger victimes d'attentats sur place - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 393) : renforcement de notre arsenal antiterroriste. Maintien de l'essentiel des principes démocratiques et du droit. Le groupe des non-inscrits votera ce texte.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Après l'art. 3** (p. 493, 494) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Jacques Legendre (participation de la République au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Discussion générale** (p. 663 à 665) : enseignement français à l'étranger. Perception des droits d'écolage dans les établissements relevant de la compétence de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Abrogation de la loi du 5 avril 1937 sur l'incorporation dans les cadres métropolitains des professeurs français à l'étranger et ce, sans contrepartie. Politique de résorption de l'auxiliariat. Egalité de traitement des enseignants français de l'étranger et des enseignants de l'enseignement public en France. Demande l'ouverture de nouvelles possibilités aux enseignants français à l'étranger.

- **Suite de la discussion** - (15 février 1996) - **Avant l'art. 11** (p. 729, 730) : souhait des sénateurs représentant les Français établis hors de France. Enseignants français à l'étranger. Auxiliariat. S'élève contre l'abrogation de la loi du 5 avril 1937 réservant une voie dérogatoire d'accès à la fonction publique de l'Etat. (p. 731) : absence de discrimination à l'égard des enseignants exerçant en France. Existence d'une voie de titularisation en France dans les écoles privées sous contrat. Ecoles françaises à l'étranger : gestion directe par le ministère des affaires étrangères et écoles dites "conventionnées". Egalité de traitement des enseignants de la métropole et des enseignants de l'étranger dans des conditions scolaires et professionnelles comparables. (p. 732) : son amendement, soutenu par M. Xavier de Villepin, n° 44 : mesures spécifiques permettant aux enseignants non titulaires exerçant à l'étranger d'accéder à la fonction publique ; adopté.

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - Suite de la discussion** - (22 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 964) : remerciements à M. Daniel Millaud pour son excellent travail. Votera ce projet de loi organique.

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)]** - (5 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1034) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)]** - (6 mars 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1074) : soutient l'amendement n° 14 de M. Alfred Foy (suppression de la disposition permettant à toute entreprise de s'exonérer du concours au CFA formant son apprenti si elle verse son quota à une école d'entreprise).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Pérou sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0220 (95-96)]** - (20 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. André Boyer (p. 1470, 1471).

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat** - (26 mars 1996) (p. 1752, 1754) : professionnalisation de l'armée. Menace intérieure. Menaces extérieures. Programme de l'avion de transport futur, ATF.

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Deuxième lecture*

[n° 0231 (95-96)] - (28 mars 1996) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1900) : votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)] - (18 avril 1996) - Après l'art. 25** (p. 2073) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Jean-Pierre Cantegrit (établissement du principe d'une cotisation minimale pour les nouveaux adhérents à la Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment et le trafic des stupéfiants et à la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime - *Deuxième lecture* **[n° 0227 (95-96)] - (18 avril 1996) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2084) : votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif au trafic de stupéfiants en haute mer et portant adaptation de la législation française aux dispositions de l'article 17 de la convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants et substances psychotropes faite à Vienne le 20 décembre 1988 - *Deuxième lecture* **[n° 0216 (95-96)] - (18 avril 1996) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2087) : votera ce projet de loi.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - Art. 29 (par priorité) *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2158) : se déclare opposé à l'amendement n° 113 de Mme Nicole Borvo (attribution de la nationalité française à l'ensemble des pupilles de l'Etat ne la possédant pas) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2237) : texte attendu constituant un grand progrès. Accès aux origines. Adoption des enfants étrangers. La réunion des sénateurs non inscrits votera la proposition de loi.

- Résolution (n° 325, 95-96) adoptée par la commission des affaires économiques, en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) [n° 0305-0308 (95-96)] - (25 avril 1996) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2252) : application menacée du principe de la préférence communautaire. Multiplication des accords de libre-échange proposés par la Commission européenne. Négociations directes de la Communauté européenne avec des puissances extérieures à l'Union européenne. Maintien de la compétence de l'Union européenne en matière de normalisation. Cas de manipulations monétaires. Conséquences des dévaluations monétaires effectuées par certains pays de la Communauté européenne. Bénéfices réalisés par des exploitants français en Europe. Au nom des Français de l'étranger et des sénateurs non inscrits, votera cette résolution.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République orientale de l'Uruguay sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0290 (95-96)] - (7 mai 1996) - Discussion générale (p. 2381, 2382) : importance particulière de l'Uruguay pour la culture française. Situation du lycée français de Montevideo. Désaffection des Uruguayens pour la langue française.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)] - (21 mai 1996) - Explications de vote** (p. 2691) : votera ce texte avec les sénateurs non inscrits.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 mai 1996) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2925) : importance des questions d'environnement et de pureté de l'air. (p. 2926) : remerciements. Risque de contentieux avec le droit proclamé de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Avec la réunion administrative des sénateurs non inscrits, votera ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique du Pakistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 0225 (95-96)] - (5 juin 1996) - Discussion générale (p. 3206) : problème de la drogue. Travail des enfants. Importance des échanges commerciaux. Conditions de vie des Français au Pakistan.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant (ensemble un échange de lettres) à l'accord du 25 juillet 1977 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Malte tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 0224 (95-96)] - (5 juin 1996) - Discussion générale (p. 3209, 3210) : présence française à Malte du onzième au dix-huitième siècle. "Ordre souverain" de Malte. Faiblesse des intérêts français.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat d'Israël en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 0289 (95-96)] - (5 juin 1996) - Discussion générale (p. 3211) : Français d'Israël. Conseil supérieur des Français de l'étranger. Proposition d'acte communautaire relatif à la conclusion de deux accords entre la Communauté européenne et l'Etat d'Israël.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République bolivienne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0223 (95-96)] - (5 juin 1996) - Discussion générale (p. 3212) : production de drogue. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord fiscal sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Panama [n° 0160 (95-96)] - (5 juin 1996) - Discussion générale (p. 3216, 3217) : canal de Panama. Général Noriega. Refuge fiscal. Pavillons de complaisance. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3609) : déclin de notre marine marchande. Nécessité d'adapter le régime fiscal de ce secteur. Extension attendue de ce dispositif au secteur de la pêche. Les sénateurs non inscrits voteront ce texte.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République [n° 0270 (94-95)] - (13 juin 1996) - Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 271 (94-95) (p. 3673, 3674) : caractère identique des propositions de loi issues de la majorité sénatoriale avec celle émanant du groupe socialiste. A priori, accord des douze sénateurs représentant les Français de l'étranger, sur ce dispositif. Votera cette proposition de loi organique **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3676) : unanimité du Sénat sur cette

proposition de loi organique. Disposition importante pour les Français de l'étranger.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de le République [n° 0271 (94-95)] - (13 juin 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 270 (94-95) - Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270** (p. 3673, 3674) - **Explications de vote sur l'ensemble - Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270 (94-95)** (p. 3676).

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4208, 4210) : place des chemins de fer dans le monde. Situation en France. Concurrence. Intermodalité. TGV. Exemple de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Création d'un établissement public à caractère industiel et commercial, EPIC, respnsable de l'insfracture. Endettement de la SNCF. Grèves. Possibilité d'un service minimum. Eurostar. Coopération de l'ensemble du personnel de la SNCF.

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part [n° 0426 (95-96)] - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4319) : caractère démocratique du régime tunisien. Liens traditionnels existant entre la Tunisie et l'Europe. Votera ce projet de loi.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement suivie d'un débat et d'un vote - (8 octobre 1996) (p. 4548, 4549) : inquiétude de l'opinion publique. Encouragement à l'exportation par les PME et présence de jeunes Français à l'étranger. Questions sur la monnaie unique. Immigration. Politique française d'aide au développement. Approbation par la majorité des sénateurs non inscrits de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong-Kong sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0496 (95-96)] - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4950, 4951) : perspectives économiques et politiques de l'intégration de Hong-Kong à la République populaire de Chine en 1997. Présence culturelle française ; lycée Victor Ségalen ; Alliance française. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5063, 5064) : soutient les amendements de M. Alfred Foy n° 77 (suppression de l'obligation de raccordement systématique au réseau urbain de chaleur) et n° 78 (visite bisannuelle d'entretien et de vérification par un professionnel agréé des installations existantes de chauffage).

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5127, 5128) : enseignants non titularisés exerçant dans les établissements français de l'étranger. Nécessité d'ouvrir les concours de titularisation aux enseignants de tous les établissements accrédités. Amendements et sous-amendements déposés par les sénateurs représentant les Français de l'étranger - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5155) : sur l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission, ses sous-amendements n° 136, n° 137 et n° 138 ; irrecevables (article 40 de la Constitution). (p. 5158) : son amendement n° 135 : ouverture des concours réservés aux enseignants de tous les établissements français à l'étranger ; devenu sans objet - **Après l'art. 3** (p. 5167) : sur l'amendement n° 4 de la commission (situation des maîtres délégués de l'enseignement privé sous contrat), son sous-amendement n° 139 ; retiré.

- Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Chapitre 1er du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat)* - **Art. 12** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5195, 5196) : maintien du bénéfice de la bonification pour services civils rendus hors d'Europe aux personnels enseignants à l'étranger.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5628, 5629) : soutient l'amendement n° 97 de M. Alfred Foy (taxation uniforme de l'ordre de 6,5 % des spiritueux et des bières, ainsi que des vins). Abaissement du taux de taxation du cognac, calvados et armagnac, et augmentation des droits spécifiques sur la bière qui progressent de 36 %. Amendement cosigné par les sénateurs du Nord-Pas-de-Calais. (p. 5632) : se déclare favorable à l'amendement n° 97 de M. Alfred Foy (taxation uniforme de l'ordre de 6,5 % des spiritueux et des bières, ainsi que des vins). Coût de l'alcoolisme. Taxation uniforme de l'ordre de 6,5 %. Souhaite le vote de cet amendement pour qu'une navette aboutisse à une solution plus équitable.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)] - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5712, 5713) : référence au tableau intitulé "Bélisaire" du peintre David. Réforme du service national. Passage de l'armée de conscription à l'armée professionnelle. Réduction des effectifs. Incitation au départ : paiement d'un pécule. Congé de reconversion. Loi de dégagement des cadres promulguée en janvier 1946. Appel au volontariat. Le groupe des sénateurs non-inscrits votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5771) : les sénateurs non inscrits voteront ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6018) : une partie des membres du groupe des sénateurs non inscrits s'abstiendra lors du vote des amendements identiques n° I-281 de la commission et n° I-277 de M. André Diligent (plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune), et la majorité des sénateurs non inscrits votera les amendements identiques précités.

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6080, 6081) : besoin d'un véritable budget de l'Union européenne. Sommet d'Edimbourg. Répartition des contributions des Etats. Aide communautaire. Allégement des contributions lors de l'entrée de nouveaux membres dans la Communauté. Europe et opinion publique. La majorité des sénateurs non inscrits votera cet article - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 6192) : bilan de cette discussion. Impôt de solidarité sur la fortune. Orientations prises par le Gouvernement. Article 32. Dans l'ensemble, les sénateurs non inscrits voteront les articles de la première partie du projet de loi de finances.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (29 novembre 1996) (p. 6335, 6336) : organismes rattachés aux services du Premier ministre. Rôle du comité interministériel des moyens de l'Etat à l'étranger. Moyens financiers du conseil de l'audiovisuel extérieur de la France. Regroupement des organismes traitant de la francophonie. Réduction des crédits destinés aux actions culturelles en faveur des rapatriés. Construction du Mémorial de la France d'outre-mer. Après l'obtention de renseignements complémentaires, votera sûrement ce projet de budget.

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) (p. 6322, 6323) : anniversaire de la victoire de Yorktown aux Etats-Unis. Analyse des crédits affectés à la délégation à la mémoire et à l'information historique. Front uni des anciens combattants d'Afrique du Nord. Mesure de retraite anticipée. Coût de la mesure instaurant une retraite anticipée. Aides aux anciens combattants d'Afrique du Nord. Versement d'une allocation différentielle et d'une allocation de préparation à la retraite. Perception des allocations et lieu de résidence. Troubles psychiques de guerre. Attribution de la carte de combattant. Conseil supérieur des Français de l'étranger. Les sénateurs non inscrits voteront les crédits de ce projet de budget.

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6436, 6437) : André Malraux. Evolution des crédits. Restauration du patrimoine monumental. Priorité accordée aux services de l'architecture. Chantiers de construction d'écoles prévus respectivement à Compiègne et à Tours. Lutte contre l'exclusion. Rénovation de lieux publics de diffusion musicale et chorégraphique. Projet d'installation au Palais de Chaillot d'un coûteux musée des Arts premiers. Déterminera son vote en fonction des réponses apportées par le ministre.

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6463) : augmentation des crédits. Transferts d'emplois. Libéralisation totale des télécommunications. Information. Place de la France en matière de téléphonie mobile. Télévision par câble ou par satellite. Communications téléphoniques. Ordinateurs. Internet. Simplification des relations avec l'administration. Le groupe des sénateurs non inscrits votera ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6502) : éléments chiffrés. Enseignement français à l'étranger. (p. 6503) : respect des engagements du Nouveau contrat pour l'école. Sécurité et prévention de la violence à l'école. Importante suppression de postes d'assistants de langue.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6540) : budget en augmentation. Respect du plan de rattrapage. Créations d'emplois. Relation entre l'enseignement supérieur et les entreprises pour une meilleure insertion professionnelle. Ouverture indispensable des étudiants vers l'extérieur. Votera ce projet de budget.

Jeunesse et sports

- **Suite de la discussion** - (4 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6590) : financement de la construction du Stade de France. Sport de haut niveau en France. Le groupe des sénateurs non-inscrits votera ces crédits.

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6604, 6605) : liste des bâtiments maritimes retirés du service. Baisse des effectifs et fermeture des bases aériennes dans l'armée de l'air. Bilan des dissolutions d'organismes et de régiments dans l'armée de terre. Forces françaises en Allemagne. Plan Vigipirate. Hommage aux marins, aviateurs et soldats des unités supprimées.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6644) : instauration de la gratuité de l'enseignement pour les enfants français résidant à l'étranger. Financement d'investissements par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Référence au rapport sur l'état de l'enseignement français à l'étranger établi par M. Pierre Lequiller, député - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6651, 6652) : gestion par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger de ses moyens de financement. Maintien du montant des aides aux écoles françaises. Votera ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) (p. 6800, 6801) : prochaine ouverture totale du ciel français à la concurrence. Redressement d'Air France. Coût des grèves. Stratégie d'alliances internationales. Aéroport de Paris. Conséquences commerciales de la prise de créneaux par British Airways à Orly. Vote de ce projet de budget par les sénateurs non inscrits.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6876, 6877) : agrandissement du champ d'action du ministère de la coopération. Inscriptions des actions de coopération culturelle au budget de la direction générale des relations culturelles du ministère des affaires étrangères. Baisse du budget de la coopération. Annulations de crédits au cours de l'année 1996. Pensions de retraite versées en francs CFA. Remplacement des coopérants du service national, CSN. Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Aide aux pays en développement. Les sénateurs non inscrits voteront les crédits proposés pour la coopération.

Vote sur l'ensemble :

- (10 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7178) ; réduction des dépenses publiques et des déficits budgétaires. Baisse des prélèvements obligatoires et de l'impôt sur le revenu. S'élève contre la pratique dite de

"régulation budgétaire". Divergences sur les dispositions relatives à l'impôt de solidarité sur la fortune et à la contribution financière de la France aux Communautés européennes. La grande majorité des sénateurs non-inscrits votera le projet de loi de finances pour 1997.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7220, 7221) : présomption d'innocence. Taux de prévenus dans la population carcérale. Inégalité de traitement des prévenus en matière de détention provisoire - **Après l'art. 8 nonies** (p. 7258) : votera l'amendement n° 5 du Gouvernement (autorisation des perquisitions de nuit pour la recherche et la constatation des actes de terrorisme).

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 7321) : se déclare favorable à l'amendement n° 106 de M. Jean-Pierre Cantegrit (possibilité donnée aux Français de l'étranger de demander leur adhésion à un plan d'épargne retraite existant lors même qu'ils ne relèvent pas d'un régime de retraite complémentaire). Remerciements des sénateurs des Français établis hors de France.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7566, 7567) : caractère inopportun de l'article. Demande la suppression de l'article 13 bis. (p. 7571) : son amendement de suppression n° 58 ; rejeté. (p. 7575) : article 253 ter du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre prévoyant l'attribution de la carte de combattant. (p. 7577) : se déclare favorable à l'amendement n° 52 de M. Jean Clouet (extension de l'attribution de la carte de combattant à certaines catégories de combattant de la guerre d'Indochine) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7611) : avec les sénateurs non inscrits, s'abstiendra lors du vote sur l'ensemble.

HAENEL (Hubert), *sénateur (Haut-Rhin) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

DÉPÔTS

Proposition de résolution tendant à réformer le Règlement du Sénat afin d'assurer le suivi des travaux de contrôle du Sénat **[n° 0175 (95-96)]** (23 janvier 1996) - **Sénat.**

Proposition de loi, déposée avec MM. Daniel Eckenspieller et Jean-Louis Lorrain, modifiant le mode d'élection des conseillers régionaux et changeant l'appellation des conseils généraux, conseillers généraux en conseils départementaux et conseillers départementaux **[n° 0202 (95-96)]** (6 février 1996) - **Elections.**

Proposition de loi tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les modalités d'organisation et les conditions de fonctionnement des services de police et de gendarmerie dans leurs missions de police judiciaire et de vérifier l'application, par ces services, des dispositions du code de procédure pénale concernant la direction, le contrôle et la surveillance de la police judiciaire par les procureurs de la République, les procureurs généraux, les juges d'instruction et les chambres d'accusation **[n° 0063 (96-97)]** (5 novembre 1996) - **Police.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 **[n° 85 (96-97)]** adopté par l'Assemblée nationale - Justice **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 31]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4210, 4211) : situation du chemin de fer en France. Missions de service public. Aménagement du territoire. Compétition internationale. Relations entre la SNCF et les collectivités territoriales. Projet industriel d'entreprise. TGV de l'Est de la France. Intermodalité. Régionalisation.

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5475, 5477) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Justice

- (9 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 5985, 5987) : stabilisation en francs constants des crédits de la justice. Effets de la régulation budgétaire. Faible progression de la part de la justice dans le budget de l'Etat. Très forte augmentation des crédits alloués aux interventions publiques. Augmentation des crédits alloués aux services judiciaires dans le cadre du programme pluriannuel pour la justice. Créations d'emplois budgétaires. Allongement de l'exécution des lois de programme. Augmentation des crédits alloués à l'administration centrale. Effectifs budgétaires de ses magistrats. Importance des effectifs mis à disposition de cette administration. Augmentation des frais de justice et de la dotation d'aide juridique. Construction de nouveaux palais de justice. Mission de contrôle budgétaire effectuée par le rapporteur spécial dans les parquets de tribunaux de grande instance et de cours d'appel. Nécessité de bien identifier les causes des classements sans suite constatés dans les parquets. Nombre de postes offerts au concours de l'Ecole nationale de la magistrature. Diversification éventuelle des voies d'accès à la magistrature. Baisse des crédits de paiement alloués à l'administration pénitentiaire. Emplois nouveaux et amélioration des conditions de retraite de ses personnels de surveillance. Ralentissement de la progression des crédits alloués à la protection judiciaire de la jeunesse. Crédits alloués aux juridictions administratives et création d'emplois de magistrats et de fonctionnaires. Nécessité d'appliquer pleinement la réforme constitutionnelle relative au Conseil supérieur de la magistrature. Bureau de police judiciaire. Niveau satisfaisant des moyens donnés à la justice dans le contexte budgétaire actuel. Malaise affectant le monde judiciaire et nécessité d'une réforme profonde.

HAMEL (Emmanuel), *sénateur (Rhône) RPR.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Comite central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre suppléant de la Commission d'étude de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Travail et affaires sociales - Travail **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 38]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 239) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission ("Proposition de loi visant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds déposés sur les comptes pour le développement industriel afin d'accompagner le développement ou l'implantation des petites et moyennes entreprises et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds"). Taux d'intérêt du livret A. Extension des pouvoirs de la Banque de France. Traité de Maastricht. Ne pourra pas voter ce texte.

- Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1140) : dons aux associations. Participation de la France aux actions de solidarité dans le monde. Se déclare favorable à cette proposition de loi.

- Conclusions du rapport de M. Francis Grignon, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n°144, 95-96) déposée par M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser la loi locale de chasse régissant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0252 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1150) : accidents survenus au cours de chasses. Appel à la prudence.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0263 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression de la dotation forfaitaire)* (p. 1218) : intervient sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (crédits de la dotation forfaitaire compensant les conséquences de la suppression de la franchise postale pour les écoles primaires et maternelles). Ecoles privées sous contrat.

- Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)] - Suite de la discussion - (14 mars 1996) - **Rappel au règlement** (p. 1328) : impossibilité d'assister au congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles du fait de sa participation à la discussion de ce texte. Défense des intérêts de l'agriculture française dans l'Europe.

- Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)] - (19 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1458) : coauteur avec M. Michel Mercier de la proposition de loi déposée au Sénat sur le même sujet. Injustice des sanctions appliquées au candidat de bonne foi. Votera cette proposition de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1581) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 42 et n° 43 (suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration) - **Art. 27** *(inscription de la Société française de production et de création audiovisuelles sur la liste des entreprises figurant à l'annexe de la loi de privatisation)* (p. 1634) : votera en faveur des amendements identiques de suppression n° 95 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 249 de M. Jean-Pierre Masseret - **Après l'art. 35** (p. 1647) : se déclare favorable à l'amendement n° 71 de M. Gérard César (conditions d'expérience professionnelle et d'honorabilité requises pour la profession de courtiers en vins dits "courtiers de campagne") - **Art. 49 bis** *(disposition relative au tableau d'amortissement des offres de prêts immobiliers)* (p. 1685) : votera contre l'article 49 bis.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1892, 1893) : votera ce texte. Pérennité des centres de première intervention assurée. Délai d'application de la loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0291 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations de grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1882) : complexes cinématographiques. Se déclare opposé à la proposition du Gouvernement de modifier cet article issu des travaux de la commission mixte paritaire.

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1899) : votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2040) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 47 du Gouvernement.

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0317 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2191) : présence dans l'hémicycle de l'actuel ministre de l'intérieur, ainsi que deux anciens grands ministres de l'intérieur, MM. Christian Bonnet et Charles Pasqua.

- Projet de loi portant adaptation de la législation française aux dispositions de la résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies instituant un tribunal international en vue de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis en

1994 sur le territoire du Rwanda, et s'agissant des citoyens rwandais, sur le territoire d'Etats voisins [n° 0138 (95-96)] - (30 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2308, 2309) : organisation des travaux du Sénat. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au contrôle du commerce des produits chimiques précurseurs de stupéfiants ou de substances psychotropes [n° 0267 (95-96)]** - (30 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2316) : le groupe du RPR votera ce texte. Coopération avec les professionnels de l'industrie et du négoce chimiques. Vigilance de l'administration.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières** - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2371, 2372) : texte d'une très grande technicité. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - **Après l'art. 6** (p. 2488) : se déclare favorable à l'amendement n° 93 de M. Félix Leyzour (vente d'armes exclusivement dans les magasins spécialisés).

- **Rappel au règlement** - (21 mai 1996) (p. 2626) : suite à un article de presse signé de M. Charles Millon, ministre de la défense, rôle et prérogatives du Parlement.

- **Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2671) : menace sur le service public à la française.. Graves inconvénients en termes d'emplois et d'aménagement du territoire. S'oppose à la résolution afin d'aider le Gouvernement à résister aux pressions de la Communauté.

- **Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine"** - *Deuxième lecture* **[n° 0339 (95-96)]** - (22 mai 1996) - **Art. 13** *(soumission de la Fondation du patrimoine au contrôle de la Cour des comptes)* (p. 2714) : intervient sur l'amendement n° 11 du Gouvernement (droit à l'indépendance de la Cour des comptes dans l'établissement de son programme de contrôle).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université** - (4 juin 1996) - **Rappel au règlement** (p. 3134) : discours de M. Ivan Renar attribué par la télévision interne à M. Jean-Louis Lorrain.

- **Conférence des présidents** - (4 juin 1996) (p. 3140) : organisation des travaux du Sénat. Présence en commission et en séance publique.

- **Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)]** - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3710, 3711) : nécessité d'une politique active en faveur des autistes. Le groupe du Rassemblement pour la République votera cette proposition de loi.

- **Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion** - *Deuxième lecture* **[n° 0340 (95-96)]** - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3713) : importance de ce texte pour le monde associatif. Associations pour la solidarité et contre l'exclusion. Lutte contre la fracture sociale.

- **Rappel au règlement** - (18 juin 1996) (p. 3834, 3835) : bilan des travaux du Sénat. Concomittance entre séance publique et réunions des commissions. Absentéisme parlementaire commenté dans la presse. Demande à la prochaine conférence des présidents de bien vouloir réfléchir à ce problème.

- **Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3883, 3885) : se déclare opposé au sous-amendement n° 166 du Gouvernement (fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma), déposé sur l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques). Production de films français. (p. 3886) : votera contre l'amendement n° 55 de la commission précité et contre le sous-amendement n° 176 de M. Adrien Gouteyron (rapport du Gouvernement sur les ensembles de salles de spectacle cinématographique comportant plus de 1500 places), qui le modifie.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (20 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4052) : permanence des risques de conflits. Rappel historique des effets d'une prise en compte insuffisante de ces risques. Nécessaire maintien du lien entre la Nation et son armée. Réduction des équipements militaires. Conséquences sur l'emploi et sur l'ensemble de l'industrie française. Ne votera pas ce texte.

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4164) : le groupe du RPR votera ce texte.

- **Rappel au règlement** - (25 juin 1996) (p. 4242) : regrette de ne pas avoir pu assister au début de la séance de l'après-midi consacrée au débat sur la SNCF en raison de la réunion de la commission des finances. Concomitance de la séance publique avec les réunions de commissions. Organisation des travaux du Sénat.

- **Résolution (n° 441, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement sur la proposition de révision des perspectives financières présentée par la Commission au Parlement européen et au Conseil, en application des paragraphes 11 et 12 de l'accord interinstitutionnel du 29 octobre 1993 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure budgétaire (n° E-628) [n° 0395 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4276, 4277) : rapport remarquable. Non-conformité de cette révision avec l'accord institutionnel de 1993. Redéploiement des dépenses obligatoires vers les dépenses non obligatoires. Opposition au relèvement de la contribution française. Le groupe du RPR demande au Gouvernement de s'opposer à la proposition de révision des perspectives financières présentées par la Commission.

- **Résolution (n° 466, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648). [n° 0436 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Question préalable** (p. 4285) : votera la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle en application de l'accord instituant**

l'Organisation mondiale du commerce [n° 0103 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4345) : déclare s'abstenir sur ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière [n° 0499 (95-96)]** - (17 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4880) : votera cette excellente loi.

- **Rappel au règlement** - (23 octobre 1996) (p. 4955) : organisation du débat sur la déclaration du Gouvernement sur la défense au même moment que la présentation à la commission des finances du projet de budget pour 1997 par M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie** - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5060) : se déclare favorable à l'amendement n° 66 de M. Philippe Adnot (suppression des dispositions relatives à la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devront comporter une quantité minimale de matériaux en bois). Intérêt pour le bois et la forêt. S'oppose à la fixation de quotas et d'obligations par le pouvoir réglementaire. (p. 5061) : se déclare opposé à l'amendement n° 112 de la commission (mise en oeuvre par l'Etat des conditions permettant aux constructions nouvelles d'intégrer une quantité minimale de matériaux en bois) - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5064) : se déclare opposé à l'amendement n° 29 de la commission (suppression de l'obligation relative aux conduits de fumée et au raccordement systématique au réseau urbain de chaleur). (p. 5065) : se déclare opposé à l'amendement n° 113 du Gouvernement (délai de trois ans pour les stations-service existantes d'un débit inférieur à mille mètres cubes par an) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5081) : s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 64** (p. 5243) : intervient sur l'amendement n° 222 de la commission (date d'entrée en vigueur de la condition de diplôme ou de titre prévue par l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971 relative aux professions judiciaires et juridiques) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5245) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0037 (96-97)]** - (31 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5283, 5284) : augmentation des moyens mis au service de la politique de la ville.

- **Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)]** - (19 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5720) : conséquences pour la Nation d'un effort insuffisant de défense. Risque de décadence ou d'explosion sociale. Votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 7** *(application, aux indemnités de maternité, du traitement fiscal des salaires)* (p. 5906) : se déclare favorable aux amendements de suppression n°I-103 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-135 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Avant l'art. 10** (p. 5934) : soutient l'amendement n° I-251 de M. Gérard César (extension du champ de la déduction pour investissement).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6100) : se déclare favorable à l'amendement n° I-233 de Mme Marie-Claude Beaudeau (correction à la contribution de la France). Rapport de la Cour des comptes européenne. (p. 6101) : votera contre cet article. Diminution des moyens de la France. Disparition du franc au profit d'une monnaie européenne. Autonomie de la défense et de la politique étrangère de la France. Disparition de la France en tant qu'Etat et en tant que nation - **Après l'art. 25** (p. 6136) : intervient sur l'amendement n° I-210 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retrait de la liste des entreprises privatisables des banques régionales du groupe du Crédit industriel et commercial, CIC). Salariés des entreprises privatisables.

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6279, 6281) : aggravation du chômage. Progression des crédits pour l'emploi. ANPE. Association pour la formation professionnelle des adultes, AFPA. Action publique pour la formation et l'adaptation des ressources en main d'oeuvre pour les entreprises. Financement du dispositif d'aide à la réduction du temps de travail prévu par la loi Robien. Retrait d'activité et revenu de remplacement. Conventions de préretraite progressive. Fonds de solidarité. Jeunes. Décentralisation de la formation préqualifiante. Contrats emploi-solidarité. Propose l'adoption de ce projet de budget.

- **Suite de la discussion** - (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6309) : s'oppose à l'amendement de M. Jean-Claude Carle n° II-9 (réduction des crédits de 200 millions de francs). (p. 6310) : s'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° II-12 (suppression des crédits affectés à l'application de la loi de réduction du temps de travail dite "loi Robien") - **Art. 94** *(réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise)* (p. 6313) : ses amendements n° II-24 : octroi de l'aide dans le cadre d'un projet de création d'entreprise ; n° II-26 de coordination ; et, identique à l'amendement n° II-11 de M. Bernard Joly, n° II-25 : suppression du renvoi à un décret pour fixer le nombre maximum de bénéficiaires ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° II-6 de M. Roland Huguet et n° II-13 de Mme Michelle Demessine - **Art. 97** *(transfert à l'association gérant le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés, du financement de la garantie de ressources des travailleurs handicapés placés en milieu ordinaire)* (p. 6318) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° II-7 de M. Georges Mazars et n° II-14 de Mme Michelle Demessine.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7064) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° II-126 de M. Ivan Renar, et n° II-161 de M. Claude Estier.

Seconde délibération :

- (10 décembre 1996) - **Seconde délibération - Art. 35 et Etat B - Art. 36 et Etat C - Art. 38 - Art. 81 quater et pour coordination art. d'équilibre 33 dans la rédaction de la première délibération modifiée par les amendements n° B-1 à n° B-47** (p. 7165, 7166) : exprime ses regrets en qualité de rapporteur du projet de budget du ministère du travail quant au prélèvement de 21 millions de francs sur les crédits du ministère du travail et notamment sur le fonds national pour l'emploi.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0113 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7211) : votera résolument contre ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7433) : engagement gouvernemental de réexamen du texte. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7701) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Avis de deux commissions du Sénat.

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extention et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton - *Deuxième lecture* **[n° 0121 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7703) : nomination du nouveau préfet de Mayotte, ancien secrétaire général auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0155 (96-97)]** - (20 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7720) : au nom du groupe du RPR, votera les conclusions de la commission mixte paritaire.

HAUT (Claude), *sénateur (Vaucluse) SOC.*

Annulation de son élection par décision du Conseil constitutionnel en date du 3 mai 1996 (JO Lois et décrets du 5 mai 1996) - Réélu sénateur le 23 juin 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6358, 6359) : désengagement budgétaire de l'Etat en matière d'environnement. Augmentation des dépenses des collectivités locales concernant la gestion des ressources naturelles. Rappel des événements de Vaison-la-Romaine. Remise en cause du plan national de prévention des risques naturels majeurs. Politique de l'eau. Prévention des inondations. Difficultés financières des syndicats de rivières. Nuisances sonores des avions-écoles de la base de Salon-de-Provence. Budget de renoncement.

HEINIS (Anne), *sénateur (Manche) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **22** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 718) - Ministère : Intérieur - *Application de la loi sur le financement des campagnes électorales* - Réponse le 16 février 1996 (p. 719) - **Campagnes électorales**

n° **17** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1842) - Ministère : Environnement - *Concertation en vue de la mise en oeuvre du plan "réseau natura 2000"* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1843) - **Environnement**

n° **14** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2805) - Ministère : Travail - *Dispositions transitoires en faveur de l'apprentissage* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2805) - **Apprentissage**

n° **14** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5779) - Ministère : Affaires étrangères - *Conflit dans la zone de pêche de Guernesey* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5779) - **Pêche**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)] - (13 mars 1996) - **Art. 1er** *(définition des instruments financiers)* (p. 1243) : son amendement n° 221 : définition de la catégorie des instruments financiers à terme par le Conseil des marchés financiers ; retiré - **Art. 10** *(conditions posées à la délivrance et au retrait de l'agrément*

des prestataires de service d'investissement) (p. 1261) : son amendement n° 222 : conditions de la délivrance de l'agrément aux entreprises d'investissement par le Comité des établissements de crédits ; retiré - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 1275) : sur l'amendement n° 40 de la commission (précisions relatives à la composition du Conseil des marchés financiers), son sous-amendement n° 227 : proposition de choix des membres du Conseil des marchés financiers par la profession avec un droit de veto du ministre ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (14 mars 1996) - **Après l'art. 33** (p. 1323, 1324) : sur l'amendement n° 75 de la commission (accès des entreprises d'investissement aux marchés interbancaires), son sous-amendement n° 223 ; retiré. Refus de l'accès au marché interbancaire opposé aux entreprises d'investissement.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Après l'art. 3** (p. 1518) : son amendement n° 115 : harmonisation des reports d'imposition de plus-values réalisées lors de fusions et de restructurations ; retiré.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2162) : favorable au délai de trois mois pour la rétractation - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2207, 2208) : son amendement n° 97 : introduction dans la composition de l'autorité centrale pour l'adoption d'une personnalité qualifiée représentant le secteur privé ; retiré. Travail considérable d'oeuvres privées. Ratification de la convention de La Haye.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières** - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 2347) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 36 : représentation des entreprises industrielles, commerciales et de services au sein de ce conseil, en tant qu'émetteurs ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2372) : adaptation au monde actuel. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2410, 2411) : régulation nécessaire du libre jeu de la concurrence. Abus de la grande distribution. Conséquences sur l'emploi notamment de proximité, en milieu rural ou dans les PME. Prix abusivement bas. Carburants. Autorisation de certaines ententes agricoles.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - **Art. 4** *(moralisation des rapports entre fournisseurs et clients)* (p. 2484, 2485) : soutient l'amendement n° 82 de M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (interdiction de la revente hors réseau faite aux distributeurs liés par un accord de distribution sélective).

- **Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2672) : le groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2840) : se déclare favorable à l'amendement n° 81 de M. Bernard Plasait (suppression de la mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé).

- **Suite de la discussion** - (24 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2926, 2927) : problème réel soulevé par ce texte. Importance donnée au traitement de la pollution automobile. Insuffisance des instruments de mesure et des financements. Prévention. Amélioration de la qualité de l'air. Deuxième délibération imposée par le Gouvernement en première lecture. Votera ce projet de loi.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF** - (25 juin 1996) (p. 4234, 4235) : grève de l'automne 1995. Service public. Règlement de la dette. Concurrence des autres modes de transport. Constitution d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Séparation entre l'infrastructure et l'exploitation.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)]** - (5 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5321, 5322) : associe à son intervention MM. Jean-François Le Grand et Jean Bizet, sénateurs de la Manche. Réflexion et concertation communes de tous les acteurs de la filière. Qualité du travail accompli par le rapporteur. Elaboration d'une politique européenne commune des pêches. Mesures d'urgence. Contenu du projet de loi. Accès et gestion de la ressource. Organisation commune des marchés. Programmes d'orientation pluriannuels, POP III et IV. (p. 5323, 5324) : spécificité de la pêche française. Contrôle de la Commission européenne. Rapport sur la bande côtière. Modernisation de l'entreprise de pêche. Installation des jeunes pêcheurs. Réorganisation de la filière de la pêche. Cultures marines. Modernisation des relations sociales. Rémunération à la part. Fonds national d'aide à la préretraite. Protection des jeunes marins. Constitution de droits réels sur le domaine public portuaire géré par les départements. Portée juridique de ce texte. Les membres du groupe des Républicains et Indépendants voteront ce projet de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5378) : reconnaissance de la pêche et des cultures marines. Concertation avec les professionnels. Aide à l'installation des jeunes pêcheurs. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (22 novembre 1996) - **Question préalable** (p. 5867) : avec le groupe des Républicains et Indépendants, se déclare opposée à la motion n° I-235 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 6185) : stabilisation des dépenses. Allégement progressif des prélèvements obligatoires. Missions de l'Etat. Baisse de l'impôt. Collectivités locales. Le groupe des Républicains et Indépendants votera la première partie du projet de loi de finances.

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6611) : direction des constructions navales, DCN. Application de la loi de programmation militaire. Efficacité de l'industrie navale européenne. Déposera un amendement destiné à favoriser les exportations

de matériel - **Examen des crédits - Art. 38** *(crédits des titres V et VI)* (p. 6625, 6627) : son amendement n° II-43 : financement de la construction de sous-marins de type Scorpène ; retiré. Avenir de la direction des constructions navales de Cherbourg. Exportations de sous-marins classiques et nucléaires.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 71** (p. 7109, 7110) : son amendement n° II-3 : report d'imposition des plus-values réalisées lors de scissions, de fusions et de restructurations s'effectuant dans le cadre de professions non commerciales, non industrielles ou non agricoles ; adopté. Lacune législative. Harmonisation des reports d'imposition. Question déjà évoquée lors du vote du dernier texte portant DDOEF.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0155 (96-97)]** - (20 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7721) : définition des viandes et des produits taxés. Le groupe des Républicains et Indépendants votera les conclusions de la commission mixte paritaire.

HENRY (Marcel), *sénateur (Mayotte) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'habilitation relatif à l'extension et à l'adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte des dispositions législatives du titre Ier du livre VII du code de la santé publique, au statut du personnel et au financement de l'établissement public de santé territorial de Mayotte ainsi qu'à la réforme du statut de la caisse de prévoyance sociale [n° 0057 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5731, 5732) : application progressive du code de la santé publique à Mayotte. Recours aux ordonnances. Transformation des structures hospitalières actuelles. Réforme de la caisse de prévoyance sociale. Situation sanitaire de Mayotte. Création d'un établissement public de santé dépendant de l'Etat. Financement du système hospitalier. Règlement territorial d'action sociale, RTAS. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte [n° 0056 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5743, 5744) : recours à la procédure des ordonnances. Substitution d'un cadre général et homogène aux multiples réglementations statutaires. Concertation avec le conseil général de Mayotte. Textes d'application. Centre de gestion des cadres de fonctionnaires de Mayotte. Passerelle entre la fonction publique mahoraise et les autres fonctions publiques territoriales. Désignation des catégories hiérarchiques par des lettres. Mobilité ouverte. Recrutement par concours. Approuve les amendements adoptés par la commission. Intégration de Mayotte dans la République et dans le respect de ses particularismes.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6409, 6411) : stagnation des crédits. Exemple de Mayotte. Investissements publics. Convention de développement économique et social. Démographie. Immigration clandestine. Création à Mayotte d'un détachement de gendarmerie maritime. Coopération régionale avec les pays de l'Océan Indien. Allongement de la piste aéroportuaire. Avenir institutionnel de Mayotte. Education et formation des jeunes. Construction d'établissements d'enseignement secondaire. Emplois d'enseignants. Votera ce projet de budget.

HÉRISSON (Pierre), *sénateur (Haute-Savoie) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 16 octobre 1996).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur 1°) la proposition de résolution [n° 141 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Gérard Delfau (n° E-474) ; 2°) la proposition de résolution [n° 162 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Claude Billard et plusieurs de ses collègues sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E-474) **[n° 0346 (95-96)]** (7 mai 1996) - **Postes et télécommunications.**

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, 1°) sur la proposition de résolution [n° 141 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Gérard Delfau sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E-474), 2°) sur la proposition de résolution [n° 162 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Claude Billard et plusieurs de ses collègues, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes

pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E-474) **[n° 0367 (95-96)]** (15 mai 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 381 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat. **[n° 0421 (95-96)]** (12 juin 1996) - **Commerce et artisanat.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat. **[n° 0457 (95-96)]** (20 juin 1996) - **Commerce et artisanat.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Technologies de l'information et poste **[n° 0088 (96-97) tome 21]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **18** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 715) - Ministère : Economie - *Dispositions communautaires relatives à la vente de véhicules* - Réponse le 16 février 1996 (p. 715) - **Automobiles**

n° 7 (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3339) - Ministère : Travail - *Situation des ateliers protégés* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3339) - **Handicapés (travail et reclassement)**

n° **5** (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4679) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Injustices en matière d'implantations commerciales* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4679) - **Commerce et artisanat**

Questions orales sans débat :

n° **342** (*JO* Débats du 27 mars 1996) (p. 1783) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Exportations vers les pays associés d'Europe centrale et orientale* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2291) - **Importations exportations**

n° **364** (*JO* Débats du 18 avril 1996) (p. 2006) - Ministère : Budget - *Système bonus-malus d'assurance automobile* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2957) - **Assurances**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Après l'art. 16** (p. 69) : son amendement n° 47 sur le même objet que l'amendement n° 35 de M. Alain Vasselle : amélioration de la situation des veuves de sapeurs-pompiers décédés avant le 1er août 1992 et cités à l'ordre de la Nation ; devenu sans objet.

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 796) : aménagement du territoire. Câblage. Rôle fédérateur des autoroutes de l'information. Avec les membres du groupe de l'UC, votera ce texte.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) - Art. 1er *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1077, 1079) : son amendement n° 2 : dispositif de péréquation entre CFA - critères de calcul des plafonds de ressources des CFA ; retiré.

- Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)] - (21 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2659, 2661) : importance du service postal. Nécessité de supprimer les disparités nationales nuisibles aux échanges intracommunautaires. Conciliation d'un service postal universel et d'une ouverture à la concurrence. Services postaux réservés aux prestataires du service universel. Conditions d'accès aux services postaux non réservés. Fixation des tarifs et établissement de normes techniques communes. Soutien, par la commission, de l'initiative de réglementation communautaire en matière postale. Réserves sérieuses sur le texte proposé. Insuffisante affirmation des principes fondant le service universel. Publication inopportune d'une communication de la commission européenne traitant des règles de concurrence. Inconvénients de la libéralisation du publipostage et du courrier transfrontalier. Eventuelles réductions d'emplois dans le service public. Comptabilités analytiques séparées pour les différents services postaux. La commission approuve l'objectif visé par la proposition de directive et souhaite que soient prises en compte les réserves formulées dans sa résolution - **Discussion de la résolution** (p. 2667) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Claude Billard (vocation des services postaux). (p. 2668) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Claude Billard (suppression d'emplois et atteinte à la pérennité du service public postal). (p. 2669) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Claude Billard (péréquation tarifaire et égalité d'accès de tous les usagers). (p. 2670) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Claude Billard (accentuation de l'opposition de cette résolution à la communication de la commission de Bruxelles relative à l'application des règles de concurrence). (p. 2671) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Claude Billard (utilisation par le Gouvernement français de son droit de veto et incitation à l'élaboration d'une nouvelle proposition de directive).

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles)* (p. 2904) : son amendement, soutenu par M. Philippe Richert, n° 79 : financement par une taxe proportionnelle sur les certificats d'immatriculation des véhicules à moteur fonctionnant au moyen des énergies fossiles ; retiré.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3223, 3224) : ouverture à la concurrence. Emploi. Taxe professionnelle. Notion de service public. Service universel. Union européenne. Evolution des télécommunications. Place de la France dans le secteur des télécommunications. Exemple de la recherche. Centre national d'étude des télécommunications, CNET. Répartition des compétences entre l'Autorité de régulation des télécommunications et le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Après l'art. 16** (p. 3427) : son amendement n° 133 : assujettissement de La Poste et de France Télécom au régime fiscal de droit commun ; retiré.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires

économiques - **Discussion générale** (p. 3771, 3773) : plan "PME-artisanat pour la France". Travaux de la commission. Réforme de la loi Royer. Loi Sapin. Implantation des hypermarchés et des supermarchés. Conséquences sur l'emploi et l'environnement."Hard discount". Autorisation pour la création de surfaces de vente de plus de 300 mètres carrés. Composition des commissions départementales d'équipement commercial. Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Position de la commission des affaires économiques. Développement du commerce de proximité. Réforme de la taxe professionnelle. Amendements de la commission. Participation du président de la chambre départementale d'agriculture à la commission départementale d'équipement commercial. Promotion de l'artisanat. Obligation de qualification pour les artisans. (p. 3774, 3775) : affirmation de l'identité du secteur artisanal. Clarification du régime des soldes. Au nom de la commission des affaires économiques, propose l'adoption du projet de loi sous réserve de l'adoption des amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Art. 1er** *(principes d'orientation de l'équipement commercial)* (p. 3812) : sur l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission saisie pour avis, qu'il accepte, son sous-amendement rédactionnel n° 170 ; adopté. Sur ce même amendement rédactionnel n° 11, accepte le sous-amendement n° 119 de M. Ambroise Dupont (prise en compte de la qualité de l'urbanisme parmi les principes d'orientation). (p. 3813) : son amendement n° 40 : suppression de la consultation préalable des organisations consulaires, des organisations professionnelles des secteurs concernés et des organisations représentatives des consommateurs ; adopté - **Art. 4** *(critères des décisions d'autorisation et présentation des projets)* (p. 3814) : ses amendements n° 41 : réintroduction du mot "éventuel", supprimé par l'Assemblée nationale, qualifiant l'impact du projet en termes d'emploi ; et n° 42 : prise en considération des conditions d'exercice de la concurrence au sein de chaque forme de commerce et d'artisanat ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 133 de M. Joseph Ostermann (obligation pour toute création nouvelle de grandes surfaces, d'une réalisation dans le cadre de l'intercommunalité avec une péréquation fiscale totale). (p. 3815) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Ambroise Dupont (prise en considération par la commission départementale d'équipement commercial, de l'impact sur l'animation urbaine, de la qualité de l'urbanisme, et de la bonne insertion dans l'environnement des demandes d'autorisation présentées). (p. 3816) : son amendement n° 43 : collecte des éléments nécessaires à l'élaboration des schémas de développement commercial par l'Observatoire départemental d'équipement commercial ; retiré au profit de l'amendement n° 12 de la commission saisie pour avis sur le même sujet. (p. 3817) : s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Félix Leyzour (maintien de l'exigence actuelle de produire devant la commission départementale d'équipement commercial un certificat d'urbanisme déclarant le terrain utilisable pour l'opération envisagée) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3818) : accepte l'amendement n° 85 de M. Henri Collard (maintien du seuil d'autorisation de 1000 mètres carrés pour tous les commerces non alimentaires). (p. 3821) : sur les amendements de M. Henri Collard, accepte le n° 86 de coordination et s'oppose au n° 87 de conséquence. (p. 3822) : s'oppose à l'amendement n° 135 de M. Christian Demuynck (obligation pour les sociétés souhaitant réaliser un projet de création ou d'agrandissement d'exploitation commerciale de plus de 300 mètres carrés de créer un point de vente annexe dans le centre-ville). Son amendement n° 172 : obligation pour les sociétés souhaitant réaliser un projet de création d'un ensemble commercial de plus de mille mètres carrés à dominante alimentaire en périphérie de ville, de créer une surface de vente de produits alimentaires dans une zone de redynamisation urbaine ou dans une zone de revitalisation rurale ; adopté. (p. 3823) : accepte l'amendement de coordination n° 88 de M. Henri Collard. Accepte l'amendement n° 13 de la commission saisie pour avis (durée de non-exploitation d'un commerce loué prise en compte à partir du moment où le propriétaire a recouvré la pleine et entière disposition des locaux), et le sous-amendement n° 103 de M. Michel Bécot, qui le modifie (mesure limitée au cas d'une procédure de redressement judiciaire de l'exploitant). (p. 3824) : son amendement n° 45 : relèvement du seuil d'autorisation à trente chambres ou soixante lits pour les projets relatifs aux constructions et transformations d'établissements hôteliers ; devenu sans objet. (p. 3825) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Jean-Jacques Robert (suppression de la liste des projets soumis à autorisation des dispositions relatives aux constructions et transformations d'établissements hôteliers ou de résidences de tourisme et de résidences hôtelières de plus de 20 chambres). (p. 3863) : son amendement n° 46 : retrait de l'article 5 des dispositions relatives à l'implantation de multiplex cinématographiques qui feront l'objet d'un chapitre spécifique ; adopté. (p. 3864) : son amendement n° 47 : exclusion du régime d'autorisation des regroupements de surfaces de vente de magasins voisins n'excédant pas deux mille mètres carrés ou trois cents mètres carrés dans le cas de commerces à dominante alimentaire ; adopté. (p. 3865) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Bernard Dussaut (modulation du seuil d'autorisation en fonction de l'inventaire de l'équipement commercial des départements). Son amendement n° 82 : exclusion des animaleries du régime des autorisations ; adopté. (p. 3866, 3867) : accepte l'amendement n° 136 de M. François Gerbaud (exclusion du régime d'autorisation des commerces de moins de mille mètres carrés installés dans les gares). Son amendement n° 175 : exclusion du régime d'autorisation des garages et des commerces de véhicules disposant d'ateliers d'entretien ou de réparation de moins de mille mètres carrés ; adopté - **Après l'art. 6** (p. 3868) : accepte l'amendement n° 137 de M. Gérard Larcher (comptabilisation individuelle des différentes opérations d'équipement commercial pour l'application du seuil de trois cents mètres carrés dans les zones d'aménagement concerté) - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3869) : son amendement n° 49 : clarification et limite du rôle du préfet au sein de la commission ; adopté . S'oppose à l'amendement n° 16 de la commission saisie pour avis (suppression des deuxième et troisième alinéas de cet article). (p. 3871, 3872) : ses amendements n° 50 : participation du président de la chambre d'agriculture à la commission départementale d'équipement commercial ; et n° 51 : adaptation au département de Paris ; devenus sans objet. Parité du nombre des élus et des socioprofessionnels. Département de Paris. Demande le vote en priorité des amendements n° 50 et n° 51 précités. Priorité rejetée. S'oppose à l'amendement n° 157 du Gouvernement (structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels) et à la demande de priorité relative à ce dernier. (p. 3873, 3874) : maintien de quatre élus locaux au sein des commissions. Souhait de participation des présidents de chambre d'agriculture et du président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture. (p. 3875) : s'oppose à l'amendement n° 158 du Gouvernement (adaptation au département de Paris) - **Art. 8** *(modalités de vote au sein des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3876) : son amendement n° 52 : majorité qualifiée portée à cinq voix ; retiré. S'oppose à l'amendement de suppression n° 18 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3879) ; son amendement n° 55 : insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques ; adopté après modification par les sous-amendements n° 166 du Gouvernement (fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma) et n° 176 de M. Adrien Gouteyron (rapport du Gouvernement sur les ensembles de salles de spectacle cinématographique comportant plus de 1500 places). Création d'une commission départementale d'équipement cinématographique. Salles de spectacle cinématographique comportant plus de mille cinq cents places. Composition de la commission départementale d'équipement cinématographique. (p. 3882) : sur son amendement n° 55 précité, accepte les sous-amendements

n° 166 du Gouvernement (fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma) et n° 176 de M. Adrien Gouteyron (rapport du Gouvernement sur les ensembles de salles de spectacle cinématographique comportant plus de 1500 places), s'oppose aux sous-amendements de M. Marcel Vidal n° 173 (composition de la commission départementale d'équipement cinématographique) et n° 174 (participation d'un membre du Centre national du cinéma aux travaux d'instruction de cette commission) ainsi qu'aux sous-amendements de M. Jack Ralite n° 129, n° 130 (participation aux commissions départementales d'équipement commercial d'un délégué régional du Centre national du cinéma), n° 131 (ouverture des voies de recours à tout exploitant de salle concerné par la création d'un mégacomplexe cinématographique), n° 132 (participation des producteurs, des distributeurs, des exploitants et des réalisateurs aux délibérations de la commission nationale d'équipement commercial) et estime satisfait le n° 128 (seuil porté à deux mille places pour l'extension ou la rénovation d'un ensemble de salles de spectacle cinématographique en centre-ville) de M. Jack Ralite par le sous-amendement n° 166 du Gouvernement (fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma) - **Art. 9** *(procédure devant les commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3887) : son amendement n° 53 : suppression de la référence à l'article 29-1 de la loi du 27 décembre 1973 ; adopté. Son amendement n° 54 : suppression du sixième alinéa de cet article ; retiré. Accepte l'amendement rédactionnel n° 159 du Gouvernement - **Art. 10** *(commission nationale d'équipement commercial)* (p. 3888) : s'oppose à l'amendement n° 160 du Gouvernement (suppression du vote pour les décisions de cette commission) - **Après l'art. 10** (p. 3889, 3890) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Dussaut n° 78 (rapport du Gouvernement sur la situation et les droits sociaux des salariés de la grande distribution) et n° 79 (rapport du Gouvernement présentant un état des friches commerciales et étudiant la mise en place d'un fonds de conversion de ces friches). Accepte l'amendement n° 102 de M. Michel Bécot (maintien du seuil actuel de mille mètres carrés de surface de vente pour l'application des dispositions relatives à la péréquation de la taxe professionnelle entre les communes) - **Art. 10 bis** *(dispositif transitoire)* (p. 3891) : accepte l'amendement n° 167 du Gouvernement (dispositif organisant la sortie du "gel" des implantations ou extensions de surfaces commerciales), sous réserve de l'adoption de l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (exclusion du champ d'application des dispositions transitoires, des demandes d'autorisation liées à certaines opérations d'envergure nationale) , qu'il accepte également. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 169 du Gouvernement (définition des conditions de sortie du "gel" de certaines opérations exceptionnelles jusqu'à l'entrée en vigueur du décret d'application de la présente loi) - **Art. 10 ter** *(ventes d'armes et de munitions aux particuliers)* (p. 3892) : son amendement n° 56 : interdiction de vendre des armes aux particuliers dans des commerces de détail non spécialisés ; adopté - **Après l'art. 10 ter** : accepte l'amendement de conséquence n° 168 du Gouvernement - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3894) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. André Jourdain (remplacement du mot "permanent" par le mot "constant" relatif au contrôle par une personne qualifiée d'un certain nombre d'activités). (p. 3896) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Félix Leyzour (généralisation de l'exigence de qualification à toutes les activités susceptibles de mettre en jeu la santé ou la sécurité des consommateurs). Son amendement n° 57 : exigence d'une qualification professionnelle pour les personnes exerçant des activités de construction, d'entretien et de réparation des bâtiments, ainsi que des activités de travaux publics et privés ; adopté après modification par le sous-amendement n° 171 de M. Francis Grignon, qu'il accepte (activité de ramonage). (p. 3897) : accepte les amendements de M. Jean-Jacques Robert n° 95 (suppression de la liste des activités exigeant une qualification professionnelle, de la réalisation des prothèses dentaires) et n° 96 (suppression de cette même liste de la préparation et de la fabrication des glaces alimentaires) ainsi que l'amendement n° 162 du Gouvernement (exigence de qualification professionnelle pour la préparation et la fabrication de glaces alimentaires artisanales). (p. 3898) : s'oppose aux amendements n° 76 de M. Jean Peyrafitte et n° 155 de M. Bernard Joly sur le même sujet (intégration de la pratique de la restauration à la liste des activités exigeant une qualification professionnelle). Souhait d'un rapport sur les activités de restaurateur. (p. 3899) : s'oppose aux amendements n° 23 de la commission saisie pour avis (suppression de la liste des activités exigeant une qualification professionnelle de l'activité de maréchal-ferrant) et n° 110 de M. André Jourdain (intégration à la liste des activités exigeant une qualification professionnelle de l'activité de paysagiste). (p. 3900) : ses amendements n° 58 : substitution du mot "capacité" au mot "expérience" en matière de qualification professionnelle ; rejeté ; et n° 59 : suppression de l'obligation de deux années d'exercice de l'activité ; adopté. Son amendement de rectification rédactionnelle n° 60 ; adopté - **Art. 12** *(conditions d'exercice de la profession de coiffeur)* (p. 3901) : accepte l'amendement n° 7 de M. Dominique Leclerc (délai identique de trois ans pour valider l'expérience des professionnels exerçant en salon ou à domicile). (p. 3902) : son amendement n° 62 : validation de la capacité professionnelle par une commission nationale ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 144 de M. Jacques Valade (identité de qualification pour la personne responsable d'un établissement unique et pour celle responsable d'une entreprise comportant plusieurs établissements) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de M. Dominique Leclerc (remplacement de la commission nationale chargée de valider l'expérience professionnelle par le jury mis en place par la loi n° 92-678 relative à la validation d'acquis professionnels). (p. 3903) : s'oppose aux amendements analogues n° 145 de M. Jacques Valade et n° 9 de M. Dominique Leclerc (identité de qualification professionnelle pour la coiffure à domicile et celle en salon). (p. 3904) : accepte l'amendement de forme n° 25 de la commission saisie pour avis - **Art. 13** *(immatriculation au répertoire des métiers - définition de l'artisanat)* (p. 3905) : sur l'amendement de forme n° 26 de la commission saisie pour avis, qu'il accepte, son sous-amendement n° 63 : notion d'appartenance à l'artisanat ; adopté. Sur ce même amendement de forme n° 26, accepte le sous-amendement n° 1 de M. Francis Grignon (immatriculation au registre des entreprises en Alsace et en Moselle). S'oppose à l'amendement n° 80 de M. Bernard Dussaut (nombre de salariés d'une entreprise artisanale porté de dix à quinze). (p. 3906) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 de la commission saisie pour avis (suppression du paragraphe II bis relatif à une disposition de la formation professionnelle des artisans). Sur les amendements de M. Francis Grignon, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 2 (interdiction de procéder à une nouvelle immatriculation au répertoire des métiers pour un exploitant d'une entreprise individuelle en situation de liquidation judiciaire) et accepte le n° 3 (conditions d'immatriculation au répertoire des métiers et au registre des entreprises fixées par décret) - **Art. 13 bis** *(création d'une catégorie "artisans d'art" au sein des chambres de métiers)* (p. 3907) : son amendement n° 64 : création au sein du répertoire des métiers d'une section spécifique "artisans d'art" ; adopté - **Art. 14** *(protection de la qualité artisanale)* (p. 3908, 3909) : ses amendements n° 66 : suppression de l'autorisation de délivrer la qualité d'artisan ou de maître-artisan à un conjoint en se référant à sa seule expérience professionnelle ; et n° 67 : suppression d'un alinéa précisant dans les secteurs de la boulangerie et de la pâtisserie la définition du produit vendu sous l'appellation "artisanal" ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 4 de M. Francis Grignon (activités susceptibles d'être qualifiées d'artisanales) et estime satisfait l'amendement n° 125 de M. Félix Leyzour par l'amendement n° 66 de la commission précité - **Art. 15** *(nantissement du fonds artisanal)* (p. 3910) : accepte l'amendement n° 161 du Gouvernement (compétence de la juridiction civile) - **Art. 16** *(sanctions pénales)* (p. 3911) : sur les amendements de M. Francis Grignon, accepte le n° 6 (sanction pour les entreprises relevant à la fois du répertoire

des métiers et du registre du commerce et n'ayant procédé qu'à une seule immatriculation) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 5 (vérification des compétences professionnelles dans les entreprises assurées par les inspecteurs et les contrôleurs du travail). Accepte l'amendement n° 29 de la commission saisie pour avis (substitution d'une référence à une autre) - **Après l'art. 16** (p. 3912) : s'oppose à l'amendement n° 152 de M. Joseph Ostermann (création d'une "brigade de lutte contre le travail clandestin") - **Intitulé du chapitre Ier du titre III** (p. 3913) : son amendement n° 68 : nouvel intitulé "Dispositions concernant les liquidations, ventes au déballage, soldes et ventes d'usines" ; adopté - **Art. 18** *(régime des liquidations)* : accepte les amendements rédactionnels n° 30 et n° 31 de la commission saisie pour avis - **Art. 19** *(ventes au déballage)* (p. 3914) : son amendement n° 69 : extension de la notion de vente au déballage aux camions-bazars ; adopté - **Art. 20** *(pratiques de soldes)* : ses amendements n° 70 : suppression de la référence à l'année civile pour la période des soldes ; adopté ; et n° 71 : remplacement du mot "détenues" par les mots "proposées à la vente" qualifiant les marchandises pouvant être vendues en solde ; adopté après modification par le sous-amendement n° 101 de M. Jean-Jacques Robert qu'il accepte (obligation pour les marchandises mises en solde d'être la propriété du magasin). S'oppose à l'amendement n° 98 de M. Jean-Jacques Robert (suppression de l'intervention du préfet pour fixer les dates de durée maximale des soldes sauf en cas d'abus) - **Art. 20 bis** *(annonces de réduction de prix)* (p. 3915) : son amendement rédactionnel n° 72 ; adopté - **Art. 20 ter** *(ventes directes aux consommateurs)* (p. 3916) : son amendement n° 73 : nouvelle rédaction ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 99 de M. Jean-Jacques Robert - **Art. 21** *(sanctions pénales)* : accepte l'amendement n° 32 de la commission saisie pour avis, sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 74 : remplacement des mots "dépôt d'usine" par les mots "dépôt d'usine ou dépôt de fabrique" ; adopté - **Art. 23** *(abrogation de diverses dispositions)* (p. 3917) : accepte l'amendement n° 163 du Gouvernement (modifications de références de textes antérieurs) - **Art. 24** *(consultation des organisations professionnelles sur les créations, transferts et suppressions des halles et des marchés)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 33 de la commission saisie pour avis - **Art. 25** *(prestations de maternité des conjointes collaboratrices)* (p. 3918) : accepte l'amendement de forme n° 34 de la commission saisie pour avis - **Avant l'art. 26** : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 126 (prélèvement en faveur du petit commerce et de l'artisanat en difficulté d'une contribution assise sur les bénéfices distribués par les groupes, entreprises et centrales d'achat de la grande distribution à leurs actionnaires) et n° 127 (fermeture dominicale pour tous les établissements de vente ayant une surface supérieure à trois cents mètres carrés) - **Art. 26** *(règles concernant les publicités des professionnels)* (p. 3920) : accepte l'amendement n° 35 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction).

- **Suite de la discussion** - (19 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Art. 27** *(prix des prestations dans le secteur du transport routier de marchandises)* (p. 3932) : accepte l'amendement n° 36 de la commission saisie pour avis (réinsertion des quatre derniers alinéas de l'article 3 de la loi du 31 décembre 1992 relative aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises) - **Art. 28** *(prix des prestations dans le secteur du transport routier de marchandises)* (p. 3933, 3934) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 37 (harmonisation de la rédaction de cet article avec celle retenue par le nouveau code pénal pour la définition des incriminations) et n° 38 (possibilité pour le ministre de l'économie ou son représentant, dans le cas de contrats de prestations de services et à l'occasion d'un procès, de déposer des conclusions devant la juridiction compétente), ainsi que l'amendement n° 164 du Gouvernement (dispositif complétant la recherche et la constatation des infractions relatives au prix inférieur au coût de la prestation) - **Seconde délibération** (p. 3935) : accepte la demande de seconde délibération des articles 5 et 20 du Gouvernement - **Art. 5** (p. 3936) : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (seuil unique de trois cents mètres carrés au-delà duquel les projets sont soumis à autorisation) - **Art. 20** (p. 3938) : accepte l'amendement n° A-2 du Gouvernement (obligation pour les préfets d'établir un calendrier des soldes en concertation avec les professionnels) - **Sur l'ensemble** (p. 3940) : premier rapport au Sénat. Remerciements.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3997, 3998) : nécessaire adaptation de nos armées. Attachement des Français au service national. Interrogation sur le processus de décision conduisant à sa réforme. Votera la loi de programmation.

- **Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0457 (95-96)]** - (27 juin 1996) - Rapporteur de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 4295, 4296) : points restant en discussion. Impact sur l'emploi des projets d'implantation d'équipement commercial. Engagements des grandes surfaces de créer des magasins dans les zones de redynamisation urbaine et les territoires ruraux de développement prioritaire. Réouverture au public des magasins de commerce non exploités depuis deux ans. Constructions, extensions ou transformations d'établissements hôteliers. Regroupements de surfaces de vente de magasins voisins. Animalerie. Commerces installés dans les gares. Garages. Equipements cinématographiques. Ventes d'armes. Qualification professionnelle des artisans. Interdiction de vendre sous l'appellation "artisanal" les produits de boulangerie fabriqués à partir de pâtes surgelées d'origine industrielle. Stage de préparation à l'installation. Dispositif relatif aux soldes. Propose l'adoption des dispositions retenues par la commission mixte paritaire - **Art. 10 bis** *(dispositif transitoire)* (p. 4307) : son amendement n° 1 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 10 ter A** *(équipements cinématographiques)* : son amendement n° 2 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 16** *(sanctions pénales)* : son amendement n° 3 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté avec l'ensemble du texte.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie** - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5010) : intérêt d'un projet de loi sur la protection de l'air. (p. 5011) : enjeux de santé publique et de qualité de vie. Transports collectifs tout électrique. Problème des transports par route de marchandises. Gestion de la consommation de l'énergie à usage collectif. Problème du diesel. Amendement déposé au nom de l'Association des maires de France visant à prévoir un avis conforme des établissements publics de coopération intercommunale pour l'élaboration des schémas directeurs - **Art. 4** *(droit à l'information)* (p. 5038) : soutient les amendements de M. Philippe Richert n° 47 (résultats d'études sur l'environnement liées à la pollution atmosphérique) et n° 48 de précision - **Art. 10** *(contenu du plan de protection de l'atmosphère)* (p. 5042) : soutient l'amendement n° 96 de M. Philippe Richert (utilisation des substances chimiques à potentiel élevé de destruction de l'ozone s'agissant notamment de produits utilisés pour lutter contre les incendies) - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5045) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 13 de la commission et n° 65 de M. Philippe Adnot. Risque de dérapage. Idée d'une gratuité du transport en commun dans les grands centres urbains - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains)* - Art. 28-2 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 5051, 5052) : son amendement n° 79 : respect de la primauté des documents d'urbanisme par les PDU ; rejeté - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles*

liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques) (p. 5060) ; se déclare favorable à l'amendement n° 66 de M. Philippe Adnot (suppression des dispositions relatives à la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devront comporter une quantité minimale de matériaux en bois). Estime que la fixation de quotas ne règlera pas les difficultés de la filière bois.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) **- Après l'art. 10 ter** (p. 5976) : son amendement, soutenu par M. Xavier de Villepin, n° I-273 : taux de TVA applicable à la collecte, au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements ; retiré.

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6361, 6362) : augmentation des crédits budgétaires. Surveillance de la qualité de l'air. Prévention des inondations. Agences de l'eau. Moyens financiers des collectivités locales en matière d'environnement.

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les technologies de l'information et la poste (p. 6460, 6461) : taxe professionnelle versée par La Poste et France Télécom. Impayés téléphoniques de l'Etat à France Télécom. Nocivité éventuelle des ondes électromagnétiques. Accepte ce projet de budget.

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) (p. 6950, 6951) : prêts bonifiés aux artisans. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Fonds social européen. Effort financier en faveur des PME. Rôle des chambres de métiers. Simplification des formalités administratives. PME et exportation. Taux de TVA de la restauration traditionnelle. Loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

HERMENT (Rémi), *sénateur (Meuse) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution.

Membre suppléant de la Commission d'étude de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6719, 6720) : conséquences de la crise bovine. Urgence du rééquilibrage des revenus agricoles. Quotas dans l'enseignement agricole. Installation des jeunes agriculteurs. Eleveurs de porcs. Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Avec les membres de l'Union centriste, votera le projet de budget de l'agriculture.

HOEFFEL (Daniel), *sénateur (Bas-Rhin) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom des délégués élus par le Sénat, sur les travaux de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au cours de la session ordinaire 1995 de cette assemblée, en application de l'article 108 du Règlement **[n° 0031 (96-97)]** (15 octobre 1996) **- Conseil de l'Europe.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement ;

n° **13** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2804) - Ministère : Equipement - *Perspectives du TGV Est européen* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2804) - **Trains à grande vitesse (TGV)**

n° **1** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6700) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Conflit des routiers* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6700) - **Transports routiers**

Questions orales sans débat :

n° **507** (*JO* Débats du 19 novembre 1996) (p. 5723) - Ministère : Jeunesse - *Utilisation des crédits accordés à*

l'office franco-allemand pour la jeunesse au titre de l'année 1996 - **Jeunesse et sports**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 673) : exemple des hôpitaux situés dans les zones frontalières.

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)]** - (21 février 1996) - **Question préalable** (p. 894) : intervient contre la motion n° 1 de M. Daniel Millaud, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (7 mars 1996) - **Après l'art. 6** (p. 1101) : intervient sur l'amendement n° 25, déposé avec M. Francis Grignon (financement des CFA dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle).

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0263 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression de la dotation forfaitaire)* (p. 1219) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 du Gouvernement (crédits de la dotation forfaitaire compensant les conséquences de la suppression de la franchise postale pour les écoles primaires et maternelles).

- **Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat** - (14 mars 1996) (p. 1353) : argument en faveur de la réforme de l'Europe. Nécessité de respecter les délais fixés pour l'Union européenne. (p. 1354) : primauté du politique sur le monétaire et l'économique. Elargissement de l'Europe et réforme institutionnelle. Réforme de l'OTAN. Efficacité du processus de décision. Démocratisation de l'Europe : Parlement européen et parlements nationaux. Respect du principe de subsidiarité. (p. 1355) : problèmes de sécurité : lutte contre la criminalité, le terrorisme, la drogue et l'immigration clandestine. Politique étrangère et de défense commune. "Civilisation européenne".

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 9** *(garantie d'emprunts par les collectivités territoriales - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 1558, 1559) : au nom de la commission des lois : loi du 5 janvier 1988. Division et partage du risque. Plafonnement des garanties octroyées à des tiers par les collectivités territoriales. Arrêt du Conseil d'Etat relatif à la commune de Montbrison. Risques encourus par les collectivités territoriales. Solutions envisagées. Son amendement, déposé au nom de la commission des lois, n° 65 : prise en considération de l'ensemble des garanties accordées par une collectivité, préalablement à l'octroi d'une garantie à une personne de droit privé ; adopté - **Art. 10** *(prise en charge des commissions de garanties)* (p. 1561) : sur l'amendement n° 18 de la commission (régime des aides indirectes accordées par les collectivités territoriales aux entreprises), son sous-amendement, déposé au nom de la commission des lois, n° 66 : décret en Conseil d'Etat ; adopté - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1580) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 42 et n° 43 (suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration). Compétence et indépendance de l'inspection générale de l'administration - **Art. 38** *(modifications destinées à faciliter la gestion des collectivités locales)* (p. 1651) : au nom de la commission des lois, son amendement, soutenu par M. Paul Girod, n° 67 : complément à l'article L. 4311-3 du code général des collectivités territoriales relatif aux comptables des régions ; adopté.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions** - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1995) : le groupe de l'Union centriste votera ce texte. Inquiétude des élus locaux.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28-2 de la loi du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 2872) : son amendement, soutenu par M. Philippe Richert, n° 10 : consultation des chambres de commerce et de l'industrie ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3175, 3177) : alliance entre France Télécom et Deutsche Telekom. Restructuration internationale du secteur des télécommunications. Principes du service public. Rôle de France Télécom. Services obligatoires. Service universel. Concurrence. Contrôle collectif sur le fonctionnement des marchés des télécommunications. Exemple d'Internet. Aménagement du territoire. Zones rurales. Le groupe de l'Union centriste approuve ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 1996) - **Après l'art. 5** (p. 3322) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de la commission (contenu du schéma prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 36-8 du code des postes et télécommunications *(saisine de l'Autorité de régulation des télécommunications et voie de recours contre ses décisions)* : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 131 : introduction d'un recours du ministre de l'économie ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 204 du Gouvernement.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)]** - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4770, 4771) : nécessité du texte présenté. Dérives de l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Rationalisation et coordination des aides. Rôle du président du conseil général. Réforme de la tarification des établissements. Créations d'emplois. Votera le texte proposé.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil fédéral suisse agissant au nom des cantons de Soleure, de Bâle-ville, de Bâle-campagne, d'Argovie et du Jura, sur la coopération transfrontière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux (ensemble une déclaration) [n° 503 (95-96)]** - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4953) : groupement local de coopération transfrontalière. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5244) : efforts de résorption de l'emploi précaire. Fonds de compensation du congé de fin d'activité. Mobilité dans la fonction publique européenne. Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5557) : importance et enjeu de l'examen de ce projet de loi de financement de la sécurité sociale par le Parlement. Extension de l'assiette de la CSG et substitution progressive à la cotisation maladie. (p. 5558) : exprime des

réserves sur certaines ressources ponctuelles nouvelles, notamment sur les droits relatifs aux alcools. Plafonnement des dépenses. Responsabilisation de tous les professionnels de la santé et des citoyens. Inquiétude des professionnels, notamment quant à la répartition de l'effort. Consolidation des outils de la maîtrise médicalisée.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1996) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5631) : intervient sur l'amendement n° 96 de M. Philippe Arnaud (augmentation modulée des droits sur les alcools, les bières et le vin, avec une progression de 34 % pour ce dernier), dont il est cosignataire. Problèmes de prévention et de santé. Taxation équitablement répartie sur l'ensemble des productions agricoles.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6084) : contribution de la France. Politique européenne d'aménagement du territoire : TGV Est. Fonds structurels. Centre des études européennes de Strasbourg.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) (p. 6207, 6208) : fiscalité locale. Respect du pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales. Dépenses nouvelles imposées par les contraintes liées à l'environnement et à la sécurité. Bilan positif de la décentralisation. Votera ce projet de budget.

Jeunesse et sports

- **Suite de la discussion** - (4 décembre 1996) (p. 6585, 6586) : politique menée dans le domaine de la jeunesse et des sports. Effort des collectivités locales. Politique en faveur des échanges internationaux de jeunes. Crédits affectés à l'office franco-allemand pour la jeunesse. Question de la réorganisation des services déconcentrés en charge de la jeunesse et des sports. Votera avec les membres du groupe de l'Union centriste ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 67 bis** *(modification du régime fiscal des bons du Trésor et assimilés et des bons de caisse, ainsi que des bons ou contrats de capitalisation)* (p. 7080) : son amendement n° II-188 : imposition des transmissions de fonds de capitalisation anonymes, légales et portées à la connaissance de l'administration ; adopté.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0127 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7206) : vote par le groupe de l'Union centriste du texte issu des travaux de la CMP.

HUCHON (Jean), *sénateur (Maine-et-Loire) UC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [(n° 257 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Jacques Genton et plusieurs de ses collègues, sur la proposition de décision du Conseil concernant la conclusion des négociations avec certains pays tiers dans le cadre de l'article XXIV-6 du GATT et d'autres questions connexes (n° E-580) **[n° 0294 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 305 (95-96)], présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Jacques Genton et la proposition de résolution [n° 308 (95-96)], présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Louis Minetti et plusieurs de ses collègues sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) **[n° 0311 (95-96)]** (17 avril 1996) - **Union européenne.**

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 305 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Jacques Genton et la proposition de résolution [n° 308 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Louis Minetti et plusieurs de ses collègues sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E 613) **[n° 0324 (95-96)]** (24 avril 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi [n° 277 (95-96)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer **[n° 0372 (95-96)]** (22 mai 1996) - **Départements d'outre-mer (DOM).**

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargé de proposer un texte sur les propositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer **[n° 0149 (96-97)]** (12 décembre 1996) - **Départements d'outre-mer (DOM).**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4683) - Ministère : Aménagement du territoire - *Fonds de gestion de l'espace rural* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4683) - **Aménagement du territoire**

Questions orales sans débat :

n° 279 (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 841) - Ministère : Agriculture - *Avenir de la production de veau de boucherie en France* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 987) - **Elevage**

INTERVENTIONS

- Résolution (n° 325, 95-96) adoptée par la commission des affaires économiques, en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) [n° 0305-0308 (95-96)] - (25 avril 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2243 à 2245) : réforme de l'organisation commune du marché des fruits et légumes. Données chiffrées. Référence aux deux propositions de résolution de MM. Jacques Genton et Louis Minetti, à l'origine de ce texte. Analyse des mesures proposées par la Commission européenne. Risque de pénalisation des producteurs. Conséquences de la reconnaissance des interprofessions dans la filière des fruits et légumes. Difficulté liée à l'exclusivité des contrats entre le secteur de la transformation et les organisations de producteurs. Fonds opérationnels. Attribution de crédits communautaires et publics nationaux. Questions relatives au financement des opérations d'intervention. Réduction du prix de retrait des excédents. Etablissement des normes. Problème de l'harmonisation des contrôles et des sanctions dans tous les Etats membres. Principe de la préférence communautaire. Certificats d'importation. La commission des affaires économiques demande au Sénat d'adopter cette résolution.

- Projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer - *Deuxième lecture* [n° 0277 (95-96)] - (26 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 4249, 4250) : mission en Guadeloupe et en Martinique en avril 1996. Primat du réalisme et de l'esprit d'équité. Dispositions introduites par l'Assemblée nationale. Droit de validation des titres. Fixation de l'étendue et du prix de vente des terrains cédés. Renforcement des pouvoirs du conservatoire du littoral en Guyane et à la Réunion. Aide aux acquéreurs de terrains à usage d'habitation. Rôle des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques. Quartiers "d'habitat spontané". Rapport annuel sur l'application de cette loi. Propositions d'amélioration de ce projet de loi. Aide de l'Etat à l'acquisition de terrains. Secteurs occupés par une "urbanisation diffuse". Lutte contre la spéculation. Composition du conseil d'administration des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques. Situation de non-droit depuis des décennies - **Art. 1er** *(chapitre 1er bis du titre IV du livre IV du code du domaine de l'Etat)* - Art. L. 89-1 du code précité *(délimitation des espaces urbains, des espaces occupés par une urbanisation diffuse et des espaces naturels)* (p. 4255) : son amendement n° 1 : suppression de la référence aux zones d'habitat dégradé ; retiré au profit de l'amendement n° 23 du Gouvernement (délimitation par le préfet dans un délai d'un an, des espaces urbains ou occupés par une urbanisation diffuse et des espaces naturels) qu'il accepte. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 39 de M. Claude Lise (prolongation du délai prévu), ainsi qu'à l'amendement n° 21 du même auteur (prolongation du délai prévu). (p. 4256) : ses amendements n° 2, rédactionnel ; et n° 3 : suppression des critères relatifs à la définition des zones d'urbanisation diffuse ; adoptés. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 du Gouvernement (suppression de la délimitation du rivage de la mer dans un délai de 6 mois) - Art. L. 89-1 bis du code précité *(institution d'une commission de vérification des titres)* (p. 4257) : accepte l'amendement n° 25 du Gouvernement (nouvelle rédaction) - Art. L. 89-3 du code précité *(cession à titre onéreux de terrains affectés à un usage professionnel)* : ses amendements n° 7 : suppression d'un gage devenu sans objet ; n° 8 : suppression de toute référence à la rédaction initiale de cet article ; et n° 9 : suppression de l'avis conforme de la commune ; adoptés. Accepte l'amendement n° 26 du Gouvernement (vente des terrains à leur valeur normale sans majoration) - Art. L. 89-4 du code précité *(cession à titre onéreux des terrains affectés à un usage d'habitation)* (p. 4258) : ses amendements n° 10 : suppression de toute référence à la rédaction initiale de cet article ; et n° 11 : remplacement du mot "dégradé" par le mot "spontané" relatif à la dénomination de quartiers d'habitat ; adoptés - Art. L. 89-4 bis du code précité *(détermination des conditions de cession)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 27 du Gouvernement - Art. L. 89-4 ter du code précité *(modalités de cession des terrains supportant des édifices religieux)* (p. 4259) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 28 du Gouvernement - Art. L. 89-4 quater du code précité *(modalités de cession des terrains supportant des locaux appartenant à des associations et à des syndicats)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 29 du Gouvernement - Art. L. 88-1 du code précité (par priorité) *(remise des espaces naturels au conservatoire du littoral dans les départements de Guyane et de la Réunion)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 33 du Gouvernement - Art. L. 89-5 du code précité *(gestion des espaces naturels)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 30 du Gouvernement - Avant l'art. L. 89-5 bis du code précité (p. 4260) : son amendement n° 12 : application du régime d'imposition des plus-values aux cessions opérées dans les dix ans suivant les cessions par l'Etat ; adopté - Art. L. 89-5 bis du code précité *(exercice du droit de préemption en cas de revente du bien cédé)* : son amendement n° 13 : institution d'un droit de préemption au profit de l'Etat ; adopté après modification par le sous-amendement n° 31 du Gouvernement, qu'il accepte (ajustement de l'indemnité aux

cas particuliers) - Art. L. 89-5 ter du code précité *(répression de l'occupation sans titre des espaces situés dans les zones naturelles)* (p. 4261) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 32 du Gouvernement - **Art. 2** *(octroi d'une aide exceptionnelle de l'Etat)* : son amendement n° 15 : caractère général de l'aide pour l'achat des terrains à usage d'habitation ; adopté - **Art. 4** *(mission des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques)* (p. 4262) : accepte l'amendement n° 34 du Gouvernement (suppression des mots "au nom de l'Etat" dans la convention passée entre l'agence et la commune précisant l'équipement des terrains situés dans ces quartiers) - **Art. 5** *(organisation des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques)* (p. 4263) : son amendement n° 16 : composition du conseil d'administration de l'agence ; adopté. Accepte l'amendement n° 22 de M. Claude Lise (élection du président du conseil d'administration de l'agence par les membres de ce conseil) - **Art. 6** *(détermination des ressources des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques)* : son amendement n° 17 : liste des subventions perçues par l'agence ; adopté - **Art. 7** *(création d'une taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'agence pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques de la Guadeloupe)* (p. 4264) : son amendement n° 18 : suppression de la consultation préalable des communes concernées, du département et de la région ; adopté - **Art. 8** *(art. 1609 D du code général des impôts - création d'une taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'agence pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques de la Martinique)* : son amendement n° 19 : suppression de la consultation préalable des communes concernées, du département et de la région ; adopté - **Art. 9** *(modifications apportées au code de l'urbanisme)* (p. 4265) : accepte l'amendement n° 36 du Gouvernement (suppression de la référence à l'article L. 146-3 du code de l'urbanisme) - **Art. 9 bis B** *(modifications apportées au code de l'urbanisme)* : accepte les amendements du Gouvernement n° 37 rédactionnel et n° 38 (extension aux secteurs occupés par une urbanisation diffuse du dispositif permettant aux occupants d'acquérir le terrain sur lequel est bâtie leur habitation) - **Art. 10** *(détermination des modalités d'application de la présente loi)* (p. 4266) : son amendement n° 20 : suppression du rapport établissant un bilan de l'application de cette loi ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5428, 5429) : adaptation à la nouvelle PAC. Monnaie unique. Secteur de la viande bovine. Origine du produit. Production fruitière et légumière. Organisation commune du marché fruits et légumes. Aide aux bâtiments d'élevage.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7415, 7416) : conditions d'adjudication rendant la mission de service : public d'équarrissage inaccessible aux petites entreprises. Question sur les conditions d'application et sur les incidences de la taxe sur la vente de viande au détail. Nécessité de surveiller l'application de ce texte qui sera voté par l'Union centriste.

- Projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0149 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7674, 7675) : définition d'un dispositif de lutte contre la spéculation. Nécessité d'une délimitation de toutes les parties de la zone dite des cinquante pas géométriques. Présence d'un notaire et de deux fonctionnaires aux commissions de vérification des titres. Cession de terrains occupés aux communes et aux organismes d'habitat social. Délimitation et définition des servitudes et usages des terrains après la cession. Suppression des dispositions relatives aux édifices religieux et aux locaux associatifs ou syndicaux. Nomination par décret des présidents des conseils d'administration des deux agences. Suppression du rapport sur l'exécution de cette loi. Demande l'adoption de ce texte issu des travaux de la commission mixte paritaire. Amendements du Gouvernement - **Art. 1er** *(chapitre 1er du Titre IV du livre IV du code du domaine de l'Etat)* - Art. L. 89-1 du code du domaine de l'Etat *(délimitation des espaces urbains, des espaces occupés par une urbanisation diffuse et des espaces naturels)* (p. 7677) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 du Gouvernement (allongement du délai fixé pour l'accomplissement des opérations nécessaires à la délimitation) - Art. L. 89-1 bis du code du domaine de l'Etat *(institution d'une commission de vérification des titres)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 du Gouvernement (non-participation du notaire aux travaux de la commission dans le cas où son étude a eu à connaître d'un acte relatif aux droits établis par le titre litigieux) - Art. L. 89-5 bis du code du domaine de l'Etat *(exercice du droit de préemption en cas de revente du bien cédé)* (p. 7678) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (exercice par les agences et les communes, en leur nom propre, du droit de préemption).

HUGO (Bernard), *sénateur (Ardèche) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre suppléant du Conseil national des transports ; puis membre titulaire (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 18 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement **[n° 0088 (96-97) tome 17]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 2842) : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° 147 : définition de la pollution atmosphérique comme ce qui est apporté dans l'atmosphère par l'homme ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6351, 6352) : progression des crédits budgétaires. Loi sur l'air. Création d'un fonds de concours alimenté par les agences de l'eau. Financement des plans décennaux : "Loire grandeur nature" et "Prévention des risques naturels". Politique de l'eau.

Traitement des eaux usées. Elimination des déchets ménagers par les collectivités locales. Respect des directives européennes. Constitution du réseau Natura 2000. Avis favorable sur ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6725, 6726) : budget inscrit dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques. Politique d'intégration des jeunes. Enseignement et formation professionnelle agricoles. Soutien accordé à l'élevage. Prime à l'herbe. Secteur des fruits et légumes. Faiblesse des crédits affectés au programme de maîtrise des productions d'origine agricole. Fonds de gestion de l'espace rural.

HUGOT (Jean-Paul), *sénateur (Maine-et-Loire) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, puis vice-président (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 217 (95-96)] relatif à la "Fondation du patrimoine" **[n° 0273 (95-96)]** (13 mars 1996) **- Patrimoine artistique, archéologique et historique.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 339 (95-96)] , modifié par l'Assemblée nationale, relatif à la "Fondation du patrimoine" **[n° 0362 (95-96)]** (15 mai 1996) - **Patrimoine artistique, archéologique et historique.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Communication audiovisuelle **[n° 0087 (96-97) tome10]** (21 novembre 1996) **- Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **321** (*JO* Débats du 13 mars 1996) (p. 1209) - Ministère : Economie - *Définition de la notion de rénovation pour les travaux ouvrant droit aux avantages fiscaux dans le cadre de la loi Malraux* (p. 1921) - **Fiscalité**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 802) : vigilance devant les regroupements internationaux. Impact culturel des supports médiatiques. Retombées sur le plan de l'éducation. Apporte son soutien à ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 1789, 1791) : action de l'Etat, des collectivités locales et des associations en matière de patrimoine. Institution d'un nouvel acteur de la politique patrimoniale et d'une nouvelle forme d'exercice de la responsabilité collective. Emergence d'une conception du patrimoine élargie au petit patrimoine de proximité. Identification, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine non protégé par les Monuments historiques. Label de la Fondation du patrimoine. Assistance aux propriétaires. Possibilité donnée à la Fondation d'acquérir des biens menacés et de demander à l'Etat de recourir à des expropriations. Soutien et relais des initiatives privées. Création d'une nouvelle catégorie juridique. Contrôle de la Fondation par ses fondateurs. Tutelle administrative. Demande au Sénat d'adopter ce projet de loi modifié par les amendements de la commission - **Art. 2** *(objet de la Fondation du patrimoine)* (p. 1802) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté. Accepte le sous-amendement du Gouvernement n° 15 - **Art. 4** *(responsabilité des fondateurs à l'égard des dettes de la Fondation du patrimoine)* (p. 1803) : son amendement n° 2 : limites de la responsabilité des fondateurs ; adopté - **Art. 5** *(insaisissabilité des biens culturels appartenant à la Fondation du patrimoine)* (p. 1804) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - **Art. 6** *(conseil d'administration de la Fondation du patrimoine)* : ses amendements n° 4 : désignation du président du conseil d'administration ; adopté ; n° 5 : représentation des collectivités territoriales ; n° 6 : proportion de voix attribuées aux membres adhérents, aux collectivités territoriales et aux assemblées parlementaires ; et n° 7 : conseil d'orientation ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 13 de M. Ivan Renar (représentation de la communauté scientifique au sein du conseil d'administration) - **Art. 7** *(ressources de la Fondation du patrimoine)* (p. 1806) : ses amendements n° 8 : versement des fondateurs ; et n° 9 : exercice du droit de vote par des sociétés commerciales ; adoptés. Accepte le sous-amendement n° 16 du Gouvernement - **Art. 8** *(recours à des prérogatives de puissance publique)* (p. 1807) : son amendement n° 10 : conditions de cessions des biens préemptés ou expropriés au profit de la Fondation ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 14 de M. Ivan Renar (suppression de la disposition prévoyant l'accord de la Fondation pour des expropriations ou des préemptions effectuées par l'Etat dans le cadre de la protection de monuments naturels) - **Art. 11** *(création et dissolution de la Fondation du patrimoine)* (p. 1808) : son amendement n° 11 : suppression des références au texte applicable aux fondations d'entreprises ; adopté.

Deuxième lecture **[n° 0339 (95-96)]** - (22 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2706, 2707) : participation des collectivités territoriales au conseil d'administration de la Fondation. Rôle de la Fondation en matière d'insertion, d'emploi et de formation. Action des pouvoirs publics et des milieux économiques. Aides à l'acquisition. Préservation du patrimoine bâti et du patrimoine paysager. Encouragement fiscal à entreprendre des travaux de restauration de biens labélisés par la Fondation. Equilibre au sein du conseil d'administration. Rédaction des statuts de la Fondation du patrimoine. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, demande au Sénat d'approuver ce projet de loi - **Art. 2** *(objet de la Fondation du patrimoine)* (p. 2709, 2711) : ses amendements n° 1 : vocation de la Fondation en matière d'emploi, d'insertion et de formation ; n° 2 : possibilité pour la Fondation d'accorder des aides aux collectivités territoriales qui souhaiteraient acquérir des biens menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion ; et n° 3 : attribution d'un label aux patrimoines non protégés et aux sites susceptibles d'être pris en compte pour l'octroi de l'agrément fiscal prévu par le code général des impôts ; adoptés. Sur son amendement n° 1 précité, s'oppose au sous-amendement n° 9 de M. Ivan Renar - **Art. 5** *(insaisissabilité des biens de la Fondation du patrimoine)* : son amendement de coordination n° 4 ; adopté - **Art. 6**, *(conseil d'administration de la Fondation du patrimoine)* (p. 2711, 2713) : ses amendements n° 5 : désignation d'une personnalité qualifiée dans le secteur associatif ; n° 6 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture ; retirés ; et n° 7, rédactionnel ; adopté - **Art. 13** *(soumission de la Fondation du patrimoine au contrôle de la Cour des comptes)* (p. 2714) : accepte l'amendement n° 11 du Gouvernement (droit à l'indépendance de la Cour des comptes dans l'établissement de son programme de contrôle).

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)] - (5 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5377) : cadre d'une véritable réforme. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 9 ter** (p. 5931) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Oudin, n° I-253 : exonérations d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les sociétés liées à des dons en faveur de la Fondation du patrimoine ; et n° I-254 : exonération fiscale du patrimoine labellisé par la Fondation du patrimoine ; adoptés.

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6446, 6447) : secteurs du multimédia et de l'audiovisuel. Culture européenne. Notion de patrimoine. Aide à l'architecture. Fondation du patrimoine. Direction régionale des affaires culturelles, DRAC. Transmission du patrimoine. Enseignement artistique. Rapport de la commission Rigaud. Mise en place d'un service public national.

Communication

- (7 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la communication audiovisuelle (p. 6904, 6905) : redevance audiovisuelle. Ressources publicitaires. Economies sur les programmes. Maintien de la notion de service public. Entrée de France Télévision dans le numérique satellitaire. Définition des missions de France Télévision. Au nom de la commission des affaires culturelles, émet un avis favorable au projet de budget de la communication audiovisuelle.

HUGUET (Roland), *sénateur (Pas-de-Calais) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 12 octobre 1996).

Membre suppléant du Comité national chargé d'évaluer les dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées dépendantes.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4772, 4775) : financement des lits de cure médicale. Prestation tendant à modifier l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Remplacement de l'allocation en espèces par une allocation en nature. Nécessaire développement des services de maintien à domicile. Composition des équipes médico-sociales. Conditions d'attibution de la prestation. Inégalité entre les départements et les populations de personnes âgées dépendantes. Prévention de la dépendance liée à l'âge. Insuffisance de la prestation en face des problèmes des personnes âgées. Récupération sur succession. Discrimination entre les personnes restant à domicile et celles accueillies en établissement. Attente de la création de la véritable prestation d'autonomie.

- Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Art. 11** *(conventionnement obligatoire entre les départements et les organismes de sécurité sociale)* (p. 4822) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 6 de M. Michel Mercier - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4823) : soutient les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 63 (composition de l'équipe médico-sociale) et n° 64 (suppression de la phrase prévoyant l'information de l'équipe médico-sociale de tout changement de situation de l'intéressé). (p. 4824) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. Claude Huriet (reconnaissance du rôle du médecin de famille) - **Art. 13** *(destination de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4825) : soutient l'amendement n° 66 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (utilisation de la PSD pour rémunérer des membres de la famille demandeurs d'emploi) - **Après l'art. 14** (p. 4828) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de M. Henri de Raincourt (précision relative à l'attribution de la prestation et à la définition des personnes aidant et pouvant être rémunérées).

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Après l'art. 15** (p. 4839) : se déclare favorable à l'amendement n° 46 de Mme Michelle Demessine (création d'un fonds national pour l'hébergement des personnes âgées). (p. 4841) : intervient sur l'amendement n° 48 de Mme Michelle Demessine (taux de TVA applicable aux constructions et rénovations d'établissements destinés à l'accueil des personnes âgées dépendantes). Récupération de la TVA - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4844) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Henri de Raincourt (date limite pour la signature des conventions). (p. 4847) : financement des lits de cure médicale - **Art. 19** *(limite d'âge pour l'accès à l'allocation compensatrice et dispositions pour les bénéficiaires de cette prestation)* (p. 4851) : crainte d'une action minime sur l'emploi en l'absence de contrôle. (p. 4853) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Henri de Raincourt (exercice du contrôle de l'effectivité de l'aide à l'égard de l'ensemble des personnes percevant la prestation spécifique dépendance ainsi qu'à l'égard de celles bénéficiant encore de l'allocation compensatrice pour tierce personne) - **Après l'art. 20** (p. 4855) : soutient l'amendement n° 67 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité de faire bénéficier les organismes habilités au titre de l'aide sociale de l'exonération de 30 % des charges patronales) - **Après l'art. 21** (p. 4858) : nécessité de porter attention aux classes moyennes. Intervient sur l'amendement n° 51 de Mme Michelle Demessine (mise en place d'un dispositif financier destiné à couvrir les charges supplémentaires pour les budgets départementaux).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6284, 6286) : effets pervers de la politique de baisse du coût du travail et d'exonération de charges sociales. Emploi des jeunes. Inadaptation de l'apprentissage. Contrats emploi-solidarité, CES ; instauration du ticket modérateur. Financement du chômage de longue durée. Augmentation de la part de l'UNEDIC dans le financement de l'allocation formation reclassement, AFR. Création ou reprise d'entreprises par des chômeurs : suppression de la prime. Réduction du temps du travail. Conséquences défavorables de la loi Robien sur la négociation collective. Diminution des crédits aux sociétés de conversion industrielle ; exemple de leur activité dans la région Nord-Pas-de-Calais. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget de désengagement.

- Suite de la discussion - (29 novembre 1996) - **Examen des crédits - Art. 94** *(réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise)* (p. 6312) : son amendement, soutenu par M. Gérard Delfau, n° II-6 de suppression ; rejeté.

HURIET (Claude), *sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre suppléant du comité national de l'organisation sanitaire et sociale jusqu'au 13 février 1996.

Membre titulaire du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Président du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 158 (95-96)] portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire **[n° 0204 (95-96)]** (7 février 1996) - **Santé publique.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des Bâtiments de France **[n° 0209 (95-96)]** (8 février 1996) - **Urbanisme.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 281 (95-96)], modifié par l'Assemblée nationale, portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire **[n° 0285 (95-96)]** (26 mars 1996) - **Santé.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire **[n° 0351 (95-96)]** (9 mai 1996) - **Santé.**

Proposition de loi tendant à exonérer de la taxe sur la valeur ajoutée l'exploitation de comptoirs de vente dans les enceintes sportives en vue d'améliorer les finances des clubs sportifs **[n° 0377 (95-96)]** (22 mai 1996) - **Impots et taxes.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **4** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2256) - Ministère : Affaires étrangères - *Enlèvement de moines français en Algérie* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2256) - **Droits de l'homme**

n° **13** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5778) - Ministère : Environnement - *Recyclage des huiles usagées* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5778) - **Huiles usagées**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Art. 11** *(vacations horaires)* (p. 58) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyest n° 46 : cumul d'allocations ; retiré.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - (14 février 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 658) : importance des articles de validation d'erreurs commises par toutes les administrations de l'Etat. Importance du nombre de dispositions corrigeant des mesures votées dans le cadre de projets antérieurs. (p. 659) : médecins étrangers et coopération internationale. Manipulateurs d'électroradiologie médicale. Autorisation de mise sur le marché des médicaments et autorisation temporaire d'utilisation de certains médicaments avant ou hors autorisation de mise sur le marché. (p. 660) : contrôle de qualité par l'Agence du médicament des analyses intervenant dans le cadre de procédures judiciaires. Financement du fonds d'orientation de la transfusion sanguine. Interdiction par arrêté de toutes les opérations concernant les éléments ou produits du corps humain dans l'intérêt de la santé publique. Correction d'erreurs matérielles figurant dans le code de la santé publique. Rétroactivité de certaines dispositions réglementaires prises pour l'application du protocole Durafour. Retraite des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire. (p. 661, 662) : titularisation exceptionnelle sans concours des Français enseignant à l'étranger en tant qu'auxiliaires. Age limite de demande du report d'incorporation pour les étudiants en médecine et en chirurgie. La Cité de la musique. Articles de validation. - **Avant l'art. 1er** (p. 668) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Charles Metzinger (abrogation de l'article 3 de la loi du 4 février 1995 relatif aux médecins titulaires de diplômes étrangers). Sécurité sanitaire et exigence de la validation des compétences des médecins titulaires de diplômes étrangers. Continuité du service public. (p. 669, 670) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 36 (extension aux adultes handicapés de la prise en charge du transport vers des établissements spécialisés) et n° 37 (exonération des adultes handicapés du forfait hospitalier). Transport individuel des élèves et étudiants handicapés. Situation économique et financière du système de protection sociale - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 673) : difficulté posée par les dispositions du DMOS adoptées en 1995. Situation d'urgence. (p. 674) : pragmatisme. Garantie de la sécurité sanitaire et de la

continuité d'un service hospitalier de qualité. (p. 675) : ses amendements n° 6 : réinsertion de ces dispositions dans l'article du DMOS de 1995 et mesures favorisant la coopération internationale entre médecins de haut niveau ; n° 7 et n° 8 de conséquence ; adoptés - **Art. 2** *(manipulateurs d'électroradiologie médicale)* (p. 677, 678) : s'oppose aux amendements de M. Charles Metzinger n° 45 (régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984 mais ayant exercé leurs fonctions jusqu'à la date de publication de la présente loi), de M. Edmond Lauret n° 27 (régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984 et ayant exercé leurs fonctions jusqu'à la date de publication de la loi n° 95-116 du 4 février 1995) et de M. Jacques Machet n° 26 (régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984 et ayant exercé leurs fonctions antérieurement à la publication de la loi n° 95-116 du 4 février 1995). Continuité du fonctionnement des services ou des activités d'électroradiologie médicale. (p. 679) : obligation pour les manipulateurs d'électroradiologie médicale en situation illégale de déposer un dossier auprès de la DASS depuis la loi de 1994.

- **Suite de la discussion** - (15 février 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 690, 691) : laisse à M. Jean Chérioux le soin de présenter, au nom de la commission, les amendements n° 28 (inscription dans la loi des compétences et des pouvoirs d'investigation de l'inspection générale des affaires sociales, IGAS) et n° 29 (mise en place des conditions d'une complète transparence dans le cas des collectes organisées par un "collectif d'associations"). Qualité du corps de l'inspection générale des affaires sociales, IGAS. Renforcement des moyens de l'administration pour garantir la pérennité du système de protection sociale. (p. 692) : laisse le soin à M. Alain Vasselle de défendre, au nom de la commission, les amendements n° 51 (faculté donnée aux départements de mettre en place des dispositifs d'aide aux personnes âgées dépendantes) et n° 52 (mise en oeuvre de la réforme de la tarification des établissements assurant l'hébergement des personnes âgées). (p. 702) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Jacques Baudot (autorisation donnée aux départements qui le souhaitent de verser pour les personnes âgées de plus de 60 ans une allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP, sous forme de prestations en nature) - **Art. 3** *(autorisation de mise sur le marché et autorisation temporaire d'utilisation des médicaments)* (p. 703, 704) : ses amendements n° 9 rédactionnel, n° 14 : mise en place d'un dossier simplifié d'autorisation de mise sur le marché, AMM, pour certains médicaments concernant des maladies rares et d'une AMM délivrée sous réserve ; n° 10 : procédure applicable pour les modifications de l'autorisation de mise sur le marché ; n° 11 : notion d'absence de traitement approprié ; et n° 12 de coordination ; adoptés. Sur son amendement précité n° 14, accepte, à titre personnel, le sous-amendement n° 54 du Gouvernement - **Après l'art. 3** : son amendement n° 13 : prise en compte dans le décret d'application de la possibilité de modifier une AMM ; adopté - **Art. 5** *(fonds d'orientation de la transfusion sanguine)* (p. 705) : son amendement de suppression n° 15 ; retiré. Problème de la restructuration de la transfusion sanguine qui se traduit par la création de groupements dont le tiers ne dispose pas de trésorerie suffisante à son activité. Représentation minoritaire de l'assurance maladie au conseil d'administration de l'Agence française du sang. Budget de l'Etat. (p. 706) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 56 du Gouvernement (caractère exceptionnel de la participation de l'assurance maladie à la mise en place de nouvelles structures de transfusion sanguine). précarité de l'équilibre financier des centres de transfusion : diminution du volume produit et cédé par les centres et augmentation du coût unitaire du sang. Condamnation des centres à de lourdes indemnités par la justice - **Après l'art. 7 (par priorité)** (p. 721) : accepte l'amendement n° 25 de M. Lucien Neuwirth (amélioration du dispositif adopté pour la prise en charge de la douleur dans les établissements de santé avec l'extension aux établissements de santé privés et la mention des enfants et des majeurs protégés par la loi) - **Art. 6** *(éléments et produits du corps humain)* (p. 722) : ses amendements n° 16 : coordination avec les lois relatives à la bioéthique ; n° 17 et n° 18 de conséquence ; adoptés. Accepte l'amendement de suppression n° 31 de M. Charles Descours. Impératif de sécurité sanitaire. Urgence à délibérer sur la proposition de loi relative aux thérapies génique et cellulaire - **Après l'art. 7 (suite)** (p. 723, 724) : son amendement n° 19 : droit donné aux centres spécialisés dans les soins aux toxicomanes de disposer de pharmacies à usage intérieur ; retiré. A titre personnel, accepte l'amendement n° 55 du Gouvernement (autorisation donnée aux centres de soins aux toxicomanes de délivrer les médicaments correspondant à leur mission). Accepte l'amendement n° 24 de M. Charles Metzinger (fondement légal donné à la notion de pharmacie à usage intérieur dans les services sanitaires des départements). (p. 725) : son amendement n° 20 : autorisation de collecter les produits issus du corps humain ; retiré. (p. 725) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. François Lesein (possibilité pour les associations sportives de garder ouvertes les buvettes dans les stades à l'exclusion des clubs professionnels). Importance de la consommation d'alcool en France. Mortalité prématurée et morbidité liée à l'alcool. Lutte contre l'alcoolisme des jeunes. Encouragement du sport amateur et amendement tendant à accroître les ressources du Fonds national de développement du sport dans l'intérêt des petits clubs. (p. 727) : santé publique. Dégâts causés par l'alcoolisme - **Art. 10** *(retraite des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire)* (p. 728) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 40, n° 41, n° 42 et n° 43 (conditions de départ en retraite anticipée) - **Avant l'art. 11** (p. 730) : crainte de revendications de la part d'autres catégories de personnels exerçant leur fonction en métropole. Inégalité entre des personnels de statut "privé" exerçant en métropole ou hors métropole. Accepte l'amendement n° 44 de M. Jacques Habert (mesures spécifiques permettant aux enseignants non titulaires exerçant à l'étranger d'accéder à la fonction publique) - **Après l'art. 11** (p. 733) : accepte l'amendement n° 35 de M. Jacques Machet (maintien des droits acquis en matière de condition de mobilité pour l'intégration dans les corps de la fonction publique enseignante) ainsi que le sous-amendement n° 50 de M. Jean-Patrick Courtois le modifiant (extension de ce dispositif à l'enseignement agricole) - **Art. 13** *(validation du décret portant création de l'établissement public de la Cité de la Musique)* : son amendement n° 21 : uniformisation de la formule utilisée en matière de validation législative ; adopté. - **Art. 14** *(validation de tableaux d'avancement et de concours d'accès à des concours d'inspecteurs de police et d'agents administratifs de la police nationale)* (p. 734) : son amendement n° 22 : uniformisation de la formule utilisée en matière de validation législative ; adopté - **Art. 17** *(validation des arrêtés de reclassement pour les personnels enseignants et assimilés)* (p. 735) : son amendement rédactionnel n° 23 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 34 de M. Charles Metzinger - **Après l'art. 18** (p. 736) : accepte l'amendement n° 1 de M. Pierre Laffitte (possibilité donnée aux organismes de recherche internationaux établis en France de conclure des contrats à durée déterminée de cinq ans). (p. 737) : accepte l'amendement n° 46 du Gouvernement (extension de la procédure d'arrêt de chantiers aux opérations de confinement et de retrait de l'amiante). Son amendement n° 57 : conditions de titularisation dans les corps de catégorie A des agents non titulaires de l'Etat ; adopté - **Intitulé du projet de loi** (p. 738) : son amendement n° 49 : insertion du mot ", social" après les mots "d'ordre sanitaire" ; adopté.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la sécurité sociale** - (19 février 1996) - **Explications de vote** (p. 15) : nouvelles compétences du Parlement en matière de sécurité sociale. Orientation générale et objectifs de la protection sociale. Prévision des recettes et taux d'évolution

de l'ensemble des dépenses. Ressources financées par l'impôt. Critères de répartition des objectifs quantifiés au niveau national. Incertitudes relatives à la portée des dispositions prises par le Parlement. Nécessaire clarification des responsabilités respectives du Parlement, du Gouvernement, des caisses, des partenaires sociaux, des collectivités et des usagers. Question sur le caractère universel des dispositions adoptées par le Parlement et sur les déclinaisons régionales des objectifs nationaux. Soutien loyal et exigeant du groupe de l'Union centriste du Sénat.

- **Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - Suite de la discussion** - (7 mars 1996) - **Après l'art. 2** (p. 1097, 1098) : son amendement n° 15 : exonérations fiscales de l'indemnité de soutien ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 41** *(contribution à la charge des établissements de vente en gros de spécialités pharmaceutiques)* (p. 1669) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° 62 : adaptation du barème de cette contribution ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 48 de la commission - **Après l'art. 46** (p. 1675) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° 63 : exonération de la TVA aux suppléments de mise à disposition d'une chambre individuelle dans les établissements de santé privés ; adopté - **Art. 51** *(dérogation aux mesures transitoires prévues à l'article 50 du projet de loi)* (p. 1693) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° 64 : interdiction durant six mois de toute création de surface de vente supérieure à trois cents mètres carrés dans les zones de redynamisation urbaine ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2012 à 2015) : collections d'échantillons biologiques humains. Puissance sonore des balladeurs musicaux. Médecins étrangers. Manipulateurs d'électro-radiologie. Compétence sanitaire générale du ministre concernant les produits du corps humain. Composition du Conseil de l'ordre des chirurgiens dentistes. Fonction publique hospitalière. Régime de retraite du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire. Situation des personnels de droit privé contribuant au financement des services financiers de la Caisse des dépôts et consignations. Durée des contrats de travail des chercheurs. Recours aux chèques emploi-service dans le secteur de la conchyliculture. Mise en oeuvre de la directive européenne sur la sécurité des équipements de travail. Conditions d'ancienneté pour le bénéfice des conventions de conversion. Transparence de l'usage des dons récoltés dans le cadre d'un collectif d'associations. Amendement "buvettes dans les stades". Thérapies génique et cellulaire. (p. 2022, 2023) : confusion entre médicament et spécialité. Distinction entre thérapie génique et thérapie cellulaire. Souci de transparence de la commission des affaires sociales. Absence de sécurité sanitaire dans le cadre du développement rapide de la thérapie cellulaire - **Art. 1er A** *(collections d'échantillons biologiques)* (p. 2024) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté. (p. 2025) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Charles Metzinger (vérification des conditions du consentement des personnes concernées) - **Art. 1er B** *(lutte contre les nuisances sonores individuelles)* (p. 2027) : son amendement n° 4 : limitation de la puissance sonore des balladeurs musicaux ; adopté - **Après l'art. 7 quinquies** : ses amendements n° 14 : statut unique pour les produits de thérapies génique et cellulaire ; n° 15 et n°16 de conséquence ; adoptés - **Avant l'art. 1er** (p. 2030) : s'oppose à l'amendement n° 35 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (extension du statut de médicament aux produits issus de procédés biotechnologiques en vue de réaliser une thérapie somatique, génique ou cellulaire) - **Après l'art. 7 quinquies (suite)** (p. 2031) : sécurité sanitaire. Thérapies génique et cellulaire. Inquiétudes des donneurs de sang. (p. 2033) : son amendement n° 17 : institution d'un haut conseil des thérapies génique et cellulaire ; adopté - **Avant l'art. 1er (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 36 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (création d'une intercommission de la thérapie génique et cellulaire) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2037) : son amendement n° 12 : substitution au dispositif de l'article 25 d'un relèvement du taux de prélèvement sur le chiffre d'affaires de la Française des jeux ; devenu sans objet - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 2046) : accepte l'amendement n° 25 de M. Charles Descours (délai de fonctions hospitalo-universitaires pour les médecins juniors venant perfectionner leurs connaissances en France) - **Art. 2 bis** *(participation à l'exécution de certains actes de radiodiagnostic)* (p. 2048) : accepte l'amendement n° 26 de M. Charles Descours (formation des personnels leur permettant de passer le concours de manipulateur d'électroradiologie médicale) et s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Charles Metzinger (statut de certains personnels assistant les médecins pour l'exécution d'actes de radiodiagnostic) - **Demande de priorité** : demande l'examen en priorité de l'amendement n° 18 de M. Lucien Neuwirth ; priorité ordonnée - **Après l'art. 7 quinquies (suite) (par priorité)** (p. 2050) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 18 de M. Lucien Neuwirth (mise en oeuvre, en cas de décès du père, de l'assistance médicale à la procréation) - **Art. 3** *(autorisation de mise sur le marché et autorisation temporaire d'utilisation des médicaments)* (p. 2052) : son amendement de coordination n° 5 ; adopté - **Après l'art. 6** (p. 2053) : son amendement n° 6 : déchets opératoires ; adopté - **Art. 7 ter** *(pharmacies à usage intérieur des départements)* : accepte l'amendement n° 39 de M. Charles Metzinger (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture) - **Art. 7 quinquies** *(Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes)* (p. 2054) : ses amendements n° 7 : restriction à l'Ile-de-France de la portée de l'arrêté ministériel répartissant entre les départements les membres supplémentaires du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes ; et n° 8 : dispositions transitoires nécessaires pour passer de l'ancienne composition du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes à la nouvelle composition ; adoptés - **Après l'art. 7 quinquies (suite)** (p. 2055) : accepte l'amendement n° 27 de M. Charles Descours (représentation des masseurs-kinésithérapeutes exerçant à titre salarié et des masseurs-kinésithérapeutes exerçant à titre libéral au sein du Conseil national de l'ordre). Son amendement n° 48 : application du droit du médicament aux gaz médicaux ; adopté - **Art. 21** *(missions de l'Inspection générale des affaires sociales)* (p. 2067) : son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° 10 : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté après modification par les sous-amendements du Gouvernement n° 21 rédactionnel, n° 22 (droit de suite conféré à l'IGAS), n° 23 (limitation du contrôle de l'IGAS sur les organismes faisant appel à la générosité publique aux domaines actuels de sa compétence) et n° 24 (commissaires aux comptes des organismes faisant appel à la générosité publique) - **Art. 22** *(information du donateur sur la répartition des fonds collectés dans le cadre de campagnes organisées par un collectif d'associations)* (p. 2070) : son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux à l'article 21, n°11 : rétablissement de l'article 22 afin d'améliorer l'information des donateurs à l'occasion des collectes organisées par un collectif d'associations ; adopté.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2115, 2116) : proposition de loi de M. Jean-François Mattei, député. Loi sur l'adoption du 11 juillet 1966. Adoption internationale. Article 347 du code civil relatif aux modalités d'adoption plénière des pupilles de l'Etat. Refus d'agrément. Obligation alimentaire. Conseil de famille. Secret des origines. Eléments non identifiants - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2138) : référence à la discussion des lois relatives à l'éthique biomédicale.

- **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 28 (par priorité)** *(dispositions relatives à la situation des pupilles de*

l'Etat et au conseil de famille - art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale) (p. 2157) : intervient sur l'amendement n° 39 de la commission saisie pour avis (dispositions transitoires concernant le conseil de famille et la durée du mandat de ses membres) - **Art. 42 (par priorité)** *(accompagnement de l'enfant adopté - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2181) : intervient sur l'amendement n° 93 de M. Alain Vasselle (précisions relatives aux enfants venant de l'étranger) - **Après l'art. 47 bis (par priorité)** (p. 2187) : son amendement n° 78 : modification de la durée de la période de cessation d'activité indemnisée pour les membres des professions libérales adoptant ; adopté.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 2556) : rappel des points sur lesquels un accord a pu être trouvé très rapidement en CMP, notamment les collections d'échantillons biologiques, les baladeurs musicaux et la coopération internationale en matière médicale. (p. 2557) : exposé des points sur lesquels les deux assemblées avaient, avant la réunion de la CMP, une position très divergente. Contrôle de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS, sur les associations faisant appel à la générosité publique et sur les campagnes de collectes de dons effectuées par les collectifs d'associations. Suppression de l'autorisation de vente d'alcool dans les stades. Statut des thérapies génique et cellulaire. (p. 2558) : soumission à autorisation des lieux de fabrication, des produits et des protocoles d'essais par l'Agence du médicament. Garantie apportée au patient et encouragement de la recherche et du développement de ces thérapies.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2979, 2981) : cadre du débat. Nécessité du texte. Interrogations quant à la portée et au contenu du texte. Différence de nature entre les facteurs d'évolution des dépenses selon les branches. Abstraction du concept de besoins de santé. Nécessaire articulation entre, d'une part les conférences régionales et la conférence nationale de santé et, d'autre part, ces mêmes conférences et les travaux parlementaires. Difficulté de concilier l'annualité du débat. Conséquences de l'application de la loi organique pour le Parlement. Soutien du groupe de l'Union centriste - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2995) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (insertion dans le chapitre 1er du titre 1er du livre 1er du code de la sécurité sociale d'un chapitre 1er bis ainsi rédigé : lois de financement de la sécurité sociale) - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2999) : se déclare en accord avec les interventions de MM. Jean-Pierre Fourcade et Charles Descours sur l'amendement n° 2 de la commission (modification de la rédaction du deuxième alinéa de l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale en reprenant la formulation constitutionnelle et en précisant l'origine des conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale).

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4792, 4793) : inadaptation du système actuel. Définition de la dépendance. Créations d'emplois. Absence de reconnaissance de la place du médecin de famille. Evolution de la dépendance. Décentralisation. Disparités entre les départements. Avec le groupe de l'Union centriste, votera la proposition de loi - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4824) : son amendement n° 18 : reconnaissance du rôle du médecin de famille ; adopté.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5552) : étapes du projet de loi de financement de la sécurité sociale. (p. 5553) : chiffres. Echec des prévisions et insuffisance des évaluations. Augmentation de l'écart entre la richesse nationale et le déficit de la sécurité sociale au cours des dix dernières années. Insuffisance de la concertation due à l'urgence. (p. 5554) : caractère financier du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Dépenses hospitalières. Régionalisation. Politique familiale. Prise en charge des personnes âgées. Le groupe de l'Union centriste votera les amendements de la commission relatifs à la création d'une conférence nationale de la famille et d'une conférence des retraités et personnes âgées. Hommage aux professionnels de santé, notamment aux biologistes. Nécessité d'avoir des "outils d'évaluation". (p. 5555) : le groupe de l'Union centriste votera le texte amendé par la commission des affaires sociales.

- Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - **Après l'art. 7 (précédemment réservé le 13 novembre 1996, p. 5612)** (p. 5648, 5649) : au nom du groupe de l'Union centriste, se déclare favorable à l'amendement n° 100 de la commission (assujettissement à cotisations et à CSG du montant total des plus-values latentes au jour de la levée d'option de souscription ou d'achat d'actions). Possibilité de répondre à des mesures nouvelles ou à l'apparition d'une épidémie sans remise en cause du principe du taux opposable et sans prélèvement sur l'enveloppe destinée aux professions de santé - **Art. 25** *(versement annuel de la branche accidents du travail à la branche maladie du régime général)* (p. 5652) : transparence. Réduction des cotisations accidents du travail en fonction des efforts consentis pour la protection des salariés. Intervient sur l'amendement n° 15 de la commission (plafonnement du montant du versement annuel à 1 milliard de francs) - **Après l'art. 27** (p. 5657) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (assujettissement des établissements sociaux et médico-sociaux à un taux opposable d'encadrement des dépenses). Crainte du départ d'un très grand nombre d'administrateurs et de présidents d'associations. Nécessité de réformer la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. Egalité de tous devant l'effort - **Après l'art. 34** (p. 5672) : intervient sur les amendements de la commission n° 20 (organisation annuelle du fonctionnement d'une conférence nationale pour les personnes âgées) et n° 21 (organisation annuelle du fonctionnement d'une conférence nationale de la famille). Extension du système valant pour la santé et la maladie aux branches famille et vieillesse. Définition pour toutes ces branches de priorités à moyen terme. Justification d'une conférence annuelle - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5675) : définition dans ce projet de loi de financement de la sécurité sociale des conditions générales pour l'équilibre financier. Mise en oeuvre des dispositions. Volonté de convaincre, notamment les professionnels de la santé. Rôle du Sénat et du bicaméralisme. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6264, 6265) : première loi de financement de la sécurité sociale. Lutte contre les grands fléaux. Insuffisance des crédits consacrés à la lutte contre l'alcoolisme. Affaires "des buvettes" liées aux clubs sportifs. Démographie médicale. Médecine scolaire. Vacance de postes de praticiens hospitaliers. Sécurité sanitaire. Vote de ce projet de budget par le groupe de l'Union centriste.

Seconde délibération :

- (10 décembre 1996) - **Seconde délibération - Art. 35 et Etat B - Art. 36 et Etat C - Art. 38 - Art. 81 quater et pour coordination art. d'équilibre 33 dans la rédaction de la première délibération modifiée par les amendements n° B-1 à n° B-47** (p. 7165) : satisfaction sur les crédits destinés aux professions médicales et paramédicales.

HUSSON (Roger), *sénateur (Moselle) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 217 (*JO* Débats du 17 novembre 1995) (p. 2640) - Ministère : Equipement - *Etat d'avancement du projet de TGV-Est* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 106) - **Trains à grande vitesse (TGV)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3991, 3993) : approbation des orientations tendant à rendre la France plus solidaire de ses alliés. Réduction des crédits d'équipement. Réduction des volumes de commandes et étalement de leur exécution dans le temps. Importance de la couverture aérienne pour les opérations militaires extérieures. Remise en cause des capacités de l'armée de l'air par le ralentissement du programme Rafale et par les incertitudes relatives à l'avion de transport futur, ATF. Question sur la permanence opérationnelle du groupe Aéronaval à partir de 2005. Nécessité d'inscrire dans cette loi le second porte-avions nucléaire annoncé par le Président de la République. Réduction des commandes de chars Leclerc et augmentation de leur coût unitaire de production. Réduction du nombre d'hélicoptères de combat et hypothèque sur la capacité de notre armée de terre à assurer ses missions de projection. Question sur le coût réel et sur les conséquences en termes d'emplois de la restructuration des industries d'armement. Augmentation des crédits consacrés aux renseignements stratégiques. Souhaitait formuler ses inquiétudes avant d'exprimer son soutien au Gouvernement.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6611, 6613) : application de la loi de programmation militaire. Financement des opérations extérieures. Absence de commande d'hélicoptères. Avenir de l'aviation légère de l'armée de terre, ALAT. Domaine du renseignement : financement des satellites Hélios II et Horus. Agence franco-allemande de l'armement. Avions Mirage 2000. Programme Rafale. Reformatage de l'armée de l'air. Votera ce projet de budget.

HYEST (Jean-Jacques), *sénateur (Seine-et-Marne) UC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Juge titulaire de la Cour de Justice de la République.

Rapporteur de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à lutter contre la violence dans les établissements scolaires **[n° 0262 (95-96)]** (12 mars 1996) - **Enseignement.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 303 (95-96)] sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales **[n° 0338 (95-96)]** (2 mai 1996) - **Concurrence.**

Rapport fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 499 (95-96)] portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière. **[n° 0030 (96-97)]** (15 octobre 1996) - **Comptabilité.**

Proposition de loi, déposée avec MM. François Lesein et Jean-Patrick Courtois, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis **[n° 0038 (96-97)]** (22 octobre 1996) - **Sports.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi [n° 319, (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière. **[n° 0114 (96-97)]** (3 décembre 1996) - **Créances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi pris pour l'application des dispositions de la loi constitutionnelle n° 95-880 du 4 août 1995 qui instituent une session parlementaire ordinaire unique - *Deuxième lecture* **[n° 0142 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4, 5) : régime de l'inviolabilité parlementaire. Respect de la Constitution. Compétences respectives des juges d'instruction et du Parquet. Absence de remise en cause du pouvoir d'initiative des juges d'instruction. Souhaite que le Sénat vote conforme le texte adopté par l'Assemblée nationale - **Art. 1er bis** (p. 6) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Nicole Borvo (suppression du filtrage institué par l'Assemblée nationale).

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 26 à 28) : attente des sapeurs-pompiers volontaires et des collectivités. Difficultés d'assurer les missions indispensables de sécurité civile. Baisse réelle des effectifs et augmentation croissante des interventions. Crise du bénévolat. Difficultés de concilier le travail en entreprise et les interventions. Protection des sapeurs-pompiers. Dispositions indispensables en faveur du volontariat. Disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers. Formation des sapeurs-pompiers. Dispositions en faveur des travailleurs indépendants et des professions libérales. Disparité dans l'allocation des vacations et indemnités entre les communes et les départements. Nécessité d'harmoniser la distribution des moyens de secours. Avec le groupe de l'Union centriste, votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Art. 1er** *(missions des sapeurs-pompiers volontaires)* (p.47, 48) : jurisprudence. Notion de collaborateurs occasionnels du service public. Se déclare opposé aux amendements identiques n° 18 de M. Alain Vasselle et n° 38 de M. Xavier Dugoin (valorisation du volontariat par la consécration sur le plan législatif de la qualification de collaborateurs occasionnels du service public conformément à la jurisprudence actuelle) - **Art. 3** *(autorisations d'absence)* (p. 51) : sur l'amendement n° 3 de la commission (modalités de rétablissement du principe de refus des autorisations d'absence), son sous-amendement n° 43 : encouragement à la conclusion de conventions ; adopté - **Art. 11** *(vacations horaires)* (p. 58) : soutient l'amendement n° 46 de M. Claude Huriet (cumul d'allocations).

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Art. unique** *(création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation)* (p. 274) : ses amendements n° 2 : suppression du comité juridique assistant la délégation ; n° 3 : impossibilité pour la délégation de réaliser des études de sa propre initiative ; et n° 4 : respect de la parité entre l'Assemblée nationale et le Sénat lors du vote des délibérations ; retirés.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 285, 286) : mission de contrôle des commissions parlementaires. Définition précise du rôle de l'Office d'évaluation des politiques publiques. Question des crédits affectés à cet organisme. Cour des comptes. Commissariat général du Plan. Modalités de fonctionnement de l'Office. Propositions acceptables du rapporteur de la commission des finances. Est convaincu que le Sénat apportera sa contribution à la création de cet Office.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - (31 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 321) : efficacité de la loi de 1986 et de la réforme du code pénal en matière de lutte contre le terrorisme. Nécessité de s'attaquer au terrorisme corse. Définition de l'infraction de terrorisme. Garantie des libertés publiques. Extension de la notion de circonstances aggravantes pour tout acte commis à l'encontre d'une personne chargée d'une mission de service public. Mise en garde contre la multiplication de normes nouvelles.

- Suite de la discussion - (1er février 1996) - **Art. 8** *(désignation de certaines personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 378) : son amendement n° 14 : aggravation des peines relatives aux agressions commises à l'encontre des sapeurs-pompiers ; retiré - **Art. 9** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 381) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 386) : son amendement de suppression n° 27 ; adopté.

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 435, 436) : pouvoirs du Parlement. Système français de protection sociale. Politique de la famille. Régime d'assurance vieillesse. Lois de financement. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi constitutionnelle.

- Projet de loi complétant la loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France [n° 0182 (95-96)] - (7 février 1996) - **Art. 1er** *(modification du régime des investissements étrangers en France)* (p. 508) : sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction qui définit les investissements directs - principe de liberté - questions de défense - dispositions procédurales relatives au prononcé des injonctions et des sanctions), son sous-amendement n° 8 ; devenu sans objet.

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (22 février 1996) - **Art. 8** *(formation et composition du gouvernement)* (p. 915, 916) : soutient l'amendement n° 15 de M. Daniel Millaud (limitation du gouvernement à douze ministres, à l'exclusion du président et du vice-président) - **Art. 110 (par priorité)** *(compétence du Conseil d'Etat en premier et dernier ressort)* (p. 942, 943) : soutient l'amendement n° 34 de M. Daniel Millaud (demande d'avis du Conseil d'Etat).

- Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)] - (19 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1452, 1453) : moralisation de la vie politique. Rappel de son soutien à la loi d'amnistie. Amendement positif proposé par la commission des lois permettant la reconnaissance par le juge de la bonne foi du candidat. Absurdité de l'application d'une sanction automatique. Iniquité entre les élus. Le groupe de l'Union centriste votera cette proposition de loi ainsi que l'amendement de la commission des lois. Cas du département du Val-de-Marne. - **Après l'art. 2** (p. 1454, 1455) : son amendement n° 2 : définition des groupements politiques financés exclusivement par un parti politique ; réservé, puis retiré (p. 1458).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Après l'art. 3** (p. 1518) : soutient l'amendement n° 162 de

M. Michel Souplet (taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme) - **Après l'art. 8** (p. 1536, 1537) : soutient les amendements de M. Michel Souplet n° 164 (évaluation des apports de stocks à une société agricole) et n° 165 (extension aux sociétés agricoles de la déduction des droits de mutation à titre gratuit autorisée pour les exploitations individuelles). (p. 1538) : son amendement n° 152 : dispositif fiscal en cas de rachat d'une entreprise par ses salariés ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 16 bis** *(création du livret jeune)* (p. 1572) : conditions d'ouverture du livret jeune. Notion de "résidence en France à titre habituel" - **Avant l'art. 16 quater** (p. 1588) : son amendement n° 153 : autorisations spéciales de travaux relatives à des opérations de rénovation immobilières dans les périmètres de restauration immobilière ; retiré - **Art. 16 quater** *(majoration d'un point des coefficients d'amortissement dégressif)* (p. 1590) : son amendement n° 154 : durée d'application de cette mesure et versement d'un acompte ; retiré - **Art. 18** *(obligation d'information sur la constitution des prix des transactions avec les entreprises étrangères)* (p. 1609, 1610) : ses amendements n° 155 : motivation et limitation de la demande de renseignements aux seules informations ou documents connus de l'entreprise ; et n° 156 : référence aux transactions compensatoires ; retirés. (p. 1611) : son amendement n° 158 : amende en cas de non-réponse et recours éventuel à la procédure européenne d'arbitrage ; retiré. (p. 1612) : son amendement n° 159 : date d'application de ce dispositif ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 36 de la commission - **Art. 19** *(prorogation du délai de reprise)* (p. 1613) : son amendement n° 160 : abrègement du délai de reprise ; retiré. Son amendement n° 161 : suppression du paragraphe II ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1835, 1836) : article 7 relatif au schéma de couverture de risques. Attente des concitoyens en matière de sécurité. Dispositif équilibré et évolutif. Représentation du préfet. Composition et présidence du conseil d'administration. Problème des communautés urbaines. Place des centres de première intervention. Coût de l'organisation départementale - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1853) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Jean Pépin (possibilité pour les centres de première intervention d'opter ou non pour l'intégration dans le corps départemental d'incendie et de secours) - **Art. 26** *(composition du conseil d'administration)* (p. 1858) : son amendement n° 25 : nombre de sièges répartis entre le département et les communes et les établissements publics de coopération intercommunale ; retiré. Son amendement n° 26 : modification du nombre de sièges répartis entre le département et les établissements publics de coopération intercommunale ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1892) : texte d'équilibre. Analyse des risques. Avec le groupe de l'Union centriste, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1896) : attente du texte par les sapeurs-pompiers. Texte d'équilibre.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2121, 2122) : rapport de M. Jean-François Mattei, député. Intérêt de l'enfant. Diminution du nombre des pupilles de l'Etat. Adoptions internationales. Délai de rétractation de la mère ayant accouché anonymement. Accueil des enfants polynésiens. Progrès réalisés par cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0316 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2196) : souci d'assurer la sécurité. Complexité du texte. Nécessité d'élaborer un cadre conventionnel. Urgence de la publication des décrets d'application. Texte d'équilibre.

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0317 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2192) : nécessité des textes votés. Développement du volontariat parallèlement au développement du civisme.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - (7 mai 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2390, 2391) : domaines respectifs de la loi et du règlement. Ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. conseil de la concurrence ; composition de la commission permanente. Réflexion sur la pénalisation des règles applicables à la facturation. Loi sur les sociétés commerciales. Attachement à la liberté économique.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Art. 1er A** *(modification de la composition du conseil de la concurrence)* (p. 2431) : ses amendements n° 34 : garantie de la présence d'un représentant du secteur économique au sein de la commission permanente du conseil de la concurrence ; et n° 35 de coordination ; adoptés - **Art. 1er C** *(modification des causes d'exonération des pratiques d'entente)* (p. 2433) : son amendement de suppression n° 36 ; adopté - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2437) : son amendement n° 37 : compétence du président du conseil de la concurrence pour le choix de la formation, commission permanente ou formation plénière, appelée à statuer ; adopté - **Après l'art. 1er D** (p. 2447) : son amendement de coordination n° 38 ; adopté - **Après l'art. 1er E** (p. 2448) : son amendement de coordination n° 39 ; adopté - **Art. 1er F** *(publicité, périodicité et durée des promotions concernant des produits alimentaires périssables)* (p. 2459, 2460) : ses amendements n° 40 : nouvelle rédaction ; n° 41 : fixation par arrêté interministériel de la périodicité et de la durée d'opérations promotionnelles excédant les limites d'un département ; et n° 42 de coordination ; adoptés - **Art. 1er** *(règles de facturation)* (p. 2462, 2464) : son amendement de précision n° 43 ; retiré au profit de l'amendement n° 22 de la commission (clarification afin de mieux définir les critères de la revente à perte). Demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Lucien Lanier (dépénalisation des infractions en matière de facturation). : son amendement de précision n° 44 ; devenu sans objet - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2465, 2470) : ses amendements n° 45 de clarification, n° 46 : suppression pour redondance de la peine complémentaire de publication de la condamnation ; et n° 47, rédactionnel ; adoptés - **Art. 3 bis** *(point de départ du délai de paiement et barème des escomptes)* (p. 2473, 2474) : son amendement n° 48 : nouvelle rédaction et suppression de la peine d'exclusion des marchés publics encourue par les personnes morales ; adopté - **Art. 4** *(moralisation des rapports entre fournisseurs et clients)* (p. 2482, 2485) : ses amendements n° 49 : prévention de la menace de la rupture abusive des relations commerciales ; devenu sans objet ; et n° 50 : suppression de la disposition portant limitation de l'action en justice du parquet, du ministre chargé de l'économie et du président du conseil de la concurrence à l'atteinte à l'ordre public économique ; adopté - **Art. 5** *(renforcement des sanctions applicables aux ventes à la sauvette sur le domaine public)* (p. 2486) : ses amendements rédactionnels n° 51 et n° 52 ; adoptés - **Après l'art. 5** (p. 2487) : son amendement n° 53 ; actualisation de l'article 55 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 ; adopté - **Art. 6** *(actions en justice des organisations consulaires ou représentatives des consommateurs)* : son amendement de suppression n° 54 ; adopté - **Art. 7** *(missions des commissaires aux comptes)* (p. 2489) : son amendement de suppression n° 55 ; adopté - **Art. 8** *(entrée en vigueur de la*

loi) (p. 2490) : son amendement n° 56 : substitution des mots : "la date de promulgation" aux mots : "la publication" ; adopté.

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - (14 mai 1996) - Discussion générale (p. 2534, 2536) : réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 relative au droit pénal des mineurs. Auditions publiques. Augmentation quantitative de la délinquance des mineurs. Mission des juges des enfants. Protection de l'enfance en danger. Convocation par officier de police judiciaire. Comparution à délai rapproché. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (15 mai 1996) - **Art. 1er** *(convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2570) : son amendement n° 23 : suppression de la deuxième phrase du texte présenté par le deuxième paragraphe de cet article qui précise que la convocation aux fins de jugement livrée par un officier de police judiciaire vaudra citation à personne ; retiré - **Après l'art. 4** (p. 2581) : son amendement n° 24 : mise à disposition de cette procédure au tribunal pour enfants ; devenu sans objet - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 2590) : son amendement n° 26 : suppression de la condition d'âge qui limite le champ d'application des mesures de protection judiciaire ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2592) : responsabilité du mineur et sanctions. Programme de rénovation de la protection judiciaire de la jeunesse. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)] - (15 mai 1996) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2617, 2618) : exemptions familiales pour le délit de séjour irrégulier des étrangers en France. Aggravation des peines. Augmentation des moyens de la justice. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)] - (21 mai 1996) - Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2636, 2637).

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)] - (21 mai 1996) - Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2636, 2637) : nécessité d'affranchir le Parlement du monopole exercé par Bercy en matière d'expertise. Rappel des principales étapes ayant conduit à l'élaboration de ces projets de loi. Dysfonctionnement probable des Offices en cas de désaccord entre le Sénat et l'Assemblée. Nécessité de préciser les rôles respectifs des Offices et des commissions permanentes. Règlement intérieur propre à chaque Office. Rappel des moyens déjà existant permettant d'évaluer la législation et les politiques publiques. Importance relative mais utilité réelle des Offices proposés par ces deux textes.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - Discussion générale (p. 3045, 3047) : notion de trouble à l'ordre public ; meilleure définition. Jurisprudence de la Cour européenne de justice quant à la durée "raisonnable" de la détention provisoire. Référé-liberté. Proposition d'expérimentation du placement sous surveillance électronique. Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- Suite de la discussion - (30 mai 1996) - **Art. 9** *(application dans les territoires d'outre-mer et la collectivité territoriale de Mayotte)* (p. 3106) : intervient sur l'amendement n° 19 déposé avec M. Daniel Millaud (application par une loi ultérieure).

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse - (6 juin 1996) (p. 3350, 3351) : situation dans l'île. Aspect économique. Sécurité. Projet de statut spécifique de la Corse. Economie active. Faible démographie. Crise politique et éclatement de la violence. Zones franches. Réinstauration du dialogue et de la transparence.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Deuxième lecture* **[n° 0392 (95-96)] - (14 juin 1996)** - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3789, 3790) : parution des décrets d'exemption relatifs aux ententes agricoles. Prix abusivement bas ; louage d'ouvrages ; code des marchés publics. Distribution des carburants - **Art. 1er C** *(modification des causes d'exonération des pratiques d'entente)* (p. 3793) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté - **Art. 1er D** *(offre ou vente aux consommateurs à prix abusivement bas)* (p. 3795) : loueurs d'ouvrages - **Art. 2** *(revente à perte)* (p. 3803) : son amendement rédactionnel n° 19 ; adopté - **Art. 5 bis** *(publication des condamnations et amendes en cas de récidive)* (p. 3807) : son amendement n° 20 de rectification ; adopté - **Art. 5 ter** *(séparation comptable des activités de distribution des carburants)* : son amendement de suppression n° 21 ; adopté - **Art. 7** *(rapport de gestion)* (p. 3808) : son amendement de suppression n° 22 ; adopté.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3775, 3776) : réforme de la loi du 27 décembre 1973. Implantation de grandes surfaces. Loi du 29 janvier 1993. Commissions nationale et départementale d'équipement commercial. Qualification professionnelle des artisans. Amendements du Gouvernement. Système de sanctions civiles. Avis favorable de la commission des lois sous réserve de modifications relatives à la composition de la commission départementale d'équipement commercial.

- Suite de la discussion - (18 juin 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Art. 1er** *(principes d'orientation de l'équipement commercial)* (p. 3812) : son amendement rédactionnel n° 11 ; adopté après modification par les sous-amendements n° 170, rédactionnel, de la commission et n° 119 de M. Ambroise Dupont (prise en compte de la qualité de l'urbanisme parmi les principes d'orientation) - **Art. 4** *(critères des décisions d'autorisation et présentation des projets)* (p. 3815, 3816) : son amendement n° 12 ; conditions d'élaboration et de publicité des schémas de développement commercial, et collecte des éléments nécessaires par l'Observatoire départemental d'équipement commercial ; adopté - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3823) : son amendement n° 13 : durée de non-exploitation d'un commerce loué prise en compte à partir du moment où le propriétaire a recouvré la pleine et entière disposition des locaux ; adopté après modification par le sous-amendement n° 103 de M. Michel Bécot (mesure limitée au cas d'une procédure de redressement judiciaire de l'exploitant). (p. 3825) : se déclare favorable à l'amendement n° 93 de M. Jean-Jacques Robert (suppression de la liste des projets soumis à autorisation des dispositions relatives aux constructions et transformations d'établissements hôteliers ou de résidences de tourisme et de résidences hôtelières de plus de 20 chambres). (p. 3864) : son amendement n° 15 : exclusion du régime d'autorisation des regroupements de surfaces de vente de magasins voisins n'excédant pas deux mille mètres carrés ou trois cents mètres carrés dans le cas de commerces à dominante alimentaire ; adopté - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3868) : son amendement n° 16 : suppression des deuxième et troisième alinéas de cet article ; devenu sans objet. (p. 3870) : son

amendement n° 17 : maintien de la composition actuelle de la commission départementale d'équipement commercial comprenant quatre élus ; devenu sans objet. Défiance à l'égard des élus. Composition de cette commission modifiée en 1993 - **Art. 8** *(modalités de vote au sein des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3876) : son amendement de suppression n° 18 ; rejeté - **Art. 9** *(procédure devant les commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3887) : son amendement n° 19 : suppression de la référence à l'article 29-1 de la loi du 27 décembre 1973 ; adopté. Son amendement n° 20 : suppression du sixième alinéa de cet article ; retiré - **Art. 10** *(commission nationale d'équipement commercial)* (p. 3888) : se déclare favorable à l'amendement n° 160 du Gouvernement (suppression du vote pour les décisions de cette commission) - **Art. 10 bis** *(dispositif transitoire)* (p. 3891) : ses amendements n° 21 : dispositif organisant la sortie du "gel" des implantations ou extensions de surfaces commerciales ; retiré au profit de l'amendement n° 167 du Gouvernement sur le même sujet ; et n° 22 : exclusion du champ d'application des dispositions transitoires, des demandes d'autorisation liées à certaines opérations d'envergure nationale ; adopté après modification par le sous-amendement n° 169 du Gouvernement (définition des conditions de sortie du "gel" de certaines opérations exceptionnelles jusqu'à l'entrée en vigueur du décret d'application de la présente loi) - **Art. 10 ter** *(ventes d'armes et de munitions aux particuliers)* (p. 3893) : votera en faveur de l'amendement n° 56 de la commission (interdiction de vendre des armes aux particuliers dans des commerces de détail non spécialisés) mais contre l'article 10 ter. Disposition sans rapport avec le commerce et l'artisanat - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3899) : son amendement n° 23 : suppression de la liste des activités exigeant une qualification professionnelle de l'activité de maréchal-ferrant ; adopté. (p. 3900) : son amendement de rectification rédactionnelle n° 24 ; adopté - **Art. 12** *(conditions d'exercice de la profession de coiffeur)* (p. 3904) : son amendement de forme n° 25 ; adopté - **Art. 13** *(immatriculation au répertoire des métiers - définition de l'artisanat)* (p. 3905) : son amendement de forme n° 26 ; adopté après modification par les sous-amendements n° 1 de M. Francis Grignon (immatriculation au registre des entreprises en Alsace et en Moselle) et n° 63 de la commission (notion d'appartenance à l'artisanat). (p. 3906) : son amendement n° 27 : suppression du paragraphe II bis relatif à une disposition de la formation professionnelle des artisans ; adopté. Son amendement n° 28 : suppression de la consultation par le préfet du casier judiciaire de la personne demandant son immatriculation au répertoire des métiers ; retiré; - **Art. 16** *(sanctions pénales)* (p. 3911) : son amendement n° 29 : substitution d'une référence à une autre ; adopté - **Art. 18** *(régime des liquidations)* (p. 3913) : ses amendements rédactionnels n° 30 et n° 31 ; adoptés - **Art. 21** *(sanctions pénales)* (p. 3916) : son amendement n° 32 : harmonisation de la rédaction des dispositions concernées avec celle retenue dans le nouveau code pénal ; adopté après modification par le sous-amendement n° 74 de la commission (remplacement des mots "dépôt d'usine" par les mots "dépôt d'usine ou dépôt de fabrique") - **Art. 24** *(consultation des organisations professionnelles sur les créations, transferts et suppressions des halles et des marchés)* (p. 3917) : son amendement rédactionnel n° 33 ; adopté - **Art. 25** *(prestations de maternité des conjointes collaboratrices)* (p. 3918) : son amendement de forme n° 34 ; adopté - **Art. 26** *(règles concernant les publicités des professionnels)* (p. 3920) : son amendement n° 35 : nouvelle rédaction ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (19 juin 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Art. 27** *(prix des prestations dans le secteur du transport routier de marchandises)* (p. 3932) : son amendement n° 36 : réinsertion des quatre derniers alinéas de l'article 3 de la loi du 31 décembre 1992 relative aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises ; adopté - **Art. 28** *(prix des prestations dans le secteur du transport routier de marchandises)* (p. 3933, 3934) : ses amendements n° 37 : harmonisation de la rédaction de cet article avec celle retenue par le nouveau code pénal pour la définition des incriminations ; et n° 38 : possibilité pour le ministre de l'économie ou son représentant, dans le cas de contrats de prestations de services et à l'occasion d'un procès, de déposer des conclusions devant la juridiction compétente ; adoptés.

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière [n° 0499 (95-96)]** - (17 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4867) : réforme de la réglementation comptable. Création du Comité de la réglementation comptable. Redéfinition de la mission du Conseil national de la comptabilité et représentation de certaines professions juridiques et judiciaires. Articulation entre le Conseil national de la comptabilité et le Comité de la réglementation comptable. (p. 4868) : possibilité donnée aux sociétés d'adopter des règles internationalement reconnues pour l'établissement de leurs comptes consolidés. Contrôle du comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité et problème posé par la définition des règles pouvant être utilisées. Adaptation du régime de la publicité foncière pour permettre l'informatisation du bureau des hypothèques et création d'une voie de recours en cas de refus du dépôt. (p. 4869) : coordination avec le Conseil supérieur du notariat et mise en oeuvre d'une convention d'expérimentation. Avis favorable de la commission des lois sur ce projet de loi - **Art. 1er** *(obligation de respecter les prescriptions comptables générales et sectorielles)* (p. 4871) : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - **Art. 2** *(institution d'un Comité de la réglementation comptable)* (p. 4872) : son amendement de coordination n° 7 ; adopté - **Art. 3** *(avis du Conseil national de la comptabilité)* (p. 4873) : son amendement n° 8 : définition de la mission du Comité de la réglementation comptable et du Conseil national de la comptabilité et articulation entre ces deux organismes ; adopté - **Art. 6** *(dérogation à l'application des règles françaises en matière de comptes consolidés)* (p. 4874, 4875) : son amendement n° 9 : critère de la négociation des titres de ces sociétés sur un marché financier étranger et référence à un corps de règles internationalement reconnues ; adopté. (p. 4876) : accepte l'amendement n° 3 de la commission saisie pour avis, analogue à son amendement n° 9 précité. Sur son amendement n° 9 précité, accepte le sous-amendement n° 13 du Gouvernement (fixation par le Comité de la réglementation comptable du cadre comptable s'imposant aux sociétés bénéficiant de la dérogation et référence à des règles internationalement reconnues) - **Art. 7** *(dispositions de coordination relatives aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement)* (p. 4877) : son amendement n° 10 : suppression d'une référence redondante ; adopté. Inquiétude injustifiée des établissements de crédit et des banques ainsi que des compagnies d'assurance - **Art. 8** *(règles comptables spécifiques applicables aux entreprises d'assurance)* (p. 4878) : son amendement n° 11 : suppression de l'adjectif redondant "homologué" pour qualifier les règlements ; adopté - **Art. 18** *(introduction d'une partie normalisée dans les documents soumis à publicité foncière des ventes immobilières)* (p. 4180) : son amendement n° 12 : distinction entre la non-production de la partie normalisée du document présenté pour l'enregistrement d'une vente immobilière non judiciaire sanctionnée par le refus de dépôt et la production d'une partie normalisée comprenant des mentions superflues sanctionnée par un rejet de la formalité si l'intéressé n'a pas régularisé entre temps ; adopté.

- **Conclusions du rapport de M. Georges Othily, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0400, 95-96) de M. Guy Cabanel, relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines [n° 0003 (96-97)]** - (22 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4895, 4896) : nouvelle modalité d'exécution des peines de prison. Effets désocialisants de l'incarcération. Détention provisoire. Respect de la dignité de la personne. Existence de différentes alternatives à l'incarcération. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5129, 5131) : participation souhaitable des associations représentatives des collectivités locales aux négociations. Dispositions diverses de ce texte. Possibilité de mettre en place une forme de tutorat liée au congé de fin d'activité, CFA. Origine du recrutement d'agents contractuels dans la fonction publique. Nécessité de rapprocher le statut des agents territoriaux de celui des fonctionnaires d'Etat. Suppression progressive des agents contractuels permanents. Nécessaire recours aux concours pour le recrutement des agents permanents de la fonction publique. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Art. 11** *(création d'un congé de fin d'activité)* (p. 5195) : s'abstiendra sur l'amendement n° 98 de M. Robert Pagès (inscription dans la loi de l'objectif de favoriser l'emploi des jeunes) - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 54** (p. 5224) : se déclare opposé à l'amendement n° 191 de M. Jean-Claude Peyronnet (présidence du conseil de discipline) - **Après l'art. 54** (p. 5230) : se déclare favorable à l'amendement n° 61 de M. Alain Vasselle (suppression des effets néfastes de l'amendement "de Courson" adopté par l'Assemblée nationale à l'occasion du projet de loi portant DDOS) - **Art. 58** *(astreintes à domicile)* (p. 5235) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 130 de M. Robert Pagès et n° 195 de M. Jean-Claude Peyronnet.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Services généraux du Premier ministre - Fonction publique et réforme de l'Etat

- (28 novembre 1996) (p. 6225, 6227) : adoption par le Sénat du projet de loi relatif à l'emploi précaire dans la fonction publique. Unité des trois fonctions publiques. Effectifs. Suppressions d'emplois. Masse salariale. Formation. Système de notation. Centre national de formation des personnels territoriaux, CNFPT. Réforme de l'Etat. Mesures de simplification administrative. Etudes d'impact. Déconcentration. Vote de ce projet de budget par le groupe de l'Union centriste.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6371, 6372) : formation des cadres de la police nationale. Montée du sentiment d'insécurité. Problème de la drogue. Report de l'embauche d'agents administratifs, scientifiques et techniques. Suppression d'emplois de policiers auxiliaires. Avenir du système de communication numérique crypté. Mauvaises conditions de travail des policiers : augmentation des suicides. Poursuite du programme des Canadair. Remotorisation des Tracker. Organisation des services d'incendie et de secours. Sapeurs-pompiers volontaires. Le groupe de l'Union centriste votera ces crédits.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 82** (p. 7157) : soutient l'amendement n° II-100 de M. Jacques Larché (réduction à 0,5 % du taux de versement destiné aux transports en commun dans les cantons situés aux confins de la région d'Ile-de-France et qui ne bénéficient pas de transport). Réforme du financement des transports de la région d'Ile-de-France. Aménagement du territoire pour les franges franciliennes.

- Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière de leur résidence principale [n° 0319 (95-96)] - (12 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 7275, 7276) : réforme globale des saisies immobilières. Logement principal. Recherche d'un équilibre entre le débiteur et le créancier. Problème de la procédure de saisie fondée sur le fait que l'on peut rendre adjudicateur le créancier au prix fixé par le juge. Procédure d'enchères descendantes. Articulation entre la procédure de traitement du surendettement et la procédure de saisie immobilière. Audience préliminaire. Cas du logement principal - **Art. 1er** *(information du débiteur lors de la signification du commandement)* (p. 7279) : son amendement n° 1 : complément à la liste des mentions devant figurer obligatoirement sur le commandement ; adopté. (p. 7280) : sur son amendement n° 1 précité, s'oppose au sous-amendement n° 9 de M. Guy Allouche (automaticité de la nullité) - **Après l'art. 1er** : son amendement n° 12 : possibilité pour le débiteur, dont le logement principal est saisi, de vendre à l'amiable son bien dans un délai de six mois à compter de la signification du commandement ; adopté - **Art. 2** *(dire à l'égard du montant de la mise à prix)* (p. 7281) : son amendement n° 2 : restriction de la faculté de présenter un dire sur le prix du logement principal du débiteur - possibilité pour le juge de trancher la contestation en tenant compte des conditions du marché ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 7282) : son amendement n° 3 : mise en vente du bien s'il n'y a pas d'enchérisseur à la mise en vente aux enchères publiques ; adopté - **Art. 4** *(répartition des compétences en matière de suspension des procédures d'exécution)* (p. 7285) : son amendement de clarification n° 4 ; adopté - **Art. 5** *(vente du logement principal des personnes surendettées)* : son amendement n° 5 : confirmation du principe de la sommation, la lettre recommandée n'étant pas une formalité suffisante pour attirer l'attention du débiteur ; adopté - **Après l'art. 5** (p. 7286) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Robert Pagès (possibilité pour le juge de prononcer, à la demande du débiteur, la déchéance des intérêts des prêteurs quand ceux-ci auront accordé des prêts de manière manifestement inconsidérée). S'oppose à l'amendement n° 8 de M. Robert Pagès (abrogration des dispositions de la loi du 8 février 1995 qui a réformé la procédure de traitement des situations de surendettement).

I

IDRAC (Anne-Marie), *secrétaire d'Etat aux transports.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF **[n° 0465 (95-96)]** (25 juin 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **18** de M. Jacques de Menou : **Logement social** *(Logement social en milieu rural)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5029).

n° **8** de M. Aubert Garcia : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)** *(Retrait de l'ordre du jour d'un projet de loi concernant la SNCF)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5463).

n° **18** de M. Philippe de Bourgoing ; **Hôtels et restaurants** *(Difficultés de l'hôtellerie-restauration dans le Calvados)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7685).

n° **21** de M. Kléber Malécot : **Transports** *(Politique européenne des transports)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7687).

Questions orales sans débat :

n° **217** de M. Roger Husson : **Trains à grande vitesse (TGV)** *(Etat d'avancement du projet de TGV-Est)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 106).

n° **238** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Aéroports** *(Devenir de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy (Val-d'Oise))* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 107).

n° **240** de M. Jean-Paul Delevoye : **Logement social** *(Conséquences de l'annulation de crédits PLA et PALULOS pour la région Pas-de-Calais)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 110).

n° **247** de M. René Rouquet : **Transports en commun** *(Desserte de Paris par voie fluviale)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 109).

n° **251** de M. Charles Descours : **Transports ferroviaires** *(TGV Lyon-Turin)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 414).

n° **257** de M. Alain Dufaut : **Urbanisme** *(Assouplissement de la procédure définie par l'article R 111-3 du code de l'urbanisme dans le cadre de la préparation des plans de prévention des risques)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 416).

n° **258** de M. René Rouquet : **Pollution et nuisances** *(Protection des riverains de la gare d'Alfortville - Maisons-Alfort contre les nuisances sonores)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 417).

n° **268** de M. René-Pierre Signé : **Routes** *(Désenclavement routier du Morvan)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 761).

n° **275** de Mme Nicole Borvo : **Logement social** *(Situation de la ZAC " Paris Seine Rive Gauche ")* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 763).

n° **281** de M. Alain Joyandet : **Routes** *(Construction d'un demi-échangeur sur la déviation de Pusey-Charmoille (Haute-Saône))* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 986).

n° **336** de M. Guy Cabanel : **Aviation civile** *(Formation des pilotes de ligne)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2516).

n° **341** de M. Georges Mouly : **Trains à grande vitesse (TGV)** *(Avenir du projet de TGV dit " Limousin ")* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2277).

n° **343** de Mme Nicole Borvo : **Etudiants** *(Insuffisance de l'aide sociale aux étudiants à Paris)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2515).

n° **370** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Autoroutes** *(Projet de création de l'autoroute A 16 de L'Isle-Adam à La Courneuve)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2518).

n° **376** de M. Michel Doublet : **Contrats de plan** *(Relance des travaux du contrat de Plan dans la région Poitou-Charentes)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2963).

n° **380** de M. Charles Descours : **Handicapés (transport et accès aux locaux)** *(Transports de handicapés en bus)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2962).

n° **389** de M. Gilbert Chabroux : **Logement (financement)** *(Application des plafonds de ressources aux couples de locataires retraités)* (*JO* Débats du 29 mai 1996) (p. 2964).

n° **410** de M. Philippe Madrelle : **Papiers d'identité** *(Conditions d'obtention des cartes nationales d'identité)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4196).

n° **413** de M. Yann Gaillard : **Marchés publics** *(Difficultés des entreprises du second oeuvre du bâtiment et pratiques de passation des marchés publics)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4192).

n° **415** de M. Jean-Pierre Vial : **Routes** *(Inadaptation de la route nationale 504 à la croissance du trafic routier et notamment de poids lourds)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4191).

n° **416** de M. Charles Metzinger : **Trains à grande vitesse (TGV)** *(Tracé du TGV Est : préservation du site de Bonne Fontaine situé dans le parc naturel des Vosges du Nord)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4193).

n° 422 de M. Léon Fatous : **Logement (financement)** *(Politique du logement dans le département du Pas-de-Calais)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4194).

n° 427 de M. René Marquès : **Dotation générale de décentralisation (DGD)** *(Modalités d'application de la dotation générale de décentralisation)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4195).

n° 449 de M. André Rouvière : **Relations internationales** *(Politique du Gouvernement à l'égard de Chypre)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5507).

n° 474 de Mme Gisèle Printz : **Eau et assainissement** *(Responsabilités de l'Etat et de la société Lormines face à l'arrêt de pompage des eaux d'exhaures)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5508).

n° 478 de M. Guy Allouche : **Habitations à loyer modéré (HLM)** *(Non-respect par une société d'HLM de la réglementation élaborée par le comité national des bâtisseurs sociaux)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5505).

n° 482 de M. Charles Descours : **Equipements collectifs** *(Contrôle par les maires du respect de la réglementation de l'utilisation des salles polyvalentes)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5504).

n° 487 de M. Alain Dufaut : **Justice** *(Calendrier de réalisation de la cité judiciaire d'Avignon)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 22).

n° 496 de M. Léon Fatous : **Bâtiment et travaux publics** *(Relance du secteur du bâtiment)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7463).

n° 498 de Mme Nicole Borvo : **Transports en commun** *(Mise en place d'une quatorzième ligne de métro sur le tracé de Météor)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7462).

n° 503 de M. Alain Joyandet : **Transports ferroviaires** *(Conséquences pour le département de la Haute-Saône du détournement du rapide suisse " l'Arbalète ")* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7461).

n° 504 de Mme Annick Bocandé : **Elevage** *(Conditions d'octroi de la prime à l'herbe)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7466).

n° 505 de M. Gérard Roujas : **Autoroutes** *(Suite donnée à la proposition de rachat du péage de Roques-sur-Garonne (Haute-Garonne))* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7465).

n° 512 de M. René-Pierre Signé : **Montagne** *(Extension de la zone montagne dans le département de la Nièvre)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7467).

n° 514 de M. Alain Gérard : **Pêche** *(Adaptation de la loi relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail au secteur de la pêche)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 23).

n° 518 de M. Bernard Dussaut : **Handicapés** *(Conséquences de la réforme du logement social pour les handicapés)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 21).

n° 519 de M. Nicolas About : **Routes** *(Tracé de la déviation de la RN 12 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines))* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 20).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux transports - *Troisième lecture* **[n° 181 (95-96)]** - (15 février 1996) - **Discussion générale** (p. 738, 739) : troisième lecture. Contrôle de securité dans les ports maritimes. Volonté du Gouvernement de présenter son amendement concernant les conditions d'attribution des subventions du Fonds de péréquation des transports aériens. Liaison du canal du Rhin à la Saône - **Art. 22 bis** *(sécurité dans le domaine portuaire)* (p. 741) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de M. Félix Leyzour - **Art. 23 bis** *(régime d'utilisation du Fonds de péréquation des transports aériens pour 1995)* (p. 742) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Félix Leyzour (modalités de calcul de la participation de ce fonds). Cadre juridique européen. Notion de coût réel. Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4203, 4205) : endettement et déficits de la SNCF. Rapport introductif demandé à un groupe d'experts. Ampleur de la crise. Recettes commerciales. Montant des charges salariales. Crise du transport ferroviaire dans le monde. Evolutions techniques. TGV. Intermodalité. Transport de masse. Ouverture des frontières européennes. Modernité du service public. Loi d'orientation sur le tranport intérieur, LOTI. Responsabilités respectives de l'Etat et de la SNCF. Effort financier. Performances nouvelles. Etape nouvelle de la régionalisation. Processus de coopération entre la SNCF et les régions.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) (p. 6789, 6792) : SNCF. Création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN. TGV. Expérimentation de la régionalisation des services de voyageurs ; maintien du caractère national du financement. Transports collectifs en Ile-de-France. Transports collectifs urbains, notamment en site propre, en province. Versement transport. Voies navigables et batellerie. Rénovation du réseau. Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Progression du projet de liaison Seine-Nord. Transports combinés. Schéma des plates-formes multimodales. Conséquences budgétaires de l'accord suite au conflit social des chauffeurs routiers.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) (p. 6805, 6807) : redressement d'Air France. Air France Europe. Proposition de fusion. Aéroports de Paris. Budget annexe de l'aviation civile. Eurocontrol. Priorité aux investissements de sécurité et de sûreté.

Réforme des concessions. Redevances. Taxe de sécurité-sûreté. Service d'exploitation de la formation aéronautique.

J

JEAMBRUN (Pierre), *sénateur (Jura) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

DÉPÔTS

Rapport d'information, présenté au nom des délégués élus par le Sénat, sur les travaux de la délégation française à l'Union de l'Europe occidentale au cours de l'année 1995 et de la session extraordinaire des 22 et 23 février 1996 **[n° 0506 (95-96)]** (18 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Europe.**

JOLIBOIS (Charles), *sénateur (Maine-et-Loire) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois, puis vice-président (JO Lois et décrets du 22 février 1996).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 157 (95-96)] de modernisation des activités financières **[n° 0264 (95-96)]** (12 mars 1996) - **Marchés financiers.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 318 (95-96)] , modifié par l'Assemblée nationale, de modernisation des activités financières **[n° 0335 (95-96)]** (30 avril 1996) - **Marchés financiers.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 103 (95-96)] , modifiant le code de la propriété intellectuelle en application de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce. **[n° 0359 (95-96)]** (14 mai 1996) - **Propriété intellectuelle.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite de la mission effectuée au Liban, du 7 au 17 octobre 1996 **[n° 0111 (96-97)]** (2 décembre 1996) - **Liban.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 11 (96-97)] adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'examen des pourvois devant la Cour de cassation **[n° 0160 (96-97)]** (18 décembre 1996) - **Justice.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)]** - (13 mars 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1231) : attributions réglementaires du Conseil des marchés financiers, CMF. Contentieux des décisions du CMF. (p. 1232) : réforme du statut de la Commission des opérations de bourse, COB. Sanctions pénales susceptibles de frapper les entreprises d'investissement. Délits boursiers et prévention des cumuls entre sanctions pénales et administratives. Volet pénal autonome. Conséquences du retrait d'agrément d'un prestataire de services d'investissement. Concertation entre le Gouvernement et le Sénat. (p. 1233) : réflexion approfondie sur l'organisation de la place de Paris. Adoption par le Sénat de ce texte amendé par les deux commissions - **Art. 3** *(définition des services connexes d'investissement)* (p. 1250, 1251) : son amendement n° 119 : exercice de l'ensemble des activités connexes des établissements d'investissement dans le respect des lois particulières relatives à celles de ces professions qui sont réglementées ; retiré - **Art. 4** *(nécessité d'un agrément pour effectuer des opérations de services en investissement pour compte de tiers)* (p. 1253) : son amendement n° 120 : suppression des paragraphes II et III relatifs aux dispositions pénales ; devenu sans objet - **Après l'art. 10** (p. 1263) : sur l'amendement n° 25 de la commission (retrait d'agrément des entreprises d'investissement), son sous-amendement n° 122 : conséquences d'un retrait d'agrément et notion de cessation partielle d'activité ; adopté. (p. 1264) : sur l'amendement n° 26 de la commission (retrait d'agrément des sociétés de gestion de portefeuille), son sous-amendement n° 123 (conséquences d'un retrait d'agrément et notion de cessation partielle d'activité) ; adopté - **Art. 11** *(champ d'application de la loi)* (p. 1270) : sur l'amendement de précision n° 37 de la commission, son sous-amendement n° 124 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (14 mars 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Après l'art. 17** (p. 1307) : ses amendements, n° 125 : dispositions relatives à la totalité des opérations agréées par le Conseil des marchés financiers ; et n° 126 : insertion d'un article spécifique concernant le hors-cote ; adoptés. OPA facultatives. Privation des droits de vote en cas de défaut de dépôt d'une OPA obligatoire. Compétences du règlement général du Conseil des marchés financiers à l'égard de certaines opérations sur le hors-cote : le maintien de cours, l'offre publique de retrait facultatif et l'offre publique de retrait obligatoire - **Avant l'art. 20** (p. 1310) : son amendement n° 127 (insertion d'une division "Section 4 - Voies de recours") ; adopté - **Art. 20** *(voies de recours contre les décisions du Conseil des marchés financiers)* (p. 1311) : son amendement n° 128 : compétence générale du juge judiciaire à l'exception des décisions

s'attachant à l'agrément, aux sanctions et au règlement ; adopté - **Art. 25** *(régime juridique des opérations financières)* (p. 1317) : son amendement de suppression n° 129 ; adopté - **Après l'art. 51** (p. 1383, 1384) ; ses amendements n° 131, n° 132, n° 133, n° 134, n° 135, n° 136 et n° 137 : rédaction de l'ensemble du volet pénal en tenant compte des principes posés par le nouveau code pénal et en indiquant la possibilité de sanctionner les personnes morales ; adoptés. Son amendement n° 130 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Titre - sanctions pénales"; réservé puis adopté - **Art. 52** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 1386) : sur l'amendement n° 102 de la commission (définition des compétences de la commission des opérations de bourse), son sous-amendement n° 138 : intervention de la COB devant toutes les juridictions, à l'exception des juridictions pénales ; adopté. (p. 1387, 1388) : ses amendements, n° 139 : présence d'un représentant du Conseil national de la comptabilité au sein de la COB ; retiré ; et n° 140 : présence d'un membre désigné par le Conseil national des barreaux au sein de la COB ; rejeté. Sanctions prononcées par la COB et respect des droits de la défense et de la procédure contradictoire. Caractère démocratique du Conseil national des barreaux. Réforme souhaitable du Conseil national de la comptabilité. (p. 1390) : son amendement n° 141 : désignation de trois personnalités choisies à raison de leur compétence par les présidents des deux assemblées parlementaires et le président du Conseil économique et social ; adopté. Son amendement n° 142 : extension du mécanisme de prévention des conflits au président du collège de la COB ; adopté. (p. 1391) : ses amendements, n° 143 : coordination avec la nouvelle terminologie établie par le projet de loi établi en matière de marchés réglementés ; n° 144 : substitution par coordination d'une référence aux marchés réglementés et aux entreprises d'investissement à l'actuelle rédaction ; adoptés ; n° 145 : extension de la faculté pour les commissions des finances des deux assemblées d'entendre le président de la COB aux commissions des lois ; retiré ; et n° 146, rédactionnel ; adopté. (p. 1392) : ses amendements, n° 147, de coordination, n° 148 : caractère contradictoire de la procédure devant la COB ; retiré ; et n° 149 : possibilité pour le juge pénal d'imputer la sanction administrative sur la sanction pénale ; adopté. (p. 1394, 1395) : ses amendements, n° 150 : actualisation de la définition du délit d'initié ; n° 151 ; modernisation de la formulation du délit de manipulation des cours ; n° 152 : possibilité de prononcer la responsabilité des personnes morales en matière de délit boursier ; et n° 153 : suppression de l'instruction énonçant les droits et obligations des personnes faisant l'objet d'une procédure devant la COB ; adoptés - **Art. 53** *(dispositions relatives aux mandats en cours des membres du collège de la COB)* (p. 1397) : son amendement n° 154 : possibilité pour le président de la COB de bénéficier de la dérogation à l'interdiction de renouvellement ; adopté - **Art. 59** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1984 sur les établissements de crédit)* (p. 1401) : son amendement de coordination n° 155 ; adopté - **Art. 60** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1966 sur les sociétés commerciales et la loi du 26 juillet 1991 portant DDOEF, dans ses dispositions relatives à la modernisation financière)* (p. 1402) : son amendement de coordination et de conséquence n° 156 ; adopté - **Après l'art. 63** (p. 1405, 1406) : ses amendements n° 157 : modernisation de la rédaction du volet pénal de la loi bancaire pour tenir compte du nouveau code pénal et introduction de la notion de responsabilité pénale des personnes morales ; n° 158 : mesures relatives aux conséquences du retrait d'agrément des établissements de crédit ; et n° 115 : dépôt d'un rapport devant le Parlement sur les conditions d'application de la présente loi et notamment les difficultés soulevées par l'intervention en France de personnes physiques agréées en tant qu'entreprises d'investissement dans leur Etat d'origine ; adoptés.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - **Demande de priorité** (p. 2123) : demande l'examen en priorité des amendements n° 10, n° 32, n° 33, n° 35, n° 138, n° 142 et n° 157 à n° 162 ; ainsi que, au début de la séance du 24 avril, des articles 28 à 50, de l'article additionnel après l'article 51 et des articles 51 bis à 53 ; priorité ordonnée.

- Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 42 (par priorité)** *(accompagnement de l'enfant adopté - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2182) : ratification de la convention de La Haye. Intervient sur l'amendement n° 93 de M. Alain Vasselle (précisions relatives aux enfants venant de l'étranger).

- Projet de loi de modernisation des activités financières - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)] - Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2327) : relève que la plupart de ses propositions ont été retenues par l'Assemblée nationale. Règlement intérieur de la Commission des opérations de bourse. (p. 2328) : conséquence du retrait d'agrément et question du sort de la personne morale. Prise en compte de l'existence du relevé hors cote. Texte consensuel - **Art. 52 (par priorité)** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 2343, 2344) : ses amendements n° 34 : publication du règlement de la COB au Journal officiel ; et n° 35 : délit d'initié et introduction des titres figurant ou ayant figuré au marché hors cote ; adoptés. Définition du délit d'initié : auteur de l'infraction, titres et marchés concernés.

- Projet de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle en application de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce [n° 0103 (95-96)] - (1er octobre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4341) : aménagement de la législation française relative à la propriété intellectuelle. Application de l'accord international sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce, dit "accord ADPIC". Extension aux ressortissants de l'organisation mondiale du commerce, OMC, du bénéfice du traitement national. Régime des licences non volontaires. Protection des recueils de données. Respect des appellations d'origine géographique des vins et spiritueux. Cas des contrefaçons de brevet de procédé. Sous le bénéfice de ses amendements, propose l'adoption de ce projet de loi - **Art. 1er** *(conditions de la protection des recueils d'oeuvres ou de données)* Son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 4342) : son amendement n° 2 : extension du droit de priorité à l'Organisation mondiale du commerce, OMC ; adopté - **Art. 4** *(assimilation de l'importation à l'exploitation sur le territoire)* : son amendement n° 3 : importation de produits fabriqués dans un pays de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, considérée comme une exploitation du brevet ; adopté - **Art. 7** *(régime des licences de dépendance)* : son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté - **Art. 8** *(licences non volontaires en matière de technologie des semi-conducteurs)* (p. 4343) : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - **Art. 9** *(charge de la preuve en matière de contrefaçon des brevets de procédé)* : ses amendements n° 6 rédactionnel et n° 7 : protection des secrets de fabrication et de commerce ; adoptés - **Art. 11** *(protection des indications géographiques pour les vins et les spiritueux)* (p. 4344) : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté.

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5472, 5473) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

JOLY (Bernard), *sénateur (Haute-Saône) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Juge suppléant de la Cour de Justice de la République.

Membre titulaire du Conseil national des transports ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 18 décembre 1996).

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 332 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Nicolas About sur la communication de la commission sur le développement des chemins de fer communautaires - Application de la directive 91/440/CEE-. Nouvelles mesures pour le développement des chemins de fer et sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 91/440/CEE relative au développement des chemins de fer communautaires (n° E-510) **[n° 0422 (95-96)]** (12 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 332 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Nicolas About sur la communication de la commission sur le développement des chemins de fer communautaires - Application de la directive 91/440 CEE. Nouvelles mesures pour le développement des chemins de fers et sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 91/440/CEE relative au développement des chemins de fer communautaires. **[n° 0445 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Union européenne.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 711) - Ministère : Education - *Poursuite du moratoire relatif au service public en matière d'enseignement* - Réponse le 16 février 1996 (p. 711) - **Enseignement**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - (23 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 129) ; lutte globale contre l'exclusion. Traitement inégal des locataires par l'application de la législation en vigueur sur le surloyer. Objectif de justice sociale. (p. 130) : besoin de logements sociaux. Réforme de l'accession au logement HLM. Caractère obligatoire du surloyer au delà d'un dépassement des plafonds de 40 %. Assouplissement du dispositif par la marge de manoeuvre laissée aux organismes HLM. Objectif de mixité sociale. Programme national d'intégration urbaine. Liste des grands ensembles et des quartiers d'habitat dégradé. Votera ce projet de loi avec la grande majorité des groupes du RDSE.

- Question orale avec débat portant sur un sujet européen : orientations de la Communauté européenne concernant l'instauration de zones de libre-échange - (30 janvier 1996) (p. 252, 253) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - (31 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 326) : extension du champ des actes qualifiés de terroristes. Introduction de la notion de groupement ou d'entente destinée au terrorisme. Perquisitions de nuit. Nécessité de rendre les crimes terroristes imprescritibles. Renforcement de la répression des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique et chargées d'une mission de service public. Nécessité de répondre fermement à la vague de terrorisme de décembre 1995.

- Suite de la discussion - (1er février 1996) - **Après l'art. 4** (p. 354) : son amendement n° 75 : imprescriptibilité des actes de terrorisme ; rejeté.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Après l'art. 8** (p. 1545, 1546) : son amendement n° 149 : durée d'inscription nécessaire pour obtenir l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise, ACCRE ; retiré.

- Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne - (26 mars 1996) (p. 1723, 1724) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Paul Masson.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2800) : problème de l'accroissement des émissions polluantes dues aux transports et de leurs effets sur la santé. Réseau national de capteurs. Politique des transports et absence de toute mesure contraignante à l'égard des transports routier et urbain. Interrogation sur l'opportunité d'une taxe pour financer la lutte contre la pollution de l'air. Problème du transport des marchandises par la route et notamment du transit international par le territoire français. (p. 2801) : mesures incitatives au développement des zones arborées. Texte intéressant mais insuffisamment audacieux.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3151, 3152) : famille et milieu scolaire. Inadéquation entre les formations et les emplois. Premiers cycles. Répartition des

aides aux étudiants. Disciplines technologiques. Recherche universitaire. Exemple de la Franche-Comté. Formations spécifiques.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3825) : intervient sur l'amendement n° 93 de M. Jean-Jacques Robert (suppression de la liste des projets soumis à autorisation des dispositions relatives aux constructions et transformations d'établissements hôteliers ou de résidences de tourisme et de résidences hôtelières de plus de 20 chambres). Hôtellerie automatisée à la périphérie des agglomérations. Aménagement du territoire. Seuil d'autorisation. Mesure temporaire. Renégociation des taux élevés d'emprunt. Départements ruraux - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3898) : son amendement n° 155 : intégration de la pratique de la restauration à la liste des activités exigeant une qualification professionnelle ; rejeté.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4227, 4229) : importance de la SNCF. Redéfinition du rôle de l'Etat. Consultation menée les mois derniers sur la situation de la SNCF. Construction européenne. Endettement. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Concours apportés par l'Etat. Aménagement du territoire. Stratégie commerciale offensive. Le groupe du RDSE soutiendra le projet du Gouvernement.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement suivie d'un débat et d'un vote - (8 octobre 1996) (p. 4546, 4548) : inquiétude de l'opinion publique. Chômage. Lutte contre l'exclusion. Sécurité sociale. Politique de réduction des déficits budgétaires. Réforme fiscale. Impôt sur la fortune. Justice. Placement sous surveillance électronique, alternative à la détention. Immigration clandestine. Corse. Approbation par la majorité des membres du groupe du RDSE de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Art. 1er** *(instauration de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4803, 4804) : progression de l'espérance de vie. Dérive de l'allocation compensatrice aux tierces personnes, ACTP. Insuffisance des structures d'hébergement. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Se déclare favorable à l'article 1 er.

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4862) : avec la majorité du groupe du RDSE, votera la proposition de loi.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5016) : consécration du lien entre la protection de la santé et celle de notre environnement. Mobilisation de l'opinion publique. Mise en place d'un véritable dispositif de surveillance d'une réglementation des diverses sources de pollution et d'une incitation à l'utilisation d'énergies propres. Souhaite que les véhicules de sociétés et les taxis soient davantage encouragés à utiliser le GPL. Amélioration souhaitable de l'offre de transport. Instauration à terme de l'obligation d'une véritable étude d'impact sanitaire.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5675) : évaluation de la portée financière de ce projet de loi de financement de la sécurité sociale. Importance de la fixation des plafonds de trésorerie pour les différents régimes. (p. 5676) : trop grande proximité de l'examen du projet de loi relatif à la sécurité sociale et de celui du budget national. Fiabilité des prévisions. Secteur hospitalier. Prélèvement opéré sur les pensions de retraite et approvisionnement d'une branche par une autre. Echec partiel de l'adhésion au changement. Comme la majorité des membres du groupe du RDSE votera ce projet de loi mais sans enthousiasme.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5828, 5829) : urgence de la constitution de l'entité européenne. Importance de la consolidation de la compétitivité. Recentrage du rôle de l'Etat. Relance de l'économie productive. Redressement de l'emploi. Effort de stabilisation des dépenses publiques. Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises. Partenariat entre l'Etat et les entreprises en matière de formation. Réforme de l'impôt. Rééquilibrage en faveur des plus modestes et des familles. Augmentation des taxes sur les alcools, le tabac et les produits pétroliers.

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6027) : son amendement n° I-250 : limitation de la hausse du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, et en particulier sur le gazole ; retiré.

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6088, 6089) : montant de la participation française. Esotérisme du budget communautaire. "Retours" communautaires vers les agriculteurs français. Reconversion industrielle. Lutte contre l'encéphalopathie spongiforme bovine. Programmes dits "d'initiative communautaire". Pactes territoriaux pour l'emploi. Liste des produits et des services taxables au taux de TVA réduit. Les sénateurs du RDSE, dans leur grande majorité, voteront cet article.

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6293, 6294) : chômage des jeunes. Inadaptation des formations. Chômeurs de plus de cinquante ans. Préretraite. Priorité à l'allégement du coût du travail. Regrette la suppression de la prime aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises. Vote de ce projet de budget par la majorité des membres du groupe du RDSE.

- Suite de la discussion - (29 novembre 1996) - **Examen des crédits - Art. 94** *(réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise)* (p. 6313) : ses amendements n° II-10 : suppression de la condition d'inscription au chômage depuis plus de six mois ; devenu sans objet ; et n° II-11, identique à l'amendement n° II-25 de la commission (suppression du renvoi à un décret pour fixer le nombre maximum de bénéficiaires) ; adopté.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6510) : priorité accordée à l'éducation nationale. Socialisation et structuration par l'école. (p.6511) : conséquence positive de la baisse des effectifs. Enseignement en milieu rural. Exemple de la

Haute-Saône. Enseignement précoce des langues étrangères. Sensibilisation à la découverte du patrimoine architectural. Aides à la lecture. Réseaux d'aides spécifiques aux élèves en difficulté, RASED. Association de l'exécutif local et des services déconcentrés de l'Etat. Egalité des chances. Félicitations adressées au ministre.

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (5 décembre 1996) (p. 6684, 6685) : approbation des orientations retenues dans le projet de BAPSA. Enseignement agricole et formation professionnelle. Revalorisation des pensions de réversion et des retraites les plus faibles. Aides à la modernisation des exploitations. Loi d'orientation agricole.

Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme

- (6 décembre 1996) (p. 6856, 6857) : évolution défavorable des crédits. Agence française d'ingénierie touristique, AFIT. Maison de la France. Opérations en milieu rural. Hôtellerie indépendante. Chèque vacances. Hébergements collectifs et centres de vacances relevant du secteur associatif. Fiscalité du secteur de la restauration. Vote de ce projet de budget par la majorité des membres du RDSE.

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) (p. 6947, 6948) : associe M. Jean François-Poncet, président de la commission des affaires économiques, à son intervention. Plan PME pour la France. Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, CAPEB. Travaux d'entretien et de réhabilitation. Elargissement aux résidences secondaires du champ d'application de la réduction d'impôt pour l'amélioration de l'habitat. Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Organisation des marchés publics. Simplification administrative. Travail clandestin - **Examen des crédits - Art. 91 bis** *(financement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprises artisanales)* (p. 6961) : soutient l'amendement de suppression n° II-82 de M. Paul Girod.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7575) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 51 de M. Jean Clouet et n° 58 de M. Jacques Habert - **Après l'art. 22 bis** (p. 7599) : soutient l'amendement n° 2 de M. François Lesein (simplification de la perception et du contrôle de l'impôt sur les spectacles dû par les organisateurs de réunions sportives).

JOURDAIN (André), *sénateur (Jura) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la mutualité.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)] - (14 février 1996) - **Discussion générale** (p. 646) : lutte contre le chômage. Politique d'activation des dépenses de l'UNEDIC. Principe du "donnant-donnant", départ en retraite anticipée contre embauche équivalente. Utilisation du fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi. (p. 647) : propositions en faveur de l'emploi à soumettre aux partenaires sociaux. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi - **Art. 1er** *(conditions de mise en oeuvre et financement de l'allocation de cessation d'activité)* (p. 653) : question relative à l'application aux salariés des organismes de sécurité sociale de l'accord interprofessionnel du 6 septembre 1995 dont le présent texte est la transposition législative.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1073) : son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° 31 : suppression de l'obligation faite à l'entreprise de verser une part de la taxe de l'apprentissage au CFA ; retiré. (p. 1075) : son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° 30 : création d'un Fonds national de péréquation ; retiré.

- Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1090, 1091) : son amendement n° 32 : affectation du produit des sanctions pécuniaires, pour infraction à l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative au droit de la concurrence, à l'embauche et à la formation d'apprentis par les entreprises condamnées ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1110) : vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

Deuxième lecture **[n° 0280 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota-apprentissage")* (p. 2000) : sur l'amendement n° 1 de la commission (versement de la contribution par le biais des établissements de l'entreprise ou par l'intermédiaire d'un organisme collecteur), son sous-amendement n° 5 ; rejeté. Son amendement n° 3 : modification du dispositif de versement de la taxe d'apprentissage par les entreprises employant des apprentis ; devenu sans objet.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Avant l'art. 12** (p. 2056) : son amendement n° 33 : incitation à l'embauche des élèves issus de l'Ecole nationale de l'aviation civile, ENAC, sous contrat de qualification par les compagnies aériennes ; retiré.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3894, 3895) : son amendement n° 109 : remplacement du mot "permanent" par le mot "constant" relatif au contrôle par une personne qualifiée d'un certain nombre d'activités ; retiré. (p. 3899) : son amendement n° 110 : intégration à la liste des activités exigeant une qualification professionnelle de l'activité de paysagiste ; retiré.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6291, 6292) : progression des crédits. Priorité à l'allégement du coût du travail, notamment peu qualifié. Dysfonctionnement du dispositif d'exonération de charges prévu pour les zones de revitalisation rurale ;

exemple du département du Jura. Rencentrage du contrat initiative-emploi, CIE. Jeunes diplômés. Modification du dispositif d'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises. Propositions du groupe RPR en faveur d'une politique territoriale de l'emploi. Demande un soutien financier de l'Etat pour la promotion des emplois de proximité par les collectivités territoriales. Formation. Apprentissage. Rappelle sa proposition de transformation de l'assurance chômage en nouveaux emplois. Vote de ce projet de budget par le groupe du RPR.

JOXE (Pierre), *Premier président de la Cour des comptes.*

INTERVENTIONS

- Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes - (3 octobre 1996) (p. 4495, 4496) : dépôt sur le bureau du Sénat du rapport public annuel de la Cour des comptes. Mode de calcul du déficit budgétaire. Contrôle des lois de financement de la sécurité sociale. Activité des juridictions financières.

JOYANDET (Alain), *sénateur (Haute-Saône) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à modifier le code des collectivités territoriales de façon à élargir les compétences des districts **[n° 0034 (96-97)]** (16 octobre 1996) **- Collectivités territoriales.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **281** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 841) - Ministère : Equipement - *Construction d'un demi-échangeur sur la déviation de Pusey-Charmoille (Haute-Saône)* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 986) **- Routes**

n° **501** (*JO* Débats du 6 novembre 1996) (p. 5387) - Ministère : Travail - *Remboursement des cotisations familiales payées par les entreprises situées en zone de revitalisation rurale* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7457) **- Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)**

n° **503** (*JO* Débats du 7 novembre 1996) (p. 5446) - Ministère : Equipement - *Conséquences pour le département de la Haute-Saône du détournement du rapide suisse " l'Arbalète "* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7461) **- Transports ferroviaires**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) **- Discussion générale** (p. 794, 795) : coût élevé du câble. Minitel. Diffusion de l'information. Rôle du CSA. Essor des nouvelles technologies, outil de rééquilibrage du territoire. Utilisation de l'espace hertzien en complément du câble.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) **- Après l'art. 10 ter** (p. 5958) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-258 : application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités ; retiré.

JUPPÉ (Alain), *Premier ministre.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi de modernisation des activités financières **[n° 0157 (95-96)]** (4 janvier 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) **- Marchés financiers.**

Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire **[n° 0158 (95-96)]** (4 janvier 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) **- Santé publique.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord fiscal sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Panama **[n° 0160 (95-96)]** (16 janvier 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) **- Traités et conventions.**

Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales **[n° 0171 (95-96)]** (18 janvier 1996) **- Finances locales.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération et d'union douanière entre la communauté économique européenne et la République de Saint-Marin **[n° 0174 (95-96)]** (18 janvier 1996) **- Traités et conventions.**

Projet de loi relatif à la "fondation du patrimoine" **[n° 0217 (95-96)]** (14 février 1996) **- Patrimoine artistique, archéologique et historique.**

Déclaration du Gouvernement sur l'Union économique et monétaire **[n° 0238 (95-96)]** (21 février 1996) **- Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention portant création du programme régional océanien de l'environnement **[n° 0256 (95-96)]** (6 mars 1996) **- Traités et conventions.**

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale **[n° 0276 (95-96)]** (14 mars 1996) **- Gouvernement (déclarations).**

Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense **[n° 0283 (95-96)]** (26 mars 1996) **- Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie **[n° 0304 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) **- Environnement.**

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des

conjoints [n° 0310 (95-96)] (16 avril 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] (24 avril 1996) - **Droit pénal.**

Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] (9 mai 1996) - **Impôts et taxes.**

Déclaration du Gouvernement sur l'orientation budgétaire [n° 0373 (95-96)] (22 mai 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] (29 mai 1996) - **Postes et télécommunications.**

Déclaration du Gouvernement sur les états généraux de l'Université [n° 0399 (95-96)] (4 juin 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Déclaration du Gouvernement sur la situation en Corse [n° 0413 (95-96)] (6 juin 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord du 18 mars 1993 modifiant l'accord du 3 août 1959 modifié par les accords du 21 octobre 1971 et du 18 mai 1981 complétant la convention entre les Etats parties au traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces stationnées en République fédérale d'Allemagne [n° 0452 (95-96)] (19 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au service militaire des double-nationaux (ensemble une annexe) [n° 0453 (95-96)] (19 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF [n° 0465 (95-96)] (25 juin 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine relatif à l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un Etat dans l'autre [n° 0480 (95-96)] (4 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0481 (95-96)] (4 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'admission temporaire (ensemble cinq annexes) [n° 0487 (95-96)] (11 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 9 janvier 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République des Philippines tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 0492 (95-96)] (16 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extention et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton [n° 0493 (95-96)] (19 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Arménie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0495 (95-96)] (25 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong-Kong sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0496 (95-96)] (25 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière [n° 0499 (95-96)] (29 aout 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Comptabilité.**

Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer [n° 0501 (95-96)] (5 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Départements d'outre-mer (DOM).**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil fédéral suisse agissant au nom des cantons de Soleure, de Bâle-ville, de Bâle-campagne, d'Argovie et du Jura, sur la coopération transfrontière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux (ensemble une déclaration) [n° 0503 (95-96)] (11 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)] (26 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Pêche.**

Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] (26 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Fonction publique.**

Déclaration de politique générale, lue par M. Jacques Toubon, Garde des sceaux, ministre de la justice [n° 0009 (96-97)] (2 octobre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à l'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien (ensemble deux annexes) [n° 0010 (96-97)] (2 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Déclaration de politique générale [n° 0012 (96-97)] (8 octobre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] (16 octobre 1996) - **Transports.**

Déclaration du Gouvernement sur la défense [n° 0045 (96-97)] (23 octobre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi portant code de la communication et du cinéma (partie législative) [n° 0054 (96-97)] (30 octobre 1996) - **Communication.**

Projet de loi modifiant les dispositions du code de la communication et du cinéma relatives à la communication audiovisuelle **[n° 0055 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Audiovisuel.**

Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte **[n° 0056 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

Projet de loi d'habilitation relatif à l'extension et à l'adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte des dispositions législatives du titre 1er du livre VII du code de la santé publique, au statut du personnel et au financement de l'établissement public de santé territoriale de Mayotte ainsi qu'à la réforme du statut de la caisse de prévoyance sociale **[n° 0057 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement **[n° 0058 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Logement.**

Déclaration du Gouvernement sur les affaires étrangères **[n° 0059 (96-97)]** (31 octobre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture **[n° 0064 (96-97)]** (6 novembre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi portant dispositions statutaires relatives au corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel **[n° 0143 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Juridictions administratives.**

Projet de loi autorisant la ratification de la révision de la convention internationale pour la protection des obtentions végétales **[n° 0144 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif aux obtentions végétales et modifiant le code de la propriété intellectuelle et le code rural **[n° 0145 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Agriculture.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 de M. Jean-Claude Carle : **Electricité** *(Enfouissement des lignes électriques)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 362).

n° 7 de M. Dominique Leclerc : **Famille** *(Conférence de la famille)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2454).

INTERVENTIONS

- Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la sécurité sociale - (19 février 1996) - **Discussion générale** (p. 4) : attachement à notre système constitutionnel. Nécessité de l'adapter en fonction de circonstances nouvelles. Intervention souhaitable du Parlement pour l'approbation de la politique de protection sociale et pour la fixation des objectifs de dépenses. Conférences nationales annuelles de la santé publique sur les questions financières. Elaboration de lois de financement. Contraintes de calendrier. Préparation de projets de loi pour la création d'un régime d'assurance maladie universel et pour la réforme du financement de la sécurité sociale.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse - (6 juin 1996) (p. 3344, 3346) : opinion publique de l'île. Particularisme de la Corse. Unité de la République et respect de la loi. Actions violentes commises en Corse. Réformes institutionnelles réalisées en 1982 et en 1991. Priorité du Gouvernement : sécurité et développement économique. Répression des atteintes à l'ordre public . Coordination entre la police et la gendarmerie. Relance de l'économie locale. Concertation avec les représentants des milieux socio-professionnels en Corse. Enseignement de la langue corse. Rayonnement de l'université de Corse. Emploi. Création d'une zone franche. Problèmes de transports.

- Allocution - (18 juin 1996) (p. 3829, 3830) : amélioration de l'organisation des travaux parlementaires. Réorganisation du rythme des sessions. Séances de nuit. Calendrier du travail parlementaire. Dépôts des projets de loi sur les bureaux des deux assemblées. Recours à la procédure d'urgence. Missions de contrôle du Parlement sur l'action gouvernementale. Organisation de débats sur des sujets divers. Débat annuel d'orientation budgétaire. Mise en place de deux offices parlementaires. Séance mensuelle réservée à l'ordre du jour fixé par chaque assemblée. (p. 3831) : participation aux réformes entreprises par le Gouvernement. Prévision des débats pour la rentrée prochaine. Contribution du Sénat à l'amélioration des textes de loi. Remerciements.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement - (2 octobre 1996) Lue à la tribune par M. Jacques Toubon, ministre de la justice. (p. 4397, 4398) : malaise de la société française. Atouts et handicaps. Finances de l'Etat. Création d'emplois. Petites et moyennes entreprises, PME. Emplois de proximité. Emploi des jeunes. Formation en entreprise. (p. 4399, 4401) : aménagement du temps de travail. Citoyenneté. Modernisation de la vie politique. Relations entre les citoyens et les administrations. Environnement et grands équipements. Justice. Construction européenne. Immigration. Valeurs républicaines.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement suivie d'un débat et d'un vote - (8 octobre 1996) (p. 4533, 4537) : réforme de l'impôt sur le revenu. Réforme de la sécurité sociale ; premier projet de loi de financement ; carnet de santé. Stabilité de la monnaie et baisse des taux d'intérêt. Monnaie unique. Immobilier. Aide aux petites et moyennes entreprises, PME. Développement des emplois de proximité. Temps de travail. Insertion professionnelle des jeunes. Rôle et missions de l'Etat. Rétablissement de l'autorité de l'Etat en Corse. Justice. Lutte contre la fracture sociale. Lutte contre l'illetrisme. Politique de l'immigration. Demande l'approbation de la déclaration de politique générale. (p. 4553, 4555) : justice. Chômage des jeunes. Réduction du temps de travail. Logement. Réforme de la sécurité sociale. Monnaie unique. Réforme du service national et présence économique de jeunes Français à l'étranger. Politique de l'immigration. Diminution des charges sociales. Mesures d'allégement des cotisations familiales sur les bas salaires. Utilisation de crédits par les collectivités territoriales dans le cadre des contrats de plan. Sécurité à l'école. Jeunesse.

- Hommage solennel à Alain Poher, ancien président du Sénat - (10 décembre 1996) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de M. Alain Poher, ancien président du Sénat (p. 7137, 7138).

L

LABEYRIE (Philippe), *sénateur (Landes) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

LACHENAUD (Jean-Philippe), *sénateur (Val-d'Oise) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire de l'Etablissement public de réalisation de défaisance.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean Puech, relative à la transformation progressive des actuels centres d'information et d'orientation départementaux en services d'Etat **[n° 0491 (95-96)]** (15 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Administration.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 14]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3153, 3154) : situation des étudiants. Inégalité des chances. Caractère inéquitable du système de bourse, d'avantage fiscal et d'allocation logement. Légitimité de l'aide nationale aux étudiants. "Statut étudiant". Chèques-déjeuner. Guichet social unique. Révision du système des bourses. Parc des résidences universitaires. Dispositif de prêts.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4573, 4575) : département du Val-d'Oise. Emplois de ville. Redynamisation des entreprises. Comité de pilotage. Décentralisation. Compensation financière. Conseils généraux. Solidarité et participation des autres collectivités locales. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Dispositif des associations et des fonds associatifs. Politique de l'habitat. PALULOS. Financement des emplois de ville. Le groupe des RI votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6125) : au nom du groupe des Républicains et Indépendants, votera en faveur de l'amendement n° I-238 de M. André Egu (relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS).

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6529) : mise en oeuvre de la réforme universitaire et restauration de la confiance entre le Gouvernement et les responsables d'université. Eléments chiffrés. Augmentation des moyens en personnels. Sécurité et mise en oeuvre du plan d'urgence dans les universités : participation financière des collectivités locales. (p. 6530) : Jussieu et programmation des financements. Contrats de plan entre l'Etat et les régions. Elaboration des schémas régionaux de l'enseignement supérieur pour résoudre les problèmes d'effectifs, d'orientation et d'information. Place de l'étudiant dans la cité et statut de l'étudiant. (p. 6531) : ouverture des étudiants sur l'Europe : système européen d'échanges d'informations, semestre européen et échanges de professeurs. La majorité de la commission soutiendra l'action du Gouvernement.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Art. 80** *(régime de la provision spéciale des entreprises de presse)* (p. 7128) : intervient sur l'amendement n° II-205 de la commission (nouvelle rédaction). Catégories de publications visées - **Après l'art. 81** (p. 7149) : se déclare opposé à l'amendement n° II-99 de M. Charles Revet (prise en compte dans les bases d'imposition d'un établissement des biens et services ou de personnes mis à sa disposition par les entreprises qui le contrôlent directement ou indirectement ou encore d'entreprises qu'il contrôle directement ou indirectement). Nécessité de prendre le temps d'élaborer un dispositif administratif précis et de faire des simulations. (p. 7153) : se déclare opposé à l'amendement n° II-189 de M. Denis Badré (cotisations des communes appelées à cotiser au fonds de solidarité de la région d'Ile-de-France limitées à

50 % la première année). Se déclare hostile à un financement de l'Etat - **Après l'art. 82** (p. 7157) : se déclare opposé à l'amendement n° II-100 de M. Jacques Larché (réduction à 0,5 % du taux de versement destiné aux transports en commun dans les cantons situés aux confins de la région d'Ile-de-France et qui ne bénéficient pas de transport). Déficit des transports d'Ile-de-France. Relèvement souhaitable de la participation des usagers franciliens. Possibilité d'une tarification modulée.

- **Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7306) : avec les sénateurs du groupe des Républicains et Indépendants, votera contre la motion n° 41 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Demande de scrutin public - **Question préalable** (p. 7312) : le groupe des Républicains et Indépendants votera contre la motion n° 1 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. Demande de scrutin public. Eclairage donné sur le programme socialiste et la politique financière, monétaire et fiscale qu'il propose - **Art. 1er** *(salariés concernés par les plans d'épargne retraite, modalités d'adhésion)* (p. 7320) : sur l'amendement n° 4 de la commission qu'il votera (possibilité pour tout salarié relevant d'un régime de retraite complémentaire obligatoire d'adhérer à un plan d'épargne retraite et possibilité pour un salarié appartenant à une entreprise qui n'a pas proposé de plan d'épargne retraite de demander son adhésion à un plan existant dans des conditions réglementaires), se déclare opposé au sous-amendement n° 157 du Gouvernement (suppression de la possibilité donnée aux salariés appartenant à une entreprise, dans laquelle ne sont pas proposés de plans d'épargne retraite, de demander leur adhésion à un plan existant) - **Après l'art. 1er** (p. 7322) : se déclare favorable à l'amendement n° 106 de M. Jean-Pierre Cantegrit (possibilité donnée aux Français de l'étranger de demander leur adhésion à un plan existant lors même qu'ils ne relèvent pas d'un régime de retraite complémentaire).

- **Suite de la discussion** - (13 décembre 1996) - **Après l'art. 19** (p. 7373) : se déclare opposé à l'amendement n° 91 de M. Marc Massion (information annuelle sur le plan d'épargne retraite existant en direction des salariés non-affiliés). Information en direction des non-adhérents - **Après l'art. 30** (p. 7394) : alourdissement de la procédure découlant de l'obligation de filialisation. Contrôle de la COB. (p. 7396) : délai de réflexion et non-acceptation du principe de la filialisation. Se déclare favorable à l'amendement n° 39 de la commission (obligation de filialisation pour les activités de gestion pour compte de tiers à compter du 30 juin 1999).

LACOUR (Pierre), *sénateur (Charente) RDSE-R.*

Déchéance de plein droit de sa qualité de sénateur par décision du Conseil constitutionnel en date du 12 juillet 1996 (JO Lois et décrets du 14 juillet 1996).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

LAFFITTE (Pierre), *sénateur (Alpes-Maritimes) RDSE.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles : nouvelle nomination (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 1er février 1996).

Membre titulaire du Conseil national des fondations.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Télévision du savoir.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (JO Lois et décrets du 16 octobre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 193 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information **[n° 0226 (95-96)]** (15 février 1996) - **Communication.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 264 (95-96)] portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives n° 93/83 du Conseil des Communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et n° 93/98 du Conseil des Communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins **[n° 0240 (95-96)]** (21 février 1996) - **Propriété intellectuelle.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche scientifique et technique **[n° 0087 (96-97) tome 8]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi, [n° 28 (96-97)] modifié par l'Assemblée nationale, portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives du Conseil des Communautés européennes n° 93/83 du 27 septembre 1993 et n° 93/98 du 29 octobre 1993 **[n° 0146 (96-97)]** (12 décembre 1996) - **Propriété intellectuelle.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi complétant la loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France [n° 0182 (95-96)]** - (7 février 1996) - **Art. 2** *(modification de la loi du 22 janvier 1988 sur les bourses de valeurs)* (p. 514) : intervient sur l'amendement de suppression n° 6 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Nouveau marché financier. Développement des PME.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (15 février 1996) - **Après l'art. 18** (p. 736) : son amendement n° 1 : possibilité donnée aux organismes de recherche internationaux établis en France de conclure des contrats à durée déterminée de cinq ans : adopté. Cas de l'institut Langevin qui fait l'objet de recours pour rupture de contrat devant les tribunaux.

- **Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)]** - (20 février 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 788, 789) : société de l'information. Explosion

de l'industrie informatique. Services informatiques sur minitel. Dangers générés par l'industrie informatique. Nécessaire modification des comportements sociaux. Lutte contre la fracture sociale. Emploi des technologies nouvelles. Avis favorable de la commission des affaires culturelles sur ce projet de loi - **Art. 1er** *(régime des licences expérimentales)* (p. 815) : son amendement n° 9 : mise en oeuvre de moyens destinés à favoriser la circulation de produits français et européens sur les réseaux ; adopté - **Art. 4** *(expérimentations de services audiovisuels à la demande)* (p. 830) : sur l'amendement n° 6 de la commission (nouvelle rédaction de l'article afin d'harmoniser le dispositif avec celui de l'article 27 de la loi du 30 septembre 1986), son sous-amendement n° 62 ; adopté.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 1009, 1011) : distinction entre le droit d'auteur et le copyright, protection du droit des éditeurs. Droits de diffusion par satellite ; application de la législation du pays d'émission ; danger de délocalisation. Diffusion câblée ; gestion collective des droits de retransmission ; agrément obligatoire des sociétés. Harmonisation de la durée de protection des droits d'auteur - **Art. 1er** *(conditions d'application du droit national à la représentation des oeuvres télédiffusées par satellite)* (p. 1019) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction ; adopté. Sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° 23 de M. Jack Ralite - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateurs)* (p. 1021, 1022) : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 24 de M. Jack Ralite ainsi qu'aux sous-amendements de M. Michel Pelchat n° 32, n° 39, n° 33 et n° 34. S'oppose à l'amendement n° 31 du même auteur (délai de réclamation des droits de retransmission par l'ayant-droit non membre d'une société de gestion collective). (p. 1023) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - **Art. 3** *(dispositions transitoires applicables à l'autorisation d'exploitation par satellite des oeuvres faisant l'objet de certains contrats de coproduction internationale)* : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Art. 4** *(émission vers un satellite des prestations des artistes interprètes des phonogrammes et des vidéogrammes)* : son amendement de suppression n° 5 : adopté - **Art. 5** *(dispositions relatives à la diffusion par satellite et à la retransmission par câble des éléments protégés par un droit voisin du droit d'auteur)* (p. 1024, 1026) : ses amendements, proposant une nouvelle rédaction, n° 6, n° 7, n° 8 et n° 9 ; adoptés. Sur son amendement n° 6, précité, demande le retrait du sous-amendement n° 26 de M. Jack Ralite - **Art. 7** *(dispositions particulières à la durée de protection des droits sur les oeuvres audiovisuelles)* : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - **Art. 8** *(durée de protection des oeuvres anonymes, pseudonymes ou collectives)* : ses amendements n° 11 : oeuvres anonymes ou pseudonymes dont les auteurs se sont fait connaître - règle normale de durée de protection des droits ; n° 12 : suppression de la disposition visant le cas où une ou plusieurs personnes physiques ont la qualité d'auteur d'une oeuvre collective pour son ensemble ; et n° 13 : nouvelle rédaction de la disposition relative aux oeuvres dont la durée de protection n'est pas calculée à partir de la mort de l'auteur ou des auteurs ; adoptés - **Art. 9** *(oeuvres posthumes)* (p. 1027) : son amendement n° 14 : amélioration de la rédaction ; adopté - **Art. 12** *(durée des droits voisins)* (p. 1028) : ses amendements n° 15, de coordination ; adopté ; et n° 16 : durée du droit voisin en cas de communication au public d'une fixation de l'interprétation d'un phonogramme ou d'un vidéogramme ; adopté après modification par le sous-amendement n° 27 de M. Jack Ralite qu'il accepte - **Avant l'art. 14** (p. 1029) : son amendement n° 17 : dispositions transitoires applicables à l'autorisation d'exploitation par satellite des oeuvres faisant l'objet de certains contrats de coproduction internationale ; adopté - **Art. 14** *(adaptation des contrats concernant l'exploitation par satellite d'oeuvres ou d'éléments protégés)* : son amendement rédactionnel n° 18 ; adopté - **Après l'art. 14** : son amendement n° 41 : soumission à l'obligation de gestion collective des droits de retransmission sur les réseaux micro-ondes expérimentaux de programmes télévisés provenant d'autres Etats membres ; adopté - **Art. 15** *(dispositions transitoires relatives à l'application des dispositions du Titre II du projet de loi)* (p. 1030, 1033) : ses amendements n° 19 : application rétroactive au 1er juillet 1995 ; n° 20, rédactionnel ; n° 21, de conséquence ; et n° 22 : nouvelle rédaction relative aux conséquences sur le contrat d'édition de la prolongation de la durée de protection des droits d'auteur ; adoptés. Accepte l'amendement n° 40 de M. Michel Rufin (allongement de la durée de protection des droits d'auteur : garantie des oeuvres audiovisuelles ayant fait l'objet d'un contrat d'adaptation) - **Après l'art. 15** : accepte l'amendement n° 29 du Gouvernement (possibilité pour les commissaires-priseurs procédant à des ventes publiques de reproduire sans autorisation des oeuvres d'art dans le catalogue constituant l'accessoire de la vente). Sur cet amendement, son sous-amendement n° 42 ; adopté. : accepte l'amendement n° 30 du Gouvernement (application de la loi aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) - **Intitulé du titre III (précédemment réservé)** : accepte l'amendement n° 28 du Gouvernement ("Dispositions diverses et transitoires") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1034) : à titre personnel, vote de ce projet de loi par les sénateurs du RDSE.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1809) : équilibre entre les responsabilités de l'Etat et les initiatives privées. Amélioration du texte gouvernemental par la commission. Nécessité d'instituer un conseil des Fondations. Le groupe du Rassemblement démocratique, social et européen votera ce texte.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 19** *(contrat à durée de cinq ans pour les chercheurs travaillant dans un organisme créé en application d'une convention internationale)* (p. 2062) : son amendement n° 1 : rétablissement de l'article supprimé par l'Assemblée nationale : retiré.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2117, 2118) : importance des débats sur l'assistance médicale à la procréation. Rôle de M. Jean-François Mattei, député, dans le domaine de la bioéthique. Souhait de la ratification de la convention de La Haye dans un avenir proche. Secret des origines. Délai de rétractation d'une mère ayant accouché anonymement. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera ce texte.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2444) : se déclare opposé à l'amendement n° 83 de M. Josselin de Rohan (application aux disques).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2568) : remercie M. le Secrétaire d'Etat qui s'est engagé à trouver des solutions en ce qui concerne les emplois de scientifiques étrangers.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - Discussion générale (p. 2825) : progrès enregistrés dans la lutte contre la pollution de l'air par les industriels. S'exprime également au nom de son collègue, M. Guy Cabanel, médecin. Conséquences du changement de climat. Nombreuses réunions internationales sur le sujet de l'environnement. (p. 2826) : engagements pris à la conférence de Rio. Conclusions de son rapport sur le véhicule électrique et ses développements. Avance de l'industrie française. Proposition de loi déposée pour inciter les services de l'État, les collectivités locales ou sociétés nationales à utiliser des véhicules électriques. Faiblesse des mesures financières d'accompagnement. Nécessité de développer le ferroutage. (p. 2827) : tenue d'un colloque débat sur le ferroutage au Sénat en octobre 1996. Importance de la biomasse. Les membres du groupe du RDSE, dans leur majorité, voteront ce projet de loi - **Art. 4** *(droit à l'information sur la qualité de l'air)* (p. 2854) : se déclare favorable à l'amendement n° 173 du Gouvernement (information préalable de la population dès que l'autorité compétente ou l'organisme de surveillance a connaissance de l'existence d'un risque de pollution) - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'institution des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 2858) : sur l'amendement n° 29 de la commission (obligation d'établir un plan à compter du 1er janvier 1998 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants où les dépassements ont été répétés au cours d'une période de six mois), son sous-amendement n° 192 : suppression de la mention relative au dépassement des valeurs limites ; rejeté - **Art. 12** *(mesures prises dans le cadre de la procédure d'alerte)* (p. 2863) : se déclare favorable à l'amendement n° 127 de M. Philippe Richert (mise en oeuvre des mesures de restriction de circulation lorsque les seuils d'alerte risquent d'être dépassés) - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28-1 de la loi du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 2870) : soutient l'amendement n° 15 de M. Guy Cabanel (prise en compte par les orientations du PDU du transport et de la livraison des marchandises de façon à réduire les impacts sur la circulation et sur l'environnement).

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène)* (p. 2888) : intervient sur l'amendement n° 182 du Gouvernement (possibilité d'intervention du pouvoir réglementaire pour limiter les campagnes de publicité visant à favoriser les consommations d'énergie). Conditions de saisine du Conseil constitutionnel. (p. 2889) : soutient l'amendement n° 16 de M. Guy Cabanel (fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devra comporter une proportion minimale de bois).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion - (11 juin 1996) - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3530, 3531) : rappel de la mission d'information du Sénat sur l'avenir des télécommunications. Evolution des techniques. Accroissement de la compétition internationale. Montant élevé des tarifs pratiqués en France. Nécessité de changer le statut de France Télécom. Fonds de service universel. Au nom de la majorité du groupe du Rassemblement démocratique et social européen, se déclare opposé aux amendements de suppression n° 7 de Mme Danièle Pourtaud et n° 19 de M. Claude Billard.

- Suite de la discussion - (12 juin 1996) - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3649) : nécessité de négociations préalables entre le Gouvernement et les personnels intéressés. Conditions très favorables aux personnels dans ce projet de loi. Concessions exorbitantes du droit commun de la fonction publique. Prix excessifs des communications téléphoniques en France. Difficultés à prévoir avec l'ouverture à la concurrence - **Après l'art. 9** (p. 3656) : se déclare favorable à l'amendement n° 122 du Gouvernement (maintien en commun des activités sociales de La Poste et de France Télécom malgré le changement de statut de cette dernière).

- Suite de la discussion - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3682) : accentuation de la compétition internationale. Risque de régression de France Télécom. Niveau élevé du coût des télécommunications en France. Exemple du département des Alpes-Maritimes. Nécessité d'une transformation urgente du statut de France Télécom. Le groupe du RDSE, dans sa majorité, votera ce texte.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3875) : se déclare favorable à l'amendement n° 157 du Gouvernement (structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels).

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4053) : accord de la majorité des Français sur le principe de ce projet de loi. Risque de relâchement du lien entre la Nation et son armée. La majorité du groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera ce texte.

- Projet de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle en application de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce [n° 0103 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4344, 4345) : importance de ce texte relatif à la propriété intellectuelle. Rôle moteur de la France dans l'Organisation mondiale du commerce, OMC. Problème des services et produits multimédias. Le groupe du Rassemblement démocratique et social européen votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 64** (p. 5237) : sur l'amendement n° 44 du Gouvernement (suppression de la possibilité de maintenir en activité des directeurs de recherche au-delà de la limite d'âge de 65 ans), son sous-amendement n° 212 ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5245) : vote de ce projet de loi par le groupe du RDSE.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5950) : son amendement n° I-32 : fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les CD Rom conçus et vendus en France ; retiré.

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6442) : identité nationale et régionale. Aménagement du territoire. Convention avec les départements. Exemple des Alpes-Maritimes. Culture scientifique et technique. Grands projets en régions. La majorité du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6462, 6463) : mission sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe. Information.

Formation. Recherche. Rôle de la poste dans l'aménagement du territoire.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6502) : les sénateurs du groupe du Rassemblement démocratique et social européen voteront dans leur majorité ce budget. L'éducation nationale et l'entrée dans la société de l'information. Enseignement en réseau. Exemple du Canada.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6539) : progrès du budget de l'enseignement supérieur. Accès des étudiants à Internet. Télé-éducation et cinquième chaîne. Centre national d'enseignement à distance, CNED. Projet fédérateur de réseaux de téléservices euroméditerranéen, MEDSAT. (p. 6540) : notion d'université thématique. Le groupe du RDSE dans sa majorité votera ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 6554, 6555) : renvoi au rapport écrit. Définition de l'entreprise innovante et attestation de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Régime fiscal d'imposition des plus-values liées aux brevets et amélioration des règles d'intéressement des chercheurs. Nouveau marché boursier destiné aux petites et moyennes entreprises innovantes. Recherche en télécommunications : évolution du statut de France Télécom et rattachement du Centre national d'études des télécommunications, CNET. Création d'une académie des sciences de l'ingénieur. Se prononce en faveur de l'adoption de ce projet de budget.

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6663, 6664) : Cité des sciences et de l'industrie. Activités d'innovation des entreprises à Sofia-Antipolis. Fonds de la recherche et de la technologie. Ecole des Mines. Développement de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Le groupe du RDSE, dans sa majorité, apportera son soutien à ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Art. 70** *(institution de fonds communs de placement dans l'innovation)* (p. 7108) : intervient sur l'amendement n° II-199 de la commission (doublement de la réduction d'impôt accordée aux versements effectués dans les fonds communs de placement dans l'innovation). Création de richesses et d'emplois. Avancée très importante en faveur des sociétés innovantes.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0127 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7198, 7199) : représentativité des syndicats des grands corps de l'Etat.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins - *Deuxième lecture* **[n° 0028 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 7659, 7660) : convergence entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Gestion collective des droits. Multimédia et nouvelles technologies. Propose l'adoption de ce projet de loi assorti des amendements de la commission. (p. 7663, 7664) : à titre personnel, action européenne face à l'offensive des Etats-Unis. Gestion collective des droits multimédias. Protection des logiciels et droit d'auteur. Vote de ce projet de loi par le groupe du RDSE - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateur)* (p. 7666, 7667) : s'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 4 (agrément obligatoire du ministère de la culture) et n° 5 (suppression de la disposition permettant la cession des droits à des entreprises de communication audiovisuelle) - **Après l'art. 4** (p. 7668) : s'oppose à l'amendement n° 9 de Mme Danièle Pourtaud (exclusion du champ de la licence légale de la diffusion hertzienne terrestre de phonogramme du commerce par des services thématiques) - **Art. 5 bis** *(modification du délai de prescription des actions en paiement des droits perçus par les SPRD et de l'étendue de l'obligation d'affectation des sommes non réparties à des actions d'intérêt collectif)* (p. 7669, 7670) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction ; adopté - **Art. 16** *(extension des exceptions de droit exclusif de reproduction des oeuvres graphiques ou plastiques)* (p. 7671) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. François Blaizot (extension aux catalogues publiés par des marchands et galeries d'art) - **Art. 16 bis** *(extension du privilège des auteurs aux créances indemnitaires réparant le préjudice causé par les contre-façons)* (p. 7672) : son amendement **n° 2** : nouvelle rédaction ; devenu sans objet. Accepte l'amendement de suppression n° 6 du Gouvernement - **Art. 16 ter** *(validation de la décision administrative fixant le barème de la rémunération due par les exploitants de discothèque aux artistes interprètes et aux producteurs de phonogrammes)* : son amendement de suppression n° 3 ; retiré au profit de l'amendement n° 7 du Gouvernement (validation limitée à cinq ans) - **Sur l'ensemble** (p. 7674) : se déclare satisfait de la suppression de l'article 16 bis dont la rédaction affaiblissait la notion de droit exclusif de l'auteur.

LAFOND (Jean-Pierre), *sénateur (Bouches-du-Rhône) (NI).*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

LAGOURGUE (Pierre), *sénateur (La Réunion) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Départements et territoires d'outre-mer (aspects sociaux) **[n° 0090 (96-97) tome 7]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - (14 février 1996) - **Art. 2** *(manipulateurs d'électroradiologie médicale)* (p. 679) : se déclare favorable à l'amendement n° 27 de M. Edmond Lauret (régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984 et ayant exercé leurs fonctions jusqu'à la date de publication de la loi n° 84-116 du 4 février 1995). Situation à la Réunion.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Après l'art. 11** (p. 1109) : son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Lorrain, n° 49 : collecte dans les départements d'outre-mer ; retiré.

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0104 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Après l'art. 43** (p. 1200) : sur l'amendement n° 63 du Gouvernement (développement de la formation en alternance), son sous-amendement, soutenu par M. Edmond Lauret, n° 74 ; adopté.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 16 octies** *(développement de l'offre de logements locatifs intermédiaires dans les DOM-TOM)* (p. 1598) : son amendement, soutenu par M. Edmond Lauret, n° 124 : modification de date ; adopté.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3226, 3227) : évolution technologique. Engagements européens de la France. Statut de France Télécom. Tarification des communications dans les départements d'outre-mer. Se déclare favorable à ce texte.

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon - *Deuxième lecture* **[n° 0333 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Après l'art. 46** (p. 3780, 3781) : son amendement n° 6 : alignement de la révision annuelle des loyers des logements sociaux des sociétés d'économie mixte des DOM sur les dispositions applicables aux sociétés anonymes d'HLM ; adopté après modification par le sous-amendement n° 7 du Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** : prestations sociales. Allocation parentale d'éducation, APE. Collecte des fonds destinés à la formation professionnelle. Extension du bénéfice du contrat d'accès à l'emploi aux jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4529, 4530) : prise en compte des conditions économiques, sociales et géographiques des départements d'outre-mer. Coût des mesures fiscales prévues. Création d'emplois. Zone prioritaire d'action en faveur de l'emploi. Exemple de La Réunion. Zones urbaines sensibles et zones de redynamisation urbaine. Création de zones franches urbaines. Exonérations fiscales et des cotisations sociales. Rôle des comités d'orientation et de surveillance. Extension de la notion de zone franche à l'ensemble du territoire de chacun des départements d'outre-mer. Futur pacte de relance de l'espace rural. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton [n° 0493 (95-96)] - (20 novembre 1996) - **Après l'art. 2** (p. 5740) : soutient les amendements de M. Daniel Millaud, n° 26 (autorisation d'organiser des loteries dans un but social ou culturel) et n° 27 (autorisation d'ouvrir des jeux de hasard dans les casinos et les cercles).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 3** (p. 5897) : intervient sur l'amendement n° I-130 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions dérogatoires relatives à la fiscalité des investissements dans les DOM-TOM). Justification des dispositions fiscales bénéficiant aux DOM-TOM.

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6267) : pauvreté dans les départements d'outre-mer. Echec du volet d'insertion du RMI. Propose un dispositif d'accès à l'emploi du bénéficiaire du RMI. Votera ce projet de budget.

Outre-mer

- (2 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 6395, 6396) : politique d'égalité sociale avec la métropole. Logement social. Exclusion des DOM des crédits destinés à financer les actions d'urgence, le Fonds de solidarité pour le logement et l'aide au logement temporaire. Prêt à taux zéro. Situation de l'emploi et de l'insertion. Taux de chômage. Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM. Mise en place de quatre agences départementales d'insertion. Contrat d'insertion par l'activité, CIA. Accepte ce projet de budget. A titre personnel, (p. 6414, 6415) : département de La Réunion. Logement. Secteur du bâtiment et des travaux publics. Problème de l'assurance décennale. Insertion sociale. Aides à l'emploi et au développement. Statut d'entreprise franche. Alignement des tarifs téléphoniques sur ceux de la métropole. Prestations sociales outre-mer. Prix du carburant destiné au transport aérien. Pêche dans les terres australes et antarctiques françaises, TAAF. Armement réunionnais. Effectif des enseignants. Emeutes survenues en Guyane. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6465) : politique d'alignement des tarifs téléphoniques applicables dans les départements d'outre-mer. Alignement de la quasi-totalité des prestations sociales servies dans les départements d'outre-mer. Votera ce projet de budget.

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6660) : prix élevé du carburant destiné au transport aérien sur l'île de la Réunion. Politique

tarifaire pratiquée par les compagnies pétrolières. Souhaite l'organisation d'une mission dans le département de la Réunion afin de réduire les coûts d'approvisionnement des compagnies aériennes. Avec les membres du groupe de l'Union centriste, votera ce projet de budget.

LA MALÈNE (Christian de), *sénateur (Paris) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information sur la mission effectuée en Turquie du 26 au 29 février 1996 **[n° 0292 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Turquie.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'application du principe de subsidiarité **[n° 0046 (96-97)]** (23 octobre 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur une réforme du mode de scrutin pour les élections européennes **[n° 0123 (96-97)]** (5 décembre 1996) - **Union européenne.**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat - (14 mars 1996) (p. 1349) : intérêt du débat précédant la conférence intergouvernementale. Réticence d'une partie de l'opinion française. (p. 1350) : difficultés de fonctionnement de l'Europe des quinze. Réforme institutionnelle et renforcement de la démocratie. Parlement européen et association des parlements nationaux. Principe de la "subsidiarité". Rôle du Conseil européen. (p. 1351) : progression vers l'Europe de la sécurité et de la défense. Prochains élargissements. Coopérations renforcées.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la politique étrangère de l'Union européenne - (22 octobre 1996) (p. 4910, 4911) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Xavier de Villepin.

LAMASSOURE (Alain), *ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **5** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Epargne** *(Réduction du taux du livret A)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 364).

n° **6** de M. Josselin de Rohan : **Mer et littoral** *(Cueillette des coquillages)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 365).

n° **10** de M. Michel Doublet : **Viande** *(Production de viande sans hormone)* (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 368).

n° **12** de M. Jacques Machet : **Armée** *(Réforme des armées)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 710).

n° **16** de M. Jean-François Le Grand : **Mer et littoral** *(Règles sanitaires applicables à la production des coquillages)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 714).

n° **17** de Mme Josette Durrieu : **Armement** *(Perspectives pour les industries d'armement)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 715).

n° **1** de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : **Industrie aéronautique** *(Avenir de l'aéronautique)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2253).

n° **11** de M. François Trucy : **Militaires** *(Reconversion des militaires d'active)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2261).

n° **6** de Mme Hélène Luc : **Politique générale** *(Bilan d'une année de gouvernement)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2453).

n° **10** de M. Christian Bonnet : **Finances publiques** *(Recentrage des dépenses de l'Etat)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2457).

n° **4** de Mme Michelle Demessine : **Prestations familiales** *(Dévalorisation des prestations familiales)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3336).

n° **7** de M. Pierre Hérisson : **Handicapés (travail et reclassement)** *(Situation des ateliers protégés)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3339).

n° **15** de M. Roger Besse : **Elevage** *(Mesures de soutien en faveur de la filière bovine)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4058).

n° **20** de M. Paul Raoult : **Elevage** *(Crise de l'élevage bovin)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4062).

n° **6** de M. James Bordas : **Trains à grande vitesse (TGV)** *(TGV Aquitaine)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4680).

n° **16** de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Enfants** *(Noël des enfants défavorisés)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5781).

n° **22** de M. René Rouquet : **Finances locales** *(Baisse des dotations publiques aux collectivités locales)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5786).

Questions orales sans débat :

n° **250** de M. Charles Descours : **Poste (La)** *(Franchise postale)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 408).

n° **321** de M. Jean-Paul Hugot : **Fiscalité** *(Définition de la notion de rénovation pour les travaux ouvrant droit aux avantages fiscaux dans le cadre de la loi Malraux)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1921).

n° 323 de M. Louis Minetti : **Anciens combattants et victimes de guerre** *(Situation des fonctionnaires retraités anciens combattants d'Afrique du Nord)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1923).

n° 462 de M. André Vézinhet : **Banques et établissements financiers** *(Avenir du Crédit foncier)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5112).

n° 468 de M. Jacques Machet : **Immobilier** *(Politique de relance de l'immobilier)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5111).

n° 528 de M. Paul Girod : **Importations exportations** *(Difficultés rencontrées par les PME à l'exportation)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 10).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)] - (12 mars 1996) - Discussion générale (p. 1119. 1120) : exonération de charges sociales patronales pour l'embauche d'un premier salarié. Mise en place de conventions pluriannuelles de financement public. Allégement de la taxe sur les salaires. Augmentation des réductions d'impôt attachées aux dons. Financement actuel des associations. Financement privé. Transparence des activités et des comptes - **Art. 1er** *(amélioration du régime fiscal des dons effectués par les particuliers)* (p. 1129) : s'oppose aux amendements de M. Alain Richard n° 16 (remplacement à l'article 200 du code général des impôts du taux de 50 % par celui de 60 %), n° 17 (remplacement des taux par des sommes en valeur absolue) et n° 18 (extension de la portée de la loi "Coluche" aux soins médicaux et paramédicaux à l'étranger). Accepte l'amendement n° 2 de la commission (fixation de la réduction d'impôt à 50 % du montant des dons - fixation du plafond à 2 200 F.) - **Après l'art. 2** (p. 1132) : accepte les amendements de coordination de la commission n° 3, n° 4, n° 5 et n° 6 - **Art. 2 ter** *(relèvement de l'abattement de taxe sur les salaires)* (p. 1132. 1133) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (indexation du relèvement de l'abattement sur celui de la première tranche du barème de l'impôt sur les revenus) et s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Alain Richard (exonération totale de la taxe sur les salaires pour les associations) - **Après l'art. 3** (p. 1134) : sur les amendements de la commission. accepte les n° 8 (extension du bénéfice de l'exonération des charges sociales patronales pour l'embauche du premier salarié) et n° 9 (renforcement du contrôle des comptes des associations exercé par la Cour des comptes), et demande le retrait des n° 10 et n° 11 (nécessité pour les associations de joindre au reçu fiscal adressé à chaque donateur ou adhérent le compte d'emploi des ressources de l'association - dépôt de ce compte d'emploi à la préfecture du département du siège social de l'organisme où il peut être consulté). (p. 1137) demande le retrait des amendements de la commission n° 13 (dépôt par le Gouvernement. avant le 31 décembre 1996. d'un rapport au Parlement sur les conditions dans lesquelles pourrait être mis en place un plan comptable adapté aux associations) et n° 14 (publication par le Gouvernement. en annexe au "jaune" publié chaque année, de la liste des associations ayant reçu directement un montant total de subventions supérieur à dix millions de francs). (p. 1138) : demande le retrait de l'amendement n° 19 de M. Alain Richard (dépôt par le Gouvernement, avant le 31 décembre 1996. d'un rapport d'information au Parlement sur les dispositifs des articles 200 et 238 bis du code général des impôts). (p. 1139) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Claude Beaudeau (dépôt par le Gouvernement. avant le 2 octobre 1996. d'un rapport au Parlement sur les conséquences de l'assimilation des dépenses ouvrant à réduction d'impôt à des charges ouvrant droit à déduction sur revenu) - **Intitulé de la proposition de loi** : accepte l'amendement n° 15 de la commission (nouvel intitulé : "Proposition de loi portant diverses mesures relatives aux associations).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 16 ter** *(déduction au titre de l'amortissement des biens immobiliers locatifs neufs)* (p. 1586) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 88 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 234 de M. Alain Richard. Relance du bâtiment. Dispositif "Quilès-Méhaignerie". Exemple de l'Allemagne. Sur les amendements de la commission. accepte les n° 28. de précision, n° 30 (autorisation de donations de biens en cours d'avantage fiscal), n° 31 rédactionnel. et demande le retrait du n° 29 (extension de l'amortissement prévu pour les logements neufs à l'acquisition de logements anciens sous condition de travaux). Coût budgétaire d'une telle mesure. Bilan de l'amortissement dégressif après deux ans d'application. (p. 1588) : s'engage à reprendre cette discussion lors du débat budgétaire. Habitat ancien. Inégalités de fortune. Incitation à la location - **Avant l'art. 16 quater** (p. 1589) : demande le retrait de l'amendement n° 153 de M. Jean-Jacques Hyest (autorisations spéciales de travaux relatives à des opérations de rénovation immobilière dans les périmètres de restauration immobilière). Article 40 de la loi de finances rectificative pour 1994. Difficultés d'application à Lyon et à Bayonne. S'engage à régler les cas particuliers - **Art. 16 quater** *(majoration d'un point des coefficients d'amortissement dégressif)* (p. 1590. 1591) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 176 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 235 de M. Alain Richard. Bénéfices des sociétés. Coût de cette disposition. Investissement et emploi. Caractère conjoncturel de cette mesure. Demande le retrait de l'amendement n° 154 de M. Jean-Jacques Hyest (durée d'application de cette mesure et versement d'un acompte) - **Art. 16 quinquies** *(allongement de la durée d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global)* (p. 1592) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 177 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 236 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 16 sexies** *(aménagement de la réduction d'impôt en faveur du logement locatif neuf dans les départements d'outre-mer)* (p. 1593) : accepte l'amendement de précision n° 32 de la commission. S'oppose à l'amendement de suppression n° 178 de Mme Marie-Claude Beaudeau ainsi qu'à l'amendement n° 130 de M. Edmond Lauret (condition de loyer maximal). Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 237 de M. Rodolphe Désiré (extension du régime de réduction d'impôt à la location de logements neufs à des organismes publics ou privés) - **Après l'art. 16 sexies** : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 129 de M. Edmond Lauret (extension du régime de réduction d'impôt à la location de logements neufs à des organismes publics ou privés) - **Avant l'art. 16 septies** : s'oppose à l'amendement n° 238 de M. Alain Richard (baisse du plafond des dépenses inclus dans le dispositif relatif aux emplois familiaux) - **Art. 16 septies** *(réduction d'impôt sur le revenu à raison des intérêts versés au titre de certains prêts)* (p. 1595) : expérience temporaire. Relance de la consommation. Prime au rajeunissement du parc automobile. S'oppose à l'amendement n° 239 de suppression de M. Jean-Pierre Masseret - **Après l'art. 16 septies** (p. 1597) : accepte l'amendement n° 89 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rapport sur l'application des dispositions des articles 199 quater B à 200 du code général des impôts). Rapport Ducamin. Mise à plat de l'ensemble des régimes de déduction existants. (p. 1598) : élaboration de ce rapport par un organisme dépendant directement de la représentation parlementaire. Sous le bénéfice de cette remarque, accepte l'amendement n° 90 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rapport sur les conditions de prévention du surendettement des ménages) - **Art. 16 octies** *(développement de l'offre de logements locatifs intermédiaires dans les DOM-TOM)* (p. 1599) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 91 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Accepte l'amendement n° 124 de M. Pierre Lagourgue (modification de date) et lève le

gage - **Après l'art. 16 octies** (p. 1600) : s'oppose aux amendements de M. Alain Richard, n° 240 (élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux biens professionnels), n° 241 (élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux oeuvres d'art), n° 242 (assujettissement des contrats d'assurance-vie aux droits de mutation à titre gratuit), n° 243 (plafonnement du total des réductions d'impôt à partir d'un certain niveau) et n° 244 (rapport d'information établissant le bilan des mesures fiscales prises en faveur des DOM-TOM depuis 1993) - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1601) : demande le retrait de l'amendement n° 33 de la commission (révision périodique du taux de l'épargne administrée). Réflexion sur ce sujet. Difficulté de modifier les taux de l'épargne administrée. Décision du comité de la réglementation bancaire. Risque de rigidité de ce dispositif. Possibilité d'indexation. (p. 1604, 1605) : demande le retrait de l'amendement n° 144 de M. Charles Revet (diminution du taux de TVA pour les opérations visées à l'article R. 331-1 du code de la construction et de l'habitation et suppression du système de subventions de l'Etat). S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 92 (prélèvement à la source sur l'ensemble des opérations boursières et des opérations sur devises destiné à financer un fonds pour le développement économique) et n° 103 (baisse du taux de TVA sur les constructions neuves et les réhabilitations de logements sociaux).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0291 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1864. 1865) : texte sur l'intercommunalité. Droits de transmission. Echéancier des amortissements des prêts immobiliers. Loi dite "Scrivener". Arrêt de la Cour de cassation. Amendements du Gouvernement : suppression de l'article 49 bis B et ouvertures de salles de cinéma. Sous le bénéfice de ces deux amendements accepte le texte de la commission mixte paritaire - **Art. 49 bis B** *(rapport précisant les conditions techniques de l'établissement des provisions par l'organisme assureur au titre de la loi de 1989)* (p. 1881) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations de grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1882) : son amendement n° 2 : seuil porté de 1 500 à 2 000 places ; adopté avec l'ensemble du texte.

- Projet de loi de modernisation des activités financières - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)] - Suite de la discussion -** (2 mai 1996) - **Art. 14** *(les formations spécialisées du Conseil des marchés financiers)* (p. 2350) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Paul Loridant (représentation des salariés au sein de chaque formation spécialisée de ce conseil) - **Art. 17** *(règlement général du Conseil des marchés financiers)* (p. 2351) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 de la commission (mention des fonds de garanties et de l'organisation et du fonctionnement des marchés réglementés) - **Art. 17 ter** *(réglementation des opérations financières publiques applicables au marché hors cote)* (p. 2352) : son amendement n° 39 : maintien pendant une certaine durée du hors cote avec des règles encadrant les opérations publiques sur ce marché ; adopté - **Art. 22** *(conditions de fonctionnement des marchés réglementés et règles d'admission des instruments financiers)* (p. 2354) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (conditions d'émission d'un instrument financier complexe) - **Art. 23 bis** *(qualité de membre d'un marché réglementé)* : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (interdiction faite aux entreprises de marché de mettre en place un numerus clausus pour les prestataires de services d'investissement) - **Art. 26** *(reconnaissance légale des opérations à terme)* (p. 2355) : accepte l'amendement de coordination n° 42 de la commission - **Art. 28** *(les chambres de compensation)* : accepte l'amendement de précision n° 13 de la commission - **Après l'art. 32** (p. 2356) : son amendement n° 40 : neutralité fiscale des remises opérées temporairement pour garantir les opérations à terme ou intérêts de titres ; adopté - **Art. 33 ter** *(accès des entreprises d'investissement aux marchés interbancaires)* (p. 2357) : problème de la pondération du risque de crédit des entreprises d'investissement. Possibilité d'émission des titres de créances négociables. Accès au refinancement de la Banque centrale. Adaptation réglementaire. Demande le retrait de l'amendement n° 14 de la commission (accès d'une entreprise d'investissement aux marchés interbancaires dans des conditions définies par le Comité de la réglementation bancaire et financière) - **Art. 36 bis** *(fonds de garantie - constitution)* (p. 2358) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (régime d'indemnisation des investisseurs applicable aux seuls dépositaires de titres et pour l'ensemble des instruments financiers) - **Art. 40** *(contrôle du Conseil du marché financier sur les entreprises d'investissement)* (p. 2359) : son amendement n° 41 : communication par le Conseil des marchés financiers à la COB de tout fait susceptible de constituer une infraction au règlement de cette dernière ; adopté - **Art. 43** *(sanctions applicables aux entreprises d'investissement et aux personnes placées sous leur autorité)* (p. 2360) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (fixation du plafond de la sanction pécuniaire à quatre cent mille francs) - **Art. 43 ter** *(sanctions applicables à l'égard des gestionnaires pour compte de tiers placés sous contrôle de la Commission des opérations de bourse)* (p. 2361) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (fixation du montant maximal des sanctions à quatre cent mille francs) - **Art. 48** *(autorités compétentes pour contrôler les entreprises européennes souhaitant exercer en France)* (p. 2362) : accepte l'amendement n° 43 de la commission (attribution à la COB de l'ensemble des pouvoirs nécessaires à la gestion du passeport européen pour les sociétés de gestion de portefeuille) - **Art. 48 bis** *(coordination)* (p. 2363) : accepte l'amendement de conséquence n° 44 de la commission - **Art. 51** *(contrôle des entreprises d'investissement de l'Union souhaitant exercer en France)* : accepte l'amendement n° 18 de la commission (suppression pour regroupement dans un article spécifique des modalités de communication des informations entre les autorités de contrôle) - **Après l'art. 51** : accepte l'amendement de conséquence n° 19 de la commission. (p. 2364) : accepte l'amendement de conséquence n° 20 de la commission - **Art. 54** *(personnes habilitées à créer des fonds communs de placement)* : accepte l'amendement de précision n° 22 de la commission - **Art. 57** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1885 sur les marchés à terme)* (p. 2365) : accepte l'amendement de précision n° 45 de la commission - **Art. 61** *(dispositions relatives aux personnes morales exerçant déjà des activités de services d'investissement et la déclaration de marchés réglementés)* (p. 2366) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (régime transitoire des personnes fournissant déjà des services d'investissement à la date de promulgation de la présente loi). (p. 2367) : sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 24 (régime transitoire des agents des marchés interbancaires) et accepte le n° 25 (option pour les maisons de titres existantes entre le statut d'établissement de crédit et celui de prestataire de services d'investissement et abrogation du statut actuel à l'issue de la période d'option), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 51 : fin de l'option fixée au 1er janvier 1998 ; adopté. (p. 2368) : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (maintien des conventions collectives en vigueur à la date de la publication de la présente loi) - **Art. 65** *(conséquences du retrait d'agrément des établissements de crédit)* (p. 2369) : son amendement n° 28 ; distinction entre la procédure administrative de retrait d'agrément et la procédure disciplinaire de radiation ; adopté - **Art. 67** *(constitution de gage sur instruments financiers)* (p. 2370) : accepte l'amendement n° 46 de la commission (rectification d'une erreur matérielle) - **Après l'art. 69** (p. 2371) : accepte l'amendement n° 47 de la commission (précision sur le champ des dérogations prévues par la loi dite "loi Toubon") - **Sur l'ensemble** (p. 2372. 2373) : remerciements. Occasion donnée par la transposition de cette directive de moderniser l'ensemble du système financier français.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2732, 2736) :

réduction du déficit public. Programmation pluriannuelle. Réduction de la pression fiscale. Collectivités territoriales. Comptes sociaux. Investissements de l'Etat. Hausse des taux d'intérêt. Emprunts de l'Etat. Substitution de l'emploi public à l'emploi privé. Croissance économique. Réduction des dépenses. Politique de défense. Secteur des relations extérieures. Réforme de la sécurité sociale. Négociations des rémunérations dans la fonction publique. Effectifs de la fonction publique. Aides à l'emploi. Aides au logement. Fiscalité.

- Projet de loi de modernisation des activités financières - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0419 (95-96)]** - (18 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3836) : retard pris dans la transposition en droit interne de la directive sur les services d'investissement. Amélioration du texte proposé par le Gouvernement. (p. 3837) : publication des décrets d'application. Disparition du statut des maisons de titres. Négociation à Bruxelles pour que les entreprises d'investissement voient leurs risques de crédit pondérés à 20 %. Remerciements.

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1994 [n° 0404 (95-96)] - (21 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4093) : accélération de la production des comptes de l'Etat. Qualité des travaux réalisés par la Cour des comptes. Budget exécuté dans un environnement économique favorable. Taux de croissance. (p. 4094) : redressement de l'activité. Stabilisation des déficits. Compte d'affectation des produits de la privatisation. Respect de la distinction entre le budget général et les comptes d'affectation spéciale. Modifications de certains crédits. Apurements comptables. Propose de déclarer d'utilité publique des dépenses comprises dans quatre gestions de fait. (p. 4101) : faible élasticité des recettes fiscales par rapport à la croissance économique. Caractère élevé du taux d'imposition. Assujettissement d'à peine la moitié des foyers de contribuables à l'impôt sur le revenu. (p. 4102) : réforme fiscale. Amélioration de la synchronisation des travaux parlementaires avec notamment le débat d'orientation budgétaire. Amélioration dans le domaine de la normalisation comptable de l'Etat. Définitition du déficit budgétaire - **Art. 16** *(reconnaissance d'utilité publique de dépenses comprises dans les gestions de fait)* (p. 4108) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (modification du montant de la somme dans le cas de l'Institut de l'eau de Limoges). Arrêt de la Cour des comptes fixant le montant des dépenses correspondant à des frais de gestion non justifiés. Procédure de la gestion de fait - **Après l'art. 17** (p. 4110) : accepte les amendements de la commission n° 2 (évaluation dans une annexe budgétaire du produit, pour l'exercice en cours et pour l'exercice suivant, de chacune des impositions de toutes natures affectées à des organismes de sécurité sociale) et n° 3 (réunion dans le document d'information, récapitulant l'ensemble des concours budgétaires et fiscaux de l'Etat à la protection sociale, de la totalité des composantes budgétaires et fiscales de la loi de finances retracée dans la loi de financement de la sécurité sociale).

- Résolution (n° 441, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement sur la proposition de révision des perspectives financières présentée par la Commission au Parlement européen et au Conseil, en application des paragraphes 11 et 12 de l'accord interinstitutionnel du 29 octobre 1993 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure budgétaire (n° E-628) [n° 0395 (95-96)] - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4272, 4274) : débat permettant au Sénat de donner un avis sur un texte communautaire important. Caractère peu opportun de cette révision. Réduction des déficits publics nationaux. Proposition de la Commission européenne. Financement de l'accroissement des dépenses par l'utilisation de marges prévisibles sous la ligne directrice agricole. Surcroît de contribution. Ligne directrice agricole et développements de la maladie de "la vache folle". Réseaux transeuropéens de transport. Opposition de la France à cette révision. Modification du projet initial de révision.

- Résolution (n° 466, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648). [n° 0436 (95-96)] - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4279, 4280) : réduction du déficit public. Réforme du système de sécurité sociale. Respect des critères de convergence prévus par ce traité. Baisse des taux d'intérêt. Cas particulier de l'Italie. Maîtrise des dépenses de l'Etat. Budget pour 1997. Union économique et monétaire. Réorientation de l'épargne vers les secteurs productifs. Invite le Sénat à se rallier à la proposition adoptée par la commission des finances - **Question préalable** (p. 4286, 4287) : délai d'examen de ce texte. Motion déposée par le groupe communiste républicain et citoyen. Accord entre la recommandation du Conseil européen et la politique du Gouvernement - **Examen de la résolution** (p. 4288) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (opposition à l'adoption de la résolution n° E-648).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5798, 5799) : gisements d'économies : dette, contribution de la France au budget européen, politique de défense, aides à la création d'emplois, dépenses d'administration générale. (p. 5800) : débat d'orientation budgétaire du 22 mai 1996. Politique de l'emploi. Application de la loi Robien et moyens consacrés à la formation des jeunes. Politique de cohésion sociale. Efforts de soutien à l'investissement. (p. 5801) : projet de budget de l'agriculture. Priorités du secteur de la viande bovine, de l'installation des jeunes et de la mise aux normes des bâtiments d'élevage. Augmentation des moyens du ministère de la justice. Budget de l'éducation nationale. (p. 5802) : budget de la recherche.

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) (p. 5856) : échec de l'expérience française des nationalisations. Situation des entreprises françaises parmi les grandes entreprises mondiales. Consolidation de l'unité de l'Europe. Soulte de France Télécom. (p. 5857) : augmentation du PIB. Consommation des ménages. Evaluation des dépenses. Objectifs du déficit public. (p. 5858) : exemples d'économies possibles au ministère de l'économie et des finances. Dépenses d'investissement. Evolution des finances de la sécurité sociale. Déficits des entreprises publiques. Réforme de France Télécom. Privatisation de Thomson. Fiscalité et réforme fiscale. (p. 5859) : prélèvements obligatoires. Investissements des entreprises. Vocation de la CSG. Taxe intérieure sur les produits pétroliers. (p. 5860) : diminution de l'impôt sur le revenu. Prélèvements obligatoires. Prolifération des régimes de sécurité sociale. Evasion fiscale en matière d'assiette de cotisations sociales. Réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises. Aménagement du territoire et incitations fiscales. Relations financières entre les collectivités locales et l'Etat. Fonds de compensation pour la TVA. (p. 5861) : Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle. Projet de loi sur la réévaluation des bases cadastrales. Respect du pacte de stabilité. Compensation de la baisse temporaire des droits de mutation à titre onéreux. Transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales. (p. 5862) : projet de taxes "d'artificialisation" des sols. Fraude fiscale. - **Question préalable** (p. 5865, 5866) : s'oppose à la motion n° I-235 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Ratio dépenses publiques-PIB. Réduction d'impôt sur le revenu.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 2** *(barème de l'impôt sur les revenus de l'année 1996 et mesures d'accompagnement)* (p. 5881, 5884) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-120 (augmentation de l'imposition des deux dernières tranches du barème), n° I-121 (suppression du plafonnement de l'avantage en impôt procuré par la demi-part supplémentaire accordée aux célibataires ou divorcés ayant un enfant majeur et relèvement à due concurrence du taux du prélèvement libératoire prévu à l'article 125 A du code général des impôts) et n° I-122 (augmentation de la décote prévue au 4 de l'article 194 du code général des impôts et relèvement à due concurrence du taux prévu à l'article 160 de ce code) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° I-91 (diminution du taux de la TVA) et n° I-92 (plafonnement des réductions d'impôt sur le revenu) - **Après l'art. 2** (p. 5885, 5892) : sur les amendements de M. Jean-Pierre Masseret, demande le retrait du n° I-98 (imposition des cotisations à des régimes de retraite à prestations définies) et s'oppose aux n° I-93 (augmentation du taux de prélèvement libératoire applicable aux placements financiers), n° I-94 (imposition des revenus de l'épargne, à l'exclusion des intérêts du livret A), n° I-95 (augmentation de l'imposition des gains réalisés par la vente de valeurs mobilières ou de droits sociaux), n° I-96 (imposition des rémunérations liées aux stock options), n° I-97 (part de quotient familial liée au versement d'une pension alimentaire décidée par accord amiable) et n° I-99 (impossibilité de placer des sommes issues de dividendes sur un plan d'épargne en actions). S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-123 (calcul du quotient familial pour les couples non mariés et pour les célibataires ayant enfant à charge), n° I-124 (augmentation de la déduction sur les frais professionnels des salariés et abrogation des dispositions des articles n° 158 bis, n° 158 ter et n° 209 bis du code général des impôts), n° I-125 (augmentation de la taxation des plus-values immobilières) et n° I-126 (imposition identique des revenus des personnes bénéficiant d'un certificat de concubinage, de vie maritale ou de vie en communauté) - **Art. 2 bis** *(plafonnement du régime fiscal des SOFICA pour l'impôt sur le revenu)* (p. 5893) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de suppression n° I-2 de la commission, n° I-89 de M. Marcel Vidal et n° I-127 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 3** (p. 5895, 5896) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-128 (plafonnement des sommes consacrées au financement d'emplois familiaux), n° I-129 (taux d'exonération de la part des revenus consacrée au financement d'emplois familiaux) et n° I-130 (abrogation des dispositions dérogatoires relatives à la fiscalité des investissements dans les DOM-TOM) - **Art. 4** *(aménagement de l'abattement de 20 % appliqué aux revenus des adhérents des centres et associations de gestion agréés et aux rémunérations des personnes détenant plus de 35 % des droits sociaux de leur entreprise)* (p. 5898) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-100 de M. Jean-Pierre Masseret - **Après l'art. 4** (p. 5899) : demande le retrait de l'amendement n° I-149 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de l'article 33 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier) - **Art. 5** *(aménagement de la réduction d'impôt accordée au titre des primes d'assurance-vie)* (p. 5900, 5901) : s'oppose aux amendements n° I-131 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prélèvement sur les revenus de l'assurance-vie) et n° I-101 de M. Jean-Pierre Masseret (droits de mutation sur les placements en assurance-vie) - **Après l'art. 5** (p. 5902) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-132 (imposition des primes capitalisées générées par des contrats d'assurance-vie) et n° I-133 (droits de mutation sur les contrats d'assurance-vie) - **Art. 6** *(aménagement de l'abattement de 10 % sur les pensions)* (p. 5904) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-102 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-134 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 7** *(application aux indemnités de maternité, du traitement fiscal des salaires)* (p. 5906) ; s'oppose aux amendements de suppression n° I-103 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-135 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 7** (p. 5909, 5910) : inadaptation de la taxe sur les salaires mais conséquences budgétaires de sa suppression. S'oppose à l'amendement n° I-137 de Mme Marie-Claude Beaudeau (exonération de la taxe sur les salaires versés par les organismes permanents à caractère social des collectivités locales et des entreprises et par les associations) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-36 (exonération de la taxe sur les salaires des aides à domicile), n° I-37 (allégement de la taxe sur les salaires versé par les associations ayant un caractère social, éducatif, familial, sportif ou culturel), n° I-38 (allégement de la taxe sur les salaires versé par les associations intermédiaires et les fondations pour l'emploi) et n° I-39 (allégement de la taxe sur les salaires versé par les associations d'aide à domicile et par les associations caritatives) - **Art. 8** *(maintien des conditions d'exonération et d'allégement des impôts locaux pour les ménages)* (p. 5913) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° I-136 (relèvement du plafond d'impôt sur le revenu permettant de bénéficier d'un dégrèvement de la taxe d'habitation) et n° I-234 (plafonnement de la taxe d'habitation à 2 % du revenu imposable) ainsi qu'aux amendements de M. René Régnault n° I-40 (relèvement du plafond d'impôt sur le revenu donnant droit à un dégrèvement de taxe d'habitation) et n° I-41 (limitation de la taxe d'habitation à 3 % des revenus d'un ménage) - **Après l'art. 8** S'oppose aux amendements n° I-138 de M. Paul Loridant (plafonnement de la taxe foncière) et n° I-42 de M. René Régnault (suppression de la majoration de 0,4 % des prélèvements de l'Etat sur les impôts locaux) - **Art. 8 bis** *(augmentation de la part de la participation de l'employeur à l'acquisition de titres restaurants par ses salariés exonérée d'impôt sur le revenu et de taxe sur les salaires)* (p. 5915) : s'oppose à l'amendement n° I-139 de Mme Marie-Claude Beaudeau (accentuation de cette augmentation) - **Avant l'art. 9** (p. 5917) : s'oppose aux amendements n° I-140 de Mme Marie-Claude Beaudeau (non déductibilité des provisions pour licenciement) et n° I-44 de M. Jean-Pierre Masseret (non déductibilité des provisions pour licenciement) - **Avant ou après l'art. 9** (p. 5918) : s'oppose aux amendements n° I-143 de Mme Marie-Claude Beaudeau (introduction de taux d'impôt sur les sociétés différents selon la destination des bénéfices) et n° I-43 de M. Jean-Pierre Masseret (fixation à 38 % du taux de l'impôt sur les sociétés) - **Art. 9** *(réduction de 33,33 % à 19 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les petites et moyennes entreprises renforçant leurs fonds propres)* (p. 5922, 5923) : s'oppose à l'amendement n° I-270 de M. Xavier de Villepin (application de cette disposition aux petites sociétés d'assurance mutuelle). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-3 de la commission (délai d'incorporation au capital des sommes mises en réserve spéciale) - **Après l'art. 9** (p. 5923, 5926) : demande le retrait des amendements n° I-271 de M. Michel Bécot (crédit d'impôt pour investissement accordé aux entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) et n° I-255 de M. Gérard César (application aux sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés d'un taux réduit d'imposition des plus-values à long terme affectées au renforcement des fonds propres de l'entreprise). S'oppose aux amendements n° I-45 de M. Jean-Pierre Masseret (fixation à 38 % du taux d'imposition des plus-values à long terme des entreprises) et n° I-142 de Mme Marie-Claude Beaudeau (financement des PME par les CODEVI) - **Après l'art. 9 bis** (p. 5927, 5929) : accepte l'amendement n° I-240 de M. Philippe Marini (report d'imposition des plus-values résultant d'échanges de titres détenus par l'intermédiaire de sociétés fiscalement transparentes). S'oppose aux amendements identiques n° I-46 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-144 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réévaluation des impositions forfaitaires annuelles des sociétés). Son amendement n° I-283 : limitation de l'exonération de l'impôt sur les plus-values et sur les revenus liés aux plans d'épargne en actions ; retiré - **Après l'art. 9 ter** (p. 5930, 5933) : s'oppose aux amendements n° I-47 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression des avoirs fiscaux bénéficiant aux actionnaires de sociétés ayant licencié plus de vingt personnes ou 5 % de leurs effectifs) et n° I-145 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'avoir fiscal bénéficiant aux actionnaires de sociétés ayant licencié plus de vingt personnes ou 5 % de leurs effectifs). Demande le retrait de l'amendement n° I-256 de M. Philippe Marini

(encouragement fiscal de la souscription de parts de copropriétés d'unité de navigation commerciale intérieure). Accepte les amendements de M. Jean-Paul Hugot n° I-253 (exonérations d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les sociétés liées à des dons en faveur de la Fondation du patrimoine) et n° I-254 (exonération fiscale du patrimoine labellisé par la Fondation du patrimoine) et de la commission n° I-241 (application de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels aux gérants majoritaires de SARL) - **Avant l'art. 10** (p. 5934) : s'oppose aux amendements n° I-251 de M. Gérard César (extension du champ de la déduction pour investissement) et n° I-146 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction du taux de la TVA à 18,6 %) et demande le retrait de l'amendement n° I-272 de M. Michel Souplet (déclaration des revenus des entraîneurs des chevaux de course dans la catégorie des bénéfices agricoles) - **Art. 10** *(réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction de logements locatifs sociaux)* (p. 5941) : accepte les amendements de la commission n° I-282 (application des dispositions de la réforme du financement du logement social aux opérations réalisées par des personnes physiques), n° I-4 (exonération de 15 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour les logements construits sous le régime de la TVA à 5,5 %) et n° I-5 (réduction du taux des prêts locatifs aidés). S'oppose aux amendements de M. André Vézhinet n° I-48 (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les travaux et prestations de service liés à la construction de logements sociaux à usage locatif), de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-147 (relèvement du taux d'imposition des plus-values), et de M. Alain Vasselle n° I-112 (fixation à 5,5 % du taux de TVA perçu sur les travaux et prestations de service liés à la construction de logements sociaux à usage locatif) - **Après l'art. 10** (p. 5945, 5947) : demande le retrait de l'amendement n° I-111 de M. Alain Vasselle (maintien du principe de la livraison à soi-même des immeubles sociaux à un taux de TVA réduit) et s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-148 (fixation à 3,5 % de la taxe additionnelle au droit de bail pour les loyers les plus importants) et n° I-279 (fixation à 20 ans de l'exonération de taxe foncière bénéficiant aux organismes bailleurs sociaux) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5948, 5964) : accepte les amendements n° I-6 de la commission (taux de TVA applicables aux produits de la floriculture, de l'horticulture et du bois de chauffage) et n° I-154 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les combustibles issus directement de la biomasse). S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-150 (fixation à 5,5 % des taux de TVA sur la restauration sur place), n° I-152 (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine), n° I-153 (suppression de la TVA sur les produits de première nécessité), n° I-156 (réduction de la TVA acquittée par les collectivités locales sur les opérations de traitement des déchets) et n° I-157 (fixation à 5,5 % du taux de TVA des frais et honoraires exposés en justice), à l'amendement n° I-50 de M. Michel Charasse (application d'un taux de TVA réduit pour l'ensemble des produits alimentaires), à l'amendement n° I-51 de M. Jean-Pierre Masseret (fixation à 5,5 % de la TVA sur l'utilisation d'installations sportives), aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° I-55 (application d'un taux de TVA réduit sur les frais de justice) et n° I-56 (application d'un taux de TVA réduit sur les frais de justice relatifs à des affaires relevant des droits de la famille), à l'amendement n° I-32 de M. Pierre Laffitte (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les CD Rom conçus et vendus en France), à l'amendement n° I-116 de M. Jean-Cluzel (application d'un taux de TVA réduit aux CD Rom et aux autres supports numériques interactifs édités), à l'amendement n° I-257 de M. Xavier Dugoin (application d'un taux de TVA réduit sur l'utilisation des équipements sportifs dans les zones visées par le pacte de relance pour la ville) et à l'amendement n° I-78 de M. Jacques Oudin (égalité des taux de TVA appliqués aux parcs aquatiques et aux parcs à thème). Demande le retrait de l'amendement n° I-236 de Mme Danièle Pourtaud (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les matériels et les logiciels informatiques), du n°I-34 de M. Georges Berchet (application d'un taux de TVA réduit sur les travaux de réparation, de restauration et de rénovation des bâtiments anciens dans les zones de revitalisation rurale), des amendements de M. Jean-Cluzel n° I-87 (application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités) et n° I-115 (application d'un taux de TVA réduit aux abonnements aux services accessibles par les réseaux de télécommunications) de l'amendement n° I-151 de M. Paul Loridant (application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités) et de l'amendement n° I-258 de M. Alain Joyandet (application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter (suite)** (p. 5975) : s'oppose aux amendements analogues n° I-52 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-160 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction du coût des services funéraires). (p. 5978) : intervient sur les amendements analogues n° I-242 de M. Philippe Marini et n° I-273 de M. Pierre Hérisson (taux de TVA applicable à la collecte, au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements). Directives européennes. S'oppose aux amendements n° I-53 de M. Michel Charasse (réduction du taux de TVA appliqué à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements) et n° I-158 de Mme Marie-Claude Beaudeau (collecte et gestion des déchets ménagers). (p. 5980, 5981) : s'oppose aux amendements n° I-159 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fiscalité applicable au gaz et à l'électricité) et n° I-54 de M. Jean-Pierre Masseret (taux de TVA applicable aux opérations de rénovation et de transformation des logements dont les locataires ou les propriétaires ont bénéficié d'une aide de l'Etat). (p. 5982, 5985) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-155 (TVA applicable aux opérations de construction neuve et de rénovation d'établissements à but non lucratif destinés à l'accueil de personnes âgées), n° I-161 (exonération totale de TVA pour les représentations des créations artistiques), n° I-162 (TVA applicable aux médicaments), n° I-163 (exonération de TVA pour la redevance audiovisuelle), n° I-164 (exonération de TVA pour les ventes, commissions et courtages portant sur les publications à faibles ressources publicitaires) ainsi qu'à l'amendement n° I-237 de Mme Danièle Pourtaud (réduction de TVA sur la presse) - **Art. 11** *(aménagement de la contribution annuelle sur certains logements à usage locatif)* (p. 5987) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-57 de M. André Vézinhet ainsi qu'à l'amendement n° I-165 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de la contribution financière spéciale des organismes d'HLM dite "surloyer") - **Après l'art. 11** (p. 5988, 5989) : s'oppose aux amendements identiques n° I-58 de M. André Vézinhet et n° I-114 de M. Alain Vasselle (non-imposition de logements occupés au 1er janvier de l'année d'imposition par des personnes qui ont quitté leur logement avant la date limite de l'enquête) ainsi qu'aux amendements identiques n° I-59 de M. André Vézinhet et n° I-113 de M. Alain Vasselle (non-imposition des logements occupés par un locataire présent au 1er janvier ayant quitté son logement avant la date de l'enquête, ou par des personnes dont les ressources sont passées sous les plafonds entre l'année de référence n° 2 et l'année d'imposition). (p. 5990) : accepte l'amendement n° I-7 de la commission (garantie du risque de loyers impayés). (p. 5991) : s'oppose à l'amendement n° I-252 de M. Philippe François (fixation à 18 % du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme). (p. 5992) : demande le retrait de l'amendement n° I-1 de M. Alfred Foy (possibilité pour le bailleur du bail à réhabilitation de déduire de son revenu imposable, pendant une durée de dix ans à compter de la prise d'effet du bail, le dixième de la valeur vénale calculée avant la réhabilitation de l'immeuble qu'il donne à bail). (p. 5993) : demande le retrait de l'amendement n° I-8 de la commission (élévation à 100 000 francs du plafond d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global). (p. 5994, 5995) : s'oppose à l'amendement n° I-60 de M. André Vézinhet (logements

vacants). (p. 5996) : sur l'amendement n° I-9 de la commission qu'il accepte (modalités du régime de réduction de 35 % des droits départementaux et de la taxe additionnelle régionale sur les cessions d'immeubles d'habitation), son sous-amendement n° I-286 : délai entre la signature de la promesse de vente et celle de l'acte définitif ; adopté - **Art. 12** *(aménagement du mode de calcul de la valeur ajoutée retenue pour le plafonnement de la taxe professionnelle des entreprises louant des biens à des sociétés appartenant à un même groupe)* (p. 5999, 6000) : accepte les amendements de la commission n° I-10 (délimitation du champ d'application de cette mesure) et n° I-11 (possibilité pour l'entreprise bailleresse de déduire de sa propre valeur ajoutée les provisions et amortissements qui se rapportent aux biens loués), et sur l'amendement n° I-11 précité demande le retrait du sous-amendement n° I-280 de M. Bernard Plasait (déduction d'une fraction du loyer de la valeur ajoutée du bailleur) - **Après l'art. 12** (p. 6001) : s'oppose à l'amendement n° I-166 de M. Paul Loridant (exonération de la taxe professionnelle pour les télévisions de proximité). (p. 6002, 6004) : demande le retrait de l'amendement n° I-260 de M. Jean-Pierre Camoin (cas des photographes). Demande le retrait de l'amendement n° I-28 de M. Charles Descours (taux de plafonnement de la cotisation de taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée) et s'oppose à l'amendement n° I-178 de M. Paul Loridant (dispositions du plafonnement de la taxe professionnelle) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6015, 6016) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° I-281 de la commission et n° I-277 de M. André Diligent (plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune). S'oppose aux amendements n° I-167 de Mme Marie-Claude Beaudeau (modification du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) et n° I-61 de M. Jean-Pierre Masseret (augmentation de 20 % des taux du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Après l'art. 13** (p. 6019) : son amendement n° I-285 : pénalisation des transferts de domicile fiscal à l'étranger - amélioration du mécanisme du report d'imposition ; adopté après modification par le sous-amendement n° I-287 de la commission. (p. 6021, 6025) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-168 (fixation à 20 % de la contribution supplémentaire instaurée en 1995), n° I-169 (inclusion des biens professionnels dans le champ de l'impôt sur la fortune), n° I-171 (inclusion des oeuvres d'art, d'antiquité ou de collection dans le calcul de l'impôt sur la fortune, dès lors que leur valeur dépasse 12 millions de francs), et n° I-170 (suppression du dégrèvement pour personne à charge en faveur des contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune), ainsi qu'à l'amendement n° I-262 de M. Gérard César. Demande le retrait des amendements identiques n° I-265 de M. Philippe François et n° I-276 de M. Michel Souplet (extension aux parts des groupements fonciers ruraux du régime d'exonération totale ou partielle d'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6029, 6030) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-174 (développement de la recherche en vue de diminuer la pollution atmosphérique) et n° I-175 (utilisation d'une part représentative du produit fiscal pour le développement des modes de transport de marchandises alternatifs à la route). S'oppose aux amendements identiques de suppression n° I-62 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-172 de Mme Marie-Claude Beaudeau. S'oppose à l'amendement n° I-173 (baisse généralisée de la TIPP sur l'ensemble des carburants routiers) de Mme Marie-Claude Beaudeau, ainsi qu'à l'amendement n° I-250 de M. Bernard Joly (limitation de la hausse du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, et en particulier sur le gazole) - **Après l'art. 14** (p. 6031, 6034) : s'oppose à l'amendement n° I-176 de Mme Marie-Claude Beaudeau (conditions d'application de la réévaluation du niveau des droits d'accises portant sur les produits pétroliers), ainsi qu'aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° I-104 (possibilité pour les propriétaires de taxis d'amortir de manière exceptionnelle sur douze mois l'achat d'un équipement permettant aux voitures à essence de fonctionner également au GPL ou au GNV) et n° I-105 (coordination de la fiscalité au titre de la vignette avec une politique en matière d'environnement et de sécurité routière) - **Art. 14 bis** *(aménagement de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques)* (p. 6035) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-177 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Avant l'art. 16** (p. 6037) : s'oppose aux amendements n° I-76 de M. René Régnault et n° I-179 de M. Paul Loridant (instauration d'un relèvement à 1 % du taux de la cotisation minimale de taxe professionnelle) - **Art. 16** *(affectation du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle au budget général de l'Etat)* (p. 6039) : s'oppose aux amendements n° I-63 de suppression de M. René Régnault et n° I-180 de M. Paul Loridant (instauration d'un seuil de contribution minimale, ressource supplémentaire pour les collectivités locales). Accepte l'amendement rédactionnel n° I-12 de la commission - **Art. 17** *(étalement du paiement du solde de la compensation des pertes de ressources résultant de la réduction des droits de mutation à titre onéreux)* (p. 6041) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° I-64 de M. René Régnault et n° I-181 de M. Paul Loridant, ainsi qu'à l'amendement n° I-266 de M. Alain Vasselle (compensation par l'Etat au profit des départements à concurrence de deux tiers pour l'année 1997 et d'un tiers au titre de l'exercice de 1998), retiré puis repris par M. René Régnault sous le même numéro. Accepte l'amendement n° I-13 de la commission (proposition d'un étalement à hauteur d'un tiers en 1997 et de deux tiers en 1998). (p. 6043, 6045) : s'oppose aux amendements n° I-65 de M. Jean-Pierre Masseret (application aux concubins notoires et déclarés de la même fiscalité que pour les couples mariés en matière de droit de succession) et n° I-182 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de l'article 14 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif aux droits de mutation en matière d'impôt sur les sociétés) - **Après l'art. 17 ter** : s'oppose à l'amendement n° I-183 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation à dix mille francs du plafond prévu pour la prise en compte des frais funéraires occasionnés par le décès du donateur) - **Art. 18** *(compensation des exonérations de taxe professionnelle prévues par le projet de loi relatif au pacte de relance pour la ville - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6046) : s'oppose à l'amendement n° I-184 de M. Paul Loridant (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit que toute exonération nouvelle décidée par l'Etat doit être compensée intégralement par l'Etat et ne pas amoindrir d'autres dotations) - **Après l'art. 18** (p. 6047) : s'oppose à l'amendement n° I-185 de M. Paul Loridant (modification du mode de financement de la couverture sociale des allocataires du RMI) - **Art. 19** *(aménagement du mécanisme de gestion des recettes provenant de l'écrêtement des départements surfiscalisés)* (p. 6048) : accepte les amendements rédactionnels de la commission n° I-14 et n° I-15, et s'oppose à l'amendement n° I-186 de Mme Marie-Claude Beaudeau (détermination du montant de la dotation globale de fonctionnement, en appliquant au montant de recettes nettes de taxe sur la valeur ajoutée un taux de prélèvement fixé à législation constante) - **Après l'art.19** (p. 6049, 6052) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° I-189 (intégration des actifs financiers dans le calcul des bases de la taxe professionnelle), n° I-188 (prévision d'une cotisation minimale de taxe professionnelle pour l'ensemble des sociétés dont l'objet essentiel est la gestion d'un portefeuille de titres) et n° I-187 (renforcement des moyens de péréquation de la taxe professionnelle). Demande le retrait de l'amendement n° I-81 de M. Charles Revet (bases d'imposition des établissements industriels soumis à l'écrêtement), retiré puis repris par M. Paul Girod sous le même numéro - **Avant l'art. 20** (p. 6053) : s'oppose à l'amendement n° I-190 de M. Paul Loridant (suppression de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 relatif à la surcompensation au titre de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL) - **Art. 20** *(aménagement du mécanisme de compensation de la réduction pour embauche et investissement)* (p. 6054) : accepte l'amendement n° I-16 de la commission (compensation intégrale de la réduction pour

embauche et investissement pour les communes éligibles la pénultième année au Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France et pour les départements éligibles la pénultième année à la dotation de fonctionnement minimale), et s'oppose à l'amendement n° I-191 de M. Paul Loridant (réforme de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 20** (p. 6055) : accepte les amendements identiques n° I-17 de la commission et n° I-107 de M. René Régnault (éligibilité des groupements de communes au Fonds de compensation pour la TVA pour les travaux de voirie entrant dans leur champ de compétence). (p. 6056, 6063) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° I-196 (attributions du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée), n° I-198 (remboursement des attributions du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée par les collectivités locales ou les établissements bénéficiaires), n° I-197 (non-application de la modification du taux de compensation du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée aux communes ayant des besoins sociaux et humains importants), n° I-194 (abrogation des dispositions de l'article 32 de la loi de finances pour 1996 relatif au pacte dit "de stabilité financière"), n° I-195 (dotation globale d'équipement, DGE). n° I-193 (majoration des frais de rôle de la fiscalité directe locale appliquée depuis la mise à l'étude de la révision des bases d'imposition cadastrales) et n° I-199 (suppression de l'article n°11 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif aux entreprises contributrices au versement "transport"), ainsi qu'aux amendements de M. René Régnault n° I-66 (suppression du paragraphe II de l'article 32 de la loi de finances pour 1996 relatif au calcul de la DGF selon le principe du "pacte de stabilité financière"), n° I-67 (suppression des possibilités de régulation négative pour la DGF), n° I-69 (possibilité pour les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine, DSU, de percevoir une attribution au titre de la dotation globale d'équipement, DGE) et n° I-106 (législation applicable aux groupements qui mettent en oeuvre la compétence d'"élimination des ordures ménagères"). S'oppose à l'amendement n° I-68 de M. Roland Courteau (conditions d'éligibilité à la DGE des groupements de communes).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6100, 6101) : intervient sur l'amendement n° I-233 de Mme Marie-Claude Beaudeau (correction à la contribution de la France). Stabilisation de la contribution de la France. Politique agricole commune. Reconduction du budget communautaire. Lutte contre la fraude - **Avant l'art. 21** (p. 6103) : s'oppose à l'amendement n° I-201 de Mme Marie-Claude Beaudeau (nationalisation des services de l'eau et de l'assainissement) - **Art. 21** *(régime fiscal des charges exceptionnelles affectant France Télécom)* (p. 6105) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-202 de suppression, n° I-203 (abrogation de la loi de privatisation du 19 juillet 1993) et n° I-204 (déduction du régime d'imposition de France Télécom des frais générés par sa semi-privatisation). Application des traités internationaux. Avis des autorités européennes. Endettement et déficit des administrations publiques de chacun des Etats membres de l'Union européenne - **Art. 22** *(contribution de France Télécom au financement du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications)* (p. 6107) : s'oppose à l'amendement n° I-205 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rattachement à France Télécom de la formation supérieure en matière de télécommunications) - **Art. 23** *(taxes pour la délivrance, la gestion et le contrôle des autorisations nécessaires à l'exercice d'une activité dans le secteur des télécommunications)* (p. 6108) : s'oppose à l'amendement n° I-206 de Mme Marie-Claude Beaudeau (décuplement du montant initial de l'ensemble des taxes définies à cet article) - **Art. 24 bis** *(relèvement du plafond pour l'amortissement des véhicules de société)* (p. 6109) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-70 de M. Jean-Pierre Masseret et accepte l'amendement n° I-18 de la commission (alignement du régime de déductibilité des loyers afférents aux véhicules loués sur celui de l'amortissement des véhicules acquis directement par l'entreprise) - **Art. 24 ter** *(suppression du droit de timbre sur les effets de commerce)* (p. 6110) : accepte l'amendement n° I-19 de la commission (suppression des articles liés à l'article 910 du code général des impôts précédemment supprimé par l'Assemblée nationale) et s'oppose à l'amendement de suppression n° I-207 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 24 ter** (p. 6111) : son amendement n° I-290 : réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial aux contribuables célibataires ou divorcés ayant des enfants y compris dans le cas d'enfants adoptés ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-208 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de l'article 1er de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif à la réduction du taux maximal de droits d'enregistrement sur les mutations de fonds de commerce) - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6114, 6116) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-209 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° I-244 de M. Jean-Jacques Robert, ainsi qu'à l'amendement déposé au nom de la commission des affaires sociales, n° I-85 de M. Jean Madelain (modification de la date du prélèvement). Excédent de l'UNEDIC. Utilisation des ressources de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL. Economies sur la compensation de la réduction de la taxe professionnelle pour embauche et investissement, REI. Moyens financiers pour la formation des jeunes. Augmentation de ces moyens en cours d'année en cas d'insuffisance - **Après l'art. 24 quater** (p. 6118, 6119) : accepte l'amendement n° I-20 de la commission (assouplissement du régime fiscal des associés de sociétés civiles professionnelles ayant opté pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés) et sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° I-289 de M. André Egu (étalement sur cinq années du paiement de l'impôt sur le revenu dû sur les créances acquises). Oppose l'article 42 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances à l'amendement n° I-86 de M. Louis Souvet, déposé au nom de la commission des affaires sociales (exonération pour les entreprises de travail temporaire de leur contribution à l'association pour la gestion de la garantie des salaires). Possibilité d'examiner cette question lors de la discussion du prochain projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - **Après l'art. 25** (p. 6122, 6123) : développement du sport en France. Jeux Olympiques. Niveau de prélèvement sur la Française des jeux. Effort en faveur du sport de masse. Financement du Stade de France. (p. 6126) : abondement des recettes du Fonds national pour le développement du sport. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° I-72 de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-90 de M. François Lesein déposé au nom de la commission des affaires culturelles et n° I-238 de M. André Egu (relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS). (p. 6127) : s'oppose à l'amendement n° I-77 de M. Jacques Oudin (augmentation du montant de la redevance alimentant le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE). Incidence de la redevance sur le prix de l'eau. Stabilisation des prélèvements obligatoires. (p. 6129) : contribution au financement de la maîtrise des pollutions d'origine agricole. Augmentation du prix de l'eau. (p. 6131) : demande le retrait des amendements identiques n° I-108 de M. Jean-Louis Carrère, n° I-267 de M. Jacques Delong et n° I-278 de M. Jean Faure (réduction du taux de la taxe forestière applicable aux industries de la première transformation du bois). Fonds forestier national. Taxe sur les sciages. Fiscalité forestière. Discussion prochaine d'un projet de loi d'orientation agricole. (p. 6133) : demande le retrait de l'amendement n° I-268 de M. Jacques Delong (création d'une taxe sur le changement de destination des sols agricoles et de certains sols forestiers). Notion "d'artificialisation des sols". Création d'une nouvelle taxe d'urbanisme. Budget de l'office national des forêts. Fonds de gestion de l'espace rural. (p. 6135) : s'oppose à l'amendement de Mme Marie-Claude

Beaudeau n° I-210 (retrait de la liste des entreprises privatisables des banques régionales du groupe du Crédit industriel et commercial, CIC). Privatisation du groupe du CIC. Groupe des assurances nationales, GAN. (p. 6136) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-212 (retrait de la liste des entreprises privatisables de la Société marseillaise de crédit), n° I-213 (retrait de la liste des entreprises privatisables de la Société centrale du Groupe des assurances nationales), n° I-214 (retrait de la liste des entreprises privatisables de la Compagnie générale maritime), n° I-215 (retrait de la liste des entreprises privatisables du Crédit lyonnais) et n° I-219 (abrogation des dispositions des articles 47 et 50 de la loi du 12 avril 1966 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatifs à la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de la région parisienne). (p. 6138) : s'oppose à l'amendement n° I-216 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retrait de Thomson de la liste des entreprises privatisables). (p. 6139, 6140) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-220 (abrogation des dispositions des articles 52 et 53 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatifs à la Société française de production) et n° I-211 (prélèvement sur le montant des transactions effectuées sur le marché des changes). (p. 6141) : s'oppose à l'amendement n° I-217 de Mme Marie-Claude Beaudeau (taxe spécifique sur les délocalisations d'entreprises dans un pays extérieur à l'Union européenne). Exportations. Investissements étrangers. (p. 6142) : s'oppose à l'amendement n° I-221 de Mme Marie-Claude Beaudeau (taxe sur les produits importés en France en provenance des pays extérieurs à l'Union européenne méconnaissant les conventions internationales relatives au travail des enfants). Lien entre les accords de commerce et le respect des conventions internationales sur le travail des enfants. Complexité du problème - **Art. 26** *(modification des taux de la taxe de sûreté et de sécurité due par les entreprises de transport public aérien)* (p. 6145) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-73 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 27** *(modification du tarif de la taxe de péréquation due par les entreprises du transport public aérien)* (p. 6146) : demande le retrait des amendements de M. Jean François-Poncet, déposés au nom de la commission des affaires économiques, n° I-109 de suppression et n° I-110 de repli. Existence d'un reliquat. Augmentation de la taxe de sûreté aéroportuaire. Fonds de péréquation des transports aériens. Financement de la totalité des besoins pour 1997 - **Art. 28** *(prélèvement exceptionel sur France Télécom)* (p. 6149, 6150) : son amendement n° I-292 : autorisation pour France Télécom d'émettre des emprunts obligataires à compter du 1er janvier 1997 ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° I-74 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-224 de Mme Marie-Claude Beaudeau ainsi qu'à l'amendement n° I-225 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de la loi du 26 juillet 1996 relative au statut de l'entreprise nationale France Télécom). Avantages de la solution adoptée. Demande le retrait de l'amendement n° I-79 de M. Gérard Larcher (apurement des impayés téléphoniques de l'Etat envers France Télécom) - **Avant l'art. 29** (p. 6151) : s'oppose à l'amendement n° I-226 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du taux de la taxe frappant les entreprises ne versant pas la participation des employeurs à l'effort de construction) - **Art. 29** *(modification de la contribution des organismes collecteurs du 1 % logement au financement des aides à l'accession à la propriété)* (p. 6152) : s'oppose aux amendements n° I-75 de suppression de M. André Vézinhet et n° I-227 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'essentiel des dispositions de cet article). Accepte l'amendement de coordination n° I-21 de la commission. 1 % logement. Financement des prêts à taux zéro - **Après l'art. 29** (p. 6153, 6154) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-228 (relèvement du taux de participation des entreprises à l'effort de construction) et n° I-229 de repli. Son amendement n° I-291 : autorisation d'éligibilité au fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée, FCTVA, des travaux d'investissement exécutés sur les cours d'eau non domaniaux ; adopté. Entretien des berges des cours d'eau. Carence des propriétaires privés. Caractère exceptionnel de ce dispositif - **Avant l'art. 30** (p. 6155) : son amendement n° I-284 : aménagement de la structure de la fiscalité des tabacs ; adopté. Mise sur le marché de produits à bas prix - **Art. 31** *(actualisation des taux de la taxe sur les huiles perçue au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles)* (p. 6156) : s'oppose à l'amendement n° I-230 de Mme Marie-Claude Beaudeau (accroissement du montant de cette taxe) - **Après l'art. 31** (p. 6157, 6158) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-231 (affectation du produit de la fiscalité assise sur la consommation d'alcool au budget annexe des prestations sociales agricoles) et n° I-232 (obligation pour les institutions financières de souscrire un emprunt obligataire) - **Art. 33 et état A annexé** *(équilibre général du budget)* (p. 6170, 6171) : son amendement de coordination n° I-293 ; adopté. Modifications des dispositions fiscales. Dispositions relatives aux collectivités locales. Recettes supplémentaires. Comptes spéciaux - **Seconde délibération - Art. 9 bis** (p. 6172) : son amendement de coordination n° A-1 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Art. 9 quarter** : son amendement n° A-2 : alignement du régime fiscal des dirigeants de sociétés visé à l'article 62 du code général des impôts sur celui des dirigeants salariés ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Art. 10 quinquies** : son amendement de suppression n° A-3 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Art. 13** : son amendement n° A-4 : rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Art. 13 bis** (p. 6173) : son amendement de coordination n° A-5 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Art. 25 ter** : son amendement n° A-6 : augmentation des taux de la redevance sur les consommations d'eau perçue au profit du Fonds national pour le développement des adductions d'eau ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Art. 33 et état A annexé** *(équilibre général du budget)* (p. 6181) : son amendement de coordination n° A-7 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Sur l'ensemble de la première partie** (p. 6192, 6193) : maîtrise des dépenses. Réforme de l'impôt sur le revenu. Evolution de la contribution sociale généralisée, CSG. Remerciements.

Deuxième partie :

Economie et finances (charges communes) - Comptes spéciaux du Trésor

- (2 décembre 1996) (p. 6477, 6478) : charge de la dette. Dotations extérieures. Participation de la France au fonds européen de développement, FED. COFACE. Mesures en faveur de l'emploi. FNDS. FNDAE. Compte de privatisation. Exemple d'Elf-Aquitaine. Ouverture du capital de France Télécom. Fusion de trois comptes spéciaux - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre IV** (p. 6479) : son amendement de coordination n° II-40 ; adopté - **Comptes spéciaux du Trésor- Art. 45 bis** *(extension du champ d'intervention du compte spécial du Trésor "Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE")* (p. 6483) : accepte l'amendement n° II-27 de la commission (limiter dans le temps l'extension de la compétence du FNDAE aux pollutions agricoles) - **Art. 47** *(comptes d'affectation spéciale - Opérations définitives - Mesures nouvelles)* (p. 6483, 6484) : ses amendements n° II-38 : voies navigables ; et n° II-39 : prélèvement opéré sur la Française des jeux et affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; adoptés.

Economie et finances - Services financiers (et consommation)

- (7 décembre 1996) (p. 6967, 6968) : effort d'économie. Crédits d'informatique. Crédits d'investissement. Suppressions d'emplois. Moyens du contrôle fiscal. Rôle respectif de la transaction administrative, de la saisine des tribunaux et de la répression pénale en matière fiscale. Application des articles 110 et 111 de la loi de finances pour 1996 : fonds de concours, recettes et dépenses extrabudgétaires. Institut national de la consommation, INC. Associations consumeristes. Suppression des émissions télévisées des centres techniques régionaux de la consommation.

Budgets annexes - Monnaies et médailles

- (7 décembre 1996) (p. 6971) : redressement financier des Monnaies et médailles. Plan pluriannuel d'entreprise.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Avant l'art. 59** (p. 7031) : s'oppose à l'amendement n° II-157 de M. Jean-Pierre Masseret (plafonnement des réductions d'impôt sur le revenu à 40 % de l'impôt dû, ou à vingt mille francs) - **Art. 59** *(barèmes de l'impôt sur les revenus des années 1997 à 2000)* (p. 7034) : accepte l'amendement de coordination n° II-191 de la commission. S'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° II-158 de suppression et n° II-159 (réduction à 18,60 % du taux de la TVA), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-119 (suppression du plafonnement de la réduction d'impôt résultant de la demi-part supplémentaire, dont bénéficient certains contribuables célibataires ou divorcés) et n° II-120 (rétablissement du bénéfice de la décote pour les petits contribuables) - **Après l'art. 59** (p. 7037, 7038) : s'oppose à l'amendement n° II-121 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité offerte aux concubins d'effectuer des déclarations de revenus communes) et demande le retrait de l'amendement n° II-118 de M. Jacques Oudin (relèvement des réductions d'impôt liées à des dons de particuliers à des associations, partis ou groupements politiques). Pour l'amendement de la commission n° II-192 (plafonnement des souscriptions aux sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel, SOFICA), s'en remet à la sagesse du Sénat - **Art. 59 bis** *(application du régime fiscal des salaires aux indemnités temporaires d'accident du travail)* (p. 7040) : accepte les amendements de suppression n° II-193 de la commission, n° II-160 de M. Jean-Pierre Masseret, n° II-122 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-105 de M. Lucien Neuwirth - **Après l'art. 59 ter** (p. 7041) : accepte l'amendement n° II-123 de Mme Marie-Claude Beaudeau (remise au Parlement d'un rapport gouvernemental annuel relatif à l'incidence et à l'efficacité des réductions d'impôt) - **Art. 60** *(institution d'une réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux dans la résidence principale)* (p. 7043, 7045) : s'oppose aux amendements n° II-18 de M. Jean-Jacques Robert (extension de la réduction d'impôt aux travaux effectués dans des résidences secondaires), n° II-102 de M. Michel Doublet (intensification du dispositif de réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux) et n° II-124 de Mme Marie-Claude Beaudeau (plafonnement de la réduction d'impôt à 25 % des dépenses engagées) - **Après l'art. 60** (p. 7045, 7049) : demande le retrait des amendements de la commission n° II-194 (fixation à 14 % du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) et n° II-195 (versement de la prime liée au plan d'épargne logement aux seuls épargnants finançant un projet immobilier à la clôture de leur plan). S'oppose à l'amendement n° II-125 de Mme Marie-Claude Beaudeau (maintien de la réduction d'impôt liée aux dépenses d'isolation thermique et acoustique), ainsi qu'à l'amendement n° II-195 repris par M. Michel Charasse (versement de la prime liée au plan d'épargne logement aux seuls épargnants finançant un projet immobilier à la clôture de leur plan) - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7060, 7066) : s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° II-126 de suppression, n° II-127 (relèvement du plafond de déductions forfaitaires supplémentaires de certaines professions), n° II-128 (maintien des abattements supplémentaires liés aux droits d'auteur, des écrivains et compositeurs), n° II-129 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers imprimeurs), n° II-130 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux journalistes), n° II-131 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux musiciens) et n° II-132 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux artistes dramatiques, lyriques, cinématographiques ou chorégraphiques), à l'amendement de suppression n° II-161 de M. Claude Estier, à l'amendement de M. François Gerbaud n° II-1 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux journalistes), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-133 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux chauffeurs routiers et assimilés), n° II-134 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux salariés des casinos et établissements de jeux), n° II-135 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux voyageurs représentants placiers, VRP), n° II-136 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers forestiers), n° II-137 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers du bâtiment sur chantier) et n° II-138 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux mineurs de fond) - **Art. 61 bis** *(fonds de modernisation de la presse)* (p. 7068, 7070) : son amendement n° II-217 : dénomination du fonds ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° II-219 de la commission et demande le retrait du sous-amendement n° II-218 de M. Michel Charasse. S'oppose à l'amendement de suppression n° II-139 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 62** *(suppression de la réduction d'impôt pour intérêts d'emprunt)* (p. 7072) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-162 de M. Jean-Pierre Masseret. Accepte les amendements de la commission n° II-214 de coordination et n° II-196 (remise au Parlement d'un rapport gouvernemental relatif au financement aidé de l'accession à la propriété) - **Après l'art. 63** (p. 7073, 7075) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-140 (relèvement du plafond de réduction pour frais de garde en structure collective et abaissement du plafond de réduction appliqué à la garde à domicile), n° II-141 (réduction d'impôt liée aux dépenses consenties par les enfants d'une personne accueillie en maison de retraite ou par les parents d'un jeune accueilli en section de cure médicale) et n° II-143 (taux de la réduction d'impôt liée au versement de cotisations syndicales) - **Art. 64** *(suppression de la réduction d'impôt accordée au titre des dépenses de scolarité des enfants à charge)* (p. 7076) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-144 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-163 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 65** *(aménagement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions perçues à compter de l'année 1997)* (p. 7077) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-145 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-164 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 66** *(suppression de l'avantage minimum en impôt pour la déduction des pensions alimentaires versées à des enfants majeurs inscrits dans l'enseignement supérieur)* (p. 7078) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-146 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-165 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 66 bis** *(déductibilité d'un point de contribution sociale généralisée de l'assiette de l'impôt sur le revenu)* (p. 7079) : s'oppose à l'amendement n° II-147 de Mme Marie-Claude Beaudeau (non-déductibilité de la contribution sociale généralisée liée aux revenus du patrimoine) - **Après l'art. 66 bis** : accepte l'amendement n° II-187 de M. Xavier de Villepin (imposition des agents publics en poste hors de France à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale) - **Art. 67 bis** *(modification du régime fiscal des bons du Trésor et assimilés et des bons de caisse, ainsi que des bons ou contrats de capitalisation)* (p. 7080) : accepte l'amendement n° II-188 de M. Daniel Hoeffel (imposition des transmissions de fonds de capitalisation anonymes,

légales et portées à la connaissance de l'administration), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° II-220 ; adopté - **Avant l'art. 68** (p. 7081, 7083) : demande le retrait de l'amendement n° II-213 de la commission (allégement de la taxe professionnelle pesant sur les entreprises de main-d'oeuvre) et accepte son amendement n° II-221 (remise au Parlement d'un rapport gouvernemental relatif aux conséquences d'un abaissement du taux de la taxe professionnelle applicable à certaines entreprises).

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Art. 68 (suite)** *(plafonnement du taux de la taxe professionnelle)* (p. 7102) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° II-85 de M. Jean-Marie Girault, n° II-148 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-166 de M. René Régnault. S'oppose également à l'amendement n° II-149 de Mme Marie-Claude Beaudeau (modification des règles de plafonnement des impôts locaux pour réduire l'imposition sur les ménages) et aux amendements de M. René Régnault n° II-167 (suppression des dispositions relatives au plafonnement du taux de la taxe professionnelle votée par les communes) et n° II-168 (plafonnement du taux de la taxe professionnelle votée par les départements ou les régions à deux fois le taux moyen de cette taxe constatée en 1996 au niveau national). Accepte l'amendement n° II-197 de la commission (extension aux départements et aux régions de la règle du plafonnement du taux de taxe professionnelle au double de la moyenne constatée au niveau national l'année précédente) - **Après l'art. 68** (p. 7103) : s'oppose à l'amendement n° II-116 de M. Jean-Pierre Camoin (exonération de taxe professionnelle accordée aux photographes auteurs). (p. 7104) : demande le retrait de l'amendement n° II-190 de M. Philippe Arnaud (possibilité pour les collectivités locales d'exonérer de taxe professionnelle en totalité ou en partie les sociétés de prestations de service dans les zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire). Amendement contraire à l'esprit de la "loi Pasqua" - **Après l'art. 68 bis** (p. 7105) : s'oppose à l'amendement n° II-101 de M. Jacques Oudin (assimilation du bail commercial portant sur un local à un investissement ouvrant droit à amortissement). Contradiction avec les principes comptables et fiscaux déterminant les biens amortissables - **Art. 70** *(institution de fonds communs de placement dans l'innovation)* (p. 7106) : accepte l'amendement rédactionnel n° II-198 de la commission. (p. 7107, 7108) : accepte les amendements de la commission n° II-199 (doublement de la réduction d'impôt accordée aux versements effectués dans les fonds communs de placement dans l'innovation) et n° II-200 (fixation des modalités d'application du présent article par un décret simple). Levée du gage - **Art. 71** *(report d'imposition des plus-values en cas d'apport de brevet)* (p. 7109) : accepte l'amendement n° II-215 de la commission (possibilité pour les inventeurs de reporter de cinq ans le paiement d'impôt sur les plus-values réalisées lors de l'apport d'un brevet à une société chargée de l'exploiter) - **Après l'art. 71** (p. 7110) : accepte l'amendement n° II-3 de Mme Anne Heinis (report d'imposition des plus-values réalisées lors de scissions, de fusions et de restructurations s'effectuant dans le cadre de professions non commerciales, non industrielles ou non agricoles). Demande le retrait de l'amendement n° II-207 de M. Jacques Machet (déductibilité des droits de mutation à titre gratuit afférent à la transmission de parts de société de personnes dès lors que le bénéficiaire de cette transmission poursuit l'activité professionnelle). Déduction déjà possible en application des dispositions du code général des impôts. Publication d'une instruction administrative - **Art. 71 bis** *(extension de la procédure de rescrit fiscal au crédit d'impôt recherche)* (p. 7112) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-150 de Mme Marie-Claude Beaudeau ainsi qu'à l'amendement n° II-201 de la commission (élargissement de la procédure de rescrit aux zones franches urbaines). Souhaite voir d'abord fonctionner la procédure du rescrit et le système fiscal privilégié dans les zones franches - **Après l'art. 71 bis** (p. 7113) : accepte l'amendement n° II-216 de la commission (présentation au Parlement d'un rapport sur les effets économiques de la taxe sur les salaires). Nécessité d'une réflexion et de trouver des solutions de substitution en cas de réduction ou de suppression progressive de la taxe sur les salaires - **Art. 72** *(accroissement de la portée de la déduction pour investissement en matière de bénéfice agricole)* (p. 7114) : son amendement de précision n° II-222 ; adopté. (p. 7115) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-169 de M. Jean-Pierre Masseret. Coût de la mesure de déduction pour investissement accordée aux agriculteurs assujettis au bénéfice réel. Demande le retrait des amendements n° II-28 de M. Philippe François (réintégration de la déduction pour investissement dans l'exercice au cours duquel survient l'événement qui la justifie) et de M. Jacques Machet n° II-208 (extension du mécanisme de la déduction pour investissement à la souscription de parts de coopératives et de titres de sociétés agro-alimentaires ou agro-industrielles) et n° II-209 (possibilité donnée aux exploitants agricoles ayant subi une perte de bénéfices de réintégrer tout ou partie des déductions pour investissements dans leurs résultats clos en 1996) - **Après l'art. 72** (p. 7117, 7118) : sur les amendements de M. Philippe François, demande le retrait du n° II-104 (possibilité de comptabilisation supersimplifiée de certaines charges accordée aux exploitants agricoles relevant du régime simplifié agricole) et s'oppose aux n° II-105 (alignement des modalités d'appréciation des seuils au regard de l'impôt sur le revenu sur ceux définis au regard de la TVA) et n° II-106 (possibilité donnée aux exploitants agricoles relevant du régime général d'imposition de prendre en compte dans leur bénéfice agricole les recettes tirées d'une activité de diversification si elles n'excèdent pas 30 % du chiffre d'affaires résultant de l'activité agricole). Volonté du Gouvernement de réduire les obligations comptables des exploitants agricoles placés sous le régime réel simplifié d'imposition - **Art. 73** *(assouplissement des conditions d'option des agriculteurs pour le système de la moyenne triennale)* (p. 7119) : s'oppose à l'amendement n° II-170 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de l'assouplissement des conditions d'option pour le système de la moyenne triennale) - **Art. 74** *(assujettissement de plein droit à un régime réel d'imposition des sociétés constituées dans le secteur agricole)* : accepte l'amendement n° II-107 de M. Philippe François (remplacement des mots "les exploitants" par les mots "les sociétés à activité agricole"). (p. 7120) : demande le retrait des amendements de M. Philippe François n° II-29 (possibilité donnée à chaque associé d'une société civile agricole de bénéficier individuellement du seuil d'imposition des plus-values) et n° II-30 (départ des agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite et cas des associés de plus de 61 ans au premier jour de l'exercice). Accepte les amendements identiques n° II-202 de la commission et n° II-108 de M. Gérard César (départ des agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite et cas des associés âgés de plus de 60 ans au premier jour de l'exercice) - **Art. 74 bis** *(simplification des formalités relatives à la circulation de certains vins vendus "en vrac" à des particuliers)* (p. 7121) : accepte les amendements de M. Gérard César n° II-109 (mention d'une quantité de 33 litres de vin correspondant à la contenance maximale des conteneurs en matière viticole) et n° II-110 (possibilité donnée aux distilleurs vinicoles de vendre leurs productions d'alcool aux particuliers dans la limite de 4,5 litres) - **Après l'art. 74 bis** (p. 7122, 7123) : sur les amendements de M. Philippe François, accepte le n° II-112 (possibilité de transférer au nom de la société la taxation des fractions de subventions d'équipement non taxées lors de la constitution) et s'oppose aux n° II-111 (apport des stocks en valeur vénale afin de dégager les profits qui en découlent et de les taxer comme un élément du résultat de la société selon le mécanisme de report prévu), n° II-31 (conditions de reclassement des parcelles lors d'un remembrement rural) et n° II-32 (suppression du butoir de la date de la prochaine révision figurant à l'article 1636 B sexies du code des impôts). Evocation des sujets fiscaux agricoles lors de la discussion de la loi d'orientation agricole. Loi sur la révision des bases cadastrales - **Avant l'art. 75** (p. 7124) : sur les amendements de M. Jean-Pierre Masseret, demande le retrait du n° II-171 (interdiction de toute remise de majoration dans les cas où une deuxième mise en demeure a dû être requise ainsi que dans ceux de manoeuvre frauduleuse, d'abus de

droit ou d'opposition au contrôle) et s'oppose au n° II-172 (mise en place d'une demande préalable ministérielle pour juger de la réalité de la liquidation de l'entreprise concernée et donc de la possibilité de bénéficier de l'avantage fiscal prévu) - **Art. 78** *(prorogation du délai de reprise de l'administration des impôts en cas d'activité occulte)* (p. 7125) : accepte l'amendement n° II-203 de la commission (exclusion du droit de reprise des revenus ayant fait l'objet d'une déclaration déposée dans le délai prescrit mais déclarés dans une catégorie autre que celle dans laquelle ils doivent être déposés) - **Avant l'art. 80** (p. 7126, 7127) : accepte l'amendement n° II-204 de la commission (rapport du Gouvernement sur les modalités actuelles du calcul de la puissance fiscale des véhicules automobiles et les conditions d'une modification de ces règles pour une plus grande neutralité). Demande le retrait de l'amendement n° II-186 de M. Jean-Claude Peyronnet au profit de l'amendement analogue précité n° II-204 de la commission - **Art. 80** *(régime de la provision spéciale des entreprises de presse)* (p. 7128) : accepte l'amendement n° II-205 de la commission (nouvelle rédaction) - **Après l'art. 80** (p. 7129) : s'oppose à l'amendement n° II-152 de M. Paul Loridant (création d'un fonds d'aide au développement des télévisions locales) - **Art. 81** *(fixation des coefficients de majoration des valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux)* : s'oppose à l'amendement n° II-173 de M. René Régnault (réévaluation des bases d'impôts directs tenant compte de l'inflation prévisionnelle et de la moyenne des augmentations du coût de la construction et de l'indice des loyers) - **Après l'art. 81** (p. 7130) : s'oppose aux amendements n° II-151 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation par les conseils élus des collectivités territoriales des taux d'imposition des taxes locales librement chaque année) et n° II-178 de M. René Régnault (suppression du lien entre les quatre taxes locales au profit des organismes de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre). Projet de loi sur l'intercommunalité. Accepte l'amendement n° II-206 de la commission (possibilité de diminuer le taux de la taxe d'habitation jusqu'au niveau du taux moyen national constaté l'année précédente dès lors que le taux de la taxe professionnelle de la collectivité concernée est lui-même inférieur au taux moyen national de la taxe professionnelle). (p. 7131) : demande le retrait de l'amendement n° II-179 de M. Alain Richard (comparaison des groupements qui n'ont qu'une taxe professionnelle intercommunale au niveau national avec le total de la taxe professionnelle communale et intercommunale). Amendement conforme à la pratique et à la doctrine administrative déjà existante. (p. 7133) : demande le retrait de l'amendement n° II-180 de M. René Régnault (relèvement du taux de la cotisation minimale à 1 % en 1998). Propose d'attendre la remise du rapport sur la cotisation minimale. (p. 7134) : demande le retrait des amendements identiques n° II-91 de M. Jean-Marie Girault et n° II-174 de M. René Régnault (simplification des procédures pour le district en réunissant dans une même délibération la décision du principe de l'adoption de la taxe professionnelle unique et celle de la fixation de son taux). Propose d'introduire une disposition de ce genre dans le collectif. (p. 7135) : demande le retrait des amendements identiques n° II-90 de M. Jean-Marie Girault et n° II-175 de M. René Régnault (réduction du délai d'unification des taux de la taxe professionnelle dans le domaine de la coopération intercommunale). Obtention de l'accord des communes du groupement sur le passage au régime fiscal de la taxe professionnelle unique : mise en oeuvre d'une certaine souplesse et du respect des minorités. Examen de ce problème à l'occasion du collectif budgétaire. (p. 7147, 7148) : s'oppose à l'amendement n° II-99 de M. Charles Revet (prise en compte dans les bases d'imposition d'un établissement des biens et services ou de personnes mis à sa disposition par les entreprises qui le contrôlent directement ou indirectement ou encore d'entreprises qu'il contrôle directement ou indirectement). Système impliquant des obligations déclaratives complexes pour connaître la structure des entreprises. (p. 7150) : demande le retrait de l'amendement n° II-176 de M René Régnault (impossibilité pour les communes d'instituer des taxes relatives au service de collecte et de traitement des ordures lorsque ces prestations sont assurées par un groupement intercommunal). Prendra position en tant que ministre du budget en faveur de la disposition proposée lors de l'examen du projet de loi sur l'intercommunalité. (p. 7151) : s'oppose à l'amendement n° II-182 de M. Roland Courteau (modification des dispositions relatives à l'éligibilité à la dotation globale d'équipement, DGE, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale pour l'exercice de la compétence voirie). Envisage de revoir éventuellement cette question pour l'intercommunalité en zone rurale. (p. 7152) : s'oppose à l'amendement n° II-189 de M. Denis Badré (cotisations des communes appelées à cotiser au fonds de solidarité de la région d'Ile-de-France limitées à 50 % la première année). Disposition transitoire. Obligation pour l'Etat d'alimenter ce fonds et de se substituer aux communes bénéficiant de l'abattement. (p. 7154, 7155) : intervient sur l'amendement n° II-86 de M. Jean-Marie Girault, repris M. Paul Girod (assujettissement de France Télécom aux impositions directes locales perçues au profit des collectivités locales et des établissements et organismes divers dans les conditions de droit commun). Nécessité pour l'Etat de récupérer l'argent de la taxe professionnelle versée par La Poste et France Télécom pour rétablir sa situation financière dans les délais les plus brefs. Montant de la cotisation minimale de la taxe professionnelle. Problème posé aux services fiscaux pour le contrôle des liens de groupe directs ou indirects. (p. 7156) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-155 (retour à la situation antérieure en ce qui concerne l'exonération financière sur les propriétés bâties) et n° II-154 (report de la date de recouvrement de l'imposition directe locale pour les ménages) - **Art. 82** *(prorogation des contributions additionnelles établies au profit du Fonds national de garantie des calamités agricoles)* : accepte l'amendement n° II-114 de M. Michel Souplet (modification de l'échéance prévue pour que la Commission nationale des calamités agricoles fasse des propositions en matière de taux des contributions additionnelles applicables) - **Après l'art. 82** (p. 7157) : s'oppose à l'amendement n° II-100 de M. Jacques Larché (réduction à 0,5 % du taux de versement destiné aux transports en commun dans les cantons situés aux confins de la région d'Ile-de-France et qui ne bénéficient pas de transport). Remise en cause du système de financement des transports de la région d'Ile-de-France - **Après l'art. 82 bis** (p. 7158) : opppose l'article 42 de la loi organique du 2 janvier 1959 à l'amendement n° II-115 de M. Charles Revet (possibilité donnée aux départements de dispenser des aides à la construction de logements et l'accession à la propriété). Cavalier budgétaire. Compétences de l'Etat. S'engage à régulariser la situation des départements comme la Seine-Maritime qui ont déjà mis en pratique ce genre d'aides à la construction. (p. 7159) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-185 de Mme Danièle Pourtaud (remboursement aux chauffeurs de taxis du coût d'achat et d'installation de l'équipement permettant à leur véhicule essence de fonctionner au GPL ou au GNV dans la limite de 15 000 francs par véhicule).

Seconde délibération :

- (10 décembre 1996) - **Art. 35 et Etat B - Art. 36 et Etat C - Art. 38** (p. 7160, 7164) : ses amendements n° B-1 à n° B-45 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique. Financement du stage de résident en milieu extra-hospitalier des étudiants en médecine. Financement des actions de formation des médecins et des équipes soignantes à la prise en charge de la douleur. Augmentation des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et des autorisations de programme sur le fonds de délocalisation - **Art. 81 quater** *(dispositions relatives au fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* : son amendement de suppression n° B-47 ; adopté lors du vote unique - **Art. d'équilibre 33 dans la rédaction de la première délibération modifiée par les amendements B-1 à B-47** *(coordination)* : son amendement n° B-46 : modification des ressources affectées au budget, des plafonds des charges et de l'équilibre général qui en résulte ; adopté lors du vote unique.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - Exception d'irrecevabilité (p. 7305) : s'oppose à la motion n° 41 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 7310) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. Pouvoir des fonds de pension américains et japonais sur l'économie française. Réforme du régime général de retraite de la sécurité sociale de 1993. Nécessité de sauver le régime de retraite par répartition. Evolution démographique. Nécessité de proposer une retraite "surcomplémentaire", (p. 7311) : donne l'assurance que ce texte améliore les systèmes de retraite en vigueur - **Renvoi à la commission** (p. 7315) : s'oppose à la motion n° 40 de M. Claude Estier, tendant au renvoi à la commission - **Chapitre Ier** *(épargne retraite)* (p. 7315) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (modification de l'intitulé comme suit : "Les plans d'épargne retraite") - **Avant l'art. 1er** : accepte l'amendement n° 3 de la commission (insertion d'une section 1 "Adhésion aux plans d'épargne retraite") - **Art. 1er** *(salariés concernés par les plans d'épargne retraite, modalités d'adhésion)* (p. 7318) : problème posé par l'adhésion individualisée. Ne peut accepter l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour tout salarié relevant d'un régime de retraite complémentaire obligatoire d'adhérer à un plan d'épargne retraite et possibilité pour un salarié appartenant à une entreprise qui n'a pas proposé de plan d'épargne retraite de demander son adhésion à un plan existant dans des conditions réglementaires) que sous réserve de l'acceptation de son sous-amendement n° 157 : suppression de la possibilité donnée aux salariés appartenant à une entreprise, dans laquelle ne sont pas proposés de plans d'épargne retraite, de demander leur adhésion à un plan existant ; rejeté. (p. 7319) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 45 de M. Marc Massion et n° 107 de M. Paul Loridant. S'oppose à l'amendement n° 46 de M. Marc Massion (référence aux régimes de base obligatoires pour étendre le champ du texte aux agents contractuels et aux salariés agricoles). Sur l'amendement n° 4 précité de la commission, s'oppose au sous-amendement de précision n° 153 de M. Bernard Seillier - **Après l'art. 1er** (p. 7321, 7322) : volonté du Gouvernement de s'assurer que la rédaction de ces dispositions est irréprochable S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 106 de M. Jean-Pierre Cantegrit (possibilité donnée aux Français de l'étranger de demander leur adhésion à un plan existant lors même qu'ils ne relèvent pas d'un régime de retraite complémentaire) - **Art. 2** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* (p. 7325) : sur l'amendement n° 5 de la commission (nouvelle rédaction) qu'il accepte sous réserve de l'adoption de ses sous-amendements n° 158 : rétablissement d'un plafond en valeur absolue pour la sortie en capital ; retiré au profit du sous-amendement n° 47 de M. Marc Massion (référence à une fraction du plafond annuel moyen de la sécurité sociale pour la sortie en capital) et n° 159 : rétablissement de la possibilité de liquider les petites rentes sous forme d'un versement unique ; adopté. (p. 7327) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 108 de M. Paul Loridant. Sur l'amendement n° 5 précité de la commission, accepte le sous-amendement n° 47 précité de M. Marc Massion. S'oppose aux sous-amendements de M. Paul Loridant n° 154 (liquidation anticipée des droits acquis sur les plans d'épargne retraite), n° 109 (possibilité de choisir entre rente et capital) et n° 110 (application du principe de réversion au conjoint survivant du solde de la rente), ainsi qu'aux sous-amendements de M. Marc Massion n° 48 (fixation par décret du montant des petites rentes ouvrant droit au versement d'un capital), n° 49 (partage de la pension de réversion entre le conjoint survivant et l'ex-conjoint divorcé), n° 50 (enfants poursuivant leurs études ou en apprentissage avec une limite fixée à 26 ans) et n° 51 rédactionnel. Demande le retrait de l'amendement n° 43 de M. Joseph Ostermann (dispositions relatives à la sortie en capital du plan) au profit du sous-amendement n° 47 précité de M. Marc Massion - **Après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 133 de M. Paul Loridant (possibilité de sortie en capital pour l'acquisition de l'habitation principale) - **Art. 5** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* (p. 7329) : accepte les amendements identiques de suppression n° 6 de la commission et n° 111 de M. Paul Loridant - **Avant l'art. 6** (p. 7329) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (insertion d'une section 2 "Souscription des plans d'épargne retraite") - **Art. 6** *(modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite)* (p. 7334, 7335) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 52 de M. Marc Massion et n° 112 de M. Paul Loridant. Accepte l'amendement n° 8 de la commission (nouvelle rédaction indiquant en particulier que dans tous les cas les plans devront être proposés à l'ensemble des salariés) et, sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements de M. Marc Massion n° 53 de précision, n° 54 (référence aux articles du code du travail qui définissent le groupement d'employeurs), n° 55 (possibilité donnée aux associations intermédiaires et aux entreprises d'insertion de souscrire un plan d'épargne retraite au profit de leurs salariés), n° 56 rédactionnel, n° 57 (suppression de la disposition prévoyant que, lorsque dans une branche professionnelle les partenaires sociaux auront mis en place un plan d'épargne retraite, l'accord ne pourra être étendu), n° 58 (suppression des dispositions relatives au caractère obligatoirement identique des conditions d'adhésion de la ou des entreprises entrant dans le champ d'application de l'accord) et n° 59 (libre choix par les salariés de l'organisme mettant en oeuvre le plan d'épargne retraite, à défaut d'accord collectif choisissant un fonds d'épargne retraite déterminé), ainsi qu'aux sous-amendements de M. Paul Loridant n° 113 (suppression de la possibilité de déroger à la disposition prévoyant qu'un accord ne peut comporter des dispositions moins favorables aux salariés que celles qui leur sont applicables en vertu d'une convention ou d'un accord couvrant un champ territorial ou professionnel plus large), n° 155 (suppression des dispositions prévoyant que les conditions d'adhésion des salariés d'une même entreprise sont définies selon des catégories homogènes), n° 114 (suppression de la disposition prévoyant que la souscription d'un plan d'épargne retraite peut résulter d'une décision unilatérale de l'employeur) et n° 115 (avis conforme du comité d'entreprise pour la mise en oeuvre de la souscription du plan d'épargne retraite) et accepte le sous-amendement n° 152 de M. Jean Chérioux (exclusion de l'obligation d'aligner les accords passés sur les accords récents de niveau supérieur et réintroduction de la possibilité d'étendre les accords de niveau supérieur) - **Après l'art. 6** (p. 7337, 7338) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (nature contractuelle du plan d'épargne retraite - réexamen possible tous les cinq ans). Sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements de M. Paul Loridant n° 116 (subordination de la conclusion effective des plans à la passation d'accords contractuels entre partenaires sociaux), de M. Marc Massion n° 62 (mise en oeuvre de la protection des bénéficiaires d'un plan d'épargne retraite résilié par l'entreprise) et n° 63 (suppression de la possibilité pour une entreprise de souscrire plusieurs plans), et de M. Denis Badré n° 143 (modalités techniques d'un transfert d'un plan d'épargne retraite vers un fonds d'épargne retraite). (p. 7338) : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Marc Massion (possibilité pour le comité d'entreprise de mettre en place au profit des salariés de l'entreprise un plan d'épargne retraite au financement duquel il peut participer). (p 7339) : sur les amendements de M. Marc Massion, s'oppose aux n° 65 (mention du principe de non-discrimination entre les salariés d'une même entreprise), n° 64 (mention du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes) et n° 66 (mention d'un traitement identique entre salariés occupés à plein temps et salariés employés à temps partiel), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 67 (impossibilité pour un salarié de bénéficier dans le cadre de son entreprise de plus d'un plan d'épargne retraite) - **Art. 7** *(contributions aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7341) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 68 de M. Marc Massion et n° 117 de M. Paul Loridant. S'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 69 (mention du plan d'épargne retraite), n° 70 (plafonnement de l'abondement de l'employeur) et n° 71 (caractère proportionnellement identique de l'abondement de l'employeur pour toutes les catégories de salariés), ainsi qu'à l'amendement n° 118 de M. Paul Loridant (limitation de l'abondement de

l'employeur) - **Art. 8** *(transférabilité des droits acquis par les salariés)* (p. 7343) : sur l'amendement n° 10 de la commission (possibilité donnée à un adhérent de demander tous les dix ans le transfert de ses droits sur un autre plan), qu'il accepte, son sous-amendement n° 160 : suppression de la possibilité donnée à chaque salarié de changer de plan d'épargne retraite ou d'y mettre fin tous les cinq ans ; retiré. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 72 de M. Marc Massion et n° 119 de M. Paul Loridant. Sur l'amendement n° 10 précité, s'oppose aux sous-amendements n° 74 de M. Marc Massion (description de l'opération de transférabilité des droits d'un affilié) et n° 120 de M. Paul Loridant (possibilité donnée aux salariés de bénéficier de la totalité du capital correspondant aux droits acquis dans le fonds d'épargne retraite en cas de rupture du contrat de travail) - **Après l'art. 8** (p. 7344) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Marc Massion (obligation pour l'employeur de combler le déficit de provision en cas d'insuffisance de provisionnement du plan auquel il était affilié) - **Chapitre 2** *(gestion de l'épargne retraite)* : accepte l'amendement n° 11 de la commission (modification de l'intitulé comme suit : "Les fonds d'épargne retraite") - **Avant l'art. 9** : accepte l'amendement n° 12 de la commisson (insertion d'une section 1 "Constitution") - **Art. 9** *(constitution des fonds d'épargne retraite)* (p. 7346) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 76 de M. Marc Massion et n° 121 de M. Paul Loridant, ainsi qu'à l'amendement n° 77 de M. Marc Massion (souscription des plans d'épargne retraite auprès de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés). Accepte l'amendement rédactionnel n° 13 de la commission et, sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements de M. Marc Massion n° 78 (suppression du terme "couverture") et n° 166 (prohibition de l'usage dans les plans d'épargne retraite d'unités de compte), ainsi qu'au sous-amendement n° 165 de M. Michel Charasse. Accepte les amendements de la commission n° 14 rédactionnel et n° 15 (impossibilité pour les fonds d'épargne retraite de s'engager à servir des prestations définies en fonction du salaire de l'adhérent).

- **Suite de la discussion** - (13 décembre 1996) - **Art. 10** *(agrément des fonds d'épargne retraite)* (p. 7357) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 80 de M. Marc Massion et n° 122 de M. Paul Loridant. Accepte l'amendement rédactionnel n° 16 de la commission et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 81 de M. Marc Massion (compétence des deux commissions de contrôle réunies en formation commune pour la délivrance de l'agrément et le contrôle des fonds d'épargne retraite) - **Art. 11** *(règles applicables aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7359) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 82 de M. Marc Massion et n° 123 de M. Paul Loridant. Accepte l'amendement rédactionnel n° 17 de la commission et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 83 de M. Marc Massion (pouvoir de la commission de contrôle en matière de transferts de portefeuille de plans d'épargne retraite) - **Après l'art. 11** : accepte l'amendement n° 18 de la commission (insertion d'une section 2 "Gestion"). (p. 7360) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (obligation de filialisation de la gestion financière des fonds d'épargne retraite) et sur ce dernier, sous sous-amendement n° 161 : substitution d'une possibilité à l'obligation de filialisation et suppression des sanctions ; rejeté. Contrôle des fonds d'épargne retraite. Développement de la gestion d'actifs en France. (p. 7361) : sur l'amendement n° 19 précité de la commission, s'oppose au sous-amendement n° 85 de M. Marc Massion (réexamen du choix des prestataires de services d'investissement). (p. 7363) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 de la commission (obligations déontologiques pesant sur les gestionnaires et les garants des acquis des plans d'épargne retraite). S'oppose à l'amendement n° 84 de M. Marc Massion (affirmation du principe d'équité entre les générations d'assurés) - **Avant l'art. 14** : accepte l'amendement n° 21 de la commission (insertion d'une section 3 "Les comités de surveillance") - **Art. 14** *(comités de surveillance des plans d'épargne retraite)* (p. 7365) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 86 de M. Marc Massion et n° 124 de M. Paul Loridant ainsi qu'à l'amendement n° 105 de M. Marc Massion (mise en place d'un comité de surveillance à la fois au niveau du fonds et au niveau des plans). Accepte l'amendement n° 22 de la commission (composition et conditions de mise en place du comité de surveillance) et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 150 de M. Paul Loridant (représentation des seuls salariés au sein du comité de surveillance) - **Art. 15** *(mission des comités de surveillance)* (p. 7366) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (nouvelle rédaction précisant le rôle des comités de surveillance) sous réserve de l'adoption de ses sous-amendements n° 162 : principe d'un avis du comité de surveillance sur la gestion du plan et le cas échéant du fonds dont les modalités seront fixées par décret ; et n° 164 : suppression des dispositions relatives au cas où le fonds est constitué sous la forme d'une société anonyme d'assurance ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° 125 de M. Paul Loridant - **Art. 16** *(pouvoirs des comités de surveillance)* (p. 7367) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (transposition de la procédure dite de l'expertise des minorités au bénéfice des comités de surveillance) - **Avant l'art. 17 bis** (p. 7368) : accepte l'amendement n° 25 de la commission (insertion d'un chapitre 2 bis "Le contrôle des fonds d'épargne retraite") - **Art. 17 bis** *(contrôle des fonds d'épargne retraite)* (p. 7369) : son amendement n° 167 : fixation de la durée de rotation de la présidence de la commission de contrôle des fonds d'épargne retraite à deux ans et demi ; adopté. Sur les amendements de M. Denis Badré, demande le retrait du n° 138 (conditions dans lesquelles est assurée la présidence de la formation commune aux deux commissions) au profit de son amendement n° 167 précité, s'oppose aux amendements n° 136 de cohérence et n° 140 (contrôle par la formation commune des institutions de prévoyance qui gèreront les plans d'épargne retraite selon les modalités du code de la sécurité sociale) et accepte les amendements n° 137 (suppression de la référence à l'article L. 951-12 du code de la sécurité sociale) et n° 139 (application conjointe des dispositions à la fois législatives et réglementaires). Accepte l'amendement n° 145 de la commission (correction de quelques erreurs matérielles) - **Après l'art. 17 bis** (p. 7370) : son amendement de cohérence n° 168 ; adopté. Accepte l'amendement n° 142 de M. Denis Badré (dispositions garantissant l'indépendance des membres de la commission) - **Chapitre 3** *(informations et garanties des souscripteurs)* : accepte l'amendement n° 26 de la commission (nouvelle rédaction de cet intitulé : "Informations des adhérents") - **Art. 19** *(information des adhérents)* (p. 7371, 7372) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (obligation d'informer l'adhérent, de lui remettre une notice définissant les caractéristiques du régime ainsi qu'un certain nombre de documents annuels), sous réserve que l'on aboutisse à une rédaction permettant le recours à l'expertise et à la compétence technique à la fois du commissaire aux comptes et d'un actuaire. Sur cet amendement, son sous-amendement n° 163 : visa émanant d'un actuaire spécialiste des questions de retraite ; retiré. Sur l'amendement n° 27 précité de la commission, s'oppose aux sous-amendements de M. Marc Massion n° 88 de précision, n° 89 (fixation par un décret en Conseil d'Etat du contenu du rapport sur les comptes du plan) et n° 90 (information minimale annuelle de chaque adhérent sur la situation du fonds) ainsi qu'au sous-amendement n° 144 de M. Denis Badré (information donnée aux adhérents sur la performance brute et nette de chargements et de frais généraux du plan d'épargne retraite et de la situation d'âge et d'activité de ses titulaires) - **Après l'art. 19** (p. 7373) : accepte l'amendement n° 146 de la commission (suppression du secret professionnel liant les commissaires aux comptes pour qu'ils puissent apporter tous les éléments d'information nécessaires aux membres du comité de surveillance) et s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Marc Massion (information annuelle sur le plan d'épargne retraite existant en direction des salariés non-affiliés). Inutilité de prévoir dans la loi une publicité destinée à promouvoir le fonds auprès des non-affiliés - **Art. 20** *(information annuelle des adhérents sur les performances du plan)* (p. 7374) : accepte l'amendement de suppression n° 28 de la commission - **Après l'art. 20** (p. 7375) : s'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 92 (absence d'effet rétroactif de toute modification du

plan) et n° 93 (principe de la revalorisation des rentes servies par les fonds d'épargne retraite). Régimes à adhésion facultative - **Chapitre 4** *(investissements des fonds d'épargne retraite)* : accepte l'amendement n° 29 de la commission (nouvelle rédaction de l'intitulé "règles prudentielles applicables aux fonds d'épargne retraite") - **Art. 21** *(règles prudentielles, renvoi à un décret en Conseil d'Etat)* (p. 7376) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 94 de M. Marc Massion - **Art. 22** *(règle de concentration maximale en titres de créances)* (p. 7378) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 95 de M. Marc Massion. Accepte l'amendement n° 30 de la commission (nouvelle rédaction précisant que les obligations échangeables ou convertibles en actions doivent être assimilées à des actions et figurer dans les 35 % et que les OPCVM de capitalisation doivent faire partie des titres de créance et être dans les 65 %), et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 156 de M. Paul Loridant (autorisation donnée aux fonds de pensions de souscrire des titres publics de long ou de court terme). - **Art. 23** *(engagements réglementés concernant les sociétés non cotées)* (p. 7380) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 96 de M. Marc Massion. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 31 (suppression de la dérogation à la règle de 5 % par ligne de titres cotés de la directive sur l'assurance) et n° 32 (réduction de 1 % à 0,5 % du montant maximal d'actifs admissibles par ligne de titres non cotés) - **Art. 25** *(déductibilité fiscale des cotisations à l'impôt sur le revenu)* (p. 7381, 7382) : son amendement n° 169 : fixation par un décret des conditions d'application de ces dispositions et notamment des obligations déclaratives des employeurs et des salariés ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 97 de M. Marc Massion et n° 126 de M. Paul Loridant. Accepte les amendements de la commission n° 33 rédactionnel, n° 147 de précision et n° 34 (report sur trois ans des déductibilités fiscales). S'oppose à l'amendement n° 127 de M. Paul Loridant (limitation de la prime fiscale attachée à l'épargne retraite au montant de la perte de recettes induite par la perte d'assiette égale à 20 % du plafond de la sécurité sociale) - **Après l'art. 25** (p. 7383) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Marc Massion (soumission à l'impôt sur le revenu des cotisations aux régimes de retraite dits à prestations définies) - **Après l'art. 26** : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Marc Massion (soumission des abondements des employeurs à la taxe sur les contributions des employeurs au financement des couvertures de prévoyance complémentaire) - **Art. 27** *(imposition des sommes versées par les fonds de pension dans la catégorie des rentes viagères)* (p. 7384) : s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Paul Loridant (suppression de la disposition tendant à faciliter un règlement par étalement des impôts dus à raison du supplément de rente excédant le plafond de l'abattement) - **Après l'art. 27** (p. 7385) : demande le retrait de l'amendement n° 148 de la commission (principe visant à l'alignement du régime des travailleurs indépendants avec celui des ressortissants de cette proposition de loi). Nécessité de rapprocher les conditions de déductibilité des cotisations versées pour la constitution de retraites facultatives par les salariés et par les indépendants. Nécessité d'une étude plus globale pour l'harmonisation de ces deux régimes - **Art. 26 (précédemment réservé p. 7383)** *(déductibilité des cotisations sociales)* (p. 7390) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 99 de M. Marc Massion et n° 128 de M. Paul Loridant. Accepte l'amendement n° 42 de la commission des affaires sociales (exclusion de l'assiette des cotisations sociales dans une limite fixée à 85 % du plafond de la sécurité sociale des contributions des employeurs destinées au financement des prestations complémentaires de retraite et de prévoyance) et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 170 de M. Marc Massion (suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les abondements des employeurs en faveur des salariés disposant de très hauts revenus). S'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 129 et n° 130 (prise en compte de l'abondement de l'employeur aux plans d'épargne retraite dans le plafond de la sécurité sociale et inclusion de cet abondement dans l'assiette des cotisations sociales) ainsi qu'aux amendements identiques n° 100 de M. Marc Massion et n° 131 de M. Paul Loridant (principe de la compensation de toute exonération de cotisations de sécurité sociale par le budget de l'Etat) - **Art. 27 bis** *(assujettissement des fonds de pension à l'impôt sur les sociétés)* (p. 7391) : accepte l'amendement rédactionnel n° 35 de la commission - **Après l'art. 27 bis** : accepte l'amendement n° 36 de la commission (exonération de la contribution des institutions financières pour les fonds de pension). (p. 7392) : accepte l'amendement n° 149 de la commission (principe de neutralité fiscale et de loyauté de la concurrence entre les différentes formes de fonds d'épargne retraite) - **Art. 29** *(limitation du bénéfice des avantages fiscaux relatifs aux abondements des employeurs)* (p. 7392) : accepte l'amendement de suppression n° 37 de la commission - **Après l'art. 29** : s'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 103 de précision et n° 104 (suppression du transfert en franchise de droits de succession de sommes au travers des contrats d'assurance-vie) - **Après l'art. 30** (p. 7393, 7394) : accepte l'amendement n° 38 de la commission (insertion d'un "chapitre VI - Dispositions diverses"). Problème de la gestion pour compte de tiers. Nécessité de prendre l'avis des professionnels. Demande le retrait de l'amendement n° 39 de la commission (obligation de filialisation pour les activités de gestion pour compte de tiers à compter du 30 juin 1999). (p. 7395) : absence de garantie fournie par l'obligation de filialisation qui complique le système. Projet de loi sur le statut des sociétés de gestion pour compte de tiers - **Sur l'ensemble** (p. 7398) : texte d'initiative parlementaire. Proposition d'un troisième étage de retraite à l'ensemble des salariés et mise en place d'un instrument financier susceptible de renforcer les fonds propres des entreprises. Amélioration des garanties. Report en avant des exonérations fiscales et problème des rachats de cotisations. Remerciements.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7534, 7536) : déficit public. Dépenses nouvelles. Dotations en capital versées aux entreprises publiques. Aides personnelles au logement. Allégement de charges. Annulations de crédits. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Ministère de la culture. Agriculture. Fiscalité du PEA. COFACE.

- Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 5** *(équilibre général)* (p. 7558, 7559) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Excédents de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE - **Art. 13** *(modification de la répartition du produit de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle)* (p. 7565, 7566) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 24 de Mme Danielle Pourtaud - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7572) : s'oppose aux amendements de suppression n° 51 de M. Jean Clouet et n° 58 de M. Jacques Habert, et demande le retrait de l'amendement n° 52 de M. Jean Clouet (extension de l'attribution de la carte du combattant à certaines catégories de combattants de la guerre d'Indochine) - **Avant l'art. 14** (p. 7580) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Jean Cluzel (mesures pour lutter contre les discriminations existant entre les régimes juridiques du câble et du satellite) - **Après l'art. 14** (p. 7581) : ses amendements n° 1 de coordination et n° 20 : extension du régime de sursis d'imposition pour les échanges d'actions réalisés dans le cadre d'une offre publique d'échange, aux échanges d'actions assortis d'un contrat d'instrument financier ; adoptés - **Art. 14 bis** *(plafonnement de l'exonération de l'impôt sur le revenu dont bénéficient les produits afférents aux titres non cotés placés dans un plan d'épargne en actions)* (p. 7583) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de la commission et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de repli n° 54 de M. Philippe Marini. Son amendement n° 63 : non application au nouveau dispositif des titres de capital des sociétés coopératives soumis à un plafonnement spécifique ; devenu sans objet -

Après l'art. 14 bis (p. 7584) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (alignement du régime fiscal des bénéfices non commerciaux sur celui des bénéfices industriels et commerciaux en matière de droits de succession). (p. 7585) : son amendement n° 59 : autorisation pour les sociétés exerçant une activité non commerciale et soumises à un régime réel d'imposition d'arrêter un résultat intermédiaire en cours d'année à la date de la transmission des titres ; adopté. Accepte l'amendement n° 55 de M. Philippe Marini (exonération de retenue à la source pour les distributions effectuées au cours de la période des deux ans, à condition que la société mère s'engage à conserver pendant cette période les titres de la filiale). (p. 7586, 7587) : demande le retrait de l'amendement n° 19 de M. Philippe Marini (mise en place d'un dispositif permettant la neutralisation d'obstacles fiscaux au développement international des entreprises). Accepte les amendements de la commission n° 6 (neutralisation du résultat du transfert d'un compte titres de participation à un compte titres de placement et inversement, en cas de cession réalisée à l'intérieur d'un groupe fiscal ou de fusion) et n° 7 (application de l'abattement de 100 000 francs aux descendants donataires des petits enfants décédés du donateur). (p. 7588) : accepte les amendements n° 8 de la commission (suppression de l'obligation de détention des titres pendant cinq ans pour bénéficier du droit d'enregistrement de 500 francs sur les apports, en cas d'option des sociétés civiles professionnelles à l'impôt sur les sociétés) et n° 56 de M. Philippe Marini (extension des dispositions de la loi Madelin aux contrats des articles L. 441-1 et suivants du code des assurances concernant des travailleurs non salariés) - **Avant l'art. 16** (p. 7589) : accepte l'amendement n° 50 de M. Ambroise Dupont (modes d'imposition dans le domaine de la copropriété des chevaux de courses) - **Après l'art. 17 bis** (p. 7590) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (simplification des obligations comptables des exploitants agricoles soumis au régime réel simplifié) - **Art. 18** *(modalités de contrôle des personnes physiques domiciliées fiscalement en France)* (p. 7591) : demande le retrait de l'amendement n° 33 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression des paragraphes I et II de l'article relatifs au contrôle fiscal) - **Art. 19 bis** *(extension de la faculté de perception de la taxe sur les fournitures d'électricité aux communautés de villes)* (p. 7592) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 10 de la commission - **Art. 19 ter** *(plafonnement de la taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée dans les groupements à fiscalité additionnelle)* : accepte l'amendement n° 11 de la commission (encouragement à l'intercommunalité sans pénaliser les entreprises) - **Après l'art. 19 ter** (p. 7593) : sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 12 (éligibilité des communautés de communes au FCTVA pour les travaux de voirie, entrant dans leur champ de compétence, effectués en 1996) et accepte le n° 60 (imposition à la taxe professionnelle des sociétés civiles professionnelles établie au nom de chacun des membres de ces sociétés). (p. 7594) : accepte l'amendement n° 61 de la commission (possibilité de confier la faculté de libre adoption d'un calendrier d'entrée en vigueur du nouveau taux à l'assemblée délibérante du groupement intercommunal par délibération à la majorité des trois quarts des membres). (p. 7595, 7597) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, s'oppose au n° 34 (plafonnement de la cotisation de taxe professionnelle des entreprises assujetties à la contribution au financement des collectivités territoriales) et au n° 35 (rapport du Gouvernement remis au Parlement et portant sur la localisation des bases d'imposition des établissements publics, La Poste et France Télécom) et demande le retrait du n° 36 (dépôt d'un rapport portant sur la modification de l'assiette de la taxe professionnelle, les conséquences du relèvement du taux de la cotisation minimale et le renforcement du mécanisme de péréquation) - **Art. 20** *(validation des impositions directes locales au profit du département de la Haute-Corse)* (p. 7598) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 37 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 22 bis** *(prorogation du régime d'exonération d'impôt sur les sociétés au titre des activités nouvelles entreprises dans les DOM)* (p. 7599) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 22 bis** : accepte l'amendement n° 2 de M. François Lesein (simplification de la perception et du contrôle de l'impôt sur les spectacles dû par les organisateurs de réunions sportives) - **Art. 22 ter** *(application du taux réduit de TVA aux billets d'entrée donnant accès à des établissements de spectacles servant des consommations à titre facultatif)* (p. 7600) : accepte l'amendement de précision et de coordination n° 13 de la commission - **Après l'art. 22 ter** (p. 7601) : accepte l'amendement n° 45 de M. Jacques Oudin (suppression d'une anomalie dans le système de TVA) et demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. François Lesein (modification des textes en vigueur par une disposition tendant à appliquer le taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives) - **Art. 22 quater** *(prorogation du régime spécial d'impôt sur les sociétés applicable aux sociétés de recherche d'exploitation minière dans les départements d'outre-mer)* (p. 7602) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 22 quinquies** *(sanctions pour défaut d'acquittement du droit de quai à Saint-Barthélémy)* (p. 7602) : accepte les amendements rédactionnels de la commission n° 15, n° 16 et n° 17 - **Après l'art. 22 quinquies** (p. 7603) : accepte les amendements n° 18 de la commission (aménagement rédactionnel de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1997) et n° 46 de M. Jacques Oudin (modification de la rédaction des articles L. 651-1 et L. 651-2 du code de la sécurité sociale afin d'exonérer les coopératives maritimes d'avitaillement et d'armement de la contribution sociale de solidarité des sociétés). (p. 7604) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Philippe François (application des nouvelles possibilités de réintégration des déductions fiscales pour investissements non utilisés aux exploitants frappés par la crise de la viande bovine et la crise des productions fruitières de 1996) - **Après l'art. 30** (p. 7605) : accepte l'amendement n° 44 de M. Lucien Neuwirth (attribution à l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, des mêmes moyens juridiques que ceux prévus par le législateur pour l'Agence du médicament, l'Agence française du sang ou l'établissement français des greffes) - **Art. 31** *(augmentation du prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME, sur le produit de la taxe sur les déchets)* (p. 7606) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 47 de Mme Marie-Claude Beaudeau et accepte l'amendement n° 62 de la commission (limitation du prélèvement sur le produit de la taxe affectant les mises en décharge au profit de l'ADEME aux années 1996 et 1997) - **Art. 34** *(validation d'une délibération de l'Assemblée territoriale de Polynésie française)* (p. 7607) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 40 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 34** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Jean-Patrick Courtois (validation des impositions assises entre la date de signature de l'arrêté préfectoral et la date de son affichage en préfecture et en mairie) - **Art. 32 (précédemment réservé p. 7606)** *(modification de la date d'entrée en vigueur des allègements de cotisations familiales applicables dans les zones de revitalisation rurale)* (p. 7609) : retard d'application de l'entrée en vigueur d'allégement de cotisations d'allocations familiales pour les zones de revitalisation rurale. (p. 7610) : conditions d'application de l'article.

- **Projet de loi finances pour 1997** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0153 (96-97)]** - (18 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7615, 7617) : qualité du travail accompli par la commission mixte paritaire. Taux de la taxe professionnelle. Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Abaissement du coût du travail peu qualifié. Soutien de la majorité sénatoriale et de la commission des finances - **Art. 9** (p. 7632) : son amendement n° 1 : suppression de l'extension du taux de l'impôt sur les sociétés de 19 % aux mutuelles d'assurance ; réservé puis adopté avec l'ensemble du texte de la CMP - **Art. 33 et Etat A** (p. 6737) : son amendement de coordination n° 3 ; réservé puis adopté avec l'ensemble du texte de la CMP - **Art. 60 bis** : son amendement n° 2 :

suppression du gage d'un amendement de la commission qui portait à 14 % le taux de déduction pour les revenus fonciers ; réservé puis adopté avec l'ensemble du texte de la CMP.

- Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, signé à Bayonne le 10 mars 1995. [n° 0106 (96-97)] - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7689, 7690) : demande l'adoption de ce projet de loi.

LAMBERT (Alain), *sénateur (Orne) UC.*

NOMINATIONS

Rapporteur général de la commission des finances.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre ès qualités de la Commission des comptes et budgets économiques de la Nation.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi [n° 389 (94-95)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques **[n° 0186 (95-96)]** (30 janvier 1996) - **Parlement.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 259 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier **[n° 0270 (95-96)]** (13 mars 1996) - **Politique économique et sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier **[n° 0291 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Politique économique et sociale.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur le débat d'orientation budgétaire pour 1997. **[n° 0369 (95-96)]** (15 mai 1996) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 404 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1994. **[n° 0428 (95-96)]** (12 juin 1996) - **Lois de finances.**

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur une recommandation de la Commisssion en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E 648) **[n° 0436 (95-96)]** (17 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution [n° 436 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement sur une recommandation de la commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648) **[n° 0447 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur l'évaluation de la fiscalité du logement **[n° 0456 (95-96)]** (20 juin 1996) - **Logement.**

Rapport d'information, fait, au nom de la commission des finances, sur la situation et les perspectives du système bancaire français **[n° 0052 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Banques et établissements financiers.**

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale **[n° 0086 (96-97), tomes 1, 2, 3, 4]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution [n° 508 (95-96)] de Mme Marie-Claude Beaudeau, et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur la situation du Crédit Foncier de France **[n° 0093 (96-97)]** (21 novembre 1996) - **Banques et établissements financiers.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution [n° 47 (96-97)] de Mme Hélène Luc, et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur la situation du groupe Thomson et les conditions de sa privatisation **[n° 0094 (96-97)]** (21 novembre 1996) - **Entreprises publiques.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 125 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale **[n° 0148 (96-97)]** (12 décembre 1996) - **Lois de finances rectificatives.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 **[n° 0153 (96-97)]** (17 décembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 **[n° 0161 (96-97)]** (19 décembre 1996) - **Lois de finances rectificatives.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 227, 228) : baisse des taux d'intérêt. Taux de l'épargne administrée. Pouvoir de décision du Gouvernement. Intervention de M. René Monory, Président du Sénat, sur ce sujet. Epargne populaire. Financement du logement social.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques

[n° 0389 (94-95)] - (30 janvier 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** Son intervention présentée par M. Michel Mercier (p. 279, 280).

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 1996) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 306) : rappel des travaux de la commission des finances sur ce texte. Dans l'hypothèse à confirmer par le Gouvernement d'une seconde lecture au Sénat, se rallierait, avec l'accord de M. Philippe Marini, à l'amendement n° 4 de M. Pierre Fauchon (création au sein de l'Office de deux délégations constituées à l'Assemblée nationale et au Sénat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 308) : conditions de saisine de l'Office. Votera cette proposition de loi en espérant une deuxième lecture au Sénat.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)]** - (13 mars 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 10 (par priorité)** (p. 1246, 1247) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 35 : création de l'Association française des entreprises d'investissement à laquelle toute entreprise d'investissement est tenue d'adhérer et affiliation de cette dernière à l'Association française des établissements financiers ; adopté - **Avant l'art. 9 (par priorité)** (p. 1249, 1250) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 17 : modification du nom et de la composition d'un certain nombre d'organismes ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 1258, 1259) : ses amendements, soutenus par M. Philippe Marini, n° 19 : dispositions d'agrément des entreprises d'investissement par le Comité des établissements financiers ; n° 20 : dispositions d'agrément des établissements de crédit par le Comité des établissements financiers ; et n° 21 : examen du programme d'activité d'un établissement en voie de création au regard du critère de compétence et d'honorabilité des dirigeants ; adoptés - **Après l'art. 10** : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 27 : appellation de "maison de titres" et dissociation de ce statut de la loi bancaire ; adopté - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 1274, 1275) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 40 : précisions relatives à la composition du Conseil des marchés financiers ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (14 mars 1996) - **Art. 38** *(obligations spécifiques aux gestionnaires de portefeuille)* (p. 1328) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 82 : application des obligations déontologiques des gestionnaires de capitaux pour le compte de tiers aux banques ; adopté - **Art. 52** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 1386) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 102 : définition des compétences de la commission des opérations de bourse ; adopté - **Art. 61** *(dispositions relatives aux personnes morales exerçant déjà des activités de services d'investissement et à la déclaration de marchés réglementés)* (p. 1403) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 113 : clauses permettant aux actuelles maisons de titres reclassées en entreprises de services d'investissement, d'opter pendant un certain délai pour le statut d'établissement de crédit ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1479, 1481) : dimension économique de ce projet de loi. Nécessité d'une relance. Mesures annoncées. Evolution de l'économie. Mesures en faveur des entreprises. Transmission des entreprises. Relance de la consommation. Volet "logement" de ce texte. Entreprises publiques. Fonctionnement des institutions publiques. Texte adopté par la majorité de la commission des finances. Importance de ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1506) : article 49 bis. S'oppose à la motion n° 111 de M. Claude Estier, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 1509) : s'oppose à la motion n° 61 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Renvoi à la commission** (p. 1511) : s'oppose à la motion n° 112 de M. Claude Estier, tendant au renvoi à la commission - **Art. 1er** *(réduction des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce et conventions assimilées)* (p. 1512) : s'oppose à l'amendement n° 170 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du plafond d'exonération) - **Art. 2** *(modification du régime de la provision pour "essaimage")* (p. 1514, 1515) : ses amendements, n° 274 : indépendance de l'entreprise créée par voie d'essaimage ; et n° 8, de précision rédactionnelle ; adoptés. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 72 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 228 de M. Alain Richard. S'oppose également à l'amendement de repli n° 73 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 2** : son amendement n° 9 ; option des sociétés civiles professionnelles pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés ; adopté - **Art. 3** *(aménagement des régimes de la réduction d'impôt au titre de la souscription en numéraire au capital de sociétés non cotées et de la déduction des pertes du revenu global)* (p. 1517) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 74 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 3** (p. 1518) : s'oppose aux amendements analogues n° 140 de M. Philippe François et n° 162 de M. Michel Souplet (taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme). (p. 1519) : intervient sur l'amendement n° 115 de Mme Anne Heinis (harmonisation des reports d'imposition de plus-values réalisées lors de fusions et de restructurations) - **Art. 4** *(relèvement du plafond du régime d'imposition des micro-entreprises)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 171 de Mme Marie-Claude-Beaudeau - **Après l'art. 4** (p. 1520) : sujet important. Loi d'orientation agricole. Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur les amendements analogues n° 126 de M. Philippe François et n° 163 de M. Michel Souplet (relèvement du plafond du régime des micro-entreprises visé à l'article 52 ter du code général des impôts) - **Art. 5** *(modernisation du régime des fonds communs de placement à risques)* (p. 1522) : ses amendements n° 10 : suppression des limites et conditions de détention des actifs dans le dispositif réservé aux investisseurs professionnels ; et n° 11 : suppression du démarchage pour les fonds communs de placement à risques pouvant faire appel à l'épargne ; adoptés. Protection de l'épargne publique. Danger du démarchage. S'oppose à l'amendement n° 75 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 5** (p. 1525) : intervient sur l'amendement n° 118 de M. Philippe Marini (suppression du principe d'un taux fixé par la législation et autorisation d'appliquer un taux représentatif des conditions normales de marché pour les sommes déposées sur un compte courant d'associé). Dispositif appelant une véritable réflexion - **Art. 6** *(non-application de l'interdiction relative aux opérations de crédit aux avances en compte courant d'associé consenties par un fonds commun de placement à risques)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 76 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 6** (p. 1526) : son amendement n° 12 : émission d'obligations et de titres subordonnés remboursables par les sociétés d'assurance mutuelles ; adopté. Sur ce dernier, et à titre personnel, accepte le sous-amendement n° 277 du Gouvernement (pouvoirs respectifs de l'assemblée générale des sociétaires et du conseil d'administration). (p. 1527) : son amendement n° 13 : fiscalité des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises ; adopté. (p. 1528) : son amendement n° 14 : suppression d'une dérogation aux ratios de division des risques des organismes de placement collectif en valeurs mobilières ; retiré. (p. 1529) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 119 de M. Philippe Marini (plans d'options d'achat et de souscription d'actions) - **Art. 7** *(effets financiers du franchissement de seuils en matière d'effectifs)* (p. 1532) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 77 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 229 de M. Alain Richard. S'oppose également aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 78 (participation des entreprises au financement de la formation professionnelle), n° 79 (suppression de la dispense temporaire de paiement de cette participation), n° 80 (participation des entreprises à l'effort de construction), n° 172 (suppression de la dispense temporaire de paiement de cette participation) et n° 173 (suppression de la dispense

de paiement du versement "transport"), ainsi que n° 81 et n° 174 de coordination. A titre personnel, accepte l'amendement n° 278 du Gouvernement (alignement du dispositif de lissage du versement "transport" sur ceux en vigueur pour la participation des employeurs à l'effort de construction et à la formation professionnelle) - **Art. 7 bis** *(remboursement aux employeurs du versement "transport")* (p. 1533) : son amendement de suppression n° 275 ; adopté. Risque de destabilisation de certains budgets locaux. Egalité des citoyens devant les charges publiques - **Art. 8** *(délais de réponse de l'administration fiscale)* (p. 1535) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 83 de suppression et n° 84 (prolongation du délai de reprise) - **Après l'art. 8** (p. 1536, 1537) : sur les amendements de M. Michel Souplet, s'oppose au n° 165 (extension aux sociétés agricoles de la déduction des droits de mutation à titre gratuit autorisée pour les exploitations individuelles) et intervient sur le n° 164 (évaluation des apports de stocks à une société agricole). Proposition de M. Alain Lamassoure de régler ces problèmes par le biais d'une circulaire. (p. 1538) : demande le retrait de l'amendement n° 152 de M. Jean-Jacques Hyest (dispositif fiscal en cas de rachat d'une entreprise par ses salariés). Densité de cet amendement. (p. 1540) : son amendement, rédigé en collaboration avec M. Philippe Marini, n° 276 ; application du régime de fiscalité de groupe en cas de scission d'une société mère ; adopté. Intervient sur l'amendement n° 231 de M. Alain Richard (biens acquis en clause de tontine). (p. 1541, 1543) : son amendement n° 16 : aménagement du régime des donations-partages ; adopté. Transmission anticipée du patrimoine. Extension du bénéfice de ce régime au cas des héritiers uniques. Majoration à titre temporaire du taux de réduction de droits associé à ce régime. Nue-propriété et usufruit. Accepte les amendements du Gouvernement n° 269 (réduction de droits pour les donations simples) et n° 270 (période de "rattrapage" permettant aux donateurs âgés de plus de soixante-cinq ans de bénéficier de mesures prises au profit de ceux qui ont moins de soixante-cinq ans), ainsi que le sous-amendement n° 272 (pérennisation de la réduction de droits en cas de transmission par donation-partage à un enfant unique) modifiant son amendement n° 16 précité. Accepte les amendements n° 271 du Gouvernement (abattement applicable aux donations consenties par les grands-parents à leurs petits-enfants) et n° 69 de M. Georges Dessaigne (extension de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune aux rentes ou indemnités perçues pour les dommages liés à une maladie). (p. 1545, 1546) : accepte l'amendement n° 139 de M. Joël Bourdin (assimilation de l'indemnité de cessation d'activité à l'indemnité de fin de carrière pour l'exonération de la taxe sur les conventions d'assurances). S'en rapporte à l'avis du Gouvernement pour l'amendement n° 149 de M. Bernard Joly (durée d'inscription nécessaire pour obtenir l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise, ACCRE).

- Suite de la discussion - (21 mars 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 9** *(garantie d'emprunts par les collectivités territoriales - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 1559) : son amendement n° 17 : prise en considération de l'ensemble des garanties accordées par une collectivité, préalablement à l'octroi d'une garantie à une personne de droit privé ; adopté. (p. 1560) : engagement des collectivités locales. Logement social - **Art. 10** *(prise en charge des commissions de garanties)* (p. 1561) : son amendement n° 18 : régime des aides indirectes accordées par les collectivités territoriales aux entreprises ; adopté après modification par le sous-amendement n° 66 de M. Daniel Hoeffel au nom de la commission des lois (décret en Conseil d'Etat), qu'il accepte - **Après l'art. 10** (p. 1562, 1564) : sur les amendements de M. Charles Revet, demande le retrait du n° 142 (possibilité pour les collectivités territoriales de compléter l'aide de l'Etat dans le domaine du logement en faveur des familles les plus modestes par des subventions, des prêts ou des avances remboursables) et s'oppose au n° 143 (possibilité pour les départements d'accorder des aides aux artisans) - **Avant l'art. 11** (p. 1565) : accepte l'amendement n° 175 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rapport sur les conditions d'application de l'article 3 de la loi de finances pour 1996) - **Art. 12** *(retrait anticipé de fonds d'épargne par les titulaires de plans d'épargne populaire)* (p. 1566) : son amendement n° 19 : report de la date d'expiration du déblocage anticipé des plans d'épargne populaire ; adopté - **Art. 13** *(déblocage anticipé d'une partie des fonds déposés sur certains plans d'épargne-logement)* : ses amendements, n° 20 rédactionnel ; n° 21 : plans ayant atteint une durée de deux ans et six mois ; adoptés ; et n° 22 : suppression de l'utilisation des plans d'épargne-logement pour le financement de biens de consommation ; retiré. Annonce de cette mesure. Rôle du Parlement - **Art. 14** *(extension temporaire de l'objet des prêts sur plan d'épargne-logement)* (p. 1568) : son amendement n° 23 : financement de l'achat d'une résidence secondaire par un prêt sur le plan d'épargne-logement ou sur le compte épargne-logement ; retiré au profit de l'amendement n° 279 du Gouvernement qu'il accepte (financement par les prêts d'épargne-logement de l'accession à la propriété de logements non destinés à l'habitation principale) - **Art. 16** *(exonération des plus-values de cessions de titres d'OPCVM monétaires ou obligataires de capitalisation en cas de réinvestissement dans l'immobilier d'habitation ou l'acquisition d'équipements ménagers)* (p. 1571) : ses amendements, n° 24 : ensemble des travaux réalisés dans une résidence principale soumis au même régime ; adopté ; n° 25 : extension du dispositif aux transformations de bureaux en logements ; et n° 26 : suppression de l'avantage fiscal pour l'achat de biens de consommation ; retirés. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 232 de M. Alain Richard - **Art. 16 bis** *(création du livret jeune)* (p. 1573) : son amendement n° 27 : affectation du produit du livret jeune à un emploi d'intérêt général ; adopté. S'oppose aux amendements n° 233 de M. Alain Richard (centralisation de l'épargne administrée par la Caisse des dépôts et consignations) et n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau (centralisation des dépôts enregistrés sur le livret jeune par la Caisse des dépôts et consignations) - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1577, 1578) : s'oppose à l'amendement n° 182 de Mme Nicole Borvo (exception pour les partis et les groupements politiques) et au sous-amendement n° 291 de M. Michel Charasse, qui le modifie. (p. 1579, 1583) : ses amendements, n° 42 et n° 43 : suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration ; retirés. Amendement de M. Pandraud. Spécificités de chacun de ces deux corps. Clarification de leur mission - **Art. 16 ter** *(déduction au titre de l'amortissement des biens immobiliers locatifs neufs)* (p. 1585, 1586) : ses amendements, n° 28, de précision, n° 30 : autorisation de donations de biens en cours d'avantage fiscal ; n° 31, rédactionnel ; adoptés ; et n° 29 : extension de l'amortissement prévu pour les logements neufs à l'acquisition de logements anciens sous condition de travaux ; retiré. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 88 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 234 de M. Alain Richard. (p. 1587) : parc locatif privé. Déductibilité des travaux d'amélioration. Dégradation des logements anciens. Souhaite que cette discussion soit reprise lors du débat budgétaire - **Avant l'art. 16 quater** (p. 1589) : intervient sur l'amendement n° 153 de M. Jean-Jacques Hyest (autorisations spéciales de travaux relatives à des opérations de rénovation immobilière dans les périmètres de restauration immobilière). Régime fiscal issu de la loi Malraux. Demande au ministre de débloquer cette situation - **Art. 16 quater** *(majoration d'un point des coefficients d'amortissement dégressif)* (p. 1590) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 176 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 235 de M. Alain Richard. Demande le retrait de l'amendement n° 154 de M. Jean-Jacques Hyest (durée d'application de cette mesure et versement d'un acompte). Difficultés d'application en 1977 d'une disposition analogue - **Art. 16 quinquies** *(allongement de la durée d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global)* (p. 1592) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 177 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 236 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 16 sexies**

(aménagement de la réduction d'impôt en faveur du logement locatif neuf dans les départements d'outre-mer) (p. 1593) : son amendement n° 32 de précision ; adopté. S'oppose aux amendements n° 178 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 130 de M. Edmond Lauret (condition de loyer maximal). Intervient sur l'amendement n° 237 de M. Rodolphe Désiré (extension du régime de réduction d'impôt étendue à la location de logements neufs à des organismes publics ou privés) - **Avant l'art. 16 septies** (p. 1594) : s'oppose à l'amendement n° 238 de M. Alain Richard (baisse du plafond des dépenses inclus dans le dispositif relatif aux emplois familiaux) - **Art. 16 septies** *(réduction d'impôt sur le revenu à raison des intérêts versés au titre de certains prêts)* (p. 1595) : s'oppose à l'amendement n° 239 de suppression de M. Jean-Pierre Masseret. Caractère provisoire des mesures proposées - **Après l'art. 16 septies** (p. 1597, 1598) : accepte les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 89 (rapport sur l'application des dispositions des articles 199 quater B à 200 du code général des impôts) et n° 90 (rapport sur les conditions de prévention du surendettement des ménages) - **Art. 16 octies** *(développement de l'offre de logements locatifs intermédiaires dans les DOM-TOM)* (p. 1599) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 91 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Accepte l'amendement n° 124 de M. Pierre Lagourgue (modification de date) - **Après l'art. 16 octies** (p. 1600) : s'oppose aux amendements de M. Alain Richard, n° 240 (élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux biens professionnels), n° 241 (élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux oeuvres d'art), n° 242 (assujettissement des contrats d'assurance-vie aux droits de mutation à titre gratuit), n° 243 (plafonnement du total des réductions d'impôt à partir d'un certain niveau) et n° 244 (rapport d'information établissant le bilan des mesures fiscales prises en faveur des DOM-TOM depuis 1993) - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1601) : son amendement n° 33 : révision périodique du taux de l'épargne administrée ; adopté. (p. 1603) : demande le retrait de l'amendement n° 144 de M. Charles Revet (diminution du taux de TVA pour les opérations visées à l'article R. 331-1 du code de la construction et de l'habitation et suppression du système de subventions de l'Etat). (p. 1604) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 92 (prélèvement à la source sur l'ensemble des opérations boursières et des opérations sur devises destiné à financer un fonds pour le développement économique) et n° 103 (baisse du taux de TVA sur les constructions neuves et les réhabilitations de logements sociaux) - **Art. 17** *(dispositions relatives aux pouvoirs des agents des douanes)* (p. 1605) : son amendement n° 34 : précision sur les conditions d'accès aux locaux et lieux à usage professionnel ; adopté. (p. 1607) : s'oppose à l'amendement n° 245 de M. Alain Richard (saisine du président du tribunal de grande instance) - **Après l'art. 17** (p. 1608) : s'oppose à l'amendement n° 179 de Mme Marie-Claude Beaudeau (interdiction d'importer en France des denrées, matières premières et produits de toute nature fabriqués par une main-d'oeuvre enfantine dans des conditions contraires à la législation française en la matière) - **Art. 18** *(obligation d'information sur la constitution des prix des transactions avec les entreprises étrangères)* (p. 1609, 1610) : demande le retrait des amendements de M. Jean-Jacques Hyest n° 155 (motivation et limitation de la demande de renseignements aux seules informations ou documents connus de l'entreprise) et n° 156 (référence aux transactions compensatoires). Son amendement de cohérence rédactionnelle n° 35 ; adopté. (p. 1611) : s'oppose à l'amendement n° 181 de Mme Marie-Claude Beaudeau (bases d'imposition fixées par méthode comparative). Demande le retrait de l'amendement n° 158 de M. Jean-Jacques Hyest (amende en cas de non-réponse et recours éventuel à la procédure européenne d'arbitrage). (p. 1612) : son amendement n° 36 : date d'application de ce dispositif ; adopté - **Art. 19** *(prorogation du délai de reprise)* (p. 1613) : son amendement n° 37 : précision quant au délai laissé à l'administration en cas de demande d'assistance administrative ; adopté. S'oppose aux amendements n° 160 de M. Jean-Jacques Hyest (abrègement du délai de reprise) et n° 93 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du délai de reprise). Son amendement n° 38 : réexamen des écritures déjà vérifiées après intervention de la réponse de l'administration étrangère ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 161 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression du paragraphe II). (p. 1614) : accepte l'amendement n° 121 de M. Philippe Marini (intérêts de retard). Son amendement n° 39 : date d'application de ce dispositif ; adopté - **Art. 20** *(contrôle des établissements distribuant des avances sans intérêt en matière de logement)* (p. 1615) : son amendement n° 40 : codification de cet article au sein du code de la construction et de l'habitation et extension du contrôle de l'inspection générale des finances à la distribution des prêts à l'accession sociale ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 280 du Gouvernement - **Après l'art. 20** : son amendement n° 41 : pouvoirs de l'inspection générale des finances en matière d'épargne-logement ; adopté - **Après l'art. 21** : accepte l'amendement n° 109 du Gouvernement (exonération de l'impôt sur le revenu pour les primes à la performance attribuées aux athlètes français médaillés aux jeux Olympiques de 1996) - **Après l'art. 22** (p. 1616) : accepte l'amendement n° 68 de M. Jean Cluzel (autorisation de communiquer au service de la redevance de l'audiovisuel les informations relatives aux nom et adresse des contribuables assujettis à la taxe d'habitation) - **Avant l'art. 23** (p. 1617) : s'oppose à l'amendement n° 183 de Mme Marie-Claude Beaudeau (nationalisation d'entreprises). (p. 1620) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 184 (abrogation de la loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation) à n° 197 (retrait successif de la liste figurant en annexe de la loi de privatisation de certaines entreprises) - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1623) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 198 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 246 de M. Jean-Pierre Masseret. (p. 1626) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 199 à n° 210 (suppression successive de la liste des douze entreprises privatisables par voie réglementaire de chacune d'entre elles) - **Art. 25** *(modifications de la loi relative aux modalités des privatisations)* (p. 1629) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 94 de Mme Marie-Claude Beaudeau ainsi qu'aux amendements identiques n° 211 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 247 de M. Alain Richard (limite de 20 % pour la détention de capital d'entreprises privatisées par des investisseurs non communautaires) - **Art. 25 bis** *(amélioration des techniques de privatisation)* (p. 1630) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 212 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 248 de M. Jean-Pierre Masseret. Accepte l'amendement n° 290 du Gouvernement (passage de 10 à 20 % du niveau de participation de l'Etat au capital d'une société en deçà duquel les cessions de titres peuvent être réalisées sans que soit appliqué le dispositif de la loi de privatisation) - **Art. 27** *(inscription de la Société française de production et de création audiovisuelles sur la liste des entreprises figurant à l'annexe de la loi de privatisation)* (p. 1633) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 95 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 249 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 28** *(dispositions relatives au statut de la Société française de production et de création audiovisuelles)* (p. 1638) : accepte l'amendement n° 137 de M. Lucien Lanier (modalités du reclassement des personnels de la SFP). S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 96 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 250 de M. Jean-Pierre Masseret. S'oppose à l'amendement n° 215 de Mme Marie-Claude Beaudeau (insuffisance de la durée d'application de la convention collective des métiers de l'audiovisuel) ainsi qu'aux amendements identiques n° 216 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 251 de Mme Danièle Pourtaud (durée d'application de la convention collective portée à trois ans). Estime satisfaits les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 218 (indemnité de licenciement ou de départ à la retraite des salariés de la SFP) et n° 217 (préretraite et reclassement au sein du secteur public de l'audiovisuel des salariés de la SFP) ainsi que celui de Mme Danièle Pourtaud n° 252 sur un objet analogue, par l'amendement n° 137 précité de M. Lucien Lanier - **Art. 29** *(disposition relative aux crédits d'équipement des petites et*

moyennes entreprises, CEPME) (p. 1640) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 97 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 29** : soutient l'amendement de M. Christian Poncelet, déposé au nom de la commission des finances, n° 281 (autorisation pour la Caisse des dépôts et consignations de devenir associée d'une société par actions simplifiées) - **Art. 30** *(dispositions relatives à la taxe sur les titulaires d'ouvrages de prise d'eau, rejet d'eau ou autres ouvrages hydrauliques)* : son amendement n° 283 : plafonnement de cette taxe pour les microcentrales hydroélectriques à 3 % du chiffre d'affaires ; adopté - **Avant l'art. 31** (p. 1641) : accepte l'amendement n° 114 de M. Claude Belot (affectation des péages perçus sur les ponts de l'île de Ré et de l'estuaire de la Charente à la couverture de leurs charges d'entretien et d'exploitation jusqu'en 2012) - **Art. 32** *(dispositions relatives à la Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers)* (p. 1642) : sur les amendements de M. Josselin de Rohan, accepte le n° 131 (mobilisation des fonds de cette caisse pour alléger la contribution au financement de plans sociaux à la charge des entreprises de manutention) et intervient sur le n° 132 (précision sur le montant des fonds à redistribuer). S'oppose à l'amendement n° 219 de Mme Marie-Claude Beaudeau (consultation du conseil d'administration) - **Après l'art. 33** (p. 1643) : son amendement n° 44 : proposition aux SARL de famille exerçant une activité agricole, d'une option relative à l'impôt sur le revenu ; adopté. Amendement de M. Michel Souplet déposé lors de l'examen de la loi de finances - **Avant l'art. 34** (p. 1644) : son amendement n° 284 : actualisation des modalités de détermination du prix du lait ; adopté - **Art. 35** *(dispositions relatives au Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc)* (p. 1646) : s'oppose à l'amendement n° 220 de Mme Marie-Claude Beaudeau (préservation de l'identité des crus de Fitou, Corbières et Minervois) - **Après l'art. 35** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 71 de M. Gérard César (conditions d'expérience professionnelle et d'honorabilité requises pour la profession de courtiers en vins dits "courtiers de campagne") - **Art. 35 bis** *(étalement dans le temps de l'imposition des sommes reçues à titre d'avance sur des fermages)* (p. 1647) : son amendement n° 285 : installation des jeunes agriculteurs ; adopté - **Après l'art. 35 bis** : son amendement n° 45 : exonération des taxes spéciales d'équipement au profit des jeunes agriculteurs ; adopté - **Art. 36** *(dispositions relatives au plafond de la taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'Etablissement public d'aménagement en Guyane)* : son amendement rédactionnel n° 46 ; adopté - **Art. 37** *(dispositions relatives aux petites parcelles incluses dans un périmètre d'aménagement foncier)* (p. 1649) : son amendement n° 286 : surface maximale de ces parcelles portée à 1,5 hectare ; adopté - **Après l'art. 37** (p. 1650) : demande le retrait de l'amendement n° 110 de M. François Lesein (autorisation de garder ouvertes sous certaines conditions les buvettes dans les stades) - **Art. 38** *(modifications destinées à faciliter la gestion des collectivités locales)* (p. 1652) : accepte l'amendement n° 67 de M. Daniel Hoeffel (complément à l'article L. 4311-3 du code général des collectivités territoriales relatif aux comptables des régions) - **Après l'art. 38** (p. 1653) : accepte l'amendement n° 146 de M. Paul Girod (autorisation de recouvrement par les comptables publics, des créances autres que les impôts) - **Avant l'art. 39** : accepte l'amendement n° 169 de M. Jean-Paul Delevoye (validation des titres de perception afférents aux droits de voirie émis par les communes) - **Art. 40 bis** *(écrêtement au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle des bases excédentaires des districts)* (p. 1657) : accepte l'amendement de suppression n° 266 de M. Louis Souvet et s'oppose aux amendements n° 147 de M. Paul Girod (suppression du troisième alinéa de l'article 40 bis) et n° 265 de M. Louis Souvet (exclusion, du champ d'application de cette mesure, des districts créés avant le 1er janvier 1975). Approfondissement de cette question - **Après l'art. 40 bis** (p. 1665, 1666) : sur les amendements de M. Charles Revet, demande le retrait du n° 255 (introduction d'une nouvelle pondération, le taux d'harmonisation de la taxe professionnelle, dans le calcul des dotations perçues par les établissements publics de coopération intercommunale) et s'oppose au n° 254 (indexation du pacte de stabilité financière). S'oppose à l'amendement n° 98 de Mme Marie-Claude Beaudeau (remise au Parlement d'un rapport sur l'évolution de la taxe professionnelle) - **Art. 41** *(contribution à la charge des établissements de vente en gros de spécialités pharmaceutiques)* (p. 1668) : ses amendements, n° 47 : modification évitant la ratification implicite des dispositions de l'ordonnance du 24 janvier 1996 ; et n° 48 : adaptation du barème de cette contribution ; adoptés. (p. 1669) : s'oppose à l'amendement n° 221 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation du prélèvement sur les profits réalisés par l'industrie pharmaceutique). (p. 1670) : ses amendements, n° 49 : insertion de la clause suspensive du plafonnement des remises consenties aux pharmaciens par leurs fournisseurs, dans le code de la sécurité sociale ; et n° 50 de conséquence ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 222 de Mme Marie-Claude Beaudeau (doublement de la pénalisation prévue à l'article L. 137-11 du code de la sécurité sociale) - **Art. 42** *(répartition du produit de la contribution sociale de solidarité des sociétés)* (p. 1671, 1672) : ses amendements, n° 51 : rédaction de l'article L. 651-2-1 du code de la sécurité sociale ; n° 52 rédactionnel ; n° 53 : principe du remboursement à l'ORGANIC des frais occasionnés par le recouvrement et la gestion de la contribution sociale de solidarité ; et n° 54 : rapport complémentaire sur le recouvrement des cotisations sociales ; adoptés - **Après l'art. 42** (p. 1673) : accepte les amendements n° 70 de M. Jacques de Menou (rapport sur les conditions d'application de la contribution sociale de solidarité des sociétés aux activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles) et n° 59 du Gouvernement (introduction dans ce texte d'une mesure figurant dans le projet de loi relatif à l'apprentissage). (p. 1674) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 99 (augmentation de la contribution sur les revenus des valeurs mobilières), n° 100 (augmentation du taux de la contribution sociale généralisée sur le revenu des placements financiers) et n° 101 (taxation des revenus financiers des entreprises) - **Art. 45** *(redevances de mise à disposition de fréquences radioélectriques et de gestion)* (p. 1675) : son amendement de suppression n° 55 ; retiré. Retard dans la perception de ces redevances - **Après l'art. 46** (p. 1676, 1677) : accepte l'amendement n° 63 de M. Claude Huriet (exonération de la TVA aux suppléments de mise à disposition d'une chambre individuelle dans les établissements de santé privés) et s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 102 (réduction du taux de TVA applicable à tous les produits alimentaires à l'exception du caviar), n° 104 (réduction du taux de TVA applicable aux prestations de service funéraire), n° 105 (réduction du taux de TVA applicable aux prestations de collectes et de traitement des déchets) et n° 106 (réduction du taux de TVA applicable aux travaux de construction ou de rénovation d'établissements à but non lucratif destinés à l'accueil des personnes âgées) - **Art. 49** *(modifications du code des assurances)* (p. 1679) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 223 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 256 de M. Jean-Pierre Masseret. Demande le retrait de l'amendement n° 113 de M. Denis Badré (sursis à l'abrogation des dernières dérogations à l'obligation d'assurance pour les véhicules terrestres à moteur) - **Après l'art. 49** (p. 1680) : sur l'amendement n° 60 du Gouvernement qu'il accepte (responsabilité du conservateur à la suite de la destruction des locaux de la recette-conservation des hypothèques de Bastia), son sous-amendement n° 287 ; adopté. (p. 1681) : sur les amendements de M. Jean-Pierre Masseret, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 257 (rapport précisant les conditions techniques de l'établissement des provisions par l'organisme assureur au titre de la loi de 1989) et s'oppose au n° 260 (cotisations de retraite). Sur les amendements de M. Alain Richard, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 258 (information des assurés couverts par une assurance maladie complémentaire sur le coût final de cette couverture) et s'oppose au n° 259 (neutralité quant au coût et à l'étendue de la couverture en matière de protection sociale complémentaire en cas de changement d'assureur par l'entreprise) - **Art. 49 bis** *(disposition relative au tableau*

d'amortissement des offres de prêts immobiliers) (p. 1682, 1683) : absence d'échéancier détaillé en capital et en intérêts au stade de l'offre de prêt. Jurisprudence de la Cour de cassation. Absence de texte d'application. Solution susceptible de conjurer le risque d'une série contentieuse. Rejet de cet article par la commission des finances. (p. 1684) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 224 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 261 de M. Alain Richard. Décrets d'application de la loi Scrivener. Tableau d'amortissement. Risques financiers pour les établissements concernés - **Art. 49 ter** *(création d'une commission de la transparence de l'assurance catastrophe naturelle)* (p. 1686) : son amendement n° 56 : remise au Parlement d'un rapport sur la gestion du régime d'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ; adopté - **Après l'art. 49 ter** (p. 1687) : s'oppose aux amendements de M. Philippe de Gaulle n° 134 (défiscalisation des cotisations afférentes au régime complémentaire d'assurance en cas de dépendance médicale) et n° 135 de repli - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations des grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1688) : son amendement n° 57 : suppression de l'annulation des projets de constructions nouvelles faisant l'objet d'un contentieux juridictionnel ; adopté. (p. 1689) : son amendement n° 58, identique à l'amendement n° 6 de la commission saisie pour avis : suppression de l'autorisation de la commission départementale de l'équipement commercial pour tout projet de complexe cinématographique de plus de mille places ; rejeté. Groupe de travail sur le cinéma de centre-ville. (p. 1690) : sur l'amendement n° 225 de M. Jack Ralite (suppression de l'autorisation de la commission départementale de l'équipement commercial pour tout projet de complexe cinématographique de plus de mille places et création d'une commission chargée d'étudier l'incidence de la réalisation de multiplex sur l'exploitation cinématographique), déclare le paragraphe I satisfait par les amendements identiques n° 58 de la commission précité et n° 6 de la commission saisie pour avis et s'oppose au paragraphe II. (p. 1692) : son amendement n° 293 : seuil porté à deux mille places pour les complexes cinématographiques ; adopté - **Après l'art. 50** : son amendement n° 15 : instauration d'un régime déclaratif des surfaces commerciales comprises entre trois cents et quatre cents mètres carrés ; adopté - **Art. 51** *(dérogation aux mesures transitoires prévues à l'article 50 du projet de loi)* (p. 1693) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. Claude Huriet (interdiction durant six mois de toute création de surface de vente supérieure à trois cents mètres carrés dans les zones de redynamisation urbaine). Sur l'amendement n° 1 de M. Patrice Gélard, qu'il accepte (dérogation pour les opérations d'équipement commercial envisagées dans un centre urbain doté d'une zone d'aménagement concerté dans les communes de plus de quarante mille habitants), s'oppose au sous-amendement n° 292 de M. Denis Badré (suppression de la notion de zone d'aménagement concerté) - **Après l'art. 52** (p. 1694) : ses amendements, n° 288 : autorisation de transmettre aux chambres de commerce et d'industrie les informations nominatives des fichiers de la taxe professionnelle pour la détermination du nombre de sièges par catégorie professionnelle ; et n° 289 : précision établissant la notion d'activité non commerciale ; adoptés - **Art. 55** *(aménagement du monopole de Gaz de France)* (p. 1696) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 107 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 264 de M. Jean Besson - **Après l'art. 55** (p. 1698) : s'oppose à l'amendement n° 108 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction du taux de TVA pesant sur les abonnements EDF-GDF) - **Art. 57** *(allégements de cotisations sociales dans les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure)* (p. 1700) : s'oppose à l'amendement n° 226 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'allégement des cotisations sociales) - **Après l'art. 57** : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Bernard Plasait (délai de préavis réduit pour les étudiants locataires) - **Seconde délibération** - - **Art. 5** *(modernisation du régime des fonds communs de placement à risques)* (p. 1702) : intervient sur l'amendement n° A-1 du Gouvernement (rétablissement de la rédaction initiale de l'article) - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* : accepte l'amendement n° A-2 du Gouvernement (rétablissement de cet article).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0291 (95-96)]** - (28 mars 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 1862, 1864) : limites de l'exercice parlementaire face à la procédure d'urgence. Transmission des entreprises. Discussion prochaine du projet de loi sur la solidarité intercommunale. Contrôle des garanties octroyées par les collectivités locales à divers emprunteurs. Volet agricole de ce texte. Gestion de l'épargne administrée. Validité des offres de prêts immobiliers. Texte d'application de la loi de 1979. Défaut d'information. Demande l'approbation du texte élaboré par la commission mixte paritaire - **Art. 49 bis B** *(rapport précisant les conditions techniques de l'établissement des provisions par l'organisme assureur au titre de la loi de 1989)* (p. 1881) : accepte l'amendement n° 1 de suppression du Gouvernement - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations de grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1882) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 du Gouvernement (seuil porté de 1 500 à 2 000 places).

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation** - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)]** - (21 mai 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2631).

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques** - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2631) : Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques. Régulation des demandes d'enquête à la Cour des comptes. Vocation technique d'offices étroitement liés aux commissions permanentes. Structure dualiste d'un organisme commun aux deux assemblées. Compétences de l'Office. Dotation budgétaire. Contribution attendue à la maîtrise des dépenses publiques - **Art. 2** *(demande d'enquête à la Cour des comptes)* (p. 2639) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2641) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (organisation, composition et fonctionnement de l'Office). Présidence de l'Office et de ses deux délégations.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 2721, 2724) : réduction du déficit budgétaire. Intérêts du débat d'orientation budgétaire. Rôle du Parlement. Opinion publique. Préparation du budget pour 1997. Situation de l'économie française. Environnement extérieur. Comportement des agents économiques. Endettement public. Recettes de l'Etat. Future réforme fiscale. Prévisions sur les recettes fiscales de l'Etat. Fixation des dotations budgétaires. Présentation pluriannuelle du budget. Critères d'évaluation des dépenses. Dépenses d'intervention. Aides au logement.

- **Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion** - *Deuxième lecture* **[n° 0340 (95-96)]** - (13 juin 1996) - En remplacement de M. Jacques Oudin, rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3712, 3713) : Conseil national de la vie

associative. Mesure en faveur de l'emploi. Contrôle de la Cour des comptes : instauration d'un droit de suite. Conditions de la reconnaissance d'utilité publique. Dons aux associations reconnues d'utilité publique : régime fiscal de déductions. Cas des associations fournissant des soins gratuits à l'étranger. Au nom de la commission, propose de voter conforme l'article 1er de la proposition de loi, relatif à l'amélioration du régime fiscal des dons effectués par les particuliers.

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1994 [n° 0404 (95-96)] - (21 juin 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4095) : exercice 1994 marqué par les débuts de maîtrise de la dépense publique et une amélioration de la conjoncture économique. Ecart croissant entre prévisions et réalisations. Fuite des recettes. Analyse des dépenses. (p. 4096) : poids de la dette. Difficulté à réduire les dépenses de personnel et d'intervention. Débat d'orientation budgétaire situé au printemps. Calendrier. Création d'une dotation de réserve conjoncturelle. Amélioration de la présentation de la loi de finances et de la comptabilité patrimoniale de l'Etat. Mode d'engagement de la garantie de l'Etat. Présentation comptable du budget de l'Etat. (p. 4097) : nécessaire adaptation de la présentation des projets de loi de finances pour tenir compte de l'institution des lois de financement de la sécurité sociale. Enseignements pour l'élaboration du projet de budget pour 1997 - **Art. 16** *(reconnaissance d'utilité publique de dépenses comprises dans les gestions de fait)* (p. 4108) : son amendement n° 1 : modification du montant de la somme dans le cas de l'Institut de l'eau de Limoges ; adopté. Notion de gestion de fait. Bilan - **Après l'art. 17** (p. 4110) : ses amendements n° 2 : évaluation dans une annexe budgétaire du produit, pour l'exercice en cours et pour l'exercice suivant, de chacune des impositions de toutes natures affectées à des organismes de sécurité sociale ; et n° 3 : réunion dans le document d'information, récapitulant l'ensemble des concours budgétaires et fiscaux de l'Etat à la protection sociale, de la totalité des composantes budgétaires et fiscales de la loi de finances retracée dans la loi de financement de la sécurité sociale ; adoptés.

- Résolution (n° 466, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648). [n° 0436 (95-96)] - (26 juin 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4277, 4279) : application des dispositions du traité relatif à la constitution de l'Union économique et monétaire. Respect des critères de convergence de ce traité. Objectif de réduction du déficit public Maîtrise des dépenses de l'Etat et des dépenses de la sécurité sociale. Application de la rigueur budgétaire à l'Union européenne. Expériences réussies en matière de réduction de la dépense publique. Réduction des dépenses sociales et des dépenses du personnel. Réflexion sur le rôle de l'Etat et sur son champ d'intervention. Utilité des réformes institutionnelles ou de procédure. Instauration d'une programmation pluriannuelle des dépenses - **Question préalable** (p. 4285) : travaux de la commission des finances. Proposition de résolution déposée par le groupe communiste républicain et citoyen. Au nom de la commission des finances, invite les sénateurs à repousser la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Examen de la résolution** (p. 4288) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (opposition à l'adoption de la résolution n° E-648).

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5473, 5475) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 5787) : contexte de l'examen de la loi de finances pour 1997. Modification des procédures parlementaires. Article 14 de la Déclaration des droits de l'homme. Passage à la monnaie unique en 1999. Dépenses nécessaires. Révision des habitudes de dépenses. Rôle des recettes publiques dans la politique budgétaire. Faible croissance de l'économie. (p. 5788) : conséquences de la baisse de l'impôt sur le revenu. Approbation du volet fiscal du projet de loi de finances. Bien-fondé de la réforme fiscale. Lisibilité et compétitivité du système de prélèvements obligatoires. Poids de la dépense fiscale. (p. 5789) : effort de réduction des dépenses engagé par le Gouvernement. Besoin de financement de l'Etat. Arbitrages difficiles en raison des déficits. Faible marge de manoeuvre du Parlement et du Gouvernement. Diminution des dépenses d'investissement. Augmentation du déficit de fonctionnement financé par l'endettement. (p. 5790) : réalisation d'économies. Courage du Gouvernement. Efforts à réaliser.

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) - **Question préalable** (p. 5864, 5865) : s'oppose à la motion n° I-235 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Fondements du projet de budget. Compétitivité fiscale. Impôt de solidarité sur la fortune.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 2** *(barème de l'impôt sur les revenus de l'année 1996 et mesures d'accompagnement)* (p. 5881, 5884) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-120 (augmentation de l'imposition des deux dernières tranches du barème), n° I-121 (suppression du plafonnement de l'avantage en impôt procuré par la demi-part supplémentaire accordée aux célibataires ou divorcés ayant un enfant majeur et relèvement à due concurrence du taux du prélèvement libératoire prévu à l'article 125 A du code général des impôts) et n° I-122 (augmentation de la décote prévue au 4 de l'article 194 du code général des impôts et relèvement à due concurrence du taux prévu à l'article 160 de ce code) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° I-91 (diminution du taux de la TVA) et n° I-92 (plafonnement des réductions d'impôt sur le revenu) - **Après l'art. 2** (p. 5885, 5892) : sur les amendements de M. Jean-Pierre Masseret, demande le retrait du n° I-98 (imposition des cotisations à des régimes de retraite à prestations définies) et s'oppose aux n° I-93 (augmentation du taux de prélèvement libératoire applicable aux placements financiers), n° I-94 (imposition des revenus de l'épargne, à l'exclusion des intérêts du livret A), n° I-95 (augmentation de l'imposition des gains réalisés par la vente de valeurs mobilières ou de droits sociaux), n° I-96 (imposition des rémunérations liées aux stock options), n° I-97 (part de quotient familial liée au versement d'une pension alimentaire décidée par accord amiable) et n° I-99 (impossibilité de placer des sommes issues de dividendes sur un plan d'épargne en actions). S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-123 (calcul du quotient familial pour les couples non mariés et pour les célibataires ayant un enfant à charge), n° I-124 (augmentation de la déduction sur les frais professionnels des salariés et abrogation des dispositions des articles 158 bis, 158 ter et 209 bis du code général des impôts), n° I-125 (augmentation de la taxation des plus-values immobilières) et n° I-126 (imposition identique des revenus des personnes bénéficiant d'un certificat de concubinage, de vie maritale ou de vie en communauté) - **Art. 2 bis** *(plafonnement du régime fiscal des SOFICA pour l'impôt sur le revenu)* (p. 5892, 5894) : son amendement de suppression n° I-2 ; adopté. Accepte les amendements de suppression n° I-89 de M. Marcel Vidal et n° I-127 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 3** (p. 5894, 5896) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-128 (plafonnement des sommes

consacrées au financement d'emplois familiaux), n° I-129 (taux d'exonération de la part des revenus consacrée au financement d'emplois familiaux) et n° I-130 (abrogation des dispositions dérogatoires relatives à la fiscalité des investissements dans les DOM-TOM) - **Art. 4** *(aménagement de l'abattement de 20 % appliqué aux revenus des adhérents des centres et associations de gestion agréés et aux rémunérations des personnes détenant plus de 35 % des droits sociaux de leur entreprise)* (p. 5898) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-100 de M. Jean-Pierre Masseret - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° I-149 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de l'article 33 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier) - **Art. 5** *(aménagement de la réduction d'impôt accordée au titre des primes d'assurance-vie)* (p. 5900) : s'oppose aux amendements n° I-131 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prélèvement sur les revenus de l'assurance-vie) et n° I-101 de M. Jean-Pierre Masseret (droits de mutation sur les placements en assurance-vie) - **Après l'art. 5** (p. 5902) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-132 (imposition des primes capitalisées générées par des contrats d'assurance-vie) et n° I-133 (droits de mutation sur les contrats d'assurance-vie) - **Art. 6** *(aménagement de l'abattement de 10 % sur les pensions)* (p. 5904) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-102 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-134 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 7** *(application, aux indemnités de maternité, du traitement fiscal des salaires)* (p. 5905) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-103 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-135 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 7** (p. 5909) : inadaptation de la taxe sur les salaires mais conséquences budgétaires de son éventuelle suppression. S'oppose à l'amendement n° I-137 de Mme Marie-Claude Beaudeau (exonération de la taxe sur les salaires versés par les organismes permanents à caractère social des collectivités locales et des entreprises et par les associations) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-36 (exonération de la taxe sur les salaires des aides à domicile), n° I-37 (allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations ayant un caractère social, éducatif, familial, sportif ou culturel), n° I-38 (allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations intermédiaires et les fondations pour l'emploi) et n° I-39 (allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations d'aide à domicile et par les associations caritatives) - **Art. 8** *(maintien des conditions d'exonération et d'allégement des impôts locaux pour les ménages)* (p. 5913) : s'oppose avec regret aux amendements de M. Paul Loridant, n° I-136 (relèvement du plafond d'impôt sur le revenu permettant de bénéficier d'un dégrèvement de la taxe d'habitation) et n° I-234 (plafonnement de la taxe d'habitation à 2 % du revenu imposable) et de M. René Régnault n° I-40 (relèvement du plafond d'impôt sur le revenu donnant droit à un dégrèvement de taxe d'habitation) et n° I-41 (limitation de la taxe d'habitation à 3 % des revenus d'un ménage) - **Après l'art. 8** (p. 5915) : s'oppose aux amendements n° I-138 de M. Paul Loridant (plafonnement de la taxe foncière) et n° I-42 de M. René Régnault (suppression de la majoration de 0,4 % des prélèvements de l'Etat sur les impôts locaux) - **Art. 8 bis** *(augmentation de la part de la participation de l'employeur à l'acquisition de titres restaurants par ses salariés exonérée d'impôt sur le revenu et de taxe sur les salaires)* : s'oppose à l'amendement n° I-139 de Mme Marie-Claude Beaudeau (accentuation de cette augmentation) - **Avant l'art. 9** (p. 5917) : s'oppose aux amendements analogues n° I-140 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° I-44 de M. Jean-Pierre Masseret (non déductibilité des provisions pour licenciement) - **Avant ou après l'art. 9** (p. 5918) : s'oppose aux amendements n° I-43 de M. Jean-Pierre Masseret (fixation à 38 % du taux de l'impôt sur les sociétés) et n° I-143 de Mme Marie-Claude Beaudeau (introduction de taux d'impôt sur les sociétés différents selon la destination des bénéfices) - **Art. 9** *(réduction de 33,33 % à 19 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les petites et moyennes entreprises renforçant leurs fonds propres)* (p. 5921, 5922) : son amendement n° I-3 : délai d'incorporation au capital des sommes mises en réserve spéciale ; adopté. Accepte l'amendement n° I-270 de M. Xavier de Villepin (application de cette disposition aux petites sociétés d'assurance mutuelle) - **Après l'art. 9** (p. 5923, 5926) : s'oppose aux amendements n° I-271 de M. Michel Bécot (crédit d'impôt pour investissement accordé aux entreprises soumises à l'impôt sur le revenu), n° I-255 de M. Gérard César (application aux sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés d'un taux réduit d'imposition des plus-values à long terme affectées au renforcement des fonds propres de l'entreprise), n° I-45 de M. Jean-Pierre Masseret (fixation à 38 % du taux d'imposition des plus-values à long terme des entreprises) et n° I-142 de Mme Marie-Claude Beaudeau (financement des PME par les CODEVI) - **Après l'art. 9 bis** (p. 5927, 5929) : accepte l'amendement n° I-240 de M. Philippe Marini (report d'imposition des plus-values résultant d'échanges de titres détenus par l'intermédiaire de sociétés fiscalement transparentes). S'oppose aux amendements identiques n° I-46 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-144 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réévaluation des impositions forfaitaires annuelles des sociétés) - **Après l'art. 9 ter** (p. 5930, 5932) : son amendement n° I-241 : application de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels aux gérants majoritaires de SARL ; adopté. S'oppose aux amendements n° I-47 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression des avoirs fiscaux bénéficiant aux actionnaires de sociétés ayant licencié plus de vingt personnes ou 5 % de leurs effectifs) et n° I-145 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'avoir fiscal bénéficiant aux actionnaires de sociétés ayant licencié plus de vingt personnes ou 5 % de leurs effectifs). Accepte l'amendement n° I-253 de M. Jean-Paul Hugot (exonérations d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les sociétés liées à des dons en faveur de la Fondation du patrimoine). S'en remet à l'avis du Gouvernement sur les amendements n° I-254 de M. Jean-Paul Hugot (exonération fiscale du patrimoine labellisé par la Fondation du patrimoine) et n° I-256 de M. Philippe Marini (encouragement fiscal de la souscription de parts de copropriétés d'unité de navigation commerciale intérieure) - **Avant l'art. 10** (p. 5933, 5934) : s'oppose aux amendements n° I-251 de M. Gérard César (extension du champ de la déduction pour investissement) et n° I-146 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction du taux de la TVA à 18,6 %) et demande le retrait de l'amendement n° I-272 de M. Michel Souplet (déclaration des revenus des entraîneurs des chevaux de course dans la catégorie des bénéfices agricoles) - **Art. 10** *(réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction de logements locatifs sociaux)* (p. 5938, 5943) : ses amendements n° I-282 : application des dispositions de la réforme du financement du logement social aux opérations réalisées par des personnes physiques ; n° I-4 : exonération de 15 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour les logements construits sous le régime de la TVA à 5,5 % ; et n° I-5 : réduction du taux des prêts locatifs aidés ; adoptés. S'oppose aux amendements n° I-112 de M. Alain Vasselle (fixation à 5,5 % du taux de TVA perçu sur les travaux et prestations de service liés à la construction de logements sociaux à usage locatif), n° I-48 de M. André Vézhinet (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les travaux et prestations de service liés à la construction de logements sociaux à usage locatif) et n° I-147 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du taux d'imposition des plus-values) - **Après l'art. 10** (p. 5945, 5947) : s'oppose à l'amendement n° I-111 de M. Alain Vasselle (maintien du principe de la livraison à soi-même des immeubles sociaux à un taux de TVA réduit) et aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-148 (fixation à 3,5 % de la taxe additionnelle au droit de bail pour les loyers les plus importants) et n° I-279 (fixation à 20 ans de l'exonération de taxe foncière bénéficiant aux organismes bailleurs sociaux) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5948, 5964) : son amendement n° I-6 : taux de TVA applicables aux produits de la floriculture, de l'horticulture et du bois de chauffage ; adopté. Demande le retrait des amendements n° I-236 de Mme Danièle Pourtaud (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les matériels et les logiciels informatiques) et n° I-34 de M. Georges Berchet (application d'un taux de TVA réduit sur les travaux de réparation, de restauration et de rénovation des bâtiments

anciens dans les zones de revitalisation rurale). Demande l'avis du Gouvernement sur les amendements de M. Pierre Laffitte n° I-32 (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les CD Rom conçus et vendus en France), de M. Jean-Cluzel n° I-87 (application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités), n° I-115 (application d'un taux de TVA réduit aux abonnements aux services accessibles par les réseaux de télécommunications) et n° I-116 (application d'un taux de TVA réduit aux CD Rom et aux autres supports numériques interactifs édités), de M. Xavier Dugoin n° I-257 (application d'un taux de TVA réduit sur l'utilisation des équipements sportifs dans les zones visées par le pacte de relance pour la ville) ainsi que sur les amendements identiques n° I-151 de M. Paul Loridant et n° I-258 de M. Alain Joyandet (application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités). S'oppose aux amendements n° I-78 de M. Jacques Oudin (égalité des taux de TVA appliqués aux parcs aquatiques et aux parcs à thème), n° I-50 de M. Michel Charasse (application d'un taux de TVA réduit pour l'ensemble des produits alimentaires), n° I-51 de M. Jean-Pierre Masseret (fixation à 5,5 % de la TVA sur l'utilisation d'installations sportives), de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° I-55 (application d'un taux de TVA réduit sur les frais de justice) et n° I-56 (application d'un taux de TVA réduit sur les frais de justice relatifs à des affaires relevant des droits de la famille) et de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-150 (fixation à 5,5 % des taux de TVA sur la restauration sur place), n° I-152 (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine), n° I-153 (suppression de la TVA sur les produits de première nécessité), n° I-154 (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les combustibles issus directement de la biomasse), n° I-156 (réduction de la TVA acquittée par les collectivités locales sur les opérations de traitement des déchets) et n° I-157 (fixation à 5,5 % du taux TVA des frais et honoraires exposés en justice).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 10 ter (suite)** (p. 5975) : s'oppose aux amendements analogues n° I-52 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-160 de Mme.Marie-Claude Beaudeau (réduction du coût des services funéraires). (p. 5977, 5978) : intervient sur les amendements analogues n° I-242 de M. Philippe Marini et n° I-273 de M. Pierre Hérisson (taux de TVA applicable à la collecte, au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements). S'oppose aux amendements n° I-53 de M. Michel Charasse (réduction du taux de TVA appliqué à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements) et n° I-158 de Mme Marie-Claude Beaudeau (collecte et gestion des déchets ménagers). (p. 5980, 5981) : s'oppose aux amendements n° I-159 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fiscalité applicable au gaz et à l'électricité) et n° I-54 de M. Jean-Pierre Masseret (taux de TVA applicable aux opérations de rénovation et de transformation des logements dont les locataires ou les propriétaires ont bénéficié d'une aide de l'Etat). (p. 5982, 5985) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-155 (TVA applicable aux opérations de construction neuve et de rénovation d'établissements à but non lucratif destinés à l'accueil de personnes âgées), n° I-161 (exonération totale de TVA pour les représentations des créations artistiques), n° I-162 (TVA applicable aux médicaments), n° I-163 (exonération de TVA pour la redevance audiovisuelle) et n° I-164 (exonération de TVA pour les ventes, commissions et courtages portant sur les publications à faibles ressources publicitaires) ainsi qu'à l'amendement n° I-237 de Mme Danièle Pourtaud (réduction de TVA sur la presse) - **Art. 11** *(aménagement de la contribution annuelle sur certains logements à usage locatif)* (p. 5987) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-57 de M. André Vézinhet ainsi qu'à l'amendement n° I-165 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de la contribution financière spéciale des organismes d'HLM dite "surloyer") - **Après l'art. 11** (p. 5988) : s'oppose aux amendements identiques n° I-58 de M. André Vézinhet et n° I-114 de M. Alain Vasselle (non-imposition de logements occupés au 1er janvier de l'année d'imposition par des personnes qui ont quitté leur logement avant la date limite de l'enquête) ainsi qu'aux amendements identiques n° I-59 de M. André Vézinhet et n° I-113 de M. Alain Vasselle (non-imposition des logements occupés par un locataire présent au 1er janvier ayant quitté son logement avant la date de l'enquête, ou par des personnes dont les ressources sont passées sous les plafonds entre l'année de référence n° 2 et l'année d'imposition). (p. 5990) : son amendement n° I-7 : garantie du risque de loyers impayés ; adopté. (p. 5991) : s'oppose à l'amendement n° I-252 de M. Philippe François (fixation à 18 % du taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme). (p. 5992) : demande le retrait de l'amendement n° I-1 de M. Alfred Foy (possibilité pour le bailleur du bail à réhabilitation de déduire de son revenu imposable, pendant une durée de dix ans à compter de la prise d'effet du bail, le dixième de la valeur vénale calculée avant la réhabilitation de l'immeuble qu'il donne à bail). (p. 5993) : son amendement n° I-8 : élévation à 100 000 francs du plafond d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global ; retiré. (p. 5994) : s'oppose à l'amendement n° I-60 de M. André Vézinhet (logements vacants). (p. 5996) : son amendement n° I-9 : modalités du régime de réduction de 35 % des droits départementaux et de la taxe additionnelle régionale sur les cessions d'immeubles d'habitation ; adopté après modification par le sous-amendement n° I-286 du Gouvernement, qu'il accepte à titre personnel (délai entre la signature de la promesse de vente et celle de l'acte définitif) - **Art. 12** *(aménagement du mode de calcul de la valeur ajoutée retenue pour le plafonnement de la taxe professionnelle des entreprises louant des biens à des sociétés appartenant à un même groupe)* (p. 5999) : ses amendements n° I-10 : délimitation du champ d'application de cette mesure ; et n° I-11 : possibilité pour l'entreprise bailleresse de déduire de sa propre valeur ajoutée les provisions et amortissements qui se rapportent aux biens loués ; adoptés - **Après l'art. 12** (p. 6001) : s'oppose à l'amendement n° I-166 de M. Paul Loridant (exonération de la taxe professionnelle pour les télévisions de proximité). (p. 6002, 6004) : s'oppose à l'amendement n° I-260 de M. Jean-Pierre Camoin (cas des photographes). S'oppose aux amendements n° I-28 de M. Charles Descours (taux de plafonnement de la cotisation de taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée) et n° I-178 de M. Paul Loridant (dispositions du plafonnement de la taxe professionnelle) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6005, 6007) : activité économique locale. Emploi. Fiscalité. Exemple d'une entreprise située en Bretagne. Déplafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune. (p. 6012, 6015) : son amendement n° I-281 : plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune ; adopté. Accepte l'amendement n° I-277 de M. André Diligent, identique à son amendement n° I-281 précité. S'oppose à l'amendement n° I-167 de Mme Marie-Claude Beaudeau (modification du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune), ainsi qu'à l'amendement n° I-61 de M. Jean-Pierre Masseret (augmentation de 20 % des taux du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Après l'art. 13** (p. 6020) : sur l'amendement n° I-285 du Gouvernement (pénalisation des transferts de domicile fiscal à l'étranger - amélioration du mécanisme du report d'imposition), qu'il accepte, son sous-amendement n° I-287 ; adopté. (p. 6021, 6024) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-168 (fixation à 20 % de la contribution supplémentaire instaurée en 1995), n° I-169 (inclusion des biens professionnels dans le champ de l'impôt sur la fortune), n° I-171 (inclusion des oeuvres d'art, d'antiquité ou de collection dans le calcul de l'impôt sur la fortune, dès lors que leur valeur dépasse 12 millions de francs), et n° I-170 (suppression du dégrèvement pour personne à charge en faveur des contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune), ainsi qu'aux amendements n° I-262 de M. Gérard César (extension de l'exonération totale de l'ISF à tous les biens ruraux loués par bail à long terme), n° I-275 de

M. Michel Souplet (qualification de biens professionnels accordée aux parts de groupements fonciers agricoles lorsque les terres sont louées par bail à long terme à une société familiale), et aux amendements identiques n° I-265 de M. Philippe François et n° I-276 de M. Michel Souplet (extension aux parts des groupements fonciers ruraux du régime d'exonération totale ou partielle d'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6026) : différentiel de taxation entre le supercarburant plombé et les autres carburants. Fiscalité des véhicules. (p. 6029) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° I-62 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-172 de Mme Marie-Claude Beaudeau, ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-173 (baisse généralisée de la TIPP sur l'ensemble des carburants routiers), et n° I-174 (développement de la recherche en vue de diminuer la pollution atmosphérique). Demande le retrait de l'amendement n° I-250 de M. Bernard Joly (limitation de la hausse du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers, et en particulier sur le gazole), oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-175 de Mme Marie-Claude Beaudeau (utilisation d'une part représentative du produit fiscal pour le développement des modes de transport de marchandises alternatifs à la route) - **Après l'art. 14** (p. 6031, 6034) : s'oppose à l'amendement n° I-176 de Mme Marie-Claude Beaudeau (conditions d'application de la réévaluation du niveau des droits d'accises portant sur les produits pétroliers), ainsi qu'aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° I-104 (possibilité pour les propriétaires de taxis d'amortir de manière exceptionnelle sur douze mois l'achat d'un équipement permettant aux voitures à essence de fonctionner également au GPL ou au GNV) et n° I-105 (coordination de la fiscalité au titre de la vignette avec une politique en matière d'environnement et de sécurité routière) - **Avant l'art. 16** (p. 6036) : s'oppose aux amendements n° I-76 de M. René Régnault (instauration d'un relèvement à 1 % du taux de la cotisation minimale de taxe professionnelle) et n° I-179 de M. Paul Loridant sur le même objet - **Art. 16** *(affectation du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle au budget général de l'Etat)* (p. 6038) : son amendement rédactionnel n° I-12 ; adopté. S'oppose aux amendements, n° I-63 de suppression de M. René Régnault et n° I-180 de M. Paul Loridant (instauration d'un seuil de contribution minimale, ressource supplémentaire pour les collectivités locales) - **Art. 17** *(étalement du paiement du solde de la compensation des pertes de ressources résultant de la réduction des droits de mutation à titre onéreux)* (p. 6040) : son amendement n° I-13 : proposition d'un étalement à hauteur d'un tiers en 1997 et de deux tiers en 1998 ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° I-64 de M. René Régnault et n° I-181 de M. Paul Loridant, ainsi qu'à l'amendement n° I-266 de M. Alain Vasselle (compensation par l'Etat au profit des départements à concurrence de deux tiers pour l'année 1997 et d'un tiers au titre de l'exercice de 1998), retiré puis repris par M. René Régnault sous le même numéro - **Après l'art. 17** (p. 6043, 6044) : s'oppose aux amendements n° I-65 de M. Jean-Pierre Masseret (application aux concubins notoires et déclarés de la même fiscalité que pour les couples mariés en matière de droit de succession) et n° I-182 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de l'article 14 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif aux droits de mutation en matière d'impôt sur les sociétés) - **Après l'art. 17 ter** (p. 6045) : s'oppose à l'amendement n° I-183 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation à dix mille francs du plafond prévu pour la prise en compte des frais funéraires occasionnés par le décès du donateur) - **Art. 18** *(compensation des exonérations de taxe professionnelle prévues par le projet de loi relatif au pacte de relance pour la ville - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6046) : s'oppose à l'amendement n° I-184 de M. Paul Loridant (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit que toute exonération nouvelle décidée par l'Etat doit être compensée intégralement par l'Etat et ne pas amoindrir d'autres dotations) - **Après l'art. 18** S'oppose à l'amendement n° I-185 de M. Paul Loridant (modification du mode de financement de la couverture sociale des allocataires du RMI) - **Art. 19** *(aménagement du mécanisme de gestion des recettes provenant de l'écrêtement des départements surfiscalisés)* (p. 6047) : ses amendements rédactionnels n° I-14 et n° I-15 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° I-186 de Mme Marie-Claude Beaudeau (détermination du montant de la dotation globale de fonctionnement, en appliquant au montant de recettes nettes de taxe sur la valeur ajoutée un taux de prélèvement fixé à législation constante) - **Après l'art.19** (p. 6049, 6052) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° I-189 (intégration des actifs financiers dans le calcul des bases de la taxe professionnelle), n° I-188 (prévision d'une cotisation minimale de taxe professionnelle pour l'ensemble des sociétés dont l'objet essentiel est la gestion d'un portefeuille de titres) et n° I-187 (renforcement des moyens de péréquation de la taxe professionnelle). Demande le retrait de l'amendement n° I-81 de M. Charles Revet (bases d'imposition des établissements industriels soumis à l'écrêtement), retiré puis repris par M. Paul Girod sous le même numéro - **Avant l'art. 20** (p. 6053) : s'oppose à l'amendement n° I-190 de M. Paul Loridant (suppression de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 relatif à la surcompensation au titre de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL) - **Art. 20** *(aménagement du mécanisme de compensation de la réduction pour embauche et investissement)* : son amendement n° I-16 : compensation intégrale de la réduction pour embauche et investissement pour les communes éligibles la pénultième année au Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France et pour les départements éligibles la pénultième année à la dotation de fonctionnement minimale ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-191 de M. Paul Loridant (réforme de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 20** : son amendement n° I-17 : éligibilité des groupements de communes au Fonds de compensation pour la TVA pour les travaux de voirie entrant dans leur champ de compétence ; adopté. (p. 6055, 6063) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° I-196 (attributions du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée), n° I-198 (remboursement des attributions du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée par les collectivités locales ou les établissements bénéficiaires), n° I-197 (non-application de la modification du taux de compensation du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée aux communes ayant des besoins sociaux et humains importants), n° I-194 (abrogation des dispositions de l'article 32 de la loi de finances pour 1996 relatif au pacte dit "de stabilité financière"), n° I-195 (dotation globale d'équipement, DGE), n° I-193 (majoration des frais de rôle de la fiscalité directe locale appliquée depuis la mise à l'étude de la révision des bases d'imposition cadastrales) et n° I-199 (suppression de l'article n°11 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif aux entreprises contributrices au versement "transport"), ainsi qu'aux amendements de M. René Régnault n° I-66 (suppression du paragraphe II de l'article 32 de la loi de finances pour 1996 relatif au calcul de la DGF selon le principe du "pacte de stabilité financière"), n° I-67 (suppression des possibilités de régulation négative pour la DGF), n° I-69 (possibilité pour les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine, DSU, de percevoir une attribution au titre de la dotation globale d'équipement, DGE) et n° I-106 (législation applicable aux groupements qui mettent en oeuvre la compétence d'"élimination des ordures ménagères"). S'oppose à l'amendement n° I-68 de M. Roland Courteau (conditions d'éligibilité à la DGE des groupements de communes).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 21** (p. 6103) : s'oppose à l'amendement n° I-201 de Mme Marie-Claude Beaudeau (nationalisation des services de l'eau et de l'assainissement) - **Art. 21** *(régime fiscal des charges exceptionnelles affectant France Télécom)* (p. 6105) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-202 de suppression, n° I-203 (abrogation de la loi de privatisation du 19 juillet 1993) et n° I-204 (déduction du

régime d'imposition de France Télécom des frais générés par sa semi-privatisation) - **Art. 22** *(contribution de France Télécom au financement du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications)* (p. 6106, 6107) : s'oppose à l'amendement n° I-205 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rattachement à France Télécom de la formation supérieure en matière de télécommunications) - **Art. 23** *(taxes pour la délivrance, la gestion et le contrôle des autorisations nécessaires à l'exercice d'une activité dans le secteur des télécommunications)* (p. 6108) : s'oppose à l'amendement n° I-206 de Mme Marie-Claude Beaudeau (décuplement du montant initial de l'ensemble des taxes définies à cet article) - **Art. 24 bis** *(relèvement du plafond pour l'amortissement des véhicules de société)* (p. 6109) : son amendement n° I-18 : alignement du régime de déductibilité des loyers afférents aux véhicules loués sur celui de l'amortissement des véhicules acquis directement par l'entreprise ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° I-70 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 24 ter** *(suppression du droit de timbre sur les effets de commerce)* (p. 6110) : son amendement n° I-19 : suppression des articles liés à l'article 910 du code général des impôts précédemment supprimé par l'Assemblée nationale ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° I-207 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 24 ter** (p. 6111) : s'oppose à l'amendement n° I-208 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de l'article 1er de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif à la réduction du taux maximal de droits d'enregistrement sur les mutations de fonds de commerce) et, à titre personnel, la commission n'ayant pu être consultée, votera en faveur de l'amendement n° I-290 du Gouvernement (réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial aux contribuables célibataires ou divorcés ayant des enfants y compris dans le cas d'enfants adoptés) - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6114) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° I-71 de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-209 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° I-244 de M. Jean-Jacques Robert, ainsi qu'à l'amendement déposé au nom de la commission des affaires sociales, n° I-85 de M. Jean Madelain (modification de la date du prélèvement) - **Après l'art. 24 quater** (p. 6117, 6119) : son amendement n° I-20 : assouplissement du régime fiscal des associés de sociétés civiles professionnelles ayant opté pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés ; adopté. Sur ce dernier, à titre personnel, demande le retrait du sous-amendement n° I-289 de M. André Egu (étalement sur cinq années du paiement de l'impôt sur le revenu dû sur les créances acquises). Demande le retrait de l'amendement n° I-86 de M. Louis Souvet, déposé au nom de la commission des affaires sociales (exonération pour les entreprises de travail temporaire de leur contribution à l'association pour la gestion de la garantie des salaires). Pense qu'un débat devrait être ouvert sur ce sujet - **Après l'art. 25** (p. 6122) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° I-72 de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-222 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-238 de M. André Egu et n° I-269 de M. Xavier Dugoin (relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS) ainsi que pour les amendements de M. François Lesein, n° I-90 déposé au nom de la commission des affaires culturelles, portant sur le même objet et n° I-117 de repli. (p. 6127) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-77 de M. Jacques Oudin (augmentation du montant de la redevance alimentant le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE). (p. 6131) : demande le retrait des amendements identiques n° I-108 de M. Jean-Louis Carrère, n° I-267 de M. Jacques Delong et n° I-278 de M. Jean Faure (réduction du taux de la taxe forestière applicable aux industries de la première transformation du bois). Fonds forestier national. Discussion prochaine d'un projet de loi d'orientation agricole. (p. 6133) : s'oppose à l'amendement n° I-268 de M. Jacques Delong (création d'une taxe sur le changement de destination des sols agricoles et de certains sols forestiers). (p. 6134, 6135) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-210 (retrait de la liste des entreprises privatisables des banques régionales du groupe du Crédit industriel et commercial, CIC), n° I-212 (retrait de la liste des entreprises privatisables de la Société marseillaise de crédit), n° I-213 (retrait de la liste des entreprises privatisables de la Société centrale du Groupe des assurances nationales), n° I-214 (retrait de la liste des entreprises privatisables de la Compagnie générale maritime), n° I-215 (retrait de la liste des entreprises privatisables du Crédit lyonnais), n° I-216 (retrait de Thomson de la liste des entreprises privatisables), n° I-219 (abrogation des dispositions des articles 47 et 50 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatifs à la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de la région parisienne) et n° I-220 (abrogation des dispositions des articles 52 et 53 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatifs à la Société française de production). Rôle de l'Etat en tant qu'actionnaire. (p. 6140) : s'oppose à l'amendement n° I-211 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prélèvement sur le montant des transactions effectuées sur le marché des changes). (p. 6141, 6142) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-217 (taxe spécifique sur les délocalisations d'entreprises dans un pays extérieur à l'Union européenne) et n° I-221 (taxe sur les produits importés en France en provenance des pays extérieurs à l'Union européenne méconnaissant les conventions internationales relatives au travail des enfants). (p. 6144) : oppose l'article 18 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-218 (prélèvement forfaitaire sur la capitalisation boursière dans son volume et dans ses mutations et création d'un fonds de développement de la formation permanente) et n° I-223 (relèvement des taux de prélèvement libératoire prévus au deuxième alinéa de l'article 187 du code général des impôts et création d'un fonds national pour l'hébergement des personnes âgées) - **Art. 26** *(modification des taux de la taxe de sûreté et de sécurité due par les entreprises de transport public aérien)* (p. 6145) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-73 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 28** *(prélèvement exceptionel sur France Télécom)* (p. 6149, 6150) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-224 de suppression et n° I-225 (abrogation de la loi du 26 juillet 1996 relative au statut de l'entreprise nationale France Télécom) ainsi qu'à l'amendement de suppression n° I-74 de M. Jean-Pierre Masseret. A titre personnel, votera l'amendement n° I-292 du Gouvernement (autorisation pour France Télécom d'émettre des emprunts obligataires à compter du 1er janvier 1997), la commission n'ayant pas été consultée . Demande le retrait de l'amendement n° I-79 de M. Gérard Larcher (apurement des impayés téléphoniques de l'Etat envers France Télécom) - **Avant l'art. 29** (p. 6151) : s'oppose à l'amendement n° I-226 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du taux de la taxe frappant les entreprises ne versant pas la participation des employeurs à l'effort de construction) - **Art. 29** *(modification de la contribution des organismes collecteurs du 1 % logement au financement des aides à l'accession à la propriété)* (p. 6152) : son amendement de coordination n° I-21 ; adopté. Attachement du Sénat au 1 % logement. S'oppose aux amendements n° I-75 de suppression de M. André Vézinhet et n° I-227 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'essentiel des dispositions de cet article) - **Après l'art. 29** (p. 6153, 6154) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-228 (relèvement du taux de participation des entreprises à l'effort de construction) et n° I-229 de repli. A titre personnel, votera l'amendement n° I-291 du Gouvernement (autorisation d'éligibilité au fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée, FCTVA, des travaux d'investissement exécutés sur les cours d'eau non domaniaux), la commission n'ayant pu examiner cet amendement - **Avant l'art. 30** (p. 6155) : à titre personnel, votera l'amendement n° I-284 du Gouvernement (aménagement de la structure de la fiscalité des tabacs), que la commission n'a pas pu examiner mais auquel elle aurait été probablement favorable - **Art. 31** *(actualisation des taux de*

la taxe sur les huiles perçue au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles) (p. 6156) : s'oppose à l'amendement n° I-230 de Mme Marie-Claude Beaudeau (accroissement du montant de cette taxe) - **Après l'art. 31** (p. 6157) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-231 (affectation du produit de la fiscalité assise sur la consommation d'alcool au budget annexe des prestations sociales agricoles) et n° I-232 (obligation pour les institutions financières de souscrire un emprunt obligataire) - **Art. 33 et état A annexé** *(équilibre général du budget)* (p. 6171) : prend acte de l'amendement de coordination n° I-293 du Gouvernement - **Seconde délibération** - **Art. 9 bis** (p. 6172) : accepte l'amendement de coordination n° A-1 du Gouvernement - **Art. 9 quarter** : accepte l'amendement n° A-2 du Gouvernement (alignement du régime fiscal des dirigeants de sociétés visé à l'article 62 du code général des impôts sur celui des dirigeants salariés) - **Art. 10 quinquies** : accepte l'amendement de suppression n° A-3 du Gouvernement - **Art. 13** : accepte l'amendement n° A-4 du Gouvernement (rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction) - **Art. 13 bis** (p. 6173) : accepte l'amendement de coordination n° A-5 du Gouvernement - **Art. 25 ter** : accepte l'amendement n° A-6 du Gouvernement (augmentation des taux de la redevance sur les consommations d'eau perçue au profit du Fonds national pour le développement des adductions d'eau) - **Sur l'ensemble de la première partie** (p. 6182, 6183) : bilan de cette discussion. Règlement des problèmes particuliers. Simplification de la fiscalité. Réduction de l'endettement. Enjeux de ce débat. Assure le Premier ministre du soutien de la majorité du Sénat.

Deuxième partie :

Economie et finances (charges communes) - Comptes spéciaux du Trésor

- (2 décembre 1996) - En remplacement de M. Claude Belot, rapporteur spécial de la commission des finances pour les charges communes (p. 6473) : augmentation des charges communes. Mesures en faveur de l'emploi. Ralentissement de la progression de la dette publique. Garanties. Crédits d'action internationale. Accepte ce projet de budget - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre IV** (p. 6479) : accepte l'amendement de coordination n° II-40 du Gouvernement - **Art. 88** *(plans d'épargne populaire)* (p. 6480) : son amendement n° II-41 : obligation pour les organismes gestionnaires de plans d'épargne populaire d'obtenir les pièces justificatives avant d'adresser à l'État un état récapitulatif des primes à verser ; adopté.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Avant l'art. 59** (p. 7030) : s'oppose à l'amendement n° II-157 de M. Jean-Pierre Masseret (plafonnement des réductions d'impôt sur le revenu à 40 % de l'impôt dû, ou à vingt mille francs) - **Art. 59** *(barèmes de l'impôt sur les revenus des années 1997 à 2000)* (p. 7033, 7034) : son amendement de coordination n° II-191 ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° II-158 de suppression et n° II-159 (réduction à 18,60 % du taux de la TVA), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-119 (suppression du plafonnement de la réduction d'impôt résultant de la demi-part supplémentaire, dont bénéficient certains contribuables célibataires ou divorcés) et n° II-120 (rétablissement du bénéfice de la décote pour les petits contribuables) - **Après l'art. 59** (p. 7037, 7038) : son amendement n° II-192 : plafonnement des souscriptions aux sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel, SOFICA ; adopté. S'oppose à l'amendement n° II-121 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité offerte aux concubins d'effectuer des déclarations de revenus communes) et demande le retrait de l'amendement n° II-118 de M. Jacques Oudin (relèvement des réductions d'impôt liées à des dons de particuliers à des associations, partis ou groupements politiques) - **Art. 59 bis** *(application du régime fiscal des salaires aux indemnités temporaires d'accident du travail)* (p. 7039, 7040) : son amendement de suppression n° II-193 ; adopté. Accepte les amendements de suppression n° II-5 de M. Lucien Neuwirth, n° II-122 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-160 de M. Jean-Pierre Masseret - **Après l'art. 59 ter** (p. 7041) : accepte l'amendement n° II-123 de Mme Marie-Claude Beaudeau (remise au Parlement d'un rapport gouvernemental annuel relatif à l'incidence et à l'efficacité des réductions d'impôt) - **Art. 60** *(institution d'une réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux dans la résidence principale)* (p. 7042, 7045) : s'oppose aux amendements n° II-18 de M. Jean-Jacques Robert (extension de la réduction d'impôt aux travaux effectués dans des résidences secondaires), n° II-102 de M. Michel Doublet (intensification du dispositif de réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux) et n° II-124 de Mme Marie-Claude Beaudeau (plafonnement de la réduction d'impôt à 25 % des dépenses engagées) - **Après l'art. 60** (p. 7045, 7049) : son amendement n° II-194 : fixation à 14 % du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers ; adopté ; et son amendement n° II-195 : versement de la prime liée au plan d'épargne logement aux seuls épargnants finançant un projet immobilier à la clôture de leur plan ; retiré puis repris par M. Michel Charasse. S'oppose à l'amendement n° II-125 de Mme Marie-Claude Beaudeau (maintien de la réduction d'impôt liée aux dépenses d'isolation thermique et acoustique), ainsi qu'à l'amendement n° II-195 repris par M. Michel Charasse (versement de la prime liée au plan d'épargne logement aux seuls épargnants finançant un projet immobilier à la clôture de leur plan) - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7063, 7065) : s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° II-126 de suppression, n° II-127 (relèvement du plafond de déductions forfaitaires supplémentaires de certaines professions), n° II-128 (maintien des abattements supplémentaires liés aux droits d'auteur, des écrivains et compositeurs), n° II-129 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers imprimeurs), n° II-130 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux journalistes), n° II-131 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux musiciens) et n° II-132 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux artistes dramatiques, lyriques, cinématographiques ou chorégraphiques), à l'amendement de suppression n° II-161 de M. Claude Estier, à l'amendement de M. François Gerbaud n° II-1 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux journalistes), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-133 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux chauffeurs routiers et assimilés), n° II-134 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux salariés des casinos et établissements de jeux), n° II-135 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux voyageurs représentants placiers, VRP), n° II-136 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers forestiers), n° II-137 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers du bâtiment sur chantier) et n° II-138 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux mineurs de fond) - **Art. 61 bis** *(fonds de modernisation de la presse)* (p. 7069) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-139 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Accepte l'amendement du Gouvernement n° II-217 (dénomination du fonds), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° II-219 ; retiré. Sur ce même amendement, demande le retrait du sous-amendement n° II-218 de M. Michel Charasse - **Art. 62** *(suppression de la réduction d'impôt pour intérêts d'emprunt)* (p. 7071, 7072) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-162 de M. Jean-Pierre Masseret. Ses amendements n° II-214 de coordination, et n° II-196 : remise au Parlement d'un rapport gouvernemental relatif au financement aidé de l'accession à la propriété ; adoptés - **Après l'art. 63** (p. 7073, 7075) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-140 (relèvement du plafond de réduction pour frais de garde en structure

collective et abaissement du plafond de réduction appliqué à la garde à domicile), n° II-141 (réduction d'impôt liée aux dépenses consenties par les enfants d'une personne accueillie en maison de retraite ou par les parents d'un jeune accueilli en section de cure médicale) et n° II-143 (taux de la réduction d'impôt liée au versement de cotisations syndicales) - **Art. 64** *(suppression de la réduction d'impôt accordée au titre des dépenses de scolarité des enfants à charge)* (p. 7076) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-144 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-163 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 65** *(aménagement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions perçues à compter de l'année 1997)* (p. 7077) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-145 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-164 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 66** *(suppression de l'avantage minimum en impôt pour la déduction des pensions alimentaires versées à des enfants majeurs inscrits dans l'enseignement supérieur)* (p. 7078) : s'oppose aux amendements de suppression n° II-146 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-165 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 66 bis** *(déductibilité d'un point de contribution sociale généralisée de l'assiette de l'impôt sur le revenu)* (p. 7079) : s'oppose à l'amendement n° II-147 de Mme Marie-Claude Beaudeau (non-déductibilité de la contribution sociale généralisée liée aux revenus du patrimoine) - **Après l'art. 66 bis** : accepte l'amendement n° II-187 de M. Xavier de Villepin (imposition des agents publics en poste hors de France à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale) - **Art. 67 bis** *(modification du régime fiscal des bons du Trésor et assimilés et des bons de caisse, ainsi que des bons ou contrats de capitalisation)* (p. 7080) : accepte l'amendement n° II-188 de M. Daniel Hoeffel (imposition des transmissions de fonds de capitalisation anonymes, légales et portées à la connaissance de l'administration) - **Avant l'art. 68** (p. 7081, 7085) : ses amendements, soutenus au nom de la commission des finances, par M. Christian Poncelet, n° II-213 : allégement de la taxe professionnelle pesant sur les entreprises de main-d'oeuvre ; retiré ; et n° II-221 : remise au Parlement d'un rapport gouvernemental relatif aux conséquences d'un abaissement du taux de la taxe professionnelle applicable à certaines entreprises ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 68** *(plafonnement du taux de la taxe professionnelle)* (p. 7102) : son amendement n° II-197 : extension aux départements et aux régions de la règle du plafonnement du taux de taxe professionnelle au double de la moyenne constatée au niveau national l'année précédente ; adopté. Demande le retrait des amendements identiques de suppression n° II-85 de M. Jean-Marie Girault, n° II-148 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° II-166 de M. René Régnault. Demande également le retrait des amendements de M. René Régnault n° II-167 (suppression des dispositions relatives au plafonnement du taux de la taxe professionnelle votée par les communes) et n° II-168 (plafonnement du taux de la taxe professionnelle votée par les départements ou les régions à deux fois le taux moyen de cette taxe constatée en 1996 au niveau national) - **Après l'art. 68** (p. 7103) : s'oppose à l'amendement n° II-116 de M. Jean-Pierre Camoin (exonération de taxe professionnelle accordée aux photographes auteurs). (p. 7104) : intervient sur l'amendement n° II-190 de M. Philippe Arnaud (possibilité pour les collectivités locales d'exonérer de taxé professionnelle en totalité ou en partie les sociétés de prestations de service dans les zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire) - **Après l'art. 68 bis** (p. 7105) : s'oppose à l'amendement n° II-101 de M. Jacques Oudin (assimilation du bail commercial portant sur un local à un investissement ouvrant droit à amortissement). Contradiction avec les principes comptables et fiscaux déterminant les biens amortissables - **Art. 70** *(institution de fonds communs de placement dans l'innovation)* (p. 7106) : son amendement rédactionnel n° II-198 ; adopté. (p. 7107) : son amendement n° II-199 : doublement de la réduction d'impôt accordée aux versements effectués dans les fonds communs de placement dans l'innovation ; adopté. Demande le retrait des amendements n° II-33 de M. René Trégouët (alignement des avantages fiscaux accordés aux souscripteurs de parts des fonds communs de placement dans l'innovation sur ceux des souscripteurs des parts de sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle) et n° II-83 de M. Francis Grignon (augmentation du plafond des versements dans les fonds communs de placement dans l'innovation avec déduction fiscale) au profit de son amendement analogue n° II-199 précité. (p. 7108) : son amendement n° II-200 : fixation des modalités d'application du présent article par un décret simple ; adopté - **Art. 71** *(report d'imposition des plus-values en cas d'apport de brevet)* (p. 7109) : son amendement n° II-215 : possibilité pour les inventeurs de reporter de cinq ans le paiement d'impôt sur les plus-values réalisées lors de l'apport d'un brevet à une société chargée de l'exploiter ; adopté - **Après l'art. 71** (p. 7110) : accepte l'amendement n° II-3 de Mme Anne Heinis (report d'imposition des plus-values réalisées lors de scissions, de fusions et de restructurations s'effectuant dans le cadre de professions non commerciales, non industrielles ou non agricoles). Intervient sur l'amendement n° II-207 de M. Jacques Machet (déductibilité des droits de mutation à titre gratuit afférent à la transmission de parts de société de personnes dès lors que le bénéficiaire de cette transmission poursuit l'activité professionnelle) - **Art. 71 bis** *(extension de la procédure de rescrit fiscal au crédit d'impôt recherche)* (p. 7111, 7112) : son amendement n° II-201 : élargissement de la procédure de rescrit aux zones franches urbaines ; retiré. S'oppose à l'amendement de suppression n° II-150 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 71 bis** : son amendement n° II-216 : présentation au Parlement d'un rapport sur les effets économiques de la taxe sur les salaires ; adopté - **Art. 72** *(accroissement de la portée de la déduction pour investissement en matière de bénéfice agricole)* (p. 7115) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-169 de M. Jean-Pierre Masseret. Accepte l'amendement de précision n° II-222 du Gouvernement. Demande le retrait de l'amendement n° II-28 de M. Philippe François (réintégration de la déduction pour investissement dans l'exercice au cours duquel survient l'événement qui la justifie) ainsi que des amendements de M. Jacques Machet n° II-208 (extension du mécanisme de la déduction pour investissement à la souscription de parts de coopératives et de titres de sociétés agro-alimentaires ou agro-industrielles) et n° II-209 (possibilité donnée aux exploitants agricoles ayant subi une perte de bénéfices de réintégrer tout ou partie des déductions pour investissements dans leurs résultats clos en 1996) - **Après l'art. 72** (p. 7117) : sur les amendements de M. Philippe François, demande le retrait du n° II-104 (possibilité de comptabilisation supersimplifiée de certaines charges accordée aux exploitants agricoles relevant du régime simplifié agricole) et s'oppose aux n° II-105 (alignement des modalités d'appréciation des seuils au regard de l'impôt sur le revenu sur ceux définis au regard de la TVA) et n° II-106 (possibilité donnée aux exploitants agricoles relevant du régime général d'imposition de prendre en compte dans leur bénéfice agricole les recettes tirées d'une activité de diversification si elles n'excèdent pas 30 % du chiffre d'affaires résultant de l'activité agricole) - **Art. 73** *(assouplissement des conditions d'option des agriculteurs pour le système de la moyenne triennale)* (p. 7119) : s'oppose à l'amendement n° II-170 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de l'assouplissement des conditions d'option pour le système de la moyenne triennale) - **Art. 74** *(assujettissement de plein droit à un régime réel d'imposition des sociétés constituées dans le secteur agricole)* : accepte l'amendement n° II-107 de M. Philippe François (remplacement des mots "les exploitants" par les mots "les sociétés à activité agricole"). (p. 7120) : s'oppose à l'amendement n° II-29 de M. Philippe François (possibilité donnée à chaque associé d'une société civile agricole de bénéficier individuellement du seuil d'imposition des plus-values). Son amendement n° II-202 : départ des agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite et cas des associés âgés de plus de 60 ans au premier jour de l'exercice ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° II-30 de M. Philippe François (départ des agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite et cas des associés de plus de 61 ans au premier jour

de l'exercice) au profit de son amendement précité n° II-202 - **Art. 74 bis** *(simplification des formalités relatives à la circulation de certains vins vendus "en vrac" à des particuliers)* (p. 7121) : accepte les amendements de M. Gérard César n° II-109 (mention d'une quantité de 33 litres de vin correspondant à la contenance maximale des conteneurs en matière viticole) et n° II-110 (possibilité donnée aux distilleurs vinicoles de vendre leurs productions d'alcool aux particuliers dans la limite de 4,5 litres) - **Après l'art. 74 bis** (p. 7122, 7123) : sur les amendements de M. Philippe François, accepte le n° II-112 (possibilité de transférer au nom de la société la taxation des fractions de subventions d'équipement non taxées lors de la constitution) et s'oppose aux n° II-111 (apport des stocks en valeur vénale afin de dégager les profits qui en découlent et de les taxer comme un élément du résultat de la société selon le mécanisme de report prévu), n° II-31 (conditions de reclassement des parcelles lors d'un remembrement rural), n° II-32 (suppression du butoir de la date de la prochaine révision figurant à l'article 1636 B sexies du code des impôts) - **Avant l'art. 75** (p. 7123, 7124) : demande le retrait des amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° II-171 (interdiction de toute remise de majoration dans les cas où une deuxième mise en demeure a dû être requise ainsi que dans ceux de manoeuvre frauduleuse, d'abus de droit ou d'opposition au contrôle) et n° II-172 (mise en place d'une demande préalable ministérielle pour juger de la réalité de la liquidation de l'entreprise concernée et donc de la possibilité de bénéficier de l'avantage fiscal prévu) - **Art. 78** *(prorogation du délai de reprise de l'administration des impôts en cas d'activité occulte)* (p. 7125) : son amendement n° II-203 : exclusion du droit de reprise des revenus ayant fait l'objet d'une déclaration déposée dans le délai prescrit mais déclarés dans une catégorie autre que celle dans laquelle ils doivent être déposés ; adopté - **Avant l'art. 80** (p. 7126) : son amendement n° II-204 : rapport du Gouvernement sur les modalités actuelles du calcul de la puissance fiscale des véhicules automobiles et les conditions d'une modification de ces règles pour une plus grande neutralité ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° II-186 de M. Jean-Claude Peyronnet (rapport du Gouvernement sur les modalités actuelles du calcul de la puissance fiscale et proposition de solutions de substitution prenant en compte la puissance réelle des véhicules légers) au profit de son amendement analogue précité n° II-204 - **Art. 80** *(régime de la provision spéciale des entreprises de presse)* (p. 7127, 7128) : son amendement n° II-205 : nouvelle rédaction ; adopté - **Après l'art. 80** (p. 7129) : s'oppose à l'amendement n° II-152 de M. Paul Loridant (création d'un fonds d'aide au développement des télévisions locales). Commande d'une étude au Conseil supérieur de l'audiovisuel sur les télévisions de proximité - **Art. 81** *(fixation des coefficients de majoration des valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux)* : s'oppose à l'amendement n° II-173 de M. René Régnault (réévaluation des bases d'impôts directs tenant compte de l'inflation prévisionnelle et de la moyenne des augmentations du coût de la construction et de l'indice des loyers) - **Après l'art. 81** (p. 7130) : son amendement n° II-206 : possibilité de diminuer le taux de la taxe d'habitation jusqu'au niveau du taux moyen national constaté l'année précédente dès lors que le taux de la taxe professionnelle de la collectivité concernée est lui-même inférieur au taux moyen national de la taxe professionnelle ; adopté. S'oppose aux amendements n° II-151 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation par les conseils élus des collectivités territoriales des taux d'imposition des taxes locales librement chaque année) et n° II-178 de M. René Régnault (suppression du lien entre les quatre taxes locales au profit des organismes de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre). (p. 7131) : accepte l'amendement n° II-179 de M. Alain Richard (comparaison des groupements qui n'ont qu'une taxe professionnelle intercommunale au niveau national avec le total de la taxe professionnelle communale et intercommunale). (p. 7132) : demande le retrait de l'amendement n° II-180 de M. René Régnault (relèvement du taux de la cotisation minimale à 1 % en 1998). Propose d'attendre la remise du rapport du Gouvernement sur la cotisation minimale. (p. 7133) : s'oppose aux amendements identiques n° II-91 de M. Jean-Marie Girault et n° II-174 de M. René Régnault (simplification des procédures pour le district en réunissant dans une même délibération la décision du principe de l'adoption de la taxe professionnelle unique et celle de la fixation de son taux). Problème de rédaction. (p. 7134, 7135) : demande le retrait des amendements identiques n° II-90 de M. Jean-Marie Girault et n° II-175 de M. René Régnault (réduction du délai d'unification des taux de la taxe professionnelle dans le domaine de la coopération intercommunale). Nécessité d'obtenir l'accord des communes du groupement pour le passage au régime fiscal de la taxe professionnelle unique. Problème examiné à l'occasion de l'examen du collectif. (p. 7136) : demande le retrait des amendements de M. Jean-Marie Girault n° II-87, n° II-88 et n° II-89 (suppression de l'écrêtement des bases de taxe professionnelle au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle pour les différents groupements de communes). Projet de loi sur l'intercommunalité. (p. 7143, 7144) : nécessité d'une solution équilibrée pour les communes et les groupements de communes. Sur les amendements de M. Paul Girod, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-94 (révision des mécanismes d'écrêtement en vigueur afin d'assurer la pérennité et le volume des recettes des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) et demande le retrait du n° II-95 de repli. (p. 7146) : demande le retrait des amendements identiques n° II-93 de M. Jean-Marie Girault et n° II-183 de M. Jacques Bialski (attribution d'une dotation globale de fonctionnement au moins égale à celle perçue l'année précédente pour les districts et les communautés urbaines qui opteraient pour le régime de la taxe professionnelle à taux unique) et des amendements identiques de repli des mêmes auteurs n° II-92 et n° II-184. Amendements déjà satisfaits par un article du code général des collectivités territoriales. (p. 7147) : demande le retrait de l'amendement n° II-99 de M. Charles Revet (prise en compte dans les bases d'imposition d'un établissement des biens et services ou de personnes mis à sa disposition par les entreprises qui le contrôlent directement ou indirectement ou encore d'entreprises qu'il contrôle directement ou indirectement). Importance de l'enjeu de la taxe professionnelle pour les entreprises. Nécessité d'un examen plus approfondi. (p. 7150) : s'oppose à l'amendement n° II-176 de M. René Régnault (impossibilité pour les communes d'instituer des taxes relatives au service de collecte et de traitement des ordures lorsque ces prestations sont assurées par un groupement intercommunal). Analyse globale de la situation de tous les groupements. Projet de loi sur l'intercommunalité. (p. 7151) : s'oppose à l'amendement n° II-182 de M. Roland Courteau (modification des dispositions relatives à l'éligibilité à la dotation globale d'équipement, DGE, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale pour l'exercice de la compétence voirie). (p. 7152) : s'oppose à l'amendement n° II-189 de M. Denis Badré (cotisations des communes appelées à cotiser au fonds de solidarité de la région d'Ile-de-France limitées à 50 % la première année). Dispositif temporaire. (p. 7155, 7156) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-155 (retour à la situation antérieure en ce qui concerne l'exonération financière sur les propriétés bâties) et n° II-154 (report de la date de recouvrement de l'imposition directe locale pour les ménages). Révision annoncée en ce qui concerne la date de recouvrement de l'imposition directe locale pour les ménages - **Art. 82** *(prorogation des contributions additionnelles établies au profit du Fonds national de garantie des calamités agricoles)* : accepte l'amendement n° II-114 de M. Michel Souplet (modification de l'échéance prévue pour que la Commission nationale des calamités agricoles fasse des propositions en matière de taux des contributions additionnelles applicables) - **Après l'art. 82** (p. 7157) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-100 de M. Jacques Larché (réduction à 0,5 % du taux de versement destiné aux transports en commun dans les cantons situés aux confins de la région d'Ile-de-France et qui ne bénéficient pas de transport) - **Après l'art. 82 bis** (p. 7158) : s'oppose à l'amendement n° II-115 de M. Charles Revet (possibilité

donnée aux départements de dispenser des aides à la construction de logements et l'accession à la propriété). (p. 7159) : s'oppose à l'amendement n° II-185 de Mme Danièle Pourtaud (remboursement aux chauffeurs de taxis du coût d'achat et d'installation de l'équipement permettant à leur véhicule essence de fonctionner au GPL ou au GNV dans la limite de 15 000 francs par véhicule).

Seconde délibération :

- (10 décembre 1996) - **Art. 35 et Etat B - Art. 36 et Etat C - Art. 38** (p. 7165) : accepte les amendements n° B-1 à n° B-45 du Gouvernement (modification des crédits) - **Art. 81 quater** *(dispositions relatives au fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* : accepte l'amendement de suppression n° B-47 du Gouvernement - **Art. d'équilibre 33 dans la rédaction de la première délibération modifiée par les amendements B-1 à B-47** *(coordination)* : accepte l'amendement n° B-46 du Gouvernement (modification des ressources affectées au budget, des plafonds des charges et de l'équilibre général qui en résulte).

Vote sur l'ensemble :

- (10 décembre 1996) - **Sur l'ensemble** (p. 7166, 7167) : remerciements. Priorité donnée à l'emploi. Volonté de ne pas décourager l'initiative et l'envie d'entreprendre par des barrières fiscales et juridiques.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - (17 décembre 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 7524, 7526) : collectifs de fin d'année. Manque de précision dans la présentation des crédits. Croissance. Taux d'épargne. Influence négative des entreprises. Pression fiscale de l'Etat. TVA. Supplément de recettes non fiscales. COFACE. Evolution des charges nettes du budget. Annulation et ouvertures de crédits. Dotations en capital aux entreprises publiques. Réduction du déficit budgétaire en 1996.

- Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 1er** *(prélèvement sur les réserves de l'office des migrations internationales)* (p. 7545) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 21 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 25 de Mme Marie-Claude Beaudeau, ainsi qu'à l'amendement n° 26 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la majoration de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Après l'art. 1er** (p. 7546) : s'oppose à l'amendement n° 27 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 2** *(prélèvement sur l'excédent de la taxe dite "sur les grandes surfaces")* (p. 7547) : s'oppose aux amendements de suppression n° 22 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 28 de Mme Marie-Claude Beaudeau, ainsi qu'à l'amendement n° 29 de Mme Marie-Claude Beaudeau (accroissement des obligations fiscales des entreprises) - **Art. 3** *(affectation du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle au budget général de l'Etat en 1996)* (p. 7548) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 23 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 4** *(modification des conditions d'affectation des recettes de cessions de participations publiques)* (p. 7549) : dotations aux entreprises publiques. Versements effectués à Thomson. Situation du Crédit Lyonnais. (p. 7551) : s'oppose à l'amendement n° 30 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions de la loi de privatisation de juillet 1993) - **Art. 5** *(équilibre général)* (p. 7558) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 13** *(modification de la répartition du produit de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle)* (p. 7565) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 24 de Mme Danielle Pourtaud - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7572) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de suppression n° 51 de M. Jean Clouet et n° 58 de M. Jacques Habert, ainsi que pour l'amendement n° 52 de M. Jean Clouet (extension de l'attribution de la carte du combattant à certaines catégories de combattants de la guerre d'Indochine) - **Après l'art. 14** (p. 7581) : accepte les amendements du Gouvernement n° 1 de coordination et n° 20 (extension du régime de sursis d'imposition pour les échanges d'actions réalisés dans le cadre d'une offre publique d'échange, aux échanges d'actions assortis d'un contrat d'instrument financier) - **Art. 14 bis** *(plafonnement de l'exonération de l'impôt sur le revenu dont bénéficient les produits afférents aux titres non cotés placés dans un plan d'épargne en actions)* (p. 7580) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté. Abus commis dans l'utilisation des PEA. (p. 7584) : considère l'amendement n° 54 de repli de M. Philippe Marini satisfait par son amendement de suppression n° 4 et s'oppose à l'amendement n° 63 du Gouvernement (non application au nouveau dispositif des titres de capital des sociétés coopératives soumis à un plafonnement spécifique) - **Après l'art. 14 bis** : son amendement n° 5 : alignement du régime fiscal des bénéfices non commerciaux sur celui des bénéfices industriels et commerciaux en matière de droits de succession ; adopté. (p. 7585) : accepte les amendements n° 59 du Gouvernement (autorisation pour les sociétés exerçant une activité non commerciale et soumises à un régime réel d'imposition d'arrêter un résultat intermédiaire en cours d'année à la date de la transmission des titres) et n° 55 de M. Philippe Marini (exonération de retenue à la source pour les distributions effectuées au cours de la période des deux ans, à condition que la société mère s'engage à conserver pendant cette période les titres de la filiale). (p. 7587) : ses amendements n° 6 : neutralisation du résultat du transfert d'un compte titres de participation à un compte titres de placement et inversement, en cas de cession réalisée à l'intérieur d'un groupe fiscal ou de fusion ; et n° 7 : application de l'abattement de 100 000 francs aux descendants donataires des petits enfants décédés du donateur ; adoptés. (p. 7588) : son amendement n° 8 : suppression de l'obligation de détention des titres pendant cinq ans pour bénéficier du droit d'enregistrement de 500 francs sur les apports, en cas d'option des sociétés civiles professionnelles à l'impôt sur les sociétés ; adopté. Accepte l'amendement n° 56 de M. Philippe Marini (extension des dispositions de la loi Madelin aux contrats des articles L. 441-1 et suivants du code des assurances concernant des travailleurs non salariés) - **Avant l'art. 16** (p. 7589) : accepte l'amendement n° 50 de M. Ambroise Dupont (modes d'imposition dans le domaine de la copropriété des chevaux de courses) - **Après l'art. 17 bis** (p. 7590) : son amendement n° 9 : simplification des obligations comptables des exploitants agricoles soumis au régime réel simplifié ; adopté - **Art. 18** *(modalités de contrôle des personnes physiques domiciliées fiscalement en France)* (p. 7591) : s'oppose à l'amendement n° 33 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression des paragraphes I et II de l'article relatifs au contrôle fiscal) - **Art. 19 bis** *(extension de la faculté de perception de la taxe sur les fournitures d'électricité aux communautés de villes)* (p. 7592) : son amendement de suppression n° 10 ; adopté - **Art. 19 ter** *(plafonnement de la taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée dans les groupements à fiscalité additionnelle)* : son amendement n° 11 : encouragement à l'intercommunalité sans pénaliser les entreprises ; adopté - **Après l'art. 19 ter** (p. 7593) : ses amendements n° 12 : éligibilité des communautés de communes au FCTVA pour les travaux de voirie, entrant dans leur champ de compétence, effectués en 1996 ; réservé jusqu'au terme de l'examen des articles ; n° 60 : imposition à la taxe professionnelle des sociétés civiles professionnelles établie au nom de chacun des membres de ces sociétés ; adopté. (p. 7594) : son amendement n° 61 : possibilité de confier la faculté de libre adoption d'un calendrier d'entrée en vigueur du nouveau taux à l'assemblée délibérante du groupement intercommunal par délibération à la majorité des trois quarts des membres ; adopté. (p. 7595 , 7597) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, s'oppose au n° 34 (plafonnement de la cotisation de taxe professionnelle des entreprises assujetties à la contribution au financement

des collectivités territoriales) et au n° 35 (rapport du Gouvernement remis au Parlement et portant sur la localisation des bases d'imposition des établissements publics, La Poste et France Télécom) et demande le retrait du n° 36 (dépôt d'un rapport portant sur la modification de l'assiette de la taxe professionnelle, les conséquences du relèvement du taux de la cotisation minimale et le renforcement du mécanisme de péréquation) - **Art. 20** *(validation des impositions directes locales au profit du département de la Haute-Corse)* (p. 7598) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 37 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 22 bis** *(prorogation du régime d'exonération d'impôt sur les sociétés au titre des activités nouvelles entreprises dans les DOM)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 22 bis** (p. 7599) : accepte l'amendement n° 2 de M. François Lesein (simplification de la perception et du contrôle de l'impôt sur les spectacles dû par les organisateurs de réunions sportives) - **Art. 22 ter** *(application du taux réduit de TVA aux billets d'entrée donnant accès à des établissements de spectacles servant des consommations à titre facultatif)* (p. 7600) : son amendement de précision et de coordination n° 13 ; adopté - **Après l'art. 22 ter** : accepte l'amendement n° 45 de M. Jacques Oudin (suppression d'une anomalie dans le système de TVA). (p. 7601) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. François Lesein (modification des textes en vigueur par une disposition tendant à appliquer le taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives) - **Art. 22 quater** *(prorogation du régime spécial d'impôt sur les sociétés applicable aux sociétés de recherche d'exploitation minière dans les départements d'outre-mer)* (p. 7602) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 22 quinquies** *(sanctions pour défaut d'acquittement du droit de quai à Saint-Barthélémy)* : ses amendements rédactionnels n° 15, n° 16 et n° 17 ; adoptés - **Après l'art. 22 quinquies** (p. 7603) : son amendement n° 18 : aménagement rédactionnel de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 ; adopté. Accepte l'amendement n° 46 de M. Jacques Oudin (modification de la rédaction des articles L. 651-1 et L. 651-2 du code de la sécurité sociale afin d'exonérer les coopératives maritimes d'avitaillement et d'armement de la contribution sociale de solidarité des sociétés). (p. 7604) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Philippe François (application des nouvelles possibilités de réintégration des déductions fiscales pour investissements non utilisés aux exploitants frappés par la crise de la viande bovine et la crise des productions fruitières de 1996) - **Après l'art. 30** (p. 7605) : accepte l'amendement n° 44 de M. Lucien Neuwirth (attribution à l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES, des mêmes moyens juridiques que ceux prévus par le législateur pour l'Agence du médicament, l'Agence française du sang ou l'établissement français des greffes) - **Art. 31** *(augmentation du prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME, sur le produit de la taxe sur les déchets)* (p. 7605) : son amendement n° 62 : limitation du prélèvement sur le produit de la taxe affectant les mises en décharge au profit de l'ADEME aux années 1996 et 1997 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 47 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 32** *(modification de la date d'entrée en vigueur des allègements de cotisations familiales applicables dans les zones de revitalisation rurale)* (p. 6906) : demande la réserve de l'article jusqu'après l'examen de l'amendement n° 12 ; réserve ordonnée - **Art. 34** *(validation d'une délibération de l'Assemblée territoriale de Polynésie française)* (p. 7607) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 40 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 34** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Jean-Patrick Courtois (validation des impositions assises entre la date de signature de l'arrêté préfectoral et la date de son affichage en préfecture et en mairie) - **Après l'art. 19 ter (suite)** : son amendement n° 12 ; retiré (précédemment réservé) - **Art. 32 (suite)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote de cet article.

- **Projet de loi finances pour 1997** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0153 (96-97)]** (18 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7612, 7613) : montant maximal de déduction pour les sociétés de financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle. Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Dons aux partis politiques. Contribution apportée par le Sénat à l'élaboration du projet de loi de finances pour 1997 - **Art. 9** (p. 7632) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression de l'extension du taux de l'impôt sur les sociétés de 19 % aux mutuelles d'assurance) - **Art. 33 et Etat A** (p. 7637) : accepte l'amendement de coordination n° 3 du Gouvernement - **Art. 60 bis** : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (suppression du gage d'un amendement de la commission qui portait à 14 % le taux de déduction pour les revenus fonciers).)

LANIER (Lucien), *sénateur (Val-de-Marne) RPR*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 172 (95-96)], adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relative à la date de renouvellement des membres de l'assemblée territoriale de la Polynésie française **[n° 0183 (95-96)]** (30 janvier 1996) - **Polynésie française.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois : 1°) sur le projet de loi organique [n° 198 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, portant statut d'autonomie de la Polynésie française ; 2°) sur le projet de loi [n° 199 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, complétant le statut de la Polynésie française **[n° 0214 (95-96)]** (14 février 1996) - **Polynésie française.**

Participation au rapport d'information, fait, au nom de la commission des lois, à la suite d'une mission effectuée en Polynésie française du 14 au 28 janvier 1996 **[n° 0215 (95-96)]** (14 février 1996) - **Polynésie française.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française **[n° 0265 (95-96)]** (13 mars 1996) - **Polynésie française.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française **[n° 0266 (95-96)]** (13 mars 1996) - **Polynésie française.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 376 (95-96)] , adoptée par l'Assemblée nationale, complétant la loi organique n° 96-312 du 12 avril 1996 portant statut d'autonomie de la Polynésie française **[n° 0407 (95-96)]** (5 juin 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 277 (94-95)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par MM. Pierre Lagourgue et Lucien Lanier sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil visant à faciliter l'exercice permanent de la profession d'avocat dans un Etat membre autre que celui où la qualification a été acquise (n° E-405) **[n° 0420 (95-96)]** (12 juin 1996) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **20** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2810) - Ministère : Intérieur - *Rapport de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2810) - **Drogues et stupéfiants**

Questions orales sans débat :

n° **465** (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4719) - Ministère : Education - *Bonification indiciaire accordée à certains chefs d'établissements de l'éducation nationale* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5097) - **Education (ministère de l')**

n° **509** (*JO* Débats du 19 novembre 1996) (p. 5723) - Ministère : Défense - *Suppression d'une brigade de gendarmerie dans le département du Val-de-Marne* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7460) - **Gendarmerie**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique relative à la date de renouvellement des membres de l'assemblée territoriale de la Polynésie française [n° 0172 (95-96)]** - (30 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 259, 260) : report de deux mois de la date des élections à l'assemblée territoriale. Examen prochain par le Parlement de deux projets de loi relatifs au statut de la Polynésie française. Article 74 de la Constitution relatif aux territoires d'outre-mer. Campagne électorale et débat au Parlement. Exemples de report d'élections locales sous la Ve République. Au nom de la commission des lois, propose l'adoption sans modification de cette proposition de loi organique.

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)]** - (21 février 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 199 (95-96)** - (p. 875, 876) : avis favorable de l'assemblée territoriale de la Polynésie française sur un unique avant-projet. Bilan de la mission de la commission des lois. Centre d'expérimentations du Pacifique. Suspension des essais nucléaires. Engagements financiers de l'Etat. (p 877, 878) : renforcement de l'autonomie. Rôle de l'assemblée de la Polynésie française. Accords internationaux dans la zone Pacifique. Compétence du Conseil d'Etat. Attributions de la commission permanente. Conseil économique, social et culturel. Conseil d'archipels. La commission des lois propose l'adoption de ces deux projets de loi sous réserve d'amendements - **Question préalable** (p. 892, 893) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Daniel Millaud, tendant à opposer la question préalable. Avis de l'assemblée territoriale. Révision constitutionnelle inopportune. Répartition de l'avant-projet au sein de deux textes : ce projet de loi organique et le projet de loi ordinaire. Avis simple et avis conforme. Nécessité d'une évolution des relations entre les territoires d'outre-mer et l'Union européenne. Conférence intergouvernementale - **Art. 1er** *(caractères généraux du territoire)* (p. 894, 895) : son amendement rédactionnel n° 36 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 5 de M. Daniel Millaud (rattachement administratif de l'îlot de Clipperton à la Polynésie française) - **Après l'art. 1er** (p. 896) : son amendement n° 37 : développement harmonieux de la Polynésie française ; adopté - **Art. 1er bis** *(mission du haut-commissaire et représentation de la Polynésie française dans les institutions nationales)* : son amendement n° 38 : scission de cet article en deux articles distincts ; adopté - **Après l'art. 1er bis** : son amendement n° 39 : représentation de la Polynésie française au sein du Parlement et du Conseil économique et social ; adopté - **Avant l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Daniel Millaud (notion de spécialité législative des territoires d'outre-mer) - **Art. 3** *(compétences réservées à l'Etat)* (p. 898 à 900) : accepte l'amendement de précision n° 106 du Gouvernement. Son amendement n° 40 : compétence de l'Etat sur les services extérieurs du Trésor ; retiré. S'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 89 de M. Guy Allouche (compétence du territoire pour le placement des fonds libres en valeurs d'Etat ou garantis par l'Etat). S'oppose à l'amendement de M. Daniel Millaud n° 8 (suppression de la référence aux matières premières stratégiques).

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)]** - (21 février 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 198 (95-96)** - Voir intervention sous le projet de loi organique n° 198 (p. 875 à 878).

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - Suite de la discussion** - (22 février 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 3 (suite)** (p. 909 à 911) : sur les amendements de M. Daniel Millaud, demande le retrait du n° 9 (compétence de l'Etat en matière de sécurité civile - compétence du territoire pour la police de la route), s'oppose au n° 10 (compétence du territoire en matière d'assurances) et accepte le n° 85 (respect de la législation propre au territoire en matière de communication audiovisuelle). Ses amendements n° 41 : application des principes fondamentaux des obligations commerciales à la Polynésie française ; n° 42, rédactionnel ; et n° 43, de coordination ; adoptés. S'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 76 (suppression de la compétence du territoire en matière de constatation des infractions) - **Art. 4** *(domaine du territoire)* (p. 912, 913) : accepte l'amendement n° 109 du Gouvernement (délais de prescription quinquennale ou trentenaire). S'oppose aux amendements de M. Daniel Millaud n° 11 (les eaux intérieures : partie du domaine maritime du territoire), n° 12 de précision, et n° 13 (compétence exclusive du territoire pour la réglementation relative aux eaux intérieures) - **Art. 5** *(institutions de la Polynésie française)* : son amendement rédactionnel n° 44 ; rejeté - **Art. 6** *(élection du président du gouvernement)* (p. 914) : ses amendements n° 45 : remplacement des mots "députés territoriaux" par les mots "conseillers territoriaux" ; et n° 46 : vote personnel ; adoptés - **Art. 8** *(formation et composition du gouvernement)* (p. 915) : accepte les amendements identiques n° 15 de M. Daniel Millaud et n° 90 de M. Guy Allouche (limitation du gouvernement à douze ministres, à l'exclusion du président et du vice-président) - **Art. 10** *(incompatibilités)* (p. 917) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Guy Allouche (incompatibilité des fonctions de membre du gouvernement avec la qualité de député ou de sénateur) - **Art. 15** *(durée des fonctions du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 919) : son amendement de rectification n° 47 ; adopté - **Art. 17** *(démission d'un ministre)* : son amendement rédactionnel n° 48 ; adopté - **Art. 19** *(séance du conseil des ministres)* (p. 920) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Guy Allouche (réunion du conseil des ministres au moins trois fois par mois) - **Art. 20** *(ordre du jour du conseil des ministres)* (p. 921) : accepte

l'amendement n° 16 de M. Daniel Millaud (transmission de l'ordre du jour du conseil des ministres au président de l'assemblée de la Polynésie française). Son amendement rédactionnel n° 49 ; adopté - **Art. 24** *(domaine de compétence du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 922) : accepte l'amendement de coordination n° 107 du Gouvernement - **Art. 25** *(domaine de compétence du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 923 à 925) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Guy Allouche (compétence de l'Etat en matière de réglementation des jeux de hasard : installation des casinos). Son amendement n° 50 : compétence du conseil des ministres pour l'ouverture de cercles de jeux ; adopté. Accepte l'amendement n° 18 de M. Daniel Millaud (désignation par le conseil des ministres des services chargés des déclarations d'association) - **Art. 26** *(pouvoir de nomination du gouvernement de la Polynésie française)* : son amendement rédactionnel n° 51 ; adopté - **Art. 28** *(édiction de sanctions administratives et de peines correctionnelles)* (p. 925, 926) : s'oppose à la première et à la deuxième partie de l'amendement n° 19 de M. Daniel Millaud (1°) distinction entre le régime des sanctions administratives et celui des sanctions contraventionnelles ; 2°) suppression des termes "applicable en matière pénale"). Ses amendements n° 52, rédactionnel, et n° 53 de précision ; adoptés - **Art. 29** *(attributions consultatives du conseil des ministres)* (p. 927, 928) : son amendement n° 54 : consultation sur les modalités de fonctionnement du comité consultatif paritaire ; adopté. Accepte les amendements n° 94 de M. Guy Allouche et n° 21 de M. Daniel Millaud, identiques à son amendement n° 54 précité. S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Daniel Millaud (consultation obligatoire sur les règlements de l'Etat touchant à l'organisation particulière de la Polynésie française) - **Art. 34 A** *(fonctions et pouvoirs du président du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 929) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Guy Allouche (contreseing du ministre concerné pour certaines nominations) - **Art. 34** *(fonctions et pouvoirs du président du gouvernement de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Guy Allouche (nominations en conseil des ministres, sur proposition du ministre concerné) - **Art. 37** *(attributions du président du gouvernement de la Polynésie française dans les relations internationales)* (p. 930, 931) : ses amendements n° 55 : négociations et signatures d'accords avec des Etats, territoires ou organismes régionaux du Pacifique ; et n° 56 rédactionnel ; adoptés. Accepte l'amendement n° 105 du Gouvernement (distinction entre participation de droit et participation facultative du président du gouvernement suivant l'objet des accords) - **Art. 38** *(conventions de coopération décentralisée)* (p. 932) : son amendement de coordination n° 57 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 99 de M. Guy Allouche (suppression du pouvoir attribué au président du gouvernement en matière d'arrangements administratifs), n° 86 de cohérence de M. Daniel Millaud et n° 108 du Gouvernement (arrangements administratifs notifiés au haut-commissaire) - **Art. 49** *(fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 933, 934) : son amendement n° 58 : suppression de l'avis du tribunal administratif sur le règlement de l'assemblée territoriale ; retiré - **Art. 52** *(fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : son amendement n° 59 : interdiction du cumul de l'indemnité de député territorial avec celle de membre du Conseil économique et social de la République ; adopté - **Art. 57** *(domaine de compétence et pouvoirs budgétaires de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 935, 936) : accepte les amendements identiques n° 23 de M. Daniel Millaud et n° 100 de M. Guy Allouche (suppression de l'avis du tribunal administratif sur une délibération de l'assemblée territoriale). S'oppose à l'amendement de M. Daniel Millaud n° 24 (maintien des compétences précédemment attribuées au territoire) - **Après l'art. 57** : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Daniel Millaud (application des délibérations de l'assemblée territoriale aux autres collectivités publiques du territoire) - **Art. 59** *(sanctions pénales, sanctions administratives et peines d'emprisonnement)* (p. 937) : son amendement de précision n° 60 ; adopté. Sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 87 du Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 26 de M. Daniel Millaud (modalités d'application des peines d'amende et des peines complémentaires) - **Art. 65** *(consultation de l'assemblée de la Polynésie française sur les projets de loi autorisant la ratification ou l'approbation de conventions internationales et les propositions d'actes communautaires)* (p. 938, 939) : son amendement rédactionnel n° 61 ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Daniel Millaud n° 27 (avis de l'assemblée de la Polynésie française sur les accords internationaux des territoires d'outre-mer) et n° 28 (avis conforme de l'assemblée territoriale sur les décisions communautaires) - **Art. 110 (par priorité)** *(compétence du Conseil d'Etat en premier et dernier ressort)* (p. 941 à 944) : son amendement, soutenu par M. Jacques Larché n° 68 : contrôle de la légalité des délibérations de l'assemblée de la Polynésie française par le Conseil d'Etat ; adopté - **Art. 89 (par priorité)** *(contrôle des délibérations de l'assemblée)* (p. 945, 946) : son amendement n° 74 : déféré concernant une délibération de l'assemblée de la Polynésie française, déposé par le haut-commissaire pour être jugé par le Conseil d'Etat ; retiré et redéposé sous le n° 112 ; adopté. Accepte l'amendement n° 82 du Gouvernement (délibération dans les trois mois pour le Conseil d'Etat sur le déféré concernant une délibération de l'assemblée de la Polynésie française, déposé par le haut commissaire) - **Art. 111 (par priorité)** *(demande d'avis)* : accepte l'amendement n° 83 du Gouvernement (saisine du Conseil d'Etat réservée aux autorités de la République) - **Art. 68** *(attributions de la commission permanente)* (p. 947) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Daniel Millaud (suppression des avis émis par la commission permanente entre les sessions) - **Art. 71** *(communication de l'ordre du jour de l'assemblée - auditions du haut-commissaire et des membres du gouvernement)* (p. 948) : son amendement rédactionnel n° 62 ; adopté - **Après l'art. 80, division et articles additionnels après l'art. 87 (par priorité)** (p. 949, 950) : ses amendements n° 66 : création d'une commission paritaire de concertation ; et n° 65 : insertion d'une division additionnelle : "Titre II bis - Du développement équilibré de la Polynésie française" ; adoptés (par priorité). S'oppose à l'amendement n° 102 de M. Guy Allouche (institution d'un conseil d'archipel). (p. 951, 952) : référence au conseil d'archipel n'ayant jamais fonctionné. (p. 953, 954) : s'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 77 (création d'une cinquième section, réservée aux archipels, au sein du conseil économique, social et culturel), déposé à l'article 81. Sur son amendement n° 66 précité, accepte les sous-amendements du Gouvernement n° 113 (concertation entre l'Etat, le territoire et les communes) et n° 114 (suppression de la transmission des propositions de la commission paritaire de concertation au conseil économique, social et culturel) et s'oppose au sous-amendement n° 115 de M. Guy Allouche (transmission à l'assemblée de la Polynésie française des propositions de la commission paritaire de concertation) - **Art. 81** *(composition du conseil économique, social et culturel)* (p. 956) : son amendement rédactionnel n° 63 ; adopté - **Art. 82** *(nombre de conseillers et modalités de leur désignation)* : son amendement de coordination n° 64 ; adopté - **Art. 84** *(incompatibilités)* (p. 957) : accepte l'amendement n° 31 de M. Daniel Millaud (interdiction pour les conseillers municipaux d'appartenir au conseil économique, social et culturel) - **Art. 91** *(commission paritaire de concertation - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 958, 959) : s'oppose aux amendements de rétablissement n° 32 de M. Daniel Millaud et n° 103 de M. Guy Allouche - **Art. 94** : son amendement n° 67 : possibilité pour l'Etat et le territoire d'apporter, séparément ou conjointement, leur concours financier et technique aux communes ; adopté - **Art. 112** *(enseignement de la langue tahitienne)* (p. 961) : ses amendements n° 70 : possibilité d'utiliser les langues polynésiennes, le français étant la langue officielle ; et n° 110 : modalités d'enseignement de la langue tahitienne ; adoptés - **Art. 114 A** *(déclaration de situation patrimoniale)* (p. 962) : son amendement n° 71 : obligation de déclaration de patrimoine strictement limitée au président de l'assemblée de la Polynésie française ; adopté - **Après l'art. 114 ter** : son amendement de coordination n° 72 ; adopté - **Art. 115** *(lagons de Mururoa et de Fangataufa)* : son amendement de

rectification n° 73 ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 964) : clarification apportée par ce texte. Invite ses collègues à voter ce projet de loi organique.

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)] - Suite de la discussion** - (22 février 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er** *(rôle du haut-commissaire)* (p. 965) : son amendement de précision n° 2 ; adopté - **Art. 2** *(modalités du contrôle de légalité)* (p. 966) ; accepte l'amendement n° 9 du Gouvernement (délai de trois mois pour les déférés du haut-commissaire devant le Conseil d'Etat). Son amendement de rectification n° 3 ; adopté - **Avant l'art. 7** (p. 967, 968) : son amendement n° 4 : installation à Papeete du siège de la chambre territoriale des comptes de la Polynésie française ; retiré - **Après l'art. 13 bis** (p. 969) : son amendement de coordination n° 5 ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 970) : son amendement n° 6 : entrée en vigueur de cette loi à la même date que la loi organique portant statut de la Polynésie française ; adopté - **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 7 : projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ; adopté.

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0265 (95-96)]** - (14 mars 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 266 (95-96)** (p. 1287, 1288) : accord en commission mixte paritaire. Débat constructif sur la création de la commission Etat-territoire-communes, proposée par le Sénat. Maintien du double degré de juridiction en matière de recours pour excès de pouvoir formés contre les délibérations de l'assemblée de la Polynésie française. Enseignement de la langue tahitienne dans le cadre des horaires scolaires. Demande le vote des deux textes tels qu'ils ressortent des conclusions de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0266 (95-96)]** - (14 mars 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Diseussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 265 (95-96) - Voir son intervention sous le n° 265** (p. 1287, 1288).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1582) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 42 et n° 43 (suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration). Coordination des trois grands corps de l'Etat - **Art. 28** *(dispositions relatives au statut de la Société française de production et de création audiovisuelles)* (p. 1638) : son amendement n° 137 : modalités du reclassement des personnels de la SFP ; adopté.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - **Art. 1er** *(règles de facturation)* (p. 2462, 2664) : son amendement n° 67 : dépénalisation des infractions en matière de facturation ; retiré.

- **Proposition de loi organique complétant la loi organique n° 96-312 du 12 avril 1996 portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0376 (95-96)]** - (14 juin 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3782) : décision du Conseil constitutionnel en date du 9 avril 1996 sur le caractère organique de la disposition relative à la délégation de signature pouvant être consentie par les membres du Gouvernement de la Polynésie française aux responsables des services territoriaux ou à ceux des services de l'Etat. Propose, suite aux observations du Conseil constitutionnel, une nouvelle rédaction des dispositions relatives au régime d'autorisation de transfert de propriété immobilière et au droit de préemption. Propose l'adoption de cette proposition de loi organique. - **Après l'art. unique** (p. 3783, 3785) : son amendement n° 2 : transferts de propriété immobilière et exercice du droit de préemption par le Conseil des ministres, au nom du territoire : motivation d'intérêt général ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (29 novembre 1996) (p. 6339, 6340) : bilan de la réforme du secrétariat général de la défense nationale, SGDN. Coordination des actions en faveur de "l'intelligence économique". Diminution des crédits budgétaires. Transformation de l'Institut des hautes études de la défense nationale, IHEDN, en établissement public administratif. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

Communication

- (7 décembre 1996) (p. 6909, 6910) : Contexte d'économies budgétaires. Diminution des ressources de l'audiovisuel public. Stabilité du montant de la redevance audiovisuelle. Création d'un véritable groupe France Télévision. Financement d'origine publicitaire. Proposition de constituer un pôle de télévision publique renforcé. Nouvelles technologies. Le groupe du RPR soutiendra ce projet de budget.

- **Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - Suite de la discussion** - (13 décembre 1996) - **Après l'art. 11** (p. 7362) : sur l'amendement n° 19 de la commission (obligation de filialisation de la gestion financière des fonds d'épargne retraite), se déclare favorable au sous-amendement n° 161 du Gouvernement (substitution d'une possibilité à l'obligation de filialisation et suppression des sanctions).

LARCHÉ (Jacques), *sénateur (Seine-et-Marne) RI.*

NOMINATIONS

Président de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre ès qualités du Comité national de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, sur la délinquance juvénile **[n° 0343 (95-96)]** (7 mai 1996) - **Délinquance.**

Proposition de loi relative à l'examen des plaintes déposées contre des titulaires de mandats publics électifs **[n° 0482 (95-96)]** (4 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Procédure pénale.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, sur les droits de l'enfant **[n° 0110 (96-97)]** (2 décembre 1996) - **Enfance.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite de la mission effectuée au Liban, du 7 au 17 octobre 1996 **[n° 0111 (96-97)]** (2 décembre 1996) - **Liban.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **345** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1907) - Ministère : Education - *Fréquentation des cantines scolaires* - **Cantines scolaires**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 271) : regrette le blocage de ce texte lors de l'examen en commission. Evolution des esprits. Demande une suspension de séance pour une nouvelle réunion de commission. (p. 272) : propose le renvoi du débat en début de soirée - **Art. unique** *(création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation)* (p. 274, 275) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 du Gouvernement (conditions de la création d'un Office parlementaire d'évaluation de la législation) ; sur celui-ci, son sous-amendement n° 6 ; retiré. Rôle des commissions parlementaires permanentes.

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 282, 283) : caractère bicaméral du Parlement. Décision du Gouvernement de donner le dernier mot à l'Assemblée nationale. Dans le cas de ce texte, avantage à trouver un terrain d'entente avec le Sénat.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 309, 310) : référence au règlement de chaque assemblée. Conception du débat parlementaire. Nécessité d'une entente entre le Sénat et l'Assemblée nationale sur ce texte.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 427, 429) : champ de compétence. Lois de financement. Dégradation des comptes sociaux. Conditions d'examen du projet de loi de financement. La commission souhaite que le Sénat adopte sans modification le projet de révision constitutionnelle.

- **Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p.473) : s'oppose à la motion n° 4 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (22 février 1996) - **Art. 110 (par priorité)** *(compétence du Conseil d'Etat en premier et dernier ressort)* (p. 941 à 944) : soutient l'amendement de la commission n° 68 (contrôle de la légalité des délibérations de l'assemblée de la Polynésie française par le Conseil d'Etat) ; sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 84 du Gouvernement et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 111 du même auteur - **Art. 89 (par priorité)** *(contrôle des délibérations de l'assemblée)* (p. 946) : travaux de la future commission mixte paritaire saisie sur ce texte - **Après l'art. 80, division et articles additionnels après l'art. 87 (par priorité)** (p. 953, 954) : inconvénients de la procédure d'urgence requise par le ministre sur ce texte. Intervient sur l'amendement n° 77 du Gouvernement (création d'une cinquième section, réservée aux archipels, au sein du conseil économique, social et culturel), déposé à l'article 81. Conseil constitutionnel.

- **Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)]** - (19 mars 1996) - **Après l'art. 2** (p. 1456, 1457) : intervient sur l'amendement de la commission n° 1 (possibilité pour le juge de se fonder sur la bonne foi du candidat pour ne pas prononcer l'inégibilité ou la lever). Caractère équitable de cette disposition. Nécessité d'une loi organique. Importance de cet amendement n° 1 précité de la commission pour l'amélioration de la vie politique.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne** - (26 mars 1996) (p. 1717) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Paul Masson.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2444) : intervient sur l'amendement n° 83 de M. Josselin de Rohan (application aux disques).

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police**

judiciaire - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2616) : à titre personnel, se déclare favorable aux amendements de suppression n° 9 de M. Robert Pagès et n° 17 de M. Robert Badinter.

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation** - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2627).

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques** - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2627) : nécessité d'accorder les deux assemblées sur ce texte sans recourir à une commission mixte paritaire - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2643) : intervient sur le sous-amendement du Gouvernement n° 5 déposé sur l'amendement de la commission n° 3 (organisation, composition et fonctionnement de l'office). (p. 2645) : difficulté liée à l'emploi du temps de l'après-midi.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)]** - (28 mai 1996) - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 3000) : demande l'adoption de l'amendement n° 2 de la commission (modification de la rédaction du deuxième alinéa de l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale en reprenant la formulation constitutionnelle et en précisant l'origine des conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale).

- **Suite de la discussion** - (29 mai 1996) - **Art. 2 (suite)** - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* (p. 3027) : nécessaire prise en compte par l'Assemblée nationale des décisions du Sénat - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3034) : compétence des commissions. Collaboration de la commission des finances et de la commission des affaires sociales avec la commission des lois.

- **Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)]** - (29 mai 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 3063) : intervient contre l'amendement n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (pouvoir du président du tribunal de grande instance en matière de prescription ou de prolongation de détention provisoire). - **Avant l'art. 1er (suite)** (p. 3067) : s'oppose à la demande de suspension de séance formulée par M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 3** *(prolongation de la détention provisoire en matière correctionnelle)* (p. 3073) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (réduction à huit mois de la durée maximale de principe de la détention provisoire en matière correctionnelle, conditions de prolongation).

- **Suite de la discussion** - (30 mai 1996) - **Après l'art. 8 (par priorité)** (p. 3089, 3091) : intervient sur l'amendement n° 12 de la commission (placement sous surveillance électronique), adopté à l'unanimité par la commission des lois - **Art. 7** *(référé-liberté)* (p. 3093, 3100) : son amendement, déposé à titre personnel, n° 20 : nouvelle rédaction : substitution d'une simple demande à l'appel - compétence du président du tribunal de grande instance pour la décision de mise en liberté - maintien de la personne concernée à la disposition d'un officier de police judiciaire lorsque la demande est formée avant l'exécution du mandat de dépôt ; adopté. Possibilité d'éviter l'incarcération - **Après l'art. 8 (suite)** ; sur l'amendement n° 18 de la commission (saisine de la chambre d'accusation pour défaut d'investigation), demande l'adoption du sous-amendement n° 38 du Gouvernement - **Art. 9** *(application dans les territoires d'outre-mer et la collectivité territoriale de Mayotte)* (p. 3107) : intervient sur l'amendement n° 19 de M. Daniel Millaud (application par une loi ultérieure). Suggère la consultation des assemblées des territoires d'outre-mer sur le placement sous surveillance électronique.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse** - (6 juin 1996) (p. 3349, 3350) : climat d'inquiétude. Rétablissement de l'ordre républicain. Mobilisation des services publics. Mission d'information chargée d'examiner les moyens dont dispose la justice en Corse. Projet de statut spécifique de la Corse. Ordre constitutionnel actuel.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale** - *Deuxième lecture* **[n° 0433 (95-96)]** - (20 juin 1996) - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* (p. 4081) : intervient sur l'amendement n° 2 de la commission (date de dépôt du projet de loi de financement). Organisation du travail parlementaire.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5124) : complexité du texte et rapport approfondi. Problème posé par certains amendements gouvernementaux assez éloignés du texte d'origine - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5162) : au nom de la commission des lois, prise en compte des services effectués dans les trois fonctions publiques dans le calcul de l'ancienneté requises pour se présenter à un concours réservé.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 54** (p. 5224, 5225) : intervient sur l'amendement n° 191 de M. Jean-Claude Peyronnet (présidence du conseil de discipline) - **Après l'art. 54** (p. 5226) : intervient sur l'amendement n° 64 de M. Jean-Paul Delevoye (droit pour une collectivité territoriale de maintenir, à titre individuel, le montant indemnitaire dont bénéficiait antérieurement un fonctionnaire) - **Après l'art. 64** (p. 5240) : intervient sur l'amendement n° 45 du Gouvernement (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son). Accord du président de la commission des affaires culturelles sur l'examen de cet amendement par la commission des lois. (p. 5242, 5243) : intervient sur l'amendement n° 222 de la commission (date d'entrée en vigueur de la condition de diplôme ou de titre prévue par l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971 relative aux professions judiciaires et juridiques).

- **Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice** - (7 novembre 1996) (p. 5478, 5479) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 82** (p. 7157) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyest, n° II-100 : réduction à 0,5 % du taux de versement destiné aux transports en commun dans les cantons situés aux confins de la région d'Ile-de-France et qui ne bénéficient pas de transport ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la détention provisoire** - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Art. 1er AB** - (communication aux parties de la reproduction des copies du dossier d'instruction) (p. 7234, 7237) : intervient

sur l'amendement de suppression n° 1 de la commission. : soutient l'amendement n° 32 de la commission (élaboration d'un nouveau dispositif de communication) - **Art. 7** *(référé liberté)* (p. 7251, 7252) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction confiant la compétence de statuer au président du tribunal d'instance, la chambre d'accusation conservant sa compétence en appel).

- Proposition de loi relative au maintien des liens entre frères et soeurs [n° 0098 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7272) : cadre juridique de cette proposition de loi. Problèmes matériels. Insertion du texte de cette proposition de loi au début du titre neuvième du code civil relatif à l'autorité parentale.

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7697) : introduction de cette disposition dans une ordonnance relative à Mayotte et portant sur le statut des fonctionnaires. Saisine du Conseil constitutionnel. Genèse de cette affaire. Décision et avis du Conseil d'Etat de 1985 et de 1988. Avis négatif de la commission des finances. Possibilité d'un effet d'entraînement. (p. 7699, 7700) : demande des conseillers municipaux de Saint-Martin et de Saint-Barthélémy de créer une collectivité territoriale à statut particulier.

LARCHER (Gérard), *sénateur (Yvelines) RPR.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire créé en application du décret n° 95-1066 du 29 septembre 1995, modifié par le décret n° 96-43 du 17 janvier 1996 (JO Lois et décrets du 2 février 1996).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (JO Lois et décrets du 16 octobre 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur "France Télécom face à ses défis et les réponses à préparer" **[n° 0260 (95-96)]** (12 mars 1996) - **Télécommunications.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 357 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, de réglementation des télécommunications (2 tomes) **[n° 0389 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Télécommunications.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 391 (95-96)] relatif à l'entreprise nationale France Télécom (urgence déclarée) **[n° 0406 (95-96)]** (5 juin 1996) - **Télécommunications.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications. **[n° 0418 (95-96)]** (11 juin 1996) - **Télécommunications.**

Rapport, fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi [n° 461 (95-96)] projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (2 tomes). **[n° 0001 (96-97)]** (1er octobre 1996) - **Aménagement du territoire.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville **[n° 0037 (96-97)]** (17 octobre 1996) - **Aménagement du territoire.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Ville **[n° 0088 (96-97) tome 23]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **253** (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 142) - Ministère : Agriculture - *Mise en place d'une section post-BTS à la Bergerie nationale de Rambouillet (Yvelines)* - Réponse le 21 février 1996 (p. 772) - **Enseignement**

n° **517** (*JO* Débats du 10 décembre 1996) (p. 7088) - Ministère : Equipement - *Financement du chantier de la déviation de la RN 12 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines)* - **Routes**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Discussion générale** (p. 541, 542) : dotation de solidarité urbaine, DSU. Critère de logement social : approuve la prise en compte des aides à la personne. Communes de moins de 10 000 habitants. Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. Répartition des crédits entre DSU et dotation de solidarité rurale, DSR.

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 199 (95-96)** - (p. 885 à 887) : renforcement de l'autonomie. Solidarité de la nation française. Centre d'expérimentations du Pacifique. Avenir du couple métropole-Polynésie française. Mission de la commission des lois. Modalités de fonctionnement des institutions du

territoire. Signature d'accords internationaux. Création de filières de formation supérieure. Accroissement des pouvoirs du président du gouvernement. Isolement des communes. Application du pacte de progrès. Votera ces projets de loi.

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)]** - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 198 (95-96)** - Voir intervention sous le projet de loi organique n° 198 (p. 885 à 887).

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) (p. 2730, 2732) : rôle du Parlement. Analyse des grands secteurs de la dépense publique. Réduction de la dépense publique. Réforme des rythmes scolaires. Création de l'allocation de dépendance. Réduction des prélèvements obligatoires.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - (4 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3170, 3173) : évolution du secteur des télécommunications. Enjeux politiques de la mutation des télécommunications. Enjeux économiques. Secteur de la radiotéléphonie. Baisse des prix. Monopole public. Exemple des techniques de "call back". Ouverture à la concurrence. Création d'une autorité administrative de régulation des télécommunications. Service universel. Services obligatoires. Missions d'intérêt général. Europe. Consolidation du service public. Accès à des tarifs préférentiels aux services les plus avancés de télécommunication pour les établissements d'enseignement situés en zone de redynamisation rurale et en zone de revitalisation urbaine. Espace rural français. Droits du consommateur. Commission supérieure de la télématique. Décloisonnement des marchés des télécommunications au niveau mondial. Accepte ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale (suite)** (p. 3231) : contrôle du contenu des réseaux. Condition d'exonération de responsabilité pénale des fournisseurs d'accès - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3234) : s'oppose à la motion n° 138 de M. Gérard Delfau, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 3237, 3238) : s'oppose à la motion n° 57 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Renvoi à la commission** (p. 3241, 3242) : s'oppose à la motion n° 67 de M. Paul Loridant, tendant au renvoi à la commission - **Avant l'art. 1er** (p. 3243) : s'oppose à l'amendement n° 139 de Mme Danièle Pourtaud (adoption du principe de service public comme pivot de la réglementation des télécommunications) - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3246) : compétences de l'autorité de contrôle de l'audiovisuel et de l'autorité de régulation des télécommunications. Contrôle du contenu des réseaux. (p. 3248) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 79, de suppression, n° 80 (suppression du paragraphe I de cet article qui introduit dans le code des postes et télécommunications les nouvelles notions de réseau ouvert au public, de service téléphonique au public et d'interconnexion), n° 81 de repli, n° 82 (suppression des quatrième et cinquième alinéas du paragraphe I de cet article relatifs à la définition du service téléphonique ouvert au public) et n° 83 (suppression de la notion et de la définition de l'interconnexion proposées) - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3255, 3258) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 84 de suppression, n° 85 (suppression du deuxième alinéa du paragraphe I qui définit l'exercice des activités de télécommunications), n° 86 (suppression de la notion de service universel) et n° 88 (fonction attribuée au ministre chargé des télécommunications). S'oppose aux amendements identiques n° 87 de M. Claude Billard et n° 143 de Mme Danièle Pourtaud (suppression de l'exercice de régulation des télécommunications par l'Autorité de régulation des télécommunications). S'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 140 (respect du principe du service public), n° 142 (notion de service public), n° 141 (droit des usagers) et n° 144 (missions supplémentaires confiées au ministre chargé des télécommunications et à l'Autorité de régulation des télécommunications). Accepte l'amendement n° 145 de Mme Danièle Pourtaud (prise en compte de l'intérêt des territoires et des utilisateurs dans l'accès aux services et aux équipements). Son amendement n° 1 : exercice de la concurrence ; adopté - **Art. 3** *(Commission supérieure du service public des postes et télécommunications, CSSPTT)* (p. 3259) : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté. (p. 3260) : accepte l'amendement n° 134 de M. Yvon Bourges (information des autorités publiques chargées de la gestion et du contrôle des réseaux de télécommunications, des conditions dans lesquelles les missions de service public ont été assurées au cours de l'année) - **Après l'art. 3** (p. 3260, 3261) : son amendement n° 206 : parité dans la représentation au sein de la Commission supérieure de la poste et des télécommunications des deux chambres du Parlement ; adopté - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* (p. 3266) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 89 de M. Claude Billard - Art. L. 33-1 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* (p. 3267) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Claude Billard (sauvegarde de l'intérêt national). Son amendement de coordination n° 196 ; adopté. (p. 3268, 3273) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 146 (élargissement des motifs de refus de délivrance d'une autorisation d'établissement et d'exploitation de réseaux ouverts au public) et n° 147 (consultation et avis des collectivités locales et territoriales pour l'établissement d'infrastructures de télécommunications), ainsi qu'à l'amendement n° 91 de M. Paul Loridant (consultation et avis des collectivités territoriales pour l'établissement d'infrastructures nouvelles). Ses amendements n° 3 : accroissement de la confidentialité et de la neutralité imposées aux opérateurs par le cahier des charges ; n° 4 de clarification ; et n° 5 rédactionnel ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Claude Billard (individualisation des situations comptables des opérateurs de télécommunication), ainsi qu'à l'amendement n° 148 de Mme Danièle Pourtaud (élargissement des cas où le nombre de licences peut être limité) - Art. L. 33-2 du code des postes et télécommunications *(établissement des réseaux indépendants)* (p. 3274) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Claude Billard (suppression de la possibilité d'obtenir l'autorisation d'établir des réseaux indépendants sans décision expresse de l'autorité chargée de l'accorder) - Art. L. 33-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3275) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Claude Billard (dispositions permettant au ministre chargé des télécommunications de contrôler que la publication des listes d'abonnés ou d'utilisateurs des réseaux ou services de télécommunications se fait dans le respect des libertés individuelles, en fonction d'un cahier des charges fixé par le même ministère). Son amendement n° 6 : droit pour l'usager des télécommunications de figurer sur la "liste rouge", de s'opposer à l'inscription de son adresse complète dans l'annuaire, de refuser que les informations nominatives à son sujet soient utilisées à des fins commerciales, et d'exiger la correction de ces informations ; adopté - Art. L. 34-1 du code des postes et télécommunications *(services téléphoniques ouverts au public)* : s'oppose à l'amendement n° 149 de Mme Danièle Pourtaud (élargissement des motifs de refus de délivrance d'une autorisation d'établissement de services de télécommunications) - Art. L. 34-2 du code des postes et télécommunications *(autres services de télécommunications utilisant un réseau filaire)* : accepte l'amendement n° 77 de Mme Janine Bardou (obligation pour les opérateurs bénéficiaires d'une licence ou d'une autorisation de fournir annuellement les informations statistiques concernant les flux, les équipements et leur état, les conditions et zones d'accès selon des modalités qui seront définies par décret) - Art. L. 34-3 du code des postes et télécommunications *(services de télécommunications utilisant des fréquences hertziennes)* (p. 3278) : accepte l'amendement n° 167 de M. René Trégouët (nécessité d'établir les conditions d'une

concurrence loyale entre les fournisseurs de services quelle que soit l'autorité assignant les fréquences) - Art. L. 34-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* Son amendement n° 7 : rémunération prévue pour la fourniture au public de services de télécommunications sur le réseau câblé ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 95 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements identiques n° 96 de M. Paul Loridant et n° 150 de Mme Danièle Pourtaud (possibilité pour les collectivités territoriales d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie), ainsi qu'aux amendements n° 97 de coordination de M. Paul Loridant et n° 151 de Mme Danièle Pourtaud (possibilité pour les communes ou un groupement de communes d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie). Sur son amendement n° 7 précité, s'oppose au sous-amendement n° 153 de Mme Danièle Pourtaud. (p. 3281) : s'oppose à l'amendement n° 152 de Mme Danièle Pourtaud (suppression de la référence aux modalités de mise à disposition des capacités supplémentaires nécessaires pour la fourniture de services sur ces réseaux).

- Suite de la discussion - (6 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Art. 5 (suite)** - Art. L. 34-5 du code des postes et télécommunications *(commissions consultatives spécialisées)* (p. 3306) : son amendement n° 8 : extension des compétences de la deuxième commission dans le domaine des réseaux filaires et des services qui transitent sur ces réseaux ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 98 (possibilité pour le représentant des organisations syndicales représentatives de siéger dans ces deux commissions consultatives spécialisées) et n° 99 (présence de membres des associations de consommateurs dans ces deux commissions). (p. 3308) : accepte l'amendement n° 68 de Mme Janine Bardou (participation des représentants des consommateurs). Son amendement n° 9 : consultation des deux commissions spécialisées sur les aspects techniques de mise en oeuvre des règles relatives à l'interconnexion et à la numérotation ; adopté - Art. L. 34-6 du code des postes et télécommunications *(cession, publication, suspension et retrait des licences)* (p. 3309) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Claude Billard (attribution au ministre chargé des télécommunications du droit de suspendre, de réduire la durée, de retirer totalement ou partiellement les autorisations d'établir ou d'utiliser des réseaux de télécommunications) - Art. L. 34-7 du code des postes et télécommunications *(infrastructures établies sur le domaine public ou pour les besoins du service public)* (p. 3310) : s'oppose à l'amendement n° 154 de Mme Danièle Pourtaud (utilisation d'infrastructures de télécommunications établies sur le domaine public ou pour les besoins de missions de service public d'autres entreprises publiques, sous réserve du bon accomplissement par les entités concernées de leurs obligations spécifiques de service public) - Art. L. 34-8 du code des postes et télécommunications *(interconnexion)* (p. 3312, 3318) : ses amendements n° 10 rédactionnel ; n° 11 de coordination ; et n° 12 de clarification ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 101 de suppression, n° 102 (possibilité pour les exploitants de réseaux ouverts au public de décider librement d'accéder aux demandes d'interconnexion émanant d'autres opérateurs), n° 103 (cas où les opérateurs peuvent refuser les demandes d'interconnexion formulées par d'autres opérateurs), n° 104 de repli, n° 105 (suppression de la possibilité pour l'Autorité de régulation des télécommunications de demander, après avis du conseil de la concurrence, la modification des conventions déjà conclues), n° 106 (suppression du paragraphe II de ce texte qui favorise la libre concurrence), n° 107 (financement des infrastructures de télécommunications) et 108 (désignation du tribunal de grande instance territorialement compétent pour les litiges relatifs au refus d'interconnexion), ainsi qu'aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 155 (privation du droit d'interconnexion pour les entreprises qui ne feraient que de la simple revente de capacité), n° 156 (nouvelle rédaction du premier alinéa du paragraphe II de ce texte - obligation de publier une offre technique et tarifaire d'interconnexion - approbation des tarifs d'interconnexion par le ministre chargé des télécommunications) et n° 157 (évaluation des tarifs d'interconnexion sur la base des coûts de transport et de desserte - intégration d'une juste rémunération des investissements réalisés) - Art. L. 34-9 du code des postes et télécommunications *(équipements terminaux)* (p. 3320) : s'oppose aux amendements n° 109 de suppression de M. Claude Billard et n° 194 de M. Félix Leyzour (garantie d'indépendance pour les industriels intéressés par rapport aux entreprises offrant des biens ou des services dans le domaine des télécommunications) - Art. L. 34-10 du code des postes et télécommunications *(attribution et portabilité des numéros)* (p. 3320, 3321) : ses amendements n° 14 : dispositions qui prévoient un accès aux différents réseaux et services de télécommunications, non seulement égal mais aussi simple ; n° 15 et n° 16, de coordination ; et n° 17 : cas où la confidentialité des numéros d'appel ne pourrait être obtenue ; adoptés. Accepte l'amendement n° 170 de M. René Trégouët (possibilité de changer d'opérateur sans frais de clôture de ligne ou de compte facturés à l'abonné par l'opérateur) - **Après l'art. 5** : son amendement n° 18 : contenu du schéma prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ; adopté - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* (p. 3330) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 110 de M. Claude Billard - Art. L. 35 du code des postes et télécommunications *(contenu du service public des télécommunications)* (p. 3332) : s'oppose à l'amendement n° 158 de Mme Danièle Pourtaud (rétablissement de la conception du service public unique et indivisible), ainsi qu'aux amendements de M. Claude Billard n° 111 (égalité d'accès aux réseaux et de traitement entre les usagers - péréquation tarifaire) et n° 112 (suppression des trois derniers alinéas de ce texte qui définissent le service universel, les services obligatoires et les missions d'intérêt général dans le domaine des télécommunications) - Art. L. 35-1 du code des postes et télécommunications *(contenu du service universel)* (p. 3375) : demande le retrait de l'amendement n° 172 de M. René Trégouët (intégration du Réseau numérique à intégration de service, RNIS, dans le service universel). (p. 3376) : demande le retrait de l'amendement n° 69 de Mme Janine Bardou (desserte du territoire national en téléphonie mobile). (p. 3377, 3378) : ses amendements n° 19 : inclusion dans le service universel de toutes les cabines établies sur le domaine public ; n° 20, de clarification ; et n° 21 : maintien pendant une année en cas de défaut de paiement d'un service restreint qui permette de recevoir des appels ainsi que d'en acheminer vers les services gratuits ou les services d'urgence ; adoptés - Art. L. 35-2 du code des postes et télécommunications *(obligations des opérateurs chargés du service universel)* (p. 3379) : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Claude Billard (suppression du 1er alinéa du paragraphe I de ce texte, relatif aux conditions nécessaires pour qu'un opérateur fournisse le service universel). Son amendement de précision n° 22 ; adopté - Art. L. 35-3 du code des postes et télécommunications *(financement du service universel)* (p. 3380, 3386) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 159 (exclusion de la notion de déséquilibre tarifaire du calcul du coût du service universel), n° 160 (nécessité d'arrêter le montant de la rémunération supplémentaire à la rémunération d'interconnexion qui correspond aux obligations de péréquation géographique et au déséquilibre tarifaire de France Télécom) et n° 161 (couverture de l'ensemble du territoire par la téléphonie mobile). Ses amendements n° 23 : téléphonie mobile numérique ; et n° 24 : couverture de zones faiblement peuplées ; adoptés. Sur son amendement n° 23 précité, accepte le sous-amendement n° 203 de M. Michel Pelchat (sanction des opérateurs qui ne prennent pas des engagements avant le 1er octobre 1997). S'oppose à l'amendement n° 114 de M. Claude Billard (suppression du 4ème alinéa du paragraphe II de cet article relatif à l'exemption des opérateurs de radiocommunication mobile de la part de la rémunération additionnelle correspondant au

déséquilibre de la structure courante des tarifs téléphoniques). Demande le retrait de l'amendement n° 174 de M. René Trégouët (cas où les opérateurs de radiocommunication mobile peuvent être exemptés de la part de la rémunération additionnelle correspondant au déséquilibre de la structure courante des tarifs téléphoniques). (p. 3387, 3388) : s'oppose aux amendements identiques n° 115 de M. Claude Billard et n° 162 de Mme Danièle Pourtaud (suppression des deux derniers alinéas du paragraphe II de ce texte, relatifs à la notion de déséquilibre tarifaire). Ses amendements n° 25 : élargissement des possibilités de sanction de l'Autorité de régulation en cas de défaillance d'un opérateur ; n° 26 et n° 27 : résorption du déséquilibre tarifaire pour la date butoir du 31 décembre 2000 ; adoptés - Art. L. 35-4 du code des postes et télécommunications *(annuaire universel et service universel de renseignements)* (p. 3388, 3392) : ses amendements n° 28 : contenu de l'annuaire universel ; n° 29 et n° 30, de coordination ; n° 31, de précision ; et n° 32 : champ du décret d'application prévu pour la désignation de l'organisme qui gère les listes d'abonnés ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 163 de Mme Danièle Pourtaud (établissement et mise à jour par l'opérateur public chargé du service universel de la liste nécessaire à l'édition de l'annuaire universel), ainsi qu'aux amendements n° 177 de M. René Trégouët (établissement et mise à jour par un organisme juridiquement distinct des entreprises qui offrent des biens aux services de télécommunications, de la liste nécessaire à l'édition des annuaires et des annuaires universels, et à la fourniture de services de renseignements) et n° 78 de M. Bernard Plasait (indépendance de l'opérateur de l'annuaire universel par rapport aux opérateurs de télécommunications). Demande le retrait de l'amendement n° 176 de M. René Trégouët (concurrence sur le marché des annuaires professionnels - offre de services de renseignements) - Art. L. 35-5 du code des postes et télécommunications *(services obligatoires)* : son amendement rédactionnel n° 33 ; adopté - Art. L. 35-6 du code des postes et télécommunications *(missions d'intérêt général)* : son amendement n° 34 : enseignement supérieur ; adopté. (p. 3393) : son amendement n° 209 : précision dans les contrats passés pour les missions de recherche publique et de développement dans le domaine des télécommunications, des programmes et des modalités de réalisation et de financement de celles-ci ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 195 de M. Félix Leyzour (précision dans les contrats passés dans le cadre des missions de recherche publique, des dispositions nécessaires relatives à leur financement) - Art. L. 35-7 du code des postes et télécommunications *(rapport sur le service public)* (p. 3394, 3395) : ses amendements n° 35 : dépôt au Parlement d'un rapport au moins une fois tous les quatre ans ; et n° 36 : contenu du premier rapport - bilan de la couverture du territoire par les réseaux de radiotéléphonie mobile ; adoptés. A titre personnel, accepte l'amendement n° 181 de M. René Trégouët (dépôt par le Gouvernement au Parlement avant le 1er octobre 1997 d'un rapport spécifique sur les zones d'implantation et les modes de fonctionnement des radio-télécommunications mobiles) - Avant l'art. L. 36 du code des postes et télécommunications *(la régulation des télécommunications)* (p. 3396) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 165 de Mme Danièle Pourtaud - Art. L. 36 du code des postes et télécommunications *(création de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3397) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 116 de M. Claude Billard - Art. L. 36-1 du code des postes et télécommunications *(composition de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3398, 3399) : son amendement n° 37 : quorum des trois cinquièmes pour les délibérations de l'Autorité de régulation des télécommunications ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 117 de M. Claude Billard, ainsi qu'à l'amendement n° 166 de Mme Danièle Pourtaud (composition de l'Autorité de régulation des télécommunications). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 72 de Mme Janine Bardou (prise en compte de l'aménagement du territoire et de la connaissance des besoins des utilisateurs) - Art. L. 36-2 du code des postes et télécommunications *(incompatibilités et rémunération des membres de l'Autorité de régulation des télécommunications)* : son amendement n° 38 : incompatibilité entre la qualité de membre de l'Autorité de régulation des télécommunications et celle de membre de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; adopté - Art. L. 36-4 du code des postes et télécommunications *(ressources de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3400) : s'oppose à l'amendement n° 118 de M. Claude Billard (suppression des deuxième et troisième alinéas de ce texte relatifs au financement des missions de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications) - Art. L. 36-5 du code des postes et télécommunications *(compétences consultatives et rôle dans les relations internationales de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3401) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Claude Billard (suppression du second alinéa de ce texte relatif à la préparation de la position française dans les négociations internationales et à la représentation française dans les organisations internationales et communautaires compétentes) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 73 de Mme Janine Bardou (prise en compte de l'intérêt des territoires et des utilisateurs dans l'accès aux services et aux équipements) - Art. L. 36-6 du code des postes et télécommunications *(pouvoir réglementaire de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3402) : son amendement rédactionnel n° 39 ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 120 de M. Claude Billard - Art. L. 36-7 du code des postes et télécommunications *(compétences de l'Autorité de régulation des télécommunications)* : ses amendements n° 40 : transparence dans les décisions de l'Autorité de régulation des télécommunications ; et n° 197 de clarification ; adoptés. (p. 3404) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 121 de suppression et n° 122 (suppression pour l'Autorité de régulation des télécommunications de la possibilité de déterminer quels sont les opérateurs qui influenceront significativement le marché) - Art. L. 36-8 du code des postes et télécommunications *(saisine de l'Autorité de régulation des télécommunications et voie de recours contre ses décisions)* (p. 3405) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 123 de M. Claude Billard, ainsi qu'à l'amendement n° 204 du Gouvernement (introduction d'un recours du ministre de l'économie) - Art. L. 36-10 du code des postes et télécommunications *(saisine du conseil de la concurrence et du procureur de la République par l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3407) : son amendement rédactionnel n° 41 ; adopté - Art. L. 36-11 du code des postes et télécommunications *(pouvoir de sanction de l'Autorité de régulation des télécommunications)* S'oppose à l'amendement n° 124 de M. Claude Billard (autorité compétente pour trancher les litiges relatifs au manquement des exploitants de réseaux ou des fournisseurs de services à leurs obligations légales et réglementaires). Son amendement rédactionnel n° 42 ; adopté - Art. L. 36-14 du code des postes et télécommunications *(rapport et travaux de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3408) : son amendement n° 43 : transmission du rapport annuel à l'ensemble de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; adopté. Accepte l'amendement n° 207 du Gouvernement (obligation pour les opérateurs titulaires d'une autorisation délivrée en application des articles L. 33-1, L. 34-1 ou L. 34-3 du code des postes et télécommunications de fournir annuellement les informations statistiques sur l'utilisation, la zone de couverture et les modalités d'accès à leurs services) - **Art. 7** *(dispositions pénales)* (p. 3409) : ses amendements n° 44 : responsabilité pénale des personnes morales pour les infractions portant sur l'établissement de réseaux sans autorisation et la fourniture de services sans autorisation ; et n° 45, de coordination ; adoptés - **Art. 9** *(droits de passage)* (p. 3411) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 125 de M. Claude Billard - Art. L. 45-1 du code des postes et télécommunications *(droits de passage sur le domaine public routier et servitudes sur les propriétés privées)* : ses amendements n° 46 : application du régime juridique du domaine public ; et n° 47 : égalité de traitement et liberté commerciale des

opérateurs qui occupent le domaine public non routier ; adoptés - Art. L. 47 du code des postes et télécommunications *(permission de voirie et utilisation partagée des infrastructures)* (p. 3412) : son amendement n° 48 : responsabilité du propriétaire de l'infrastructure en cas d'utilisation d'installations par un autre opérateur autorisé ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 182 de M. René Trégouët qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 126 de M. Claude Billard (suppression du troisième alinéa de ce texte relatif au rapprochement des deux parties intervenant sur la voie publique pour qu'elles conviennent des conditions d'une utilisation commune des installations en cause) - Art. L. 48 du code des postes et télécommunications *(servitudes sur les propriétés privées)* : son amendement n° 49 : entretien et responsabilité des infrastructures et des équipements lorsqu'un propriétaire dans le domaine privé accueille un opérateur autorisé ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 183 de M. René Trégouët, qu'il accepte - **Art. 10** *(servitudes radioélectriques)* (p. 3414) : s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Claude Billard (suppression du paragraphe 2 de cet article relatif au régime déclaratif des installations radio-électriques) - **Art. 10 bis** *(dispositions pénales relatives à la police des réseaux)* : son amendement n° 50 : dispositif pénal prévu pour sanctionner les dégradations de réseau ; adopté - **Art. 11** *(Agence nationale des fréquences)* (p. 3416) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 128 de M. Claude Billard et accepte l'amendement n° 137 de M. Michel Pelchat (mission de l'Agence nationale des fréquences) - **Après l'art. 11** (p. 3417, 3418) : son amendement n° 201 : obligation d'un fournisseur d'accès à un réseau télé-informatique ou télématique - création du Comité supérieur de télématique auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA - conditions d'exonération de responsabilité des prestataires d'accès au réseau télé-informatique et télématique ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 200 du Gouvernement qu'il accepte - **Art. 11 bis** *(transfert de certaines compétences du CSA au profit de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3421) : son amendement n° 51 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 129 de M. Claude Billard. (p. 3422) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 205 du Gouvernement (attribution de l'usage des fréquences supplémentaires nécessaire à l'accomplissement par les sociétés nationales de programme de leurs missions de service public) - **Art. 12** *(cryptologie)* (p. 3424, 3425) : ses amendements n° 52, de coordination ; n° 198 : conventions secrètes ; et n° 53 : responsabilité pénale des personnes morales ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 132 de M. Jean-Paul Amoudry (sanctions pénales pour l'utilisation d'un moyen ou d'une prestation de cryptologie sans avoir obtenu d'autorisation préalable) - **Art. 13** *(obligation d'information du gérant de l'annuaire universel)* : son amendement de coordination n° 54 ; adopté - **Art. 16** *(entrée en vigueur de la loi et coordination)* (p. 3427) : à titre personnel, intervient sur l'amendement n° 199 du Gouvernement (organisation du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications). Son amendement rédactionnel n° 55 ; adopté - **Art. 17** *(confidentialité du numéro d'appel)* (p. 3428) : son amendement de suppression n° 56 ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 3429, 3430) : service public. Aménagement du territoire. Renforcement du respect de la vie privée. Ouverture à la concurrence. Remerciements.

- **Rappel au règlement** - (10 juin 1996) (p. 3440) : intervient sur le rappel au règlement de Mme Nicole Borvo. Travaux préparatoires à l'examen du projet de loi relatif à France Télécom.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - (10 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3444, 3445) : réforme du statut de France Télécom. Evolution rapide du secteur des télécommunications. Référence aux deux anciens rapports d'information de la commission des affaires économiques sur l'évolution des télécommunications. Exemple d'alliances internationales dans le secteur des télécommunications. Nécessité de doter l'entreprise France Télécom d'un statut de droit privé. (p. 3446, 3447) : participation majoritaire de l'Etat dans le capital de l'entreprise. Statut juridique similaire à celui de la SNCF en 1937. Garantie du maintien du statut de fonctionnaire. Prise en charge par l'Etat des pensions de retraite des agents fonctionnaires de France Télécom. En contrepartie, versement à l'Etat d'une contribution exceptionnelle par France Télécom. Amendement de la commission garantissant les droits des actionnaires minoritaires. Rééquilibrage de la pyramide des âges. Gestion des oeuvres sociales. Actionnariat du personnel. Au nom de la commission des affaires économiques, accepte ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3507, 3508) : s'oppose à la motion n° 18 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Valeur constitutionnelle des préambules des Constitutions de 1958 et 1946. Maintien de l'entreprise France Télécom dans le secteur public. Limitation des participations étrangères à 20 %. - **Question préalable** (p. 3512, 3513) : s'oppose à la motion n° 5 de Mme Danièle Pourtaud, tendant à opposer la question préalable. Maintien du service public. Nécessité d'attribuer un capital à France Télécom. Ajustement du montant de " la soulte" au niveau du transfert effectué à l'Etat - **Renvoi à la commission** (p. 3515, 3516) : s'oppose à la motion n° 6 de M. Gérard Delfau, tendant au renvoi à la commission. Rappel des travaux effectués par la commission des affaires économiques - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3528, 3529) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 7 de Mme Danièle Pourtaud, et n° 19 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 20 (création d'un service public des télécommunications par le regroupement de France Télécom et des entreprises privées de ce secteur), n° 21 (restrictions dans l'application du droit commun des sociétés anonymes à France Télécom), n° 22 (définition du rôle de France Télécom dans l'organisation du service public des télécommunications), n° 23 (interdiction à des opérateurs privés d'entrer dans le capital de France Télécom), n° 24 de repli, n° 25 (coopération des entreprises publiques nationales au développement de France Télécom), n° 26 (suppression de la possibilité de vendre les actions de France Télécom à tempérament), n° 27 (interdiction de toute participation étrangère au capital de France Télécom), n° 28 (modalités de la cession des parts de France Télécom actuellement détenues par l'Etat), n° 29 (limitation à 20 % de la participation étrangère au capital de France Télécom), n° 30 (limitation du capital de France Télécom cédé à l'étranger), n° 31 (suppression de la transformation du statut de France Télécom en société anonyme), n° 32 de repli, n° 33 (suppression du transfert des biens, droits et obligations de France Télécom à une entreprise nationale), n° 34 (suppression du caractère gratuit de la cession de France Télécom) et n° 35 (suppression dans ce projet de loi des références au changement de France Télécom en entreprise nationale) - **Art. 2** *(contrat de plan entre France Télécom et l'Etat)* (p. 3540) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 8 de Mme Danièle Pourtaud et n° 36 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 37 (montant de la contribution de l'Etat aux investissements réalisés par France Télécom), n° 38 (définition par le contrat de plan des missions de service public assignées à chaque exploitant et de leur financement) et n° 39 (conditions de la participation de chaque exploitant public à un aménagement équilibré du territoire) - **Art. 3** *(conseil d'administration)* (p. 3543) : ses amendements n° 123 rédactionnel, et n° 124 : représentation des actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration de France Télécom ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 9 de suppression de Mme Danièle Pourtaud, et de M. Claude Billard n° 40 (modalités de représentation des salariés et de l'Etat au sein du conseil d'administration), n° 41 (représentation de l'actionnariat salarié de l'entreprise) et n° 42 (décisions au sujet des missions de service public

prises au sein du conseil d'administration). (p. 3546) : défense des droits des actionnaires minoritaires - **Art. 4** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs)* (p. 3549) : son amendement de rectification n° 1 ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1996) - **Art. 4 (suite)** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession et à l'apport d'actifs)* (p. 3611) : s'oppose aux amendements, n° 10 de suppression de Mme Danièle Pourtaud, et de M. Claude Billard n° 43 (missions de service public), n° 45 (respect du principe d'égalité des usagers devant le service public dans la gestion des réseaux de télécommunications), n° 46 (respect du principe d'adaptabilité du service public au développement technologique), n° 47 (respect de la neutralité de l'exercice des missions de service public), n° 44 (limitation stricte des possibilités de cession d'actifs dans la gestion de France Télécom), n° 48 de précision, n° 49 (préservation du réseau filaire de France Télécom), n° 50 (interdiction pour le réseau filaire de France Télécom d'être loué, concédé ou apporté en société), n° 51 (préservation du réseau numérique à intégration de services, RNIS, de France Télécom), n° 52 (impossibilité pour le réseau numérique à intégration de services, RNIS, de France Télécom, d'être loué, concédé ou apporté en société), n° 53 (préservation du réseau hertzien de France Télécom), n° 54 (impossibilité pour les réseaux hertziens de France Télécom d'être loués, concédés ou apportés en société), n° 55 (suppression de l'inscription dans le cahier des charges des modalités de la procédure d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs), et de repli n° 56 - **Art. 5** *(garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe de fonctionnaires. Comité paritaire)* (p. 3624, 3625) : s'oppose à l'amendement n° 11 de suppression de Mme Danièle Pourtaud ainsi qu'aux amendements de M. Claude Billard n° 57 (application du statut général des fonctionnaires de l'Etat aux fonctionnaires de France Télécom), n° 59 (suppression des pouvoirs de nomination du président de France Télécom), n° 61 (suppression de la date limite du 1er janvier 2002), n° 63 (renforcement de l'obligation de recrutement de fonctionnaires par France Télécom), n° 64 (maintien du recrutement externe de fonctionnaires au-delà du 1er janvier 2002), n° 65 (possibilité d'opter pour le maintien intégral du statut de fonctionnaire), n° 66 (limitation des emplois des agents contractuels à certaines fonctions), n° 67 (embauche d'agents contractuels), n° 69 (accord applicable aux agents contractuels), n° 70 (mise en place d'un comité technique paritaire), n° 71 (consultation du comité paritaire au sujet des orientations économiques de France Télécom), n° 72 (mise en place d'un collège unique de représentants des salariés au sein du comité technique paritaire), n° 73 (représentation de la direction de l'entreprise), n° 75 (possibilité pour le comité paritaire d'alerter le Parlement et l'Etat) et n° 74 (élection des représentants du personnel au comité paritaire). Maintien du statut de fonctionnaire. Emploi d'agents contractuels par France Télécom. Pouvoir de nomination des fonctionnaires exercé par le président de France Télécom. Rappel de l'accord des partenaires sociaux sur la date de 2002. Cas de l'entreprise Renault. Composition du comité paritaire. Hommage au personnel de France Télécom. Modalités de représentation des différentes catégories de personnel déterminées par un décret en Conseil d'Etat - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3632, 3633) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 12 de Mme Danièle Pourtaud et n° 77 de M. Claude Billard ainsi qu'aux amendements de ce dernier n° 78 (calcul du taux de la contribution libératoire de façon à assurer le versement effectif des retraites des personnels de France Télécom) et n° 80 (création d'une commission paritaire chargée de procéder à une évaluation financière) - **Après l'art. 6** (p. 3635) : accepte l'amendement du Gouvernement n° 121 (conditions d'obtention d'un congé de fin de carrière pour les fonctionnaires de France Télécom). Sur celui-ci demande le retrait du sous-amendement n° 126 de M. Claude Billard - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3644) : son amendement n° 2 : référence explicite à l'attribution des actions proposées au personnel lors de l'ouverture du capital ; adopté. (p. 3646, 3647) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de Mme Danièle Pourtaud. Thèmes non limitatifs de la future négociation sociale. Participation des salariés à l'actionnariat au sein de la société nationale France Télécom. Nécessité d'éviter un blocage des accords susceptibles d'être conclus. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 81 (signature des accords par un ou plusieurs syndicats représentatifs d'au moins la moitié du personnel), n° 93 (optimisation de l'accomplissement des missions du service public des télécommunications), n° 82 (réduction progressive de la durée hebdomadaire à 32 heures sans diminution de salaire avant le 31 décembre 1998), n° 83 (définition de la nature et du nombre des emplois confiés aux fonctionnaires recrutés), n° 84 (suppression de la référence au 1er janvier 2002), n° 85 (accord prévoyant l'intégration des personnels contractuels dans le corps des fonctionnaires), n° 86 (droits et avantages sociaux des jeunes salariés), n° 87 (départs en retraite anticipée comme thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 88 (compensation intégrale des postes libérés), n° 90 (évolution des carrières des fonctionnaires de France Télécom), n° 91 (intégration des personnels au sein du corps des fonctionnaires de France Télécom), n° 92 (introduction du régime de prévoyance comme thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 89 (évolution des rémunérations), n° 95 (amélioration de la médecine du travail, thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 96 (amélioration de l'exercice des droits syndicaux, thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 97 (augmentation des moyens matériels et financiers accordés par France Télécom aux oeuvres sociales du personnel), n° 98 (congés pour événements familiaux, thème supplémentaire de la future négociation sociale) et n° 99 (amélioration des conditions de mutation des personnels le demandant) - **Art. 8** *(participation)* (p. 3652) : intéressement et participation. S'oppose aux amendements n° 14 de suppression de Mme Danièle Pourtaud et n° 100 de M. Claude Billard (intégration dans le salaire des fruits de la participation et de l'intéressement) - **Art. 9** *(actionnariat des salariés)* (p. 3654) : s'oppose aux amendements n° 15 de suppression de Mme Danièle Pourtaud et n° 101 de M. Claude Billard (transfert gratuit et de plein droit des biens de la personne morale de droit public France Télécom à l'entreprise nationale France Télécom). Caractère inconstitutionnel de cet amendement n° 101 précité de M. Claude Billard - **Après l'art. 9** (p. 3655) : accepte l'amendement n° 122 du Gouvernement (maintien en commun des activités sociales de La Poste et de France Télécom malgré le changement de statut de cette dernière).

- **Suite de la discussion** - (13 juin 1996) - **Art.10** *(dispositions transitoires)* (p. 3677) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 16 de Mme Danièle Pourtaud et n° 102 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 104 (interdiction d'une modification des statuts par l'assemblée générale), n° 107 (modalités d'établissement des comptes de l'entreprise), n°106 (évaluation du bilan d'ouverture de France Télécom par une commission paritaire) et n° 109 (suppression de la continuité du mandat des administrateurs) - **Art.11** *(coordinations diverses avec la loi du 2 juillet 1990)* (p. 3679) : s'oppose aux amendements n° 17 de suppression de Mme Danièle Pourtaud et de M. Claude Billard n° 111 à n° 119 de cohérence. Son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 3680) : son amendement n° 4 : possibilité pour France Télécom de conserver la propriété de Télédiffusion de France ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 3683, 3684) : historique des transformations dans le secteur français des télécommunications. Référence au rapport de 1993 de la commission des affaires économiques sur l'avenir du secteur des télécommunications en Europe. Garanties apportées par le Gouvernement au personnel de l'entreprise : maintien du statut et paiement des retraites. Ouverture à l'emploi des jeunes. A l'origine de ce texte, négociations entre le Gouvernement, les dirigeants de l'entreprise et les organisations représentatives du personnel. Elaboration d'une

nouvelle réglementation dans l'intérêt de l'entreprise. Important travail effectué par la Haute assemblée.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Après l'art. 6** (p. 3867) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Robert, n° 137 : comptabilisation individuelle des différentes opérations d'équipement commercial pour l'application du seuil de trois cents mètres carrés dans les zones d'aménagement concerté ; adopté.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0418 (95-96)]** - (18 juin 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 3844, 3845) : modifications apportées par la CMP. Technicité du projet de loi. Remerciements et félicitations. Utilisations privatives du domaine public des fréquences. Régime juridique applicable aux prestataires d'accès au réseau Internet. Préparation des décrets d'application. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, accepte ce projet de loi - **Art. 11** *(Agence nationale des fréquences)* (p. 3858) : son amendement n° 1 : planification, gestion et contrôle de l'usage privatif du domaine public des fréquences radioélectriques ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 11 bis A** *(rôle du Comité supérieur de la télématique)* (p. 3859) : accepte l'amendement de clarification rédactionnelle n° 2 du Gouvernement.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - Rapporteur de la commission spéciale - **Discussion générale** (p. 4511, 4515) : travaux de la commission spéciale sur ce texte. Rétablissement de l'ordre républicain. Politique de la ville et politique de développement rural. Modèle français républicain d'intégration et de solidarité entre les citoyens. Respect des familles religieuses et de pensées. Création d'activités et d'emplois. Modification de la géographie de la politique de la ville. Création des zones franches urbaines. Emplois de ville. Urbanisme et urbanisation de la ville. Délimitation des zones franches. Avis de la Commission européenne. Expériences belge et britannique. Nouvelles dispositions fiscales et sociales. Exonération de taxe professionnelle. Réduction de la taxe sur les assurances. Restructuration urbaine et investissement locatif intermédiaire. Exonération des charges sociales patronales dans les zones franches urbaines. Restructuration des équipements commerciaux. Elaboration de programmes locaux de l'habitat. Renforcement de la vie associative. Constitution de fonds locaux associatifs. Comité d'orientation et de surveillance. Lutte contre les "chasseurs de prime". Renforcement du dispositif fiscal. Clause expresse de localisation des établissements exonérés d'impôt dans les zones franches urbaines. Maintien du petit commerce. Extension aux entreprises d'insertion, aux associations intermédiaires et aux régies de quartier du bénéfice des exonérations sociales déjà prévu pour les autres entreprises. Dispositif de garantie de paiement de loyer. Habitat dégradé dans les copropriétés. Création d'un établissement public national pour l'aménagement et la restructuration des espaces commerciaux et artisanaux. Rôle des collectivités locales. Adaptation du dispositif législatif aux spécificités de l'outre-mer. Ateliers de quartier, terrains de sports dans le cadre des opérations "ville-vie-vacances".

- Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - Rapporteur de la commission spéciale - **Art. 1er** *(définition de la politique de la ville)* (p. 4591) : ses amendements n° 3 : inscription de la politique de la ville dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire ; et n° 4 : définition de l'objet de la présente loi ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Guy Fischer (développement cohérent des communes) - **Après l'art. 1er** (p. 4592) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Guy Fischer (principe de la présence du renforcement de l'Etat et des services publics dans les zones intéressées) - **Art. 2 et dispositions annexées** *(redéfinition des zones urbaines prioritaires)* (p. 4593, 4596) : ses amendements n° 5 : problèmes de l'outre-mer ; n° 6 : zones de redynamisation urbaine à Mayotte ; adoptés ; et n° 7 : délimitation des zones franches urbaines dans les départements d'outre-mer - problème spécifique à Saint-Denis-de-la-Réunion et à Basse-Terre ; retiré. Accepte l'amendement n° 133 du Gouvernement (précision sur la dénomination des quartiers intéressés) - **Après l'art. 2** (p. 4596) : son amendement n° 8 : instauration d'un comité d'orientation et de surveillance chargé d'évaluer les conditions de mise en oeuvre des mesures dérogatoires prévues au profit des zones franches urbaines ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 97 de M. Guy Fischer (présence de représentants des organisations syndicales représentatives et des représentants des associations situées dans la zone concernée au sein du comité d'orientation et de surveillance). (p. 4598) : s'oppose aux amendements n° 80 de M. Alain Richard (création d'un comité de coordination et d'évaluation - rôle de l'Etat, des élus locaux et des représentants des organisations d'employeurs et des organisations syndicales) et n° 95 de M. Guy Fischer (création d'une commission chargée d'évaluer les besoins publics des populations vivant au sein des zones franches urbaines - renforcement du rôle de l'Etat et des services publics). (p. 4599) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Guy Fischer (création d'une commission de contrôle et d'intervention sur l'utilisation des fonds publics et sur la conformité à leur objet). (p. 4600) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Guy Fischer (maintien des emplois publics qui existent au 1er janvier 1996 - suppression de trois articles du code général des impôts relatifs notamment à l'avoir fiscal et aux modalités de calcul du crédit d'impôt pour les personnes percevant des dividendes) - **Avant l'art. 3 A** (p. 4601) ; s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Guy Fischer (révision de l'article L. 2334-2 du code général des collectivités territoriales qui définit la population communale au sens de la dotation globale de fonctionnement pour le calcul des dotations d'Etat) - **Art. 3 A** *(prise en compte de la définition des zones urbaines sensibles pour l'exonération de taxe professionnelle dans ces zones)* (p. 4602) : son amendement de suppression n° 9 ; adopté - **Art. 3** *(exonération de taxe professionnelle pour les entreprises existantes dans les zones de redynamisation urbaine)* : son amendement n° 10 : nouvelle rédaction ; adopté. (p. 4607, 4608) : sur son amendement n° 10 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements du Gouvernement n° 125 (rétablissement du texte adopté par l'Assemblée nationale pour le I ter de cet article - distinction entre les entreprises existantes et les entreprises qui seront créées dans les zones de redynamisation urbaine) et n° 126 (suppression du B de l'amendement précité relatif à la compensation par l'Etat des pertes de recettes pour le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - exonération de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle). Sur le sous-amendement n° 127 du Gouvernement, demande un vote par division : accepte les paragraphes I et II (prise en compte des fonds départementaux de péréquation dans la compensation des recettes) et s'oppose au paragraphe III (fixation du montant plancher de la participation du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle à 460 millions de francs). Sur son amendement n° 10 précité, s'oppose aux sous-amendements de M. Alain Richard n° 118 et n° 117 (non-application des exonérations prévues à toute entreprise qui aurait procédé à des licenciements dans les six mois précédant la date d'application de cette exonération), n° 119 (compensation par l'Etat des pertes de recettes pour les collectivités locales) ainsi qu'au sous-amendement n° 99 de M. Guy Fischer (compensation des exonérations prévues par le présent projet de loi). S'oppose à l'amendement n° 81 de M. Alain Richard (non-application des exonérations prévues pour tout établissement concerné ou entreprise détenant majoritairement l'établissement qui a procédé à un ou plusieurs licenciements dans les six mois précédant la date d'application de l'exonération de la taxe professionnelle) - **Art. 4** *(dispositions fiscales applicables dans les zones franches urbaines)* (p. 4612) : son amendement n° 11 : nouvelle rédaction. Exonération de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu pour les bénéfices réalisés par les

zones franches urbaines ; adopté. (p. 4615) : sur son amendement n° 11 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 128 du Gouvernement (clause de localisation - suppression du deuxième alinéa de l'amendement précité relatif à l'obligation de disposer de moyens d'exploitation autonomes sur la zone franche) et accepte le sous-amendement n° 70 de M. Philippe Marini (possibilité pour les sociétés membres d'un groupe fiscal d'être exonérées d'impôt sur les bénéfices). S'oppose aux amendements de M. Alain Richard n° 82 (non-application de cette exonération à tout établissement ou entreprise détenant majoritairement l'établissement qui a procédé à un ou plusieurs licenciements dans les six mois précédant la date d'application de l'exonération de taxe professionnelle) et n° 83 (compensation par l'Etat de la perte de recettes des collectivités locales et de leurs groupements dotés d'une fiscalité propre), ainsi qu'à l'amendement n° 100 de M. Guy Fischer (compensation financière versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements à la suite de l'exonération de taxe professionnelle et de taxe sur le foncier bâti dont bénéficieront certaines entreprises au terme du présent projet de loi) - **Après l'art. 4** (p. 4618) : ses amendements n° 12 : remplacement dans le code général des impôts des anciennes zones de redynamisation urbaine par les zones nouvellement définies ; et n° 13 : exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les immeubles situés en zone franche urbaine et affectés à une activité entrant dans le champ d'application de la taxe professionnelle ; adoptés. (p. 4619) : sur son amendement n° 13 précité, s'oppose au sous-amendement n° 101 de M. Guy Fischer (compensation intégrale pour toute la durée de l'exonération des pertes de recettes des collectivités territoriales et de leurs groupements résultant de l'exonération à la taxe sur le foncier bâti accordée aux entreprises dans les conditions de la présente loi). (p. 4620) : ses amendements n° 14 : ouverture d'un nouveau délai de délibération relative à la réduction de la base d'imposition pour les collectivités territoriales et leurs groupements ; adopté ; et n° 15 : contrats d'assurance dans les zones de redynamisation urbaine et dans les zones franches urbaines ; retiré. (p. 4622) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Guy Fischer (information des organisations représentatives du personnel, des syndicats et du maire de la commune sur les exonérations prévues - garantie d'un véritable projet professionnel d'emploi et de formation pour les salariés embauchés - création nette d'emplois pour les entreprises concernées). : son amendement n° 131 : dégrèvement partiel de cotisation de taxe d'habitation pour les habitants des zones franches urbaines ; rejeté - **Après l'art. 4 ou après l'art. 38** (p. 4625) : s'oppose aux amendements analogues n° 84 de M. Alain Richard et n° 115 de M. Guy Fischer (extension du dispositif d'exonération de la taxe sur les salaires aux associations) - **Art. 5** *(possibilité d'imputer les déficits fonciers résultant de travaux de réhabilitation effectués sur des immeubles situés dans une zone franche urbaine)* (p. 4626) : son amendement n° 16 : assouplissement des conditions d'octroi de l'avantage fiscal prévu à cet article ; et n° 17 : suppression de la référence au plan de sauvegarde pour les travaux de reconstitution de toitures ou de murs extérieurs d'immeubles existants ; adopté - **Art. 6** *(réduction d'impôts en faveur des investissements locatifs)* (p. 4627) : son amendement n° 18 : investissement dans le logement locatif neuf ; retiré - **Après l'art. 6** (p. 4628) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Alain Richard (possibilité pour les collectivités territoriales de créer des fonds locaux de développement des entreprises) - **Avant l'art. 7** (p. 4629) : s'oppose à l'amendement n° 103 de M. Guy Fischer (création dans chaque département, où existe une des zones économiques prévues à l'article 2, d'un observatoire des entreprises).

- **Suite de la discussion** - (10 octobre 1996) - Rapporteur de la commission spéciale - **Art. 7 et dispositions annexées** *(régime de l'exonération de cotisations sociales applicable à l'emploi de salariés dans les zones franches urbaines)* (p. 4646, 4649) : ses amendements n° 19 : suppression pour les établissements installés dans les départements d'outre-mer de la limite de 15 % du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation qui conditionne le bénéfice des exonérations ; adopté ; n° 20 : extension aux entreprises d'insertion, aux associations intermédiaires ainsi qu'aux autres organismes d'insertion par l'activité économique du champ de l'exonération de cotisations sociales ; retiré ; et n° 21 : adaptation du présent texte aux départements d'outre-mer ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 104 (exclusion du bénéfice des exonérations de charges sociales des contrats à durée déterminée) et n° 105 (nécessité pour l'employeur, qui bénéficiera de toute aide ou exonération, d'être à jour de ses cotisations sociales et d'informer les organisations représentatives du personnel et les syndicats, de garantir un véritable projet professionnel d'emploi et de formation ainsi que la création nette d'emplois) ainsi qu'à l'amendement n° 86 de M. Alain Richard (non-application de cette exonération aux gains et rémunérations versés par les entreprises ayant procédé à un licenciement dans les six mois précédant la date de délimitation de la zone franche urbaine) - **Après l'art. 7** (p. 4650) : son amendement n° 22 : exonération du versement de cotisations sociales personnelles des commerçants et artisans ; adopté - **Art. 13** *(proportion obligatoire de salariés résidant dans la zone franche urbaine)* (p. 4652) : ses amendements n° 23 : appréciation de cette proportion de un cinquième soit par rapport au flux des embauches, soit par rapport au stock des effectifs des entreprises bénéficiaires des exonérations - suppression du renvoi à une durée minimale de résidence qui serait fixée par décret ; adopté ; et n° 24 : suppression du dernier alinéa de cet article relatif aux éléments d'information fournis par le maire à l'employeur sur la qualité de résident dans la zone nécessaires à la détermination de la proportion mentionnée au premier alinéa ; retiré - **Art. 18** *(exonération de cotisations sociales patronales applicable aux embauches dans les zones de redynamisation urbaine et les zones de revitalisation rurale)* (p. 4654) : son amendement n° 25 : correction d'une erreur matérielle ; adopté - **Après l'art. 19** : son amendement n° 26 : possibilité pour les collectivités territoriales ou les organismes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 322-4-7 du code du travail d'adhérer à un régime d'assurance chômage ; retiré. (p. 4657) : intervient sur l'amendement n° 78 de M. Daniel Eckenspieller (délimitation du bénéfice des emplois de ville) - **Art. 20** *(prise en compte de la restructuration urbaine dans l'objet des opérations d'aménagement)* (p. 4658) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 106 de M. Guy Fischer - **Après l'art. 20** : son amendement n° 27 : possibilité pour les offices publics d'aménagement et de construction ainsi que pour les sociétés d'économie mixte et les sociétés anonymes d'HLM de réaliser des actions d'insertion à l'occasion des opérations de restructuration urbaine ; adopté - **Art. 21** *(définition des compétences des établissements publics d'aménagement dans le cadre des opérations de restructuration urbaine)* (p. 4660) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 107 (création d'une nouvelle structure décisionnelle sous forme de syndicat mixte en vue de réaliser et de faire réaliser toutes opérations ou actions relatives à la restructuration urbaine et aux grands ensembles et quartiers d'habitat dégradé) et n° 108 (création spécifique d'établissements publics locaux de restructuration urbaine associant des collectivités territoriales à l'Etat) - **Art. 26** *(délégation de certaines attributions d'un maître d'ouvrage public aux associations foncières urbaines autorisées constituées d'office)* (p. 4662) : à titre personnel, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 121 du Gouvernement (suppression du paragraphe II de cet article relatif à la possibilité de désigner comme mandataire d'un maître d'ouvrage public des personnes qui passent un contrat de promotion immobilière) - **Après l'art. 26** (p. 4663) : accepte l'amendement n° 71 de M. André Diligent (installation et aménagement d'équipements collectifs à caractère culturel ou sportif). Fonds de compensation pour la TVA - **Art. 27** *(création d'un établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux)* - Art. L. 325-1 du code de l'urbanisme *(création, statut et objet)* (p. 4664) : ses amendements n° 28 rédactionnel et n° 29 : possibilité pour l'établissement public de passer convention avec les communes ou groupements de

communes concernés ; adoptés. Accepte les amendements du Gouvernement n° 134 rédactionnel et n° 135 (possibilité pour l'établissement public de recevoir des dotations financières prélevées sur l'excédent du produit de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) - Art. L. 325-2 du code de l'urbanisme *(prérogatives)* (p. 4665) : son amendement rédactionnel n° 30 ; adopté - Art. L. 325-3 du code de l'urbanisme *(conseil d'administration)* : son amendement n° 31 : présence en nombre égal des représentants de l'Etat, d'un membre du Sénat, d'un membre de l'Assemblée nationale, de représentants des collectivités territoriales, des professions commerciales et artisanales et du secteur associatif et des personnalités qualifiées ; adopté - Art. L. 325-4 du code de l'urbanisme *(conditions d'application)* : son amendement n° 32 : présence d'un représentant des départements d'outre-mer au sein du conseil d'administration ; retiré - **Art. 28** *(cession ou concession des immeubles expropriés par l'établissement public national)* (p 4666) : son amendement de précision n° 33 ; adopté - **Art. 30** *(compétence de la Commission nationale d'équipement commercial pour les autorisations des projet dont l'établissement public national assure la maîtrise d'ouvrage)* (p. 4667) : ses amendements n° 34 : consultation préalable de la commission départementale d'équipement commercial ; et n° 35 de coordination ; adoptés - **Avant l'art. 31** : son amendement n° 36 : introduction de la notion de mixité sociale parmi les objectifs poursuivis par les programmes locaux de l'habitat ; adopté - **Art. 31** *(élaboration de programmes locaux de l'habitat dans les communes comprenant des zones urbaines sensibles)* (p. 4668, 4669) : ses amendements n° 37 : suppression de l'obligation de programmes locaux de l'habitat pour les communes qui n'auront plus de zones urbaines sensibles après la révision ; adopté ; et n° 38 : suppression de l'obligation d'inscription au budget de la commune des frais afférents à l'élaboration d'un plan local de l'habitat lorsque le préfet s'est en l'espèce substitué à la commune où à l'établissement public de coopération intercommunale ; retiré. (p. 4669) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 132 du Gouvernement (caractère obligatoire des dépenses afférentes à l'élaboration d'un plan local de l'habitat en cas de non-respect des délais prévus en la matière). (p. 4670) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Guy Fischer (relèvement à due concurrence de la dotation globale de fonctionnement pour les communes concernées par l'obligation de cet article) - **Après l'art. 31** (p. 4670, 4674) : intervient sur les amendements de M. José Balarello n° 67 (possibilité pour les organismes d'HLM intervenant dans le secteur locatif de prendre en mandat de gestion le parc privé vacant) et n° 68 (introduction d'un nouvel article dans le code de la construction et de l'habitation afin de donner la possibilité aux organismes d'HLM d'attribuer les logements de manière équilibrée et harmonieuse entre les familles françaises et originaires de l'Union européenne et les ressortissants des autres pays) et demande le retrait de l'amendement n° 90 de M. Joseph Ostermann (caractère obligatoire de l'information des communes par les organismes d'HLM pour la procédure d'attribution des logements sociaux) - **Art. 32** *(création de conférences communales du logement dans les communes contenant des zones urbaines sensibles)* (p. 4688, 4689) : son amendement n° 39 : suppression de l'obligation de créer une conférence du logement pour les communes qui n'auront plus de zones urbaines sensibles après la prochaine révision ; adopté après modification par le sous-amendement n° 89 de M. Joseph Ostermann qu'il accepte. Demande le retrait de l'amendement de précision n° 69 de M. Joseph Ostermann. (p. 4690) : son amendement n° 40 : informations communiquées par les bailleurs sociaux à la conférence du logement ; retiré. Accepte l'amendement n° 129 du Gouvernement (informations communiquées à la conférence du logement par les bailleurs sociaux) - **Après l'art. 32** (p. 4691, 4692) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 110 (relèvement uniforme des plafonds de ressources pour l'accès aux HLM) et n° 111 (exonération de TVA sur les travaux d'investissement réalisés dans le parc locatif) - **Art. 33** *(mesures de sauvegarde visant à restaurer le cadre de vie)* - Art. L. 615-1 du code de la construction et de l'habitation *(décision d'établir un plan de sauvegarde)* (p. 4693) : ses amendements n° 41 : précisions sur les zones urbaines sensibles ; et n° 42 rédactionnel ; adoptés - Art. L. 615-2 du code de la construction et de l'habitation *(contenu du plan de sauvegarde et aides financières)* (p. 4693, 4695) : ses amendements n° 43 et n° 44 rédactionnels, et n° 45 : suppression de l'énoncé des bénéficiaires d'aides ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 72 de M. Guy Fischer (développement de la gestion bénévole) - Art. L. 615-3 du code de la construction et l'habitation *(composition de la commission chargée de proposer le plan de sauvegarde)* : son amendement rédactionnel n° 46 ; adopté - Après l'art. L. 615-4 du code de la construction et l'habitation (p. 4696) : son amendement n° 47 : regroupement à la fin du nouveau chapitre des dispositions relatives à la définition des occupants et des propriétaires occupants qui figuraient à l'article L. 615-1 ; adopté - Art. L. 615-5 du code de la construction et l'habitation *(modalités d'application)* : son amendement de coordination n° 48 ; adopté - Après l'art. 33 : son amendement n° 49 : procédure de changement d'affectation d'un local d'habitation en zone urbaine sensible ; retiré - Art. 34 *(expropriation des copropriétés pour cause d'utilité publique)* (p. 4698, 4699) : ses amendements n° 50 rédactionnel ; n° 51 : obligation pour le syndicat de répartir les indemnités compensatrices entre les copropriétaires ; n° 52 : regroupement dans un seul article des dispositions relatives à la décision de retrait des emprises expropriées de la propriété initiale ; n° 53 et n° 54 de conséquence ; adoptés - **Art. 35** *(ouverture des fonds de solidarité pour le logement aux propriétaires occupants)* (p. 4700) : ses amendements n° 55 de coordination ; adopté ; et n° 56 : garantie de paiement des loyers accordés par les fonds de solidarité pour le logement dans les zones urbaines sensibles ; retiré. Accepte l'amendement n° 124 du Gouvernement (précision dans le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées des conditions dans lesquelles une garantie de paiement de loyer peut être accordée aux habitants des zones urbaines sensibles). S'oppose à l'amendement n° 113 de M. Guy Fischer (relèvement du taux de la taxe additionnelle au droit de bail) - **Art. 36** *(exonération de droits d'enregistrement et de taxe de publicité foncière dans les zones franches urbaines)* (p. 4702) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 114 de M. Guy Fischer - **Art. 37** *(comités consultatifs de quartiers)* : ses amendements n° 57 : désignation par le maire du membre du conseil municipal appelé à présider le comité consultatif ; et n° 58 : faculté pour les comités consultatifs de transmettre au maire toute proposition concernant les problèmes d'intérêt communal pour l'étude desquels ils ont été créés sans imposer l'inscription de ces propositions à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal ; adoptés - **Art. 38** *(fonds locaux associatifs)* (p. 4703) : ses amendements n° 59 : énoncé des modalités de création d'un fonds local associatif ; n° 60 : ressort géographique dans lequel les fonds locaux associatifs seront constitués ; et n° 61 rédactionnel ; adoptés - **Art. 40** *(groupements locaux d'employeurs dans les zones urbaines sensibles)* (p. 4704) : son amendement n° 62 : extension du champ d'application du groupement local d'employeurs à toutes les zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire sans restriction ; adopté - **Art. 41** *(application de la loi à la collectivité territoriale de Mayotte)* : son amendement de suppression n° 63 ; adopté - **Après l'art. 42** (p. 4705) : ses amendements n° 64 : plafond de pourcentage de logements sociaux pour l'attribution de PLA ; n° 65 : remise d'un rapport sur la loi relative au pacte de relance pour la ville ; adoptés ; et n° 130 : prise en considération par l'agence régionale des comptes des difficultés particulières auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales subissant une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées ; retiré - **Sur l'ensemble** (p. 4709, 4710) : remerciements. Fiscalité. Mixité sociale. Compensation financière des exonérations. Travailleurs indépendants des zones franches urbaines. Emploi. Comité d'orientation et de surveillance. Etablissement public d'aménagement et de restructuration des commerces et des artisanats. Prise en compte des

spécificités de l'outre-mer. Emplois de ville. Personnels d'animation.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0037 (96-97)]** - (31 octobre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 5279, 5280) : définition des zones de redynamisation urbaine. Présence des députés et des sénateurs du département au sein du comité d'orientation et de surveillance. Régime d'exonération des cotisations personnelles des commerçants et artisans. Exonération de cotisations sociales patronales applicables aux embauches dans les zones de revitalisation rurale et dans les zones de revitalisation urbaine. Améliorations apportées par la CMP. Article 26 bis non retenu par la CMP relatif à la possibilité pour les collectivités locales de se faire rembourser, dès l'exercice en cours, par le fonds national de compensation pour la TVA leurs dépenses réelles d'investissement à caractère culturel dans les zones franches - **Art. 2 et dispositions annexées** *(redéfinition des zones urbaines prioritaires)* (p. 5295) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (prise en compte des "caractéristiques économiques et commerciales" des zones en question).

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5571) : difficulté du système de protection sociale et attachement des Français au maintien de celui-ci. Crise du corps médical libéral. Nécessité d'une réforme hospitalière. Exercice de la médecine privée dans un certain nombre d'hôpitaux. (p. 5572) : aboutissement de la notion de filière de soins à une pratique à l'anglaise. Spécialistes. Nécessité de prendre des précautions pour s'assurer du soutien du corps médical.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) (p. 5844, 5849) : conséquences désastreuses des nationalisations des groupes industriels de 1982. Dotation en capital aux entreprises du secteur public concurrentiel. Carence de l'Etat actionnaire. Absence de contrôle de l'Etat lors de la nomination des dirigeants des entreprises publiques. Détérioration des résultats des entreprises du secteur financier. Décision du Gouvernement de saisir la justice dans certains dossiers. Nécessaire insertion des grandes entreprises publiques dans le jeu de l'économie concurrentielle. Réforme de France Télécom. Privatisation de Thomson. Prise en charge par l'Etat de la restructuration des entreprises publiques dont il est actionnaire. Situation du groupe Air France. Urgence de la réforme de la SNCF. Dimension sociale, élément fondamental de toute réforme publique. Soutien du groupe du RPR au projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 28** *(prélèvement exceptionel sur France Télécom)* (p. 6149, 6150) : son amendement n° I-79 : apurement des impayés téléphoniques de l'Etat envers France Télécom ; retiré. Se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° I-74 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-224 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Evolution de ce secteur.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la ville (p. 6931, 6932) : progression des crédits budgétaires. Zones franches urbaines. Compensation des pertes de recettes de taxe professionnelle subies par les collectivités locales. Création d'emplois. Lutte contre la délinquance juvénile et la drogue. Formation des services de police au traitement des problèmes de quartier. Implantation d'équipements à caractère culturel dans les quartiers connaissant des difficultés. Création d'une filière "animation". Valorisation des zones franches urbaines. Avis favorable de la commission des affaires économiques à ce projet de budget.

Vote sur l'ensemble :

- (10 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7169, 7170) : priorités du Gouvernement. Réduction des déficits publics. Baisse des prélèvements obligatoires. Maîtrise de la dépense publique. (p. 7171) : politique de l'emploi. Principe du "dépenser mieux". Apports du Sénat à ces discussions budgétaires. Aménagement du territoire. (p. 7172) : préparation de la France à la reprise de l'activité économique attendue pour 1997. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

LARIFLA (Dominique), *sénateur (Guadeloupe) SOC-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6413, 6414) : évolution des crédits. Suppression de la partie décentralisée du FIDOM. Situation en Guadeloupe. Exclusion. Logement social. Emploi et insertion. Prévention contre l'insécurité et la violence. Aide aux entreprises. Restructuration de la filière canne-sucre-rhum. Problème de la délimitation des zones de pêche des marins-pêcheurs de la Guadeloupe. Insertion. Education nationale. Création en Guyane d'une académie de plein exercice. Transformation de l'inspection de la Guadeloupe en véritable académie. Université Antilles-Guyane. Traitement de la paie des fonctionnaires.

LAURET (Edmond), *sénateur (La Réunion) (RPR).*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - (14 février 1996) - **Art. 2** *(manipulateurs d'électroradiologie médicale)* (p. 677) : son

amendement n° 27 : régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984 et ayant exercé leurs fonctions jusqu'à la date de publication de la loi n° 95-116 du 4 février 1995 ; rejeté. Département de la Réunion. (p. 678) : difficulté à recruter des manipulateurs de radiologie diplômés à la Réunion.

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - **Art. 1er** *(régime des licences expérimentales)* (p. 816) : son amendement n° 14 : mise en conformité du projet de loi avec la loi du 2 août 1984 fixant les compétences scientifiques des régions des DOM ; retiré.

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0104 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Après l'art. 43** (p. 1201) : sur l'amendement n° 63 du Gouvernement (développement de la formation en alternance), soutient le sous-amendement n° 74 de M. Pierre Lagourgue.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 16 sexies** *(aménagement de la réduction d'impôt en faveur du logement locatif neuf dans les départements d'outre-mer)* (p. 1593, 1594) : son amendement n° 130 : condition de loyer maximal ; rejeté. Dispositions de la loi Pons. Lutte contre le chômage dans les départements d'outre-mer - **Après l'art. 16 sexies** : son amendement n° 129 : extension du régime de réduction d'impôt à la location de logements neufs à des organismes publics ou privés ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 16 octies** *(développement de l'offre de logements locatifs intermédiaires dans les DOM-TOM)* (p. 1599) : soutient l'amendement n° 124 de M. Pierre Lagourgue (modification de date). Chômage et besoin en logements dans les départements d'outre-mer. Renforcement des dispositions de la loi Pons.

- Projet de loi complétant, en ce qui concerne certains contrats de services et de fournitures, la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence et la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 relative aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications [n° 0009 (94-95)] - (19 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5703) : transposition en droit interne d'une partie des dispositions des directives européennes sur les marchés publics. Respect des principes de transparence des choix et d'égalité dans la concurrence. Le groupe du Rassemblement pour la République votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6407, 6408) : crédits affectés à l'emploi. Votera ce projet de budget. Epanouissement des territoires ultramarins. Chômage des jeunes à La Réunion. Formation. Mobilité. Relance de l'agriculture traditionnelle. Fonctionnaires. Décentralisation. Insertion. Assurance décennale des artisans en bâtiment à La Réunion.

LAURIN (René-Georges), *sénateur (Var) RPR.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge suppléant de la Cour de Justice de la République.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 232 (95-96)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux services d'incendie et de secours **[n° 0269 (95-96)]** (13 mars 1996) - **Sécurité civile.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours **[n° 0316 (95-96)]** (17 avril 1996) - **Sécurité civile.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Sécurité civile **[n° 0091 (96-97) tome 3]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1821, 1822) : délai entre les première et deuxième lectures. Interrogations sur les incidences financières du projet de loi. Petit nombre de dispositions restant en discussion. Composition et présidence du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, SDIS. Délais de mise en oeuvre de la réforme. Recherche d'un équilibre entre la représentation des différentes collectivités concernées. Sous réserve de l'adoption des amendements présentés par la commission, demande l'adoption du projet de loi - **Demande de priorité** (p. 1847) : demande l'examen en priorité de l'intitulé du chapitre IV, de l'article 38 et des amendements visant à insérer des articles additionnels après l'article 38 ; priorité ordonnée - **Art. 2 bis** *(remboursement des frais d'intervention des services d'incendie et de secours)* (p. 1849) : son amendement n° 1 : rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et tendant à demander une participation financière de la sécurité sociale ; retiré. Sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 29 de M. Joseph Ostermann (dégagement de nouvelles possibilités financières) - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1852) : s'oppose aux amendements n° 30 de M. Joseph Ostermann (catégories de sapeurs-pompiers volontaires composant le corps départemental de sapeurs-pompiers), n° 47 de M. Dominique Braye (rétablissement du texte adopté en première lecture par le Sénat tendant à limiter la départementalisation obligatoire des sapeurs-pompiers volontaires aux officiers et responsables) et n° 22 de M. Alain Vasselle (possibilité pour les centres communaux et intercommunaux de corps de sapeurs-pompiers d'intégrer le corps départemental). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de M. Jean Pépin (possibilité pour les centres de première intervention d'opter ou non pour l'intégration dans le corps départemental d'incendie et de secours) et s'oppose au sous

amendement n° 28 de M. Alain Vasselle (définition des centres de sapeurs-pompiers de première intervention) déposé sur l'amendement n° 15 précité - **Après l'art. 7** (p. 1854) : son amendement n° 2 : protection des maires contre les poursuites éventuelles ; adopté - **Art. 12** *(transfert des sapeurs-pompiers professionnels)* (p. 1855) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Maurice Lombard (transfert des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs et techniques affectés au fonctionnement du corps). Son amendement n° 3 : rétablissement du délai de cinq ans prévu par le Sénat pour le transfert ; adopté - **Art. 13** *(transfert des sapeurs-pompiers volontaires)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 16 de M. Jean Pépin. Son amendement n° 4 : rétablissement du délai de cinq ans prévu par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 26** *(composition du conseil d'administration)* (p. 1856) : accepte l'amendement n° 41 de M. Jacques Bimbenet (précision relative aux établissements publics de coopération intercommunale). (p. 1860) : son amendement n° 5 : extension du régime particulier prévu en faveur des départements de plus de 900 000 habitants ; adopté. (p. 1861) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Jean-Jacques Hyest n° 25 (nombre de sièges répartis entre le département et les communes et les établissements publics de coopération intercommunale) et n° 26 (modification du nombre de sièges répartis entre le département et les établissements publics de coopération intercommunale). S'oppose aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 38 (répartition proportionnelle aux contributions financières du département, de l'ensemble des communes et de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale pour les sièges au conseil d'administration) et n° 39 (modification du seuil prévu par l'amendement n° 38 précité), de M. Jean-Marie Girault n° 44 (suppression du seuil démographique) et n° 45 (modification du seuil), de M. Maurice Lombard n° 33 (suppression du seuil) et n° 34 (modification du seuil). Accepte l'amendement n° 40 de M. Jean-Claude Peyronnet identique à son amendement n° 5 précité. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Maurice Lombard n° 36, n° 35 et n° 37 sur le même objet (prise en compte des participations alimentant le budget du service départemental et des dépenses supportées par les collectivités de coopération intercommunale dans le cadre de leur budget) - **Art. 27** *(présence du préfet au conseil d'administration)* (p. 1883, 1884) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 42 de M. Jacques Bimbenet (délégations accordées à des fonctionnaires ayant la capacité de représenter légalement l'Etat). Son amendement n° 51 : présence ponctuelle du président du conseil général au conseil d'administration ; adopté - **Art. 33** *(institution d'une commission administrative et technique)* (p. 1885) : demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Alain Vasselle (renvoi à un décret en Conseil d'Etat) - **Art. 42 bis** *(maintien des avantages acquis)* (p. 1886) : s'oppose aux amendements n° 49 de suppression de M. Dominique Braye et n° 20 de M. Jean Pépin (maintien des avantages individuellement acquis au 1er janvier 1996 dans d'autres corps pour les personnels transférés et les sapeurs-pompiers professionnels d'un corps départemental) - **Art. 45** *(centre opérationnel départemental d'incendie et de secours - centres de traitement de l'alerte)* : son amendement n° 6 : rétablissement du délai de cinq ans prévu par le Sénat en première lecture ; adopté. (p. 1888) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Jean-Marie Girault (prise en compte de la spécificité des corps des grandes agglomérations urbaines) - **Art. 47 bis** *(substitution du nouveau SDIS, service départemental d'incendie et de secours, au SDIS actuel) (pour coordination)* : son amendement de coordination n° 7 ; adopté - **Art. 48** *(coordination avec la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) (pour coordination)* (p. 1889) : son amendement de coordination n° 8 ; adopté - **Art. 49** *(abrogations) (pour coordination)* : son amendement de coordination n° 9 ; adopté - **Art. 50** *(coordination avec le code des communes) (pour coordination)* : son amendement de coordination n° 10 ; adopté - **Art. 51** *(exceptions au champ d'application de la loi)* : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Après l'art. 51** (p. 1890) : accepte l'amendement n° 27 de M. Jean-Claude Carle (extension de la liste des activités sportives pour lesquelles les communes peuvent exiger le remboursement des frais de secours consécutifs à des accidents) - **Après l'art. 52** : son amendement n° 12 : insertion des dispositions du projet de loi dans le code général des collectivités territoriales ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 1894) : travail de collaboration. Décrets d'application.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0316 (95-96)]** - (24 avril 1996) - Rapporteur de la commission mixte paritaire - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 317 (95-96)** (p. 2189, 2190) : élaboration d'un texte commun sur les dispositions restant en discussion. Accord intervenu après deux lectures.

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5467, 5468) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois (sécurité civile) (p. 6370, 6371) : utilisation d'hélicoptères porteurs d'eau. Lutte contre les incendies de forêts. Secours aux victimes des sports en montagne ou sur le littoral. Services d'incendie et de secours. Application de la loi relative aux sapeurs-pompiers volontaires. Avis favorable de la commission des lois sur ces crédits.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7578) : attribution de la carte du combattant.

LE BRETON (Henri), *sénateur (Morbihan) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

LECLERC (Dominique), *sénateur (Indre-et-Loire) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2453) - Ministère : Premier ministre - *Conférence de la famille* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2454) - **Famille**

Questions orales sans débat :

n° **278** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 840) - Ministère : Culture - *Organisation de l'école d'architecture de Tours* - Réponse le 21 février 1996 (p. 756) - **Architecture**

n° **332** (*JO* Débats du 21 mars 1996) (p. 1547) - Ministère : Santé - *Situation des prothésistes dentaires* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1919) - **Prothèses**

n° **391** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2552) - Ministère : Recherche - *Restrictions budgétaires appliquées au centre national de la recherche scientifique* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3493) - **Recherche**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 12** *(conditions d'exercice de la profession de coiffeur)* (p. 3901) : son amendement n° 7 : délai identique de trois ans pour valider l'expérience des professionnels exerçant en salon ou à domicile ; adopté. (p. 3902) : son amendement n° 8 : remplacement de la commission nationale chargée de valider l'expérience professionnelle par le jury mis en place par la loi n° 92-678 relative à la validation d'acquis professionnels ; rejeté. (p. 3903) : ses amendements n° 9 : identité de qualification professionnelle pour la coiffure à domicile et celle en salon ; rejeté ; et n° 10 de coordination ; retiré.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5545) : plan "Juppé". Volonté de retour à l'équilibre. Responsabilité du Parlement. Caractère trop général des conclusions de la Conférence nationale de santé. Incertitude des prévisions de recettes et des bases comptables. Amélioration de la présentation des comptes sociaux. Carnet de santé et confidentialité. Généralisation du générique. (p. 5546) : rôle des pharmaciens. Biologistes. Coût des nouvelles pathologies. Avenir de notre système de santé.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Justice

- (9 décembre 1996) (p. 6991, 6993) : budget en progression poursuivant l'effort engagé pour moderniser la justice. Réduction et rationalisation des dépenses du ministère de la justice. Création d'emplois de magistrats et de fonctionnaires. Délégation aux greffiers de certaines tâches accomplies par les magistrats. Rappel des conclusions de la dernière mission d'information sénatoriale sur la justice. Gestion des carrières des magistrats. Organisation de la carte judiciaire. Insuffisance des moyens de la justice face à la multiplication des affaires. Maintien de l'aide juridique. Créations nettes d'emplois dans l'administration pénitentiaire, malgré la baisse des crédits. Sureffectifs de personnes en détention provisoire. Surpopulation carcérale. Alternatives à l'incarcération. Prise en charge des détenus pour une diminution des récidives. Etat sanitaire des détenus. Prévention de la délinquance. Augmentation des crédits alloués à la protection judiciaire de la jeunesse. Nécessaire adaptation du régime des casiers judiciaires. Rattachement éventuel de la police judiciaire et de la gendarmerie au ministère de la justice. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

LEGENDRE (Jacques), *sénateur (Nord) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Francophonie **[n° 0087 (96-97) tome 13]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Après l'art. 3** (p. 490) : son amendement, soutenu par M. Maurice Schumann, n° 2 : participation de la République au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage ; rejeté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6444, 6445) : préservation du patrimoine. Langue française. Rapport de la délégation générale à la langue française. Institutions internationales. Union européenne.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6497) : votera ce projet de budget. Suites données au rapport de la mission d'information sur l'enseignement des langues vivantes dans l'enseignement secondaire. Problème de la diversité dans l'apprentissage des langues. "Tunnel de l'anglais". Nécessité de réaliser un schéma régional d'enseignement des langues. Maîtrise de deux langues étrangères. (p. 6498) : enseignement du français à l'étranger. Nécessité d'un plurilinguisme réel.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la francophonie (p. 6632, 6633) : participation française à la force multinationale de protection des organisations humanitaires. Actions de solidarité envers la population du Rwanda, du Burundi et du Zaïre. Création prochaine d'un poste de secrétaire général de la francophonie. Assemblée internationale des parlementaires de langue française, AIPLF. Préparation de la charte de la francophonie. Recul de la langue française. Utilisation de l'anglais au sein de l'Union européenne. Propose l'adoption de ces crédits.

LE GRAND (Jean-François), *sénateur (Manche) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 181 (95-96)] modifié par l'Assemblée national en deuxième lecture, relatif aux transports **[n° 0203 (95-96)]** (7 février 1996) - **Transports.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Aviation civile et transport aérien **[n° 0088 (96-97) tome 19]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **16** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 713) - Ministère : Agriculture - *Règles sanitaires applicables à la production des coquillages* - Réponse le 16 février 1996 (p. 714) - **Mer et littoral**

n° **13** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5026) - Ministère : Affaires étrangères - *Gestion des zones de pêche anglo-normandes* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5026) - **Pêche**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux transports - *Troisième lecture* **[n° 181 (95-96)]** - (15 février 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 739) : troisième lecture. Locaux syndicaux. Fonds de péréquation des transports aériens. Aménagement de la liaison du canal du Rhin à la Saône - **Art. 22 bis** *(sécurité dans le domaine portuaire)* (p. 741) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de M. Félix Leyzour - **Art. 23 bis** *(régime d'utilisation du Fonds de péréquation des transports aériens pour 1995)* (p. 742) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Félix Leyzour (modalités de calcul de la participation de ce fonds).

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1949, 1950) : crédits pour les installations aidées. Fiscalité agricole. Relations commerciales entre producteurs et distributeurs. Promotion et revalorisation du métier d'agriculteur. Accès au foncier. Demande la création d'un fonds d'avance des fermages. Enseignement agricole. Statut des conjoints et des aides familiaux. Notion d'entreprise rurale, prenant en compte la pluriactivité.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2840) : au nom du groupe du RPR, se déclare opposé à l'amendement n° 81 de M. Bernard Plasait (suppression de la mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé) - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 2843) : au nom du groupe du RPR, se déclare opposé au sous-amendement n° 103 de M. René Rouquet modifiant l'amendement n° 21 de la commission (référence aux normes de l'Organisation mondiale de la santé). (p. 2845) : intervient sur l'amendement n° 23 de la commission (remplacement des catégories par une liste des substances visées). Tendance à s'en tenir aux catégories au détriment des listes - **Après l'art. 2** (p. 2846) : soutient l'amendement n° 163 de M. Philippe Richert (création d'un Conseil national de l'air). Explication apportée par le Gouvernement lors de l'examen de l'article 2 - **Art. 4** *(droit à l'information sur la qualité de l'air)* (p. 2854) : se déclare favorable à l'amendement n° 173 du Gouvernement (information préalable de la population dès que l'autorité compétente ou l'organisme de surveillance a connaissance de l'existence d'un risque de pollution) - Après l'art. 28-3 de la loi du 30 décembre 1982 (p. 2874) : son amendement n° 145 : établissement d'un lien entre les plans de déplacements urbains et les plans d'occupation des sols ; retiré.

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Art. 17** *(coordination de diverses dispositions du code de l'urbanisme)* (p. 2884) : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° 144 : prise en considération des plans de déplacements urbains dans les plans d'occupation des sols ; retiré - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène)* (p. 2886) : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° 146 : prescriptions complémentaires portant sur les installations non classées ; devenu sans objet.

- Conclusions du rapport de M. Georges Othily, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0400, 95-96) de M. Guy Cabanel, relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines [n° 0003 (96-97)] - (22 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4896, 4897) : évolution prévisible de la délinquance. Nécessaire amélioration de la prévention de la récidive. Dispositif ingénieux et respectueux des droits de l'homme. Nécessité de préciser les modalités techniques et juridiques de la mise en oeuvre du placement sous surveillance électronique. Recours à ce dispositif par le juge d'application des peines. Consentement du condamné formulé en présence d'un avocat. Détermination des périodes et des lieux d'assignation. Inventaire périodique souhaitable des technologies utilisables pour la surveillance électronique. Lutte contre la surpopulation carcérale. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5007) : caractère prioritaire de l'environnement dans la politique du Gouvernement. Augmentation des crédits. (p. 5008, 5009) : association des élus locaux, notamment en ce qui concerne la surveillance de la qualité de l'air et les plans de déplacements urbains. Dispositions relatives aux stations-service. Harmonisation souhaitable des normes imposées aux entreprises industrielles en Europe par crainte d'un "dumping écologique" - **Art. 3** *(organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5022) : son amendement n° 52 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 3 de la commission (mention du respect de la libre administration et des principes de la décentralisation). (p. 5023) : son amendement n° 53 : soumission de la détermination des objectifs de qualité de l'air à l'avis consultatif du Conseil supérieur des installations classées ; retiré. (p. 5036) : son amendement n° 54 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 5 de la commission (échéance reportée au 31 mars 1997). (p. 5037) : son amendement n° 55 : consultation préalable du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ainsi que du Conseil supérieur des installations classées ; retiré - **Art. 11 bis**

(décret d'application) (p. 5043) : son amendement n° 56 : avis du Conseil supérieur des installations classées ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) - En remplacement de M. Jacques Braconnier, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les routes et les voies navigables (p. 6778, 6779) : réseau routier et autoroutier. Transport routier. Taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP. Sécurité routière ; conduite sous l'empire de drogues illicites ou de psychotropes. Sécurité du transport scolaire. Voies navigables. Délabrement du réseau Freycinet des petits et moyens canaux. Liaisons fluviales à grand gabarit. Avis favorable à ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'aviation civile et le transport aérien (p. 6795, 6796) : libéralisation du transport aérien. Redressement d'Air France. Implantation de British Airways à Orly. Politique aéroportuaire. Construction aéronautique. Conseil supérieur de l'aviation marchande; CSAM. Redevances. Aéroports de province. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

LEGUEVAQUES (Guy), *sénateur (Haute-Garonne) NI puis SOC.*

Remplace le 13 janvier 1996, M. Claude Cornac, décédé (JO Lois et décrets du 13 janvier 1996).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 31 janvier 1996).

LE JEUNE (Édouard), *sénateur (Finistère) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à porter le montant de l'allocation adultes handicapés à 70% du salaire minimum de croissance **[n° 0195 (95-96)]** (1er février 1996) - **Handicapés.**

Proposition de loi tendant à la création d'un ordre national de la profession d'infirmière **[n° 0196 (95-96)]** (1er février 1996) - **Ordres professionnels.**

Proposition de loi visant à limiter la création et l'exploitation d'établissements de spectacles ou de commerce à caractère pornographique **[n° 0197 (95-96)]** (1er février 1996) - **Arts et spectacles.**

Proposition de loi tendant à revaloriser les retraites agricoles **[n° 0069 (96-97)]** (7 novembre 1996) - **Exploitants agricoles.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **502** (*JO* Débats du 7 novembre 1996) (p. 5446) - Ministère : Fonction publique - *Compensation des dépenses supportées par les communes en matière d'environnement et de sécurité* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7455) - **Communes**

n° **506** (*JO* Débats du 15 novembre 1996) (p. 5679) - Ministère : Fonction publique - *Avenir de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7456) - **Pensions de retraite**

LEMAIRE (Guy), *sénateur (Loire-Atlantique) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4681) - Ministère : Emploi - *Emploi des jeunes* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4681) - **Emploi**

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2833) : intervient en qualité de président de Loirestu'air, organisme de surveillance de la qualité de l'air en Loire-Atlantique et dans l'agglomération nantaise. Médiatisation du problème. Risque sanitaire lié à la mauvaise qualité de l'air. (p. 2834) : texte de compromis entre les impératifs de santé publique et les contraintes économiques. Progrès en matière de pollution industrielle et aggravation de la pollution urbaine. Associations de gestion de réseaux de surveillance de l'air. Problème de l'extension de cette surveillance à l'ensemble du territoire et de son financement. (p. 2835) : mise en place souhaitable d'une assurance qualité normalisée et d'un comité national de l'air. Prévention. Outils de planification. Caractère facultatif du plan régional pour la qualité de l'air. Mesures financières et d'incitation fiscale. Information. Transparence et indépendance de la structure de diffusion. (p. 2836) : prévention de la santé. Problème de la radioactivité de l'air. Soutiendra ce projet de loi.

LEPAGE (Corinne), *ministre de l'environnement.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie **[n° 0304 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattaché pour ordre au

procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) - **Environnement.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 de M. André Dulait : **Autoroutes** *(Tracé de l'autoroute A83)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 80).

n° 17 de Mme Anne Heinis : **Environnement** *(Concertation en vue de la mise en oeuvre du plan "réseau natura 2000")* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1843).

n° 20 de M. Serge Franchis : **Carburants** *(Initiatives tendant à favoriser l'utilisation de carburants "propres")* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1845).

n° 21 de M. Denis Badré : **Patrimoine (protection du)** *(Aménagement du Parc de Saint-Cloud)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4062).

n° 13 de M. Claude Huriet : **Huiles usagées** *(Recyclage des huiles usagées)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5778).

Questions orales sans débat :

n° 243 de M. Daniel Eckenspieller : **Déchets** *(Circulaire relative aux conditions provisoires d'évacuation des résidus d'incinération par lit fluidisé)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 409).

n° 303 de M. René Marquès : **Marchés publics** *(Création d'une procédure d'extrême urgence pour la passation des marchés publics)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1914).

n° 322 de M. Josselin de Rohan : **Environnement** *(Enfouissement de la ligne à haute tension alimentant la région de Ploërmel et le nord-est du Morbihan)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1912).

n° 326 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Pollution et nuisances** *(Interdiction des pratiques d'épandage de boues en provenance de l'étranger en Ile-de-France)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1913).

n° 493 de M. Jean-Claude Carle : **Aquaculture** *(Dégâts causés par la prolifération des cormorans)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7448).

n° 500 de M. René Rouquet : **Electricité de France (EDF)** *(Construction d'une turbine à combustion par EDF à Vitry-sur-Seine)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7449).

n° 508 de Mme Janine Bardou : **Catastrophes naturelles** *(Financement des travaux de prévention des risques naturels prévisibles)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7450).

n° 511 de M. Alain Gournac : **Enseignement** *(Prévention de l'échec scolaire chez les enfants dits intellectuellement précoces)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7451).

n° 515 de M. René-Pierre Signé : **Parcs naturels** *(Parcs naturels régionaux : bénéfice des aides financières et révision de la charte)* (*JO* Débats du 15 janvier 1997) (p. 16).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. Francis Grignon, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n°144, 95-96) déposée par M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser la loi locale de chasse régissant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0252 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1145) : droit local. Attribution du produit de la location de la chasse communale. Renouvellement du bail de gré à gré au profit du locataire en place. Fixation des conditions de résidence à proximité du lot. Gestion cynégétique. Harmonisation des règles de gestion entre les propriétaires réservataires et le reste du ban communal. Accepte ce texte sans l'amender.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2789) ; manifestations internationales de haut niveau consacrées à l'atmosphère. Rapport d'évaluation du groupe intergouvernemental sur l'évolution des climats, GIEC. Coût des dommages résultant du réchauffement de la planète. Conférence de Rio et adoption du principe de précaution. (p. 2790) : objectif de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre. Difficultés pour l'Union européenne et la France de tenir les objectifs de stabilisation fixés. Augmentation du trafic routier et des véhicules personnels. Adoption nécessaire de mesures structurelles et de changements radicaux de comportement. Couche d'ozone. Lien entre la pollution atmosphérique et la santé. Problème de la circulation automobile. (p. 2791) : demande accrue d'information par le public. Intégration des impératifs de lutte contre la pollution atmosphérique dans la définition des autres politiques publiques. Danger des émissions de benzène, de l'essence plombée et des émissions de particules fines par les moteurs diesel. Ozone. Reconnaissance de l'existence d'un lien entre la préservation de la qualité de l'air et de la santé publique. Jurisprudence de la Cour européenne. Coûts externes de la pollution de l'air. Renforcement de l'arsenal législatif de lutte contre la pollution atmosphérique. Marché des éco-industries. (p. 2792) : volonté de créer un grand secteur des éco-industries de l'air en France. Enjeux économiques, de santé et pour la qualité de la vie. Place de la voiture dans la ville. Débat de société. Directive du Conseil européen concernant l'évaluation et la gestion de la qualité de l'air ambiant. Rapport de M. Philippe Richert. Caractère minimum des actions des pouvoirs publics présentées dans ce projet de loi. (p. 2793) : équilibre entre la contrainte et l'incitation. Equilibre entre les compétences de l'Etat et celles des collectivités locales. Association du public à la politique de lutte contre la pollution. Principe du pollueur-payeur. Santé. Droit à l'information. Système de surveillance de la qualité de l'air. Plan régional de la qualité de l'air et plan de protection de l'atmosphère. Installations classées. Plan de déplacements urbains. Fiscalité des combustibles et carburants. (p. 2794) : marché des véhicules peu ou moins polluants. (p. 2836) : loi attendue et justifiée par les changements climatiques, les relations entre la santé et l'environnement, la qualité de la vie. Maintien des décrets anciens dans l'attente des décrets nouveaux. Relations entre l'Etat et les collectivités locales. Travail accompli par les réseaux existants. Recherche scientifique. Pics de pollution. Place de la voiture dans la ville. (p. 2837) : moyens d'action à court, moyen et long terme proposés par le projet de loi. Mérite du Gouvernement de présenter un projet de loi dans une situation économique difficile. Absence de taxes nouvelles. Remerciements - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2839, 2840) : absence de risques nouveaux de contentieux. Préambule de la Constitution de 1946 et Convention européenne des droits de l'homme. Difficulté pour la France à légiférer sur un principe ressortissant au patrimoine commun de l'humanité. S'oppose aux amendements de M. Bernard Plasait n° 81 (suppression de la

mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé) et de M. Philippe Richert n° 106 (suppression de la mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé et indication de l'appartenance de l'air au patrimoine commun de l'humanité). S'oppose à l'amendement n° 82 de M. Bernard Plasait (suppression du deuxième alinéa insérant une disposition non normative). (p. 2841) : accepte les amendements de M. Philippe Richert n° 107 (nécessité de respecter les équilibres naturels et la santé humaine) et n° 108 (nécessité d'économiser l'énergie). (p. 2842) : son amendement n° 168 : soumission de la protection de l'atmosphère au principe défini dans le code rural ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 91 de M. René Rouquet (soumission de la lutte contre la pollution atmosphérique aux principes généraux de développement définis au Sommet de la terre à Rio et transcrits dans le code rural) - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* : son amendement n° 169, identique aux amendements de M. Philippe Richert n° 109 et de M. Bernard Hugo n° 147 (définition de la pollution atmosphérique comme ce qui est apporté dans l'atmosphère par l'homme) ; adopté. Pollution radioactive. (p. 2843) : son amendement n° 170 : notion de "nuisances olfactives" ; rejeté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 21 de la commission (référence aux normes de l'Organisation mondiale de la santé) et, sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 103 de M. René Rouquet. (p. 2844) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (suppression des mots "ou provoquer des nuisances de toute nature"). Besoin de réglementer les odeurs. Sur les amendements de M. Philippe Richert, accepte le n° 110 (extension de la liste des polluants secondaires) et s'oppose au n° 78 (introduction dans le processus de détermination des différentes substances polluantes des avis et des recommandations de la commission de l'évaluation de l'écotoxicité des substances chimiques). (p. 2845) : son amendement n° 171 : décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil supérieur de l'hygiène publique de France ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de la commission (remplacement des catégories par une liste des substances visées). Accepte la partie de l'amendement n° 111 de M. Philippe Richert analogue à son amendement n° 171 précité. Se déclare prête à étudier la création du Conseil de l'air par décret - **Art. 3** *(modalités d'organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 2847) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. René Rouquet (responsabilité de l'Etat en matière de qualité de l'air avec une mission de surveillance de la qualité de l'air et de son impact sur la santé publique). S'oppose aux amendements n° 24 de la commission (délégation par l'Etat de sa compétence en matière de surveillance de la qualité de l'air à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et n° 113 de M. Philippe Richert (coordination et surveillance de la qualité de l'air par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). (p. 2848) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. René Rouquet (fixation des objectifs de qualité de l'air en fonction du principe de précaution et révision de ces objectifs tous les deux ans). (p. 2849) : s'oppose à l'amendement n° 115 de M. Philippe Richert (surveillance de la pollution de proximité, de la pollution de fonds et de la présence des pollens). Envisage d'étudier un texte permettant de mesurer les pollens. (p. 2850) : s'oppose à l'amendement n° 116 de M. Philippe Richert (formulation relative à la mise en place du dispositif de surveillance) et à l'amendement n° 156 de M. Félix Leyzour (prévision des niveaux de pollution pour l'ensemble du territoire dans un délai de deux ans après la mise en oeuvre de la surveillance de la qualité de l'air). Accepte l'amendement n° 117 de M. Philippe Richert (transfert de la responsabilité de l'Etat à l'échelon des différents territoires). (p. 2851) : accepte l'amendement n° 25 de la commission (indication que lorsque l'Etat a recours à un organisme agréé la mise en oeuvre de la surveillance lui est confiée) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 118 de M. Philippe Richert (association dans les organismes agréés de représentants de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, des associations agréées de protection de l'environnement et des associations agréées de protection de la santé et des associations de consommateurs) - **Art. 4** *(droit à l'information sur la qualité de l'air)* (p. 2852) : son amendement n° 172 : publication des informations relatives à la surveillance de la qualité de l'air et des résultats des études épidémiologiques liées à la pollution atmosphérique par les organismes locaux ; adopté. (p. 2853) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 191 de M. Philippe Richert. Son amendement n° 173 : information préalable de la population dès que l'autorité compétente ou l'organisme de surveillance a connaissance de l'existence d'un risque de pollution ; adopté. (p. 2854) : information par les associations alors même que les seuils d'alerte sont dépassés et que l'Etat a pris le relais - **Art. 5** *(conditions d'application du titre Ier)* : sur l'amendement n° 28 de la commission qu'elle accepte (simplification de la rédaction et mise en annexe au décret du Conseil d'Etat de la liste et de la carte des communes concernées par le dispositif des réseaux de surveillance), son sous-amendement n° 174 : publication notamment par décret de la liste des substances mentionnées ; adopté - **Art. 6** *(définition et contenu du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2855) : s'oppose à l'amendement n° 121 de M. Philippe Richert (caractère obligatoire de ce plan dont l'élaboration est confiée au conseil régional) et accepte les amendements identiques n° 135 de M. Daniel Eckenspieller et n° 157 de M. Félix Leyzour (caractère obligatoire de ce plan) - **Art. 7** *(modalités d'élaboration et d'adoption du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2856) : accepte l'amendement n° 132 de M. Jean Chérioux (participation à la procédure d'élaboration des conseils départementaux de l'environnement) ainsi que l'amendement n° 125 de M. Philippe Richert (constitution d'un bilan à l'issue d'une période de cinq ans). (p. 2857) : accepte l'amendement n° 133 de M. Jean Chérioux (association du maire et du préfet de police de la ville de Paris) et, sur ce dernier, son sous-amendement n° 175 : approbation du plan par le préfet de région après avis du préfet de police ; adopté - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'institution des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 2858) : caractère peu compatible du projet de la directive communautaire avec l'amendement de la commission. S'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (obligation d'établir un plan à compter du 1er janvier 1998 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants où les dépassements ont été répétés au cours d'une période de six mois) et accepte les amendements identiques n° 126 de M. Philippe Richert et n° 136 de M. Daniel Eckenspieller (suppression des mots "lorsque ce plan existe"). (p. 2859) : sur l'amendement n° 29 précité de la commission, s'oppose au sous-amendement n° 192 de M. Pierre Laffitte (suppression de la mention relative au dépassement des valeurs limites). Précision sur le contenu du projet de directive : agglomérations de plus de 250 000 habitants. Agglomérations non soumises à un seuil dès qu'un problème de pollution se pose. (p. 2860) : son amendement n° 176 : consultation du conseil départemental de l'hygiène et du comité régional de l'environnement ; adopté - **Art. 10** *(contenu du plan de protection de l'atmosphère)* (p. 2861) : s'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (suppression de la mention des dispositions pour atteindre les objectifs de qualité de l'air et pour renforcer les mesures techniques nationales). Son amendement n° 177 : habilitation législative pour préciser par décret les dispositions contenues dans ce plan ; adopté - **Art. 11** *(mesures de prévention à l'encontre des sources de pollution atmosphérique)* : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Bernard Plasait (restriction de l'application des mesures aux cas d'urgence) - **Art. 12** *(mesures prises dans le cadre de la procédure d'alerte)* (p. 2863) : prévention des pollutions. Accepte l'amendement n° 127 de M. Philippe Richert, dont elle demande l'examen en priorité (mise en oeuvre des mesures de restriction de circulation lorsque les seuils d'alerte risquent d'être dépassés) - **Après l'art. 12** (p. 2864) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. René Rouquet (révision du schéma directeur de l'Ile-de-France sur la base des nouvelles règles fixées par la loi d'orientation d'aménagement et du développement du territoire et en fonction des objectifs de qualité de l'air fixés par les articles 2 et 3) - **Art. 13** *(conditions d'application du titre III)* (p. 2865) : son amendement n° 178 : possibilité donnée aux

préfets d'intervenir en application des dispositions de l'article 12 sans attendre la parution des décrets en Conseil d'Etat ; adopté - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28 de la loi du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 2868) : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. René Rouquet (abaissement du seuil d'élaboration obligatoire d'un PDU à 100 000 habitants et mention d'une affectation préférentielle de la voirie aux transports collectifs et aux modes de transport les moins polluants) ainsi qu'à l'amendement n° 34 de la commission (concept de protection de l'environnement, mention des directives territoriales d'aménagement). Son amendement n° 179 : nouvelle rédaction avec mention des directives territoriales d'aménagement, de la notion d'équilibre durable entre protection de l'environnement et besoin en matière de mobilité et de la référence à la promotion des modes de transport les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie ; adopté. Accepte l'amendement de coordination n° 138 de M. Daniel Eckenspieller - Art. 28-1 de la loi du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 2870) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. René Rouquet (nouvelle rédaction favorisant l'utilisation des transports collectifs et des modes de transport les moins polluants) ainsi qu'aux amendements n° 35 de la commission (notion de services réguliers de transport public de voyageurs et de marchandises) et n° 84 de M. Bernard Plasait (organisation et tarification du stationnement en fonction de la localisation sur le domaine public et des catégories de véhicules et d'utilisateurs). Accepte l'amendement n° 15 de M. Guy Cabanel (prise en compte par les orientations du PDU du transport et de la livraison des marchandises de façon à réduire les impacts sur la circulation et sur l'environnement) et estime que l'amendement n° 139 de M. Daniel Eckenspieller est satistait par ce dernier. (p. 2871) : notion de services réguliers de transport. Organisation du stationnement sur le domaine public - Art. 28-2 de la loi du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* : accepte l'amendement n° 36 de la commission (extension de la concertation aux professionnels locaux du transport, délais de consultation des différents conseils et référence aux pouvoirs des maires et des représentants de l'Etat dans les départements pour la police de la circulation) et s'oppose aux amendements n° 97 de M. René Rouquet (modification des conditions d'élaboration et d'adoption du PDU) et n° 10 de M. Daniel Hoeffel (consultation des chambres de commerce et de l'industrie) - Art. 28-3 de la loi du 30 décembre 1982 *(cas de la région Ile-de-France)* (p. 2873) : accepte l'amendement n° 134 de M. Jean Chérioux (association du Conseil de Paris à l'élaboration du plan), modifié par son sous-amendement n° 180 : association du préfet de police et des préfets de département concernés ; adopté. Accepte l'amendement de cohérence n° 37 de la commission - Après l'art. 28-3 de la loi du 30 décembre 1982 : s'oppose à l'amendement n° 145 de M. Jean-François Le Grand (établissement d'un lien entre le PDU et les plans d'occupation des sols).

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Art. 16** *(prise en compte de l'environnement dans les choix d'infrastructures)* (p. 2883) : accepte l'amendement rédactionnel n° 38 de la commission - **Art. 17** *(coordination de diverses dispositions du code de l'urbanisme)* (p. 2884) : accepte les amendements de la commission n° 39 et n° 40 (définition plus précise des pollutions et nuisances de toute nature). S'oppose à l'amendement n° 144 de M. Jean-François Le Grand (prise en considération des plans de déplacements urbains dans les plans d'occupation des sols) - **Art. 18** *(contenu des études d'impact)* (p. 2885) : son amendement n° 181 : analyse des effets sur la santé et du coût collectif des pollutions atmosphériques ; adopté. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 41 de coordination et s'oppose au n° 42 (obligations à faire figurer dans le contenu des études d'impact) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène)* (p. 2887) ; accepte les amendements de la commission n° 43 (référence à la notion d'efficacité énergétique) et n° 44 rédactionnel. Son amendement n° 182 : possibilité d'intervention du pouvoir réglementaire pour limiter les campagnes de publicité visant à favoriser les consommations d'énergie ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 45 de la commission (suppression du paragraphe II accordant une délégation très large au pouvoir exécutif en matière de publicité ou de campagne d'information commerciale). (p. 2888) : accepte les amendements rédactionnels de la commission n° 46 et n° 47. Accepte l'amendement n° 86 de M. Bernard Plasait (inapplication de l'exigence d'un taux minimal d'oxygène au fioul lourd et aux soutes marines). (p. 2889, 2890) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Guy Cabanel (fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devra comporter une proportion minimale de bois). Développement de la filière bois. Accepte l'amendement n° 166 de la commission (fixation par un décret en Conseil d'Etat de la reformulation des carburants) - **Après l'art. 19** (p. 2891) : accepte l'idée exprimée par la commission dans son amendement n° 49 (incitation faite à l'Etat, à l'administration et aux collectivités territoriales d'utiliser des carburants à haute teneur en composés oxygénés et des véhicules électriques). Son amendement n° 183 : invitation faite à l'Etat, à l'administration et aux collectivités territoriales, d'utiliser des carburants à haute teneur en composés oxygénés et des véhicules électriques, sous réserve des contraintes liées à la bonne marche du service ; adopté. Respect du principe de la libre administration des collectivités territoriales - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 2892) : accepte les amendements de la commission n° 50, rédactionnel, n° 51, de précision, et n° 52, rédactionnel - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 53 de la commission. (p. 2893) : son amendement n° 184 : identification des véhicules automobiles fondée sur leur contribution à la prévention de la pollution atmosphérique ; adopté - **Après l'art. 21** (p. 2894) : accepte l'amendement n° 55 de la commission (objectif donné à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises), et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 165 de M. Félix Leyzour (fixation à 15 % sur cinq ans de la part du transport de marchandises de la SNCF). (p. 2895) : demande le retrait de l'amendement n° 142 de M. Daniel Eckenspieller (mise en oeuvre de mesures destinées à réduire les émissions polluantes des véhicules automobiles) - **Avant l'art. 28** : accepte l'amendement n° 63 de la commission (absence d'interférence avec le dispositif législatif prévu pour les installations classées) - **Art. 28** *(personnes habilitées à rechercher et à constater les infractions)* (p. 2896) : sur l'amendement n° 64 de la commission (compétence générale de la police judiciaire à l'exclusion des inspecteurs des installations classées, des commissaires inspecteurs du service technique interdépartemental des installations classées), qu'elle accepte, son sous-amendement n° 189 : réintégration des inspecteurs des installations classées dans la liste des personnes habilitées ; adopté - **Art. 29** *(droit d'accès et de visite dans les établissements)* (p. 2897) : accepte les amendements de la commission n° 65 (horaires retenus pour limiter dans le temps le droit d'accès aux locaux), n° 66 (suppression des dispositions relatives à la procédure de consignation) et n° 67 (rôle et prérogatives du Procureur de la République) - **Après l'art. 29** (p. 2898) : son amendement n° 190 : modalités de la procédure de la consignation accordant un rôle important à l'autorité judiciaire ; adopté. Loi du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit - **Art. 30** *(procès-verbaux et droit de saisie)* (p. 2899) : accepte les amendements de la commission n° 69 (obligation de transmission des procès-verbaux au Procureur de la République) et n° 70 (suppression des dispositions relatives à la saisie) - **Art. 34** *(sanctions administratives)* : s'oppose à l'amendement n° 71 de la commission (sanctions du délit d'entrave défini au premier alinéa par une amende de 25 000 francs assortie de trois mois de prison). (p. 2900) : accepte l'amendement n° 72 de la commission (définition plus précise de l'infraction relative à la pollution de l'air) - **Art. 37** *(coordinations diverses)* : s'oppose à l'amendement n° 73 de la commission (mention dans la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées d'un objectif de

rationalisation de l'utilisation de l'énergie). Alourdissement des contraintes pesant sur les entreprises - **Art. 38** *(mesures d'application et dispositions transitoires)* (p. 2902) : s'oppose aux amendements de M. Philippe Richert n° 130 (réglementation des installations nucléaires de base) et n° 164 (abrogation de la totalité de la loi du 10 mars 1948 sur l'utilisation de l'énergie). Pollutions radioactives et pollutions atmosphériques. Nécessité qu'une loi vienne organiser le système des installations nucléaires de base. Simplification de la législation. S'oppose à l'amendement n° 88 de M. Bernard Plasait (maintien en vigueur de la totalité de la loi du 10 mars 1948 sur l'utilisation de l'énergie). (p. 2903) : s'oppose aux amendements amendements identiques n° 102 de M. René Rouquet et n° 131 de M. Philippe Richert (fixation par une loi des règles générales applicables au fonctionnement et à la surveillance des installations nucléaires dans un délai de douze mois à compter de la publication de la présente loi) - **Art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles)* (p. 2904, 2906) : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. Pierre Hérisson (financement par une taxe proportionnelle sur les certificats d'immatriculation des véhicules à moteur fonctionnant au moyen des énergies fossiles). Principe de l'universalité budgétaire et problème du financement pérenne des réseaux de surveillance. Engagement de l'Etat de ne créer aucune nouvelle taxe. Accepte l'amendement n° 2 de la commission saisie pour avis (financement de la surveillance de la qualité de l'air dans les conditions prévues par les lois de finances et établissement d'un rapport bisannuel sur l'évolution de la fiscalité des carburants) - **Après l'art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2908) : gestion des fonds en concertation avec l'ADEME et le Conseil national de l'air après la création de ce dernier - **Art. 23 (précédemment réservé p. 2895)** *(remboursement partiel de taxes)* (p. 2909, 2910) : accepte l'amendement n° 3 de la commission saisie pour avis (remboursement de 6500 litres aux taxis et de 15000 litres aux autobus), modifié par son sous-amendement n° 195 : remplacement de la limite de 15000 litres par celle de 12000 litres ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 58 de la commission (extension de cette mesure aux transports de marchandises) - **Après l'art. 23 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2911, 2912) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 159 (revalorisation des tarifs de la taxe à l'essieu), n° 160 (application du taux de TVA de 5,5 % à toute production issue d'une source d'énergie renouvelable), n° 161 (application du taux de TVA de 5.5 % pour toutes les opérations portant sur des véhicules "propres") et n° 162 (variation du tarif de la taxe en fonction de la nature, du tonnage, des kilomètres parcourus par des véhicules empruntant les autoroutes à péage). Directive européenne sur la TVA. Demande de dérogation formulée par le Gouvernement en matière de TVA applicable aux véhicules propres - **Art. 24 (précédemment réservé p. 2895)** *(exonération de la taxe sur les véhicules de sociétés)* : son amendement n° 194 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 5 de la commission saisie pour avis (modulation du dispositif de manière à exonérer les véhicules fonctionnant au gaz du quart du montant de la taxe prévue), qu'elle accepte - **Après l'art. 23 (suite)** (p. 2913) : accepte l'amendement n° 9 de la commission saisie pour avis (remboursement d'une partie de la TIPP en cas d'acquisition de systèmes permettant de réduire les émissions polluantes des transports publics en commun de voyageurs) - **Après l'art. 24 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2914, 2915) : problème de vignette et de modulation en fonction de l'âge ou de la nature du véhicule - **Art. 25 (précédemment réservé p. 2895)** *(possibilité d'exonération de vignette automobile)* (p. 2916, 2917) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 59 de la commission, ainsi que pour l'amendement n° 100 de M. Jean-Claude Peyronnet (exonération ouvrant droit à compensation par l'Etat) - **Art. 26 (précédemment réservé p. 2895)** *(exonération de taxe sur les cartes grises)* (p. 2918) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 60 de la commission - **Art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** *(extension du dispositif de l'amortissement exceptionnel)* (p. 2919) : s'oppose à l'amendement n° 61 de la commission (extension aux véhicules fonctionnant en bicarburation), ainsi qu'à l'amendement n° 87 de M. Bernard Plasait (extension du dispositif à l'équipement en filtres à particules). (p. 2920) : accepte l'amendement n° 8 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction du dispositif anti-abus pour les petites sociétés de location de voitures), modifié par son sous-amendement n° 188 ; adopté. Sur cet amendement précité, s'oppose au sous-amendement n° 167 de la commission (précision apportée au terme de "location") - **Après l'art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** : demande le retrait de l'amendement n° 80 de M. Claude Belot (application du taux réduit de TVA aux abonnements relatifs aux livraisons d'énergie calorifique par des réseaux publics utilisant des énergies renouvelables), retiré puis repris par M. Félix Leyzour sous le même numéro - **Intitulé du titre VII (précédemment réservé p. 2903)** (p. 2921) : accepte l'amendement n° 1 de la commission saisie pour avis (intitulé complété par les mots "et fiscales") - **Intitulé du projet de loi** : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Bernard Plasait (rédaction de cet intitulé comme suit : "projet de loi sur la pollution de l'air") - **Seconde délibération** (p. 2922) : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération des articles 2, 3, 21 bis nouveau, 23 bis nouveau et 27, en application de l'article 43, alinéa 4 du règlement du Sénat - **Art. 2** : son amendement n° A-1 : reprise des termes "odeurs incommodantes" : adopté (lors du vote unique) - **Art. 3** (p. 2923) : son amendement n° A-2 : possibilité pour l'Etat de confier à l'ADEME la coordination technique des réseaux de surveillance ; adopté (lors du vote unique) - **Art. 21 bis** *(engagement pris par l'Etat de mettre en oeuvre les mesures permettant à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises)* : son amendement de suppression n° A-3 ; adopté (lors du vote unique) - **Art. 23 bis** *(incitation à l'équipement en dispositifs de dépollution pour les transports en commun)* (p. 2924) : son amendement n° A-4 : limitation de ce dispositif aux exploitants de véhicules les moins anciens ; adopté (lors du vote unique) - **Art. 27** (p. 2925) : son amendement n° A-5 : véhicules fonctionnant exclusivement au gaz naturel véhicules ou au gaz de pétrole liquéfié ; adopté (lors du vote unique) - **Sur l'ensemble** (p. 2929) : remerciements.

Deuxième lecture **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4997) : inquiétude des Français quant à la pollution de l'air. Définition de la pollution atmosphérique. Calendrier de couverture du territoire national par des réseaux de surveillance et déblocage de la première tranche des crédits. (p. 4998) : renforcement des liens entre environnement et santé publique. Plan régional pour la qualité de l'air et plan de protection de l'atmosphère. Mesures d'urgence en cas d'alerte à la pollution atmosphérique dont la gratuité d'accès aux transports collectifs. Plans de déplacements urbains. Etudes d'impact. Mesures techniques nationales dans le secteur du bâtiment et des transports. Dispositions financières et fiscales. (p. 4999) : contrôles et sanctions. (p. 5017) : moyens financiers. Rédaction adoptée par l'Assemblée nationale en matière de" droit reconnu à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé". Questions du diesel et du rail. Problèmes relatifs à l'aménagement du territoire. Gratuité des transports les jours de pic de pollution. (p. 5018) : dispositions fiscales relatives aux véhicules propres. Conseil national de l'air. Prévention en milieu scolaire. Dispositions relatives aux stations-service - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 5019) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction), et sur ce dernier, au sous-amendement n° 80 de M. René Rouquet (mise en exergue des principes relatifs à la protection de l'environnement). (p. 5020) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 110 de la commission (introduction de la notion de nuisances olfactives excessives) - **Après l'art. 2** (p. 5021) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. René Rouquet (création d'un Conseil national pour la qualité de l'air et composition de ce dernier) - **Art. 3** *(organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5022) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (mention du respect de la libre administration et des principes de la

décentralisation) et pour l'amendement de précision n° 43 de M. Philippe Richert. (p. 5023) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Michel Souplet (attribution de la responsabilité de la gestion financière à l'ADEME) et à l'amendement n° 53 de M. Jean-François Legrand (soumission de la détermination des objectifs de qualité de l'air à l'avis consultatif du Conseil supérieur des installations classées). Alourdissement des procédures. (p. 5023, 5024) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (suppression de la surveillance des paramètres de santé publique susceptibles d'être affectés par l'évolution de la qualité de l'air). Possibilité pour les réseaux de surveillance de passer des contrats avec des organismes qui travaillent déjà dans le domaine de l'épidémiologie. S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Philippe Richert (surveillance de la concentration des pollens dans l'air). Définition de la pollution atmosphérique. Domaine réglementaire. (p. 5036, 5037) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de coordination de M. Philippe Richert. S'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (échéance reportée au 31 mars 1997). Demande le retrait des amendements n° 69 de M. Félix Leyzour (date à laquelle la prévision des niveaux de pollution doit être effective) et n° 55 de M. Jean-François Le Grand (consultation préalable du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ainsi que du Conseil supérieur des installations classées). Accepte l'amendement n° 6 de la commission (validité des agréments pris en application de la législation sur les installations classées pour l'application de la présente loi), modifié par son sous-amendement n° 103 : définition des laboratoires visés ; adopté - **Art. 4** *(droit à l'information)* (p. 5038) : sur les amendements de M. Philippe Richert, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 47 (résultats d'études sur l'environnement liées à la pollution atmosphérique) et accepte le n° 48 de précision. S'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (suppression du mot "immédiatement" s'agissant d'informations sur les objectifs de qualité de l'air sur une longue période) - **Art. 7** *(modalités d'élaboration et d'adoption du plan régional)* (p. 5039) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (évaluation quinquennale et révision si les objectifs de qualité de l'air n'ont pas été atteints) et s'oppose à l'amendement n° 83 de M. René Rouquet (suppression du régime dérogatoire de la région Ile-de-France) - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'élaboration des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 5040) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 9 (élaboration du plan de protection de l'atmosphère dans le seul cas où les valeurs limites sont dépassées) et accepte le n° 10 rédactionnel. (p. 5041) : sur l'amendement n° 11 de la commission (délai de consultation et mention en plus des conseils municipaux des seules autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains), pour lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat, son sous-amendement n° 104 ; adopté - **Art. 10** *(contenu du plan de protection de l'atmosphère)* (p. 5042) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (nouvelle rédaction présentant la défintion des objectifs du plan de protection de l'atmosphère et les mesures facultatives renforçant les prescriptions nationales pouvant être adoptées eu égard aux circonstances locales). Problème dépassant l'échelon purement local et relevant du domaine réglementaire - **Après l'art. 11** (p. 5043) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. René Rouquet (soumission du schéma directeur d'Ile-de-France aux dispositions des plans de déplacements urbains) - **Art. 11 bis** *(décret d'application)* : accepte l'amendement n° 56 de M. Jean-François Le Grand (avis du Conseil supérieur des installations classées) - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5044) : son amendement n° 105 : mise en oeuvre du dispositif de gratuité des seuls réseaux de transport public en commun de voyageurs en cas d'alerte impliquant des restrictions ou des suspensions de circulation ; devenu sans objet. (p. 5045) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 13 de la commission et n° 65 de M. Philippe Adnot. Signal politique très fort. Atteinte à la liberté d'utilisation de sa voiture. S'oppose à l'amendement n° 71 de M. Félix Leyzour (augmentation de la taxe "transport" acquittée par les entreprises). (p. 5046) : absence d'incidence sur les abonnements - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains)* - Art. 28 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 5048) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. René Rouquet (affectation préférentielle de la voirie aux transports collectifs et aux modes de transport les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie). Suppression de la référence à la promotion des modes de déplacement les moins polluants. Accepte l'amendement n° 14 de la commission (présence d'une étude portant sur les coûts et les modalités de financement des mesures contenues dans le PDU). Demande le retrait de l'amendement n° 86 de M. René Rouquet (caractère obligatoire du plan de déplacement urbain dans les agglomérations de plus de cent mille habitants). Pouvoir de substitution en cas de non-élaboration du PDU. (p. 5049) : son amendement n° 106 : définition du territoire sur lequel s'appliquera le PDU ; adopté - Art. 28-1 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 5050) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. René Rouquet (modification des compléments apportés à la définition des orientations du PDU), ainsi qu'à l'amendement n° 16 de la commission (suppression de la règle réservant au moins 50 % de la future voie publique aux moyens de déplacement économes et les moins polluants) - Art. 28-2 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 5051) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. René Rouquet (consultation obligatoire des associations et autres représentants intéressés par l'élaboration d'un PDU) et accepte l'amendement n° 89 de M. Jean-Claude Peyronnet (délai de transmission pour avis du projet de PDU aux collectivités territoriales ramené à trois mois). (p. 5052) : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. Pierre Hérisson (respect de la primauté des documents d'urbanisme par les PDU) et accepte l'amendement n° 17 de la commission (principe d'une évaluation quinquennale du PDU) - Art. 28-3 de la loi d'orientation pour les transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(cas de la région Ile-de-France)* (p. 5053) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. René Rouquet (nouvelle définition des conditions d'élaboration du PDU en Ile-de-France) et accepte l'amendement n° 18 de la commission (rectification d'une erreur matérielle) - **Art. 16** *(prise en compte de l'environnement dans le choix d'infrastructure de transport)* (p. 5054) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (suppression de l'analyse des effets globaux de ces infrastructures sur la santé) - **Art. 17** *(coordinations de diverses dispositions du code de l'urbanisme)* : accepte l'amendement n° 20 de la commission (rectification d'une erreur matérielle) - **Art. 17 bis** *(préservation de la santé humaine)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 21 de la commission - **Art. 18** *(contenu des études d'impact)* (p. 5055) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (suppression des dispositions soumettant les bureaux d'études réalisant des études d'impact à une procédure d'agrément). Lourdeur du système de l'agrément. Volonté d'organiser cette profession et donc de promouvoir une certification - **Après l'art. 18** : son amendement n° 107 : développement d'itinéraires cyclables ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 111 de la commission - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5056, 5057) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 23 rédactionnel, accepte le n° 24 (précision relative aux mesures que peut prendre le pouvoir réglementaire sur les biens immobiliers), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 108 : notion de seuil de rendement ; adopté. Accepte les n° 25 de coordination et n° 100 (suppression des dispositions relatives à l'obligation d'afficher la consommation énergétique de certains biens) et s'oppose au n° 26 (obligation de contrôle visant les appareils thermiques). (p. 5058) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 de la commission (publication de deux décrets en Conseil d'Etat prévoyant la fixation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et traitant du problème de la reformulation). (p. 5059) : s'oppose à

l'amendement n° 66 de M. Philippe Adnot (suppression des dispositions relatives à la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devront comporter une quantité minimale de matériaux en bois). Difficultés de la filière bois. Dispositions analogues adoptées par certains pays de l'Union européenne. (p. 5060) : accepte l'amendement n° 112 de la commission (mise en oeuvre par l'Etat des conditions permettant aux constructions nouvelles d'intégrer une quantité minimale de matériaux en bois) - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5061) : accepte l'amendement n° 101 de la commission (suppression de la définition des normes de rendement applicables à certaines catégories d'appareils consommateurs d'énergie par décret) et s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Daniel Eckenspieller (suppression de l'obligation d'afficher le montant annuel des frais de chauffage, d'eau chaude et de climatisation à l'occasion de la vente ou de la location). (p. 5062) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (établissement d'un indice de consommation énergétique non contractuel à l'occasion de la vente ou de l'achat de constructions neuves). (p. 5063, 5064) : s'oppose aux amendements identiques n° 67 de M. Philippe Adnot et n° 91 de M. René Rouquet (suppression de l'obligation de raccordement systématique au réseau urbain de chaleur), ainsi qu'aux amendements de la commission n° 29 (suppression de l'obligation relative aux conduits de fumée et au raccordement systématique au réseau urbain de chaleur) et de M. Alfred Foy n° 77 (suppression de l'obligation de raccordement systématique au réseau urbain de chaleur). Possibilité de changer de mode de chauffage liée à la présence de conduits de fumée. Protection de l'environnement et utilisation des réseaux de chaleur. Facture d'électricité et d'eau chaude. S'oppose à l'amendement n° 78 de M. Alfred Foy (visite bisannuelle d'entretien et de vérification par un professionnel agréé des installations existantes de chauffage). Intervient sur l'amendement n° 1 de M. Jacques Delong (suppression des dispositions relatives à l'équipement en capteur de vapeurs des stations-service). Conciliation des impératifs liés à l'environnement et les aspects d'ordre économique. Limitation des émissions de benzène. Situation particulière des petites stations-service. (p. 5065) : son amendement n° 113 : délai de trois ans pour les stations-service existantes d'un débit inférieur à mille mètres cubes par an ; adopté - **Après l'art. 20** (p. 5066) : accepte l'amendement n° 102 de la commission (simplification de la procédure prévue par la loi du 15 juillet 1980 relative aux économies d'énergie et permettant d'imposer le raccordement aux réseaux de chaleur et de froid) - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* : son amendement n° 109 : limitation de ce dispositif aux seules flottes de plus de cinquante véhicules ne comprenant pas de poids lourd ; devenu sans objet. (p. 5067) : s'oppose à l'amendement n° 30 de la commission (insertion dans le code de la route d'un dispositif ne visant que les flottes gérées par des personnes publiques et leur donnant le choix soit d'utiliser des carburants peu polluants, soit de procéder à l'achat de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au gaz lors du renouvellement du parc automobile), ainsi qu'à l'amendement n° 68 de M. Philippe Adnot (suppression de l'obligation d'acquérir un certain nombre de véhicules électriques ou à gaz lors du renouvellement d'une flotte). Problème de vérification de la nature des carburants utilisés. Développement du secteur des véhicules électriques et des véhicules à gaz - **Après l'art. 21** (p. 5069) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Félix Leyzour (obligation pour l'Etat de prendre des mesures favorisant l'augmentation du transport ferroviaire des marchandises) - **Art. 22** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles et financement de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5070) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. René Rouquet (création d'un fonds pour l'amélioration de la qualité de l'air avec une contribution des entreprises qui sont à l'origine de la pollution de l'air) - **Après l'art. 23** : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Félix Leyzour (application d'un taux de TVA de 5,5 % à toutes les opérations portant sur les véhicules automobiles fonctionnant à l'électricité, au gaz naturel ou au moyen de pétrole liquéfié). Compétence communautaire s'agissant de la TVA sur les véhicules fonctionnant au gaz ou à l'électricité. Demande de dérogation déposée par la France. (p. 5071) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 74 (application d'un taux de TVA de 5,5 % à toute production issue d'une source d'énergie renouvelable), n° 75 (fixation du tarif de la taxe en fonction de la nature du tonnage et des kilomètres parcourus par des véhicules empruntant les autoroutes à péage) et n° 76 (modification de l'article 284 ter du code des douanes afin de diminuer le trafic des poids lourds en France) - **Art. 23 bis** *(prime à l'installation de filtres "anti-pollution diesel" sur les autobus)* (p. 5072) : s'oppose à l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (remplacement du mot "autobus" par le mot "véhicules") - **Après l'art. 23 bis** (p. 5074) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. René Rouquet (remboursement à tout propriétaire de taxi de l'achat de kit GPL et GMV dans la limite de 10 000 francs). Application des kits GPL et GMV aux seuls véhicules à essence, or la plupart des taxis sont équipés d'un moteur diesel - **Après l'art. 24** (p. 5075) : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Jean-Claude Peyronnet (application aux véhicules légers à motorisation diesel d'un allongement de cinq à dix ans de la période au titre de laquelle leurs propriétaires ne peuvent bénéficier de la réduction de moitié du montant de la vignette et modification du mode de calcul de la puissance des véhicules). Problème fiscal - **Art. 25** *(faculté d'exonération de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur dite "vignette automobile")* (p. 5076) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 31 de la commission et n° 39 de la commission saisie pour avis - **Art. 26** *(faculté d'exonération de la taxe proportionnelle sur les certificats d'immatriculation des véhicules automobiles dite "carte grise")* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 32 de la commission et n° 40 de la commission saisie pour avis - **Art. 38** *(mesures d'application et dispositions transitoires)* (p. 5078) : accepte l'amendement n° 34 de la commission (régime spécifique dérogatoire pour le secteur de la défense).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6364) : augmentation des crédits budgétaires. Traitement et prévention des déchets. Accord avec le Crédit local de France. (p. 6365, 6367) : exécution des plans "prévention des risques" et "Loire grandeur nature". Stabilité prévue du prix de l'eau. Agence de l'eau. Définition des zones Natura 2000. Politique des parcs naturels régionaux : créations d'emplois. Moyens du conservatoire du littoral et des rivages lacustres. Développement des "emplois verts". Régulation des espèces. Traitement du bruit des infrastructures ferroviaires. Loi sur l'air. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0116 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7653) : équilibre entre la contrainte et l'incitation. Texte retenu par la CMP.

LESBROS (Marcel), *sénateur (Hautes-Alpes) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du nord.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants **[n° 0090 (96-97) tome 6]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **9** (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 85) - Ministère : Economie - *Baisse de la croissance* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 85) - **Politique économique**

Questions orales sans débat :

n° **267** (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 456) - Ministère : Anciens combattants - *Allocation de préparation à la retraite pour les anciens combattants d'Afrique du Nord* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 985) - **Anciens combattants et victimes de guerre**

n° **431** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4385) - Ministère : Budget - *Bénéfice du fonds de compensation de la TVA pour les communautés de communes* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4731) - **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Avant l'art. 12** (p. 2059) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 du Gouvernement (établissements thermaux).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 6320) : retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord. Modalités de versement de l'allocation différentielle et de l'allocation de préretraite. Aboutissement des négociations avec les régimes de retraite complémentaire. Question des coefficients d'anticipation. Attribution de la carte du combattant. Titre de reconnaissance de la nation. Se déclare favorable à ce projet de budget.

LESEIN (François), *sénateur (Aisne) RDSE.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 1996.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 11 octobre 1996).

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

Membre suppléant du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

Membre titulaire du Conseil national des fondations.

Membre titulaire de la Commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement des jeux.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Jean-Jacques Hyest et Jean-Patrick Courtois, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis **[n° 0038 (96-97)]** (22 octobre 1996) - **Sports.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse et sports **[n° 0087 (96-97) tome 9]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **3** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3335) - Ministère : Défense - *Conséquences de la restructuration des personnels des armées* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3335) - **Militaires**

n° **17** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5028) - Ministère : Fonction publique - *Formation et mobilité des fonctionnaires des collectivités territoriales* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5029) - **Fonction publique territoriale**

Questions orales sans débat :

n° **400** (*JO* Débats du 22 mai 1996) (p. 2698) - Ministère : Fonction publique - *Conditions de rémunération des agents territoriaux chargés de mission* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3480) - **Fonction publique territoriale**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 7** (p. 725) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 30 : possibilité

pour les associations sportives de garder ouvertes les buvettes dans les stades à l'exclusion des clubs professionnels ; retiré.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Après l'art. 37** (p. 1650) : son amendement n° 110 : autorisation de garder ouvertes sous certaines conditions les buvettes dans les stades ; retiré.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2035) : justification de l'introduction de l'article 25. Santé publique. Survie des petits clubs. Se déclare favorable à l'adoption de l'article 25. (p. 2041, 2042) : importance de l'avis des petits clubs.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2973, 2975) : révision de la Constitution. Logique de la responsabilité du Parlement. Responsabilisation des citoyens. Maîtrise des dépenses de santé : évaluation et évolution de la pratique médicale, règles de revalorisation des honoraires médicaux. Réforme de l'hospitalisation publique et privée. Organisation de la sécurité sociale. Clarification de l'exercice des responsabilités de l'Etat et de la sécurité sociale. Assiette des cotisations. Rôle et responsabilité du Parlement. Avec la majorité des membres du groupe du RDSE, votera ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3141, 3142) : université et emploi. Orientation. Revalorisation des métiers manuels. Moyens financiers. Sessions d'été. Information des étudiants. "Université éclatée" dans les DOM-TOM. Soutien de la plupart des membres du RDSE.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4977, 4978) : réforme du système de défense. Sécurité de la France ; terrorisme. Protection des intérêts vitaux. Avion de transport futur. Progrès d'une politique étrangère et de défense européenne. OTAN. Conséquences dans le département de l'Aisne des suppressions de régiments programmées. Emploi. Soutient ce projet de réforme.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5551) : ampleur du déficit de la sécurité sociale. Conditions désastreuses dans lesquelles se déroule la discussion de ce texte trop proche de la discussion budgétaire. (p. 5552) : demande de validation d'un déficit mal évalué. Rôle extrêmement réduit du Parlement dans ce financement. Mécanisme de reversement prévu pour les médecins dépassant les objectifs fixés. Exclusion des médecins du rôle consultatif qu'ils tenaient auprès des conseils d'administration des caisses d'assurance maladie. Remise en cause de la maîtrise médicalisée des dépenses. Rôle de la Conférence nationale de santé. Problème du syndicalisme médical. Acheminement vers une fiscalisation de l'assurance maladie. Ne votera pas ce projet de loi à la finalité ambiguë.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6120) : son amendement, déposé au nom de la commission des affaires culturelles, n° I-90 : relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; adopté. Compensation par le FNDS du manque d'inscriptions budgétaires. Clubs non professionnels. Son amendement de repli n° I-117 ; devenu sans objet. (p. 6123) : amputation des crédits du FNDS. Exemple de la Grande-Bretagne. Bénéfices du jeu consacrés à la jeunesse. Non-ouverture des buvettes.

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 6566) : budget faisant toujours l'objet de report ou de discussion tardive. (p. 6567) : hommage aux sportifs français. Eléments chiffrés. Moyens en personnel. Politique en faveur de la jeunesse. Aménagement des rythmes scolaires. (p. 6568) : projets locaux d'animation. Financement de la construction du Stade de France. Développement des emplois sportifs. Action conduite dans le cadre du Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Adoption par le Sénat d'une disposition tendant à relever le taux de prélèvement du FNDS sur la Française des jeux. (p. 6569) : projet de loi sur le sport. Demande la création d'une commission spéciale pour l'étude d'un dispositif consacrant l'ensemble des prélèvements sur la Française des jeux à la politique en faveur de la jeunesse. Emet un avis favorable sur ce projet de budget.

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6609, 6610) : professionnalisation des armées et aménagement du territoire. Fonction publique territoriale. Effectifs de la gendarmerie. Département de l'Aisne : ville de Sissonne. Dissuasion nucléaire française. Organisation de l'armement de l'Europe occidentale, OAEO. Question de l'application du principe de préférence communautaire à la Grèce. Position de la France vis-à-vis des pays d'Europe centrale. Coopération européenne : production du véhicule blindé du futur. Exprime son adhésion à ce projet de budget.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Après l'art. 22 bis** (p. 7599) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 2 : simplification de la perception et du contrôle de l'impôt sur les spectacles dû par les organisateurs de réunions sportives ; adopté - **Après l'art. 22 ter** (p. 7601) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° 57 : modification des textes en vigueur par une disposition tendant à appliquer le taux réduit de TVA au droit d'utilisation des installations sportives ; retiré.

LEYZOUR (Félix), *sénateur (Côtes-d'Armor) CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 82) - Ministère : Travail - *Ponction sur les revenus modestes* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 82) - **Impôts et taxes**

n° 16 (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2806) - Ministère : Agriculture - *Embargo sur les exportations britanniques de viande bovine* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2807) - **Viande**

n° 6 (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5461) - Ministère : Industrie - *Suppression d'emplois chez Alcatel* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5461) - **Industrie**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 21, 22) : projet de loi sur la départementalisation des services d'incendie et de secours. Complémentarité entre les sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers volontaires. Problème du financement des secours. Faiblesse de la participation de l'Etat. Disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Recrutement dans les entreprises privées. Allocation de vétérance. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen attend la réponse du ministre pour déterminer sa position.

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 160) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 69 : suppression de la contribution assise sur le produit du surloyer ; rejeté - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* (p. 162) : son amendement de suppression n° 68, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Après le paragraphe 2** (p. 164) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 70 : absence de prise en compte des conditions de ressources en cas de mutation à l'intérieur du parc d'HLM ; rejeté - **Paragraphe 3** *(supplément de loyer de solidarité)* : son amendement de suppression n° 71, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 165) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 72 de suppression, et n° 77 : suppression de la disposition relative à la prise en compte de l'ensemble des revenus des personnes vivant au foyer ; rejetés. (p. 166) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 73 : prise en compte de l'évolution des revenus et de la composition des ménages entre deux enquêtes ; rejeté. (p. 169) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 74 : procédure permettant la mise en oeuvre d'une dérogation pour les immeubles ou groupes d'immeubles non situés dans les grands ensembles ou quartiers d'habitat dégradé ; rejeté - Après l'art. L. 441-3 du code précité (p. 176) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 75 : revalorisation régulière des plafonds de ressources des HLM avec un rattrapage du retard ; rejeté - Art. L. 441-4 du code précité *(détermination du montant du supplément de loyer de solidarité)* : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 76 : prise en compte à la fois de l'âge du locataire et du nombre de personnes à charge ; rejeté - Art. L. 441-5 du code précité *(coefficient de dépassement du plafond de ressources)* (p. 178) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 78 : prise en compte du montant au mètre carré du loyer pratiqué ; devenu sans objet - Art. L. 441-7 du code précité *(entrée en vigueur de la délibération relative au supplément de loyer solidarité)* (p. 180) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 80 : harmonisation de la tutelle exercée par les préfets sur les barèmes des loyers et surloyers ; adopté - Art. L. 441-9 du code précité *(recueil des informations nécessaires à l'établissement du supplément de loyer de solidarité)* (p. 182, 184) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 81 : suppression de la notion de personne vivant au foyer ; n° 82 : validation des demandes de renseignements par la Commission nationale de l'informatique et des libertés ; retirés ; et n° 83 : montant de l'indemnité pour frais de dossier laissé à l'appréciation de l'organisme d'HLM ; adopté - Art. L. 441-11 du code précité *(sanctions)* (p. 187) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 84 : affectation du produit des pénalités recouvrées auprès des organismes d'HLM au financement des réhabilitations de logements sociaux ; rejeté - **Après l'art. 2 ter** (p. 193) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 85 : affectation du produit du surloyer à la construction ou à la réhabilitation des logements sociaux ; rejeté - **Art. 3** *(validation des suppléments de loyer de la Régie immobilière de la ville de Paris)* (p. 194, 195) : son amendement de suppression n° 86, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté - **Art. 5** *(validation de certains barèmes de supplément de loyer)* (p. 196) : son amendement de suppression n° 87, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) - **Discussion générale** (p. 603 à 605) : bilan dérisoire de l'aménagement du temps de travail. Réduction du pouvoir d'achat des salariés. Absence actuelle de relance de la consommation. Nécessité d'abaisser la durée hebdomadaire du travail sans réduire les salaires. Accroissement de la productivité du travail. Indispensable maintien du niveau des salaires. Dispositions de cette proposition de loi en contradiction avec les intérêts des salariés. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'opposera au vote de ce texte. - **Avant l'art. 1er** (p. 614) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (réduction de quatre heures de

la durée du travail hebdomadaire sur trois ans sans réduction de salaire).

- **Projet de loi relatif aux transports** - *Troisième lecture* **[n° 181 (95-96)]** - (15 février 1996) - **Art. 22 bis** *(sécurité dans le domaine portuaire)* (p. 741) : son amendement de suppression n° 1, soutenu par Mme Michelle Demessine ; rejeté - **Art. 23 bis** *(régime d'utilisation du Fonds de péréquation des transports aériens pour 1995)* (p. 741) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 2 : modalités de calcul de la participation de ce fonds ; rejeté.

- **Rappel au règlement** - (19 mars 1996) (p. 1446) : article 36 du règlement du Sénat, privatisation de France Télécom sans organisation d'un débat préalable au Parlement.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2399, 2400) : ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et à la concurrence. Déséquilibre des relations entre producteurs et distributeurs. Pratiques commerciales déloyales et délictueuses. Délais de paiement. Accélération de la concentration dans la grande distribution. Salariés de la grande distribution. Prix abusivement bas. Délocalisations de productions. Insuffisance des dispositions proposées. Consommation.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - **Avant l'art. 1er A** (p. 2429) : son amendement n° 85 : interdiction de l'importation des produits en provenance de pays dépourvus de législation sociale et où les droits de l'homme sont gravement bafoués ; rejeté - **Art. 1er C** *(modification des causes d'exonération des pratiques d'entente)* (p. 2433) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre les amendements de suppression n° 101 de la commission et n° 36 de la commission saisie pour avis - **Art. 1er F** *(publicité, périodicité et durée des promotions concernant des produits alimentaires périssables)* (p. 2459) : son amendement n° 86 : amélioration de la définition des produits donnant lieu à promotion ; devenu sans objet. Sur le même objet, votera l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction) - **Après l'art. 1er F** (p. 2461) : son amendement n° 87 : amélioration de l'information des consommateurs sur les produits alimentaires ; retiré - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2466, 2467) : son amendement n° 88 : amende pour chaque établissement de l'enseigne sanctionnée ; devenu sans objet. (p. 2468) : votera l'amendement de clarification n° 45 de la commission saisie pour avis - **Art. 3 bis** *(point de départ du délai de paiement et barème des escomptes)* (p. 2474) : son amendement n° 96 : ouverture à tous les tiers des conditions générales de vente ; devenu sans objet - **Après l'art. 3 bis** (p. 2475, 2476) : son amendement n° 89 : prix minimum par organisation de producteurs de produits agricoles périssables ; rejeté - **Avant l'art. 3 ter** (p. 2477) : votera l'amendement n° 75 de M. Jacques de Menou (extension aux produits et animaux de basse-cour des dispositions relatives au délai de paiement pour les achats de bétail sur pied et de viande fraîche dérivée) - **Après l'art. 3 ter** (p. 2479, 2480) : son amendement n° 90 : principe général de limitation des délais de paiement ; rejeté - **Art. 4** *(moralisation des rapports entre fournisseurs et clients)* (p. 2481, 2485) : son amendement n° 91 : encadrement de la libéralisation du refus de vente ; rejeté. Vote par le groupe communiste républicain et citoyen des amendements n° 66 du Gouvernement (maintien de l'interdiction du refus de vente s'il est susceptible d'empêcher l'accès au marché de nouveaux opérateurs, notamment des PME) et n° 27 de la commission (lutte contre les conditions d'achat abusives : mention que les avantages accordés par le fournisseur sont la condition préalable à la passation de commandes). Ne votera pas l'amendement n° 50 de la commission saisie pour avis (suppression de la disposition portant limitation de l'action en justice du parquet, du ministre chargé de l'économie et du président du conseil de la concurrence à l'atteinte à l'ordre public économique) - **Art. 5** *(renforcement des sanctions applicables aux ventes à la sauvette sur le domaine public)* (p. 2486) : son amendement n° 92 : compétence des maires pour le commerce sur la voie publique ; rejeté - **Art. 6** *(actions en justice des organisations consulaires ou représentatives des consommateurs)* (p. 2487) : votera contre les amendements de suppression n° 30 de la commission et n° 54 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 6** (p. 2488) : ses amendements n° 93 : vente d'armes exclusivement dans les magasins spécialisés ; rejeté ; et, relatifs aux prestations de dépannage, notamment à domicile, n° 94 ; rejeté ; et n° 95 ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2492) : insuffisante moralisation des règles de la concurrence. Abstention du groupe communiste sur ce projet de loi.

- **Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion de la résolution** (p. 2670) : soutient l'amendement n° 4 de M. Claude Billard (accentuation de l'opposition de cette résolution à la communication de la commission de Bruxelles relative à l'application des règles de concurrence) - **Explications de vote** (p. 2672) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2819) : inquiétude de l'opinion publique. Problème de la pollution dans les grandes villes. Portée réelle de l'énoncé du principe exposé à l'article 1er. Dimension sanitaire du phénomène de la pollution atmosphérique. Surveillance de la qualité atmosphérique. (p. 2820) : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Information du public. Caractère facultatif des plans régionaux pour la qualité de l'air et absence d'accompagnement financier. Caractère facultatif des plans de protection de l'atmosphère. Problème des transports. Urgence à prendre des mesures dans le domaine du "ferroutage". (p. 2821) : problème de la participation financière des collectivités locales. Interrogation sur la portée des mesures incitatives. Amélioration souhaitable de l'offre de transport en commun. Utilisation des biocarburants et maîtrise des filières de production. Absence de moyens efficaces permettant de traduire en actes les objectifs affichés. Absence de disposition sur les transports. (p. 2822) : absence de mesures financières. Volonté d'améliorer ce texte - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2840) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 81 de M. Bernard Plasait (suppression de la mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé) - **Art. 3** *(modalités d'organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 2849) : son amendement n° 156 : prévision des niveaux de pollution pour l'ensemble du territoire dans un délai de deux ans après la mise en oeuvre de la surveillance de la qualité de l'air ; devenu sans objet. (p. 2851) : le groupe communiste républicain et citoyen votera l'amendement n° 118 de M. Philippe Richert (association dans les organismes agréés de représentants de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, des associations agréées de protection de l'environnement et des associations agréées de protection de la santé et des associations de consommateurs) - **Art. 6** *(définition et contenu du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2855) : son amendement n° 157 : caractère obligatoire de ce plan ; adopté - **Art. 12** *(mesures prises dans le cadre de la procédure d'alerte)* (p. 2863) : son amendement n° 158 : mise en oeuvre des mesures de restriction de circulation lorsqu'un dépassement de seuil d'alerte est prévu et est devenu effectif ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (24 mai 1996) - **Après l'art. 21** (p. 2893, 2894) : sur l'amendement n° 55 de la commission

(objectif donné à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises), son sous-amendement n° 165 : fixation à 15 % sur cinq ans de la part du transport de marchandises de la SNCF ; rejeté. Demande de scrutin public - **Art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles)* (p. 2907) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission saisie pour avis (financement de la surveillance de la qualité de l'air dans les conditions prévues par les lois de finances et établissement d'un rapport bisannuel sur l'évolution de la fiscalité des carburants). Attente de la transformation de cette déclaration en engagement - **Après l'art. 23 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2910, 2912) : ses amendements n° 159 : revalorisation des tarifs de la taxe à l'essieu ; n° 160 : application du taux de TVA de 5,5 % à toute production issue d'une source d'énergie renouvelable ; n° 161 : application du taux de TVA de 5,5 % pour toutes les opérations portant sur des véhicules "propres" ; et n° 162 : variation du tarif de la taxe en fonction de la nature, du tonnage, des kilomètres parcourus par des véhicules empruntant les autoroutes à péage ; rejetés - **Après l'art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2921) : reprend l'amendement n° 80 de M. Claude Belot, sous le même numéro : application du taux réduit de TVA aux abonnements relatifs aux livraisons d'énergie calorifique par des réseaux publics utilisant des énergies renouvelables ; rejeté - **Intitulé du projet de loi** : se déclare opposé à l'amendement n° 89 de M. Bernard Plasait (rédaction de cet intitulé comme suit : "projet de loi sur la pollution de l'air") - **Seconde délibération** - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 2922) : se déclare défavorable au principe de cette seconde délibération - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2928, 2929) : faiblesse du volet financier de ce projet de loi. Difficulté de concrétiser les intentions affichées. Problème du transfert d'une partie du trafic de marchandises de la route vers le rail. Seconde délibération. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - **Question préalable** (p. 3235, 3237) : soutient la motion n° 57 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Incertitudes dans le domaine de la science et de la technologie. Exemple de l'explosion d'Ariane 5 survenue le 4 juin dernier. Privatisation dissimulée de France Télécom. Rupture avec la conception française du service public. Limitation du champ d'intervention de France Télécom. Echéances européennes. Intérêts du monopole du service public. Centre national d'étude des télécommunications, CNET - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3248) : soutient l'amendement n° 83 de M. Claude Billard (suppression de la notion et de la définition de l'interconnexion proposées) - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3249, 3250) : exercice libre des activités de télécommunications. Autorité de régulation des télécommunications, ART. (p. 3254) : soutient l'amendement n° 88 de M. Claude Billard (fonction attribuée au ministre chargé des télécommunications). (p. 3257, 3258) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° 1 de la commission (exercice de la concurrence) - **Art. 3** *(Commission supérieure du service public des postes et télécommunications, CSSPTT)* (p. 3260) : se déclare opposé à l'amendement n° 134 de M. Yvon Bourges (information des autorités publiques chargées de la gestion et du contrôle des réseaux de télécommunications, des conditions dans lesquelles les missions de service public ont été assurées au cours de l'année), ainsi qu'à cet article - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* (p. 3266) : soutient l'amendement de suppression n° 89 de M. Claude Billard - Art. L. 33-1 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* : soutient l'amendement n° 92 de M. Claude Billard (individualisation des situations comptables des opérateurs de télécommunication) - Art. L. 33-2 du code des postes et télécommunications *(établissement des réseaux indépendants)* (p. 3273, 3274) : soutient l'amendement n° 93 de M. Claude Billard (suppression de la possibilité d'obtenir l'autorisation d'établir des réseaux indépendants sans décision expresse de l'autorité chargée de l'accorder) - Art. L. 34-2 du code des postes et télécommunications *(autres services de télécommunications utilisant un réseau filaire)* (p. 3277) : le groupe communiste républicain et citoyen votera l'amendement n° 77 de Mme Janine Bardou (obligation pour les opérateurs bénéficiaires d'une licence ou d'une autorisation de fournir annuellement les informations statistiques concernant les flux, les équipements et leur état, les conditions et zones d'accès selon des modalités qui seront définies par décret) - Art. L. 34-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3278) : soutient l'amendement de suppression n° 95 de M. Claude Billard.

- **Suite de la discussion** - (6 juin 1996) - **Art. 5 (suite)** - Art. L. 34-9 du code des postes et télécommunications *(équipements terminaux)* (p. 3319) : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 194 : garantie d'indépendance pour les industriels intéressés par rapport aux entreprises offrant des biens ou des services dans le domaine des télécommunications ; rejeté - Art. L. 35-6 du code des postes et télécommunications *(missions d'intérêt général)* (p. 3392) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 195 : précision dans les contrats passés dans le cadre des missions de recherche publique, des dispositions nécessaires relatives à leur financement ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (11 juin 1996) - **Art. 2** *(contrat de plan entre France Télécom et l'Etat)* (p. 3539, 3540) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 38 (définition par le contrat de plan des missions de service public assignées à chaque exploitant et de leur financement) - **Art. 3** *(conseil d'administration)* (p. 3543) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 41 (représentation de l'actionnariat salarié de l'entreprise) - **Art. 4** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs)* (p. 3548) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 45 (respect du principe d'égalité des usagers devant le service public dans la gestion des réseaux de télécommunications). (p. 3549) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 44 (limitation stricte des possibilités de cession d'actif dans la gestion de France Télécom). (p. 3550) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 50 (interdiction pour le réseau filaire de France Télécom d'être loué, concédé ou apporté en société). (p. 3552) : soutient l'amendement de repli n° 56 de M. Claude Billard.

- **Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)]** - (12 juin 1996) - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* - Art. 238 bis HN du code général des impôts *(exonération des sommes versées au titre de la souscription de parts de copropriété de navires civils de charge)* (p. 3594) : soutient l'amendement n° 46 de Mme Marie-Claude Beaudeau (gel des sommes investies dans des quirats) - Article 163 unvicies du code général des impôts *(plafonnement de la déduction fiscale accordée aux personnes physiques)* (p. 3602) : soutient l'amendement n° 50 de Mme Marie-Claude Beaudeau (diminution des sommes déductibles de l'impôt sur le revenu au titre d'investissement dans des quirats) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3607, 3608) : efforts supportés par les contribuables les plus modestes. Question de l'efficacité du dispositif en terme de création d'emplois. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (12 juin 1996) - **Art. 5** *(garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe de fonctionnaires. Comité paritaire)* (p. 3615, 3616) : aspect contradictoire de ce texte. Notion d'entreprise nationale. Respect du secteur public. Fidélité aux engagements pris par le Conseil national de la Résistance et par le Général de Gaulle à la Libération. (p. 3619) : soutient

l'amendement de M. Claude Billard n° 61 (suppression de la date limite du 1er janvier 2002) - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3631, 3632) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 80 (création d'une commission paritaire chargée de procéder à une évaluation financière). Risque de gachis financier pour France Télécom - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3640, 3641) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 81 (signature des accords par un ou plusieurs syndicats représentatifs d'au moins la moitié du personnel), n° 83 (définition de la nature et du nombre des emplois confiés aux fonctionnaires recrutés) et n° 85 (accord prévoyant l'intégration des personnels contractuels dans le corps des fonctionnaires). (p. 3642) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 88 (compensation intégrale des postes libérés). (p. 3644, 3645) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 94 (conditions de travail de l'ensemble du personnel, thème supplémentaire de la future négociation sociale), n° 98 (congés pour événements familiaux pris comme thème supplémentaire de la future négociation sociale) et n° 99 (amélioration des conditions de mutation des personnels le demandant) - **Art. 8** *(participation)* (p. 3653) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article - **Après l'art. 9** (p. 3656) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement n° 122 du Gouvernement (maintien en commun des activités sociales de La Poste et de France Télécom malgré le changement de statut de cette dernière) - **Art. 10** *(dispositions transitoires)* (p. 3659) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 106 (évaluation du bilan d'ouverture de France Télécom par une commission paritaire).

- **Suite de la discussion** - (13 juin 1996) - **Art.11** *(coordinations diverses avec la loi du 2 juillet 1990)* (p. 3679) : soutient les amendements de cohérence de M. Claude Billard n° 111, n° 113, n° 115 et n° 120 - **Après l'art. 11** (p. 3680) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement de la commission n° 4 (possibilité pour France Télécom de conserver la propriété de Télédiffusion de France) - **Explications de vote sur l'ensemble** : conditions déplorables de ce débat précipité. Difficultés d'organisation des travaux liées à la discussion commune des amendements. Application d'une logique de privatisation rampante. Question des futures augmentations de capital. Extinction prochaine de la fonction publique dans le secteur des télécommunications. Incertitudes relatives au paiement des retraites. Rejet de l'ensemble des amendements du groupe communiste républicain et citoyen qui votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)]** - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3785, 3787) : plan "PME pour la France". Concentration des structures commerciales. Stabilité des prix. Précarité de l'emploi. Maintien du commerce de proximité. Taxe professionnelle. Réforme des cotisations sociales. Taxation des profits réalisés par les grandes surfaces. Statut de l'artisan. Disparition des entreprises artisanales nouvellement créées. Artisans du bâtiment.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - **Art. 4** *(critères des décisions d'autorisation et présentation des projets)* (p. 3817) : son amendement n° 122 : maintien de l'exigence actuelle de produire devant la commission départementale d'équipement commercial un certificat d'urbanisme déclarant le terrain utilisable pour l'opération envisagée ; rejeté. Affaiblissement du rôle des élus - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3820) : se déclare opposé à l'amendement n° 85 de M. Henri Collard (maintien du seuil d'autorisation de 1000 mètres carrés pour tous les commerces non alimentaires) - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3870) : son amendement n° 123 : maintien de la composition actuelle de la commission départementale d'équipement commercial comprenant quatre élus ; devenu sans objet. (p. 3874) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 de la commission (participation du président de la chambre d'agriculture à la commission départementale d'équipement commercial) - **Art. 10 ter** *(ventes d'armes et de munitions aux particuliers)* (p. 3893) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera en faveur de l'amendement n° 56 de la commission (interdiction de vendre des armes aux particuliers dans des commerces de détail non spécialisés). Vente d'armes dans les armureries - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3895, 3896) : son amendement n° 124 : généralisation de l'exigence de qualification à toutes les activités susceptibles de mettre en jeu la santé ou la sécurité des consommateurs ; rejeté - **Art. 14** *(protection de la qualité artisanale)* (p. 3909) : son amendement n° 125 : attribution de la qualité d'artisan ou de maître artisan aux associés qui participent effectivement à l'activité d'une entreprise artisanale ; retiré - **Avant l'art. 26** (p. 3918) : ses amendements n° 126 : prélèvement en faveur du petit commerce et de l'artisanat en difficulté d'une contribution assise sur les bénéfices distribués par les groupes, entreprises et centrales d'achat de la grande distribution à leurs actionnaires ; et n° 127 : fermeture dominicale pour tous les établissements de vente ayant une surface supérieure à trois cents mètres carrés ; rejetés.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF** - (25 juin 1996) (p. 4216, 4219) : défense du service public. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Responsabilité de l'Etat. Séparation de l'infrastructure et de l'exploitation. Question des droits de péage. Investissement. Expérences de régionalisation. Lignes gérées par la CFTA, filiale de la Compagnie générale des eaux. Suppression du contrat de plan conclu entre l'Etat et la SNCF. Résorption des inégalités sociales et géographiques. Missions de service public. Suppressions d'emplois.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie** - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 3** *(organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5036) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 69 : date à laquelle la prévision des niveaux de pollution doit être effective ; retiré - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5044) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 71 : augmentation de la taxe "transport" acquittée par les entreprises ; devenu sans objet - **Après l'art. 21** (p. 5068) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° 72 : obligation pour l'Etat de prendre des mesures favorisant l'augmentation du transport ferroviaire des marchandises ; rejeté - **Après l'art. 23** (p. 5070, 5071) : ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° 73 : application d'un taux de TVA de 5,5 % à toutes les opérations portant sur les véhicules automobiles fonctionnant à l'électricité, au gaz naturel ou au moyen de pétrole liquéfié ; n° 74 : application d'un taux de TVA de 5,5 % à toute production issue d'une source d'énergie renouvelable ; n° 75 : fixation du tarif de la taxe en fonction de la nature du tonnage et des kilomètres parcourus par des véhicules empruntant les autoroutes à péage ; et n° 76 : modification de l'article 284 ter du code des douanes afin de diminuer le trafic des poids lourds en France ; rejetés.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - (29 octobre 1996) - **Art. 2** *(concours réservés aux agents non titulaires des établissements publics administratifs)* (p. 5164, 5165) : soutient l'amendement n° 78 de M. Robert Pagès (prise en compte des agents non titulaires rémunérés sur des crédits de fonctionnement d'établissements publics administratifs) - **Après l'art. 3** (p. 5168) : soutient l'amendement n° 79 de M. Robert Pagès (affectation au recrutement d'enseignants titulaires, des crédits consacrés au paiement d'heures supplémentaires dans l'enseignement secondaire public).

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)]** - (5 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5331, 5333) : difficultés de ce

secteur. Concertation du Gouvernement avec les professionnels de la pêche. Amoindrissement de la place des pêches maritimes. Poids des orientations européennes. Quatrième plan de réduction des flottes. Prix minimum communautaire du poisson. Importations. Réduction de la flotte de pêche. Pêche minotière. Contournement de la réglementation de l'Union européenne. Maintien et développement de la ressource. Organisation des marchés et fixation des prix. Contrôle et répression des fraudes. Protection sociale des marins. Mesures proposées dans ce projet de loi - **Avant le titre 1er** (p. 5344, 5345) : son amendement n° 43 : négociations avec les pays de l'Union européenne dans le but d'une réforme de l'Europe bleue ; rejeté - **Après l'art. 1er** (p. 5346, 5347) : son amendement n° 44 : possibilité pour la France de négocier des accords de pêche avec des pays tiers ; rejeté - **Art. 2** *(création du conseil supérieur d'orientation des politiques halieutique, aquacole et halio-alimentaire)* (p. 5348, 5349) : ses amendements n° 45 : participation des organisations professionnelles et syndicales représentatives au conseil supérieur d'orientation ; retiré ; et n° 46 : nomination par le comité national des pêches maritimes des professionnels de la pêche siégeant au conseil supérieur d'orientation ; rejeté - **Avant l'art. 4** (p. 5350) : son amendement n° 47 : orientations de la politique nationale en matière de gestion de la ressource halieutique et aquacole ; rejeté - **Art. 4** *(répartition des autorisations de pêche et gestion des quotas)* (p. 5351) : son amendement n° 48 : prise en compte de la satisfaction des besoins humains ; rejeté. (p. 5352, 5353) : ses amendements n° 49 : consultation du comité national ou régional des pêches maritimes ; retiré ; et n° 50 : réservation des quotas de pêche attribués à la France aux navires appartenant à des sociétés ne pouvant bénéficier des quotas d'autres pays ; rejeté. Demande un scrutin public sur son amendement n° 50 précité - **Après l'art. 4** : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 37 de M. Philippe Darniche (précision sur l'immatriculation des navires de pêche battant pavillon français) - **Art. 5** *(sanctions administratives à la réglementation des pêches)* (p. 5354) : votera l'amendement n° 6 de la commission (information des personnes sanctionnées et délai pour présenter leurs observations) - **Après l'art. 6** : son amendement n° 51 : interdiction d'utiliser le chalut pélagique ; rejeté - **Après l'art. 9** (p. 5357) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (rapport sur le statut du conjoint de patron pêcheur) - **Art. 17** *(validation des services à terre)* (p. 5364) : son amendement n° 52 : remplacement du mot "infirmités" par le mot "handicap" ; rejeté - **Avant l'art. 20** (p. 5365) : son amendement n° 53 : objectifs de l'organisation des marchés des pêches maritimes ; rejeté - **Art. 24** *(schémas portuaires)* (p. 5366) : son amendement n° 54 : participation des syndicats représentatifs des personnels maritimes aux commissions régionales consultatives ; rejeté - **Art. 30** *(dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime)* (p. 5370) : ses amendements n° 55 : mention au rôle de l'équipage, du lieu et de la date d'embarquement du marin ; n° 57 : rejet du remplacement du paiement des heures supplémentaires des marins salariés et des ouvriers agricoles des entreprises de cultures marines par un repos compensateur ; et n° 58 : suppression d'une disposition privant les marins du droit au repos compensateur acquis pour avoir effectué certaines heures supplémentaires ; rejetés. Son amendement n° 56 : suspension du contrat d'engagement maritime en cas de stage de formation continue assuré par un organisme de formation professionnelle agréé ; adopté après modification par le sous-amendement n° 69 du Gouvernement (référence au livre IX du code du travail). (p. 5371, 5372) : ses amendements n° 59 : possibilité de communiquer oralement à l'inspection du travail maritime les éléments constitutifs des salaires des marins pêcheurs par leurs employeurs ; n° 60 : suppression du lissage des rémunérations à la part sur l'année ; n° 61 : conditions de travail des marins de moins de 18 ans ; et n° 62 : suppression d'une disposition permettant la conclusion d'accords collectifs dérogatoires aux conditions légales de repos des marins âgés de 16 à 18 ans ; rejetés - **Art. 32** *(rapport sur la situation du chômage à la pêche)* (p. 5373) : son amendement n° 63 : nouvelle rédaction de l'article prévoyant l'indemnisation des périodes de chômage pour tous les marins salariés ; rejeté - **Avant l'art. 35** (p. 5375, 5376) : son amendement n° 64 : création d'un ministère de la mer ; rejeté. Maintien d'une activité de pêche en France - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5378) : prise en compte d'un certain nombre de problèmes. Politique européenne. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- **Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture** - (6 novembre 1996) (p. 5405, 5407) : rôle des assemblées parlementaires. Réduction de la durée de la discussion budgétaire. Préretraites. Fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Mise aux normes des bâtiments d'élevage. Politique agricole des Etats-Unis. Prix du lait. Compensations consécutives à la diminution de la consommation de viande bovine. Avenir de l'élevage. Souhait de la création d'un fonds d'intervention en faveur de l'élevage. Problèmes posés par l'équarissage. Qualité des normes sanitaires françaises. Revenus des agriculteurs. Secteur des fruits et légumes.

- **Projet de loi complétant, en ce qui concerne certains contrats de services et de fournitures, la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence et la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 relative aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications [n° 0009 (94-95)]** - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5691, 5693) : traité de Maastricht. Position de la Grande-Bretagne au sujet de la monnaie unique. Nécessité d'un arrangement de la période de transition vers la monnaie unique. Transposition en droit interne des directives européennes sur les marchés publics. Exacerbation de la concurrence. Cour de justice des Communautés européennes. Recul de la souveraineté nationale. Déréglementation européenne. Exemple du prochain éclatement structurel de la SNCF. Préparation d'un projet de loi portant création de l'établissement public "réseau ferré national". Situation d'Electricité de France, EDF. Problème de la réciprocité entre les pays de l'Union européenne et les pays tiers. Les sénateurs du groupe communiste, républicain et citoyen se prononceront contre ce projet de loi - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5703) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)]** - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5749) : participation des entreprises à l'effort de construction, PEEC. Financements complémentaires. Utilisation des fonds. Réglementation des relations entre les organismes collecteurs et les comités interprofessionnels du logement, CIL, et leur organisme fédérateur, l'Union nationale interprofessionnelle du logement, UNIL. Objectif du Gouvernement : prélèvement sur la PEEC. Union d'économie sociale du logement. Instauration d'une tutelle de l'Etat sur l'emploi des fonds collectés. Diminution de l'effort réel de l'Etat en matière de financement du logement. Ne peut approuver ce texte - **Avant l'art. 1er** (p. 5756) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 23 : réévaluation de la participation des entreprises à l'effort de construction ; rejeté. Intervient sur son amendement n° 23 précité et demande un scrutin public - **Art. 1er** *(organisation de l'Union d'économie sociale du logement)* (p. 5758) : son amendement n° 24 : égalité de participation des représentants des employeurs et de ceux des salariés dans les organismes collecteurs et gestionnaires de la participation des entreprises à l'effort de construction ; rejeté - Art. L. 313-17 du code de la construction et de l'habitation *(détermination du statut de l'Union d'économie sociale du logement)* : son amendement de suppression n° 25 ; rejeté. (p. 5759) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (référence aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés

commerciales) - Art. L. 313-18 du code de la construction et de l'habitation *(liste des associés membres de l'UESL)* : son amendement n° 26 : adhésion facultative des organismes collecteurs à l'UESL ; rejeté. (p. 5760) : son amendement n° 27 : suppression de la formulation d'une demande d'adhésion à l'UESL par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives à l'échelon national ; devenu sans objet - Art. L. 313-19 du code de la construction et de l'habitation *(définition des missions de l'UESL)* : son amendement n° 28 : suppression pour l'UESL de la faculté de conclure des conventions avec l'Etat ; rejeté (p. 5761) : sur les amendements de la commission, se déclare opposé au n° 4 (nouvelle rédaction du troisième alinéa précisant la prise en compte par la politique nationale en matière de logement de la bonne adaptation des ressources aux besoins locaux et la mise en oeuvre de ces politiques par les associés collecteurs) et favorable au n° 5 (non-obligation de soumettre à l'avis de l'UESL les échanges d'actions détenues par les associés collecteurs). (p. 5762) : se déclare opposé aux amendements n° 7 de la commission (consultation de l'UESL sur les normes et les règles élaborées par l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction) et n° 16 du Gouvernement (communication à l'UESL de renseignements sur l'activité des associés collecteurs) - Art. L. 313-20 du code de la construction et de l'habitation *(exécution des conventions conclues entre l'Etat et l'UESL et création d'un fonds d'intervention)* (p. 5763) : ses amendements n° 29 : application des conventions passées entre l'UESL et l'Etat aux organismes locaux et de branche sous réserve de leur approbation par ces derniers ; et n° 30 : proposition du montant de la contribution des organismes associés par l'assemblée générale de l'UESL ; rejetés. Avec le groupe communiste républicain et citoyen votera pour l'amendement n° 8 de la commission (exécution des conventions par les associés collecteurs et précision sur l'objet du fonds d'intervention) - Art. L. 313-21 du code de la construction et de l'habitation *(composition du conseil d'administration et du comité des collecteurs de l'UESL)* (p. 5764) : ses amendements n° 31 : précision sur la désignation et le nombre des représentants des salariés au conseil d'administration ; et n° 32 : alternance de la présidence du conseil d'administration ; rejetés - Art. L. 313-23 du code de la construction et de l'habitation *(compétences des commissaires du Gouvernement représentants de l'Etat auprès de l'UESL)* (p. 5765) : son amendement de suppression n° 33 ; rejeté - Art. L. 313-25 du code de la construction et de l'habitation *(règles de détermination du prélèvement sur les sommes collectées destiné à couvrir les frais de fonctionnement de l'UESL)* : son amendement n° 34 : définition des critères déterminant le montant de la participation de chaque organisme collecteur aux frais de fonctionnement de l'UESL ; rejeté. (p. 5766) : votera contre l'article 1er - **Après l'art. 1er** (p. 5767) : son amendement n° 35 : généralisation à toutes les entreprises de plus de 10 salariés des commissions d'information et d'aide au logement des salariés ; rejeté - **Art. 4** *(substitution de l'UESL aux associés collecteurs pour le versement exceptionnel prévu à l'article 29 du projet de loi de finances pour 1997)* : son amendement de suppression n° 36 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5771) : désengagement de l'Etat. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6662, 6663) : diminution des crédits budgétaires. Coût élevé de la politique de privatisation des entreprises du secteur public. Bradage du patrimoine national. Nécessité d'une politique industrielle : résorption du chômage et des déficits sociaux. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV - Etat C - Titres V et VI** (p. 6673, 6674) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ces crédits.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6736) : problèmes des marins-pêcheurs - **Art. 84** *(budget annexe des prestations sociales agricoles)* (p. 6742) : avec le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article 84.

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) (p. 6746, 6747) : baisse des crédits inscrits au budget de l'aménagement du territoire. Phénomène de polarisation. Construction de grandes métropoles à vocation européenne. Transports. Fonds d'intervention des transports terrestres et des voies navigables. Recours à la dépense locale et aux fonds européens pour les bassins en difficulté. Mise en oeuvre de groupements supracommunaux. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, votera contre ce budget.

Equipement, logement, transport et tourisme - I - Urbanisme et services communs

- (6 décembre 1996) (p. 6771, 6772) : manque de lisibilité de ce projet de budget, accompagné de certains transferts entre ministères. Conséquences pour l'entretien du réseau routier des suppressions de postes dans les DDE. Forte chute des crédits. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) (p. 6784) : réduction des crédits et maintien de la priorité aux transports routiers. Baisse des crédits de la sécurité routière. Sacrifice des transports collectifs. Absence de politique d'intermodalité. SNCF. Projet du canal à grand gabarit Rhin-Rhône. Vote du groupe communiste contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** (p. 6793) : soutient l'amendement n° II-67 de Mme Marie-Claude Beaudeau (aménagement du versement transport).

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7409, 7410) : situation catastrophique des éleveurs à la suite de la "crise de la vache folle". Situation florissante de sociétés d'équarrissage en position de quasi monopole. Question sur la transparence du secteur de l'équarrissage. Question sur les garanties relatives à l'interdiction de commercialiser des farines d'origine animale. Création d'une mission de service public d'équarrissage. Financement de ce service public par une taxe sur les ventes de viande et de produits assimilés essentiellement supportée par les grandes surfaces. Définition du service public d'équarrissage. Obligation de résultat. Question sur le financement de ce service public pour l'année 1996 - **Art. 1er A** *(financement du service public de l'équarrissage)* (p. 7424) : son amendement n° 18 : réévaluation annuelle du seuil d'application de la taxe d'équarrissage ; retiré - **Art. 1er** *(articles 264 à 271 du code rural)* - Après l'art. 264 du code rural (p. 7427, 7429) : son amendement n° 19 : création d'une commission nationale de l'équarrissage ; rejeté - Art. 271 du code rural *(élimination des sous-produits des abattoirs)* : son amendement n° 20 :

conditions d'élimination sur place des déchets d'abattoirs et des saisies vétérinaires non visées par l'article 264 du code rural ; rejeté - **Après l'art. 2** *(coordination - sanctions pénales)* (p. 7430, 7432) : ses amendements n° 21 : étiquettage des produits de boucherie et de charcuterie vendus au détail ; et n° 22 : renforcement des contrôles sanitaires sur les animaux et sur les produits d'origine animale prévus par le code rural ; rejetés. Souhaite que ses collègues du Sénat se déterminent en fonction du contenu des amendements et non de leur auteur - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7433, 7434) : sur ce texte, le groupe communiste républicain et citoyen maintiendra sa position d'abstention positive.

LISE (Claude), *sénateur (Martinique) SOC-A.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 36]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer - *Deuxième lecture* **[n° 0277 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4251, 4253) : exode rural vers cet espace littoral. Hommage aux parlementaires d'outre-mer. Absence de concertation dans un premier temps avec les élus des départements concernés. Centralisation. Agence départementale d'insertion. Agence pour la gestion de la zone dite des cinquante pas géométriques. Représentation des élus au sein du conseil d'administration de cette agence. Félicitations au rapporteur pour sa mission aux Antilles. Quartiers "d'habitat spontané". Consultation des communes dans le cadre de la délimitation des espaces à l'intérieur de la zone dite des cinquante pas géométriques. Commission de vérification des titres. Rapport annuel établissant un bilan de l'application de cette loi. Consultation des collectivités locales pour la fixation du montant de la taxe spéciale d'équipement. Prolongation d'un an du délai prévu pour délimiter les différents types d'espaces à l'intérieur de la zone dite des cinquante pas géométriques. Conséquences d'un édit publié il y a trois cents ans - **Art. 1er** *(chapitre 1er bis du titre IV du livre IV du code du domaine de l'Etat)* - Art. L. 89-1 du code du domaine de l'Etat *(délimitation des espaces urbains, des espaces occupés par une urbanisation diffuse et des espaces naturels)* (p. 4255) : sur l'amendement n° 23 du Gouvernement (délimitation par le préfet dans un délai d'un an, des espaces urbains ou occupés par une urbanisation diffuse et des espaces naturels), son sous-amendement n° 39 : prolongation du délai prévu ; rejeté. Son amendement n° 21 : prolongation du délai prévu ; devenu sans objet - **Art. 5** *(organisation des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques)* (p. 4262) : son amendement n° 22 : élection du président du conseil d'administration de l'agence par les membres de ce conseil ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 services du Premier ministre [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social

- (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6342, 6343) : stabilité des moyens budgétaires. Obtention de crédits d'investissement pour l'entretien du Palais d'Iéna. Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques : expérience du Conseil économique et social dans ce domaine. Propose au Sénat l'adoption de ces crédits.

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6399, 6401) : stagnation du budget de l'outre-mer. Investissement. Suppression de la section décentralisée du FIDOM. Ligne budgétaire unique. Exemple de la Martinique. Logement social. Augmentation du Fonds pour l'emploi dans les DOM. Taux de chômage en Martinique. Entreprises en difficulté. Secteur de l'agriculture. Se déclare opposé à ce projet de budget.

LOMBARD (Maurice), *sénateur (Côte-d'Or) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant du Conseil national de l'habitat.

Membre titulaire du Conseil national des transports jusqu'au 17 décembre 1996.

Membre titulaire du Comité de liaison pour le transport des personnes handicapées jusqu'au 19 novembre 1996 (JO Lois et décrets du 20 novembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 287 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège portant sur le transport par gazoduc de gaz du plateau continental norvégien et d'autres secteurs vers la France **[n° 0327 (94-95)]** (24 avril 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission étrangères, avec M. Bertrand Delanoë, à la suite d'une mission effectuée en Israël et dans les Territoires palestiniens du 25 au 29 novembre 1996 **[n° 0159 (96-97)]** (18 décembre 1996) - **Israël.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 12** *(transfert des sapeurs-pompiers professionnels)* (p. 1854) : son amendement n° 31 : transfert des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs et techniques affectés au fonctionnement du corps ; rejeté - **Art. 26** *(composition du conseil d'administration)* (p. 1859, 1860) : ses amendements n° 33 : suppression du seuil ; n° 34 : modification du seuil ; n° 36 : prise en compte des participations alimentant le budget du service départemental et des dépenses supportées par les collectivités de

coopération intercommunale dans le cadre de leur budget ; n° 35 et n° 37 sur le même objet ; rejetés.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège portant sur le transport par gazoduc de gaz du plateau continental norvégien et d'autres secteurs vers la France [n° 0297 (95-96)] - (7 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2379, 2380) : diversification de nos importations de matières énergétiques. Intérêt économique. Régime fiscal.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) (p. 6782, 6783) : financement des transports collectifs urbains, notamment en site propre. Collectivités locales. Versement transport. Création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN. Schéma national des TGV. TGV pendulaire - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** : soutient l'amendement n° II-62 de M. Charles Descours (aménagement du versement transport).

LORIDANT (Paul), *sénateur (Essonne) CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Secrétaire de la délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 24]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Proposition de loi relative à la mise en place d'un label de conformité sociale garantissant la non utilisation d'enfants dans tout processus de frabrication et de production de biens ou produits importés **[n° 0112 (96-97)]** (2 décembre 1996) - **Enfance.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **306** (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1039) - Ministère : Défense - *Rapprochement entre la société Aérospatiale-Cannes et la société allemande Dasa* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1431) - **Espace**

n° **315** (*JO* Débats du 7 mars 1996) (p. 1081) - Ministère : Education - *Devenir du projet de source optimisée de lumière d'énergie intermédiaire de Lure (Soleil)* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1438) - **Recherche**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 222, 224) : initiative économique des collectivités locales. Zones d'activités. Demande résultant du secteur du bâtiment et des travaux publics. Procédure mise en place à partir de cette proposition de loi relativement inopérante. Rapport de la mission d'information sénatoriale. Epargne administrée. CODEVI et financement du développement industriel. Livret A et financement du logement social. Défiscalisation du livret A et de l'épargne en général. Intérêt de cette proposition de loi. Craintes à propos de la rémunération de l'épargne des ménages les plus défavorisés. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra - **Art. 1er** *(accès des collectivités locales aux prêts distribués à partir des dépôts CODEVI)* (p. 234) : intervient sur l'amendement n° 2 de la commission (précisions sur le dispositif relatif à l'extension des emplois des CODEVI) - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 238) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission ("Proposition de loi visant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds déposés sur les comptes pour le développement industriel afin d'accompagner le développement ou l'implantation des petites et moyennes entreprises et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds"). Conseil de la politique monétaire. Révision régulière du taux d'intérêt du livret A.

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 480) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Robert Pagès (obligation de consulter les Français avant le passage à la monnaie unique).

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Discussion générale** (p. 536, 538) : désengagement de l'Etat à la charge des collectivités locales. Répartition entre dotation de solidarité urbaine, DSU, et dotation de solidarité rurale, DSR. Critères de répartition et indice synthétique : notion de logement social. Communes rattachées à un syndicat d'agglomération nouvelle. Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. Fiscalité locale ; révision des bases cadastrales. Dotation globale de fonctionnement, DGF - **Avant l'art. 1er** (p. 546, 551) : ses amendements n° 41 : exclusion du pacte

de stabilité de la dotation d'aménagement de la DGF ; rejeté ; n° 42 : abrogation des dispositions de la loi de finances supprimant la première part de la DGE pour les communes de plus de 20 000 habitants ; irrecevable (article 40 de la Constitution) ; soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 43 : suppression du lien entre taxes foncières, taxe d'habitation et taxe professionnelle ; et n° 44 : modification des conditions de détermination du potentiel fiscal des communes membres d'un syndicat d'agglomération nouvelle ; rejetés ; n° 45 : révision des bases d'imposition servant d'assiette aux impôts directs locaux à compter du 1er janvier 1997 ; rejeté - **Avant l'art. 2** (p. 553) : son amendement n° 46 : rapport au Parlement sur les conditions d'application de l'article L. 234-13 du code des communes ; rejeté - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 558, 559) : vote de l'amendement n° 24 de la commission par les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen (diminution de la part de la DSU) - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 562) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau n° 47 : critère du taux de chômage ; rejeté. (p. 563, 564) : son amendement n° 52 : liste des logements sociaux : logements ayant bénéficié de prêts spéciaux à la construction consentis par le Crédit foncier de France ou la Caisse française de développement ou ayant fait l'objet d'un conventionnement au titre de l'attribution de l'aide personnalisée au logement ; rejeté. (p. 565) : son amendement n° 48, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : logements sociaux : réintroduction des logements foyers ; rejeté. (p. 566) : son amendement n° 49 : logements locatifs appartenant à Charbonnages de France, à la SNCF, à EDF et à GDF ; devenu sans objet. (p. 567) : ses amendements n° 50 : HLM appartenant aux communes ; et n° 51 : résidences universitaires ; rejetés. (p. 569) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 53 : relèvement du plafond de l'effort fiscal ; devenu sans objet. (p. 570) : son amendement n° 54 ; garantie du montant de la DSU pour 1996 ; rejeté - **Avant l'art. 5** (p. 572) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 55 : taux de cotisation minimale de taxe professionnelle ; rejeté - **Art. 5** *(ressources du Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 573, 575) : ses amendements n° 56 : plafonnement de la participation d'une commune la première année de contribution ; et n° 57 : communes où le revenu imposable par habitant est inférieur à la moyenne du revenu imposable par habitant des communes de plus de 10 000 habitants de la région d'Ile-de-France ; rejetés - **Art. 8** *(validations législatives)* (p. 580, 582) : son amendement de suppression n° 58 ; retiré au profit de l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (limitation des validations aux décisions relatives à la DGF des communes et des départements, au FSCRIF et à la compensation de la réduction pour embauche ou investissement) - **Après l'art. 8** (p. 583) : votera les amendements identiques n° 11 de la commission et n° 15 de M. Paul Girod (éligibilité à la DGE de l'ensemble des communes de 2 000 habitants et moins) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 586, 587) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen.

- **Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat** - (21 février 1996) (p. 868, 869) : perte d'indépendance nationale liée à la construction européenne. Application du traité de Maastricht au détriment de l'intérêt général. Nécessité de créer une Europe du progrès social et de la solidarité. Souhaite un référendum sur l'Union économique et monétaire. Enseignements des mouvements sociaux de décembre 1995.

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0263 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1217, 1218) : fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. Critères d'attribution de la dotation de solidarité urbaine, DSU. Charges financières des collectivités locales. Remboursement aux communes des frais postaux liés au fonctionnement des écoles primaires et maternelles. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1234) : transposition de la directive européenne concernant les services d'investissement. Réalisation de l'Europe financière. Rôle des marchés financiers. Prépondérance des marchés financiers anglo-saxons. Distinctions entre métiers bancaires et métiers du titre. Concurrence entre les places financières européennes. Economie de marchés financiers. (p. 1235) : absence de financement de l'activité économique nationale. Financement des retraites par capitalisation et tutelle des marchés financiers. Privatisations. Essor des marchés financiers et croissance de l'emploi. Distorsion entre l'économie réelle et la sphère financière. (p. 1236) : exemple des offres publiques d'achat. Dépendance des entreprises à l'égard des marchés financiers. Autorités de contrôle. Contrôle démocratique des marchés financiers. Concentration du pouvoir financier. (p. 1237) : rôle de la commission bancaire. Politique monétaire. Personnels des sociétés de bourse. Proposition d'une taxation des mouvements internationaux de capitaux. Effet néfaste pour l'emploi et la production de richesse des marchés financiers. Le groupe communiste républicain et citoyen s'opposera à l'intensification de la concurrence entre les places financières - **Avant l'art. 1er** (p. 1241) : son amendement n° 180 : création d'une taxe de 0,5 % sur toutes les opérations effectuées sur le marché réglementé ou sur le marché monétaire ; rejeté. Développement de l'industrie financière et problème de la croissance de l'emploi dans l'économie de production - **Art. 1er** *(définition des instruments financiers)* (p. 1243) : son amendement n° 181 : pouvoir de contrôle de la Banque de France sur les instruments du marché monétaire ; devenu sans objet - **Après l'art. 1er** (p. 1244, 1245) : intervient sur le sous-amendement n° 229 du Gouvernement (définition des titres de créance négociables) modifiant l'amendement n° 2 de la commission (définition des valeurs mobilières). Classement des titres de créance négociables dans les valeurs mobilières - **Après l'art. 10 (par priorité)** (p. 1248) : sur l'amendement n° 35 de la commission (création de l'Association française des entreprises d'investissement à laquelle toute entreprise d'investissement est tenue d'adhérer et affiliation de cette dernière à l'Association française des établissements financiers), intervient sur le sous-amendement n° 226 de M. Jean-Pierre Masseret (subrogation de l'Association française des entreprises d'investissement dans les droits et obligations de l'Association française des sociétés de bourse à compter du 1er juillet 1996). Interrogation sur la continuité des conventions collectives passées par les différentes associations après la création de la nouvelle association - **Art. 3** *(définition des services connexes d'investissement)* (p. 1251) : son amendement n° 182 : activité d'octroi de crédit des entreprises d'investissement ; rejeté. (p 1252) : son amendement n° 183 : réintroduction des activités de compensation dans la liste des métiers auxiliaires d'investissement ; rejeté - **Art. 8** *(organisation de la profession)* (p. 1255) : son amendement n° 184 : continuité des droits sociaux des salariés des sociétés de bourse et reprise des conventions collectives signées par les sociétés de bourse par la nouvelle association professionnelle ; devenu sans objet. Sujet abordé antérieurement - **Art. 9** *(agrément des entreprises d'investissement et des établissements de crédit exerçant des activités de services en investissement)* (p. 1257) : son amendement n° 185 : ensemble de la procédure confiée au comité des établissements de crédit ; rejeté - **Art. 10** *(conditions posées à la délivrance et au retrait de l'agrément des prestataires de service d'investissement)* (p. 1261) : ses amendements n° 186 : suppression des dispositions relatives à la subordination de la fourniture de services d'investissement à l'approbation préalable des programmes correspondants d'activité spécifique par le Conseil des marchés financiers ; rejeté ; et n° 187 : problème de l'agrément en matière de services d'investissement ; devenu sans objet. (p. 1262) : son amendement n° 188 : élargissement des compétences du Comité des établissements de crédit aux entreprises

d'investissement et rôle spécifique du Conseil des marchés financiers ; rejeté - **Après l'art. 10** (p. 1266, 1267) : intervient sur l'amendement n° 27 de la commission (appellation de "maison de titres" et dissociation de ce statut de la loi bancaire). Existence de plusieurs catégories de "maisons de titres". Surveillance - **Art. 11** *(champ d'application de la loi)* (p. 1270, 1271) : son amendement n° 189 : rétablissement de la Caisse des dépôts et consignations dans la liste des personnes publiques bénéficiant de la dérogation à l'obligation d'agrément ; rejeté. Risque de filialisation des activités de marché. Marché de la gestion collective. Crainte d'une réforme de cet établissement sans passage devant la représentation nationale - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 1275, 1276) : son amendement n° 190 : élection de deux représentants des personnels au sein du Conseil des marchés financiers ; devenu sans objet - **Art. 13** *(la formation plénière du Conseil des marchés financiers)* (p. 1277) : ses amendements n° 191 : présence des représentants des pouvoirs publics au sein de ce Conseil avec voie délibérative ; et n° 192 : suppression de la prérogative du Conseil des marchés financiers sur les établissements de crédit ; devenus sans objet.

- **Suite de la discussion** - (14 mars 1996) - **Art. 14** *(les formations spécialisées du Conseil des marchés financiers)* (p. 1300) : ses amendements n° 193 : représentation des salariés au sein des formations spécialisées du Conseil des marchés financiers ; et n° 194 : voix délibérative accordée au représentant de la Banque de France ; devenus sans objet - **Art. 15** *(les formations disciplinaires du Conseil des marchés financiers)* (p. 1301) : son amendement n° 195 : représentation des personnels au sein des formations disciplinaires ; devenu sans objet - **Art. 17** *(règlement général du Conseil des marchés financiers)* (p. 1304, 1305) : ses amendements n° 197 : compétences respectives du Conseil des marchés financiers et du Comité de la réglementation bancaire ; et n° 198 : compétences de la Banque de France en ce qui concerne les marchés des titres de créance et la liquidité du système bancaire ; devenus sans objet. - **Art. 19** *(rapport d'activité du Conseil des marchés financiers)* (p. 1310) : son amendement n° 199 : publication de ce rapport annuel au Journal officiel ; rejeté - **Art. 22** *(conditions de fonctionnement des marchés réglementés et règles d'admission des instruments financiers)* (p. 1313) : son amendement n° 200 : modalités d'ouverture de marchés portant sur les instruments financiers pouvant être utilisés sur les marchés monétaires ; devenu sans objet - **Art. 26** *(reconnaissance légale des opérations à terme)* (p. 1317, 1318) : son amendement n° 201 : limitation de la création de nouveaux marchés à terme notamment ceux portant sur des denrées agricoles ; devenu sans objet. Crainte de l'émergence d'un marché à terme portant sur le blé - **Art. 33** *(obligations "prudentielles" des entreprises d'investissement)* (p. 1322) : son amendement n° 202 : obligations prudentielles relatives à la liquidité, à la solvabilité et à l'équilibre de la structure financière des entreprises d'investissement ; devenu sans objet - **Art. 37** *(protection des investisseurs)* (p. 1327) : son amendement n° 203 : substitution du Comité de la réglementation bancaire et financière au Conseil des marchés financiers ; devenu sans objet - **Art. 40** *(contrôle du Conseil des marchés financiers sur les entreprises d'investissement)* (p. 1369) : son amendement n° 204 : intervention du Comité de la réglementation bancaire auprès des prestataires de services d'investissement ; devenu sans objet - **Art. 42** *(pouvoir de sanction du Conseil des marchés financiers)* (p. 1370) : son amendement n° 205 : compétence du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement pour surveiller des entreprises non agréées en France ; rejeté - **Art. 43** *(sanctions applicables aux entreprises d'investissement et aux personnes placées sous leur autorité)* (p. 1371) ; son amendement n° 206 : montant des amendes et reversement d'une partie de celles-ci au Trésor public ; rejeté - **Art. 44** *(pouvoirs de la Commission bancaire)* (p. 1375) : son amendement n° 207 : possibilité pour la Commission bancaire de demander aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement des documents dans le cadre d'un contrôle ; adopté - **Art. 46** *(liberté d'établissement et liberté de prestation de services des entreprises d'investissement agréées dans un Etat de l'Union en France)* (p. 1376) : son amendement n° 208 : délivrance du passeport européen par le Comité de la réglementation bancaire ; rejeté - **Art. 48** *(autorités compétentes pour contrôler les entreprises européennes souhaitant exercer en France)* (p. 1378, 1379) : son amendement n° 210 : suppression des règles de fonctionnement conjointes du Comité des établissements de crédit et du Conseil des marchés financiers en matière de mise en oeuvre du passeport européen ; devenu sans objet - **Art. 49** *(intervention d'un décret en Conseil d'Etat pour déterminer les conditions de mise en oeuvre des deux articles précédents)* (p. 1380) : son amendement n° 211 : procédure de délivrance du passeport européen ; rejeté - **Art. 50** *(libre accès aux marchés réglementés de l'Union européenne)* : son amendement de suppression n° 212 ; rejeté - **Art. 51** *(contrôle des entreprises d'investissement de l'Union souhaitant exercer en France)* (p. 1382) : son amendement n° 213 : 1°) : co-responsabilité des autorités de contrôle ; rejeté ; 2°) : mise en oeuvre par les autorités de contrôle des sanctions des prestataires de services européens ; devenu sans objet - **Après l'art. 52** (p. 1395) : son amendement n° 214 : contrôle par la COB des agences de notation ; rejeté - **Art. 59** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1984 sur les établissements de crédit)* (p. 1400) : ses amendements, n° 215 de précision et n° 216 : modification de l'article 33 de la loi bancaire relatif à la réglementation de l'activité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement ; devenus sans objet - **Art. 60** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1966 sur les sociétés commerciales et la loi du 26 juillet 1991 portant DDOEF, dans ses dispositions relatives à la modernisation financière)* (p. 1402) : son amendement n° 217 : détermination des conditions de fonctionnement du marché des titres de créances négociables avec le contrôle du Comité de réglementation bancaire ; rejeté - **Art. 61** *(dispositions relatives aux personnes morales exerçant déjà des activités de services d'investissement et à la déclaration de marchés réglementés)* (p. 1403) : sur l'amendement n° 113 de la commission (clauses permettant aux actuelles maisons de titres reclassées en entreprises de services d'investissement, d'opter pendant un certain délai pour le statut d'établissement de crédit), son sous-amendement n° 219 : poursuite des contrats et accords collectifs de travail en vigueur à la date de la promulgation de la présente loi ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1406) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre le présent projet de loi. Inspiration anglo-saxonne de la transcription de la directive sur les services d'investissement.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1493, 1494) : surendettement des ménages. Prêts à la consommation. Fonds disponibles au titre de l'épargne logement. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, s'opposera à l'adoption de ce texte.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 16 ter** *(déduction au titre de l'amortissement des biens immobiliers locatifs neufs)* (p. 1586, 1587) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 88 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 234 de M. Alain Richard. Problème du logement en France. Contribution du secteur privé. Coût fiscal de cette mesure. Votera contre les amendements de la commission n° 28 de précision, n° 29 (extension de l'amortissement prévu pour les logements neufs à l'acquisition de logements anciens sous condition de travaux), n° 30 (autorisation de donations de biens en cours d'avantage fiscal) et n° 31 rédactionnel. (p. 1588) : équité sociale - **Art. 16 septies** *(réduction d'impôt sur le revenu à raison des intérêts versés au titre de certains prêts)* (p. 1595, 1596) : opposition à la mesure proposée par le Gouvernement. Crédit à la consommation. Surendettement des ménages. Décrets d'application. Accroissement des dépenses sociales pour les centres communaux d'action sociale - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1602) : se déclare favorable à l'amendement n° 33 de la commission (révision

périodique du taux de l'épargne administrée). Débat au sein de la commission des finances. Changement du taux de l'épargne administrée et drame politique. Indexation - **Après l'art. 17** (p. 1607) : soutient l'amendement n° 179 de Mme Marie-Claude Beaudeau (interdiction d'importer en France des denrées, matières premières et produits de toute nature fabriqués par une main-d'oeuvre enfantine dans des conditions contraires à la législation française en la matière). Convention internationale des droits de l'enfant.

- Projet de loi de modernisation des activités financières - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)] - Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2328) : devenir des métiers de la place financière de Paris. Remarques sur le développement d'une économie financière généralisée. Création éventuelle de "fonds de pension". (p. 2329) : libéralisme. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi - **Art. 10 nonies (par priorité)** *(organisation de la profession de prestataires de services d'investissement)* (p. 2332) : sur l'amendement n° 8 de la commission (obligation pour toute entreprise d'investissement d'adhérer à l'Association française des entreprises d'investissement qui est un organisme professionnel), son sous-amendement n° 33 ; devenu sans objet - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 2347) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 29 : représentation des salariés au sein de ce conseil ; rejeté - **Art. 14** *(les formations spécialisées du Conseil des marchés financiers)* (p. 2350) : son amendement n° 30 : représentation des salariés au sein de chaque formation spécialisée de ce conseil ; rejeté - **Art. 15** *(les formations disciplinaires du Conseil des marchés financiers)* : son amendement n° 31 : présence de deux représentants des salariés dans les formations disciplinaires de ce conseil ; retiré - **Art. 61** *(dispositions relatives aux personnes morales exerçant déjà des activités de services d'investissement et la déclaration de marchés réglementés)* (p. 2364, 2368) : son amendement n° 32 : maintien des conventions collectives en vigueur à la date de la publication de la présente loi ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2371) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi. Orientation vers une économie financière plutôt que vers une économie de production.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2771, 2773) : politique du Gouvernement. Fraude fiscale. Fraude au budget communautaire. Accroissement de la dette publique. Taux d'intérêt. Collectivités territoriales et pacte de stabilité. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Recettes de l'Etat. Relance de la consommation. Réduction du taux d'épargne. Aides au logement. Délai de lancement de la monnaie unique.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Renvoi à la commission** (p. 3239, 3241) : sa motion n° 67, tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Service public. Déréglementation et privatisation de France Télécom. Opinion des organisations syndicales. Autorité de régulation des télécommunications. Résultats de France Télécom. Pérennité de la recherche et de l'enseignement supérieur. Centre national d'étude des télécommunications, CNET - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - Art. L. 33-1 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* (p. 3268, 3269) : son amendement n° 91 : consultation et avis des collectivités territoriales pour l'établissement d'infrastructures nouvelles ; rejeté - Art. L. 34-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* Ses amendements n° 96 : possibilité pour les collectivités territoriales d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie ; et n° 97 de coordination ; rejetés.

- Projet de loi de modernisation des activités financières - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0419 (95-96)]** - (18 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3843) : détérioration des résultats des sociétés de bourse. Activité de la place financière de Paris. Développement des activités financières et économies réelles. Ouverture d'un marché à terme portant sur le blé. (p. 3844) : aggravation de l'assujettissement de l'économie aux impératifs des marchés financiers. Crainte de distorsion de concurrence en faveur de la Grande-Bretagne. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi dans la rédaction issue des travaux de la CMP.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4570, 4571) : difficultés de la politique de la ville. Démission de l'Etat. Rôle de l'école. Restrictions budgétaires. Logement social. PALULOS. Crédits de restructuration urbaine. Taux de chômage dans les banlieues. Différences entre les cités. Rétablissement du pacte républicain. Ne votera pas ce projet de loi.

- Rappel au règlement - (30 octobre 1996) (p. 5186, 5187) : art. 11 et 36 du règlement : émoi général suscité par l'annonce de la privatisation du groupe Thomson. Demande que la commission des finances procède à des auditions pour que le Gouvernement puisse organiser également au Sénat un débat sur l'avenir de ce groupe.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p.5826, 5827) : décalage entre les mesures préconisées et la réalité. Hausse des prélèvements obligatoires des collectivités locales. Poids des collectivités locales dans l'économie. Aggravation du désengagement de l'Etat. Recul des dotations pour les collectivités locales. Transfert de fiscalité de l'Etat vers les collectivités locales. Mise à contribution des ménages modestes. Taxe professionnelle. Nocivité des orientations du pacte de stabilité financière.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 2** (p. 5884, 5891) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-123 (calcul du quotient familial pour les couples non mariés et pour les célibataires ayant un enfant à charge) et n° I-125 (augmentation de la taxation des plus-values immobilières) - **Après l'art. 3** (p. 5896) : soutient l'amendement n° I-130 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions dérogatoires relatives à la fiscalité des investissements dans les DOM-TOM) - **Art. 7** *(application, aux indemnités de maternité, du traitement fiscal des salaires)* (p. 5905) : soutient l'amendement de suppression n° I-135 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 8** *(maintien des conditions d'exonération et d'allégement des impôts locaux pour les ménages)* (p. 5912, 5913) : son amendement n° I-136 : relèvement du plafond d'impôt sur le revenu permettant de bénéficier d'un dégrèvement de la taxe d'habitation ; et son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-234 : plafonnement de la taxe d'habitation à 2 % du revenu imposable ; rejetés - **Après l'art. 8** (p. 5914) : son amendement n° I-138 : plafonnement de la taxe foncière ; rejeté - **Avant l'art. 9** (p. 5916) : soutient l'amendement n° I-140 de Mme Marie-Claude Beaudeau (non déductibilité des provisions pour licenciement) - **Art. 9** *(réduction de 33,33 % à 19 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les petites et moyennes entreprises renforçant leurs fonds propres)* (p. 5921) : soutient l'amendement de suppression n° I-141 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 10** *(réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction de logements locatifs sociaux)* (p. 5939) :

soutient l'amendement n° I-147 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du taux d'imposition des plus-values). Effets sociaux et économiques de la réduction des crédits destinés aux prêts locatifs aidés, PLA, et à la prime d'amélioration des logements à usage locatif et d'occupation sociale, PALULOS - **Après l'art. 10 ter** (p. 5958) : son amendement n° I-151 : application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5980) : soutient l'amendement n° I-159 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fiscalité applicable au gaz et à l'électricité). (p. 5981) : le groupe communiste républicain et citoyen votera l'amendement n° I-54 de M. Jean-Pierre Masseret (taux de TVA applicable aux opérations de rénovation et de transformation des logements dont les locataires ou les propriétaires ont bénéficié d'une aide de l'Etat). (p. 5982, 5984) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-161 (exonération totale de TVA pour les représentations des créations artistiques) et n° I-164 (exonération de TVA pour les ventes, commissions et courtages portant sur les publications à faibles ressources publicitaires) - **Après l'art. 12** (p. 6000) : son amendement n° I-166 : exonération de la taxe professionnelle pour les télévisions de proximité ; rejeté. (p. 6002) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-178 : dispositions du plafonnement de la taxe professionnelle ; rejeté - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6027, 6029) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-172 de suppression, et n° I-174 (développement de la recherche en vue de diminuer la pollution atmosphérique) - **Après l'art. 14** (p. 6031) : soutient l'amendement n° I-176 de Mme Marie-Claude Beaudeau (conditions d'application de la réévaluation du niveau des droits d'accises portant sur les produits pétroliers) - **Avant l'art. 16** (p. 6035) : son amendement n° I-179 : instauration d'un relèvement à 1 % du taux de la cotisation minimale de taxe professionnelle ; rejeté - **Art. 16** *(affectation du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle au budget général de l'Etat)* (p. 6038) : son amendement n° I-180 : instauration d'un seuil de contribution minimale, ressource supplémentaire pour les collectivités locales ; rejeté - **Art. 17** *(étalement du paiement du solde de la compensation des pertes de ressources résultant de la réduction des droits de mutation à titre onéreux)* (p. 6039) : son amendement de suppression n° I-181, soutenu par Mme Nicole Borvo ; rejeté. (p. 6043) : invite le Sénat à voter l'amendement n° I-13 de la commission (proposition d'un étalement à hauteur d'un tiers en 1997 et de deux tiers en 1998). Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de cet amendement précité - **Art. 18** *(compensation des exonérations de taxe professionnelle prévues par le projet de loi relatif au pacte de relance pour la ville - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6045) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-184 : rétablissement de cet article dans une nouvelle rédaction qui prévoit que toute exonération nouvelle décidée par l'Etat doit être compensée intégralement par l'Etat et ne pas amoindrir d'autres dotations ; rejeté - **Après l'art. 18** (p. 6046) : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° I-185 : modification du mode de financement de la couverture sociale des allocataires du RMI ; rejeté - **Art. 19** *(aménagement du mécanisme de gestion des recettes provenant de l'écrêtement des départements surfiscalisés)* (p. 6047, 6048) : soutient l'amendement n° I-186 de Mme Marie-Claude Beaudeau (détermination du montant de la dotation globale de fonctionnement, en appliquant au montant de recettes nettes de taxe sur la valeur ajoutée un taux de prélèvement fixé à législation constante) - **Après l'art. 19** (p. 6049) : ses amendements, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-189 : intégration des actifs financiers dans le calcul des bases de la taxe professionnelle ; et, soutenu par M. Claude Billard, n° I-188 : prévision d'une cotisation minimale de taxe professionnelle pour l'ensemble des sociétés dont l'objet essentiel est la gestion d'un portefeuille de titres ; rejetés. (p. 6051) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-187 : renforcement des moyens de péréquation de la taxe professionnelle ; rejeté - **Avant l'art. 20** (p. 6052) : son amendement n° I-190 : suppression de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 relatif à la surcompensation au titre de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; rejeté - **Art. 20** *(aménagement du mécanisme de compensation de la réduction pour embauche et investissement)* (p. 6053) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-191 : réforme de la taxe professionnelle ; rejeté - **Après l'art. 20** (p. 6055, 6062) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-196 : attributions du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée ; n° I-198 : remboursement des attributions du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée par les collectivités locales ou les établissements bénéficiaires ; et n° I-193 : majoration des frais de rôle de la fiscalité directe locale appliquée depuis la mise à l'étude de la révision des bases d'imposition cadastrales ; soutenus, par M. Claude Billard, n° I-197 : non-application de la modification du taux de compensation du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée aux communes ayant des besoins sociaux et humains importants ; et n° I-199 : suppression de l'article n°11 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatif aux entreprises contributrices au versement "transport" ; soutenu par Mme Nicole Borvo, n° I-194 : abrogation des dispositions de l'article 32 de la loi de finances pour 1996 relatif au pacte dit "de stabilité financière" ; et son amendement n° I-195 : dotation globale d'équipement, DGE ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6099, 6100) : intervient sur l'amendement n° I-233 de Mme Marie-Claude Beaudeau (correction à la contribution de la France). Fraude au budget communautaire - **Art. 21** *(régime fiscal des charges exceptionnelles affectant France Télécom)* (p. 6104, 6106) : soutient l'amendement n° I-203 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de la loi de privatisation du 19 juillet 1993). Coût des privatisations. Recapitalisation des entreprises publiques. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-202 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Construction de l'Europe. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article - **Art. 22** *(contribution de France Télécom au financement du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications)* : soutient l'amendement n° I-205 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rattachement à France Télécom de la formation supérieure en matière de télécommunications) - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6113) : soutient l'amendement de suppression n° I-209 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Continuation en 1997 de l'article 29 de la loi de finances pour 1996. Importance de la formation en alternance. Amendement de la commission des affaires sociales. Demande un scrutin public sur cet amendement de suppression - **Après l'art. 25** (p. 6137, 6138) : soutient l'amendement n° I-216 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retrait de Thomson de la liste des entreprises privatisables). Situation financière de Thomson. Recherches technologiques. Pertes d'emplois. Impact économique et stratégique. (p. 6140, 6141) : soutient l'amendement n° I-217 de Mme Marie-Claude Beaudeau (taxe spécifique sur les délocalisations d'entreprises dans un pays extérieur à l'Union européenne). Mondialisation. Délocalisations. Réflexion sur une autre façon de construire l'Europe.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (29 novembre 1996) (p. 6338, 6339) : nécessité d'organiser une réflexion en France sur "l'intelligence économique". Gestion stratégique de l'information. Missions de l'Institut des hautes études de la défense nationale, IHEDN.

Economie et finances (charges communes) - Comptes spéciaux du Trésor

- (2 décembre 1996) (p. 6476, 6477) : évolution de la dette publique. Insuffisance des recettes fiscales. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre IV** (p. 6478) : missions d'intérêt public. Baisse de la dotation de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle. Bonfication des prêts accordés par la Caisse française de développement. Coût des diverses formules de prêts. Primes d'épargne populaire.

Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme

- (6 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6852, 6853) : évolution des crédits. Amputation des contrats de plan Etat-régions. Programme pluriannuel de la Communauté européenne en faveur du tourisme, Phyloxénia 1997-2000. Politique locale du tourisme. Aménagement du territoire. GIE Maison de la France. Chèque vacances. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ces crédits.

Economie et finances - Services financiers (et consommation)

- (7 décembre 1996) (p. 6966, 6967) : baisse du budget de la consommation et de la concurrence. Volonté de désengagement de l'Etat de ses missions de service public. Revenus des ménages. Surendettement. Associations de consommateurs. Les membres du groupe communiste républicain et citoyen ne voteront pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6968, 6969) : baisse du nombre des fonctionnaires du ministère de l'économie et des finances. Fraude au budget communautaire. Accords bilatéraux. Obtention de renseignements. Moyens de contrôle des douanes.

Communication

- (7 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6920) : télévisions locales diffusées par câble. Rejet de deux amendements visant à exonérer de taxe professionnelle et à réduire le taux de TVA de ces télévisions. Principe de subsidiarité. Dépôt d'un amendement relatif à la création d'un fonds de soutien aux chaînes de télévision de proximité. (p. 6922) : se déclare favorable à l'amendement n° II-211 du Gouvernement (augmentation des crédits d'aide directe à la presse). Aide aux chaînes de télévision de proximité.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 59** *(barèmes de l'impôt sur les revenus des années 1997 à 2000)* (p. 7035) : se déclare favorable à l'amendement n° II-159 de M. Jean-Pierre Masseret (réduction à 18,60 % du taux de la TVA) - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7058, 7060) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-133 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux chauffeurs routiers et assimilés) et n° II-137 (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux ouvriers du bâtiment sur chantier) - **Après l'art. 63** (p. 7074, 7075) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-141 (réduction d'impôt liée aux dépenses consenties par les enfants d'une personne accueillie en maison de retraite ou par les parents d'un jeune accueilli en section de cure médicale) et n° II-142 (suppression de la réduction d'impôt liée au versement d'intérêts de prêt à la consommation) - **Art. 64** *(suppression de la réduction d'impôt accordée au titre des dépenses de scolarité des enfants à charge)* (p. 7075, 7076) : soutient l'amendement de suppression n° II-144 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 66** *(suppression de l'avantage minimum en impôt pour la déduction des pensions alimentaires versées à des enfants majeurs inscrits dans l'enseignement supérieur)* (p. 7077, 7078) : soutient l'amendement de suppression n° II-146 de Mme Marie-Claude Beaudeau.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 80** (p. 7128, 7129) : son amendement n° II-152 : création d'un fonds d'aide au développement des télévisions locales ; rejeté. Difficultés des télévisions de proximité - **Après l'art. 81** (p. 7156) : soutient l'amendement n° II-154 de Mme Marie-Claude Beaudeau (report de la date de recouvrement de l'imposition directe locale pour les ménages). Recouvrement du solde de l'impôt sur le revenu et rentrée scolaire.

- **Rappel au règlement** - (12 décembre 1996) (p. 7287, 7288) : article 17 du règlement du Sénat : saisine pour avis des commissions du Sénat. Absence de saisine pour avis de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi relative à l'épargne retraite.

- **Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7296) : démographie et crise économique. Impasse des systèmes de retraite par répartition. Préférence des Français pour le système de retraite par répartition. Fonds propres des entreprises françaises. Nouveau marché pour le secteur de l'assurance. Caractère facultatif pour l'entreprise comme pour le salarié. Système inégalitaire. (p. 7297) : système de rente viagère. Place des salariés et des partenaires sociaux dans la gestion des fonds de pension. Exemples de systèmes facultatifs en matière de retraite supplémentaire. Exemple des fonds de pension aux Etats-Unis. (p. 7298) : crainte d'une évasion de la masse salariale vers les fonds d'épargne retraite et donc de perte de cotisations pour l'AGIRC et l'ARRCO. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce texte. Saisine de la commission des affaires sociales - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7305, 7306) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à la motion n° 41 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Rupture de l'égalité entre les citoyens. Absence de saisine de la commission des affaires sociales. Atteinte portée à l'équilibre financier de la sécurité sociale - **Question préalable** (p. 7311) : le groupe communiste républicain et citoyen votera la motion n° 1 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. Remise en cause de l'équilibre des finances de la sécurité sociale et de l'équilibre des caisses de retraite complémentaire obligatoire, AGIRC et ARRCO - **Art. 1er** *(salariés concernés par les plans d'épargne retraite, modalités d'adhésion)* (p. 7315, 7316) : description des prestations assurées par les fonds avant la résolution de la question de la nature juridique des plans d'épargne. Régime surcomplémentaire de retraite intervenant au détriment des régimes obligatoires. Régime de répartition et régime de capitalisation. (p. 7316) : absence de garantie quant aux prestations versées par les fonds de pension. (p. 7317) : son amendement de suppression n° 107, soutenu par M. Jean-Luc Bécart ; rejeté - **Art. 2** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* (p. 7322, 7323) : âge du départ à la retraite. Différence entre la cessation complète d'activité et l'âge de départ à la retraite. Remise en cause des fondements du régime par répartition. Cas d'un salarié licencié dans le

cadre d'une convention du Fonds national de l'emploi avant l'âge légal du départ à la retraite. Débat de fond entre versement en rente et versement en capital. (p. 7324) : son amendement de suppression n° 108, soutenu par M. Jean-Luc Bécart ; rejeté. Sur l'amendement n° 5 de la commission (nouvelle rédaction), ses sous-amendements n° 154 : liquidation anticipée des droits acquis sur les plans d'épargne retraite ; et n° 109 : possibilité de choisir entre rente et capital ; rejetés. (p. 7326) : son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 110 : application du principe de réversion au conjoint survivant du solde de la rente ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 7328) : son amendement n° 133 : possibilité de sortie en capital pour l'acquisition de l'habitation principale ; rejeté - **Art. 5** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* (p. 7329) : son amendement de suppression n° 111 ; adopté - **Art. 6** *(modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite)* : suppression de la priorité donnée à l'accord collectif. Possibilité pour les accords collectifs de déroger au code du travail. (p. 7330, 7331) : son amendement de suppression n° 112 ; rejeté. Risques d'inégalité entre les salariés devant la retraite. Se déclare opposé par avance à l'amendement n° 8 de la commission (nouvelle rédaction indiquant en particulier que dans tous les cas les plans devront être proposés à l'ensemble des salariés). (p. 7332, 7333) : sur l'amendement n° 8 précité de la commission, ses sous-amendements n° 113 : suppression de la possibilité de déroger à la disposition prévoyant qu'un accord ne peut comporter des dispositions moins favorables aux salariés que celles qui leur sont applicables en vertu d'une convention ou d'un accord couvrant un champ territorial ou professionnel plus large ; son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 155 : suppression des dispositions prévoyant que les conditions d'adhésion des salariés d'une même entreprise sont définies selon des catégories homogènes ; n° 114 : suppression de la disposition prévoyant que la souscription d'un plan d'épargne retraite peut résulter d'une décision unilatérale de l'employeur ; et n° 115 : avis conforme du comité d'entreprise pour la mise en oeuvre de la souscription du plan d'épargne retraite ; rejetés. (p. 7335) : saisine du comité d'entreprise - **Après l'art. 6** (p. 7336, 7337) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nature contractuelle du plan d'épargne retraite - réexamen possible tous les cinq ans), son sous-amendement n° 116 : subordination de la conclusion effective des plans à la passation d'accords contractuels entre partenaires sociaux ; rejeté - **Art. 7** *(contributions aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7340, 7341) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 117 de suppression, n° 118 : limitation de l'abondement de l'employeur ; rejetés - **Art. 8** *(transférabilité des droits acquis par les salariés)* (p. 7342, 7343) : son amendement de suppression n° 119 ; rejeté. Sur l'amendement n° 10 de la commission (possibilité donnée à un adhérent de demander tous les dix ans le transfert de ses droits sur un autre plan), son sous-amendement n° 120 : possibilité donnée aux salariés de bénéficier de la totalité du capital correspondant aux droits acquis dans le fonds d'épargne retraite en cas de rupture du contrat de travail ; rejeté - **Art. 9** *(constitution des fonds d'épargne retraite)* (p. 7345) : son amendement de suppression n° 121, soutenu par M. Jean-Luc Bécart ; rejeté.

- Suite de la discussion - (13 décembre 1996) - **Art. 10** *(agrément des fonds d'épargne retraite)* (p. 7357) : son amendement de suppression n° 122 ; rejeté - **Art. 11** *(règles applicables aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7358) : son amendement de suppression n° 123 ; rejeté - **Art. 14** *(comités de surveillance des plans d'épargne retraite)* (p. 7364) : son amendement de suppression n° 124, soutenu par M. Jean-Luc Bécart ; rejeté. (p. 7365) : sur l'amendement n° 22 de la commission (composition et conditions de mise en place du comité de surveillance), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 150 : représentation des seuls salariés au sein du comité de surveillance ; rejeté - **Art. 15** *(mission des comités de surveillance)* (p. 7366) : son amendement de suppression n° 125 ; rejeté - **Art. 16** *(pouvoirs des comités de surveillance)* (p. 7367) : parole sur l'article. Insuffisance des pouvoirs du comité de surveillance - **Après l'art. 20** (p. 7375) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à l'amendement n° 93 de M. Marc Massion (principe de la revalorisation des rentes servies par les fonds d'épargne retraite) - **Art. 21** *(règles prudentielles, renvoi à un décret en Conseil d'Etat)* Paroles sur l'article. Interrogation sur ces règles spécifiques qui régissent les fonds de pension pour les investissements qu'ils réalisent - **Art. 22** *(règle de concentration maximale en titres de créances)* (p. 7377) : sur l'amendement n° 30 de la commission (nouvelle rédaction précisant que les obligations échangeables ou convertibles en actions doivent être assimilées à des actions et figurer dans les 35 % et que les OPCVM de capitalisation doivent faire partie des titres de créance et être dans les 65 %), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 156 : autorisation donnée aux fonds de pensions de souscrire des titres publics de long ou de court terme ; retiré. (p. 7378) : intervient sur l'amendement de suppression n° 95 de M. Marc Massion. Possibilité pour les fonds de pension de souscrire des titres du Trésor relatifs à la dette publique - **Art. 23** *(engagements réglementés concernant les sociétés non cotées)* (p. 7379) : paroles sur l'article. Risques pris par les fonds de pensions lors de la souscription d'actions non cotées - **Art. 25** *(déductibilité fiscale des cotisations à l'impôt sur le revenu)* (p. 7381) : ses amendements, n° 126 de suppression, soutenu par M. Jean-Luc Bécart ; et n° 127 : limitation de la prime fiscale attachée à l'épargne retraite au montant de la perte de recettes induite par la perte d'assiette égale à 20 % du plafond de la sécurité sociale ; rejetés - **Art. 27** *(imposition des sommes versées par les fonds de pension dans la catégorie des rentes viagères)* (p. 7384) : son amendement n° 132 : suppression de la disposition tendant à faciliter un règlement par étalement des impôts dus à raison du supplément de rente excédant le plafond de l'abattement ; rejeté - **Art. 26 (précédemment réservé p. 7383)** *(déductibilité des cotisations sociales)* (p. 7386, 7387) : parole sur l'article. Exclusion du champ d'application des cotisations sociales des versements effectués par l'employeur au titre de l'abondement des fonds de pension. Perte de recettes pour la sécurité sociale. Le groupe communiste républicain et citoyen rejetera cet article ainsi que l'amendement n° 42 de la commission des affaires sociales (exclusion de l'assiette des cotisations sociales dans une limite fixée à 85 % du plafond de la sécurité sociale des contributions des employeurs destinées au financement des prestations complémentaires de retraite et de prévoyance). (p. 7388) : son amendement de suppression n° 128 ; rejeté. Danger que font peser les exonérations prévues par cet article sur les régimes de retraite par répartition et notamment les régimes complémentaires. (p. 7389) : ses amendements n° 129 et n° 130 : prise en compte de l'abondement de l'employeur aux plans d'épargne retraite dans le plafond de la sécurité sociale et inclusion de cet abondement dans l'assiette des cotisations sociales ; et n° 131 : principe de la compensation de toute exonération de cotisations de sécurité sociale par le budget de l'Etat ; devenus sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7398) : risque que font courir les fonds d'épargne retraite au devenir de la protection sociale de base et de la protection sociale complémentaire. Interrogation sur les véritables bénéficiaires des fonds de pension. Absence de garantie. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 1er** *(prélèvement sur les réserves de l'office des migrations internationales)* (p. 7544, 7545) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 25 de suppression et n° 26 (augmentation de la majoration de l'impôt de solidarité sur la fortune) - **Art. 2** *(prélèvement sur l'excédent de la taxe dite "sur les grandes surfaces")* (p. 7546, 7547) : soutient l'amendement de suppression n° 28 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 5** *(équilibre général)* (p. 7558) : soutient l'amendement de suppression n° 31 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Art. 6 et Etat B** *(dépenses ordinaires des services civils - ouvertures)* (p. 7561) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, vote contre l'ensemble de l'article 6 et de l'état B annexé.

LORRAIN (Jean-Louis), *sénateur (Haut-Rhin) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du conseil d'administration du Centre national d'ophtalmologie des quinze-vingt.

Membre titulaire du Conseil national du syndrome immunodéficitaire acquis (sida).

Membre suppléant du comité national de l'organisation sanitaire et sociale (JO Lois et décrets du 14 février 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Daniel Eckenspieller et Hubert Haenel, modifiant le mode d'élection des conseillers régionaux et changeant l'appellation des conseils généraux, conseillers généraux en conseils départementaux et conseillers départementaux **[n° 0202 (95-96)]** (6 février 1996) - **Elections.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi **[n° 57 (96-97)]** d'habilitation relatif à l'extension et à l'adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte des dispositions législatives du titre premier du livre VII du code de la santé publique, au statut du personnel et au financement de l'établissement public de santé territorial de Mayotte ainsi qu'à la réforme du statut de la caisse de prévoyance sociale **[n° 0072 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **9** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2260) - Ministère : Education - *Etats généraux de l'université* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2260) - **Enseignement supérieur**

n° **3** (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5458) - Ministère : Economie - *Relations entre les PME et les services fiscaux* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5458) - **Entreprises (petites et moyennes)**

n° **7** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6705) - Ministère : Fonction publique - *Contingents communaux d'aide sociale* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6705) - **Aide sociale**

Questions orales sans débat :

n° **333** (*JO* Débats du 21 mars 1996) (p. 1547) - Ministère : Travail - *Adolescence et maltraitance* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1916) - **Jeunes**

n° **429** (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4083) - Ministère : Justice - *Effets des annulations contentieuses à l'encontre de décisions administratives relatives à la réalisation de grands travaux d'utilité publique* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4725) - **Tribunaux administratifs**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) - Discussion générale (p. 1057, 1058) : rapport de la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle, remis en mai 1994. Avenant, signé le 5 juillet 1994, à l'accord national interprofessionnel du 3 juillet 1991, relatif à la formation et au perfectionnement professionnel. Ouverture de sections d'apprentissage au sein des établissements d'enseignement. Demande le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur ; expérience universitaire en Haute-Alsace. Exemple de l'Allemagne. Approuve le doublement du quota de la taxe d'apprentissage affecté aux centres de formation d'apprentis, CFA. Vote de ce projet de loi par le groupe des sénateurs de l'Union centriste.

- Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Après l'art. 6** (p. 1102) : intervient sur l'amendement n° 25, déposé avec M. Francis Grignon (financement des CFA dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) - **Après l'art. 11** (p. 1109, 1110) : soutient l'amendement n° 49 de M. Pierre Lagourgue (collecte dans les départements d'outre-mer).

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - Discussion générale (p. 2118, 2119) : adoption internationale. Ratification de la convention de La Haye. Validation nationale de l'agrément. Conseil de famille. Dispositions modifiant le code du travail.

- Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2161) : intervient sur l'amendement n° 144 de M. Georges Mazars (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines). Favorable au maintien du délai de trois mois pour la rétractation. - **Art. 42 (par priorité)** *(accompagnement de l'enfant adopté - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2182) : référence aux dispositions de la convention de La Haye. Intervient sur l'amendement n° 93 de M. Alain Vasselle (précisions relatives aux enfants venant de l'étranger) - **Art. 49 (par priorité)** *(octroi d'un congé non rémunéré pour le salarié se rendant à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants - Art. L. 122-28-10 du code du travail)* (p. 2199) : son amendement n° 103 : durée maximum du congé ; retiré - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 2217) : son amendement n° 102 : prise en compte, lors du placement d'un enfant dans une famille en vue de l'adoption, du fait que la date d'arrivée au foyer est réputée être celle de la décision de placement en vue de l'adoption ; retiré - **Seconde délibération - Art. 47 ter** *(durée de la période de cessation d'activité indemnisée pour les membres des professions libérales qui adoptent)* (p. 2235) : intervient sur l'amendement de suppression n° A-1 du Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2237) : avec les sénateurs du groupe de l'Union centriste, votera la proposition de loi. Adaptation de la loi à l'évolution de la société.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3128, 3130) : réticence des universités à tout changement profond. Evolution de l'université. Consultation nationale. Amélioration des premiers cycles. Orientation. Filière technologique. Amélioration de la vie des étudiants. Recherche universitaire. Aménagement du territoire. Schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche. Programmation de cette réforme. Soutien du groupe de l'Union centriste.

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - Discussion générale (p. 3692, 3694) : reconnaissance de l'autisme comme responsable d'un handicap. Nécessité de créer des centres d'hébergement adaptés. Question de la guérison de l'autisme. Traitement biologique et traitement psychologique. Nécessité d'une approche pluridisciplinaire. Maintien d'une

politique globale du handicap. Rejet de la notion de priorité d'un handicap sur un autre. Rôle des centres d'action médico-sociale précoce, CAMSP. Actions des commissions départementales de l'éducation spéciale, CDES. Amélioration du dépistage précoce. Multiplicité des possibilités de prise en charge. Accession à une scolarité adaptée. Nécessité d'une formation spécifique du personnel. Politique courageuse souhaitée par le groupe de l'Union centriste.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4793, 4795) : transformation d'une allocation en une prestation. Créations d'emplois et formation du personnel aidant. Récupération sur succession. Comportement de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, CNAV. Justification du nouveau système. Modalités de financement. Avis du médecin de famille. Coordination entre les départements et les caisses de sécurité sociale. Modalités de révision de la mise en oeuvre de la prestation. Tarification.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5543) : mise en oeuvre rapide des étapes fondamentales de la réforme annoncée par le plan "Juppé". Rétablissement de l'équilibre financier du système d'ici deux à trois ans. Maîtrise médicalisée. Tenue des objectifs fixés pour la médecine de ville. Causes du déficit. Développement du concept d'"assuré citoyen" et de l'approche médico-sociale. (p. 5544) : proposition d'un intéressement des praticiens appliquant les références médicales opposables. Adaptation des études médicales. Proposition du Sénat en matière de dépenses et de recettes. Définition d'une politique régionale de santé. Dépenses de l'hôpital et du secteur médico-social. Problème des sanctions. Rapport annuel au Parlement. Rétablissement de la confiance dans les médecins. Charges financières des collectivités locales. Filières de soins. Votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 10** *(extension de l'assiette de la CSG sur les produits de placement)* (p. 5615) : application de la CSG à l'assurance vie en cours de contrat. Problèmes des contrats multisupports et des modalités de calcul de la CSG.

- Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - **Après l'art. 7 (précédemment réservé le 13 novembre 1996, p. 5612)** (p. 5649, 5650) : se déclare favorable à l'amendement n° 100 de la commission (assujettissement à cotisations et à CSG du montant total des plus-values latentes au jour de la levée d'option de souscription ou d'achat d'actions). Confiance dans le corps médical.

- Projet de loi d'habilitation relatif à l'extension et à l'adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte des dispositions législatives du titre Ier du livre VII du code de la santé publique, au statut du personnel et au financement de l'établissement public de santé territorial de Mayotte ainsi qu'à la réforme du statut de la caisse de prévoyance sociale [n° 0057 (96-97)] - (20 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 5729, 5731) : autorisation de légiférer par ordonnance. Définition d'un nouveau cadre juridique dès janvier 1997. Etat sanitaire de la population de Mayotte. Contenu du projet de loi d'habilitation. Transformation de l'hôpital en un établissement public de santé relevant de la compétence de l'Etat. Statut du personnel. Financement de l'établissement public. Réforme de la caisse de prévoyance sociale. Dispositions diverses du titre III. Propose l'adoption sans modification du projet de loi d'habilitation.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6533) : créations d'emplois, notamment de personnels de bibliothèques. Encombrement de certaines filières. Tutorat. Réforme des DEUG. Action sociale en faveur des étudiants. Plan de sécurité et de désamiantage. Locaux universitaires. Etats généraux de l'université. (p. 6534) : orientation. Filière technologique. Insertion professionnelle et statut de l'étudiant. Ouverture sur l'Europe et le monde. Votera ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) (p. 6559) : diminution en francs courants des crédits alloués au budget civil de recherche et du développement technologique. Comparaisons internationales. (p. 6560) : rééquilibrage des autorisations de programmes et des crédits de paiement. Recherche fondamentale et prise en compte des réalités socio-économiques. Programmes relatifs à la santé. Equipes de recherche. Laboratoires universitaires. Situation du CNRS. Avenir de la recherche européenne et du Centre européen de recherches nucléaires, CERN. (p. 6561) : programme cadre de recherche et de développement de l'Union Européenne 1999-2002. Avec le groupe de l'Union centriste, votera ce projet de budget.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Avant l'art. 14** (p. 7579) : soutient l'amendement n° 3 de M. Jean Cluzel (mesures pour lutter contre les discriminations existant entre les régimes juridiques du câble et du satellite).

LOUECKHOTE (Simon), *sénateur (Nouvelle-Calédonie) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0104 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Art. 22** *(extension d'articles de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République)* (p. 1170) : son amendement, soutenu par M. Michel Doublet, n° 55 : possibilité pour le haut-commissaire et pour l'exécutif de la collectivité locale intéressée de demander à la chambre territoriale des comptes d'examiner la gestion des collectivités locales et de leurs établissements publics ; adopté - **Après l'art. 23 bis** (p. 1172) : ses amendements, soutenus par M. Michel Doublet, n° 56, n° 57 et n° 58 : extension au territoire de la Nouvelle-Calédonie de diverses dispositions intéressant le régime de la coopération, le statut des coopératives d'intérêt maritime, ainsi que celui des coopératives agricoles et des sociétés d'intérêt collectif agricole ; adoptés.

LUART (Roland du), *sénateur (Sarthe) RI.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales jusqu'au 17 janvier 1996.

Membre titulaire de la délégation pour les communautés européennes.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de l'Etablissement public Autoroutes de France.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 32]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 224, 225) : proposition de loi apparemment séduisante. Efficacité du dispositif proposé. Effets pervers pour les petites et moyennes entreprises, les collectivités locales et les établissements spécialisés sur le marché des prêts aux collectivités locales. Epargne administrée. Politique économique du Gouvernement. Diminution des taux d'intérêt. Taux du livret A. Proposition de M. Emmanuel Hamel en 1994. Mission d'information sénatoriale. Ne votera pas ce texte.

- Conclusions du rapport de M. Francis Grignon, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n°144, 95-96) déposée par M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser la loi locale de chasse régissant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0252 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Discussion générale** (p.1145, 1147) : extension aux propriétaires réservataires du cahier des charges des chasses communales. Gestion cynégétique. Octroi d'un droit de priorité aux locataires sortants. Chasses domaniales. Création d'une procédure de gré à gré. Concertation sur l'élaboration du cahier des charges type. Prochaines adjudications. Appropriation trop avancée de leur territoire par les chasseurs locaux. Révision de la législation sur la prolifération des espèces devenues nuisibles. Régulation de la population des renards. Reconnaissance du caractère d'utilité publique à la Fédération des chasseurs à l'arc.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2444) : se déclare opposé à l'amendement n° 83 de M. Josselin de Rohan (application aux disques).

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2762, 2763) : réforme de la procédure budgétaire. Présentation des comptes. Réduction des dépenses publiques. Fonction publique. Diminution des effectifs. Renforcement du secteur de la justice. Situation des fonctionnaires détachés. Durée du travail. Négociations salariales des fonctionnaires. Aides à l'emploi. Réduction du chômage. Baisse des taux d'intérêt. Programme de privatisations.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3186, 3187) : concurrence dans le secteur des télécommunications. Engagements européens. Evolution des techniques et mondialisation de l'économie. Tarification. Création de l'Autorité de régulation des télécommunications. Aménagement du territoire. Service universel. Statut de France Télécom. Le groupe de RI votera ce projet de loi.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Deuxième lecture* **[n° 0392 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Art. 1er D** *(offre ou vente aux consommateurs à prix abusivement bas)* (p. 3794) : parole sur l'article. Distribution du carburant. Stations services en milieu rural. Aménagement du territoire.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3872, 3873) : confusion de ce débat. Se déclare favorable à l'amendement n° 157 du Gouvernement (structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels). Représentants des organisations agricoles. Equilibre entre élus et représentants socioprofessionnels - **Art. 10 ter** *(ventes d'armes et de munitions aux particuliers)* (p. 3892) : dossier délicat. Directive de la Communauté économique européenne. Discrimination entre chasseurs urbains et chasseurs ruraux. Réglementation abondante sur la chasse. Groupe d'études "chasse et pêche" du Sénat. Votera contre l'article 10 ter. Se déclare favorable à l'amendement n° 56 de la commission (interdiction de vendre des armes aux particuliers dans des commerces de détail non spécialisés). Réglementation sur la déclaration des armes. Article ajouté par l'Assemblée nationale et sans rapport avec le texte du projet de loi.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 5020) : se déclare opposé à l'amendement n° 110 de la commission (introduction de la notion de nuisances olfactives excessives). Crainte de contentieux multiples.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5410, 5412) : crise de la vache folle : encéphalopathie spongiforme bovine, ESB. Tranmissibilité de l'ESB à l'être humain. Désinformation conduite par les médias. Mesures sanitaires engagées.

Diminution de la consommation de viande bovine et des abats. Cours des viandes à la production. Dispositif d'identification de l'origine des bovins. Mesures de soutien aux revenus des éleveurs. Report de cotisations sociales pour les producteurs spécialisés.. Prime spéciale au bovin mâle. Prime à l'encouragement des élevages extensifs. Intervention communautaire sur les broutards. Industrie de l'équarissage. Indispensable promotion de la "traçabilité" des viandes. Extensification. Réforme de l'organisation commune du marché de la viande. Confiance et gratitude du groupe des Républicains et indépendants.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5804, 5806) : concours publics à la SNCF. Politique de gestion des effectifs de la fonction publique. Augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP. Conséquences de la modernisation accélérée de l'économie. Imposition directe sur le patrimoine. Missions de l'Etat. Souhait d'économies substantielles dans les dépenses de fonctionnement. Effectifs militaires. Modernisation de la fonction publique, Marge de manoeuvre étroite du Gouvernement. Soutien du groupe RI à l'examen du projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6127, 6128) : se déclare favorable à l'amendement n° I-77 de M. Jacques Oudin (augmentation du montant de la redevance alimentant le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE). Conventions liant le FNDAE, l'Etat aux départements. Obligation européenne de mise aux normes pour 2002. Prélèvements obligatoires. Redevance pour les agences de l'eau. Recettes issues des enjeux du PMU. (p. 6132) : se déclare opposé à l'amendement n° I-108 de M. Jean-Louis Carrère (réduction du taux de la taxe forestière applicable aux industries de la première transformation du bois). Fonds forestier national. Taxe sur les sciages. Examen prochain d'un projet de loi d'orientation agricole et forestière.

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6392, 6394) : évolution des crédits. Montée en puissance du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM. Mise en place des agences départementales d'insertion, ADI. Extension aux départements d'outre-mer de l'allocation parentale d'éducation et de l'allocation pour jeune enfant. Contrat emploi solidarité, CES. Aide au logement. Ligne budgétaire unique. Créance de proratisation du RMI. Budget d'investissement du ministère de l'outre-mer. Etalement sur un exercice complémentaire du financement des engagements contractuels de l'Etat. Situation en Polynésie française. Nouvelle-Calédonie. Agence de développement rural et d'aménagement foncier, ADRAF. Capacité d'action du représentant de l'Etat sur le territoire pour le financement des opérations "jeunes stagiaires du développement". Construction d'une usine de traitement du minerai de nickel. Opération de suppression du FIDOM-section décentralisée. Priorité accordée aux crédits de paiement. Projet de loi relatif à l'aménagement du territoire ultramarin. Extension à l'outre-mer du principe des zones de revitalisation rurale. Mécanismes d'aide aux entreprises exportatrices d'outre-mer. Primes à l'investissement. Participation du Fonds national de développement des entreprises, FNDE. Accepte ce projet de budget ainsi que l'article 93 rattaché qui proroge la taxe sur les transports au profit des régions d'outre-mer.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7499) : se déclare favorable à la motion n° 2 de M. Michel Charasse tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Rétablissement de l'ordre républicain. Exemple de la Nouvelle-Calédonie. Racket et violence. Blanchiment de l'argent sale.

LUC (Hélène), *sénateur (Val-de-Marne) présidente du groupe CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires (JO Lois et décrets du 3 octobre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer une participation à parité des femmes et des hommes à la vie publique **[n° 0216 (94-95)]** retirée le 19 juin 1996 (18 janvier 1995) - **Vie politique et sociale.**

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le nombre de sénateurs élus dans les départements et à abaisser l'âge d'éligibilité des sénateurs **[n° 0313 (94-95)]** retirée le 19 juin 1996 (15 juin 1995) - **Elections sénatoriales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'exercice des mandats locaux et aux moyens financiers des collectivités locales **[n° 0364 (94-95)]** retirée le 19 juin 1996 (6 juillet 1995) - **Collectivités territoriales.**

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le nombre de sénateurs élus dans les départements **[n° 0448 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Elections sénatoriales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'exercice des mandats locaux et aux moyens financiers des collectivités locales **[n° 0449 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Collectivités territoriales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, assurant la parité des femmes et des hommes dans la vie publique **[n° 0450 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Vie politique et sociale.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, présentée en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E 648) **[n° 0460 (95-96)]** (20 juin 1996) - **Union européenne.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux finances locales **[n° 0463 (95-96)]** (24 juin 1996) - **Finances locales.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'enseignement de l'espéranto **[n° 0485 (95-96)]** (10 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Enseignement.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur la situation politique et économique en Corse **[n° 0490 (95-96)]**

(12 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Régions.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur la situation du groupe Thomson et les conditions de sa privatisation **[n° 0047 (96-97)]** (29 octobre 1996) - **Entreprises publiques.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement sur la proposition de la Commission en vue d'un règlement du Conseil relatif au renforcement de la surveillance et de la coordination des situations budgétaires, sur la proposition de règlement (CE) du Conseil visant à accélérer et clarifier la mise en oeuvre de la procédure concernant les déficits excessifs (n° E 719) **[n° 0083 (96-97)]** (19 novembre 1996) - **Union européenne.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement sur les propositions de règlement du Conseil sur l'introduction de l'euro (art. 109 1 (4) CE) et sur certaines dispositions y afférentes (art. 235 CE) (n° E 720) **[n° 0084 (96-97)]** (19 novembre 1996) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2452) - Ministère : Premier ministre - *Bilan d'une année de gouvernement* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2453) - **Politique générale**

Questions orales sans débat :

n° **262** (*JO* Débats du 1er février 1996) (p. 333) - Ministère : Education - *Carte scolaire dans le département du Val-de-Marne* - Réponse le 21 février 1996 (p. 770) - **Enseignement**

n° **273** (*JO* Débats du 9 février 1996) (p. 591) - Ministère : Premier ministre - *Application du remboursement de la dette sociale (RDS) aux aides personnelles au logement* - Réponse le 21 février 1996 (p. 760) - **Logement social**

n° **312** (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1040) - Ministère : Education - *Emploi des maîtres auxiliaires* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1928) - **Enseignants**

n° **340** (*JO* Débats du 27 mars 1996) (p. 1783) - Ministère : Education - *Assistants sociaux des établissements scolaires* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2293) - **Assistantes sociales**

n° **350** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1971) - Ministère : Travail - *Fermeture de l'usine de la société Ricard située à Thiais (Val-de-Marne)* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2275) - **Emploi**

n° **357** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1972) - Ministère : Education - *Désaffection de la restauration scolaire et malnutrition* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2295) - **Cantines scolaires**

n° **379** (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2499) - Ministère : Jeunesse - *Participation des athlètes musulmanes aux jeux Olympiques d'Atlanta* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2951) - **Jeux Olympiques**

n° **444** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4388) - Ministère : Equipement - *Nuisances occasionnées par la circulation routière à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4741) - **Pollution et nuisances**

n° **445** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4388) - Ministère : Premier ministre - *Privatisation de la Société française de production (SFP)* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4734) - **Audiovisuel**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 154) : sa motion n° 24, soutenue par Mme Michelle Demessine, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

- **Conférence des présidents** - (6 février 1996) (p. 420, 421) : propose un débat sur la situation actuelle dans les collèges.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 470) : sa motion n° 4, présentée par M. Robert Pagès, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)]** - (13 février 1996) - **Question préalable** (p. 610) : sa motion n° 12, soutenue par M. Jean-Luc Bécart, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat** - (14 mars 1996) (p. 1355) : absence de grand débat national. Insuffisance de l'association des parlements nationaux à cette conférence. Echec de l'actuelle construction européenne en matière économique et sociale, et notamment en matière d'emploi. (p. 1356) : austérité et réduction des dépenses publiques commandées par les critères de convergence nécessaires à la réalisation de monnaie unique. Mouvement social de décembre 1995. Réconciliation du peuple avec la construction européenne par une remise en cause de la logique économique libérale. Atteinte à la souveraineté nationale dans le domaine de la politique communautaire, de la politique étrangère et de défense et de la politique de sécurité et de justice. (p. 1357) : renforcement souhaitable du rôle des parlements nationaux, notamment par l'établissement d'un contrôle préalable des actes communautaires. Le groupe communiste républicain et citoyen propose l'instauration d'un forum des nations d'Europe doté d'un instrument monétaire commun sous contrôle populaire et demande la tenue d'un référendum sur la monnaie unique.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Question préalable** (p. 1507) : sa motion n° 61, soutenue par M. Claude Billard, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1624, 1625) : soutient l'amendement n° 206 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression successive de la liste des douze entreprises privatisables par voie réglementaire de chacune d'entre elles). Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis, SEMMARIS. (p. 1627) : temps prévu pour l'examen de ce texte - **Art. 27** *(inscription*

de la Société française de production et de création audiovisuelles sur la liste des entreprises figurant à l'annexe de la loi de privatisation) (p. 1631, 1632) : participation au rayonnement audiovisuel et culturel de la France. Démantèlement de l'audiovisuel public. Obligations de commandes. Licenciements. Vente des studios des Buttes-Chaumont. (p. 1633, 1634) : soutient l'amendement de suppression n° 95 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Rayonnement et développement culturel. Industrie française de programmes. Fiction américaine. Demande un scrutin public sur cet amendement. Risque de chômage. Délocalisation des tournages - **Après l'art. 40 bis** (p. 1663) : session unique. Rythme des travaux parlementaires - **Art. 55** *(aménagement du monopole de Gaz de France)* (p. 1695, 1697) : soutient l'amendement de suppression n° 107 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Monopole de distribution de Gaz de France. Investissements. Seuil minimal de rentabilité. Déréglementation du service public. Commission de Bruxelles. Personnel de Gaz de France. Préparation de la privatisation. Traité de Rome. Souveraineté nationale. Demande un scrutin public sur l'amendement n° 107 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1703) : organisation de ce débat.

- **Rappel au règlement** - (26 mars 1996) (p. 1734, 1735) : organisation des travaux du Sénat. Exemple du débat relatif au projet de loi portant DDOEF, Séances de nuit.

- **Conférence des présidents** - (14 mai 1996) (p. 2527) : organisation des travaux du Sénat. Session unique. Equilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

- **Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion de la résolution** (p. 2668) : soutient l'amendement n° 2 de M. Claude Billard (suppression d'emplois et atteinte à la pérennité du service public postal).

- **Rappel au règlement** - (21 mai 1996) (p. 2673) : s'associe au rappel au règlement de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)]** - (23 mai 1996) - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2838, 2839) : nécessité de débattre de l'organisation des transports en même temps que de la qualité de l'air. Transport de marchandises par la route. Développement souhaitable du "ferroutage". Rééquilibrage entre les modes de transport. Mise en place de transports collectifs en site propre.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)]** - (28 mai 1996) - **Question préalable** (p. 2992) : sa motion n° 22, soutenue par M. Robert Pagès, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique du Pakistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 0225 (95-96)]** - (5 juin 1996) - **Question préalable** (p. 3206) : sa motion n° 1, soutenue par M. Robert Pagès, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion** - (5 juin 1996) - **Question préalable** (p. 3235) : sa motion n° 57, soutenue par M. Félix Leyzour, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3248) : soutient l'amendement n° 82 de M. Claude Billard (suppression des quatrième et cinquième alinéas du paragraphe I de cet article relatifs à la définition du service téléphonique ouvert au public) - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3253) : soutient l'amendement n° 87 de M. Claude Billard (suppression de l'exercice de régulation des télécommunications par l'Autorité de régulation des télécommunications).

- **Suite de la discussion** - (6 juin 1996) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 35-3 du code des postes et télécommunications *(financement du service universel)* (p. 3383, 3384) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 114 (suppression du 4ème alinéa du paragraphe II de cet article relatif à l'exemption des opérateurs de radiocommunication mobile de la part de la rémunération additionnelle correspondant au déséquilibre de la structure courante des tarifs téléphoniques) - Art. L. 35-6 du code des postes et télécommunications *(missions d'intérêt général)* (p. 3393) : soutient l'amendement n° 195 de M. Félix Leyzour (précision dans les contrats passés dans le cadre des missions de recherche publique, des dispositions nécessaires relatives à leur financement) - Art. L. 36-4 du code des postes et télécommunications *(ressources de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3400) : soutient l'amendement n° 118 de M. Claude Billard (suppression des deuxième et troisième alinéas de ce texte relatifs au financement des missions de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications) - Art. L. 36-7 du code des postes et télécommunications *(compétences de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3403) : soutient l'amendement de suppression n° 121 de M. Claude Billard - **Rappel au règlement** (p. 3406) : organisation des travaux du Sénat - Art. L. 36-11 du code des postes et télécommunications *(pouvoir de sanction de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3407) : soutient l'amendement n° 124 de M. Claude Billard (autorité compétente pour trancher les litiges relatifs au manquement des exploitants de réseaux ou des fournisseurs de services à leurs obligations légales et réglementaires) - **Art. 9** *(droits de passage)* - Art. L. 47 du code des postes et télécommunications *(permission de voirie et utilisation partagée des infrastructures)* (p. 3412) : soutient l'amendement n° 126 de M. Claude Billard (suppression du troisième alinéa de ce texte relatif au rapprochement des deux parties intervenant sur la voie publique pour qu'elles conviennent des conditions d'une utilisation commune des installations en cause) - **Art. 11** *(Agence nationale des fréquences)* (p. 3415), 3416) : soutient l'amendement de suppression n° 128 de M. Claude Billard - **Après l'art. 11** (p. 3421) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur l'amendement n° 200 du Gouvernement (contrôle du contenu des réseaux de télécommunication - création du Comité supérieur de la télématique placé auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA) - **Art. 16** *(entrée en vigueur de la loi et coordination)* (p. 3427) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur l'amendement n° 199 du Gouvernement (organisation du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse** - (6 juin 1996) (p. 3351, 3354) : débat parlementaire sur la Corse. Réexamen fondamental de l'action engagée depuis vingt ans. Eclatement de la violence. Rétablissement de l'ordre républicain. Zones franches. Terrorisme. Délinquance. Jeunesse. Moyens des autorités judiciaires et policières. Mise en place d'une commission d'enquête. Chômage. Gaspillage de fonds publics. Scandale de la Caisse de développement économique de la Corse. Parité avec le continent. Candidature de la Corse à l'accueil de la future source de rayonnement Synchrotron à énergie intermédiaire, le projet Soleil. Politique d'investissement des entreprises publiques. Monde agricole. Langue corse.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion** - (11 juin 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3505 à 3507) : sa motion n° 18, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Référence à la Déclaration des droits de l'homme de

1789. Définition d'un service public national. Privatisation de l'entreprise France Télécom par cette réforme. Exemple de l'entreprise Renault. Réussite actuelle de France Télécom. Le groupe communiste républicain et citoyen s'oppose à la remise en cause du principe de la nationalisation de France Télécom. Rappel du préambule de la Constitution de 1946. Notion de service public constitutionnel. Caractère inconstitutionnel de ce projet de loi. Nécessité de préserver l'indépendance nationale. Question de l'indemnisation de l'Etat. Conséquences du traité de Maastricht. (p. 3508) : caractère de service national pour l'entreprise France Télécom. Mécanisme de privatisation totale prévue par ce projet de loi. Contrôle de France Télécom envisagé par les opérateurs étrangers - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3522, 3523) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 26 (suppression de la possibilité de vendre les actions de France Télécom à tempérament). (p. 3525) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 29 (limitation à 20 % de la participation étrangère au capital de France Télécom). Montant de la cession de France Télécom. Lutte contre les spéculateurs étrangers. (p. 3527) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 34 (suppression du caractère gratuit de la cession de France Télécom) ; risque d'augmentation des tarifs payés par l'usager.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1996) - **Rappel au règlement** (p. 3618) : estime non fondé que les amendements de M. Claude Billard n° 58, n° 60, n° 62, n° 68 et n° 76 visant à la suppression des mots "l'entreprise nationale" dans le texte de l'article 5 (garantie du statut des fonctionnaires - recrutement externe de fonctionnaires - comité paritaire) , soient déclarés sans objet. S'étonne qu'aucun amendement du groupe communiste républicain et citoyen ne soit reconnu valable, au cours de ce débat. Assimilation du Parlement à une chambre d'enregistrement. Demande une suspension de séance qui lui est accordée pour une durée de cinq minutes - **Art. 5** (p. 3619) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 63 (renforcement de l'obligation de recrutement de fonctionnaires par France Télécom). Efficacité du service public. Allongement de la période prévue pour procéder au recrutement de fonctionnaires. (p. 3621, 3622) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 70 (mise en place d'un comité technique paritaire). Représentation des agents contractuels de France Télécom. Fonctionnement du conseil d'administration de France Télécom. (p. 3623, 3624) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 74 (élection des représentants du personnel au comité paritaire). Place du personnel au sein de l'entreprise France Télécom. (p. 3629) : le groupe communiste républicain et citoyen vote contre cet article.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - Suite de la discussion** - (20 juin 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4018, 4020) : sa motion n° 7, soutenue par Mme Danielle Bidard-Reydet, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Article 34 de la Constitution. Annonce prématurée de la suppression du service national obligatoire par le Président de la République. Lien de causalité entre cette décision et la loi de programmation militaire. Non-respect des prérogatives du Parlement. Interrogations au sein même de la majorité. Compétences du Président de la République. Dévalorisation du rôle du Parlement constatée sur l'ensemble de la session. Atteinte portée à la souveraineté nationale par une remise en cause du secteur public de l'armement. Dossier Eurocopter. Le groupe communiste républicain et citoyen demande un scrutin public sur sa motion d'irrecevabilité.

- **Attentat contre un élu corse** - (20 juin 1996) (p. 4064, 4065) : attentat contre le maire de Sartène. Situation en Corse.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF** - (25 juin 1996) (p. 4226) : rappelle avoir demandé cinq heures de discussion sur ce débat.

- **Résolution (n° 466, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648). [n° 0436 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Question préalable** (p. 4283, 4285) : sa motion n° 2, tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Procédure d'examen des propositions d'actes communautaires. Rôle du Parlement. Commission de Bruxelles. Respect des critères de convergence. "Service public à la française". Réforme de la protection sociale. Manifestations en Allemagne. Lutte contre le chômage et l'exclusion. Demande un scrutin public sur cette motion - **Examen de la résolution** (p. 4287) : son amendement, soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 1 : opposition à l'adoption de la résolution n° E-648 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4288) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cette résolution.

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)]** - (1er octobre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4361) : sa motion n° 29, soutenue par Mme Michelle Demessine, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

- **Conclusions du rapport de M. Patrice Gélard, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de résolution (n° 504, 95-96), tendant à compléter le règlement du Sénat pour l'application de la loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques et de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0002 (96-97)]** - (3 octobre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4491) : sa motion n° 1, soutenue par M. Robert Pagès, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement suivie d'un débat et d'un vote** - (8 octobre 1996) (p. 4544, 4546) : traité de Maastricht et conséquences de la marche forcée vers la monnaie unique. Disparitions d'emplois et fermetures d'entreprises. Déficit de la sécurité sociale ; proposition du groupe communiste républicain et citoyen de prélever une cotisation sur les revenus financiers. Réforme fiscale en trompe-l'oeil. Projet de budget : désengagement de l'Etat du logement social. Démantèlement du service public ; exemple de l'ouverture à la concurrence des liaisons aériennes intérieures françaises. Corse. Propositions de M. Robert Hue sur la création d'une sécurité d'emploi et de formation. Refus par le groupe communiste républicain et citoyen d'approuver la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- **Conférence des présidents** - (9 octobre 1996) (p. 4566) : diminution de quarante et une heure de la durée de la discussion budgétaire. Pouvoir de contrôle du Parlement.

- **Conférence des présidents** - (5 novembre 1996) (p. 5337, 5338) : s'élève contre la décision de restreindre le temps de discussion du budget. Remise en cause du contrôle parlementaire.

- **Conclusions du rapport de M. Jean-Patrick Courtois, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0038, 96-97) de M. Jean-Jacques Hyest déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au contrat de concession du Stade de France à Saint-Denis [n° 0062 (96-97)]** - (7 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5454, 5555) : place de la France dans les organisation sportives. Organisation de la coupe du monde de football de 1998. Construction du Grand Stade de Saint-Denis.

Budgétisation intégrale des crédits nécessaires à sa réalisation. Prélèvements exceptionnels sur le Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Désengagement de l'Etat. Intervention de capitaux étrangers. Incertitude juridique. Achat de billets par le conseil général du Val-de-Marne. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur cette proposition de loi.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Question préalable** (p. 5576) : sa motion, soutenue par M. Guy Fischer, n° 35 tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (22 novembre 1996) - **Question préalable** (p. 5862, 5864) : sa motion n° I-235, tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Crise économique et sociale. Concept de souveraineté nationale. Mise en place de la monnaie européenne. Baisse du budget de la santé. Privatisation de Thomson. Suppression d'acquis sociaux en matière fiscale. Progression des impôts indirects. Injustice de la fiscalité. Impôt de solidarité sur la fortune. (p. 5866) : budget de l'éducation nationale et de la recherche. Alourdissement de la fiscalité locale. Contribution sociale généralisée et remboursement de la dette sociale.

- **Rappel au règlement** - (25 novembre 1996) (p. 1901, 1902) : application de la législation du travail dans le secteur des transports routiers.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6012, 6013) : soutient l'amendement n° I-167 de Mme Marie-Claude Beaudeau (modification du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6120, 6121) : soutient l'amendement n° I-222 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS). Jeux Olympiques. Historique du FNDS. Extension de la contribution sociale généralisée aux enjeux récoltés par la Française des jeux. (p. 6125) : financement du Stade de France. Si l'amendement n° I-222 précité de Mme Marie-Claude Beaudeau était repoussé, se rallierait aux amendements identiques n° I-72 de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-238 de M. André Egu et n° I-90 de M. François Lesein déposé au nom de la commission des affaires culturelles (relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS). (p. 6138) : soutient l'amendement n° I-220 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions des articles 52 et 53 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier relatifs à la Société française de production). Privatisation de la SFP.

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6500) : attente des Français pour une école de qualité. Budget de régression. Suppression d'emplois. (p. 6501) : absence d'amélioration de l'encadrement et de l'aide aux enfants en dépit de la baisse démographique. Engagements de l'Etat à l'égard des personnels. Situation des maîtres auxiliaires. Mesures sociales spécifiques pour les familles et les élèves en difficulté. Phénomène de malnutrition et versement des bourses de demi-pension aux collèges. (p. 6502) : le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce budget - **Rappel au règlement** (p. 6510) : concomittance de la conférence des présidents avec la séance publique. Nécessité de se faire remplacer - **Examen des crédits - État B - Titre III** (p. 6527) : son amendement n° II-36 : réduction de quatre milliards de francs du chapitre consacré au paiement des heures supplémentaires d'enseignement et réaffectation de ces crédits à la création d'emplois ; rejeté. Transformation des heures supplémentaires en emplois. Amélioration du taux d'encadrement. Besoins en personnel enseignant et non enseignant.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6547) : porte à la connaissance du Sénat qu'une dépêche de l'AFP annonce une explosion dans le RER à la station Port-Royal.

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) (p. 6570) : hommage aux sportifs français. Diminution de ce budget élaboré sans concertation. Reconnaissance du rôle de service public rempli par le mouvement sportif. Désengagement de l'Etat et financement par les collectivités territoriales. Fracture sociale. (p. 6571) : statut des cadres techniques nationaux. Diminution des interventions publiques en faveur de la vie associative. Droit au sport. Rythme scolaire. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) (p. 6799, 6800) : conséquences de la déréglementation du transport aérien. Compagnies françaises. Dumping social. Aéroports de Paris. Riverains des aéroports. Demande un moratoire à l'ouverture totale du ciel français à la concurrence.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) - **Examen des crédits - Art. 92** *(fusion des régimes d'APL)* (p. 6833, 6834) : sa motion n° II-72, soutenue par M. Guy Fischer, tendant au renvoi à la commission ; rejetée.

- **Rappel au règlement** - (12 décembre 1996) (p. 7267) : hommage à Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier.

- **Rappel au règlement** - (12 décembre 1996) (p. 7288) : article 17 du règlement du Sénat : saisine pour avis des commissions du Sénat. Absence de saisine pour avis de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi relative à l'épargne retraite.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7303) : sa motion, soutenue par M. Jean-Luc Bécart, n° 41, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Question préalable** (p. 7499) : sa motion n° 1, soutenue par M. Louis Minetti, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

M

MACHET (Jacques), *sénateur (Marne) UC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 249 (95-96)], adoptée par l'Assemblée nationale, modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme. **[n° 0350 (95-96)]** (9 mai 1996) - **Handicapés.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, avec MM. Charles Descours et Alain Vasselle, sur le projet de loi de financement [n° 61 (96-97)] de la sécurité sociale pour 1997, adopté par l'Assemblée nationale **[n° 0066 (96-97)]** (6 novembre 1996) - **Sécurite sociale.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **12** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 709) - Ministère : Défense - *Réforme des armées* - Réponse le 16 février 1996 (p. 710) - **Armée**

n° **17** (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7683) - Ministère : Education - *Illettrisme et exclusion* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7683) - **Illettrisme**

Questions orales sans débat :

n° **418** (*JO* Débats du 5 juin 1996) (p. 3199) - Ministère : Santé - *Conditions d'attribution et montant de l'allocation de veuvage* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4198) - **Assurance veuvage**

n° **468** (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4785) - Ministère : Economie - *Politique de relance de l'immobilier* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5111) - **Immobilier**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 240) : le groupe de l'Union centriste votera cette proposition de loi.

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 495) : le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi constitutionnelle. Rôle du Parlement.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)[- (13 février 1996) - **Discussion générale** (p.605, 606) : avenir de la politique de l'emploi. Partage du travail. Amendements essentiels de la commission des affaires sociales sur ce texte. Diminution du temps de travail et baisse des rémunérations. Soutien aux entreprises créatrices d'emplois. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)[- (14 février 1996) - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 671) : cas des médecins réfugiés statutaires - **Art. 2** *(manipulateurs d'électroradiologie médicale)* (p. 677) : son amendement n° 26 : régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984 et ayant exercé leurs fonctions antérieurement à la publication de la loi n° 95-116 du 4 février 1995 ; retiré. Conséquence dommageable pour l'emploi et le bon fonctionnement des cabinets de radiologie.

- Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 11** (p. 732, 733) : son amendement n° 35 : maintien des droits acquis en matière de condition de mobilité pour l'intégration dans les corps de la fonction publique enseignante ; adopté.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Après l'art. 4** (p. 1520) ; soutient l'amendement n° 163 de M. Michel Souplet (relèvement du plafond du régime des micro-entreprises visé à l'article 52 ter du code général des impôts) - **Après l'art. 6** (p. 1526) : soutient l'amendement n° 168 de M. André Dulait (émission d'obligations et de titres subordonnés remboursables par les sociétés d'assurance mutuelles).

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1853) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Jean Pépin (possibilité pour les centres de première intervention d'opter ou non pour l'intégration dans le corps départemental d'incendie et de secours).

- Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)] - (21 mai 1996) - **Explications de vote** (p. 2672) : le groupe de l'Union centriste votera cette proposition de résolution.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" - *Deuxième lecture* **[n° 0339 (95-96)]** - (22 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2714) : le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (6 juin 1996) -

Art. 6 *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 36-8 du code des postes et télécommunications *(saisine de l'Autorité de régulation des télécommunications et voie de recours contre ses décisions)* (p. 3405) : soutient l'amendement n° 131 de M. Daniel Hoeffel (introduction d'un recours du ministre de l'économie).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - (10 juin 1996) - Discussion générale (p. 3461, 3462) : réforme globale du secteur des télécommunications. Ouverture à la concurrence. Histoire du monopole des télécommunications en France. Application du droit des sociétés anonymes. Constitution d'un capital social. Politique du Gouvernement relative à la conservation du statut du personnel. Question de l'application du droit communautaire. Gestion conjointe des fonctionnaires et des contractuels. Règlement du problème des retraites. Montant de la contribution versée par l'entreprise au titre des pensions. Rôle du contrat de plan. Destination des impôts locaux acquittés par France Télécom. Le groupe de l'Union centriste apportera son soutien à ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (12 juin 1996) - Après l'art. 9 (p. 3657) : se déclare favorable à l'amendement n° 122 du Gouvernement (maintien en commun des activités sociales de La Poste et de France Télécom malgré le changement de statut de cette dernière).

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales **- Discussion générale** (p. 3687, 3688) : discussion de ce texte pendant le procès dit "de Montpellier". Humanité et réalisme. Espoirs soulevés par ce texte auprès des familles d'enfants autistes. Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés, UNAPEI. Référence aux trois rapports demandés par l'ancien ministre des affaires sociales et de la santé, Mme Simone Veil. Description de l'autisme. Causes encore difficiles à déterminer. Approche plurifactorielle. Reconnaissance de l'inadaptation du Parlement à trancher le débat sur la nature de l'autisme. Bilan statistique. Effets pervers de l'amendement Creton. Modalités d'application de la circulaire du 27 avril 1995 relative au syndrome autistique. (p. 3689, 3690) : question de l'attribution de crédits dans le contexte des restrictions budgétaires. Conséquences de l'autisme reconnues comme un handicap. Caractère pluridisciplinaire de la prise en charge. Absence de remise en cause de la politique globale du handicap depuis vingt ans. Respect des principes de la décentralisation. Schéma départemental. Mise en oeuvre d'un outil statistique fiable. Sous réserve de ses amendements, demande l'adoption de cette proposition de loi **- Art. 1er** *(contenu du schéma départemental)* (p. 3702) : son amendement n° 1 : création d'établissements adaptés. notamment, à la diversité et à la spécificité des handicaps ; adopté. Sur celui-ci, accepte le sous-amendement n° 6 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité d'une extension de services sociaux ou médico-sociaux). (p. 3703, 3704) : son amendement n° 2 : substitution d'une simple possibilité à l'obligation de collaboration des collectivités et extension du champ des partenaires concernés à l'Etat et aux organismes de sécurité sociale ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose au sous-amendement n° 15 de Mme Michelle Demessine et sur les sous-amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, s'oppose au n° 7 et estime le n° 8 satisfait par l'amendement n° 2 précité de la commission **- Art. 2** *(reconnaissance des conséquences de l'autisme comme handicap, institution d'une priorité en faveur de cette affection et inscription dans la loi du plan d'action régional)* (p. 3705, 3707) : son amendement n° 3 : suppression de la référence à une priorité nationale et à un plan d'action régional en faveur des autistes ; adopté. Sur celui-ci, s'oppose aux sous-amendements de Mme Michelle Demessine n° 13 (prise en charge d'ordre éducatif, pédagogique, thérapeutique et social), de Mme Joëlle Dusseau n° 5 (référence au cadre général de la loi de 1975 et suppression de la corrélation avec les moyens disponibles), de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 11 (prise en charge très précoce) ainsi qu'à l'amendement n° 9 de cette dernière (prise en charge pluridisciplinaire). (p. 3708) : définition des priorités à l'intérieur des départements. Place de l'autisme dans le redéploiement des moyens financiers **- Après l'art. 2** (p. 3709, 3710) : son amendement n° 4 : remise au Parlement, avant le 31 décembre 2000, d'un rapport du Gouvernement évaluant les dispositifs mis en oeuvre depuis 1995 et le nombre des personnes atteintes du syndrome autistique ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Michelle Demessine (création d'une unité de recherche pluridisciplinaire pour approfondir les connaissances sur l'autisme). Institut national de la santé et de la recherche médicale.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - Discussion générale (p. 3993, 3994) : importance de la relation quotidienne armée-Nation. Question sur le devenir de cette relation avec la professionnalisation de l'armée. Risque d'isolement de l'armée malgré le rendez-vous citoyen. Rôle futur du SIRPA dans la promotion de la contribution de l'armée à notre identité nationale. Votera ce projet de loi.

- Proposition de loi relative à l'adoption - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0468 (95-96)] - (27 juin 1996) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4315) : le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - Suite de la discussion - (3 octobre 1996) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4485) : développement de l'Europe sociale. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4967, 4968) : conséquences locales de la professionnalisation de l'armée. Exemple de la structure de concertation mise en place dans la région Champagne-Ardennes. Armée de terre. Soutien du groupe de l'Union Centriste à la réforme entreprise.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour la famille **- Discussion générale** (p. 5521) : bilan de la politique familiale et notamment coût de l'application de la loi relative à la famille. Déficit préoccupant de la Caisse nationale des allocations familiales, CNAF. (p. 5522) : coût de l'allocation parentale d'éducation, APE, de l'allocation de garde d'enfants à domicile, AGED, et de l'aide aux familles pour l'emploi d'une assistance maternelle agréée à domicile, AFEAMA. Dérive financière due à de mauvaises prévisions. Questions et problèmes soulevés par la Cour des comptes à l'occasion de l'analyse de l'ensemble des dispositifs d'aide à la petite enfance. Mise sous condition de ressources de l'ensemble de l'allocation pour jeune enfant, APJE. Non-revalorisation de la base mensuelle des prestations familiales. (p. 5523) : rationalisation des prestations familiales et des aides au logement. Contribution de la branche famille aux mesures d'économie de gestion. Application aux entreprises publiques et à l'Etat du taux de cotisations pour les allocations familiales de 5,2% à compter du 1er janvier 1997. Extension de l'assiette de la CSG. Avis défavorable de la CNAF sur la réforme des aides au logement annoncée. Institutionnalisation d'une conférence nationale annuelle de la famille. Mise en oeuvre des aides aux jeunes adultes. (p. 5524) : la commission des affaires sociales propose au Sénat d'adopter le présent projet de loi dans ses dispositions relatives à la famille et aux prestations familiales.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour la famille **- Après l'art. 1er** (p. 5596) : se déclare opposé à l'amendement n° 40 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis

(suppression de la séparation des branches de la sécurité sociale) - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5632) : se déclare opposé aux amendements n° 96 de M. Philippe Arnaud (augmentation modulée des droits sur les alcools, les bières et le vin, avec une progression de 34 % pour ce dernier) et n° 97 de M. Alfred Foy (taxation uniforme de l'ordre de 6,5 % des spiritueux et des bières, ainsi que des vins).

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour la famille - **Après l'art. 34** (p. 5671) : s'associe aux propos du ministre du travail et des affaires sociales et indique que l'amendement n° 21 de la commission pourrait être retiré (organisation annuelle du fonctionnement d'une conférence nationale de la famille) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5675) : importance de cette réforme. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi sans état d'âme.

- **Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)]** - (19 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5720) : évolution géostratégique en Europe et réforme des armées. Remodelage de l'armée de terre. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)]** - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5750, 5751) : au nom du groupe de l'Union centriste, exprime son attachement au mécanisme financier du 1 % logement. Fragilité du dispositif. Complexité de la réglementation. Statut de l'Union de l'économie sociale du logement. Situation financière du 1 %. Poursuite de l'action en faveur du logement des salariés. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6101) : intercommunalité. Le groupe de l'Union centriste votera en faveur de cet article.

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6267, 6268) : difficulté d'insertion des enfants handicapés dans le milieu éducatif. Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés, AGFIPH. Centres d'aide par le travail, CAT. Importante activité législative au bénéfice des handicapés en 1996. Votera ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 98** *(financement et tarification des établissements sociaux et médico-sociaux : enveloppes limitatives arrêtées par le préfet - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6278) : sur l'amendement de rétablissement n° II-8 de la commission saisie pour avis, soutient le sous-amendement n° II-15 de Mme Annick Bocandé.

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) (p. 6290, 6291) : formations en alternance. Apprentissage. Sévérité du rapport de la commission d'enquête sur la nature et l'utilisation des fonds affectés à la formation professionnelle. Vote de ce projet de budget par le groupe de l'Union centriste.

Défense

- (4 décembre 1996) - **Examen des crédits - Art. 37** *(crédits du titre III)* (p. 6624) : professionnalisation des armées. Avec les membres du groupe de l'Union centriste, votera ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 71** (p. 7110) : son amendement n° II-207 : déductibilité des droits de mutation à titre gratuit afférents à la transmission de parts de société de personnes dès lors que le bénéficiaire de cette transmission poursuit l'activité professionnelle ; retiré - **Art. 72** *(accroissement de la portée de la déduction pour investissement en matière de bénéfice agricole)* (p. 7114, 7115) : ses amendements n° II-208 : extension du mécanisme de la déduction pour investissement à la souscription de parts de coopératives et de titres de sociétés agro-alimentaires ou agro-industrielles ; et n° II-209 : possibilité donnée aux exploitants agricoles ayant subi une perte de bénéfices de réintégrer tout ou partie des déductions pour investissements dans leurs résultats clos en 1996 ; retirés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (18 décembre 1996) - **Art. 32** *(modification de la date d'entrée en vigueur des allègements de cotisations familiales applicables dans les zones de revitalisation rurale)* (p. 7610) : intercommunalité.

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins** - *Deuxième lecture* **[n° 0028 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7674) : vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin** - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7696) : soutient l'amendement n° 5 de M. Jean Faure (rétablissement de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune à Saint-Barthélémy).

MADELAIN (Jean), *sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la commission d'évaluation prévue par l'article 82 de la loi quinquenale sur l'emploi.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle instituée par le décret n° 96-190 du 12 mars 1996 (JO Lois et décrets du 28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 206 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du financement de l'apprentissage **[n° 0246 (95-96)]** (22 février 1996) - **Formation professionnelle.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 280 (95-96)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant réforme du financement de l'apprentissage **[n° 0284 (95-96)]** (26 mars 1996) - **Formation professionnelle.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Travail, emploi et formation professionnelle **[n° 0090 (96-97) tome 4]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 166) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 48 : revalorisation annuelle des plafonds de ressources au moins égale à l'évolution de l'indice des prix ; retiré - **Après l'art. 1er** (p. 187) : son amendement, soutenu par M. Serge Franchis, n° 49 : revalorisation des plafonds de ressources avec un rattrapage sur cinq ans du retard accumulé ; retiré.

- Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)] - (14 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 655) : perspectives ouvertes par les partenaires sociaux avec cet accord. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1046, 1048) : financement de l'apprentissage. Doublement du quota de la taxe d'apprentissage destiné aux centres de formation d'apprentis, CFA. Substitution d'une prime unique d'apprentissage aux exonérations et aides à l'apprentissage. Organisation d'une péréquation entre CFA. Opposition de la commission à la création d'un Conseil national de l'apprentissage. Dispositif de contrôle de la collecte de la répartition de la taxe d'apprentissage. Propose l'adoption de ce projet de loi assorti des amendements proposés par la commission - **Art. 1er A** *(finalités de l'apprentissage)* (p. 1065, 1066) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté - **Avant l'art. 1er B** (p. 1067) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 33 (engagement d'une réforme des lois sur l'apprentissage) et n° 34 (doublement du taux de la taxe d'apprentissage) - **Art. 1er B** *(institution d'un Conseil national de l'apprentissage)* (p. 1068, 1069) ; son amendement n° 4 : suppression du Conseil national de l'apprentissage - entrée de l'Union professionnelle des artisans au comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° 44 de M. Jean-Claude Carle au profit de son amendement n° 4 précité. S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 35 (participation des représentants des apprentis et des organisations syndicales représentatives des salariés) et n° 36 (transmission au Parlement du rapport remis au ministre) - **Avant l'art. 1er** (p. 1071, 1072) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 17 (réforme de la collecte et de la répartition de la taxe d'apprentissage) et n° 18 (rétablissement de l'agrément des maîtres d'apprentissage) - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota" apprentissage)* (p. 1073, 1075) : ses amendements n° 5 : simplification du versement de la taxe d'apprentissage par les entreprises ; et n° 6 : suppression de la disposition permettant à toute entreprise de s'exonérer du concours au CFA formant son apprenti si elle verse son quota à une école d'entreprise ; adoptés. Demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. André Jourdain (suppression de l'obligation faite à l'entreprise de verser une part de la taxe de l'apprentissage au CFA). (p. 1077, 1079) : son amendement n° 7 : double dispositif de péréquation, nationale et régionale - Fonds national de péréquation ; adopté après modification par le sous-amendement n° 55 du Gouvernement qu 'il accepte (substitution d'un compte d'affectation spéciale au Fonds national de péréquation - composition du conseil de gestion), les sous-amendements n° 27, n° 28 et n° 29 de M. Adrien Gouteyron devenant sans objet. Sur le même objet, demande le retrait des amendements n° 30 de M. André Jourdain et n° 2 de M. Pierre Hérisson.

- Suite de la discussion - (7 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 1er (suite)** (p. 1087) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 38 (suppression de l'exonération des cotisations sociales pour une partie du salaire versé à l'apprenti), n° 39 (remplacement des mots "charges sociales" par les mots "cotisations sociales") et n° 37 (exclusion du champ de l'exonération des cotisations relatives aux accidents du travail) ainsi qu'aux amendements analogues n° 24 de M. Jean-Pierre Camoin et n° 45 de M. Jean-Claude Carle (alignement sur la sécurité sociale étudiante) - **Après l'art. 1er** (p. 1088, 1089) : s'oppose aux amendements n° 19 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (affectation d'une partie du "hors quota" de la taxe d'apprentissage aux établissements d'enseignement professionnel et technologique) et n° 46 de M. Jean-Claude Carle (fixation à 40 % de la fraction de la taxe d'apprentissage réservée au développement de l'apprentissage) - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1090) : s'oppose aux amendements n° 47 de M. Jean-Claude Carle (modification de la répartition de la prime de soutien entre l'employeur, le tuteur et l'apprenti) et n° 54 du Gouvernement (indemnité compensatrice forfaitaire : suppression du mot "compensatrice") - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1091) : demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. André Jourdain (affectation du produit des sanctions pécuniaires, pour infraction à l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative au droit de la concurrence, à l'embauche et à la formation d'apprentis par les entreprises condamnées) - **Art. 2** *(conditions d'attribution de la prime à l'apprentissage)* (p. 1092, 1093) : ses amendements n° 8 : majoration de la prime en fonction de la durée de la formation et de l'âge de l'apprenti ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 41 de M. Jean Chérioux ; n° 9 : critère de niveau de la formation ; retiré ; et n° 10 de coordination ; adopté. S'oppose aux amendements, sur le même objet, n° 20 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 40 de M. Guy Fischer (critères d'attribution de l'indemnité de soutien en relation directe avec les efforts accomplis par l'entreprise). Demande le retrait de l'amendement n° 48 de M. Jean-Claude Carle (orientation de la prime de soutien en fonction des besoins et des priorités des secteurs de l'économie). (p. 1097) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (interdiction de conclure un contrat d'apprentissage lorsque l'embauche d'un apprenti résulte du licenciement d'un salarié sous contrat à durée indéterminée). (p. 1098) : demande le retrait de l'amendement n° 26 de M. Adrien Gouteyron (exonérations

fiscales de l'indemnité de soutien) - **Après l'art. 2** : demande le retrait de l'amendement n° 15 de M. Claude Huriet, analogue à l'amendement n° 26 précité - **Art. 3** *(contrôle financier des organismes collecteurs)* (p. 1100) : s'oppose à l'amendement n° 22 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité de collecte par les organismes paritaires collecteurs agréés, OPCA) - **Après l'art. 6** (p. 1101) : demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Francis Grignon (financement des CFA dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) - **Art. 7** *(création du contrat d'initiative locale)* (p. 1104, 1105) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission, n° 53 : définition par décret des quartiers entrant dans le champ d'application de la disposition proposée ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 58 du Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 23 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (dispositif réservé aux jeunes non qualifiés et suppression de la restriction aux quartiers urbains en difficulté) - **Art. 9** *(financement par les organismes paritaires collecteurs agréés, OPCA, des charges de tutorat)* (p. 1106, 1107) : son amendement n° 11 : possibilité pour les régions de financer des actions de tutorat ; adopté après modification par le sous-amendement n° 57 du Gouvernement qu'il accepte - **Après l'art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Michel Souplet (reversement aux organismes collecteurs à compétence interprofessionnelle : demande une exonération pour le secteur de l'agriculture) - **Après l'art. 11** (p. 1108, 1109) : son amendement n° 13 : extension de l'accord interprofessionnel du 5 juillet 1994 ; adopté. (p. 1110) : demande le retrait de l'amendement n° 49 de M. Pierre Lagourgue (collecte dans les départements d'outre-mer).

Deuxième lecture **[n° 0280 (95-96)]** - (17 avril 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 1997, 1998) : examen en deuxième lecture par l'Assemblée nationale. Double système de péréquation entre régions et entre CFA. Actions de portée générale intéressant l'apprentissage : financements de l'Etat. Fraction du quota de la taxe d'apprentissage consacrée à la péréquation nationale - **Art. 1er** *(réforme des conditions de libération et d'affectation du "quota-apprentissage")* (p. 1999, 2000) : son amendement n° 1 : versement de la contribution par le biais des établissements de l'entreprise ou par l'intermédiaire d'un organisme collecteur ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 5 de M. André Jourdain. S'oppose aux amendements identiques n° 3 de M. André Jourdain et n° 4 de M. Jacques Bimbenet (versement de la contribution par le biais des établissements de l'entreprise ou par l'intermédiaire d'un organisme collecteur) - **Art. 5** *(suppression du crédit d'impôt-apprentissage (coordination))* (p. 2002) : son amendement de suppression pour coordination n° 6 ; adopté - **Art. 9** *(financement par les OPCA des charges de tutorat)* : son amendement n° 2, de rectification ; adopté.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Explications de vote** (p. 2690) : le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6112) : au nom de la commission des affaires sociales, son amendement, soutenu par M. Louis Souvet, n° I-85 : modification de la date du prélèvement ; retiré.

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la formation professionnelle : son intervention présentée par M. Louis Souvet (p. 6281, 6285).

MADRELLE (Philippe), *sénateur (Gironde) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **260** (*JO* Débats du 31 janvier 1996) (p. 294) - Ministère : Intérieur - *Maintien des maîtres-nageurs sauveteurs des compagnies républicaines de sécurité pour la surveillance des plages* - Réponse le 7 février 1996 (p. 413) - **Mer et littoral**

n° **284** (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 631) - Ministère : Défense - *Conséquence de la réduction des crédits de la défense pour le département de la Gironde* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1429) - **Défense (ministère de la)**

n° **410** (*JO* Débats du 30 mai 1996) (p. 3078) - Ministère : Intérieur - *Conditions d'obtention des cartes nationales d'identité* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4196) - **Papiers d'identité**

n° **483** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5085) - Ministère : Education - *Formation et débouchés professionnels des étudiants inscrits dans la filière sportive de l'université de Bordeaux-II* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5494) - **Universités**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1763, 1764) : dépenses militaires. Emplois. Exemple de la Gironde. Restructurations. Devenir de l'industrie d'armement. Mesures d'accompagnement social de la réforme. Fonds de restructuration de la défense, FRED.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3994, 3996) : loi de programmation inspirée principalement par la contrainte financière résultant de la politique économique du Gouvernement. Professionnalisation des armées et risques d'augmentation des frais de fonctionnement au détriment des crédits d'équipement. Entreprises françaises de l'armement mises en difficultés par les réductions et les reports de commandes. Menace sur l'emploi dans ce secteur. Sous-estimation des fonds nécessaires à l'accompagnement des restructurations. Question sur le financement des mesures d'accompagnement. Incohérence des regroupements industriels en préparation. Impossibilité de réaliser les hypothèses budgétaires retenues pour les années à venir. Hypothèque sur la capacité opérationnelle future de nos forces armées. Inévitable diminution des ambitions internationales de la France.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4976, 4977) : restructuration industrielle en matière d'armement et de défense. Enumère les suppressions d'emplois envisagées.

Mesures d'accompagnement. Restrictions budgétaires. Nécessaire concertation avec les collectivités territoriales. Avenir du patrimoine militaire. Demande une politique européenne de l'armement.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) (p. 6575) : insuffisance des crédits affectés au ministère de la jeunesse et des sports. (p. 6576) : suppression massive d'emplois. Diminution des crédits en faveur de la jeunesse et de la vie associative. Financement du Fonds national pour le développement de la vie associative, FNDVA. Financement du Grand stade. Avenir des cadres techniques mis à la disposition des fédérations sportives. Fracture sociale. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget.

MAHÉAS (Jacques), *sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite de la mission effectuée au Liban, du 7 au 17 octobre 1996 **[n° 0111 (96-97)]** (2 décembre 1996) - **Liban.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **1** (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 360) - Ministère : Aménagement du territoire - *Pacte de relance pour la ville* - Réponse le 2 février 1996 (p. 361) - **Villes**

n° **18** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5782) - Ministère : Premier ministre - *NTM et Crazy George's* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5783) - **Justice**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Services généraux du Premier ministre - Fonction publique et réforme de l'Etat

- (28 novembre 1996) (p. 6228, 6229) : artifices de présentation budgétaire. Diminution des crédits de formation. Suppression de postes de fonctionnaires, notamment dans l'éducation nationale. Gel des rémunérations.

MALÉCOT (Kléber), *sénateur (Loiret) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **21** (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7687) - Ministère : Transports - *Politique européenne des transports* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7687) - **Transports**

MAMAN (André), *sénateur (Français établis hors de France) NI.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3143, 3144) ; nécessité d'évolution des institutions universitaires. Echec au cours du premier cycle. Information dès le lycée. Rôle des parents. Année d'orientation. Formation professionnelle. Amicales d'anciens étudiants. Jeunes Français expatriés.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4053, 4054) : prise en compte des réalités géopolitiques, technologiques et budgétaires du moment. Les sénateurs non inscrits voteront ce projet de loi.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale - *Deuxième lecture* **[n° 0433 (95-96)]** - (20 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4081) : réforme de la protection sociale. Pouvoirs du Parlement. Organisation de l'activité parlementaire. Les sénateurs non inscrits voteront ce projet de loi organique.

MANET (Michel), *sénateur (Dordogne) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

MARINI (Philippe), *sénateur (Oise) RPR.*

chargé d'une mission temporaire auprès du Premier ministre (JO Lois et décrets du 19 janvier 1996) ; fin de mission le 18 juillet 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 février 1996).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables.

Membre titulaire du Conseil national des assurances.

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi [n° 95 (95-96)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les Codevi et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds **[n° 0169 (95-96)]** (17 janvier 1996) - **Collectivités locales.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 182 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France **[n° 0191 (95-96)]** (31 janvier 1996) - **Politique économique.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 157 (95-96)] de modernisation des activités financières **[n° 0254 (95-96)]** (6 mars 1996) - **Marchés financiers.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 318 (95-96)] de modernisation des activités financières **[n° 0326 (95-96)]** (24 avril 1996) - **Marchés financiers.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières **[n° 0419 (95-96)]** (11 juin 1996) - **Marchés financiers.**

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 499 (95-96)] portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de la publicité foncière. **[n° 0022 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Comptabilité.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Fonction publique et réforme de l'Etat **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 25]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 5]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la création d'un établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial "Haras nationaux" **[n° 0103 (96-97)]** (25 novembre 1996) - **Etablissements publics.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi [n° 100 (96-97)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'épargne retraite **[n° 0124 (96-97)]** (6 décembre 1996) - **Epargne retraite.**

Proposition de loi relative à la protection des consommateurs en matière de location avec option d'achat **[n° 0154 (96-97)]** (17 décembre 1996) - **Consommation.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **432** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4385) - Ministère : Anciens combattants - *Prise en compte pour le calcul des droits à la retraite des services accomplis dans la Résistance avant l'âge de seize ans* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4744) - **Pensions de retraite**

n° **435** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4386) - Ministère : Intérieur - *Création d'un commissariat de police à Noyon (Oise)* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4729) - **Sécurité publique**

n° **436** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4386) - Ministère : Equipement - *Situation de la desserte ferroviaire et des installations SNCF de Crépy-en-Valois (Oise)* - Réponse le

16 octobre 1996 (p. 4742) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)]** - (25 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 219, 221) : épargne administrée : CODEVI et livret A. Mission d'information sénatoriale en 1995. Proposition de loi expérimentale. Finances locales. Volume des ressources susceptibles d'être redéployées. Champ d'application de ce texte : notion de petites et moyennes entreprises et définition des dépenses éligibles. Concurrence entre les différents établissements présents sur le marché du crédit aux collectivités locales. Mécanisme de redéploiement. Investissements des collectivités locales. Taux des crédits. Taux de rémunération des livrets A et des CODEVI. Intervention de M. René Monory, Président du Sénat, sur ce sujet. (p. 231) : montant du recours aux ressources CODEVI. Dispositions en faveur des petites et moyennes communes - **Avant l'art. 1er** (p. 232) : son amendement n° 1 : suppression de l'obligation d'emploi intermédiaire des CODEVI en valeurs mobilières ; adopté - **Art. 1er** *(accès des collectivités locales aux prêts distribués à partir des dépôts CODEVI)* : son amendement n° 2 : précisions sur le dispositif relatif à l'extension des emplois des CODEVI ; adopté. (p. 233) : sur ce dernier, accepte, bien qu'il n'ait pas été soumis à la commission, le sous-amendement n° 7 du Gouvernement (suppression du décret en Conseil d'Etat). Application effective de cette loi. (p. 234) : sur son amendement n° 2 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 6 de M. Marc Massion (prolongation de la durée d'expérimentation jusqu'au 31 mars 1997) - **Après l'art. 2** (p. 235, 237) : son amendement n° 3 : contrôle de la commission bancaire ; retiré. Problème de la compétence de cette commission. Souhaite reprendre ce débat lors de la discussion du projet de loi relatif à la modernisation des marchés financiers de Paris. Son amendement n° 4 : avis du Conseil de la politique monétaire sur la détermination des taux d'intérêt de l'épargne administrée ; retiré - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 238) : son amendement n° 5 : "Proposition de loi visant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds déposés sur les comptes pour le développement industriel afin d'accompagner le développement ou l'implantation des petites et moyennes entreprises et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds" ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 282) : rappel des travaux anciens de la commission des finances sur les moyens des Parlements étrangers. Nécessité d'accroître le contrôle budgétaire et l'évaluation des politiques publiques. Exemple du revenu minimum d'insertion. Comptabilité patrimoniale de l'Etat. Gestion des industries de défense. Question de la position du Sénat sur ce texte. (p. 283) : renforcement des prérogatives des commissions. Organisation de la saisine de l'Office par le biais de l'une ou l'autre assemblée. Inadaptation d'un conseil scientifique. Rôle du secrétariat de l'Office. Caractère technique et neutre de cet Office. Dans ces conditions, progrès représenté par la création d'un tel Office.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 1996) - **Art. 2** *(demandes d'enquêtes à la Cour des comptes)* (p. 302) : son amendement n° 5 : demandes d'enquêtes à la Cour des comptes réservées à l'Office parlementaire et aux commissions des finances ; adopté - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 305) : son amendement n° 6 : saisine de l'Office par le bureau de l'une ou l'autre des assemblées - blocage des décisions par l'une ou l'autre des délégations ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 309) : au nom du groupe du RPR, formule un vote positif sur ce texte en attendant une seconde lecture.

- **Projet de loi complétant la loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France [n° 0182 (95-96)]** - (7 février 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 499 à 501) : nouveau marché boursier. Compétitivité de la France en matière des investissements étrangers. Exemple des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Contrôle des investissements étrangers. Autorisation préalable pour certains d'entre eux. Pouvoir réglementaire. Sanctions applicables à des investissements délictueux. Attribution au ministre de l'économie d'un pouvoir d'injonction. Mise en place du nouveau marché financier. Suppression du monopole des sociétés de bourse - **Art. 1er** *(modification du régime des investissements étrangers en France)* (p. 507) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction qui définit les investissements directs - principe de liberté - questions de défense - dispositions procédurales relatives au prononcé des injonctions et des sanctions ; retiré. (p. 509) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 3 de suppression et n° 4 (nouvelle rédaction - taux de l'impôt sur les sociétés) - **Après l'art.1er** (p. 512) : s'oppose à l'amendement n° 5 de Mme Marie-Claude Beaudeau (régime d'imposition des résultats des sociétés faisant partie d'un groupe) - **Art. 2** *(modification de la loi du 22 janvier 1988 sur les bourses de valeurs)* (p. 514) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 6 de suppression et n° 7 (soumission des transactions boursières à un droit de 0,5 % acquitté par le vendeur sur le montant de la cession opérée).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion** - (15 février 1996) - **Art. 5** *(fonds d'orientation de la transfusion sanguine)* (p. 707) : nécessité de régler les problèmes de fonds de la transfusion sanguine. Votera uniquement par discipline l'amendement n° 56 du Gouvernement (caractère exceptionnel de la participation de l'assurance maladie à la mise en place de nouvelles structures de transfusion sanguine).

- **Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)]** - (13 mars 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1229) : collaboration entre le législatif et l'exécutif. Directive européenne sur les services d'investissement et transposition. "Texte structurel". Calendrier de réformes législatives. Sociétés cotées et sociétés fermées. Développement des investisseurs institutionnels sur la place de Paris. Devenir et contrôle des professions bancaires. (p. 1230) : définition des instruments financiers. Marchés réglementés et marchés non réglementés. Concurrence des places de Londres et de Francfort. Reconnaissance plus forte de la spécificité des métiers du titre. Valorisation de l'initiative sur la place de Paris. (p. 1231) : évolution vers une autonomie de la gestion au sein des métiers du titre. Commission des opérations de bourse, COB. Devenir de l'industrie financière sur la place de Paris. Confiance de la commission des finances du Sénat dans le projet du Gouvernement - **Avant l'art. 1er** (p. 1242) : s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Paul Loridant (création d'une taxe de 0,5 % sur toutes les opérations effectuées sur le marché réglementé ou sur le marché monétaire) - **Art. 1er** *(définition des instruments financiers)* (p. 1243) : son amendement n° 1 : définition des instruments financiers comprenant trois rubriques - les valeurs mobilières, les parts ou actions d'organismes de placements collectifs et les instruments financiers à court terme ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 181 (pouvoir de contrôle de la Banque de France sur les instruments du marché monétaire) et de Mme Anne Heinis n° 221 (définition de la catégorie des instruments financiers à terme par le Conseil des marchés financiers). Définition de la catégorie des instruments financiers à terme

par le législateur - **Après l'art. 1er** (p. 1244, 1245) : ses amendements n° 2 : définition des valeurs mobilières ; n° 3 : énumération des catégories de placements collectifs ; et n° 4 : définition des instruments financiers à terme ; adoptés. Sur son amendement n° 2 précité, accepte, à titre personnel, le sous-amendement n° 229 du Gouvernement (définition des titres de créance négociables) - **Art. 2** *(définition des métiers principaux d'investissement)* : son amendement de précision n° 5 ; adopté - **Après l'art. 10 (par priorité)** (p. 1246, 1247) : soutient l'amendement n° 35 de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances (création de l'Association française des entreprises d'investissement à laquelle toute entreprise d'investissement est tenue d'adhérer et affiliation de cette dernière à l'Association française des établissements financiers). Représentation spécifique des professionnels du titre. Sur l'amendement n° 35 précité de la commission, s'oppose au sous-amendement n° 226 de M. Jean-Pierre Masseret (subrogation de l'Association française des entreprises d'investissement dans les droits et obligations de l'Association française des sociétés de bourse à compter du 1er juillet 1996). Liberté d'association et liberté de dévolution des biens de l'Association française des sociétés de bourse. S'oppose à l'amendement n° 225 du Gouvernement (adhésion de toute entreprise d'investissement à une association de son choix et affiliation de cette dernière à l'Association française des établissements de crédit, AFEC). (p. 1248) : représentation spécifique des entreprises de services d'investissement. Demande le retrait de l'amendement n° 161 de M. Jean-Pierre Masseret (unicité de représentation des métiers du titre par une association affiliée à l'Association française des établissements de crédit et subrogée dans les droits et obligations de l'Association française des sociétés de bourse) au profit de l'amendement analogue précité n° 35 de la commission. (p. 1249) : continuité de la politique sociale - **Avant l'art. 9 (par priorité)** (p. 1250) : soutient l'amendement n° 17 de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances (modification du nom et de la composition d'un certain nombre d'organismes) - **Art. 3** *(définition des services connexes d'investissement)* (p. 1251) : demande le retrait de l'amendement n° 119 de la commission saisie pour avis au profit d'un amendement de la commission des finances examiné ultérieurement (exercice de l'ensemble des activités connexes des établissements d'investissement dans le respect des lois particulières relatives à celles de ces professions qui sont réglementées). S'oppose à l'amendement n° 182 de M. Paul Loridant (activité d'octroi de crédit des entreprises d'investissement). Dispositions de la directive. Son amendement n° 159 : changement de dénomination de la commission bancaire ; retiré. (p. 1252) : s'oppose aux amendements identiques n° 160 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 183 de M. Paul Loridant (réintroduction des activités de compensation dans la liste des métiers auxiliaires d'investissement) - **Art. 4** *(nécessité d'un agrément pour effectuer des opérations de services en investissement pour compte de tiers)* (p. 1253) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Avant l'art. 5** (p. 1254) : son amendement n° 8 : définition des prestataires de services d'investissement ; adopté - **Art. 5** *(définition des entreprises d'investissement)* : ses amendements n° 9, de précision et n° 10 : suppression des dispositions relatives aux intermédiaires en non-ducroire ; adoptés - **Après l'art. 5** (p. 1255) : ses amendement, n° 11 : extension aux entreprises d'investissement des règles prudentielles actuellement en vigueur pour les banques prenant des participations dans les entreprises ; et n° 12 de précision ; adoptés - **Art. 6** *(capacité des établissements de crédit à fournir des services d'investissement)* : son amendement de coordination n° 13 ; adopté - **Art. 7** *(capacité des sociétés de gestion de portefeuille à fournir des services d'investissement)* : son amendement de suppression n° 14 ; adopté - **Art. 8** *(organisation de la profession)* : son amendement de coordination n° 15 ; adopté - **Avant l'art. 5 (suite)** : son amendement n° 7 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "section 1 - Les différents prestataires de services en investissement" ; adopté - **Art. 9** *(agrément des entreprises d'investissement et des établissements de crédit exerçant des activités de services en investissement)* (p. 1257) : son amendement n° 18 : compétences du Comité des établissements financiers pour délivrer l'agrément, approbation du programme d'activités par le Conseil des marchés financiers pour les professionnels du titre et par la Commission des opérations de bourse pour les professionnels de la gestion ; adopté. Cosignature du Président Schumann - **Après l'art. 9** (p. 1258, 1260) : soutient les amendements de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances, n° 19 (dispositions d'agrément des entreprises d'investissement par le Comité des établissements financiers), n° 20 (dispositions d'agrément des établissements de crédit par le Comité des établissements financiers) et n° 21 (examen du programme d'activité d'un établissement en voie de création au regard du critère de compétence et d'honorabilité des dirigeants). Ses amendements n° 22 : procédure d'agrément des sociétés de gestion de portefeuille ; et n° 23 : création d'un comité consultatif de la gestion financière émettant un avis pour l'agrément délivré par la COB ; adoptés - **Art. 10** *(conditions posées à la délivrance et au retrait de l'agrément des prestataires de service d'investissement)* (p. 1261) : son amendement de coordination n° 24 ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 186 (suppression des dispositions relatives à la subordination de la fourniture de services d'investissement à l'approbation préalable des programmes correspondants d'activité spécifique par le Conseil des marchés financiers) et n° 187 (problème de l'agrément en matière de services d'investissement). Demande le retrait de l'amendement n° 222 de Mme Anne Heinis (conditions de la délivrance de l'agrément aux entreprises d'investissement par le Comité des établissements de crédits). (p. 1262) : s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Paul Loridant (élargissement des compétences du Comité des établissements de crédit aux entreprises d'investissement et rôle spécifique du Conseil des marchés financiers) - **Après l'art. 10** (p. 1263) : son amendement n° 25 : retrait d'agrément des entreprises d'investissement ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 122 de la commission saisie pour avis (conséquences d'un retrait d'agrément et notion de cessation partielle d'activité). (p. 1264) : son amendement n° 26 : retrait d'agrément des sociétés de gestion de portefeuille ; adopté ; et sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 123 de la commission saisie pour avis (conséquences d'un retrait d'agrément et notion de cessation partielle d'activité). (p. 1265, 1266) : soutient l'amendement n° 27 de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances (appellation de "maison de titres" et dissociation de ce statut de la loi bancaire). Sort des "maisons de titres" existantes représentant un genre hybride. Volonté de classer les "maisons de titres" parmi les entreprises de services d'investissement. Accès au marché interbancaire. Pondération à 20 % des risques pris par les "maisons de titres". (p. 1267) : son amendement n° 28 : appellation de "courtiers en instruments financiers" ; adopté - **Division additionnelle avant l'art. 9 (précédemment réservée p. 1256)** : son amendement n° 16 : "section 2 - Agrément" ; adopté - **Après l'art. 10 (suite)** (p. 1268, 1269) : ses amendements n° 31 : interdiction pour d'autres personnes que les prestataires de services d'investissement d'exercer des activités de services en investissement pour comptes de tiers ; n° 32 : interdiction d'exercice de responsabilités au sein d'une entreprise d'investissement pour cause de condamnation pénale ; n° 33 : interdiction d'entretenir la confusion sur les activités exercées ; et n° 30 : insertion d'une "section 3 - Interdictions" ; adoptés - **Division additionnelle après l'art. 10 (suite)** : son amendement n° 34 : "section 4 - Organisation de la profession" ; adopté - **Art. 11** *(champ d'application de la loi)* (p. 1270) : son amendement de précision n° 37 ; adopté. Sur ce dernier, à titre personnel, accepte le sous-amendement n° 124 de la commission saisie pour avis. (p. 1271) : s'oppose aux amendements identiques n° 163 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 189 de M. Paul Loridant (rétablissement de la Caisse des dépôts et consignations dans la liste des personnes publiques bénéficiant de la dérogation à l'obligation d'agrément). Possibilité donnée à la Caisse des dépôts et consignations d'intervenir sur les marchés internationaux.

Principal intervenant sur le marché de la gestion collective. Filialisation des activités d'intervention sur les marchés - **Après l'art. 11** (p. 1272) : son amendement n° 38 : précision relative aux critères d'exclusion du passeport européen ; adopté - **Division additionnelle avant l'art. 11 (précédemment réservée p. 1269)** : son amendement n° 36 : "section 5 - Champ d'application" ; adopté - **Intitulé de la section 1** : son amendement n° 39 : "section 1 - Organisation" ; adopté - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 1274, 1275) : soutient l'amendement n° 40 de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances (précisions relatives à la composition du Conseil des marchés financiers). Sur cet amendement précité, s'oppose au sous-amendement n° 227 de Mme Anne Heinis (proposition de choix des membres du Conseil des marchés financiers par la profession avec un droit de veto du ministre) et accepte le sous-amendement n° 165 de M. Jean-Pierre Masseret (mention du principe de l'élection du représentant du personnel). (p. 1276) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 190 (élection de deux représentants des personnels au sein du Conseil des marchés financiers) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° 164 (organisation de la représentation des personnels dans le Conseil des marchés financiers) et n° 166 (présence d'un représentant des associations agréées de défense des investisseurs) - **Art. 13** *(la formation plénière du Conseil des marchés financiers)* (p. 1277) : son amendement de suppression n° 41 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 167 de M. Jean-Pierre Masseret (présence d'un représentant de la Banque de France au sein de cette formation) ainsi qu'aux amendements de M. Paul Loridant n° 191 (présence des représentants des pouvoirs publics au sein de ce Conseil avec voie délibérative) et n° 192 (suppression de la prérogative du Conseil des marchés financiers sur les établissements de crédit).

- **Fait personnel** - (13 mars 1996) (p. 1278) : réagit à sa mise en cause par M. François Autain, en précisant qu'il n'exerce actuellement aucune fonction dans une banque.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)] - Suite de la discussion** - (14 mars 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Art. 14** *(les formations spécialisées du Conseil des marchés financiers)* (p. 1299) : son amendement n° 42 : précisions relatives aux formations spécialisées du Conseil des marchés financiers ; adopté. (p. 1300) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 193 (représentation des salariés au sein des formations spécialisées du Conseil des marchés financiers) et n° 194 (voix délibérative accordée au représentant de la Banque de France). Possibilité de siéger à titre d'expert des spécialistes des marchés à terme de marchandises - **Art. 15** *(les formations disciplinaires du Conseil des marchés financiers)* (p. 1301) : son amendement n° 43 : précision relative à ces formations disciplinaires ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 172 de M. Jean-Pierre Masseret (caractère de membre de droit du représentant des salariés). (p. 1302) : s'oppose aux amendements n° 170 de coordination de M. Jean-Pierre Masseret et n° 195 de M. Paul Loridant (représentation des personnels au sein des formations disciplinaires) - **Après l'art. 15** : ses amendements de coordination n° 44 et n° 45 ; adoptés - **Art. 16** *(décret en Conseil d'Etat relatif aux formations disciplinaires du Conseil des marchés financiers)* : son amendement de suppression n° 46 ; adopté - **Intitulé de la section 2** (p. 1303) : son amendement n° 47 : Intitulé de la division "Attributions relatives à la réglementation" ; adopté - **Art. 17** *(règlement général du Conseil des marchés financiers)* (p. 1304) : son amendement n° 48 : pouvoir de réglementation du Conseil des marchés financiers - édiction des règles de conduite ; adopté. (p. 1305) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 197 (compétences respectives du Conseil des marchés financiers et du Comité de la réglementation bancaire) et n° 198 (compétences de la Banque de France en ce qui concerne les marchés des titres de créance et la liquidité du système bancaire) - **Après l'art. 17** (p. 1306) : concertation entre la commission des finances et la commission des lois. Retire son amendement n° 49 au bénéfice des amendements de la commission saisie pour avis n° 125 (dispositions relatives à la totalité des opérations agréées par le Conseil des marchés financiers) et n° 126 (insertion d'un article spécifique concernant le hors-cote), qu'il accepte. (p. 1308) : caractère de marché résiduel du hors-cote. Mécanisme économiquement utile pour les actionnaires minoritaires. - **Avant l'art. 18** : son amendement n° 50 : insertion d'une division "Section 3 - Autres attributions" ; adopté - **Art. 18** *(tutelle du Gouvernement vis-à-vis du Conseil des marchés financiers)* (p. 1309) : son amendement de coordination n° 51 ; adopté - **Après l'art. 18** : ses amendements, n° 52 : possibilité pour le Conseil des marchés financiers de prendre des décisions de portée générale ou individuelle ; et n° 53 : possibilité pour le Conseil des marchés financiers de certifier des contrats type d'opérations sur instruments financiers ; adoptés - **Avant l'art. 20** : son amendement n° 54 : insertion d'une division "Section 4 - Voies de recours" ; adopté - **Art. 20** *(voies de recours contre les décisions du Conseil des marchés financiers)* (p. 1311) : accepte l'amendement n° 128 de la commission saisie pour avis (compétence générale du juge judiciaire à l'exception des décisions s'attachant à l'agrément, aux sanctions et au règlement) - **Avant l'art. 21** : son amendement n° 55 : insertion d'une division "Section 1 A - Les entreprises de marchés" ; adopté - **Avant la section 1** (p. 1312) : son amendement n° 56 : définition des entreprises de marché ; adopté - **Art. 21** *(reconnaissance et retrait de la qualité de marchés réglementés)* : son amendement n° 57 : précisions rédactionnelles ; adopté - **Art. 22** *(conditions de fonctionnement des marchés réglementés et règles d'admission des instruments financiers)* (p. 1313, 1314) : son amendement n° 58 : admission à la cote d'un marché réglementé et procédure de modification des règles de marché ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 200 de M. Paul Loridant (modalités d'ouverture de marchés portant sur les instruments financiers pouvant être utilisés sur les marchés monétaires). Difficultés à définir des instruments financiers de caractère monétaire - **Art. 23** *(obligation d'intermédiation et monopole de négociation)* (p. 1315) : son amendement n° 59 : extension de l'obligation d'intermédiation aux titres de créance négociables et aux titres d'Etat ; adopté - **Après l'art. 23** : son amendement n° 60 : fusion de deux articles du projet de loi précisant les droits et obligations d'une entreprise de marché à l'égard de ses adhérents ; adopté - **Art. 24** *(obligation de concentration des transactions sur instruments financiers négociés sur un marché réglementé)* (p. 1316) : son amendement n° 61 : obligation de concentration et précision sur les conditions de dérogation ; adopté - **Art. 25** *(régime juridique des opérations financières)* (p. 1317) : son amendement de suppression n° 62 ; adopté - **Art. 26** *(reconnaissance légale des opérations à terme)* (p. 1317) : son amendement de précision n° 63 ; adopté. (p. 1318) : s'oppose à l'amendement n° 201 de M. Paul Loridant (limitation de la création de nouveaux marchés à terme notamment ceux portant sur des denrées agricoles). Limitation générale du développement du marché à terme de Paris. Création éventuelle d'un contrat à terme sur le blé - **Art. 27** *(qualité de membre d'un marché à terme et conditions pour y effectuer de la négociation pour compte propre)* (p. 1319) : son amendement de suppression n° 64 ; adopté - **Avant l'art. 28** : son amendement n° 65 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Dispositions communes à toutes les chambres de compensation" ; adopté - **Art. 28** *(les chambres de compensation)* (p. 1320) : son amendement rédactionnel n° 66 ; adopté - **Après l'art. 28** : son amendement n° 67 : responsabilité juridique et financière des prestataires de services d'investissement et des membres d'un marché réglementé ; adopté - **Avant l'art. 29** : son amendement n° 68 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Section 2 - Dispositions relatives aux chambres de compensation d'un marché réglementé" ; adopté - **Art. 29** *(dépôts de garantie effectués auprès des chambres de compensation)* : son amendement de précision n° 69 ; adopté - **Art. 30** *(responsabilité juridique et financière des prestataires de services d'investissement et des membres d'un marché réglementé)* (p. 1321) : son amendement de suppression n° 70 ; adopté - **Art. 31** *(procédure collective à l'encontre des adhérents*

compensateurs) : son amendement de précision n° 71 ; adopté - **Art. 32** *(compensation des opérations à terme)* : son amendement de précision n° 72 ; adopté - **Avant l'art. 33** : son amendement n° 116 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Section 1 - Normes de gestion"; adopté - **Art. 33** *(obligations "prudentielles" des entreprises d'investissement)* (p. 1322) : son amendement n° 73 : obligations prudentielles imposées aux prestataires de services d'investissement ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 202 de M. Paul Loridant (obligations prudentielles relatives à la liquidité, à la solvabilité et à l'équilibre de la structure financière des entreprises d'investissement) au profit de son amendement analogue n° 73 précité - **Après l'art. 33** (p. 1323, 1324) : son amendement n° 74 : pouvoirs de réglementation du Comité de la réglementation financière en matière prudentielle ; adopté. Son amendement n° 75 : accès des entreprises d'investissement aux marchés interbancaires ; adopté. Sur ce dernier, demande le retrait du sous-amendement n° 223 de Mme Anne Heinis - **Avant l'art. 34** (p. 1325) : son amendement n° 117 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Section 2 - Obligations comptables et déclaratives"; adopté. Son amendement de précision n° 76 ; adopté. Son amendement n° 118 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Section 3 - Règles de bonne conduite" ; adopté - **Art. 34** *(obligations "déontologiques" des entreprises d'investissement)* (p. 1326) : son amendement de conséquence n° 77 ; adopté - **Après l'art. 34** : son amendement n° 78 : obligation de ducroire ; adopté - **Art. 35** *(régime des opérations des salariés d'un prestataire de services d'investissement)* : son amendement de précision et de conséquence n° 79 ; adopté - **Art. 36** *(fonds de garantie)* : son amendement de précision et de conséquence n° 80 ; adopté - **Art. 37** *(protection des investisseurs)* (p. 1327) : son amendement de précision et de conséquence n° 81 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 203 de M. Paul Loridant (substitution du Comité de la réglementation bancaire et financière au Conseil des marchés financiers) - **Art. 38** *(obligations spécifiques aux gestionnaires de portefeuille)* (p. 1328) : soutient l'amendement n° 82 de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances (application des obligations déontologiques des gestionnaires de capitaux pour le compte de tiers aux banques). Principe dit de "la muraille de Chine" - **Après l'art. 38** (p. 1367) : son amendement n° 83 : obligations spécifiques aux sociétés de gestion de portefeuille ; adopté - **Art. 39** *(obligations statistiques)* (p. 1368) : son amendement de précision n° 84 ; adopté - **Art. 40** *(contrôle du Conseil des marchés financiers sur les entreprises d'investissement)* (p. 1369) : son amendement n° 86 : contrôles exercés par le Conseil des marchés financiers sur la prestation des services d'investissement et faculté de déléguer l'exécution de ces contrôles ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 204 de M. Paul Loridant (intervention du Comité de la réglementation bancaire auprès des prestataires de services d'investissement) - **Art. 41** *(coopération entre les autorités de contrôle national)* : son amendement de précision n° 87 ; adopté - **Art. 42** *(pouvoir de sanction du Conseil des marchés financiers)* : son amendement rédactionnel n° 88 ; adopté. (p. 1370) : s'oppose à l'amendement n° 205 de M. Paul Loridant (compétence du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement pour surveiller des entreprises non agréées en France) - **Art. 43** *(sanctions applicables aux entreprises d'investissement et aux personnes placées sous leur autorité)* (p. 1371) : son amendement rédactionnel n° 89 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 206 de M. Paul Loridant (montant des amendes et reversement d'une partie de celles-ci au Trésor public), ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° 174 de précision et n° 176 (augmentation du plafond des sanctions). (p. 1372) : son amendement rédactionnel n° 90 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 177 de M. Jean-Pierre Masseret (aggravation des sanctions prévues). (p. 1373) : s'oppose à l'amendement de précision n° 175 de M. Jean-Pierre Masseret - **Avant l'art. 40 (précédemment réservé p. 1368)** (p. 1373) : son amendement n° 85 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée "Section I : les compétences de contrôle du Conseil des marchés financiers" ; adopté - **Après l'art. 43** : son amendement n° 92 : compétence réglementaire et de contrôle de la Commission des opérations de bourse à l'égard des gestionnaires ; adopté. Son amendement n° 91 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Section II : compétences de la Commission des opérations de bourse" ; réservé, puis adopté - **Avant l'art. 44** (p. 1374) : son amendement n° 93 : insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Section III : compétences de contrôle de la Commission bancaire" ; adopté. Commentaires sur la Commission bancaire - **Art. 44** *(pouvoirs de la Commission bancaire)* : son amendement rédactionnel n° 94 ; adopté. Accepte l'amendement n° 207 de M. Paul Loridant (possibilité pour la Commission bancaire de demander aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement des documents dans le cadre d'un contrôle) - **Art. 46** *(liberté d'établissement et liberté de prestation de services des entreprises d'investissement agréées dans un Etat de l'Union en France)* (p. 1376) : son amendement rédactionnel n° 95 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 208 de M. Paul Loridant (délivrance du passeport européen par le Comité de la réglementation bancaire) - **Art. 47** *(autorités compétentes pour le contrôle des entreprises françaises souhaitant bénéficier du passeport européen)* (p. 1377) : son amendement de suppression n° 96 ; adopté - **Art. 48** *(autorités compétentes pour contrôler les entreprises européennes souhaitant exercer en France)* (p. 1378, 1379) : son amendement de précision n° 97 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 210 de M. Paul Loridant (suppression des règles de fonctionnement conjointes du Comité des établissements de crédit et du Conseil des marchés financiers en matière de mise en oeuvre du passeport européen) - **Après l'art. 48** : son amendement n° 29 : désignation des autorités compétentes pour les relations avec les autres Etats de l'Union européenne ; adopté - **Art. 49** *(intervention d'un décret en Conseil d'Etat pour déterminer les conditions de mise en oeuvre des deux articles précédents)* (p. 1380) : son amendement de précision n° 98 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 211 de M. Paul Loridant (procédure de délivrance du passeport européen) - **Art. 50** *(libre accès aux marchés réglementés de l'Union européenne)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 212 de M. Paul Loridant - **Art. 51** *(contrôle des entreprises d'investissement de l'Union souhaitant exercer en France)* (p. 1381) : ses amendements n° 99 et n° 100, de conséquence ; adoptés. (p. 1382) : s'oppose à la première partie et à la deuxième partie de l'amendement n° 213 de M. Paul Loridant (1° : co-responsabilité des autorités de contrôle ; 2° : mise en oeuvre par les autorités de contrôle des sanctions des prestataires de services européens). Son amendement n° 101 : dispositions relatives au rôle des autorités de contrôle en matière de sanctions des prestataires de services européens en cas de défaillance des autorités de contrôle étrangères ; adopté - **Après l'art. 51** (p. 1384) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 131, n° 132, n° 133, n° 134, n° 135, n° 136 et n° 137 (rédaction de l'ensemble du volet pénal en tenant compte des principes posés par le nouveau code pénal et en indiquant la possibilité de sanctionner les personnes morales), ainsi que l'amendement n° 130 (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : "Titre - sanctions pénales") - **Art. 52** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 1386) : soutient l'amendement n° 102 de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances (définition des compétences de la commission des opérations de bourse). Indique que M. Maurice Schumann, co-auteur de cet amendement, lui a demandé de faire savoir en séance publique que son accord sur l'ensemble du texte est subordonné à l'adoption de cet amendement. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 138 de la commission saisie pour avis (intervention de la COB devant toutes les juridictions, à l'exception des juridictions pénales). (p. 1387, 1388) : Conseil national de la comptabilité. Composition du collège de la COB. Caractère d'autorité administrative indépendante de la COB et sanction par cette dernière du non-respect des normes qu'elle édicte. Accepte l'amendement n° 140 de la commission saisie pour avis

(présence d'un membre désigné par le Conseil national des barreaux au sein de la COB). (p. 1389, 1390) : soutient l'amendement n° 103 de M. Christian Poncelet, président de la commission des finances (désignation des trois personnalités qualifiées par les présidents des deux assemblées parlementaires et le président du Conseil économique et social). Accepte l'amendement n° 142 de la commission saisie pour avis (extension du mécanisme de prévention des conflits au président du collège de la COB). (p. 1391) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte le n° 143 (coordination avec la nouvelle terminologie établie par le projet de loi établi en matière de marchés réglementés), le n° 144 (substitution par coordination d'une référence aux marchés réglementés et aux entreprises d'investissement à l'actuelle rédaction), s'oppose au n° 145 (extension de la faculté pour les commissions des finances des deux assemblées d'entendre le président de la COB aux commissions des lois) et accepte le n° 146, rédactionnel. (p. 1392, 1393) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 147 de coordination, n° 148 (caractère contradictoire de la procédure devant la COB) et n° 149 (possibilité pour le juge pénal d'imputer la sanction administrative sur la sanction pénale). (p. 1394, 1395) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 150 (actualisation de la définition du délit d'initié), n° 151 (modernisation de la formulation du délit de manipulation des cours), n° 152 (possibilité de prononcer la responsabilité des personnes morales en matière de délit boursier) et n° 153 (suppression de l'instruction énonçant les droits et obligations des personnes faisant l'objet d'une procédure devant la COB) - **Après l'art. 52** (p. 1396) : s'oppose à l'amendement n° 214 de M. Paul Loridant (contrôle par la COB des agences de notation). Caractère fondé de la préoccupation exprimée par cet amendement, mais dispositif imprécis - **Art. 53** *(dispositions relatives aux mandats en cours des membres du collège de la COB)* : son amendement n° 104 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 154 de la commission saisie pour avis (possibilité pour le président de la COB de bénéficier de la dérogation à l'interdiction de renouvellement) - **Chapitre 2** *(dispositions relatives aux sociétés de gestion de portefeuille)* : son amendement n° 105 : nouvelle rédaction de l'intitulé de cette division : "dispositions de coordination" ; adopté - **Art. 54** *(personnes habilitées à créer des fonds communs de placement)* : son amendement de conséquence n° 106 ; adopté - **Art. 55** *(sociétés de gestion de portefeuille)* (p. 1398) : son amendement de suppression n° 107 ; adopté - **Art. 56** *(représentation professionnelle et sociétés de gestion de portefeuille, et compétence réglementaire de la COB)* : son amendement de suppression n° 108 ; adopté - **Chapitre 3** *(dispositions de coordination)* : son amendement n° 109 : suppression de cette division et de son intitulé ; adopté - **Art. 57** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1885 sur les marchés à terme)* : son amendement rédactionnel n° 110 ; adopté - **Art. 58** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1988 sur les sociétés de bourse)* : son amendement rédactionnel n° 111 ; adopté - **Art. 59** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1984 sur les établissements de crédit)* (p. 1400) : son amendement de conséquence n° 112 ; adopté. S'oppose à l'amendement de précision n° 178 de M. Jean-Pierre Masseret, ainsi qu'aux amendements de M. Paul Loridant n° 215 de précision et n° 216 (modification de l'article 33 de la loi bancaire relatif à la réglementation de l'activité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement). (p. 1401) : accepte l'amendement de coordination n° 155 de la commission saisie pour avis - **Art. 60** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1966 sur les sociétés commerciales et la loi du 26 juillet 1991 portant DDOEF, dans ses dispositions relatives à la modernisation financière)* (p. 1402) : accepte l'amendement de coordination et de conséquence n° 156 de la commission saisie pour avis. S'oppose à l'amendement n° 217 de M. Paul Loridant (détermination des conditions de fonctionnement du marché des titres de créances négociables avec le contrôle du Comité de réglementation bancaire) - **Art. 61** *(dispositions relatives aux personnes morales exerçant déjà des activités de services d'investissement et à la déclaration de marchés réglementés)* (p. 1403, 1404) : soutient l'amendement n° 113 de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances (clauses permettant aux actuelles maisons de titres reclassées en entreprises de services d'investissement, d'opter pendant un certain délai pour le statut d'établissement de crédit). Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 219 de M. Paul Loridant (poursuite des contrats et accords collectifs de travail en vigueur à la date de la promulgation de la présente loi) - **Art. 62** *(déclaration concernant les personnes morales françaises ou d'un pays de l'Union exerçant déjà des activités de services d'investissement en libre prestation ou en libre établissement)* : son amendement de coordination n° 114 ; adopté - **Après l'art. 63** (p. 1405, 1406) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 157 (modernisation de la rédaction du volet pénal de la loi bancaire pour tenir compte du nouveau code pénal et introduction de la notion de responsabilité pénale des personnes morales), n° 158 (mesures relatives aux conséquences du retrait d'agrément des établissements de crédit) et n° 115 (dépôt d'un rapport devant le Parlement sur les conditions d'application de la présente loi et notamment les difficultés soulevées par l'intervention en France de personnes physiques agréées en tant qu'entreprises d'investissement dans leur Etat d'origine) - **Sur l'ensemble** (p. 1406, 1407) : remerciements. Loi utile pour les intervenants de la place financière de Paris. Rôle de la Commission des opérations de bourse.

- **Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat et la fonction de membre d'une association de financement électorale ou de mandataire financier [n° 0248 (95-96)]** - (19 mars 1996) - **Après l'art. 2** (p. 1457) : transparence apportée par l'ancienne loi sur le financement de la vie politique. Excellent et écrasant travail effectué par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Pouvoir d'appréciation des juges en matière de dépassement des comptes de campagne. Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité pour le juge de se fonder sur la bonne foi du candidat pour ne pas prononcer l'inégibilité ou la lever).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1495, 1498) : instrument de politique économique. Incitation à la consommation. Epargne. Transmission de patrimoine. Secteur de l'immobilier. Future réforme fiscale. Petites et moyennes entreprises. Secteur du bâtiment. Baisse des taux d'intérêt. Nécessaires réformes structurelles. Soutien du RPR sur ce texte - **Art. 5** *(modernisation du régime des fonds communs de placement à risques)* (p. 1521) : valeur des parts de fonds commun de placement à risques. Placement de ces produits par voie de démarchage financier. Discussion dans quelques mois des dispositions de portée générale sur le démarchage financier. (p. 1523, 1524) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (suppression du démarchage pour les fonds communs de placement à risques pouvant faire appel à l'épargne), à la rédaction duquel il a participé. Protection des épargnants et des démarcheurs - **Après l'art. 5** (p. 1525) : son amendement n° 118 : suppression du principe d'un taux fixé par la législation et autorisation d'appliquer un taux représentatif des conditions normales de marché pour les sommes déposées sur un compte courant d'associé ; retiré - **Après l'art. 6** (p. 1527) : se déclare favorable au sous-amendement n° 277 du Gouvernement, modifiant les amendements identiques n° 12 de la commission et n° 168 de M. André Dulait (émission d'obligations et de titres subordonnés remboursables par les sociétés d'assurance mutuelles). Exemple des mutuelles dites "de Niort". (p. 1528) : intervient sur l'amendement n° 14 de la commission (suppression d'une dérogation aux ratios de division des risques des organismes de placement collectif en valeurs mobilières). Mise en oeuvre rapide d'une norme un peu plus exigeante. Son amendement n° 119 : plans d'options d'achat et de souscription d'actions ; adopté - **Après l'art. 8** (p. 1540) : remercie le ministre de l'accueil réservé à l'amendement n° 276 de la commission, à la rédaction duquel

il a collaboré (application du régime de fiscalité de groupe en cas de scission d'une société mère).

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 16** *(exonération des plus-values de cessions de titres d'OPCVM monétaires ou obligataires de capitalisation en cas de réinvestissement dans l'immobilier d'habitation ou l'acquisition d'équipements ménagers)* (p. 1569) : incitation à la consommation. Votera l'article 16. Exonération favorisant l'acquisition de biens ménagers. Multiplication des exceptions et des mécanismes temporaires en matière de fiscalité. Investissement dans les fonds propres des petites et moyennes entreprises - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1575, 1576) : droit de suite. Contrôle d'une association. Sanction pénale en cas d'obstacles au contrôle. Retour au texte initial du Gouvernement par un amendement de la commission des finances. Approuve la démarche du Gouvernement et l'amendement proposé par la commission des finances. (p. 1582) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 42 et n° 43 (suppression de l'extension du dispositif à l'inspection générale de l'administration). Inspection générale de l'administration et corps préfectoral. Contrôle de grandes associations devenues des entreprises - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1602) : se déclare favorable à l'amendement n° 33 de la commission (révision périodique du taux de l'épargne administrée). Examen de la proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des CODEVI. Saisine pour avis du conseil de la politique monétaire. Responsabilité du ressort de l'Etat. Réflexion sur cette question - **Art. 19** *(prorogation du délai de reprise)* (p. 1614) : son amendement n° 121 : intérêts de retard ; adopté - **Après l'art. 40 bis** (p. 1660) : son amendement n° 122 ; retiré au profit de l'amendement sur le même sujet n° 148 de M. Paul Girod : régime unique pour la répartition des ressources provenant de l'écrêtement des groupements à fiscalité propre sur le territoire desquels est situé un établissement exceptionnel. Aéroport de Roissy-en-France. (p. 1661, 1662) : se déclare favorable à l'amendement n° 148 précité de M. Paul Girod..

- **Projet de loi de modernisation des activités financières** - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)] - Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2326) : solutions consensuelles. Dialogue avec le Gouvernement et les professionnels. Souhait d'une promulgation rapide de ce texte. Statut des entreprises d'investissement et notamment des "maisons de titres". (p. 2327) : volonté de favoriser les professions du titre avec des conditions de concurrence équitable pour les professions du crédit. Représentation équilibrée des professionnels du titre et des professionnels du crédit au sein des autorités de contrôle. Souhait de voir les professionnels du titre s'affilier à une association déterminée. Définition des valeurs mobilières. Compétences d'ensemble de la Commission des opérations de bourse. Droit boursier. Définition de l'appel public à l'épargne. Problème relatif à l'organisation des marchés et des métiers financiers - **Art. 1er** *(définition et classification des instruments financiers)* (p. 2329, 2331) : son amendement n° 1 : définition des instruments financiers ; retiré. Notion de valeur mobilière - **Art. 1er bis** *(définition des valeurs mobilières - supprimé par l'Assemblée nationale)* : son amendement n° 2 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture dans une nouvelle rédaction ; retiré - **Art. 10 nonies (par priorité)** *(organisation de la profession de prestataires de services d'investissement)* (p. 2332) : son amendement n° 8 : obligation pour toute entreprise d'investissement d'adhérer à l'Association française des entreprises d'investissement qui est un organisme professionnel ; retiré. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 33 de M. Paul Loridant. (p. 2333) : expose les propositions de la commission des finances relatives à la représentation des professions du titre au sein du Conseil des marchés financiers, du Comité de la réglementation bancaire et financière, et du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Nécessité d'un accord global entre la commission et le Gouvernement - **Art. 9 A** *(modification du nom et de la composition des autorités chargées de l'agrément, de la réglementation et du contrôle des prestataires de services d'investissement)* (p. 2334, 2335) : son amendement n° 3 : présence également du président de la Commission des opérations de bourse, du président du Conseil des marchés financiers et d'un représentant de l'Association française des entreprises d'investissement, lorsque le Comité de la réglementation bancaire examine des prescriptions d'ordre général touchant à l'activité des prestataires de services d'investissement ; et n° 4 : présence d'un représentant des entreprises d'investissement au sein du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement ; adoptés - **Après l'art. 10 sexies (par priorité)** (p. 2336) : son amendement n° 7 : maintien du monopole des sociétés de gestion de portefeuille pour les placements et biens divers autre que les instruments financiers ; adopté. Protection des épargnants et des démarcheurs. Assainissement de la distribution de ces biens divers, tels que parts de conteneurs, quirats, parts de diamants, parts de chevaux de course - **Art. 9 quinquies** *(agrément des entreprises d'investissement et des établissements de crédit exerçant des activités de services en investissement)* (p. 2337) : son amendement n° 5 : suppression des dispositions permettant aux sociétés de gestion de portefeuille de gérer pour le compte de tiers des placements autres que des instruments financiers ; adopté - **Art. 10 bis** *(conditions de retrait de l'agrément pour les prestataires de services d'investissement agréés par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement)* (p. 2339) : accepte l'amendement n° 26 du Gouvernement (dispositions relatives au retrait de l'agrément des entreprises d'investissement) - **Art. 10 ter** *(conditions de retrait de l'agrément pour les sociétés de gestion de portefeuille agréées par la Commission des opérations de bourse)* (p. 2340) : accepte l'amendement n° 27 du Gouvernement (dispositions relatives au retrait de l'agrément des sociétés de gestion de portefeuille) - **Art. 10 quater** *(dissociation du statut des maisons de titres de la catégorie des établissements de crédit - supprimé par l'Assemblée nationale)* : son amendement n° 6 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture dans une nouvelle rédaction comprenant un délai dans lequel les maisons de titres devront choisir entre le statut d'établissement de crédit ou celui d'entreprise d'investissement ; adopté. Devenir des maisons de titres. Distorsion de concurrence. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 49 du Gouvernement - **Art. 52 (par priorité)** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 2342, 2343) : son amendement n° 21 : définition des compétences de la Commission des opérations de bourse ; retiré. Problème posé par la juxtaposition de deux autorités, la COB, et le Conseil des marchés financiers, partageant les mêmes compétences et se situant au même niveau de droit. Accepte l'amendement n° 34 de la commission saisie pour avis (publication du règlement de la COB au Journal officiel). (p. 2344) : sur l'amendement n° 35 de la commission saisie pour avis (délit d'initié et introduction des titres figurant ou ayant figuré au marché hors cote), qu'il accepte, son sous-amendement n° 52 : extension aux titres ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne ; retiré. Droit boursier et délit d'initié. Problème de l'applicabilité du droit boursier et du délit d'initié aux opérations sur les marchés de gré à gré traitant des titres de sociétés faisant appel public à l'épargne. Notion d'appel public à l'épargne - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 2346, 2347) : son amendement n° 9 : nouvelle rédaction ; adopté. Uniformisation du mode de désignation de différentes catégories de personnels. Question des représentants des entreprises d'investissement. Présence d'un représentant de la Commission des opérations de bourse. (p. 2348) : sur son amendement n° 9 précité, s'oppose au sous-amendement n° 29 de M. Paul Loridant (représentation des salariés au sein de ce conseil), aux sous-amendements de M. Pierre Sergent n° 37 (représentation des personnels au sein de ce conseil) et n° 38 de repli, au sous-amendement n° 36 de Mme Anne Heinis (représentation des

entreprises industrielles, commerciales et de services au sein de ce conseil, en tant qu'émetteurs), à la première partie du sous-amendement n° 50 du Gouvernement (suppression du représentant de la Commission des opérations de bourse) et accepte la deuxième partie de ce sous-amendement (mandat renouvelable une fois) - **Art. 14** *(les formations spécialisées du Conseil des marchés financiers)* (p. 2350) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Paul Loridant (représentation des salariés au sein de chaque formation spécialisée de ce conseil) - **Art. 17** *(règlement général du Conseil des marchés financiers)* (p. 2351) : son amendement n° 10 : mention des fonds de garanties et de l'organisation et du fonctionnement des marchés réglementés ; adopté - **Art. 17 ter** *(réglementation des opérations financières publiques applicables au marché hors cote)* (p. 2352, 2353) : accepte l'amendement n° 39 du Gouvernement (maintien pendant une certaine durée du hors cote avec des règles encadrant les opérations publiques sur ce marché) - **Art. 22** *(conditions de fonctionnement des marchés réglementés et règles d'admission des instruments financiers)* (p. 2354) : son amendement n° 11 : conditions d'émission d'un instrument financier complexe ; adopté - **Art. 23 bis** *(qualité de membre d'un marché réglementé)* : son amendement n° 12 : interdiction faite aux entreprises de marché de mettre en place un numerus clausus pour les prestataires de services d'investissement ; adopté - **Art. 26** *(reconnaissance légale des opérations à terme)* (p. 2355) : son amendement de coordination n° 42 ; adopté - **Art. 28** *(les chambres de compensation)* : son amendement de précision n° 13 ; adopté - **Après l'art. 32** (p. 2356) : accepte l'amendement n° 40 du Gouvernement (neutralité fiscale des remises opérées temporairement pour garantir les opérations à terme ou intérêts de titres) - **Art. 33 ter** *(accès des entreprises d'investissement aux marchés interbancaires)* : son amendement n° 14 : accès d'une entreprise d'investissement aux marchés interbancaires dans des conditions définies par le Comité de la réglementation bancaire et financière ; retiré. Egalité de concurrence entre établissements et entreprises d'investissement. Absence de définition légale du marché interbancaire - **Art. 36 bis** *(fonds de garantie - constitution)* (p. 2358) : son amendement n° 15 : régime d'indemnisation des investisseurs applicable aux seuls dépositaires de titres et pour l'ensemble des instruments financiers ; adopté - **Art. 40** *(contrôle du Conseil du marché financier sur les entreprises d'investissement)* (p. 2359) : accepte l'amendement n° 41 du Gouvernement (communication par le Conseil des marchés financiers à la COB de tout fait susceptible de constituer une infraction au règlement de cette dernière) - **Art. 43** *(sanctions applicables aux entreprises d'investissement et aux personnes placées sous leur autorité)* (p. 2360) : son amendement n° 16 : fixation du plafond de la sanction pécuniaire à quatre cent mille francs ; adopté - **Art. 43 ter** *(sanctions applicables à l'égard des gestionnaires pour compte de tiers placés sous contrôle de la Commission des opérations de bourse)* (p. 2361) : son amendement n° 17 : fixation du montant maximal des sanctions à quatre cent mille francs ; adopté - **Art. 48** *(autorités compétentes pour contrôler les entreprises européennes souhaitant exercer en France)* (p. 2362) : son amendement n° 43 : attribution à la COB de l'ensemble des pouvoirs nécessaires à la gestion du passeport européen pour les sociétés de gestion de portefeuille ; adopté - **Art. 48 bis** *(coordination)* (p. 2363) : son amendement de conséquence n° 44 ; adopté - **Art. 51** *(contrôle des entreprises d'investissement de l'Union souhaitant exercer en France)* : son amendement n° 18 : suppression pour regroupement dans un article spécifique des modalités de communication des informations entre les autorités de contrôle ; adopté - **Après l'art. 51** : son amendement de conséquence n° 19 ; adopté. (p. 2364) : son amendement de conséquence n° 20 ; adopté - **Art. 54** *(personnes habilitées à créer des fonds communs de placement)* : son amendement de précision n° 22 ; adopté - **Art. 57** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1885 sur les marchés à terme)* (p. 2365) : son amendement de précision n° 45 ; adopté - **Art. 61** *(dispositions relatives aux personnes morales exerçant déjà des activités de services d'investissement et la déclaration de marchés réglementés)* (p. 2366) : son amendement n° 23 : régime transitoire des personnes fournissant déjà des services d'investissement à la date de promulgation de la présente loi ; adopté. (p. 2367) : ses amendements, n° 24 : régime transitoire des agents des marchés interbancaires ; retiré ; et n° 25 : option pour les maisons de titres existantes entre le statut d'établissement de crédit et celui de prestataire de services d'investissement et abrogation du statut actuel à l'issue de la période d'option ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 51 du Gouvernement (fin de l'option fixée au 1er janvier 1998). (p. 2368) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Paul Loridant (maintien des conventions collectives en vigueur à la date de la publication de la présente loi) - **Art. 65** *(conséquences du retrait d'agrément des établissements de crédit)* (p. 2369) : accepte l'amendement n° 28 du Gouvernement (distinction entre la procédure administrative de retrait d'agrément et la procédure disciplinaire de radiation) - **Art. 67** *(constitution de gage sur instruments financiers)* (p. 2370) : son amendement n° 46 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté - **Après l'art. 69** (p. 2371) : soutient l'amendement n° 47 de M. Christian Poncelet, président de la commission des finances (précision sur le champ des dérogations prévues par la loi dite "loi Toubon") - **Sur l'ensemble** (p. 2372) : remerciements. Accord entre la commission des finances et le Gouvernement, à l'exception de deux points très spécifiques : la gestion pour compte de tiers de biens divers et l'existence d'un représentant de la COB dans le Conseil des marchés financiers.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)]** - (14 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2545, 2547) : augmentation de la délinquance. Rôle de la cellule familiale. Sentiment croissant d'insécurité. Protection judiciaire de la jeunesse. Education surveillée. Exemple du département de l'Oise. Nombre de juges pour enfants. Comparution à délai rapproché. Responsabilité civile des parents. Au nom du groupe du RPR, votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation** - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2634, 2636).

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques** - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2634, 2636) : approche nécessairement transpartisane de certains sujets de première importance. Objectivité relative des experts extérieurs. Evaluation des situations par les politiques appuyées sur les expertises des techniciens. Respect des compétences des commissions permanentes. Prise en compte du bicamérisme. Garantie contre les risques des alternances politiques. Le groupe du RPR votera les deux projets de loi - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2644) : intervient sur le sous-amendement n° 5 du Gouvernement déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (organisation, composition et fonctionnement de l'office).

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)]** - (28 mai 1996) - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 3000) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (modification de la rédaction du deuxième alinéa de l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale en reprenant la formulation constitutionnelle et en précisant

l'origine des conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale).

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - (10 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3465, 3466) : originalité du statut de France Télécom par rapport aux entreprises concurrentes. Nécessité de cette réforme. Evaluation du patrimoine de France Télécom. Reclassement complet des personnels. Place de l'entreprise dans son environnement international. Importance du bilan d'ouverture. Clarification des relations de l'Etat avec France Télécom. Soutien total du groupe du Rassemblement pour la République à ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)]** - (12 juin 1996) - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* - Après l'article 238 bis HN du code général des impôts *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* (p. 3600) : son amendement, soutenu par M. Patrice Gélard, n° 29 : conditions d'application de l'exonération aux navires fluviaux ; retiré.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0419 (95-96)]** - (18 juin 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 3835) : large accord intervenu en CMP. Texte offrant un cadre propice à l'activité des entreprises. Composition des autorités de contrôle bancaires et financières. Disparition du statut des maisons de titres. (p. 3836) : gestion pour compte de tiers. Autonomie des métiers du titre. Caractère choquant de la prise de position publique de certains professionnels.

- **Résolution (n° 466, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648). [n° 0436 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Question préalable** (p. 4286) : travaux de la commission. Réduction des déficits publics et des dépenses publiques. Indépendance économique de la France. Votera contre la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)]** - (1er octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4352, 4353) : transposition en droit interne de la directive européenne relative à l'information et à la consultation des salariés. Conséquences de l'accord national interprofessionnel sur la politique contractuelle. Rénovation de la négociation collective. Référence au dépôt de sa proposition de loi tendant à instituer un contrat collectif d'entreprise. Négociations de branche. Commission nationale de la négociation collective. Référendum d'entreprise. Code du travail. Exemple du télétravail. Loi Robien. Votera ce projet de loi avec l'ensemble de ses collègues du groupe du RPR.

- **Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)]** - (8 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4519, 4521) : titre du projet de loi. Urbanisme. Réhabilitation des copropriétés. Respect de la loi. Lutte contre la toxicomanie. Zones franches urbaines. Créations d'emplois. Incitation fiscale. Le groupe du RPR approuve ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 1996) - **Art. 2 et dispositions annexées** *(redéfinition des zones urbaines prioritaires)* (p. 4596) : se déclare favorable à l'amendement n° 133 du Gouvernement (précision sur la dénomination des quartiers intéressés). Villes de Creil et Montataire. Plateau Rouher - **Après l'art. 2** (p. 4598) : intervient sur l'amendement n° 8 de la commission (instauration d'un comité d'orientation et de surveillance chargé d'évaluer les conditions de mise en oeuvre des mesures dérogatoires prévues au profit des zones franches urbaines) - **Art. 4** *(dispositions fiscales applicables dans les zones franches urbaines)* (p. 4613) : sur l'amendement n° 11 de la commission (nouvelle rédaction. Exonération de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu pour les bénéfices réalisés par les zones franches urbaines), son sous-amendement n° 70 : possibilité pour les sociétés membres d'un groupe fiscal d'être exonérées d'impôt sur les bénéfices ; adopté. (p. 4616) : sur l'amendement précité n° 11 de la commission, se déclare favorable au sous-amendement n° 128 du Gouvernement (clause de localisation. Suppression du deuxième alinéa de l'amendement précité relatif à l'obligation de disposer de moyens d'exploitation autonomes sur la zone franche). Exonération de l'impôt sur les bénéfices pour les créations d'entreprises.

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière [n° 0499 (95-96)]** - (17 octobre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4869) : approche commune des deux commissions. Coexistence de trois instances : le Conseil national de la comptabilité, le Comité de la réglementation comptable et le comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité. (p. 4870, 4871) : inscription de ce texte dans un ensemble de réforme, dont la loi de modernisation des activités financières. Prise en compte de la réalité mondiale des marchés financiers. Possibilité donnée aux sociétés d'adopter des règles internationalement reconnues pour l'établissement de leurs comptes consolidés. Problème de la définition de ces règles. Avis favorable unanime de la commission des finances sur ce texte. - **Art. 1er** *(obligation de respecter les prescriptions comptables générales et sectorielles)* : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - **Art. 2** *(institution d'un Comité de la réglementation comptable)* (p. 4872) : son amendement de coordination n° 2 ; adopté - **Art. 3** *(avis du Conseil national de la comptabilité)* (p. 4873) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 8 de la commission (définition de la mission du Comité de la réglementation comptable et du Conseil national de la comptabilité et articulation entre ces deux organismes). Rôle du comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité. Hiérarchie entre le Comité de la réglementation comptable et le Conseil national de la comptabilité - **Art. 6** *(dérogation à l'application des règles françaises en matière de comptes consolidés)* (p. 4875, 4876) : son amendement n° 3, analogue à l'amendement n° 9 de la commission (critère de la négociation des titres de ces sociétés sur un marché financier étranger et référence à un corps de règles internationalement reconnues) ; devenu sans objet. Problème de l'homogénéité des règles internationales. Notion de "corps de règles". Intervient sur le sous-amendement n° 13 du Gouvernement (fixation par le Comité de la réglementation comptable du cadre comptable s'imposant aux sociétés bénéficiant de la dérogation et référence à des règles internationalement reconnues), modifiant l'amendement n° 9 précité de la commission - **Art. 7** *(dispositions de coordination relatives aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement)* (p. 4877, 4878) : son amendement n° 4 : suppression d'une référence redondante ; adopté. Soumission de toutes les entreprises y compris les banques, les établissements financiers et les compagnies d'assurance à la même réglementation comptable - **Art. 8** *(règles comptables spécifiques applicables aux entreprises d'assurance)* (p. 4878) : son amendement n° 5 : suppression de l'adjectif redondant "homologué" pour qualifier les règlements ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5131, 5133) : résorption de l'emploi précaire sans contrainte abusive pour les collectivités. Contrats emploi-solidarité, CES.

Implications budgétaires à long terme des concours réservés. Reconstitution probable d'effectifs contractuels. Insuffisance possible des moyens prévus pour le financement du congé de fin d'activité, CFA. Impossibilité pour les collectivités locales et les hôpitaux de contribuer au financement de ce dispositif. Nécessaire mise en place d'une politique de recrutement visant la qualité de la fonction publique. Contexte général de réforme de l'Etat. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5850, 5851) : 1997, année de préparation de l'échéance européenne de l'union monétaire. Recherche d'une plus grande crédibilité à l'échelon international. Développement des exportations. Affirmation du couple franco-allemand. Mise en oeuvre d'une politique libérale. Préservation du modèle social européen. Nécessaire préoccupation de la gestion prévisionnelle des effectifs. Loi de financement de la sécurité sociale. Soutient le projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 8** *(maintien des conditions d'exonération et d'allégement des impôts locaux pour les ménages)* (p. 5913) : intervient sur les amendements de M. Paul Loridant n° I-136 (relèvement du plafond d'impôt sur le revenu permettant de bénéficier d'un dégrèvement de la taxe d'habitation) et n° I-234 (plafonnement de la taxe d'habitation à 2 % du revenu imposable) et de M. René Régnault n° I-40 (relèvement du plafond d'impôt sur le revenu donnant droit à un dégrèvement de taxe d'habitation) et n° I-41 (limitation de la taxe d'habitation à 3 % des revenus d'un ménage) - **Après l'art. 9 bis** (p. 5927) : son amendement n° I-240 : report d'imposition des plus-values résultant d'échanges de titres détenus par l'intermédiaire de sociétés fiscalement transparentes ; adopté - **Après l'art. 9 ter** (p. 5933) : son amendement n° I-256 : encouragement fiscal de la souscription de parts de copropriétés d'unité de navigation commerciale intérieure ; retiré - **Art. 10** *(réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction de logements locatifs sociaux)* (p. 5936) : nécessité de faire bénéficier la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères d'un taux de TVA réduit.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5976) : son amendement n° I-242 : TVA applicable à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local ou pour le compte des communes et de leurs groupements ; retiré. (p. 5978, 5979) : votera contre l'amendement n° I-53 de M. Michel Charasse (réduction du taux de TVA appliqué à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements) - **Après l'art. 11** (p. 5991) : soutient l'amendement n° I-1 de M. Alfred Foy (possibilité pour le bailleur du bail à réhabilitation de déduire de son revenu imposable, pendant une durée de dix ans à compter de la prise d'effet du bail, le dixième de la valeur vénale calculée avant la réhabilitation de l'immeuble qu'il donne à bail). (p. 5997, 5998) : se déclare favorable à l'amendement n° I-9 de la commission (modalités du régime de réduction de 35 % des droits départementaux et de la taxe additionnelle régionale sur les cessions d'immeubles d'habitation) assorti du sous-amendement n° I-286 du Gouvernement (délai entre la signature de la promesse de vente et celle de l'acte définitif) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6007, 6008) : fiscalité. Erreur technique de la loi de finances pour 1996.

Deuxième partie :

Services généraux du Premier ministre - Fonction publique et réforme de l'Etat

- (28 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6221, 6222) : effort de maîtrise des dépenses publiques. Rémunérations. Effectifs. Avenir des pensions de retraite. Archaïsmes dans la gestion de la fonction publique : unicité de la négociation salariale ; excessive concentration. Réforme de l'Etat. Intérêt de l'expérience des contrats de services. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ces crédits.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0092 (96-97)]** - (28 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 6236) : promotion du juste soin. Nécessité d'avoir une vue globale du budget de l'Etat et du budget social et d'appliquer une même politique en matière de prélèvements obligatoires : impôts et charges sociales. le groupe du RPR votera les conclusions de la CMP.

Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie (suite) :

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6930, 6931) : crédits de l'intégration. Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, FAS. Lutte contre la toxicomanie. Augmentation des crédits de la ville. Pacte de relance pour la ville. Zones franches urbaines. Participation de l'Union européenne dans le cadre de la politique de développement social urbain. Participation des collectivités territoriales. Impôts sur les sociétés. Rôle des maires. Propose l'adoption de ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 61 bis** *(fonds de modernisation de la presse)* (p. 7070) : se déclare favorable à l'amendement n° II-217 du Gouvernement (dénomination du fonds) - **Avant l'art. 68** (p. 7083, 7084) : nécessité de bien identifier les conséquences d'une modification de la taxe professionnelle. Se déclare favorable à l'amendement n° II-221 de la commission (remise au Parlement d'un rapport gouvernemental relatif aux conséquences d'un abaissement du taux de la taxe professionnelle applicable à certaines entreprises).

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7153) : stabilité des budgets des communes. Commission mixte paritaire. Intervient sur l'amendement n° II-189 de M. Denis Badré (cotisations des communes appelées à cotiser au fonds de solidarité de la région d'Ile-de-France limitées à 50 % la première année).

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 7290) : texte structurel destiné aux jeunes actifs. Maîtrise des charges obligatoires des entreprises. Nécessité de disposer de fonds institutionnels susceptibles de favoriser la compétitivité des entreprises et de la place financière de Paris. Dialogue social d'entreprise. (p. 7291) : rappelle sa proposition de loi déposée précédemment. Mécanisme des fonds de pension. (p. 7292) : volonté de permettre à des salariés d'entreprise n'ayant pas pu ou pas voulu créer de fonds d'épargne retraite d'adhérer à des plans ou des fonds existants. Mise en oeuvre des principes de prudence et de transparence. Jeu de la concurrence et possibilité périodique de réexamen des contrats. Exclusion des régimes dits à

prestations définies. La commission des finances souscrit à une large majorité aux orientations générales de ce texte - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7305) : s'oppose à la motion n° 41 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 7309) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. Fait part de quelques citations de membres du parti socialiste favorables à la retraite par capitalisation. Mesures d'incitation fiscale. (p. 7310) : proposition d'un système "surcomplémentaire". Economie de marché - **Renvoi à la commission** (p. 7314, 7315) : s'oppose à la motion n° 40 de M. Claude Estier, tendant au renvoi à la commission - **Chapitre Ier** *(épargne retraite)* (p. 7315) : son amendement n° 2 : modification de l'intitulé comme suit : "Les plans d'épargne retraite" ; adopté - **Avant l'art. 1er** : son amendement n° 3 : insertion d'une section 1 "Adhésion aux plans d'épargne retraite" ; adopté - **Art. 1er** *(salariés concernés par les plans d'épargne retraite, modalités d'adhésion)* (p. 7318) : son amendement n° 4 : possibilité pour tout salarié relevant d'un régime de retraite complémentaire obligatoire d'adhérer à un plan d'épargne retraite et possibilité pour un salarié appartenant à une entreprise qui n'a pas proposé de plan d'épargne retraite de demander son adhésion à un plan existant dans des conditions réglementaires ; adopté. (p. 7319) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 45 de M. Marc Massion et n° 107 de M. Paul Loridant. Sur son amendement n° 4 précité, s'oppose au sous-amendement n° 157 du Gouvernement (suppression de la possibilité donnée aux salariés appartenant à une entreprise, dans laquelle ne sont pas proposés de plans d'épargne retraite, de demander leur adhésion à un plan existant) et demande le retrait du sous-amendement de précision n° 153 de M. Bernard Seillier. S'oppose à l'amendement n° 46 de M. Marc Massion (référence aux régimes de base obligatoires pour étendre le champ du texte aux agents contractuels et aux salariés agricoles) - **Après l'art. 1er** (p. 7321) : accepte l'amendement n° 106 de M. Jean-Pierre Cantegrit (possibilité donnée aux Français de l'étranger de demander leur adhésion à un plan existant lors même qu'ils ne relèvent pas d'un régime de retraite complémentaire). Cas des Français salariés d'entreprises locales dans le pays où ils sont expatriés. Problème des personnes ayant fait toute leur carrière en Afrique et dont les pensions sont versées en francs CFA dévalués alors qu'ils prennent leur retraite en France. Assujettissement à des régimes de droit local - **Art. 2** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* (p. 7324) : son amendement n° 5 : nouvelle rédaction ; adopté. (p. 7326) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 108 de M. Paul Loridant. Sur son amendement n° 5 précité, s'oppose au sous-amendement de M. Paul Loridant n° 154 (liquidation anticipée des droits acquis sur les plans d'épargne retraite), à titre personnel, et n° 109 (possibilité de choisir entre rente et capital). Accepte le sous-amendement n° 47 de M. Marc Massion (référence à une fraction du plafond annuel moyen de la sécurité sociale pour la sortie en capital) et s'oppose aux sous-amendements du même auteur n° 48 (fixation par décret du montant des petites rentes ouvrant droit au versement d'un capital), n° 49 (partage de la pension de réversion entre le conjoint survivant et l'ex-conjoint divorcé), n° 50 (enfants poursuivant leurs études ou en apprentissage avec une limite fixée à 26 ans) et n° 51 rédactionnel. Sur les sous-amendements du Gouvernement, s'oppose au n° 158 (rétablissement d'un plafond en valeur absolue pour la sortie en capital) et demande le retrait du n° 159 (rétablissement de la possibilité de liquider les petites rentes sous forme d'un versement unique). S'oppose au sous-amendement n° 110 de M. Paul Loridant (application du principe de réversion au conjoint survivant du solde de la rente). Demande le retrait de l'amendement n° 43 de M. Joseph Ostermann (dispositions relatives à la sortie en capital du plan) - **Après l'art. 2** (p. 7328) : s'oppose à l'amendement n° 133 de M. Paul Loridant (possibilité de sortie en capital pour l'acquisition de l'habitation principale) - **Art. 5** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Avant l'art. 6** (p. 7329) : son amendement n° 7 : insertion d'une section 2 "Souscription des plans d'épargne retraite" ; adopté - **Art. 6** *(modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite)* (p. 7331) : son amendement n° 8 : nouvelle rédaction indiquant en particulier que dans tous les cas les plans devront être proposés à l'ensemble des salariés ; adopté. (p. 7334) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 52 de M. Marc Massion et n° 112 de M. Paul Loridant. Sur son amendement n° 8 précité, s'oppose aux sous-amendements de M. Marc Massion n° 53 de précision, n° 54 (référence aux articles du code du travail qui définissent le groupement d'employeurs), n° 55 (possibilité donnée aux associations intermédiaires et aux entreprises d'insertion de souscrire un plan d'épargne retraite au profit de leurs salariés), n° 56 rédactionnel, n° 57 (suppression de la disposition prévoyant que, lorsque dans une branche professionnelle les partenaires sociaux auront mis en place un plan d'épargne retraite, l'accord ne pourra être étendu), n° 58 (suppression des dispositions relatives au caractère obligatoirement identique des conditions d'adhésion de la ou des entreprises entrant dans le champ d'application de l'accord) et n° 59 (libre choix par les salariés de l'organisme mettant en oeuvre le plan d'épargne retraite, à défaut d'accord collectif choisissant un fonds d'épargne retraite déterminé), ainsi qu'aux sous-amendements de M. Paul Loridant n° 113 (suppression de la possibilité de déroger à la disposition prévoyant qu'un accord ne peut comporter des dispositions moins favorables aux salariés que celles qui leur sont applicables en vertu d'une convention ou d'un accord couvrant un champ territorial ou professionnel plus large), n° 155 (suppression des dispositions prévoyant que les conditions d'adhésion des salariés d'une même entreprise sont définies selon des catégories homogènes), n° 114 (suppression de la disposition prévoyant que la souscription d'un plan d'épargne retraite peut résulter d'une décision unilatérale de l'employeur) et n° 115 (avis conforme du comité d'entreprise pour la mise en oeuvre de la souscription du plan d'épargne retraite). Accepte le sous-amendement n° 152 de M. Jean Chérioux (exclusion de l'obligation d'aligner les accords passés sur les accords récents de niveau supérieur et réintroduction de la possibilité d'étendre les accords de niveau supérieur). Définition d'un groupement d'employeur - **Après l'art. 6** (p. 7336) : son amendement n° 9 : nature contractuelle du plan d'épargne retraite - réexamen possible tous les cinq ans ; adopté. (p. 7337) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Paul Loridant n° 116 (subordination de la conclusion effective des plans à la passation d'accords contractuels entre partenaires sociaux), de M. Marc Massion n° 62 (mise en oeuvre de la protection des bénéficiaires d'un plan d'épargne retraite résilié par l'entreprise) et n° 63 (suppression de la possibilité pour une entreprise de souscrire plusieurs plans). (p. 7338) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 143 de M. Denis Badré (modalités techniques d'un transfert d'un plan d'épargne retraite vers un fonds d'épargne retraite). (p. 7338) : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Marc Massion (possibilité pour le comité d'entreprise de mettre en place au profit des salariés de l'entreprise un plan d'épargne retraite au financement duquel il peut participer). (p. 7339) : sur les amendements de M. Marc Massion, s'oppose aux n° 65 (mention du principe de non-discrimination entre les salariés d'une même entreprise), n° 64 (mention du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes) et n° 66 (mention d'un traitement identique entre salariés occupés à plein temps et salariés employés à temps partiel), et accepte le n° 67 (impossibilité pour un salarié de bénéficier dans le cadre de son entreprise de plus d'un plan d'épargne retraite) - **Art. 7** *(contributions aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7341) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 68 de M. Marc Massion et n° 117 de M. Paul Loridant. S'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 69 (mention du plan d'épargne retraite), n° 70 (plafonnement de l'abondement de l'employeur) et n° 71 (caractère proportionnellement identique de l'abondement de l'employeur pour toutes les catégories de salariés), ainsi qu'à l'amendement n° 118 de M. Paul Loridant (limitation de l'abondement de l'employeur) - **Art. 8** *(transférabilité des droits acquis par les salariés)* (p. 7342, 7343) : son amendement n° 10 : possibilité donnée à un adhérent de demander tous les dix ans le transfert de ses

droits sur un autre plan ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 72 de M. Marc Massion et n° 119 de M. Paul Loridant. Sur son amendement n° 10 précité, s'oppose aux sous-amendements de M. Marc Massion n° 74 (description de l'opération de transférabilité des droits d'un affilié) et de M. Paul Loridant n° 120 (possibilité donnée aux salariés de bénéficier de la totalité du capital correspondant aux droits acquis dans le fonds d'épargne retraite en cas de rupture du contrat de travail). Demande le retrait du sous-amendement n° 160 du Gouvernement (suppression de la possibilité donnée à chaque salarié de changer de plan d'épargne retraite ou d'y mettre fin tous les cinq ans) et modifie son amendement n° 10 précité pour aller dans le sens souhaité par le Gouvernement - **Après l'art. 8** (p. 7344) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Marc Massion (obligation pour l'employeur de combler le déficit de provision en cas d'insuffisance de provisionnement du plan auquel il était affilié) - **Chapitre 2** *(gestion de l'épargne retraite)* : son amendement n° 11 : modification de l'intitulé comme suit : "Les fonds d'épargne retraite" ; adopté - **Avant l'art. 9** : son amendement n° 12 : insertion d'une section 1 "Constitution" ; adopté - **Art. 9** *(constitution des fonds d'épargne retraite)* (p. 7345) : son amendement rédactionnel n° 13 ; adopté. (p. 7346) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté. Son amendement n° 15 : impossibilité pour les fonds d'épargne retraite de s'engager à servir des prestations définies en fonction du salaire de l'adhérent ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 76 de M. Marc Massion et n° 121 de M. Paul Loridant, ainsi qu'à l'amendement n° 77 de M. Marc Massion (souscription des plans d'épargne retraite auprès de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés). Sur son amendement rédactionnel n° 13, s'oppose aux sous-amendements de M. Marc Massion n° 78 (suppression du terme "couverture") et n° 166 (prohibition de l'usage dans les plans d'épargne retraite d'unités de compte), ainsi qu'au sous-amendement n° 165 de M. Michel Charasse (impossibilité pour les fonds d'épargne retraite de se délier de leurs engagements à l'égard des salariés qui ont adhéré à un plan auprès d'eux).

- **Suite de la discussion** - (13 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Art. 10** *(agrément des fonds d'épargne retraite)* (p. 7357) : son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 80 de M. Marc Massion et n° 122 de M. Paul Loridant. Sur son amendement rédactionnel n° 16, s'oppose au sous-amendement n° 81 de M. Marc Massion (compétence des deux commissions de contrôle réunies en formation commune pour la délivrance de l'agrément et le contrôle des fonds d'épargne retraite) - **Art. 11** *(règles applicables aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7358) : son amendement rédactionnel n° 17 ; adopté. (p. 7359) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 82 de M. Marc Massion et n° 123 de M. Paul Loridant. Sur son amendement rédactionnel n° 17, s'oppose au sous-amendement n° 83 de M. Marc Massion (pouvoir de la commission de contrôle en matière de transferts de portefeuille de plans d'épargne retraite) - **Après l'art. 11** : son amendement n° 18 : insertion d'une section 2 "Gestion" ; adopté - **Après l'art. 11** : son amendement n° 19 : obligation de filialisation de la gestion financière des fonds d'épargne retraite ; adopté. Logique de la "Muraille de Chine". (p. 7360) : compétence de la COB sur la gestion des actifs financiers. (p. 7361) : sur cet amendement, accepte à titre personnel, le sous-amendement n° 85 de M. Marc Massion (réexamen du choix des prestataires de services d'investissement) et s'oppose au sous-amendement n° 161 du Gouvernement (substitution d'une possibilité à l'obligation de filialisation et suppression des sanctions). (p. 7362) : intervient sur son amendement n° 19 précité. Son amendement n° 20 : obligations déontologiques pesant sur les gestionnaires et les garants des acquis des plans d'épargne retraite ; adopté. (p. 7363) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Marc Massion (affirmation du principe d'équité entre les générations d'assurés) - **Avant l'art. 14** : son amendement n° 21 : insertion d'une section 3 "Les comités de surveillance" ; adopté - **Art. 14** *(comités de surveillance des plans d'épargne retraite)* (p. 7365) : son amendement n° 22 ; composition et conditions de mise en place du comité de surveillance ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 86 de M. Marc Massion et n° 124 de M. Paul Loridant. Sur son amendement n° 22 précité, s'oppose au sous-amendement n° 150 de M. Paul Loridant (représentation des seuls salariés au sein du comité de surveillance). S'oppose à l'amendement n° 105 de M. Marc Massion (mise en place d'un comité de surveillance à la fois au niveau du fonds et au niveau des plans) - **Art. 15** *(mission des comités de surveillance)* (p. 7366) : son amendement n° 23 : nouvelle rédaction précisant le rôle des comités de surveillance ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 162 du Gouvernement (principe d'un avis du comité de surveillance sur la gestion du plan et le cas échéant du fonds dont les modalités seront fixées par décret) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 164 du même auteur (suppression des dispositions relatives au cas où le fonds est constitué sous la forme d'une société anonyme d'assurance). S'oppose à l'amendement de suppression n° 125 de M. Paul Loridant - **Art. 16** *(pouvoirs des comités de surveillance)* (p. 7367) : son amendement n° 24 : transposition de la procédure dite de l'expertise des minorités au bénéfice des comités de surveillance ; adopté - **Avant l'art. 17 bis** (p. 7368) : son amendement n° 25 : insertion d'un chapitre 2 bis "le contrôle des fonds d'épargne retraite" ; adopté - **Art. 17 bis** *(contrôle des fonds d'épargne retraite)* (p. 7368, 7369) : son amendement n° 145 : correction de quelques erreurs matérielles ; adopté. Accepte l'amendement n° 167 du Gouvernement (fixation de la durée de rotation de la présidence de la commission de contrôle des fonds d'épargne retraite à deux ans et demi) ainsi que les amendements de M. Denis Badré n° 137 (suppression de la référence à l'article L. 951-12 du code de la sécurité sociale) et n° 139 (application conjointe des dispositions à la fois législatives et réglementaires). Demande le retrait de l'amendement n° 138 de M. Denis Badré (conditions dans lesquelles est assurée la présidence de la formation commune aux deux commissions) au profit de l'amendement n° 167 précité du Gouvernement. S'oppose aux amendements de M. Denis Badré n° 136 de cohérence et n° 140 (contrôle par la formation commune des institutions de prévoyance qui gèreront les plans d'épargne retraite selon les modalités du code de la sécurité sociale) - **Après l'art. 17 bis** (p. 7370) : accepte l'amendement n° 142 de M. Denis Badré (dispositions garantissant l'indépendance des membres de la commission) - **Chapitre 3** *(informations et garanties des souscripteurs)* : son amendement n° 26 : nouvelle rédaction de cet intitulé : "Informations des adhérents" ; adopté - **Art. 19** *(information des adhérents)* (p. 7371, 7372) : son amendement n° 27 : obligation d'informer l'adhérent, de lui remettre une notice définissant les caractéristiques du régime ainsi qu'un certain nombre de documents annuels ; adopté. Sur son amendement précité, s'oppose au sous-amendement de M. Marc Massion n° 88 de précision, n° 89 (fixation par un décret en Conseil d'Etat du contenu du rapport sur les comptes du plan) et n° 90 (information minimale annuelle de chaque adhérent sur la situation du fonds) et s'oppose au sous-amendement n° 144 de M. Denis Badré (information donnée aux adhérents sur la performance brute et nette de chargements et de frais généraux du plan d'épargne retraite et de la situation d'âge et d'activité de ses titulaires). Demande le retrait de l'amendement n° 163 du Gouvernement (visa émanant d'un actuaire spécialiste des questions de retraite) - **Après l'art. 19** (p. 7373) : son amendement n° 146 : suppression du secret professionnel liant les commissaires aux comptes pour qu'ils puissent apporter tous les éléments d'information nécessaires aux membres du comité de surveillance ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 91 de M. Marc Massion (information annuelle sur le plan d'épargne retraite existant en direction des salariés non-affiliés). Inutilité de prévoir dans la loi une publicité destinée à promouvoir le fonds auprès des non-affiliés - **Art. 20** *(information annuelle des adhérents sur les performances du plan)* (p. 7374) : son amendement de suppression n° 28 ; adopté - **Après l'art. 20** : s'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 92 (absence d'effet rétroactif de toute

modification du plan) et n° 93 (principe de la revalorisation des rentes servies par les fonds d'épargne retraite). Régimes à adhésion facultative - **Chapitre 4** *(investissements des fonds d'épargne retraite)* (p. 7375) : son amendement n° 29 : nouvelle rédaction de l'intitulé "règles prudentielles applicables aux fonds d'épargne retraite" ; adopté - **Art. 21** *(règles prudentielles, renvoi à un décret en Conseil d'Etat)* (p. 7376) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 94 de M. Marc Massion - **Art. 22** *(règle de concentration maximale en titres de créances)* (p. 7377) : son amendement n° 30 : nouvelle rédaction précisant que les obligations échangeables ou convertibles en actions doivent être assimilées à des actions et figurer dans les 35 % et que les OPCVM de capitalisation doivent faire partie des titres de créance et être dans les 65 % ; adopté. (p. 7378) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 95 de M. Marc Massion. Sur son amendement n° 30 précité, s'oppose au sous-amendement n° 156 de M. Paul Loridant (autorisation donnée aux fonds de pensions de souscrire des titres publics de long ou de court terme) - **Art. 23** *(engagements réglementés concernant les sociétés non cotées)* (p. 7379) : dispersion des risques. Ses amendements n° 31 : suppression de la dérogation à la règle de 5 % par ligne de titres cotés de la directive sur l'assurance ; et n° 32 : réduction de 1 % à 0,5 % du montant maximal d'actifs admissibles par ligne de titres non cotés ; adoptés - **Art. 25** *(déductibilité fiscale des cotisations à l'impôt sur le revenu)* (p. 7381) : ses amendements n° 33 rédactionnel, n° 147 de précision et n° 34 : report sur trois ans des déductibilités fiscales ; adoptés. (p. 7382) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 97 de M. Marc Massion et n° 126 de M. Paul Loridant. Accepte l'amendement n° 169 du Gouvernement (fixation par un décret des conditions d'application de ces dispositions et notamment des obligations déclaratives des employeurs et des salariés). S'oppose à l'amendement n° 127 de M. Paul Loridant (limitation de la prime fiscale attachée à l'épargne retraite au montant de la perte de recettes induite par la perte d'assiette égale à 20 % du plafond de la sécurité sociale) - **Après l'art. 25** (p. 7383) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Marc Massion (soumission à l'impôt sur le revenu des cotisations aux régimes de retraite dits à prestations définies). Exclusion des régimes dits à prestations définies - **Après l'art. 26** : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Marc Massion (soumission des abondements des employeurs à la taxe sur les contributions des employeurs au financement des couvertures de prévoyance complémentaire) - **Art. 27** *(imposition des sommes versées par les fonds de pension dans la catégorie des rentes viagères)* (p. 7384) : s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Paul Loridant (suppression de la disposition tendant à faciliter un règlement par étalement des impôts dus à raison du supplément de rente excédant le plafond de l'abattement) - **Après l'art. 27** (p. 7385) : son amendement n° 148 : principe visant à l'alignement du régime des travailleurs indépendants avec celui des ressortissants de cette proposition de loi ; retiré - **Art. 26 (précédemment réservé p. 7383)** *(déductibilité des cotisations sociales)* (p. 7389, 7390) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 99 de M. Marc Massion et n° 128 de M. Paul Loridant. Exagération des différences d'appréciation entre la commission des affaires sociales et la commission des finances sur ce sujet. Equilibre financier des régimes par répartition. A titre personnel, votera l'amendement n° 42 de la commission des affaires sociales pour lequel la commission des finances s'en remet à la sagesse du Sénat (exclusion de l'assiette des cotisations sociales dans une limite fixée à 85 % du plafond de la sécurité sociale des contributions des employeurs destinées au financement des prestations complémentaires de retraite et de prévoyance). Sur l'amendement n° 42 précité, s'oppose au sous-amendement n° 170 de M. Marc Massion (suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les abondements des employeurs en faveur des salariés disposant de très hauts revenus). S'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 129 et n° 130 (prise en compte de l'abondement de l'employeur aux plans d'épargne retraite dans le plafond de la sécurité sociale et inclusion de cet abondement dans l'assiette des cotisations sociales) ainsi qu'aux amendements identiques n° 100 de M. Marc Massion et n° 131 de M. Paul Loridant (principe de la compensation de toute exonération de cotisations de sécurité sociale par le budget de l'Etat) - **Art. 27 bis** *(assujettissement des fonds de pension à l'impôt sur les sociétés)* (p. 7391) : son amendement rédactionnel n° 35 ; adopté - **Après l'art. 27 bis** : son amendement n° 36 : exonération de la contribution des institutions financières pour les fonds de pension ; adopté. (p. 7392) : son amendement n° 149 : principe de neutralité fiscale et de loyauté de la concurrence entre les différentes formes de fonds d'épargne retraite ; adopté - **Art. 29** *(limitation du bénéfice des avantages fiscaux relatifs aux abondements des employeurs)* : son amendement de suppression n° 37 ; adopté - **Après l'art. 29** : s'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 103 de précision et n° 104 (suppression du transfert en franchise de droits de succession de sommes au travers des contrats d'assurance-vie) - **Après l'art. 30** (p. 7393) : son amendement n° 38 : insertion d'un "chapitre VI - Dispositions diverses" ; adopté. (p. 7395) : son amendement n° 39 : obligation de filialisation pour les activités de gestion pour compte de tiers à compter du 30 juin 1999 ; adopté.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Art. 1er A** *(financement du service public de l'équarrissage)* (p. 7424, 7425) : son amendement n° 7 : application de la taxe d'équarrissage aux seules surfaces de vente supérieures à 300 m² ; retiré. Attachement aux sociétés indépendantes d'équarrissage.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7526, 7528) : maîtrise des finances publiques. Annulations de crédits. Gestion de la dette publique. Entreprises publiques. Problèmes de lisibilité et de compréhension de la présentation de ces dépenses. Politique comptable. Volet fiscal. Titres non cotés. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 14 bis** *(plafonnement de l'exonération de l'impôt sur le revenu dont bénéficient les produits afférents aux titres non cotés placés dans un plan d'épargne en actions)* (p. 7583) : son amendement de repli n° 54 ; devenu sans objet - **Après l'art. 14 bis** (p. 7585) : son amendement n° 55 : exonération de retenue à la source pour les distributions effectuées au cours de la période des deux ans, à condition que la société mère s'engage à conserver pendant cette période les titres de la filiale ; adopté. (p. 7586) : son amendement n° 19 : mise en place d'un dispositif permettant la neutralisation d'obstacles fiscaux au développement international des entreprises ; retiré. (p. 7588) : son amendement n° 56 : extension des dispositions de la loi Madelin aux contrats des articles L. 441-1 et suivants du code des assurances concernant des travailleurs non salariés ; adopté.

MARQUÈS (René), *sénateur (Pyrénées-Orientales) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. José Balarello, Guy Cabanel et Jean-Pierre Camoin, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés **[n° 0161 (95-96)]** (12 janvier 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Rapatriés.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **266** (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 455) - Ministère : Travail - *Incidence de l'augmentation du forfait hospitalier sur les budgets départementaux d'aide sociale* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 993) - **Hôpitaux**

n° **302** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 842) - Ministère : Relations avec le Parlement - *Fonctionnement des commissions de reclassement des rapatriés anciens combattants d'Afrique du Nord* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1935) - **Anciens combattants et victimes de guerre**

n° **303** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 842) - Ministère : Justice - *Création d'une procédure d'extrême urgence pour la passation des marchés publics* (p. 1914) - **Marchés publics**

n° **427** (*JO* Débats du 11 juin 1996) (p. 3471) - Ministère : Intérieur - *Modalités d'application de la dotation générale de décentralisation* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4195) - **Dotation générale de décentralisation (DGD)**

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. François Blaizot, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 161, 95-96) de M. José Balarello déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés [n° 0177 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 217) : département des Pyrénées-Orientales. Se réjouit de l'accueil réservé à cette proposition de loi par le Gouvernement et la majorité de cette assemblée.

MARTIN (Pierre), *sénateur (Somme) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **335** (*JO* Débats du 21 mars 1996) (p. 1548) - Ministère : Education - *Fréquentation des cantines scolaires* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2295) - **Cantines scolaires**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6505) : critiques du système éducatif. Acquisition du savoir primordial. Problème des rythmes scolaires. Formation professionnelle. (p. 6506) : orientation et développement du partenariat entre l'école et l'entreprise. Introduction des technologies modernes d'information et de communication dans le domaine de l'éducation. Remarques sur l'enseignement. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

MASSERET (Jean-Pierre), *sénateur (Moselle) SOC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse et sports **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 30]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - Suite de la discussion - (31 janvier 1996) - **Art. 2** *(demandes d'enquêtes à la Cour des comptes)* (p. 302) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Philippe Marini (demandes d'enquêtes à la Cour des comptes réservées à l'Office parlementaire et aux commissions des finances). Le groupe socialiste votera contre l'article 2 modifié - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 308) : le groupe socialiste votera contre cette proposition de loi. Conditions de l'examen en commission et en séance publique. Caractère inadapté de cet Office.

- Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat - (21 février 1996) (p. 858, 860) : assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Caractère exigeant des critères de convergence. Question de la place de l'Europe dans le monde. Volet social du traité de Maastricht. Rôle de la France dans la lutte contre la régression sociale au sein de la Communauté européenne.

Effort de justice sociale à réaliser par la France au sein de la construction européenne.

- Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)] - (13 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1237) : aménagement de la place financière de Paris. Transposition de la directive européenne concernant les services d'investissement. (p. 1238) : autonomie et spécificité des métiers de service en investissement. Tutelle du Conseil des marchés financiers. Sécurité du marché financier. Réalisation prioritaire de l'Europe financière. Rôle des marchés financiers et nécessité d'un Etat régulateur. Choix du modèle anglo-saxon. (p. 1239) : option du Gouvernement et du rapporteur de la commission des finances pour un fonctionnement libéral de l'économie et de son financement. Fonctionnement des marchés financiers sans rapport avec l'économie réelle. Problème de l'organisation par les marchés financiers du développement économique à long terme. Le groupe socialiste ne votera vraisemblablement pas le texte en l'état - **Après l'art. 10 (par priorité)** (p. 1247) : sur l'amendement n° 35 de la commission (création de l'Association française des entreprises d'investissement à laquelle toute entreprise d'investissement est tenue d'adhérer et affiliation de cette dernière à l'Association française des établissements financiers), son sous-amendement n° 226 : subrogation de l'Association française des entreprises d'investissement dans les droits et obligations de l'Association française des sociétés de bourse à compter du 1er juillet 1996 ; rejeté. Son amendement n° 161 : unicité de représentation des métiers du titre par une association affiliée à l'Association française des établissements de crédit et subrogée dans les droits et obligations de l'Association française des sociétés de bourse ; devenu sans objet - **Art. 3** *(définition des services connexes d'investissement)* (p. 1251) : son amendement n° 160 : réintroduction des activités de compensation dans la liste des métiers auxiliaires d'investissement ; rejeté - **Art. 8** *(organisation de la profession)* (p. 1256) : son amendement n° 162 : subrogation des nouvelles associations professionnelles dans les droits et obligations des sociétés de bourse ; devenu sans objet - **Art. 11** *(champ d'application de la loi)* (p. 1270) : son amendement n° 163 : rétablissement de la Caisse des dépôts et consignations dans la liste des personnes publiques bénéficiant de la dérogation à l'obligation d'agrément ; rejeté. Risque de filialisation des activités de services d'investissement - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 1275) : sur l'amendement n° 40 de la commission (précisions relatives à la composition du Conseil des marchés financiers), son sous-amendement n° 165 : mention du principe de l'élection du représentant du personnel ; adopté. (p. 1276) : ses amendements n° 164 : organisation de la représentation des personnels dans le Conseil des marchés financiers ; et n° 166 : présence d'un représentant des associations agréées de défense des investisseurs ; devenus sans objet - **Art. 13** *(la formation plénière du Conseil des marchés financiers)* (p. 1277) : son amendement n° 167 : présence d'un représentant de la Banque de France au sein de cette formation ; devenu sans objet.

- Suite de la discussion - (14 mars 1996) - **Art. 15** *(les formations disciplinaires du Conseil des marchés financiers)* (p. 1301) : sur l'amendement n° 43 de la commission (précision relative à ces formations disciplinaires), son sous-amendement n° 172 : caractère de membre de droit du représentant des salariés ; adopté. Son amendement n° 170 de coordination ; devenu sans objet - **Art. 43** *(sanctions applicables aux entreprises d'investissement et aux personnes placées sous leur autorité)* (p. 1371) : ses amendements n° 174 de précision et n° 176 : augmentation du plafond des sanctions ; rejetés. (p. 1372) : son amendement n° 177 : aggravation des sanctions prévues ; devenu sans objet. (p. 1373) : son amendement de précision n° 175 ; rejeté - **Art. 59** *(dispositions de coordination concernant la loi de 1984 sur les établissements de crédit)* (p. 1400) : son amendement de précision n° 178 ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1406) : le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 16 quinquies** *(allongement de la durée d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global)* (p. 1591) : son amendement de suppression n° 236, soutenu par M. René Régnault ; rejeté - **Art. 16 septies** *(réduction d'impôt sur le revenu à raison des intérêts versés au titre de certains prêts)* (p. 1595) : son amendement n° 239 de suppression, soutenu par M. René Régnault ; rejeté - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1622) : son amendement de suppression n° 246, soutenu par M. Marc Massion ; rejeté - **Art. 25 bis** *(amélioration des techniques de privatisation)* (p. 1629) : son amendement de suppression n° 248, soutenu par M. René Régnault ; rejeté - **Art. 27** *(inscription de la Société française de production et de création audiovisuelles sur la liste des entreprises figurant à l'annexe de la loi de privatisation)* (p. 1632) : son amendement de suppression n° 249, soutenu par Mme Danièle Pourtaud ; rejeté - **Art. 28** *(dispositions relatives au statut de la Société française de production et de création audiovisuelles)* (p. 1635) : son amendement de suppression n° 250, soutenu par Mme Danièle Pourtaud ; rejeté - **Art. 49** *(modifications du code des assurances)* (p. 1678) : son amendement de suppression n° 256, soutenu par M. Marc Massion ; rejeté - **Après l'art. 49** (p. 1680) : ses amendements, soutenus par M. Alain Richard, n° 257 : rapport précisant les conditions techniques de l'établissement des provisions par l'organisme assureur au titre de la loi de 1989 ; adopté ; et n° 260 : cotisations de retraite ; retiré - **Art. 49 ter** *(création d'une commission de la transparence de l'assurance catastrophe naturelle)* (p. 1686) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° 262 : remise au Parlement d'un rapport sur la gestion du régime d'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ; retiré au profit de l'amendement sur le même objet n° 56 de la commission - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations des grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1688) : son amendement, soutenu par M. Alain Richard, n° 263 : suppression de l'annulation des projets de constructions nouvelles faisant l'objet d'un contentieux juridictionnel ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2741, 2743) : prélèvements obligatoires. Dictature des marchés financiers. Système économique français. Europe. Prélèvements obligatoires.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5811, 5813) : discrédit de la politique et de la fonction publique. Elargissement de la fracture sociale. Chômage. Faiblesse des investissements. Nécessité de prendre des mesures en faveur de l'emploi. Nécessaire croissance du pouvoir d'achat. Mise en place de la monnaie unique.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 2** *(barème de l'impôt sur les revenus de l'année 1996 et mesures d'accompagnement)* (p. 5878, 5884) : ses amendements n° I-91 : diminution du taux de la TVA ; et n° I-92 : plafonnement des réductions d'impôt sur le revenu ; rejetés - **Après l'art. 2** (p. 5885, 5891) : son amendement n° I-98 : imposition des cotisations à des régimes de retraite à prestations définies ; retiré ; et ses amendements n° I-97 : part de quotient familial liée au versement d'une pension alimentaire décidée par accord amiable ; n° I-94 : imposition des revenus de l'épargne, à l'exclusion des intérêts du livret A ; n° I-96 : imposition des

rémunérations liées aux stock options ; n° I-93 : augmentation du taux de prélèvement libératoire applicable aux placements financiers ; n° I-95 : augmentation de l'imposition des gains réalisés par la vente de valeurs mobilières ou de droits sociaux ; et n° I-99 : impossibilité de placer des sommes issues de dividendes sur un plan d'épargne en actions ; rejetés - **Après l'art. 3** (p. 5897) : intervient sur l'amendement n° I-130 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation des dispositions dérogatoires relatives à la fiscalité des investissements dans les DOM-TOM) - **Art. 4** *(aménagement de l'abattement de 20 % appliqué aux revenus des adhérents des centres et associations de gestion agréés et aux rémunérations des personnes détenant plus de 35 % des droits sociaux de leur entreprise)* (p. 5897, 5898) : son amendement de suppression n° I-100 ; rejeté - **Art. 5** *(aménagement de la réduction d'impôt accordée au titre des primes d'assurance-vie)* (p. 5900) : son amendement, soutenu par M. Alain Richard, n° I-101 : droits de mutation sur les placements en assurance-vie ; rejeté - **Art. 6** *(aménagement de l'abattement de 10 % sur les pensions)* (p. 5903) : son amendement de suppression n° I-102 ; rejeté - **Art. 7** *(application, aux indemnités de maternité, du traitement fiscal des salaires)* (p. 5905) : son amendement de suppression n° I-103 ; rejeté - **Après l'art. 7** (p. 5907, 5908) : ses amendements, soutenus par M. Alain Richard, n° I-36 : exonération de la taxe sur les salaires des aides à domicile ; n° I-37 : allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations ayant un caractère social, éducatif, familial, sportif ou culturel ; n° I-38 : allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations intermédiaires et les fondations pour l'emploi ; n° I-39 : allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations d'aide à domicile et par les associations caritatives ; rejetés - **Après l'art. 8** (p. 5915) : soutient l'amendement n° I-42 de M. René Régnault (suppression de la majoration de 0,4 % des prélèvements de l'Etat sur les impôts locaux) - **Avant l'art. 9** (p. 5916) : son amendement n° I-44 ; non déductibilité des provisions pour licenciement ; rejeté - **Avant ou après l'art. 9** (p. 5917) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° I-43 : fixation à 38 % du taux de l'impôt sur les sociétés ; rejeté - **Après l'art. 9** (p. 5925) : son amendement n° I-45 : fixation à 38 % du taux d'imposition des plus-values à long terme des entreprises ; rejeté - **Après l'art. 9 bis** (p. 5929) : son amendement n° I-46 : réévaluation des impositions forfaitaires annuelles des sociétés ; rejeté - **Après l'art. 9 ter** (p. 5931) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° I-47 : suppression des avoirs fiscaux bénéficiant aux actionnaires de sociétés ayant licencié plus de vingt personnes ou 5 % de leurs effectifs ; rejeté - **Après l'art. 10 ter** (p. 5953) : son amendement n° I-51 : fixation à 5,5 % de la TVA sur l'utilisation d'installations sportives ; retiré. Soutient l'amendement n° I-50 de M. Michel Charasse (application d'un taux de TVA réduit pour l'ensemble des produits alimentaires).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter (suite)** (p. 5975) : son amendement n° I-52 : réduction du coût des services funéraires ; rejeté. (p. 5976) : soutient l'amendement n° I-53 de M. Michel Chrasse (réduction du taux de TVA appliqué à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements). (p. 5981) : son amendement n° I-54 : taux de TVA applicable aux opérations de rénovation et de transformation des logements dont les locataires ou les propriétaires ont bénéficié d'une aide de l'Etat ; rejeté - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6008; 6009) : pression fiscale. Répartition des richesses. (p. 6012) : son amendement n° I-61 : augmentation de 20 % des taux du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune ; rejeté - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6027) : son amendement de suppression n° I-62 ; rejeté - **Après l'art. 17** (p. 6043) : son amendement n° I-65 : application aux concubins notoires et déclarés de la même fiscalité que pour les couples mariés en matière de droit de succession ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6100) : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° I-233 de Mme Marie-Claude Beaudeau (correction à la contribution de la France) - **Art. 24 bis** *(relèvement du plafond pour l'amortissement des véhicules de société)* (p. 6109) : son amendement de suppression n° I-70 : rejeté - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6112) : son amendement de suppression n° I-71 ; rejeté. Importance des besoins en formation professionnelle des jeunes. Appréciation erronée des ressources de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL. Abandon de la formation en alternance. (p. 6116) : le groupe socialiste votera contre cet article - **Après l'art. 24 quater** (p. 6118) : au nom du groupe socialiste, votera contre l'amendement n° I-20 de la commission (assouplissement du régime fiscal des associés de sociétés civiles professionnelles ayant opté pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés) - **Après l'art. 25** (p. 6120) : son amendement n° I-72 : relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; adopté. (p. 6124) : moyen d'insertion et d'intégration sociale. Jeux d'Atlanta - **Art. 26** *(modification des taux de la taxe de sûreté et de sécurité due par les entreprises de transport public aérien)* (p. 6145) : son amendement de suppression n° I-73, soutenu par M. Michel Moreigne ; rejeté - **Art. 28** *(prélèvement exceptionel sur France Télécom)* (p. 6147) : son amendement de suppression n° I-74, soutenu par M. Michel Moreigne ; rejeté - **Art. 29** *(modification de la contribution des organismes collecteurs du 1 % logement au financement des aides à l'accession à la propriété)* (p. 6151) : soutient l'amendement de suppression n° I-75 de M. André Vézinhet.

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6565) : hommage aux sportifs français des Jeux olympiques d'Atlanta. Vote par le Sénat du relèvement du taux de prélèvement du Fonds national de développement du sport, FNDS, sur la Française des jeux. Eléments chiffrés et présentation. (p. 6566) : construction du Stade de France. Projet de mise en place des jeux de hasard organisés pour la Coupe du Monde de football de 1998. Financement du plan sport-emploi. Financement des clubs sportifs. Statut européen de joueur professionnel et régime fiscal. Adoption à la majorité des membres de la commission des finances de ces crédits.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Avant l'art. 59** (p. 7030) : son amendement n° II-157 : plafonnement des réductions d'impôt sur le revenu à 40 % de l'impôt dû, ou à vingt mille francs ; rejeté - **Art. 59** *(barèmes de l'impôt sur les revenus des années 1997 à 2000)* (p. 7032) : ses amendements n° II-158 de suppression et n° II-159 : réduction à 18,60 % du taux de la TVA ; rejetés - **Art. 59 bis** *(application du régime fiscal des salaires aux indemnités temporaires d'accident du travail)* (p. 7040) : son amendement de suppression, soutenu par M. Alain Richard, n° II-160 ; adopté - **Art. 62** *(suppression de la réduction d'impôt pour intérêts d'emprunt)* (p. 7071) : son amendement de suppression, soutenu par M. René Régnault, n° II-162 ; rejeté - **Art. 64** *(suppression de la réduction d'impôt accordée au titre des dépenses de scolarité des enfants à charge)* (p. 7076) : son amendement de suppression, soutenu par M. René Régnault, n° II-163 ; rejeté - **Art. 65** *(aménagement du plafond de*

l'abattement de 10 % sur les pensions perçues à compter de l'année 1997) (p. 7077) : son amendement de suppression, soutenu par M. René Régnault, n° II-164 ; rejeté - **Art. 66** *(suppression de l'avantage minimum en impôt pour la déduction des pensions alimentaires versées à des enfants majeurs inscrits dans l'enseignement supérieur)* (p. 7078) : son amendement de suppression, soutenu par M. René Régnault, n° II-165 ; rejeté.

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Art. 72** *(accroissement de la portée de la déduction pour investissement en matière de bénéfice agricole)* (p. 7113) : son amendement de suppression n° II-169, soutenu par M. René Régnault, rejeté - **Art. 73** *(assouplissement des conditions d'option des agriculteurs pour le système de la moyenne triennale)* (p. 7119) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° II-170 : suppression de l'assouplissement des conditions d'option pour le système de la moyenne triennale ; retiré - **Avant l'art. 75** (p. 7123, 7124) : ses amendements, soutenu par M. Marc Massion, n° II-171 : interdiction de toute remise de majoration dans les cas où une deuxième mise en demeure a dû être requise ainsi que dans ceux de manoeuvre frauduleuse, d'abus de droit ou d'opposition au contrôle ; retiré ; soutenu par Mme Maryse Bergé-Lavigne, n° II-172 : mise en place d'une demande préalable ministérielle pour juger de la réalité de la liquidation de l'entreprise concernée et donc de la possibilité de bénéficier de l'avantage fiscal prévu ; rejeté.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 1er** *(prélèvement sur les réserves de l'office des migrations internationales)* (p. 7544) : son amendement de suppression n° 21, soutenu par M. Michel Moreigne ; rejeté - **Art. 2** *(prélèvement sur l'excédent de la taxe dite "sur les grandes surfaces")* (p. 7546) : son amendement de suppression n° 22, soutenu par M. Michel Charasse ; rejeté - **Art. 3** *(affectation du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle au budget général de l'Etat en 1996)* (p. 7548) : son amendement de suppression n° 23, soutenu par M. Michel Charasse ; rejeté.

MASSION (Marc), *sénateur (Seine-Maritime) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer - Ports maritimes **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 23]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. François Blaizot, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 161, 95-96) de M. José Balarello déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés [n° 0177 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 215, 216) : saisine de ce texte. Surendettement. Lenteur de traitement des dossiers. Indemnisation et retraites des rapatriés. Mesures en faveur des rapatriés d'origine nord-africaine. Nombre de dossiers restant à régler. Votera cette proposition de loi.

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 225, 227) : rigueur des budgets locaux. Investissements des collectivités locales. Prêts à taux privilégié. Portée de la proposition de loi. Historique des CODEVI. Taux d'emploi des ressources CODEVI. Risques de déstabilisation du financement des PME. Dispositif particulier de financement des collectivités locales. Concours de l'Etat. Demande des fédérations du bâtiment et des travaux publics. Le groupe socialiste s'abstiendra - **Art. 1er** *(accès des collectivités locales aux prêts distribués à partir des dépôts CODEVI)* (p. 233, 234) : sur l'amendement n° 2 de la commission (précisions sur le dispositif relatif à l'extension des emplois des CODEVI), son sous-amendement n° 6 : prolongation de la durée d'expérimentation jusqu'au 31 mars 1997 ; rejeté - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 239) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission ("Proposition de loi visant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds déposés sur les comptes pour le développement industriel afin d'accompagner le développement ou l'implantation des petites et moyennes entreprises et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds"). Rôle social du livret A - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 240) : le groupe socialiste s'abstiendra.

- Projet de loi complétant la loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France [n° 0182 (95-96)] - (7 février 1996) - **Discussion générale** (p. 504, 505) : ouverture du grand marché intérieur. Régime d'autorisation ou de déclaration préalable pour les créations d'entreprises à l'aide de capitaux étrangers. Suppression de l'autorisation préalable pour les investissements d'origine extra-communautaire supérieurs à 50 millions de francs. Revendications des entreprises. Fiscalité. Situation financière des ménages. Investissements étrangers en France. Sanctions pénales contre les investissements délictueux. Mesures conservatoires en matière de clause sociale. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce texte.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1622) : soutient l'amendement de suppression n° 246 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 25** *(modifications de la loi relative aux modalités des privatisations)* (p. 1628) : soutient l'amendement n° 247 de M. Alain Richard (limite de 20 % pour la détention de capital d'entreprises privatisées par des investisseurs non communautaires). (p. 1629) : le groupe socialiste votera contre l'article 25 - **Art. 49** *(modifications du code des assurances)* (p. 1677, 1678) : régime d'auto-assurance de la RATP. Taxe sur les contrats d'assurance. Au nom du groupe socialiste, s'oppose à l'adoption de cet article. Soutient l'amendement de suppression n° 256 de M. Jean-Pierre Masseret. Motivations du Gouvernement. Taxe - **Art. 49 ter** *(création d'une commission de la transparence de l'assurance catastrophe naturelle)* (p. 1686) : soutient l'amendement n° 262 de M. Jean-Pierre Masseret (remise au Parlement d'un rapport sur la gestion du régime d'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles) - **Art. 55** *(aménagement du monopole de Gaz de France)* (p. 1695, 1696) : non-desserte en gaz de petites communes par Gaz de France. Dépôt d'un amendement du groupe socialiste tendant à la suppression de cet article. Notion de "communes connexes". Entreprises privées. Soutient l'amendement de suppression n° 264 de M. Jean Besson - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1703) : conditions d'examen de ce texte. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Projet de loi de modernisation des activités financières - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0419 (95-96)]** - (18 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3844) : prédominance de l'approche financière de la construction européenne. Modification

d'inspiration libérale apportée à la place financière de Paris. Démarrage de l'économie réelle. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) **- Discussion générale** (p. 5851, 5853) : lutte contre la fraude fiscale. Inefficacité des mesures prises. Génération de la fraude par les dispositifs fiscaux. Réduction des effectifs et des autorisations de programme pour les investissements de l'administration fiscale. Internationalisation de la fraude. Recouvrement de la TVA intracommunautaire.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) **- Art. 8** *(maintien des conditions d'exonération et d'allégement des impôts locaux pour les ménages)* (p. 5912) : soutient les amendements de M. Paul Loridant, n° I-40 (relèvement du plafond d'impôt sur le revenu donnant droit à un dégrèvement de taxe d'habitation) et n° I-41 (limitation de la taxe d'habitation à 3 % des revenus d'un ménage) **- Avant l'art. 9** (p. 5916) : soutient l'amendement n° I-44 de M. Jean-Pierre Masseret (non déductibilité des provisions pour licenciement) **- Avant ou après l'art. 9** (p. 5917) : soutient l'amendement n° I-43 de M. Jean-Pierre Masseret (fixation à 38 % du taux de l'impôt sur les sociétés) **- Après l'art. 9 ter** (p. 5930) : soutient l'amendement n° I-47 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression des avoirs fiscaux bénéficiant aux actionnaires de sociétés ayant licencié plus de vingt personnes ou 5 % de leurs effectifs).

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer

- (6 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les ports maritimes (p. 6840, 6842) : baisse du trafic et mauvais résultats financiers des ports autonomes français. Loi du 25 juillet 1994 relative à la domanialité publique et destinée à encourager l'investissement privé dans les enceintes portuaires. Desserte routière et ferroviaire des ports français. Prochaine réforme portuaire. Manutention portuaire : retour au droit commun du travail. Propose l'adoption de ces crédits.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) **- Art. 73** *(assouplissement des conditions d'option des agriculteurs pour le système de la moyenne triennale)* (p. 7119) : soutient l'amendement n° II-170 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de l'assouplissement des conditions d'option pour le système de la moyenne triennale) **- Avant l'art. 75** (p. 7123) : soutient l'amendement n° II-171 de M. Jean-Pierre Masseret (interdiction de toute remise de majoration dans les cas où une deuxième mise en demeure a dû être requise ainsi que dans ceux de manoeuvre frauduleuse, d'abus de droit ou d'opposition au contrôle).

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) **- Discussion générale** (p. 7293) : caractère inégalitaire et dangereux à terme de ce système pour l'ensemble des systèmes de retraite en vigueur. Fracture sociale. (p. 7294) : conditions d'examen de ce texte. Marché pour les assureurs et les banquiers. Problèmes rencontrés par les fonds de pension à l'étranger et risque de voir l'Etat récupérer ces fonds pour financer le régime par répartition. Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique, PREFON. Capitalisation. (p. 7295) : demande que la retraite reste du domaine de l'Etat et des partenaires sociaux. Evasion de ressources pour les régimes obligatoires. Absence de consensus sur l'épargne retraite. Problème de la relance de la consommation. Le groupe socialiste s'opposera très violemment à cette proposition de loi tout au long de la discussion. Régimes généralisés et obligatoires. (p. 7296) : estime plus opportun d'asseoir le système obligatoire d'entreprise ou de branche. Risque d'explosion sociale **- Renvoi à la commission** (p. 7313, 7314) : soutient la motion n° 40 de M. Claude Estier, tendant au renvoi à la commission. Très mauvaise rédaction de cette proposition de loi. Absence de consultation du ministère chargé des affaires sociales. Commentaire sur les articles 1er, 2, 5, 6, 7, 10, 14, 15 et 16, 17 bis, 19, 20, 21, 22, 25 et 26 **- Art. 1er** *(salariés concernés par les plans d'épargne retraite, modalités d'adhésion)* (p. 7317) : son amendement de suppression n° 45 ; rejeté. (p. 7319) : son amendement n° 46 : référence aux régimes de base obligatoires pour étendre le champ du texte aux agents contractuels et aux salariés agricoles ; devenu sans objet. (p. 7320) : problème posé par la mise en application des adhésions individuelles. Se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour tout salarié relevant d'un régime de retraite complémentaire obligatoire d'adhérer à un plan d'épargne retraite et possibilité pour un salarié appartenant à une entreprise qui n'a pas proposé de plan d'épargne retraite de demander son adhésion à un plan existant dans des conditions réglementaires) **- Art. 2** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* (p. 7325, 7326) : sur l'amendement n° 5 de la commission (nouvelle rédaction), ses sous-amendements n° 47 : référence à une fraction du plafond annuel moyen de la sécurité sociale pour la sortie en capital ; adopté ; n° 48 : fixation par décret du montant des petites rentes ouvrant droit au versement d'un capital ; n° 49 : partage de la pension de réversion entre le conjoint survivant et l'ex-conjoint divorcé ; n° 50 : enfants poursuivant leurs études ou en apprentissage avec une limite fixée à 26 ans ; et n° 51 rédactionnel ; retirés **- Art. 6** *(modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite)* (p. 7330) : son amendement de suppression n° 52 : rejeté. Problème des salariés des PME. Souhaite la conclusion d'accords de branches étendus par la puissance publique. (p. 7331) : sur l'amendement n° 8 de la commission (nouvelle rédaction indiquant en particulier que dans tous les cas les plans devront être proposés à l'ensemble des salariés), ses sous-amendements n° 53 de précision, n° 54 : référence aux articles du code du travail qui définissent le groupement d'employeurs ; n° 55 : possibilité donnée aux associations intermédiaires et aux entreprises d'insertion de souscrire un plan d'épargne retraite au profit de leurs salariés ; n° 56 rédactionnel, et n° 57 : suppression de la disposition prévoyant que, lorsque dans une branche professionnelle les partenaires sociaux auront mis en place un plan d'épargne retraite, l'accord ne pourra être étendu ; rejetés. (p. 7333, 7339) : ses sous-amendements n° 58 : suppression des dispositions relatives au caractère obligatoirement identique des conditions d'adhésion de la ou des entreprises entrant dans le champ d'application de l'accord ; et n° 59 : libre choix par les salariés de l'organisme mettant en oeuvre le plan d'épargne retraite, à défaut d'accord collectif choisissant un fonds d'épargne retraite déterminé ; rejetés **- Après l'art. 6** (p. 7337) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nature contractuelle du plan d'épargne retraite - réexamen possible tous les cinq ans), ses amendements n° 62 : mise en oeuvre de la protection des bénéficiaires d'un plan d'épargne retraite résilié par l'entreprise ; et n° 63 : suppression de la possibilité pour une entreprise de souscrire plusieurs plans ; rejetés. (p. 7338) : son amendement n° 60 : possibilité pour le comité d'entreprise de mettre en place au profit des salariés de l'entreprise un plan d'épargne retraite au financement duquel il peut participer ; rejeté. (p. 7339) : ses amendements n° 65 : mention du principe de non-discrimination entre les salariés d'une même entreprise ; n° 64 : mention du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes ; et n° 66 : mention d'un traitement identique entre salariés occupés à plein temps et salariés employés à temps partiel ; rejetés. Son amendement n° 67 : impossibilité pour un salarié de

bénéficier dans le cadre de son entreprise de plus d'un plan d'épargne retraite ; adopté - **Art. 7** *(contributions aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7340) : son amendement de suppression n° 68 ; rejeté. Ses amendements n° 69 : mention du plan d'épargne retraite ; et n° 70 : plafonnement de l'abondement de l'employeur ; rejetés. (p. 7341) : son amendement n° 71 : caractère proportionnellement identique de l'abondement de l'employeur pour toutes les catégories de salariés ; rejeté - **Art. 8** *(transférabilité des droits acquis par les salariés)* (p. 7342) : son amendement de suppression n° 72 ; rejeté. Sur l'amendement n° 10 de la commission (possibilité donnée à un adhérent de demander tous les dix ans le transfert de ses droits sur un autre plan), son sous-amendement n° 74 : description de l'opération de transférabilité des droits d'un affilié ; rejeté - **Après l'art. 8** (p. 7344) : son amendement n° 75 : obligation pour l'employeur de combler le déficit de provision en cas d'insuffisance de provisionnement du plan auquel il était affilié ; rejeté - **Art. 9** *(constitution des fonds d'épargne retraite)* (p. 7345) : son amendement de suppression n° 76 ; rejeté. Son amendement n° 77 : souscription des plans d'épargne retraite auprès de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés ; rejeté. (p. 7346) : sur l'amendement rédactionnel n° 13 de la commission, ses sous-amendements n° 78 : suppression du terme "couverture" ; n° 166 : prohibition de l'usage dans les plans d'épargne retraite d'unités de compte ; rejetés. Soutient le sous-amendement n° 165 de M. Michel Charasse (impossibilité pour les fonds d'épargne retraite de se délier de leurs engagements à l'égard des salariés qui ont adhéré à un plan auprès d'eux).

- **Suite de la discussion** - (13 décembre 1996) - **Art. 10** *(agrément des fonds d'épargne retraite)* (p. 7357) : son amendement de suppression n° 80 ; rejeté. Sur l'amendement rédactionnel n° 16 de la commission, son sous-amendement n° 81 : compétence des deux commissions de contrôle réunies en formation commune pour la délivrance de l'agrément et le contrôle des fonds d'épargne retraite ; rejeté - **Art. 11** *(règles applicables aux fonds d'épargne retraite)* (p. 7358) : son amendement de suppression n° 82 ; rejeté. Sur l'amendement rédactionnel n° 17 de la commission, son sous-amendement n° 83 : pouvoir de la commission de contrôle en matière de transferts de portefeuille de plans d'épargne retraite ; rejeté - **Après l'art. 11** (p. 7361) : sur l'amendement n° 19 de la commission (obligation de filialisation de la gestion financière des fonds d'épargne retraite), son sous-amendement n° 85 : réexamen du choix des prestataires de services d'investissement ; adopté. (p. 7363) : son amendement n° 84 : affirmation du principe d'équité entre les générations d'assurés ; rejeté - **Art. 14** *(comités de surveillance des plans d'épargne retraite)* (p. 7364) : son amendement de suppression n° 86 ; rejeté. Son amendement n° 105 : mise en place d'un comité de surveillance à la fois au niveau du fonds et au niveau des plans ; rejeté - **Art. 19** *(information des adhérents)* (p. 7371) : sur l'amendement n° 27 de la commission (obligation d'informer l'adhérent, de lui remettre une notice définissant les caractéristiques du régime ainsi qu'un certain nombre de documents annuels), ses sous-amendements n° 88 de précision, n° 89 : fixation par un décret en Conseil d'Etat du contenu du rapport sur les comptes du plan ; et n° 90 : information minimale annuelle de chaque adhérent sur la situation du fonds ; rejetés - **Après l'art. 19** (p. 7373) : son amendement n° 91 : information annuelle sur le plan d'épargne retraite existant en direction des salariés non-affiliés ; rejeté - **Après l'art. 20** (p. 7374) : ses amendements n° 92 : absence d'effet rétroactif de toute modification du plan ; et n° 93 : principe de la revalorisation des rentes servies par les fonds d'épargne retraite ; rejetés - **Art. 21** *(règles prudentielles, renvoi à un décret en Conseil d'Etat)* (p. 7376) : son amendement de suppression n° 94 ; rejeté - **Art. 22** *(règle de concentration maximale en titres de créances)* (p. 7377) : son amendement de suppression n° 95 ; rejeté - **Art. 23** *(engagements réglementés concernant les sociétés non cotées)* (p. 7379) : son amendement de suppression n° 96 ; rejeté - **Art. 25** *(déductibilité fiscale des cotisations à l'impôt sur le revenu)* (p. 7381) : dispositif fiscal favorisant les revenus les plus élevés. Son amendement de suppression n° 97 ; rejeté - **Après l'art. 25** (p. 7383) : son amendement n° 98 : soumission à l'impôt sur le revenu des cotisations aux régimes de retraite dits à prestations définies ; rejeté - **Après l'art. 26** : son amendement n° 102 : soumission des abondements des employeurs à la taxe sur les contributions des employeurs au financement des couvertures de prévoyance complémentaire ; rejeté - **Art. 26 (précédemment réservé p. 7383)** *(déductibilité des cotisations sociales)* (p. 7387) : son amendement de suppression n° 99 ; rejeté. Exclusion des abondements des employeurs de l'assiette des cotisations de sécurité sociale dans une certaine mesure. Compensation des pertes de recettes pour la sécurité sociale. (p. 7389) : sur l'amendement n° 42 de la commission des affaires sociales (exclusion de l'assiette des cotisations sociales dans une limite fixée à 85 % du plafond de la sécurité sociale des contributions des employeurs destinées au financement des prestations complémentaires de retraite et de prévoyance), son sous-amendement n° 170 : suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les abondements des employeurs en faveur des salariés disposant de très hauts revenus ; rejeté. Son amendement n° 100 : principe de la compensation de toute exonération de cotisations de sécurité sociale par le budget de l'Etat ; devenu sans objet - **Après l'art. 29** (p. 7392) : ses amendements n° 103 de précision et n° 104 : suppression du transfert en franchise de droits de succession de sommes au travers des contrats d'assurance-vie ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7397) : mise en place d'un nouveau produit de retraite complémentaire qui porte un coup très sévère au régime général et au régime complémentaire de retraite par répartition. Logique bancaire. Le groupe socialiste rejette ce texte.

MASSON (Paul), *sénateur (Loiret) RPR.*

chargé d'une mission temporaire auprès du Premier ministre le 1er août 1995 (JO Lois et décrets du 2 août 1995). Fin de sa mission le 1er février 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 22 février 1996).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Juge titulaire de la Cour de justice de la République.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 156 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire **[n° 0178 (95-96)]** (24 janvier 1996) - **Droit pénal.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 321 (95-96)] , adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire **[n° 0345 (95-96)]** (7 mai 1996) - **Droit pénal.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire **[n° 0402 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Droit pénal.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 274 (95-96)] , présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Daniel Millaud sur la proposition de décision du Conseil portant révision à mi-parcours de la décision 91/482/CEE du Conseil, du 25 juillet 1991, relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté européenne (n° E-594) **[n° 0405 (95-96)]** (5 juin 1996) - **Union européenne.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Police et sécurité **[n° 0091 (96-97) tome 2]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **14** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1839) - Ministère : Intérieur - *Coopération avec le Benelux en matière de lutte contre les stupéfiants* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1840) - **Drogues et stupéfiants**

n° **5** (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1035) - Ministère : Affaires européennes - *Intégration des accords de Schengen dans les futures dispositions du titre VI du traité sur l'Union européenne* - Réponse le 27 mars 1996 (p. 1713) - **Union européenne**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)]** - (31 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 315) : nécessité de s'appuyer sur le droit face à la résurgence de la menace terroriste. Efficacité démontrée des dispositions procédurales exceptionnelles. Intentionnalité des actes liés au terrorisme. Recel de crime terroriste. Perquisitions de nuit. Personnes dépositaires de l'autorité publique.

- **Suite de la discussion** - (1er février 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 343) : décision du Conseil constitutionnel. S'oppose à l'amendement n° 30 de suppression de Mme Nicole Borvo. Ses amendements n° 1 : intentionnalité de l'action terroriste ; adopté ; n° 2 de coordination ; réservé puis adopté ; n° 3 : délits en matière de faux documents administratifs ; adopté ; n° 4 : fabrication et commerce illégal d'armes à feu ; adopté. (p. 345) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 30 de suppression et n° 31 (suppression de l'alinéa relatif à l'entrée et au séjour irrégulier d'un étranger) ainsi qu'aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 50 (suppression de l'alinéa relatif à l'aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'un étranger) et n° 51 (intentionnalité des infractions). Son amendement n° 5 : recel d'actes terroristes ; adopté - **Après l'art. 1er** (p. 348) : son amendement de coordination n° 6 ; adopté. (p. 350) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Robert Badinter (application au recel de terroriste des exemptions prévues par le code pénal) - **Art. 2** *(incrimination spécifique du délit d'association de terroristes)* (p. 352) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Robert Badinter (suppression de l'article 421-2-1 du code pénal) - **Après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 32 de Mme Nicole Borvo (limitation du champ d'application de la responsabilité pénale des personnes morales) - **Art. 4** *(peines applicables à l'association de terroristes)* (p. 353) : son amendement n° 7 : application de peines de sûreté pour l'association de terroristes ; adopté - **Après l'art. 4** : son amendement n° 8 : application de peines complémentaires pour l'association de terroristes ; adopté. (p. 354) : s'oppose à l'amendement n° 33 de Mme Nicole Borvo (prise en compte du caractère intentionnel d'actes de terrorisme commis à l'occasion de l'activité d'une personne morale). S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Bernard Joly (imprescriptibilité des actes de terrorisme). (p. 355) : s'oppose à l'amendement n° 34 de Mme Nicole Borvo (suppression de l'article 432-1 du code pénal relatif à l'action concertée) - **Après l'art. 5** (p. 356) : s'oppose à l'amendement n° 35 de Mme Nicole Borvo (suppression de l'article 434-24 du code pénal relatif à la critique d'une décision juridictionnelle) - **Art. 6 bis** *(application de la loi française en cas d'acte terroriste commis à l'étranger)* (p. 357) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 57 M. Robert Badinter. (p. 358) : nécessité de compléter le dispositif adopté par l'Assemblée nationale. Son amendement n° 89 : actes terroristes commis à bord d'aéronefs ; adopté - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies)* (p. 372) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 36 de Mme Nicole Borvo et n° 58 de M. Robert Badinter ainsi qu'au n° 59 de ce dernier (suppression des dispositions autorisant les perquisitions de nuit en matière de lutte contre le terrorisme). Ses amendements n° 9 : autorisation des perquisitions de nuit dans le cadre d'enquêtes préliminaires en matière de terrorisme ; et n° 10 : conditions d'exercice des perquisitions de nuit ; adoptés. (p. 373) : sur son amendement n° 10, accepte le sous-amendement n° 77 de M. Robert Badinter et se rallie au sous-amendement n° 87 du Gouvernement - **Art. 7 bis** *(visites, perquisitions et saisies en matière de trafic de stupéfiants)* (p. 375) : son amendement n° 11 : intentionnalité des délits relatifs au trafic de stupéfiants ; adopté - **Art. 7 ter** *(visites, perquisitions et saisies en matière de trafic de stupéfiants)* : son amendement de suppression n° 12 ; adopté - **Après l'art. 7 ter** (p. 376) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Bernard Seillier (autorisation donnée au juge d'instruction d'informer sur des faits connexes sans nouveau réquisitoire) - **Chapitre II** *(dispositions tendant à renforcer la répression des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public)* (p. 377) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 37 de Mme Nicole Borvo - **Art. 8** *(désignation de certaines personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 378) : s'oppose aux amendements de suppression n° 38 de Mme Nicole Borvo et n° 62 de M. Robert Badinter, au n° 63 de repli du même auteur et au n° 14 de M. Jean-Jacques Hyest (aggravation des peines relatives aux agressions commises à l'encontre des sapeurs-pompiers) - **Art. 9** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 381) : risque de remise en cause de l'équilibre général du code pénal. Son amendement de suppression n° 78 ; adopté - **Art. 10** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 383) : son amendement de suppression n° 79 ; adopté - **Art. 11** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* : s'oppose aux amendements de suppression n° 41 de Mme Nicole Borvo et n° 66 de M. Robert Badinter - **Art. 12** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 385) : s'oppose aux amendements de suppression n° 42 de Mme Nicole Borvo et

n° 67 de M. Robert Badinter. Son amendement n° 80 : réduction du champ de cumul des circonstances aggravantes ; adopté - **Art. 13 et art. 14** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée de missions de service public)* : demande la réserve des articles 13 et 14 jusqu'après le vote de l'article 16. Réserve ordonnée - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 386) : accepte les amendements de suppression n° 27 de M. Jean-Jacques Hyest, n° 45 de Mme Nicole Borvo et n° 70 de M. Robert Badinter - **Art. 16** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 387) : s'oppose aux amendements de suppression n° 46 de Mme Nicole Borvo et n° 71 de M. Robert Badinter. Son amendement n° 83 : regroupement au sein de l'article 16 des dispositions initialement prévues aux articles 13, 14, 16 et 17 ; adopté - **Art. 13 (précédemment réservé p. 385)** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* : son amendement de suppression n° 81 ; adopté - **Art. 14 (précédemment réservé p. 385)** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 388) : son amendement de suppression n° 82 ; adopté - **Art. 17** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public))* : son amendement de suppression n° 84 ; adopté - **Art. 18** *(délit d'outrage)* (p. 389) : sur les amendements de suppression de Mme Nicole Borvo n° 48 et de M. Robert Badinter n° 73, s'en remet à la sagesse du Sénat - **Art. 19** *(exclusion de certaines infractions de la compétence du juge unique)* : son amendement de coordination n° 85 ; adopté - **Art. 19 bis** *(utilisation d'un animal pour tuer, blesser ou menacer)* (p. 390) : se déclare favorable à l'amendement n° 76 du Gouvernement (confiscation des animaux utilisés comme arme) - **Art. 20** *(officiers de police judiciaire)* : s'oppose aux amendements de suppression de Mme Nicole Borvo, n° 49 et de M. Robert Badinter n° 74.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne** - (26 mars 1996) Présente sa question (p. 1713, 1716).

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2593, 2595) : aggravation des peines prévues en cas d'outrage commis en réunion. Déchéance de la nationalité française d'une personne naturalisée qui aurait été condamnée pour terrorisme. Intention de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur. Définition de l'infraction terroriste. Subornation de témoin. Interruption illégale de grossesse. Atteintes à la défense nationale. Peines pour des destructions non dangereuses pour les personnes. Principe de proportionnalité des peines. Délit d'aide à étranger en situation irrégulière. - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 2602) : son amendement n° 2 : caractère intentionnel de l'acte de terrorisme ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de M. Robert Pagès ainsi qu'à l'amendement n° 10 de M. Robert Badinter (suppression du troisième alinéa de cet article) - **Après l'art. 1er ou avant l'art. 23** (p. 2604, 2606) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 du Gouvernement (aide au séjour irrégulier d'un étranger) et s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Robert Badinter (exemptions familiales relatives au délit d'aide au séjour irrégulier d'étrangers en France) - **Art. 1er bis** *(terrorisme écologique)* : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - **Art. 6 bis** *(application de la loi française en cas d'acte de terrorisme commis à l'étranger)* (p. 2608) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de M. Robert Badinter - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies de nuit en matière de terrorisme)* (p. 2609, 2610) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Robert Badinter (enquêtes sur les infractions flagrantes) - **Art. 7 quater** *(déchéance de la nationalité française)* (p. 2611) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. Robert Badinter - **Chapitre II** *(dispositions tendant à renforcer la répression des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public)* (p. 2612) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Robert Pagès (suppression de cette division et de son intitulé) - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 2613) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2615) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 9 de M. Robert Pagès et n° 17 de M. Robert Badinter - **Art. 19** *(exclusion de certaines infractions de la compétence du juge unique)* (p. 2617) : son amendement de coordination n° 5 ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0402 (95-96)]** - (19 juin 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 3941, 3942) : peines complémentaires. Interdiction de séjour. Caractère intentionnel de l'infraction terroriste. Destruction non dangereuse pour les personnes. Poursuites pénales à l'encontre des proches qui ont aidé un étranger à séjourner irrégulièrement sur le territoire national. Divergences entre les deux Assemblées. Travaux de la commission mixte paritaire. Accepte le texte élaboré par la commission mixte paritaire.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF** - (25 juin 1996) (p. 4222, 4224) : responsabilités respectives de l'Etat et de la SNCF. Lignes régionales. Audit. Investissement. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Déficit des réseaux régionaux. Réforme du service public de proximité. Mode de scrutin régional. Fragilité de l'exécutif des régions. Courage politique. Nouvelles voies ouvertes par cette réforme.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois (police et sécurité) (p. 6369, 6370) : application de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité. Réorganisation de la police nationale. Diminution de la criminalité. Délinquance sur la voie publique. Violence des mineurs. Problème européen de la drogue. Drogue et insécurité. Suppression d'emplois de policiers auxiliaires. Avenir du service national dans la police. Avis favorable sur ce projet de budget.

MATHIEU (François), *sénateur (Loire) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

MATHIEU (Serge), *sénateur (Rhône) RI.*

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à maintenir l'activité des clubs sportifs non professionnels en adaptant la loi n° 91-32 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme **[n° 0159 (95-96)]** (4 janvier 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1995) - **Santé publique.**

Proposition de loi relative au certificat d'hébergement **[n° 0451 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Etrangers.**

Proposition de loi relative au délai de rétention administrative **[n° 0041 (96-97)]** (22 octobre 1996) - **Etrangers.**

Proposition de loi relative aux animaux de race canine susceptibles de présenter un danger pour les personnes **[n° 0070 (96-97)]** (7 novembre 1996) - **Sécurité publique.**

Proposition de loi tendant à reconnaitre officiellement le caractère de journée nationale du souvenir et du recueillement à la date du 16 octobre, anniversaire du transfert du soldat inconnu d'Algérie à Notre-Dame-de-Lorette **[n° 0095 (96-97)]** (21 novembre 1996) - **Fêtes légales.**

Proposition de loi, déposée avec MM. Henri Revol et Jean Boyer, visant à interdire le port du voile islamique à l'intérieur des établissements de l'enseignement public **[n° 0164 (96-97)]** (19 décembre 1996) - **Religions.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6636, 6637) : conséquences du maintien de l'embargo appliqué à l'Irak. Conseil de sécurité des Nations unies. Précarité de la situation alimentaire et sanitaire de la population irakienne. Politique arabe de la France. Démocratisation de l'Albanie. Votera ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6712, 6714) : priorités de la politique agricole confirmées par les choix budgétaires. Installation et formation des jeunes. Crédits affectés aux offices agricoles. Dispositions relatives à la fiscalité agricole. Nécessaire modération de la taxation des alcools forts. Politique agricole commune. Nécessaire adaptation de la fiscalité agricole. Transmission des exploitations. Performances de la viticulture à l'exportation en 1995.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6877, 6879) : amélioration de la situation des pays de la zone franc. Baisse des crédits de la coopération. Lisibilité de ce budget. Morcellement de l'aide publique française au développement. Elargissement du champ d'action du ministère de la coopération et absence de transfert des crédits correspondants. Organisation au Parlement d'un débat annuel sur la politique de coopération. Comité interministériel de l'aide au développement, CIAD. Priorité à un développement de proximité. Concours financiers internationaux. Stagnation de l'aide-projet. Privatisation de la filière coton. Réduction de l'assistance technique. Politique de coopération dans le secteur de l'enseignement. Retraites versées en francs CFA. Intervention américaine en Afrique. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) (p. 6948, 6950) : lutte contre le chômage. Réduction des dépenses publiques. Diminution apparente de ce budget. Assistance financière de l'Etat. Autorisation d'ouverture de nouvelles surfaces commerciales. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce, ORAC. Politique en faveur du commerce et de l'artisanat en zone rurale. Opération "1000 villages de France". Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

MAUROY (Pierre), *sénateur (Nord) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 442) : budget de la sécurité sociale. Rôle du Parlement.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse - (6 juin 1996) (p. 3364, 3366) : crise de l'Etat de droit. Développement économique et progrès social. Crise de confiance. Administration. Avancées institutionnelles. Renforcement de la légitimité et de la responsabilité des élus. Zones franches.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5278, 5279) : position de la France au Proche-Orient. Situation de l'Afrique : drame du Zaïre et du Rwanda. Nécessité d'une initiative de la communauté internationale. Alourdissement de la dette due par le continent africain. Politique française en Afrique. Diminution des crédits du ministère de la coopération. Restriction des projets de développement. Doctrine de la France vis-à-vis des démocraties africaines. Référence au discours de La Baule.

MAZARS (Georges), *sénateur (Tarn) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **11** (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4684) - Ministère : Poste - *Réorganisation de la distribution du courrier* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4684) - **Poste (La)**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2108 à 2110) : proposition de loi de M. Jean-François Mattei, député. Intérêts contradictoires des parents biologiques, des enfants adoptés et des parents adoptifs. Amendements du groupe socialiste. Création de droits nouveaux et d'aides financières nouvelles. Simplification des procédures d'adoption. Instauration d'une plus grande coordination des actions menées sur l'adoption. Accompagnement psychologique. Commission d'agrément. Assimilation de l'adoption à une naissance pour le droit du travail et les prestations familiales. Création d'une autorité centrale pour l'adoption. Accouchement anonyme. Recherche des origines. Renseignements non identifiants. Délai de rétractation de la mère ayant accouché anonymement. Revalorisation de l'adoption simple. Reconnaissance du concubinage pour l'adoption. Proposition de loi très attendue - **Après l'art. 20 (par priorité)** (p. 2125) : son amendement, soutenu par M. Frank Sérusclat, n° 138 : création d'un Conseil pour la recherche des origines en matière familiale ; devenu sans objet - **Avant l'art. 28 (par priorité)** (p. 2126) : son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 142 : modalités de demandes de secret d'identité d'une femme accouchant dans un établissement de santé public ou privé ; devenu sans objet - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2132) : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de la commission (possibilité pour les parents de demander le secret de l'identité de l'enfant âgé de moins d'un an au moment du consentement à l'adoption) - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2135) : son amendement n° 115 : définition de critères cumulatifs ; rejeté. (p. 2137) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 116 : possibilité pour un couple non marié de demander conjointement l'adoption ; retiré. (p. 2140) : son amendement n° 117 : prise en compte de la vie commune antérieure au mariage ; rejeté - **Art. 3** *(écart d'âge maximum entre les adoptants et les adoptés - art. 344 du code civil)* (p. 2141) : son amendement de suppression n° 118, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; adopté - **Avant l'art. 4** (p. 2142) : son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 119 : définition des cas de recours à l'adoption plénière ; rejeté.

- Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 28 (par priorité)** *(dispositions relatives à la situation des pupilles de l'Etat et au conseil de famille - art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2156) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 143 : suppression de la possibilité de renouveler le mandat du conseil de famille ; devenu sans objet - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2158) : ses amendements, soutenus par Mme Monique ben Guiga, n° 144 : suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines ; adopté ; et n° 145 : suppression du troisième alinéa de l'article 29 relatif au délai pendant lequel le service d'aide sociale à l'enfance doit recueillir l'avis du père ou de la mère d'un enfant remis à ce service par l'autre parent ; rejeté - **Art. 30 (par priorité)** *(modalités de recueil de l'enfant, possibilité de demander le secret de son identité pour la personne qui le remet, ainsi que de donner des renseignements ne portant pas atteinte à ce secret - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2165) : son amendement n° 146 : remplacement des mots "non identifiants" par les mots "identifiants ou non" ; devenu sans objet - **Art. 31 (par priorité)** *(modalités de conservation et de communication des renseignements recueillis - Art. 62-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2170) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement de précision n° 45 de la commission saisie pour avis - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2171) : son amendement de coordination n° 148, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; devenu sans objet - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de quinze ans - Art. 345 du code civil)* (p. 2208) : son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 120 : remplacement de "l'adoption complétive" par "l'adoption additive" ; retiré - **Art. 5** *(atténuation des restrictions à l'adoption plénière de l'enfant du conjoint - Art. 345-1 du code civil)* (p. 2210) : son amendement n° 121 : possibilité d'adopter des ascendants jusqu'au deuxième degré ; devenu sans objet - **Art. 6** *(possibilité de prononcer une adoption complétive sur une adoption plénière - Art. 346 du code civil)* (p. 2212) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 123 : application de la procédure de "déchéance de l'autorité parentale" en cas d'échec de l'adoption ; retiré - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 2213) : son amendement de suppression n° 125, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; adopté - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 2217) : son amendement de suppression n° 126 ; adopté - **Art. 14** *(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil)* (p. 2218) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 127 : suppression de la disposition soumettant la décision d'adoption à l'appréciation du juge ; devenu sans objet - **Après l'art. 14 bis** (p. 2222) : ses amendements n° 128 : possibilité, pour les enfants adoptés, de porter le nom de la famille adoptante ou celui des parents biologiques s'il est connu ; et n° 129 : sur le même objet que le n° 128 précité, visant le mineur capable de discernement ; rejetés - **Après l'art. 15 bis** (p. 2223) : son amendement n° 131, de conséquence de ses deux amendements précités n° 128 et n° 129 ; rejeté - **Art. 15** *(règle de conflit de lois en matière d'adoption plénière - Art. 359-1 du code civil)* (p. 2224) : son amendement de suppression n° 130 ; retiré au profit de l'amendement n° 15 de la commission - **Chapitre II** *(adoption complétive)* (p. 2226) : son amendement n° 132 : dans l'intitulé de la division remplacement du mot "complétive", par le mot "additive" ; devenu sans objet - **Après l'art. 17** (p. 2228) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 136 : attribution du statut d'adoption simple en France pour une famille qui réside à l'étranger ; retiré - **Avant l'art. 27 bis** (p. 2232) : son amendement n° 139 : substitution de l'expression "fils ou fille de" à l'expression "né de" ; retiré - **Après l'art. 27 ter** (p. 2233) : ses amendements, soutenus par Mme Monique ben Guiga, n° 140 : division additionnelle : "dispositions modifiant le code de l'organisation judiciaire" ; réservé, puis devenu sans objet ; et n° 141 : transfert au juge judiciaire des attributions administratives en matière d'agrément ; rejeté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6266, 6267) : RMI. Se déclare opposé à l'obligation alimentaire. Participation des objecteurs de conscience au fonctionnement de nombreuses associations : conséquences de la réforme du service national. Baisse des crédits pour la formation des intervenants de l'aide à domicile. Mesures en trompe l'oeil pour la mise en oeuvre du projet de loi d'orientation relatif au renforcement de la cohésion sociale. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget. Observation sur la difficulté d'accès du Palais du Luxembourg aux personnes handicapées - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6275) : centres d'aide par le travail, CAT, dans le département de l'Aude.

Travail et affaires sociales - I - Travail

- **Suite de la discussion** - (29 novembre 1996) - **Examen des crédits** - **Art. 97** *(transfert à l'association gérant le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés, du financement de la garantie de ressources des travailleurs handicapés placés en milieu ordinaire)* (p. 6317) : son amendement, soutenu par M. Gérard Delfau, n° II-7 de suppression ; rejeté.

MÉLENCHON (Jean-Luc), *sénateur (Essonne) SOC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre titulaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **304** (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 842) - Ministère : Education - *Délocalisation du Laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique d'Orsay (Essonne)* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1438) - **Recherche**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Discussion générale** (p. 463 à 466) : réforme constitutionnelle. Politique gouvernementale. Lois de financement. Réforme de la sécurité sociale. Moyens financiers. Fiscalisation. Charges sociales. Compétitivité globale de la Nation. Se déclare opposé à ce projet de loi constitutionnelle.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - (10 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3451, 3452) : texte marquant la fin du service public des télécommunications. Réduction de l'intervention de l'Etat stratège. Démoralisation du personnel. Rappel des engagements du Premier ministre. Place de l'entreprise dans la politique européenne. Evocation des alliances réalisées par France Télécom. (p. 3453, 3454) : situation des employés de France Télécom. Caractère inéluctable de la privatisation de l'entreprise. Question des retraites. Risque d'endettement pour l'entreprise. Statut du personnel. Création de filiales. (p. 3455, 3456) : missions de service public. Evolution de la déréglementation dans le secteur des télécommunications. Absence prévisible de comité d'entreprise. Faiblesse des pouvoirs de la prochaine commission paritaire. Risques liés à une augmentation de la concurrence. Défense des atouts de la France.

- **Suite de la discussion** - (11 juin 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3509) : intervient pour la motion n° 18 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Glissement progressif de la société France Télécom vers la privatisation. Missions de service public confiées à des entreprises privées - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3517) : éclatement progressif de l'ancienne société France Télécom par la filialisation. Accès favorisé des compagnies privées aux activités de la télécommunication. (p. 3531, 3532) : question de la qualité de ce débat, étant donné la discussion rapide des amendements déposés. Modalités des opérations de recapitalisation à venir. Risque de filialisation. Avantages du réseau Numéris - **Art. 1er (suite)** (p. 3534, 3535) : possibilité pour les concurrents de France Télécom de prendre des participations dans le capital de cette entreprise. Cas des sociétés Bouygues et Alcatel. Maintien de la participation de l'Etat dans l'hypothèse de l'augmentation future du capital. Intervient sur l'amendement de repli de M. Claude Billard n° 24. (p. 3536) : réponse attendue aux questions posées au Gouvernement. (p. 3538) : question de la constitution d'un noyau dur. Stratégie industrielle - **Art. 3** *(conseil d'administration)* (p. 3543) : soutient l'amendement de suppression n° 9 de Mme Danièle Pourtaud. Possibilité pour des actionnaires privés en concurrence avec France Télécom de siéger au sein du conseil d'administration de cette entreprise. Répartition des bénéfices. (p. 3545) : intervient sur l'amendement de suppression n° 9 de Mme Danièle Pourtaud. Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de M. Claude Billard n° 41 (représentation de l'actionnariat salarié de l'entreprise). Représentation syndicale. (p. 3546) : se déclare opposé à l'amendement de la commission n° 124 (représentation des actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration de France Télécom). Faveur faite aux actionnaires minoritaires venus du secteur privé.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1996) - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3633, 3634) : question des retraites à travers la modification du statut de France Télécom. Opposition de fond à ce projet de loi : nécessité de supprimer cet article. Le groupe socialiste vote contre cet article - **Après l'art. 6** (p. 3636 à 3638) : question de la valeur de l'engagement du Gouvernement en cas de changement politique. Se déclare opposé à l'amendement du Gouvernement n° 121 (conditions d'obtention d'un congé de fin de carrière pour les fonctionnaires de France Télécom). Rapport entre les partis politiques et les syndicats en France. Aspects favorables pour les travailleurs du dispositif proposé par l'amendement n° 121 précité du Gouvernement. Vision globale de l'homme politique amenant à craindre la diminution du nombre de fonctionnaires de France Télécom. Déclare s'abstenir sur cet article - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3639, 3640) : soutient l'amendement de suppression n° 13 de Mme Danièle Pourtaud. Ambition de cet article. Difficultés de prévoir les besoins de main d'oeuvre de France Télécom jusqu'en l'an 2002. (p. 3648, 3649) : inscription de l'amendement n° 13 de suppression de Mme Danièle Pourtaud dans le cadre de l'opposition globale du groupe socialiste à ce texte. Personnels contractuels. Cas d'une décision autoritaire de mutation de trois agents fonctionnaires du département de l'Essonne. (p. 3650) : question de l'amélioration de l'exercice des droits syndicaux comme thème des futures négociations. Votera contre cet article - **Art. 8** *(participation)* (p. 3651) : soutient l'amendement n° 14 de suppression de Mme Danièle Pourtaud. Intéressement du personnel. Opposition au concept de la participation. Problème de fonctionnaires intéressés personnellement aux bénéfices de l'entreprise. Respect de la fonction publique. (p. 3653) : le groupe socialiste votera contre cet article - **Art. 9** *(actionnariat des salariés)* (p. 3653) : soutient l'amendement de suppression n° 15 de Mme Danièle Pourtaud. Propriété privée et propriété sociale. Contradiction entre les qualités de fonctionnaire et d'actionnaire - **Après l'art. 9** (p. 3655) : question sur le contenu des négociations avec les partenaires sociaux. Intervient sur l'amendement du Gouvernement n° 122 (maintien en commun des activités sociales de La Poste et de France Télécom malgré le changement de statut de cette dernière). (p. 3656, 3657) : portée de l'accord conclu avec une partie des syndicats représentatifs - **Art. 10** *(dispositions transitoires)* (p. 3657, 3658) : soutient l'amendement de suppression n° 16 de Mme Danièle Pourtaud. Risque de privatisation de France Télécom.

- **Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)]** - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3795, 3797) : réalités humaines et sociales des banlieues. Vision dépassée du commerce. Centre-ville. Réorganisation de l'espace urbain : exemple de Massy. Publicité et consommation. Place des grandes surfaces dans notre société. Loi de maîtrise sociale de la grande distribution. Concurrence favorable aux consommateurs. Service public mixte de la distribution.

Distribution des carburants. Planification des implantations commerciales. Mesures relatives au cinéma.

- Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 4** *(critères des décisions d'autorisation et présentation des projets)* (p. 3816) : intervient sur l'amendement n° 12 de la commission saisie pour avis (conditions d'élaboration et de publicité des schémas de développement commercial, et collecte des éléments nécessaires par l'Observatoire départemental d'équipement commercial). Débat flou - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3820) : intervient sur l'amendement n° 85 de M. Henri Collard (maintien du seuil d'autorisation de 1000 mètres carrés pour tous les commerces non alimentaires). Planification du développement de certaines activités. Intérêt du consommateur. (p. 3822) : se déclare favorable à l'amendement n° 135 de M. Christian Demuynck (obligation pour les sociétés souhaitant réaliser un projet de création ou d'agrandissement d'exploitation commerciale de plus de 300 mètres carrés de créer un point de vente annexe dans le centre-ville). Compensation des déséquilibres. Aménagement du commerce de proximité en zone urbaine. (p. 3826) : intervient sur l'amendement n° 93 de M. Jean-Jacques Robert (suppression de la liste des projets soumis à autorisation des dispositions relatives aux constructions et transformations d'établissements hôteliers ou de résidences de tourisme et de résidences hôtelières de plus de 20 chambres). "Numerus clausus". Disposition inopportune ajoutée à ce texte. Complémentarité des diverses formes d'hôtellerie. (p. 3863, 3864) : se déclare favorable à l'amendement n° 46 de la commission (retrait de l'article 5 des dispositions relatives à l'implantation de multiplex cinématographiques qui feront l'objet d'un chapitre spécifique). (p. 3865) : se déclare favorable à l'amendement n° 77 de M. Bernard Dussaut (modulation du seuil d'autorisation en fonction de l'inventaire de l'équipement commercial des départements). Amendement de M. Henri Collard adopté précédemment. Approche plus fine des réalités - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3873) : se déclare opposé à l'amendement n° 157 du Gouvernement (structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels). Défiance à l'égard des élus - **Art. 8** *(modalités de vote au sein des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3876) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 18 de la commission saisie pour avis. Cogestion du développement commercial - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3882, 3883) : intervient sur le sous-amendement n° 166 du Gouvernement (fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma), déposé sur l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques). Amendement de l'Assemblée nationale. Survie de l'industrie cinématographique française. Décision précipitée. (p. 3885) : intervient sur le sous-amendement n° 174 de M. Marcel Vidal (participation d'un membre du Centre national du cinéma aux travaux d'instruction de cette commission), déposé sur l'amendement n° 55 de la commission précité. Logique antimultiplexe de ce débat. Exemple de la ville de Massy. Progression de la consommation globale de cinéma. Différences avec les hypermarchés.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3998, 4000) : silence de la majorité sur la signification et sur les conséquences de la suppression du service national. Interrogations sur le niveau professionnel réel d'une armée de métier. Question sur la priorité donnée à la technologie. Mise en place d'un système de défense incomplet. Atteinte portée à l'esprit de défense, à l'indépendance nationale et à la Nation républicaine.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale - *Deuxième lecture* **[n° 0433 (95-96)]** - (20 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4069, 4072) : persistance du déficit de la sécurité sociale. Progression des dépenses de santé. Prélèvements principalement orientés sur les salariés et les contribuables et ralentissement de l'activité. Volonté gouvernementale de mettre fin au paritarisme. Risque d'étatisation puis de démantèlement de la sécurité sociale au profit d'assurances privées - **Question préalable** (p. 4078) : se déclare favorable à la motion n° 5 de M. Charles Metzinger tendant à opposer la question préalable. Responsabilité "des gouvernements de droite" dans l'aggravation des déficits sociaux. Propositions de l'opposition pour la résorption de ces déficits.

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - (1er octobre 1996) - **Question préalable** (p. 4364, 4368) : soutient la motion n° 5 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, tendant à opposer la question préalable. Démantèlement du code du travail. Question de l'avis de la Commission nationale des conventions collectives. Dépossession de la loi au profit du contrat. Déclaration d'urgence non justifiée pour ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (2 octobre 1996) - **Art. 1er** *(périmètre du comité de groupe - Art. L. 439-1 du code du travail)* (p. 4403, 4404) : soutient l'amendement n° 7 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (demande d'inclusion dans le groupe, par le comité d'entreprise, d'une entreprise contrôlée). (p. 4405) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de cet article - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-6 du code du travail *(droits des salariés à l'information et à la consultation à l'échelon européen et définition)* (p. 4410) : abstention du groupe socialiste lors du vote de cet article. - Art. L. 439-8 du code précité *(missions et modalités de fonctionnement du groupe spécial de négociation)* (p. 4411) : soutient l'amendement n° 10 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail). (p. 4412) : soutient les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 11 (prise en charge par l'entreprise du temps passé en déplacement) et n° 12 (prise en charge par l'entreprise des frais de déplacement et d'hébergement) - Art. L. 439-10 du code précité *(contenu de l'accord instituant une ou plusieurs procédures d'information et de consultation)* (p. 4416) : soutient les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 14 (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail) et n° 15 (suppression du mot "considérablement" relatif aux questions transnationales affectant les intérêts des salariés) - Art. L. 439-15 du code précité *(attributions du comité d'entreprise européen)* (p. 4423) : soutient l'amendement n° 17 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression du mot "considérablement" relatif à des circonstances exceptionnelles affectant les intérêts des salariés). (p. 4424) : soutient l'amendement n° 18 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (réunion du comité d'entreprise européen en cas de projet de délocalisation). (p. 4425, 4426) : soutient les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 19 (information préalable du comité d'entreprise européen en cas de circonstances exceptionnelles) et n° 20 (remplacement des mots "à un échange de vue et à un dialogue" par les mots "à une consultation") - Art. L. 439-24 du code précité *(conséquences de la mise en place du comité d'entreprise européen sur le comité de groupe)* (p. 4438) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 24 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 76 de M. Guy Fischer - **Après l'art. 5** (p. 4440, 4441) : se déclare favorable à l'amendement n° 79 de M. Guy Fischer (affirmation du principe selon lequel les accords et conventions doivent comporter des dispositions plus favorables aux salariés que celles des lois et règlements en vigueur). - **Avant l'art. 6** (p. 4442) : se déclare favorable à l'amendement n° 81 de M. Guy Fischer (abaissement du seuil d'effectif minimum

nécessaire pour la désignation de délégués syndicaux) - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4447, 4448) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 25 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 82 de M. Guy Fischer. Histoire sociale. Rapports entre le contrat et la loi. Déréglementation.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5546, 5547) : accueil fait au plan "Juppé". Déficit lié au chômage. Nécessité de trouver des recettes supplémentaires. Irréalisme des hypothèses économiques et comptables. Annonce de l'assurance universelle. (p. 5548) : problème de la fiabilité des comptes sociaux et des chiffres. Absence de contrôle du Parlement sur la répartition de l'enveloppe des dépenses autorisées entre les secteurs. Réduction des moyens de l'hospitalisation publique. (p. 5549) : caractère conjoncturel d'une partie des recettes. Approche strictement comptable de la sécurité sociale. Problème de l'emploi. Crainte d'un cumul des déficits et problème du règlement de la dette. Acheminement vers une fiscalisation complète des recettes de la sécurité sociale, puis la privatisation de celle-ci.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Demande de renvoi à la commission** (p. 5580) : sa motion n° 37 tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Eléments comptables. Fiscalisation des recettes. Evolution vers une assurance "universelle" minima. (p. 5581) : assurance retraite et création de fonds de pension. Fusion des deux groupes UAP et AXA. Evolution vers un système d'assurances privées. (p. 5582) : critères de Maastricht. Articulation de la Conférence nationale de santé avec le calendrier de préparation de ce texte. Approximation dans les chiffres présentés. Montant du déficit prévisionnel pour 1997.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6010) : équité fiscale.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7306) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à la motion n° 41 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 7306) : soutient la motion n° 1 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. (p. 7307) : remise en cause de l'équilibre général du système de protection sociale essentiellement fondé sur la répartition. Politique économique. Part prédominante des fonds de pension dans l'économie mondiale. (p. 7308) : absence de garantie fournie par les fonds de pension. Exemple des fonds de pension américains. (p. 7309) : dispositions fiscales. Annonce que le groupe socialiste, s'il gagne les élections législatives, supprimera l'avantage fiscal pour que les fonds de pension disparaissent d'eux-mêmes. Le groupe socialiste s'oppose à cette proposition de loi. (p. 7311, 7312) : souhaite que l'on ne s'accommode pas de la baisse annoncée des prestations du régime de retraite par répartition en mettant en place une retraite "surcomplémentaire" - **Art. 1er** *(salariés concernés par les plans d'épargne retraite, modalités d'adhésion)* (p. 7316) : absence de mesures destinées à sauver le système actuel des retraites. Texte destiné à un petit nombre de salariés. Rapport entre actifs et inactifs.

MENOU (Jacques de), *sénateur (Finistère) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **18** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5029) - Ministère : Logement - *Logement social en milieu rural* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5029) - **Logement social**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - (23 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 134, 135) : caractère obligatoire du surloyer pour les locataires dont les revenus dépassent de 40 % les plafonds de ressources. Objectifs de justice sociale et de mixité sociale. Enquête pour le contrôle des revenus des locataires. Destination des fonds dégagés par le surloyer. Marge de manoeuvre laissée aux organismes d'HLM. Importance du logement social en zone rurale. (p. 136) : investissement des organismes d'HLM en milieu rural. Réforme des procédures d'attribution de logement. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi.

Deuxième lecture **[n° 0207 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Art. 2 bis** *(imputation des montants de surloyer sur le prix d'achat d'un logement HLM)* (p. 782) : se déclare favorable à la suppression de l'article.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Après l'art. 42** (p. 1672) : son amendement, soutenu par M. Alain Pluchet, n° 70 : rapport sur les conditions d'application de la contribution sociale de solidarité des sociétés aux activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles ; adopté.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2391, 2394) : ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Déséquilibres au profit de la grande distribution. Conséquences sur l'emploi. Annonce de décrets d'exemption autorisant certaines ententes agricoles ; labels ; maîtrise des productions. Délais de paiement. Pratique de prix abusivement bas dans le secteur des services. Transport routier. Dérèglementation du trafic transmanche. Concurrence sauvage au sein de la CEE ; exemple du secteur français des fruits et légumes. Organisation mondiale du commerce.

- Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Après l'art. 1er B** (p. 2432) : son amendement n° 4 : article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 prohibant les ententes : alignement de la rédaction sur l'article 85-1 du Traité de Rome ; retiré - **Après l'art. 1er C** (p. 2434) : sur l'amendement n° 16 de la commission (dérogation à l'interdiction des ententes pour

certains accords relatifs aux productions agricoles qui bénéficient d'une garantie officielle de qualité ou quand il existe un déséquilibre important entre l'offre et la demande), son sous-amendement n° 33 ; devenu sans objet. Sur le même objet, soutient l'amendement n° 5 de M. Gérard César. (p. 2436) : ses amendements n° 6 : possibilité d'exemption pour les accords individuels ; adopté ; et n° 7 : accords individuels : avis du conseil de la concurrence ; retiré - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2437, 2438) : son amendement n° 10 : extension aux prestataires de services ; retiré. (p. 2439, 2443) : son amendement n° 8 : élargissement du champ d'application de l'article à toutes les formes de vente et de revente ; retiré. Soutient l'amendement n° 3 de M. Gérard César (application des dispositions de cet article à la revente de produits alimentaires) - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2446) : son amendement n° 9 : prix abusivement bas offerts ou pratiqués par les prestataires de transport routier de marchandises ; retiré - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2466, 2471) : son amendement n° 11 : extension au secteur des services ; devenu sans objet. Soutient les amendements de M. Gérard César n° 68 (dérogation en faveur des vins de primeur) et n° 69 (dérogation en faveur des vins) - **Après l'art. 3 bis** (p. 2474) : son amendement n° 12 : sanction du fait d'imposer un prix de revente minimal pour un produit ou un bien : suppression de la mention "directement ou indirectement" ; adopté - **Avant l'art. 3 ter** (p. 2476) : son amendement n° 75 : extension aux produits et animaux de basse-cour des dispositions relatives au délai de paiement pour les achats de bétail sur pied et de viande fraîche dérivée ; adopté - **Art. 3 ter** *(délais de paiement de certains produits alimentaires congelés et surgelés)* (p. 2478) : votera contre l'amendement de suppression n° 57 de M. Patrice Gélard - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2491, 2492) : vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- **Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat** - (23 octobre 1996) (p. 4981, 4983) : conséquences locales de la réforme du système de défense. Rendez-vous citoyen. Financement des centres d'évaluation, d'orientation et d'information. Restructuration de la direction des constructions navales, DCN. Exemple de la Bretagne. Accompagnement social. Prise en compte des personnels des entreprises sous-traitantes. Maintien d'un emploi industriel. Développement des activités de la DCN à l'exportation. DCN locales. Encouragement à des projets civils, créateurs d'emplois. Crédits de la DCN. Port de Brest.

- **Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture** - (6 novembre 1996) (p. 5414, 5416) : défense économique des agriculteurs. Protection sanitaire du consommateur. Problème de l'équarissage. Politique européenne de production de viande bovine. Solidarité à l'égard des retraités. Faiblesse des ressources des veuves d'agriculteurs. Problème de l'environnement. Pollutions d'origine agricole. Industrie agro-alimentaire en Bretagne. Confiance et soutien du groupe du RPR.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6822, 6824) : calcul des loyers. Substitution d'un taux de TVA réduit à la subvention aux prêts locatifs aidés, PLA. Prêt à taux zéro. Réhabilitation de l'habitat ancien. Opérations d'acquisition-amélioration en milieu rural. Demande l'assimilation de la rénovation à la réhabilitation. Attribution de logements sociaux : demande la suppression du quota dévolu aux préfets. Rôle des élus et des comités communaux d'action sociale, CCAS. Fusion des barèmes de l'aide personnalisée au logement, APL. Vote de ces crédits par le groupe du RPR.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7413, 7414) : pertinence des réactions gouvernementales face à la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Priorité donnée à la santé publique. Prise en compte des intérêts économiques de la filière viande. Coût de l'incinération des cadavres et des déchets d'abattoirs. Libre accès sur le marché français de produits en provenance de pays ayant adopté des mesures moins radicales. Rétablissement de l'équilibre économique du secteur de l'équarrissage. Taxe d'équarrissage essentiellement supportée par les gros détaillants. Conditions d'application de cette taxe. Possibilité donnée aux abattoirs équipés d'installations adéquates de traiter leurs déchets sur place. Le groupe du RPR votera ce texte - **Art. 1er** *(articles 264 à 271 du code rural)* - Art. 265 du code rural *(obligation de faire appel au service public de l'équarrissage)* (p. 2428) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission.

MERCIER (Louis), *sénateur (Loire) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 361) - Ministère : Travail - *Organismes sociaux de Roanne* - Réponse le 2 février 1996 (p. 361) - **Sécurité sociale (organismes)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (5 décembre 1996) (p. 6682, 6683) : rapport de la Cour des comptes mettant en cause les caisses de mutualité sociale agricole. Augmentation du taux de la contribution du fonds commun des accidents du travail agricole. Réunion de la Commission nationale des calamités agricoles. Avec le groupe de l'Union centriste, votera le projet de BAPSA pour 1997.

MERCIER (Michel), *sénateur (Rhône) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant du Comité des finances locales.

Titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 171 (95-96)] relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales **[n° 0190 (95-96)]** (31 janvier 1996) - **Finances locales.**

Proposition de loi tendant à préciser la portée de l'incompatibilité définie à l'article L 52-5, 1er alinéa, du code électoral **[n° 0229 (95-96)]** (15 février 1996) - **Elections.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives aux concours de l'Etat aux collectivités territoriales et aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités territoriales **[n° 0263 (95-96)]** (12 mars 1996) - **Collectivités territoriales.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Décentralisation **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 29]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 126(96-97)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la zone franche de Corse **[n° 0147 (96-97)]** (12 décembre 1996) - **Zones franches.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse **[n° 0162 (96-97)]** (19 décembre 1996) - **Zones franches.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **8** (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 366) - Ministère : Industrie - *Mesures de sauvegarde en faveur de l'industrie textile* - Réponse le 2 février 1996 (p. 366) - **Industrie textile**

n° **1** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3333) - Ministère : Affaires étrangères - *Alliance atlantique et défense européenne* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3334) - **Défense nationale**

Questions orales sans débat :

n° **381** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2551) - Ministère : Economie - *Conditions d'amortissement des subventions par les établissements de santé* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2953) - **Santé publique**

n° **382** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2251) - Ministère : Fonction publique - *Situation des enseignants des écoles municipales de musique* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3476) - **Enseignement artistique**

n° **383** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2551) - Ministère : Fonction publique - *Situation des agents publics travaillant à mi-temps* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3477) - **Fonction publique territoriale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 20, 21) : nécessité d'une meilleure protection pour les sapeurs-pompiers volontaires. Crise du volontariat. Nécessaire encouragement du volontariat. Organisation de la disponibilité du sapeur-pompier volontaire. Droit à l'information. Absence de référence au rôle du maire.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 1996) - **Art. 1er** *(missions des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 48) : jurisprudence. Notion de collaborateurs occasionnels du service public. Se déclare opposé aux amendements identiques n° 18 de M. Alain Vasselle et n° 38 de M. Xavier Dugoin (valorisation du volontariat par la consécration sur le plan législatif de la qualification de collaborateurs occasionnels du service public conformément à la jurisprudence actuelle).

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** En remplacement de M. Alain Lambert, rapporteur pour avis de la commission des finances. (p. 279, 280) : revalorisation du rôle du Parlement. Réduction des déficits budgétaires. Bilan des moyens actuels d'évaluation des politiques publiques. Réforme du Commissariat général du Plan. Nécessité de créer un pôle public d'évaluation. Rôle des commissions permanentes. La commission des finances n'a pas donné un avis favorable aux dispositions des articles 2 et 3.

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)]** - (8 février 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 530, 532) : dotation globale de fonctionnement, DGF. Coopération intercommunale. Réforme de la dotation de solidarité urbaine, DSU. Critères et modalités de répartition. Définition de la notion de logement social. Prise en compte du nombre de personnes occupant les logements sociaux. Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. Répartition entre DSU et DSR - **Avant l'art. 1er** (p. 545) : demande le retrait des amendements de M. Alain Richard, n° 37 (suppression de la possibilité de régularisation négative de la DGF) et n° 38 (limitation à 0,5 % de la masse financière de la DGF). (p. 546, 551) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 41 (exclusion du pacte de stabilité de la dotation d'aménagement de la DGF), n° 42 (abrogation des dispositions de la loi de finances supprimant la première part de la DGE pour les communes de plus de 20 000 habitants), n° 43 (suppression du lien entre taxes foncières, taxe d'habitation et taxe professionnelle), n° 44 (modification des conditions de détermination du potentiel fiscal des communes membres d'un syndicat d'agglomération nouvelle) et n° 45 (révision des bases d'imposition servant d'assiette

aux impôts directs locaux à compter du 1er janvier 1997) - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression)* (p. 552, 553) : son amendement n° 1 : amélioration de la rédaction ; adopté - **Avant l'art. 2** (p. 554) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Paul Loridant (rapport au Parlement sur les conditions d'application de l'article L. 234-13 du code des communes) - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 555, 556) : demande le retrait de l'amendement n° 26 de M. Alain Vasselle (diminution de la part de la DSU). Sur le même objet, son amendement n° 24 ; adopté. DSR - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 560) : s'oppose aux amendements de M. Alain Vasselle n° 27 (extension de la DSU aux communes de 3 500 habitants et plus) et n° 28 (critère du nombre de 1 100 logements sociaux pour les communes de moins de 10 000 habitants). (p. 561) : son amendement n° 2 : critère du taux d'occupation des logements sociaux : nouvelle rédaction ; adopté. (p. 563) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Paul Loridant (critère du taux de chômage). Son amendement n° 3 : liste des logements sociaux : logements possédés par les filiales de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations ; adopté. (p. 564) : s'oppose aux amendements n° 36 de M. Jean-Jacques Robert (logements sociaux : logements ayant bénéficié de prêts spéciaux à la construction consentis par le Crédit foncier de France ou la Caisse française de développement) et n° 52 de M. Paul Loridant (liste des logements sociaux : logements ayant bénéficié de prêts spéciaux à la construction consentis par le Crédit foncier de France ou la Caisse française de développement ou ayant fait l'objet d'un conventionnement au titre de l'attribution de l'aide personnalisée au logement). (p. 565) : s'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. Alain Vasselle et n° 48 de M. Paul Loridant (logements sociaux : réintroduction des logements foyers). (p. 566) : son amendement n° 4 : logements sociaux dans les bassins miniers ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 49 de M. Paul Loridant (logements locatifs appartenant à Charbonnages de France, à la SNCF, à EDF et à GDF). (p. 567) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 50 (HLM appartenant aux communes) et n° 51 (résidences universitaires). Accepte l'amendement n° 18 de la commission saisie pour avis (critère du taux d'occupation des logements sociaux - décret en Conseil d'Etat). (p. 568) : demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 30 et n° 31 (modulation des taux applicables aux critères de logements sociaux et aux critères d'aide personnelle au logement). (p. 569) : ses amendements de précision n° 5 et n° 6 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 53 de M. Paul Loridant (relèvement du plafond de l'effort fiscal). (p. 570) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Paul Loridant (garantie du montant de la DSU pour 1996). (p. 571) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Jean-Jacques Robert (simulations préalables à l'entrée en vigueur des dispositions de cet article) - **Art. 4** *(coordination)* : son amendement de précision n° 7 ; retiré au profit de l'amendement n° 19, sur le même objet, de la commission saisie pour avis - **Avant l'art. 5** (p. 572) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Paul Loridant (taux de cotisation minimale de taxe professionnelle) - **Art. 5** *(ressources du Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 573, 575) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 56 (plafonnement de la participation d'une commune la première année de contribution) et n° 57 (communes où le revenu imposable par habitant est inférieur à la moyenne du revenu imposable par habitant des communes de plus de 10 000 habitants de la région d'Ile-de-France). Son amendement de précision n° 8 ; adopté - **Art. 6** *(règles d'éligibilité aux ressources du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 577) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Alain Richard (application à la répartition des dotations du FSCRIF du barème adopté pour la DSU). Son amendement de précision n° 9 ; adopté - **Après l'art. 6** (p. 578) : s'oppose aux amendements n° 16 et n° 17 de M. Georges Othily (majoration de la dotation forfaitaire attribuée aux communes des départements et territoires d'outre-mer et des collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon) - **Art. 7** *(contribution des départements au financement de la majoration de la dotation de fonctionnement minimale)* : son amendement n° 25 : prise en compte des critères utilisés pour la DSU ; adopté - **Après l'art. 7** (p. 578, 579) : son amendement n° 10 : conséquences de la nouvelle définition du logement social sur l'application de la loi d'orientation pour la ville et sur la compensation de la réduction de taxe professionnelle pour embauche et investissement ; retiré au profit de l'amendement n° 60 du Gouvernement (à titre transitoire, maintien pour 1996, de la définition des logements sociaux antérieure au projet de loi en ce qui concerne la loi d'orientation pour la ville et certains dispositifs financiers et fiscaux). (p. 580) : accepte l'amendement n° 21 de la commission saisie pour avis (seuil de population : prise en compte des recensements complémentaires) - **Art. 8** *(validations législatives)* (p. 581, 582) : accepte l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (limitation des validations aux décisions relatives à la DGF des communes et des départements, au FSCRIF et à la compensation de la réduction pour embauche ou investissement) - **Après l'art. 8** (p. 583) : son amendement n° 11 : éligibilité à la DGE de l'ensemble des communes de 2 000 habitants et moins ; adopté. (p. 585) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Michel Moreigne (éligibilité à la DGE des communes de 2 000 habitants et moins : extension à certains groupements de communes rurales) - **Art. 9** *(attributions du Fonds national de péréquation aux communes dépourvues de fiscalité directe)* : son amendement de précision n° 12 ; adopté - **Après l'art. 9** : son amendement n° 13 : entrée en vigueur dès 1996 des aménagements apportés par la loi aux dotations de l'Etat et aux mécanismes de solidarité financière ; adopté - **Art. 10** *(décrets d'application)* (p. 586) : accepte l'amendement de suppression n° 23 de la commission pour avis - **Intitulé du projet de loi** : son amendement n° 14 : "Projet de loi portant diverses dispositions relatives au concours de l'Etat aux collectivités territoriales et aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités territoriales" ; adopté.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 696, 697) : intervient sur l'amendement n° 51 de la commission (faculté donnée aux départements de mettre en place des dispositifs d'aide aux personnes âgées dépendantes). Engagement du Gouvernement sur la discussion du projet de loi instituant la prestation d'autonomie. Mise au point sur le droit actuel : nature de l'allocation compensatrice pour tierce personne.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0263 (95-96)]** - (13 mars 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 1215, 1216) : critère de logement social. Dotation touristique. Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. Amendement du Gouvernement : crédits en faveur des communes pour pallier les inconvénients de la suppression de la franchise postale - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression de la dotation forfaitaire)* (p. 1218) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (crédits de la dotation forfaitaire compensant les conséquences de la suppression de la franchise postale pour les écoles primaires et maternelles) - **Art. 5** *(ressources du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 1221) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (dispense de la contribution au FSCRIF pour les communes percevant la DSU ou bénéficiaires du FSCRIF) - **Art. 6** *(règles d'éligibilité aux ressources du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 1222) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (modalités de détermination de l'enveloppe reversée aux communes de moins de dix mille habitants bénéficiaires du FSCRIF).

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1831 à 1833) : bien-fondé du cadre

départemental pour l'organisation du service public des services d'incendie et de secours. Coût par habitant variable selon les communes. Répartition des sièges du conseil d'administration. Rôle des groupements de communes.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2174) : crainte relative à l'agrément tacite.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2736, 2738) : emprunt de l'Etat. Prélèvements obligatoires. Rôle des collectivités territoriales. Réduction des déficits publics. Dépenses de fonctionnement. Baisse des dépenses d'investissement. Contrats de plan. Problème de la fonction publique. Programmation pluriannuelle. Remise en cause des habitudes et des automatismes. Négociations pour la fonction publique. Réforme de l'Etat. Le groupe de l'Union centriste soutiendra la politique du Gouvernement.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4776, 4777) : définition de la personne âgée dépendante. Distinction entre le handicap et la dépendance. Souci d'égalité. Dépenses sociales créatrices d'emplois. Rôle du maire. Tarification. Ouverture nécessaire de la prestation aux classes moyennes. Organisation d'un nouveau partenariat entre l'Etat et les collectivités locales.

- Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Avant le titre Ier** (p. 4800) : son amendement n° 4 : mise en place d'un partenariat regroupant le département, les caisses d'assurance vieillesse et la mutualité sociale agricole ; adopté après modification par le sous-amendement n° 72 de M. Lucien Neuwirth (bilan annuel de la proposition de loi). (p. 4802) : son amendement n° 3 : insertion avant le titre Ier d'une division additionnelle "Titre Ier A - De la coordination de la prise en charge de la dépendance" ; adopté (précédemment réservé p. 4799) - **Art. 2** *(compétences du président du conseil général et du département)* (p. 4808) : son amendement n° 5 : en cas d'urgence, possibilité d'attribution immédiate de la prestation par le président du conseil général ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 4821) : soutient les amendements n° 10 de M. Henri de Raincourt (organisation de la prescription du droit à la prestation spécifique dépendance) et n° 26 de M. Paul Girod (sanctions en cas de perception frauduleuse de la prestation) - **Art. 11** *(conventionnement obligatoire entre les départements et les organismes de sécurité sociale)* (p. 4822) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 4827, 4829) : soutient les amendements de M. Henri de Raincourt n° 11 (précision relative à l'attribution de la prestation et à la définition des personnes aidant et pouvant être rémunérées) et n° 12 (contrôle de l'effectivité de l'aide). Son amendement n° 7 : formation des personnes aidantes ; adopté.

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4847) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Henri de Raincourt (financement simultané des lits de section de cure médicale et des places de services de soins infirmiers à domicile). Financement des lits de cure médicale - **Après l'art. 18** (p. 4849) : son amendement n° 8 : garantie des droits de la personne âgée dépendante accueillie en établissement ; adopté - **Art. 19** *(limite d'âge pour l'accès à l'allocation compensatrice et dispositions pour les bénéficiaires de cette prestation)* (p. 4850) : son amendement n° 9 : précision du champ d'action du droit d'option de la personne âgée de soixante ans bénéficiaire de l'allocation compensatrice pour tierce personne ; adopté. (p. 4851) : amélioration de la prise en charge grâce à la prestation spécifique dépendance - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4863) : définition claire de la dépendance. Avec la majorité des membres du groupe de l'UC, votera le texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6204, 6206) : respect du pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales. Evolution des dotations. DGF. Dotation de compensation de la taxe professionnelle. Equilibre pour 1997 de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Hausse des impôts locaux. Stagnation de l'investissement des collectivités locales. Remboursement de la TVA pour les communautés de communes. Clarification nécessaire des rôles et des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales. Demande l'adoption de ce projet de budget.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 7484, 7486) : contexte politique local. Situation économique en Corse. Démographie. Historique des différentes mesures fiscales adoptées en faveur de la Corse. Outils institutionnels spécifiques. Outils financiers. Fiscalité. Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité, POSEI. Aides en faveur des entreprises. Exonérations fiscales. Extension du champ d'application de cette loi. Rétablissement de la paix publique et de l'ordre républicain. Accepte ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité** (p. 7498) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Michel Charasse tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Notion d'égalité - **Question préalable** (p. 7501) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Rétablissement de l'ordre public. Endettement des entreprises - **Avant l'art. 1er** (p. 7503) : s'oppose à l'amendement n° 50 de Mme Marie-Claude Beaudeau (Comité de coordination pour le développement industriel de la Corse, CCDIC) - **Art. 1er** *(exonération d'impôts sur les bénéfices)* (p. 7505, 7507) : ses amendements n° 61 : possibilité pour les sociétés qui exercent une activité professionnelle non commerciale de bénéficier de l'exonération d'impôt sur les sociétés dès que leur effectif atteindra le seuil de trois salariés ; n° 5 : réintégration des dispositions du paragraphe VII relatif à l'agriculture dans le paragraphe I relatif au champ d'application de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices ; n° 6 : alignement du régime de la zone franche corse sur celui des zones franches urbaines en rendant éligibles à l'exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés membres d'un groupe fiscal ; n° 7 : précision sur l'évaluation forfaitaire sur les bénéfices agricoles ; n° 8, n° 9 et n° 10 rédactionnels ; adoptés ; n° 11 de clarification et de coordination ; retiré ; n° 12, n° 13, n° 14 et n° 15 rédactionnels et n° 16 de coordination ; adoptés. (p. 7508) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 46 de M. Michel Charasse et n° 51 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Demande le retrait de l'amendement n° 58 de M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra (possibilité pour les professions libérales de bénéficier du dispositif d'exonération prévu à cet article avec un effectif minimal d'un salarié). Sur son amendement n° 5 précité, s'oppose au sous-amendement n° 64 du Gouvernement (possibilité pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires existantes qui ne sont pas en difficulté d'être exonérés d'impôt sur les bénéfices). Accepte l'amendement n° 69 du Gouvernement (limitation du bénéfice de la zone franche à la part de l'activité des transporteurs routiers interne à la zone courte) et s'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Marie-Claude Beaudeau (instauration d'une contrepartie en termes de créations d'emplois aux exonérations accordées par ce texte) - **Art. 1er bis** *(exonération de l'imposition forfaitaire annuelle)* (p. 7510) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 47 de M. Michel Charasse - **Art. 2** *(exonération de taxe*

professionnelle) (p. 7512, 7515) : ses amendements n° 17, n° 18 de précision, n° 19 : exonération de taxe professionnelle pour les professions libérales dans le dispositif de la zone franche ; n° 20, n° 22, n° 23, n° 24 rédactionnels, n° 21 de précision, n° 25 : correction d'un certain nombre d'erreurs dans les mentions d'autres articles du code général des impôts ; n° 26 : définition du contenu des obligations déclaratives pour le contribuable souhaitant bénéficier du dispositif de la zone franche en Corse ; n° 27 et n° 28 de précision, n° 29 rédactionnel ; adoptés. (p. 7515, 7516) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 48 de M. Michel Charasse et n° 53 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau. Sur son amendement n° 19 précité, s'oppose au sous-amendement n° 65 du Gouvernement (champ d'application). Sur son amendement rédactionnel n° 23 précité, à titre personnel, accepte le sous-amendement n° 70 du Gouvernement (extension aux entreprises de transports routiers de l'exonération de taxe professionnelle en proportion de leur activité à l'intérieur de la zone courte). S'oppose, à titre personnel, à l'amendement n° 62 du Gouvernement (possibilité pour les entreprises agroalimentaires d'être exonérées de taxe professionnelle) - **Art. 3** *(réduction des cotisations sociales patronales pour les bas salaires)* (p. 7519, 7520) : ses amendements n° 30 de précision, n° 31 de conséquence, n° 32 : possibilité pour les entreprises touchées par ces limitations à raison de leur activité ou de leur effectif de continuer à bénéficier de la réduction de droit commun ; n° 33 rédactionnel ; n° 34 : extension du bénéfice de la réduction de cotisations sociales à tous les établissements exerçant une activité libérale employant au moins trois salariés ; n° 35 : suppression de toute date de référence pour l'appréciation du respect du seuil de trois salariés ; n° 36, n° 39, n° 40, n° 41, n° 43 rédactionnels, n° 38 de coordination, n° 42 : suppression de l'admission au bénéfice de la réduction au titre des emplois existants des activités agri-environnementales sans aucun plafond d'effectif ; adoptés. Son amendement rédactionnel n° 37 ; retiré. Son amendement n° 44 : adaptation des dispositions de l'article L. 241-13 du code de la sécurité sociale aux régimes spéciaux ; rejeté. (p. 7521) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 49 de M. Michel Charasse, n° 56 de Mme Marie-Claude Beaudeau. A titre personnel, accepte l'amendement n° 71 du Gouvernement (non-application des dispositions prévues dans cet article à certains secteurs d'activité qui bénéficient d'avantages particuliers). Accepte l'amendement n° 63 du Gouvernement (suppression de toute date de référence pour l'appréciation du respect du seuil de trois salariés) ainsi que sur son amendement rédactionnel n° 36, le sous-amendement n° 72 du Gouvernement (extension de la zone franche aux transporteurs routiers dans des conditions identiques à celles qui sont prévues aux articles 1er et 2) - **Après l'art. 3** (p. 7522) : s'oppose à l'amendement n° 57 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création d'une commission de contrôle des exonérations concédées dans ce projet de loi) - **Art. 4** *(bilan intermédiaire d'application de la loi)* : son amendement de précision n° 45 ; adopté - **Après l'art. 4** (p. 7523) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse n° 3 (prélèvement sur les dotations financières allouées par l'Etat à la Corse des charges incombant à l'Etat du fait des conséquences des attentats commis par des mouvements terroristes corses) et n° 4 (entrée en vigueur de la présente loi lorsque l'ordre public sera rétabli en Corse).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0162 (96-97)]** - (20 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7721, 7722) : extension de l'exonération d'impôt sur les bénéfices aux entreprises en difficulté exerçant une activité de transport aérien ou maritime. Extension de l'exonération d'impôt sur les bénéfices aux agriculteurs. Modalités de déclaration des bénéfices agricoles. Possibilité pour les activités agri-environnementales de bénéficier de l'exonération de taxe professionnelle. Extension du bénéfice de l'exonération de taxe professionnelle aux entreprises de transport aérien ou maritime en difficulté. Distinction pour la profession de chauffeur routier en Corse entre les parts de chiffre d'affaires qui relèvent de l'activité en zone courte et celles qui relèvent de l'activité en zone longue. Possibilité pour les activités agri-environnementales, les entreprises de transport aérien ou maritime en difficulté ou les entreprises de transport routier de bénéficier de la réduction des cotisations patronales. Bilan intermédiaire déposé au Parlement. Professions libérales. Accepte ce texte.

METZINGER (Charles), *sénateur (Moselle) SOC.*

Décédé le 10 septembre 1996 (JO Lois et décrets du 11 septembre 1996) - Eloge funèbre le 6 novembre 1996.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission d'évaluation.

Membre suppléant du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de résolution [n° 92 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 86/378/CEE relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans les régimes professionnels de sécurité sociale (n° E 450) **[n° 0313 (95-96)]** (17 avril 1996) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **2** (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 79) - Ministère : Santé - *Remboursement de la dette sociale* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 79) - **Sécurité sociale**

n° **8** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2259) - Ministère : Premier ministre - *Déficit de la sécurité sociale* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2259) - **Sécurité sociale**

Questions orales sans débat :

n° **395** (*JO* Débats du 16 mai 1996) (p. 2621) - Ministère : Intérieur - *Application des circulaires relatives aux autorisations collectives de sorties du territoire des élèves mineurs* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3483) - **Frontaliers**

n° **416** (*JO* Débats du 5 juin 1996) (p. 3198) - Ministère : Transports - *Tracé du TGV Est : préservation du site de Bonne Fontaine situé dans le parc naturel des Vosges du Nord* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4193) - **Trains à grande vitesse (TGV)**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 439, 441) : législation par ordonnances. Problèmes de financement de la sécurité sociale. Règles financières et budgétaires. Remboursement de la dette sociale, RDS. Fondements de la protection sociale. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi constitutionnelle.

- **Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Question préalable** (p. 475) : soutient la motion n° 1 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Légitimité de la sécurité sociale. Rôle des élus de la Nation. Conditions générales de l'équilibre financier. Lois de financement. Rôle du Parlement - **Art. 1er** *(institution des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 480) : son amendement n° 7 : prise en compte des objectifs de la Nation en matière de sécurité sociale ; rejeté - **Art. 3** *(procédure d'élaboration des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 486) : son amendement n° 10 : consultation préalable et annuelle de l'ensemble des partenaires sociaux sur les lois de financement de la sécurité sociale ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 495) : le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi constitutionnelle.

- **Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)]** - (13 février 1996) - **Art. 1er** *(pérennisation et amélioration du dispositif de réduction et d'aménagement conventionnel de la durée du travail)* (p. 615) : mauvais texte. Accroissement du déficit de la sécurité sociale. Se déclare favorable à la suppression de cet article 1er. (p. 621) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (application d'une diminution de salaire en cas de baisse du temps de travail). Souhaite que la notion de réduction de salaire ne devienne pas une obligation en figurant dans la loi - **Après l'art. 1er** (p. 624) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 du Gouvernement (convention ou accord collectif d'entreprise ou d'établissement destiné à éviter ou limiter les licenciements économiques) - **Après l'art. 5** (p. 626, 627) : se déclare favorable aux amendements de M. Guy Fischer n° 25 (réforme du mode de calcul des cotisations sociales des entreprises) et n° 26 (application d'une convention ou d'un accord collectif uniquement dans un cadre plus favorable aux salariés que les dispositions en vigueur).

- **Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Art. 1er A** *(création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi)* (p. 651) : moyens de l'UNEDIC pour assurer sa mission principale. Démocratie sociale. (p. 652) : transposition législative d'accords conclus par les partenaires sociaux.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 668) : son amendement n° 32 : abrogation de l'article 3 de la loi du 4 février 1995 relatif aux médecins titulaires de diplômes étrangers ; rejeté. (p. 670) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 37 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (exonération des adultes handicapés du forfait hospitalier) - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 673) : situation des médecins étrangers et des médecins français titulaires de diplômes étrangers. (p. 675) : son amendement de suppression n° 33 ; rejeté - **Art. 2** *(manipulateurs d'électroradiologie médicale)* (p.676) : statut des médecins radiophysiciens. (p. 677) : son amendement n° 45 : régularisation de la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ne répondant pas aux conditions fixées par le décret de 1984 mais ayant exercé leurs fonctions jusqu'à la date de publication de la présente loi ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (15 février 1996) - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 697) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 52 (mise en oeuvre de la réforme de la tarification des établissements assurant l'hébergement des personnes âgées) et n° 51 (faculté donnée aux départements de mettre en place des dispositifs d'aide aux personnes âgées dépendantes). Problème de la tarification. Problème de la dépendance réglée différemment selon les départements. Sort de l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP, créée au départ pour les handicapés - **Art. 5** *(fonds d'orientation de la transfusion sanguine)* (p. 708) : le groupe socialiste votera l'amendement de suppression n° 38 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Financement sur le budget de l'Etat - **Après l'art. 7** (p. 724) : son amendement n° 24 : fondement légal donné à la notion de pharmacie à usage intérieur dans les services sanitaires des départements ; adopté. (p. 726) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. François Lesein (possibilité pour les associations sportives de garder ouvertes les buvettes dans les stades à l'exclusion des clubs professionnels). Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de cet amendement. Ressources financières des petits clubs sportifs. Vie sociale dans les petites communes - **Avant l'art. 11** (p. 731) : crainte d'une discrimination à l'égard des personnels enseignant dans des établissements privés en France qui ne peuvent accéder par concours interne à la fonction publique. Se déclare favorable à l'amendement n° 44 de M. Jacques Habert tel qu'il a été modifié (mesures spécifiques permettant aux enseignants non titulaires exerçant à l'étranger d'accéder à la fonction publique) - **Art. 16** *(validation des décisions concernant l'hospitalisation à domicile)* (p. 734) : sort des recours en indemnisation destinés à réparer le préjudice financier causé par l'application des arrêtés préfectoraux et ministériels - **Art. 17** *(validation des arrêtés de reclassement pour les personnels enseignants et assimilés)* (p. 734, 735) : son amendement de suppression n° 34 ; rejeté - **Après l'art. 18** (p. 737) : au nom du groupe socialiste, votera l'amendement n° 46 du Gouvernement (extension de la procédure d'arrêt de chantiers aux opérations de confinement et de retrait de l'amiante) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 738) : le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la sécurité sociale** - (19 février 1996) - **Explications de vote** (p. 7) : multiplication des révisions constitutionnelles. Volonté du Gouvernement et enthousiasme mesuré du Parlement. Conditions d'examen et normativité des lois de financement. Renforcement apparent des pouvoirs du Parlement. Renforcement réel des pouvoirs du Gouvernement sur la gestion de la sécurité sociale. Prédominance regrettable des considérations financières et comptables. Menaces sur notre cohésion sociale. Le groupe socialiste du Sénat votera contre cette révision constitutionnelle.

- **Conclusions du rapport de M. Francis Grignon, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n°144, 95-96) déposée par M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser la loi locale de chasse régissant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0252 (95-96)]** - (12 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1147, 1148) : unification des modes de gestion cynégétique. Renouvellement du bail de gré à gré au profit du locataire en place. Critère de domiciliation des locataires de chasse. Droit local. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril

1996) - **Art. 1er A** *(collections d'échantillons biologiques)* (p. 2024) : son amendement n° 37 : vérification des conditions du consentement des personnes concernées ; devenu sans objet - **Art. 1er B** *(lutte contre les nuisances sonores individuelles)* (p. 2026) : lien entre la santé et l'environnement - **Après l'art. 7 quinquies** (p. 2031) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 14 (statut unique pour les produits de thérapies génique et cellulaire) et n° 15 et n° 16 de conséquence - **Avant l'art. 1er** : se déclare favorable à l'amendement n° 35 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (extension du statut de médicament aux produits issus de procédés biotechnologiques en vue de réaliser une thérapie somatique, génique ou cellulaire) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2039, 2040) : se déclare favorable au maintien de l'article 25 - **Art. 1er** *(coopération internationale en matière médicale)* (p. 2045) : médecins étrangers. Statut des médecins hospitaliers - **Art. 2 bis** *(participation à l'exécution de certains actes de radiodiagnostic)* (p. 2047) : son amendement n° 38 : statut de certains personnels assistant les médecins pour l'exécution d'actes de radiodiagnostic ; rejeté - **Art. 7 ter** *(pharmacies à usage intérieur des départements)* (p. 2053) : son amendement n° 39 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 19 bis** *(recours au chèque emploi-service dans le secteur de la conchyliculture)* (p. 2064) : son amendement de suppression n° 40 ; adopté - **Art. 20 bis** *(transposition de la directive européenne du 30 novembre 1989 sur la sécurité des équipements de travail)* (p. 2065) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 31 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 21** *(missions de l'Inspection générale des affaires sociales)* (p. 2066) : pouvoirs d'investigation accordés à l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS - **Après l'art. 24** (p. 2071) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (adaptation des dispositions des articles L. 311-8 et L. 311-6, chargeant les maires de recevoir les déclarations des demandeurs d'emploi et de les transmettre à l'ANPE ou à l'ASSEDIC dans le cas d'une inscription de tous les demandeurs d'emploi à l'ASSEDIC).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2559) : nombreuses dispositions qui auraient dû faire l'objet de projets ou de propositions de loi distincts. Se déclare satisfait par les dispositions relatives aux thérapies génique et cellulaire. Inquiétude causée par les articles relatifs à la mission de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS. Sort de la prestation d'autonomie. (p. 2560) : danger de la pratique des DMOS. Le groupe socialiste votera contre les conclusions de la CMP - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2567, 2568) : confirme que le groupe socialiste votera contre les conclusions de la CMP.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2983, 2986) : participation de la commission des affaires sociales aux travaux de la commission des lois. Excellent travail de la commission des lois. Approche comptable du Gouvernement. Texte imprécis. Amélioration du texte par l'Assemblée nationale. Articulation entre les orientations d'une politique de santé et les objectifs de l'équilibre financier. Dévalorisation du rôle du Parlement. Article 49-3 de la Constitution et vote bloqué. Impossibilité de déposer des amendements. Tendance à l'étatisation de la sécurité sociale. Absence de participation des partenaires sociaux aux décisions. Recettes. Réforme des prélèvements sociaux. Imprécision des termes "objectifs de dépenses", Nécessité d'une valorisation du rôle du Parlement. Absence de caractère normatif de l'objet des lois de financement. Rôle prépondérant de l'Etat sur le Parlement en matière de sécurité sociale. Préférence pour une loi de règlement. Mauvaises prévisions du Gouvernement relatives au déficit de la sécurité sociale. Contrôle du Parlement sur la sécurité sociale au détriment de la démocratie sociale. Gestion de la sécurité sociale. Fiscalisation des recettes de la sécurité sociale. Avec le groupe socialiste, votera contre le projet de loi organique - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2995) : intervient sur l'amendement n° 1 de la commission (insertion dans le chapitre 1er du titre 1er du livre 1er du code de la sécurité sociale d'un chapitre 1er bis ainsi rédigé : lois de financement de la sécurité sociale) - Avant l'art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale (p. 2996) : son amendement n° 37 : organisation d'un débat spécifique sur les perspectives d'évolution de la sécurité sociale ; rejeté - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2997) : ses amendements, n° 38 : priorité à une politique de santé, de la famille, de la vieillesse et de la sécurité sociale, puis détermination d'un équilibre financier prévisionnel ; et sur l'amendement n° 2 de la commission (modification de la rédaction du deuxième alinéa de l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale en reprenant la formulation constitutionnelle et en précisant l'origine des conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale), ses sous-amendements n° 59 : détermination de l'équilibre ; et n° 60 : substitution du mot "objectifs" au mot "choix" ; rejetés. Son amendement n° 39 : égalité des branches ; devenu sans objet. (p. 3000) : ses amendements n° 40 : liste des catégories de recettes ; n° 41 : précision relative à la présentation des recettes ; et n° 42 : concours des organismes au financement de régimes obligatoires spéciaux ; rejetés. (p. 3003) : ses amendements, n° 43 : prise en compte des régimes obligatoires de base comptant plus de 20 000 cotisants ; n° 44 : précision relative à la présentation des objectifs de dépenses ; et n° 45 : insertion des mots : "de sécurité sociale" après les mots : "régimes obligatoires de base" ; rejetés. (p. 3004) : ses amendements n° 46, identique à l'amendement n° 28 de M. Robert Pagès (suppression de l'alinéa fixant, pour l'ensemble des régimes obligatoires de base, l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie) et n° 47 : détermination par la loi de financement d'un objectif national de dépenses de santé ; rejetés. (p. 3005) : sur l'amendement n° 3 de la commission (replacement dans la définition de la loi de financement de la sécurité sociale des problèmes de plafond de trésorerie se trouvant dans un autre article), son sous-amendement n° 61 : extension du champ de l'autorisation du Parlement ; rejeté. Son amendement n° 49 : prise en compte de l'apurement de la dette ; devenu sans objet. (p. 3006) : ses amendements n° 48 : introduction dans la loi de financement d'une procédure explicite de constatation des résultats de l'année précédente ; et n° 50 : constatation par un vote du Parlement des résultats de l'application des objectifs fixés ; rejetés.

- Suite de la discussion - (29 mai 1996) - **Art. 2 (suite)** - Art. L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale *(rapports et annexes joints au projet de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3019, 3020) : ses amendements n° 51 : élargissement du rapport mentionné à l'article L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale ; n° 55 : cadre pluriannuel de présentation des orientations et des objectifs ; et n° 56 : amendements et vote du rapport par le Parlement ; devenus sans objet. Se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (harmonisation de la rédaction de l'article L.O. 111-4 de la sécurité sociale avec l'article L.O. 111-3 du même code). (p. 3021) : ses amendements de coordination n° 52 et n° 53 ; rejetés. (p. 3022) : intervient sur l'amendement de coordination n° 9 de la commission. (p. 3023) : son amendement n° 54 : prévision d'une annexe retraçant les cotisations non recouvrées ; rejeté - Art. L.O. 111-5 du code de la sécurité sociale *(fixation par le Parlement des limites dans lesquelles certains régimes de sécurité sociale peuvent recourir à des ressources non permanentes)* (p. 3025) : son amendement de coordination n° 57 ; devenu sans objet - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* (p. 3028) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de la commission (fixation de la date limite de dépôt du projet de loi de financement au 15 octobre et limitation de la durée du débat à 15 jours) - Art. L.O. 111-7 du code de la sécurité sociale *(délais et procédure d'examen des projets de loi de*

financement de la sécurité sociale) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de la commission (diminution du temps d'examen du projet de loi de financement dont dispose le Sénat) - Art. L.O. 111-8 du code de la sécurité sociale *(reconduction de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie si le Parlement n'a pas fixé d'objectif national pour l'année suivante)* (p. 3029) : son amendement n° 58 : objectif national de dépenses de santé ; devenu sans objet - **Art. 3** *(contribution de la Cour des comptes au contrôle de l'application des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 3030) : avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 18 de la commission (compétences des commissions devant lesquelles sont renvoyés les projets de loi de financement de la sécurité sociale) - **Art. 4** *(dispositions de coordination et de conséquence)* (p. 3031, 3032) : se déclare favorable aux amendements de M. Robert Pagès n° 35 (élaboration du projet de loi de financement après avis du Conseil économique et social et en fonction des besoins reconnus par les partenaires sociaux) et n° 36 (saisie du projet de loi de financement de la sécurité sociale par les conseils d'administration des caisses nationales de sécurité sociale) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3033) : avec le groupe socialiste, votera contre ce projet de loi organique.

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3696, 3697) : difficultés d'une évaluation statistique du nombre de personnes autistes en France. Priorité à la prise en charge des populations atteintes du syndrome autistique. Question de la création d'établissements d'accueil spécifiques : risque de ségrégation. Application de la circulaire du 27 avril 1995 relative au syndrome autistique. Intégration des personnes handicapées dans la société. Centres d'aide par le travail, CAT. Maisons d'accueil spécialisées, MAS. Prise en charge des handicapés en matière de formation professionnelle. Risque d'inégalité de traitement des personnes handicapées entre les départements français. Au nom du groupe socialiste, approuve ce texte amendé par la commission des affaires sociales.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale - *Deuxième lecture* **[n° 0433 (95-96)]** - (20 juin 1996) - **Question préalable** (p. 4075, 4077) : sa motion n° 5 tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Conditions du débat. Opposition des socialistes au plan Juppé. Déficit persistant de la sécurité sociale. Décrets d'application des ordonnances. Contrôle effectif de l'exécutif sur les lois de financement. Approche comptable de ces lois. Alourdissement des prélèvements. Renforcement des prérogatives de l'Etat au détriment de la démocratie sociale. Stagnation du pouvoir d'achat et blocage de l'activité économique - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4081) : ne votera pas ce projet de loi organique.

MICHAUX-CHEVRY (Lucette), *sénateur (Guadeloupe) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de l'Etablissement public de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (JO du 17 octobre 1996).

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets du 26 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 83) - Ministère : Coopération - *Coopération bilatérale avec Haïti* - Réponse le 19 janvier 1996 (p. 83) - **Coopération**

INTERVENTIONS

- Projet de loi pris pour l'application des dispositions de la loi constitutionnelle n° 95-880 du 4 août 1995 qui instituent une session parlementaire ordinaire unique - *Deuxième lecture* **[n° 0142 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 6) : autorité du Procureur général sur le Procureur de la République. Opposition à la suppression du filtrage institué par l'Assemblée nationale.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Trinité et Tobago sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0007 (95-96)] - (18 janvier 1996) - **Art. unique** (p. 92) : votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 25** (p. 2075) : son amendement, soutenu par M. Rodolphe Désiré, n° 29 : annulation des créances de cotisations et de majorations de retard antérieures à 1991 pour les médecins des départements d'outre-mer ; adopté.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies de nuit en matière de terrorisme)* (p. 2610, 2611) : se déclare opposée à l'amendement n° 13 de M. Robert Badinter (enquêtes sur les infractions flagrantes) - **Art. 7 quater** *(déchéance de la nationalité française)* (p. 2612) : intervient sur l'amendement de suppression n° 14 de M. Robert Badinter - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 2614) : se déclare opposée aux amendements identiques de suppression n° 4 de la commission, n°8 de M. Robert Pagès et n° 15 de M. Robert Badinter - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2618) : aggravation des peines. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* (p. 3584) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 41 de Mme Marie-Claude Beaudeau.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6398, 6399) : évolution des crédits. Assises nationales du développement de l'outre-mer de 1996. Disparition de la section décentralisée du FIDOM. Réforme foncière. Exemples de la Martinique et de la Guadeloupe. Fonds structurels. Transports. Création d'un rectorat de plein exercice. Fonctionnement des lycées. Politique de l'habitat. Politique de l'emploi. Programme Développer, expérimenter,

libérer, gérer, revitaliser l'économie sociale DELGRES lancé par la Guadeloupe. Création d'un fonds pour l'emploi. Aides européennes. Taux de chômage en Guadeloupe. Potentialités en matière d'énergie renouvelable. Performance des athlètes guadeloupéens à Atlanta. Votera ce projet de budget.

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7695, 7696) : son amendement n° 4 : rétablissement de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune à Saint-Barthélémy et assujettissement de cette île à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules ; retiré. Se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Demande d'une création de collectivité territoriale à Saint-Martin et d'une autre à Saint-Barthélémy. Avis favorable du conseil régional et du conseil général. Histoire de Saint-Barthélémy. Particularité de la zone franche de Saint-Martin. Demande de constitution d'une commission d'enquête parlementaire puis d'une mission d'information parlementaire. Demande identique à l'Assemblée nationale. Trafic de drogue. Régularisation de la situation de ces deux îles. (p. 7699) : mission d'information parlementaire de l'Assemblée nationale. Saisine du Conseil constitutionnel. Visite de M. Lionel Jospin à la Guadeloupe.

MILLAUD (Daniel), *sénateur (Polynésie française) UC.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Juge suppléant de la Cour de justice de la République.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de décision du Conseil portant révision à mi-parcours de la décision 91/482/CEE du Conseil, du 25 juillet 1991, relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté européenne (E 594) **[n° 0274 (95-96)]** (13 mars 1996) - **Union européenne.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi organique relative à la date de renouvellement des membres de l'assemblée territoriale de la Polynésie française [n° 0172 (95-96)] - (30 janvier 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 261, 262) : évaluation des conséquences d'une décision tardive du Conseil constitutionnel sur ce texte. Hypothèse d'une annulation du statut de la Polynésie française. Votera l'ensemble de cette proposition de loi organique.

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Après l'art. 3** (p. 488) : son amendement n° 3 : avis des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer sur les accords internationaux et les actes communautaires ayant des incidences dans leur pays ; rejeté.

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 824) : soutient l'amendement de M. Guy Cabanel n° 7 (suppression de la disposition interdisant le développement de la distribution de programmes par micro-ondes) - **Après l'art. 5** (p. 833) : son amendement n° 16 : application de la loi dans les territoires d'outre-mer, de la Polynésie française et dans la collectivité territoriale de Mayotte selon des modalités d'application fixées par un décret en Conseil d'Etat ; adopté. (p. 834) : avis des assemblées territoriales.

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 199 (95-96)** - (p. 878 à 880) : bilan de la mission de la commission des lois. Rappel historique des modifications législatives au statut d'autonomie de la Polynésie française. Exemple de l'exploitation des ressources de la mer. Compétences insuffisantes de l'assemblée territoriale dans le domaine européen. Préservation des droits du territoire en matière d'établissement des étrangers européens. Cour de justice européenne. Absence de définition du rôle des communes - **Question préalable** (p. 891, 892) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Avis de l'assemblée territoriale donné sur un avant-projet différent de ces deux projets de loi. Infraction aux règles constitutionnelles. Question de l'adaptation du traité de l'Union européenne à l'outre-mer français. Conférence intergouvernementale - **Art. 1er** *(caractères généraux du territoire)* (p. 894, 895) : ses amendements rédactionnels n° 2, n° 3 et n° 4 ; retirés ; et n° 5 : rattachement administratif de l'îlot de Clipperton à la Polynésie française ; rejeté - **Avant l'art. 2** (p. 896) : son amendement n° 6 : notion de spécialité législative des territoires d'outre-mer ; rejeté. (p. 897) : modification de la Constitution - **Art. 3** *(compétences réservées à l'Etat)* (p. 898 à 900) : son amendement n° 8 : suppression de la référence aux matières premières stratégiques ; rejeté. Caractère anticonstitutionnel de cette disposition.

- Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)] - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 198 (95-96)** - Voir intervention sous le projet de loi organique n° 198 (p. 878 à 880).

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - Suite de la discussion - (22 février 1996) - **Art. 3 (suite)** (p. 909 à 911) : ses amendements n° 9 : compétence de l'Etat en matière de sécurité civile - compétence du territoire pour la police de la route ; retiré ; n° 10 : compétence du territoire en matière d'assurances ; rejeté. Se déclare opposé à l'amendement de la commission n° 41 (application des principes fondamentaux des obligations commerciales à la Polynésie française). Réglementation des prix intérieurs. Son amendement n° 85 : respect de la législation propre au territoire en matière de communication audiovisuelle ; adopté - **Art. 4** *(domaine du territoire)* (p. 912, 913) : ses amendements n° 11 : les eaux intérieures ; partie du domaine maritime du territoire ; retiré ; n° 12, de précision, et n° 13 : compétence exclusive du territoire pour la réglementation

relative aux eaux intérieures ; rejetés - **Art. 5** *(institutions de la Polynésie française)* : intervient sur l'amendement rédactionnel de la commission n° 44. Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française - **Art. 6** *(élection du président du gouvernement)* (p. 914) : son amendement n° 14 : remplacement du mot "députés" par le mot "conseillers" ; retiré - **Art. 8** *(formation et composition du gouvernement)* (p. 915) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyest, n° 15 : limitation du gouvernement à douze ministres, à l'exclusion du président et du vice-président ; adopté - **Art. 10** *(incompatibilités)* (p. 918) : se déclare favorable à l'amendement n° 91 de M. Guy Allouche (incompatibilité des fonctions de membre du gouvernement avec la qualité de député ou de sénateur) - **Art. 20** *(ordre du jour du conseil des ministres)* (p. 920, 921) : son amendement n° 16 : transmission de l'ordre du jour du conseil des ministres au président de l'assemblée de la Polynésie française ; adopté - **Art. 25** *(domaine de compétence du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 924, 925) : son amendement n° 18 : désignation par le conseil des ministres des services chargés des déclarations d'association ; adopté - **Art. 28** *(édiction de sanctions administratives et de peines correctionnelles)* (p. 925) : son amendement n° 19 : 1°) distinction entre le régime des sanctions administratives et celui des sanctions contraventionnelles ; adopté ; 2°) suppression des termes "applicable en matière pénale" ; rejeté. (p. 926) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 52 de la commission. Question de la définition du terme "métropole" - **Art. 29** *(attributions consultatives du conseil des ministres)* (p. 927, 928) : ses amendements n° 21 : consultation sur les modalités de fonctionnement du comité consultatif paritaire ; adopté ; et n° 20 : consultation obligatoire sur les règlements de l'Etat touchant à l'organisation particulière de la Polynésie française ; rejeté - **Art. 37** *(attributions du président du gouvernement de la Polynésie française dans les relations internationales)* (p. 930, 931) : son amendement n° 22 : association du président du gouvernement aux négociations d'accords dans la région du Pacifique ; retiré - **Art. 38** *(conventions de coopération décentralisée)* (p. 932) : son amendement n° 86 de cohérence ; rejeté - **Art. 57** *(domaine de compétence et pouvoirs budgétaires de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 935, 936) : ses amendements n° 23 : suppression de l'avis du tribunal administratif sur une délibération de l'assemblée territoriale ; adopté ; et n° 24 : maintien des compétences précédemment attribuées au territoire ; rejeté - **Après l'art. 57** : son amendement n° 25 : application des délibérations de l'assemblée territoriale aux autres collectivités publiques du territoire ; rejeté - **Art. 59** *(sanctions pénales, sanctions administratives et peines d'emprisonnement)* (p. 937) : son amendement n° 26 : modalités d'application des peines d'amende et des peines complémentaires ; devenu sans objet - **Art. 65** *(consultation de l'assemblée de la Polynésie française sur les projets de loi autorisant la ratification ou l'approbation de conventions internationales et les propositions d'actes communautaires)* (p. 938 à 940) : ses amendements n° 27 : avis de l'assemblée de la Polynésie française sur les accords internationaux des territoires d'outre-mer ; et n° 28 : avis conforme de l'assemblée territoriale sur les décisions communautaires ; rejetés. Recul des dispositions en faveur de la Polynésie française. Souhaite une modification de la Constitution - **Art. 110 (par priorité)** *(compétence du Conseil d'Etat en premier et dernier ressort)* (p. 942 à 944) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyest, n° 34 : demande d'avis du Conseil d'Etat ; devenu sans objet. Rôle législatif de l'assemblée territoriale. Remise en cause des délibérations de l'assemblée territoriale. Se déclare opposé à l'amendement n° 68 de la commission (contrôle de la légalité des délibérations de l'assemblée de la Polynésie française par le Conseil d'Etat) - **Art. 68** *(attributions de la commission permanente)* (p. 947) : son amendement n° 30 : suppression des avis émis par la commission permanente entre les sessions ; rejeté - **Après l'art. 80, division et articles additionnels après l'art. 87 (par priorité)** (p. 952) : se déclare opposé à l'amendement de M. Guy Allouche n° 102 (institution d'un conseil d'archipel). (p.956) : déclare s'abstenir lors du vote de l'amendement de la commission n° 65 (insertion d'une division additionnelle : "Titre II bis - Du développement équilibré de la Polynésie française") - **Art. 81** *(composition du conseil économique, social et culturel)* (p. 956) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 63 de la commission - **Art. 84** *(incompatibilités)* (p. 957) : son amendement n° 31 : interdiction pour les conseillers municipaux d'appartenir au conseil économique, social et culturel ; adopté - **Art. 91** *(commission paritaire de concertation - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 958) : son amendement de rétablissement n° 32 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 963) : ne participera pas au vote de ce projet de loi, avant la réunion de la commission mixte paritaire. Recul de l'autonomie de la Polynésie française. Travail à poursuivre en commission mixte paritaire.

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0104 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Art. 7** *(extension aux territoires d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi sur la sous-traitance)* (p. 1158) : son amendement n° 54 : non application du titre II de la présente loi, à l'exception de son article 7, aux marchés publics passés au nom du territoire de la Polynésie française ou de ses établissements publics ; adopté - **Art. 28 bis** *(législation applicable aux immeubles à construire)* (p. 1188) : intervient sur l'amendement n° 47 de la commission (fixation à trois mois de plus de la date d'entrée en vigueur de l'extension à la Polynésie des dispositions relatives aux immeubles à construire) - **Art. 28 ter** *(commission de conciliation en matière foncière)* (p. 1190) : son amendement n° 71 : obligation pour deux des trois membres de cette commission de maîtriser une langue polynésienne ; adopté - **Art. 28 quater** *(modalités d'intégration des instituteurs suppléants)* : son amendement n° 72 : alignement sur la durée d'exécution de la loi d'orientation pour le développement de la Polynésie française du délai d'intégration des instituteurs suppléants dans le corps de l'Etat ; devenu sans objet - **Après l'art. 28 quinquies** (p. 1191) : son amendement n° 70 : conditions de circulation et de séjour sur le territoire de la Polynésie française ; adopté. (p. 1193) : son amendement n° 73 : mise en fourrière d'un véhicule ; adopté.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2493) : aménagement du territoire. Abus de dépendance économique. Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 mai 1996) - **Art. 5** *(application de la loi outre-mer)* (p. 2591) : son amendement n° 25 : préservation de la compétence des territoires d'outre-mer en matière de liberté surveillée ; adopté.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2616, 2617) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 9 de M. Robert Pagès et n° 17 de M. Robert Badinter.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 mai 1996) - **Art. 9** *(application dans les territoires d'outre-mer et la collectivité territoriale de Mayotte)* (p. 3105, 3107) : son amendement n° 19 : application par une loi ultérieure ; adopté;

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon - *Deuxième lecture* **[n° 0333 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3774, 3775) : pêche maritime. Code du travail ; salariés étrangers. Contrats de sous-traitance de marchés publics - **Après l'art. 1er** : son amendement n° 5 : compétence du territoire de la Polynésie française en matière de pêche maritime ; adopté - **Art. 7** *(extension aux territoires d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi sur la sous-traitance)* (p. 3776, 3777) : son amendement n° 1 : compétence du territoire en matière de contrats de sous-traitance des marchés publics ; rejeté - **Art. 28 sexies** *(conditions d'admission sur le territoire de la Polynésie française - supprimé par l'Assemblée nationale)* : ses amendements n° 2 : rétablissement dans une nouvelle rédaction ; et n° 3 de repli ; rejetés.

- Proposition de loi organique complétant la loi organique n° 96-312 du 12 avril 1996 portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0376 (95-96)] - (14 juin 1996) - **Après l'art. unique** (p. 3783, 3784) : son amendement n° 1 : transferts de propriété immobilière et exercice du droit de préemption par le Conseil des ministres, au nom du territoire ; retiré.

- Rappel au règlement - (18 juin 1996) (p. 3834) : différence entre son intervention en séance publique et le compte rendu intégral qui en a été publié au Journal officiel. Présence des sénateurs dans l'hémicycle.

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton [n° 0493 (95-96)] - (20 novembre 1996) - **Après l'art. 2** (p. 5740) : ses amendements, soutenus par M. Pierre Lagourgue, n° 26 : autorisation d'organiser des loteries dans un but social ou culturel ; et n° 27 : autorisation d'ouvrir des jeux de hasard dans les casinos et les cercles ; adoptés.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6406, 6407) : évolution des crédits. Crédits affectés au service militaire adapté. Employés civils polynésiens du Centre d'expérimentation du Pacifique, CEP. Programme stratégique pour l'après-CEP. Maîtrise de la démographie. Respect des dispositions statutaires de la Polynésie française. Danger de l'ouverture des frontières. Union européenne. Rôle du ministère de l'outre-mer.

MILLON (Charles), *ministre de la défense.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense **[n° 0283 (95-96)]** (26 mars 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Déclaration du Gouvernement sur la défense **[n° 0045 (96-97)]** (23 octobre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **13** de M. André Vallet : **Aviation militaire** *(Difficultés de la société Eurocopter)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4056).

n° **18** de M. François Trucy : **Armée** *(Restructurations militaires et aménagement du territoire)* (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4060).

Questions orales sans débat :

n° **287** de M. Jean-Paul Delevoye : **Maîtres nageurs sauveteurs** *(Modalités d'application de la circulaire relative à l'affectation de CRS maîtres nageurs sauveteurs)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1925).

n° **329** de M. Jacques Bimbenet : **Défense (ministère de la)** *(Participation de l'armée à la lutte contre le chômage)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1926).

n° **331** de M. Jean Pourchet : **Sécurité civile** *(Sécurité civile en milieu rural)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1927).

n° **362** de M. Philippe Richert : **Industrie aéronautique** *(Avenir de la société Messier-Bugatti)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2506).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1736, 1737) : révision de l'approche stratégique de l'armée. Evolution des menaces extérieures. Organisation modulaire des armées. Protection du territoire national. Menaces nouvelles. Rôle de la gendarmerie nationale. Dissuasion nucléaire. Développement du terrorisme. Prévention. Priorité accordée au renseignement. Dissociation des forces nucléaires et des forces classiques. Professionnalisation de l'armée. Action extérieure de la France. Exemple de la Bosnie. Coopération européenne. Prévention. Domaine de l'observation et du renseignement. Avenir de l'industrie de défense. Structure franco-allemande d'armement. Dépenses militaires. Planification à long terme. Prochaine loi de programmation militaire. Mesures d'accompagnement de la réforme. Conventions-cadres conclues entre l'Etat et les régions. Personnel de droit privé. Avenir du service national. Auditions de responsables civils et militaires. (p. 1771, 1777) : situation de la défense nationale. Passage à une armée professionnelle. Dimension européenne de la politique de défense. Adaptation de l'industrie de défense française. Accompagnement économique et social de la réforme. OTAN. UEO. Programme PALEN. Actions extérieures. Dérive expéditionnaire. Projection intérieure. Programmes d'armement. Avion de transport futur, ATF. Sous-marin nucléaire lanceur d'engin, SNLE. Personnels. Fonds pour les restructurations de la défense, FRED. Crédit des collectivités locales. Calendrier et modalités d'annonce des restructurations militaires. Coût de la professionnalisation. Devenir du service national. Loi de programmation. Avenir des réserves. Pérennité du lien entre l'armée et la Nation. Esprit de défense.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3950, 3956) : défense, condition première de l'existence de la démocratie. Présence française en Bosnie. Ultime campagne d'essais nucléaires. Nécessité d'adapter notre défense à l'évolution des menaces et aux nouveaux impératifs liés à notre sécurité. Fin de la conscription militaire. Professionalisation et réduction du format des armées. Accroissement de leur opérationnalité. Rappel des principaux systèmes d'armes lancés et développés

par la défense. Définition de notre stratégie dans un cadre européen prenant en compte les nécessités de l'alliance Atlantique. Nécessaire réforme de l'organisation atlantique. Affirmation d'une identité européenne de défense. Contribution de la réforme de la défense à la réduction des déficits publics et à la réforme de l'Etat. Nécessaire adaptation de notre outil industriel de défense. Privatisation de Thomson. Rapprochement entre Aérospatiale et DASA, Matra et British Aerospace, Dassault Aviation et Aérospatiale pour la constitution de pôles industriels européens cohérents. Réforme de GIAT Industries et de la direction des constructions navales, DCN. Réduction des coûts. Multiplication des services et conquête des marchés extérieurs. Poids du secteur de la défense dans notre économie nationale. Mise en place de dispositifs d'accompagnement de la réforme, au bénéfice de la communauté militaire, des industries d'armement et des collectivités locales touchées par les restructurations. Possibilités offertes aux régions de définir une convention avec l'Etat. Sens des responsabilités des personnels militaires et civils de la défense nationale. Remise en cause de la traditionnelle vocation militaire et sociale du service national. Renforcement du lien entre la Nation et son armée. Rendez-vous citoyen ouvert à tous. Réorganisation des réserves. Statut des réservistes. Implication du Parlement dans cette réforme. Esprit de défense.

- **Suite de la discussion** - (20 juin 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 4010, 4018) : progrès de l'Europe de la défense. Programmes de renseignement. Agence franco-allemande de l'armement. Structures de commandement de forces interarmées multinationales. Fermeture du plateau d'Albion. Rôle de l'Union européenne occidentale, UEO, au sein de l'OTAN. Groupements de forces interarmées multinationales, GFIM, en Bosnie. Contraintes budgétaires, réalisme et respect des programmations. Financement des opérations extérieures. Détermination de priorités parmi les objectifs assignés à l'armée. Opérationnalité de l'armée de métier. Maintien du lien entre la Nation et son armée. Statut des réservistes. Coût de la réforme du service national. Groupe aéronaval et conditions de lancement d'un second porte-avion nucléaire. Capacités de la défense aérienne. Avions de transport futur, ATF. Programme Rafale. Programmes d'hélicoptères et besoins de l'armée de terre. Chars Leclerc. Sites de production d'armement de Saint-Etienne. GIAT industries. Renforcement de la coopération européenne en matière d'armement. Réforme du mode d'acquisition de nos armements. Restructuration des industries d'armement. Préparation d'un plan de soutien à l'exportation. Annonce prochaine du détail des restructurations militaires. Effectifs de la gendarmerie - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4021) : s'oppose à la motion n° 7 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Compétences constitutionnelles du Président de la République. Elaboration par l'exécutif d'un projet soumis au vote du Parlement - **Question préalable** (p. 4024, 4026) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Réorientation de la programmation militaire permise par l'élection d'un nouveau Président de la République et rendue nécessaire par nos contraintes budgétaires. Logique de l'ordre du jour relatif aux questions de défense. Débat à venir sur la réforme du service national. Annonce prochaine des conséquences de la restructuration des armées pour les collectivités locales - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé sur les orientations de la politique de défense)* (p. 4046, 4051) : son amendement de suppression n° 8 ; retiré. S'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 10 (système de recrutement mixte associant engagés et appelés), n° 11 (emploi des forces armées réservé exclusivement à la défense de nos seuls intérêts nationaux), n° 12 (contrôle effectif du Parlement sur les engagements extérieurs de nos forces armées), n° 13 (suppression du paragraphe 2.2. du rapport annexé), n° 14 (suppression du paragraphe 2.2.1. du rapport annexé), n° 15 (maintien et réforme du service national obligatoire) et n° 16 (préservation des intérêts des collectivités locales) et demande le retrait des amendements n° 1 de M. Robert Calmejane (nombre d'hélicoptères effectivement en service à l'horizon 2015) et n° 4 de M. Fernand Demilly (conditions de renouvellement de notre flotte d'avions de transport). - **Sur l'ensemble** (p. 4054, 4055) : caractère stratégique budgétaire et industriel de la réforme. Renforcement de l'esprit de défense de la Nation.

- **Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat** - (23 octobre 1996) (p. 4955, 4961) : réforme du système de défense dans la concertation. Armée professionnelle. Réduction des effectifs civils et militaires. Recrutement et carrière des engagés. Dissuasion. Essais nucléaires. Equipements nucléaires. Restructuration des industries de défense. Fusion Dassault-Aérospatiale. Privatisation du groupe Thomson. Direction des constructions navales, DCN. GIAT-Industries. Effort de conquête de marchés extérieurs. Industrie européenne de défense. Identité européenne de défense au sein de l'OTAN. Union de l'Europe occidentale. UEO. Projet de budget pour 1997 ; respect de la loi de programmation ; participation à la réduction des dépenses publiques ; accompagnement des restructurations ; poursuite de la modernisation des équipements. Politique domaniale ; modification des procédures de cessions immobilières dans un sens plus favorable aux collectivités locales. Réserves. Rendez-vous citoyen. Volontariat. Esprit de défense. (p. 4984, 4989) : respect de la première année de la programmation militaire. Exécution du budget 1996. Recrutement des engagés. Reconversion professionnelle. Régulation des flux annuels de départ. Concertation au sein de l'armée. Principe de la conscription et recensement. Rendez-vous citoyen. Financement des centres. Volontariat. Volontariat tourné vers la coopération internationale. Régime transitoire du service national. Réserves. Plan Vigipirate. Restructuration de l'industrie de défense. DCN. Sous-traitants. Mesures d'accompagnement. Programmes d'armement. Coopération européenne nécessaire face à la concurrence américaine. Avion de transport futur. Satellites d'observation. Porte-avions. Rénovation de l'Alliance atlantique. Identité européenne de défense. Missions de protection. Gendarmerie. Coordination entre les services de renseignement. Intelligence économique. Association du Parlement aux questions de renseignement.

- **Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)]** - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5703, 5705) : passage de l'armée de conscription à l'armée professionnelle. Réduction du format des armées. Cas particulier de la gendarmerie. Diminution globale des effectifs du ministère de la défense. Mesures relatives aux engagés. Diminution du nombre total des officiers et des sous-officiers. Rajeunissement des cadres. Attrait du métier militaire. Droit à la reconversion. Statut général des militaires. (p. 5714, 5716) : association du Parlement aux réformes militaires. Politique de défense et format des armées. Choix du Président de la République en faveur d'une armée professionnelle. Suppression du service militaire. Maintien de la capacité opérationnelle des forces. Réorganisation de l'armée de terre à la suite du conflit du Golfe. Engagement de volontaires service long, VSL. Procédure d'attribution du pécule de départ. Échanges permanents entre société civile et société militaire. Accord sur les restructurations - **Art. 1er** *(institution d'un nouveau pécule d'incitation au départ anticipé)* (p. 5716) : accepte l'amendement de la commission n° 1 (nouvelle rédaction) - **Avant l'art. 6** (p. 5717) : accepte l'amendement de la commission n° 2 (insertion dans le statut général des militaires d'un chapitre V intitulé "reconversion") - **Art. 6** *(congé de reconversion ; améliorations au régime des officiers de réserve en situation d'activité (ORSA) et des engagés)* (p. 5718) : accepte les amendements de la commission n° 3 et n° 4 rédactionnels et n° 5 (allongement de deux à six mois du délai de préavis avant le non-renouvellement d'un contrat d'engagement) - **Après l'art. 12** (p. 5719) : demande le retrait de l'amendement de la commission n° 6 (conditions d'attribution de la pension de retraite au grade supérieur pour certains officiers) - **Sur l'ensemble** (p. 5721) : budget de la défense. Délégation

générale pour l'armement. Avenir de la communauté militaire.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6617, 6618) : soutien du Gouvernement aux familles des victimes de l'attentat de Port-Royal. Efficacité des secours. Plan Vigipirate. Projet de budget conforme à la loi de programmation militaire. Professionnalisation des armées. (p. 6619, 6620) : réduction des effectifs du ministère de la défense. Réforme de la direction des constructions navales. Création de nouveaux postes d'engagés. Droit à la reconversion. Plan "formation et mobilité". Fonds pour l'adaptation industrielle. Conseil supérieur de la fonction militaire. Préservation du statut des militaires. Poursuite des programmes d'armement. Modernisation des équipements de l'armée de terre. GIATT-Industries. Renforcement des capacités opérationnelles de l'armée de l'air. Evolution de la marine. (p. 6621, 6623) : agence européenne de l'armement. Fusion de Dassault Aviation et d'Aérospatiale. Privatisation de l'entreprise Thomson. Elaboration d'un plan stratégique de soutien aux exportations des matériels de défense. Fonds pour l'adaptation industrielle. Plateau d'Albion et site du Tricastin. Augmentation des effectifs de la gendarmerie nationale. Service de santé des armées. Situation des réserves. Organisation du "rendez-vous citoyen" - **Examen des crédits - Art. 37** *(crédits du titre III)* (p. 6624) : missions essentielles de la gendarmerie : protection des biens et des personnes. Demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Jacques Robert n° II-42 (AII-42). (p. 6625) : relations entre les polices municipales et la gendarmerie - **Art. 38** *(crédits des titres V et VI)* (p. 6626) : avenir de la direction des constructions navales de Cherbourg. Exportations de sous-marins. Demande le retrait de l'amendement n° II-43 de Mme Anne Heinis (AII-43). (p. 6627) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart n° II-44 (AII-44), n° II-45 (AII-45) et n° II-46 (AII-46).

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0113 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7208, 7209) : droit à la reconversion. Engagement dans l'armée de terre. Recrutements militaires. Reconnaissance à l'égard de la communauté militaire.

MINETTI (Louis), *sénateur (Bouches-du-Rhône) CRC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) **[n° 0308 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) - **Union européenne.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Consommation et concurrence **[n° 0088 (96-97) tome 9]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **13** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1838) - Ministère : Travail - *Respect du protocole signé par la régie des transports marseillais* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1839) - **Emploi**

n° **12** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5025) - Ministère : Travail - *Prestation dépendance* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5025) - **Personnes âgées**

Questions orales sans débat :

n° **323** (*JO* Débats du 13 mars 1996) (p. 1209) - Ministère : Economie - *Situation des fonctionnaires retraités anciens combattants d'Afrique du Nord* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1923) - **Anciens combattants et victimes de guerre**

n° **347** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1907) - Ministère : Santé - *Contrôles sanitaires des produits alimentaires* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2512) - **Produits agricoles et alimentaires**

INTERVENTIONS

- Rappel au règlement - (16 avril 1996) (p. 1938, 1939) : demande au Gouvernement d'oeuvrer pour l'arrêt immédiat des bombardements israéliens au Liban.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1945, 1947) : chute du nombre des exploitations agricoles. Approuve les

orientations de la charte d'installation des jeunes agriculteurs mais relève l'insuffisance des financements. Organisation mondiale du commerce. Demande une conférence internationale contre la faim et le sous-développement. Dénonce la dictature de la concurrence et des profits sur les marchés agricoles internationaux. Qualité des produits et protection du consommateur. Exemple du département des Bouches-du-Rhône ; conditions d'octroi de la dotation jeunes agriculteurs, DJA. Accès au foncier.

- Résolution (n° 325, 95-96) adoptée par la commission des affaires économiques, en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) [n° 0305-0308 (95-96)] - (25 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2247 à 2249) : rôle du Parlement français dans la réforme de l'organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes. Comparaison avec la réforme du marché viti-vinicole. Données chiffrées. Rappel de la mission d'information sénatoriale relative au secteur des fruits et légumes en 1993. Absence regrettable d'un schéma d'orientation élaboré par le Gouvernement français. Problème des seuils d'intervention. Exigence du GATT vis-à-vis de l'Europe. Atteinte au principe de la préférence communautaire. Certificats d'importation. Conséquences négatives pour les producteurs français et européens de l'extension du libre-échange. Nécessité d'une augmentation de la production européenne de fruits et légumes frais et transformés. Mise en oeuvre d'une réglementation relative aux bassins traditionnels de production. Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA. Responsabilisation des groupements d'importateurs. Exemple du commerce des poires provenant de l'hémisphère Sud. Nécessité d'une refonte des procédures de vente. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera cette résolution - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2252, 2253) : confirme que le groupe communiste républicain et citoyen votera cette proposition de résolution. Souhaite être informé par le Gouvernement de l'état d'avancement des négociations de Bruxelles.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - Art. L. 34-9 du code des postes et télécommunications *(équipements terminaux)* (p. 3319) : soutient l'amendement de suppression n° 109 de M. Claude Billard - **Après l'art. 5** (p. 3323) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de la commission (contenu du schéma prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* (p. 3328) : définition du service universel de télécommunications. Notion de service public à la française. Péréquation tarifaire - Art. L. 35 du code des postes et télécommunications *(contenu du service public des télécommunications)* (p. 3332) : soutient l'amendement n° 112 de M. Claude Billard (suppression des trois derniers alinéas de ce texte qui définissent le service universel, les services obligatoires et les missions d'intérêt général dans le domaine des télécommunications).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion - (11 juin 1996) - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3520) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 21 (restrictions dans l'application du droit commun des sociétés anonymes à France Télécom). (p. 3522) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 25 (coopération des entreprises publiques nationales au développement de France Télécom). Question de la cession du capital de France Télécom. Aspects financiers. Moyens techniques d'Electricité de France et de la SNCF. (p. 3524, 3525) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 30 (limitation du capital de France Télécom cédé à l'étranger). Dangers de la cession de France Télécom au secteur privé. Défense de la notion de service public à la française. (p. 3526, 3527) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 33 (suppression du transfert des biens, droits et obligations de France Télécom à une entreprise nationale). Place de l'enseignement supérieur des télécommunications. Risque de bradage de France Télécom - **Art. 2** *(contrat de plan entre France Télécom et l'Etat)* (p. 3539) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 37 (montant de la contribution de l'Etat aux investissements réalisés par France Télécom) - **Art. 3** *(conseil d'administration)* (p. 3543) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 40 (modalités de représentation des salariés et de l'Etat au sein du conseil d'administration). (p. 3546) : déclare s'abstenir sur l'amendement de la commission n° 124 (représentation des actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration de France Télécom) - **Art. 4** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs)* (p. 3546, 3547) : continuité du service public. Notion de service universel. Exemples étrangers de déréglementation. Cahier des charges de France Télécom. Déterminera sa position sur cet article d'après le sort réservé aux amendements du groupe communiste républicain et citoyen. (p. 3547, 3548) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 43 (missions de service public). Notion de service universel. Nouvelle numérotation téléphonique à dix chiffres. Concession de réseaux aux opérateurs privés. (p. 3548) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 47 (respect de la neutralité de l'exercice des missions de service public). (p. 3550) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 49 (préservation du réseau filaire de France Télécom). (p. 3551) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 52 (impossibilité pour le réseau numérique à intégration de services, RNIS, de France Télécom, d'être loué, concédé ou apporté en société).

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* - Art. 238 bis HN du code général des impôts *(exonération des sommes versées au titre de la souscription de parts de copropriété de navires civils de charge)* (p. 3589) : soutient l'amendement n° 43 de Mme Marie-Claude Beaudeau (limitation de l'exonération aux navires construits sur un chantier naval français).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion - (12 juin 1996) - **Art. 5** *(garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe de fonctionnaires. Comité paritaire)* (p. 3617, 3618) : soutient l'amendement n° 57 de M. Claude Billard (application du statut général des fonctionnaires de l'Etat aux fonctionnaires de France Télécom). Menaces sur l'emploi à France Télécom. Embauche de contractuels. (p. 3620) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 64 (maintien du recrutement externe de fonctionnaires au-delà du 1er janvier 2002). (p. 3623) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 73 (représentation de la direction de l'entreprise) - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3630, 3631) : soutient l'amendement de suppression n° 77 de M. Claude Billard. Question de la destination effective de la contribution forfaitaire exceptionnelle payée par France Télécom à l'Etat. Assimilation à un prélèvement sur une grande entreprise publique - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3643) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 91 (intégration des personnels au sein du corps des fonctionnaires de France Télécom). (p. 3644, 3645) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 89 (évolution des rémunérations) et n° 97 (augmentation des moyens matériels et financiers accordés par France Télécom aux oeuvres sociales du personnel). (p. 3651) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article - **Art. 10** *(dispositions transitoires)* (p. 3658, 3659) : soutient les amendements de M. Claude Billard, n° 102 de suppression et n° 107 (modalités d'établissement des comptes de l'entreprise).

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République [n° 0270 (94-95)] - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3676) : le groupe communiste républicain et citoyen votera cette proposition de loi organique.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de le République [n° 0271 (94-95)] - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** - **Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270 (94-95)** (p. 3676).

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4225, 4226) : liberté tarifaire. Distorsion entre les régions. Concurrence. Transport régional et ligne d'intérêt national. Politique globale des transports. Droit de grève.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5014, 5015) : faiblesse du volet relatif aux transports. Santé publique. Nécessité d'une politique ambitieuse en matière d'aménagement du territoire et d'utilisation rationnelle des transports, avec le développement du transport collectif public et le développement de l'intermodalité route-rail pour les transports de marchandises. Coût des mesures proposées. La position finale du groupe communiste républicain et citoyen dépendra de l'acceptation d'un certain nombre d'amendements - **Art. 3** *(organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5036) : soutient l'amendement n° 69 de M. Félix Leyzour (date à laquelle la prévision des niveaux de pollution doit être effective) - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5044) : soutient l'amendement n° 71 de M. Félix Leyzour (augmentation de la taxe "transport" acquittée par les entreprises) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5061) : se déclare favorable à l'amendement n° 112 de la commission (mise en oeuvre par l'Etat des conditions permettant aux constructions nouvelles d'intégrer une quantité minimale de matériaux en bois) - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* (p. 5068) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de la commission (insertion dans le code de la route d'un dispositif ne visant que les flottes gérées par des personnes publiques et leur donnant le choix soit d'utiliser des carburants peu polluants, soit de procéder à l'achat de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au gaz lors du renouvellement du parc automobile) - **Après l'art. 21** : soutient l'amendement n° 72 de M. Félix Leyzour (obligation pour l'Etat de prendre des mesures favorisant l'augmentation du transport ferroviaire des marchandises) - **Après l'art. 23** (p. 5070, 5071) : soutient les amendements de M. Félix Leyzour n° 73 (application d'un taux de TVA de 5,5 % à toutes les opérations portant sur les véhicules automobiles fonctionnant à l'électricité, au gaz naturel ou au moyen de pétrole liquéfié), n° 74 (application d'un taux de TVA de 5,5 % à toute production issue d'une source d'énergie renouvelable), n° 75 (fixation du tarif de la taxe en fonction de la nature du tonnage et des kilomètres parcourus par des véhicules empruntant les autoroutes à péage) et n° 76 (modification de l'article 284 ter du code des douanes afin de diminuer le trafic des poids lourds en France) - **Art. 23 bis** *(prime à l'installation de filtres "anti-pollution diesel" sur les autobus)* (p. 5072, 5073) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (remplacement du mot "autobus" par le mot "véhicules") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5079) : insuffisance des moyens financiers mis en oeuvre pour l'amélioration de la qualité de l'air. Charges financières supportées par les collectivités locales. Absence de dispositions relatives aux transports. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5947, 5949) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-153 (suppression de la TVA sur les produits de première nécessité), n° I-152 (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine) et n° I-154 (fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les combustibles issus directement de la biomasse).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter (suite)** (p. 5975) : soutient l'amendement n° I-160 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction du coût des services funéraires). (p. 5976, 5977) : soutient l'amendement n° I-158 de Mme Marie-Claude Beaudeau (collecte et gestion des déchets ménagers). (p. 5983, 5984) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-162 (TVA applicable aux médicaments) et n° I-163 (exonération de TVA pour la redevance audiovisuelle).

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (5 décembre 1996) (p. 6684) : faible montant des retraites agricoles. Ne votera pas ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6698, 6700) : aucune suite donnée aux propositions de la mission d'information sur les fruits et légumes. Situation des producteurs de fruits et légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Commercialisation et exportation des fruits et légumes. Manque d'ambition du budget. Nécessaire définition des conditions de la sécurité alimentaire. Garantie de prix minimum à la production. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen n'approuve pas le budget de l'agriculture - **Examen des crédits - Agriculture, pêche et alimentation**- Art. 84 *(budget annexe des prestations sociales agricoles)* (p. 6741) : son amendement n° II-53 : fixation à 75 % du SMIC des pensions de retraite du régime agricole ; irrecevable (article 40 de la Constitution). (p. 6742) : avec le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'article 84.

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) (p. 6953, 6954) : baisse des crédits. Aides à la formation. Réduction des crédits d'investissement. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 90** *(modification de l'assiette de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat)* (p. 6959) : le groupe communiste républicain et citoyen votera en faveur de cet article - **Art. 91** *(actualisation de la taxe pour frais de chambre de métiers)* (p. 6960) : le groupe communiste républicain et citoyen votera en faveur de cet article.

Economie et finances - Services financiers (et consommation)

- (7 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6963, 6964) : baisse des crédits budgétaires. Baisse des subventions accordées aux organisations de consommateurs. Surendettement des ménages. Qualité et sécurité des produits alimentaires. Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes. Droit de la concurrence. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis favorable à l'adoption de ce projet de budget.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Question préalable** (p. 7500, 7501) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Négociations avec les nationalistes corses. Mesures fiscales en faveur de la Corse. Produit de la taxe professionnelle. Augmentation du chômage. Danger du dispositif prévu par ce projet de loi - **Art. 1er** *(exonération d'impôts sur les bénéfices)* (p. 7505) : soutient l'amendement de suppression n° 51 de Mme Marie-Claude Beaudeau. (p. 7508) : soutient l'amendement n° 52 de Mme Marie-Claude Beaudeau (instauration d'une contrepartie en termes de créations d'emplois aux exonérations accordées par ce texte) - **Art. 2** *(exonération de taxe professionnelle)* (p. 7514, 7515) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 54 (prise en compte pour l'application du présent article du nombre de salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée) et n° 55 (compensation de la perte de recettes résultant pour l'Etat de l'exonération de taxe professionnelle) - **Après l'art. 3** : soutient l'amendement n° 57 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création d'une commission de contrôle des exonérations concédées dans ce projet de loi).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7576) : conteste les propos tenus par M. Jean Clouet au sujet d'André Marty.

MIQUEL (Gérard), *sénateur (Lot) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, transports et tourisme - II- Transports - Routes et sécurité routière **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 19]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5849, 5860) : nouvelles incitations fiscales de la loi sur l'aménagement du territoire. Absence de politique d'aménagement du territoire. Contestation de la création de zones franches. Effets pervers d'une politique de défiscalisation par zone. Caractère aléatoire et coût prohibitif d'une politique de défiscalisation à grande échelle. Chute des crédits pour l'aménagement du territoire. Situation difficile du Fonds national du développement des entreprises, du Fonds national d'aménagement du développement du territoire et du Fonds de gestion de l'espace rural. Désengagement financier de l'Etat. Réserve du vote sur les crédits de l'aménagement du territoire par la commission des affaires économiques. Ne soutient pas le projet de budget.

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les routes et la sécurité routière (p. 6777, 6778) : pause des investissements. Maintien des crédits d'entretien. Sociétés d'autoroutes. Autoroutes à péage en Ile-de-France. Financement par emprunt du réseau autoroutier. Régression du budget de la sécurité routière. Baisse du nombre des tués. Avis favorable à l'adoption de ce projet de budget.

MOINARD (Louis), *sénateur (Vendée) UC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat ; nouvelle nomination (JO Lois et décret du 18 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3784, 3785) : loi Royer.

Rééquilibrage des agglomérations entre le centre et la périphérie. Lutte contre le chômage."Hard discount". Redynamisation de l'artisanat. Qualification professionnelle des artisans. Taxe sur les contrats de prévoyance. Rachats d'enseigne. Connaissance des données économiques des fournisseurs. Survie des petits pompistes. Soutien du groupe de l'Union centriste.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7610, 7611) : stabilisation du déficit. Maîtrise des dépenses publiques. Financement de mesures positives.

MONORY (René), *sénateur (Vienne) UC.*

Président du Sénat ; a présidé les séances des 16 janvier ; 1er, 6, 15, 20, 21 février ; 5, 14, 26, 28 mars ; 16, 25 avril ; 9, 14, 21, 23 mai ; 4, 6, 10, 18, 19, 20, 25 juin ; 1, 2, 3, 8, 10, 15, 22, 23, 24, 31 octobre ; 5, 6, 7, 12, 21, 28 novembre ; 3, 4, 5, 10, 19 décembre.

NOMINATIONS

Membre ès qualités du comité d'honneur pour la commémoration de la naissance du maréchal Jean de Lattre de Tassigny.

DÉPÔTS

Allocution prononcée en sa qualité de Président du Sénat **[n° 0439 (95-96)]** (18 juin 1996) - **Allocutions et communications.**

Allocution prononcée en sa qualité de Président du Sénat en hommage solennel à Alain Poher **[n° 0128 (96-97)]** (10 décembre 1996) - **Allocutions.**

INTERVENTIONS

- Hommage à François Mitterrand, ancien Président de la République - (16 janvier 1996) (p. 3).

- Eloge funèbre de M. Claude Cornac, sénateur de la Haute-Garonne - (20 février 1996) (p. 776) : prononce l'éloge funèbre de M. Claude Cornac, sénateur de la Haute-Garonne.

- Eloge funèbre de M. Jean-Paul Chambriard, sénateur de Haute-Loire - (5 mars 1996) (p. 1005, 1006) : prononce l'éloge funèbre de M. Jean-Paul Chambriard, sénateur de Haute-Loire.

- Hommage à Marcel Rudloff, ancien sénateur - (26 mars 1996) (p. 1732) : rend hommage à M. Marcel Rudloff, ancien sénateur, membre du Conseil constitutionnel, décédé le 23 mars 1996.

- Débats du Sénat sur Internet - (10 juin 1996) (p. 3439) : se félicite de la présence de l'intégralité des débats du Sénat en séance publique sur Internet.

- Allocution - (18 juin 1996) (p. 3827) : bilan de la première session unique. Amélioration de l'organisation du travail parlementaire. Remerciements au Premier ministre. Diminution du nombre de lois votées. Travail de nuit. Concentration des travaux parlementaires sur trois journées. Planification des travaux. Propositions de loi d'origine sénatoriale. Influence du Sénat. Renforcement du contrôle du Sénat. Débats portant sur de grands sujets. Travaux des commissions. (p. 3828) : contrôle de la politique communautaire. Offices parlementaires. Remerciements au ministre des relations avec le Parlement. Prévision à long terme des travaux parlementaires. Elaboration du nouveau règlement. Amélioration de la discussion du projet de loi de finances. Concomitance des réunions de commission et des séances publiques. Approfondissement du dialogue avec le Gouvernement. Modernisation du Sénat. Colloques. Communication du Sénat. (p. 3829) : réception de personnalités étrangères. Remerciements. Réunion du bureau du Sénat.

- Ouverture de la session ordinaire de 1996-1997 - (1er octobre 1996) (p. 4334).

- Décès de M. Jacques Sourdille, sénateur des Ardennes; de M. Gérard Gaud, sénateur de la Drôme; et de M. Charles Metzinger, sénateur de la Moselle - (1er octobre 1996) (p. 4334).

- Remplacement de M. Jacques Sourdille, décédé, par M. Hilaire Flandre, en qualité de sénateur des Ardennes; de M. Gérard Gaud, décédé, par M. Bernard Piras, en qualité de sénateur de la Drôme; de M. Charles Metzinger, décédé, par Mme. Gisèle Printz, en qualité de sénateur de la Moselle - (1er octobre 1996) (p. 4334).

- Election de M. Jean Bizet, sénateur de la Manche, en remplacement de M. Jean-Pierre Tizon, démissionnaire; de M. Philippe Arnaud, sénateur de la Charente, à la suite de la vacance du siège de M. Pierre Lacour - (1er octobre 1996) (p. 4334).

- Eloge funèbre de M. Jacques Sourdille, sénateur des Ardennes - (15 octobre 1996) (p. 4746) : prononce l'éloge funèbre de M. Jacques Sourdille, sénateur des Ardennes.

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire slovaque - (15 octobre 1996) (p. 4754).

- Eloge funèbre de Gérard Gaud, sénateur de la Drôme - (22 octobre 1996) (p. 4900, 4901) : prononce l'éloge funèbre de M. Gérard Gaud, sénateur de la Drôme.

- Rappel au règlement - (23 octobre 1996) (p. 4955) : intervient sur le rappel au règlement de M. Emmanuel Hamel. Organisation du débat sur la déclaration du Gouvernement sur la défense au même moment que la présentation à la commission des finances du projet de budget pour 1997 par M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances.

- Conférence des présidents - (5 novembre 1996) (p. 5338) : prend acte des observations de Mme Hélène Luc, relatives à la diminution du temps de discussion du budget. Tenue de trois grands débats au Sénat. Prise de parole des ministres. Améliorations apportées à la discussion budgétaire grâce à la commission des finances.

- Eloge funèbre de M. Charles Metzinger, sénateur de la Moselle - (6 novembre 1996) (p. 5401) : prononce l'éloge funèbre de M. Charles Metzinger, sénateur de la Moselle.

- Hommage solennel à André Malraux - (3 décembre 1996) (p. 6517) : le Sénat s'associe à l'hommage solennel rendu à la mémoire d'André Malraux, dont les cendres ont été transférées au Panthéon.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Seconde délibération :

- (10 décembre 1996) - **Seconde délibération** (p. 7166) : rythme du travail parlementaire lors du débat budgétaire. Contrôle budgétaire. Bilan de la discussion budgétaire. Remerciements.

- Hommage solennel à Alain Poher, ancien président du Sénat - (10 décembre 1996) (p. 7136, 7137) : prononce l'éloge funèbre de M. Alain Poher, ancien Président du Sénat.

MOREIGNE (Michel), *sénateur (Creuse) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité sociale agricole la subvention prévue à l'article L. 162-32 du code de la sécurité sociale **[n° 0043 (96-97)]** (22 octobre 1996) - **Mutualité sociale agricole.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 37]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Après l'art. 8** (p. 585) : son amendement, soutenu par M. René Régnault, n° 40 : éligibilité à la dotation globale d'équipement des communes de 2 000 habitants et moins : extension à certains groupements de communes rurales ; rejeté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 26** *(modification des taux de la taxe de sûreté et de sécurité due par les entreprises de transport public aérien)* (p. 6145) : soutient l'amendement de suppression n° I-73 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 28** *(prélèvement exceptionel sur France Télécom)* (p. 6147) : soutient l'amendement de suppression n° I-74 de M. Jean-Pierre Masseret. Création d'un établissement public national à caractère administratif. Ouverture du capital de France Télécom. Respect des engagements communautaires.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6344, 6345) : diminution des crédits budgétaires. Evaluation des contrats de plan Etat-régions. Résultats décevants de l'évaluation des politiques publiques. Missions du commissariat général du Plan. Planification à la française. Au nom de la commission des finances, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits.

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) - **Examen des crédits - Après l'art. 86** : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° II-22 de M. Robert Pagès (aménagement du rapport constant).

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (5 décembre 1996) (p. 6683, 6684) : attentes légitimes des agriculteurs, des préretraités et des retraités. Hausse des cotisations pour les ressortissants du régime agricole. Situation démographique du régime agricole. Progression des dépenses. Secteurs en difficulté. Revalorisation des retraites les plus faibles. Débat sur la parité. Absence d'intégration dans le projet de BAPSA du basculement d'une partie des cotisations maladie sur la CSG. Problème de l'inscription des recettes en provenance de la CSG. Financement de la gestion de la MSA.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 1er** *(prélèvement sur les réserves de l'office des migrations internationales)* (p. 7544) : soutient l'amendement de suppression n° 21 de M. Jean-Pierre Masseret.

MOULY (Georges), *sénateur (Corrèze) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité Sociale Agricole la subvention prévue à l'article L. 162-32 du code de la sécurité sociale **[n° 0500 (95-96)]** (30 aout 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Mutualité sociale agricole.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **2** (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1329) - Ministère : Action humanitaire d'urgence - *Lutte contre l'exclusion* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1329) - **Exclusion**

n° **5** (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5460) - Ministère : Aménagement du territoire - *Politique d'aménagement du territoire* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5460) - **Aménagement du territoire**

Questions orales sans débat :

n° **341** (*JO* Débats du 27 mars 1996) (p. 1783) - Ministère : Equipement - *Avenir du projet de TGV dit " Limousin "* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2277) - **Trains à grande vitesse (TGV)**

n° **392** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2552) - Ministère : Travail - *Situation de l'institut médico-éducatif de Sainte-Fortunade (Corrèze)* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3484) - **Etablissements sanitaires et sociaux**

n° **473** (*JO* Débats du 17 octobre 1996) (p. 4831) - Ministère : Travail - *Situation des travailleurs handicapés* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5498) - **Handicapés (travail et reclassement)**

n° **529** (*JO* Débats du 21 décembre 1996) (p. 7729) - Ministère : Fonction publique - *Modalités d'application du moratoire sur les services publics en zone rurale* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 18) - **Services publics**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) - **Discussion générale** (p. 599, 600) : persistance du chômage. Fracture sociale. Lisibilité des mesures en faveur de l'emploi. Question de l'opportunité de cette proposition de loi. Caractère précipité de cet aménagement législatif. Rôle des partenaires sociaux. Temps partiel. Est convaincu qu'il aurait été préférable d'attendre avant de légiférer.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - (6 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1061, 1062) : amélioration du financement de l'apprentissage. Centres de formation d'apprentis, CFA. Se déclare défavorable à la création d'un Conseil national de l'apprentissage. Apprentissage dans le secteur public. Age d'entrée en apprentissage.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1941, 1942) : rôle des organisations professionnelles. Aides accordées aux agriculteurs par les régions et les départements. Retraites des agriculteurs. Endettement. Aide à la diversification. Tourisme à la ferme. Conjoint d'exploitant.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3778, 3779) : liberté d'entreprendre et protection de la liberté des plus faibles. Réglementation tatillonne. Commerce de proximité. Composition de la commission départementale d'équipement commercial. Schémas départementaux d'urbanisme commercial. Volet de ce texte relatif à l'artisanat. Complexité des démarches administratives. Poids des charges.

- Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3875) : se déclare favorable à l'amendement n° 157 du Gouvernement (structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels).

N

NACHBAR (Philippe), *sénateur (Meurthe-et-Moselle) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture **[n° 0087 (96-97) tome 1]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6700) - Ministère : Industrie - *Effondrements miniers en Lorraine* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6701) - **Mines et carrières**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 6428, 6429) : enveloppe budgétaire globale. Transfert de la dotation générale de décentralisation des bibliothèques municipales et départementales. "Grands travaux parisiens". Crédits d'intervention. Secteur du patrimoine. Création de la Fondation du patrimoine. Crédits de paiement. Autorisations de programme. Accueil des services de l'architecture. Effort de réduction des inégalités sociales par la culture. Enseignements artistiques. Rééquilibrage de l'action culturelle entre Paris et la province. Grands projets régionaux. Rôle des collectivités territoriales. Votera ce projet de budget.

NEUWIRTH (Lucien), *sénateur (Loire) RPR.*

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Comité national chargé d'évaluer les dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées dépendantes.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 173 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale, relative à l'adoption **[n° 0298 (95-96)]** (28 mars 1996) - **Adoption.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi [n° 396 (95-96)] adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à l'adoption. **[n° 0429 (95-96)]** (13 juin 1996) - **Adoption.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts distribués à partir des fonds établis par les CODEVI et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds [n° 0095 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Art. 1er** *(accès des collectivités locales aux prêts distribués à partir des dépôts CODEVI)* (p. 234) : intervient sur le sous-amendement n° 6 de M. Marc Massion (prolongation de la durée d'expérimentation jusqu'au 31 mars 1997), déposé sur l'amendement n° 2 de la commission (précisions sur le dispositif relatif à l'extension des emplois des CODEVI) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 240) : texte en faveur des petites communes. Relance dans le domaine du bâtiment. Décision du ministre de publier les décrets d'application au moment de la promulgation de la loi. La plupart des membres du groupe du RPR soutiendra cette proposition de loi.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 7 (par priorité)** (p. 720, 721) : son amendement n° 25 : amélioration du dispositif adopté pour la prise en charge de la douleur dans les établissements de santé avec l'extension aux établissements de santé privés et la mention des enfants et des majeurs protégés par la loi ; adopté.

Deuxième lecture **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 7 quinquies (par priorité)** (p. 2049, 2050) : son amendement n° 18 : mise en oeuvre, en cas de décès du père, de l'assistance médicale à la procréation ; rejeté.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2100 à 2102) : convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, ratifiée par la France le 27 juin 1990. Convention de La Haye du 29 mai 1993, signée par la France en 1994 et relative à la protection des enfants et à la coopération en matière d'adoption internationale. Données chiffrées relatives à l'adoption. Adoption internationale. Délai imparti à l'aide sociale à l'enfance pour s'assurer du consentement du second parent. Accouchement secret. Délai de rétractation. Garanties offertes aux parents adoptifs. Assimilation de l'adoption à une naissance pour les prestations familiales. Secret des origines. Renseignements relatifs à l'identité des parents biologiques d'un enfant adopté - **Avant l'art. 28 (par priorité)** (p. 2125) : son amendement n° 35 : possibilité pour les femmes accouchant secrètement de bénéficier d'un accompagnement psychologique et social ; adopté. (p. 2129) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Georges Mazars (modalités de demandes de secret d'identité d'une femme accouchant dans un établissement de santé public ou privé) ainsi qu'aux amendements de Mme Joëlle Dusseau n° 158 (accompagnement psychologique et social à la suite d'un accouchement secret),

n° 159 (consignation d'informations médicales et relatives aux origines à la suite d'un accouchement secret), n° 160 de précision, n° 161 (mise en place d'un médiateur) et n° 162 (communication des informations).

- Suite de la discussion - (24 avril 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Art. 28 (par priorité)** *(dispositions relatives à la situation des pupilles de l'Etat et au conseil de famille - art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2155) : ses amendements n° 36 de coordination et n° 37 : substitution des mots : "le mineur" aux mots : "l'enfant" ; adoptés. (p. 2156, 2157) : ses amendements n° 38 : possibilité de renouveler une fois le mandat du conseil de famille ; et n° 39 : dispositions transitoires concernant le conseil de famille et la durée du mandat de ses membres ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 143 de M. Georges Mazars (suppression de la possibilité de renouveler le mandat du conseil de famille) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2158, 2159) : ses amendements n° 40 : allongement du délai de rétractation ; devenu sans objet ; n° 41 : diminution du délai pendant lequel le service d'aide sociale à l'enfance recueille l'avis du père ou de la mère de l'enfant remis à ce service par l'autre parent ; adopté. (p. 2161) : délai de rétractation accompagné d'un soutien psychologique. (p. 2163) : son amendement n° 42 : harmonisation de l'article 29 avec la terminologie adoptée dans le code civil ; adopté - **Art. 30 (par priorité)** *(modalités de recueil de l'enfant, possibilité de demander le secret de son identité pour la personne qui le remet, ainsi que de donner des renseignements ne portant pas atteinte à ce secret - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2164, 2165) : son amendement n° 43 : réécriture de l'article, et notamment remplacement de l'expression "renseignements non identifiés" par "ne portant pas atteinte à ce secret" ; adopté. (p. 2166) : demande le retrait de l'amendement de précision n° 98 de Mme Annick Bocandé et du sous-amendement n° 88 déposé par M. Alain Vasselle (mention des organismes agréés), sur ce dernier - **Après l'art. 30 (par priorité)** (p. 2167) : son amendement n° 44 : harmonisation avec les termes adoptés dans le cadre de l'article 30 ; adopté. Accepte l'amendement n° 89 de M. Alain Vasselle (cohérence du code de la famille) - **Art. 31 (par priorité)** *(modalités de conservation et de communication des renseignements recueillis - Art. 62-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2169) : son amendement de précision n° 45 ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Alain Vasselle n° 90 (mention des organismes agréés) et n° 91, et, sur le même objet, au sous-amendement n° 95 de ce dernier (référence aux adoptants), déposé sur son amendement de précision n° 45 précité. Harmonisation des codes - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2171) : son amendement n° 46 : modalités de l'agrément ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 110 de M. Paul Girod (présence de magistrats au sein de la commission d'agrément). (p. 2172) : composition de la commission d'agrément. (p. 2173) : instruction des demandes d'agrément. (p. 2174, 2175) : consultation des présidents de conseils généraux - **Art. 33 (par priorité)** *(projet d'adoption pour les pupilles de l'Etat - Art. 63-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2175, 2176) : son amendement n° 114 : I - précision relative au délai ; retiré ; II - remplacement des mots "cette mesure" par les mots "l'adoption" ; adopté - **Art. 34 (par priorité)** *(autorisations d'absence pour les membres des nouvelles commissions d'agrément - Art. 63-2 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2177) : son amendement n° 49 : nouvelle rédaction de l'article prévoyant expressément le bénéfice d'une autorisation d'absence pour les membres des commissions d'agrément appartenant à la fonction publique ; adopté - **Art. 35 (par priorité)** *(création d'une prestation à la charge du conseil général afin de dédommager les assistantes maternelles qui adoptent - Art. 63-3 du code de la famille et de l'aide sociale)* : son amendement de suppression n° 50 ; adopté - **Art. 36 (par priorité)** *(coordination en matière de termes employés pour le retrait de l'autorité parentale - Art. 95 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2178) : accepte l'amendement de coordination n° 92 de M. Alain Vasselle - **Art. 37 (par priorité)** *(harmonisation des termes relatifs aux organismes intervenant en matière d'adoption)* : son amendement rédactionnel n° 51 ; adopté - **Art. 38 (par priorité)** *(conditions d'autorisation des organismes intervenant en matière d'adoption - Art. 100-1du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2179) : son amendement n° 52 : rétablissement du texte en vigueur en matière d'autorisation des organisations intermédiaires pour l'adoption ; adopté. Son amendement n° 53 : transmission des décisions par le président du conseil général, sans délai, à l'autorité centrale prévue à l'article 51 ; retiré - **Art. 39 (par priorité)** *(sanctions encourues par les organismes exerçant sans autorisation - Art. 100-2 du code de la famille et de l'aide sociale)* : son amendement n° 54 : cas de la personne physique ou morale servant d'intermédiaire pour l'adoption malgré l'interdiction signifiée par le président du conseil général du département ; adopté - **Art. 40 (par priorité)** *(possibilité d'obtention d'une aide de l'Etat pour les organismes autorisés pour l'adoption - Art. 100-2-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2180) : son amendement n° 55 : nouvelle rédaction prévoyant la mise en place par l'Etat d'un réseau d'organismes agréés pour l'adoption ; adopté - **Art. 42 (par priorité)** *(accompagnement de l'enfant adopté - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2181) : son amendement n° 56 : instauration d'un accompagnement de droit pour l'enfant quelle que soit son origine ; retiré. Considère l'amendement n° 93 de M. Alain Vasselle (précisions relatives aux enfants venant de l'étranger) satisfait par son amendement n° 56 - **Avant l'art. 43 (par priorité)** (p. 2183) : son amendement n° 57 : parité des droits sociaux attachés à la naissance et à l'adoption ; adopté - **Art. 43 (par priorité)** *(harmonisation des termes relatifs au retrait de l'autorité parentale - Art. L. 521-2 du code de la sécurité sociale)* : son amendement rédactionnel n° 58 ; adopté - **Art. 44 (par priorité)** *(possibilité d'accorder l'allocation parentale d'éducation si l'enfant adopté a plus de trois ans - Art. L. 532-1 du code de la sécurité sociale)* : son amendement de précision n° 59 ; adopté - **Art. 45 (par priorité)** *(cas de prolongement de l'allocation parentale d'éducation pour les adoptions multiples - Art. L. 532-1-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 2184) : son amendement n° 60 : durée maximale du versement de l'allocation parentale d'éducation ; adopté - **Art. 46 (par priorité)** *(alignement de l'allocation d'adoption sur l'allocation pour jeune enfant - Art. L. 535-2 et L. 535-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 2185) : son amendement n° 61 : alignement des règles régissant l'allocation d'adoption sur les mécanismes actuels de l'allocation pour jeune enfant, APJE ; adopté - **Après l'art. 46 (par priorité)** : son amendement n° 62 : conséquences de l'extension des conditions d'âge de l'allocation parentale d'éducation, APE, en matière de non-cumul de prestations ; adopté - **Art. 47 (par priorité)** *(institution de prêts aux familles adoptant un enfant à l'étranger - Art. L. 536 du code de la sécurité sociale)* : son amendement de suppression n° 63 ; adopté - **Art. 47 bis (par priorité)** *(harmonisation des termes employés pour les organismes autorisés pour l'adoption)* : son amendement n° 64 : réparation d'une omission concernant l'énumération de certains articles du code de la sécurité sociale ; adopté - **Après l'art. 47 bis (par priorité)** (p. 2187) : accepte l'amendement n° 78 de M. Claude Huriet (modification de la durée de la période de cessation d'activité indemnisée pour les membres des professions libérales adoptant) - **Art. 48 A (par priorité)** *(harmonisation des termes employés pour désigner les organismes autorisés pour l'adoption - Art. L. 122-26 du code du travail)* : son amendement n° 65 : réparation d'une omission ; adopté - **Art. 48 (par priorité)** *(possibilité de congé parental d'éducation pour les personnes ayant adopté un enfant de plus de trois ans - Art. L. 122-28-1 du code du travail)* : son amendement n° 66 : limitation de l'attribution du congé parental d'éducation ; adopté. (p. 2188) : son amendement n° 67 : instauration d'une limite d'âge pour l'adopté pour permettre à l'adoptant de bénéficier du congé parental d'éducation ;

adopté - **Art. 49 (par priorité)** *(octroi d'un congé non rémunéré pour le salarié se rendant à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants - Art. L. 122-28-10 du code du travail)* (p. 2199) : ses amendements n° 68 : réparation d'une erreur matérielle ; et n° 69 : possibilité de bénéficier d'un congé non rémunéré pour les personnes se rendant dans les départements et territoires d'outre-mer pour adopter un enfant ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 94 de M. Alain Vasselle (durée maximale du congé pour les adoptants) et n° 103 de M. Jean-Louis Lorrain (durée maximum du congé). (p. 2200) : ses amendements n° 70 : suppression de la phrase prévoyant l'information de l'employeur par le salarié avant son retour dans l'entreprise lorsque l'adoption n'a pas pu se faire ; et n° 71 : suppression de l'alinéa fixant la nature des pièces justificatives à produire pour obtenir le congé ; adoptés - **Art. 50 (par priorité)** *(institution d'un congé non rémunéré dans les trois fonctions publiques pour aller chercher un ou plusieurs enfants en vue d'adoption)* (p. 2201) : son amendement de suppression n° 72 ; adopté - **Après l'art. 51 (par priorité)** : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Bernard Seillier (introduction des garanties de confidentialité dans l'hypothèse de demande d' informations par certains services administratifs) - **Art. 52 (par priorité)** *(rétroactivité des dispositions relatives à l'allocation parentale d'éducation, APE, pour les enfants arrivés au foyer depuis le 1er juillet 1994)* (p. 2202) : son amendement n° 74 : réécriture de l'article ; adopté - **Avant l'art. 52 bis (par priorité)** : son amendement n° 75 : mise en disponibilité de droit pour les différentes fonctions publiques ; adopté - **Art. 52 bis (par priorité)** *(dispositions relatives aux membres de commissions d'agrément appartenant à la fonction publique territoriale ou hospitalière)* (p. 2203) : son amendement de cohérence n° 76 ; adopté - **Art. 53 (par priorité)** *(rapport du Gouvernement au Parlement sur l'adoption)* : son amendement n° 77 : présentation d'un rapport annuel ; adopté - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2205) : son amendement n° 73, identique à l'amendement n° 34 de la commission : suppression de la référence à la convention de La Haye ; retiré - **Art. 33 (par priorité) (suite)** (p. 2210) : ses amendements n° 47 : réintroduction des termes "d'adoption simple" par coordination avec les dispositions adoptées pour le code civil ; et n° 48 : substitution du ministère chargé de la famille à l'autorité centrale ; adoptés - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 2216) : importance du délai - **Sur l'ensemble** (p. 2235, 2236) : impossibilité d'adopter pour les couples non mariés.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3996, 3997) : évolution récente de l'entreprise GIAT Industries. Dossier Herstal. Potentialités industrielles de la région de Saint-Etienne.

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 4132, 4134) : rétablissement de la notion de mineur capable de discernement. Délai de rétractation du consentement à l'adoption. Possibilité offerte aux parents biologiques de renoncer au secret sur leur identité. Parité des droits sociaux entre naissance et adoption. Prêt facilitant l'adoption d'enfants étrangers. Réduction des délais d'adoption. Conformisme administratif limitant l'adoptabilité des enfants. Indemnisation pour cessation d'activité des femmes adoptantes exerçant une profession libérale. Conditions de levée du secret sur l'identité des parents biologiques. Agrément administratif. Limitation des charges supportées par les conseils généraux - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 4144) : à titre personnel, soutient l'amendement n° 48 de M. Jean Chérioux (conditions de déclaration d'abandon par le tribunal de grande instance) - **Après l'art. 14** (p. 4146) : conditions de naturalisation d'enfants étrangers adoptés - **Avant l'art. 28 A** (p. 4152, 4153) : s'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Joëlle Dusseau (conditions d'accouchement secret et conditions de levée de ce secret) - **Art. 28 A** *(accompagnement des femmes accouchant secrètement - Art. 47 du code de la famille et de l'aide sociale)* : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Franck Sérusclat (nouvelle rédaction de l'article 47) - **Art. 28** *(consultation des pupilles de l'Etat et mode d'organisation du Conseil de famille - Art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4154) : son amendement n° 14 : fixation à treize ans de l'âge auquel un mineur est considéré comme étant capable de discernement ; adopté - **Art. 29** *(délai de rétractation pour les personnes remettant l'enfant à l'aide sociale à l'enfance et nouvelle dénomination de la déchéance de l'autorité parentale - Art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4155) : son amendement n° 15 : suppression du deuxième alinéa de cet article ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 43 de M. Franck Sérusclat (suppression du troisième alinéa de cet article) - **Art. 30** *(secret des origines - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4156, 4157) : ses amendements n° 16 : conditions d'information des adoptants sur l'identité des parents naturels de l'enfant ; et n° 17 de coordination ; adoptés - **Art. 31** *(modalités de conservation et de communication des renseignements non identifiants - Art. 62-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4158) : son amendement n° 18 : précision des modalités de conservation et de communication des renseignements non identifiants ; adopté - **Art. 33** *(contenu du projet d'adoption pour les pupilles de l'Etat - Art. 63-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4159) : ses amendements n° 21 : contrôle du conseil de famille sur les raisons invoquées pour déclarer un enfant non adoptable ; n° 22 de coordination ; et n° 23 : communication obligatoire au ministre des dossiers des pupilles de l'Etat pour lesquels aucun projet d'adoption n'a été formulé ; adoptés - **Art. 34** *(autorisation d'absence pour les membres des commissions d'agrément - Art. 63-2 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4160) : son amendement n° 24 : imputation du remboursement aux employeurs, du salaire des membres de la commission d'adoption ; adopté - **Art. 35** *(aide aux assistantes maternelles qui adoptent - Art. 63-3 du code de la famille et de l'aide sociale)* : son amendement de suppression n° 25 ; adopté - **Art. 42** *(accompagnement de l'enfant adopté ou placé en vue d'adoption - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* : son amendement rédactionnel n° 26 ; adopté - **Art. 44** *(possibilité d'accorder l'allocation parentale d'éducation si l'enfant adopté a plus de trois ans - Art. L. 532-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 4162) : s'oppose à l'amendement n° 55 de Mme Nicole Borvo (âge limite pour le versement de l'allocation parentale d'éducation) - **Art. 47** *(prêt aux familles qui adoptent un enfant à l'étranger - Art. L. 536 du code de la sécurité sociale)* : accepte l'amendement n° 58 de suppression du Gouvernement - **Après l'art. 47 bis** (p. 4163) : son amendement n° 27 : modification des articles L. 615-19 et L. 722-8 du code de la sécurité sociale relative à l'indemnisation des femmes exerçant une profession indépendante et désirant adopter ; adopté - **Art. 53** *(rapport du Gouvernement au Parlement sur l'adoption)* (p. 4164) : son amendement n° 28 : périodicité de ce rapport ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 4165) : avancée réalisée par ce texte. Perspective d'amélioration au fil des ans.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - En remplacement de M. Luc Dejoie, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 4308, 4309) : différence d'âge entre l'adoptant et l'adopté. Délai de rétractation du consentement à l'adoption. Conflit de loi pour l'adoption d'enfants étrangers. Adoption simple. Déclaration judiciaire d'abandon. Adoption des enfants d'un conjoint. Age maximum pour une adoption plénière. Couverture sociale des femmes exerçant une profession libérale et souhaitant adopter un enfant. Levée du secret de l'identité d'une personne ayant abandonné un enfant. Contrôle du conseil de famille sur les raisons invoquées pour déclarer un enfant inadoptable - **Art. 47** *(insertion dans le titre III du livre V du code de la sécurité sociale d'un chapitre VI intitulé "prêts aux familles adoptantes")* (p. 4314) : accepte l'amendement de suppression n° 1 du Gouvernement.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Avant le titre Ier** (p. 4800) : sur l'amendement n° 4 de M. Michel Mercier (mise en place d'un partenariat regroupant le département, les caisses d'assurance vieillesse et la mutualité sociale agricole), son sous-amendement n° 72 : bilan annuel de la proposition de loi ; adopté.

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Art. 20** *(exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour les bénéficiaires de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4854) : utilité des associations intermédiaires.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6265, 6266) : prise en charge de la douleur. Evolution des mentalités. Formation des médecins. Prescription de morphine. Mention de l'objectif de qualité des soins dans l'ordonnance portant réforme hospitalière. Demande des postes de praticiens hospitaliers affectés à la prise en charge de la douleur. Soins palliatifs - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6273) : son amendement n° II-17 : réduction des crédits figurant au titre III destinés au fonctionnement des Cotorep afin de les affecter à la prise en charge de la douleur ; adopté.

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6614, 6615) : réorganisation des industries de l'armement. Création de l'agence européenne de l'armement. Situation de GIAT-Industries dans le département de la Loire et avenir du centre GIAT-Industries de Saint-Etienne.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 59 bis** *(application du régime fiscal des salaires aux indemnités temporaires d'accident du travail)* (p. 7038, 7039) : son amendement de suppression n° II-5 ; adopté. Nature juridique des indemnités d'accident du travail.

Seconde délibération :

- (10 décembre 1996) - **Seconde délibération - Art. 35 et Etat B - Art. 36 et Etat C - Art. 38 - Art. 81 quater et pour coordination art. d'équilibre 33 dans la rédaction de la première délibération modifiée par les amendements n° B-1 à n° B47)** (p. 7165) : satisfaction quant au montant des crédits affectés à la prise en charge de la douleur.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 décembre 1996) - **Après l'art. 11** (p. 7361) : intervient sur l'amendement n° 19 de la commission (obligation de filialisation de la gestion financière des fonds d'épargne retraite).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7578) : souhaite un véritable débat sur la carte du combattant. Ne participera pas au vote de l'article 13 bis - **Après l'art. 30** (p. 7605) : son amendement n° 44 : attribution à l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. des mêmes moyens juridiques que ceux prévus par le législateur pour l'Agence du médicament, l'Agence française du sang ou l'établissement français des greffes ; adopté.

O

OLIN (Nelly), *sénateur (Val-d'Oise) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2113, 2114) : validation nationale de l'agrément administratif. Age minimal de demande d'adoption. Anonymat et secret des origines. Valorisation de l'adoption simple. Délai de rétractation de la mère ayant accouché anonymement. Adoption internationale. Ratification par la France de la convention de La Haye. Avec les sénateurs du groupe du RPR, votera cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4578, 4580) : gravité de la situation dans les villes. Précédentes politiques de la ville. Exemple de Garges-lès-Gonesse. Rétablissement de la sécurité. Zones franches urbaines. Emplois de ville. Rôle des élus locaux. Rééquilibrage urbain et social des quartiers. Aide aux entreprises et aux commerçants. Permanence d'accueil, d'information et d'orientation, PAIO. Conventions entre l'Etat, la région et le département. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Explications de vote** (p. 5078) : caractère novateur de ce texte répondant aux aspirations de tous les Français. (p. 5079) : respect des collectivités locales et de l'équilibre économique de certains secteurs. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0037 (96-97)]** - (31 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5295, 5296) : qualité des travaux du Sénat et de ceux de la commission spéciale. le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) (p. 6324, 6325) : diminution des crédits budgétaires. Maintien des structures d'accueil du monde combattant. Calcul des pensions militaires d'invalidité. Retraite mutualiste du combattant. Coût élevé de la mise en oeuvre de la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord. Fonds de solidarité. Allocation de préparation à la retraite, APR. Question de la décristallisation des pensions des anciens combattants des anciens pays de la France d'outre-mer. Révision du rapport constant. Elaboration d'un statut en faveur des "malgré-nous". Politique de la mémoire. Entretien des nécropoles nationales. Avec les membres du groupe du RPR, votera ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6508) : priorité accordée à l'éducation en dépit des restrictions budgétaires. Baisse des effectifs. Lutte contre l'échec scolaire. Augmentation des crédits destinés au fonds social collégien et au régime boursier des lycéens. (p. 6509) : éducation à la citoyenneté. Politique de prévention. Maintien du moratoire rural. Situation des personnels enseignants. Avec le groupe du RPR votera ce projet de budget.

ORNANO (Paul d'), *sénateur (Français établis hors de France) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la commission mixte chargée de donner un avis sur l'affectation et l'attribution des crédits du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 novembre 1996).

OSTERMANN (Joseph), *sénateur (Bas-Rhin) RPR.*

Elu sénateur le 11 février 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 14 février 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la lutte contre le travail clandestin **[n° 0497 (95-96)]** (7 aout 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Travail.**

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'actualisation de certaines dispositions de l'article L.O. 133 du code électoral **[n° 0042 (96-97)]** (22 octobre 1996) - **Elections.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à permettre aux communes d'instituer une taxe sur les chiens **[n° 0104 (96-97)]** (26 novembre 1996) - **Impôts locaux.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **443** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4388) - Ministère : Fonction publique - *Gestion du personnel municipal* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4730) - **Fonction publique territoriale**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1836, 1837) : texte d'équilibre. Diversité des situations entre les départements. Article 5 relatif à l'intégration dans le corps départemental des établissements publics relevant des communautés urbaines. Importance des corps de première intervention. Composition du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours. Recettes nouvelles. Exemple allemand. Souhait d'une responsabilisation du citoyen consommateur. Article 2 bis relatif au maintien des avantages acquis des sapeurs-pompiers professionnels transférés au corps départemental. Votera ce texte - **Art. 2 bis** *(remboursement des frais d'intervention des services d'incendie et de secours)* (p. 1849) : sur l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement du texte supprimé par l'Assemblée nationale et tendant à demander une participation financière de la sécurité sociale), son sous-amendement n° 29 : dégagement de nouvelles possibilités financières ; retiré - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1850) : son amendement n° 30 : catégories de sapeurs-pompiers volontaires composant le corps départemental de sapeurs-pompiers ; retiré.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1954, 1956) : diminution du nombre des exploitations agricoles ; exemple du département du Bas-Rhin. Politique d'installation ; utilité des filières de production. Notion d'installation progressive. Financement. Fonds pour l'installation et le développement des initiatives locales, FIDIL. Création éventuelle d'un fonds d'allégement des charges. Gestion des risques. Préretraite : délai d'attente après le premier versement. Statut du conjoint.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Art. 25 (par priorité)** *(vente d'alcool dans les stades)* (p. 2040) : se déclare favorable au maintien de l'article 25 - **Après l'art. 25** (p. 2074, 2075) : son amendement n° 28 : dérogation permettant aux agents généraux d'assurance s'associant de rester affiliés à la caisse d'allocation vieillesse des agents généraux et des mandataires non salariés de l'assurance et de capitalisation, CAVAMAC, en retraite complémentaire ; adopté.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2404, 2405) : ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Déséquilibre des relations commerciales au profit de la grande distribution. Conséquences sur l'emploi. Lutte contre les prix prédateurs ; extension nécessaire aux services. Agriculture ; demande la possibilité d'organisation en "cartel de crise" ou en filières de qualité. Politique d'aménagement du territoire.

- Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2466, 2468) : son amendement n° 58 : prohibition de l'annonce de revente à perte : extension à l'offre ; devenu sans objet.

- Conclusions du rapport de M. Philippe Richert, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi (n° 209, 95-96) de M. Claude Huriet et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des Bâtiments de France [n° 0347 (95-96)] - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2652, 2653) : déplore l'opposition du ministre à cette proposition de loi. Nécessité d'adapter la gestion du patrimoine aux habitudes nées de la décentralisation. Nécessité de rendre possible, voire obligatoire, le dialogue entre les élus et les architectes des bâtiments de France. Nécessité d'instituer une procédure permettant un réexamen collégial des avis conformes des architectes. Présence souhaitable d'un tiers d'élus locaux aux sein des commissions régionales.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3779, 3780) : mesures relatives à l'équipement commercial. Réforme de la loi Royer. Multiplication des supermarchés du type "maxidiscomptes". Déclin du petit commerce rural. Centre-ville et périphérie. Implantation de grandes surfaces. Précarité de l'emploi. Liberté du commerce. Aide au petit commerce. (p. 3781, 3782) : obligation pour les grandes surfaces de créer des petites commerces dans les zones franches ou en zone rurale. Volet relatif à l'artisanat. Qualification professionnelle. Formation continue et formation préalable à la création de l'entreprise. Exemple de l'Alsace. Immatriculation au registre des métiers. Différence entre artisans et maîtres-artisans. Rôle du conjoint dans l'entreprise. Simplification des formalités administratives et allégement des contrôles. Indemnisation du chômage. Travail illicite. Charges pesant sur l'entreprise. Avec le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 4** *(critères des décisions d'autorisation et présentation des projets)* (p. 3814) : son amendement n° 133 : obligation pour toute création nouvelle de grandes surfaces, d'une réalisation dans le cadre de l'intercommunalité avec une péréquation fiscale totale ; retiré - **Art. 12** *(conditions d'exercice de la profession de coiffeur)* (p. 3902) : son amendement n° 143 : délai de mise en conformité porté à quatre ans pour les entreprises de coiffure situées dans les communes de moins de mille habitants ; retiré - **Après l'art. 16** (p. 3911, 3912) : son amendement n° 152 : création d'une "brigade de lutte contre le travail clandestin" ; retiré puis repris par M. Gérard Delfau sous le même numéro. Extension du travail clandestin. Rapport de l'Assemblée nationale.

- Suite de la discussion - (19 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3938, 3939) : rupture avec les politiques précédentes. Modification de la loi Royer. Composition de la commission départementale d'équipement commercial. Promotion de l'artisanat. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (10 octobre 1996) - **Après l'art. 31** (p. 4672) : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° 90 : caractère obligatoire de l'information des communes par les organismes d'HLM pour la procédure d'attribution des logements sociaux ; retiré - **Art. 32** *(création de conférences communales du logement dans les communes contenant des zones urbaines sensibles)* (p. 4689) : sur l'amendement n° 39 de la commission (suppression de l'obligation de créer une conférence du logement pour les communes qui n'auront plus de zones urbaines sensibles après la prochaine révision), son sous-amendement n° 89, soutenu par M. Daniel Eckenspieller ; adopté. : son amendement de précision n° 69, soutenu M. Daniel Eckenspieller ; retiré.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4777, 4778) : charges impliquées par la dépendance. Inadaptation et dérives de l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Enseignements des expérimentations. Insuffisance du nombre de lits de cure médicale. Révision indispensable de la prestation. Créations d'emplois et formation des personnels aidant.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6564) : incitation au développement de la recherche industrielle : fonds communs de placement-innovation, création d'un nouveau marché boursier et mesures relatives aux brevets. Nécessité d'encourager la mobilité des chercheurs vers les services de recherche des entreprises des secteurs compétitifs. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) (p. 6574) : stabilisation des crédits. Rôle considérable du sport et de la vie associative en milieu urbain et en milieu rural. (p. 6575) : ouverture de buvettes dans les stades des petits clubs. Engagement des jeunes. Opération "Défi-jeunes". Signature de contrats d'animation rurale. Création du chèque sport-emploi. Plan sport-emploi. Rythme scolaire. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6815, 6816) : réforme des barèmes de l'aide personnelle au logement, APL. Effets pervers de l'allocation de logement sociale des étudiants, ALS. Logement ancien. Baisse des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Logement en milieu rural. Vote de ce projet de budget par le groupe du RPR.

Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme

- (6 décembre 1996) (p. 6857, 6858) : évolution des crédits. Amélioration de l'accueil. Tourisme rural. Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Regrette l'amputation des contrats de plan Etat-régions. Hôtellerie indépendante. Loi du 5 juillet 1996 soumettant les constructions d'établissements hôteliers à l'autorisation de la commission départementale d'équipement commercial, CDEC. Vote de ce projet de budget par le groupe du RPR.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Art. 2** *(modalités de sortie des plans d'épargne retraite)* (p. 7326) : son amendement n° 43 : dispositions relatives à la sortie en capital du plan ; devenu sans objet.

OTHILY (Georges), *sénateur (Guyane) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 330 (95-96)] relatif à la détention provisoire **[n° 0374 (95-96)]** (22 mai 1996) - **Droit pénal.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 400 (95-96)] de M. Guy Cabanel, relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines. **[n° 0003 (96-97)]** (2 octobre 1996) - **Droit pénal.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire **[n° 0060 (96-97)]** (31 octobre 1996) - **Droit pénal.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Administration pénitentiaire **[n° 0091 (96-97) tome 5]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 99 (96-97)], adopté avec modifications par l'assemblée nationale, en nouvelle lecture, relatif à la détention provisoire **[n° 0118 (96-97)]** (4 décembre 1996) - **Droit pénal.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 265, 267) : vocation universelle de la loi. Inflation législative. Retard dans l'application des lois. Exemple de l'augmentation du nombre de pages du journal officiel. Information du citoyen. Suivi de l'application des lois au Sénat et à l'Assemblée nationale. Questions sur les modalités de fonctionnement de l'Office. Se rallie à l'avis défavorable de la commission des lois sur la création de cet Office.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Après l'art. 6** (p. 577, 578) : ses amendements n° 16 et n° 17 : majoration de la dotation forfaitaire attribuée aux communes des départements et territoires d'outre-mer et des collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; retirés.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2171) : soutient l'amendement n° 110 de M. Paul Girod (présence de magistrats au sein de la commission d'agrément).

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3039, 3041) : loi du 9 juillet 1984. Conditions de fond permettant le recours à la détention

provisoire. Définition de la notion de trouble à l'ordre public. Amélioration du référé-liberté. Pouvoirs de la chambre d'accusation et de son président. Limitation de la durée maximale de la détention provisoire. Propositions de la commission : limitation maximale à une durée d'un an en matière correctionnelle ; en matière criminelle, fixation d'un délai entre l'acte d'accusation et le passage devant la cour d'assises. Proposition d'un dispositif de placement sous surveillance électronique - **Avant l'art. 1er** (p. 3057, 3058) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisation de délivrer aux parties des copies du dossier d'instruction). (p. 3060, 3063) : s'oppose aux amendements n° 21 de Mme Nicole Borvo (organisation d'un système collégial de placement en détention provisoire, dissocié des fonctions de l'instruction), n° 28, sur le même objet, et n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (pouvoir du président du tribunal de grande instance en matière de prescription ou de prolongation de détention provisoire). S'oppose, au nom de la commission, à l'amendement n° 22 de Mme Nicole Borvo, qu'à titre personnel il votera (remplacement de la référence à la peine encourue par la mise en examen, par la référence à la peine prévue pour l'infraction commise). Accepte l'amendement n° 30 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la distinction entre le flagrant délit et les autres cas pour la fixation du quantum de peine autorisant le placement en détention provisoire) - **Art. 1er** *(critères du placement en détention provisoire)* : son amendement n° 1 : mention du caractère exceptionnel de la détention provisoire ; adopté. (p. 3067) : s'oppose aux amendements identiques n° 23 de Mme Nicole Borvo et n° 31 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du critère de trouble à l'ordre public) - **Après l'art. 2** (p. 3069, 3072) : son amendement n° 2 : dans l'ordonnance de placement en détention provisoire, indication en quoi le contrôle judiciaire est insuffisant ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 41 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (indication dans l'ordonnance des éléments permettant au juge de démontrer qu'il n'utilise pas la détention préventive comme moyen de pression sur la personne concernée). S'oppose à l'amendement n° 32 du même auteur (publicité du débat précédant le placement en détention provisoire) - **Art. 3** *(prolongation de la détention provisoire en matière correctionnelle)* (p. 3072, 3073) : son amendement n° 3 : réduction à huit mois de la durée maximale de principe de la détention provisoire en matière correctionnelle, conditions de prolongation ; adopté - **Art. 4** *(prolongation de la détention provisoire en matière criminelle)* (p. 3073) : son amendement de coordination n° 4 ; adopté - **Art. 5** *(prolongation de la détention provisoire au-delà d'un an)* (p. 3074) : ses amendements n° 5, de coordination ; n° 6, rédactionnel ; n° 7, de rectification, et n° 8 : limitation de la faculté reconnue au juge d'instruction de ne pas indiquer la nature des investigations auxquelles il entend procéder ; adoptés - **Après l'art. 5** (p. 3075, 3076) : au nom de la commission des lois, accepte l'amendement n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale - réparation du préjudice matériel et moral). A titre personnel, votera l'amendement n° 40 du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale : réparation du préjudice anormal).

- Suite de la discussion - (30 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Après l'art. 8 (par priorité)** (p. 3086, 3091) : son amendement n° 12 : placement sous surveillance électronique ; adopté. Imputation de la durée de surveillance sur la peine - **Art. 6** *(maintien de la détention provisoire après renvoi devant le tribunal correctionnel)* (p. 3091) : son amendement de coordination n° 9 ; adopté - **Art. 7** *(référé-liberté)* (p. 3095) : son amendement de coordination n° 10 ; adopté. Accepte l'amendement n° 20, déposé à titre personnel par M. Jacques Larché, (nouvelle rédaction : substitution d'une simple demande à l'appel - compétence du président du tribunal de grande instance pour la décision de mise en liberté - maintien de la personne concernée à la disposition d'un officier de police judiciaire lorsque la demande est formée avant l'exécution du mandat de dépôt), et l'amendement n° 37 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (débat public devant le président de la chambre d'accusation). S'oppose à l'amendement n° 36 du même auteur (motivation de l'ordonnance rendue par le président de la chambre d'accusation). Proximité du tribunal de grande instance. Limitation du nombre d'incarcérations - **Après l'art. 8 (suite)** (p. 3100, 3105) : s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Nicole Borvo (modification de l'article 63-4 du code de procédure pénale relatif à la garde à vue : possibilité d'intervention immédiate d'un avocat). Ses amendements de coordination n° 11, n° 13, n° 14, n° 15 et n° 16 ; adoptés. Son amendement n° 17 : délai entre l'acte d'accusation et le passage en cour d'assises ; retiré, puis repris par M. Michel Dreyfus-Schmidt. Son amendement n° 18 : saisine de la chambre d'accusation pour défaut d'investigation ; adopté après modification par le sous-amendement n° 38 du Gouvernement, qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 25 de Mme Nicole Borvo (suppression de toute détention provisoire pour les mineurs) - **Art. 9** *(application dans les territoires d'outre-mer et la collectivité territoriale de Mayotte)* (p. 3106) : accepte l'amendement n° 19 de M. Daniel Millaud (application par une loi ultérieure).

- Conclusions du rapport de M. Georges Othily, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0400, 95-96) de M. Guy Cabanel, relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines [n° 0003 (96-97)] - (22 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 4887, 4888) : rappel des principes du placement sous surveillance électronique. Application du dispositif initialement envisagé pour des prévenus. Application à des condamnés à de courtes peines ou à des personnes en fin d'exécution de peine. Avantage en termes de réinsertion des petits délinquants. Diminution attendue de la surpopulation carcérale. Coût de prise en charge des condamnés. Attention portée à la dignité de la personne. Nécessaire consentement du condamné, formulé en présence d'un avocat. Mise en oeuvre du dispositif selon la vie familiale et l'activité professionnelle du condamné. Possibilité offerte au condamné de demander la révocation de cette mesure. Appel possible en cas de révocation par le juge d'application des peines. Accompagnement socio-éducatif du condamné - **Art. 1er** *(dispositions relatives à l'application du placement sous surveillance électronique - Art. 723-1-1 du code de procédure pénale)* (p. 4898, 4899) : accepte les amendements du Gouvernement n° 1 (application du placement sous surveillance électronique à titre probatoire pour une libération conditionnelle), n° 2 (impossibilité de suspendre ou de fractionner un placement sous surveillance électronique décidé à titre probatoire pour une libération conditionnelle) et n° 3 (détermination par décret en Conseil d'Etat, des conditions d'agrément des personnes morales de droit privé, susceptibles de procéder à l'exploitation et à la maintenance du dispositif technique). Sur l'amendement n° 1 précité, son sous-amendement n° 5 ; adopté - **Avant l'art. 2** (p. 4899) : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (expertise psychiatrique préalable au placement sous surveillance électronique).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6403, 6405) : loi d'assimilation du 19 mars 1946. Situation économique et sociale du département de la Guyane. Particularité au sein de l'outre-mer du département de la Guyane. Modification du cadre politico-administratif de la Guyane. Attribution de moyens supplémentaires aux fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer. Lutte contre le chômage. Dispositions relatives à la défiscalisation des opérations de restauration du patrimoine bâti guyanais. Fonds spécifique de développement. Augmentation des commandes publiques. Secteur du bâtiment et des travaux publics. Logement social. Agence régionale d'hospitalisation. Situation de la Guyane. Création d'une véritable commission d'évaluation des titres

en Guyane. La majorité des membres du RDSE votera ce projet de budget.

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6435, 6436) : identité culturelle en Guyane. Direction régionale des affaires culturelles, DRAC. Avenir de la jeunesse. Revalorisation et restauration du patrimoine guyanais. Créations d'emplois. Poursuite des contrats de plan Etat-région. La majorité des membres du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6467) : enveloppe budgétaire allouée au Centre national d'études spatiales, CNES. Ariane V. Poids de l'activité spatiale sur l'emploi guyanais. Programme spatial européen. Etats-Unis. Coopération européenne. Programme ATV. La majorité des membres du RDSE votera ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6507) : maîtrise des dépenses publiques. Insuffisances du système éducatif guyanais tant quantitatif que qualitatif. Propositions. (p. 6508) : réforme des rythmes scolaires en Guyane. Situation financière difficile des collectivités locales et programme d'aménagement du temps scolaire. Le groupe du Rassemblement démocratique social et européen votera ce budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6544, 6545) : création d'une académie de plein exercice en Guyane. Diversification des filières en adéquation avec l'environnement guyanais. Problèmes rencontrés par l'enseignement supérieur aux Antilles et en Guyane. Besoins en personnel et moyens financiers. Demande d'ouverture de la première année du cycle des études médicales au sein de l'université des Antilles et de la Guyane.

Justice

- (9 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration pénitentiaire (p. 6988, 6989) : budget satisfaisant, en dépit d'une réduction de crédits liée à la maîtrise des dépenses publiques. Achèvement de grandes opérations d'infrastructures. Créations nettes d'emploi dans l'administration pénitentiaire. Projet de loi relatif à la détention provisoire. Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique. Modification du code de procédure pénale et extension des possibilités d'individualisation des peines. Décret relatif au régime disciplinaire des détenus. Prise en compte, par le ministère de la justice, des préoccupations de l'administration pénitentiaire. Avis favorable de la commission des lois sur ce projet de budget.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 7214, 7217) : placement sous surveillance électronique. Communication de la copie du dossier par l'avocat à son client. Durée maximale de la détention provisoire en matière correctionnelle. Indemnisation des personnes placées abusivement en détention provisoire. Autorité chargée de statuer sur le référé liberté. Propose l'adoption de ce projet de loi assorti des propositions de la commission - **Avant l'art. 1er AA ou après l'art. 2** (p. 7227) : s'oppose aux amendements n° 17 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (placement en détention provisoire par le président du tribunal de grande instance ou le juge délégué par lui) et n° 25 de Mme Nicole Borvo (prescription collégiale de la détention provisoire) - **Avant l'art. 1er AA** (p. 7228) : s'oppose à l'amendement n° 26 de Mme Nicole Borvo (intervention d'un avocat dès le début de la garde à vue) - **Art. 1er AB** *(communication aux parties de la reproduction des copies du dossier d'instruction)* (p. 7229, 7230) : son amendement de suppression n° 1 ; rejeté. S'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 7 et n° 14 (procédure de communication). (p. 7236) : son amendement n° 32 : élaboration d'un nouveau dispositif de communication ; rejeté - **Art. 1er A** *(référence à la peine encourue pour le placement en détention provisoire - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 7241) : s'oppose à l'amendement de rétablissement n° 27 de Mme Nicole Borvo - **Art. 1er** *(critères du placement et du maintien en détention provisoire)* : s'oppose aux amendements identiques n° 28 de Mme Nicole Borvo et n° 15 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de trouble exceptionnel à l'ordre public). Accepte l'amendement n° 16 de ce dernier auteur (suppression de la notion de trouble persistant de l'ordre public) - **Après l'art. 2** (p. 7243) : accepte l'amendement n° 18 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (prise de la décision de placement en audience publique et contradictoire dans le cabinet du juge) - **Art. 2 bis** *(motivation de l'ordonnance de placement en détention provisoire)* (p. 7245, 7246) : son amendement n° 2 : suppression de la mention "spécialement motivée" ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 19 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du paragraphe 2 nouveau relatif aux réquisitions du ministère public) - **Art. 3** *(durée de la détention provisoire en matière correctionnelle)* (p. 7246) : son amendement n° 3 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 5** *(prolongation de la détention provisoire au-delà d'un an)* (p. 7247) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement d'amélioration rédactionnelle n° 20 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 5 bis** *(indemnisation pour détention provisoire abusive)* (p. 7248) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 21 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction mentionnant les situations n'ouvrant pas droit à indemnisation) - **Art. 6** *(maintien de la détention provisoire après renvoi devant le tribunal correctionnel)* (p. 7249) : accepte l'amendement de coordination n° 23 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 7** *(référé liberté)* (p. 7250, 7251) : son amendement n° 4 : nouvelle rédaction confiant la compétence de statuer au président du tribunal d'instance, la chambre d'accusation conservant sa compétence en appel ; adopté après modification par le sous-amendement n° 30 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, qu'il accepte (possibilité de débat en audience publique) - **Après l'art. 8 octies** (p. 7254) : accepte l'amendement de coordination n° 29 du Gouvernement - **Après l'art. 8 nonies** (p. 7256) : accepte l'amendement n° 5 du Gouvernement (autorisation des perquisitions de nuit pour la recherche et la constatation des actes de terrorisme) - **Art. 10** *(date d'entrée en vigueur de la loi)* (p. 7258) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 du Gouvernement (modification de la date d'entrée en vigueur) - **Intitulé** (p. 7259) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 31 du Gouvernement (complément de l'intitulé par les mots suivants "et aux perquisitions de nuit en matière de terrorisme").

OUDIN (Jacques), *sénateur (Vendée) RPR.*

chargé d'une mission temporaire auprès du Premier ministre (JO Lois et décrets du 30 janvier 1996) ; fin de mission le 29 juillet 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996) ; puis président (JO Lois et décrets du 17 octobre 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurite sociale.

Membre titulaire du Comité des finances locales.

Membre titulaire du comité de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette sociale (JO Lois et décrets du 24 mai 1996).

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de décision du Conseil concernant un programme pluriannuel en vue de la promotion de l'efficacité énergétique dans l'Union européenne **[n° 0194 (95-96)]** (31 janvier 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi [n° 179 (95-96)] adoptée par l'Assemblée nationale, améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion **[n° 0255 (95-96)]** (6 mars 1996) - **Associations.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi [n° 340 (95-96)] , adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant diverses mesures en faveur des associations. **[n° 0409 (95-96)]** (5 juin 1996) - **Associations.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 348 (95-96)] relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce **[n° 0410 (95-96)]** (5 juin 1996) - **Impôts et taxes.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce **[n° 0464 (95-96)]** (25 juin 1996) - **Impôts et taxes.**

Proposition de loi relative aux fondations démocratiques à vocation politique **[n° 0505 (95-96)]** (18 septembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Fondations.**

Proposition de loi visant à instituer un livret d'épargne environnement **[n° 0053 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Epargne.**

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 61 (96-97)] de financement de la sécurité sociale pour 1997, adopté par l'Assemblée nationale **[n° 0068 (96-97)]** (6 novembre 1996) - **Sécurité sociale.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Travail et affaires sociales - Santé publique, action sociale et solidarité **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 39]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **1** (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5456) - Ministère : Intérieur - *Rétablissement de la paix civile en Corse* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5457) - **Sécurité publique**

Questions orales sans débat :

n° **246** (*JO* Débats du 17 janvier 1996) (p. 39) - Ministère : Travail - *Bénéfice de la déclaration unique d'embauche pour les particuliers employeurs* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 112) - **Travail**

n° **339** (*JO* Débats du 27 mars 1996) (p. 1783) - Ministère : Affaires européennes - *Attitude de la commission européenne dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle de l'application du droit communautaire* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2521) - **Union européenne**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Discussion générale** (p. 460 à 463) : rôle du Parlement en matière de sécurité sociale. Portée juridique et délai de financement. Prévisions de recettes. Rôle de la Cour des comptes. Paritarisme. Participation. Conditions d'examen des lois de financement. Possibilité pour le Sénat d'être saisi en premier d'un texte de nature financière. Se déclare favorable à ce projet de loi constitutionnelle.

- **Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)]** - (12 mars 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1120, 1121) : dynamisme du secteur associatif

français. Bénévolat. Importance des dons. Budget des associations. Problème des associations para-publiques et para-administratives. Dérive commerciale. Réforme du Conseil national de la vie associative. Promotion et encouragement du bénévolat. Amélioration du financement public et fiscal des associations. Soutien à l'emploi associatif. Contrôle et transparence des comptes. Subventions publiques. Réduction d'impôt applicable aux dons. Régime fiscal des dons effectués par les entreprises. Augmentation du plafond de l'abattement des taxes sur les salaires. Associations qui font appel à l'épargne publique. Accepte cette proposition de loi - **Art. 1er** *(amélioration du régime fiscal des dons effectués par les particuliers)* (p. 1128) : ses amendements n° 1 : modification du plafond des sommes qui peuvent être déduites du revenu imposable mais uniquement pour les associations reconnues d'utilité publique ou assimilées ; n° 2 : fixation de la réduction d'impôt à 50 % du montant des dons - fixation du plafond à 2 200 F. ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Alain Richard n° 16 (remplacement à l'article 200 du code général des impôts du taux de 50 % par celui de 60 %), n° 17 (remplacement des taux par des sommes en valeur absolue) et n° 18 (extension de la portée de la loi "Coluche" aux soins médicaux et paramédicaux à l'étranger). Sur son amendement n° 2 précité, s'oppose au sous-amendement n° 20 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Après l'art. 2** (p. 1131) : ses amendements de coordination n° 3, n° 4, n° 5 et n° 6 ; adoptés - **Art. 2 ter** *(relèvement de l'abattement de taxe sur les salaires)* (p. 1132) : son amendement n° 7 : indexation du relèvement de l'abattement sur celui de la première tranche du barème de l'impôt sur les revenus ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 22 de M. Alain Richard (exonération totale de la taxe sur les salaires pour les associations) - **Après l'art. 3** (p. 1133, 1134) : ses amendements n° 8 : extension du bénéfice de l'exonération des charges sociales patronales pour l'embauche du premier salarié ; n° 9 : renforcement du contrôle des comptes des associations exercé par la Cour des comptes ; adoptés ; n° 10 et n° 11 : nécessité pour les associations de joindre au reçu fiscal adressé à chaque donateur ou adhérent le compte d'emploi des associations ; retirés. Son amendement n° 11 précité est repris par M. Michel Charasse, puis retiré. (p. 1136, 1137) : ses amendements n° 12 : dépôt par le Gouvernement, avant le 31 décembre 1996, d'un rapport au Parlement sur les conditions dans lesquelles pourrait être mis en oeuvre un réexamen à échéance régulière de la reconnaissance d'utilité publique des associations ; adopté ; n° 13 : dépôt par le Gouvernement, avant le 31 décembre 1996, d'un rapport au Parlement sur les conditions dans lesquelles pourrait être mis en place un plan comptable adapté aux associations ; et n° 14 : publication par le Gouvernement, en annexe au "jaune" publié chaque année, de la liste des associations ayant reçu directement un montant total de subventions supérieur à dix millions de francs ; retirés. (p. 1138) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Alain Richard (dépôt par le Gouvernement, avant le 31 décembre 1996, d'un rapport d'information au Parlement sur les dispositifs des articles 200 et 238 bis du code général des impôts). (p. 1139) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Claude Beaudeau (dépôt par le Gouvernement, avant le 2 octobre 1996, d'un rapport au Parlement sur les conséquences de l'assimilation des dépenses ouvrant droit à réduction d'impôt à des charges ouvrant droit à déduction sur revenu) - **Intitulé de la proposition de loi** : son amendement n° 15 : nouvel intitulé : "Proposition de loi portant diverses mesures relatives aux associations" ; adopté.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3569, 3572) : vocation maritime de la France. Situation dramatique de la flotte de commerce française. Concurrence et manque de fonds propres. Succès des dispositifs appliqués dans d'autres pays européens. Augmentation des exonérations liées aux investissements quirataires dans des navires civils. Conditions et bénéficiaires de l'exonération. Impossibilité de cumuler cette exonération avec d'autres aides. Conditions d'agrément des projets de copropriété. Etude d'impact en termes d'investissements. de création d'emplois et de dépense fiscale. Nécessité de réserver l'exonération aux souscripteurs de parts de navires battant pavillon français. Notion de "navire armé au commerce". Navires de pêche. Dispositions spécifiques aux navires de plaisance - **Avant l'art. 1er** (p. 3581) : son amendement de précision n° 1 ; réservé jusqu'à la fin de la discussion du texte. (p. 3582) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 39 (statut de la Compagnie générale maritime) et n° 40 (nationalité des équipages naviguant sous le pavillon Kerguelen) - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* (p. 3584) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 41 de Mme Marie-Claude Beaudeau - Art. 238 bis HN du code général des impôts *(exonération des sommes versées au titre de la souscription de parts de copropriété de navires civils de charge)* (p. 3584, 3598) : ses amendements n° 2 : extension de l'exonération à tous les navires armés au commerce ; et n° 5 : limitation de l'exonération aux souscripteurs de quirats de navires battant pavillon français ; adoptés. Ses amendements rédactionnels n° 4, n° 6, n° 7, n° 8, n° 10, n° 12 et n° 14 ; n° 9 et n° 11 de précision ; et de codification n° 15 ; adoptés. Ses amendements n° 3 : extension de l'exonération aux navires de pêche industrielle ; et rédactionnel n° 13 ; retirés. Demande le retrait des l'amendements n° 52 de M. Philippe Darniche (extension de l'exonération aux navires de transport de passagers et de pêche) et n° 33 de M. René Régnault (extension de l'exonération à certains bateaux de pêche). Considère satisfaits les amendements n° 32 de M. René Régnault (extension de l'exonération aux navires de transports de passagers) et n° 42 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension de l'exonération à tous les navires armés au commerce). Sur les amendements n° 48 de Mme Marie-Claude Beaudeau (avis du ministre chargé de l'industrie et du ministre chargé de la mer et des activités maritimes) et n° 36 de M. René Régnault (avis du ministre chargé de la construction navale), souhaite connaître l'avis du Gouvernement. S'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 43 (limitation de l'exonération aux navires construits sur un chantier naval français). n° 44 (durée d'utilisation des navires) et n°46 (gel des sommes investies dans des quirats), et de M. René Régnault n° 34 (durée minimale de conservation de parts de navires) et n° 37 (conditions d'agrément des projets d'investissement) , ainsi qu'à l'amendement de M. Philippe Darniche n° 53 (limitation de l'exonération aux navires construits par un chantier naval d'un Etat membre de l'Union européenne). Sur son amendement n° 5 précité, accepte le sous-amendement n° 55 du Gouvernement - Après l'article 238 bis HN du code général des impôts (p. 3599) : son amendement n° 16 : extension de l'exonération aux navires de pêche artisanale ; retiré. Accepte l'amendement n° 29 de M. Philippe Marini (conditions d'application de l'exonération aux navires fluviaux) - Article 163 unvicies du code général des impôts *(plafonnement de la déduction fiscale accordée aux personnes physiques* (p. 3602, 3603) : ses amendements n° 18 rédactionnel ; n° 19 : possibilité d'acquérir des parts de copropriété de navires par l'intermédiaire de fonds de placement quirataire ; et n° 20 : impossibilité de cumuler l'exonération fiscale avec les avantages liés aux investissements dans les DOM-TOM ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 38 de M. René Régnault (transformation des exonérations en réduction d'impôt et plafonnement des investissements ouvrant droit à cette réduction) et n° 50 de Mme Marie-Claude Beaudeau (diminution des sommes déductibles de l'impôt sur le revenu au titre d'investissement dans des quirats) - Article 217 nonies du code général des impôts *(exclusion des entreprises d'armement maritime du bénéfice de la déduction fiscale)* (p. 3604) : ses amendements de coordination n° 21 et n° 24 et son amendement rédactionnel n° 23 ; adoptés - **Après l'art. 1er** (p. 3605, 3606) : ses amendements n° 25 : autorisation faite aux propriétaires de navires de plaisance donnés en location à des loueurs professionnels agréés d'imputer des déficits industriels et commerciaux non professionnels sur leur revenu global ; retiré ; n° 26 : fonds communs de placement quirataire ; et n° 56 : rapport établissant un premier bilan de l'application de ce texte ; adoptés - **Art. 2** *(fixation des*

modalités d'application de l'article 1er par un décret en Conseil d'Etat) (p. 3607) : son amendement de suppression n° 27 ; adopté - **Avant l'art. 1er (suite)** : son amendement de précision n° 1 ; retiré (précédemment réservé p. 3581) - **Intitulé du projet de loi** : son amendement rédactionnel n° 28 ; retiré.

- **Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion** - *Deuxième lecture* **[n° 0340 (95-96)]** - (13 juin 1996) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** : son intervention présentée par M. Alain Lambert (p. 3712, 3713).

- **Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0464 (95-96)]** - (26 juin 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 4267) : réduction à cinq ans de la période durant laquelle le navire doit battre pavillon français. Droit de regard du ministre chargé de l'équipement naval lors de la procédure d'agrément des dossiers. Cadre juridique des fonds de placement quirataire. Durée de conservation minimal des quirats souscrits par le truchement d'une société à responsabilité limitée. Consensus et coopération entre les deux assemblées.

- **Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)]** - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4771, 4772) : texte très attendu. Avancées importantes apparaissant dans la proposition de loi. Participation du fonds de solidarité vieillesse. Coût supplémentaire pour les départements. Garanties présentées par la prestation. Créations d'emplois de proximité. Récupération sur successions. Versement de la prestation spécifique dépendance en établissement. Urgence de la réforme de la tarification. Problèmes de comptabilité.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)]** - (5 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5324, 5325) : volonté de concertation du Gouvernement. Nécessité d'un nombre minimal de bateaux. Elaboration d'un schéma portuaire des ports de pêche. Organisations de producteurs. Evolution des capacités de pêche. Adaptation du système de contrôle. Bande côtière. Notion de "destruction de bateaux". (p. 5326, 5327) : mesures techniques. Filets maillants dérivants. Commercialisation. Modernisation des entreprises de pêche. Installation des jeunes. Domaine public maritime. Cultures marines. Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer, IFREMER. Développement de la recherche.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - (12 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 5526) : premier examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale. (p. 5527) : souhaite qu'une chambre spéciale de la Cour des comptes soit dédiée au contrôle des comptes de la sécurité sociale. Augmentation des recettes. Nécessité de stabiliser la part des prélèvements sociaux dans la richesse nationale. Réduction du rythme de progression des dépenses par rapport à celui des recettes. Fixation de plafonds de trésorerie pour les principaux régimes. (p. 5528) : élargissement de l'assiette de la CSG. Régime universel d'assurance maladie. Maîtrise des enveloppes financières globales. Restructuration du système hospitalier. Informatisation. Avis favorable de la commission des finances sur ce projet de loi. Définition d'une politique familiale. Equilibre des régimes spéciaux de retraite, notamment de ceux des fonctionnaires civils et des collectivités locales. Rationalisation des différents rapports demandés au Gouvernement. Création de la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES, et fixation d'un objectif d'équilibre pour 1999. Maintien du niveau global de protection. (p. 5529) : début d'un redressement durable du système de protection sociale français.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5591, 5592) : son amendement n° 22 : poursuite de la politique de maîtrise des dépenses de santé sans diminution du niveau moyen de remboursement ; adopté - **Avant l'art. 1er bis** (p. 5597) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (contrôle permanent sur pièces et sur place de l'exécution des lois de financement de la sécurité sociale par les rapporteurs des commissions compétentes). Surveillance de la gestion par le conseil de surveillance - **Art. 1er bis** *(rapport au Parlement sur le contrôle médical)* : son amendement de suppression n° 23 ; adopté. Suppression des rapports particuliers et présentation d'un amendement demandant la transmission au Parlement d'un rapport regroupant dans un ensemble cohérent toutes les informations demandées au Gouvernement - **Art. 1er ter** *(rapport au Parlement sur la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels)* (p. 5598) : son amendement de suppression n° 24 ; adopté - **Art. 1er quater** *(transmission au Parlement des informations reçues par les membres des conseils de surveillance)* : son amendement de suppression n° 25 ; adopté - **Après l'art. 1er quater** (p. 5599, 5600) : son amendement n° 26 : présentation l'an prochain au Parlement d'un rapport global sur le bilan des contrôles médicaux effectués dans le secteur de l'hospitalisation, la réforme de la nomenclature générale des actes professionnels, les expérimentations de nouveaux modes de coordination des soins, "filières et réseaux de soins" et le bilan des contrôles d'attribution des prestations familiales ; adopté. Importance des sommes en jeu. Dépôt d'un rapport annuel sur des sujets bien délimités pour une année précise. - **Art. 12** *(assujettissement du produit des jeux et paris à la CSG)* (p. 5618, 5619) ; son amendement n° 27 : abaissement à 8 % du taux de la contribution sur le produit brut des appareils de jeux automatiques d'un montant au moins égal à dix mille francs ; retiré. Prélèvements fiscaux et sociaux. Situation financière délicate de beaucoup de casinos. Economie touristique - **Art. 13** *(taux de la CSG et modalités d'affectation de son produit)* (p. 5620) : son amendement de coordination n° 28 ; adopté - **Art. 14** *(affectation de certaines ressources aux régimes obligatoires d'assurance maladie)* - Art. L. 139-1 du code de la sécurité sociale *(centralisation par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale du produit de certains droits sur les alcools et reversement au régime d'assurance maladie)* (p. 5621) : son amendement n° 29 : mention du prélèvement au profit du BAPSA ; adopté - Art. L. 139-2 du code de la sécurité sociale *(modalités de répartition du produit de la CSG correspondant à un taux de 1 % et des droits sur les alcools)* (p. 5622) : son amendement n° 30 : diminution des taux de cotisation de l'assurance maladie destinés à compenser le relèvement du taux de la CSG ; adopté - **Art. 21 et 24 bis** : ses amendements présentés par M. Auguste Cazalet (p. 5624, 5633).

- **Suite de la discussion** - (14 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 33 et art. 34** : ses amendements, présentés par M. Jacques Delong (p. 5667, 5669).

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (22 novembre 1996) (p. 5839, 5842) : harmonisation du commerce international. Rapport étroit entre la force de l'économie et la force de l'industrie. Importance des charges et des prélèvements obligatoires. Caractère impératif de l'effort de redressement. Hostilité des Français à toute augmentation des impôts, taxes et cotisations sociales. Lutte contre les gaspillages liée à la réforme des structures. Comptes de la sécurité sociale. Propositions relatives à l'évolution des prélèvements obligatoires. Souhait

de voir toutes les recettes de l'Etat relever de la compétence de la commission des finances. Maîtrise du déficit de l'Etat et de celui des entreprises publiques. Evocation d'une suppression du service de la redevance audiovisuelle. Déficits des régimes de retraite des fonctionnaires. Situation des entreprises publiques. Insuffisance de l'investissement productif. Nécessaire dynamisme de la politique d'amortissement. Politique en faveur de la création d'entreprises. Soutien au projet de loi de finances pour 1997.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 9** (p. 5924) : soutient l'amendement n° I-255 de M. Gérard César (application aux sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés d'un taux réduit d'imposition des plus-values à long terme affectées au renforcement des fonds propres de l'entreprise) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5958) : soutient l'amendement n° I-258 de M. Alain Joyandet (application d'un taux de TVA réduit aux subventions octroyées aux télévisions locales par les collectivités). Son amendement n° I-78 : égalité des taux de TVA appliqués aux parcs aquatiques et aux parcs à thème ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6126, 6127) : son amendement n° I-77 : augmentation du montant de la redevance alimentant le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE ; adopté. Ressources du FNDAE. Importance des besoins. Directives européennes. Extension des compétences du FNDAE au financement du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. (p. 6129, 6130) : loi sur l'eau. Engagements sur le plan européen. Augmentation progressive du montant de cette redevance - **Après l'art. 29** (p. 6154) : se déclare favorable à l'amendement n° I-291 du Gouvernement (autorisation d'éligibilité au fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée, FCTVA, des travaux d'investissement exécutés sur les cours d'eau non domaniaux). Diminution du nombre des agriculteurs. Caractère exceptionnel de cette mesure pour un problème pérenne.

Deuxième partie :

Services généraux du Premier ministre - Fonction publique et réforme de l'Etat

- (28 novembre 1996) (p. 6222, 6224) : réforme de l'Etat. Multiplicité des directions dans l'administration centrale. Service de la redevance audiovisuelle. Complexité du bulletin de salaire. Réorganisation des trop nombreuses directions départementales. Services publics locaux et aménagement du territoire. Exemple de partenariat entre l'ANPE et les collectivités. Inadaptation des statuts de la fonction publique territoriale aux structures de coopération intercommunale. Gestion du personnel.

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6250, 6253) : a - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6273, 6275) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-17 de M. Lucien Neuwirth (réduction des crédits figurant au titre III destinés au fonctionnement des Cotorep afin de les affecter à la prise en charge de la douleur) et accepte l'amendement n° II-20 du Gouvernement (réduction des crédits figurant au titre III) - **Art. 98** *(financement et tarification des établissements sociaux et médico-sociaux : enveloppes limitatives arrêtées par le préfet - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 6278) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° II-8 de la commission saisie pour avis et, sur cet amendement, du sous-amendement n° II-15 de Mme Annick Bocandé.

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6664, 6665) : déclin de l'industrie française. Organisation mondiale du commerce, OMC. Conséquences des dévaluations compétitives. Avantages de l'euro. Consolidation du secteur des petites et moyennes industries françaises. Plan d'aide aux créations d'entreprise. Transmission des entreprises. Apporte son soutien à ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Après l'art. 59** (p. 7037, 7038) : son amendement n° II-118 : relèvement des réductions d'impôt liées à des dons de particuliers à des associations, partis ou groupements politiques ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 68 bis** (p. 7104) : son amendement n° II-101 : assimilation du bail commercial portant sur un local à un investissement ouvrant droit à amortissement ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion** - (18 décembre 1996) - **Après l'art. 22 ter** (p. 7600) : son amendement n° 45 : suppression d'une anomalie dans le système de TVA ; adopté - **Après l'art. 22 quinquies** (p. 7603) : son amendement n° 46 : modification de la rédaction des articles L. 651-1 et L. 651-2 du code de la sécurité sociale afin d'exonérer les coopératives maritimes d'avitaillement et d'armement de la contribution sociale de solidarité des sociétés ; adopté.

P

PAGÈS (Robert), *sénateur (Seine-Maritime) CRC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois, puis vice-président (JO Lois et décrets du 22 février 1996).

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la majoration du plafond de la retraite mutualiste du combattant par l'Etat et à son indexation **[n° 0476 (95-96)]** (27 juin 1996) - **Anciens combattants et victimes de guerre.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 98 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, relative au maintien des liens entre frères et soeurs **[n° 0115 (96-97)]** (3 décembre 1996) - **Enfance.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 14 à 16) : projet de loi relatif à la départementalisation des services d'incendie et de secours. Evolution du nombre des interventions. Effectifs. Formation. Difficultés relatives à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Financement de l'allocation de vétérance. Lien entre la sécurité civile et la prévention. Comités d'hygiène et de sécurité. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, se prononcera au vu des progrès réalisés au cours des débats.

- Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Art. 14** *(financement de l'allocation de vétérance)* (p. 61) : son amendement n° 17 : participation de l'Etat au financement de l'allocation de vétérance ; rejeté. (p. 62) : charges des collectivités territoriales - **Après l'art. 16 A** (p. 63) : se déclare opposé à l'amendement n° 37 de M. Christian Bonnet (recours aux jeunes gens accomplissant leur service national afin de pallier les difficultés à recruter les sapeurs-pompiers volontaires) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 70) : reconnaissance juridique de la mission des sapeurs-pompiers volontaires. Allocation de vétérance. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra sur le vote de ce projet de loi.

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 267, 268) : brièveté du temps consacré à la discussion générale. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, proteste contre les méthodes de travail mises en oeuvre pour l'examen de ce texte. Dégradation des prérogatives du Parlement. Primauté du pouvoir exécutif dans la Constitution de 1958. Restriction du domaine de la loi. Inflation législative. Importance du nombre de lois issues de directives européennes. Rejet de la possibilité d'autosaisine mais accord sur la composition pluraliste de cet Office. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas cette proposition de loi et s'abstiendra sur l'amendement de la commission.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 286, 287) : élargissement des pouvoirs d'information du Parlement. Contrôle de l'action du Gouvernement. Rééquilibrage entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Nécessité d'une réorganisation de nos institutions. Exemple du débat budgétaire. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas ce texte.

- Suite de la discussion - (31 janvier 1996) - **Après l'art. 1er** (p. 302) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, déclare s'abstenir sur l'amendement de la commission n° 2 (attribution des pouvoirs des commissions d'enquête aux commissions permanentes ou spéciales) - **Art. 2** *(demandes d'enquêtes à la Cour des comptes)* : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'amendement n° 5 de M. Philippe Marini (demandes d'enquêtes à la Cour des comptes réservées à l'Office parlementaire et aux commissions des finances) et s'opposera à l'article 2 - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 307) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé au vote de l'amendement n° 4 de M. Pierre Fauchon (création au sein de l'Office de deux délégations constituées à l'Assemblée nationale et au Sénat) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 308) : nécessité d'améliorer le travail parlementaire. Aspect politique de la création de deux délégations. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre l'ensemble de la proposition de loi.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - (31 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 318) : question sur l'efficacité des dispositions adoptées en 1986 et sur l'efficacité réelle des opérations antiterroristes. Extension de la notion d'acte lié au terrorisme. Risque de dérive portant atteinte aux libertés individuelles.

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 471) : soutient la motion n° 4 de Mme

Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Révision constitutionnelle. Satisfaction des besoins de tous en matière de protection sociale. Compétences et prérogatives du Parlement. Organisation du débat sur les lois de financement. Droit d'amendement - **Avant l'art. 1er** (p. 478) : ses amendements n° 12 : abrogation de l'article 88-2 de la Constitution relatif au transfert de compétences prévu par le traité de l'Union européenne ; et n° 13 : obligation de consulter les Français avant le passage à la monnaie unique ; rejetés - **Art. 1er** *(institution des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 480) : son amendement de suppression n° 14 ; rejeté - **Art. 2** *(priorité reconnue à l'Assemblée nationale en matière d'examen des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 483) : son amendement de suppression n° 15 ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 485) : son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 16 : possibilité pour les membres du Parlement de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les charges publiques ; rejeté. - **Art. 3** *(procédure d'élaboration des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 486) : son amendement n° 17 : débat sur la politique de protection sociale et de santé en fonction des besoins définis par les partenaires sociaux ; rejeté - **Après l'art. 3** (p. 487) : son amendement n° 18 : suppression de l'article 49-3 de la Constitution ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 495) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi constitutionnelle.

- **Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la sécurité sociale** - (19 février 1996) - **Explications de vote** (p. 11) : autoritarisme et mépris de l'opinion. Remise en cause du paritarisme. Renforcement illusoire du rôle du Parlement. Primauté des critères de Maastricht affirmée au détriment de la santé publique. Nécessité de faire participer les capitaux à la résorption des déficits. Difficultés de la sécurité sociale imputables à l'échec de la politique économique du Gouvernement. Le groupe communiste républicain et citoyen du Sénat votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité** - *Deuxième lecture* **[n° 0207 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Art. 2 bis** *(imputation des montants de surloyer sur le prix d'achat d'un logement HLM)* (p. 783) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable aux amendements de suppression n° 2 de la commission et n° 3 de M. Léon Fatous - **Explications de vote sur l'ensemble** : injustice générée par ce projet de loi. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1824) : flou des évaluations. Situation des collectivités locales. Désengagement de l'Etat. Composition du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours - **Art. 42 bis** *(maintien des avantages acquis)* (p. 1887) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 49 de M. Dominique Braye - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1894) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1899) : avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote sur ce texte.

- **Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions** - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 1985, 1987) : appréciation in concreto de la faute d'imprudence. Délits non intentionnels. Travaux du Sénat et de l'Assemblée lors de la première lecture. Responsabilité pénale du chef d'entreprise. Accidents du travail. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 15** *(règle de conflit de lois en matière d'adoption plénière - Art. 359-1 du code civil)* (p. 2224, 2225) : problèmes posés par l'article. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Seconde délibération - Art. 47 ter** (p. 2234, 2235) se déclare opposé à l'amendement de suppression n° A-1 du Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** : améliorations apportées par la proposition de loi. Regrette l'impossibilité d'adopter un enfant pour un couple non marié. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera la proposition de loi.

- **Rappel au règlement** - (24 avril 1996) Déplore le report du débat sur la loi de ratification des ordonnances et demande au Gouvernement de confirmer ses engagements (p. 2188. 2189).

- **Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0316 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2196) : hommage aux sapeurs-pompiers professionnels. Inquiétudes suscitées par ce texte. Application de la loi. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0317 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2192) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - Suite de la discussion** - (15 mai 1996) - **Après l'art. 4** (p. 2590) : soutient l'amendement n° 29 de Mme Nicole Borvo (précision dans le texte de l'ordonnance de 1945 que les mineurs de moins de seize ans entrent dans le champ de compétence de la protection judiciaire) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2592) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi. Accélération des procédures judiciaires. Rétrécissement progressif des compétences du juge des enfants. Insuffisance des moyens de la justice en matière de protection judiciaire de la jeunesse.

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2598, 2600) : répression du terrorisme et renforcement des peines pour atteintes contre toute personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public. Caractère intentionnel des infractions. Délit d'aide à l'entrée et au séjour irréguliers. Perquisitions de nuit. Lutte contre le terrorisme international. Votera contre ce projet de loi. - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 2602) : son amendement de suppression n° 6 ; rejeté - **Chapitre II** *(dispositions tendant à renforcer la répression des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public)* (p. 2612) : son amendement n° 7 : suppression de cette division et de son intitulé ; rejeté - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 2613) : son amendement de suppression n° 8 ; adopté - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2614) : son amendement de suppression n° 9 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2617) : aggravation des pénalités pour outrage. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - Question préalable (p. 2992) : soutient la motion n° 22 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Effondrement des principes à l'origine de la sécurité sociale. Orientation vers une enveloppe globale. Choix du médecin. Augmentation du prix des soins aux dépens de l'accès à ces derniers. Calendrier. Droit d'amendement. Refus du débat de ratification sur les ordonnances. Dessaisissement des parlementaires de leurs prérogatives. Causes de la gravité de la crise du financement de la sécurité sociale - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 2996, 2997) : ses amendements, n° 23 : report de la mise en application du texte ; rejeté ; et n° 24 : extension de la définition de la loi de financement ; devenu sans objet. (p. 3001) : ses amendements n° 25 : suppression de la prévision par la loi de financement des recettes des organismes créés pour concourir au financement des régimes obligatoires ; et n° 26 : renforcement des moyens de contrôle des organismes de recouvrement ; rejetés. (p. 3003, 3004) : ses amendements n° 27 : suppression de l'alinéa fixant, par branche, les objectifs de dépenses de l'ensemble des régimes obligatoires de base ; et, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 28 : suppression de l'alinéa fixant, pour l'ensemble des régimes obligatoires de base, l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie ; rejetés. (p. 3006) : ses amendements n° 29 : suppression de la disposition tendant à interdire toute modification de mesures adoptées dans le cadre d'une loi de financement autrement que par une loi de financement rectificative ; et, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 30 : suppression des dispositions mettant en cause le droit d'amendement ; devenus sans objet.

- Suite de la discussion - (29 mai 1996) - **Art. 2 (suite)** - Art. L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale *(rapports et annexes joints au projet de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3019) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 32 : inscription dans la loi organique de la nécessité d'inclure dans le rapport accompagnant la loi de financement les avis des conseils d'administration des caisses nationales des régimes obligatoires de base ; devenu sans objet. (p. 3021) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 33 : mention des investigations menées par les services de l'URSSAF dans le rapport annexé à la loi de financement de la protection sociale ; rejeté - Art. L.O. 111-8 du code de la sécurité sociale *(reconduction de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie si le Parlement n'a pas fixé d'objectif national pour l'année suivante)* (p. 3029) : son amendement de suppression n°34, soutenu par Mme Nicole Borvo ; adopté - **Art. 4** *(dispositions de coordination et de conséquence)* (p. 3031) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 35 : élaboration du projet de loi de financement après avis du Conseil économique et social et en fonction des besoins reconnus par les partenaires sociaux ; rejeté. (p. 3032) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 36 : saisie du projet de loi de financement de la sécurité sociale par les conseils d'administration des caisses nationales de sécurité sociale ; rejeté.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 mai 1996) - **Après l'art. 8 (par priorité)** (p. 3089, 3090) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement n° 12 de la commission (placement sous surveillance électronique). Risque d'utilisation du placement sous surveillance électronique comme substitut au contrôle judiciaire plutôt qu'à la détention provisoire - **Art. 6** *(maintien de la détention provisoire après renvoi devant le tribunal correctionnel)* (p. 3092) : dérive probable du placement sous surveillance électronique - **Art. 7** *(référé-liberté)* (p. 3097, 3098) : intervient sur l'amendement n° 20, déposé à titre personnel, par M. Jacques Larché (nouvelle rédaction : substitution d'une simple demande à l'appel - compétence du président du tribunal de grande instance pour la décision de mise en liberté - maintien de la personne concernée à la disposition d'un officier de police judiciaire lorsque la demande est formée avant l'exécution du mandat de dépôt) - **Après l'art. 8 (suite)** (p. 3100) ; soutient l'amendement n° 24 de Mme Nicole Borvo (modification de l'article 63-4 du code de procédure pénale relatif à la garde à vue : possibilité d'intervention immédiate d'un avocat). (p. 3105) : soutient l'amendement n° 25 de Mme Nicole Borvo (suppression de toute détention provisoire pour les mineurs) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3108, 3109) : procédure d'urgence. Excès de recours au placement et de durée de détention provisoire en France. Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique du Pakistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 0225 (95-96)] - (5 juin 1996) - Question préalable (p. 3206, 3208) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Travail des enfants. Droits des enfants. Assassinat du jeune Iqbal Massih. Industrie du tapis. Fabrication des ballons de football. Fédération internationale des travailleurs du textile, du cuir et de l'habillement. Label sur certains produits importés. Taxe spécifique à l'importation. Demande un scrutin public sur cette motion - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3209) : le groupe communiste républicain et citoyen vote contre l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord fiscal sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Panama [n° 0160 (95-96)] - (5 juin 1996) - Discussion générale (p. 3215, 3216) ; relations privilégiées avec les Etats-Unis. Déficit du commerce extérieur. Situation politique. Zone franche fiscale. Pavillon de complaisance. Marées noires. Trafic de drogue et blanchiment de l'argent. Interrogation sur le sens de cette convention fiscale. Application spécifique aux compagnies de navigation aérienne. Pavillon de complaisance aérien. Levée du secret bancaire en cas d'origine frauduleuse des capitaux. Cession de la zone du canal. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- Rappel au règlement - (5 juin 1996) (p. 3217, 3218) : art. 36 du règlement. Participation des sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen à une manifestation aux côtés des salariés d'EDF-GDF. Examen d'une directive européenne entraînant la privatisation du marché de l'électricité. Attachement des Français à leurs services publics. Débat au Sénat sur France Télécom.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Art. 1er** *(définitions terminologiques)* (p. 3246, 3247) : soutient l'amendement de suppression n° 79 de M. Claude Billard - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3250) : accès égal aux télécommunications. Tarification. Construction communautaire. (p. 3252) : soutient l'amendement n° 86 de M. Claude Billard (suppression de la notion de service universel).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion - (11 juin 1996) - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3519, 3520) soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 20 (création d'un service public des télécommunications par le regroupement de France Télécom et des entreprises privées de ce secteur). Efficacité de l'entreprise France Télécom. Egalité d'accès aux services de télécommunications.

Nécessité de développer le secteur des radiocommunications mobiles. (p. 3521) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 22 (définition du rôle de France Télécom dans l'organisation du service public des télécommunications) et n° 24 de repli. (p. 3523, 3524) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 28 (modalités de la cession des parts de France Télécom actuellement détenues par l'Etat). Notion de service public constitutionnel. Impossibilité pour les actionnaires de droit privé d'accéder à une minorité de blocage. (p. 3526) : soutient l'amendement de repli n° 32 de M. Claude Billard.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1996) - **Art. 4 (suite)** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession et à l'apport d'actifs)* (p. 3613) : respect du service public. Défense des principes d'évolution, de continuité et d'égalité. Missions de service public. Notion réductrice de service universel. (p. 3615) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article - **Art. 5** *(garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe de fonctionnaires. Comité paritaire)* (p. 3620, 3621) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 65 (possibilité d'opter pour le maintien intégral du statut de fonctionnaire) et n° 67 (embauche d'agents contractuels). Politique du Gouvernement vis-à-vis de la fonction publique d'Etat. Respect du statut de fonctionnaire. Modalités de recrutement d'agents contractuels. (p. 3623) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 75 (possibilité pour le comité paritaire d'alerter le Parlement et l'Etat). Concept de "l'entreprise citoyenne" - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3629, 3630) : régime de retraite des salariés de France Télécom. Création d'une contribution forfaitaire exceptionnelle ou "soulte" versée par France Télécom à l'Etat. (p. 3634) : le groupe communiste républicain et citoyen vote contre cet article - **Après l'art. 6** (p. 3635) : sur l'amendement du Gouvernement n° 121 (conditions d'obtention d'un congé de fin de carrière pour les fontionnaires de France Télécom), soutient le sous-amendement n° 126 de M. Claude Billard. (p. 3637) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen déclare s'abstenir sur l'amendement du Gouvernement n° 121 (conditions d'obtention d'un congé de fin de carrière pour les fontionnaires de France Télécom) - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3641) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 93 (optimisation de l'accomplissement des missions du service public des télécommunications) et n° 84 (suppression de la référence au 1er janvier 2002). (p. 3642) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 90 (évolution des carrières des fonctionnaires de France Télécom). (p. 3643) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 92 (introduction du régime de prévoyance comme thème supplémentaire de la future négociation sociale). (p. 3644) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 95 (amélioration de la médecine du travail, thème supplémentaire de la future négociation sociale).

- **Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion** - (19 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3938) : urbanisme commercial. Réforme de la fiscalité locale. Pouvoir d'achat des familles. Artisans du bâtiment. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0403 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3946, 3947) : causes de la délinquance juvénile. Mise en place de plans départementaux de prévention de la délinquance. Remède à la pénurie des moyens humains et matériels. Pacte de relance pour la ville. Inefficacité de la répression. Principe de primauté de l'éducatif. Intervention de la police judiciaire et du parquet. Rôle du juge des enfants. Ordonnance de 1945 sur le droit pénal des jeunes délinquants. Procédure d'ajournement devant le tribunal pour enfants. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0402 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3943, 3944) : moyens de la lutte contre le terrorisme. Délit d'aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'un étranger. Amalgame entre terroriste et étranger. Caractère intentionnel des infractions liées à une activité terroriste. Sanction de la destruction. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale** - *Deuxième lecture* **[n° 0433 (95-96)]** - (20 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4072, 4073) : persistance des déficits sociaux et remise en cause de la crédibilité du plan Juppé. Difficultés de la sécurité sociale imputables au chômage, à la précarité et à la baisse du pouvoir d'achat. Volonté gouvernementale de faire porter au Parlement la responsabilité du rationnement des dépenses de santé. Atteintes portées au caractère démocratique du débat parlementaire. Nature des dispositions contenues dans les lois de financement. Calendrier de discussion de ces lois. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi organique - **Question préalable** (p. 4078) : se déclare favorable à la motion n° 5 de M. Charles Metzinger tendant à opposer la question préalable.

- **Conclusions du rapport de M. Patrice Gélard, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de résolution (n° 504, 95-96), tendant à compléter le règlement du Sénat pour l'application de la loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques et de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0002 (96-97)]** - (3 octobre 1996) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4491, 4493) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Réduction des dépenses de santé. Examen précipité des lois de financement de la sécurité sociale. Procédure contestable d'irrecevabilité sociale. Rôle du Sénat : chambre d'enregistrement. Restriction du débat social. Caractère anticonstitutionnel de ce texte - **Art. 2** *(irrecevabilité des amendements non conformes à l'article L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 4494) : son amendement de suppression n° 2 : rejeté. Le groupe communiste républicain et citoyen déclare voter contre cette proposition de résolution.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5135, 5138) : rappel des mouvements sociaux de décembre 1995. Exigences des Français en matière de lutte contre le chômage et contre la précarité. Tentatives gouvernementales d'apaisement, dans un contexte général de réduction des dépenses et des postes. Cotisations "retraite" et pouvoir d'achat des fonctionnaires. Limites du dispositif mis en place pour la résorption de l'emploi précaire. Exclusion de ce dispositif des personnes sous contrat d'emploi solidarité, CES. Caractère restrictif des critères d'accès aux concours de titularisation. Insuffisance du nombre de postes créés. Possibilité de titulariser les agents contractuels par examens professionnels. Limitation dans le temps des dispositions relatives au congé de fin d'activité, CFA. Insuffisance des garanties relatives au recrutement de jeunes titulaires. Nécessaire limitation des possibilités de recrutement d'agents contractuels. Conditions d'accès au CFA. Rémunération des bénéficiaires de ce congé. Recours préoccupant aux astreintes, comme mode de gestion de la pénurie d'effectifs dans la fonction publique. Texte en retrait par rapport aux exigences des mouvements sociaux. Le vote du groupe communiste républicain et citoyen dépendra du sort de ses amendements - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5158, 5164) : ses amendements n° 66 : obligation d'organiser des concours réservés ; n° 67 :

organisation annuelle des concours réservés ; n° 68 : emploi des agents recrutés par concours réservé ; n° 69 : extension du champ d'application des textes aux établissements ayant passé une convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ; n° 70 : extension de l'application du texte aux organismes de diffusion culturelle implantés à l'étranger ; n° 71 : extension de l'application du texte aux établissements publics de l'Etat ; n° 72 : extension de l'application du texte à des enseignants contractuels autres que les maîtres auxiliaires ; n° 73 : calcul de l'ancienneté des candidats aux concours réservés ; n° 74 : suppression de la référence aux services effectués dans la fonction publique de l'Etat comme condition d'accès aux concours réservés ; n° 75 : prise en compte des périodes effectuées à temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés ; n° 76 : assouplissement des conditions d'accès aux concours réservés ; et n° 77 : intégration sans concours des agents non titulaires ayant une ancienneté supérieure à sept ans ; devenus sans objet. Sur l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission, ses sous-amendements n° 201 ; rejeté par scrutin public ; n° 202 ; n° 206 ; n° 207, n° 208 ; rejetés ; et n° 203 à n° 205 ; irrecevables (article 40 de la Constitution) - **Art. 2** *(concours réservés aux agents non titulaires des établissements publics administratifs)* (p. 5164, 5165) : son amendement, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 78 : prise en compte des agents non titulaires rémunérés sur des crédits de fonctionnement d'établissements publics administratifs ; retiré - **Après l'art. 3** (p. 5168) : son amendement, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 79 : affectation au recrutement d'enseignants titulaires, des crédits consacrés au paiement d'heures supplémentaires dans l'enseignement secondaire public ; rejeté - **Art. 4** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5170, 5172) : ses amendements n° 80 : obligation d'organiser des concours réservés ; n° 81 : dénomination des concours réservés ; n° 82 : organisation annuelle des concours réservés ; n° 84 : ouverture des concours réservés à tous les emplois d'un cadre d'emplois ; et n° 87 : prise en compte du temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés ; devenus sans objet. Ses amendements n° 85 : prise en compte d'éventuelles spécialités au sein des cadres d'emplois ; et n° 86 : prise en compte des services effectués dans différentes fonctions publiques dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés ; retirés. Sur l'amendement n° 5 de la commission (prise en compte d'éventuelles spécialités au sein des cadres d'emplois et comptabilisation de la durée de service des agents à temps partiel), ses sous-amendements n° 209 et n° 213 ; rejetés - **Après l'art. 4** (p. 5173, 5174) : son amendement n° 88 : conditions de recrutement et d'emploi de contractuels par les collectivités ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Art. 5** *(concours réservés dans la fonction publique territoriale ; listes d'aptitude)* (p. 5187) : sur l'amendement de clarification n° 7 de la commission, son sous-amendement n° 214 ; rejeté - **Art. 6** *(conditions d'accès aux concours réservés de la fonction publique hospitalière)* (p. 5189, 5190) : sur l'amendement de clarification n° 8 de la commission, son sous-amendement n° 210 ; rejeté. Ses amendements n° 89 : ouverture de concours ; n° 90 : actualisation des concours ; n° 91 : substitution des mots "examens professionnels ouverts" aux mots "concours réservés" ; n° 92 : inscription dans la loi de la nécessité de la création de postes ; n° 93 : conditions de durée : prise en compte des services accomplis à temps partiel comme accomplis à temps complet ; devenus sans objet ; et n° 94 : intégration des services effectués dans l'ensemble de la fonction public dans le calcul de l'ancienneté ouvrant droit aux concours spécifiques ; retiré - **Art. 9** *(financement des actions de formation en faveur des personnels hospitaliers bénéficiant de contrats emploi-solidarité)* (p. 5191) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Après l'art. 10** (p. 5191, 5193) : ses amendements n° 95 : rapport annuel au Parlement sur la mise en oeuvre des dispositifs de la présente loi ainsi que des programmes de résorption de l'emploi précaire ; et n° 96 : rapport relatif au plan national de formation et d'insertion des personnes sous contrat emploi-solidarité employées dans la fonction publique ; rejetés - **Art. 11** *(création d'un congé de fin d'activité)* (p. 5194, 5195) : ses amendements n° 97 : suppression de la limitation à un an de l'application de cette disposition ; devenu sans objet ; et n° 98 ; inscription dans la loi de l'objectif de favoriser l'emploi des jeunes ; adopté - **Chapitre 1er du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat)* - **Art. 12** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5196, 5197) : ses amendements n° 99 : possibilité d'accéder au congé de fin d'activité pour les fonctionnaires ayant épuisé leurs droits à congés de maladie, de longue maladie ou de longue durée ; n° 100 : diminution de la limite d'âge ; rejetés ; n° 102 : suppression de la condition de justifier de quarante annuités de service ; devenu sans objet ; et n° 101 : élargissement de l'accès au congé de fin d'activité ; rejeté. - **Art. 15** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5200, 5201) : son amendement de coordination n° 104 ; rejeté - **Art. 16** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5202) : ses amendements n° 105 : relèvement de la base de calcul du revenu de remplacement ; n° 106 : revenu de remplacement des agents autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou bénéficiaires d'un congé de grave maladie ; n° 107 : évolution du revenu de remplacement dans les mêmes conditions que le traitement des fonctionnaires ; retirés ; et n° 108 : suppression de la disposition excluant l'attribution d'indemnités de fin de carrière ou de licenciement ; devenu sans objet - **Chapitre 2 du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics)* - **Art. 21** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5205) : ses amendements de coordination n° 109 ; et n° 110 : abaissement de l'âge pour les fonctionnaires exerçant des travaux pénibles ; rejetés - **Art. 24** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5207) : ses amendements de coordination n° 112 et n° 113 ; rejetés. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur cet article - **Art. 31** *(motivation du refus de congé de fin d'activité)* (p. 5210) : son amendement n° 117 : déclaration de vacance d'emploi pour chaque attribution du congé de fin d'activité ; rejeté - **Chapitre 3 du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique hospitalière)* - **Art. 32** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5211) : son amendement de coordination n° 118 : rejeté - **Art. 35** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5212) : son amendement de coordination n° 119 ; rejeté - **Art. 36** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité des agents non titulaires)* (p. 5213) : son amendement de coordination n° 120 ; rejeté - **Art. 37** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* : son amendement de coordination n° 121 ; devenu sans objet - **Art. 43** *(dispositions communes ; fonds de compensation du congé de fin d'activité)* (p. 5215, 5216) : son amendement n° 122 : alimentation par une augmentation de la DGF gagée par le relèvement de l'impôt sur les sociétés ; rejeté. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstient sur l'amendement n° 30 de la commission (date de prise d'effet du remboursement du revenu de remplacement aux collectivités territoriales - allongement du délai dans lequel les collectivités ou les établissements devront recruter un remplaçant du bénéficiaire) - **Après l'art. 43** : son amendement n° 123 : suppression du dispositif de surcompensation entre caisses de retraite ; rejeté. Situation de la CNRACL - **Après l'art. 46** (p. 5218) : son amendement n° 124 : élaboration d'un statut de personnel associé destiné aux agents non titulaires non ressortissants d'un Etat de l'Union européenne ; rejeté - **Art. 47** *(détachement dans la fonction publique française de fonctionnaires des Etats membres de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen)* : son amendement n° 125 : caractère provisoire du détachement prévu ; retiré - **Art. 48** *(protection des fonctionnaires faisant l'objet de poursuites pénales)* (p. 5219) : son amendement n° 126 : extension à la réparation du préjudice en résultant ; retiré - **Chapitre 2 du**

titre III *(fonction publique de l'Etat)* - **Après l'art. 49 ou après l'art. 51** (p. 5219, 5220) : son amendement n° 127 : substitution du droit à congé non rémunéré à la mise en disponibilité proposée aux fonctionnaires en vue d'une procédure d'adoption nécessitant un déplacement outre-mer ou à l'étranger ; retiré au profit de l'amendement sur le même objet n° 187 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Chapitre 3 du titre III** *(fonction publique territoriale)* - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 64** (p. 5222) : son amendement n° 133 : mode d'élection des membres du conseil d'administration du centre intercommunal de gestion de la petite couronne ; rejeté - **Après l'art. 52** (p. 5225) : son amendement de coordination n° 128, soutenu par Mme Nicole Borvo ; rejeté - **Chapitre 4 du titre III** *(fonction publique hospitalière)* - **Après l'art. 55** (p. 5232) : son amendement de coordination n° 129 ; rejeté - **Avant l'art. 58** : abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur l'amendement n° 37 de la commission (financement des actions de formation en faveur des personnels hospitaliers bénéficiant de contrats emploi-solidarité) - **Art. 58** *(astreintes à domicile)* (p. 5234, 5235) : son amendement de suppression n° 130 ; rejeté - **Après l'art.58** (p. 5236) : son amendement n° 131 : suppression de l'article 89 de la loi du 30 juillet 1987 relatif au "trentième indivisible "dans le décompte des retenues pour fait de grève ; rejeté - **Après l'art. 61** (p. 5237) : son amendement n° 132 : règles de proportionnalité en matière d'élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ; rejeté - **Après l'art. 64** (p. 5243) : son amendement n° 134 : rétablissement du paritarisme au sein du CNFPT ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5244) : absence de moyens financiers affectés à la mise en place des dispositifs de résorption de l'emploi précaire et du congé de fin d'activité. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 13** (p. 6021) : soutient l'amendement n° I-168 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation à 20 % de la contribution supplémentaire instaurée en 1995).

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6141, 6143) : soutient l'amendement n° I-221 de Mme Marie-Claude Beaudeau (taxe sur les produits importés en France en provenance des pays extérieurs à l'Union européenne méconnaissant les conventions internationales relatives au travail des enfants). Convention internationale des droits de l'enfant. Relations commerciales internationales. Travail des enfants. Financement des projets de développement des pays du tiers-monde. Exemple de la région d'Elbeuf au XIXè siècle - **Art. 28** *(prélèvement exceptionel sur France Télécom)* (p. 6148) : soutient l'amendement n° I-225 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de la loi du 26 juillet 1996 relative au statut de l'entreprise nationale France Télécom). Secteur bénéficiaire. Maîtrise des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications. Réalisations de France Télécom. Conséquences de la privatisation sur les emplois - **Art. 29** *(modification de la contribution des organismes collecteurs du 1 % logement au financement des aides à l'accession à la propriété)* (p. 6151, 6152) : soutient l'amendement n° I-227 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de l'essentiel des dispositions de cet article). Participation des entreprises à l'effort de construction. Appropriation de ces fonds par l'Etat - **Après l'art. 31** (p. 6157) : soutient l'amendement n° I-232 de Mme Marie-Claude Beaudeau (obligation pour les institutions financières de souscrire un emprunt obligataire). Dette publique. Emission de titres obligataires.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) (p. 6212, 6214) : dénonciation du prétendu pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales. Baisse des dotations. Baisse du taux de remboursement du Fonds de compensation pour la TVA, FCTVA ; conséquences sur l'investissement. CNRACL ; ponction sur l'allocation temporaire d'invalidité ; surcompensation. Progression des contraintes financières pesant sur les collectivités locales. Dépenses sociales. Coût de la loi sur les déchets. Taxe sur les ordures ménagères. Coopération intercommunale. Attachement du groupe communiste républicain et citoyen à la coopération librement consentie et à l'autonomie communale. Taxe professionnelle. Opposition à la proposition relative à la taxe professionnelle d'agglomération. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de budget.

Services généraux du Premier ministre - Fonction publique et réforme de l'Etat

- (28 novembre 1996) (p. 6224, 6225) : manque de considération du Gouvernement envers les fonctionnaires et menaces sur la conception française du service public. Insuffisance des effectifs. Gel des rémunérations. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de budget.

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6359; 6360) : insuffisances de ce budget. Difficultés financières des collectivités locales en matière d'environnement. Diminution des crédits destinés à la gestion de l'eau. Institut national de l'environnement industriel et des risques, INERIS. Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, ORSTOM. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de budget.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6374, 6375) : baisse des crédits budgétaires. Réduction des effectifs de police. Application de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité. Question de la sécurité en Corse. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6385, 6386) : insuffisance des commissariats et des personnels de police. Développement de la police de proximité. Transfert des charges financières en matière de sécurité publique sur les collectivités locales. Création de polices municipales. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ces crédits - **Titre IV - Etat C - Titres V et VI** Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ces crédits.

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) (p. 6326, 6327) : retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord. Allocation de préparation à la retraite. Question des retraites complémentaires. Office national des anciens combattants, ONAC. Retraite mutualiste du combattant. Abandon de la référence au traitement des fonctionnaires et indexation sur le coût de la vie. Dépôt d'amendements. Diminution des crédits budgétaires. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen ne voteront pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 6331, 6332) : le groupe communiste républicain et citoyen vote contre ces crédits - **Etat C - Titre V** : le groupe communiste républicain et citoyen vote contre ces crédits - **Après l'art. 86** (p. 6333) : ses amendements n° II-22 :

aménagement du rapport constant ; et n° II-23 : augmentation du plafond de la rente mutualiste ; rejetés.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7155) : soutient l'amendement n° II-155 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retour à la situation antérieure en ce qui concerne l'exonération financière sur les propriétés bâties).

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0127 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7197, 7199) : amendement du Gouvernement adopté à l'Assemblée nationale, sans que le Sénat ait pu en débattre, sur la représentativité des syndicats dans la fonction publique. Limitation législative au principe de la liberté syndicale constitutionnelle. Situation des non-titulaires de la fonction publique. Abstention des sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7207, 7208) : représentativité syndicale dans la fonction publique. Fédération syndicale unitaire, FSU. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la détention provisoire** - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Art. 1er A** *(référence à la peine encourue pour le placement en détention provisoire - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 7241) : soutient l'amendement de rétablissement n° 27 de Mme Nicole Borvo - **Art. 1er** *(critères du placement et du maintien en détention provisoire)* : soutient l'amendement n° 28 de Mme Nicole Borvo (suppression de la notion de trouble exceptionnel à l'ordre public) - **Après l'art. 8 nonies** (p. 7256) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement n° 5 du Gouvernement (autorisation des perquisitions de nuit pour la recherche et la constatation des actes de terrorisme). Décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1996 - **Intitulé** (p. 7259) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur l'amendement n° 31 du Gouvernement (complément de l'intitulé par les mots suivants "et aux perquisitions de nuit en matière de terrorisme") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7260) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative au maintien des liens entre frères et soeurs [n° 0098 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 7268, 7270) : suggestions formulées par des enfants. Mise en oeuvre de mesures d'assistance éducative. Séparation de l'autorité parentale. Séparation des fratries. Droits de l'enfant. Portée juridique de ce texte. Apparition de l'enfant dans la vie publique. Possibilité de séparation des enfants d'une même fratrie en cas de motif grave. Communauté de vie des fratries. Cas de séparation amiable des parents. Modifications apportées par la commission des lois. Accepte cette proposition de loi - **Art. unique** (p. 7272) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction posant le principe de la préservation, par le juge qui prend des mesures d'assistance éducative, de la communauté de vie entre frères et soeurs existant à la date de sa décision - possibilité pour le juge, dans le cas ou cette préservation serait impossible ou contraire à l'intérêt de l'un ou plusieurs d'entre eux, de statuer sur les relations personnelles entre frères et soeurs ; adopté.

- **Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière de leur résidence principale [n° 0319 (95-96)]** - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7277, 7279) : surendettement des ménages. Données chiffrées. Fixation du montant de la mise à prix. Adjudication judiciaire. Amélioration de l'information du débiteur. Possibilité pour le débiteur de contester auprès du juge le montant de la mise à prix fixé par le créancier poursuivant. Remise de l'adjudication pour causes graves. Suspension des procédures d'exécution immobilière. Réduction de la fraction des prêts immobiliers. Lutte contre le chômage. Responsabilisation des établissements prêteurs. Protection du consommateur. Transfert des pouvoirs judiciaires à la commission de surendettement des particuliers. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur ce texte - **Après l'art. 5** (p. 7285) ; son amendement n° 7 : possibilité pour le juge de prononcer, à la demande du débiteur, la déchéance des intérêts des prêteurs quand ceux-ci auront accordé des prêts de manière manifestement inconsidérée ; retiré. (p. 7286) : son amendement n° 8 : abrogation des dispositions de la loi du 8 février 1995 qui a réformé la procédure de traitement des situations de surendettement ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7287) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur ce texte.

PAPILIO (Sosefo Makapé), *sénateur (Iles Wallis-et-Futuna) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

PASQUA (Charles), *sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* - Art. L. 441-8 du code de la construction et de l'habitation *(calcul du supplément de loyer de solidarité en l'absence de délibération exécutoire)* (p. 181) : son amendement, soutenu par M. Charles Ceccaldi-Raynaud, n° 2 : plafonnement du montant du supplément de loyer de solidarité à 30 % du loyer principal ; retiré.

PASQUINI (Pierre), *ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **242** de M. André Dulait : **Agriculture** *(Mise aux normes des bâtiments d'élevage)* (*JO* Débats du 24 janvier 1996) (p. 115).

n° **267** de M. Marcel Lesbros : **Anciens combattants et victimes de guerre** *(Allocation de préparation à la retraite pour les anciens combattants d'Afrique du Nord)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 985).

n° **428** de Mme Joëlle Dusseau : **Enfants** *(Situation de deux fillettes françaises séquestrées en Egypte)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4745).

n° **432** de M. Philippe Marini : **Pensions de retraite** *(Prise en compte pour le calcul des droits à la retraite des services accomplis dans la Résistance avant l'âge de seize ans)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4744).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) (p. 6328) : diminution du nombre des anciens combattants et réduction des crédits. Rôle du ministère des anciens combattants. Entretien des nécropoles. (p. 6329, 6330) : fonctionnement de l'Office national des anciens combattants, ONAC. Refus par le Gouvernement de la mise en oeuvre de la retraite anticipée pour les anciens d'Afrique du Nord : coût trop élevé de cette mesure. Question des retraites complémentaires. Promotion spéciale dans les Ordres de la Légion d'honneur et du Mérite. Lisibilité du rapport constant. Absence de réforme des services déconcentrés. Politique de la mémoire. (p. 6331) : titre de reconnaissance de la nation. Constitution du Conseil supérieur de la mémoire combattante. Consultation du ministère des anciens combattants sur Internet - **Examen des crédits - Après l'art. 86** (p. 6333) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° II-22 (aménagement du rapport constant) et n° II-23 (augmentation du plafond de la rente mutualiste).

PASTOR (Jean-Marc), *sénateur (Tarn) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à organiser la lutte contre les termites **[n° 0023 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Logement.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **2** (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2449) - Ministère : Travail - *Effets du contrat initiative emploi sur la création d'emplois* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2449) - **Contrat initiative emploi (CIE)**

Questions orales sans débat :

n° **411** (*JO* Débats du 31 mai 1996) (p. 3112) - Ministère : Agriculture - *Prorogation des règlements en matière d'arrachage dans l'attente d'une réforme de l'organisation commune des marchés (OCM) viti-vinicoles* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4184) - **Viticulture**

n° **421** (*JO* Débats du 6 juin 1996) (p. 3284) - Ministère : Travail - *Statut des infirmiers du secteur psychiatrique* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4202) - **Infirmiers et infirmières**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1958) : amélioration des conditions de vie des couples de jeunes agriculteurs. Emploi de personnel. Groupements d'employeurs. Demande la création d'un emploi rural au statut mi-privé, mi-public, avec couverture sociale unique.

- Projet de loi relatif au contrôle du commerce des produits chimiques précurseurs de stupéfiants ou de substances psychotropes [n° 0267 (95-96)] - (30 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2316) : sanctions administratives. Règles relatives aux contrôles et aux prélèvements d'échantillons. Le groupe socialiste votera ce texte.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Après l'art. 1er C** (p. 2334) : sur l'amendement n° 16 de la commission (dérogation à l'interdiction des ententes pour certains accords relatifs aux productions agricoles qui bénéficient d'une garantie officielle de qualité ou quand il existe un déséquilibre important entre l'offre et la demande), soutient le sous-amendement n° 74 de M. Aubert Garcia - **Art. 4** *(moralisation des rapports entre fournisseurs et clients)* (p. 2481) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 66 du Gouvernement (maintien de l'interdiction du refus de vente s'il est susceptible d'empêcher l'accès au marché de nouveaux opérateurs, notamment des PME) - **Art. 6** *(actions en justice des organisations consulaires ou représentatives des consommateurs)* (p. 2487) : vote par le groupe socialiste des amendements de suppression n° 30 de la commission et n° 54 de la commission saisie pour avis - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2492, 2493) : aménagement du territoire. Abus de la grande distribution. Délais de paiement. Vente à perte. Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4235, 4236) : attachement des Français à la SNCF. Endettement. Reconquête commerciale. Crise du transport ferroviaire. Abandon des contrats de plan entre la SNCF et les régions. Aménagement du territoire. Régionalisation. Charge des infrastructures. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Désengagement de l'Etat.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5416, 5418) : solidarité du secteur social agricole à travers le BAPSA et les retraites agricoles. Aménagement du territoire. Sécurité alimentaire. Prime à l'herbe.

PELCHAT (Michel), *sénateur (Essonne) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration de France 2.

Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateurs)* (p. 1020, 1022) : sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction), ses sous-amendements, soutenus par M. Jean Delaneau, n° 32, n° 39, n° 33 et n° 34 ; retirés. Son amendement, soutenu par M. Jean Delaneau, n° 31 : délai de réclamation des droits de retransmission par l'ayant-droit non membre d'une société de gestion collective ; devenu sans objet.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3221, 3223) : ouverture à la concurrence. Tarification. Amélioration de la qualité des services. Aménagement du territoire. Statut de France Télécom. Résorption du déséquilibre tarifaire de France Télécom. Emploi. Réduction des prélèvements obligatoires. Augmentation de la consommation. Le groupe des RI votera ce projet de loi - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - Art. L. 33-2 du code des postes et télécommunications *(établissement des réseaux indépendants)* : se déclare opposé à l'amendement n° 93 de M. Claude Billard (suppression de la possibilité d'obtenir l'autorisation d'établir des réseaux indépendants sans décision expresse de l'autorité chargée de l'accorder).

- Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 35-3 du code des postes et télécommunications *(financement du service universel)* (p. 3383, 3386) : sur l'amendement n° 23 de la commission (téléphonie mobile numérique), son sous-amendement n° 203 : sanction des opérateurs qui ne prennent pas des engagements avant le 1er octobre 1997 ; adopté - **Art. 11** *(Agence nationale des fréquences)* (p. 3415) : son amendement n° 137 : mission de l'Agence nationale des fréquences ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Communication

- (7 décembre 1996) (p. 6906, 6908) : choix budgétaires. Propositions d'économies. Financement mixte de l'audiovisuel public. Exemple des télévisions publiques espagnoles et américaines. Réforme de la redevance audiovisuelle. Politique audiovisuelle extérieure. Diffusion numérique par satellite des chaînes publiques. Les sénateurs du groupe des Républicains et Indépendants voteront ce projet de budget - **Examen des crédits - Ligne 47 de l'état E** (p. 6924) : son amendement n° II-4 : harmonisation de la redevance des postes "noir et blanc" avec celle des postes "couleur" ; retiré. Assiette de cette taxe - **Après l'art. 58** (p. 6928) : au nom du groupe des Républicains et Indépendants, se déclare opposé à l'amendement n° II-49 de M. Jean Cluzel (limite des exonérations de redevance audiovisuelle).

PENNE (Guy), *sénateur (Français établis hors de France) SOC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 10 octobre 1996.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 117 (95-96)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Albanie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements **[n° 0164 (95-96)]** (17 janvier 1996) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information sur la mission effectuée en Turquie du 26 au 29 février 1996 **[n° 0292 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Turquie.**

Proposition de loi organique, déposée avec Mme Monique ben Guiga et M. Pierre Biarnès, tendant à modifier la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République **[n° 0397 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Elections présidentielles.**

Proposition de loi organique, déposée avec Mme Monique ben Guiga et M. Pierre Biarnès, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République **[n° 0398 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Elections présidentielles.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 453 (95-96)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au service militaire des doubles-nationaux (ensemble une annexe) **[n° 0006 (96-97)]** (2 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères, relations culturelles extérieures et francophonie **[n° 0089 (96-97) tome 2]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2811) - Ministère : Coopération - *Rapatriement des Français de Centrafrique* - Réponse le 24 mai 1996 (p. 2811) - **Français de l'étranger**

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Albanie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0117 (95-96)] - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 95, 96) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Question orale avec débat portant sur un sujet européen : orientations de la Communauté européenne concernant l'instauration de zones de libre-échange - (30 janvier

1996) (p. 250, 251) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne** - (26 mars 1996) (p. 1727, 1729) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Paul Masson.

- **Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République [n° 0270 (94-95)]** - (13 juin 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 271 (94-95)** (p. 3672, 3673) : référence au dépôt de sa proposition de loi sur le même sujet. Recommandation non suivie du Conseil supérieur des Français de l'étranger en faveur d'une proposition de loi déposée par tous les sénateurs représentant les Français de l'étranger. Dépôt regrettable d'un texte séparé par les sénateurs de la majorité. Importance du dispositif proposé pour la prochaine élection présidentielle, les élections européennes et le référendum. Création de bureaux de vote à l'étranger dans certaines villes dotées d'une agence consulaire. Conséquences des restrictions budgétaires du ministère des affaires étrangères : suppression de postes consulaires français à l'étranger. Nouvelle définition du rôle de l'ambassadeur. Diminution des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères et recrutement de personnel local. Question de l'inscription sur les listes électorales. Problème de l'organisation des scrutins par des fonctionnaires français. Conséquences du préavis de grève déposé récemment au ministère des affaires étrangères. Le groupe socialiste votera le texte de la commission des lois - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3675, 3676) : consultation souhaitable des sénateurs représentant les Français de l'étranger avant le dépôt des propositions de loi organique. Possibilité d'une signature commune.

- **Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de le République [n° 0271 (94-95)]** - (13 juin 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 270 (94-95)** - Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270 (3672, 3673) - **Explications de vote sur l'ensemble** - Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270 (94-95) (p. 3675, 3676).

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3987, 3990) : fragilité de l'équilibre financier de cette loi de programmation. Ecart croissant entre les lois de finances initiales et la réalité des dépenses autorisées par le ministère des finances. Evolution du contexte géopolitique. Incertitudes relatives à la politique étrangère de la France. Détermination de la défense européenne précédée d'une réflexion sur la nature de nos alliances. Question sur la sauvegarde de l'autonomie de décision de la France. Difficultés éprouvées par les Etats-Unis pour accepter l'idée d'une identité européenne de défense. Caractère illusoire de la réforme de structure du commandement de l'OTAN décidée lors du conseil de Berlin. Scepticisme relatif au rôle de l'Union européenne occidentale, UEO, au sein de l'OTAN. Projet d'avion de transport futur, ATF, remis en cause par le désengagement de l'Etat. Situation financière de l'Aérospatiale à la veille de sa fusion avec Dassault. Inconvénients d'une stratégie du "tout extérieur", placée par manque de moyens sous le contrôle opérationnel des Etats-Unis. Adoption souhaitable d'une loi sur l'engagement des forces armées.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au service militaire des double-nationaux (ensemble une annexe) [n° 0453 (95-96)]** - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4943, 4944) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat** - (31 octobre 1996) (p. 5270, 5271) : orientations mal définies de la politique extérieure française. Baisse des crédits du ministère de la coopération. Conséquences du projet d'Union monétaire. Conditions de la stabilité budgétaire. Rôle de l'euro. Place de l'Union européenne dans le processus de paix au Proche-Orient. Elargissement futur de l'Union européenne. Diminution du budget européen. Réintégration de la France dans l'OTAN. Définition d'une politique étrangère et de sécurité commune. Aide de l'Union européenne aux palestiniens. Rôle de l'Europe en Israël. (p. 5272, 5273) : rigueur des crédits affectés au ministère des affaires étrangères. Suppression d'emplois de coopérants. Augmentation des crédits budgétaires concernant les échanges et la coopération dans le domaine audiovisuel. Renouvellement du mandat du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, ONU. Conférence franco-africaine. Maintien du réseau diplomatique et consulaire français. Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Election des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger pour l'Algérie.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les relations culturelles extérieures et la francophonie (p. 6630, 6631) : baisse des crédits destinés à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. Avenir de l'action culturelle française extérieure. Enseignement français à l'étranger. Configuration future du pôle de l'audiovisuel extérieur. Avis favorable à l'adoption des crédits de l'action culturelle extérieure. (p. 6639, 6640) : enjeu de la Conférence intergouvernementale. Relance de la politique étrangère et de sécurité commune, PESC. Elargissement de l'Alliance atlantique. Echec de la construction d'une défense européenne. Réforme de l'Organisation des Nations Unies. Office statistique des communautés européennes, OSCE. Application de la politique de désarmement. Lutte contre le sida dans les pays en voie de développement : initiatives de la France. Stratégie française en Afrique : crise de la République centrafricaine et reconstruction de l'Angola. (p. 6641, 6642) : rôle de la France au Mali. Baisse des crédits du fonds d'urgence humanitaire. Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Augmentation des frais de scolarité pour les enfants français. Consultation des sénateurs représentant les Français établis hors de France pour l'établissement de la carte scolaire. Orientations du conseil pour l'audiovisuel extérieur de la France. Les membres du groupe socialiste ne voteront pas ce projet de budget.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6881, 6882) : surpopulation africaine. Crise économique et financière des pays africains. Aide publique au développement. Désengagement de la France. Effets de la dévaluation. Investissement en Afrique. Intervention à Bangui. Clarification de la politique française en Afrique. Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Baisse du nombre des assistants techniques. Augmentation du coefficient géographique. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

PÉPIN (Jean), *sénateur (Ain) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire **[n° 0088 (96-97) tome 11]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 29 à 31) : complémentarité entre pompiers volontaires et professionnels. Rôle irremplaçable des sapeurs-pompiers volontaires. Crise du bénévolat. Mesures indispensables en faveur du volontariat. Dispositions relatives à la formation. Allocation de vétérance et allocation de réversion. Relation entre le sapeur-pompier volontaire et l'entreprise. Disponibilité et efficacité des sapeurs-pompiers volontaires. Efficacité des secours et fonctionnement de l'entreprise. Régime de protection sociale. Assurance vieillesse. Mesures d'incitation à l'adresse des employeurs. Coût et financement des dispositions prévues. Mise en oeuvre de la participation financière de l'Etat. Avec le groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

- **Suite de la discussion** - (17 janvier 1996) - **Art. 1er** *(missions des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 48) : missions de sécurité assurées par les sapeurs-pompiers volontaires. - **Après l'art. 9** (p. 55) : son amendement n° 40 : réduction du taux des cotisations versées par les employeurs au titre des accidents du travail ; rejeté - **Après l'art. 16** (p. 64) : son amendement n° 41, sur le même objet que l'amendement n° 27 de M. Alain Vasselle (prise en compte de la durée d'engagement du sapeur-pompier volontaire dans le calcul de la durée d'assurance au titre de l'assurance vieillesse) ; retiré. (p. 67) : son amendement n° 42, sur le même objet que l'amendement n° 34 de M. Alain Vasselle (amélioration de la situation des sapeurs-pompiers volontaires, victimes d'un accident en service commandé) ; retiré.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1829 à 1831) : diversité des situations dans chaque département. Souplesse apportée par le système de la convention. Composition du corps départemental du service d'incendie et de secours, SDIS. Liens entre le SDIS et les CPI, centres de première intervention. Composition et présidence du conseil d'administration du SDIS. Incidence financière de la réforme. Souhait de la participation de l'Etat au financement. Votera ce projet de loi amendé par les commissions des lois et des finances - **Chapitre IV** *(les contributions financières des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et du département au budget du service départemental d'incendie et de secours)* (p. 1848) : son amendement n° 17 : nouvelle rédaction de l'intitulé de la division faisant apparaître l'apport d'une contribution financière de l'Etat ; retiré - **Après l'art. 38 (par priorité)** (p. 1849) : ses amendements n° 18 et n° 19 : création d'une taxe spécifique sur les produits pétroliers pour financer les services départementaux d'incendie et de secours ; retirés - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1850) : son amendement n° 15 : possibilité pour les centres de première intervention d'opter ou non pour l'intégration dans le corps départemental d'incendie et de secours ; adopté. (p. 1854) : relation étroite entre les municipalités, le maire et les corps de sapeurs-pompiers - **Art. 13** *(transfert des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 1855) : son amendement n° 16 de coordination ; adopté - **Art. 42 bis** *(maintien des avantages acquis)* (p. 1886) : son amendement n° 20 : maintien des avantages individuellement acquis au 1er janvier 1996 dans d'autres corps pour les personnels transférés et les sapeurs-pompiers professionnels d'un corps départemental ; retiré.

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Après l'art. 16** (p. 1898) : son amendement n° 4 : alignement des prestations des sapeurs-pompiers volontaires pensionnés sur celles servies en cas d'invalidité due au service dans la fonction publique ; adopté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1899, 1900) : avec les sénateurs du groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 2215) : son amendement, soutenu par M. Bernard Seillier, n° 82 : délai de six mois accordé au tribunal afin de se prononcer ; devenu sans objet.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6744, 6746) : majoration des crédits inscrits au titre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Application de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire de février 1995. Zones de revitalisation rurale. Zones éligibles à la prime d'aménagement du territoire et zones éligibles aux aides européennes. Incidence de l'élaboration des schémas départementaux de l'organisation des services publics sur le moratoire des services publics. Avis favorable de la commission des affaires économiques à l'adoption des crédits de l'aménagement du territoire pour 1997.

PERBEN (Dominique), *ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales **[n° 0171 (95-96)]** (18 janvier 1996) - **Finances locales.**

Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire **[n° 0512 (95-96)]** (26 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Fonction publique.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Nicolas About : **Lycées** *(Répartition des charges d'investissement et de fonctionnement des installations annexes des lycées)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1329).

n° 7 de M. Christian Bonnet : **Normes, marques et labels** *(Dérives technocratiques consécutives à la multiplication de nouvelles normes)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1334).

n° 12 de M. Claude Estier : **Fonction publique** *(Mise en cause de la fonction publique)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2803).

n° 15 de M. Paul Girod : **Loi (application de la)** *(Lenteurs dans la mise en application des lois)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2806).

n° 3 de M. François Lesein : **Militaires** *(Conséquences de la restructuration des personnels des armées)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3335).

n° 11 de M. Jean-Claude Carle : **Régions** *(Recrudescence du régionalisme)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3343).

n° 4 de M. Marcel Debarge : **Services publics** *(Politique dans le secteur public)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4678).

n° 15 de M. Serge Franchis : **Maires** *(Statut financier et fiscal des maires)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5028).

n° 17 de M. François Lesein : **Fonction publique territoriale** *(Formation et mobilité des fonctionnaires des collectivités territoriales)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5029).

n° 9 de M. Jean-Paul Amoudry : **Police municipale** *(Emploi temporaire des policiers municipaux)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5463).

n° 10 de M. Christian Bonnet : **Administration** *(Lutte contre la pandémie bureaucratique)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5464).

n° 7 de M. Jean-Louis Lorrain : **Aide sociale** *(Contingents communaux d'aide sociale)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6705).

n° 11 de M. Joël Bourdin : **Groupements de communes** *(Encouragement à l'intercommunalité)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6709).

n° 19 de M. Hilaire Flandre : **Etat** *(Etat d'avancement de la réforme de l'Etat)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7685).

n° 20 de M. Roland Courteau : **Catastrophes naturelles** *(Inondations dans le Midi)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7686).

Questions orales sans débat :

n° 382 de M. Michel Mercier : **Enseignement artistique** *(Situation des enseignants des écoles municipales de musique)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3476).

n° 383 de M. Michel Mercier : **Fonction publique territoriale** *(Situation des agents publics travaillant à mi-temps)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3477).

n° 390 de M. François Gerbaud : **Dotation globale d'équipement (DGE)** *(Conditions de délivrance de la dotation globale d'équipement)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3478).

n° 400 de M. François Lesein : **Fonction publique territoriale** *(Conditions de rémunération des agents territoriaux chargés de mission)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3480).

n° 403 de M. Louis Souvet : **Fonction publique territoriale** *(Avancement de grade de certains fonctionnaires territoriaux)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3479).

n° 435 de M. Philippe Marini : **Sécurité publique** *(Création d'un commissariat de police à Noyon (Oise))* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4729).

n° 443 de M. Joseph Ostermann : **Fonction publique territoriale** *(Gestion du personnel municipal)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4730).

n° 502 de M. Édouard Le Jeune : **Communes** *(Compensation des dépenses supportées par les communes en matière d'environnement et de sécurité)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7455).

n° 506 de M. Édouard Le Jeune : **Pensions de retraite** *(Avenir de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7456).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Discussion générale** (p. 528, 530) : réforme de la répartition de la dotation globale de fonctionnement, DGF, des communes. Répartition entre la dotation de solidarité urbaine, DSU, et la dotation de solidarité rurale, DSR. Réforme de la DSU : application de l'indice synthétique aux communes de moins de 10 000 habitants. Définition du critère de logement social. Logements du parc minier. Occupants de logements sociaux. Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. (p. 543, 544) : indexation de la DGF. Dotations liées à des opérations artificielles d'intercommunalité. Communes d'outre-mer. FSCRIF - **Avant l'art. 1er** (p. 546) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Alain Richard n° 37 (suppression de la possibilité de régularisation négative de la DGF) et n° 38 (limitation à 0,5 % de la masse financière de la DGF). (p. 547, 551) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 41 (exclusion du pacte de stabilité de la dotation d'aménagement de la DGF), n° 42 (abrogation des dispositions de la loi de finances supprimant la première part de la DGE pour les communes de plus de 20 000 habitants), n° 43 (suppression du lien entre taxes foncières, taxe d'habitation et taxe professionnelle), n° 44 (modification des conditions de détermination du potentiel fiscal des communes membres d'un syndicat d'agglomération nouvelle) et n° 45 (révision des bases d'imposition servant d'assiette aux impôts directs locaux à compter du 1er janvier 1997). - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression)* (p. 553) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (amélioration de la rédaction) - **Avant l'art. 2** (p. 554) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Paul Loridant (rapport

au Parlement sur les conditions d'application de l'article L. 234-13 du code des communes) - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 556) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Alain Vasselle (diminution de la part de la DSU). Sur le même objet, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de la commission et pour l'amendement identique n° 35 de M. Alain Vasselle - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 560) : s'oppose aux amendements de M. Alain Vasselle n° 27 (extension de la DSU aux communes de 3 500 habitants et plus) et n° 28 (critère du nombre de 1 100 logements sociaux pour les communes de moins de 10 000 habitants). (p. 561) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (critère du taux d'occupation des logements sociaux : nouvelle rédaction). (p. 563) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Paul Loridant (critère du taux de chômage). Accepte l'amendement n° 3 de la commission (liste des logements sociaux : logements possédés par les filiales de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations). (p. 564) : s'oppose aux amendements n° 36 de M. Jean-Jacques Robert (logements sociaux : logements ayant bénéficié de prêts spéciaux à la construction consentis par le Crédit foncier de France ou la Caisse française de développement) et n° 52 de M. Paul Loridant (liste des logements sociaux : logements ayant bénéficié de prêts spéciaux à la construction consentis par le Crédit foncier de France ou la Caisse française de développement ou ayant fait l'objet d'un conventionnement au titre de l'attribution de l'aide personnalisée au logement). (p. 565) : s'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. Alain Vasselle et n° 48 de M. Paul Loridant (logements sociaux : réintroduction des logements foyers).. Accepte l'amendement n° 4 de la commission (logements sociaux dans les bassins miniers) et s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Paul Loridant (logements locatifs appartenant à Charbonnages de France, à la SNCF, à EDF et à GDF). (p. 567) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 50 (HLM appartenant aux communes) et n° 51 (résidences universitaires). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 18 de la commission saisie pour avis (critère du taux d'occupation des logements sociaux - décret en Conseil d'Etat). (p. 568) : demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 30 et n° 31 (modulation des taux applicables aux critères de logements sociaux et aux critères d'aide personnelle au logement). (p. 569) : accepte les amendements de précision de la commission n° 5 et n° 6. S'oppose à l'amendement n° 53 de M. Paul Loridant (relèvement du plafond de l'effort fiscal). (p. 570) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Paul Loridant (garantie du montant de la DSU pour 1996). (p. 571) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Jean-Jacques Robert (simulations préalables à l'entrée en vigueur des dispositions de cet article) - **Art. 4** *(coordination)* (p. 572) : accepte l'amendement de précision n° 19 de la commission saisie pour avis - **Avant l'art. 5** (p. 573) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Paul Loridant (taux de cotisation minimale de taxe professionnelle) - **Art. 5** *(ressources du Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 573, 575) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 56 (plafonnement de la participation d'une commune la première année de contribution) et n° 57 (communes où le revenu imposable par habitant est inférieur à la moyenne du revenu imposable par habitant des communes de plus de 10 000 habitants de la région d'Ile-de-France) et accepte l'amendement de précision n° 8 de la commission - **Art. 6** *(règles d'éligibilité aux ressources du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Alain Richard (application à la répartition des dotations du FSCRIF du barème adopté pour la DSU) et accepte l'amendement de précision n° 9 de la commission - **Après l'art. 6** (p. 577, 578) : demande le retrait des amendements n° 16 et n° 17 de M. Georges Othily (majoration de la dotation forfaitaire attribuée aux communes des départements et territoires d'outre-mer et des collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon) - **Art. 7** *(contribution des départements au financement de la majoration de la dotation de fonctionnement minimale)* : accepte l'amendement n° 25 de M. Michel Mercier (prise en compte des critères utilisés pour la DSU) - **Après l'art. 7** (p. 579) : demande le retrait des amendements sur le même objet, n° 10 de la commission et n° 20 de la commission saisie pour avis (conséquences de la nouvelle définition du logement social sur l'application de la loi d'orientation pour la ville et sur la compensation de la réduction de taxe professionnelle pour embauche et investissement) au profit de son amendement n° 60 ; à titre transitoire, maintien pour 1996, de la définition des logements sociaux antérieure au présent projet de loi en ce qui concerne la loi d'orientation pour la ville et certains dispositifs financiers et fiscaux ; adopté. (p. 580) : accepte l'amendement n° 21 de la commission saisie pour avis (seuil de population : prise en compte des recensements complémentaires) - **Art. 8** *(validations législatives)* (p. 581, 582) : accepte l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (limitation des validations aux décisions relatives à la DGF des communes et des départements, au FSCRIF et à la compensation de la réduction pour embauche ou investissement) - **Après l'art. 8** (p. 583) : accepte les amendements identiques n° 11 de la commission et n° 15 de M. Paul Girod, déposé à titre personnel (éligibilité à la DGE de l'ensemble des communes de 2 000 habitants et moins). (p. 585) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Michel Moreigne (éligibilité à la DGE des communes de 2 000 habitants et moins : extension à certains groupements de communes rurales) - **Art. 9** *(attributions du Fonds national de péréquation aux communes dépourvues de fiscalité directe)* : accepte l'amendement de précision n° 12 de la commission - **Après l'art. 9** : accepte l'amendement n° 13 de la commission (entrée en vigueur dès 1996 des aménagements apportés par la loi aux dotations de l'Etat et aux mécanismes de solidarité financière) - **Art. 10** *(décrets d'application)* (p. 586) : accepte l'amendement de suppression n° 23 de la commission saisie pour avis - **Intitulé du projet de loi** : accepte l'amendement n° 14 de la commission ("Projet de loi portant diverses dispositions relatives au concours de l'Etat aux collectivités territoriales et aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités territoriales") - **Sur l'ensemble** (p. 588) : remerciements.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5118, 5120) : traduction législative d'accords négociés avec les syndicats. Procédure sans précédent pour la fonction publique. Instauration des congés de fin d'activité, CFA, dans les trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière). Départs anticipés et recrutement de jeunes. Maintien des flux de recrutement dans le cadre d'une diminution de l'effectif global. Maintien du concours comme mode de recrutement dans la fonction publique. Organisation de concours réservés pour la résorption progressive de l'emploi précaire. Implication des employeurs de la fonction publique territoriale. Cohérence des conditions d'accès aux concours réservés dans les trois fonctions publiques. Nécessité de mettre fin à des pratiques de gestion des effectifs inacceptables dans la fonction publique. Engagement de l'administration à éviter la reconstitution de la précarité. Défense de l'emploi. Conditions d'accès des fonctionnaires et des agents non titulaires aux CFA. Mesures d'adaptation pour les situations particulières. Application du dispositif aux employés des exploitants publics et des établissements privés sous contrat avec l'Etat. Financement, durée et étendue de ce dispositif. Ouverture de la fonction publique à des fonctionnaires détachés ressortissants des autres Etats de la Communauté. Accord des ministres européens de la fonction publique. Mise en oeuvre de diverses avancées sociales. Dispositions diverses. Cadre général de la réforme de l'Etat. Dialogue social approfondi et permanent - **Déclaration d'urgence** (p. 5124) : justifie la déclaration d'urgence de ce texte par la nécessité d'appliquer ses dispositions au 1er janvier 1997 - **Discussion générale (suite)** (p. 5146, 5150) : association des élus aux négociations sur la fonction publique. Convention écrite pour tout recrutement dans l'administation d'Etat. Nombre de postes ouverts par les concours de titularisation réservés. Inégalité justifiée des

revenus de remplacement versés aux titulaires et aux non titulaires bénéficiant d'un congé de fin d'activité, CFA. Coût de ces revenus. Financement des CFA par les fonds de l'allocation temporaire d'invalidité, ATI. Conditions d'accès au CFA. Valeur des concours réservés. Modalités des recrutements effectués pour compenser les départs anticipés. Prévisions relatives aux effectifs de l'éducation nationale. Risque juridique encouru par les élus. Application de ce texte. Emploi des enseignants français à l'étranger. Importance numérique de l'emploi précaire. Soutien du Conseil supérieur de la fonction publique. Centres de gestion. Budget du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT. Agents spécialisés des écoles maternelles, ASEM. Commission de la réforme. Secrétaires de mairie - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5160) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 135 de M. Jacques Habert (ouverture des concours réservés aux enseignants de tous les établissements français à l'étranger), n° 140 de M. Pierre Biarnès (ouverture des concours réservés aux enseignants de tous les établissements ayant passé une convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger) et de M. Robert Pagès n° 69 (extension du champ d'application des textes aux établissements ayant passé une convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger), n° 70 (extension de l'application du texte aux organismes de diffusion culturelle implantés à l'étranger) et n° 71 (extension de l'application du texte aux établissements publics de l'Etat). S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 66 (obligation d'organiser des concours réservés), n° 67 (organisation annuelle des concours réservés), n° 68 (emploi des agents recrutés par concours réservé), n° 72 (extension de l'application du texte à des enseignants contractuels autres que les maîtres auxiliaires), n° 73 (calcul de l'ancienneté des candidats aux concours réservés), n° 74 (suppression de la référence au service effectué dans la fonction publique de l'Etat comme condition d'accès aux concours réservés), n° 75 (prise en compte des périodes effectuées à temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés), n° 76 (assouplissement des conditions d'accès aux concours réservés) et n° 77 (intégration sans concours des agents non titulaires ayant une ancienneté supérieure à sept ans) ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 141 (prise en compte des services effectués dans les trois fonctions publiques dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés) et n° 142 (prise en compte des périodes effectuées à temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés). Sur l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission, qu'il accepte, oppose l'article 40 de la Constitution aux sous-amendements de M. Robert Pagès n° 203, n° 204 et n° 205 ; aux sous-amendements de M. Jacques Habert n° 136, n° 137 et n° 138 et au sous-amendement n° 199 de M. Pierre Biarnès. Accepte le sous-amendement n° 50 de M. Albert Vecten et s'oppose à son sous-amendement n° 49. S'oppose aux sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 215 et n° 216 ainsi qu'aux sous-amendements de M. Robert Pagès n° 201, n° 202, n° 206, n° 207 et n° 208. Conditions d'accès aux concours réservés. Heures supplémentaires effectuées par des enseignants titulaires - **Art. 2** *(concours réservés aux agents non titulaires des établissements publics administratifs)* (p. 5164, 5165) : sur l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission qu'il accepte, son sous-amendement rédactionnel n° 211 ; adopté. - Non application à La Poste du dispositif de lutte contre l'emploi précaire - **Après l'art. 2** : sur l'amendement n° 144 de M. Jean-Claude Peyronnet (application du dispositif et réduction de l'emploi précaire aux agents exerçant des fonctions du niveau des catégories A et B), s'en remet à la sagesse du Sénat - **Art. 3** *(dispositif transitoire en faveur des agents non titulaires enseignant dans certaines disciplines professionnelles)* (p. 5166) : accepte l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission - **Après l'art. 3** (p. 5167, 5168) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (situation des maîtres délégués de l'enseignement privé sous contrat). Demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Paul Girod (mesures dérogatoires pour les dentistes scolaires vacataires). S'oppose à l'amendement n° 79 de M. Robert Pagès (affectation au recrutement d'enseignants titulaires, des crédits consacrés au paiement d'heures supplémentaires dans l'enseignement secondaire public) - **Art. 4** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5171, 5172) : sur l'amendement n° 5 de la commission (prise en compte d'éventuelles spécialités au sein des cadres d'emplois et comptabilisation de la durée de service des agents à temps partiel), son sous-amendement n° 200 ; adopté. Sur ce même amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Pagès, n° 209 et n° 213 ainsi qu'au sous-amendement n° 219 de M. Jean-Claude Peyronnet. S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 80 (obligation d'organiser des concours réservés), n° 81 (dénomination des concours réservés), n° 82 (organisation annuelle de concours réservés), n° 84 (ouverture des concours réservés à tous les emplois d'un cadre d'emplois) et n° 87 (prise en compte du temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés) - **Après l'art. 4** (p. 5172, 5174) : s'oppose aux amendements n° 6 de la commission (ouverture de concours réservés aux agents justifiant d'une ancienneté d'au moins quatre ans), n° 88 de M. Robert Pagès (conditions de recrutement et d'emploi de contractuels par les collectivités) et n° 148 de M. Jean-Claude Peyronnet (concours réservé à des agents justifiant d'au moins quatre ans d'ancienneté).

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Art. 5** *(concours réservés dans la fonction publique territoriale ; listes d'aptitude)* (p. 5188) : accepte l'amendement de clarification n° 7 de la commission. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 214 de M. Robert Pagès - **Art. 6** *(conditions d'accès aux concours réservés de la fonction publique hospitalière)* (p. 5189, 5190) : accepte l'amendement de clarification n° 8 de la commission. Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 210 de M. Robert Pagès, et n° 220 et n° 221 de M. Jean-Claude Peyronnet. S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 89 (ouverture de concours), n° 90 (actualisation des concours), n° 91 (substitution des mots "examens professionnels ouverts" aux mots "concours réservés"), n° 92 (inscription dans la loi de la nécessité de la création de postes), ainsi qu'aux amendements sur le même objet n° 93 de M. Robert Pagès et n° 149 de M. Jean-Claude Peyronnet (conditions de durée ouvrant droit au concours spécifique : appréciation des services accomplis à temps partiel comme accomplis à temps complet) - **Art. 9** *(financement des actions de formation en faveur des personnels hospitaliers bénéficiant de contrats emploi-solidarité)* (p. 5191) : accepte l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Après l'art. 10** (p. 5193) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 95 (rapport annuel au Parlement sur la mise en oeuvre des dispositifs de la présente loi ainsi que des programmes de résorption de l'emploi précaire) et n° 96 (rapport relatif au plan national de formation et d'insertion des personnes sous contrat emploi-solidarité employées dans la fonction publique) - **Art. 11** *(création d'un congé de fin d'activité)* (p. 5194, 5195) : accepte l'amendement de clarification n° 10 de la commission, et sur cet amendement le sous-amendement n° 223 de M. Jean-Claude Peyronnet. Sur les amendements de M. Robert Pagès, s'oppose au n° 97 (suppression de la limitation à un an de l'application de cette disposition) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 98 (inscription dans la loi de l'objectif de favoriser l'emploi des jeunes) - **Chapitre 1er du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat)* - **Art. 12** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5196, 5198) : répond à M. Jacques Habert sur le maintien de la bonification pour services civils rendus hors d'Europe aux personnels enseignants à l'étranger. S'oppose aux amendements identiques n° 99 de M. Robert Pagès et n° 153 de M. Jean-Claude Peyronnet (possibilité d'accéder au congé de fin d'activité pour les fonctionnaires ayant épuisé leurs droits à congés de maladie, de longue maladie ou de longue durée). S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 100 (diminution de la limite d'âge), n° 102 (suppression de la condition de justifier de quarante annuités de service) et n° 101 (élargissement de l'accès au congé de fin d'activité).

Accepte les amendements de la commission n° 11 rédactionnel, n° 12 (dérogation à la condition d'âge) et n° 13 (droit à la réduction de cotisations pour les femmes fonctionnaires ayant élevé un ou plusieurs enfants) ainsi que l'amendement de coordination n° 155 de M. Jean-Claude Peyronnet. S'oppose à l'amendement de précision n° 156 du même auteur - **Art. 13** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité des fonctionnaires)* (p. 5199) : s'oppose à l'amendement n° 157 de M. Jean-Claude Peyronnet (modification des dates pour les personnels enseignants) - **Art. 14** *(revenu de remplacement alloué aux fonctionnaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5200) : s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Jean-Claude Peyronnet (calcul du revenu de remplacement sur la base du traitement perçu en pleine activité dans le cas du fonctionnaire précédemment en cessation progressive d'activité) - **Art. 15** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5201) : s'oppose aux amendements identiques de coordination n° 104 de M. Robert Pagès et n° 159 de M. Jean-Claude Peyronnet. Accepte l'amendement n° 160 de M. Jean-Claude Peyronnet (substitution des mots "nécessité de la continuité et du fonctionnement du service" aux mots "intérêt du service") - **Art. 16** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5202, 5203) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (nouvelle rédaction). Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° 224 et n° 225. Demande le retrait de l'amendement n° 105 de M. Robert Pagès (relèvement de la base de calcul du revenu de remplacement) - **Art. 17** *(protection sociale des bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5204) : accepte l'amendement rédactionnel n° 15 de la commission - **Art. 18** *(interdiction d'exercer une activité lucrative pendant le congé de fin d'activité)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de la commission (dérogation pour des activités occasionnelles d'enseignement) - **Chapitre 2 du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics)* - **Art. 21** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5205, 5206) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 109 de coordination et n° 110 (abaissement de l'âge pour les fonctionnaires exerçant des travaux pénibles). Accepte l'amendement rédactionnel n° 17 de la commission, ainsi que les amendements de coordination n° 165 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 18 de la commission - **Art. 22** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité pour les fonctionnaires)* : accepte l'amendement de coordination n° 19 de la commission - **Art. 23** *(revenu de remplacement alloué aux fonctionnaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* : s'oppose à l'amendement de coordination n° 169 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 24** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5207) : accepte l'amendement de coordination n° 170 de M. Jean-Claude Peyronnet et s'oppose aux amendements de coordination n° 112 et n° 113 de M. Robert Pagès - **Art. 25** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité pour les agents non titulaires)* (p. 5208) : accepte l'amendement de coordination n° 39 de la commission - **Art. 26** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* : accepte l'amendement de coordination n° 20 de la commission - **Art. 28** *(protection sociale des bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5209) : accepte l'amendement rédactionnel n° 21 de la commission - **Art. 29** *(personnels enseignants)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 22 de la commission - **Art. 30** *(interdiction d'exercer une activité lucrative pendant le congé de fin d'activité)* (p. 5210) : accepte l'amendement de coordination n° 23 de la commission - **Art. 31** *(motivation du refus de congé de fin d'activité)* : s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Robert Pagès (déclaration de vacance d'emploi pour chaque attribution du congé de fin d'activité) - **Chapitre 3 du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique hospitalière)* - **Art. 32** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5211) : s'oppose aux amendements de coordination n° 118 de M. Robert Pagès et n° 175 de M. Jean-Claude Peyronnet. Accepte les amendements de coordination n° 24 et n° 25 de la commission - **Art. 37** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5213) : accepte l'amendement de coordination n° 26 de la commission - **Art. 39** *(protection sociale des bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5214) : accepte l'amendement rédactionnel n° 27 de la commission - **Art. 41** *(interdiction d'exercer une activité lucrative pendant le congé de fin d'activité)* : accepte les amendements de la commission n° 28 de coordination et n° 29 rédactionnel - **Art. 43** *(dispositions communes ; fonds de compensation du congé de fin d'activité)* (p. 5215, 5216) : s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Robert Pagès (alimentation par une augmentation de la DGF gagée par le relèvement de l'impôt sur les sociétés). Accepte l'amendement n° 30 de la commission (date de prise d'effet du remboursement du revenu de remplacement aux collectivités territoriales - allongement du délai dans lequel les collectivités ou les établissements devront recruter un remplaçant du bénéficiaire) - **Après l'art. 43** (p. 5217) : s'oppose aux amendements n° 123 de M. Robert Pagès (suppression du dispositif de surcompensation entre caisses de retraite) et n° 185 de M. Jean-Claude Peyronnet (création d'une Caisse nationale de l'allocation temporaire d'invalidité des agents affiliés à la CNRACL) - **Après l'art. 46** (p. 5218) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Robert Pagès (élaboration d'un statut de personnel associé destiné aux agents non titulaires non ressortissants d'un Etat de l'Union européenne) - **Art. 47** *(détachement dans la fonction publique française de fonctionnaires des Etats membres de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen)* . demande le retrait de l'amendement n° 125 de M. Robert Pagès (caractère provisoire du détachement prévu) et accepte l'amendement rédactionnel n° 31 de la commission - **Art. 48** *(protection des fonctionnaires faisant l'objet de poursuites pénales)* (p. 5219) : demande le retrait de l'amendement n° 126 de M. Robert Pagès (extension à la réparation du préjudice en résultant) - **Après l'art. 48 ou après l'art. 51** : accepte les amendements identiques n° 54 de M. Alain Vasselle et n° 186 de M. Jean-Claude Peyronnet (mobilité entre fonctions publiques - mention de la fonction hospitalière) - **Chapitre 2 du titre III** *(fonction publique de l'Etat)* - **Après l'art. 49 ou après l'art. 51** (p. 5220) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 127 de M. Robert Pagès et n° 187 de M. Jean-Claude Peyronnet (substitution du droit à congé non rémunéré à la mise en disponibilité proposée aux fonctionnaires en vue d'une procédure d'adoption nécessitant un déplacement outre-mer ou à l'étranger) - **Art. 50** *(détachement d'un fonctionnaire français dans l'administration d'un Etat membre de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 32 de la commission - **Art. 51** *(extension du bénéfice du congé parental aux fonctionnaires adoptant un enfant âgé de plus de trois ans)* (p. 5221) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (bénéfice du congé parental au père ou à la mère) - **Après l'art. 51** : son amendement n° 40 : intégration dans la fonction publique de l'Etat de salariés de la Réunion des musées nationaux affectés à l'école du Louvre ; adopté - **Chapitre 3 du titre III** *(fonction publique territoriale)* - **Avant l'art. 52** : accepte les amendements de rectification de M. Jean-Claude Peyronnet n° 188 et n° 190 - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 64** (p. 5222) : s'oppose aux amendements identiques n° 133 de M. Robert Pagès et n° 189 de M. Jean-Claude Peyronnet (mode d'élection des membres du conseil d'administration du centre intercommunal de gestion de la petite couronne) - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 54** (p. 5223, 5225) : s'oppose aux amendements sur le même objet n° 55 et n° 56 de M. Alain Vasselle et n° 191 de M. Jean-Claude Peyronnet (présidence du conseil de discipline) - **Après l'art. 52** (p. 5226) : s'oppose aux amendements identiques de coordination n° 128 de M. Robert Pagès et n° 192 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 54** *(extension du bénéfice du congé parental aux fonctionnaires adoptant un enfant âgé de plus de trois ans)* : accepte l'amendement de coordination n° 34 de la commission - **Après l'art. 54** : accepte l'amendement n° 64

de M. Jean-Paul Delevoye (droit pour une collectivité territoriale de maintenir, à titre individuel, le montant indemnitaire dont bénéficiait antérieurement un fonctionnaire). Son amendement n° 41 : régime indemnitaire des agents de police municipale et des gardes champêtres ; adopté. (p. 5227) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 193 de M. Jean-Claude Peyronnet (substitution des mots "la collectivité d'accueil" aux mots "le centre de gestion compétent" pour simplification administrative). Accepte l'amendement n° 65 de M. Jean-Paul Delevoye (maintien des avantages ayant le caractère de complément de rémunération et intégration dans le budget des collectivités locales) - (p. 5230) : demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Alain Vasselle (dispositif de titularisation d'agents des collectivités locales recrutés depuis le 27 janvier 1984) et accepte l'amendement n° 61 du même auteur (suppression des effets néfastes de l'amendement "de Courson" adopté par l'Assemblée nationale à l'occasion du projet de loi portant DDOS). (p. 5231) : ses amendements n° 42 : maintien au CNFPT de la répartition de la dotation spéciale instituteur, DSI ; et n° 43 : comités techniques paritaires dans les départements d'outre-mer ; adoptés - **Chapitre 4 du titre III** *(fonction publique hospitalière)* - **Après l'art. 55** (p. 5232) : s'oppose aux amendements identiques de coordination n° 129 de M. Robert Pagès et n° 194 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Art. 56** *(détachement d'un fonctionnaire français dans l'administration d'un Etat membre de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen)* (p. 5233) : accepte l'amendement rédactionnel n° 35 de la commission - **Art. 57** *(extension du bénéfice du congé parental aux fonctionnaires adoptant un enfant âgé de plus de trois ans)* : accepte l'amendement de précision n° 36 de la commission - **Avant l'art. 58** : accepte l'amendement n° 37 de la commission (financement des actions de formation en faveur des personnels hospitaliers bénéficiant de contrats emploi-solidarité) - **Art. 58** *(astreintes à domicile)* (p. 5234, 5235) : s'oppose aux amendements de suppression n° 130 de M. Robert Pagès et n° 195 de M. Jean-Claude Peyronnet - **Après l'art.58** (p. 5236) : s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Robert Pagès (suppression de l'article 89 de la loi du 30 juillet 1987 relatif au "trentième indivisible" dans le décompte des retenues pour fait de grève) - **Art. 59** *(création d'un corps de contrôleurs du travail)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 38 de la commission - **Après l'art. 61** (p. 5237) : s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Robert Pagès (règles de proportionnalité en matière d'élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat) - **Après l'art. 64** : son amendement n° 44 : suppression de la possibilité de maintenir en activité des directeurs de recherche au-delà de la limite d'âge de 65 ans ; adopté après modification par le sous-amendement n° 212 de M. Pierre Laffitte, qu'il accepte. (p. 5239) : son amendement n° 45 : Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son ; adopté. (p. 5241) : son amendement n° 46 : validation des versements de cotisations effectués pour les années 1984 à 1996, au titre des assurances sociales, pour les salariés bénéficiaires des dispositions du statut national du personnel des industries électriques et gazières ; adopté. Son amendement n° 47 : prorogation de l'application de la loi du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail ; adopté. (p. 5242, 5243) : accepte l'amendement n° 222 de la commission (date d'entrée en vigueur de la condition de diplôme ou de titre prévue par l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971 relative aux professions judiciaires et juridiques). Sur le même objet, son amendement n° 48 ; retiré. S'oppose à l'amendement n° 134 de M. Robert Pagès (rétablissement du paritarisme au sein du CNFPT).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) (p. 6217, 6220) : pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales. Evolution des dotations. DGF. Compensation des exonérations de taxes professionnelles. Maintien des concours à l'investissement. Taux d'intérêt. Désamiantage. Fonds de compensation pour la TVA. Augmentation des charges des collectivités et diminution des recettes. Impact des normes en matière de sécurité et d'environnement. Aide sociale. CNRACL. Fonction publique territoriale. Statuts. Inadaptation des statuts aux groupements intercommunaux. Clarification des compétences entre Etat et collectivités. Coopération intercommunale. Demande l'adoption de ce projet de budget.

Services généraux du Premier ministre - Fonction publique et réforme de l'Etat

- (28 novembre 1996) (p. 6230, 6232) : réforme de l'Etat. Relations entre fonctionnaires et usagers. Services publics en milieu rural et dans les quartiers en difficulté. Etudes d'impact préalable. Réduction du nombre de directions dans l'administration centrale. Expérimentation d'une nouvelle organisation des services déconcentrés. Délocalisation à Limoges du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, CNASEA. Formation continue. Formation des cadres de la fonction publique. Développement de la mobilité. Suppressions d'emplois. Conséquence de la baisse des effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire. Prochaine négociation sur les revalorisations salariales. Dialogue social. Objectifs d'aménagement et de réduction du temps de travail et d'insertion des personnes handicapées.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0127 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7197, 7199) : amendement du Gouvernement adopté à l'Assemblée nationale sur la représentativité des syndicats dans la fonction publique. Demande l'adoption des conclusions de la CMP - **Sur l'ensemble** : représentativité syndicale dans la fonction publique. Fédération syndicale unitaire, FSU. Jurisprudence du secteur privé.

PERCHERON (Daniel), *sénateur (Pas-de-Calais) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 24 mai 1996) ; en démisionne ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

PERETTI (Jean-Jacques de), *ministre délégué à l'outre-mer.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte **[n° 0056 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

Projet de loi d'habilitation relatif à l'extension et à l'adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte des dispositions législatives du titre 1er du livre VII du code de la santé publique, au statut du personnel et au financement de l'établissement public de santé territoriale de Mayotte ainsi qu'à la réforme du statut de la caisse de prévoyance sociale **[n° 0057 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi organique relative à la date de renouvellement des membres de l'assemblée territoriale de la Polynésie française [n° 0172 (95-96)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 258, 259) : examen prochain par le Parlement de deux projets de loi relatifs au statut de la Polynésie française. Renouvellement prévu des membres de l'assemblée territoriale. Chevauchement des périodes retenues. Report de la date des élections au mois de mai. Article 74 de la Constitution relatif aux territoires d'outre-mer. Organisation des élections. Avis favorable de l'assemblée territoriale de la Polynésie française sur ce texte. (p. 261) : missions de l'Assemblée nationale et du Sénat en Polynésie française. Nécessité pour le Gouvernement de décaler la date des élections. Ecart de deux mois entre les élections municipales et territoriales.

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 199 (95-96)** - (p. 872, 873) : article 74 de la Constitution relatif au statut des territoires d'outre-mer. Autonomie de la Polynésie française. Identité géographique. Compétence de droit commun du territoire. Définition des compétences réservées à l'Etat. Régime des actes juridiques du territoire. Attributions consultatives du conseil des ministres. (p. 874) : association du représentant de la Polynésie française aux négociations internationales. Signature d'accords internationaux par le président du gouvernement. Accroissement des compétences du territoire et développement économique. Arrêt des essais nucléaires. Transfert de compétences à la Polynésie française. Domaine public maritime. (p. 875) : régime des investissements directs étrangers. Identité culturelle. Assouplissement des règles de fonctionnement des institutions territoriales. Suppression des conseils d'archipels. Centre d'expérimentations du Pacifique. Mise en jeu de la solidarité nationale. (p. 887, 888) : mission de la commission des lois. Respect des engagements internationaux. Association du territoire à l'Union européenne. Application du pacte de progrès. Référence à l'ancien moratoire sur les essais nucléaires. (p. 889 à 891) : stabilité institutionnelle de la nouvelle assemblée du territoire. Rôle du tribunal administratif de Papeete. Organisation des prochaines élections. Maintien du rôle des communes. Dépôt d'un projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'outre-mer. Coordination des efforts de développement. Conseil des archipels. Conseil économique, social et culturel. Stabilité de la monnaie - **Question préalable** (p. 893, 894) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Daniel Millaud, tendant à opposer la question préalable. Respect de la Constitution lors du dépôt de ces deux projet se loi. Consultation effective de l'assemblée territoriale. Contrôle du Conseil constitutionnel sur la loi organique. Place des territoires d'outre-mer au sein de l'Europe - **Art. 1er** *(caractères généraux du territoire)* (p. 895) : accepte l'amendement rédactionnel n° 36 de la commission, et s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Daniel Millaud (rattachement administratif de l'îlot de Clipperton à la Polynésie française) - **Après l'art. 1er** (p. 896) : accepte l'amendement n° 37 de la commission (développement harmonieux de la Polynésie française) - **Art. 1er bis** *(mission du haut-commissaire et représentation de la Polynésie française dans les institutions nationales)* : accepte l'amendement n° 38 de la commission (scission de cet article en deux articles distincts) - **Après l'art. 1er bis** : accepte l'amendement n° 39 de la commission (représentation de la Polynésie française au sein du Parlement et du Conseil économique et social) - **Avant l'art. 2** (p. 897) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Daniel Millaud (notion de spécialité législative des territoires d'outre-mer) - **Art. 3** *(compétences réservées à l'Etat)* (p. 898 à 900) : son amendement de précision n° 106 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 40 de la commission (compétence de l'Etat sur les services extérieurs du Trésor). S'oppose aux amendements n° 89 de M. Guy Allouche (compétence du territoire pour le placement des fonds libres en valeurs d'Etat ou garantis par l'Etat) et n° 8 de M. Daniel Millaud (suppression de la référence aux matières premières stratégiques).

- Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)] - (21 février 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi organique n° 198 (95-96)** - Voir intervention sous le projet de loi organique n° 198 (p. 872 à 875, p. 887 à 891).

- Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0198 (95-96)] - Suite de la discussion - (22 février 1996) - **Art. 3 (suite)** (p. 909 à 911) : sur les amendements de M. Daniel Millaud, demande le retrait du n° 9 (compétence de l'Etat en matière de sécurité civile - compétence du territoire pour la police de la route), s'oppose au n° 10 (compétence du territoire en matière d'assurances) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 85 (respect de la législation propre au territoire en matière de communication audiovisuelle). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 41 (application des principes fondamentaux des obligations commerciales à la Polynésie française), le n° 42 rédactionnel, et le n° 43 de coordination. Son amendement n° 76 : suppression de la compétence du territoire en matière de constatation des infractions ; rejeté. Développement de filières d'enseignement adaptées à la spécificité des territoires. Délivrance d'un diplôme territorial - **Art. 4** *(domaine du territoire)* (p. 912, 913) : son amendement n° 109 : délais de prescription quinquennale ou trentenaire ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Daniel Millaud n° 11 (les eaux intérieures : partie du domaine maritime du territoire), n° 12 de précision et n° 13 (compétence exclusive du territoire pour la réglementation relative aux eaux intérieures) - **Art. 5** *(institutions de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 44 de la commission - **Art. 6** *(élection du président du gouvernement)* (p. 914) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 45 (remplacement des mots "députés territoriaux" par les mots "conseillers territoriaux") et accepte le n° 46 (vote personnel) - **Art. 8** *(formation et composition du gouvernement)* (p. 915, 916) : s'oppose aux amendements identiques n° 15 de M. Daniel Millaud et n° 90 de M. Guy Allouche (limitation du gouvernement à douze ministres, à l'exclusion du président et du vice-président). Notion de responsabilité du territoire - **Art. 10** *(incompatibilités)* (p. 917, 918) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Guy Allouche (incompatibilité des fonctions de membre du gouvernement avec la qualité de député ou de sénateur) - **Art. 15** *(durée des fonctions du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 919) : accepte l'amendement de rectification n° 47 de la commission - **Art. 17** *(démission d'un ministre)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 48 de la commission - **Art. 19** *(séance du conseil des ministres)* (p. 920) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Guy Allouche (réunion du conseil des ministres au moins trois

fois par mois) - **Art. 20** *(ordre du jour du conseil des ministres)* (p. 921) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Daniel Millaud (transmission de l'ordre du jour du conseil des ministres au président de l'assemblée de la Polynésie française) et accepte l'amendement rédactionnel n° 49 de la commission - **Art. 24** *(domaine de compétence du gouvernement de la Polynésie française)* : son amendement de coordination n ° 107 ; adopté - **Art. 25** *(domaine de compétence du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 923 à 925) : s'oppose aux amendements n° 93 de M.Guy Allouche (compétence de l'Etat en matière de réglementation des jeux de hasard : installation des casinos) et n° 18 de M. Daniel Millaud (désignation par le conseil des ministres des services chargés des déclarations d'association). Accepte l'amendement n° 50 de la commission (compétence du conseil des ministres pour l'ouverture de cercles de jeux) - **Art. 26** *(pouvoir de nomination du gouvernement de la Polynésie française)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 51 de la commission - **Art. 28** *(édiction de sanctions administratives et de peines correctionnelles)* (p. 925, 926) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la première partie de l'amendement n° 19 M. Daniel Millaud (1°) distinction entre le régime des sanctions administratives et celui des sanctions contraventionnelles) et s'oppose à la deuxième partie de cet amendement (2°) suppression des termes "applicable en matière pénale"). Accepte les amendements de la commission n° 52 rédactionnel et n° 53 de précision - **Art. 29** *(attributions consultatives du conseil des ministres)* (p. 927, 928) : s'oppose aux amendements identiques n° 21 de M. Daniel Millaud, n° 54 de la commission et n° 94 de M. Guy Allouche (consultation sur les modalités de fonctionnement du comité consultatif paritaire). S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Daniel Millaud (consultation obligatoire sur les règlements de l'Etat touchant à l'organisation particulière de la Polynésie française) - **Art. 34 A** *(fonctions et pouvoirs du président du gouvernement de la Polynésie française)* (p. 929) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Guy Allouche (contreseing du ministre concerné pour certaines nominations) - **Art. 34** *(fonctions et pouvoirs du président du gouvernement de la Polynésie française)* : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Guy Allouche (nominations en conseil des ministres, sur proposition du ministre concerné) - **Art. 37** *(attributions du président du gouvernement de la Polynésie française dans les relations internationales)* (p. 930, 931) : son amendement n° 105 : distinction entre participation de droit et participation facultative du président du gouvernement suivant l'objet des accords ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 55 (négociations et signatures d'accords avec des Etats, territoires ou organismes régionaux du Pacifique) et n° 56 rédactionnel - **Art. 38** *(conventions de coopération décentralisée)* (p. 932) : son amendement n° 108 : arrangements administratifs notifiés au haut-commissaire ; rejeté. S'oppose aux amendements n° 99 de M. Guy Allouche (suppression du pouvoir attribué au président du gouvernement en matière d'arrangements administratifs), n° 86 de cohérence de M. Daniel Millaud et n° 57 de coordination de la commission - **Art. 49** *(fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 934) : s'oppose à l'amendement n° 58 de la commission (suppression de l'avis du tribunal administratif sur le règlement de l'assemblée territoriale) - **Art. 52** *(fonctionnement de l'assemblée de la Polynésie française)* : accepte l'amendement n° 59 de la commission (interdiction du cumul de l'indemnité de député territorial avec celle de membre du Conseil économique et social de la République) - **Art. 57** *(domaine de compétence et pouvoirs budgétaires de l'assemblée de la Polynésie française)* (p. 935, 936) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 100 de M. Guy Allouche et n° 23 de M. Daniel Millaud (suppression de l'avis du tribunal administratif sur une délibération de l'assemblée territoriale). S'oppose à l'amendement n° 24 de M. Daniel Millaud (maintien des compétences précédemment attribuées au territoire) - **Après l'art. 57** : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Daniel Millaud (application des délibérations de l'assemblée territoriale aux autres collectivités publiques du territoire) - **Art. 59** *(sanctions pénales, sanctions administratives et peines d'emprisonnement)* (p. 937) : accepte l'amendement de précision n° 60 de la commission. Sur celui-ci, son sous-amendement n° 87 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 26 de M. Daniel Millaud (modalités d'application des peines d'amende et des peines complémentaires) - **Art. 65** *(consultation de l'assemblée de la Polynésie française sur les projets de loi autorisant la ratification ou l'approbation de conventions internationales et les propositions d'actes communautaires)* (p. 938, 939) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Millaud n° 27 (avis de l'assemblée de la Polynésie française sur les accords internationaux des territoires d'outre-mer) et n° 28 (avis conforme de l'assemblée territoriale sur les décisions communautaires). Accepte l'amendement rédactionnel n° 61 de la commission - **Art. 110 (par priorité)** *(compétence du Conseil d'Etat en premier et dernier ressort)* (p. 942 à 944) : accepte l'amendement de la commission n° 68 (contrôle de la légalité des délibérations de l'assemblée de la Polynésie française par le Conseil d'Etat). Sur celui-ci, ses sous-amendements n° 84 et n° 111 ; adoptés. Intervient sur l'amendement n° 104 de M. Guy Allouche (suppression du délai de deux mois prévu pour l'introduction du recours en excès de pouvoir) - **Art. 89 (par priorité)** *(contrôle des délibérations de l'assemblée)* (p. 945, 946) : son amendement n° 82 : délibération dans les trois mois pour le Conseil d'Etat sur le déféré concernant une délibération de l'assemblée de la Polynésie française, déposé par le haut commissaire ; rejeté - **Art. 111 (par priorité)** *(demande d'avis)* : son amendement n° 83 : saisine du Conseil d'Etat réservée aux autorités de la République ; adopté - **Art. 68** *(attributions de la commission permanente)* (p. 947) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Daniel Millaud (suppression des avis émis par la commission permanente entre les sessions) - **Art. 71** *(communication de l'ordre du jour de l'assemblée - auditions du haut-commissaire et des membres du gouvernement)* (p. 948) : accepte l'amendement rédactionnel n° 62 de la commission - **Après l'art. 80, division et articles additionnels après l'art. 87 (par priorité)** (p. 950, 951) : non fonctionnement et absence de mise en oeuvre des conseils d'archipel depuis 1990. S'oppose à l'amendement n° 102 de M. Guy Allouche (institution d'un conseil d'archipel). Risque de multiplication des structures administratives. Référence à son amendement n° 77 : création d'une cinquième section, réservée aux archipels, au sein du conseil économique, social et culturel ; déposé à l'article suivant. (p. 952, 953) : demande à la commission de se rallier à cette dernière solution. (p. 954, 955) : accepte les amendement de la commission n° 65 (insertion d'une division additionnelle : "Titre II bis - Du développement équilibré de la Polynésie française") et n° 66 (création d'une commission paritaire de concertation). Sur celui-ci, ses sous-amendements n° 113 : concertation entre l'Etat, le territoire et les communes ; et n° 114 : suppression de la transmission des propositions de la commission paritaire de concertation au conseil économique, social et culturel ; adoptés - **Art. 81** *(composition du conseil économique, social et culturel)* (p. 956) : accepte l'amendement rédactionnel n° 63 de la commission. Son amendement n° 77 (création d'une cinquième section, réservée aux archipels, au sein du conseil économique, social et culturel) ; devenu sans objet - **Art. 82** *(nombre de conseillers et modalités de leur désignation)* : accepte l'amendement de coordination n° 64 de la commission - **Art. 84** *(incompatibilités)* (p. 957) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Daniel Millaud (interdiction pour les conseillers municipaux d'appartenir au conseil économique, social et culturel) - **Art. 91** *(commission paritaire de concertation - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 958, 959) : s'oppose aux amendements de rétablissement n° 32 de M. Daniel Millaud et n° 103 de M. Guy Allouche - **Art. 94** *(concours techniques et financiers destinés aux communes)* : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 67 de la commission (possibilité pour l'Etat et le territoire d'apporter, séparément ou conjointement, leur concours financier et technique aux communes) - **Art. 112** *(enseignement de la langue tahitienne)* (p. 961) : accepte les amendements de la commission n° 70 (possibilité d'utiliser les langues polynésiennes, le français étant la langue officielle) et n° 110 (modalités d'enseignement de la langue tahitienne) - **Art. 114 A** *(déclaration de situation patrimoniale)* (p. 962) :

accepte l'amendement de la commission n° 71 (obligation de déclaration de patrimoine strictement limitée au président de l'assemblée de la Polynésie française) - **Après l'art. 114 ter** : accepte l'amendement n° 72 de coordination de la commission - **Art. 115** *(lagons de Mururoa et de Fangataufa)* : accepte l'amendement de rectification n° 73 de la commission - **Sur l'ensemble** (p. 963, 964) : reconnaissance du peuple polynésien. Avancées de ce texte en matière de développement économique et social. Renforcement des pouvoirs de contrôle de l'assemblée territoriale. Amélioration des relations avec l'Union européenne.

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française [n° 0199 (95-96)] - Suite de la discussion** - (22 février 1996) - **Art. 1er** *(rôle du haut-commissaire)* (p. 965) : accepte l'amendement de précision n° 2 de la commission - **Art. 2** *(modalités du contrôle de légalité)* (p. 966) : son amendement n° 9 : délai de trois mois pour les déférés du haut-commissaire devant le Conseil d'Etat ; adopté. Accepte l'amendement de rectification n° 3 de la commission - **Avant l'art. 7** (p. 967, 968) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 4 (installation à Papeete du siège de la chambre territoriale des comptes de la Polynésie française). Création récente de la chambre territoriale des comptes de la Polynésie française. Bilan d'activités favorable pour l'année 1994. Renforcement de la présence sur le territoire polynésien du président de la chambre. Risque d'une charge nouvelle pour le budget de l'Etat avec l'installation de cette chambre en Polynésie française. S'engage à reprendre l'examen de cette situation dès que possible - **Art. 7** *(dispositions budgétaires et comptables)* : impossibilité de créer une deuxième chambre territoriale des comptes en Polynésie française. Problème de la charge de travail. Organisation normale des travaux de la chambre territoriale des comptes de la Polynésie française siégeant à Nouméa - **Après l'art. 13 bis** (p. 969) : accepte l'amendement de coordination n° 5 de la commission - **Après l'art. 14** (p. 970) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (entrée en vigueur de cette loi à la même date que la loi organique portant statut de la Polynésie française) - **Intitulé du projet de loi** : accepte l'amendement n° 7 de la commission (projet de loi complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0104 (95-96)]** - (12 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1150, 1152) : organisation particulière des territoires d'outre-mer. Règle de la spécialité législative. Augmentation des compétences territoriales. Appartenance des territoires d'outre-mer à la République française. Mise à jour du régime législatif de ces territoires. Codification des dispositions applicables. Modernisation du droit de la police maritime dans les quatre territoires d'outre-mer. Application des dispositions de base qui régissent la sous-traitance. Diverses dispositions du 3ème chapitre. Contenu du titre II consacré à la Nouvelle-Calédonie. Refonte de la législation du droit du travail. Décentralisation. Titre III consacré à la Polynésie française. Délibérations territoriales. Régime communal. Code rural. Régime applicable en matière d'immeubles à construire. Création d'une commission de conciliation foncière. Titre IV consacré à Wallis-et-Futuna. Collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Statut du notariat applicable à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Transparence et régulation des procédures de marchés. Avis des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer et du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon. Egalité des prestations familiales dans les départements d'outre-mer - **Art. 1er** *(interdiction de pêche pour les navires étrangers au large des territoires d'outre-mer)* (p. 1154, 1155) : accepte les amendements de la commission n° 3 rédactionnel, n° 4 (suppression d'une référence inutile), n° 5 d'harmonisation, n° 6 (transposition dans les territoires d'outre-mer de l'échelle des peines en vigueur en métropole), n° 7 et n° 8 de coordination - **Après l'art. 1** : accepte l'amendement n° 9 de la commission (changement d'intitulé de la loi du 1er mars 1888 sur la pêche dans les eaux territoriales de la France) - **Art. 2** *(amendes applicables en cas d'infraction au large des Terres australes antarctiques françaises, TAAF)* (p. 1156) : accepte les amendements de la commission n° 10, n° 11 et n° 12 (harmonisation des minima des peines encourues sur ceux applicables en métropole) - **Art. 3** *(zone économique au large des territoires d'outre-mer)* : accepte l'amendement de suppression n° 13 de la commission - **Art. 4** *(régime des saisies en matière de pêche maritime)* (p. 1156, 1157) : accepte les amendements de la commission n° 14 rédactionnel et n° 15 (exclusion des TAAF du champ d'application de l'article 11 de la loi du 5 juillet 1983 relative au régime des saisies) - **Art. 5** *(coordination)* : accepte l'amendement de suppression n° 16 de la commission - **Art. 7** *(extension aux territoires d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi sur la sous-traitance)* (p. 1158) : accepte les amendements n° 17 de la commission (suppression de l'exclusion de l'application à Saint-Pierre-et-Miquelon du dernier alinéa de l'article 12 de la loi sur la sous-traitance relatif au versement direct à l'entrepreneur des prêts consentis aux maîtres de l'ouvrage) et n° 54 de M. Daniel Millaud (non application du titre II de la présente loi, à l'exception de son article 7, aux marchés publics passés au nom du territoire de la Polynésie française ou de ses établissements publics) - **Art. 8** *(sous-traitance dans le domaine du transport routier)* : accepte les amendements de la commission n° 18 et n° 19 (expression en francs CFP du montant des pénalités relatives à la sous-traitance dans le domaine des transports routiers en Nouvelle-Calédonie) et n° 20 (suppression de l'extension à la Polynésie française de la loi sur la sous-traitance dans les transports routiers) - **Art. 10 quater** *(extension de la loi sur les archives)* (p. 1160) ; accepte l'amendement n° 21 de la commission (nouvelle rédaction) - **Avant l'art. 11** : son amendement n° 59 ; extension de certaines des dispositions des lois de 1968 et de 1984 sur l'enseignement supérieur à l'Université française du Pacifique ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 69 de M. Daniel Millaud - **Art. 14** *(renumérotation d'articles)* (p. 1164) : accepte l'amendement rédactionnel n° 22 de la commission - **Art. 18** *(prévention et traitement des difficultés des entreprises)* : accepte l'amendement n° 23 de la commission (généralisation du renvoi au code local des impôts pour l'application de la loi relative aux difficultés des entreprises à Saint-Pierre-et-Miquelon, où la fiscalité est une compétence locale) - **Art. 20** *(principes directeurs du droit du travail)* (p. 1169) : accepte les amendements rédactionnels de la commission n° 24, n° 25, n° 26, n° 27 et n° 28 - **Art. 21** *(bureau du syndicat de communes)* : accepte l'amendement de suppression n° 29 de la commission - **Art. 22** *(extension d'articles de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République)* (p. 1170, 1171) : accepte les amendements de la commission n° 30 et n° 31 (nouvelle rédaction) et n° 32 de coordination ainsi que l'amendement n° 55 de M. Simon Loueckhote (possibilité pour le haut-commissaire et pour l'exécutif de la collectivité locale intéressée de demander à la chambre territoriale des comptes d'examiner la gestion des collectivités locales et de leurs établissements publics) - **Après l'art. 23 bis** (p. 1172) : accepte les amendements de M. Simon Loueckhote n° 56, n° 57 et n° 58 (extension au territoire de la Nouvelle-Calédonie de diverses dispositions intéressant le régime de la coopération, le statut des coopératives d'intérêt maritime, ainsi que celui des coopératives agricoles et des sociétés d'intérêt collectif agricole) - **Art. 24** *(modernisation des principes généraux du droit du travail)* (p. 1187) : accepte les amendements de précision rédactionnelle ou de correction d'erreurs matérielles de la commission n° 33, n° 34, n° 35, n° 36, n° 37, n° 38, n° 39, n° 40, n° 41, n° 42, n° 43, et n° 44 - **Art. 28** *(sociétés d'économie mixte locales)* (p. 1186) : accepte les amendements de la commission n° 45, rédactionnel, et n° 46 de précision - **Art. 28 bis** *(législation applicable aux immeubles à construire)* : accepte l'amendement n° 47 de la commission (fixation à trois mois de plus de la date d'entrée en vigueur de l'extension à la Polynésie des dispositions relatives aux immeubles à construire) - **Art. 28 ter** *(commission de conciliation en matière foncière)* (p. 1190) : accepte les amendements

identiques n° 48 de la commission et n° 71 de M. Daniel Millaud (obligation pour deux des trois membres de cette commission de maîtriser une langue polynésienne) - **Art. 28 quater** *(modalités d'intégration des instituteurs suppléants)* : sur l'amendement n° 49 de la commission, qu'il accepte (alignement sur la durée d'exécution de la loi d'orientation pour le développement de la Polynésie française du délai d'intégration des instituteurs suppléants dans le corps de l'Etat), son sous-amendement n° 76 ; adopté - **Art. 28 quinquies** *(sociétés d'économie mixtes du territoire)* (p. 1191) : accepte l'amendement n° 50 de la commission (actualisation du dispositif proposé par cet article en y intégrant les dispositions de la loi du 29 janvier 1993 relatives à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques) - **Après l'art. 28 quinquies** : accepte l'amendement n° 70 de M. Daniel Millaud (conditions de circulation et de séjour sur le territoire de la Polynésie française). (p. 1193) : sur l'amendement n° 73 de M. Daniel Millaud, qu'il accepte (mise en fourrière d'un véhicule), son sous-amendement n° 75 ; adopté - **Art. 30** *(droit de la nationalité)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 51 de la commission - **Art. 33** *(extension de l'organisation de la profession de notaire)* (p. 1195) : accepte l'amendement n° 52 de la commission (intégration dans l'extension de l'organisation de la profession de notaire prévue par cet article d'une adaptation qui permet de soumettre les notaires qui exerceront à Saint-Pierre-et-Miquelon aux instances notariales des Antilles, et ceux qui exerceront à Mayotte aux instances notariales de la Réunion) - **Art. 34** *(extension du code des marchés publics)* (p. 1196) : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. Victor Reux (non application de cet article à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon) - **Art. 40 quater** *(garantie de l'Etat pour le logement locatif à Mayotte)* (p. 1197) : accepte l'amendement n° 53 de la commission (limitation du champ d'application de cet article à Mayotte) - **Art. 41** *(délai de consultation du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon)* (p. 1198) : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Victor Reux (fixation du délai à un mois) - **Après l'art. 41** (p. 1199) : son amendement n° 1 : extension à Saint-Pierre-et-Miquelon du bénéfice des titres III, III bis et IV du code la famille et de l'aide sociale relatifs à l'aide sociale générale et à l'aide sociale médicale ; adopté - **Après l'art. 43** (p. 1199, 1200) : ses amendements n° 61 : création d'une division additionnelle sur diverses dispositions relatives à l'outre-mer ; n° 60 : prévention des risques de fraude liés aux paiements des compléments de pension versés par l'Etat dans les territoires d'outre-mer, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à la Réunion ; n° 62 : extension aux départements d'outre-mer de l'allocation parentale d'éducation et de l'allocation pour jeune enfant ; et n° 63 : développement de la formation en alternance ; adoptés. (p. 1201) : sur son amendement n° 63 précité, s'oppose au sous-amendement n° 74 de M. Pierre Lagourgue - **Intitulé du projet de loi** (p. 1202) : son amendement n° 64 : nouvel intitulé "Projet de loi portant dispositions diverses relatives à l'outre-mer" ; adopté.

- **Projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0265 (95-96)]** - (14 mars 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 266 (95-96)** (p. 1288, 1289) : actualisation du cadre institutionnel de la Polynésie française. Création de la commission Etat-territoire-communes, proposée par le Sénat. Autorisation du cumul des mandats de membre du Conseil économique, social et culturel, et de conseiller municipal, hors les mandats de maire, proposée par l'Assemblée nationale. Augmentation du rôle des communes dans le développement du territoire. Propose l'adoption définitive des deux textes issus de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi complétant le statut de la Polynésie française** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0266 (95-96)]** - (14 mars 1996) - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 265 (95-96) - Voir son intervention sous le n° 265** (p. 1288, 1289).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon** - *Deuxième lecture* **[n° 0333 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3774) : demande l'adoption de ce projet de loi - **Après l'art. 1er** (p. 3775) : accepte l'amendement n° 5 de M. Daniel Millaud (compétence du territoire de la Polynésie française en matière de pêche maritime) - **Art. 7** *(extension aux territoires d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi sur la sous-traitance)* (p. 3776, 3777) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Daniel Millaud (compétence du territoire en matière de contrats de sous-traitance des marchés publics) - **Art. 28 sexies** *(conditions d'admission sur le territoire de la Polynésie française - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 3778, 3779) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Millaud n° 2 (rétablissement dans une nouvelle rédaction) et n° 3 de repli. Atteinte à la liberté constitutionnelle d'aller et venir. - **Après l'art. 46** (p. 3781) : sur l'amendement n° 6 de M. Pierre Lagourgue (alignement de la révision annuelle des loyers des logements sociaux des sociétés d'économie mixte des DOM sur les dispositions applicables aux sociétés anonymes d'HLM) qu'il accepte, son sous-amendement n° 7 ; adopté.

- **Proposition de loi organique complétant la loi organique n° 96-312 du 12 avril 1996 portant statut d'autonomie de la Polynésie française [n° 0376 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3782) : décision du Conseil constitutionnel en date du 9 avril 1996 sur le caractère organique de la délégation de signature pouvant être consentie par les membres du Gouvernement de la Polynésie française aux responsables des services territoriaux ou à ceux des services de l'Etat. Demande l'adoption de cette proposition de loi organique - **Après l'art. unique** (p. 3784, 3785) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de la commission (transferts de propriété immobilière et exercice du droit de préemption par le Conseil des ministres, au nom du territoire : motivation d'intérêt général). S'engage sur le dépôt et l'examen rapide d'un projet de loi organique sur ce point particulier.

- **Projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer** - *Deuxième lecture* **[n° 0277 (95-96)]** - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4248, 4249) : remerciements à la commission et au rapporteur. Collaboration des élus et des services de l'administration. Institution d'une commission départementale de vérification des titres. Levée de forclusion des titres relatifs aux terrains non occupés par des tiers. Occupants sans titre. Prix de cession des terrains aux occupants. Rôle des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques. Consultation des communes. Quartiers "d'habitat spontané". Extension aux départements de la Réunion et de la Guyane du dispositif permettant la gestion de la zone dite des cinquante pas géométriques par le conservatoire de l'espace littoral. Texte de consensus - **Art. 1er** *(chapitre Ier bis du titre IV du livre IV du code du domaine de l'Etat)* - Art. L. 89-1 du code précité *(délimitation des espaces urbains, des espaces occupés par une urbanisation diffuse et des espaces naturels)* (p. 4255) : son amendement n° 23 : délimitation par le préfet dans un délai d'un an, des espaces urbains ou occupés par une urbanisation diffuse et des espaces naturels ; adopté. Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 39 de M. Claude Lise (prolongation du délai prévu). (p. 4256) : son amendement n° 24 : suppression de la délimitation du rivage de la mer dans un délai de 6 mois ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 2 rédactionnel, et n° 3 (suppression des critères relatifs à la définition des zones d'urbanisation diffuse) - Art. L. 89-1 bis du code précité *(institution d'une commission de vérification des titres)* (p. 4257) : son amendement n° 25 : nouvelle rédaction ; adopté - Art. L. 89-3 du code précité *(cession à titre onéreux*

de terrains affectés à un usage professionnel) (p. 4258) : son amendement n° 26 : vente des terrains à leur valeur normale sans majoration ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 7 (suppression d'un gage devenu sans objet), n° 8 (suppression de toute référence à la rédaction initiale de cet article) et n° 9 (suppression de l'avis conforme de la commune) - Art. L. 89-4 du code précité *(cession à titre onéreux des terrains affectés à un usage d'habitation)* : accepte les amendements de la commission n° 10 (suppression de toute référence à la rédaction initiale de cet article) et n° 11 (remplacement du mot "dégradé" par le mot "spontané" relatif à la dénomination de quartiers d'habitat) - Art. L. 89-4 bis du code précité *(détermination des conditions de cession)* : son amendement de suppression n° 27 ; adopté - Art. L. 89-4 ter du code précité *(modalités de cession des terrains supportant des édifices religieux)* : son amendement de suppression n° 28 ; adopté - Art. L. 89-4 quater du code précité *(modalités de cession des terrains supportant des locaux appartenant à des associations et à des syndicats)* (p. 4259) : son amendement de suppression n° 29 ; adopté - Art. L. 88-1 du code précité (par priorité) *(remise des espaces naturels au conservatoire du littoral dans les départements de Guyane et de la Réunion)* : son amendement rédactionnel n° 33 ; adopté - Art. L. 89-5 du code précité *(gestion des espaces naturels)* : son amendement rédactionnel n° 30 ; adopté - Avant l'art. L. 89-5 bis du code précité (p. 4260) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (application du régime d'imposition des plus-values aux cessions opérées dans les dix ans suivant les cessions par l'Etat) - Art. L. 89-5 bis du code précité *(exercice du droit de préemption en cas de revente du bien cédé)* : sur l'amendement n° 13 de la commission, qu'il accepte (institution d'un droit de préemption au profit de l'Etat), son sous-amendement n° 31 : ajustement de l'indemnité aux cas particuliers ; adopté - Art. L. 89-5 ter du code précité *(répression de l'occupation sans titre des espaces situés dans les zones naturelles)* : son amendement de suppression n° 32 ; adopté - **Art. 2** *(octroi d'une aide exceptionnelle de l'Etat)* (p. 4261) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (caractère général de l'aide pour l'achat des terrains à usage d'habitation) - **Art. 4** *(mission des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques)* (p. 4262) : son amendement n° 34 : suppression des mots "au nom de l'Etat" dans la convention passée entre l'agence et la commune précisant l'équipement des terrains situés dans ces quartiers ; adopté - **Art. 5** *(organisation des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques)* (p. 4263) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Claude Lise (élection du président du conseil d'administration de l'agence par les membres de ce conseil) et accepte l'amendement n° 16 de la commission (composition du conseil d'administration de l'agence) - **Art. 6** *(détermination des ressources des agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques)* : s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission (liste des subventions perçues par l'agence) - **Art. 7** *(création d'une taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'agence pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques de la Guadeloupe)* (p. 4264) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (suppression de la consultation préalable des communes concernées, du département et de la région) - **Art. 8** *(art. 1609 D du code général des impôts - création d'une taxe spéciale d'équipement perçue au profit de l'agence pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques de la Martinique)* : accepte l'amendement n° 19 de la commission (suppression de la consultation préalable des communes concernées, du département et de la région) - **Art. 9** *(modifications apportées au code de l'urbanisme)* (p. 4265) : son amendement n° 36 : suppression de la référence à l'article L. 146-3 du code de l'urbanisme ; adopté - **Art. 9 bis B** *(modifications apportées au code de l'urbanisme)* : ses amendements n° 37 rédactionnel ; et n° 38 : extension aux secteurs occupés par une urbanisation diffuse du dispositif permettant aux occupants d'acquérir le terrain sur lequel est bâtie leur habitation ; adoptés - **Art. 10** *(détermination des modalités d'application de la présente loi)* (p. 4266) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (suppression du rapport établissant un bilan de l'application de cette loi).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part [n° 0426 (95-96)] - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4317) : partenariat politique, économique et culturel entre l'Union européenne et la Tunisie. Importance stratégique de la rive sud de la Méditerranée. Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone. Situation économique de la Tunisie. Demande au Sénat d'adopter le projet de loi. (p. 4319, 4320) : vigilance du Gouvernement français dans le domaine des droits de l'homme. Progrès sensibles des droits des femmes et des enfants en Tunisie.

- Projet de loi autorisant l'approbation du deuxième protocole en date du 6 octobre 1995 annexé à l'accord général sur le commerce des services (ensemble les listes d'engagements dont la traduction est annexée à la présente loi) [n° 0458 (95-96)] - (27 juin 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 459 (95-96)** (p. 4320, 4321) : organisation mondiale du commerce, OMC. Deuxième protocole relatif au commerce des services. Troisième protocole relatif aux modes de fourniture de services. Nouvelles opportunités commerciales pour les prestataires français. Protocole sur les mouvements de personnes physiques. Demande l'adoption de ces deux projets de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation du troisième protocole en date du 6 octobre 1995 annexé à l'accord général sur le commerce des services (ensemble les listes d'engagements dont la traduction est annexée à la présente loi) [n° 0459 (95-96)] - (27 juin 1996) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 458 (95-96)** (p. 4320, 4321) : voir intervention sous le projet de loi n° 458.

- Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à la convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (ensemble 3 annexes) [n° 0467 (95-96)] - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4322) : contrôle des pêches en haute mer. Adhésion directe de la France à l'organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest. Saint-Pierre-et-Miquelon : affirmation de la France comme Etat côtier de l'Atlantique du Nord-Ouest. Demande au Sénat d'adopter ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6415, 6425) : évolution des crédits. Crédits provenant du ministère de l'équipement ou du ministère de l'éducation nationale. Insertion par l'emploi et le logement. Contrat d'accès à l'emploi. Contrat d'insertion par l'activité, CIA. FEDOM. Chèques emploi-service. Agence départementale d'insertion. Dispositif "jeunes stagiaires pour le développement". Service militaire adapté. Aide au logement. Logements d'urgence. Prêt à taux zéro. Investissements. Section décentralisée du FIDOM. Crédits de paiement et autorisations de programme. Politique d'aménagement du territoire. Politique de coopération avec les territoires d'outre-mer. Nouvelle-Calédonie. Autonomie de la Polynésie française. Modernisation de la loi sur les communes de Polynésie française. Département de la Guyane. Création d'un rectorat de plein exercice. Enseignements secondaire et primaire. Secteur de la banane et du sucre. Fonds de participation aux PME. Guadeloupe. Coopération régionale dans les Caraïbes. Coopération entre Saint-Pierre-et-Miquelon et le Canada. Représentation de chaque département d'outre-mer aux assises du

développement. Fonds de péréquation des transports aériens. Projet DELGRES. Réforme foncière en Guadeloupe. Ligne budgétaire unique. Immigration en Guyane. Défiscalisation des opérations de restauration du patrimoine bâti guyanais. Agence régionale de l'hospitalisation en Guadeloupe. Création d'une commission de validation des titres dans le cadre du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les DOM. Secteur de la pêche. Emploi et logement à La Réunion. Remplacement du franc pacifique par le franc français. Employés de l'ancien centre d'expérimentation du Pacifique, CEP. Commune du Marin en Martinique. Accord de coopération avec les Etats-Unis dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue. Réunion du comité des investissements outre-mer pour Mayotte. Allongement de la piste aéroportuaire. Deuxième quai du port de Longoni. Immigration clandestine. Problème d'éducation. Défiscalisation à Saint-Pierre-et-Miquelon. Problème des travaux en matière d'assainissement et d'adduction d'eau à Saint-Pierre-et-Miquelon. Approvisionnement en eau de l'usine bagasse-charbon en Guadeloupe. Aide aux agriculteurs en difficulté. Tarifs téléphoniques. Entreprises franches. Pêche dans les Terres australes et antarctiques françaises, TAAF. Projet d'usine du Nord en Nouvelle-Calédonie.

- Projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0149 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7675) : amélioration de ce projet de loi. Délimitation de la zone dite des cinquante pas géométriques. Commissions départementales de vérification des titres. Dispositif antispéculation - **Art. 1er** *(chapitre Ier du Titre IV du livre IV du code du domaine de l'Etat)* - Art. L. 89-1 du code du domaine de l'Etat *(délimitation des espaces urbains, des espaces occupés par une urbanisation diffuse et des espaces naturels)* (p. 7677) : son amendement n° 1 : allongement du délai fixé pour l'accomplissement des opérations nécessaires à la délimitation ; adopté - Art. L. 89-1 bis du code du domaine de l'Etat *(institution d'une commission de vérification des titres)* : son amendement n° 2 : non-participation du notaire aux travaux de la commission dans le cas où son étude a eu à connaître d'un acte relatif aux droits établis par le titre litigieux ; adopté - Art. L. 89-5 bis du code du domaine de l'Etat *(exercice du droit de préemption en cas de revente du bien cédé)* (p. 7678) : son amendement n° 3 : exercice par les agences et les communes, en leur nom propre, du droit de préemption ; adopté.

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte et relatif au statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin - *Deuxième lecture* **[n° 0122 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7691, 7693) : accroissement des garanties des droits et des libertés des fonctionnaires de Mayotte. Avis favorable du conseil général et des maires. Textes d'application. Possibilité de passerelles entre les fonctionnaires de Mayotte et leurs collègues de la métropole et des départements d'outre-mer. Statut administratif, douanier et fiscal des communes de Saint-Martin et de Saint-Barthélémy. Particularité de la situation de ces deux îles. Développement touristique. Création d'un système fiscal spécifique adapté à l'économie de ces îles. Délégation aux conseils municipaux des compétences du département et de la région. Prévision d'exonérations pour les résidents ou ceux qui exercent une activité dans l'île. Pouvoirs de contrôle de l'Etat. Attribution à l'Etat d'un pourcentage du produit des taxes spécifiques mises en place. Demande l'adoption de ce projet de loi - **Art. 11** *(statut administratif, douanier et fiscal de Saint-Barthélémy)* (p. 7696, 7697) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Evolution démographique de Saint-Martin. Situation en matière de santé. Problème de l'immigration. Exonération fiscale de Saint-Barthélémy. Etat de fait au niveau fiscal pour Saint-Martin. S'oppose à l'amendement n° 4 de M. Lucette Michaux-Chevry (rétablissement de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune à Saint-Barthélémy et assujettissement de cette île à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules). Risque de paradis fiscal. Impôt de solidarité nationale. (p. 7698) : dispositions introduites par le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Démarche des élus de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin pour la création d'une collectivité territoriale autonome. Nécessité de légiférer sur ce sujet. Application des exonérations aux résidents des îles ou aux personnes qui y exercent une activité. Souhaite un vote conforme sur ce texte. (p. 7701) : Fonds de compensation de la TVA. Prélèvements sur les impôts indirects. Urgence de la situation. Textes législatifs relatifs à ces deux îles.

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extention et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton - *Deuxième lecture* **[n° 0121 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7703) : application du nouveau code pénal et extension des dispositions de procédure pénale dans les territoires d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte. Amendements du Sénat et de l'Assemblée nationale. Définition des incriminations relatives aux dons d'organes et de produits humains. Régime juridique des jeux de hasard et des loteries. Demande l'adoption de ce projet de loi.

PÉRISSOL (Pierre-André), *ministre délégué au logement.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement **[n° 0058 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Logement.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **13** de M. Daniel Hoeffel : **Trains à grande vitesse (TGV)** *(Perspectives du TGV Est européen)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2804).

Questions orales sans débat :

n° **290** de M. Christian Demuynck : **Urbanisme** *(Projet de rendre constructibles des terrains situés en zone inondable à Neuilly-sur-Marne)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1425).

n° **301** de M. Jean-Paul Amoudry : **Elevage** *(Difficultés de mise en oeuvre du programme de maîtrise des pollutions des élevages en Haute-Savoie)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1428).

n° **308** de M. Bernard Dussaut : **Cycles et motocycles** *(Sécurité des motards et prévention des accidents)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1426).

n° 317 de M. Jean-Claude Carle : **Transports scolaires** *(Organisation des circuits de transport scolaire concédés à des particuliers)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1427).

n° 324 de Mme Danièle Pourtaud : **Français (langue)** *(Respect de l'utilisation de la langue française lors des jeux Olympiques)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2279).

n° 356 de Mme Michelle Demessine : **Sports** *(Situation des jeunes footballeurs étrangers)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2281).

n° 360 de M. Christian Demuynck : **Logement social** *(Conditions d'augmentation des loyers dans le cadre d'opérations d'acquisition-amélioration de logements HLM)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2278).

n° 366 de M. Paul Blanc : **Calamités agricoles** *(Indemnisation du gel survenu dans le canton de Vinça (Pyrénées-Orientales))* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2282).

n° 397 de M. Alain Richard : **Habitations à loyer modéré (HLM)** *(Conditions de vente de logements HLM par le Groupe Maisons familiales)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3489).

n° 398 de M. Gérard Delfau : **Bâtiment et travaux publics** *(Dégradation de la situation des professions du bâtiment et des travaux publics)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3491).

n° 401 de M. Louis Souvet : **Transports fluviaux** *(Coût financier du canal Rhin-Rhône)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3487).

n° 402 de M. Louis Souvet : **Aviation civile** *(Avenir professionnel des élèves pilotes de l'ENAC)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3488).

n° 404 de M. Henri Weber : **Routes** *(Elargissement de la route nationale 27)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3492).

n° 434 de M. Gérard Roujas : **Logement** *(Devenir des crédits à la réhabilitation de l'habitat)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4740).

n° 436 de M. Philippe Marini : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)** *(Situation de la desserte ferroviaire et des installations SNCF de Crépy-en-Valois (Oise))* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4742).

n° 441 de M. Roland Courteau : **Routes** *(Réalisation des travaux d'aménagement du carrefour de la RN 213 et accès vers Les Hauts de Narbonne (Aude))* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4739).

n° 444 de Mme Hélène Luc : **Pollution et nuisances** *(Nuisances occasionnées par la circulation routière à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne))* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4741).

n° 460 de Mme Nicole Borvo : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)** *(Délocalisation des services centraux de la SNCF)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5115).

n° 463 de M. Yves Guéna : **Habitations à loyer modéré (HLM)** *(Plafonds de ressources pour l'attribution de logements HLM)* (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5114).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - (23 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 120) : objectifs de mixité sociale et de justice sociale. Application obligatoire d'un supplément de loyer aux locataires d'HLM dont les ressources excèdent d'au moins 40 % les plafonds. Réalisme et respect des réalités du terrain. Marge de manoeuvre laissée aux organismes d'HLM. (p. 121) : souci de diversité dans l'habitat et inapplication du supplément de loyer dans les ensembles situés dans les quartiers en difficulté. Fixation de moyennes de suppléments de loyer par décret. Demande au Sénat d'adopter ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 152) : remerciements. Révision des listes concernant les zones urbaines sensibles. Souplesse du dispositif présenté. Mixité sociale. Evolution des plafonds de ressources. Population ayant accès aux HLM. Politique générale du logement. Situation dans les espaces ruraux défavorisés. (p. 153) : justice sociale. Politique du surloyer pratiqué par la ville de Paris. Caractère obligatoire du surloyer au-delà d'un dépassement de plus de 40 % des plafonds de ressources. "1LM 28". (p. 154) : prêt à taux zéro - **Exception d'irrecevabilité** (p. 156) : s'oppose à la motion n° 24 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 159) : s'oppose à la motion n° 1 de M. René Rouquet, tendant à opposer la question préalable - **Avant l'art. 1er** (p. 160) : s'oppose aux amendements de M. André Vézinhet n° 50 (suppression de la taxation du produit du surloyer) et de M. Félix Leyzour n° 69 (suppression de la contribution assise sur le produit du surloyer) - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* (p. 163) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 51 de M. André Vézinhet et n° 68 de M. Félix Leyzour - **Paragraphe 1** *(conditions d'attribution des logements et plafonds de ressources. Supplément de loyer de solidarité)* : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. André Vézinhet (suppression des mots "de solidarité") - **Après le paragraphe 2** (p. 164) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Félix Leyzour (absence de prise en compte des conditions de ressources en cas de mutation à l'intérieur du parc d'HLM) - **Paragraphe 3** *(supplément de loyer de solidarité)* (p. 165) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 71 de M. Félix Leyzour - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 168) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (actualisation du décret qui fixe la liste des grands ensembles ou des quartiers d'habitat dégradé au moins tous les deux ans, après avis conforme du Conseil national des villes et du développement social urbain) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 88 : actualisation au moins une fois pour chaque période des contrats de plan Etat-région après avis du Conseil national des villes et du développement social urbain ; rejeté. (p. 173) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 72 de suppression et n° 77 (suppression de la disposition relative à la prise en compte de l'ensemble des revenus des personnes vivant au foyer). Demande le retrait des amendements de M. Jean Madelain n° 48 (revalorisation annuelle des plafonds de ressources au moins égale à l'évolution de l'indice des prix), de M. André Vézinhet n° 58 (revalorisation annuelle des plafonds de ressources égale à l'évolution de l'indice des prix) et de M. Félix Leyzour n° 73 (prise en compte de l'évolution des revenus et de la composition des ménages entre deux enquêtes). Accepte l'amendement n° 3 de la commission (prise en compte d'une évolution des ressources d'au moins 10 % et de la composition familiale intervenue dans l'année en cours, sur justification du locataire). Sur les

amendements de M. Alain Vasselle, accepte le n° 32 (exclusion du champ d'application de l'article 1er de certains espaces ruraux sensibles) et demande le retrait des amendements n° 33 et n° 34, de repli. Demande le retrait des amendements de M. André Vézinhet n° 55 (procédure permettant de déroger au principe de l'application du surloyer dans des immeubles situés dans des quartiers présentant des caractéristiques similaires aux grands ensembles ou quartiers d'habitat dégradé), de M. Félix Leyzour n° 74 (procédure permettant la mise en oeuvre d'une dérogation pour les immeubles ou groupes d'immeubles non situés dans les grands ensembles ou quartiers d'habitat dégradé), des amendements identiques n° 22 de M. Charles Revet et n° 25 de M. Serge Franchis (possibilité d'étendre le champ de la liste fixée par le décret de 1993 par une concertation entre les organismes d'HLM et les services du préfet), de M. André Vézinhet n° 57 (extension du champ des dérogations aux immeubles et groupes d'immeubles présentant des caractéristiques identiques à celles des quartiers d'habitat dégradé par une procédure associant l'ensemble des acteurs locaux); de M. Alain Vasselle n° 37, n° 38 et n° 39 (procédure permettant la dérogation à l'application du surloyer en milieu rural et faisant intervenir le préfet). S'oppose aux amendements identiques n° 26 de M. Serge Franchis, n° 36 de M. Alain Vasselle et n° 56 de M. André Vézinhet (possibilité d'appliquer le surloyer dans un ensemble de quartiers dégradés où le surloyer était appliqué avant l'entrée en vigueur de la présente loi), ainsi qu'à l'amendement n° 35 de M. Alain Vasselle (prise en considération du cas des quartiers dégradés où le surloyer est déjà appliqué). (p. 175) : intervient sur l'amendement n° 25 de M. Serge Franchis (possibilité d'étendre le champ de la liste fixée par le décret de 1993 par une concertation entre les organismes d'HLM et les services du préfet). Possibilité d'appliquer un surloyer très faible, voire nul en fonction de la situation et de la fragilité de l'immeuble - Après l'art. L. 441-3 du code précité : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Félix Leyzour (revalorisation régulière des plafonds de ressources des HLM avec un rattrapage du retard) - Art. L. 441-4 du code précité *(détermination du montant du supplément de loyer de solidarité)* (p. 177) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Félix Leyzour (prise en compte à la fois de l'âge du locataire et du nombre de personnes à charge). Accepte l'amendement n° 89 de la commission (plafonnement du montant cumulé du loyer et du surloyer) - Art. L. 441-5 du code précité *(coefficient de dépassement du plafond de ressources)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 5 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Félix Leyzour (prise en compte du montant au mètre carré du loyer pratiqué) - Art. L. 441-6 du code précité *(supplément de loyer de référence)* (p. 179) : s'oppose aux amendements identiques n° 27 de M. Serge Franchis et n° 59 de M. André Vézinhet (prise en compte dans le calcul du surloyer du mètre carré de surface corrigée ou de surface utile). (p. 180) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Alain Vasselle (prise en compte dans le calcul du surloyer de l'environnement et notamment de la proximité des services) - Art. L. 441-7 du code précité *(entrée en vigueur de la délibération relative au supplément de loyer solidarité)* (p. 181) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 80 de M. Félix Leyzour (harmonisation de la tutelle exercée par les préfets sur les barèmes des loyers et surloyers). Accepte l'amendement n° 16 de la commission saisie pour avis (contenu des éléments annexés à la délibération relative aux surloyers transmise aux préfets) et l'amendement n° 90 de la commission (contrôle par le préfet des barèmes de surloyers en tenant compte, notamment, des loyers pratiqués pour les immeubles ou groupes d'immeubles équivalents dans le parc locatif privé) - Art. L. 441-9 du code précité *(recueil des informations nécessaires à l'établissement du supplément de loyer de solidarité)* (p. 182, 184) : s'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. Serge Franchis et n° 44 de M. Alain Vasselle (mise en oeuvre de l'enquête auprès des locataires chaque année paire). Sur les amendements de M. Félix Leyzour, s'oppose au n° 81 (suppression de la notion de personne vivant au foyer) et au n° 82 (validation des demandes de renseignements par la Commission nationale de l'informatique et des libertés), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 83 (montant de l'indemnité pour frais de dossier laissé à l'appréciation de l'organisme d'HLM). Accepte l'amendement rédactionnel n° 6 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 17 de la commission saisie pour avis (suppression de l'indemnité pour frais de dossier). (p. 185) : demande le retrait de l'amendement n° 45 de M. Alain Vasselle (remboursement du surloyer indûment payé) - Art. L. 441-11 du code précité *(sanctions)* (p. 186, 187) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 21 (suppression de la disposition du présent projet de loi prévoyant une sanction pour le cas de non respect des obligations en matière d'enquête annuelle) et accepte le n° 19 (application d'une pénalité à l'organisme d'HLM égale à 50 % des sommes dues en cas de défaut de recouvrement d'un surloyer). Accepte l'amendement de précision n° 7 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 84 de M. Félix Leyzour (affectation du produit des pénalités recouvrées auprès des organismes d'HLM au financement des réhabilitations de logements sociaux) - **Après l'art. 1er** : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Jean Madelain (revalorisation des plafonds de ressources avec un rattrapage sur cinq ans du retard accumulé). Pourcentage inchangé de ménages éligibles à l'obtention d'un logement HLM - **Après l'art. 1er bis** (p. 189) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (tutelle du préfet du département du lieu de situation des logements sur les délibérations relatives aux barèmes de loyers) et demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. André Vézinhet (utilisation des enquêtes réalisées au deuxième semestre 1995 et portant sur les ressources de l'année 1994 pour le calcul de la contribution due au titre de l'année 1996). Instruction fiscale - **Art. 1er ter** *(sous-occupation de logements locatifs sociaux)* (p. 190) : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission saisie pour avis (possibilité pour les organismes d'HLM de proposer des changements de logements sans que soient opposables aux locataires les plafonds de ressources). - **Après l'art. 1er ter** (p. 191) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (dépôt d'un rapport au Parlement tous les trois ans sur l'occupation des logements HLM et de son évolution) - **Art. 2 bis** *(déduction du montant du surloyer en cas d'acquisition du logement)* (p. 192) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 31 de M. Serge Franchis et n° 63 de M. André Vézinhet - **Art. 2 ter** *(extension du supplément de loyer de solidarité au patrimoine des sociétés d'économie mixte dans les départements d'outre-mer)* (p. 193) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (extension de l'enquête triennale aux sociétés d'économie mixte des départements d'outre-mer) - **Après l'art. 2 ter** (p. 194) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Félix Leyzour (affectation du produit du surloyer à la construction ou à la réhabilitation des logements sociaux). Principe de non-affectation des recettes de l'Etat - **Art. 3** *(validation des suppléments de loyer de la Régie immobilière de la ville de Paris)* (p. 195) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 64 de M. André Vézinhet et n° 86 de M. Félix Leyzour - **Art. 5** *(validation de certains barèmes de supplément de loyer)* (p. 196) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 65 de M. André Vézinhet et n° 87 de M. Félix Leyzour - **Art. 6** *(entrée en vigueur de la loi)* : accepte les amendements de la commission n° 14, de précision et n° 15, rédactionnel - **Après l'art. 6** (p. 197) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. André Vézinhet (revalorisation des barèmes de plafonds de ressources) - **Seconde délibération** : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération du texte proposé par l'article 1er pour l'article L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation, en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement - **Art. 1er** - Art. L. 441-3 du code précité (p. 198) : son amendement n° A-1 : suppression de la possibilité d'une application décentralisée du surloyer ; adopté avec l'ensemble du texte soumis à seconde délibération - **Sur l'ensemble** (p. 200) : justice sociale et mixité sociale. Remerciements.

Deuxième lecture **[n° 0207 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 780) : amélioration du texte par le Sénat et l'Assemblée nationale. Actualisation de la liste des zones urbaines sensibles. Imputation du surloyer sur le prix d'achat d'un logement HLM. Large accord entre les deux assemblées - **Art. 1er bis A** *(prise en compte de l'évolution de la situation dans les grands ensembles et les quartiers d'habitat dégradés)* (p. 781) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement des dispositions votées en première lecture par le Sénat) - **Art. 2 bis** *(imputation des montants de surloyer sur le prix d'achat d'un logement HLM)* (p. 782) : s'oppose aux amendements de suppression n° 2 de la commission et n° 3 de M. Léon Fatous.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0241 (95-96)]** - (22 février 1996) (p. 971) : accord de la commission mixte paritaire sur les deux articles restant en discussion. Liste des zones urbaines sensibles. Avis du Conseil national des villes. Imputation des surloyers sur le prix d'acquisition d'un logement HLM par son locataire. Le Gouvernement propose l'adoption du texte issu de la commission mixte paritaire. (p. 973) : remerciements à la Haute assemblée.

- Proposition de loi améliorant la protection des acquéreurs de logements anciens [n° 0302 (95-96)] - (22 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4919) : renforcement de la transparence et de la sécurité des transactions de lots de copropriété. Obligation de mentionner la surface des lots de copropriété mis en vente sous peine de nullité de la vente. Possibilité de régulariser les actes précédant l'acte authentique - **Art. 1er** *(action en nullité et action en diminution de prix)* (p. 4923, 4925) : ses amendements n° 13 : dispositions relatives aux actes comportant une superficie inexacte ; de coordination n° 14 et n° 16 ; et sur l'amendement n° 3 de la commission (exclusion des dépendances, de l'obligation de mentionner la superficie), qu'il accepte, son sous-amendement n° 15 ; adoptés. Sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 18 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Accepte les amendements de la commission n° 3 (exclusion des dépendances, de l'obligation de mentionner la superficie), n° 4 (délai de contestation), n° 6 (régularisation, par conformité de l'acte authentique, des engagements ayant précédé cet acte) ainsi que ses amendements rédactionnels n° 1, n° 2, n° 5, n° 7 et n° 8. - **Après l'art. 1er** (p. 4926, 4927) : s'oppose aux amendements de M. Guy Allouche n° 11 (introduction dans le code civil, de l'obligation de mentionner les surfaces des lots de copropriété mis en vente) et n° 12 (introduction dans le code civil, de l'impossibilité de s'exonérer d'une correction de prix justifiée par la mention d'une surface inexacte) - **Avant l'art. 2** : accepte l'amendement n° 9 de la commission (extension aux territoires d'outre-mer et à Mayotte) - **Art. 2** *(entrée en vigueur et dispositions transitoires)* (p. 4928) : accepte l'amendement de précision n° 10 de la commission sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 17 ; adopté.

- Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton [n° 0493 (95-96)] - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5733, 5734) : ratification de deux ordonnances. Extension et adaptation à Mayotte des dispositions contenues dans les livres Ier à V du code pénal. Extension et adaptation de la procédure pénale. Garde à vue. Nullités de procédure. Contrôles d'identité. Jeux de hasard. Régime législatif applicable dans les îles éparses et l'île de Clipperton. Demande au Sénat de bien vouloir adopter ce projet de loi - **Art. 1er** *(ratification des ordonnances)* : accepte l'amendement de coordination n° 1 de la commission - **Après l'art. 1er** (p. 5735) : accepte les amendements de la commission n° 2 (suppression d'une disposition relative à l'adaptation aux territoires d'outre-mer du travail d'intérêt général), n° 3 (modification de la rédaction proposée pour l'adaptation aux territoires d'outre-mer de l'article 511-8 du code pénal relatif aux conditions sanitaires dans lesquelles les dons d'organes ou de produits humains doivent être effectués), n° 4 (extension aux territoires d'outre-mer de l'article 511-11 du code pénal relatif au prélèvement de gamètes) et n° 5 (avis conforme d'une commission d'experts des territoires d'outre-mer, à l'instar de la procédure applicable en métropole, pour procéder à titre exceptionnel à des études ou expérimentations sur l'embryon). (p. 5736) : accepte les amendements de la commission n° 8 (extension aux territoires d'outre-mer de l'article 511-25 du code pénal relatif au transfert d'embryon), n° 9 (suppression d'une disposition relative à l'adaptation à l'île de Mayotte du travail d'intérêt général) et de précision n° 6, n° 7 et n° 10. (p. 5737) : accepte les amendements de la commission n° 11 (modification de la rédaction proposée pour l'adaptation à l'île de Mayotte de l'article 511-8 du code pénal relatif aux conditions sanitaires dans lesquelles les dons d'organes ou de produits humains doivent être effectués), n° 12 (extension à l'île de Mayotte de l'article 511-11 du code pénal relatif au prélèvement de gamètes), n° 13 (avis conforme d'une commission d'experts de l'île de Mayotte, à l'instar de la procédure applicable en métropole, pour procéder à titre exceptionnel à des études ou expérimentations sur l'embryon) et de précision n° 14 et n° 15. (p. 5738) : accepte les amendements de la commission n° 16 (extension à l'île de Mayotte de l'article 511-25 du code pénal relatif au transfert d'embryons) et n° 17 (correction d'une erreur matérielle) - **Art. 2** *(réglementation relative aux jeux de hasard dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie)* : accepte les amendements de la commission n° 18 et n° 19 (distinction entre les conditions relatives aux pouvoirs de réglementation du représentant de l'Etat et celles attachées à la procédure d'autorisation) - **Après l'art. 2** (p. 5739) : accepte les amendements de la commission n° 20 (abrogation des deux derniers alinéas de l'article 97 ajoutés par l'ordonnance à la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et de la référence à l'article 73 de cette même loi), n° 21 (autorités susceptibles d'exercer les missions du ministère public), n° 22 (composition de la commission chargée d'établir la liste annuelle du jury criminel) et n° 23 (remplacement de la référence au ministère de la justice par celle de la réglementation locale pour la désignation de l'autorité chargée d'instituer ou d'agréer des centres d'observation pour mineurs faisant l'objet de poursuites). (p. 5740) : accepte les amendements de M. Daniel Millaud n° 26 (autorisation d'organiser des loteries dans un but social ou culturel) et n° 27 (autorisation d'ouvrir des jeux de hasard dans les casinos et les cercles) - **Art. 3** *(abrogation de dispositions relatives aux îles éparses et à l'île de Clipperton)* (p. 5741) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (abrogation des dispositions du premier alinéa de l'article 13 de la loi du 5 juillet 1983 relative à la police des pêches maritimes) - **Intitulé du projet de loi** : accepte l'amendement n° 25 de la commission (nouvel intitulé : "projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles Tromelin, Glorieuses, Juan-de-Nova, Europa et Bassas-da-India et l'île de Clipperton).

- Projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte [n° 0056 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5741, 5742) : clarification et unification du droit statutaire des agents publics locaux. Avis favorable du conseil général et des maires. Qualité d'agents titulaires de droit public. Textes d'application. Désignation des catégories hiérarchiques par des lettres. Prévision de "passerelles" entre les fonctionnaires de Mayotte et leurs collègues de la métropole et des DOM. Invite le Sénat à adopter ce projet de

loi de ratification - **Art. 1er** *(ratification de l'ordonnance)* (p. 5744) : accepte l'amendement de coordination n° 1 de la commission - **Après l'art. 2** : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission. (p. 5745) : accepte les amendements de la commission n° 3 (régime de dérogation à l'interdiction de cumul d'activités fixé par décret en Conseil d'Etat), n° 4 (limites au devoir d'obéissance), n° 5 rédactionnel, n° 6 (compétence du conseil d'administration des établissements publics en matière de création d'emplois de fonctionnaires) et n° 7 (établissement par un jury des listes d'aptitude à l'issue des concours de recrutement). (p. 5746) : accepte les amendements de la commission n° 8 (exigence pour l'avancement en grade d'une inscription au tableau d'avancement après avis de la commission administrative paritaire) et n° 9 (communication intégrale du dossier en cas de procédure disciplinaire).

- Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5746, 5747) : participation dite "1 % logement" des employeurs à l'effort de construction. Accord entre le Gouvernement et l'Union interprofessionnelle du logement, UNIL. Participation des partenaires sociaux à cet accord. Union d'économie sociale du logement, UESL. Autonomie de décision des collecteurs locaux. Maintien des politiques locales. Amélioration de l'organisation collective du 1 % logement. Réduction des taux d'intérêt des prêts aux salariés et aux organismes d'HLM. (p. 5754, 5755) : demande de création d'une Union d'économie sociale du logement préexistante au projet de loi de finances pour 1997. Centralisation des fonds. Emploi local des fonds du 1 %. Evolution du 1 % sous les gouvernements socialistes précédents. Difficultés du secteur du bâtiment. Reprise de la vente de logements. Renforcement du paritarisme. Prise en compte de l'habitat rural. Rôle des chambres de commerce et d'industrie dans la collecte du 1 % - **Avant l'art. 1er** (p. 5756) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Félix Leyzour (réévaluation de la participation des entreprises à l'effort de construction) - **Art. 1er** *(organisation de l'Union d'économie sociale du logement)* (p. 5758) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Félix Leyzour (égalité de participation des représentants des employeurs et de ceux des salariés dans les organismes collecteurs et gestionnaires de la participation des entreprises à l'effort de construction) - Art. L. 313-17 du code de la construction et de l'habitation *(détermination du statut de l'Union d'économie sociale du logement)* : accepte les amendements de la commission n° 1 de cohérence et n° 2 (référence aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales). S'oppose à l'amendement de suppression n° 25 de M. Félix Leyzour - Art. L. 313-18 du code de la construction et de l'habitation *(liste des associés membres de l'UESL)* (p. 5759) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Félix Leyzour (adhésion facultative des organismes collecteurs à l'UESL). Demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Jean Bernard (participation des chambres de commerce et d'industrie à l'Union d'économie sociale du logement). Demande d'un délai de réflexion par l'association des chambres françaises de commerce et d'industrie. (p. 5760) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (faculté d'adhérer à l'UESL aux seules organisations nationales d'employeurs ou de salariés représentatives de l'ensemble des professions au niveau national) et s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Félix Leyzour (suppression de la formulation d'une demande d'adhésion à l'UESL par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives à l'échelon national) - Art. L. 313-19 du code de la construction et de l'habitation *(définition des missions de l'UESL)* (p. 5761) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Félix Leyzour (suppression pour l'UESL de la faculté de conclure des conventions avec l'Etat) et accepte les amendements de la commission n° 4 (nouvelle rédaction du troisième alinéa précisant la prise en compte par la politique nationale en matière de logement de la bonne adaptation des ressources aux besoins locaux et la mise en oeuvre de ces politiques par les associés collecteurs) et n° 5 (non-obligation de soumettre à l'avis de l'UESL les échanges d'actions détenues par les associés collecteurs). (p. 5762) : son amendement n° 16 : communication à l'UESL de renseignements sur l'activité des associés collecteurs ; adopté. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 6 (comptabilité distincte pour les activités à titre onéreux) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 7 (consultation de l'UESL sur les normes et les règles élaborées par l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction). Assujettissement de l'UESL à la TVA - Art. L. 313-20 du code de la construction et de l'habitation *(exécution des conventions conclues entre l'Etat et l'UESL et création d'un fonds d'intervention)* (p. 5763) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (exécution des conventions par les associés collecteurs et précision sur l'objet du fonds d'intervention) et s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 29 (application des conventions passées entre l'UESL et l'Etat aux organismes locaux et de branche sous réserve de leur approbation par ces derniers) et n° 30 (proposition du montant de la contribution des organismes associés par l'assemblée générale de l'UESL) - Art. L. 313-21 du code de la construction et de l'habitation *(composition du conseil d'administration et du comité des collecteurs de l'UESL)* (p. 5764) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 31 (précision sur la désignation et le nombre des représentants des salariés au conseil d'administration) et n° 32 (alternance de la présidence du conseil d'administration) - Art. L. 313-23 du code de la construction et de l'habitation *(compétences des commissaires du Gouvernement représentants de l'Etat auprès de l'UESL)* (p. 5765) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (unification de positions des commissaires du Gouvernement) et s'oppose à l'amendement de suppression n° 33 de M. Félix Leyzour - Art. L. 313-25 du code de la construction et de l'habitation *(règles de détermination du prélèvement sur les sommes collectées destiné à couvrir les frais de fonctionnement de l'UESL)* : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Félix Leyzour (définition des critères déterminant le montant de la participation de chaque organisme collecteur aux frais de fonctionnement de l'UESL) - **Après l'art. 1er** (p. 5766, 5767) : sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 10 (exonération de l'impôt sur les sociétés pour toutes les opérations effectuées par l'UESL au titre de ses missions d'intérêt général) et accepte le n° 11 (exonération de la taxe professionnelle pour toutes les activités réglementaires de l'UESL). Sur l'amendement n° 12 de la commission qu'il accepte (modalité de transfert de patrimoine de l'Union nationale interprofessionnelle du logement vers l'UESL), son sous-amendement n° 17 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 35 de M. Félix Leyzour (généralisation à toutes les entreprises de plus de 10 salariés des commissions d'information et d'aide au logement des salariés) - **Art. 2** *(contrôle et sanctions applicables aux collecteurs du 1 %)* (p. 5768) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 13 rédactionnel et le n° 15 (sanctions du défaut de contribution par les associés collecteurs aux frais de fonctionnement de l'UESL) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 14 (suppression de l'avis de l'Agence nationale pour la participation des employeurs sur le taux de collecte du 1 %) - **Après l'art. 2** (p. 5769) : ses amendements n° 18 : mise à jour du code de la construction et de l'habitation ; et n° 20 : répartition en quatre sections des articles du chapitre III du code de la construction et de l'habitation ; adoptés - **Avant l'art. 4** : son amendement n° 19 : désignation dans les statuts des premiers représentants des associés collecteurs au conseil d'administration ; adopté. (p. 5770) : accepte l'amendement n° 22 de M. Jean Bernard (cession et nantissement des créances détenues par l'UESL et ses associés collecteurs) - **Art. 4** *(substitution de l'UESL aux associés collecteurs pour le versement exceptionnel prévu à l'article 29 du projet de loi de finances pour 1997)* : s'oppose à l'amendement de suppression n° 36 de M. Félix Leyzour - **Sur l'ensemble** (p. 5771) : remerciements. Elaboration de ce projet de loi dans un cadre contractuel entre les pouvoirs publics et les professionnels. Revalorisation du rôle des partenaires sociaux. Amélioration de l'efficacité du 1 %.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 10** *(réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction de logements locatifs sociaux)* (p. 5941) : réforme du financement des prêts locatifs aidés, PLA.

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6830, 6832) : prêts locatifs aidés, PLA. Baisse des taux d'intérêt. Réforme du 1 % logement. Habitat ancien. Prime à l'amélioration de l'habitat, PAH. Crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Allocation de logement sociale des étudiants. Fusion des barèmes de l'aide personnalisée au logement, APL. Diversification de l'habitat. Prêts locatifs intermédiaires, PLI - **Examen des crédits - Art. 92** *(fusion des régimes d'APL)* (p. 6834) : s'oppose à la motion n° II-72 de Mme Hélène Luc tendant au renvoi à la commission. (p. 6837, 6838) : son amendement n° II-117 : report de l'application du barème unifié ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Bernard Piras n° II-56 de suppression et n° II-57 : (I) encadrement réglementaire du nouveau barème ; II) rapport annuel au Parlement) ainsi qu'aux amendements de M. Guy Fischer n° II-68 de suppression et n° II-69 (droits des bénéficiaires de l'APL en matière de rappel : gagé sur le taux de la taxation des plus-values des sessions immobilières). Demande le retrait des amendements n° II-59 de M. Serge Franchis (garantie du maintien d'une aide équivalente à celle actuellement perçue pour les locataires ayant accès aux logements très sociaux) et n° II-65 de M. Alain Vasselle (garantie du maintien d'une aide équivalente à celle actuellement perçue pour les locataires ayant accès aux logements très sociaux). Accepte l'amendement n° II-64 de ce dernier auteur (rapport au Parlement sur les révisions annuelles ou les modifications du barème).

- **Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0150 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7705) : nécessité de cette réforme. Accord du Gouvernement sur le texte élaboré par la commission mixte paritaire.

PEYRAFITTE (Jean), *sénateur (Haute-Garonne) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 7 quinquies** (p. 2055) : avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 27 de M. Charles Descours (représentation des masseurs-kinésithérapeutes exerçant à titre salarié et des masseurs-kinésithérapeutes exerçant à titre libéral au sein du Conseil national de l'ordre) - **Avant l'art. 12** (p. 2058, 2059) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 du Gouvernement (établissements thermaux). Réintroduction de la crénothérapie dans l'enseignement des facultés.

- **Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3898) : son amendement n° 76 : intégration de la restauration à la liste des activités exigeant une qualification professionnelle ; rejeté. Difficultés de ce secteur d'activité. Reconnaissance de la profession.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** (p. 6793) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° II-62 de M. Charles Descours (aménagement du versement transport).

Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme

- (6 décembre 1996) (p. 6858, 6859) : évolution défavorable des crédits. Difficultés de l'hôtellerie indépendante. Taux de TVA de la restauration traditionnelle française. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

PEYREFITTE (Alain), *sénateur (Seine-et-Marne) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat** - (31 octobre 1996) (p. 5275, 5277) : son adhésion à la politique étrangère française. Influence de la France dans le monde pendant des siècles. Question de l'indépendance de notre pays au sein d'un Etat fédéral. Conséquences de l'entrée dans l'Union monétaire. Coexistence de l'euro et des monnaies nationales. Traité de Maastricht. Position de la Grande-Bretagne au sujet de la monnaie unique. Nécessité d'une période de transition pour la monnaie unique.

- **Hommage solennel à André Malraux** - (3 décembre 1996) (p. 6517, 6520) : au nom du Sénat, rend un hommage solennel à la mémoire d'André Malraux, dont les cendres ont été transférées au Panthéon.

PEYRONNET (Jean-Claude), *sénateur (Haute-Vienne) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) **- Discussion générale** (p. 16, 17) : charge de l'allocation de vétérance supportée par les collectivités locales. Charges financières d'équipement, d'investissements et de fonctionnement non compensées. Notion d'urgence et précision sur les missions des sapeurs-pompiers volontaires. Protection des salariés pour cause d'absence due à leurs obligations de sapeurs-pompiers volontaires. Mesures en faveur des entreprises et contraintes pour l'emploi de sapeurs-pompiers volontaires. Surcoût généré par l'allocation de vétérance. Avec le groupe socialiste, votera le texte si une solution au surcoût est apportée.

- Suite de la discussion - (17 janvier 1996) **- Après l'art. 9** (p. 55) : intervient sur l'amendement n° 40 de M. Jean Pépin (réduction du taux des cotisations versées par les employeurs au titre des accidents du travail) **- Art. 10 bis** *(abattements sur les primes d'assurance incendie dues par les employeurs)* (p. 57) : se déclare favorable à l'amendement n° 55 de la commission (convention nationale entre l'Etat, les organisations professionnelles représentant les employeurs des sapeurs-pompiers volontaires et les entreprises d'assurance afin de déterminer les conditions de prise en compte de la contribution des sapeurs-pompiers volontaires à la prévention et à la lutte contre les risques d'incendie sur les lieux de travail) **- Art. 14** *(financement de l'allocation de vétérance)* (p. 61, 62) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. Robert Pagès (participation de l'Etat au financement de l'allocation de vétérance) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 71) : absence d'avancées relatives au financement de l'allocation de vétérance et de l'ensemble des services d'incendie et de secours. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours *- Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)] -** (28 mars 1996) **- Discussion générale** (p. 1824, 1825) : difficulté d'assurer une protection civile efficace. Formation initiale et formation continue. Départementalisation. Article 26 tendant à établir des situations discriminatoires. Ne souhaite pas l'adoption de ce texte. Absence de coopération entre les responsables du financement. Incertitude sur l'évolution des coûts. Désengagement de l'Etat. Charges pour les collectivités locales **- Art. 26** *(composition du conseil d'administration)* (p. 1859) : son amendement n° 38 : répartition proportionnelle aux contributions financières du département, de l'ensemble des communes et de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale pour les sièges au conseil d'administration ; devenu sans objet. (p. 1860) : son amendement n° 39 : modification du seuil prévu par l'amendement n° 38 précité ; rejeté. Son amendement n° 40, identique à l'amendement n° 5 de la commission (extension du régime particulier prévu en faveur des départements de plus de 900 000 habitants) ; adopté **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1894) : avec le groupe socialiste, votera contre le texte.

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers *- Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)] -** (28 mars 1996) **- Art. 12** *(allocation de vétérance)* (p. 1897) : soutient l'amendement n° 5 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (attribution de la part variable de l'allocation de vétérance).

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours *- Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0316 (95-96)] -** (24 avril 1996) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2197) : avec le groupe socialiste, ne votera pas ce texte. Préoccupation relative aux surcoûts. Dérives possibles.

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers *- Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0317 (95-96)] -** (24 avril 1996) **- Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2192) : avec le groupe socialiste, votera ce texte.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 mai 1996) **- Art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles)* : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 2 de la commission saisie pour avis (financement de la surveillance de la qualité de l'air dans les conditions prévues par les lois de finances et établissement d'un rapport bisannuel sur l'évolution de la fiscalité des carburants) **- Après l'art. 24 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2913, 2914) : son amendement n° 99 : application aux véhicules légers à motorisation diesel d'un allongement de la période au titre de laquelle leurs propriétaires peuvent bénéficier de la réduction de moitié du montant de la vignette et réforme par décret du système de calcul de la puissance des véhicules ; rejeté. Engouement des Français pour le moteur diesel et le gazole. Qualité de l'air et santé publique. Evasion fiscale. Justice fiscale **- Art. 25 (précédemment réservé p. 2895)** *(possibilité d'exonération de vignette automobile)* (p. 2916) : son amendement n° 100 : exonération ouvrant droit à compensation par l'Etat ; devenu sans objet **- Art. 26 (précédemment réservé p. 2895)** *(exonération de taxe sur les cartes grises)* (p. 2917) : son amendement, soutenu par M. René Rouquet, n° 101 : exonération ouvrant droit à compensation par l'Etat ; devenu sans objet.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) **- Discussion générale** (p. 4778, 4780) : allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Grille AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Evaluation des résultats de l'expérience menée. Risque d'alourdissement des frais de gestion pour les départements. Collaboration indispensable entre les départements et les caisses de sécurité sociale. Evolution et suivi de la dépendance. Aggravation de la situation des départements et des communes. Exonération de l'Etat aux dépens des finances locales. Récupération sur succession. Absence de réponse à l'ampleur du problème. Absence de progrès social. En l'absence de modifications substantielles, ne votera pas ce texte.

- Suite de la discussion - (16 octobre 1996) **- Avant le titre Ier** (p. 4801) : place des amendements de M. Michel Mercier n° 3 (insertion avant le titre Ier d'une division additionnelle "Titre Ier A - De la coordination de la prise en charge de la dépendance") et n° 4 (mise en place d'un partenariat regroupant le département, les caisses d'assurance vieillesse et la mutualité sociale agricole) dans le texte **- Art. 2** *(compétences du président du conseil général et du département)* (p. 4808) : intervient sur l'amendement n° 5 de M. Michel Mercier (en cas d'urgence, possibilité d'attribution immédiate de la prestation par le président du conseil général) **- Art. 4** *(montant de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4814) : possibilité pour les proches des personnes âgées d'être ou non salariés **- Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4819) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 36 de Mme Michelle Demessine et n° 61 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression des huit derniers alinéas de l'article permettant des recours sur succession). Solidarité nationale **- Art. 13** *(destination de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4827) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de Mme Michelle Demessine (formation spécifique des personnes intervenant auprès des personnes âgées dépendantes).

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie *- Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)] -** (24 octobre 1996) **- Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains)* - Art. 28-2 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 5051) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 89 : délai de transmission pour

avis du projet de PDU aux collectivités territoriales ramené à trois mois ; adopté - **Après l'art. 24** (p. 5075) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 99 : application aux véhicules légers à motorisation diesel d'un allongement de cinq à dix ans de la période au titre de laquelle leurs propriétaires ne peuvent bénéficier de la réduction de moitié du montant de la vignette et modification du mode de calcul de la puissance des véhicules ; rejeté.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5133, 5135) : diversité des dispositions contenues dans le titre III du texte. Transposition d'accords négociés avec les fédérations de fonctionnaires. Insuffisante participation des fonctions publiques locale et hospitalière à ces négociations. Incapacité de l'Etat à gérer ses effectifs et multiplication des emplois précaires. Responsabilité particulière des collectivités locales dans le recrutement de contractuels. Absence de traduction budgétaire de la volonté affichée de résorber l'emploi précaire. Question relative aux effets attendus des concours réservés. Financement du congé de fin d'activité, CFA. Gestion et équilibre de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Contrôle des fonds de l'allocation temporaire d'invalidité, ATI. Le groupe socialiste souhaite que son adhésion au texte soit renforcée par la prise en compte de ses amendements - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5157) : sur l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission, ses sous-amendements n° 215 ; rejeté ; et n° 216 ; adopté. (p. 5158) : ses amendements n° 141 : prise en compte des services effectués dans les trois fonctions publiques dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés ; et n° 142 : prise en compte des périodes effectuées à temps partiel dans le calcul de l'ancienneté donnant accès aux concours réservés ; devenus sans objet - **Art. 2** *(concours réservés aux agents non titulaires des établissements publics administratifs)* (p. 5165) : son amendement n° 143 : prise en compte des agents non titulaires rémunérés sur des crédits de fonctionnement d'établissements publics administratifs ; retiré - **Après l'art. 2** (p. 5165, 5166) : son amendement n° 144 : application du dispositif et réduction de l'emploi précaire aux agents exerçant des fonctions du niveau des catégories A et B ; adopté - **Art. 4** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5170, 5172) : sur l'amendement n° 5 de la commission (prise en compte d'éventuelles spécialités au sein des cadres d'emplois et comptabilisation de la durée de service des agents à temps partiel), ses sous-amendements n° 217 et n° 218 ; retirés ; et son sous-amendement n° 219 ; adopté - **Après l'art. 4** (p. 5174) : son amendement n° 148 : concours réservé à des agents justifiant d'au moins quatre ans d'ancienneté ; rejeté.

- Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Art. 6** *(conditions d'accès aux concours réservés de la fonction publique hospitalière)* (p. 5189, 5190) : sur l'amendement de clarification n° 8 de la commission, ses sous-amendements n° 220 ; adopté ; et n° 221 ; rejeté. Ses amendements n° 150, de coordination ; retiré ; et n° 149 : conditions de durée ouvrant droit au concours spécifique : appréciation des services accomplis à temps partiel comme accomplis à temps complet ; devenu sans objet - **Art. 9** *(financement des actions de formation en faveur des personnels hospitaliers bénéficiant de contrats emploi-solidarité)* (p. 5191) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 9 de la commission - **Après l'art. 10** (p. 5192) : son amendement n° 151 : rapport au Parlement sur les conditions d'emploi des non-titulaires ; retiré au profit de l'amendement n° 95 de M. Robert Pagès (rapport annuel au Parlement sur la mise en oeuvre des dispositifs de la présente loi ainsi que des programmes de résorption de l'emploi précaire) - **Art. 11** *(création d'un congé de fin d'activité)* (p. 5194) : sur l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission, son sous-amendement n° 223 ; adopté - **Chapitre 1er du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat)* - **Art. 12** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5196, 5198) : ses amendements n° 153 : possibilité d'accéder au congé de fin d'activité pour les fonctionnaires ayant épuisé leurs droits à congés de maladie, de longue maladie ou de longue durée ; rejeté ; n° 154 : conditions d'âge ; et n° 156 de précision ; retirés ; et n° 155 de coordination ; adopté - **Art. 13** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité des fonctionnaires)* (p. 5199) : son amendement n° 157 : modification des dates pour les personnels enseignants ; rejeté - **Art. 14** *(revenu de remplacement alloué aux fonctionnaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5200) : son amendement n° 158 : calcul du revenu de remplacement sur la base du traitement perçu en pleine activité dans le cas du fonctionnaire précédemment en cessation progressive d'activité ; rejeté - **Art. 15** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5201) : ses amendements n° 159 de coordination ; rejeté ; et n° 160 : substitution des mots "nécessité de la continuité et du fonctionnement du service" aux mots "intérêt du service" ; adopté - **Art. 16** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5202, 5203) : sur l'amendement n° 14 de la commission (nouvelle rédaction), ses sous-amendements n° 224 et n° 225 ; rejetés. Ses amendements n° 162 : revenu de remplacement des agents autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou bénéficiaires d'un congé de grave maladie ; retiré au profit de l'amendement n° 14 précité de la commission ; et n° 164 : suppression de la disposition excluant l'attribution d'indemnités de fin de carrière ou de licenciement ; devenu sans objet - **Chapitre 2 du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics)* - **Art. 21** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5205, 5206) : ses amendements de coordination n° 165 ; adopté ; et n° 167 ; retiré au profit de l'amendement sur le même objet n° 18 de la commission - **Art. 23** *(revenu de remplacement alloué aux fonctionnaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* (p. 5206) : son amendement de coordination n° 169 ; rejeté - **Art. 24** *(conditions d'accès des agents non titulaires au congé de fin d'activité)* (p. 5207) : son amendement de coordination n° 170 ; adopté - **Chapitre 3 du titre II** *(fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique hospitalière)* - **Art. 32** *(conditions d'accès des fonctionnaires au congé de fin d'activité)* (p. 5211) : ses amendements de coordination n° 175 ; rejeté ; et n° 177 ; retiré au profit de l'amendement sur le même objet n° 25 de la commission - **Art. 36** *(dates de début et d'achèvement du congé de fin d'activité des agents non titulaires)* (p. 5213) : son amendement de coordination n° 182 ; rejeté - **Art. 37** *(revenu de remplacement alloué aux agents non titulaires bénéficiaires d'un congé de fin d'activité)* : son amendement de coordination n° 183 ; devenu sans objet - **Art. 43** *(dispositions communes ; fonds de compensation du congé de fin d'activité)* (p. 5216) : son amendement n° 184 : date de prise d'effet du remboursement du revenu de remplacement aux collectivités territoriales - allongement du délai dans lequel les collectivités ou les établissements devront recruter un remplaçant du bénéficiaire ; retiré au profit de l'amendement sur le même objet n° 30 de la commission - **Après l'art. 43** (p. 5217) : son amendement n° 185 : création d'une Caisse nationale de l'allocation temporaire d'invalidité des agents affiliés à la CNRACL ; rejeté - **Après l'art. 48 ou après l'art. 51** (p. 5219) : son amendement n° 186 : mobilité entre fonctions publiques - mention de la fonction hospitalière ; adopté - **Chapitre 2 du titre III** *(fonction publique de l'Etat)* - **Après l'art. 49 ou après l'art. 51** : son amendement n° 187 : substitution à la mise en disponibilité proposée aux fonctionnaires en vue d'une procédure d'adoption nécessitant un déplacement outre-mer ou à l'étranger du droit à congé non rémunéré ; rejeté - **Chapitre 3 du titre III** *(fonction publique territoriale)* - **Avant l'art. 52** (p. 5221, 5222) : ses amendements de rectification n° 188 et n° 190 ; adoptés - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 64** : son amendement n° 189 : mode d'élection des membres du conseil d'administration du centre intercommunal de gestion de la petite couronne ; rejeté - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 54** (p. 5223) : son amendement n° 191 : présidence du conseil de discipline ; rejeté - **Après l'art. 52** (p. 5225) : son amendement de coordination n° 192, rejeté - **Après l'art. 54** (p. 5227) : son

amendement n° 193 : substitution des mots "la collectivité d'accueil" aux mots "le centre de gestion compétent" pour simplification administrative ; adopté. (p. 5231) : votera l'amendement n° 42 du Gouvernement (maintien au CNFPT de la répartition de la dotation spéciale instituteur, DSI) - **Chapitre 4 du titre III** *(fonction publique hospitalière)* - **Après l'art. 55** (p. 5232) : son amendement de coordination n° 194 ; rejeté - **Art. 58** *(astreintes à domicile)* (p. 5234, 5235) : son amendement de suppression n° 195 ; retiré au profit de l'amendement identique n° 130 de M. Robert Pagès - **Après l'art. 64** (p. 5238) : intervient sur l'amendement n° 44 du Gouvernement (suppression de la possibilité de maintenir en activité des directeurs de recherche au-delà de la limite d'âge de 65 ans). (p. 5242) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 47 du Gouvernement (prorogation de l'application de la loi du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail). (p. 5243) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 134 de M. Robert Pagès (rétablissement du paritarisme au sein du CNFPT) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5244, 5245) : concertation positive autour de ce texte que votera le groupe socialiste.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Services généraux du Premier ministre - Fonction publique et réforme de l'Etat

- (28 novembre 1996) (p. 6224) : délocalisations de services publics. Question sur le déménagement à Limoges du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, CNASEA.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Avant l'art. 80** (p. 7126) : son amendement, soutenu par M. Raymond Courrière, n° II-186 : rapport du Gouvernement sur les modalités actuelles du calcul de la puissance fiscale et proposition de solutions de substitution prenant en compte la puissance réelle des véhicules légers ; retiré au profit de l'amendement analogue n° II-204 de la commission.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0127 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7207) : adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement du Gouvernement sur la représentativité syndicale. Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

PHILIBERT (Louis), *sénateur (Bouches-du-Rhône) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 3 octobre 1996).

PIRAS (Bernard), *sénateur (Drôme) NI puis SOC.*

Remplace le 4 septembre 1996, M. Gérard Gaud, décédé (JO Lois et décrets du 5 septembre 1996).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 3 octobre 1996).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5431, 5433) : difficultés du secteur fruits et légumes. Effondrement des cours. Nécessaires mesures pour lutter contre la disparition des exploitations. Réforme de l'organisation commune des marchés. Enseignement agricole. Objectifs prioritaires du métier d'agriculteur. Aménagement du territoire dans le secteur agricole.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) - **Examen des crédits- Art. 92** *(fusion des régimes d'APL)* (p. 6834, 6837) : ses amendements n° II-56 de suppression ; rejeté ; et n° II-57-I) : encadrement réglementaire du nouveau barème ; rejeté ; n° II-57-II) : rapport annuel au Parlement ; adopté.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7414, 7415) : prise en compte des conséquences de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Financement du service public d'équarrissage. Adoption par l'Assemblée nationale d'une taxe sur la vente au détail. Conditions d'application et d'exonération de cette taxe. Cas particulier des bouchers fournissant des cantines scolaires ou d'autres collectivités. Précisions nécessaires relatives à la mise en oeuvre du service public d'équarrissage. Difficultés liées à l'élimination des stocks de farine d'origine animale. Nécessité de généraliser dans toute la communauté européenne l'interdiction d'utiliser des tissus à risque pour l'alimentation. Surproduction de viande bovine en France. Nécessaire instauration d'une véritable "traçabilité" des produits alimentaires.

PLASAIT (Bernard), *sénateur (Paris) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer les moyens de contrôle des certificats d'hébergement **[n° 0096 (96-97)]** (21 novembre 1996) - **Etrangers.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer les pouvoirs des agents de contrôle des organismes mentionnés aux articles L. 243-7 et L. 216-6 du code de la sécurité sociale, dans la lutte contre le travail clandestin **[n° 0097 (96-97)]** (21 novembre 1996) - **Travail.**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 269, 271) : inflation législative. Statistiques relatives aux lois, décrets et directives européennes. Instabilité de la norme

législative. Apparition d'un droit "mou". Conséquences néfastes d'un excès de loi. Comparaisons avec la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale par M. François Sauvadet. Définition des missions de l'Office. S'en remet à la sagesse du Sénat sur cette proposition de loi.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - (30 janvier 1996) - Discussion générale (p. 283, 285) : mission de MM. Laurent Dominati et Jean-Michel Fourgous sur les parlements étrangers. Renforcement de la séparation des pouvoirs. Information des commissions parlementaires. Cas des auditions de fonctionnaires. Statistiques des propositions de loi adoptées par le Parlement et des amendements déposés au Sénat. Chiffrage par le Parlement de ses propositions au Gouvernement. Risque d'inconstitutionnalité pour le contrôle de la gestion des dépenses publiques par l'Office. Décret du 22 janvier 1990 relatif à l'évaluation des politiques publiques. Etude d'impact pour les projets de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Après l'art. 57** (p. 1700) : son amendement n° 125 : délai de préavis réduit pour les étudiants locataires ; rejeté.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1768, 1769) : modernisation de l'armée et contexte international. Professionnalisation de l'armée. Devenir du service national. Format des armées. Restructurations de l'industrie nationale d'armement. Lois de programmation.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 25** (p. 2074) : son amendement n° 20 : création d'une nouvelle catégorie de locataires bénéficiaires du délai de préavis réduit ; rejeté.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2405, 2407) : règles du jeu nécessaires pour l'exercice du principe de libre concurrence. Réforme de l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Interdiction de la revente à perte. Prix anormalement bas ; transport routier. Pratiques déloyales. Achat par les consommateurs de véhicules à l'étranger. PME.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2812, 2813) : inquiétude de l'opinion publique. Identification des sources et des victimes de la pollution atmosphérique. Réduction de la pollution industrielle. Emissions polluantes dues aux transports. Absence de problème de pollution chronique en Ile-de-France. Comparaison de la situation de l'agglomération parisienne avec celle de ses homologues européennes. Transposition en droit français des quatre directives européennes existant en matière de qualité de l'air dans l'environnement. Approche globale de la pollution atmosphérique. (p. 2814) : caractère national du dispositif de lutte contre la pollution atmosphérique. Surveillance de la qualité de l'air. Exemple d'AIRPARIF. Mesures appropriées aux besoins de la capitale. Dispositions financières et fiscales pour la réduction des émissions des véhicules. Souhaite que ce texte ait un caractère plus normatif - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2839) : son amendement n° 81 : suppression de la mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé ; rejeté. Risque de développement du contentieux sans que cette phrase n'apporte aucune solution au problème de la pollution de l'air. (p. 2840) : son amendement n° 82 : suppression du deuxième alinéa insérant une disposition non normative ; rejeté - **Art. 11** *(mesures de prévention à l'encontre des sources de pollution atmosphérique)* (p. 2862) : son amendement n° 83 : restriction de l'application des mesures aux cas d'urgence ; rejeté - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* (p. 2865, 2866) : modification de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI. Procédure d'élaboration d'un PDU en région Ile-de-France et dans les autres régions. Caractère obligatoire du PDU. Rôle du Conseil de Paris. Nature du débat public. Transfert de compétences possible des mesures d'aménagement et d'exploitation - Art. 28-1 de la loi du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 2870) : son amendement n° 84 : organisation et tarification du stationnement en fonction de la localisation sur le domaine public et des catégories de véhicules et d'utilisateurs ; rejeté. (p. 2871) : critère de la localisation du stationnement sur le domaine public.

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène)* (p. 2888) : son amendement n° 86 : inapplication de l'exigence d'un taux minimal d'oxygène au fioul lourd et aux soutes marines ; adopté - **Art. 38** *(mesures d'application et dispositions transitoires)* (p. 2902) : son amendement n° 88 : maintien en vigueur de la totalité de la loi du 10 mars 1948 sur l'utilisation de l'énergie ; retiré. Politique énergétique - **Art. 27 (précédemment réservé p. 2895)** *(extension du dispositif de l'amortissement exceptionnel)* (p. 2919) : son amendement n° 87 : extension du dispositif à l'équipement en filtres à particules ; rejeté - **Intitulé du projet de loi** (p. 2921) : son amendement n° 89 : rédaction de cet intitulé comme suit : "projet de loi sur la pollution de l'air" ; rejeté.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 3043, 3045) : contestation croissante de la détention provisoire. Garanties procédurales. Contrôle judiciciaire. Motivation de la décision de placement prise par le juge d'instruction. Durée de la détention provisoire. Principe du délai raisonnable de jugement retenu par la jurisprudence de la Cour européenne de justice. Référé-liberté. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 35-4 du code des postes et télécommunications *(annuaire universel et service universel de renseignements)* (p. 3389) : son amendement, soutenu par Mme Janine Bardou, n° 78 : indépendance de l'opérateur de l'annuaire universel par rapport aux opérateurs de télécommunications ; retiré.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Deuxième lecture* **[n° 0392 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Art. 1er D** *(offre ou vente aux consommateurs à prix abusivement bas)* (p. 3799) : prend acte des engagements du Gouvernement en faveur des petits distributeurs de carburant - **Art. 4** *(refus de vente ou de prestation de services, conditions restrictives de référencement et de rupture de relations commerciales)* (p. 3805, 3806) : parole sur l'article. Votera cet article.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3782, 3784) : plan "PME pour la France". Application de la loi Royer. Augmentation du nombre de grandes surfaces. "Hard discount". Autorisation pour les créations et extensions de surfaces de vente de plus de 300 mètres carrés. Commission départementale d'équipement commercial. Disparition des entreprises artisanales nouvellement créées. Qualification professionnelle. Transmission des entreprises. Identité artisanale. Transport routier des marchandises.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - Discussion générale (p. 3970, 3972) : implication du Président de la République dans la réforme de notre défense. Garantie relative à la pleine exécution de cette loi de programmation. Adaptation de notre défense à l'évolution des menaces. Modernisation et réduction du format de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air. Accroissement des effectifs et rôle de la gendarmerie nationale. Stabilité des crédits. Abandon ou ralentissement réaliste de certains programmes. Professionnalisation de la défense mais nécessaire maintien du lien entre la Nation et son armée. Discussion à venir sur la réforme du service national. Rôle et réorganisation des réserves. Statut du réserviste.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - Art. 12 *(aménagement du mode de calcul de la valeur ajoutée retenue pour le plafonnement de la taxe professionnelle des entreprises louant des biens à des sociétés appartenant à un même groupe)* (p. 5999) : sur l'amendement n° I-11 de la commission (possibilité pour l'entreprise bailleresse de déduire de sa propre valeur ajoutée les provisions et amortissements qui se rapportent aux biens loués), son sous-amendement n° I-280 : déduction d'une fraction du loyer de la valeur ajoutée du bailleur ; retiré.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6375, 6376) : diminution de la délinquance. Réorganisation de la police nationale. Revalorisation de la prime liée à la médaille d'honneur de la police. Conséquence de la disparition du service national sur les effectifs de la police. Aménagement des rythmes de travail. Lutte contre l'immigration irrégulière.

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) (p. 6572) : définition du sport. (p. 6573) : éléments chiffrés. Budget préservant l'essentiel. Hommage aux sportifs français et à l'encadrement. Soutient la candidature de Lille à l'organisation des jeux Olympiques et l'inscription de la boxe française comme discipline olympique. Modernisation de l'organisation du sport de haut niveau. Ouverture de l'accès à la pratique sportive. Nouveaux rythmes scolaires. Plan sport-emploi. Financement des clubs professionnels. Votera ce projet de budget.

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6605, 6606) : professionnalisation des armées. Hommage aux gendarmes tués dans l'exercice de leur mission. Protection du territoire. Plan Vigipirate. Attentat à la station de métro Port-Royal. Exclusivité des transfèrements judiciaires et militaires. Déroulement des carrières. Nouvelle organisation des services de gendarmerie. Approuve ce projet de budget.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)] - (11 décembre 1996) - Discussion générale** (p. 7221, 7223) : rapport Rassat. Taux de prévenus dans la population carcérale. Communication aux parties des copies du dossier d'instruction. Durée maximale de détention provisoire. Référé liberté. Placement sous surveillance électronique. Indemnisation pour détention provisoire abusive. Votera les amendements de la commission.

PLOTON (Régis), *sénateur (Haute-Loire) NI puis RI.*

Remplace le 25 janvier 1996, M. Jean-Paul Chambriard, décédé (JO Lois et décrets du 25 janvier 1996).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 8 mars 1996).

PLUCHET (Alain), *sénateur (Eure) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire du comité consultatif du Fonds national des abattoirs.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'union d'économie sociale du logement (11 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 259 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier

[n° 0272 (95-96)] (13 mars 1996) - **Politique économique et sociale.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture **[n° 0088 (96-97) tome 1]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **15** (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7681) - Ministère : Industrie - *Nécessité d'une restructuration de l'industrie aéronautique européenne* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7682) - **Industrie aéronautique**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)]** - (8 février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 587, 588) : répartition entre dotation de solidarité urbaine, DSU, et dotation de solidarité rurale, DSR. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 1484, 1487) : "Plan PME pour la France". Dispositions relatives aux transports. Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers. Suppression des dérogations accordées à certaines personnes publiques pour l'assurance obligatoire des véhicules terrestres à moteur. Sociétés de développement régional. Articles agricoles du projet de loi. Equipement commercial. Complexes cinématographiques. Surfaces commerciales comprises entre trois cents et quatre cents mètres carrés. Développement de l'équipement commercial dans certaines zones du territoire national. Aménagement du monopole attribué à Gaz de France.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Avant l'art. 34** (p. 1644) : son amendement n° 2 : actualisation des modalités de détermination du prix du lait ; retiré au profit de l'amendement identique n° 166 de M. Marcel Deneux. Nécessité de moderniser les dispositions de la loi Godefroy. Retrait de l'article 33 par le Gouvernement - **Art. 37** *(dispositions relatives aux petites parcelles incluses dans un périmètre d'aménagement foncier)* (p. 1649) : son amendement de suppression n° 3 ; retiré. Loi de modernisation de l'agriculture - **Après l'art. 42** (p. 1672) : soutient l'amendement n° 70 de M. Jacques de Menou (rapport sur les conditions d'application de la contribution sociale de solidarité des sociétés aux activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles) - **Art. 45** *(redevances de mise à disposition de fréquences radioélectriques et de gestion)* (p. 1675) : son amendement de suppression n° 4 ; retiré - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations des grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1688) : son amendement n° 5 : suppression de l'annulation des projets de constructions nouvelles faisant l'objet d'un contentieux juridictionnel ; adopté. (p. 1689) : son amendement n° 6 : suppression de l'autorisation de la commission départementale de l'équipement commercial pour tout projet de complexe cinématographique de plus de mille places ; rejeté. Réforme de la loi Royer - **Après l'art. 50** (p. 1692) : son amendement n° 7 : instauration d'un régime déclaratif des surfaces commerciales comprises entre trois cents et quatre cents mètres carrés ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints** - (16 avril 1996) (p. 1942, 1943) : mobilisation de crédits en 1966 : dotation aux jeunes agriculteurs ; fonds pour l'installation et le développement des initiatives locales, FIDIL ; formation. Programme d'insertion et de valorisation des opportunités pour l'exploitation des nouveaux exploitants, PIVOINE. Réflexion sur l'accès au foncier. Durée des prêts. Gestion des risques. Conjoint d'exploitant ; diversité des statuts. Espace et aménagement rural.

- **Résolution (n° 368, 95-96), adoptée par la commission des affaires économiques en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour le développement des services postaux communautaires et l'amélioration de la qualité de service (n° E 474) [n° 0141-0162 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Explications de vote** (p. 2671) : refus de toute libéralisation intempestive du service public de La Poste. Service universel postal. Le groupe RPR fait siennes les réserves exprimées par le Gouvernement. Se félicite de sa fermeté et votera cette proposition de résolution.

- **Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture** - (6 novembre 1996) (p. 5421, 5422) : Uruguay Round. Effets de l'accord de Marrakech. Programmes d'exportation américains. Respect de la préférence communautaire. Définition d'une stratégie agricole par l'Union européenne. Attitude des Etats-Unis.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5558) : objectif de réduction des inégalités de ressources entre régions et établissements annoncé par la réforme. Exemple de la Haute-Normandie avec des indicateurs de santé inquiétants et une offre de soins moins développée qu'ailleurs. Votera ce projet de loi tel qu'il résultera des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'agriculture (p. 6690, 6691) : augmentation du revenu agricole en 1995. Crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Programmes agri-environnementaux. Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Projet de loi sur l'équarrissage. Attente des projets de loi sur l'hygiène et la qualité alimentaire ainsi que sur l'espace rural et du projet de loi d'orientation agricole. Avec la commission des affaires économiques, propose l'adoption des crédits inscrits dans le projet de loi de finances pour 1997 au titre du ministère de l'agriculture.

- **Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)]** - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7416, 7417) : conséquences de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Priorité donnée à la santé publique. Dispositions prises en faveur de la filière bovine. Réorganisation du secteur de l'équarrissage. Distinction entre les cadavres d'animaux et saisies d'abattoirs relevant du service public, et les déchets d'abattoirs relevant des opérateurs privés. Service gratuit pour les collectivités, les éleveurs et les abattoirs. Non-conformité de certaines farines d'origine animale importées. Conditions d'application et seuil d'exonération de la taxe sur la vente de viande au détail. Risque de répercussion des effets de cette taxe sur les éleveurs. Question sur les conditions d'attribution et d'exercice de la mission de service public d'équarrissage. Renforcement des mesures de contrôle appliquées aux denrées animales. Le groupe du RPR votera ce texte - **Après**

l'art. 2 (p. 7433) : soutient l'amendement n° 17 de M. Philippe François (date d'entrée en vigueur du dispositif de la loi sur la pêche relatif aux enclos piscicoles) - **Explications de vote sur l'ensemble** : le groupe du RPR votera ce texte.

POIRIER (Jean-Marie), *sénateur (Val-de-Marne) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la societé Radio-télévision France Outre-mer.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

POIRIEUX (Guy), *sénateur (Loire) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3690, 3691) : esprit humaniste de la commission des affaires sociales. Complexité du syndrome autistique. Rappel du procès dit "de Montpellier". Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés, UNAPEI. Caractère pluridisciplinaire de la prise en charge. Respect des principes des lois de décentralisation. Question des moyens disponibles. Eugénisme. Les membres du groupe des Républicains et Indépendants voteront ce texte.

PONCELET (Christian), *sénateur (Vosges) RPR.*

NOMINATIONS

Président de la commission des finances.

Président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996 et 5 décembre 1996).

Membre ès qualités de la Commission des comptes et budgets économiques de la nation.

Membre titulaire de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 429, 431) : au nom du groupe du RPR : examen des comptes sociaux. Rôle de la Cour des comptes. Equilibres financiers de la sécurité sociale. Conditions d'examen de la loi de financement. Recevabilité des amendements déposés lors de l'examen des lois de financement. Débat d'orientation budgétaire. Le groupe du RPR votera ce projet de loi constitutionnelle.

- Déclaration du Gouvernement relative à l'Union économique et monétaire, suivie d'un débat - (21 février 1996) (p. 852, 854) : application sans hésitation du traité de Maastricht. Importance de ce débat pour lutter contre l'euroscepticisme. Utilité économique de la monnaie européenne. Survie de la civilisation européenne face à l'ascension de l'Asie. Lutte pour l'emploi. Avenir de l'euro comme principale monnaie d'échange et de réserve. Renforcement de la souveraineté nationale. Nécessité de définir un nouveau système monétaire européen.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0263 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression de la dotation forfaitaire)* (p. 1219, 1220) : intervient sur l'amendement n° 3 du Gouvernement (crédits de la dotation forfaitaire compensant les conséquences de la suppression de la franchise postale pour les écoles primaires et maternelles). Suppression de la franchise postale des collectivités locales par un gouvernement socialiste en 1990.

- Projet de loi de modernisation des activités financières [n° 157 (95-96)] - Suite de la discussion - (14 mars 1996) - **Art. 52** *(modification de l'ordonnance de 1967 relative à la Commission des opérations de bourse)* (p. 1389) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 103 : désignation des trois personnalités qualifiées par les présidents des deux assemblées parlementaires et le président du Conseil économique et social ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 141 de la commission saisie pour avis.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1482, 1484) : politique économique du Gouvernement. "Plan PME pour la France". Dérive médiatique. Activité économique. Réserves de croissance de l'économie. Création d'emplois. Amortissement dégressif des investissements des entreprises. Réduction d'impôt liée aux intérêts des prêts à la consommation. Allégement des cotisations sociales des entreprises dans les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure. Réduction des déficits publics. Réforme globale du système fiscal. Clarification des compétences respectives de l'Etat et des collectivités locales. La majorité sénatoriale soutiendra la politique du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Après l'art. 29** (p. 1640) : son amendement déposé au nom de la commission des finances et soutenu par M. Alain Lambert, n° 281 : autorisation pour la Caisse des dépôts et consignations de devenir associé d'une société par actions simplifiées ; retiré (précemment réservé, p. 1640) - **Après l'art. 29 (suite)** Création de filiales. Légalisation du groupe d'intérêt économique gérant le personnel de droit privé de la Caisse des dépôts et consignations. Son amendement n° 282 : précision en matière de contrat financier sur les conditions d'application de la loi relative à l'emploi de la langue française ; adopté - **Après l'art. 40 bis** (p. 1662, 1663) : temps réservé à l'examen de ce projet de loi. Obligations du Gouvernement - **Art. 57** *(allégements de cotisations sociales dans les secteurs du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure)* (p. 1698, 1699) : à titre personnel : disparitions d'emplois. Concurrence. Propositions lors de la discussion du projet de budget pour 1996. Conditions posées par cet article. Soutient cette mesure d'allégement du coût du travail - **Seconde délibération** (p. 1701) : avis peu favorable de la Haute assemblée pour les secondes délibérations.

- **Projet de loi de modernisation des activités financières** - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - **Après l'art. 69** (p. 2371) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° 47 : précision sur le champ des dérogations prévues par la loi dite "loi Toubon" ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) (p. 2724, 2727) : rôle du Parlement. Réduction des dépenses publiques. Nouvelle conception de l'Etat. Caractère particulièrement peu productif des dépenses publiques. Financement de la dette. Stabilisation des dépenses de l'Etat en francs courants. Données chiffrées. Equilibre des comptes spéciaux. Reprise de la consommation et regain de l'investissement. Détente des taux d'intérêt. Modalités pratiques de la réduction de la dépense publique. Dépenses de fonctionnement. Investissements des collectivités territoriales. Emploi public. Allégements significatifs des prélèvements obligatoires.

- **Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)]** - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2975, 2977) : approbation du renforcement du contrôle du Parlement sur les comptes sociaux. Révision constitutionnelle. Impossibilité d'amender le rapport du Gouvernement sur les orientations de la politique de sécurité sociale. Financement des besoins de trésorerie des régimes de sécurité sociale. Calendrier d'examen des lois de financement de la sécurité sociale. Effort de discipline de la part du Gouvernement et du Parlement. Articulation entre la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale par le biais d'un article spécifique dans le projet de loi de finances.

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes** - (3 octobre 1996) - Président de la commission des finances (p. 4496, 4498) : contribution de la Cour des comptes à l'information des élus et des citoyens. Suites données aux observations de la Cour. Renforcement des liens entre la Cour des comptes et la commission des finances. Financement de la sécurité sociale. Souhaite une institutionnalisation du débat d'orientation budgétaire. Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

- **Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture** - (6 novembre 1996) (p. 5402, 5404) : enseignement agricole. Installation des jeunes agriculteurs. Motivation des agriculteurs. Insuffisance des crédits destinés à la maîtrise des pollutions d'origine agricole. Problèmes liés à l'équarissage. Problèmes du marché des produits laitiers. Filière bois. Plan d'épargne forestière.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5790) : budget courageux. Maîtrise de la dépense publique. Effort d'économies. Réflexion sur les missions de l'Etat. Erosion des dépenses d'investissement. Dérive des dépenses de fonctionnement et d'intervention. (p. 5791) : réforme de l'Etat. Privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel. Relance de la décentralisation. Pacte de stabilité budgétaire. Difficultés financières des collectivités locales. Réduction des prélèvements obligatoires. Réforme de l'impôt sur le revenu. Taux de la TVA. (p. 5792) : prélèvements supplémentaires supportés par les ménages. Allégement de l'impôt sur le revenu. "Impôt civique de solidarité". Hausse des impôts locaux. Soutien de l'activité. Assainissement des dépenses publiques par une maîtrise de la dépense. Indépendance de la Banque de France. Détermination des taux d'intérêt. (p. 5793) : assouplissement de la politique monétaire indispensable pour une relance de l'activité. Durée du travail. Monnaie européenne.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 9 bis** (p. 5928) : intervient sur l'amendement n° I-283 du Gouvernement (limitation de l'exonération de l'impôt sur les plus-values et sur les revenus liés aux plans d'épargne en actions).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1996) - **Art. 17** *(étalement du paiement du solde de la compensation des pertes de ressources résultant de la réduction des droits de mutation à titre onéreux)* (p. 6041) : intervient sur l'amendement n° I-13 de la commission (proposition d'un étalement à hauteur d'un tiers en 1997 et de deux tiers en 1998). (p. 6043) : intervient sur l'amendement n° I-266 de M. Alain Vasselle (compensation par l'Etat au profit des départements à concurrence de deux tiers pour l'année 1997 et d'un tiers au titre de l'exercice de 1998), retiré puis repris par M. René Régnault sous le même numéro. Protection des intérêts des collectivités locales.

- **Suite de la discussion** - (27 novembre 1996) - **Art. 27** *(modification du tarif de la taxe de péréquation due par les entreprises du transport public aérien)* (p. 6145) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-109 de M. Jean François-Poncet déposé au nom de la commission des affaires économiques. Recours au fonds de péréquation des transports aériens - **Avant l'art. 30** (p. 6155) : votera l'amendement n° I-284 du Gouvernement (aménagement de la structure de la fiscalité des tabacs) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 6183, 6184) : qualité des échanges. Acquis de cette discussion. Finances des collectivités locales. Rénovation du débat budgétaire. Remerciements.

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6273) : respect de l'ordre du jour des débats budgétaires tel qu'il a été établi par la conférence des présidents.

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 6761) : accepte l'amendement n° II-55 du Gouvernement (majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement).

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Avant l'art. 68** (p. 7081, 7085) : au nom de la commission des finances, soutient les amendements de M. Alain Lambert n° II-213 (allégement de la taxe professionnelle pesant sur les entreprises de main-d'oeuvre) et n° II-221 (remise au Parlement d'un rapport gouvernemental relatif aux conséquences d'un abaissement du taux de la taxe professionnelle applicable à certaines entreprises). Priorité donnée à l'emploi sur la résorption de certaines inégalités entre les collectivités locales.

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7131) : intervient sur l'amendement n° II-206 de la commission (possibilité de diminuer le taux de la taxe d'habitation jusqu'au niveau du taux moyen national constaté l'année précédente dès lors que le taux de la taxe professionnelle de la collectivité concernée est lui-même inférieur au taux moyen national de la taxe professionnelle). Historique du lien entre les quatre taxes.

Vote sur l'ensemble :

- **Sur l'ensemble** (p. 7167, 7169) : modifications et adjonctions introduites par le Sénat en dépit de l'étroitesse des marges de manoeuvre budgétaires du Gouvernement. Concertation avec le Gouvernement. Bilan du nouveau rythme de la nouvelle physionomie de la discussion budgétaire. Remerciements.

- **Rappel au règlement** - (12 décembre 1996) (p. 7287, 7288) : intervient sur le rappel au règlement de M. Paul Loridant relatif à l'absence de saisine pour avis de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi relative à l'épargne retraite.

- **Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7293) : concertation entre la commission des finances et la commission des affaires sociales. Texte très attendu qui complète le système de retraite par répartition.

PONS (Bernard), *ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce **[n° 0348 (95-96)]** (9 mai 1996) - **Impôts et taxes.**

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF **[n° 0465 (95-96)]** (25 juin 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" **[n° 0035 (96-97)]** (16 octobre 1996) - **Transports.**

Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement **[n° 0058 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Logement.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 de M. Paul Blanc : **Transports aériens** *(Rachat d'AOM par Air France)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5785).

n° 21 de M. Serge Vinçon : **Aviation civile** *(Achat d'avions Boeing par Air France)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5785).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)]** - (12 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3568, 3569) : croissance du commerce maritime mondial et déclin de la flotte de commerce française. Compétitivité bridée par le coût du travail. Faiblesse des fonds propres de l'armement français. Nécessité de renforcer les encouragements fiscaux à la copropriété de navires. Politique de transport de l'Union européenne. Déduction fiscale au titre de l'impôt sur le revenu. Politique générale de création d'emplois. Caractère stratégique du transport maritime. Concurrence déloyale des pavillons de complaisance. (p. 3580, 3581) : attention portée par le Gouvernement à la flotte fluviale, à la navigation de plaisance et à la pêche. Navires transporteurs de passagers. Conditions et délai d'agrément des projets d'investissement. Promotion du pavillon français et créations d'emplois. Conditions de l'efficacité des exonérations fiscales. Retombées attendues pour la construction navale française. Accord conclu au sein de l'OCDE. Participation de l'État à l'entretien des ports. Interdépendance des différentes activités liées à la mer. Préparation d'une loi d'orientation relative aux zones portuaires. Caractère structurel des facteurs de déclin de la flotte française. Effets bénéfiques attendus sur la situation sociale des régions littorales. Navires de travail maritime. Augmentation des effectifs des écoles nationales de la marine marchande, Confiance du Gouvernement sur les effets de ce dispositif - **Avant l'art. 1er** (p. 3582) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 39 (statut de la Compagnie générale maritime) et n° 40 (nationalité des équipages naviguant sous le pavillon Kerguelen) - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* (p. 3584) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 41 de Mme Marie-Claude Beaudeau - Art. 238 bis HN du code général des impôts *(exonération des sommes versées au titre de la souscription de parts de copropriété de navires civils de charge)* (p. 3584, 3598) : s'oppose aux amendements de M. Philippe Darniche n° 52 (extension de l'exonération aux navires de transport de passagers et de pêche) et n° 53 (limitation de l'exonération aux navires construits par un chantier naval d'un Etat membre de l'Union européenne), de M. René Régnault n° 33 (extension de l'exonération à certains bateaux de pêche), n° 34 (durée minimale de conservation de parts de navires) et n° 36 (avis du ministre chargé de la construction navale), et de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 43 (limitation de l'exonération aux navires construits sur un chantier naval français), n° 44 (durée d'utilisation des navires), n° 46 (gel des sommes investies dans des quirats) et n° 48 (avis du ministre chargé de l'industrie et du ministre chargé de la mer et des activités maritimes). Sur l'amendement n° 5 de la commission (limitation de l'exonération aux souscripteurs de quirats de navires battant pavillon français), qu'il accepte, son sous-amendement n° 55 ; adopté. Accepte les

amendements n° 32 de M. René Régnault (extension de l'exonération aux navires de transports de passagers), et de la commission n° 2 (extension de l'exonération à tous les navires armés au commerce), n° 4, n° 6, n° 7, n° 8, n° 10, n° 12 et n° 14 rédactionnels, n° 9 et n° 11 de précision et n° 15 de codification - Après l'article 238 bis HN du code général des impôts (p. 3600) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Philippe Marini (conditions d'application de l'exonération aux navires fluviaux) - Article 163 unvicies du code général des impôts *(plafonnement de la déduction fiscale accordée aux personnes physiques)* (p. 3603) : accepte les amendements de la commission n° 18 rédactionnel, n° 19 (possibilité d'acquérir des parts de copropriété de navires par l'intermédiaire de fonds de placement quirataire) et n° 20 (impossibilité de cumuler l'exonération fiscale avec les avantages liés aux investissements dans les DOM-TOM). S'oppose à l'amendement n° 38 de M. René Régnault (transformation des exonérations en réduction d'impôt et plafonnement des investissements ouvrant droit à cette réduction) et à l'amendement n° 50 de Mme Marie-Claude Beaudeau (diminution des sommes déductibles de l'impôt sur le revenu au titre d'investissement dans des quirats) - Article 217 nonies du code général des impôts *(exclusion des entreprises d'armement maritime du bénéfice de la déduction fiscale)* (p. 3604) : accepte les amendements de la commission n° 23 rédactionnel, n° 21 et n° 24 de coordination - **Après l'art. 1er** (p. 3605, 3606) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° 25 (autorisation faite aux propriétaires de navires de plaisance donnés en location à des loueurs professionnels agréés d'imputer des déficits industriels et commerciaux non professionnels sur leur revenu global) et n° 26 (fonds communs de placement quirataire) et accepte le n° 56 (rapport établissant un premier bilan de l'application de ce texte) - **Art. 2** *(fixation des modalités d'application de l'article 1er par un décret en Conseil d'Etat)* (p. 3607) : accepte les amendements de suppression n° 51 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 27 de la commission - **Intitulé du projet de loi** : demande le retrait de l'amendement rédactionnel n° 28 de la commission.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4205, 4208) : différents rapports sur la SNCF. Situation générale de la SNCF. Rôle accru des collectivités territoriales. Responsabilités respectives de l'Etat et de la SNCF. Réseau de lignes nouvelles. Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Avenir des financements nécessaires à la construction de futures lignes. Audit du compte d'infrastructure. Niveau de tarification. Concours financiers de l'Etat. Régionalisation des services régionaux de voyageurs. Conventions entre les régions et la SNCF. Expérimentation. Projet industriel interne. Endettement de la SNCF. (p. 4238, 4242) : réponse aux différents intervenants. Notoriété du TGV à l'étranger. Méthode expérimentale de la régionalisation. Désendettement. Région parisienne. Clarification des responsabilités de l'Etat et de la SNCF. Gestion de la dette résiduelle de la SNCF. Contrats de plan entre l'Etat et les régions. EPIC chargé de l'infrastructure. Tarifs. Ligne Paris-Bâle. Textes communautaires. Stratégie commerciale offensive. Avenir des cheminots. Ligne Paris-Toulouse. Exemple de la Lozère. Intérêt du transport combiné. Service public. Désendettement de la SNCF. Région d'Ile-de-France. Sécurité et régularité des transports.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transport et tourisme - I - Urbanisme et services communs

- (6 décembre 1996) (p. 6772, 6774) : contrats de services entre les DDE et les collectivités locales. Expérimentations de rapprochement entre les DDE et les directions départementales de l'agriculture. Réduction d'effectifs. Evolution des dotations : recentrage sur les compétences régaliennes de l'Etat en matière d'urbanisme. Transferts des crédits entre ministères. Conséquences de l'adoption de la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement et de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire : développement des missions confiées aux services déconcentrés. Excès de contentieux lié à la complexité du droit de l'urbanisme. Partenariat avec les collectivités locales ; agences d'urbanisme. Politique d'acquisition foncière. Directive Natura 2000 - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** (p. 6774, 6775) : s'oppose aux amendements de Mme Josette Durrieu, déposés à titre personnel, n° II-60 et n° II-61 (élargissement de l'assiette de la taxe pour le financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE).

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) (p. 6785, 6789) : TGV. Voies navigables et batellerie. Projet à grand gabarit Rhin-Rhône. Classement par l'UNESCO du canal du Midi dans le patrimoine mondial de l'humanité. Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Réforme de la SNCF. Réseau routier et autoroutier. Poursuite de l'effort de désenclavement. Priorité aux crédits d'entretien. Ouvrages d'art. Ile-de-France. Crédits d'investissement autorisés au titre du Fonds de développement économique et social, FDES. Sociétés concessionnaires d'autoroutes ; endettement. Amélioration des chiffres de la sécurité routière ; rôle des travaux d'infrastructure. Participation des compagnies d'assurance aux actions de prévention. Transport routier de marchandises. Infrastructures routières dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Coordination transfrontalière entre responsables de routes. Autoroutes à péage : desserte de Toulouse - **Examen des crédits - Avant l'art. 92** (p. 6793) : accepte l'amendement n° II-62 de M. Charles Descours (aménagement du versement transport).

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) (p. 6802, 6803) : redressement d'Air France. Aéroports de Paris ; réorganisation sur le long terme des plate-formes aéroportuaires. Conseil supérieur de l'aviation marchande. Construction aéronautique. Airbus Industrie. Avions gros porteurs. Soutien du Gouvernement. Reprise des avances remboursables. Achat de Boeing 777 en 1989 par Air France. Service d'exploitation de la formation aéronautique - **Examen des crédits** (p. 6808) : répond à Mme Marie-Claude Beaudeau sur le projet d'extension de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle. Commission d'enquête.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6829, 6830) : objectifs de logements HLM et d'opérations de réhabilitation. Réforme du système du 1 % logement. Logement d'urgence. Réforme des aides personnelles au logement, APL. Relance du bâtiment.

Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer

- (6 décembre 1996) (p. 6849, 6852) : réforme des administrations de la mer. Etablissement national des invalides de la marine, ENIM. Sécurité et surveillance en mer. Enseignement maritime supérieur. Réforme portuaire.

Loi de 1994 sur la domanialité publique portuaire. Préparation du schéma directeur des ports maritimes et de leur desserte terrestre. Intermodalité. Concurrence ; douanes ; contrôles sanitaires. Canal Rhin-Rhône. Société nationale de sauvetage en mer, SNSM.

Equipement, logement, transports et tourisme - V - Tourisme

- (6 décembre 1996) (p. 6859, 6861) : réorientation des moyens du tourisme. Crédits d'études et de statistiques. Délégations régionales du tourisme. Hôtellerie. Soumission de la construction d'établissements hôteliers à l'autorisation de la commission départementale de l'équipement commercial, CDEC. Lutte contre le paracommercialisme. GIE Maison de la France. Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Tourisme rural. Politique d'amélioration de l'accueil. Chèque vacances. TVA sur la restauration traditionnelle.

POURCHET (Jean), *sénateur (Doubs) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **19** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5784) - Ministère : Travail - *Simplification du bulletin de salaire* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5784) - **Salaires**

Questions orales sans débat :

n° **331** (*JO* Débats du 21 mars 1996) (p. 1547) - Ministère : Défense - *Sécurité civile en milieu rural* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1927) - **Sécurité civile**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6722, 6723) : abattoirs de Pontarlier. Installation des jeunes agriculteurs. Enseignement agricole. Exportation de produis agroalimentaires. Suppression des aides au démarrage pour la constitution de groupements agricoles. Crédits en faveur des contrats de plan État-régions.

POURNY (André), *sénateur (Saône-et-Loire) RI-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

POURTAUD (Danièle), *sénateur (Paris) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, puis secrétaire (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996) ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 24 mai 1996) ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société nationale Radio-France.

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec MM. Jean Besson et Claude Estier, et les membres du groupe socialiste et apparentés, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 211) **[n° 0434 (95-96)]** (14 juin 1996) - **Union européenne.**

Proposition de loi, déposée avec MM. Bernard Delanoë, Claude Estier et Michel Charzat, tendant à améliorer la qualité de l'air par le remboursement à tout propriétaire de taxi du coût d'achat et d'installation de l'équipement permettant à leur véhicule de fonctionner au gaz de pétrole liquéfié ou au gaz naturel véhicules **[n° 0489 (95-96)]** (11 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Environnement.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **20** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 716) - Ministère : Premier ministre - *Affirmation de la notion de service public au sein de l'Europe* - Réponse le 16 février 1996 (p. 717) - **Services publics**

n° **8** (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2455) - Ministère : Industrie - *Ouverture à la concurrence du marché de l'électricité* - Réponse le 10 mai 1996 (p. 2455) - **Electricité de France (EDF)**

n° **9** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3340) - Ministère : Industrie - *Position de la France sur le secteur de l'électricité à l'échelon européen* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3341) - **Electricité**

Questions orales sans débat :

n° **324** (*JO* Débats du 13 mars 1996) (p. 1209) - Ministère : Jeunesse - *Respect de l'utilisation de la langue française lors*

des jeux Olympiques - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2279) - **Français (langue)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 148) : accentuation des effets de seuil par l'application d'un surloyer. "Classe moyenne". Absence de prise en compte des charges locatives dans le calcul du surloyer. Remise en cause de la mixité sociale. (p. 149) ; liste des grands ensembles et quartiers d'habitat dégradé. Utilisation des sommes dégagées par les surloyers et le prélèvement sur les produits des surloyers. Régie immobilière de la Ville de Paris : problème des " ILM 28" et de la validation par le présent projet de loi des barèmes de surloyer annulés par le Conseil d'Etat.

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 797 à 800) : enjeu des autoroutes de l'information et organisation de la société. Conséquences du monde virtuel sur les enfants. Déséquilibre croissant entre le Nord, fournisseur de technologies et contrôleur des logiciels et bases de données et le Sud, récepteur et consommateur. Texte décevant. Révolution du numérique. Déréglementation du secteur du téléphone au détriment du secteur public. Absence de respect des dispositions actuelles de la loi sur la communication. Prématurité et dangers du régime dérogatoire. Souhait d'un élargissement des pouvoirs du CSA. Accès aux services expérimentaux. Insuffisance des dispositions. Fréquences de diffusion. Souhait d'un encadrement plus strict des expériences. Avec le groupe socialiste, votera contre ce texte - **Question préalable** (p. 811 à 813) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Pratique de la dérogation législative. Absence du ministre en charge de la communication. Accès aux autoroutes de l'information. Schéma des télécommunications. Absence de définition de critères d'évaluation pour chaque projet. Service public - **Art. 1er** *(régime des licences expérimentales)* (p. 815) : son amendement de suppression n° 29, soutenu par M. Franck Sérusclat ; rejeté. (p. 816) : ses amendements n° 30 : avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur les autorisations d'expérimentation dérogatoires et provisoires ; et n° 31 : mise en cohérence de la durée des expérimentations avec le calendrier retenu au niveau européen pour l'établissement d'une nouvelle réglementation en matière de télécommunications ; rejetés - **Art. 2** *(expérimentations dérogeantes à la réglementation des télécommunications)* (p. 817) : ses amendements, soutenus par M. Claude Saunier, n° 32 de suppression, n° 33 rédactionnel, n° 34 : impossibilité de déroger au monopole de l'établissement public France Télécom en matière de téléphonie vocale entre points fixes ; et n° 35 : application du code des postes et télécommunications ; rejetés - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 821) : son amendement de suppression n° 36 ; rejeté. Ses amendements, soutenus par M. Franck Sérusclat, n° 37 : procédure d'attribution des fréquences hertziennes par le CSA ; et n° 39 : consultation des communes ; rejetés. Son amendement n° 38 : suppression de la référence à la diffusion multiplexée sur canal micro-ondes ; rejeté. (p. 824) : ses amendements n° 40 : procédure de délivrance des autorisations et du conventionnement pour les services de radiodiffusion et de télévision par voie hertzienne terrestre numérique ; n° 41 : appréciation par le CSA de l'opportunité géographique et économique des projets qui lui sont soumis ; et n° 42 : priorité attribuée à un câblo-opérateur exploitant un réseau câblé pour bénéficier d'une nouvelle autorisation pour l'usage d'une fréquence hertzienne numérique ; rejetés. Son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 43 : suppression de la référence à l'article 41 de la loi du 30 septembre 1986 relatif à la détention de deux autorisations hertziennes pour l'exploitation de services de fréquences ; rejeté. (p. 825) : ses amendements n° 44 : rétablissement de la responsabilité du directeur de la publication ; et n° 45 : régime juridique applicable aux services de diffusion par voie hertzienne numérique terrestre ; n° 47 : interdiction de cumul de deux autorisations de diffusion par voie hertzienne ; et n° 48 rédactionnel ; rejetés. Son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 46 : maintien des dispositions anticoncentration s'appliquant au droit commun de l'audiovisuel ; rejeté. (p. 827) : son amendement n° 49 : conventionnement des services ; rejeté - **Art. 3 bis** *(dérogations pour la reprise par multiplexage d'éléments de programmes audiovisuels)* (p. 829) : son amendement n° 50 : respect des obligations de régime de diffusion par chaque service audiovisuel ; devenu sans objet - **Art. 5** *(durée d'application du régime des licences)* (p. 832) : ses amendements n° 51 de suppression, soutenu par M. Franck Sérusclat, et n° 52 : délai de délivrance des autorisations ; rejetés - **Après l'art. 5** : son amendement n° 53 : création d'un comité chargé de l'évaluation des expérimentations ; rejeté.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1016, 1017) : droit d'auteur. Copyright. Droits voisins. Directive "Télévision sans frontière". Définition restrictive des "collaborateurs d'oeuvres audiovisuelles". Droits de diffusion par satellite. Expérimentation sur les autoroutes de l'information. Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste - **Après l'art. 14** (p. 1030) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 41 de la commission (soumission à l'obligation de gestion collective des droits de retransmission sur les réseaux micro-ondes expérimentaux de programmes télévisés provenant d'autres Etats membres) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1034) : vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1621) : privatisation de la Société financière de radiodiffusion, SOFIRAD. Diffusion de programmes français à l'étranger. Montage de radio ou de télévision avec des pays étrangers - **Art. 27** *(inscription de la Société française de production et de création audiovisuelles sur la liste des entreprises figurant à l'annexe de la loi de privatisation)* (p. 1631) : statut de cette société. Commandes obligatoires des chaînes publiques. Concurrence. Intermittents. Demande la suppression des articles 27 et 28 de ce projet de loi. (p. 1633) : soutient l'amendement de suppression n° 249 de M. Jean-Pierre Masseret. Licenciements. Industrie française de programmes. Demande un scrutin public sur cet amendement - **Art. 28** *(dispositions relatives au statut de la Société française de production et de création audiovisuelles)* (p. 1637, 1638) : soutient l'amendement de suppression n° 250 de M. Jean-Pierre Masseret. Ses amendements n° 251 : durée d'application de la convention collective portée à trois ans ; et n° 252 : préretraite et reclassement au sein du secteur public de l'audiovisuel des salariés de la SFP ; rejetés. Reclassement des personnels de TF1. Egalité de traitement.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2822) : sujet d'inquiétude pour la population et notamment les parisiens. Incapacité de ce projet de loi, qui prévoit simplement une mesure de la pollution, de régler le problème. Conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé. Absence de moyens supplémentaires octroyés aux organismes chargés de la surveillance de la qualité de l'air. AIRPARIF. (p. 2823) : caractère réglementaire d'un grand

nombre de dispositions. Multiplication des procédures. Absence de mention du principe de précaution et de la prévision des pics de pollution.Taxation insuffisante des pollueurs et grande timidité dans l'incitation à l'utilisation des carburants propres. (p. 2824) : fiscalité des carburants. Développement des transports collectifs. Situation à Paris et en Ile-de-France. Mise en place d'une politique des déplacements en Ile-de-France. (p. 2825) : report des charges financières sur les collectivités locales. Souhaite une révision du schéma directeur régional d'Ile-de-France et la mise en oeuvre d'une politique de réduction de la circulation automobile par la ville de Paris pour tenir compte des objectifs de qualité de l'air - **Après l'art. 12** (p. 2864) : soutient l'amendement n° 94 de M. René Rouquet (révision du schéma directeur de l'Ile-de-France sur la base des nouvelles règles fixées par la loi d'orientation d'aménagement et du développement du territoire et en fonction des objectifs de qualité de l'air fixés par les articles 2 et 3) - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28 de la loi du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 2867) : soutient l'amendement n° 95 de M. René Rouquet (abaissement du seuil d'élaboration obligatoire d'un PDU à 100 000 habitants et mention d'une affectation préférentielle de la voirie aux transports collectifs et aux modes de transport les moins polluants) - Art. 28-1 de la loi du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 2869) : soutient l'amendement n° 96 de M. René Rouquet (nouvelle rédaction favorisant l'utilisation des transports collectifs et des modes de transport les moins polluants). (p. 2870) : notion de pistes cyclables - Art. 28-2 de la loi du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 2872) : soutient l'amendement n° 97 de M. René Rouquet (modification des conditions d'élaboration et d'adoption du PDU).

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Après l'art. 19** (p. 2891) : se déclare opposée à l'amendement n° 183 du Gouvernement (invitation faite à l'Etat, à l'administration et aux collectivités territoriales, d'utiliser des carburants à haute teneur en composés oxygénés et des véhicules électriques, sous réserve des contraintes liées à la bonne marche du service). Réserves émises à propos de l'instillation de taux d'oxygène élevé dans les carburants - **Après l'art. 21** (p. 2894) : se déclare favorable à l'amendement n° 55 de la commission (objectif donné à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises), modifié par le sous-amendement n° 165 de M. Félix Leyzour (fixation à 15 % sur cinq ans de la part du transport de marchandises de la SNCF) - **Art. 38** *(mesures d'application et dispositions transitoires)* (p. 2903) : soutient l'amendement n° 102 de M. René Rouquet (fixation par une loi des règles générales applicables au fonctionnement et à la surveillance des installations nucléaires dans un délai de douze mois à compter de la publication de la présente loi).

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3180, 3183) : évolution du secteur des télécommunications. Union européenne. Pérennité du service public. Désengagement de l'Etat. Changement du statut de France Télécom. Egalité d'accès aux télécommunications pour tous. Tarification. Prise en compte de l'intérêt général. Missions d'intérêt général. Création de l'Autorité de régulation des télécommunications. Suppressions d'emplois. Négociations internationales. Evolution de la situation de France Télécom depuis 1990. Position de la France au niveau mondial. Comparaison avec le secteur de l'audiovisuel. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 3242) : son amendement n° 139 : adoption du principe de service public comme pivot de la réglementation des télécommunications ; rejeté - **Art. 2** *(principes généraux)* (p. 3252, 3255) : ses amendements n° 140 : respect du principe du service public ; n° 142 : notion de service public ; n° 141 : droit des usagers ; n° 143 : suppression de l'exercice de régulation des télécommunications par l'Autorité de régulation des télécommunications ; soutenus par M. Gérard Delfau, n° 144 : missions supplémentaires confiées au ministre chargé des télécommunications et à l'Autorité de régulation des télécommunications ; rejetés ; et n° 145 : prise en compte de l'intérêt des territoires et des utilisateurs dans l'accès aux services et aux équipements ; adopté - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - Art. L. 33-1 du code des postes et télécommunications *(établissement et exploitation des réseaux ouverts au public)* (p. 3267, 3268) : ses amendements, soutenu par M. Gérard Delfau, n° 146 : élargissement des motifs de refus de délivrance d'une autorisation d'établissement et d'exploitation de réseaux ouverts au public ; et n° 147 : consultation et avis des collectivités locales et territoriales pour l'établissement d'infrastructures de télécommunications ; rejetés. (p. 3273) : son amendement, soutenu par M. Gérard Delfau, n° 148 : élargissement des cas où le nombre de licences peut être limité ; rejeté - Art. L. 34-1 du code des postes et télécommunications *(services téléphoniques ouverts au public)* (p. 3276) : son amendement, soutenu par M. Gérard Delfau, n° 149 : élargissement des motifs de refus de délivrance d'une autorisation d'établissement de services de télécommunications ; rejeté - Art. L. 34-4 du code des postes et télécommunications *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3278) : ses amendement, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 150 : possibilité pour les collectivités territoriales d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie ; et n° 151 : possibilité pour les communes ou un groupement de communes d'intervenir dans la décision d'utilisation des réseaux câblés à des fins de services de télécommunications ou de téléphonie ; rejetés. Sur l'amendement n° 7 de la commission (rémunération prévue pour la fourniture au public de services de télécommunications sur le réseau câblé), son sous-amendement n° 153, soutenu par M. Gérard Delfau ; rejeté. Son amendement n° 152 : suppression de la référence aux modalités de mise à disposition des capacités supplémentaires nécessaires pour la fourniture de services sur ces réseaux ; rejeté.

- Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 5 (suite)** - Art. L. 34-5 du code des postes et télécommunications *(commissions consultatives spécialisées)* (p. 3308, 3309) : se déclare opposée à l'amendement n° 9 de la commission (consultation des deux commissions spécialisées sur les aspects techniques de mise en oeuvre des règles relatives à l'interconnexion et à la numérotation) - Art. L. 34-7 du code des postes et télécommunications *(infrastructures établies sur le domaine public ou pour les besoins du service public)* (p. 3310) : son amendement n° 154 : utilisation d'infrastructures de télécommunications établies sur le domaine public ou pour les besoins de missions de service public d'autres entreprises publiques, sous réserve du bon accomplissement par les entités concernées de leurs obligations spécifiques de service public ; rejeté - Art. L. 34-8 du code des postes et télécommunications *(interconnexion)* (p. 3312, 3314) : ses amendements n° 155 : privation du droit d'interconnexion pour les entreprises qui ne feraient que de la simple revente de capacité ; n° 156 : nouvelle rédaction du premier alinéa du paragraphe II de ce texte - obligation de publier une offre technique et tarifaire d'interconnexion - approbation des tarifs d'interconnexion par le ministre chargé des télécommunications ; et n° 157 : évaluation des tarifs d'interconnexion sur la base des coûts de transport et de desserte - intégration d'une juste rémunération des investissements réalisés ; rejetés. Se déclare opposée à l'amendement de coordination n° 11 de la commission - **Après l'art. 5** (p. 3322) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de la commission (contenu du schéma prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 35 du code des postes et télécommunications *(contenu du service public des télécommunications)* (p. 3330) : son amendement n° 158 : rétablissement de la conception du service public unique et indivisible ; rejeté - Art. L. 35-3 du code des postes et télécommunications *(financement du service universel)* (p. 3380, 3383) : ses amendements n° 159 : exclusion de la

notion de déséquilibre tarifaire du calcul du coût du service universel ; n° 160 : nécessité d'arrêter le montant de la rémunération supplémentaire à la rémunération d'interconnexion qui correspond aux obligations de péréquation géographique et au déséquilibre tarifaire de France Télécom ; et n° 161 : couverture de l'ensemble du territoire par la téléphonie mobile ; rejetés. (p. 3387) : son amendement n° 162 : suppression des deux derniers alinéas du paragraphe II de ce texte, relatifs à la notion de déséquilibre tarifaire ; rejeté - Art. L. 35-4 du code des postes et télécommunications *(annuaire universel et service universel de renseignements)* (p. 3389) : son amendement n° 163 : établissement et mise à jour par l'opérateur public chargé du service universel de la liste nécessaire à l'édition de l'annuaire universel ; retiré - Art. L. 35-7 du code des postes et télécommunications *(rapport sur le service public)* (p. 3393) : sur l'amendement n° 35 de la commission (dépôt au Parlement d'un rapport au moins une fois tous les quatre ans), son sous-amendement n° 164 ; retiré - Chapitre IV avant l'art. L. 36 du code des postes et télécommunications *(la régulation des télécommunications)* : son amendement de suppression n° 165 ; rejeté - Art. L. 36-1 du code des postes et télécommunications *(composition de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3397) : son amendement n° 166 : composition de l'Autorité de régulation des télécommunications ; rejeté - **Art. 7** *(dispositions pénales)* (p. 3409) : intervient sur l'amendement n° 44 de la commission (responsabilité pénale des personnes morales pour les infractions portant sur l'établissement de réseaux sans autorisation et la fourniture de services sans autorisation) - **Après l'art. 11** (p. 3419) : intervient sur l'amendement n° 200 du Gouvernement (contrôle du contenu des réseaux de télécommunication - création du Comité supérieur de la télématique placé auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA) - **Art. 11 bis** *(transfert de certaines compétences du CSA au profit de l'Autorité de régulation des télécommunications)* (p. 3423) : rôle du CSA - **Art. 12** *(cryptologie)* (p. 3425) : se déclare opposée à l'amendement n° 53 de la commission (responsabilité pénale des personnes morales) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3429) : désengagement de l'Etat du secteur des télécommunications. Libre concurrence. France Télécom. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion** - (11 juin 1996) - **Question préalable** (p. 3509 à 3511) : sa motion n° 5, tendant à opposer la question préalable ; rejetée. Privatisation partielle de l'entreprise France Télécom par cette réforme. Statut actuel d'entreprise publique sans capital. Internationalisation du groupe France Télécom. Référence à la réforme de 1990. Satisfaction des clients. Succès du Minitel. Privatisation des entreprises publiques rentables par la majorité actuelle. Hostilité du personnel à ce projet de loi. Objectif de diminution du déficit budgétaire de l'Etat. Caractère précipité de l'examen de ce texte. (p. 3512) : risque d'abandon de la politique d'investissements à long terme. Diminution prévisible de la part de l'Etat dans le capital. Appauvrissement de la collectivité nationale par cette privatisation partielle. Augmentation de l'endettement de France Télécom. Précarisation de la situation du personnel. Diminution globale de l'emploi à France Télécom. Inutilité de ce changement de statut - **Art. 1er** *(création de l'entreprise nationale France Télécom - Transfert des biens)* (p. 3517, 3518) : son amendement de suppression n° 7 ; rejeté. Données chiffrées relatives aux performances de l'entreprise France Télécom. Rappel historique des tentatives passées de privatisation - **Art. 2** *(contrat de plan entre France Télécom et l'Etat)* (p. 3538) : son amendement de suppression n° 8, soutenu par M. Michel Charzat ; rejeté - **Art. 3** *(conseil d'administration)* (p. 3542) : son amendement de suppression n° 9, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon ; rejeté - **Art. 4** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession ou à l'apport d'actifs)* (p. 3547) : son amendement de suppression n° 10, soutenu par M. Gérard Delfau ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (12 juin 1996) - **Art. 4 (suite)** *(droit d'opposition de l'Etat à la cession et à l'apport d'actifs)* (p. 3612) : défense du service public. Risque d'atteinte à l'intégrité du réseau de l'exploitant public - **Art. 5** *(garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe de fonctionnaires. Comité paritaire)* (p. 3617) : son amendement de suppression n° 11 ; rejeté. Disparition des fonctionnaires. Coexistence des personnels ayant deux statuts différents. (p. 3627) : maintien souhaitable de la totalité du statut instauré par la loi de 1990 pour les fonctionnaires de France Télécom. Critique les garanties proposées au personnel de France Télécom par ce texte. Demande au Gouvernement de retirer son projet de loi. (p. 3629) : le groupe socialiste vote contre cet article - **Art. 6** *(financement des retraites)* (p. 3630) : son amendement de suppression n° 12 ; rejeté. Paiement par l'Etat des charges de pension de retraite des agents fonctionnaires de France Télécom. Montant de la contribution forfaitaire exceptionnelle. Risque d'une modification ultérieure du régime des retraites des agents de France Télécom - **Art. 7** *(négociation sociale à France Télécom)* (p. 3639) : son amendement de suppression n° 13, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon ; rejeté - **Art. 8** *(participation)* (p. 3651) : son amendement de suppression n° 14, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon ; rejeté - **Art. 9** *(actionnariat des salariés)* (p. 3653) : son amendement de suppression n° 15, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon ; rejeté - **Art. 10** *(dispositions transitoires)* (p. 3657) : son amendement de suppression n° 16, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (13 juin 1996) - **Art.10 (suite)** (p. 3678) : risque d'une privatisation "en douceur" de France Télécom - **Art.11** *(coordinations diverses avec la loi du 2 juillet 1990)* (p. 3679) : son amendement de suppression n° 17 ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3681, 3682) : efficacité de l'établissement public à caractère industriel et commercial. Compétitivité exceptionnelle de France Télécom. Conséquences négatives d'une privatisation totale de France Télécom. Au nom du groupe socialiste, votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3880, 3881) : sur l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques), soutient les sous-amendements de M. Marcel Vidal n° 173 (composition de la commission départementale d'équipement cinématographique) et n° 174 (participation d'un membre du Centre national du cinéma aux travaux d'instruction de cette commission). Salue l'initiative du rapporteur tendant à sortir l'équipement cinématographique des compétences de la commission départementale d'équipement commercial. Votera l'amendement n° 55 de la commission précité. (p. 3884) : avec le groupe socialiste, votera en faveur du sous-amendement n° 166 du Gouvernement (fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma), déposé sur l'amendement n° 55 de la commission précité. Conséquences de l'implantation des multiplex. Cinéma d'auteur. Petites salles des centres-villes.

- **Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie** - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Après l'art. 2** (p. 5021) : soutient l'amendement n° 81 de M. René Rouquet (création d'un Conseil national pour la qualité de l'air et composition de ce dernier). Principe de participation - **Art. 7** *(modalités d'élaboration et d'adoption du plan régional)* (p. 5039) : soutient l'amendement n° 83 de M. René Rouquet (suppression du régime dérogatoire de la région Ile-de-France) - **Après l'art. 11** (p. 5042) : soutient l'amendement n° 84 de M. René Rouquet (soumission du schéma directeur d'Ile-de-France aux dispositions des plans de déplacements urbains) - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5046) : se déclare opposée aux amendements identiques de suppression n° 13 de la commission et n° 65 de M. Philippe Adnot - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains)* - Art. 28 de la

loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 5047) : soutient l'amendement n° 85 de M. René Rouquet (affectation préférentielle de la voirie aux transports collectifs et aux modes de transport les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie). Asphyxie des villes par le trafic automobile. Exemple de villes ayant lancé de grands programmes de développement des transports collectifs. (p. 5048) : soutient l'amendement n° 86 de M. René Rouquet (caractère obligatoire du plan de déplacement urbain dans les agglomérations de plus de cent mille habitants) - Art. 28-1 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 5049, 5050) : soutient l'amendement n° 87 de M. René Rouquet (modification des compléments apportés à la définition des orientations du PDU). Développement prioritaire des services réguliers de transport public de voyageurs, des modes de déplacement les plus économes et les moins polluants. Coût du stationnement. Dispositif diversifié de solutions en cas de pic de pollution - Art. 28-2 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 5051) : soutient les amendements n° 88 de M. René Rouquet (consultation obligatoire des associations et autres représentants intéressés par l'élaboration d'un PDU) et n° 89 de M. Jean-Claude Peyronnet (délai de transmission pour avis du projet de PDU aux collectivités territoriales ramené à trois mois) - Art. 28-3 de la loi d'orientation pour les transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(cas de la région Ile-de-France)* (p. 5053) : soutient l'amendement n° 90 de M. René Rouquet (nouvelle définition des conditions d'élaboration du PDU en Ile-de-France) - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5063) : soutient l'amendement n° 91 de M. René Rouquet (suppression des obligations relatives aux conduits de fumée et au raccordement systématique au réseau urbain de chaleur). Alourdissement du coût de la construction par une obligation dont les conséquences en matière écologique sont aléatoires - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* (p. 5067) : se déclare opposée à l'amendement n° 68 de M. Philippe Adnot (suppression de l'obligation d'acquérir un certain nombre de véhicules électriques ou à gaz lors du renouvellement d'une flotte). (p. 5068) : se déclare opposée à l'amendement n° 30 de la commission (insertion dans le code de la route d'un dispositif ne visant que les flottes gérées par des personnes publiques et leur donnant le choix soit d'utiliser des carburants peu polluants, soit de procéder à l'achat de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au gaz lors du renouvellement du parc automobile) - **Après l'art. 21** (p. 5069) ; au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 72 de M. Félix Leyzour (obligation pour l'Etat de prendre des mesures favorisant l'augmentation du transport ferroviaire des marchandises) - **Art. 22** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles et financement de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5070) : soutient l'amendement n° 92 de M. René Rouquet (création d'un fonds pour l'amélioration de la qualité de l'air avec une contribution des entreprises qui sont à l'origine de la pollution de l'air) - **Après l'art. 23 bis** (p. 5073, 5074) : soutient l'amendement n° 93 de M. René Rouquet (remboursement à tout propriétaire de taxi de l'achat de kit GPL et GMV dans la limite de 10 000 francs) - **Après l'art. 24** (p. 5075) : soutient l'amendement n° 99 de M. Jean-Claude Peyronnet (application aux véhicules légers à motorisation diesel d'un allongement de cinq à dix ans de la période au titre de laquelle leurs propriétaires ne peuvent bénéficier de la réduction de moitié du montant de la vignette et modification du mode de calcul de la puissance des véhicules) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5080) : projet de loi plus soucieux de mesurer la pollution que de la combattre. Absence de mise en oeuvre du principe du "polleur-payeur". Carences de ce texte. Encouragement insuffisant à l'utilisation de carburants moins polluants et à la diminution de la circulation automobile. Absence de politique urbaine et volontariste en faveur des transports collectifs. (p. 5081) : crédits de l'ADEME et des transports collectifs. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 2 bis** *(plafonnement du régime fiscal des SOFICA pour l'impôt sur le revenu)* (p. 5892, 5893) : soutient l'amendement de suppression de M. Marcel Vidal, n° I-89, déposé au nom de la commission des affaires culturelles - **Après l'art. 10 ter** (p. 5951, 5952) : son amendement n° I-236 : fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les matériels et les logiciels informatiques ; adopté.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5984) : son amendement n° I-237 ; réduction de TVA sur la presse ; rejeté - **Après l'art. 14** (p. 6031, 6033) : ses amendements n° I-104 : possibilité pour les propriétaires de taxis d'amortir de manière exceptionnelle sur douze mois l'achat d'un équipement permettant aux voitures à essence de fonctionner également au GPL ou au GNV ; rejeté ; et n° I-105 : coordination de la fiscalité au titre de la vignette avec une politique en matière d'environnement et de sécurité routière ; retiré.

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6090, 6092) : objectifs politiques de l'Union européenne. Croissance zéro pour ce projet de budget. Baisse des fonds structurels. Sous-consommation de certains budgets. Réseaux transeuropéens. Contribution française. Contrôle par le Parlement des finances communautaires. Le groupe socialiste votera cet article. Conférence intergouvernementale. Monnaie unique.

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6431, 6433) : baisse des crédits. Inscription au budget de la culture de crédits jusqu'alors inscrits au budget du ministère de l'intérieur au titre de la dotation générale de décentralisation relative aux bibliothèques. Secteur du patrimoine. Emplois. Régime des sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle, SOFICA. Centre national du cinéma, CNC. Achèvement des grands travaux. Désengagement de l'Etat en matière de culture. Lutte contre la fracture sociale. Création d'un pôle de développement culturel et économique dans la friche de la Belle de mai. Education artistique. Aide à la création. Budget du festival d'Avignon. Attaques contre des institutions et des manifestations culturelles des mairies Front national. Atténuation du déséquilibre entre Paris et la province. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 6457) : le groupe socialiste s'abstiendra sur l'amendement n° II-37 du Gouvernement (augmentation de 70 millions de francs des crédits consacrés à la loi de programme sur le patrimoine monumental).

Communication

- (7 décembre 1996) (p. 6910, 6912) : publicité et programmes télévisés. Désengagement financier de l'Etat. Ressources publicitaires de France Télévision. Réduction des budgets de Radio France, Arte et la Cinquième. Abandon de la politique de développement de France Télévision. Participation au capital de Télévision par satellite, TPS. Industrie française de programme. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6920, 6921) : crédits d'aide à la presse. Crise de la presse. Diminution des recettes publicitaires. Hausse du prix du papier et augmentation des tarifs postaux. Fragilité de la presse d'information générale et politique.

Amendements du Gouvernement. Fonds d'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires. Fonds d'aide à l'expansion économique de la presse française à l'étranger. Aide au portage. Suppression de l'abattement de 30 % consenti aux journalistes - **Art. 58** *(affectation des ressources de la redevance et approbation du produit des recettes provenant de la publicité)* (p. 6925, 6926) : suppression de la diffusion de France Inter en ondes moyennes. Pénalité à l'encontre de Radio France. Remise en cause du service public de Radio France. Diffusion des conseils de la sécurité civile. Radio Bleue. Votera contre cet article - **Après l'art. 58** (p. 6928) : se déclare opposée à l'amendement n° II-49 de M. Jean Cluzel (limite des exonérations de redevance audiovisuelle). Remboursement par l'Etat des exonérations aux sociétés de l'audiovisuel public.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7053) : soutient l'amendement de suppression n° II-161 de M. Claude Estier.

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 82 bis** (p. 7158, 7159) : son amendement n° II-185 : remboursement aux chauffeurs de taxis du coût d'achat et d'installation de l'équipement permettant à leur véhicule essence de fonctionner au GPL ou au GNV dans la limite de 15 000 francs par véhicule ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13** *(modification de la répartition du produit de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle)* (p. 7564, 7565) : organisation du désengagement de l'Etat et de l'étranglement des entreprises par le biais de la loi de finances rectificative. Votera contre l'article 13. Son amendement de suppression n° 24 ; rejeté.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins - *Deuxième lecture* **[n° 0028 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7660, 7661) : séparation du droit de la propriété intellectuelle et artistique et du droit de l'audiovisuel. Vide juridique autour de l'utilisation du multimédia et des nouvelles technologies. Pressions des Etats-Unis à la conférence de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, OMPT. Vote par le groupe socialiste du texte amendé par la commission des affaires culturelles du Sénat - **Après l'art. 4** (p. 7667, 7668) : son amendement n° 9 : exclusion du champ de la licence légale de la diffusion hertzienne terrestre de phonogramme du commerce par des services thématiques ; retiré - **Art. 16 bis** *(extension du privilège des auteurs aux créances indemnitaires réparant le préjudice causé par les contre-façons)* (p. 7672) : intervient sur l'amendement de suppression n° 6 du Gouvernement.

PRADILLE (Claude), *sénateur (Gard) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

PRINTZ (Gisèle), *sénateur (Moselle) NI puis SOC.*

Remplace le 11 septembre 1996, M. Charles Metzinger, décédé (JO Lois et décrets du 11 septembre 1996).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 2 octobre 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 474 (*JO* Débats du 17 octobre 1996) (p. 4831) - Ministère : Industrie - *Responsabilités de l'Etat et de la société Lormines face à l'arrêt de pompage des eaux d'exhaures* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5508) - **Eau et assainissement**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire [n° 0411 (95-96)] - Suite de la discussion - (2 octobre 1996) - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-24 du code du travail *(conséquences de la mise en place du comité d'entreprise européen sur le comité de groupe)* (p. 4436, 4437) : soutient l'amendement de suppression n° 24 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) (p. 6935, 6938) : catalogue de bonnes intentions. Baisse des crédits liés à l'accompagnement social. Création d'activités et d'emplois. Territorialisation. Emplois de ville : exemple de Thionville. Actions de prévention de la délinquance. Politique scolaire. Mesures en faveur du logement social. Crédits destinés à la vie associative. Apparence d'augmentation de ce budget. Absence d'évaluation et de concertation de cette politique. Absence de mesures en faveur des familles. Implication des collectivités locales et du monde associatif en Moselle. Le groupe socialiste votera contre ce projet de budget.

PUECH (Jean), *sénateur (Aveyron) NI, puis RI.*

Elu sénateur le 7 janvier 1996, en remplacement de M. Raymond Cayrel, démissionnaire.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 8 février 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Philippe Lachenaud, relative à la transformation progressive des

actuels centres d'information et d'orientation départementaux en services d'Etat **[n° 0491 (95-96)]** (15 juillet 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Administration.**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2750, 2752) : réduction des dépenses publiques. Action conjuguée de l'Etat et des collectivités territoriales. Effets pervers de l'inflation législative. Budget des collectivités territoriales. Gestion de la fonction publique. Maîtrise des dépenses sociales. Déconcentration et réforme des administrations. Réforme de l'organisation de l'Etat. Concentration urbaine.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5829, 5831) : objectif de redressement du chômage et de la fracture sociale. Interrogation sur le coût pour la France de la construction européenne. Conséquences de la politique budgétaire sur les ménages et les familles. Politique d'aménagement du territoire. Evolution des charges et des recettes des collectivités territoriales. Pacte de stabilité financière. Multiplication des financements croisés.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) (p. 6748, 6750) : budget modeste pour le devenir de certains fonds nationaux. Secteurs prioritaires. Politique de la ville. Constitution de zones franches. Zones de revitalisation rurale. Nécessaire globalisation des fonds nationaux. Connaissance des financements pour dépenser mieux sans accroître les prélèvements. Rôle du schéma national. Nécessaire délocalisation de services d'administrations centrales, de services publics et de services privés. Nécessité d'une rationalisation des réseaux de transport. Politique du logement. Réforme de la fiscalité locale. Soutien à la politique du Gouvernement.

Q

QUILLIOT (Roger), *sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Marcel Bony, Michel Charasse et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à l'augmentation de l'indemnité due au salarié en cas de licenciement survenu pour une cause non réelle et sérieuse **[n° 0309 (95-96)]** (4 avril 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 28 mars 1996) - **Licenciements.**

R

RAFFARIN (Jean-Pierre), *ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **10** de M. Guy Robert : **Commerce et artisanat** *(Commerce en milieu rural)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1337).

n° **5** de M. Ambroise Dupont : **Déchets** *(Elimination des déchets ultimes)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2257).

n° **6** de M. André Vallet : **Commerce et artisanat** *(Aménagement de la loi Royer)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2258).

n° **5** de M. Pierre Hérisson : **Commerce et artisanat** *(Injustices en matière d'implantations commerciales)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4679).

n° **1** de M. Daniel Hoeffel : **Transports routiers** *(Conflit des routiers)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6700).

n° **10** de M. Gérard César : **Entreprises (petites et moyennes)** *(Actions en faveur des PME)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6708).

n° **12** de M. Ambroise Dupont : **Entreprises** *(Application des exonérations dans les zones de revitalisation rurale)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7679).

Questions orales sans débat :

n° **248** de M. Ivan Renar : **Presse** *(Situation de la presse écrite)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 407).

n° **249** de M. Ivan Renar : **Industrie textile** *(Crise de l'industrie du textile et de l'habillement dans le Nord - Pas-de-Calais)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 405).

n° **259** de M. Christian Demuynck : **Entreprises** *(Traitement des entreprises en difficulté)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 404).

n° **296** de M. Jean-Jacques Robert : **Entreprises** *(Non-respect des délais légaux de paiement par les collectivités publiques)* (*JO* Débats du 17 avril 1997) (p. 1932).

n° **328** de M. René-Pierre Signé : **Architecture** *(Statut des enseignants vacataires des écoles d'architecture)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1933).

n° **342** de M. Pierre Hérisson : **Importations exportations** *(Exportations vers les pays associés d'Europe centrale et orientale)* (*JO* Débats du 1er mai 1996) (p. 2291).

n° **489** de M. Jean-Jacques Robert ; **Grandes surfaces** *(Projet d'un centre commercial " Carré de Sénart " (ex-Francilia))* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7454).

n° **490** de M. Marcel Bony : **Vente par correspondance** *(Réglementation de la vente par correspondance)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7452).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial ; gel provisoire des créations des grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1689) : accepte les trois amendements identiques n° 57 de la commission, n° 5 de la commission saisie pour avis et n° 263 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de l'annulation des projets de constructions nouvelles faisant l'objet d'un contentieux juridictionnel). (p. 1690. 1692) : calendrier en matière d'urbanisme commercial. Rénovation de la loi Royer. Schémas territoriaux d'urbanisme commercial. Mégacomplexes. Périphérie des villes. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 58 de la commission et n° 6 de la commission saisie pour avis (suppression de l'autorisation de la commission départementale de l'équipement commercial pour tout projet de complexe cinématographique de plus de mille places). Commission sur l'exploitation cinématographique. S'oppose à l'amendement n° 225 de M. Jack Ralite (suppression de l'autorisation de la commission départementale de l'équipement commercial pour tout projet de complexe cinématographique de plus de mille places et création d'une commission chargée d'étudier l'incidence de la réalisation de multiplex sur l'exploitation cinématographique). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 293 de la commission (seuil porté à deux mille places pour les complexes cinématographiques) - **Après l'art. 50** : accepte les amendements identiques n° 15 de la commission et n° 7 de la commission saisie pour avis (instauration d'un régime déclaratif des surfaces commerciales comprises entre trois cents et quatre cents mètres carrés) - **Art. 51** *(dérogation aux mesures transitoires prévues à l'article 50 du projet de loi)* (p. 1693) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. Claude Huriet (interdiction durant six mois de toute création de surface de vente supérieure à trois cents mètres carrés dans les zones de redynamisation urbaine). Sur l'amendement n° 1 de M. Patrice Gélard, qu'il accepte (dérogation pour les opérations d'équipement commercial envisagées dans un centre urbain doté d'une zone d'aménagement concerté dans les communes de plus de quarante mille habitants), s'oppose au sous-amendement n° 292 de M. Denis Badré (suppression de la notion de zone d'aménagement concerté).

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3767, 3769) : plan "PME pour la France". Partenariat de l'entreprise. Aménagement du territoire. Maîtrise de l'urbanisme commercial. Destructurations d'emplois. Gel des créations de grandes surfaces de plus de 300 mètres carrés. Rénovation de la loi Royer. Seuil de 300 mètres carrés. "Hard discount". Commission départementale d'équipement commercial. Présentation aux commissaires du programme national du Gouvernement. Modernisation des grandes surfaces.

(p. 3770, 3771) : schémas territoriaux d'urbanisme commercial. Statut de l'artisanat. Création et pérennisation de l'entreprise. Qualification de l'artisan. Entreprises à taille humaine.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 3806, 3807) : équilibre entre les différents acteurs économiques. Dimension humaine des entreprises. Liberté du consommateur. Prix bas dans le respect de la concurrence. Problème de l'emploi. Conditions de travail dans la grande distribution. Schémas territoriaux d'équipement commercial. Loi Royer. Centres-villes. Moyennes surfaces commerciales. (p. 3808, 3809) : opération "1000 villages". Opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce, ORAC. Installation des jeunes commerçants et artisans. Péréquation de la taxe professionnelle. Secteur de l'hôtellerie. Salles de cinéma de type multiplex : exemples dans la région Poitou-Charentes. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC."Hard discount". Composition de la commission départementale d'équipement commercial. Participation à cette commission d'un représentant de la chambre départementale d'agriculture. (p. 3810, 3811) : qualification de l'artisan et pérennité de son entreprise. Prêts bonifiés à l'artisanat. Pluriactivité. Statut des conjoints. Evolution de la TVA. Réforme du code des marchés publics. Promotion de l'allotissement. Simplification des démarches administratives. Taxe sur les garanties de prévoyance. Maîtrise de l'évolution de la distribution - **Art. 1er** *(principes d'orientation de l'équipement commercial)* (p. 3812, 3813) : accepte l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission saisie pour avis, ainsi que les sous-amendements n° 170, rédactionnel, de la commission, et n° 119 de M. Ambroise Dupont (prise en compte de la qualité de l'urbanisme parmi les principes d'orientation), qui le modifient. Accepte l'amendement n° 40 de la commission (suppression de la consultation préalable des organisations consulaires, des organisations professionnelles des secteurs concernés et des organisations représentatives des consommateurs) - **Art. 4** *(critères des décisions d'autorisation et présentation des projets)* (p. 3814) : demande le retrait de l'amendement n° 133 de M. Joseph Ostermann (obligation pour toute création nouvelle de grandes surfaces, d'une réalisation dans le cadre de l'intercommunalité avec une péréquation fiscale totale). Réforme en cours de la taxe professionnelle. Accepte les amendements de la commission n° 41 (réintroduction du mot "éventuel", supprimé par l'Assemblée nationale, qualifiant l'impact du projet en termes d'emploi) et n° 42 (prise en considération des conditions d'exercice de la concurrence au sein de chaque forme de commerce et d'artisanat). (p. 3815) : demande le retrait de l'amendement n° 120 de M. Ambroise Dupont (prise en considération par la commission départementale d'équipement commercial, de l'impact sur l'animation urbaine, de la qualité de l'urbanisme, et de la bonne insertion dans l'environnement des demandes d'autorisation présentées). Préoccupation légitime mais problème difficile à résoudre. Rapport de M. Ambroise Dupont sur les entrées de ville. Examen des documents d'urbanisme par la commission départementale d'équipement commercial. (p. 3816, 3817) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission saisie pour avis (conditions d'élaboration et de publicité des schémas de développement commercial, et collecte des éléments nécessaires par l'Observatoire départemental d'équipement commercial). Rénovation de la loi Royer. Nécessité d'expérimentation et de concertation avant l'élaboration de ces schémas. S'oppose à l'amendement n° 122 de M. Félix Leyzour (maintien de l'exigence actuelle de produire devant la commission départementale d'équipement commercial un certificat d'urbanisme déclarant le terrain utilisable pour l'opération envisagée) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3818) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Henri Collard (maintien du seuil d'autorisation de 1000 mètres carrés pour tous les commerces non alimentaires). Seuil unique de 300 mètres carrés. Transparence des dossiers d'instruction. (p. 3819, 3820) : maîtrise de l'évolution de l'urbanisme commercial. Projet de loi relatif à l'ensemble des secteurs d'activité. Non-planification. Responsabilisation de la commission départementale d'équipement commercial. (p. 3821) : sur les amendements de M. Henri Collard, s'oppose au n° 86 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 87 de conséquence. (p. 3822) : s'oppose aux amendements n° 135 de M. Christian Demuynck (obligation pour les sociétés souhaitant réaliser un projet de création ou d'agrandissement d'exploitation commerciale de plus de 300 mètres carrés de créer un point de vente annexe dans le centre-ville) et n° 172 de la commission (obligation pour les sociétés souhaitant réaliser un projet de création d'un ensemble commercial de plus de mille mètres carrés à dominante alimentaire en périphérie de ville, de créer une surface de vente de produits alimentaires dans une zone de redynamisation urbaine ou dans une zone de revitalisation rurale). (p. 3823) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 88 de M. Henri Collard. (p. 3824) : accepte l'amendement n° 13 de la commission saisie pour avis (durée de non-exploitation d'un commerce loué prise en compte à partir du moment où le propriétaire a recouvré la pleine et entière disposition des locaux), et le sous-amendement n° 103 de M. Michel Bécot, qui le modifie (mesure limitée au cas d'une procédure de redressement judiciaire de l'exploitant). (p. 3825) : accepte l'amendement n° 45 de la commission (relèvement du seuil d'autorisation à trente chambres ou soixante lits pour les projets relatifs aux constructions et transformations d'établissements hôteliers) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 165 : mesure temporaire ; devenu sans objet. S'oppose à l'amendement n° 93 de M. Jean-Jacques Robert (suppression de la liste des projets soumis à autorisation des dispositions relatives aux constructions et transformations d'établissements hôteliers ou de résidences de tourisme et de résidences hôtelières de plus de 20 chambres). (p. 3826) : politique touristique de la France. (p. 3863) : accepte l'amendement n° 46 de la commission (retrait de l'article 5 des dispositions relatives à l'implantation de multiplex cinématographiques qui feront l'objet d'un chapitre spécifique). S'oppose aux amendements identiques n° 47 de la commission et n° 15 de la commission saisie pour avis (exclusion du régime d'autorisation des regroupements de surfaces de vente de magasins voisins n'excédant pas deux mille mètres carrés ou trois cents mètres carrés dans le cas de commerces à dominante alimentaire). (p. 3865) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Bernard Dussaut (modulation du seuil d'autorisation en fonction de l'inventaire de l'équipement commercial des départements). Lisibilité du texte. S'oppose à l'amendement n° 82 de la commission (exclusion des animaleries du régime des autorisations). Multiplication des dérogations. (p. 3866, 3867) : accepte l'amendement n° 136 de M. François Gerbaud (exclusion du régime d'autorisation des commerces de moins de mille mètres carrés installés dans les garcs). Accepte l'amendement n° 175 de la commission (exclusion du régime d'autorisation des garages et des commerces de véhicules disposant d'ateliers d'entretien ou de réparation de moins de mille mètres carrés) - **Après l'art. 6** (p. 3868) : accepte l'amendement n° 137 de M. Gérard Larcher (comptabilisation individuelle des différentes opérations d'équipement commercial pour l'application du seuil de trois cents mètres carrés dans les zones d'aménagement concerté) - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3869) : accepte l'amendement n° 49 de la commission (clarification et limite du rôle du préfet au sein de la commission). (p. 3870, 3871) : ses amendements n° 157 : structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels ; et n° 158 : adaptation au département de Paris ; adoptés. Maîtrise de la situation. Consensus entre les deux collèges. S'oppose à la demande de priorité de la commission relative aux amendements n° 50 (participation du président de la chambre d'agriculture à la commission départementale d'équipement commercial) et n° 51 (adaptation au département de Paris). Demande le vote en priorité de son amendement n° 157 précité. Priorité ordonnée. (p. 3872) : absence de demande de participation de la part des organisations agricoles. Choix d'une structure restreinte - **Art. 8** *(modalités de vote au sein des*

commissions départementales d'équipement commercial) (p. 3876) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 18 de la commission saisie pour avis - **Art. 9** *(procédure devant les commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3887) : accepte les amendements identiques n° 53 de la commission et n° 19 de la commission saisie pour avis (suppression de la référence à l'article 29-1 de la loi du 27 décembre 1973). Son amendement rédactionnel n° 159 ; adopté - **Art. 10** *(commission nationale d'équipement commercial)* (p. 3888) : son amendement n° 160 : suppression du vote pour les décisions de cette commission ; adopté - **Après l'art. 10** (p. 3889, 3890) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Dussaut n° 78 (rapport du Gouvernement sur la situation et les droits sociaux des salariés de la grande distribution) et n° 79 (rapport du Gouvernement présentant un état des friches commerciales et étudiant la mise en place d'un fonds de conversion de ces friches). Accepte l'amendement n° 102 de M. Michel Bécot (maintien du seuil actuel de mille mètres carrés de surface de vente pour l'application des dispositions relatives à la péréquation de la taxe professionnelle entre les communes) - **Art. 10 bis** *(dispositif transitoire)* (p. 3891) : son amendement n° 167 : dispositif organisant la sortie du "gel" des implantations ou extensions de surfaces commerciales ; adopté. Sur l'amendement n° 22 de la commission saisie pour avis (exclusion du champ d'application des dispositions transitoires, des demandes d'autorisation liées à certaines opérations d'envergure nationale), qu'il accepte, son sous-amendement n° 169 : définition des conditions de sortie du "gel" de certaines opérations exceptionnelles jusqu'à l'entrée en vigueur du décret d'application de la présente loi ; adopté - **Art. 10 ter** *(ventes d'armes et de munitions aux particuliers)* (p. 3892) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de la commission (interdiction de vendre des armes aux particuliers dans des commerces de détail non spécialisés). Vente d'armes et vente de munitions - **Après l'art. 10 ter** : son amendement de conséquence n° 168 ; adopté - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3894, 3895) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. André Jourdain (remplacement du mot "permanent" par le mot "constant" relatif au contrôle par une personne qualifiée d'un certain nombre d'activités). Conditions d'exercice de la qualification préalable. CAP. Commissions d'homologation. Stages d'initiation. (p. 3896) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Félix Leyzour (généralisation de l'exigence de qualification à toutes les activités susceptibles de mettre en jeu la santé ou la sécurité des consommateurs). Accepte l'amendement n° 57 de la commission (exigence d'une qualification professionnelle pour les personnes exerçant des activités de construction, d'entretien et de réparation des bâtiments, ainsi que des activités de travaux publics et privés) et le sous-amendement n° 171 de M. Francis Grignon qui le modifie (activité de ramonage). (p. 3897) : son amendement n° 162 : exigence de qualification professionnelle pour la préparation et la fabrication de glaces alimentaires artisanales ; adopté. Sur les amendements de M. Jean-Jacques Robert, s'oppose au n° 95 (suppression de la liste des activités exigeant une qualification professionnelle, de la réalisation des prothèses dentaires) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 96 (suppression de cette même liste de la préparation et de la fabrication des glaces alimentaires). (p. 3898, 3899) : s'oppose aux amendements n° 76 de M. Jean Peyrafitte et n° 155 de M. Bernard Joly sur le même sujet (intégration de la pratique de la restauration à la liste des activités exigeant une qualification professionnelle). S'engage en collaboration avec M. Bernard Pons à présenter un rapport sur ce dossier. Non-inscription des restaurateurs au répertoire des métiers. Définition de l'identité de la profession de restaurateur. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de la commission saisie pour avis (suppression de la liste des activités exigeant une qualification professionnelle de l'activité de maréchal-ferrant) et s'oppose à l'amendement n° 110 de M. André Jourdain (intégration à la liste des activités exigeant une qualification professionnelle de l'activité de paysagiste). (p. 3900) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 58 (substitution du mot "capacité" au mot "expérience" en matière de qualification professionnelle) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 59 (suppression de l'obligation de deux années d'exercice de l'activité). Accepte les amendements identiques de rectification rédactionnelle n° 60 de la commission et n° 24 de la commission saisie pour avis - **Art. 12** *(conditions d'exercice de la profession de coiffeur)* (p. 3901) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Dominique Leclerc (délai identique de trois ans pour valider l'expérience des professionnels exerçant en salon ou à domicile). (p. 3902) : s'oppose aux amendements n° 144 de M. Jacques Valade (identité de qualification pour la personne responsable d'un établissement unique et pour celle responsable d'une entreprise comportant plusieurs établissements) et n° 8 de M. Dominique Leclerc (remplacement de la commission nationale chargée de valider l'expérience professionnelle par le jury mis en place par la loi n° 92-678 relative à la validation d'acquis professionnels). Accepte l'amendement n° 62 de la commission (validation de la capacité professionnelle par une commission nationale). (p. 3903) : s'oppose aux amendements analogues n° 145 de M. Jacques Valade et n° 9 de M. Dominique Leclerc (identité de qualification professionnelle pour la coiffure à domicile et celle en salon). Risque de travail clandestin. Application des dispositifs afin d'en apprécier la teneur. (p. 3904) : accepte l'amendement de forme n° 25 de la commission saisie pour avis. - **Art. 13** *(immatriculation au répertoire des métiers - définition de l'artisanat)* (p. 3905) : accepte l'amendement de forme n° 26 de la commission saisie pour avis. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 1 de M. Francis Grignon (immatriculation au registre des entreprises en Alsace et en Moselle) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 63 de la commission (notion d'appartenance à l'artisanat). S'oppose à l'amendement n° 80 de M. Bernard Dussaut (nombre de salariés d'une entreprise artisanale porté de dix à quinze). (p. 3906) : accepte l'amendement n° 27 de la commission saisie pour avis (suppression du paragraphe II bis relatif à une disposition de la formation professionnelle des artisans). S'oppose à l'amendement n° 28 de la commission saisie pour avis (suppression de la consultation par le préfet du casier judiciaire de la personne demandant son immatriculation au répertoire des métiers). (p. 3907) : sur les amendements de M. Francis Grignon, s'oppose au n° 2 (interdiction de procéder à une nouvelle immatriculation au répertoire des métiers pour un exploitant d'une entreprise individuelle en situation de liquidation judiciaire) et accepte le n° 3 (conditions d'immatriculation au répertoire des métiers et au registre des entreprises fixées par décret). Propose la mise en place d'un groupe de travail ou l'organisation d'un débat sur le problème des nouvelles immatriculations au registre des métiers - **Art. 13 bis** *(création d'une catégorie "artisans d'art" au sein des chambres de métiers)* : accepte l'amendement n° 64 de la commission (création au sein du répertoire des métiers d'une section spécifique "artisans d'art") - **Art. 14** *(protection de la qualité artisanale)* (p. 3908, 3909) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Francis Grignon (activités susceptibles d'être qualifiées d'artisanales). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° 66 de la commission (suppression de l'autorisation de délivrer la qualité d'artisan ou de maître artisan à un conjoint en se référant à sa seule expérience professionnelle) et n° 81 de M. Bernard Dussaut (suppression de l'autorisation de délivrer la qualité d'artisan ou de maître artisan à un conjoint en se référant à sa seule expérience professionnelle). Estime satisfait l'amendement n° 125 de M. Félix Leyzour (attribution de la qualité d'artisan ou de maître artisan aux associés qui participent effectivement à l'activité d'une entreprise artisanale) par l'amendement n° 66 de la commission précité, et par le paragraphe 2 de l'article 14 de ce projet de loi. Accepte l'amendement n° 67 de la commission (suppression d'un alinéa précisant dans les secteurs de la boulangerie et de la pâtisserie la définition du produit vendu sous l'appellation "artisanal") - **Art. 15** *(nantissement du fonds artisanal)* (p. 3910) : son amendement n° 161 : compétence de la juridiction civile ; adopté - **Art. 16** *(sanctions pénales)* (p. 3911) : sur les amendements de M. Francis Grignon, accepte le n° 6 (sanction pour les entreprises relevant à la fois du répertoire des métiers et du registre du commerce et

n'ayant procédé qu'à une seule immatriculation) et s'oppose au n° 5 (vérification des compétences professionnelles dans les entreprises assurées par les inspecteurs et les contrôleurs du travail). Accepte l'amendement n° 29 de la commission saisie pour avis (substitution d'une référence à une autre) - **Après l'art. 16** (p. 3912) : s'oppose à l'amendement n° 152 de M. Joseph Ostermann (création d'une "brigade de lutte contre le travail clandestin") repris par M. Gérard Delfau. Renforcement de la lutte contre le travail clandestin. Impossibilité de traiter ce sujet dans ce projet de loi. Sujet préoccupant. Dispositif d'ordre réglementaire - **Intitulé du chapitre Ier du titre III** (p. 3913) : accepte l'amendement n° 68 de la commission (nouvel intitulé "Dispositions concernant les liquidations, ventes au déballage, soldes et ventes d'usines") - **Art. 18** *(régime des liquidations)* : accepte les amendements rédactionnels n° 30 et n° 31 de la commission saisie pour avis - **Art. 19** *(ventes au déballage)* (p. 3914) : accepte l'amendement n° 69 de la commission (extension de la notion de vente au déballage aux camions-bazars) - **Art. 20** *(pratiques de soldes)* : s'oppose aux amendements n° 70 de la commission (suppression de la référence à l'année civile pour la période des soldes) et n° 98 de M. Jean-Jacques Robert (suppression de l'intervention du préfet pour fixer les dates de durée maximale des soldes sauf en cas d'abus). Accepte l'amendement n° 71 de la commission (remplacement du mot "détenues" par les mots "proposées à la vente" qualifiant les marchandises pouvant être vendues en solde) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 101 de M. Jean-Jacques Robert qui le modifie (obligation pour les marchandises mises en solde d'être la propriété du magasin) - **Art. 20 bis** *(annonces de réduction de prix)* (p. 3915) : accepte l'amendement rédactionnel n° 72 de la commission - **Art. 20 ter** *(ventes directes aux consommateurs)* (p. 3916) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 99 de M. Jean-Jacques Robert et accepte l'amendement n° 73 de la commission (nouvelle rédaction) - **Art. 21** *(sanctions pénales)* (p. 3917) : accepte l'amendement n° 32 de la commission saisie pour avis (harmonisation de la rédaction des dispositions concernées avec celle retenue dans le nouveau code pénal) et le sous-amendement n° 74 de la commission qui le modifie (remplacement des mots "dépôt d'usine" par les mots "dépôt d'usine ou dépôt de fabrique") - **Art. 23** *(abrogation de diverses dispositions)* : son amendement n° 163 : modifications de références de textes antérieurs ; adopté - **Art. 24** *(consultation des organisations professionnelles sur les créations, transferts et suppressions des halles et des marchés)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 33 de la commission saisie pour avis - **Art. 25** *(prestations de maternité des conjointes collaboratrices)* (p. 3918) : accepte l'amendement de forme n° 34 de la commission saisie pour avis - **Avant l'art. 26** : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 126 (prélèvement en faveur du petit commerce et de l'artisanat en difficulté d'une contribution assise sur les bénéfices distribués par les groupes, entreprises et centrales d'achat de la grande distribution à leurs actionnaires) et n° 127 (fermeture dominicale pour tous les établissements de vente ayant une surface supérieure à trois cents mètres carrés). Dérogation aux fermetures. Intérêt du consommateur - **Art. 26** *(règles concernant les publicités des professionnels)* (p. 3920) : accepte l'amendement n° 35 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction).

- **Suite de la discussion** - (19 juin 1996) - **Art. 27** *(prix des prestations dans le secteur du transport routier de marchandises)* (p. 3932) : accepte l'amendement n° 36 de la commission saisie pour avis (réinsertion des quatre derniers alinéas de l'article 3 de la loi du 31 décembre 1992 relative aux relations de sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises) - **Art. 28** *(prix des prestations dans le secteur du transport routier de marchandises)* (p. 3933, 3934) : son amendement n° 164 : dispositif complétant la recherche et la constatation des infractions relatives au prix inférieur au coût de la prestation ; adopté. Accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 37 (harmonisation de la rédaction de cet article avec celle retenue par le nouveau code pénal pour la définition des incriminations) et n° 38 (possibilité pour le ministre de l'économie ou son représentant, dans le cas de contrats de prestations de services et à l'occasion d'un procès, de déposer des conclusions devant la juridiction compétente) - **Seconde délibération** : en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat, demande une seconde délibération des articles 5 et 20 ; acceptée - **Art. 5** (p. 3936) : son amendement n° A-1 : seuil unique de trois cents mètres carrés au-delà duquel les projets sont soumis à autorisation ; adopté. Débat très ouvert et très intéressant. Exclusion des garages des régimes des autorisations. Fonctionnement des commissions départementales d'équipement commercial. Emergence des bons projets et élimination des mauvais. Lisibilité de ce texte. Demande un scrutin public sur cet amendement - **Art. 20** (p. 3937, 3938) : son amendement n° A-2 : obligation pour les préfets d'établir un calendrier des soldes en concertation avec les professionnels ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 3940) : étape majeure vers un nouvel équilibre commercial. Qualité du travail des deux commissions. Remerciements.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0457 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4296, 4297) : texte d'équilibre pour l'ensemble du paysage commercial. Remerciements. Loi de sélection. OPA d'une grande entreprise de distribution du nord de la France sur un autre distributeur. Domaine de l'artisanat. Relations entre l'animation commerciale dans les zones développées et l'animation commerciale dans les zones fragiles urbaines ou rurales. (p. 4298) : vente par correspondance et vente au déballage. Surface de vente des camions. Cas spécifique de l'entreprise "L'outilleur auvergnat".

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) (p. 6954, 6955) : action du Gouvernement en faveur des PME, du commerce et de l'artisanat. Rééquilibrage des relations des PME avec leurs partenaires. Renforcement des moyens financiers des PME. Accès des PME aux fonctions modernes du management. Action interministérielle. Programme national de développement et de modernisation des activités commerciales et artisanales. Aides aux petites stations-service. Simplification de la fiche de paie. Accès aux marchés publics. Observatoire des délais de paiement. Extension aux résidences secondaires de la réduction d'impôt pour les travaux d'amélioration. Secteur du bâtiment. (p. 6956, 6957) : allégement des charges sociales. Rôle des chambres de métiers. Secteur de la restauration et de l'hôtellerie. Prêts bonifiés. Crédits de formation. Expérience de simplification administrative menée dans les Pyrénées-Orientales. Centres de gestion agréés. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Opérations de restructuration du commerce et de l'artisanat, ORAC - **Examen des crédits** - **Art. 90** *(modification de l'assiette de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat)* (p. 6959) : transmettra les propositions de M. Jean-Jacques Robert relatives aux aides aux petites stations-service artisanales. Accepte l'amendement n° II-76 de la commission (rectification d'erreurs matérielles et modification de références) - **Art. 91** *(actualisation de la taxe pour frais de chambre de métiers)* (p. 6960) : son amendement n° II-212 : nouvelle rédaction du paragraphe III de cet article relatif au fonds de promotion ; adopté. Accepte l'amendement rédactionnel n° II-77 de la commission - **Art. 91 bis** *(financement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprises artisanales)* (p. 6961) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-82 de M. Paul Girod et accepte les amendements de la commission n° II-78 (rectification d'une erreur de référence), n° II-79 (allongement de la période transitoire d'installation des nouveaux fonds d'assurance formation régionaux des chambres de métiers), n° II-80 (affectation de la contribution prévue pour le financement de la formation professionnelle

selon les modalités de la loi du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans) et n° II-81 (modification de l'article 1601 du code général des impôts précisant l'affectation de la contribution prévue pour les actions de formation continue selon les modalités de la même loi du 23 décembre 1982).

RAINCOURT (Henri de), *sénateur (Yonne) président du groupe RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 695, 696) : intervient sur les amendements de la commission n° 51 (faculté donnée aux départements de mettre en place des dispositifs d'aide aux personnes âgées dépendantes) et n° 52 (mise en oeuvre de la réforme de la tarification des établissements assurant l'hébergement des personnes âgées). Intérêt du dispositif expérimental existant dans certains départements. Financement. Réforme de la tarification. Financement des lits de sections de cures médicales.

- Congrès du Parlement : vote sur le projet de loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la sécurité sociale - (19 février 1996) - **Explications de vote** (p. 13) : révision constitutionnelle résultant d'une volonté politique forte d'accroître les pouvoirs du Parlement. Plan de réforme courageux et nécessaire à la pérennité de notre protection sociale. Exemple d'autres parlements d'Europe. Rappel des assurances données par le Gouvernement sur les conditions d'élaboration et d'adoption des lois de financement. Le groupe des Républicains et Indépendants du Sénat votera ce texte.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1853) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Jean Pépin (possibilité pour les centres de première intervention d'opter ou non pour l'intégration dans le corps départemental d'incendie et de secours).

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2236) : abandon et adoption. Délai de rétractation de la mère. Problème du devenir de l'enfant. Droits des enfants adoptés. Texte d'équilibre. Avec les sénateurs du groupe des Républicains et Indépendants, votera ce texte.

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0317 (95-96)]** - (24 avril 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2192) : avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera ce texte.

- Hommage aux religieux français assassinés en Algérie - (28 mai 1996) (p. 2967).

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - **Art. 2** *(reconnaissance des conséquences de l'autisme comme handicap, institution d'une priorité en faveur de cette affection et inscription dans la loi du plan d'action régional)* (p. 3707, 3708) : se déclare favorable à l'amendement de la commission n° 3 (suppression de la référence à une priorité nationale et à un plan d'action régional en faveur des autistes). Sur celui-ci, se déclare opposé aux sous-amendements, de Mme Michelle Demessine n° 13 (prise en charge d'ordre éducatif, pédagogique, thérapeutique et social), de Mme Joëlle Dusseau n° 5 (référence au cadre général de la loi de 1975 et suppression de la corrélation avec les moyens disponibles) et de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 10 (suppression de la référence aux moyens disponibles) et n° 11 (prise en charge très précoce). Budgets sociaux des départements. Responsabilités des conseils généraux.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (19 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3939) : intérêt porté aux PME par le Gouvernement et le Parlement. Promotion de l'artisanat. Développement harmonieux de l'ensemble de la distribution. Félicitations aux deux rapporteurs pour la richesse de leurs explications et leur esprit d'ouverture. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement suivie d'un débat et d'un vote - (8 octobre 1996) (p. 4549, 4551) : attentat contre la mairie de Bordeaux. Politique de redressement national. Emploi. Freins à l'investissement des collectivités territoriales. Immigration. Rôle du Parlement. Approbation par le groupe des Républicains et Indépendants de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4767, 4770) : texte correspondant à un besoin. Satisfaction des bénéficiaires de la prestation expérimentale. Financement de la prestation. Conclusions à la suite des expérimentations. Coordination entre les caisses de sécurité sociale et les départements. Dérives financières de l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Réforme envisagée pour les établissements. Répartition de la prise en charge de la dépendance. Réforme de la tarification. Financement des lits de section de cure médicale et des lits de soins à domiciles. Passage de l'allocation compensatrice vers la prestation. Attente des classes moyennes. Rôle du président du conseil général.

- Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Après l'art. 9** (p. 4821) : son amendement, soutenu par M. Michel Mercier, n° 10 : organisation de la prescription du droit à la prestation spécifique dépendance ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 4827, 4828) : ses amendements, soutenus par M. Michel Mercier, n° 11 : précision relative à l'attribution de la prestation et à la définition des personnes aidant et pouvant être rémunérées ; et n° 12 : contrôle de l'effectivité de l'aide ; adoptés.

- Suite de la discussion - (17 octobre 1996) - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4843, 4844) : ses amendements n° 13 : date limite pour la signature des conventions ; adopté ; et n° 14 : financement simultané des lits de section de cure médicale et des places de services de soins infirmiers à domicile ; retiré. Moyens de financement des places de soins infirmiers à domicile - **Art. 19** *(limite d'âge pour l'accès à l'allocation compensatrice et dispositions pour les bénéficiaires de cette prestation)* (p. 4852) : son amendement n° 15 : exercice du contrôle de l'effectivité de l'aide à l'égard de l'ensemble des personnes percevant la prestation spécifique dépendance ainsi qu'à

l'égard de celles bénéficiant encore de l'allocation compensatrice pour tierce personne ; adopté - **Art. 21** *(dispositions relatives aux prestations servies dans le cadre des expérimentations menées dans douze départements)* (p. 4855) : intervient sur l'article - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4862) ; responsabilité et solidarité. Débat satisfaisant. Nouvelle politique sociale. Avec le groupe des RI, votera la proposition de loi.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - **Après l'art. 7 (précédemment réservé le 13 novembre 1996, p. 5612)** (p. 5649) : au nom du groupe des Républicains et Indépendants, se déclare favorable à l'amendement n° 100 de la commission (assujettissement à cotisations et à CSG du montant total des plus-values latentes au jour de la levée d'option de souscription ou d'achat d'actions) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5676, 5677) : remerciements. Progrès dans la limitation du déficit. Maîtrise des dépenses. Problème de recettes et justification de l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales. Le groupe des Républicains et Indépendants votera sans état d'âme ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Vote sur l'ensemble :

- (10 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7179) : réduction des déficits budgétaires. Maîtrise des dépenses publiques. Allégement des prélèvements. Traitement acceptable réservé aux collectivités locales. Problème de la relance de l'économie. Les sénateurs du groupe des Républicains et Indépendants voteront ce projet de loi de finances pour 1997.

RALITE (Jack), *sénateur (Seine-Saint-Denis) CRC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 805 à 808) : décret d'application non prévu. Gestion de la transition analogique vers le numérique non réglée. Remise en cause des modes de fonctionnement de la société. Prédominance de l'initiative privée sur l'intérêt général. Déréglementation. Contradiction avec la loi du 4 février 1995 sur l'aménagement du territoire, avec le rapport parlementaire de M. Didier Borotra et avec les positions défendues par la France dans la directive "télévision sans frontières". Projet "Métafort" dans le but de participer à la maîtrise sociale et culturelle des technologies multimédias. Expérimentation à l'échelon local. Opposition à ce projet de loi - **Art. 2** *(expérimentations dérogeantes à la réglementation des télécommunications)* (p. 818) : ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 54 : maintien du monopole de France Télécom ; n° 55 : suppression de la mention imposant à l'exploitant de tout réseau de télédistribution le paiement d'une redevance à la commune ou au groupement de communes intéressé par l'existence de tels réseaux ; et n° 56 : modalités de mise en oeuvre des expérimentations ; rejetés - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 821) : son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 57, identique à l'amendement de Mme Danièle Pourtaud n° 37 (procédure d'attribution des fréquences hertziennes par le CSA) ; rejeté. (p. 826) : son amendement n° 58 : suppression du dernier alinéa de l'article 3 prévoyant l'examen global des programmes ; rejeté - **Art. 3 bis** *(dérogations pour la reprise par multiplexage d'éléments de programmes audiovisuels)* (p. 829) : son amendement de suppression n° 59, soutenu par M. Ivan Renar ; rejeté - **Art. 4** *(expérimentations de services audiovisuels à la demande)* (p. 831) : sur l'amendement n° 6 de la commission (nouvelle rédaction de l'article afin d'harmoniser le dispositif avec celui de l'article 27 de la loi du 30 septembre 1986), son sous-amendement n° 60, soutenu par M. Ivan Renar ; rejeté.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1013, 1016) : convention de Berne. Droit d'auteur et copyright. Vision industrielle de la création culturelle privilégiée par la Commission européenne. Négociations du GATT. Directive "Télévision sans frontière". Droits de diffusion par satellite. Danger de délocalisation lié au primat de la législation du pays d'émission. Préparation pour 1996 de la Conférence de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, OMPI - **Art. 1er** *(conditions d'application du droit national à la représentation des oeuvres télédiffusées par satellite)* (p. 1019) : sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 23, soutenu par M. Ivan Renar ; retiré - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateurs)* (p. 1021) : sur l'amendement n° 2 de M. Pierre Laffitte (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 24, soutenu par M. Ivan Renar ; rejeté - **Art. 5** *(dispositions relatives à la diffusion par satellite et à la retransmission par câble des éléments protégés par un droit voisin du droit d'auteur)* (p. 1025) : sur l'amendement n° 6 de la commission proposant une nouvelle rédaction, son sous-amendement n° 26, soutenu par M. Ivan Renar ; retiré - **Art. 12** *(durée des droits voisins)* (p. 1028) : sur l'amendement n° 16 de la commission (durée du droit voisin en cas de communication au public d'une fixation de l'interprétation d'un phonogramme ou d'un vidéogramme), son sous-amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 27 ; adopté - **Art. 15** *(dispositions transitoires relatives à l'application des dispositions du Titre II du projet de loi)* (p. 1032) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de M. Michel Rufin (allongement de la durée de protection des droits d'auteur : garantie des oeuvres audiovisuelles ayant fait l'objet d'un contrat d'adaptation) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1033, 1034) : progrès du copyright à l'anglo-saxone au détriment de la protection de l'auteur. S'abstiendra, à regret, de voter ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations des grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1689, 1690) : son amendement n° 225 : suppression de l'autorisation de la commission départementale de l'équipement commercial pour tout projet de complexe cinématographique de plus de mille places et création d'une commission chargée d'étudier l'incidence de la réalisation de multiplex sur l'exploitation cinématographique ; rejeté. Mégacomplexes. Agence pour le développement régional du cinéma. Diffusion cinématographique. Agréments et ententes de programmation.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3880) : sur l'amendement n° 55 de la

commission (insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques), ses sous-amendements n° 128 : seuil porté à deux mille places pour l'extension ou la rénovation d'un ensemble de salles de spectacle cinématographique en centre-ville ; et n° 129 et n° 130 : participation aux commissions départementales d'équipement commercial d'un délégué régional du Centre national du cinéma ; devenus sans objet. Exception culturelle. Proposition de création d'une commission pluraliste et établissement d'un "code de la route culturel". Statistiques relatives à la fréquentation des multiplex et des salles de centres-villes. Exemple de la Seine-Saint-Denis. Films américains. Exemple de l'Angleterre. (p. 3881) : sur l'amendement n° 55 de la commission précité, ses sous-amendements n° 131 : ouverture des voies de recours à tout exploitant de salle concerné par la création d'un mégacomplexe cinématographique ; n° 156 : délai du recours ; et n° 132 : participation des producteurs, des distributeurs, des exploitants et des réalisateurs aux délibérations de la commission nationale d'équipement commercial ; rejetés. (p. 3884, 3885) : se déclare favorable au sous-amendement n° 166 du Gouvernement (fixation d'un double seuil pour la construction et l'extension des ensembles de salles de cinéma), déposé sur l'amendement n° 55 de la commission précité. Union des indépendants du cinéma, UDIC. (p. 3886) : se déclare favorable au sous-amendement n° 176 de M. Adrien Gouteyron (rapport du Gouvernement sur les ensembles de salles de spectacle cinématographique comportant plus de 1500 places), déposé sur l'amendement n° 55 de la commission précité. Etablissement de ce rapport par l'observatoire.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 64** (p. 5239) : se déclare opposé à l'amendement n° 45 du Gouvernement (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son). Institut des hautes études cinématographiques, IDHEC.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6433, 6435) : manipulation de la culture. Ecoute des artistes. Anxiété chez les artistes. Commission Rigaud. Dépense culturelle. Politique culturelle française. Initiatives européennes. Comparaison avec les Etats-Unis. Evolution des crédits. Diminution des crédits publics pour le cinéma. Education artistique. Exemple du Métafort d'Aubervilliers. Exigence d'une augmentation du budget de la culture - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 6456, 6457) : s'abstient sur l'amendement n° II-37 du Gouvernement (augmentation de 70 millions de francs des crédits consacrés à la loi de programme sur le patrimoine monumental).

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0116 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7658) : gestion de l'eau et des déchets. Collectivités locales. Transports. Pollution atmosphérique. Volet financier. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote sur l'ensemble des dispositions de la CMP.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins - *Deuxième lecture* **[n° 0028 (96-97)]** - (19 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7661, 7663) : conférence de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, OMPT. Stratégie des Etats-Unis liant l'audiovisuel et les nouveaux services de télécommunications dans le sens de la déréglementation. Soumission au marché de la Commission européenne. Multimedia, nouvelles technologies, Internet. Projet Métafort à Aubervilliers. Dépôt par le Gouvernement français d'une motion sur l'exception culturelle aux négociations de l'OCDE en vue d'un accord multilatéral d'investissement. Attachement au droit moral d'auteur en face du copyright défendu par les Etats-Unis. Droits voisins du droit d'auteur - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateur)* (p. 7666) : ses amendements n° 4 : agrément obligatoire du ministère de la culture ; et n° 5 : suppression de la disposition permettant la cession des droits à des entreprises de communication audiovisuelle ; rejetés - **Après l'art. 4** (p. 7668) : souhaite le retrait de l'amendement n° 9 de Mme Danièle Pourtaud (exclusion du champ de la licence légale de la diffusion hertzienne terrestre de phonogramme du commerce par des services thématiques) - **Art. 16 bis** *(extension du privilège des auteurs aux créances indemnitaires réparant le préjudice causé par les contre-façons)* (p. 7672) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 6 du Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7673, 7674) : évolution de la stratégie américaine. Place du droit d'auteur dans les droits de l'homme. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur ce projet de loi.

RAOULT (Eric), *ministre délégué à la ville et à l'intégration.*

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4508, 4511) : précédentes réformes. Décrets d'application. Cohérence géographique. Zones urbaines sensibles. Zones de redynamisation urbaine. Zones franches urbaines. Cohérence économique. Conséquences du chômage. Retour à l'activité des habitants des quartiers. Mixité de l'habitat. Réhabilitation des copropriétés dégradées. Participation et représentation des habitants des quartiers. Création de comités d'initiative et de consultation pour les quartiers en zone urbaine sensible. Action des associations. Institution des fonds locaux associatifs. Conventions d'objectifs passées avec les associations subventionnées par l'Etat. Emplois de ville. Protocole signé avec les HLM et les transporteurs. Mesures en faveur de l'école. Augmentation des effectifs de la police. Nouvelles mesures législatives en faveur des mineurs délinquants. Nouvelles lignes de desserte des quartiers sensibles. Service national "ville". Prêts "projets urbains" et prêts "développement de quartiers". Délimitation des zones franches urbaines. Travaux de l'Assemblée nationale et de la commission spéciale du Sénat. Création des comités d'orientation et de surveillance. Investissements immobiliers. Dispositif du pacte de relance en outre-mer. Exonération de charges sociales pour les travailleurs indépendants. Dispositif d'assurance chômage pour les emplois de ville. Engagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales. Exonération de taxe professionnelle.

- Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 4584, 4586) : intégration urbaine. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Monde rural et monde urbain. Service public dans les quartiers défavorisés. Département du Val-d'Oise. Département du Haut-Rhin. Commune d'Illzach. Mouvement associatif. Département de la Seine-Saint-Denis. Exemple de la ville de Noisy-le-Sec. Immigration. Exemple de Garges-lès-Gonesse.

- Suite de la discussion - (10 octobre 1996) - **Sur l'ensemble** (p. 4710, 4711) : qualité des travaux du Sénat.

Rôle des élus locaux. Adaptation du dispositif des zones franches urbaines. Comité d'orientation et de surveillance. Dispositif de compensation financière. Clause d'embauche des résidants des quartiers. Régime d'assurance chômage des emplois de ville outre-mer. Exonération de charges sociales. Logement. Texte qui sera élaboré en commission mixte paritaire.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0037 (96-97)]** - (31 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5280, 5282) : remerciements. Redynamisation des quartiers. Compensation des exonérations apportées aux collectivités locales. Création des comités d'orientation et de surveillance des zones franches urbaines. Restructuration des quartiers. Composition du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, EPARECA. Mixité de l'habitat. Notion de potentiel de développement économique dans la détermination des zones de redynamisation urbaine. Délimitation des zones franches urbaines. Participation des députés et des sénateurs des départements au comité d'orientation et de surveillance chargé d'évaluer le dispositif mis en oeuvre dans les zones franches urbaines. Décrets d'application - **Art. 2 et dispositions annexées** *(redéfinition des zones urbaines prioritaires)* (p. 5295) : son amendement n° 1 : prise en compte des "caractéristiques économiques et commerciales" des zones en question ; adopté avec l'ensemble du texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration - II - Ville et intégration

- (7 décembre 1996) (p. 6938, 6939) : lancement du pacte de relance pour la ville en collaboration avec M. Jean-Claude Gaudin. Effort en direction de certains quartiers. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, FSCRIF. Emplois de ville : dispositif et financement. Contrats d'initiative locale. (p. 6940, 6941) : grands projets urbains, GPU. Opérations "ville-vie-vacances". Création d'une filière animation. Avenir du service national ville. Actions de prévention de la délinquance. Programme de lutte et de prévention contre les toxicomanies. Services publics de proximité. Relance de la politique d'intégration. Subventions des associations de quartier. Naturalisation - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 6943, 6945) : tissu commercial et artisanal des villes. Zones franches urbaines. Avis des élus locaux pour la définition de leur périmètre. Exemple du département du Rhône. Zone franche urbaine de Roubaix-Tourcoing.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0162 (96-97)]** - (20 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7622) : volet économique. Rétablissement de l'ordre public. Contraintes budgétaires, communautaires et constitutionnelles. Extensions du champ couvert par la zone franche. Professions libérales. Transporteurs routiers, pêcheurs et agriculteurs. Difficultés de l'économie corse. Entrée en vigueur de ce projet de loi.

RAOULT (Paul), *sénateur (Nord) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **11** (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 368) - Ministère : Agriculture - *Baisse des cours de la viande bovine* - Réponse le 2 février 1996 (p. 368) - **Viande**

n° **20** (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4061) - Ministère : Agriculture - *Crise de l'élevage Bovin* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4062) - **Elevage**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5435, 5436) : relations entre l'agriculture et la société. Interrogations de la profession agricole. Installation des jeunes agriculteurs. Mise aux normes des bâtiments d'élevage. Qualité de l'eau. Fonds de gestion de l'espace rural. Mesures agri-environnementales. Filière bovine. Attitude des Etats-Unis. Information sur la qualité et l'origine des produits. Soutien aux activités économiques liées à l'espace rural.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6363, 6364) : diminution globale de ce budget. Question des parcs naturels régionaux. Définition des critères pour l'obtention du label parc. Mise en place du réseau Natura 2000. Programme "Life". Institution d'un fonds de concours aux dépens des agences de l'eau. Exemple de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Les membres du groupe socialiste voteront contre ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6726, 6727) : enseignement agricole. Installation des jeunes agriculteurs. Elevage. Souhait d'une véritable politique de l'herbe.

RAUSCH (Jean-Marie), *sénateur (Moselle) RDSE-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (JO Lois et décrets du 16 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 193 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information **[n° 0212 (95-96)]** (14 février 1996) - **Communication.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997

[n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche **[n° 0088 (96-97) tome 7]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)]** - (20 février 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 786 à 788) : "civilisation de la communication". Bien matériel et bien immatériel. Société de services. Travail à distance. Effets pervers de la société de communication. Audiovisuel. Système Internet. Investissements. Appel à propositions. Obstacles aux expérimentations. Avis favorable de la commission à l'adoption du texte - **Question préalable** (p. 813) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Danièle Pourtaud tendant à opposer la question préalable - **Art. 1er** *(régime des licences expérimentales)* (p. 815) : ses amendements n° 2 : précision relative à la notion de viabilité et prise en compte de la cohérence technique du projet ; et n° 3 rédactionnel ; adoptés. (p. 816) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 29 de suppression, n° 30 (avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur les autorisations d'expérimentation dérogatoires et provisoires) et n° 31 (mise en cohérence de la durée des expérimentations avec le calendrier retenu au niveau européen pour l'établissement d'une nouvelle réglementation en matière de télécommunications). Accepte les amendements n° 9 de la commission saisie pour avis (mise en oeuvre de moyens destinés à favoriser la circulation de produits français et européens sur les réseaux) et n° 63 du Gouvernement (conclusion de conventions) - **Art. 2** *(expérimentations dérogeantes à la réglementation des télécommunications)* (p. 819, 820) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud, n° 32 de suppression, n° 33 rédactionnel, n° 34 (impossibilité de déroger au monopole de l'établissement public France Télécom en matière de téléphonie vocale entre points fixes) et n° 35 (application du code des postes et télécommunications) ainsi qu'aux amendements de M. Jack Ralite n° 54 (maintien du monopole de France Télécom), n° 55 (suppression de la mention imposant à l'exploitant de tout réseau de télédistribution le paiement d'une redevance à la commune ou au groupement de communes intéressé par l'existence de tels réseaux) et n° 56 (modalités de mise en oeuvre des expérimentations) - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 823) : son amendement n° 4 : suppression du mot "effectivement" dans le deuxième alinéa du I de l'article 3 ; adopté. (p. 827) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 36 de suppression, n° 37 (procédure d'attribution des fréquences hertziennes par le CSA), n° 38 (suppression de la référence à la diffusion multiplexée sur canal micro-ondes), n° 39 (consultation des communes), n° 40 (procédure de délivrance des autorisations et du conventionnement pour les services de radiodiffusion et de télévision par voie hertzienne terrestre numérique), n° 41 (appréciation par le CSA de l'opportunité géographique et économique des projets qui lui sont soumis), n° 42 (priorité attribuée à un câblo-opérateur exploitant un réseau câblé pour bénéficier d'une nouvelle autorisation pour l'usage d'une fréquence hertzienne numérique), n° 43 (suppression de la référence à l'article 41 de la loi du 30 septembre 1986 relatif à la détention de deux autorisations hertziennes pour l'exploitation de services de fréquences), n° 45 (régime juridique applicable aux services de diffusion par voie hertzienne numérique terrestre), n° 46 (maintien des dispositions anticoncentration s'appliquant au droit commun de l'audiovisuel), n° 47 (interdiction de cumul de deux autorisations de diffusion par voie hertzienne), n° 48 rédactionnel et n° 49 (conventionnement des services). S'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 57, identique à l'amendement n° 37 précité de Mme Danièle Pourtaud et n° 58 (suppression du dernier alinéa de l'article 3 prévoyant l'examen global des programmes). Demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Jean Cluzel (utilisation de micro-ondes pour assurer la transmission des programmes) ainsi que des amendements identiques n° 19 de M. Jean Cluzel et n° 44 de Mme Danièle Pourtaud (rétablissement de la responsabilité du directeur de la publication). Accepte l'amendement n° 18 de M. Jean Cluzel (augmentation du seuil de population d'une zone géographique pour permettre les expérimentations). (p. 828) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Guy Cabanel (suppression de la disposition interdisant le développement de la distribution de programmes par micro-ondes) - **Art. 3 bis** *(dérogations pour la reprise par multiplexage d'éléments de programmes audiovisuels)* (p. 829) : son amendement n° 5 : nouvelle rédaction de l'article en supprimant certaines tournures redondantes ou des termes incorrects ; adopté. (p. 830) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 59 de M. Jack Ralite ainsi qu'à l'amendement n° 50 de Mme Danièle Pourtaud (respect des obligations de régime de diffusion par chaque service audiovisuel) et demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Jean Cluzel (suppression de la référence au multiplexage) - **Art. 4** *(expérimentations de services audiovisuels à la demande)* : son amendement n° 6 : nouvelle rédaction de l'article afin d'harmoniser le dispositif avec celui de l'article 27 de la loi du 30 septembre 1986 ; adopté après modification par le sous-amendement n° 62 de M. Pierre Laffitte qu'il accepte. (p. 831) : sur son amendement n° 6 précité, s'oppose au sous-amendement n° 60 de M. Jack Ralite - **Avant l'art. 5** : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Jean Cluzel (consultation du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur la modification de la loi du 30 septembre 1986) - **Art. 5** *(durée d'application du régime des licences)* (p. 832) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud, n° 51 de suppression et n° 52 (délai de délivrance des autorisations) - **Après l'art. 5** : s'oppose à l'amendement n° 53 de Mme Danièle Pourtaud (création d'un comité chargé de l'évaluation des expérimentations). (p. 834) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Daniel Millaud (application de la loi dans les territoires d'outre-mer, de la Polynésie française et dans la collectivité territoriale de Mayotte selon des modalités d'application fixées par un décret en Conseil d'Etat). : son amendement n° 64 : consultation du CSA sur l'évaluation des expériences menées ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6555) : résorption du décalage entre les autorisations de programme et les crédits de paiement. Conditions d'accès des petites et moyennes entreprises à la recherche et à l'innovation. Nouveau marché boursier destiné aux petites et moyennes entreprises innovantes. Création des fonds communs de placement dans l'innovation. Régime fiscal des plus-values liées aux brevets et amélioration des règles d'intéressement des chercheurs. Développement de la recherche en région. Emet un avis favorable au vote de ces crédits.

RÉGNAULT (René), *sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce (24 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer - Marine marchande **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 22]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Légion d'honneur - Ordre de la Libération **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 41]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 22, 23) : crise du volontariat. Charges pour les collectivités locales. Faiblesse de la participation de l'Etat. Allocation de vétérance. Limites du projet de loi. Disponibilité pour la formation. Mesures en faveur du volontariat. Dimensions civiques, morales et sociales liées à la sécurité et à la responsabilité des concitoyens. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)]** - (8 février 1996) - **Après l'art. 8** (p. 583) : votera les amendements identiques n° 11 de la commission et n° 15 de M. Paul Girod (éligibilité à la DGE de l'ensemble des communes de 2 000 habitants et moins). (p. 585) : soutient l'amendement n° 40 de M. Michel Moreigne (éligibilité à la DGE des communes de 2 000 habitants et moins : extension à certains groupements de communes rurales) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 587) : faible portée du projet de loi. Danger du transfert entre la DSU et la DSR. Abstention du groupe socialiste.

- **Projet de loi relatif aux transports** - *Troisième lecture* **[n° 181 (95-96)]** - (15 février 1996) - **Art. 23 bis** *(régime d'utilisation du Fonds de péréquation des transports aériens pour 1995)* (p. 742) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Félix Leyzour (modalités de calcul de la participation de ce fonds) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 743) : déréglementation des transports et présence de sociétés privées dans les aéroports et les ports maritimes. Avenir de la marine marchande. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)]** - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1489, 1490) : collectivités territoriales et emploi. Pacte de stabilité financière du Gouvernement. Intercommunalité. Offices d'HLM.

- **Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 9** *(garantie d'emprunts par les collectivités territoriales - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 1560, 1561) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 17 de la commission et n° 65 de M. Daniel Hoeffel au nom de la commission des lois (prise en considération de l'ensemble des garanties accordées par une collectivité, préalablement à l'octroi d'une garantie à une personne de droit privé). Difficultés pour le logement social. Garanties apportées dans ce domaine par les collectivités territoriales - **Art. 13** *(déblocage anticipé d'une partie des fonds déposés sur certains plans d'épargne-logement)* (p. 1567) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 21 de la commission (plans ayant atteint une durée de deux ans et six mois) et s'abstiendra lors du vote sur l'article 13 - **Art. 16** *(exonération des plus-values de cessions de titres d'OPCVM monétaires ou obligataires de capitalisation en cas de réinvestissement dans l'immobilier d'habitation ou l'acquisition d'équipements ménagers)* (p. 1570) : soutient l'amendement de suppression n° 232 de M. Alain Richard. Allégement fiscal du capital. Accroissement du nombre des exonérations. Incitation à la consommation. (p. 1571) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 24 de la commission (ensemble des travaux réalisés dans une résidence principale soumis au même régime) et votera contre l'article 16 - **Art. 16 bis** *(création du livret jeune)* (p. 1572, 1574) : soutient l'amendement n° 233 de M. Alain Richard (centralisation de l'épargne administrée par la Caisse des dépôts et consignations). Baisse du taux du livret A. Association française des banques. Logement social. Caisse des dépôts et consignations. Amendement de la commission - **Art. 21 (par priorité)** *(contrôle par l'inspection générale des finances d'organismes bénéficiaires de fonds publics ou assimilés)* (p. 1578) : se déclare favorable à l'amendement n° 182 de Mme Nicole Borvo (exception pour les partis et les groupements politiques) - **Art. 16 ter** *(déduction au titre de l'amortissement des biens immobiliers locatifs neufs)* (p. 1585) : soutient l'amendement de suppression n° 234 de M. Alain Richard. Coût de cette disposition. (p. 1587) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 88 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 234 de M. Alain Richard. Divergence politique fondamentale. Choix du Gouvernement et de la commission de favoriser ceux qui sont déjà dans une situation favorable. (p. 1588) : le groupe socialiste votera contre l'article 16 ter - **Art. 16 quater** *(majoration d'un point des coefficients d'amortissement dégressif)* (p. 1590, 1591) : soutient l'amendement de suppression n° 235 de M. Alain Richard. Contrepartie de cette mesure en termes d'emploi. Coût budgétaire. Remplacement des hommes par des machines. Le groupe socialiste votera contre l'article 16 quater - **Art. 16 quinquies** *(allongement de la durée d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global)* (p. 1592) : soutient l'amendement de suppression n° 236 de M. Jean-Pierre Masseret. Coût de cette mesure. Régimes dérogatoires profitant aux contribuables les plus favorisés. Le groupe socialiste votera contre l'article 16 quinquies - **Art. 16 sexies** *(aménagement de la réduction d'impôt en faveur du logement locatif neuf dans les départements d'outre-mer)* (p. 1593, 1594) : soutient l'amendement n° 237 de M. Rodolphe Désiré (extension du régime de réduction d'impôt étendue à la location de logements neufs à des organismes publics ou privés). Logement intermédiaire dans les DOM-TOM. Opérations de réhabilitation. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 178 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Avant l'art. 16 septies** : soutient l'amendement n° 238 de M. Alain Richard (baisse du plafond des dépenses inclus dans le dispositif relatif aux emplois familiaux). Coût de cette mesure - **Art. 16 septies** *(réduction d'impôt sur le revenu à raison des intérêts versés au titre de certains prêts)* (p. 1595) : soutient l'amendement n° 239 de suppression de M. Jean-Pierre Masseret. Déficit budgétaire pour 1996. Réduction d'impôt sans aucun plafond de dépenses - **Après l'art. 16 octies** (p. 1600) : soutient les amendements de M. Alain Richard n° 240 (élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux biens professionnels), n° 241 (élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux oeuvres d'art), n° 242 (assujettissement des contrats d'assurance-vie aux droits de mutation à titre gratuit), n° 243 (plafonnement du total des réductions d'impôt à partir d'un certain niveau) et n° 244 (rapport d'information établissant le bilan des mesures fiscales prises en faveur des DOM-TOM depuis 1993) - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1603) : intervient sur l'amendement n° 33 de la commission (révision

périodique du taux de l'épargne administrée). Maîtrise par l'Etat de l'épargne administrée. Système d'indexation. Financement du logement social. Poursuite de la réflexion - **Après l'art. 17** (p. 1608) : se déclare favorable à l'amendement n° 179 de Mme Marie-Claude Beaudeau (interdiction d'importer en France des denrées, matières premières et produits de toute nature fabriqués par une main-d'oeuvre enfantine dans des conditions contraires à la législation française en la matière). Délocalisations d'entreprises françaises - **Art. 25 bis** *(amélioration des techniques de privatisation)* (p. 1629) : soutient l'amendement de suppression n° 248 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 27** *(inscription de la Société française de production et de création audiovisuelles sur la liste des entreprises figurant à l'annexe de la loi de privatisation)* (p. 1634) : le groupe socialiste votera contre l'article 27 - **Après l'art. 40** (p. 1654) : soutient l'amendement n° 253 de M. Rodolphe Désiré (affectation de 5 % du produit de la taxe spéciale de consommation au financement d'opérations de traitement des déchets dans les départements d'outre-mer) - **Art. 40 bis** *(écrêtement au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle des bases excédentaires des districts)* (p. 1656) : intercommunalité. Démarche d'harmonisation des taux et de redistribution des bases de la taxe professionnelle. (p. 1658) : intervient sur l'amendement n° 266 de suppression de M. Louis Souvet. Communautés de communes. Comité des finances locales. Caractère non satisfaisant de la rédaction actuelle de l'article 40 bis - **Après l'art. 40 bis** (p. 1665, 1666) : ses amendements, n° 255 : introduction d'une nouvelle pondération, le taux d'harmonisation de la taxe professionnelle, dans le calcul des dotations perçues par les établissements publics de coopération intercommunale ; et n° 254 : indexation du pacte de stabilité financière ; rejetés.

- **Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire** - (22 mai 1996) (p. 2763, 2765) : bilan de la politique socialiste. Aides fiscales. Promesses de l'actuel Gouvernement. Réforme de la fonction publique. Logement. Emploi. Charges des collectivités territoriales. Désengagement de l'Etat. Charges de l'impôt local.

- **Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)]** - (12 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3573, 3574) : crise de la construction navale. Ratification de l'accord OCDE sur la construction navale et interdiction faite aux Etats de subventionner cette activité. Déconnexion des secteurs maritime, civil et militaire en France. Fermeture de chantiers et réduction des effectifs. Concurrence internationale. Nécessité d'inclure les navires de passagers dans le système d'incitation à l'investissement. Nécessité d'orienter l'épargne vers l'armement française. Durée du dispositif d'incitation fiscale. Conditions d'agrément des projets d'investissement. Création de "niches fiscales" coûteuses. Effets pervers possibles du système quirataire. Position du groupe socialiste sur ce texte subordonnée à la prise en compte de ses amendements - **Art. 1er** *(dispositions proposées pour le code général des impôts)* - Art. 238 bis HN du code général des impôts *(exonération des sommes versées au titre de la souscription de parts de copropriété de navires civils de charge)* (p. 3585 à 3597) : son amendement n° 33 : extension de l'exonération à certains bateaux de pêche ; rejeté. Ses amendements, soutenus par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 32 : extension de l'exonération aux navires de transports de passagers ; adopté ; n° 36 : avis du ministre chargé de la construction navale ; n° 34 : durée minimale de conservation de parts de navires ; rejetés ; n° 35 : limitation de l'exonération à des navires battant pavillon français pendant au moins huit ans ; devenu sans objet ; et n° 37 : conditions d'agrément des projets d'investissement ; retiré - Article 163 unvicies du code général des impôts *(plafonnement de la déduction fiscale accordée aux personnes physiques)* (p. 3601, 3602) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 38 : transformation des exonérations en réduction d'impôt et plafonnement des investissements ouvrant droit à cette réduction ; rejeté.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1994 [n° 0404 (95-96)]** - (21 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4099) : importance du déficit budgétaire en dépit de l'importance des opérations réalisées hors budget. Augmentation du déficit des administrations publiques. Diminution du déficit des collectivités locales. Croissance de la dette publique. Exercice 1994 marqué par une amélioration du contexte économique. (p. 4100) : privatisations et recettes exceptionnelles. Dérive des dépenses. Dépenses d'intervention. Problème de l'insuffisance des rentrées fiscales. (p. 4101) : consommation intérieure. Réductions fiscales en faveur des entreprises. Evasion fiscale. Inquiétude quant au rétablissement des finances publiques. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi de règlement.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0455 (95-96)]** - (21 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4119, 4120) : contradiction développée par les consommateurs qui cherchent un lieu de distribution de proximité et aux meilleurs conditions économiques. Aménagement du territoire et maintien d'un réseau de services de proximité. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5141, 5143) : adaptation de la fonction publique à son environnement économique et social. Objectif louable et portée limitée de ce texte. Titularisation souhaitable des agents contractuels, sous réserve que les recrutements externes soient préservés. Personnes exerçant une activité de service public sans occuper d'emploi de fonction publique. Conditions d'accès au congé de fin d'activité, CFA. Variation de ces conditions dans les différentes fonctions publiques. Insuffisante participation des élus aux négociations conduites entre l'Etat et les représentants de la fonction publique. Problème de la représentation des collectivités locales. Nouvelles ponctions sur les finances locales. Equilibre de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Risque d'un transfert de charges sur les collectivités locales. Niveau et financement du revenu de remplacement lié au CFA. Gestion des fonds d'allocation temporaire d'invalidité, ATI. Le vote du groupe communiste républicain et citoyen dépendra des amendements adoptés - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5150) : situation des maîtres auxiliaires de l'éducation nationale. Maîtres auxiliaires étrangers. Nombre d'emplois transférables aux lauréats des concours réservés. Heures supplémentaires effectuées par les enseignants titulaires - **Art. 2** *(concours réservés aux agents non titulaires des établissements publics administratifs)* (p. 5165) : question sur l'application des dispositions de l'article 2 à La Poste.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5556) : sous-évaluation du déficit de la sécurité sociale. Opinion publique. Examen en trois jours du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997. Nécessité d'une volonté politique clairement affirmée. Développement du médicament générique. (p. 5557) : moyens consacrés à la prévention. Diminution des recettes due au chômage. Expédients conjoncturels choisis pour l'ajustement du financement de la sécurité sociale. Récupération du fonds constitué pour le financement de l'allocation temporaire d'invalidité, ATI, des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, du reliquat de la contribution sociale de solidarité et d'une partie de l'excédent de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat. Le groupe socialiste rejettera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5595) : le groupe socialiste votera contre cet article 1er - **Art. 24 bis** *(institution d'une taxe sur les boissons "premix")* (p. 5634) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 83 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Effet dévastateur croissant de ces boissons.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- Suite de la discussion - (22 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5842, 5844) : caractère artificiel des baisses d'impôt, des évaluations de recettes et de la réduction du déficit public. Rigueur inadaptée du projet de budget pour les collectivités locales. Augmentation des dépenses de fonctionnement et réduction des dotations de l'Etat. Situation financière des collectivités locales. Pacte de stabilité financière. Déficit de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 8** *(maintien des conditions d'exonération et d'allégement des impôts locaux pour les ménages)* (p. 5912) : ses amendements, soutenus par M. Marc Massion, n° I-40 : relèvement du plafond d'impôt sur le revenu donnant droit à un dégrèvement de taxe d'habitation ; et n° I-41 : limitation de la taxe d'habitation à 3 % des revenus d'un ménage ; rejetés - **Après l'art. 8** (p. 5915) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° I-42 : suppression de la majoration de 0,4 % des prélèvements de l'Etat sur les impôts locaux ; rejeté.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 11** (p. 5995, 5996) : se déclare favorable à l'amendement n° I-60 de M. André Vézinhet (logements vacants) - **Avant l'art. 16** (p. 6035) : son amendement n° I-76 : instauration d'un relèvement à 1 % du taux de la cotisation minimale de taxe professionnelle ; rejeté - **Art. 16** *(affectation du produit de la cotisation minimale de taxe professionnelle au budget général de l'Etat)* (p. 6038) : son amendement de suppression n° I-63 ; rejeté - **Art. 17** *(étalement du paiement du solde de la compensation des pertes de ressources résultant de la réduction des droits de mutation à titre onéreux)* (p. 6039) : son amendement de suppression n° I-64 ; rejeté. (p. 6042) : reprend l'amendement n° I-266 de M. Alain Vasselle : compensation par l'Etat au profit des départements à concurrence de deux tiers pour l'année 1997 et d'un tiers au titre de l'exercice de 1998 ; rejeté - **Après l'art. 20** (p. 6054) : son amendement n° I-107 : éligibilité des groupements de communes au Fonds de compensation pour la TVA pour les travaux de voirie entrant dans leur champ de compétence ; adopté. (p. 6057, 6061) : ses amendements n° I-66 : suppression du paragraphe II de l'article 32 de la loi de finances pour 1996 relatif au calcul de la DGF selon le principe du "pacte de stabilité financière" ; n° I-67 : suppression des possibilités de régulation négative pour la DGF ; n° I-69 : possibilité pour les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine, DSU, de percevoir une attribution au titre de la dotation globale d'équipement, DGE ; rejetés ; et n° I-106 : législation applicable aux groupements qui mettent en oeuvre la compétence d'"élimination des ordures ménagères" ; retiré.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) (p. 6210, 6212) : rôle des collectivités locales dans l'économie nationale. Baisse des ressources. Enumère les prélèvements indirects de l'Etat. Inachèvement de la réforme des valeurs cadastrales locatives. Coopération intercommunale ; taxe professionnelle d'agglomération ; DGF des groupements. Coefficient d'intégration fiscale. Fiscalité transférée au titre des dépenses de collecte et d'élimination des ordures ménagères. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer

- (6 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour la marine marchande (p. 6842, 6843) : diminution des crédits. Etablissement national des invalides de la marine, ENIM. Signalisation et surveillance maritime. Société nationale de sauvetage en mer, SNSM. Flotte de commerce. Loi du 5 juillet 1996 relative aux quirats. Administration centrale. Formation professionnelle maritime. Privatisation de la Compagnie générale maritime, CGM. Dispersion des actions relatives à la mer relevée par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques. Souhaite un grand ministère de la mer. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ces crédits.

Légion d'honneur - Ordre de la libération

- (9 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6982, 6983) : diminution des subventions de l'Etat et augmentation des recettes de la grande chancellerie et des maisons d'éducation de l'ordre de Légion d'honneur. Maintien des dépenses de fonctionnement de l'administration centrale de la grande chancellerie et des maisons d'éducation. Traitement des membres de l'ordre de la Légion d'honneur et des médaillés militaires. Secours accordés par la grande chancellerie. Financement de la réhabilitation d'un dortoir de la maison d'éducation de Saint-Denis. Effectif des compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance. Crédits de secours. Economies sur les moyens de fonctionnement. La commission des finances propose l'adoption des crédits de ces deux budgets.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 62** *(suppression de la réduction d'impôt pour intérêts d'emprunt)* (p. 7071) : soutient l'amendement de suppression n° II-162 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 64** *(suppression de la réduction d'impôt accordée au titre des dépenses de scolarité des enfants à charge)* (p. 7076) : soutient l'amendement de suppression n° II-163 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 65** *(aménagement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions perçues à compter de l'année 1997)* (p. 7077) : soutient l'amendement n° II-164 de suppression de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 66** *(suppression de l'avantage minimum en impôt pour la déduction des pensions alimentaires versées à des enfants majeurs inscrits dans l'enseignement supérieur)* (p. 7078) : soutient l'amendement de suppression n° II-165 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 68** *(plafonnement du taux de la taxe professionnelle)* (p. 7087) : son amendement de suppression n° II-166 ; retiré (mardi 10 décembre 1996, p. 7102).

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Art. 68 (suite)** *(plafonnement du taux de la taxe professionnelle)* (p. 7102) : ses amendements n° II-167 : suppression des dispositions relatives au plafonnement du taux de la taxe professionnelle votée par les communes ; et n° II-168 : plafonnement du taux de la taxe professionnelle votée par les départements ou les régions à deux fois le taux moyen de cette taxe constatée en 1996 au niveau national ; devenus sans objet - **Après l'art. 71 bis** (p. 7113) : se déclare favorable à l'amendement n° II-216 de la commission (présentation au Parlement d'un rapport sur les effets économiques de la taxe sur les salaires). Problème de l'usage de l'argent public - **Art. 72** *(accroissement de la portée de la déduction pour investissement en matière de bénéfice agricole)* (p. 7114) : soutient l'amendement de suppression

n° II-169 de M. Jean-Pierre Masseret. Mise aux normes des exploitations. (p. 7116) : démarrage du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole - **Art. 75** *(instauration d'un double degré de juridiction pour les contentieux fiscaux relevant du juge judiciaire)* (p. 7124) : parole sur l'article - **Art. 78** *(prorogation du délai de reprise de l'administration des impôts en cas d'activité occulte)* (p. 7125) : se déclare favorable à l'amendement n° II-203 de la commission (exclusion du droit de reprise des revenus ayant fait l'objet d'une déclaration déposée dans le délai prescrit mais déclarés dans une catégorie autre que celle dans laquelle ils doivent être déposés). Lutte contre le travail au noir - **Art. 81** *(fixation des coefficients de majoration des valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux)* (p. 7129) : son amendement n° II-173 : réévaluation des bases d'impôts directs tenant compte de l'inflation prévisionnelle et de la moyenne des augmentations du coût de la construction et de l'indice des loyers ; rejeté - **Après l'art. 81** (p. 7130) : son amendement n° II-178 : suppression du lien entre les quatre taxes locales au profit des organismes de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre ; retiré. (p. 7132) : son amendement n° II-180 : relèvement du taux de la cotisation minimale à 1 % en 1998 ; retiré. (p. 7133) : son amendement n° II-174 : simplification des procédures pour le district en réunissant dans une même délibération la décision du principe de l'adoption de la taxe professionnelle unique et celle de la fixation de son taux ; retiré. (p. 7134) : son amendement n° II-175 : réduction du délai d'unification des taux de la taxe professionnelle dans le domaine de la coopération intercommunale ; retiré. Rigidité de la fiscalité liée à la coopération intercommunale. (p. 7144) : nécessité d'aborder le problème de l'intercommunalité dans sa globalité. Se déclare opposé à l'amendement n° II-94 de M. Paul Girod (révision des mécanismes d'écrêtement en vigueur afin d'assurer la pérennité et le volume des recettes des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 81** (p. 7146) : soutient les amendements de M. Jacques Bialski n° II-183 (attribution d'une dotation globale de fonctionnement au moins égale à celle perçue l'année précédente pour les districts et les communautés urbaines qui opteraient pour le régime de la taxe professionnelle à taux unique) et n° II-184 de repli. (p. 7150) : son amendement n° II-176 : impossibilité pour les communes d'instituer des taxes relatives au service de collecte et de traitement des ordures lorsque ces prestations sont assurées par un groupement intercommunal ; retiré. Problème de la dotation globale de fonctionnement, DGF, des groupements attribuée en fonction du coefficient d'intégration fiscale, CIF.

Vote sur l'ensemble :

- **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7172) : le groupe socialiste ne votera pas le budget pour 1997. Traduction d'une politique économique inadaptée et injuste. Caractère artificiel de la réforme fiscale et de la réduction du déficit public. Gestion des collectivités locales. Excédent de l'UNEDIC. (p. 7113) : réduction des moyens de nombreux services publics. Augmentation des prélèvements proportionnels et réduction des prélèvements progressifs. Réforme de l'impôt sur le revenu. Plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune. (p. 7174, 7175) : prévision de croissance du Gouvernement. Pouvoir d'achat des Français. Flexibilité de l'emploi.

- **Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)]** - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7417, 7419) : décret gouvernemental interdisant l'utilisation de farine animale pour la nourriture des animaux. Remise en cause de l'équilibre économique du secteur de l'équarrissage. Création d'une mission de service public d'équarrissage. Nécessité d'apurer la situation générée par les dispositions prises au cours du second semestre 1996. Modalités de financement du service public d'équarrissage adoptées par l'Assemblée nationale. Prise en compte des saisies partielles d'abattoir. Relèvement opportun des seuils d'exonération de la taxe d'équarrissage. Interdiction d'utiliser des farines animales pour l'alimentation du bétail. Importations de viande non soumise à cette interdiction. "Traçabilité" des viandes vendues en France. Interruption de la collecte de cadavres d'animaux par certaines entreprises d'équarrissage. Stockage de farines d'origine animale. Le groupe socialiste souhaite pouvoir voter ce texte.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7528, 7531) : le groupe socialiste votera contre ce projet de loi. Déficit budgétaire. Pertes de recettes fiscales. Faible croissance. Evolutions contrastées de la TVA. Hausse des dépenses. Majoration de recettes non fiscales. COFACE. Prélèvements sur les trésoreries des organismes publics. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Concours aux collectivités locales. Annulations de crédits. Budget de la défense. Domaine de la culture. Gel de crédits. Patrimoine. Baisse du pouvoir d'achat. Entreprises. Accroissement du chômage. Faiblesse du revenu et de la consommation des ménages.

RENAR (Ivan), *sénateur (Nord) CRC.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles, puis vice-président (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reconnaître aux communes le droit de moduler les tarifs des écoles municipales de musique et de danse en fonction des ressources des familles **[n° 0048 (96-97)]** (29 octobre 1996) - **Communes.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1330) - Ministère : Premier ministre - *Restructuration du groupe Danone* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1330) - **Entreprises**

n° 2 (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4676) - Ministère : Premier ministre - *Situation de l'emploi* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4677) - **Emploi**

n° 14 (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7680) - Ministère : Culture - *Statut des intermittents du spectacle* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7681) - **Arts et spectacles**

Questions orales sans débat :

n° 248 (*JO* Débats du 17 janvier 1996) (p. 40) - Ministère : Culture - *Situation de la presse écrite* - Réponse le 7 février 1996 (p. 407) - **Presse**

n° 249 (*JO* Débats du 17 janvier 1996) (p. 40) - Ministère : Industrie - *Crise de l'industrie du textile et de l'habillement dans le Nord- Pas-de-Calais* - Réponse le 7 février 1996 (p. 405) - **Industrie textile**

n° 450 (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4389) - Ministère : Culture - *Suppression de l'abattement pour frais professionnels dont bénéficient les journalistes* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5105) - **Presse**

n° 451 (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4389) - Ministère : Culture - *Versement de la subvention de l'Etat aux quotidiens à faibles ressources publicitaires* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5106) - **Presse**

n° 456 (*JO* Débats du 9 octobre 1996) (p. 4557) - Ministère : Culture - *Conséquences pour les musiciens de la suppression de déductions fiscales supplémentaires pour frais professionnels* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5104) - **Métiers d'art**

n° 521 (*JO* Débats du 13 décembre 1996) (p. 7349) - Ministère : Culture - *Situation de la presse écrite* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 9) - **Presse**

n° 523 (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7537) - Ministère : Education - *Avenir des centres régionaux des oeuvres universitaires et sociales* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 8) - **Universités**

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (1er février 1996) (p. 368) : devenir et indépendance rédactionnelle de l'Agence France-Presse, AFP.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Après l'art. 2** (p. 485) : soutient l'amendement n° 16 de M. Robert Pagès (possibilité pour les membres du Parlement de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les charges publiques) - **Après l'art. 3** (p. 494, 495) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Jacques Legendre (participation de la République au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)]** - (14 février 1996) - **Avant l'art. 1er** (p. 669) : soutient l'amendement n° 36 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (extension aux adultes handicapés de la prise en charge du transport vers des établissements spécialisés).

- **Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Art. 2** *(expérimentations dérogeantes à la réglementation des télécommunications)* (p. 818, 819) : soutient les amendements de M. Jack Ralite n° 54 (maintien du monopole de France Télécom), n° 55 (suppression de la mention imposant à l'exploitant de tout réseau de télédistribution le paiement d'une redevance à la commune ou au groupement de communes intéressé par l'existence de tels réseaux) et n° 56 (modalités de mise en oeuvre des expérimentations) - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 823) : soutient l'amendement de M. Jack Ralite n° 57, identique à l'amendement de Mme Danièle Pourtaud n° 37 (procédure d'attribution des fréquences hertziennes par le CSA) - **Art. 3 bis** *(dérogations pour la reprise par multiplexage d'éléments de programmes audiovisuels)* (p. 829) : soutient l'amendement de suppression n° 59 de M. Jack Ralite - **Art. 4** *(expérimentations de services audiovisuels à la demande)* (p. 831) : sur l'amendement n° 6 de la commission (nouvelle rédaction de l'article afin d'harmoniser le dispositif avec celui de l'article 27 de la loi du 30 septembre 1986), soutient le sous-amendement n° 60 de M. Jacques Ralite.

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)]** - (5 mars 1996) - **Art. 1er** *(conditions d'application du droit national à la représentation des oeuvres télédiffusées par satellite)* (p. 1019) : sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction), soutient le sous-amendement n° 23 de M. Jack Ralite - **Art. 2** *(gestion collective obligatoire des droits de distribution câblée des oeuvres télédiffusées à partir d'un Etat membre de la Communauté européenne - médiateurs)* (p. 1021) : sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction), soutient le sous-amendement n° 24 de M. Jack Ralite - **Art. 5** *(dispositions relatives à la diffusion par satellite et à la retransmission par câble des éléments protégés par un droit voisin du droit d'auteur)* (p. 1025) : sur l'amendement n° 6 de la commission proposant une nouvelle rédaction, soutient le sous-amendement n° 26 de M. Jack Ralite - **Art. 12** *(durée des droits voisins)* (p. 1028) : sur l'amendement n° 16 de la commission (durée du droit voisin en cas de communication au public d'une fixation de l'interprétation d'un phonogramme ou d'un vidéogramme), soutient le sous-amendement n° 27 de M. Jack Ralite - **Après l'art. 15** (p. 1033) : se déclare opposé à l'amendement n° 29 du Gouvernement (possibilité pour les commissaires-priseurs procédant à des ventes publiques de reproduire sans autorisation des oeuvres d'art dans le catalogue constituant l'accessoire de la vente).

- **Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion** - (21 mars 1996) - **Art. 16 quinquies** *(allongement de la durée d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global)* (p. 1591) : soutient l'amendement de suppression n° 177 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Etalement de l'imputation de ces déficits sur une longue période. Privilège exorbitant et dérogatoire du droit commun - **Avant l'art. 23** (p. 1618) : soutient l'amendement n° 185 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retrait successif de la liste figurant en annexe de la loi de privatisation de certaines entreprises). Société marseillaise de crédit. Développement des régions. Caisse de retraite - **Art. 23** *(opérations de cession de participation dans les entreprises publiques de faible taille)* (p. 1623, 1625) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 200 et n° 208 (suppression successive de la liste des douze entreprises privatisables par voie réglementaire de chacune d'entre elles). Compagnie française pour le développement des fibres textiles, CFDT. Société financière de radiodiffusion, SOFIRAD. Radio Monte-Carlo.

- **Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)]** - (27 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1793, 1795) : évolution et élargissement de la notion de patrimoine. Obligation de l'Etat en matière de patrimoine. Nécessaire intervention des citoyens. Insuffisance des moyens consacrés au patrimoine par l'Etat et par les collectivités. Dispositif juridique actuel de protection du patrimoine. Nécessité de préciser les missions de la Fondation du patrimoine. Question relative au label attribué par cette Fondation. Commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique. Questions sur les motivations des entreprises privées finançant la Fondation et sur les garanties scientifiques appuyant son action. Risque de

privilégier le patrimoine ancien au détriment de constructions plus récentes. Prérogatives légales de la Fondation - **Art. 6** *(conseil d'administration de la Fondation du patrimoine)* (p. 1805) : son amendement n° 13 : représentation de la communauté scientifique au sein du conseil d'administration ; rejeté - **Art. 8** *(recours à des prérogatives de puissance publique)* : son amendement n° 14 : suppression de la disposition prévoyant l'accord de la Fondation pour des expropriations ou des préemptions effectuées par l'Etat dans le cadre de la protection de monuments naturels ; rejeté - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1808) : perplexité relative à la validité du projet. Insuffisance des moyens consacrés par l'Etat à la défense du patrimoine. Risques de démembrement d'une fonction essentielle de la puissance publique. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Conclusions du rapport de M. Philippe Richert, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi (n° 209, 95-96) de M. Claude Huriet et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des Bâtiments de France [n° 0347 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2654, 2655) : soutien de toute initiative favorisant la démocratisation des projets d'urbanisme et prévoyant des arbitrages fondés sur une décision collective. Rôle capital des architectes des bâtiments de France face aux appétits du secteur immobilier. Nécessité de leur conserver les moyens d'exercer leur mission. Question sur la composition et sur les moyens des commissions envisagées par la proposition de loi. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra.

- **Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine"** - *Deuxième lecture* **[n° 0339 (95-96)]** - (22 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2708, 2709) : gestion du patrimoine au Royaume-Uni. Fonctionnement du National Trust. Tradition française. Mission de la Fondation du patrimoine. Patrimoine non protégé. Conseil d'administration de la Fondation. Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Rôle des collectivités territoriales. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur ce projet de loi - **Art. 2** *(objet de la Fondation du patrimoine)* (p. 2710) : sur l'amendement n° 1 de la commission (vocation de la Fondation en matière d'emploi, d'insertion et de formation), son sous-amendement n° 9 ; rejeté - **Art. 6** *(conseil d'administration de la Fondation du patrimoine)* (p. 2711) : sur l'amendement n° 5 de la commission (désignation d'une personnalité qualifiée dans le secteur associatif), son sous-amendement n° 10 ; devenu sans objet - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2714) : rôle de l'Etat et de la Nation en matière de patrimoine. Examen des crédits du ministère affectés à la sauvegarde et à l'entretien du patrimoine. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université** - (4 juin 1996) (p. 3130, 3131) : concertation étriquée. Doublement du nombre des étudiants. Mission de l'université. Modernisation ou réforme. Moyens financiers. Ouverture de l'enseignement supérieur. Statut de l'étudiant. (p. 3132, 3134) : essais nucléaires. Droit à la santé. Orientation des étudiants. Premier cycle universitaire. Elargissement de l'accès à l'enseignement supérieur. Renforcement des équipes pédagogiques. Filière technologique. Recherche universitaire. Commission Fauroux. Début d'un long débat.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0418 (95-96)]** - (18 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3862) : dérèglementation des télécommunications. France Télécom. Démantèlement du service public. Péréquation tarifaire nationale. Aménagement du territoire. Concurrence. Statut des salariés. Emploi. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Rappel au règlement** - (1er octobre 1996) (p. 4339) : souhaite que le Gouvernement revoit son projet de budget de l'Education nationale pour 1997 afin de le mettre en concordance avec les exigences exprimées par les enseignants.

- **Projet de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle en application de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce [n° 0103 (95-96)]** - (1er octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4345) : historique de la législation française sur la propriété intellectuelle. Exprime son désaccord sur l'Organisation mondiale du commerce, OMC. Protection insuffisante du droit d'auteur. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendront sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 64** (p. 5240) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen sur l'amendement n° 45 du Gouvernement (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son). Non consultation de la commission des affaires culturelles.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (13 novembre 1996) - **Après l'art. 23** (p. 5627) : se déclare favorable à l'amendement n° 81 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (gratuité des soins médicaux fournis aux enfants de moins de six ans). Mesure de justice sociale - **Art. 24** *(relèvement du tarif de consommation sur les alcools et des droits spécifiques sur les bières)* (p. 5628) : soutient l'amendement de suppression n° 82 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis. Industries agroalimentaires et grandes brasseries.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6537) : devenir de l'enseignement supérieur. (p. 6538) : démocratisation de l'enseignement supérieur. Financement des études. Médecine étudiante. Besoins en personnel. Bibliothèques universitaires. Décalage entre les besoins d'enseignement supérieur et les crédits. (p. 6539) : rapport entre travail et formation. Statut de l'étudiant. Le groupe communiste républicain et citoyen émettra un vote négatif.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) (p. 6557) : diminution du budget de la recherche en francs constants. Rapport du Comité interministériel de la recherche scientifique et technique. Diminution de l'ensemble des crédits des établissements publics à caractère scientifique et technique. Emploi scientifique. (p. 6558) : problème du renouvellement des équipes de recherche. Situation du CNRS. Politique en matière de recherche publique. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de budget.

- **Rappel au règlement** - (3 décembre 1996) (p. 6522) : étonnement du groupe communiste républicain et citoyen devant le retrait de l'ordre du jour des discussions consacrées à la Conférence de Dublin et aux propositions de résolutions relatives aux actes communautaires organisant la future monnaie unique.

Jeunesse et sports

- **Suite de la discussion** - (4 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6590) : exemple de la région Nord-Pas-de-Calais. Aggravation des conditions de travail des enseignants en éducation physique et sportive.

Deuxième partie :

Communication

- (7 décembre 1996) (p. 6912, 6913) : baisse des crédits de l'audiovisuel public. Economies budgétaires. Conséquences du manque de moyens de l'audiovisuel public. Crise de la presse écrite. Diminution des aides. Amendement du Gouvernement. Prévision d'une augmentation des tarifs postaux. Liberté de la presse. Votera contre ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 61** *(suppression progressive des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels de certaines professions)* (p. 7053 à 7067) : son amendement de suppression n° II-126 et ses amendements n° II-127 : relèvement du plafond de déductions forfaitaires supplémentaires de certaines professions ; n° II-128 : maintien des abattements supplémentaires liés aux droits d'auteur, des écrivains et compositeurs ; n° II-130 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux journalistes ; n° II-129 : maintien de l'abattements supplémentaire bénéficiant aux ouvriers imprimeurs ; n° II-131 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux musiciens ; et n° II-132 : maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux artistes dramatiques, lyriques, cinématographiques ou chorégraphiques ; rejetés. Soutient l'amendement n° II-138 de Mme Marie-Claude Beaudeau (maintien de l'abattement supplémentaire bénéficiant aux mineurs de fond) - **Art. 61 bis** *(fonds de modernisation de la presse)* (p. 7070) : se déclare défavorable à l'amendement n° II-217 du Gouvernement (dénomination du fonds) - **Art. 66 bis** *(déductibilité d'un point de contribution sociale généralisée de l'assiette de l'impôt sur le revenu)* (p. 7078) : soutient l'amendement n° II-147 de Mme Marie-Claude Beaudeau (non-déductibilité de la contribution sociale généralisée liée aux revenus du patrimoine).

Vote sur l'ensemble :

- (10 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7175) : désaccord sur la réduction importante du débat sur les crédits de la loi de finances. Budget marqué par la volonté obsessionnelle de passer à la monnaie unique et de réduire les dépenses publiques. Inégalités devant l'impôt. (p. 7176) : alourdissement des impôts locaux. Allégement de l'impôt sur la fortune. Budget de fracture sociale. Référendum et décision résultant de l'accord de Maastricht. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront contre ce projet de loi de finances.

REUX (Victor), *sénateur (Saint-Pierre-et-Miquelon) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0104 (95-96)]** - (12 mars 1996) - **Art. 34** *(extension du code des marchés publics)* (p. 1195) : son amendement n° 65 : non application de cet article à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté - **Art. 41** *(délai de consultation du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon)* (p. 1197) : son amendement n° 67 : fixation du délai à un mois ; adopté.

- **Proposition de loi relative à l'adoption** - *Deuxième lecture* **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4165) : intérêt supérieur de l'enfant. Amélioration des procédures d'adoption. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à la convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (ensemble 3 annexes) [n° 0467 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Explications de vote** (p. 4323) : droit de pêche de la France dans la région. Incertitudes relatives à l'avenir économique de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6411, 6413) : balance commerciale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Dépendance et assistance. Réalisation d'un nouveau complexe aéroportuaire. Soutien de l'Etat. Secteur de la pêche. Coopération franco-canadienne. Projet de transbordement douanier. Projet de l'armement Medafret. Projet d'armement d'un navire de croisière. Formation professionnelle. Registre d'immatriculation des navires à Saint-Pierre-et-Miquelon. Fiscalité. Diminution des dépenses de Saint-Pierre-et-Miquelon. Suppression des crédits du FIDOM. Travaux d'assainissement et d'adduction d'eau. Défiscalisation. Dysfonctionnement dans le domaine de la justice. Secteur de la santé. Diversification de la pêche. Votera ce projet de budget.

REVET (Charles), *sénateur (Seine-Maritime) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **374** (*JO* Débats du 16 mai 1996) (p. 2620) - Ministère : Economie - *Fonctionnement du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle en région havraise* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2954) - **Taxe professionnelle**

n° **375** (*JO* Débats du 16 mai 1996) (p. 2621) - Ministère : Budget - *Conditions d'application de l'article 50 du code des marchés publics aux collectivités locales* - Réponse le 29 mai 1996 (p. 2955) - **Marchés publics**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 25, 26) : engagement et disponibilité des sapeurs-pompiers. Formation. Evolution

des carrières. Mesures indispensables en faveur du volontariat.

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - (23 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 127) : justice sociale. Mixité sociale. (p. 128) : exonération du surloyer dans les quartiers les plus difficiles. Liste des grands ensembles et quartiers d'habitat dégradé. Application du supplément de loyer demandé depuis longtemps par certains organismes d'HLM. Plafond de ressources. Construction de logements ouvrant droit à des prêts locatifs intermédiaires. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 169) : son amendement n° 22 : possibilité d'étendre le champ de la liste fixée par le décret de 1993 par une concertation entre les organismes d'HLM et les services du préfet ; retiré.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Après l'art. 10** (p. 1562, 1564) : ses amendements, n° 142 : possibilité pour les collectivités territoriales de compléter l'aide de l'Etat dans le domaine du logement en faveur des familles les plus modestes, par des subventions, des prêts ou des avances remboursables ; et n° 143 : possibilité pour les départements d'accorder des aides aux artisans ; retirés. Exemple du conseil général de Seine-Maritime. Prêts aux familles modestes dans le domaine du logement. Intervention de la chambre régionale des comptes. Différence entre avances remboursables et subventions. Conventions avec la chambre des métiers - **Après l'art. 16 nonies** (p. 1603) : son amendement n° 144 : diminution du taux de TVA pour les opérations visées à l'article R. 331-1 du code de la construction et de l'habitation et suppression du système de subventions de l'Etat ; retiré - **Après l'art. 40 bis** (p. 1664, 1665) : ses amendements, n° 267 : budgets des services d'assainissement et de distribution d'eau potable ; et n° 268 : amortissement des subventions d'équipements aux communes ; retirés.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1943, 1944) : crise de la "vache folle". Statut du conjoint d'exploitant. Retraite des agricultrices. Installation des jeunes ; transfert progressif de l'exploitation. Conditions de fonctionnement de l'exploitation ; quotas. Intérêt de la vente directe.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - (7 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2394, 2395) : aménagement du territoire. Pratiques déloyales dans le secteur de la grande distribution : délais de paiement ; conditions de référencement. Vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et des Indépendants.

- Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2466, 2470) : ses amendements n° 79 : définition du prix d'achat effectif : prise en compte des frais et coûts généraux de commercialisation et de gestion ; devenu sans objet ; et n° 81 : détermination du prix de revente au détail du disque : intégration des frais généraux ; retiré. Votera l'amendement de clarification n° 45 de la commission saisie pour avis - **Art. 4** *(moralisation des rapports entre fournisseurs et clients)* (p. 2485) : votera l'amendement n° 50 de la commission saisie pour avis (suppression de la disposition portant limitation de l'action en justice du parquet, du ministre chargé de l'économie et du président du conseil de la concurrence à l'atteinte à l'ordre public économique). Intervient sur l'amendement n° 82 de M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (interdiction de la revente hors réseau faite aux distributeurs liés par un accord de distribution sélective). Réseaux de revendeurs agréés de voitures. Mandataires - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2493) : vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et Indépendants.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3575, 3576) : disproportion entre le poids économique de la France et l'importance de sa flotte commerciale. Nécessaire renforcement de cette flotte. Bénéfices attendus pour les chantiers navals et pour les ports français. Concurrence internationale en grande partie déloyale. Incitation fiscale à la copropriété de navires. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 19** (p. 6050) : son amendement n° I-81 : bases d'imposition des établissements industriels soumis à l'écrêtement ; retiré puis repris par M. Paul Girod sous le même numéro ; retiré.

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6437, 6438) : rééquilibrage des crédits entre Paris et la province. Développement des associations culturelles. Exemple du département de la Seine-Maritime. Manifestations culturelles. Inaugurations de bâtiments. Bibliothèque départementale de prêt de la Seine-Maritime. Budget du patrimoine. Emploi. Entreprises spécialisées dans la restauration. Le groupe des RI votera ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6724, 6725) : défense du revenu des agriculteurs. Conditions d'installation des jeunes. Fixation des quotas laitiers. Développement de productions fermières. Approvisionnement en viande des cantines scolaires.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6825) : substitution d'un taux réduit de TVA aux subventions pour les prêts locatifs aidés, PLA. Prêt à taux zéro. Vote de ce projet de budget par le groupe des Républicains et Indépendants.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 7147, 7148) : son amendement n° II-99 : prise en compte dans les bases d'imposition d'un établissement des biens et services ou de personnes mis à sa disposition par les entreprises qui le contrôlent directement ou indirectement ou encore d'entreprises qu'il contrôle directement ou indirectement ; rejeté. Ressources du fonds départemental de péréquation. - **Après l'art. 82 bis** (p. 7158) : son amendement n° II-115 : possibilité donnée aux départements de dispenser des aides à la construction de logements et l'accession à la propriété ; irrecevable (article 42 de la loi organique du 2 janvier 1959). Exemple du département de la Seine-Maritime.

REVOL (Henri), *sénateur (Côte-d'Or) RI.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, puis vice-président (JO Lois et décrets du 1er février 1996).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires.

Membre titulaire du Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 4 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de réglementation des télécommunications (6 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer (5 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait en tant que vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les liens entre la santé et l'environnement, notamment chez l'enfant établi par M. Jean-François Mattei, député, au nom de cet Office **[n° 0245 (95-96)]** (22 février 1996) - **Santé.**

Rapport, déposé en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires, établi par M. Claude Birraux, député, au nom de cet Office **[n° 0278 (95-96)]** (19 mars 1996) - **Energie nucléaire.**

Rapport, déposé en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'évolution de la recherche sur la gestion des déchets nucléaires à haute activité, établi par M. Christian Bataille, député, au nom de cet Office **[n° 0299 (95-96)]** (28 mars 1996) - **Energie nucléaire.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 194 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Jacques Oudin sur la proposition de décision du Conseil concernant un programme pluriannuel en vue de la promotion de l'efficacité énergétique dans l'Union européenne - SAVE II - (n° E-511) **[n° 0443 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 9 (94-95)] complétant, en ce qui concerne certains contrats de services et de fournitures, la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et la régularité des procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications **[n° 0051 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Marchés publics.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement rural **[n° 0088 (96-97) tome 3]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Proposition de loi, déposée avec MM. Serge Mathieu et Jean Boyer, visant à interdire le port du voile islamique à l'intérieur des établissements de l'enseignement public **[n° 0164 (96-97)]** (19 décembre 1996) - **Religions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Roumanie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0089 (95-96)]** - (18 janvier 1996) - **Art. unique** (p. 95) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 809, 810) : disparition des frontières entre son, image et informatique. Système Internet. Minitel. Libéralisation des télécommunications au sein de l'Union européenne. Obligation européenne et objectif de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Urgence des expérimentations. Accès aux autoroutes de l'information. Coûts des connexions. Lutte nécessaire contre la fracture sociale. Implication des enfants et des enseignants. Avec le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (13 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3683) : nécessité d'assurer la place de France Télécom dans la compétition mondiale. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de loi.

- **Projet de loi complétant, en ce qui concerne certains contrats de services et de fournitures, la loi n° 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence et la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 relative aux procédures de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications [n° 0009 (94-95)]** - (19 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 5689, 5691) : éléments statistiques relatifs aux marchés passés par l'Etat et les opérateurs publics de réseaux. Exemple de la Lyonnaise des Eaux. Classement des directives européennes. Construction du marché unique. Publicité des offres. Accord sur les marchés publics, AMP. Réaffirmation de la position de la Haute Assemblée : accord sur les marchés publics non applicable aux opérateurs de télécommunications. Cas des services financiers et des services de recherche et développement. Cour de justice des Communautés européennes. Transposition législative des directives européennes pour les pouvoirs adjudicateurs non soumis au code des marchés publics. Obligation de publicité et de mise en concurrence pour les contrats de fournitures et de services. Application à la catégorie des personnes "sous influence publique". Passation des contrats de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications. Amendements de la commission. Respect des attributions du Parlement - **Art. 1er** *(soumission des contrats de fournitures passés par certains organismes à*

des obligations de publicité et de mise en concurrence) (p. 5694) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - **Art. 2** *(soumission des contrats de services passés par certains organismes à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* (p. 5695, 5696) : ses amendements n° 2, n° 3, n° 4 et n° 6 rédactionnels ; et n° 8 de coordination ; adoptés. Ses amendements n° 5 : primauté des services constituant la majeure partie du marché ; et n° 7 : utilisation du terme de "radiodiffusion" pour la définition des services audiovisuels exclus des obligations communautaires ; adoptés. (p. 5697) : sur les amendements de M. Francis Grignon, s'oppose aux n° 16 (régime d'autorisation préalable par le préfet pour la fourniture de prestations rémunérées par les services techniques de l'Etat) et n° 17 (prestations des services techniques de l'Etat rémunérées dans des conditions fixées par décret) et accepte le n° 15 (prestations des services de l'Etat : direction départementale de l'agriculture et direction départementale de l'équipement) - **Art. 3** *(recours contre les manquements en matière de contrats de droit privé)* (p. 5698) : son amendement de coordination n° 9 ; adopté - **Art. 4** *(recours contre les manquements en matière de contrats de droit public)* (p. 5699) : son amendement de coordination n° 10 ; adopté - **Art. 5** *(exclusions du champ d'application de la loi)* : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Art. 6** *(soumission des contrats de services passés par les opérateurs de réseaux à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* : son amendement de coordination n° 18 ; adopté - **Art. 9** *(définition des contrats de services soumis à des obligations de publicité et de mise en concurrence)* (p. 5701) : son amendement n° 12 : insertions dans la loi n° 92-1282 du 11 décembre 1992 : services des opérateurs de réseaux, soumis au régime "plein" et au régime "allégé" - catégories exclues de toute obligation communautaire - services audiovisuels soumis au régime "allégé" ; adopté. Sur celui-ci, accepte le sous-amendement de coordination n° 19 de M. Francis Grignon - **Art. 10** *(extension des conditions d'exclusion aux contrats de services)* (p. 5702) : son amendement de coordination n° 13 ; adopté - **Art. 11** *(exclusion des contrats de services passés avec des entreprises liées)* : son amendement n° 14 : appréciation du pourcentage du chiffre d'affaires européen réalisé avec des entreprises adjudicatrices par une filiale ayant moins de trois ans d'existence, en fonction de la durée écoulée depuis sa création ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) (p. 6463, 6465) : chapitre relatif à l'espace. Politique spatiale française. Coopération européenne. Positionnement par satellites. Evolution du domaine spatial. Ariane V. Programmes prioritaires européens. Accord avec la Russie pour l'exploitation commerciale du lanceur Soyouz. Participation active à la station spatiale internationale. Compétences européennes. Centre national d'études spatiales, CNES. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) (p. 6558) : légère hausse du budget relevant directement du ministère de la recherche. Rapport du Comité interministériel de la recherche scientifique et technique. PME-PMI et création d'un fonds commun de placement pour l'innovation. Crédits du fonds de la recherche et de la technologie. (p. 6559) : programme "Technologies clés" et recherche industrielle. Recherche publique. Programme de fonctionnement des laboratoires universitaires et multiplication du nombre de bourses et d'allocations de recherche. Collaboration entre les laboratoires universitaires et les industries. Programme de recherche sur "l'incinération des déchets à vie longue". Projet de réacteur-incinérateur du prix Nobel Carlo Rubbia. Décision unilatérale de l'Allemagne de réduire sa cotisation au Centre européen de recherches nucléaires, CERN, et risque d'abandon du projet de super-collisionneur, le LHC. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6657, 6658) : baisse des crédits budgétaires. Procédure de privatisation de l'entreprise Thomson. Situation du Commissariat à l'énergie atomique. CEA. (p. 6659, 6660) : gestion des déchets nucléaires. Avis de la Cour des comptes sur le réacteur expérimental Superphénix. Avenir de Framatome. Formation des ingénieurs. Le groupe des Républicains et Indépendants votera ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'aménagement rural (p. 6692) : mise en oeuvre des dispositions de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, de la loi portant modernisation de l'agriculture et de la loi sur la protection de l'environnement. Indécision sur le contenu de la notion d'aménagement rural. Nature des crédits d'aménagement rural. Contexte budgétaire restrictif pour l'aménagement rural. Réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire rural, CIAT. Avis favorable de la commission des affaires économiques sur les crédits d'aménagement rural inscrits au budget de l'agriculture.

RICHARD (Alain), *sénateur (Val-d'Oise) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 8 février 1996).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1996) ; puis secrétaire-rapporteur (JO Lois et décrets du 17 octobre 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 1996).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales (7 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de modernisation des activités financières (5 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1997 (10 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1996 (18 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Economie et finances - Services financiers **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 11]** (21 novembre 1996) **- Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Monnaies et médailles **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 42]** (21 novembre 1996) **- Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **19** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5030) - Ministère : Premier ministre - *Privatisation de Thomson* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5031) **- Privatisations**

Questions orales sans débat :

n° **384** (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2551) - Ministère : Education - *Moyens accordés aux associations complémentaires de l'école dite Francs et franches camarades* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4177) **- Enseignement**

n° **397** (*JO* Débats du 22 mai 1996) (p. 2697) - Ministère : Equipement - *Conditions de vente de logements HLM par le Groupe Maisons familiales* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3489) **- Habitations à loyer modéré (HLM)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) **- Discussion générale** (p. 538, 541) : réforme de la dotation globale de fonctionnement, DGF. Equilibre entre la dotation de solidarité rurale, DSR, et la dotation de solidarité urbaine, DSU. Extension du bénéfice de la DSU aux communes de moins de 10 000 habitants. Critères de répartition et indice synthétique. Critère du logement social : prise en compte des bénéficiaires d'une aide personnelle. Incertitudes sur le taux de croissance du PIB en 1996. Part de la dotation d'aménagement au bénéfice de la coopération intercommunale. DGF des communes d'outre-mer : demande l'augmentation du taux de majoration du rapport démographique. Vote de ce projet de loi par une majorité du groupe du RDSE - **Avant l'art. 1er** (p. 545) : ses amendements n° 37 : suppression de la possibilité de régularisation négative de la DGF ; et de repli n° 38 : limitation à 0,5 % de la masse financière de la DGF ; irrecevables (article 40 de la Constitution). (p. 549) : se déclare opposé à l'amendement n° 44 de M. Paul Loridant (modification des conditions de détermination du potentiel fiscal des communes membres d'un syndicat d'agglomération nouvelle) - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 558) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 24 de la commission et n° 35 de M. Alain Vasselle (diminution de la part de la DSU) - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 562) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (critère du taux d'occupation des logements sociaux : nouvelle rédaction) et opposé à l'amendement n° 18 de la commission saisie pour avis (critère du taux d'occupation des logements sociaux - décret en Conseil d'Etat). (p. 565) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 29 de M. Alain Vasselle et n° 48 de M. Paul Loridant (logements sociaux : réintroduction des logements foyers). (p. 568) : intervient sur les amendements de M. Alain Vasselle n° 30 et n° 31 (modulation des taux applicables aux critères de logements sociaux et aux critères d'aide personnelle au logement). (p. 570) : intervient sur l'amendement n° 54 de M. Paul Loridant (garantie du montant de la DSU pour 1996) - **Art. 5** *(ressources du Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 574) : votera l'amendement n° 56 de M. Paul Loridant (plafonnement de la participation d'une commune la première année de contribution) - **Art. 6** *(règles d'éligibilité aux ressources du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 575, 576) : son amendement n° 39 : application à la répartition des dotations du FSCRIF du barème adopté pour la DSU ; retiré.

- Proposition de loi améliorant le financement des associations concourant à l'action humanitaire en vue de leur permettre de participer plus efficacement à la lutte contre l'exclusion [n° 0179 (95-96)] - (12 mars 1996) **- Discussion générale** (p. 1122, 1123) : rôle du monde associatif en matière d'action sociale. Bénévolat. Action de service public dans le domaine social. Régime fiscal des dons. Mécanisme de communication. Dérive commerciale. Réduction d'impôt. Dispense de taxe sur les salaires pour les associations du secteur social. Dispositif législatif, administratif et réglementaire de contrôle. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi - **Art. 1er** *(amélioration du régime fiscal des dons effectués par les particuliers)* (p. 1127, 1128) : ses amendements, soutenus par M. Michel Charasse, n° 16 : remplacement à l'article 200 du code général des impôts du taux de 50 % par celui de 60 % ; et n° 17 : remplacement des taux par des sommes en valeur absolue ; rejetés. : son amendement, soutenu par M. Michel Charasse, n° 18 : extension de la portée de la loi "Coluche" aux soins médicaux et paramédicaux à l'étranger ; devenu sans objet - **Art. 2 ter** *(relèvement de l'abattement de taxe sur les salaires)* (p. 1132) : son amendement, soutenu par M. Michel Charasse, n° 22 : exonération totale de la taxe sur les salaires pour les associations ; devenu sans objet - **Après l'art. 3** (p. 1137) : son amendement n° 19 : dépôt par le Gouvernement, avant le 31 décembre 1996, d'un rapport d'information au Parlement sur les dispositifs des articles 200 et 238 bis du code général des impôts ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1139, 1140) : le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0263 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression de la dotation forfaitaire)* (p. 1219) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 3 du Gouvernement (crédits de la dotation forfaitaire compensant les conséquences de la suppression de la franchise postale pour les écoles primaires et maternelles) **- Explications de vote**

sur l'ensemble (p. 1223, 1224) : rééquilibrage de la DSU. Réforme positive du FSCRIF. Demande le report de la date du vote des budgets locaux. Crédits de compensation de la suppression de la franchise postale. Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi en raison des effets négatifs de la politique du Gouvernement envers les collectivités locales.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) **- Discussion générale** (p. 1487, 1489) : application de la loi de finances en cours d'exécution. Pilotage de l'économie française. Réduction négociée de la durée du travail. Politique des privatisations. Mesures d'encouragement à la consommation. Caisses d'épargne. Logement social. Réduction de l'imposition sur les cessions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières, OPCVM. Amortissement des logements mis en location. Déduction des intérêts des prêts à la consommation. Dispositif relatif à la transmission. Mesures de lutte contre la fraude fiscale et douanière. Ralentissement du développement de la grande distribution. Contrats de prêts immobiliers. Souhaite l'amélioration de ce projet de loi qu'il combat dans son état actuel - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1505, 1506) : soutient la motion n° 111 de M. Claude Estier, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Prêts immobiliers en faveur des particuliers. Arrêts de la Cour de cassation. Article 49 bis. Annulation de projets en matière de grande distribution en cas de recours devant les tribunaux. Manipulation du pouvoir législatif à des fins étrangères à l'intérêt général - **Art. 2** *(modification du régime de la provision pour "essaimage")* (p. 1514) : son amendement de suppression n° 228 ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 1516) : intervient sur l'amendement n° 9 de la commission (option des sociétés civiles professionnelles pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés). Allégement fiscal sur les hauts revenus professionnels - **Art. 5** *(modernisation du régime des fonds communs de placement à risques)* (p. 1523) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (suppression du démarchage pour les fonds communs de placement à risques pouvant faire appel à l'épargne) - **Art. 7** *(effets financiers du franchissement de seuils en matière d'effectifs)* (p. 1531) : son amendement de suppression n° 229 ; rejeté. Versement "transport". Dispositif de lissage des seuils - **Art. 7 bis** *(remboursement aux employeurs du versement "transport")* (p. 1534) : son amendement de suppression n° 230 ; adopté. Caractère peu nombreux des employeurs concernés. Dossier à étudier - **Après l'art. 8** (p. 1540) : son amendement n° 231 : biens acquis en clause de tontine ; rejeté. (p. 1544) : intervient sur l'amendement n° 271 du Gouvernement (abattement applicable aux donations consenties par les grands-parents à leurs petits-enfants). Détenteurs de patrimoines importants. Rapport de M. François Hollande.

- Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 16** *(exonération des plus-values de cessions de titres d'OPCVM monétaires ou obligataires de capitalisation en cas de réinvestissement dans l'immobilier d'habitation ou l'acquisition d'équipements ménagers)* (p. 1569) : son amendement de suppression n° 232, soutenu par M. René Régnault ; rejeté - **Art. 16 bis** *(création du livret jeune)* (p. 1572) : son amendement, soutenu par M. René Régnault, n° 233 : centralisation de l'épargne administrée par la Caisse des dépôts et consignations ; rejeté - **Art. 16 ter** *(déduction au titre de l'amortissement des biens immobiliers locatifs neufs)* (p. 1584) : son amendement de suppression n° 234, soutenu par M. René Régnault ; rejeté - **Art. 16 quater** *(majoration d'un point des coefficients d'amortissement dégressif)* (p. 1589) : son amendement de suppression n° 235, soutenu par M. René Régnault ; rejeté - **Avant l'art. 16 septies** (p. 1594) : son amendement, soutenu par M. René Régnault, n° 238 : baisse du plafond des dépenses inclus dans le dispositif relatif aux emplois familiaux ; rejeté - **Après l'art. 16 octies** (p. 1599, 1600) : ses amendements, soutenus par M. René Régnault, n° 240 : élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux biens professionnels ; n° 241 : élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux oeuvres d'art ; n° 242 : assujettissement des contrats d'assurance-vie aux droits de mutation à titre gratuit ; n° 243 : plafonnement du total des réductions d'impôt à partir d'un certain niveau ; et n° 244 : rapport d'information établissant le bilan des mesures fiscales prises en faveur des DOM-TOM depuis 1993 ; rejetés - **Art. 17** *(dispositions relatives aux pouvoirs des agents des douanes)* (p. 1606) : son amendement, soutenu par M. Michel Charasse, n° 245 : saisine du président du tribunal de grande instance ; rejeté - **Art. 25** *(modifications de la loi relative aux modalités des privatisations)* (p. 1628) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° 247 : limite de 20 % pour la détention de capital d'entreprises privatisées par des investisseurs non communautaires ; rejeté - **Après l'art. 40 bis** (p. 1660, 1661) : intervient sur l'amendement n° 148 de M. Paul Girod (régime unique pour la répartition des ressources provenant de l'écrêtement des groupements à fiscalité propre sur le territoire desquels est situé un établissement exceptionnel). Commune de Roissy-en-France. Projet de loi sur l'intercommunalité. Effets imprévus de cette disposition. Nécessité d'un temps de réflexion - **Après l'art. 49** (p. 1680, 1681) : ses amendements, n° 258 : information des assurés couverts par une assurance maladie complémentaire sur le coût final de cette couverture ; retiré ; et n° 259 : neutralité quant au coût et à l'étendue de la couverture en matière de protection sociale complémentaire en cas de changement d'assureur par l'entreprise ; adopté. Soutient les amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° 257 (rapport précisant les conditions techniques de l'établissement des provisions par l'organisme assureur au titre de la loi de 1989) et n° 260 (cotisations de retraite) - **Art. 49 bis** *(disposition relative au tableau d'amortissement des offres de prêts immobiliers)* (p. 1682, 1683) : loi Scrivener. Jurisprudence de la Cour de cassation. Irrégularités des contrats. Risque financier pour les établissements concernés. (p. 1684, 1685) : son amendement de suppression n° 261 ; retiré. Approfondissement de cette question avant la réunion de la commission mixte paritaire - **Art. 50** *(dispositif transitoire concernant l'urbanisme commercial : gel provisoire des créations des grandes surfaces et instauration d'un seuil unique pour les projets d'équipement commercial)* (p. 1688) : assujettissement des multiplex cinématographiques à la procédure d'agrément. (p. 1689) : soutient l'amendement n° 263 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de l'annulation des projets de constructions nouvelles faisant l'objet d'un contentieux juridictionnel). (p. 1691) : intervient sur l'amendement n° 225 de M. Jack Ralite (suppression de l'autorisation de la commission départementale de l'équipement commercial pour tout projet de complexe cinématographique de plus de mille places et création d'une commission chargée d'étudier l'incidence de la réalisation de multiplex sur l'exploitation cinématographique).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0291 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1865) : le groupe socialiste votera contre le texte issu des travaux de la commission mixte paritaire. Régularisation des contrats de prêts immobiliers. Contentieux. Importance exacte du risque financier.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2769, 2771) : défauts du document préparatoire à ce débat. Dépenses publiques. Dépenses de protection sociale. Aides à l'emploi. Zones franches. Fiscalité.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale [n° 0334 (95-96)] - (28 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2988, 2990) : avec le groupe socialiste, ne votera pas ce texte. Responsabilité réelle du Parlement relative à l'évolution des finances de la sécurité sociale. Caractère peu significatif de l'approbation du Parlement. Absence de mention des opérations de trésorerie. Droit d'amendement. Difficulté de cohérence quant à l'évaluation du total des dépenses. Problème du calendrier. Amendements du groupe socialiste.

- Suite de la discussion - (29 mai 1996) - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions*

organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale) - Art. L.O. 111-4 du code de la sécurité sociale *(rapports et annexes joints au projet de loi de financement de la sécurité sociale)* (p. 3023) : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de la commission (maintien de la présentation de l'effort social de la nation parallèlement à celle des comptes de la protection sociale). Effort social de la nation, annexe de la loi de finances. (p. 3024) : se déclare favorable à l'amendement n° 54 de M. Charles Metzinger (prévision d'une annexe retraçant les cotisations non recouvrées). Portée des créances irrecouvrées.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la SNCF - (25 juin 1996) (p. 4237, 4238) : création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, responsable de l'infrastructure. Région d'Ile-de-France. Sécurité des usagers. Concurrence entre l'exploitant du réseau d'Ile-de-France et les exploitants des grandes lignes. Contact commercial entre les agents de la SNCF et les utilisateurs. Intermodalité. Concertation avec les élus de l'Ile-de-France.

- Résolution (n° 441, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement sur la proposition de révision des perspectives financières présentée par la Commission au Parlement européen et au Conseil, en application des paragraphes 11 et 12 de l'accord interinstitutionnel du 29 octobre 1993 sur la discipline budgétaire et l'amélioration de la procédure budgétaire (n° E-628) [n° 0395 (95-96)] - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4274) : position distincte du Gouvernement. Dépenses publiques communautaires. Aspect conjoncturel. Parlement national et Parlement européen. Opposition à la révision des perspectives financières. Progrès à accomplir en matière d'efficacité de la dépense. Crise liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine. Reconversions industrielles. Effort communautaire en matière de recherche ou d'infrastructures - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4277) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de cette résolution.

- Résolution (n° 466, 95-96) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur une recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil visant à ce que soit mis un terme à la situation de déficit public excessif en France. Application de l'article 104 C, paragraphe 7 du traité instituant la Communauté européenne (n° E-648). [n° 0436 (95-96)] - (26 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4280, 4281) : respect des critères de convergence. Désaccord sur le processus et les méthodes suivis par le Gouvernement. Plan de redressement de la protection sociale. Ne peut pas approuver cette proposition de résolution. Union économique et monétaire. Economie américaine.

- Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4567, 4570) : qualité du travail élaboré par la commission spéciale. Décalage entre les intentions du projet de loi et la politique générale du Gouvernement. Dotations aux collectivités locales. Dotation de solidarité urbaine, DSU. Marché de l'emploi. Politique sociale d'ensemble. Politique du logement. Prêt à taux zéro. Financement du logement social. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi. Emplois de ville. Contrat emploi-solidarité, CES. Communes du Val-d'Oise. Problème du zonage. Effort en matière de politique des contrats de ville. Principe de l'exemption fiscale. Situation des professions libérales, des professions indépendantes et des commerçants. Commission de pilotage. Aides au bâtiment. PALULOS. Financement des restructurations lourdes. Aide fiscale aux propriétaires. Copropriétés en difficulté. Mise à bail des logements - **Après l'art. 2** (p. 4597) : son amendement, soutenu par M. André Vézinhet, n° 80 : création d'un comité de coordination et d'évaluation - rôle de l'Etat, des élus locaux et des représentants des organisations d'employeurs et des organisations syndicales ; devenu sans objet - **Art. 3** *(exonération de taxe professionnelle pour les entreprises existantes dans les zones de redynamisation urbaine)* (p. 4604) : sur l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction) : ses sous-amendements, soutenus par M. André Vézinhet, n° 118 et n° 117 : non-application des exonérations prévues à toute entreprise qui aurait procédé à des licenciements dans les six mois précédant la date d'application de cette exonération ; et n° 119 : compensation par l'Etat des pertes de recettes pour les collectivités locales ; rejetés. (p.4605) : son amendement, soutenu par M. André Vézinhet, n° 81 : non-application des exonérations prévues pour tout établissement concerné ou entreprise détenant majoritairement l'établissement qui a procédé à un ou plusieurs licenciements dans les six mois précédant la date d'application de l'exonération de la taxe professionnelle ; devenu sans objet - **Art. 4** *(dispositions fiscales applicables dans les zones franches urbaines)* (p. 4614) : ses amendements, soutenus par M. André Vézinhet, n° 82 : non-application de cette exonération à tout établissement ou entreprise détenant majoritairement l'établissement qui a procédé à un ou plusieurs licenciements dans les six mois précédant la date d'application de l'exonération de taxe professionnelle ; et n° 83 : compensation par l'Etat de la perte de recettes des collectivités locales et de leurs groupements dotés d'une fiscalité propre ; devenus sans objet - **Après l'art. 4 ou après l'art. 38** (p. 4624) : son amendement, soutenu par M. André Vézinhet, n° 84 : extension du dispositif d'exonération de la taxe sur les salaires aux associations ; rejeté - **Après l'art. 6** (p. 4628) : son amendement, soutenu par M. André Vézhinet, n° 85 : possibilité pour les collectivités territoriales de créer des fonds locaux de développement des entreprises ; rejeté.

- Suite de la discussion - (10 octobre 1996) - **Art. 7 et dispositions annexées** *(régime de l'exonération de cotisations sociales applicable à l'emploi de salariés dans les zones franches urbaines)* (p. 4649) : son amendement, soutenu par M. André Vézhinet, n° 86 : non-application de cette exonération aux gains et rémunérations versés par les entreprises ayant procédé à un licenciement dans les six mois précédant la date de délimitation de la zone franche urbaine ; rejeté. (p. 4650) : intervient sur son amendement n° 86 précité - **Après l'art. 19** (p. 4655, 4656) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales ou les organismes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 322-4-7 du code du travail d'adhérer à un régime d'assurance chômage) - **Après l'art. 20** (p. 4658, 4659) : intervient sur l'amendement n° 27 de la commission (possibilité pour les offices publics d'aménagement et de construction ainsi que pour les sociétés d'économie mixte et les sociétés anonymes d'HLM de réaliser des actions d'insertion à l'occasion des opérations de restructuration urbaine) - **Art. 21** *(définition des compétences des établissements publics d'aménagement dans le cadre des opérations de restructuration urbaine)* (p. 4661) : rôle du maire et du conseil municipal. Formule de l'avis conforme en raison du retrait de l'amendement n° 88 de M. Serge Franchis (possibilité pour la commune d'émettre un avis conforme avant qu'un établissement public d'aménagement ne procède à une opération de restructuration urbaine). Se déclare opposé à cet article - **Art. 32** *(création de conférences communales du logement dans les communes contenant des zones urbaines sensibles)* (p. 4690) ; intervient sur l'amendement n° 129 du Gouvernement (informations communiquées à la conférence du logement par les bailleurs sociaux). Différenciation des attributions de logements - **Art. 33** *(mesures de sauvegarde visant à restaurer le cadre de vie)* - Art. L. 615-2 du code de la construction et l'habitation *(contenu du plan de sauvegarde et aides financières)* (p. 4694) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 43 de la commission. Possibilité pour le locataire de se substituer aux organismes d'HLM.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0037 (96-97)]** - (31 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5284) : le groupe socialiste votera contre ce texte.

Investissements à caractère culturel et sportif dans les quartiers. Résultats positifs du travail parlementaire.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - Discussion générale (p. 5558, 5559) : limites de ce débat sur le financement de la sécurité sociale. Faiblesse de la croissance économique et effet sur la masse salariale. Préparation insuffisante des professionnels de la santé à la régulation financière. Conditions de déroulement des négociations. Recours à des expédients financiers, CSG, et problème de sa progressivité. (p. 5560) : nécessité de recréer un rapport de confiance et d'adhésion au système de protection sociale.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Après l'art. 3** (p. 5895) : opportunité de recadrer l'avantage fiscal lié à l'emploi d'un salarié à domicile - **Art. 5** *(aménagement de la réduction d'impôt accordée au titre des primes d'assurance-vie)* (p. 5900) : soutient l'amendement n° I-101 de M. Jean-Pierre Masseret (droits de mutation sur les placements en assurance-vie) - **Après l'art. 7** (p. 5908, 5909) : soutient les amendements de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-36 (exonération de la taxe sur les salaires des aides à domicile), n° I-37 (allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations ayant un caractère social, éducatif, familial, sportif ou culturel), n° I-38 (allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations intermédiaires et les fondations pour l'emploi) et n° I-39 (allégement de la taxe sur les salaires versée par les associations d'aide à domicile et par les associations caritatives).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5981) : intervient sur l'amendement n° I-54 de M. Jean-Pierre Masseret (taux de TVA applicable aux opérations de rénovation et de transformation des logements dont les locataires ou les propriétaires ont bénéficié d'une aide de l'Etat) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6009, 6010) : plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune. Reconduction des inégalités sociales - **Après l'art. 13** (p. 6020, 6021) : se déclare opposé à l'amendement n° I-285 du Gouvernement (pénalisation des transferts de domicile fiscal à l'étranger. Amélioration du mécanisme du report d'imposition), assorti du sous-amendement n° I-287 de la commission.

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 6188, 6189) : le groupe socialiste votera contre cette première partie de la loi de finances. Faiblesse de la croissance. Services publics. Réduction des dépenses publiques. Politique en matière de logement. Aides à l'emploi. Collectivités locales. Politique fiscale.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) (p. 6216, 6217) : DGF. Conséquences du principe de régularisation négative. Conflit entre les collectivités locales et l'Etat sur les compensations des réductions ou exonérations de fiscalité locale. Coopération intercommunale. Impact financier des normes en matière d'environnement. CNRACL. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Economie et finances (charges communes) - Comptes spéciaux du Trésor

- (2 décembre 1996) (p. 6475, 6476) : comptes de la dette. Aides à l'emploi. Dégrèvements et remboursements d'impôts locaux. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 47** *(comptes d'affectation spéciale - Opérations définitives - Mesures nouvelles)* (p. 6484) : intervient sur l'amendement n° II-39 du Gouvernement (prélèvement opéré sur la Française des jeux et affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS).

Economie et finances - Services financiers (et consommation)

- (7 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6962, 6963) : charges d'affranchissement. Baisse des crédits budgétaires. Fonds de concours. Comptes extrabudgétaires. Réductions d'effectifs. Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Réforme du code des marchés publics. Direction générale des impôts. Trésor public. Propose l'adoption de ce projet de budget.

Budgets annexes - Monnaies et médailles

- (7 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6970, 6971) : activités de marché. Modification du programme de travail pour la réalisation de monnaies françaises. Fabrication et stockage de la nouvelle monnaie européenne. Propose, au nom de la commission des finances, l'adoption de ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Avant l'art. 59** (p. 7030) : soutient l'amendement n° II-157 de M. Jean-Pierre Masseret (plafonnement des réductions d'impôt sur le revenu à 40 % de l'impôt dû, ou à vingt mille francs) - **Art. 59** *(barèmes de l'impôt sur les revenus des années 1997 à 2000)* (p. 7032) : soutient les amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° II-158 de suppression et n° II-159 (réduction à 18,60 % du taux de la TVA) - **Art. 59 bis** *(application du régime fiscal des salaires aux indemnités temporaires d'accident du travail)* (p. 7040) : soutient l'amendement de suppression de M. Jean-Pierre Masseret n° II-160.

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Après l'art. 81** (p. 6131) : son amendement n° II-179 : comparaison des groupements qui n'ont qu'une taxe professionnelle intercommunale au niveau national avec le total de la taxe professionnelle communale et intercommunale ; retiré. Publication du taux moyen national retenu pour la détermination du taux plafond communal de taxe professionnelle. (p. 7134) : intervient sur l'amendement n° II-174 de M. René Régnault (simplification des procédures pour le district en réunissant dans une même délibération la décision du principe de l'adoption de la taxe professionnelle unique et celle de la fixation de son taux). Examen de ce problème à l'occasion du collectif. (p. 7152) : se déclare favorable à l'amendement n° II-189 de M. Denis badré (cotisations des communes appelées à cotiser au fonds de solidarité de la région d'Ile-de-France limitées à 50 % la première année). Situation des communes bénéficiaires du fonds de solidarité de la région d'Ile-de-France. Baisse du seuil de contribution en 1996.

Seconde délibération :

- Seconde délibération - Art. 35 et Etat B - Art. 36 et Etat C - Art. 38 - Art. 81 quater et pour coordination art. d'équilibre 33 dans la rédaction de la première délibération modifiée par les amendements n° B-1 à n° B-47 (p. 7166) : le groupe socialiste votera cette série d'amendements en réservant sa position sur l'ensemble du projet de loi de finances.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 31** *(augmentation du prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME, sur le produit de la taxe sur les déchets)* (p. 7606) : situation de l'ADEME. Souhait d'une révision du pourcentage de prélèvement au titre des frais de gestion - **Art. 32** *(modification de la date d'entrée en vigueur des allégements de cotisations familiales applicables dans les zones de revitalisation rurale)* (p. 7610) : intervient sur l'article.

- Projet de loi finances pour 1997 - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0153 (96-97)]** - (18 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7615) : budget ne répondant pas aux difficultés. Politique économique inadaptée et injuste. Injustice de la réforme fiscale. Avec les sénateurs du groupe communiste, s'opposera aux conclusions de la commission mixte paritaire.

RICHERT (Philippe), *sénateur (Bas-Rhin) UC.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à réformer la faillite civile en Alsace-Moselle **[n° 0230 (95-96)]** (15 février 1996) - **Alsace-Moselle.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 209 (95-96)] de M. Claude Huriet et plusieurs de ses collègues tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des bâtiments de France **[n° 0347 (95-96)]** (7 mai 1996) - **Urbanisme.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **20** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5032) - Ministère : Industrie - *Coût de fonctionnement de Superphénix* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5033) - **Energie nucléaire**

Questions orales sans débat :

n° **361** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1972) - Ministère : Travail - *Remboursement de la dette sociale par les travailleurs frontaliers* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2509) - **Remboursement de la dette sociale (RDS)**

n° **362** (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1972) - Ministère : Industrie - *Avenir de la société Messier-Bugatti* - Réponse le 15 mai 1996 (p. 2506) - **Industrie aéronautique**

n° **424** (*JO* Débats du 6 juin 1996) (p. 3284) - Ministère : Travail - *Régime social des travailleurs transfrontaliers* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4200) - **Travailleurs frontaliers**

n° **426** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3432) - Ministère : Environnement - *Exportations françaises d'électricité* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4187) - **Electricité**

n° **476** (*JO* Débats du 23 octobre 1996) (p. 4934) - Ministère : Travail - *Régime social des travailleurs transfrontaliers* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5497) - **Travailleurs frontaliers**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1012, 1013) : droits de diffusion par satellite. Sociétés d'auteurs. Allongement à 70 ans de la durée de protection des droits d'auteur. Oeuvres posthumes. Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- Conclusions du rapport de M. Francis Grignon, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n°144, 95-96) déposée par M. Hubert Haenel et plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser la loi locale de chasse régissant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0252 (95-96)] - (12 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1149) : préservation du droit local. Mode de gestion cynégétique. Se déclare favorable à cette proposition de loi.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1760, 1761) : situation internationale. Coopération européenne. OTAN. Suppression du service militaire. Budget de la défense. Défense du territoire national. Dissuasion nucléaire.

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1791, 1793) : protection et mise en valeur du patrimoine de proximité et du patrimoine naturel. Création d'une fondation répondant aux besoins du patrimoine non protégé et collectant ses propres moyens financiers. Réussites du National Trust britannique. Risque de concurrence avec les conservatoires régionaux chargés du patrimoine naturel. Immensité du champ d'intervention de la Fondation du patrimoine. Question sur sa capacité à attirer les donateurs.

- Conclusions du rapport de M. Philippe Richert, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi (n° 209, 95-96) de M. Claude Huriet et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des Bâtiments de France [n° 0347 (95-96)] - (21 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2648, 2650) : nécessité d'adapter les procédures de protection du patrimoine architecturale à l'évolution de la législation. Compétences des maires en matière d'urbanisme. Intérêt profond de la population et des élus pour la sauvegarde de leur patrimoine. Mission d'expertise technique des architectes des bâtiments de France. Insuffisance de leurs moyens. Insuffisante concertation avec les élus. Pouvoir de codécision des communes sur les zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, ZPPAUP. Impossibilité de multiplier ces zones. Subjectivité des règles définies et appliquées par les architectes des bâtiments de France aux abords des édifices classés ou inscrits. Possibilité d'interjeter appel des avis des architectes des bâtiments de France auprès du ministre compétent. Instauration proposée d'une procédure de recours autorisant un réexamen collégial de ces avis. Création d'une commission régionale unique du patrimoine et des sites. Maintien et généralisation de la procédure d'appel s'appliquant dans les ZPPAUP.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - Discussion générale (p. 2814) : contexte économique. Conséquence sur la santé humaine de la pollution de l'air. (p. 2815) : coût de l'impact sur la santé en France. Nécessité d'une politique de lutte contre la pollution portant sur l'ensemble du territoire. Débat de société. Compliments adressés au ministre pour son respect de l'engagement pris : cadre général très ouvert, moyens nouveaux dégagés, application du principe "pollueur-payeur" et concertation. (p. 2816) : caractère insuffisamment offensif de ce texte. Définition du champ d'application de la loi et de sa portée. Réticence sur la formule du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. S'exprime en qualité de président de l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace, l'ASPA. (p. 2817) : net retrait du système de surveillance français par rapport aux autres pays développés, aux accords internationaux signés et aux objectifs fixés. Nécessité de garantir des moyens financiers suffisants et pérennes. (p. 2818) : indépendance et transparence du système de surveillance de la qualité de l'air. Propose la création d'un conseil national de l'air et une redéfinition du rôle de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Problème de la surveillance généralisée en 1996 dans toutes les villes de 250 000 habitants. Remarques sur les plans régionaux pour la qualité de l'air et les plans de déplacements urbains. Incitations à l'utilisation de carburants et de modes de transport moins polluants. Promotion des transports en commun. Intérêt de la proposition de la commission des affaires économiques de créer un fonds national de l'air alimenté par la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique et par une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP. (p. 2819) : texte intéressant que le débat devrait permettre d'améliorer - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2839) : son amendement n° 106 : suppression de la mention du droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé et indication de l'appartenance au patrimoine commun de l'humanité de l'air ; retiré. Risque de contentieux. (p. 2840, 2841) : ses amendements n° 107 : nécessité de respecter les équilibres naturels et la santé humaine ; et n° 108 : nécessité d'économiser l'énergie ; adoptés - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 2842, 2843) : son amendement n° 109 : définition de la pollution atmosphérique comme ce qui est apporté dans l'atmosphère par l'homme ; adopté. Problème de pollution radioactive. (p. 2844) : ses amendements n° 110 : extension de la liste des polluants secondaires ; adopté ; et n° 78 : introduction dans le processus de détermination des différentes substances polluantes des avis et des recommandations de la commission de l'évaluation de l'écotoxicité des substances chimiques ; retiré. (p. 2845) : son amendement n° 111 : décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et du Conseil national de l'air ; retiré. (p. 2846) : se déclare favorable à l'amendement de la commission (remplacement des catégories par une liste des substances visées) - **Après l'art. 2** (p. 2846) : son amendement, soutenu par M. Jean-François Le Grand, n° 163 : création d'un Conseil national de l'air ; retiré - **Art. 3** *(modalités d'organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 2847) : son amendement n° 113 : coordination et surveillance de la qualité de l'air par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ; devenu sans objet. (p. 2848, 2849) : ses amendements n° 115 : surveillance de la pollution de proximité, de la pollution de fonds et de la présence des pollens ; retiré ; et n° 116 : formulation relative à la mise en place du dispositif de surveillance ; adopté. (p. 2850, 2851) : ses amendements n° 117 : transfert de la responsabilité de l'Etat à l'échelon des différents territoires ; et n° 118 : association dans les organismes agréés de représentants de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, des associations agréées de protection de l'environnement et des associations agréées de protection de la santé et des associations de consommateurs ; adoptés - **Art. 4** *(droit à l'information sur la qualité de l'air)* (p. 2852) : sur l'amendement n° 172 du Gouvernement (publication des informations relatives à la surveillance de la qualité de l'air et des résultats des études épidémiologiques liées à la pollution atmosphérique par les organismes locaux), son sous-amendement n° 191 : remplacement des mots "qui peut être confiée" par les mots "qui est confiée" ; adopté. Son amendement n° 120 : information assurée par les associations et complétée par l'autorité administrative quant aux valeurs mesurées, aux conséquences sanitaires, aux conseils aux populations et aux dispositifs réglementaires arrêtés en cas de dépassement des niveaux ; retiré - **Art. 6** *(définition et contenu du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2855) : son amendement n° 121 : caractère obligatoire de ce plan dont l'élaboration est confiée au conseil régional ; retiré - **Art. 7** *(modalités d'élaboration et d'adoption du plan régional pour la qualité de l'air)* (p. 2856) : son amendement n° 125 : constitution d'un bilan à l'issue d'une période de cinq ans ; adopté - **Art. 9** *(champ d'application et procédure d'institution des plans de protection de l'atmosphère)* (p. 2858) : son amendement n° 126 : suppression des mots "lorsque ce plan existe" ; adopté. (p. 2859) : se déclare opposé à l'amendement n° 29 de la commission (obligation d'établir un plan à compter du 1er janvier 1998 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants où les dépassements ont été répétés au cours d'une période de six mois) - **Art. 11** *(mesures de prévention à l'encontre des sources de pollution atmosphérique)* (p. 2862) : se déclare opposé à l'amendement n° 83 de M. Bernard Plasait (restriction de l'application des mesures aux cas d'urgence). Prudence dans les décisions visant à interdire la circulation quand les seuils sont dépassés. Expériences menées à Bâle - **Art. 12** *(mesures prises dans le cadre de la procédure d'alerte)* (p. 2863) : son amendement n° 127 : mise en oeuvre des mesures de restriction de circulation lorsque les seuils d'alerte risquent d'être dépassés ; adopté par priorité - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28 de la loi du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 2868) : son amendement n° 128 : compatibilité des PDU avec les plans d'occupation des sols ; retiré - Art. 28-2 de la loi du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 2872) : soutient l'amendement n° 10 de M. Daniel Hoeffel (consultation des chambres de commerce et de l'industrie) - Art. 28-3 de la loi du 30 décembre 1982 *(cas de la région Ile-de-France)* (p. 2874) : se déclare favorable à l'amendement de cohérence n° 37 de la commission. Intervient à nouveau sur l'amendement n° 10 précité pour citer l'exemple de Strasbourg.

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Après l'art. 21** (p. 2894) : se déclare favorable à l'amendement n° 55 de la commission (objectif donné à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises) - **Art. 38** *(mesures d'application et dispositions transitoires)* (p. 2901, 2902) : ses amendements n° 130 : réglementation des installations nucléaires de base ; et n° 164 : abrogation de la totalité de la loi du 10 mars 1948 sur l'utilisation de l'énergie ; retirés. (p. 2902) : préparation d'une loi concernant l'énergie nucléaire. Radioactivité et pollution atmosphérique. (p. 2903) : son amendement n° 131 : fixation par une loi des règles générales applicables au fonctionnement et à la surveillance des installations nucléaires dans un délai de douze mois à compter de la publication de la présente loi ; rejeté - **Art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles)* (p. 2904) : soutient l'amendement n° 79 de M. Pierre Hérisson (financement par une taxe proportionnelle sur les certificats d'immatriculation des véhicules à moteur fonctionnant au moyen des énergies fossiles). (p. 2907) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission saisie pour avis (financement de la surveillance de la qualité de l'air dans les conditions prévues par les lois de finances et établissement d'un rapport bisannuel sur l'évolution de la fiscalité des carburants). Respect du principe "pollueur-payeur". Problème de la pérennité du financement - **Après l'art. 22 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2908) : demande au Gouvernement si la gestion des fonds se fera en concertation avec l'ADEME et le Conseil national de l'air - **Art. 23 (précédemment réservé p. 2895)** *(remboursement partiel de taxes)* (p. 2909) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission saisie

pour avis (remboursement de 6500 litres aux taxis et de 15000 litres aux autobus). Volume remboursé par véhicule et par an - **Après l'art. 24 (précédemment réservé p. 2895)** (p. 2914) : se déclare opposé à l'amendement n° 99 de M. Jean-Claude Peyronnet (application aux véhicules légers à motorisation diesel d'un allongement de la période au titre de laquelle leurs propriétaires peuvent bénéficier de la réduction de moitié du montant de la vignette et réforme par décret du système de calcul de la puissance des véhicules). Nécessité de revoir les bases de calcul de la vignette automobile.

Deuxième lecture **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5009) : sensibilisation de la population. Réseaux de surveillance de la pollution atmosphérique : crédits débloqués, maillage du territoire, spectre des indicateurs mesurés et information. Problème de la pérennité des financements. Aspect sanitaire et aspects environnementaux des conséquences de la pollution atmosphérique. (p. 5010) : mesure de la présence des pollens et de la radioactivité. Conseil national de l'air. Garantie de qualité des chiffres et des résultats en matière de surveillance de la qualité de l'air - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 5020) : se déclare favorable à l'amendement n° 110 de la commission (introduction de la notion de nuisances olfactives excessives) - **Après l'art. 2** (p. 5021) : son amendement n° 42 : création d'un Conseil national pour la quâlité de l'air ; retiré. Création par voie réglementaire - **Art. 3** *(organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5022) : son amendement de précision n° 43 ; adopté. (p. 5024) : son amendement n° 44 : surveillance de la concentration des pollens dans l'air ; adopté. (p. 5036) : son amendement de coordination n° 45 ; adopté - **Art. 4** *(droit à l'information)* (p. 5038) : ses amendements, soutenus par M. Pierre Hérisson, n° 47 : résultats d'études sur l'environnement liées à la pollution atmosphérique ; n° 48 de précision ; adoptés ; et n° 46 : obligation de publication des associations et des organismes de surveillance ; retiré - **Art. 10** *(contenu du plan de protection de l'atmosphère)* (p. 5042) : son amendement, soutenu par M. Pierre Hérisson, n° 96 : utilisation des substances chimiques à potentiel élevé de destruction de l'ozone s'agissant notamment de produits utilisés pour lutter contre les incendies ; retiré - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5045, 5046) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 13 de la commission et n° 65 de M. Philippe Adnot. Risque de dérapage. Idée d'une gratuité du transport en commun dans les grands centres urbains. Santé publique.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 14** *(modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)* (p. 6030, 6031) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° I-62 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-172 de Mme Marie-Claude Beaudeau. Politique fiscale de la France en matière de gazole.

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6354, 6355) : hausse des crédits budgétaires. Participation des communes à la protection de l'environnement. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Office national de la consommation, ONC. Conseil supérieur de la pêche. Surveillance de la qualité de l'air. Institution d'un fonds de concours des agences de l'eau. Taxe sur les déchets industriels. Pollutions du sol. "Emplois verts". Mise en oeuvre de la loi sur l'air. Institut national de l'environnement industriel et des risques, INERIS. Mise en place du réseau Natura 2000. Gestion des parcs naturels régionaux. Elaboration d'un statut de l'animal. Le groupe de l'Union centriste approuvera ce projet de budget.

Culture

- (2 décembre 1996) (p. 6438, 6439) : augmentation du budget due au transfert de compétences nouvelles. Architecture. Budget du patrimoine. Fréquentation du patrimoine monumental. Disparition de petites entreprises artisanales. Restauration de deux châteaux-forts d'Alsace. Fondation du patrimoine. Nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. Simplification des procédures de protection et de restauration du patrimoine. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6503) : Nouveau contrat pour l'école. (p. 6504) : charges assumées par les collectivités locales. Démographie et amélioration des conditions d'accueil des élèves. Maintien du moratoire rural. Observatoire des flux d'élèves. Aménagement des rythmes scolaires. Apprentissage des langues. Enseignement secondaire et prévention de la violence à l'école. Gestion du personnel enseignant. Résorption des maîtres auxiliaires. (p. 6505) : revalorisation de la condition des personnels. Formation continue des enseignants. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

RIGAUDIÈRE (Roger), *sénateur (Cantal) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural (16 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 109 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural **[n° 0131 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Agriculture.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural. **[n° 0155 (96-97)]** (17 décembre 1996) - **Agriculture.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2258) - Ministère : Premier ministre - *Endettement de la SNCF* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2259) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**

n° 8 (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6706) - Ministère : Agriculture - *Mesures contre la maladie de la "vache folle"* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6706) - **Maladies du bétail**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3790, 3791) : nécessité d'un corpus de règles. Réforme de la loi Royer. Création ou extension de surfaces commerciales supérieures à trois cents mètres carrés. Promotion du commerce de proximité et de l'artisanat. Survie des petites structures. Combat pour l'emploi. Qualité de vie. Zones de revitalisation rurale. Réduction des charges. Aides des collectivités locales et de l'Etat. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Pluriactivité des commerçants et artisans ruraux. Hôtellerie à la ferme. Soutiendra ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5429, 5431) : fuite du revenu des éleveurs et effondrement de la consommation. Excédents structurels. Marché des broutards. Organisation commune du marché de la viande bovine. Maîtrise de la production. Nécessaire maintien du troupeau allaitant et aménagement du territoire dans le Massif central.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Aménagement du territoire, ville et intégration : I.- Aménagement du territoire

- (5 décembre 1996) (p. 6754, 6755) : aménagement du territoire, priorité gouvernementale. Forte impulsion donnée au budget de la ville. Péréquation. Fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Contrats de plan Etat-régions. Zones de revitalisation rurale. Proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale par M. Yves Coussain.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 7407, 7409) : crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine et inapplicabilité de la loi de 1975 relative à l'équarrissage. Au sein de l'Union européenne, caractère avancé des positions françaises en matière de salubrité publique. Affirmation de la spécificité de service public de l'activité d'équarrissage. Maintien de la gratuité de ce service pour les collectivités. Financement de ce service et instauration d'une taxe portant sur les ventes de viande et de produits assimilés. Conditions d'application et d'exonération de cette taxe. Conditions d'exercice de l'équarrissage et suivi chiffré de cette activité. Question sur les mesures transitoires. Clarifications relatives aux produits tombant sous le coup de cette loi. Présentation au Parlement d'un bilan chiffré du coût du service public d'équarrissage. Difficultés de mise en oeuvre des appels d'offres. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, la commission propose d'adopter ce projet de loi - **Art. 1er A** *(financement du service public de l'équarrissage)* (p. 7422, 7425) : ses amendements n° 1 : fixation à 2,5 millions de francs de chiffres d'affaires du seuil d'application de la taxe d'équarrissage ; et n° 2 : modalités d'application et conditions d'exonération de la taxe d'équarrissage ; adoptés. S'oppose aux amendements n° 18 de M. Félix Leyzour (réévaluation annuelle du seuil d'application de la taxe d'équarrissage) et n° 7 de M. Philippe Marini (application de la taxe d'équarrissage aux seules surfaces de vente supérieures à 300 m²). Demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Alain Vasselle (fixation à 50 000 francs hors taxes du seuil d'imposition des achats mensuels de viande) - **Art. 1er** *(articles 264 à 271 du code rural)* - Après l'art. 264 du code rural (p. 7427, 7430) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Félix Leyzour (création d'une commission nationale de l'équarrissage) - Art. 265 du code rural *(obligation de faire appel au service public de l'équarrissage)* (p. 7428) : son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté - Art. 268 du code rural *(délais d'intervention de la personne chargée de l'exécution du service public de l'équarrissage)* : son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté - Art. 269 du code rural *(interdiction de jeter les animaux morts)* (p. 7429) : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - Art. 270 du code rural *(incompatibilités professionnelles)* : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - Art. 271 du code rural *(élimination des sous-produits des abattoirs)* : s'oppose aux amendements n° 20 de M. Félix Leyzour (conditions d'élimination sur place des déchets d'abattoirs et des saisies vétérinaires non visées par l'article 264 du code rural) et n° 12 de M. Daniel Goulet (produits traités par les ateliers fonctionnant en annexe d'abattoirs ou d'unités manipulant des denrées alimentaires) - **Après l'art. 2** (p. 7431, 7434) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 21 (étiquettage des produits de boucherie et de charcuterie vendus au détail) et n° 22 (renforcement des contrôles sanitaires sur les animaux et sur les produits d'origine animale prévus par le code rural) ainsi qu'à l'amendement n° 11 de M. Marcel Deneux (évaluation de ce texte par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques). Accepte l'amendement n° 17 de M. Philippe François (date d'entrée en vigueur du dispositif de la loi sur la pêche relatif aux enclos piscicoles).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0155 (96-97)] - (20 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7718) : financement et organisation du service public de l'équarrissage. Régularisation de la déclaration des enclos. Propose l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire.

RINCHET (Roger), *sénateur (Savoie) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

ROBERT (Guy), *sénateur (Vienne) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **10** (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1337) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Commerce en milieu rural* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1337) - **Commerce et artisanat**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5562) : rôle du Parlement dans l'examen et le vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Déficits croissants et faible légitimité des institutions de la sécurité sociale. Intervention de plus en plus fréquente au cours de ces dernières années du Parlement. Importance de la réforme constitutionnelle. Mission parlementaire d'information sur la sécurité sociale. Utilité d'un observatoire des conditions d'application de la réforme et notamment de la maîtrise médicalisée. Rôle du Parlement d'intervenir sur les orientations pour la sécurité sociale et la santé publique. Propose la création d'une commission permanente dans chaque assemblée. Votera ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Art. 60** *(institution d'une réduction d'impôt pour les dépenses de gros travaux dans la résidence principale)* (p. 7042, 7043) : au nom de la commission des affaires économiques, son amendement n° II-18 : extension de la réduction d'impôt aux travaux effectués dans des résidences secondaires ; rejeté.

ROBERT (Jean-Jacques), *sénateur (Essonne) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour la planification.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (19 juin 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 303 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales **[n° 0336 (95-96)]** (30 avril 1996) - **Concurrence.**

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 392 (95-96)] , adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales **[n° 0408 (95-96)]** (5 juin 1996) - **Concurrence.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales. **[n° 0455 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Concurrence.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - PME - Commerce et artisanat **[n° 0088 (96-97) tome 8]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **296** (*JO* Débats du 15 février 1996) (p. 682) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Non-respect des délais légaux de paiement par les collectivités publiques* - Réponse le 17 avril 1996 (p. 1932) - **Entreprises**

n° **307** (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1039) - Ministère : Défense - *Projet de transfert de la société Melco de Limours (Essonne)* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1432) - **Sociétés**

n° **313** (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 1040) - Ministère : Education - *Violences au collège Paul-Eluard de Vigneux-sur-Seine (Essonne)* - Réponse le 20 mars 1996 (p. 1434) - **Etablissements scolaires**

n° **419** (*JO* Débats du 5 juin 1996) (p. 3199) - Ministère : Economie - *Situation des agents hospitaliers de l'hôpital de l'assistance publique Georges-Clemenceau à Champcueil (Essonne)* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4197) - **Hôpitaux (personnel des)**

n° **420** (*JO* Débats du 5 juin 1996) (p. 3199) - Ministère : Jeunesse - *Insécurité dans les stades en Ile-de-France* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4183) - **Sports**

n° **439** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4387) - Ministère : Travail - *Représentation des retraités au conseil d'administration des caisses de retraite* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4735) - **Sécurité sociale (organismes)**

n° **458** (*JO* Débats du 9 octobre 1996) (p. 4557) - Ministère : Travail - *Financement des contrats de qualification* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5107) - **Formation professionnelle et promotion sociale**

n° **459** (*JO* Débats du 9 octobre 1996) (p. 4557) - Ministère : Défense - *Avenir du centre de recherches du Bouchet (Essonne)* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5096) - **Recherche**

n° **488** (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5177) - Ministère : Défense - *Renforcement des effectifs de gendarmerie en Essonne* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7470) - **Gendarmerie**

n° **489** (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5178) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Projet d'un centre commercial " Carré de Sénart " (ex-Francilia)* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7454) - **Grandes surfaces**

n° **527** (*JO* Débats du 19 décembre 1996) (p. 7639) - Ministère : Travail - *Non-reconduction de la prime versée en faveur des contrats de qualification* - **Formation professionnelle et promotion sociale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales [n° 0171 (95-96)]** - (8 février 1996) - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 563) : son amendement n° 36 : logements sociaux : logements ayant bénéficié de prêts spéciaux à la construction consentis par le Crédit foncier de France ou la Caisse française de développement ; rejeté. (p. 571) : son amendement n° 59 : simulations préalables à l'entrée en vigueur des dispositions de cet article ; rejeté.

- **Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)]** - (7 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2388, 2390) : réforme de l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Développement de pratiques commerciales abusives par la grande distribution. Consommateurs. Facturation. Abus de dépendance économique. Délais de paiement. Dispositif de lutte contre les prix abusivement bas des produits fabriqués et transformés : propose l'extension au transport routier de marchandises Libéralisation du refus de vente. Préparation de décrets d'exemption autorisant certaines ententes agricoles. Absence prévue d'impact sur les prix. Propose l'adoption de ce projet de loi sous réserve des amendements adoptés par la commission des affaires économiques.

- **Suite de la discussion** - (9 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Avant l'art. 1er A** (p. 2429) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Félix Leyzour (interdiction de l'importation des produits en provenance de pays dépourvus de législation sociale et où les droits de l'homme sont gravement bafoués). Débat actuel au sein de l'Organisation mondiale du commerce - **Art. 1er A** *(modification de la composition du conseil de la concurrence)* (p. 2430, 2431) : son amendement de suppression n° 14 ; retiré. : accepte les amendements n° 34 (garantie de la présence d'un représentant du secteur économique au sein de la commission permanente du conseil de la concurrence) et n° 35 de coordination de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 1er B** (p. 2432) : demande le retrait des amendements identiques n° 4 de M. Jacques de Menou et n° 60 de M. Michel Souplet (article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 prohibant les ententes : alignement de la rédaction sur l'article 85-1 du Traité de Rome) - **Art. 1er C** *(modification des causes d'exonération des pratiques d'entente)* (p. 2433) : son amendement de suppression n° 101 ; adopté - **Après l'art. 1er C** (p. 2434, 2436) : son amendement n° 16 : dérogation à l'interdiction des ententes pour certains accords relatifs aux productions agricoles qui bénéficient d'une garantie officielle de qualité ou quand il existe un déséquilibre important entre l'offre et la demande ; retiré en raison des engagements du Gouvernement relatifs aux décrets d'exemption. Sur cet amendement s'oppose aux sous-amendements n° 74 de M. Aubert Garcia et n° 33 de M. Jacques de Menou. Accepte les amendements analogues n° 6 de M. Jacques de Menou et n° 61 de M. Marcel Deneux (possibilité d'exemption pour les accords individuels) - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2437) : son amendement n° 18 : compétence du président du conseil de la concurrence pour le choix de la formation, commission permanente ou formation plénière, appelée à statuer ; retiré au profit de l'amendement sur le même objet n° 37 de la commission saisie pour avis. (p. 2438) : son amendement n° 17 : prohibition de la pratique de prix abusivement bas qui pourrait avoir pour effet d'empêcher l'accès d'une entreprise ou de l'un de ses produits au marché ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 10 de M. Jacques de Menou (extension aux prestataires de services) et accepte l'amendement n° 62-I de M. Michel Souplet (précision qu'un marché peut être local). (p. 2440) : demande le retrait des amendements n° 8 de M. Jacques de Menou (élargissement du champ d'application de l'article à toutes les formes de vente et de revente) et n° 76 de M. Jean-Patrick Courtois (application à la vente de produits parapharmaceutiques). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 62-II de M. Michel Souplet et n° 3 de M. Gérard César auquel, à titre personnel, il se déclare opposé (application des dispositions de cet article à la revente de produits alimentaires). Accepte l'amendement n° 83 de M. Josselin de Rohan (application aux disques) - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2445, 2447) : son amendement n° 19 : prix abusivement bas offerts ou pratiqués par les prestataires de transport routier de marchandises ; retiré - **Art. 1er F** *(publicité, périodicité et durée des promotions concernant des produits alimentaires périssables)* (p. 2459, 2460) : son amendement rédactionnel n° 21 ; retiré au profit de l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis, qu'il accepte (nouvelle rédaction). S'oppose à l'amendement n° 86 de M. Félix Leyzour (amélioration de la définition des produits donnant lieu à promotion). S'oppose à l'amendement n° 41 (fixation par arrêté interministériel de la périodicité et de la durée d'opérations promotionnelles excédant les limites d'un département) et accepte l'amendement n° 42 de coordination de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 1er F** (p. 2461) : demande le retrait de l'amendement n° 87 de M. Félix Leyzour (amélioration de l'information des consommateurs sur les produits alimentaires) - **Art. 1er** *(règles de facturation)* (p. 2462, 2464) : son amendement n° 22 : clarification afin de mieux définir les critères de la revente à perte ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Lucien Lanier (dépénalisation des infractions en matière de facturation). Son amendement n° 23 : suppression de la disposition relative à la réalisation du règlement ; adopté - **Art. 2** *(délit de revente à perte de produits en l'état)* (p. 2467) : accepte l'amendement de clarification n° 45 de la commission saisie pour avis. S'oppose aux amendements n° 58 de M. Joseph Ostermann (prohibition de l'annonce de revente à perte : extension à l'offre), n° 79 de M. Charles Revet (définition du prix d'achat effectif : prise en compte des frais et coûts généraux de commercialisation et de gestion), n° 78 de M. Jean-Patrick Courtois (définition du prix d'achat effectif : prise en compte du coût de livraison), n° 11 de M. Jacques de Menou (extension au secteur des services) et n° 88 de M. Félix Leyzour (amende pour chaque établissement de l'enseigne sanctionnée). (p. 2463, 2473) : demande le retrait de l'amendement n° 81 de M. Charles Revet (détermination du prix de revente au détail du disque : intégration des frais généraux). Accepte les amendements n° 46 (suppression pour redondance de la peine complémentaire de publication de la condamnation) et n° 47

rédactionnel de la commission saisie pour avis. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de M. Gérard César (dérogation en faveur des vins de primeur) et s'oppose à l'amendement n° 69 du même auteur (dérogation en faveur des vins). Son amendement n° 25 : généralisation de l'exception d'alignement réservée par l'Assemblée nationale aux petits commerçants ; adopté. "Hard discounters" - **Art. 3 bis** *(point de départ du délai de paiement et barème des escomptes)* (p. 2474) : accepte l'amendement n° 48 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction et suppression de la peine d'exclusion des marchés publics encourue par les personnes morales). S'oppose à l'amendement n° 96 de M. Félix Leyzour (ouverture à tous les tiers des conditions générales de vente) - **Après l'art. 3 bis** (p. 2475) : accepte l'amendement n° 12 de M. Jacques de Menou (sanction du fait d'imposer un prix de revente minimal pour un produit ou un bien : suppression de la mention "directement ou indirectement"). S'oppose aux amendements n° 63 de M. Michel Souplet (suppression de l'article 34 de l'ordonnance du 1er décembre 1986) et n° 89 de M. Félix Leyzour (prix minimum par organisation de producteurs de produits agricoles périssables) - **Avant l'art. 3 ter** (p. 2476) : accepte l'amendement n° 75 de M. Jacques de Menou (extension aux produits et animaux de basse-cour des dispositions relatives au délai de paiement pour les achats de bétail sur pied et de viande fraîche dérivée) - **Art. 3 ter** *(délais de paiement de certains produits alimentaires congelés et surgelés)* (p. 2477, 2478) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 57 de M. Patrice Gélard. Son amendement n° 26 : assimilation aux produits alimentaires périssables ; adopté - **Après l'art. 3 ter** (p. 2479) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Félix Leyzour (principe général de limitation des délais de paiement) - **Art. 4** *(moralisation des rapports entre fournisseurs et clients)* (p. 2480, 2485) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Félix Leyzour (encadrement de la libéralisation du refus de vente). S'oppose à l'amendement n° 66 du Gouvernement (maintien de l'interdiction du refus de vente s'il est susceptible d'empêcher l'accès au marché de nouveaux opérateurs, notamment des PME). Son amendement n° 27 : lutte contre les conditions d'achat abusives : mention que les avantages accordés par le fournisseur sont la condition préalable à la passation de commandes ; adopté. Son amendement n° 28 : prévention de la menace de la rupture abusive des relations commerciales ; adopté après modification par le sous-amendement n° 102 du Gouvernement qu'il accepte. Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 49 de la commission saisie pour avis (prévention de la menace de la rupture abusive des relations commerciales). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 82 de M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (interdiction de la revente hors réseau faite aux distributeurs liés par un accord de distribution sélective). Réseau de revendeurs agréés de voitures. Accepte l'amendement n° 50 de la commission saisie pour avis (suppression de la disposition portant limitation de l'action en justice du parquet, du ministre chargé de l'économie et du président du conseil de la concurrence à l'atteinte à l'ordre public économique) - **Art. 5** *(renforcement des sanctions applicables aux ventes à la sauvette sur le domaine public)* (p. 2486) : son amendement n° 29 : rapport du Gouvernement sur les activités exercées par les associations en concurrence avec des commerçants ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Félix Leyzour (compétence des maires pour le commerce sur la voie publique). Accepte les amendements rédactionnels n° 51 et n° 52 de la commission saisie pour avis - **Après l'art. 5** (p. 2487) : accepte l'amendement n° 53 de la commission saisie pour avis (actualisation de l'article 55 de l'ordonnance du 1er décembre 1986) - **Art. 6** *(actions en justice des organisations consulaires ou représentatives des consommateurs)* : son amendement de suppression n° 30 ; adopté - **Après l'art. 6 (suite)** (p. 2488) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 93 (vente d'armes exclusivement dans les magasins spécialisés) et n° 94 et n° 95 relatifs aux prestation de dépannage, notamment à domicile - **Art. 7** *(missions des commissaires aux comptes)* (p. 2489) : son amendement de suppression n° 31 ; adopté - **Art. 8** *(entrée en vigueur de la loi)* : son amendement n° 32 : délai pour l'entrée en vigueur de l'article 3 ter, relatif aux délais de paiement des produits congelés et surgelés ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 2490) : ses amendements n° 97 : validité de la clause de réserve de propriété figurant dans les conditions générales de vente ; et n° 98 : validité de la clause de réserve de propriété en cas de liquidation judiciaire ; adoptés - **Seconde délibération** (p. 2491) : accepte la demande du Gouvernement de seconde délibération de l'article 1er D - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (suppression de l'inclusion des produits alimentaires dans le dispositif relatif aux prix abusivement bas) - **Sur l'ensemble** (p. 2493, 2494) : remerciements.

Deuxième lecture **[n° 0392 (95-96)]** - (14 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3788, 3789) : bilan de l'examen du projet de loi en deuxième lecture par l'Assemblée nationale. Suppression de l'exception permettant d'appliquer le dispositif du prix abusivement bas aux ventes de carburants de détail. Rétablissement de la limitation du droit d'alignement aux magasins disposant d'une surface de vente inférieure à 300 m². Publication des décrets d'exemption relatifs aux ententes agricoles. Prix dans le secteur public routier de marchandises : amendements du Gouvernement dans le projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat discuté en première lecture devant l'Assemblée nationale - **Art. 1er C** *(modification des causes d'exonération des pratiques d'entente)* (p. 3793) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté - **Art. 1er D A** *(autorisation d'exemption pour certains accords - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 3794) : son amendement de réablissement n° 4 ; adopté - **Art. 1er D** *(offre ou vente aux consommateurs à prix abusivement bas)* (p. 3795, 3799) : son amendement n° 5 : extension à la vente de carburant au détail et à la vente de disques ; retiré. Stations services autoroutières. Disparition des pompes à essence en dehors des grandes villes. Aménagement du territoire. Demande l'assujettissement des aires de distributions de carburant à la taxe sur les grandes surfaces. Nécessaire accroissement des aides du fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités artisanales et commerciales, FISAC - **Art. 1er EB et Art. 1er EC** *(modification de la procédure applicable aux affaires portées devant le conseil de la concurrence)* (p. 3800, 3801) : ses amendements de suppression n° 6 et n° 7 ; adoptés - **Art. 1er** *(mention des réductions de prix acquises sur les factures)* : ses amendements n° 8 : terminologie limitée à rabais, remises ou ristournes acquises à la date de la vente ; et n° 9 : suppression de la disposition précisant que le règlement est réalisé à la date à laquelle les fonds sont mis à disposition du bénéficiaire par l'acheteur ; adoptés - **Art. 2** *(revente à perte)* (p. 3802, 3804) : ses amendements n° 10 : exception accordée aux produits saisonniers : exclusion des vins de primeurs ; et n° 11 : généralisation de l'exception d'alignement réservée par l'Assemblée nationale aux petits commerçants ; adoptés. Accepte l'amendement rédactionnel n° 19 de la commission saisie pour avis - **Art. 3 bis** *(conditions de vente)* (p. 3805) : son amendement n° 12 : nouvelle rédaction ; adopté - **Art. 4** *(refus de vente ou de prestation de services, conditions restrictives de référencement et de rupture de relations commerciales)* (p. 3806) : accepte l'amendement n° 26 du Gouvernement (maintien de l'interdiction du refus de vente s'il est susceptible d'empêcher l'accès au marché de nouveaux opérateurs). Son amendement n° 13 : suppression de la disposition introduite par l'Assemblée nationale interdisant la revente hors réseau faite aux distributeurs liés par un accord de distribution sélective ou exclusive ; adopté - **Art. 5 bis** *(publication des condamnations et amendes en cas de récidive)* (p. 3807) : accepte l'amendement de rectification n° 20 de la commission saisie pour avis - **Art. 5 ter** *(séparation comptable des activités de distribution des carburants)* : son amendement de suppression n° 14 ; adopté - **Art. 7** *(rapport de gestion)* (p. 3808) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté - **Art. 10** *(opposabilité de la clause de réserve de propriété en cas de redressement ou de*

liquidation judiciaires - supprimé par l'Assemblée nationale) : son amendement de rétablissement n° 16 ; adopté - **Art. 11** *(coordination)* : son amendement de conséquence n° 17 ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 3810) : remerciements.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 5** *(projets soumis à autorisation)* (p. 3819) : se déclare favorable à l'amendement n° 85 de M. Henri Collard (maintien du seuil d'autorisation de 1000 mètres carrés pour tous les commerces non alimentaires). Secteur d'activité non alimentaire. Augmentation du nombre des dossiers transmis à la commission départementale d'équipement commercial. Proposition retenue par la commission des affaires économiques et émanant du groupe de l'artisanat. (p. 3822, 3823) : se déclare favorable à l'amendement n° 172 de la commission (obligation pour les sociétés souhaitant réaliser un projet de création d'un ensemble commercial de plus de mille mètres carrés à dominante alimentaire en périphérie de ville, de créer une surface de vente de produits alimentaires dans une zone de redynamisation urbaine ou dans une zone de revitalisation rurale). (p. 3824) : son amendement n° 93 : suppression de la liste des projets soumis à autorisation des dispositions relatives aux constructions et transformations d'établissements hôteliers ou de résidences de tourisme et de résidences hôtelières de plus de 20 chambres ; adopté. Hôtels dans les centres-villes. Souhait d'un texte spécifique pour l'hôtellerie. (p. 3826) : abus de réglementation - **Après l'art. 6** (p. 3867, 3868) : soutient l'amendement n° 137 de M. Gérard Larcher (comptabilisation individuelle des différentes opérations d'équipement commercial pour l'application du seuil de trois cents mètres carrés dans les zones d'aménagement concerté) - **Art. 10** *(commission nationale d'équipement commercial)* (p. 3888) : se déclare favorable à l'amendement n° 160 du Gouvernement (suppression du vote pour les décisions de cette commission) - **Art. 11** *(obligation de qualification professionnelle)* (p. 3897) : ses amendements n° 95 : suppression de la liste des activités exigeant une qualification professionnelle, de la réalisation des prothèses dentaires ; retiré ; et n° 96 : suppression de cette même liste de la préparation et de la fabrication des glaces alimentaires ; retiré au profit de l'amendement n° 162 du Gouvernement sur le même sujet (exigence de qualification professionnelle pour la préparation et la fabrication de glaces alimentaires artisanales). Techniciens dentaires - **Art. 20** *(pratiques de soldes)* (p. 3914) : son amendement n° 98 : suppression de l'intervention du préfet pour fixer les dates de durée maximale des soldes sauf en cas d'abus ; adopté. Sur l'amendement n° 71 de la commission (remplacement du mot "détenues" par les mots "proposées à la vente" qualifiant les marchandises pouvant être vendues en solde), son sous-amendement n° 101 : obligation pour les marchandises mises en solde d'être la propriété du magasin ; adopté - **Art. 20 ter** *(ventes directes aux consommateurs)* (p. 3915, 3916) : son amendement de suppression n° 99 ; retiré. Magasins d'usine. Surcroît de réglementation - **Art. 26** *(règles concernant les publicités des professionnels)* (p. 3920) : son amendement n° 100 : remplacement des mots "ou, pour les entreprises en cours de création," par les mots "et dans tous les cas" ; retiré au profit de l'amendement n° 35 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction).

- Suite de la discussion - (19 juin 1996) - **Seconde délibération** (p. 3934, 3935) : se déclare opposé à la demande de seconde délibération du Gouvernement. Création ou aggrandissement des surfaces de vente alimentaire soumis à réglementation à partir de 300 mètres carrés et à partir de 1000 mètres carrés pour les autres commerces. Commission départementale d'équipement commercial. Augmentation du nombre des dossiers en cas de seuil unique. Conseil national de la concurrence - **Art. 5** (p. 3937) : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° A-1 du Gouvernement (seuil unique de trois cents mètres carrés au-delà duquel les projets sont soumis à autorisation). Inconvénients du seuil unique - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3939, 3940) : travail considérable des deux rapporteurs. Réglementation minutieuse relative aux commission départementales d'équipement commercial. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0455 (95-96)]** - (21 juin 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 4112) : texte de compromis. Ententes relatives au prix ou à son mode de calcul. Notion de "rabais, remises ou ristournes acquis". Revente à perte des vins de primeur. Droit d'alignement. Libéralisation du refus de vente. (p. 4113) : dispositions relatives aux rapports de gestion et aux commissaires aux comptes. Réserve de propriété. Interrogation du président de la commission des affaires culturelles sur l'intégration des disques dans le dispositif relatif aux prix abusivement bas. Vente au détail des carburants et dispositions spécifiques en faveur des petites stations-service. Proposition du rapporteur de l'Assemblée nationale. (p. 4114) : propose la réunion des pompistes et des pétroliers pour une négociation. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Dépôt d'un amendement tendant à supprimer la commission de 8 % sur le prix du carburant. (p. 4117) : confirme le dépôt d'un amendement de suppression en coordination avec l'Assemblée nationale - **Art. 5 ter** *(vente au détail des carburants et prévision d'une commission de 8 % sur le prix des carburants en faveur des revendeurs de carburants de détails ayant le statut de gérant libre ou de mandataire ou étant lié par un contrat de commissionnaire)* (p. 4118) : son amendement n° 1 de suppression ; adopté.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0457 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4308) : examen de deux textes apportant des améliorations considérables dans le domaine du commerce et de l'artisanat. Importance de la participation du Sénat dans la mise au point de ces deux textes. Schémas d'équipement commercial. Soutien du groupe du RPR.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6111, 6112) : excédent dû à une période transitoire. Pénalisation des entreprises de moins de dix salariés. Organismes paritaires collecteurs agréés, OPCA. Complexité des procédures de financement des demandes de formation. Diminution des contrats de qualification. (p. 6113) : son amendement de suppression n° I-244 ; rejeté. Avenir des jeunes.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6380, 6381) : gestion de la sécurité dans les quartiers difficiles. Violence dans les établissements scolaires. Plan Vigipirate. Cas des postes non pourvus dans la police nationale. Nécessité d'une augmentation des effectifs : attribution de crédits exceptionnels. Votera ce projet de budget.

Défense

- (4 décembre 1996) - **Examen des crédits - Art. 37** *(crédits du titre III)* (p. 6623, 6624) : lutte contre l'insécurité. Augmentation des missions de la gendarmerie. Son amendement n° II-42 : augmentation des effectifs de la gendarmerie ; retiré.

Commerce et artisanat

- (7 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6946, 6947) : droit d'expression de la représentation nationale. Plan PME pour la France. Programme national de développement et de modernisation des activités commerciales et artisanales. Aide aux petites stations-service. Simplification de la fiche de paie. Accès des PME aux marchés publics. Délais de paiement. Réforme des chambres de commerce et d'industrie. Situation du secteur du bâtiment. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis favorable à l'adoption de ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 90** *(modification de l'assiette de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat)* (p. 6958, 6959) : aides aux petites stations-service artisanales. Obligation d'investissement. Directive européenne en matière d'environnement. Concurrence déloyale - **Art. 91** *(actualisation de la taxe pour frais de chambre de métiers)* (p. 6960) : son amendement n° II-19 : insertion des mots "de son montant" après les mots "majoration de 10 %" ; retiré au profit de l'amendement n° II-212 du Gouvernement (nouvelle rédaction du paragraphe III de cet article relatif au fonds de promotion).

ROCARD (Michel), *sénateur (Yvelines) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3147, 3149) : réformes en faveur de l'université accomplies durant son gouvernement. Crise mondiale de l'enseignement supérieur. Création de postes d'enseignants. Orientation. Sélection. Choix budgétaire du Gouvernement. Autonomie des établissements supérieurs. Professeurs associés invités. Fondations accolées aux universités. Idée du référendum. Priorité budgétaire de l'éducation. Orientation et professionnalisation. Durée des premiers cycles. (p. 3150, 3151) : possibilité de retour à l'université après une période de travail. Décentralisation et structures universitaires. Mécanisation et emploi. Réduction du temps de travail. Evolution des conditions de travail. Société de consommation. Enseignement artistique.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (29 novembre 1996) (p. 6340, 6341) : réforme du secrétariat général de la défense nationale, SGDN. Coordination des services de renseignements. Conséquences de la baisse des crédits budgétaires. Modalités de fonctionnement du comité interministériel du renseignement. Interrogations sur l'élaboration du troisième plan de renseignement de la République. Introduction de "l'intelligence économique" dans les responsabilités de la République.

ROCCA SERRA (Jacques), *sénateur (Bouches-du-Rhône) UC-R.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

Membre suppléant du Conseil national des transports ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 18 décembre 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Mer **[n° 0088 (96-97) tome 20]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (95-96)]

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - IV - Mer

- (6 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6843, 6844) : marine marchande. Loi relative aux quirats. Pavillon des Terres australes et antarctiques françaises. Société nationale de sauvetage en mer, SNSM. Ports. Schéma directeur national des ports maritimes et des plates-formes multimodales. Liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône. Avis favorable à l'adoption de ce projet de budget.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7488, 7489) : situation économique de la Corse. Historique. Taux de chômage. Démographie. Politique en matière de transport. Rétablissement de l'ordre et développement économique. Elargissement des débouchés sur le plan de la production agroalimentaire. Délocalisations de structures pédagogiques, ministérielles ou financières.

ROCCA SERRA (Louis-Ferdinand de), *sénateur (Corse-du-Sud) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux (JO Lois et décrets du 13 juin 1996).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse - (6 juin 1996) (p. 3361, 3364) : particularités culturelles de la Corse. Augmentation du nombre des attentats. Terroristes. FLNC. Chômage. Rétablissement de l'ordre public. Infrastructures. Statut actuel de la Corse. Dialogue social. Difficultés économiques. Atonie des investissements privés. Activité touristique en Corse. Union européenne. Reconnaissance d'une fiscalité indirecte particulière. Zones franches. Plan de développement régional. Revitalisation rurale. Entreprises locales. Au nom du groupe des RI, apportera son soutien au Gouvernement.

- Projet de loi relatif à la zone franche de Corse [n° 0126 (96-97)] - (17 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7486, 7488) : statut de la Corse. Historique. Problèmes liés au maintien de l'ordre public. Etat économique de la Corse. Taux de chômage. Activité touristique. Entreprises locales. Déséquilibre entre le milieu urbain et le milieu rural. Allégement des charges des entreprises. Exonérations fiscales. Secteur de la pêche. Gestion et location d'immeubles pour les entreprises implantées en Corse. Exonération de taxe professionnelle. Professions libérales. Transporteurs routiers. Cotisations sociales des entreprises. Rétablissement de l'ordre et de la sécurité publique. Programme d'options spécifiques à l'isolement et à l'insularité, POSEI. Reconnaissance du particularisme fiscal. Union européenne. Se déclare favorable à ce projet de loi - **Art. 1er** *(exonération d'impôts sur les bénéfices)* (p. 7505, 7506) : ses amendements n° 58 : possibilité pour les professions libérales de bénéficier du dispositif d'exonération prévu à cet article avec un effectif minimal d'un salarié ; et n° 59 : exonération de l'impôt sur les bénéfices pour le transport sur les zones longues ; retirés - **Art. 2** *(exonération de taxe professionnelle)* (p. 7515) : son amendement n° 60 : compensation de la perte de recettes résultant pour le budget de l'Etat de cette exonération de taxe professionnelle ; retiré - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7524) : notion de solidarité. Bilan de l'application de ces mesures. Le groupe des RI votera ce projet de loi. Ajoute que M. François Giacobbi, absent de l'hémicycle pour raisons de santé, accordera son total soutien à ce projet de loi.

ROHAN (Josselin de), *sénateur (Morbihan) président du groupe RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre titulaire du Conseil supérieur du cheval jusqu'au 26 décembre 1996.

Membre titulaire du comité pour la Commémoration des origines : "De la Gaule à la France", institué par le décret n° 96-180 du 11 mars 1996 (JO Lois et décrets du 29 mars 1996).

DÉPÔTS

Proposition de résolution déposée avec les membres du groupe du RPR, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner les modalités de contrôle de certains organismes du secteur audiovisuel public **[n° 0378 (95-96)]** (22 mai 1996) - **Audiovisuel.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi d'orientation [n° 511 (95-96)] sur la pêche maritime et les cultures marines **[n° 0050 (96-97)]** (30 octobre 1996) - **Pêche.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Pêche **[n° 0088 (96-97) tome 2]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 365) à Ministère : Agriculture - *Cueillette des coquillages* - Réponse le 2 février 1996 (p. 365) - **Mer et littoral**

Questions orales sans débat :

n° **322** (*JO* Débats du 13 mars 1996) (p. 1209) - Ministère : Environnement - *Enfouissement de la ligne à haute tension alimentant la région de Ploërmel et le nord-est du Morbihan* (p. 1912) - **Environnement**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 32** *(dispositions relatives à la Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers)* (p. 1641, 1642) : ses amendements, soutenus par M. Maurice Schumann, n° 131 : mobilisation des fonds de cette caisse pour alléger la contribution au financement de plans sociaux à la charge des entreprises de manutention ; et n° 132 : précision sur le montant des fonds à redistribuer ; retirés.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2439, 2440) : son amendement n° 83 : application aux disques ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2747, 2750) : dépense publique. Endettement. Prélèvements obligatoires. Réforme de l'administration. Charges de personnel. Exemple de l'éducation nationale. Décentralisation. Dépenses d'intervention. Aides au logement. Lutte contre le chômage. Charges fiscales et sociales des entreprises. Notion de services votés. Fonction publique. Assainissement des comptes sociaux. Diminution des taux de TVA. Taux d'intérêt. (p. 2758) : rapport du Procureur général Raynaud sur la gestion des finances publiques de la précédente majorité.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse - (6 juin 1996) (p. 3359, 3361) : insularité. Réformes institutionnelles. Rôle des policiers, des gendarmes, des douaniers et des magistrats. Sécurité. Responsabilité des Corses. Rétablissement de l'ordre républicain. Nouveaux modes d'administration. Programme de développement de l'économie corse.

- Projet de loi relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce [n° 0348 (95-96)] - (12 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3608) : mobilisation des capitaux en faveur de l'armement français. Bénéfices attendus pour les chantiers navals français.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement suivie d'un débat et d'un vote - (8 octobre 1996) (p. 4537, 4540) : attentat contre la mairie de Bordeaux. Etat de l'opinion française. Fracture sociale. Assainissement des dépenses publiques. Redressement des comptes sociaux. Baisse des taux d'intérêt. Réforme de l'Etat. Déconcentration. Privatisations. Défense nationale et avenir des industries de l'armement. Réforme fiscale. Enseignement. Construction européenne. Monnaie unique. Commerce international.

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)] - (5 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 5319, 5321) : secteur en mutation. Crise profonde dans l'ensemble de l'Union européenne. Volonté d'ouverture et de concertation du Gouvernement. Rapprochement avec le droit commun dans le domaine économique et social. Politique communautaire de la pêche. Organisation du marché. Situation financière des entreprises de pêche. Principe de la non-patrimonialisation des droits de pêche. Installation des jeunes pêcheurs. Sauts de quotas ou quotas "hopping". Au nom de la commission des affaires économiques, demande l'approbation de ce projet de loi - **Avant le titre 1er** (p. 5345) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Félix Leyzour (négociations avec les pays de l'Union européenne dans le but d'une réforme de l'Europe bleue) - **Art. 1er** *(objectifs de la politique des pêches et cultures marines)* (p. 5346) : s'oppose aux amendements de M. Philippe Darniche, n° 35 (principe de la préférence communautaire des produits de la pêche) et n° 36 (rapport d'évaluation de la politique nationale et communautaire des pêches et création d'une commission pour le rédiger) - **Après l'art. 1er** (p. 5347) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Félix Leyzour (possibilité pour la France de négocier des accords de pêche avec des pays tiers) - **Art. 2** *(création du conseil supérieur d'orientation des politiques halieutique, aquacole et halio-alimentaire)* (p. 5348, 5349) : ses amendements n° 1 : remplacement des mots : "différents secteurs de production" par les mots : "différentes activités de la filière" ; adopté ; n° 2 : précision sur le champ d'intervention du conseil supérieur d'orientation ; retiré ; et n° 3 rédactionnel ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 45 (participation des organisations professionnelles et syndicales représentatives au conseil supérieur d'orientation) et n° 46 (nomination par le comité national des pêches maritimes des professionnels de la pêche siégeant au conseil supérieur d'orientation) - **Art. 3** *(transformation du fonds d'intervention et organisation des marchés, FIOM en office de la mer)* : son amendement n° 4 : création effective de l'OFIMER par la transformation du FIOM ; adopté - **Avant l'art. 4** (p. 5350) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Félix Leyzour (orientations de la politique nationale en matière de gestion de la ressource halieutique et aquacole) - **Art. 4** *(répartition des autorisations de pêche et gestion des quotas)* (p. 5351, 5352) : son amendement n° 5 : prise en compte du critère d'antériorité dans l'attribution des droits de pêche ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 48 (prise en compte de la satisfaction des besoins humains), n° 49 (consultation du comité national ou régional des pêches maritimes) et n° 50 (réservation des quotas de pêche attribués à la France aux navires appartenant à des sociétés ne pouvant bénéficier des quotas d'autres pays). Demande le retrait de l'amendement n° 65 de M. Francis Grignon (confirmation des décrets n° 90-94 et n° 90-95 réglementant la répartition des quotas de capture) - **Après l'art. 4** (p. 5353) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Philippe Darniche (précision sur l'immatriculation des navires de pêche battant pavillon français) - **Art. 5** *(sanctions administratives à la réglementation des pêches)* (p. 5354) : son amendement n° 6 : information des personnes sanctionnées et délai pour présenter leurs observations ; adopté - **Après l'art. 6** (p. 5355) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Félix Leyzour (interdiction d'utiliser le chalut pélagique) - **Art. 7** *(modifications de la loi du 5 juillet 1983 relative au régime de la saisie)* : ses amendements n° 66 rédactionnel ; et n° 7 : harmonisation de la rédaction des textes sur la notion d'autorité maritime et sur celle de chef du service des affaires maritimes ; adoptés - **Après l'art. 7** (p. 5356) : son amendement n° 8 : rapport sur l'exercice de la pêche dans la bande côtière ; adopté. Estime satisfait l'amendement n° 38 de M. Philippe Darniche (rapport sur l'exercice de la pêche et des cultures marines dans la bande côtière) par son amendement n° 8 précité - **Après l'art. 9** (p. 5357) : son amendement n° 9 : rapport sur le statut du conjoint de patron pêcheur ; adopté - **Art. 10** *(définition de la société de pêche artisanale et affirmation de la neutralité économique et sociale pour ces sociétés)* : ses amendements n° 10 : précision relative à la définition du patron pêcheur embarqué ; adopté ; et n° 11 : égalité de traitement fiscal entre la société de pêche artisanale et l'artisan pêcheur ; retiré - **Art. 11** *(extension des conditions d'imposition de la part de pêche des artisans pêcheurs aux associés de la pêche artisanale)* (p. 5358) : ses amendements n° 12 rédactionnel et n° 13 : adhésion à un centre de gestion agréé pour les artisans pêcheurs et les pêcheurs associés d'une société de pêche artisanale ; adoptés - **Après l'art. 12** (p. 5359) : son amendement n° 14 : extension aux sociétés de pêche artisanale et aux artisans pêcheurs de l'exonération de la taxe additionnelle pour frais de chambre de commerce et d'industrie ; adopté - **Art. 14** *(étalement des plus-values de cession)* (p. 5360) : ses amendements n° 16 : autorisation d'étalement des plus-values de cession en cas d'acquisition d'un ou plusieurs navires ; et n° 67 : non-réintégration de la fraction des plus-values non encore imposées en cas de réinvestissement par l'intermédiaire d'une copropriété de navires ; adoptés - **Art. 15** *(aide à la première installation)* (p. 5361) : ses amendements n° 17 : abattement fiscal pour les marins pêcheurs âgés de moins de quarante ans et obligation de présenter un plan d'installation ; n° 68 rédactionnel ; et n° 18 de coordination ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 40 de M. Philippe Darniche (réduction des cotisations sociales pendant au moins trois ans) - **Après l'art. 8 ou après l'art. 15** (p. 5362, 5363) : son amendement n° 19 : autofinancement des pêcheurs lors de la première installation ; retiré (précédemment réservé p. 5356). S'oppose à l'amendement n° 39 de M. Philippe Darniche (application aux navires de pêche des dispositions de la loi n° 96-607 relative à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce) - **Art. 17** *(validation des services à terre)* (p. 5364) : ses amendements rédactionnels n° 20 et n° 21 ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 52 de M. Félix Leyzour (remplacement du mot "infirmités" par le mot "handicap") - **Art. 19** *(embarquement de passagers sur un navire de pêche)* : son amendement n° 22 : exigence du respect des règles de sécurité ; adopté - **Après l'art. 19** (p. 5365) : son amendement n° 23 : rapport sur les effets des dispositions fiscales prévues par la loi d'orientation ; retiré - **Avant l'art. 20** : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Félix Leyzour (objectifs de l'organisation des marchés des pêches maritimes) - **Art. 20** *(points de débarquement et extension de discipline)* (p. 5366) : son amendement rédactionnel n° 24 ; adopté - **Art. 24** *(schémas portuaires)* : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Félix Leyzour (participation des syndicats représentatifs des personnels maritimes aux commissions régionales consultatives). Son amendement n° 25 : consultation de la commission consultative régionale ; adopté - **Art. 26** *(sanctions du non-respect de la règle de préavis pour quitter une organisation de producteurs)* (p. 5367) : son amendement rédactionnel n° 26 ; adopté - **Art. 27** *(qualification agricole de l'activité de cultures marines)* : son amendement rédactionnel n° 27 ; adopté - **Après l'art. 29** (p. 5368) : son amendement n° 28 : missions du comité national de la conchyliculture ; adopté - **Art. 30** *(dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime)* (p. 5369) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Philippe Darniche (ouverture aux jeunes marins des dispositions relatives à l'apprentissage). (p. 5370) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 55 (mention au rôle de l'équipage, du lieu et de la date d'embarquement du marin), n° 57 (rejet du remplacement du paiement des heures supplémentaires des marins salariés et des ouvriers agricoles des entreprises de cultures marines par un repos compensateur) et n° 58 (suppression d'une

disposition privant les marins du droit au repos compensateur acquis pour avoir effectué certaines heures supplémentaires). Accepte du même auteur le n° 56 (suspension du contrat d'engagement maritime en cas de stage de formation continue assuré par un organisme de formation professionnelle agréé) modifié par le sous-amendement n° 69 du Gouvernement (référence au livre IX du code du travail) qu'il accepte également. (p. 5371, 5372) : ses amendements n° 29 rédactionnel ; adopté ; et n° 30 : mise en oeuvre de contrats d'apprentissage dans le secteur de la pêche ; retiré. S'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 59 (possibilité de communiquer oralement à l'inspection du travail maritime les éléments constitutifs des salaires des marins pêcheurs par leurs employeurs), n° 60 (suppression du lissage des rémunérations à la part sur l'année), n° 61 (conditions de travail des marins de moins de 18 ans) et n° 62 (suppression d'une disposition permettant la conclusion d'accords collectifs dérogatoires aux conditions légales de repos des marins âgés de 16 à 18 ans) - **Art. 31** *(dispositions modifiant le code du travail - formation professionnelle)* (p. 5373) : son amendement n° 31 : reversement de la caisse nationale d'allocations familiales des pêches maritimes au fonds d'assurance formation, de la contribution des travailleurs indépendants et des chefs d'entreprises de cultures marines ; retiré au profit de l'amendement n° 70 du Gouvernement (obligation pour les travailleurs indépendants et les chefs d'entreprises de cultures marines de verser une contribution pour leurs propres actions de formation) auquel il se rallie - **Art. 32** *(rapport sur la situation du chômage à la pêche)* : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Félix Leyzour (nouvelle rédaction de l'article prévoyant l'indemnisation des périodes de chômage pour tous les marins salariés) - **Art. 34** *(affiliation des pêcheurs à pied professionnels à un régime de protection sociale)* (p. 5375) : son amendement de rectification n° 32 ; adopté - **Avant l'art. 35** : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Félix Leyzour (création d'un ministère de la mer) - **Art. 35** *(constitution de droits réels sur le domaine public maritime)* (p. 5377) : ses amendements n° 33 : suppression de l'accord du préfet pour l'octroi de droits réels ; et n° 34 : suppression d'une précision relative à "l'indemnité d'éviction" versée par le département ; adoptés.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5808, 5811) : compétitivité de l'économie française. Effets de la baisse des taux d'intérêt. Diminution des dépenses de l'Etat. Allégement de la contribution de la France au budget de l'Union européenne. Mesures en faveur de l'emploi et du logement. Crédits de l'éducation nationale. Allégement de l'impôt. Renforcement de l'équité du système d'imposition. Programme du parti socialiste. Réalisation de réformes indispensables. Reprise de la croissance et relance de l'emploi indissociables d'une gestion rigoureuse des finances publiques et du système de sécurité sociale.

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la pêche (p. 6691, 6692) : relance de la production malgré une baisse du nombre des navires et des pêcheurs. Poursuite du plan de restructuration financière de la pêche artisanale. Développement des actions en faveur des jeunes marins-pêcheurs. Effort de l'Etat dans le secteur de la pêche. Maintien des dotations pour 1997 en dépenses ordinaires et en crédits d'équipement. Avec la commission des affaires économiques, demande l'adoption des crédits de la pêche inscrits au budget de ministère de l'agriculture pour 1997.

ROMANI (Roger), *Ministre des relations avec le Parlement.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **16** de M. Michel Bécot : **Bois et forêts** *(Importation de bois exotiques en provenance du Gabon)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1842).

n° **19** de M. Jean-Paul Amoudry : **Electricité** *(Marché unique de l'électricité)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2810).

n° **21** de M. Michel Alloncle : **Electricité** *(Libéralisation du marché européen de l'électricité)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2811).

n° **10** de M. Jean-Pierre Camoin : **Rapatriés** *(Rapatriés d'Algérie)* (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4684).

n° **2** de M. Philippe Nachbar : **Mines et carrières** *(Effondrements miniers en Lorraine)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6701).

Questions orales sans débat :

n° **256** de Mme Janine Bardou : **Produits agricoles et alimentaires** *(Conséquences de l'enregistrement de la dénomination " feta " comme appellation d'origine protégée, exclusivement pour les productions grecques)* (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 411).

n° **261** de M. Roland Courteau : **Exploitants agricoles** *(Retraites des exploitants agricoles)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 764).

n° **270** de M. René-Pierre Signé : **Enseignement** *(Accueil au lycée professionnel de Château-Chinon d'enfants remplissant les conditions d'admission dans les lycées militaires)* (*JO* Débats du 21 février 1996) (p. 766).

n° **302** de M. René Marquès : **Anciens combattants et victimes de guerre** *(Fonctionnement des commissions de reclassement des rapatriés anciens combattants d'Afrique du Nord)* (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1935).

n° **310** de M. Marcel Charmant : **Télécommunications** *(Insuffisance de la couverture du département de la Nièvre par les réseaux de téléphone mobile numérique)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1441).

n° **319** de Mme Nicole Borvo : **Poste (La)** *(Situation de l'emploi à La Poste en région parisienne)* (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1443).

n° **391** de M. Dominique Leclerc : **Recherche** *(Restrictions budgégaires appliquées au centre national de la recherche scientifique)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3493).

n° **394** de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Enseignement** *(Rentrée scolaire en Seine-Saint-Denis)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3495).

n° **396** de M. René Rouquet : **Carte scolaire** *(Carte scolaire 1996-1997 pour le Val-de-Marne)* (*JO* Débats du 12 juin 1996) (p. 3497).

n° **488** de M. Jean-Jacques Robert : **Gendarmerie** *(Renforcement des effectifs de gendarmerie en Essonne)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7470).

n° **491** de M. René-Pierre Signé : **Sapeurs-pompiers** *(Situation des sapeurs-pompiers auxiliaires)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7469).

n° **497** de M. Jacques Bimbenet : **Prostitution** *(Tranquillité publique dans certains quartiers de Paris)* (*JO* Débats du 18 décembre 1996) (p. 7468).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. François Blaizot, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 161, 95-96) de M. José Balarello déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prorogation de la suspension des poursuites en faveur des rapatriés réinstallés [n° 0177 (95-96)] - (25 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 214, 215) : rapatriés réinstallés dans une profession non salariée. Commission départementale d'aide aux rapatriés réinstallés, CODAIR. Plan d'apurement des dettes librement négociées. Délai de traitement des dossiers en instance. Le Gouvernement accepte cette proposition de loi. (p. 216) : dépôt de ce texte par la Haute assemblée. Ensemble des dossiers réglés avant le 31 décembre 1996.

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 268) : précisions sur le calendrier prévu pour l'organisation de ce débat. Rappel du précédent report de cette discussion générale accepté par le Gouvernement. (p. 272) : accepte la demande de M. Jacques Larché d'un renvoi du débat en début de soirée - **Art. unique** *(création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation)* (p. 273, 274) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Son amendement n° 5 : conditions de la création d'un Office parlementaire d'évaluation de la législation ; adopté (par priorité) ; sur celui-ci demande le retrait du sous-amendement n° 6 de M. Jacques Larché.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 287) : examen des articles de cette proposition de loi reporté au lendemain.

- Eloge funèbre de M. Claude Cornac, sénateur de la Haute-Garonne - (20 février 1996) (p. 777) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de M. Claude Cornac, sénateur de la Haute-Garonne.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entre collectivités locales - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0263 (95-96)]** - (13 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1216, 1217) : amendements du Gouvernement. Crédits au bénéfice des communes pour compenser la suppression de la franchise du courrier des écoles primaires et maternelles - **Art. 1er** *(assouplissement des règles de progression de la dotation forfaitaire)* (p. 1218, 1220) : son amendement n° 3 : crédits de la dotation forfaitaire compensant les conséquences de la suppression de la franchise postale pour les écoles primaires et maternelles ; adopté avec l'ensemble du texte. (p. 1120) : suppression de la franchise postale des collectivités locales par un gouvernement socialiste en 1990 - **Art. 5** *(ressources du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 1221) : son amendement n° 1 : dispense de la contribution au FSCRIF pour les communes percevant la DSU ou bénéficiaires du FSCRIF ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 6** *(règles d'éligibilité aux ressources du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France)* (p. 1222) : son amendement n° 2 : modalités de détermination de l'enveloppe reversée aux communes de moins de dix mille habitants bénéficiaires du FSCRIF ; adopté avec l'ensemble du texte (p. 1224) - **Sur l'ensemble** (p. 1224) : report éventuel de la date du vote des budgets locaux.

- Rappel au règlement - (13 mars 1996) (p. 1224, 1225) : intervient sur le rappel au règlement de M. Yves Guéna. Transmettra au ministre de la défense la demande de sanction du général ayant tenu des propos jugés insultants pour les anciens combattants de la France libre, et s'associe à l'hommage rendu à ces derniers.

- Hommage à Marcel Rudloff, ancien sénateur - (26 mars 1996) (p. 1732) : s'associe à l'hommage rendu par M. René Monory, président du Sénat, à M. Marcel Rudloff, ancien sénateur, membre du Conseil constitutionnel, décédé le 23 mars 1996.

- Rappel au règlement - (26 mars 1996) (p. 1735) : intervient sur le rappel au règlement de Mme Hélène Luc relatif à l'organisation des travaux du Sénat. Séances de nuit. Exemple du débat relatif au projet de loi portant DDOEF.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Après l'art. 25** (p. 2072) : accepte l'amendement n° 13 de M. Jean-Pierre Cantegrit (établissement du principe d'une cotisation minimale pour les nouveaux adhérents à la Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment et le trafic des stupéfiants et à la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime - *Deuxième lecture* **[n° 0227 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2078, 2079) : inquiétudes des milieux bancaires. Caractère intentionnel du délit. Nécessaire vigilance des établissements financiers. Absence de contradiction entre le devoir de non-ingérence et celui d'abstention. Blanchiment de l'argent de la fraude fiscale. Six articles restant en discussion. Modifications apportées par l'Assemblée nationale - **Art. 4 ter** *(modification de la législation relative à la profession de changeur manuel)* (p. 2083) : son amendement de précision n° 1 ; adopté - **Après l'art. 4 quater** (p. 2084) : son amendement n° 2 : déclaration par les courtiers d'assurance et de réassurance de leurs soupçons à la cellule TRACFIN ; adopté.

- Projet de loi relatif au trafic de stupéfiants en haute mer et portant adaptation de la législation française aux dispositions de l'article 17 de la convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants et substances psychotropes faite à Vienne le 20 décembre 1988 - *Deuxième lecture* **[n° 0216 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2084, 2085) : article 17 de la convention de Vienne. Intervention d'un Etat signataire. Souci de clarification des textes régissant l'exercice des pouvoirs de l'Etat en mer.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 28 (par priorité)** *(dispositions relatives à la situation des pupilles de l'Etat et au conseil de famille - art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2155 à 2157) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission saisie pour avis n° 36 de coordination, n° 37 (substitution des mots : "le mineur" aux mots : "l'enfant"), n° 38 (possibilité de

renouveler une fois le mandat du conseil de famille) et n° 39 (dispositions transitoires concernant le conseil de famille et la durée du mandat de ses membres). S'oppose à l'amendement n° 143 de M. Georges Mazars (suppression de la possibilité de renouveler le mandat du conseil de famille) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2157) : s'oppose à l'amendement n° 113 de Mme Nicole Borvo (attribution de la nationalité française à l'ensemble des pupilles de l'Etat ne la possédant pas). (p. 2160) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission saisie pour avis n° 40 (allongement du délai de rétractation) et n° 41 (diminution du délai pendant lequel le service d'aide sociale à l'enfance recueille l'avis du père ou de la mère de l'enfant remis à ce service par l'autre parent) et s'oppose aux amendements de M. Georges Mazars n° 144 (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines) et n° 145 (suppression du troisième alinéa de l'article 29 relatif au délai pendant lequel le service d'aide sociale à l'enfance doit recueillir l'avis du père ou de la mère d'un enfant remis à ce service par l'autre parent) et de M. André Diligent n° 80 (rétablissement du délai de rétractation de trois mois). (p. 2162) : sensibilité du Gouvernement aux difficultés des familles souhaitant adopter. Délai de rétractation. (p. 2163) : accepte l'amendement n° 42 de la commission saisie pour avis (harmonisation de l'article 29 avec la terminologie adoptée dans le code civil) - **Art. 30 (par priorité)** *(modalités de recueil de l'enfant, possibilité de demander le secret de son identité pour la personne qui le remet, ainsi que de donner des renseignements ne portant pas atteinte à ce secret - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2166, 2167) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 43 de la commission saisie pour avis (réécriture de l'article, et notamment remplacement de l'expression "renseignements non identifiés" par "ne portant pas atteinte à ce secret") et demande le retrait de l'amendement de précision n° 98 de Mme Annick Bocandé, et du sous-amendement n° 88, déposé par M. Alain Vasselle (mention des organismes agréés), sur ce dernier - **Après l'art. 30 (par priorité)** (p. 2167, 2168) : accepte l'amendement n° 44 de la commission saisie pour avis (harmonisation avec les termes adoptés dans le cadre de l'article 30). Demande le retrait, puis accepte l'amendement n° 89 de M. Alain Vasselle (cohérence du code de la famille) - **Art. 31 (par priorité)** *(modalités de conservation et de communication des renseignements recueillis - Art. 62-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2169) : accepte l'amendement de précision n° 45 de la commission saisie pour avis, et sur celui-ci le sous-amendement n° 95 de M. Alain Vasselle (référence aux adoptants) - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2171, 2172) : principe de l'agrément des candidats à l'adoption. Difficultés soulevées par l'amendement n° 46 de la commission saisie pour avis (modalités de l'agrément). Accepte l'amendement n° 46 précité. S'oppose aux amendements n° 148 de coordination de M. Georges Mazars et n° 110 de M. Paul Girod (présence de magistrats au sein de la commission d'agrément), et demande le retrait de ce dernier. (p. 2174) : crainte du Gouvernement sur l'agrément tacite. Avis des personnalités compétentes - **Art. 33 (par priorité)** *(projet d'adoption pour les pupilles de l'Etat - Art. 63-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2175, 2176) : sur l'amendement n° 114 de la commission saisie pour avis, demande le retrait du I (précision relative au délai), et accepte le II (remplacement des mots "cette mesure" par les mots "l'adoption").

- Résolution (n° 325, 95-96) adoptée par la commission des affaires économiques, en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) [n° 0305-0308 (95-96)] - (25 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2250, 2251) : prie le Sénat de bien vouloir excuser le départ du ministre de l'agriculture qu'il remplace. Ambition de cette réforme du secteur des fruits et légumes. Réduction de la possibilité de retrait du marché. En contrepartie, création de fonds opérationnels. Responsabilisation des producteurs. Evaluation de la part du budget du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, consacrée aux fruits et légumes. Respect du principe de la préférence communautaire. Maintien des bassins de production traditionnels. Utilité de ce débat pour consolider la position française défendue par le ministre de l'agriculture, dans la négociation communautaire finale.

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 mai 1996) - **Art. 4** *(comparution à délai rapproché)* - Art. 8-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 *(comparution à délai rapproché ab initio)* (p. 2588) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Robert Badinter (possibilité pour le mineur ou pour ses représentants légaux d'interjeter appel des ordonnances du juge des enfants qui refuse de requérir la comparution à délai rapproché) - Art. 8-3 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 *(comparution à délai rapproché en cours de procédure)* : accepte l'amendement n° 21 de la commission (réparation d'une omission relative au remplaçant du président de la chambre spéciale des mineurs) - **Après l'art. 4** (p. 2590) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 26 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression de la condition d'âge qui limite le champ d'application des mesures de protection judiciaire), n° 29 de Mme Nicole Borvo (précision dans le texte de l'ordonnance de 1945 que les mineurs de moins de seize ans entrent dans le champ de compétence de la protection judiciaire) et n° 43 de M. Robert Badinter (extension au mineur de moins de seize ans de la possibilité pour le tribunal des enfants et la Cour d'assise de prononcer la mise sous protection judiciaire après jugement pour une durée qui n'excède pas cinq ans) - **Art. 5** *(application de la loi outre-mer)* (p. 2591, 2592) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Daniel Millaud (préservation de la compétence des territoires d'outre-mer en matière de liberté surveillée).

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2595, 2596) : définition des infractions intentionnelles. Répression des destructions. Délit d'aide à étranger en situation irrégulière.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Seconde délibération - Art. 21 bis** *(engagement pris par l'Etat de mettre en oeuvre les mesures permettant à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises)* (p. 2924) : confirme au rapporteur qu'un débat sur la SNCF aura lieu au mois de juin 1996.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Rappel au règlement** (p. 3406) : répond au rappel au règlement de Mme Hélène Luc sur l'organisation des travaux du Sénat.

- Projet de loi organique relatif aux lois de financement de la sécurité sociale - *Deuxième lecture* **[n° 0433 (95-96)]** - (20 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4073, 4076) : contraintes imposées au Gouvernement, à l'Assemblée nationale et aux partenaires sociaux par le calendrier de discussions proposé par le Sénat. Utilisation de ressources non permanentes à des fins de trésorerie. Contenu des lois de financement. Justification de la réforme par l'ampleur des déficits sociaux. Elargissement des prérogatives du Parlement. Attachement au système de protection sociale. Esprit de responsabilité de tous les acteurs du secteur de la

santé. Ralentissement de la progression des dépenses de santé au cours des six derniers mois - **Question préalable** (p. 4076, 4078) : s'oppose à la motion n° 5 de M. Charles Metzinger tendant à opposer la question préalable. Procédure parlementaire. Mise en oeuvre de la réforme constitutionnelle du 19 février 1996. Responsabilité des gouvernements socialistes dans l'accumulation de la dette sociale - **Art. 2** *(insertion dans le code de la sécurité sociale des dispositions organiques relatives aux lois de financement de la sécurité sociale)* - Art. L.O. 111-3 du code de la sécurité sociale *(contenu et protection du domaine des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 4080, 4081) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (limitation des possibilités de recours à l'emprunt) - Art. L.O. 111-6 du code de la sécurité sociale *(date de dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de l'année)* : accepte l'amendement n° 2 de la commission (date de dépôt du projet de loi de financement) - Art. L.O. 111-7 du code de la sécurité sociale *(délais et procédures d'examen des projets de loi de financement de la sécurité sociale)* : accepte l'amendement n° 3 de la commission (délais d'examen du projet de loi de financement).

- **Ajournement du Sénat** - (27 juin 1996) (p. 4324) : remerciements. Bilan législatif de la session.

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0016 (96-97)]** - (10 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4685, 4686) : construction de l'Europe sociale. Application d'un droit communautaire aux salariés des groupes européens. Comité d'entreprise européen. Entrée en vigueur des nouvelles dispositions : date de publication de la loi. Rôle moteur joué par la France. Invite à l'adoption des présentes conclusions de la commission mixte paritaire - **Sur l'ensemble** (p. 4688) : approbation par les partenaires sociaux de la transposition de la directive européenne.

- **Eloge funèbre de M. Jacques Sourdille, sénateur des Ardennes** - (15 octobre 1996) (p. 4747) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat, à la mémoire de M. Jacques Sourdille, sénateur des Ardennes.

- **Eloge funèbre de Gérard Gaud, sénateur de la Drôme** - (22 octobre 1996) (p. 4901) : s'associe à l'hommage rendu par M. René Monory, président du Sénat à la mémoire de M. Gérard Gaud, sénateur de la Drôme.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- **Suite de la discussion** - (29 novembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6306, 6307) : conflit des chauffeurs routiers. (p. 6308) : emplois précaires. Nouvelle bonification indiciaire, NBI. Primes des administrateurs civils - **Titre IV** (p. 6309, 6310) : situation des crédits affectés aux contrats emploi-solidarité. Enseignement public agricole. Demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Claude Carle n° II-9 (réduction des crédits de 200 millions de francs). (p. 6310) : s'oppose à l'amendement de Mme Michelle Demessine n° II-12 (suppression des crédits affectés à l'application de la loi de réduction du temps de travail dite "loi Robien") - **Art. 94** *(réforme de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise)* (p. 6313, 6316) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat sur le n° II-24 (octroi de l'aide dans le cadre d'un projet de création d'entreprise), accepte le n° II-26 de coordination et s'oppose au n° II-25 identique à l'amendement n° II-11 de M. Bernard Joly (suppression du renvoi à un décret pour fixer le nombre maximum de bénéficiaires). S'oppose aux amendements identiques de suppression n° II-6 de M. Roland Huguet et n° II-13 de Mme Michelle Demessine ainsi qu'au n° II-10 de M. Bernard Joly (suppression de la condition d'inscription au chômage depuis plus de six mois) - **Art. 97** *(transfert à l'association gérant le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés, du financement de la garantie de ressources des travailleurs handicapés placés en milieu ordinaire)* (p. 6318) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° II-7 de M. Georges Mazars et n° II-14 de Mme Michelle Demessine.

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (29 novembre 1996) (p. 6336, 6337) : Conseil supérieur de l'audiovisuel. Construction du Mémorial de la France d'outre-mer. Crédits en faveur des rapatriés. Service d'information du Gouvernement. Lutte contre la drogue et la toxicomanie. Commissariat à la réforme de l'Etat. Délégation aux professions libérales.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (29 novembre 1996) (p. 6341, 6342) : réforme du secrétariat général de la défense nationale, SGDN. Resserrement des effectifs. Centre de transmissions gouvernemental. Institution d'un groupe de travail sur "l'intelligence économique". Service central de la sécurité des systèmes d'information, SCSSI. Diminution des crédits affectés au programme civil de défense. Transformation de l'Institut des hautes études de la défense nationale, IHEDN, en établissement public administratif : moyens de fonctionnement. Etablissement du plan national du renseignement par le comité interministériel du renseignement.

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social

- (29 novembre 1996) (p. 6343, 6344) : transfert des crédits afférents aux travaux d'entretien du Palais d'Iéna. Valorisation des travaux du Conseil économique et social.

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (29 novembre 1996) (p. 6347, 6348) : avenir de la planification nationale. Discours du Président de la République lors des cérémonies du cinquantenaire du commissariat général du Plan. Référence à une véritable "refondation du Plan". Evaluation des résultats obtenus par les contrats de plan Etat-régions. Objectif d'évaluation des politiques publiques.

Budget annexe des Journaux officiels

- (29 novembre 1996) (p. 6349, 6350) : efficacité de la direction des Journaux officiels. Augmentation régulière du volume des annonces. Dégagement d'un excédent d'exploitation : reversement d'un montant équivalent au budget général.

ROUJAS (Gérard), *sénateur (Haute-Garonne) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **434** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4386) - Ministère : Logement - *Devenir des crédits à la réhabilitation de l'habitat* - Réponse le 16 octobre 1996 (p. 4740) - **Logement**

n° **505** (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5565) - Ministère : Transports - *Suite donnée à la proposition de rachat du péage de Roques-sur-Garonne (Haute-Garonne)* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7465) - **Autoroutes**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (28 novembre 1996) (p. 6215, 6216) : dégradation des finances des collectivités locales. Allégements de taxe professionnelle ; conséquences sur la taxe d'habitation. Investissements des communes. Réduction envisagée de la participation du Gouvernement aux contrats emploi-solidarité, CES, dans les collectivités territoriales. Coopération intercommunale. Communautés de communes. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (6 décembre 1996) (p. 6784, 6785) : conflit social des chauffeurs routiers. Création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN. Réseau routier et autoroutier. Autoroutes à péage : inégalités des usagers ; desserte de Toulouse.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6827, 6828) : baisse des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH, et de la prime pour l'amélioration de l'habitat, PAH. Logement et emploi dans les zones rurales. Personnes âgées. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

ROUQUET (René), *sénateur (Val-de-Marne) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **22** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5786) - Ministère : Premier ministre - *Baisse des dotations publiques aux collectivités locales* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5786) - **Finances locales**

Questions orales sans débat :

n° **247** (*JO* Débats du 17 janvier 1996) (p. 39) - Ministère : Equipement - *Desserte de Paris par voie fluviale* - Réponse le 24 janvier 1996 (p. 109) - **Transports en commun**

n° **258** (*JO* Débats du 31 janvier 1996) (p. 294) - Ministère : Equipement - *Protection des riverains de la gare d'Alfortville - Maisons-Alfort contre les nuisances sonores* - Réponse le 7 février 1996 (p. 417) - **Pollution et nuisances**

n° **289** (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 632) - Ministère : Environnement - *Projet d'implantation d'une usine d'incinération des déchets à Vitry-sur-Seine* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 1003) - **Environnement**

n° **327** (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1460) - Ministère : Santé - *Conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé publique* (p. 1917) - **Pollution et nuisances**

n° **367** (*JO* Débats du 24 avril 1996) (p. 2148) - Ministère : Premier ministre - *Reconnaissance du génocide arménien par le Gouvernement français* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2283) - **Relations internationales**

n° **396** (*JO* Débats du 22 mai 1996) (p. 2697) - Ministère : Education - *Carte scolaire 1996-1997 pour le Val-de-Marne* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3497) - **Carte scolaire**

n° **405** (*JO* Débats du 25 mai 1996) (p, 2933) - Ministère : Premier ministre - *Situation du groupe scolaire Marie-Curie de Nogent-sur-Marne* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4178) - **Etablissements scolaires**

n° **464** (*JO* Débats du 10 octobre 1996) (p. 4638) - Ministère : Education - *Manque de place dans les écoles maternelles du Val-de-Marne* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5099) - **Ecoles maternelles**

n° **500** (*JO* Débats du 6 novembre 1996) (p. 5387) - Ministère : Environnement - *Construction d'une turbine à combustion par EDF à Vitry-sur-Seine* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7449) - **Electricité de France (EDF)**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 147) : contexte économique et social. Application satisfaisante du surloyer par les organismes d'HLM. (p. 148) : système technocratique et centralisé. Evolution du plafond de ressources. Prélèvement fiscal opéré sur le secteur HLM. Mixité sociale - **Question préalable** (p. 157) : sa motion n° 1, soutenue par M. André Vézinhet, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie [n° 0304 (95-96)] - (23 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2797, 2798) : texte contenant de bonnes intentions mais peu d'idées nouvelles, de moyens et de financements pour lutter contre les pollutions atmosphériques. Conséquences de la pollution de l'air sur la

santé publique. Article 1er et droit pour chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Volonté affichée d'une surveillance de l'air sans prévision de financement. (p. 2799, 2800) : réduction des crédits de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Dénonciation de la pollution automobile sans mise en oeuvre de règles d'un rééquilibrage de la fiscalité. Problème des études d'impact sanitaire sur les installations industrielles. Transports en commun. Implantation massive d'usines polluantes et notamment d'unités d'incinération d'ordures ménagères. Le groupe socialiste émet les plus grandes réserves sur ce texte - **Art. 1er** *(objectifs de la loi)* (p. 2841, 2842) : son amendement n° 91 : soumission de la lutte contre la pollution atmosphérique aux principes généraux de développement définis au Sommet de la terre à Rio et transcrits dans le code rural ; adopté. Principes de précaution, d'actions préventives, du "pollueur-payeur" et de participation - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 2843) : sur l'amendement n° 21 de la commission (référence aux normes de l'Organisation mondiale de la santé), son sous-amendement n° 103 ; rejeté - **Art. 3** *(modalités d'organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 2846, 2847) : son amendement n° 92 : responsabilité de l'Etat en matière de qualité de l'air avec une mission de surveillance de la qualité de l'air et de son impact sur la santé publique ; rejeté. (p. 2848) : son amendement n° 93 : fixation des objectifs de qualité de l'air en fonction du principe de précaution et révision de ces objectifs tous les deux ans ; rejeté - **Art. 4** *(droit à l'information sur la qualité de l'air)* (p. 2852) : sur l'amendement n° 26 de la commission (précision sur les compétences des organismes agréés de surveillance de la qualité de l'air et de l'Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour la publication périodique d'informations sur les émissions de polluants et sur les consommations d'énergie), ses sous-amendements n° 104 et n° 105 ; devenus sans objet - **Après l'art. 12** (p. 2864) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 94 : révision du schéma directeur de l'Ile-de-France sur la base des nouvelles règles fixées par la loi d'orientation d'aménagement et du développement du territoire et en fonction des objectifs de qualité de l'air fixés par les articles 2 et 3 ; rejeté - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains, PDU)* - Art. 28 de la loi du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 2867) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 95 : abaissement du seuil d'élaboration obligatoire d'un PDU à 100 000 habitants et mention d'une affectation préférentielle de la voirie aux transports collectifs et aux modes de transport les moins polluants ; rejeté - Art. 28-1 de la loi du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 2869) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 96 : nouvelle rédaction favorisant l'utilisation des transports collectifs et des modes de transport les moins polluants ; rejeté - Art. 28-2 de la loi du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 2872) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 97 : modification des conditions d'élaboration et d'adoption du PDU ; devenu sans objet.

- Suite de la discussion - (24 mai 1996) - **Art. 38** *(mesures d'application et dispositions transitoires)* (p. 2903) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 102 : fixation par une loi des règles générales applicables au fonctionnement et à la surveillance des installations nucléaires dans un délai de douze mois à compter de la publication de la présente loi ; rejeté - **Art. 26 (précédemment réservé p. 2895)** *(exonération de taxe sur les cartes grises)* (p. 2917, 2918) : soutient l'amendement n° 101 de M. Jean-Claude Peyronnet (exonération ouvrant droit à compensation par l'Etat) - **Intitulé du projet de loi** (p. 2921) : se déclare opposé à l'amendement n° 89 de M. Bernard Plasait (rédaction de cet intitulé comme suit : "projet de loi sur la pollution de l'air") - **Seconde délibération - Art. 21 bis** *(engagement pris par l'Etat de mettre en oeuvre les mesures permettant à la SNCF de porter à 5 % en cinq ans sa part du transport des marchandises)* (p. 2924) : le groupe socialiste se déclare opposé à l'amendement de suppression n° A-3 du Gouvernement - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2927) : pollution atmosphérique et problème grave de santé publique. Loi nécessaire et attendue. Texte de compromis qui ne propose rien qui permette de réduire effectivement la pollution atmosphérique. Généralisation de la surveillance de la qualité de l'air. Le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

Deuxième lecture **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5001) : conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé publique. Sensibilisation de l'opinion publique. Sécurité de certaines installations industrielles existantes. Rappel des amendements du groupe socialiste déposés en première lecture. (p. 5002) : moyens budgétaires consacrés à ce texte. Interrogation sur la provenance des 200 millions de francs de crédits annoncés. Amélioration souhaitable de la transparence budgétaire, notamment pour l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. (p. 5003) : remise en cause de la gratuité des transports collectifs en cas de dépassement des seuils de pollution ou de déclenchement de la procédure d'alerte. Introduction pour la mise en oeuvre des plans de déplacements urbains d'une nouvelle notion de l'agglomération. Décalage entre la dégradation de la qualité de l'air et la réaction des pouvoirs publics. Abstention des sénateurs du groupe socialiste - **Art. 2** *(définition de la pollution atmosphérique)* (p. 5018, 5019) : sur l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 80 : mise en exergue des principes relatifs à la protection de l'environnement ; devenu sans objet - **Après l'art. 2** (p. 5021) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 81 : création d'un Conseil national pour la qualité de l'air et composition de ce dernier ; rejeté - **Art. 7** *(modalités d'élaboration et d'adoption du plan régional)* (p. 5039) : son amendement, soutenu par Mme Danielle Pourtaud, n° 83 : suppression du régime dérogatoire de la région Ile-de-France ; rejeté - **Après l'art. 11** (p. 5042) : son amendement, soutenu par Mme Danielle Pourtaud, n° 84 : soumission du schéma directeur d'Ile-de-France aux dispositions des plans de déplacements urbains ; rejeté - **Art. 14** *(régime juridique des plans de déplacements urbains)* - Art. 28 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(définition du PDU)* (p. 5047) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 85 : affectation préférentielle de la voirie aux transports collectifs et aux modes de transport les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie ; rejeté. (p. 5048) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 86 : caractère obligatoire du plan de déplacement urbain dans les agglomérations de plus de cent mille habitants ; retiré - Art. 28-1 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(orientations du PDU)* (p. 5049) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud n° 87 : modification des compléments apportés à la définition des orientations du PDU ; rejeté - Art. 28-2 de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(procédure d'élaboration du PDU)* (p. 5051) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 88 : consultation obligatoire des associations et autres représentants intéressés par l'élaboration d'un PDU ; rejeté - Art. 28-3 de la loi d'orientation pour les transports intérieurs du 30 décembre 1982 *(cas de la région Ile-de-France)* (p. 5053) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 90 : nouvelle définition des conditions d'élaboration du PDU en Ile-de-France ; rejeté - **Art. 20** *(prescriptions pouvant être imposées par les autorités administratives)* (p. 5063) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 91 : suppression des obligations relatives aux conduits de fumée et au raccordement systématique au réseau urbain de chaleur ; rejeté - **Art. 22** *(objectifs de la fiscalité des énergies fossiles et financement de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5069) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 92 : création d'un fonds pour l'amélioration de la qualité de l'air avec une contribution des entreprises qui sont à l'origine de la pollution de l'air ; rejeté - **Après l'art. 23 bis** (p. 5073, 5074) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 93 : remboursement à tout

propriétaire de taxi de l'achat de kit GPL et GMV dans la limite de 10 000 francs ; rejeté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6362, 6363) : hausse relative des crédits budgétaires. Financement des "emplois verts". Réduction de l'aide aux projets des associations de défense de l'écologie. Désengagement budgétaire de l'Etat en matière d'environnement. Pollutions atmosphériques et sonores dans le département du Val-de-Marne. Question des moyens financiers des collectivités locales pour la gestion des déchets. Amélioration de la protection phonique. Cas des riverains de la ligne de transport ferroviaire Paris-Lyon-Marseille. Le groupe socialiste ne votera pas ce budget.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6373, 6374) : augmentation de la violence dans les zones urbaines. Cas des établissements scolaires. Baisse des crédits budgétaires. Augmentation du sentiment d'insécurité. Suppression de postes de policiers auxiliaires. Création de polices municipales et multiplication des sociétés de gardiennage. Avenir du réseau crypté ACROPOL dans le département de la Seine-Saint-Denis. Organisation de la coupe du monde de football en 1998. Vacations funéraires et d'assistance d'huissiers des commissaires. Le groupe socialiste ne votera pas ce budget.

Anciens combattants et victimes de guerre

- (29 novembre 1996) (p. 6326) : restriction des crédits budgétaires. Office national des anciens combattants, ONAC. Travaux décevants de la commission tripartite sur la retraite anticipée des anciens combattants de la guerre d'Algérie. Allongement des délais prévus par la commission chargée de la lisibilité du rapport constant. Carte du combattant. Allocation de préparation à la retraite. Restriction regrettable des crédits affectés aux actions en faveur de la mémoire. Cas des soldats africains ayant participé aux guerres mondiales et à la guerre d'Indochine. Mesure à prendre en faveur des patriotes résistant à l'occupation et des patriotes réfractaires à l'annexion de fait. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6824) : remise en cause de la politique du logement social et évolution libérale. Désengagement de l'Etat. Réforme de l'aide personnalisée au logement, APL. Remplacement des subventions pour les prêts locatifs aidés, PLA, par un taux réduit de TVA. Alimentation du Fonds de solidarité pour le logement, FSL. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

ROUVIÈRE (André), *sénateur (Gard) SOC.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **448** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4388) - Ministère : Santé - *Travail à temps partiel d'un directeur de maison de retraite d'établissement public* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5501) - **Maisons de retraite et foyers logements**

n° **449** (*JO* Débats du 2 octobre 1996) (p. 4389) - Ministère : Affaires étrangères - *Politique du Gouvernement à l'égard de Chypre* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5507) - **Relations internationales**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1769, 1770) : défense européenne. Armée de métier. Devenir du service national.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4983, 4984) : inquiétude sur le coût de la réforme du système de défense. Aide au départ des officiers et sous-officiers. Recrutement des engagés. Aide aux villes perdant leur garnison. Rendez-vous citoyen. Maintien des équipements nécessaires à un éventuel retour au service national. Conséquences de la réforme sur l'emploi.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées [n° 0026 (96-97)] - (19 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5707, 5708) : avenir du service national. Rôle du Parlement : chambre d'enregistrement. Diminution des effectifs militaires. Mode de calcul du pécule constitué pour l'incitation au départ. Financement de la formation à la reconversion. Remplacement des services de santé. Perspectives des industries de matériels et d'armements militaires. Réduction des crédits militaires. Le groupe socialiste ne votera pas ce texte - **Art. 6** *(congé de reconversion ; améliorations au régime des officiers de réserve en situation d'activité (ORSA) et des engagés)* (p. 5718) : au nom du groupe socialiste, déclare s'abstenir sur l'amendement n° 5 de la commission (allongement de deux à six mois du délai de préavis avant le non-renouvellement d'un contrat d'engagement) ainsi que lors du vote de cet article - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5720, 5721) : question centrale du service militaire. Utilisation des crédits militaires. Cas de l'industrie aéronautique. Situation des sous-officiers. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (29 novembre 1996) (p. 6378, 6379) : conséquences sur l'effectif des sapeurs-pompiers de la disparition du service national. Augmentation des dépenses des communes en matière de sécurité civile. Coût élevé des mesures de sécurité préconisées par les commissions de sécurité. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV - Etat C - Titres V et VI** (p. 6386) : le groupe socialiste votera contre ces crédits.

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6613, 6614) : insécurité dans le monde rural : rôle des gendarmes. Insuffisance des crédits budgétaires destinés à la gendarmerie. Conséquences financières de la disparition du service national. Police municipale. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de budget - **Examen des crédits - Art. 37** *(crédits du titre III)* (p. 6624, 6625) : relations entre les polices municipales et la gendarmerie. Exemple du département du Gard. Logement des renforts.

- **Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0113 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7210) : caractère injuste de ce projet de loi. Absence de confirmation des moyens financiers indispensables à la professionnalisation des armées. Conséquences de la disparition du service national actuel. Remplacement des jeunes appelés. Le groupe socialiste ne votera pas les conclusions de la commission mixte paritaire.

RUFIN (Michel), *sénateur (Meuse) RPR.*

chargé d'une mission temporaire auprès du garde des Sceaux, ministre de la justice (JO Lois et décrets du 23 janvier 1996) ; fin de mission le 22 juillet 1996.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Juge suppléant de la Cour de Justice de la République.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'adoption.

Membre titulaire de la Commission supérieure de codification.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'adoption (24 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 389 (94-95)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques **[n° 0184 (95-96)]** (30 janvier 1996) - **Parlement.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 390 (94-95)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation **[n° 0185 (95-96)]** (30 janvier 1996) - **Parlement.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur 1°) le projet de loi [n° 300 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ; 2°) la proposition de loi [n° 262 (95-96)] de M. Jean-Jacques Hyest et plusieurs de ses collègues, tendant à lutter contre la violence dans les établissements scolaires **[n° 0341 (95-96)]** (2 mai 1996) - **Délinquance.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 244 (95-96)] , adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation **[n° 0360 (95-96)]** (14 mai 1996) - **Parlement.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante **[n° 0403 (95-96)]** (4 juin 1996) - **Délinquance.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Protection judiciaire de la jeunesse **[n° 0091 (96-97) tome 6]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite de la mission effectuée au Liban, du 7 au 17 octobre 1996 **[n° 0111 (96-97)]** (2 décembre 1996) - **Liban.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 263, 265) : comparaison entre cette proposition de loi et celle de M. François Sauvadet, déposée à l'Assemblée nationale. Inflation normative. Cite M. René Monory, président du Sénat, recommandant "de ne plus légiférer à crédit". Importance des dispositions de nature réglementaire. Abrogation de textes existants. Commission supérieure de codification. Evolution des législations. Missions d'information et commissions d'enquête. Composition et saisine de l'Office. Publication des travaux. Ses propositions rejetées par la commission des lois. A titre personnel, se déclare favorable à cette proposition de loi. En tant que rapporteur, demande au Sénat de voter l'amendement adopté par la commission des lois supprimant ce texte - **Art. unique** *(création d'un Office parlementaire d'amélioration de la législation)* (p. 273, 274) : son amendement de suppression n° 1 ; devenu sans objet. Au nom de la commission, s'oppose à l'amendement du Gouvernement n° 5 mais l'accepte à titre personnel (conditions de la création d'un Office parlementaire d'évaluation de la législation).

- **Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)]** - (30 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 277, 279) : renforcement des moyens du Parlement. Contrôle de l'action gouvernementale. Mission de M. Laurent Dominati sur les

parlements étrangers. Au nom de la commission des lois, propose l'adoption de l'article 1er relatif aux convocations adressées par les commissions parlementaires, complété par un amendement. Sur l'article 2, s'en remet à l'avis de la commission des finances. Au titre 1er, son amendement renforçant le pouvoir d'investigation et de contrôle des commissions permanentes. Propose la suppression de l'article 3 relatif à la création d'un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

- **Suite de la discussion** - (31 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er** (p. 301) : son amendement n° 1 : obligation pour les personnes auditionnées de déposer devant les commissions parlementaires ; adopté - **Après l'art. 1er** (p. 301) : son amendement n° 2 : attribution des pouvoirs des commissions d'enquête aux commissions permanentes ou spéciales ; adopté - **Art. 2** *(demandes d'enquêtes à la Cour des comptes)* (p. 302) : accepte l'amendement n° 5 de M. Philippe Marini (demandes d'enquêtes à la Cour des comptes réservées à l'Office parlementaire et aux commissions des finances) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 305) : accepte l'amendement n° 4 de M. Pierre Fauchon (création au sein de l'Office de deux délégations constituées à l'Assemblée nationale et au Sénat) et s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Philippe Marini (saisine de l'Office par le bureau de l'une ou l'autre des assemblées - blocage des décisions par l'une ou l'autre des délégations).

- **Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)]** - (5 mars 1996) - **Art. 15** *(dispositions transitoires relatives à l'application des dispositions duTitre II du projet de loi)* (p. 1031) : son amendement, soutenu par M. Jean Bernard, n° 40 : allongement de la durée de protection des droits d'auteur : garantie des oeuvres audiovisuelles ayant fait l'objet d'un contrat d'adaptation ; adopté.

- **Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)]** - (14 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2531, 2533) : pacte de relance pour la ville. Acuité des problèmes liés à la délinquance juvénile. Ordonnance du 2 février 1945 relative au droit pénal des mineurs. Traitement judiciaire du mineur délinquant. "Primat de l'éducatif". Accroissement de la délinquance juvénile. Violence. Age des délinquants. Développement d'une délinquance d'habitude. Lenteur du cours de la justice. Convocation par officier de police judiciaire. Comparution à délai rapproché. Rôle du juge des enfants. Ajournement devant le tribunal pour enfants. Amendements de la commission. Accepte ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (15 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er** *(convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2570, 2571) : ses amendements n° 1 : délivrance par écrit de l'instruction donnée à l'officier de police judiciaire par le Procureur de la République ; adopté ; et n° 2 : délai minimum de dix jours entre la convocation par l'officier de police judiciaire et l'audience ; rejeté. (p. 2572) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 27 de Mme Nicole Borvo ainsi qu'aux amendements identiques n° 28 de Mme Nicole Borvo et n° 23 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression de la deuxième phrase du texte présenté par le deuxième paragraphe de cet article qui précise que la convocation aux fins de jugement livrée par un officier de police judiciaire vaudra citation à personne). S'oppose à l'amendement n° 37 de M. Robert Badinter (suppression du deuxième paragraphe de ce texte relatif à la possibilité pour le Procureur de la République de notifier aux mineurs par l'intermédiaire d'un officier ou agent de police judiciaire une convocation à comparaître devant le juge des enfants) ainsi qu'à l'amendement n° 33 de M. Christian Demuynck (possibilité pour le procureur de la République de saisir directement le tribunal pour enfants par la voie de la citation directe ou par celle de la comparution immédiate) - **Art. 2** *(jugement après convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2576, 2577) : ses amendements n° 3 : modification d'une numérotation ; n° 4 : nécessité pour le juge de connaître les moyens appropriés à la rééducation du mineur ; n° 5 : prononciation par le juge de mesures de réparation avec l'accord de la victime mais également après la consultation préalable du mineur et des titulaires de l'exercice de l'autorité parentale ; n° 6, n° 8 et n° 10 de coordination ; n° 7 de précision et n° 9 rédactionnel ; adoptés - **Après l'art. 2** (p. 2578) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Christian Demuynck (possibilité de placer en détention provisoire le mineur de moins de seize ans en matière correctionnelle) - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Robert Badinter (nécessité pour le mineur de moins de seize ans lorsqu'il se trouve placé en détention provisoire d'être isolé la nuit). (p. 2580) : son amendement n° 22 : assouplissement du recours à l'ajournement devant le tribunal pour enfants afin d'aboutir à une procédure proche de la césure pénale ; adopté. Sur ce dernier, et à titre personnel, accepte le sous-amendement n° 45 du Gouvernement - **Art. 2 bis** *(convocation des parents devant le juge d'instruction ou le juge des enfants)* (p. 2582, 2583) : ses amendements n° 11 et n° 12 rédactionnels et n° 13 : information du mineur, de son avocat, de ses parents ou de son tuteur de l'évolution de la procédure ; adoptés - **Art. 3** *(consultation du service éducatif auprès du tribunal pour enfants)* : ses amendements n° 14 rédactionnel et n° 15 : consultation des services éducatifs auprès des tribunaux dans le cas de toutes les comparutions à délai rapproché, y compris celles qui sont demandées en cours de procédure ; adoptés - **Art. 4** *(comparution à délai rapproché)* (p. 2584) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 30 de Mme Nicole Borvo - Art. 8-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 *(comparution à délai rapproché ab initio)* (p. 2585) : son amendement n° 16 : possibilité pour l'avocat du mineur de consulter, dès la présentation de celui-ci au juge des enfants, les renseignements dont dispose le magistrat sur la personnalité du mineur et sur les moyens appropriés à sa rééducation ; adopté après modification par le sous-amendement n° 46 du Gouvernement qu'il accepte. Ses amendements n° 17 rédactionnel ; n° 18 de précision ; adoptés ; et n° 19 rédactionnel ; devenu sans objet. (p. 2586) : accepte à titre personnel l'amendement de conséquence n° 47 du Gouvernement. Son amendement n° 20 : versement au dossier des mesures d'investigation sur la personnalité du mineur dont dispose le juge des enfants ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements qui portent sur le même objet n° 39 de M. Robert Badinter et n° 31 de Mme Nicole Borvo (suppression du droit d'appel du parquet en cas de refus du juge des enfants de faire droit à une demande de comparution à délai rapproché). (p. 2588) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Robert Badinter (possibilité pour le mineur ou pour ses représentants légaux d'interjeter appel des ordonnances du juge des enfants qui refuse de requérir la comparution à délai rapproché) - Art. 8-3 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 *(comparution à délai rapproché en cours de procédure)* (p. 2590) : son amendement n° 21 : réparation d'une omission relative au remplaçant du président de la chambre spéciale des mineurs ; adopté - **Après l'art. 4 (suite)** : accepte les amendements n° 26 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression de la condition d'âge qui limite le champ d'application des mesures de protection judiciaire), n° 29 de Mme Nicole Borvo (précision dans le texte de l'ordonnance de 1945 que les mineurs de moins de seize ans entrent dans le champ de compétence de la protection judiciaire) et n° 43 de M. Robert Badinter (extension au mineur de moins de seize ans de la possibilité pour le tribunal des enfants et la Cour d'assise de prononcer la mise sous protection judiciaire après jugement pour une durée qui n'excède pas cinq ans) - **Art. 5** *(application de la loi outre-mer)* (p. 2591) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Daniel Millaud (préservation

de la compétence des territoires d'outre-mer en matière de liberté surveillée).

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2616) : s'oppose aux amendements de suppression n° 9 de M. Robert Pagès et n° 17 de M. Robert Badinter.

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)]** - (21 mai 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2630).

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2630) : office commun aux deux assemblées. Prise en compte du bicamérisme de nos institutions. Composition de l'Office. Evaluation et amélioration de la législation. Divergences entre les deux assemblées sur la saisine de l'Office et sur le contrôle de l'application des lois. Publicité des travaux de l'Office - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2644) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (organisation, composition et fonctionnement de l'Office). Risques de confusion dus à la création simultanée de deux Offices.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3874, 3875) : se déclare favorable à l'amendement n° 157 du Gouvernement (structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels). Choix d'une commission restreinte.

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0403 (95-96)]** - (19 juin 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 3945, 3946) : convocation par officier de police judiciaire. Jugement du mineur après convocation par officier de police judiciaire. Article 2 bis relatif aux personnes convoquées et informées par le juge des enfants. Consultation du service éducatif auprès du tribunal dans le cadre d'une comparution à délai rapproché. Comparution à délai rapproché. Suppression de toute condition d'âge pour la mise sous protection judiciaire. Procédure d'ajournement devant le tribunal pour enfants. Application dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte. Accepte le texte élaboré par la commission mixte paritaire.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5060) : se déclare favorable à l'amendement n° 112 de la commission (mise en oeuvre par l'Etat des conditions permettant aux constructions nouvelles d'intégrer une quantité minimale de matériaux en bois). Défense de la forêt française. Dispositions applicables aux constructions nouvelles - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* (p. 5068) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de la commission (insertion dans le code de la route d'un dispositif ne visant que les flottes gérées par des personnes publiques et leur donnant le choix soit d'utiliser des carburants peu polluants, soit de procéder à l'achat de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au gaz lors du renouvellement du parc automobile).

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 10** (p. 5193) : se déclare opposé à l'amendement n° 96 de M. Robert Pagès (rapport relatif au plan national de formation et d'insertion des personnes sous contrat emploi-solidarité employées dans la fonction publique).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Art. 13** *(augmentation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune)* (p. 6016) : se déclare opposé à l'amendement n° I-167 de Mme Marie-Claude Beaudeau (modification du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune).

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6131, 6132) : soutient l'amendement n° I-267 de M. Jacques Delong (réduction du taux de la taxe forestière applicable aux industries de la première transformation du bois). Difficultés de ce secteur. : soutient l'amendement n° I-268 de M. Jacques Delong (création d'une taxe sur le changement de destination des sols agricoles et de certains sols forestiers). Régularité du financement du fonds forestier national. Notion "d'artificialisation des sols". Modernisation de la politique forestière.

Deuxième partie :

Justice

- (9 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la protection judiciaire de la jeunesse (p. 6989, 6990) : progression modeste mais significative des crédits alloués à la protection judiciaire de la jeunesse. Budget de mutation dans un contexte de réforme de la justice. Augmentations constatées et prévisibles du nombre de jeunes pris en charge. Difficultés économiques et sociales. Remise en cause de l'autorité des parents et des enseignants. Nécessité d'apporter à la délinquance une réponse éducative et plus efficace. Convocation par officier de police judiciaire aux fins de jugement. Comparution à délai rapproché. Assouplissement du recours à l'ajournement du prononcé de la peine devant le tribunal pour enfant. Partenariat renforcé entre la justice, les départements et l'éducation nationale. Unités d'encadrement éducatif renforcé. Augmentation des effectifs et valorisation des personnels de la protection judiciaire de la jeunesse. Création de postes de juges pour enfants. Avis favorable de la commission des lois sur ce projet de budget.

S

SAUNIER (Claude), *sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)] - (20 février 1996) - Discussion générale (p. 802 à 804) : intégration et maîtrise des nouvelles technologies par la société. Transformation de la société. Aspects négatifs du projet de loi. Succès relatif de la proposition d'expérimentation auprès des collectivités locales. Téléphonie vocale. Dérégulation des télécommunications. Place du service public. Votera contre ce texte - **Art. 2** *(expérimentations dérogeantes à la réglementation des télécommunications)* (p. 818) : soutient les amendements de Mme Danièle Pourtaud, n° 32 de suppression, n° 33 rédactionnel, n° 34 (impossibilité de déroger au monopole de l'établissement public France Télécom en matière de téléphonie vocale entre points fixes) et n° 35 (application du code des postes et télécommunications).

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur les états généraux de l'université - (4 juin 1996) (p. 3155, 3157) : participation constructive des parlementaires de l'opposition à ce débat. Idée du référendum. Enjeux de l'enseignement supérieur. Nécessité d'une réforme. Simplification des premiers cycles. Orientation. Voie technologique. Aménagement du territoire. Positionnement des villes moyennes dans le dispositif universitaire. Contenu financier de ces propositions.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3224, 3226) : révolution technologique. Caractère politique de ce texte. Statut de France Télécom. Union européenne. Ouverture à la concurrence. Aménagement du territoire. Déstabilisation de l'opérateur public français. Avenir de la recherche et de la formation à France Télécom. Centre national d'étude des télécommunications, CNET. Se déclare opposé à ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6536) : budget insuffisant pour la mise en oeuvre de la politique annoncée. Effectifs. Réforme du premier cycle et orientation. Instauration de la voie technologique. Universités et aménagement du territoire. (p. 6537) : problème du financement des sites universitaires dans les villes moyennes. Schémas régionaux et nationaux. Groupes de réflexion. Mise en oeuvre des quarante mesures annoncées lors des états généraux de l'université. Nouvelles technologies d'information et de communication.

SCHOSTECK (Jean-Pierre), *sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française et de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant le statut de la Polynésie française (22 février 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire (15 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (15 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire (4 décembre 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3428, 3429) : garantie du service public et du service universel. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1996) - **Après l'art. 54** (p. 5226, 5227) : soutient les amendement de M. Jean-Paul Delevoye n° 64 (droit pour une collectivité territoriale de maintenir, à titre individuel, le montant indemnitaire dont bénéficiait antérieurement un fonctionnaire) et n° 65 (maintien des avantages ayant le caractère de complément de rémunération et intégration dans le budget des collectivités locales).

SCHUMANN (Maurice), *sénateur (Nord) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre ès qualités du Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature.

Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie (JO Lois et décrets du 12 octobre 1996).

Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 9]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 février 1996) - **Après l'art. 3** (p. 490, 491) : soutient l'amendement n° 2 de M. Jacques Legendre (participation de la République au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 32** *(dispositions relatives à la Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers)* (p. 1642, 1643) : soutient les amendements de M. Josselin de Rohan n° 131 (mobilisation des fonds de cette caisse pour alléger la contribution au financement de plans sociaux à la charge des entreprises de manutention) et n° 132 (précision sur le montant des fonds à redistribuer). Port autonome de Dunkerque. Plan Le Drian. Procédure réglementaire.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 32** *(évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 6084, 6087) : protection de l'Europe et mondialisme. Ouverture des marchés publics européens aux pays tiers. Monopole du droit de proposition de la Commission européenne. Industrie textile. Rejet d'une proposition française d'interdiction de cumuler le bénéfice des manipulations monétaires et les subventions des fonds structurels européens. Dévaluations compétitives. Refus d'adhésion à l'Union monétaire. Pouvoir de la Banque centrale européenne. Droit de contrôle des parlementaires. Proposition de créer un conseil de stabilité. Remise en cause de l'Europe. Relance de l'Europe politique.

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6425, 6428) : évolution des crédits. Augmentation du budget de l'architecture. Crédits d'intervention du ministère de la culture. Augmentation des crédits consacrés à l'enseignement artistique. Equilibre entre Paris et la province. Centre Georges-Pompidou. Transferts de compétences. Bibliothèques municipales et départementales. Secteur du patrimoine. Préservation des emplois. Rôle des assemblées. Opposition constructive - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 6455, 6456) : accepte l'amendement **n° II-37** du Gouvernement (augmentation de 70 millions de francs des crédits consacrés à la loi de programme sur le patrimoine monumental).

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 6651) : mission économique et culturelle des consulats et des consulats généraux. Disparition du consulat général de Mons : choix d'un consul honoraire.

Industrie, poste et télécommunications - I - Industrie

- (4 décembre 1996) (p. 6660, 6661) : groupe d'étude des industries textiles et de l'habillement. Nécessité de faire reconnaître la légitimité du plan textile. Intégration de produits sensibles dans le GATT. Cas des tissus de laine. Ouverture des frontières : application de la règle de réciprocité. Poids de la taxe professionnelle supportée par les industries de main-d'oeuvre. Exemple d'une entreprise dans le département du Nord. Difficultés liées aux dévaluations compétitives pratiquées par certains pays de l'Union européenne. Défense d'une Europe ouverte contre une Europe offerte.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Avant l'art. 68** (p. 7084) : se déclare favorable à l'amendement n° II-221 de la commission (remise au Parlement d'un rapport gouvernemental relatif aux conséquences d'un abaissement du taux de la taxe professionnelle applicable à certaines entreprises). Hémorragie d'emplois dans les industries de main d'oeuvre des Vosges et du Nord. Nécessité de réformer rapidement une taxe pénalisant l'emploi et l'investissement.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1996 [n° 0125 (96-97)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1996) - **Art. 13 bis** *(extension de la qualité de combattant aux volontaires engagés aux côtés de l'armée républicaine espagnole)* (p. 7576) : identité française, sens de la carte du combattant français.

SEILLIER (Bernard), *sénateur (Aveyron) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales, puis vice-président (JO Lois et décrets du 8 février 1996).

Membre titulaire du Comité national des retraités et des personnes âgées.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de la Commission consultative de l'action humanitaire.

Membre titulaire du Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Budget annexe des prestations sociales agricoles **[n° 0090 (96-97) tome 5]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion - (1er février 1996) - **Après l'art. 7 ter** (p. 376) : son amendement n° 13 : autorisation faite au juge d'instruction d'informer sur des faits connexes sans nouveau réquisitoire ; retiré.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2114, 2115) : affirmation des droits imprescriptibles de tout enfant. Importance de la stabilité de la relation parentale. Assimilation de l'adoption à la naissance en ce qui concerne les effets juridiques et sociaux. Aspects positifs du texte. Prise en compte d'exigences souvent contradictoires au travers de cette proposition de loi. Avec le groupe des Républicains et Indépendants, votera cette proposition de loi amendée par les commissions - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2140) : recherche de solution humaine. Intervient sur l'amendement n° 151 de Mme Joëlle Dusseau (égalité de traitement entre les couples mariés et les couples non mariés).

- Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2160) : favorable au maintien d'un délai de trois mois pour la rétractation - **Art. 49 (par priorité)** *(octroi d'un congé non rémunéré pour le salarié se rendant à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants - Art. L. 122-28-10 du code du travail)* (p. 2200) : son amendement n° 1 : respect de la confidentialité des informations lors de la production des pièces justificatives ; devenu sans objet - **Art. 50 (par priorité)** *(institution d'un congé non rémunéré dans les trois fonctions publiques pour aller chercher un ou plusieurs enfants en vue d'adoption)* (p. 2201) : son amendement n° 2 : sur le même objet que son amendement n° 1 précité à l'article 49 ; devenu sans objet - **Après l'art. 51 (par priorité)** (p. 2201) : son amendement n° 3 : introduction des garanties de confidentialité dans l'hypothèse de demande d' informations par certains services administratifs ; retiré - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 2214) : intervient sur les amendements de suppression déposés sur cet article - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 2215) : soutient l'amendement n° 82 de M. Jean Pépin (délai de six mois accordé au tribunal afin de se prononcer).

- Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)] - Suite de la discussion - (3 octobre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4484, 4485) : rôle du Parlement. Adaptation nationale d'une directive communautaire. Sources du droit. Négociation collective. Respect de la Constitution républicaine. Le groupe des Républicains et Indépendants votera à l'unanimité ce projet de loi.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4819) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 36 de Mme Michelle Demessine et n° 61 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression des huit derniers alinéas de l'article permettant des recours sur succession).

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5540) : nécessité de préserver les acquis et de garantir la pérennité des avantages du système de protection sociale. Ressources du financement et fiscalisation progressive. Situation démographique et problème de la branche vieillesse. Coût du progrès médical et de l'efficacité thérapeutique. Développement d'une exigence médicale. Interrogation sur la légitimité du champ de la solidarité. (p. 5541) : maîtrise de la dépense. Choix entre la solidarité collective ou le système de l'assurance. Transfert au Parlement de la responsabilité de la fixation du niveau de l'équilibre de la sécurité sociale et de ses moyens. (p. 5542) : médicalisation de la maîtrise. Sanctions individuelles liées à un dépassement collectif des plafonds prescrits. Médecine hospitalière. Travaux effectués par les différentes conférences nationales. Ajustement entre approche financière mesurée et approche médicalement et socialement finalisée. (p. 5543) : politique sanitaire et sociale. Votera ce texte tel qu'amendé par la commission des affaires sociales.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6258, 6259) : lutte contre l'exclusion, RMI. Juge l'obligation alimentaire inadaptée à la correction des dérives constatées. Vote de ce projet de budget par le groupe des Républicains et Indépendants.

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (5 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 6681, 6682) : conséquences sur le BAPSA de l'introduction des lois de financement de la sécurité sociale. Spécificité de la mutualité sociale agricole. Arrêt du Conseil d'Etat annulant l'essentiel du décret relatif au régime de retraite complémentaire par capitalisation géré par la MSA. Avis favorable de la commission des affaires sociales sur le projet de BAPSA pour 1997.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7298) : difficultés des régimes de retraite par répartition à compter de 2005. Dispositif destiné aux cadres moyens. (p. 7299) : consolidation du système actuel de retraite par répartition. Explosion des assurances vie et de la capitalisation à titre individuel. Régime de capitalisation. Proposition Marini. Qualité du travail des rapporteurs de l'Assemblée nationale et du Sénat. Harmonisation entre les régimes de base de répartition et un régime de capitalisation.

Garanties prudentielles. Maîtrise des dépenses de l'ensemble du système de protection sociale. (p. 7300) : le groupe des Républicains et Indépendants se ralliera à l'amendement déposé par M. Alain Vasselle au nom de la commission des affaires sociales et soutiendra ce texte. - **Art. 1er** *(salariés concernés par les plans d'épargne retraite, modalités d'adhésion)* (p. 7318) : sur l'amendement n° 4 de la commission (possibilité pour tout salarié relevant d'un régime de retraite complémentaire obligatoire d'adhérer à un plan d'épargne retraite et possibilité pour un salarié appartenant à une entreprise qui n'a pas proposé de plan d'épargne retraite de demander son adhésion à un plan existant dans des conditions réglementaires), son sous-amendement de précision n° 153 ; retiré.

SERGENT (Michel), *sénateur (Pas-de-Calais) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 35]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 344 (*JO* Débats du 28 mars 1996) (p. 1813) - Ministère : Industrie - *Situation de l'industrie de la faïence et de la porcelaine* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2287) - **Industrie**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de modernisation des activités financières** - *Deuxième lecture* **[n° 318 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (2 mai 1996) - **Art. 12** *(composition du Conseil des marchés financiers)* (p. 2347) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction), ses sous-amendements n° 37 : représentation des personnels au sein de ce conseil ; et n° 38 de repli ; rejetés - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2372) : approche financière de la construction européenne. Choix du Gouvernement de dépasser la stricte transposition de la directive européenne. Economie financière contre économie réelle. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)]** - (5 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5327, 5328) : réflexion et concertation des représentants de l'Etat et des professionnels. Suppression d'une partie de l'article 1er de l'avant-projet. Politique communautaire des pêches. Adaptabilité des professions des pêches maritimes. Gestion de la ressource. Réduction de la flottille. Création d'un fonds spécial d'adaptation structurelle pour l'aménagement de la flotte. Réforme du marché. Conseil supérieur d'orientation des politiques halieutique, aquacole et halio-alimentaire. Statut légal et fiscal des entreprises. (p. 5329, 5331) : "entreprises de pêche maritime". Taxe professionnelle. Bénéfice imposable des artisans pêcheurs. Exemple de Boulogne-sur-Mer. Endettement des patrons armateurs. Comité interministériel de restructuration de la pêche artisanale, CIRPA. Difficultés de la pêche industrielle. Baisse d'activité de la flottille. Vieillissement des navires. Baisse du chiffre d'affaires et des rémunérations. Concurrence déloyale. Coût des charges sociales. Diminution de l'effort de pêche des flottilles. Insuffisances du projet de loi - **Art. 3** *(transformation du fonds d'intervention et organisation des marchés, FIOM en office de la mer)* (p. 5349) : représentation des armateurs de pêche hauturière au sein de l'OFIMER - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5378) : concertation entre le Gouvernement et les professionnels. Exemple de Boulogne-sur-Mer. Le groupe socialiste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]**

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5824, 5826) : réforme fiscale en matière de l'impôt sur le revenu. Prélèvements obligatoires. Taux marginal maximal de l'impôt sur le revenu. Disparité de traitement entre les célibataires ou les divorcés et les veufs. Economies aux dépens des plus modestes. Bénéficiaires des régimes dérogatoires d'imposition. Souhait d'une imposition supérieure des patrimoines et d'une diminution de la TVA pesant sur les ménages.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6337, 6338) : diminution du budget du secrétariat général de la défense nationale, SGDN. Fonctionnement du centre de transmissions gouvernemental. Institut des hautes études de la défense nationale, IHEDN. Analyse des crédits destinés à la défense civile de la nation. Réforme du secrétariat général de la défense nationale, SGDN. Propose l'adoption de ces crédits.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6721, 6722) : budget consacré à la pêche et aux cultures marines pour 1997. Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et des cultures marines, FIOM. Aides communautaires et aides de l'Etat.

SÉRUSCLAT (Franck), *sénateur (Rhône) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 1er février 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec Mme Marie-Madeleine Dieulangard et les membres du groupe socialiste tendant à la modification de l'article 225-3 du code pénal, et relative à la protection des personnes contre les discriminations effectuées par les compagnies d'assurance en raison de leur état de santé et de leur handicap **[n° 0243 (95-96)]** (21 février 1996) - **Code pénal.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste, tendant à étendre l'ouverture du droit au transfert du bail en cas de décès ou d'abandon du domicile du titulaire **[n° 0454 (95-96)]** (19 juin 1996) - **Logement.**

Proposition de loi, déposée avec déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant le plafond institué à l'article 754-A du code général des impôts et relative à l'acquisition des biens en clause de tontine **[n° 0040 (96-97)]** (22 octobre 1996) - **Successions et libéralités.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2255) - Ministère : Premier ministre - *Respect des droits de l'homme et contraintes économiques* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2255) - **Droits de l'homme**

n° 2 (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5457) - Ministère : Travail - *Versement de subventions à l'association Le Patriarche* - Réponse le 8 novembre 1996 (p. 5458) - **Sectes et sociétés secrètes**

Questions orales sans débat :

n° 494 (*JO* Débats du 1er novembre 1996) (p. 5307) - Ministère : Santé - *Problème posés par la commercialisation des boissons de type " premix "* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 13) - **Boissons alcoolisées**

n° 495 (*JO* Débats du 1er novembre 1996) (p. 5307) - Ministère : Santé - *Lutte contre le tabagisme* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 14) - **Tabagisme**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 800 à 802) : immatérialité du numérique. Conséquences sur le marché de l'emploi. Interrogation sur la nécessité de l'expérimentation. Familiarisation de l'enfant avec l'outil informatique. Projets d'expérimentation à l'échelon local. Inquiétude sur les conséquences d'une nouvelle technique d'information et de communication. Ne votera pas ce texte - **Art. 1er** *(régime des licences expérimentales)* (p. 815) : soutient l'amendement de suppression n° 29 de Mme Danièle Pourtaud - **Art. 3** *(dérogations à la législation sur la communication audiovisuelle au profit des expérimentations par voie hertzienne terrestre)* (p. 823 à 825) : soutient les amendements de Mme Danièle Pourtaud n° 37 (procédure d'attribution des fréquences hertziennes par le CSA), n° 39 (consultation des communes), n° 43 (suppression de la référence à l'article 41 de la loi du 30 septembre 1986 relatif à la détention de deux autorisations hertziennes pour l'exploitation de services de fréquences) et n° 46 (maintien des dispositions anticoncentration s'appliquant au droit commun de l'audiovisuel).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire** - *Deuxième lecture* **[n° 0281 (95-96)]** - (18 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2016 à 2018) : proposition de loi de M. Claude Huriet sur les thérapies génique et cellulaire. Dispositions relatives au thermalisme. Diversité des problèmes abordés par ce texte. Interprétation du gène. Inquiétudes relatives au texte - **Avant l'art. 1er** (p. 2029) : soutient l'amendement n° 35 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (extension du staut de médicament aux produits issus de procédés biotechnologiques en vue de réaliser une thérapie somatique, génique ou cellulaire).

- **Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)]** - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2117) : fausse ouverture constituée par ce texte. Nécessaire maintien de la possibilité d'accouchement sous X. Amendement socialiste tendant à créer un conseil pour la recherche des origines en matière familiale et prévoyant un médiateur. Notion d'éléments non identifiants - **Avant l'art. 20 (par priorité)** (p. 2126) : soutient l'amendement n° 138 de M. Georges Mazars (création d'un Conseil pour la recherche des origines en matière familiale) - **Avant l'art. 28 (par priorité)** : soutient l'amendement n° 142 de M. Georges Mazars (modalités de demandes de secret d'identité d'une femme accouchant dans un établissement de santé public ou privé) - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2131, 2132) : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de la commission (possibilité pour les parents de demander le secret de l'identité de l'enfant âgé de moins d'un an au moment du consentement à l'adoption). Accouchement anonyme, accouchement secret et accouchement sous X - **Après l'art. 27 bis (par priorité)** (p. 2133 à 2135) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° 32 (informations non identifiantes en cas d'accouchement secret) et n° 33 (accès aux informations non identifiantes) - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2136) : se déclare favorable à l'amendement n° 115 de M. Georges Mazars (définition de critères cumulatifs). (p. 2138) : se déclare favorable à l'amendement n° 105 de Mme Nicole Borvo (extension aux couples vivant en concubinage). (p. 2139, 2140) : se déclare favorable à l'amendement n° 151 de Mme Joëlle Dusseau (égalité de traitement entre les couples mariés et les couples non mariés) - **Avant l'art. 4** (p. 2142) : soutient l'amendement n° 119 de M. Georges Mazars (définition des cas de recours à l'adoption plénière).

- **Suite de la discussion** - (24 avril 1996) - **Art. 29 (par priorité)** *(accélération de l'admission en tant que pupille de l'Etat et retrait de l'autorité parentale - art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2162) : favorable au délai de trois mois pour la rétractation. Se déclare favorable à l'amendement n° 144 de M. Georges Mazars (suppression du deuxième alinéa de l'article 29 prévoyant de ramener le délai de trois mois à six semaines) - **Art. 32 (par priorité)** *(catégorie de personnes pouvant adopter un pupille de l'Etat - projet d'adoption - Art. 63 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2173) : problème de l'agrément tacite - **Art. 35 (par priorité)** *(création d'une prestation à la charge du conseil général afin de dédommager les assistantes maternelles qui adoptent - Art. 63-3 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2178) : s'abstiendra sur l'amendement de suppression n° 50 de la commission saisie pour avis - **Art. 39 (par priorité)** *(sanctions encourues par les organismes exerçant sans autorisation - Art. 100-2 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2179) : se déclare favorable à l'amendement n° 54 de la commission saisie pour avis (cas de la personne physique ou morale servant d'intermédiaire pour l'adoption malgré l'interdiction signifiée par le président du conseil général du département) - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2206) : se déclare opposé au sous-amendement n° 166 du Gouvernement (compétence de l'autorité centrale pour l'adoption internationale et non pour l'adoption interne), déposé sur l'amendement n° 34 de la commission (suppression de la référence à la convention de La Haye) - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de quinze ans - Art. 345 du code civil)* (p. 2209) : soutient l'amendement n° 120 de M. Georges Mazars (remplacement de "l'adoption complétive" par "l'adoption additive") - **Art. 33 (par priorité)** *(projet d'adoption pour les pupilles de l'Etat - Art. 63-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2210) : son amendement de coordination n° 150 ; retiré - **Art. 14** *(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil)* (p. 2220) : intervient sur l'amendement n° 167 du Gouvernement (suppression des mots "à titre exceptionnel") - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2236, 2237) : imprécision des débats. Confusion entre les mots "anonymat"

et "secret". Renseignements non identifiants. Avec les sénateurs du groupe socialiste, s'abstiendra.

Deuxième lecture **[n° 0396 (95-96)]** - (24 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4134, 4135) : conditions d'accès à l'identité des parents biologiques. Délai de rétractation du consentement à l'adoption. Mise à l'écart des couples concubins. Retour de la morale chrétienne - **Art. 3** *(écart d'âge maximal entre l'adoptant et l'adopté - Art. 344 du code civil)* (p. 4141) : son amendement de suppression n° 29 ; retiré au profit de l'amendement identique de suppression n° 1 de la commission - **Avant l'art. 4** : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 30 : conditions d'application de l'adoption plénière ; rejeté - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de 15 ans - Art. 345 du code civil)* (p. 4142) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 31 : suppression de la prorogation du délai d'adoption plénière au-delà de 18 ans ; retiré au profit de l'amendement de suppression n° 2 de la commission sur un objet analogue - **Art. 5** *(atténuation des restrictions à l'adoption plénière de l'enfant du conjoint - Art. 345-1 du code civil)* (p. 4143) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 32 : existence d'ascendants du conjoint défunt ; devenu sans objet - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* : son amendement de suppression n° 33 ; retiré au profit de l'amendement identique de suppression n° 4 de la commission - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 4145) : son amendement de suppression n° 34 ; adopté - **Après l'art. 14** (p. 4147) : ses amendements n° 35 : possibilité pour l'enfant adopté, devenu majeur, de porter le nom de ses parents naturels ; et n° 36 : possibilité pour les adoptants de demander que l'enfant mineur porte le nom de ses parents d'origine ; rejetés - **Après l'art. 17** (p. 4148) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 38 : adoption simple d'un enfant étranger confié à un ressortissant français ; retiré - **Après l'art. 20** (p. 4149, 4150) : son amendement n° 39 : création d'un conseil supérieur pour la recherche des origines en matière familiale ; rejeté. Importance de cet amendement pour le groupe socialiste - **Avant l'art. 27 ter AA** : son amendement n° 40 : substitution de la mention "fils de" ou "fille de" à la mention "né de" sur l'acte naissance des enfants adoptés ; retiré - **Art. 28 A** *(accompagnement des femmes accouchant secrètement - Art. 47 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4153) : son amendement n° 41 : nouvelle rédaction de l'article 47 ; rejeté - **Art. 28** *(consultation des pupilles de l'Etat et mode d'organisation du Conseil de famille - Art. 60 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4154) : se déclare défavorable à l'amendement n° 14 de la commission saisie pour avis (fixation à treize ans de l'âge auquel un mineur est considéré comme étant capable de discernement) - **Art. 29** *(délai de rétractation pour les personnes remettant l'enfant à l'aide sociale à l'enfance et nouvelle dénomination de la déchéance de l'autorité parentale - Art. 61 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4155) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 43 : suppression du troisième alinéa de cet article ; rejeté - **Art. 30** *(secret des origines - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 4156, 4157) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de la commission saisie pour avis (conditions d'information des adoptants sur l'identité des parents naturels de l'enfant) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4164) : le groupe socialiste ne votera pas ce texte. Priorité donnée aux intérêts des parents adoptifs sur l'intérêt de l'enfant.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6506) : absence de moyens consacrés aux nouvelles techniques d'information et de communication. Subventions de l'EPI, Enseignement public et informatique. (p. 6507) ; choix du moment du début de l'enseignement de l'informatique. Nécessité de faire entrer l'informatique très tôt à l'école. Clivage social. Communes citées sur la plaquette relative aux rythmes scolaires.

Jeunesse et sports

- (3 décembre 1996) (p. 6569) : aménagement des rythmes scolaires. Mise en place d'activités post-scolaires et péri-scolaires. Généralisation de cette expérience et financement. (p. 6570) : animateurs.

SIGNÉ (René-Pierre), *sénateur (Nièvre) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1336) - Ministère : Agriculture - *Situation de l'élevage bovin* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1336) - **Elevage**

Questions orales sans débat :

n° 268 (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 456) - Ministère : Equipement - *Désenclavement routier du Morvan* - Réponse le 21 février 1996 (p. 761) - **Routes**

n° 269 (*JO* Débats du 7 février 1996) (p. 456) - Ministère : Poste - *Enfouissement des réseaux de télécommunications* - Réponse le 21 février 1996 (p. 767) - **Environnement**

n° 270 (*JO* Débats du 14 février 1996) (p. 631) - Ministère : Défense - *Accueil au lycée professionnel de Château-Chinon d'enfants remplissant les conditions d'admission dans les lycées militaires* - Réponse le 21 février 1996 (p. 766) - **Enseignement**

n° 328 (*JO* Débats du 20 mars 1996) (p. 1461) - Ministère : Culture - *Statut des enseignants vacataires des écoles d'architecture* (p. 1933) - **Architecture**

n° 353 (*JO* Débats du 17 avril 1996) (p. 1971) - Ministère : Défense - *Devenir de l'établissement d'impression de l'armée implanté à Château-Chinon (Nièvre)* - Réponse le 1er mai 1996 (p. 2284) - **Armée**

n° 423 (*JO* Débats du 6 juin 1996) (p. 3284) - Ministère : Education - *Apprentissage et formation* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4180) - **Apprentissage**

n° 491 (*JO* Débats du 30 octobre 1996) (p. 5178) - Ministère : Intérieur - *Situation des sapeurs-pompiers auxiliaires* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7469) - **Sapeurs-pompiers**

n° 512 (*JO* Débats du 27 novembre 1996) (p. 6064) - Ministère : Agriculture - *Extension de la zone montagne dans le département de la Nièvre* - Réponse le 18 décembre 1996 (p. 7467) - **Montagne**

n° 515 (*JO* Débats du 4 décembre 1996) (p. 6579) - Ministère : Environnement - *Parcs naturels régionaux : bénéfice des aides financières et révision de la charte* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 16) - **Parcs naturels**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1953, 1954) : diminution du nombre des exploitations agricoles. Priorité à l'installation des jeunes agriculteurs. Accès au foncier. Fiscalité. Dotation des jeunes agriculteurs, DJA ; amélioration de la modulation selon les zones de plaines, les zones défavorisées et les zones de montagne ; prise en compte de la pluriactivité. Installations non aidées. Soutien nécessaire aux agriculteurs plutôt qu'aux productions. Formations.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5404, 5405) : crise des éleveurs bovins. Aides en faveur du système extensif. Absence de choix d'une politique de l'élevage. Caractère indispensable de l'aide aux producteurs de broutards. Nécessité d'une maîtrise de la production à long terme. Relance de la consommation et restauration de la confiance. Attente de modifications conjoncturelles et structurelles.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - I - Enseignement scolaire

- (3 décembre 1996) (p. 6511) : baisse de ce budget en francs constants. (p. 6512) : fréquentation des cantines. Bourses. Gestion du personnel enseignant. Réduction des crédits de fonctionnement et retrait de l'Etat. Exemple de l'enseignement des langues vivantes en section primaire. Transformation des heures supplémentaires en emplois. Pénurie d'infirmières et de médecins scolaires. Recrutement du personnel non-enseignant. Centre de formation d'apprentis, CFA. Réduction des crédits et situation des zones d'éducation prioritaires, ZEP.

SOUCARET (Raymond), *sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Après l'art. 40 bis** (p. 1663) : son amendement n° 145 : extension du bénéfice des dispositions sur l'intercommunalité en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement aux communes de moins de 3 000 habitants ; adopté.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5408, 5409) : mesures d'intervention sur les marchés et de soutien des revenus. Evolution de la situation de l'agriculture. Qualité de la production agricole. Contribution de l'agriculture à l'aménagement du territoire. Caractère fondamental de l'activité agricole. Installation des jeunes agriculteurs. Transmission des exploitations. Préretraites et retraites.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6709; 6711) : place prépondérante de la politique agricole commune. Objectif de stabilité des dépenses de l'Etat. Respect des engagements pris. Soutien à l'installation des jeunes. Valorisation de l'espace rural. Valorisation de la production. Développement rural. Enseignement privé agricole. Votera le projet de budget de l'agriculture.

SOUPLET (Michel), *sénateur (Oise) UC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Membre suppléant du Conseil supérieur du cheval jusqu'au 26 décembre 1996.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (14 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (25 novembre 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait à la suite d'une mission effectuée en Inde, pour étudier l'économie de ce pays, ainsi que ses relations économiques, commerciales et financières avec la France **[n° 0390 (95-96)]** (29 mai 1996) - **Inde.**

Participation au rapport d'information supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les enjeux et les risques des investissements étrangers en Inde, à la suite d'une mission d'information effectuée dans ce pays **[n° 0073 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Inde.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Commerce extérieur **[n° 0088 (96-97) tome 10]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Après l'art. 9** (p. 1107) : son amendement n° 1 : reversement aux organismes collecteurs à compétence interprofessionnelle : demande une exonération pour le secteur de l'agriculture ; retiré.

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Après l'art. 3** (p. 1517) : son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyest, n° 162 : taux de la déduction forfaitaire applicable aux revenus d'immeubles ruraux loués par bail à long terme ; retiré - **Après l'art. 4** (p. 1520) : son

amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° 163 : relèvement du plafond du régime des micro-entreprises visé à l'article 52 ter du code général des impôts ; retiré - **Après l'art. 8** (p. 1536, 1537) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Jacques Hyest, n° 165 : extension aux sociétés agricoles de la déduction des droits de mutation à titre gratuit autorisée pour les exploitations individuelles ; et n° 164 : évaluation des apports de stocks à une société agricole ; retirés.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Après l'art. 1er B** (p. 2432) : son amendement, soutenu par M. Marcel Deneux, n° 60 : article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 prohibant les ententes : alignement de la rédaction sur l'article 85-1 du Traité de Rome ; retiré - **Art. 1er D** *(prix abusivement bas)* (p. 2437, 2438) : son amendement, soutenu par M. Marcel Deneux, n° 62-I : précision qu'un marché peut être local ; retiré. (p. 2439) : son amendement, soutenu par M. Marcel Deneux, n° 62-II : application des dispositions de cet article à la revente de produits alimentaires ; adopté - **Après l'art. 3 bis** (p. 2474) : son amendement, soutenu par M. Marcel Deneux, n° 63 : suppression de l'article 34 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 ; retiré.

Deuxième lecture **[n° 0392 (95-96)]** - (14 juin 1996) - **Art. 1er D** *(offre ou vente aux consommateurs à prix abusivement bas)* (p. 3795) : aménagement du territoire. Stations-service en milieu rural. Bénéfices des grandes compagnies pétrolières.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) - **Art. 7** *(modification de la composition des commissions départementales d'équipement commercial)* (p. 3872) : se déclare opposé à l'amendement n° 157 du Gouvernement (structuration de la commission départementale d'équipement commercial en deux collèges de trois membres : les élus et les socioprofessionnels). Conférence annuelle agricole. Participation d'un représentant des grandes surfaces à la commission départementale d'orientation agricole. Réciprocité.

- Projet de loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - *Deuxième lecture* **[n° 0435 (95-96)]** - (24 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5011) : intervient à propos de l'émission "Etats d'urgence" de M. Jean-Marie Cavada sur la vache folle pour en critiquer le manque d'objectivité. (p. 5012) : biocarburants. Progrès insuffisants en matière de fiscalité et de reformulation des carburants. Débat sur l'impact sur la santé d'une reformulation des carburants. Introduction d'oxygène ou d'ester méthylique de colza dans le gazole. (p. 5013) : collaboration entre agriculteurs et compagnies pétrolières. Utilisation de gazole à teneur spécifique en oxygène par les" flottes captives". Votera ce projet de loi - **Art. 3** *(organisation de la surveillance de la qualité de l'air)* (p. 5022, 5023) : son amendement n° 51 : attribution de la responsabilité de la gestion financière à l'ADEME ; retiré. Imbrication entre la gestion technique et la gestion financière - **Art. 13 bis** *(gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution)* (p. 5045) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 13 de la commission et n° 65 de M. Philippe Adnot. Coût pour les collectivités territoriales - **Art. 19** *(mesures destinées à réduire la consommation d'énergie et à prévenir les émissions de substances polluantes - incorporation d'un taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides - teneur maximale des carburants en divers produits polluants ou toxiques)* (p. 5058) : son amendement n° 41 : incorporation d'un taux spécifique d'oxygène dans les carburants utilisés par les véhicules appartenant à des flottes captives ; retiré. (p. 5059) : se déclare opposé à l'amendement n° 66 de M. Philippe Adnot (suppression des dispositions relatives à la fixation par un décret en Conseil d'Etat des conditions dans lesquelles l'ensemble des constructions devront comporter une quantité minimale de matériaux en bois) - **Art. 21** *(règles concernant les véhicules et leurs équipements)* (p. 5068) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de la commission (insertion dans le code de la route d'un dispositif ne visant que les flottes gérées par des personnes publiques et leur donnant le choix soit d'utiliser des carburants peu polluants, soit de procéder à l'achat de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au gaz lors du renouvellement du parc automobile).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Avant l'art. 10** (p. 5933) : son amendement n° I-272 : déclaration des revenus des entraîneurs des chevaux de course dans la catégorie des bénéfices agricoles ; retiré.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 13** (p. 6023) : son amendement n° I-275 : qualification de biens professionnels accordée aux parts de groupements fonciers agricoles lorsque les terres sont louées par bail à long terme à une société familiale ; retiré. (p. 6024) : son amendement n° I-276 : extension aux parts des groupements fonciers ruraux du régime d'exonération totale ou partielle d'impôt de solidarité sur la fortune ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6714, 6715) : contribution du secteur agricole à l'amélioration du solde de la balance commerciale. Vocation économique et sociale de protection de l'environnement et de l'aménagement du milieu rural de l'agriculture. Installation des jeunes agriculteurs. Revenu des agriculteurs. Transmission des entreprises agricoles. Avec le groupe de l'Union centriste, votera le projet de budget de l'agriculture.

Economie et finances - Commerce extérieur

- (7 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 6896, 6897) : Organisation mondiale du commerce, OMC. Excédent commercial. Politique de promotion du commerce extérieur. Fusion des trois organismes de soutien au commerce extérieur. Coopérants du service national en entreprise, CSNE. Procédures publiques d'aides à l'exportation. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis favorable à l'adoption de ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (10 décembre 1996) - **Art. 82** *(prorogation des contributions additionnelles établies au profit du Fonds national de garantie des calamités agricoles)* (p. 7156) : son amendement n° II-114 : modification de l'échéance prévue pour que la Commission nationale des calamités agricoles fasse des propositions en matière de taux des contributions additionnelles applicables ; adopté.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7411, 7412) : désinformation relative à la "crise de la vache folle". Forte concentration des marchés de l'équarrissage. Nécessité de défendre les petits équarrisseurs. Investissements dans des incinérateurs. Dispositions à prendre pour la destruction des

stocks de farine d'origine animale. Conditions d'exonération de la taxe d'équarrissage et disparition souhaitable de cette taxe dans les années à venir. Responsabilité des grands producteurs de farine et possibilité de leur faire supporter une part importante du coût de l'élimination des déchets - **Art. 1er A** *(financement du service public de l'équarrissage)* (p. 7422) : son amendement n° 9 : fixation à trois millions de francs de chiffres d'affaires du seuil d'application de la taxe d'équarrissage ; retiré.

SOURDILLE (Jacques), *sénateur (Ardennes) RPR.*

Décédé le 8 juillet 1996 (JO Lois et décrets du 10 juillet 1996) - Eloge funèbre le 15 octobre 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie.

SOUVET (Louis), *sénateur (Doubs) RPR.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Membre titulaire de la Commission d'évaluation prévue par l'article 82 de la loi quinquenale sur l'emploi.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (2 mai 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire (3 octobre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 147 (95-96)], adopté par l'Assemblée nationale, portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi **[n° 0187 (95-96)]** (31 janvier 1996) - **Emploi.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 94 (95-96)] tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle **[n° 0205 (95-96)]** (7 février 1996) - **Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de résolution [n° 258 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Jacques Genton et plusieurs de ses collègues, et la proposition de résolution [n° 307 (95-96)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Guy Fischer et plusieurs de ses collègues sur la proposition de règlement du Conseil modifiant en faveur des travailleurs en chômage le règlement relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et le règlement fixant les modalités d'application du règlement (E-582) et sur la proposition de règlement du Conseil modifiant en faveur des titulaires de prestations de préretraite le règlement relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et le règlement fixant les modalités d'application du règlement (E-583) **[n° 0312 (95-96)]** (17 avril 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 301 (95-96)] , adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle **[n° 0363 (95-96)]** (15 mai 1996) - **Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 411 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective **[n° 0510 (95-96)]** (25 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Travail.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective **[n° 0016 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Travail.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Travail, emploi et formation professionnelle **[n° 0090 (96-97) tome 4]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au développement de l'apprentissage dans le secteur public et modifiant la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail **[n° 0107 (96-97)]** (28 novembre 1996) - **Formation professionnelle et promotion sociale.**

Rapport, fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur : - le projet de loi [n° 152 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal ;- la proposition de loi [n° 97 (96-97)] de M. Bernard Plasait et plusieurs de ses collègues tendant à renforcer les pouvoirs des agents de contrôle des oranismes mentionnés aux articles L. 243-7 et L. 216-6 du code de la sécurité sociale dans la lutte contre le travail clandestin **[n° 0157 (96-97)]** (18 décembre 1996) - **Travail.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **401** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2876) - Ministère : Transports - *Coût financier du canal Rhin-Rhône* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3487) - **Transports fluviaux**

n° **402** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2876) - Ministère : Transports - *Avenir professionnel des élèves pilotes de l'ENAC* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3488) - **Aviation civile**

n° **403** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2876) - Ministère : Fonction publique - *Avancement de grade de certains fonctionnaires territoriaux* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3479) - **Fonction publique territoriale**

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail et modifiant l'article 39 de la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle [n° 0094 (95-96)] - (13 février 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 597 à 599) : diminution du volume de travail et accroissement de la richesse du pays. Conséquences de la mondialisation. Hausse du chômage. Flexibilité de l'organisation du travail. Annualisation du temps de travail. Allégement du coût du travail par l'Etat. Au nom de la commission des affaires sociales, propose l'adoption du texte assorti d'amendements. Travail à temps partiel. Question de la diminution des salaires. Compensation des exonérations par l'Etat. Réforme des prélèvements obligatoires. Conditions de maintien de l'effectif de l'entreprise - **Question préalable** (p. 612) : s'oppose à la motion n° 12 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Avant l'art. 1er** (p. 613) : s'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (réduction de quatre heures de la durée du travail hebdomadaire sur trois ans sans réduction de salaire) - **Art. 1er** *(pérennisation et amélioration du dispositif de réduction et d'aménagement conventionnel de la durée du travail)* (p. 617 à 619) : ses amendements n° 1 : abaissement de l'objectif de réduction de l'horaire de travail collectif ; n° 2 : application d'une diminution de salaire en cas de baisse du temps de travail ; n° 4 : fixation à cinq ans de la durée de l'exonération des cotisations patronales ; n° 5 : fixation du délai d'embauche à un an maximum par la convention conclue avec l'Etat ; n° 6 : fixation de l'obligation d'embauche à 5 % de l'effectif ; n° 7 : délai de régularisation d'un an pour la suspension des exonérations patronales en cas de non-respect des conditions de durée de l'horaire collectif ou du niveau des effectifs ; n° 8 : fixation du taux de l'exonération patronale par la convention ; adoptés ; et n° 3 : diminution du taux des exonérations de cotisations patronales ; retiré. Sur les amendements de M. Guy Fischer, s'oppose aux n° 16 de suppression, n° 17 (réduction du temps de travail et création d'emplois à durée déterminée), n° 18 (suppression de l'augmentation du taux et de la durée des exonérations patronales), n° 20 (interdiction de cumuler des exonérations de cotisations sociales prévues par ce texte avec d'autres obtenues pour des motifs différents), n° 21 (interdiction de négocier les accords collectifs par atelier), n° 22 (renforcement du contrôle des exonérations accordées aux entreprises) et estime le n° 19 satisfait par son amendement précité n° 7 (suppression de l'exonération de cotisations sociales prévue pour les employeurs). Accepte l'amendement n° 13 de M. Serge Franchis (fixation du taux de l'exonération par la convention en fonction de l'importance de la réduction de l'horaire ainsi que de l'augmentation de l'effectif). - **Après l'art. 1er** (p. 624) : accepte l'amendement n° 15 du Gouvernement (convention ou accord collectif d'entreprise ou d'établissement destiné à éviter ou limiter les licenciements économiques) - **Art. 2** *(cumul des allégements de charges sociales : coordination)* (p. 625) : son amendement rédactionnel n° 27 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 23 de M. Guy Fischer (interdiction du cumul de l'allégement des cotisations familiales et de la ristourne dégressive de cotisations sociales patronales avec l'exonération de cotisations sociales prévue à l'article 39 de la loi quinquennale pour l'emploi) - **Art. 3** *(rapport du Gouvernement au Parlement)* : son amendement n° 9 : caractère expérimental du dispositif ; adopté - **Art. 4** *(charge de l'exonération)* : son amendement de suppression n° 10 ; adopté - **Après l'art. 5** (p. 627) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 25 (réforme du mode de calcul des cotisations sociales des entreprises) et n° 26 (application d'une convention ou d'un accord collectif uniquement dans un cadre plus favorable aux salariés que les dispositions en vigueur).

- Projet de loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi [n° 147 (95-96)] - (14 février 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 643) : transposition législative de l'accord des partenaires sociaux du 6 septembre 1995. Mise en place d'un système de préretraite financé par les entreprises et les salariés sur les fonds de l'UNEDIC avec obligation d'embauche compensatoire. Nécessité d'une transposition législative. Politique de l'emploi. Processus d'activation des dépenses d'indemnisation. Conventions de coopération. (p. 644) : reprise partielle de la dette de l'UNEDIC par l'Etat. Transposition législative des trois accords sociaux. Création du fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi. Description du dispositif de développement de l'emploi voulu par les partenaires sociaux. (p. 645) : la commission propose au Sénat d'adopter ce projet de loi sans modification - **Avant l'art. 1er A** (p. 651) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Guy Fischer (rétablissement des trente sept ans et demi de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein) - **Art. 1er A** *(création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi)* (p. 652) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (ouverture du fonds au financement d'autres mesures) - **Art. 1er** *(conditions de mise en oeuvre et financement de l'allocation de cessation d'activité)* (p. 654) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Guy Fischer (calcul de l'indemnité de départ à la retraite selon les dispositions du code du travail relatives à la mise à la retraite à la demande de l'employeur).

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - Suite de la discussion - (21 mars 1996) - **Art. 40 bis** *(écrêtement au profit des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle des bases excédentaires des districts)* (p. 1656) : ses amendements, n° 266 de suppression ; adopté ; et n° 265 : exclusion, du champ d'application de cette mesure, des districts créés avant le 1er janvier 1975 ; devenu sans objet. Conséquences de ce dispositif. District urbain du pays de Montbéliard.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2675, 2676) : adaptation d'un dispositif de la loi quinquennale encourageant les réductions du temps de travail à titre expérimental. Divergences entre les deux Assemblées sur la portée à donner à ce texte. Pourcentages d'embauches et de réduction du temps de travail permettant de bénéficier du dispositif d'aide. Fixation des taux d'exonération. Réunion de concertation entre les deux Assemblées autour des présidents de commissions et des rapporteurs. Initiative législative justifiée par l'enlisement des négociations entre partenaires sociaux. Difficultés d'application des exonérations envisagées mises en évidence par l'exemple du secteur textile. Possibilité de lier les exonérations à l'application d'accords de branches ou d'accords d'entreprises. Coût financier des mesures contenues dans ce texte et organisation de la sortie de ce dispositif - **Art. 1er** *(incitation à l'aménagement et à la réduction conventionnels du temps de travail en contrepartie d'embauches)* (p. 2680, 2687) : ses amendements n° 1 : conditions d'application de l'exonération ; n° 2 : extension de l'exonération à l'ensemble des cotisations patronales ; n° 3 : réduction à 7 ans de la durée de l'allégement ; et n° 4 : conditions de renforcement du taux de l'exonération ; n° 5 de cohérence ; adoptés. Son amendement n° 6 : adaptation du taux d'exonération aux variations des effectifs de l'entreprise ; retiré. Ses amendements n° 7 : entreprises appliquant une durée du travail initiale inférieure à la durée

légale ; et n° 17 de coordination ; adoptés. S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 12 de suppression, n° 13 (contrepartie en termes d'emplois des exonérations accordées aux entreprises), n° 14 (exclusion du champ des exonérations des cotisations sociales liées aux accidents du travail), n° 15 (suppression des exonérations en cas de non-respect des accords par les entreprises) et n° 16 (interdiction du cumul des exonérations). Demande le retrait des amendements de M. Alain Gérard n° 10 (réduction à 8 ans de la durée de l'exonération) et n° 11 (conditions de renforcement du taux d'exonération). - **Art. 1er bis** *(incitation à l'aménagement et à la réduction conventionnels du temps de travail en vue d'éviter des licenciements économiques)* (p. 2688) : ses amendements n° 8 : cumul des différentes exonérations de charges sociales ; et n° 18 de coordination ; adopté - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 2689) : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective [n° 0411 (95-96)]** - (1er octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 4348, 4349) : transposition en droit interne de la directive européenne relative à l'information et à la consultation des salariés. Application conjointe de l'accord national interprofessionnel relatif à la politique contractuelle. Négociation collective. Elaboration d'un droit social européen. Procédures d'information des salariés d'entreprises multinationales. (p. 4350, 4352) : constitution d'un groupe spécial de négociation. Amendements rédactionnels de la commission des affaires sociales. Limitation des frais d'expertise. Réalisation de simulations. Absence de délégués syndicaux dans les petites entreprises. Relance du dialogue social. Protection de la carrière des responsables syndicaux. Salariés désignés par les organisations syndicales. Information du Parlement sur la représentation du personnel. Cas des dérogations au code du travail. Fonctionnement de la commission paritaire de branche. Nécessité d'une formation à la négociation collective. Sous réserve de ses amendements, la commission des affaires sociales propose l'adoption de ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4363, 4364) : s'oppose à la motion n° 29 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Interprétation du préambule de la Constitution de 1946. Monopole syndical. Rôle des syndicats dans la négociation de branche. Organisation de la flexibilité dans l'entreprise.

- **Suite de la discussion** - (2 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 1er** *(périmètre du comité de groupe - Art. L. 439-1 du code du travail)* (p. 4403, 4404) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 6 (suppression de la référence aux 10 % du capital) et n° 7 (demande d'inclusion dans le groupe, par le comité d'entreprise, d'une entreprise contrôlée), ainsi qu'à l'amendement n° 31 de M. Guy Fischer (droit de porter un litige devant le tribunal de grande instance réservé aux organisations syndicales représentatives et représentées) - **Art. 3** *(comité d'entreprise européen ou procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire - Chapitre X nouveau du titre III du livre IV du code du travail)* - Art. L. 439-6 du code du travail *(droits des salariés à l'information et à la consultation à l'échelon européen et définition)* (p. 4408, 4409) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 8 (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail) et n° 9 (suppression du 4ème alinéa de cet article), ainsi qu'à l'amendement n° 32 de M. Guy Fischer (ouverture du champ d'application de cette loi au-delà de l'espace européen) - Art. L. 439-8 du code précité *(missions et modalités de fonctionnement du groupe spécial de négociation)* (p. 4410, 4411) : s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail). (p. 4412) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 33 (assimilation du temps de déplacement pour se rendre sur les lieux des négociations au temps de travail et remboursement des frais) et n° 34 (remboursement du temps passé en réunion), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 11 (prise en charge par l'entreprise du temps passé en déplacement) et n° 12 (prise en charge par l'entreprise des frais de déplacement et d'hébergement). (p. 4413) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 35 (mise à la disposition des membres du groupe spécial de négociation de la documentation nécessaire) et n° 36 (prise en charge des frais afférents à l'intervention d'experts) - Art. L. 439-9 du code précité *(contenu de l'accord instituant le comité d'entreprise européen)* (p. 4414, 4415) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 37 (suppression de la notion de durée des réunions du comité) et n° 38 (insertion de la notion de moyens humains mis à la disposition du comité), ainsi qu'à l'amendement n° 13 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (précisions sur les informations communiquées au comité d'entreprise européen) - Art. L. 439-10 du code précité *(contenu de l'accord instituant une ou plusieurs procédures d'information et de consultation)* (p. 4416) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 14 (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail) et n° 15 (suppression du mot "considérablement" relatif aux questions transnationales affectant les intérêts des salariés), ainsi qu'à l'amendement de suppression n° 39 de M. Guy Fischer - Art. L. 439-11 du code précité *(régime des décisions du groupe spécial de négociation et fin de sa mission)* (p. 4417, 4418) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 40 (prise de décision à l'unanimité des membres avec arbitrage administratif à défaut d'accord) et n° 41 (introduction au bout d'une année d'une nouvelle demande de constitution d'un groupe spécial de négociation en cas d'échec), ainsi qu'à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (introduction de la notion de consultation telle qu'elle est définie par le code du travail) - Art. L. 439-12 du code précité *(procédure de mise en place d'un comité d'entreprise européen à titre subsidiaire)* : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 42 (suppression des mots "ou l'ouverture de négociations") et n° 43 (réduction du délai pour la première réunion du comité d'entreprise européen) - Art. L. 439-14 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4419) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 44 (obligation de désigner le secrétaire du comité d'entreprise parmi les représentants salariés) et n° 45 (instauration d'un plancher de deux réunions par an). (p. 4420, 4421) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 46 (rédaction en français du rapport établi par le président), n° 47 (information de l'ensemble des salariés des travaux du comité d'entreprise européen), n° 48 (modalités d'information des salariés), n° 49 (obligation pour le président d'inscrire à l'ordre du jour les points demandés par le secrétaire) et n° 50 (traduction de l'ordre du jour dans la langue de chacun des membres du comité) - Art. L. 439-15 du code précité *(attributions du comité d'entreprise européen)* (p. 4422) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 51 de conséquence, n° 52 (insertion de la situation sociale de l'entreprise dans la liste des sujets devant faire l'objet d'une réunion) et n° 53 (discussion des licencements collectifs passés et projetés). (p. 4423) : s'oppose à l'amendement n° 17 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression du mot "considérablement" relatif à des circonstances exceptionnelles affectant les intérêts des salariés). (p. 4424) : intervient sur les amendements identiques n° 18 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 54 de M. Guy Fischer (réunion du comité d'entreprise européen en cas de projet de délocalisation). (p. 4425, 4427) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 55 (obligation d'informer préalablement le comité d'entreprise européen en cas de circonstances exceptionnelles) et n° 57 (réunion des représentants des salariés et de leurs suppléants hors la présence des représentants de la direction de l'entreprise), ainsi qu'aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 19 (information préalable du comité d'entreprise européen en cas de circonstances exceptionnelles) et n° 20 (remplacement des mots "à un

échange de vue et à un dialogue" par les mots "à une consultation") - Art. L. 439-16 du code précité *(modalités de fonctionnement du comité d'entreprise européen)* (p. 4428) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression d'une restriction quant à la faculté de se faire assister d'experts), aux amendements identiques n° 28 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 58 de M. Guy Fischer (prise en charge des frais afférents à l'intervention d'experts), ainsi qu'aux amendements identiques de conséquence n° 22 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 59 de M. Guy Fischer. S'oppose également à l'amendement n° 61 de M. Guy Fischer (référence aux moyens humains dotant le comité d'entreprise européen). (p. 4429, 4430) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 60 (norme minimale de subvention annuelle attribuée aux comités d'entreprise européens), n° 62 (prise en charge des frais de séjour et de déplacement des suppléants), n° 63 de cohérence et n° 64 (crédit d'heures alloué aux membres du comité d'entreprise européen). (p. 4431, 4432) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 67 (droit de visite de tous les établissements par les membres du comité d'entreprise européen) et n° 69 (formation financée par l'entreprise des membres du comité et de leurs suppléants) - Art. L. 439-18 du code précité *(règle de répartition des sièges)* (p. 4433, 4435) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 70 (nombre minimum de sièges du groupe spécial de négociation et du comité d'entreprise européen), n° 71 (suppression de la référence au comité d'entreprise européen), n° 72 (représentation de toutes les organisations syndicales représentatives en France et représentées dans l'entreprise), n° 73 (seuil minimal de cinq membres salariés pour siéger au comité d'entreprise européen) et n° 74 (répartition des sièges au sein du comité d'entreprise européen) - Art. L. 439-19 du code précité *(désignation des représentants des salariés par les organisations syndicales)* (p. 4436) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (introduction de la notion de représentativité syndicale) - Art. L. 439-21 du code précité *(secret professionnel et obligation de discrétion)* : s'oppose à l'amendement de coordination n° 23 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard - Art. L. 439-24 du code précité *(conséquences de la mise- en place du comité d'entreprise européen sur le comité de groupe)* (p. 4437) : son amendement rédactionnel n° 2 ; retiré. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 24 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 76 de M. Guy Fischer - **Art. 5** *(dispositions transitoires)* (p. 4439) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté. S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 77 (mise en conformité des accords préexistants avec ce texte de loi) et n° 78 (suppression du dernier alinéa de cet article) - **Après l'art. 5** (p. 4440) : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. Guy Fischer (affirmation du principe selon lequel les accords et conventions doivent comporter des dispositions plus favorables aux salariés que celles des lois et règlements en vigueur) - **Avant l'art. 6** (p. 4441, 4442) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 80 (désignation immédiate d'un délégué syndical dans les nouveaux établissements comportant dès leur création au moins cinquante salariés) et n° 81 (abaissement du seuil d'effectif minimum nécessaire pour la désignation de délégués syndicaux) - **Art. 6** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4446) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 25 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 82 de M. Guy Fischer. (p. 4448, 4450) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer, n° 83 (développement de la négociation collective dans les entreprises où des délégués syndicaux n'ont pu être désignés), n° 86 (développement de la négociation collective dans les entreprises de moins de onze salariés), n° 85 (dérogation au code du travail uniquement dans un sens plus favorable aux salariés) et n° 87 (extension des accords conclus à titre expérimental après consultation de la commission nationale de la convention collective). (p. 4451, 4452) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 88 (exclusion des rémunérations du champ de ces accords), n° 89 (conclusion des accords de branche avant le 31 octobre 1997), n° 90 (fin de la durée de ces accords au 31 octobre 1997) et n° 91 (exercice des responsabilités syndicales). (p. 4453, 4454) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 92 (droit à une heure mensuelle d'information syndicale), n° 93 (entrée en vigueur des accords conclus conditionnée par leurs arrêtés d'extension), n° 94 (affichage des adresses des organisations syndicales dans l'entreprise) et n° 95 (abrogation de l'article 39 de la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle du 20 décembre 1993).

- **Suite de la discussion** - (3 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 6 (suite)** *(transposition dans la loi de certaines dispositions de l'accord national interprofessionnel du 31 octobre 1995 relatif à la politique contractuelle)* (p. 4464, 4465) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 96 (aménagement de la procédure pour les accords conclus par des salariés mandatés ou des représentants élus) et n° 97 (approbation des accords par la catégorie professionnelle concernée). (p. 4466, 4467) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 98 (composition de la commission paritaire de branche avec des organisations syndicales représentatives), n° 100 (résultat des élections prud'homales pour la validation des accords), n° 99 (constitution de la commission paritaire d'homologation avec tous les syndicats représentatifs de la branche) et n° 101 (suppression de la possibilité de mandater un salarié). (p. 4468, 4469) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 102 (limitation du recours au mandatement), n° 103 (négociations d'accords collectifs : application de la législation du travail), n° 104 (caractère illicite d'un mandatement favorisé par un employeur) et n° 105 de repli. (p. 4471) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 106 (modalités de protection des salariés mandatés), n° 107 (délai pour le licenciement des anciens salariés mandatés), n° 108 (protection des salariés mandatés identique à celle des délégués syndicaux), n° 109 (mandatement des salariés par les organisations syndicales représentatives) et n° 110 (protection des salariés mandatés pour une négociation d'au moins une année), ainsi qu'à l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 26 (autorisation administrative de licenciement obligatoire en cas de licenciement d'un salarié mandaté). (p. 4472, 4474) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 111 (attribution d'un lieu de réunion et libre circulation du salarié mandaté dans et hors de l'entreprise), n° 112 (information des salariés par le chef d'entreprise au sujet des choix effectués pour la gestion de l'entreprise), n° 113 (mesures d'encadrement des négociations collectives), n° 114 (information des autres salariés par les salariés mandatés) et n° 115 (participation des salariés mandatés aux négociations de leur propre catégorie). (p. 4475) : demande le retrait de l'amendement de M. Jean-Claude Carle n° 27 (négociations d'accords collectifs de travail dans l'attente des accords de branches). (p. 4476, 4477) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 116 (impossibilité légale d'une désignation d'un délégué syndical dans une entreprise de moins de cinquante salariés), n° 117 (type d'entreprise dans l'impossibilité de désigner un délégué syndical), n° 118 (introduction de dérogation à la loi en faveur des salariés), n° 119 (rejet du dispositif relatif aux négociations collectives dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux) et n° 120 (désignation d'un délégué syndical dans tout établissement). (p. 4478, 4479) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 121 (suppression de l'obligation d'information du Parlement par le Gouvernement sur les accords de branches), n° 122 (extension du dispositif exclusivement dans les cas favorables aux salariés) et n° 123 (référence aux organisations syndicales représentatives). (p. 4480, 4482) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 124 (allongement du délai de réflexion et d'opposition des organisations syndicales), n° 125 (délimitation du champ d'application de l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995), n° 126 (suppression du dispositif du code du travail permettant au délégué du personnel d'être également représentant du personnel au comité d'entreprise), n° 127 (conditions supplémentaires de

validation par l'autorité administrative), n° 128 (remise en cause du contenu de l'accord du 31 octobre 1995 relatif à l'emploi et à l'aménagement du temps de travail) et n° 129 (suppression de la possibilité de compenser le paiement d'heures supplémentaires par des repos compensateurs) - **Art. 7** *(entrée en vigueur de certaines dispositions)* (p. 4483) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté - **Intitulé du projet de loi** (p. 4484) : s'oppose à l'amendement n° 130 de M. Guy Fischer (projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire) - **Sur l'ensemble** (p. 4487, 4488) : politique contractuelle. Transposition d'un accord signé par dix-sept pays. Courage des partenaires sociaux.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0016 (96-97)]** - (10 octobre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire : son intervention présentée par M. Jean-Pierre Fourcade (p. 4685).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 24 quater** *(prélèvement exceptionnel sur les excédents de l'organisme de mutualisation des organismes collecteurs des fonds de la formation en alternance)* (p. 6113, 6114) : soutient l'amendement déposé au nom de la commission des affaires sociales, n° I-85 de M. Jean Madelain (modification de la date du prélèvement). Rectification de l'amendement de suppression initial. Insertion des jeunes dans les petites entreprises. Réorganisation du système de collecte. Effort de rigueur dans la gestion des fonds affectés à la formation en alternance - **Après l'art. 24 quater** (p. 6118, 6119) : son amendement, déposé au nom de la commission des affaires sociales, n° I-86 : exonération pour les entreprises de travail temporaire de leur contribution à l'association pour la gestion de la garantie des salaires ; retiré.

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - I - Travail

- (28 novembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, pour le travail et l'emploi, et en remplacement de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis pour la formation professionnelle (p. 6281, 6285) : chiffres et prévisions sur l'emploi. Crédits proposés : priorité à l'allégement du coût du travail. Temps partiel. Succès du dispositif proposé par la loi Robien. Recrutement et formation des jeunes. Contrat initiative-emploi, CIE. Insertion professionnelle : apprentissage ; contrat de qualification. Réseaux d'accueil. Action en faveur des publics prioritaires. Réforme du contrat emploi-solidarité, CES. Retrait d'activité et préretraite. Aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises. Formation professionnelle. Décentralisation des formations qualifiantes. Transfert de charges sur les collectivités locales. Augmentation de la part de l'UNEDIC dans l'allocation de formation reclassement, AFR. Effort de rigueur budgétaire. ANPE. Association pour la formation professionnelle des adultes, AFPA. Propose l'adoption de ce projet de budget.

SUDRE (Margie), *secrétaire d'Etat chargé de la francophonie.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **15** de Mme Michelle Demessine : **Femmes** *(Suites de la conférence mondiale des femmes de Pékin)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 712).

n° **13** de M. Jean-François Le grand : **Pêche** *(Gestion des zones de pêche anglo-normandes)* (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5026).

n° **14** de Mme Anne Heinis : **Pêche** *(Conflit dans la zone de pêche de Guernesey)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5779).

n° **3** de Mme Joëlle Dusseau : **Cours et tribunaux** *(Création d'un tribunal pénal international permanent)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6701).

Questions orales sans débat :

n° **412** de M. Jean-Pierre Vial : **Magistrature** *(Excès des tâches non juridictionnelles incombant aux magistrats de l'ordre judiciaire)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4190).

n° **414** de M. André Vézinhet : **Viticulture** *(Conséquences pour les caves coopératives viticoles du dysfonctionnement des procédures d'aides de l'Etat et du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4186).

n° **417** de M. Alain Dufaut : **Défense nationale** *(Reconversion du site du plateau d'Albion)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4189).

n° **426** de M. Philippe Richert : **Electricité** *(Exportations françaises d'électricité)* (*JO* Débats du 26 juin 1996) (p. 4187).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République [n° 0270 (94-95)] - (13 juin 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 271 (94-95)** (p. 3672, 3673) : Conseil supérieur des Français de l'étranger. Aménagement du droit de vote des Français établis hors de France. Création de bureaux de vote dans les agences consulaires. Détermination de la composition des commissions administratives chargées de la préparation des listes des centres de vote. Censure du Conseil constitutionnel concernant l'article 7 de la loi relative à l'élection du Président de la République et à celle des députés. Reprise de ces dispositions après modification. Le Gouvernement est favorable à ce nouveau dispositif législatif.

- Proposition de loi organique de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et compléter la loi organique n° 76-97 du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de le République [n° 0271 (94-95)] - (13 juin 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi organique n° 270 (94-95)** - **Voir intervention sous la proposition de loi organique n° 270** (p. 3672).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Corée [n° 0425 (95

96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4940, 4941) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord du 18 mars 1993 modifiant l'accord du 3 août 1959 modifié par les accords du 21 octobre 1971 et du 18 mai 1981 complétant la convention entre les Etats Parties au traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces stationnées en République fédérale d'Allemagne [n° 0452 (95-96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4941, 4942) : principe général d'application du droit allemand au statut des forces alliées, bénéficiaires jusque là de nombreuses mesures dérogatoires. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au service militaire des double-nationaux (ensemble une annexe) [n° 0453 (95-96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4943) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République argentine relatif à l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un Etat dans l'autre [n° 0480 (95-96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4944, 4945) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0481 (95-96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4945, 4946) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'admission temporaire (ensemble cinq annexes) [n° 0487 (95-96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4947, 4948) : régime douanier applicable aux marchandises. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Arménie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0495 (95-96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4948) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Hong-Kong sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0496 (95-96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4949, 4950) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil fédéral suisse agissant au nom des cantons de Soleure, de Bâle-ville, de Bâle-campagne, d'Argovie et du Jura, sur la coopération transfrontière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux (ensemble une déclaration) [n° 503 (95-96)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4951, 4952) : possibilité de création de groupements locaux de coopération transfrontalière. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'adhésion de la République française à l'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien (ensemble deux annexes) [n° 0010 (96-97)] - (23 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4953, 4954) : pêche. Département de La Réunion. Territoire de Mayotte. Demande l'adoption de ce projet de loi.

T

TARDY (Fernand), *sénateur (Alpes de Haute-Provence) SOC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre suppléant du comité consultatif du Fonds national des abattoirs.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 276 (*JO* Débats du 9 février 1996) (p. 591) - Ministère : Education - *Encadrement des élèves de l'enseignement du 1er degré dans le département des Alpes-de-Haute-Provence* - Réponse le 6 mars 1996 (p. 995) - **Enseignement primaire**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1947, 1949) : accès au foncier. SAFER. Statut du fermage. Achat de terres. Restructurations au profit d'exploitations bénéficiant déjà de superficies importantes. Mesures concrètes destinées à favoriser l'installation des jeunes agriculteurs ; prêts d'installation. Droits à produire.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6696, 6698) : protestation contre le débat général précédent celui du budget. Aides européennes. Charte d'installation. Enseignement agricole. Opposé à la proposition de quotas. Nécessité d'un enseignement agricole diversifié. Avec le groupe socialiste, votera contre le projet de budget de l'agriculture.

TAUGOURDEAU (Martial), *sénateur (Eure-et-Loir) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3697, 3698) : situation de l'autisme en France. Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés, UNAPEI. Circulaire du 27 avril 1995 relative au syndrome autistique. Mise en place de comités techniques régionaux sur l'autisme. Insuffisance des places proposées dans les institutions spécialisées. Expérience étrangère de prise en charge pluridisciplinaire des autistes. Question de la prise en charge des adolescents autistes de 16 à 18 ans. Recours à l'hôpital psychiatrique. Médicalisation des établissements pour autistes. Le groupe du Rassemblement pour la République votera cette proposition de loi.

TIZON (Jean-Pierre), *sénateur (Manche) RI.*

Démissionne de son mandat sénatorial le 15 mai 1996, à minuit (JO Lois et décrets du 16 mai 1996).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de Justice.

Juge titulaire de la Cour de Justice de la République.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (28 mars 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers (28 mars 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 231 (95-96)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs pompiers **[n° 0268 (95-96)]** (13 mars 1996) - **Sécurité civile.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers **[n° 0317 (95-96)]** (17 avril 1996) - **Sécurite civile.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)] - (16 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 11 à 14) : hommage à l'action courageuse des sapeurs-pompiers. Crise du volontariat des sapeurs-pompiers. Conciliation difficile entre l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires et l'activité professionnelle. Stagnation des effectifs. Evolution de la durée d'engagement. Accroissement du nombre des interventions. Urgence de définir un cadre législatif réglementant l'activité des sapeurs-pompiers volontaires. Indemnités perçues. Allocation annuelle de vétérance. Organisation de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Compensations financières en faveur de l'employeur. Généralisation du versement de l'allocation de vétérance. Création d'une allocation de vétérance de réversion en faveur des veuves de sapeurs-pompiers volontaires décédés en service commandé. Amendements de la commission des lois. Formation. Cas des travailleurs indépendants et des membres des professions non salariées. sapeurs-pompiers volontaires. Incidence financière pour les collectivités locales. Généralisation de l'allocation de vétérance. Demande l'adoption du projet de loi.

- Suite de la discussion - (17 janvier 1996) - **Art. 1er** *(missions des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 46) : s'oppose aux amendements identiques n° 18 de M. Alain Vasselle et n° 38 de M. Xavier Dugoin (valorisation du volontariat par la consécration sur le plan législatif de la qualification de collaborateurs occasionnels du service public conformément à la jurisprudence actuelle) - **Art. 2** *(conventions entre les employeurs et les services départementaux d'incendie et de secours - programmation des gardes)* (p. 49) : son amendement n° 1 : transmission de la programmation des gardes des sapeurs-pompiers volontaires aux employeurs ; adopté - **Art. 3** *(autorisations d'absence)* : son amendement n° 2 : conditions d'ouverture du droit à autorisation d'absence pour les actions de formation ; adopté. (p. 50) : demande le retrait du sous-amendement n° 19 de M. Alain Vasselle, déposé sur son amendement n° 2 précité. Son amendement n° 3 : modalités de rétablissement du principe de refus des autorisations d'absence ; adopté après modification par le sous-amendement n° 43 de M. Jean-Jacques Hyest qu'il accepte. (p. 51) : sur son amendement n° 3, accepte le sous-amendement n° 43 de M. Jean-Jacques Hyest (encouragement à la conclusion de conventions) et s'oppose au n° 52 du Gouvernement (suppression de l'exclusivité du critère de l'activité de l'employeur pour la détermination du nombre d'heures annuelles) - **Art. 5** *(durée de formation)* (p. 52) : ses amendements n° 4 : modulation de la durée de formation ; n° 5 : information préalable de l'employeur par le service départemental d'incendie et de secours ; adoptés. Son amendement n° 6 : dispense de la formation initiale prévue en faveur des sapeurs-pompiers volontaires pour ceux qui ont effectué leur service national dans un service de sécurité civile ; retiré - **Art. 8** *(subrogation dans le droit à percevoir les vacations)* (p. 53) : son amendement n° 7 : exonération de tout impôt ou prélèvement social pour les vacations perçues par les employeurs ; adopté - **Après l'art. 8** (p. 54) : demande le retrait des amendements n° 22 et n° 48 de M. Alain Vasselle (indemnisation des travailleurs indépendants, des membres des professions libérales et des professions non salariées, sapeurs-pompiers volontaires, durant leur absence pour formation ou pour des interventions) - **Art. 9** *(situation des sapeurs-pompiers volontaires au regard du financement de la formation professionnelle)* : son amendement n° 8 : prise en charge des frais de formation des sapeurs-pompiers volontaires ayant le statut de travailleurs indépendants ou membres des professions libérales et des professions non salariées ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 55) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Jean Pépin (réduction du taux des cotisations versées par les employeurs au titre des accidents du travail) - **Art. 10 bis** *(abattements sur les primes d'assurance incendie dues par les employeurs)* (p. 56) : son amendement n° 55 : convention nationale entre l'Etat, les organisations professionnelles représentant les employeurs des sapeurs-pompiers volontaires et les entreprises d'assurance afin de déterminer les conditions de prise en compte de la contribution des sapeurs-pompiers volontaires à la prévention et à la lutte contre les risques d'incendie sur les lieux de travail ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 50 du Gouvernement (instauration d'un mécanisme conventionnel entre les employeurs et les entreprises d'assurance) - **Art. 10 ter** *(conventions entre les installations classées et le service départemental d'incendie et de secours)* (p. 57) : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - **Art. 11** *(vacations horaires)* : son amendement n° 56 : caractérisques propres aux vacations ; adopté - **Art. 12** *(allocation de vétérance)* (p. 59) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Daniel Eckenspieller (conditions de versement d'une allocation de vétérance) et aux amendements de M. Alain Vasselle n° 23 (prise en considération de la durée de vingt ans pour la perception de l'allocation de vétérance) et n° 24 (prise en compte de l'incapacité opérationnelle reconnue médicalement pour des sapeurs-pompiers volontaires). Son amendement n° 10 : précision relative au montant de la part variable de l'allocation de vétérance ; adopté. (p.60) : ses amendements n° 11 : définition des critères de modulation de la part variable de l'allocation de vétérance par un décret ; adopté ; et n° 12 : possibilité de cumul de l'allocation avec tout autre revenu ou prestation sociale ; adopté après modification par le sous-amendement n° 53 du Gouvernement qu'il accepte. Demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Alain Vasselle (modulation du montant de la part variable de l'allocation de vétérance) - **Art. 13** *(allocation de vétérance de réversion)* (p. 61) : son amendement n° 13 : caractérisques propres à l'allocation ; adopté après modification par le sous-amendement n° 54 du Gouvernement (qualification de l'allocation de réversion) - **Art. 14** *(financement de l'allocation de vétérance)* (p. 61) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Robert Pagès (participation de l'Etat au financement de l'allocation de vétérance) - **Art. 16 A** *(service national de sécurité civile pour les sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 62) : son amendement n° 14 : conditions de priorité d'accès à un service de sécurité civile en faveur de certains appelés ; adopté - **Après l'art. 16 A** (p. 63) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Christian Bonnet (recours aux jeunes gens accomplissant leur service national afin de pallier les difficultés à recruter les sapeurs-pompiers volontaires). Son amendement n° 57 : limitation du nombre des jeunes gens pouvant accomplir leur service national comme sapeurs-pompiers auxiliaires ; devenu sans objet - **Art. 16** *(situation des sapeurs-pompiers volontaires ayant déjà cessé leur activité)* : son amendement rédactionnel n° 15 ; adopté - **Après l'art. 16** (p. 64) : s'oppose aux amendements analogues n° 27 de M. Alain Vasselle et n° 41 de M. Jean Pépin (prise en compte de la durée d'engagement du sapeur-pompier volontaire dans le calcul de la durée d'assurance au titre de l'assurance vieillesse). (p. 65) : s'oppose aux amendements de M. Alain Vasselle n° 28, n° 29, n° 30 et n° 31 (modification de l'article L. 36 du code du service national - Dispense du service national pour les hommes déjà engagés comme sapeurs-pompiers non professionnels auprès des collectivités territoriales). (p 66) : demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 32 (principe d'un abattement sur les contrats de dommages incendie) et n° 33 (situation des sapeurs-pompiers permanents, agents de la fonction publique territoriale, ayant rendu service à leurs concitoyens dans les mêmes conditions que leurs collègues sapeurs-pompiers professionnels). (p. 67, 68) : incapacité temporaire et incapacité définitive. (p. 69) : demande le retrait des amendements n° 35 de M. Alain Vasselle et n° 47 de M. Pierre Hérisson sur le même objet (amélioration de la situation des veuves de sapeurs-pompiers décédés avant le 1er août 1992 et cités à l'ordre de la Nation) - **Art. 16 bis** *(entrée en vigueur de la loi)* : son amendement de cohérence n° 16 ; adopté - **Après l'art. 16 bis** (p. 70) : accepte l'amendement n° 51 du Gouvernement (possibilité de prise en charge des accidents ou maladies dont sont victimes les exploitants agricoles lors de leur activité de sapeurs-pompiers volontaires) - **Sur l'ensemble** (p. 71) : texte attendu. Remerciements.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1893) : texte équilibré. Rationalisation du secteur de la sécurité et des secours. Limitation des dérives financières. Problème des sports à risques.

- Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers - *Deuxième lecture* **[n° 0231 (95-96)]** - (28 mars 1996) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1895, 1896) : large accord entre les deux assemblées. Articles restant en discussion. Amendements proposés par la commission des lois. Demande l'adoption du projet de loi modifié par ses amendements - **Art. 10 bis** *(abattements sur les primes d'assurance incendie dues par les employeurs)* (p. 1897) : son amendement n° 1 : retour au texte adopté par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 12** *(allocation de vétérance)* (p. 1898) : son amendement n° 2 de cohérence ; adopté - **Art. 18** *(abrogations pour coordination)* (p. 1899) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 1900) : remerciements.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0317 (95-96)]** - (24 avril 1996) - Rapporteur de la

commission mixte paritaire - **Discussion générale - commune avec celle des conclusions du rapport n° 316** (95-96) (p. 2189) : large accord. Seul point restant en discussion relatif aux primes d'assurance incendie dues par les employeurs de sapeurs-pompiers volontaires.

TORRE (Henri), *sénateur (Ardèche) RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - I - Services généraux **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 34]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (29 novembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6334, 6335) : bilan de l'évolution des crédits budgétaires. Projet de Mémorial de la France d'outre-mer. Examen des organismes rattachés aux services du Premier ministre. Rôle du commissariat à la réforme de l'Etat. Création d'un fonds de réforme de l'Etat. Evolution du montant des fonds spéciaux. Propose l'adoption de ce projet de budget.

TOUBON (Jacques), *garde des Sceaux, ministre de la justice.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la détention provisoire **[n° 0330 (95-96)]** (24 avril 1996) - **Droit pénal.**

Projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 96-1 du 2 janvier 1996 d'habilitation relative à l'extention et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte et abrogeant certaines dispositions concernant les îles éparses et l'île de Clipperton **[n° 0493 (95-96)]** (19 juillet 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Territoires d'outre-mer (TOM).**

Déclaration de politique générale **[n° 0009 (96-97)]** (2 octobre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi portant dispositions statutaires relatives au corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel **[n° 0143 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Juridictions administratives.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **10** de M. Jean-Pierre Fourcade : **Sécurité publique** *(Rétablissement de l'autorité de l'Etat)* (*JO* Débats du 19 janvier 1996) (p. 86).

n° **22** de Mme Anne Heinis : **Campagnes électorales** *(Application de la loi sur le financement des campagnes électorales)* (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 719).

n° **15** de M. Claude Estier : **Justice** *(Impartialité de la justice)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1840).

n° **18** de M. Patrice Gélard : **Immigration** *(Application de la législation aux immigrés en situation irrégulière)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1843).

n° **19** de M. Jean-Louis Carrère : **Partis politiques** *(Financement des activités politiques)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1844).

n° **22** de M. Michel Dreyfus-Schmidt : **Justice** *(Indépendance de la justice)* (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1846).

n° **4** de M. Claude Huriet : **Droits de l'homme** *(Enlèvement de moines français en Algérie)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2256).

n° **7** de M. Roger Rigaudière : **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)** *(Endettement de la SNCF)* (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2259).

n° **18** de M. Jean-Louis Carrère : **Justice** *(Indépendance de la justice vis-à-vis du Gouvernement)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2808).

n° **6** de M. Bertrand Delanoë : **Justice** *(Suites judiciaires du dossier des HLM de la ville de Paris)* (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3338).

n° **11** de M. Hubert Durand-Chastel : **Monnaie** *(Participation de l'Europe du Sud à la monnaie unique)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5465).

n° **17** de M. Alain Gérard : **Enfants** *(Droits de l'enfant)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5782).

n° **18** de M. Jacques Mahéas : **Justice** *(NTM et Crazy George's)* (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5783).

n° **5** de M. Michel Doublet : **Justice** *(Propositions du syndicat de la magistrature)* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6703).

n° **16** de M. Michel Dreyfus-Schmidt : **Magistrature** *(Indépendance des magistrats du Parquet)* (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7682).

Questions orales avec débat :

n° **9** de M. Pierre Fauchon : **Justice** *(Moyens de la justice)* (*JO* Débats du 8 novembre 1996) (p. 5465).

Questions orales sans débat :

n° 339 de M. Jacques Oudin : **Union européenne** *(Attitude de la commission européenne dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle de l'application du droit communautaire)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2521).

n° 349 de M. Gérard César : **Logement** *(Politique du logement)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2519).

n° 358 de Mme Nicole Borvo : **Emploi** *(Situation de l'emploi dans la haute couture)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2523).

n° 369 de M. Alfred Foy : **Cours et tribunaux** *(Situation de la cour d'appel de Douai)* (*JO* Débats du 15 mai 1996) (p. 2522).

n° 429 de M. Jean-Louis Lorrain : **Tribunaux administratifs** *(Effets des annulations contentieuses à l'encontre de décisions administratives relatives à la réalisation de grands travaux d'utilité publique)* (*JO* Débats du 16 octobre 1996) (p. 4725).

INTERVENTIONS

- Projet de loi pris pour l'application des dispositions de la loi constitutionnelle n° 95-880 du 4 août 1995 qui instituent une session parlementaire ordinaire unique - *Deuxième lecture* **[n° 0142 (95-96)]** - (16 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 4) : disposition en discussion : inviolabilité parlementaire. Amendements du rapporteur de la commission des lois. Principe de la séparation des pouvoirs. Rôle du Procureur général. Pouvoir d'initiative des juges d'instruction. Interprétation du texte - **Art. 1er bis** (p. 6) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de Mme Nicole Borvo (suppression du filtrage institué par l'Assemblée nationale).

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'amélioration de la législation [n° 0390 (94-95)] - (30 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 262, 263) : bilan de l'examen par l'Assemblée nationale de la proposition de loi de M. Pierre Mazeaud. Revalorisation et information du Parlement. Application des lois. Coordination avec les commissions permanentes. Composition et modalités de saisine de l'Office. Mission d'évaluation de la législation et de codification. Office commun aux deux assemblées. Représentation effective des groupes politiques.

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques [n° 0389 (94-95)] - **Suite de la discussion** - (31 janvier 1996) - **Art. 1er** *(obligation de déférer aux convocations des commissions)* (p. 301) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission n°1 (obligation pour les personnes auditionnées de déposer devant les commissions parlementaires) - **Après l'art. 1er** (p. 301, 302) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de la commission n° 2 (attribution des pouvoirs des commissions d'enquête aux commissions permanentes ou spéciales) - **Art. 2** *(demandes d'enquêtes à la Cour des comptes)* : accepte l'amendement n° 5 de M. Philippe Marini (demandes d'enquêtes à la Cour des comptes réservées à l'Office parlementaire et aux commissions des finances) - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 305, 306) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 4 de M. Pierre Fauchon (création au sein de l'Office de deux délégations constituées à l'Assemblée nationale et au Sénat) - **Sur l'ensemble** (p. 309) : extension des pouvoirs législatifs. Contrôle approfondi de l'exécutif. Le Gouvernement s'en remet à la sagesse du Sénat pour la création de cet Office.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - (31 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 311, 314) : maintien de notre vigilance face au terrorisme. Renforcement de l'arsenal législatif et de la répression. Violences commises à l'encontre des forces de l'ordre. Police judiciaire. Liste des infractions qualifiées d'actes de terrorisme. Caractère intentionnel de ces actes. Association de malfaiteurs terroristes. Recel de personnes impliquées dans des actes de terrorisme. Possibilité de procéder à des perquisitions et à des interpellations de nuit sous contrôle judiciaire. Atteintes portées à des personnes dépositaires de l'autorité publique. Cumul des circonstances aggravantes. Exigences de l'état de droit. (p. 328, 332) : conformité de ce projet de loi aux principes fondamentaux de notre démocratie et de l'Etat de droit. Nécessité de bien différencier la partie du texte traitant de la lutte antiterroriste de celle relative aux personnes dépositaires de l'autorité publique. Enumération de ces personnes soumise à la réflexion de la commission des lois. Précisions sur le cumul des circonstances aggravantes. Renforcement de la cohérence du code pénal. Inconvénients d'une incrimination en termes de complicité pour les délits d'aide au séjour irrégulier des étrangers.

- Rappel au règlement - (1er février 1996) (p. 341) : en réponse à M. Michel Dreyfus-Schmidt, précise que le Premier ministre, prenant acte de la décision de la commission des lois, n'avait fait qu'anticiper un vote qui, en tout état de cause, appartient au Sénat.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion - (1er février 1996) - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 245) : s'oppose aux amendements de Mme Nicole Borvo n° 30 de suppression et n° 31 (suppression de l'alinéa relatif à l'entrée et au séjour irrégulier d'un étranger). Se déclare favorable aux amendements de la commission n° 1 (intentionnalité de l'action terroriste), n° 2 de coordination, n° 3 (délits en matière de faux documents administratifs), n° 4 (fabrication et commerce illégal d'armes à feu) et n° 5 (recel d'actes terroristes). S'oppose à l'amendement n° 50 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et considère l'amendement n° 51 du même auteur (intentionnalité des infractions) satisfait par l'amendement n° 1 - **Après l'art. 1er** (p. 348) : accepte l'amendement de coordination n° 6 de la commission. (p. 350) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Robert Badinter (application au recel de terroriste des exemptions prévues par le code pénal) - **Art. 2** *(incrimination spécifique du délit d'association de terroristes)* (p. 352) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Robert Badinter (suppression de l'article 421-2-1 du code pénal) - **Après l'art. 2** (p. 353) : s'oppose à l'amendement n° 32 de Mme Nicole Borvo (limitation du champ d'application de la responsabilité pénale des personnes morales) - **Art. 4** *(peines applicables à l'association de terroristes)* Accepte l'amendement n° 7 de la commission (application de peines de sûreté pour l'association de terroristes) - **Après l'art. 4** Accepte l'amendement n° 8 de la commission (application de peines complémentaires pour l'association de terroristes) - **Après l'art. 4** (p. 354) : s'oppose aux amendements n° 33 de Mme Nicole Borvo (prise en compte du caractère intentionnel d'actes de terrorisme commis à l'occasion de l'activité d'une personne morale) et n° 75 de M. Bernard Joly (imprescriptibilité des actes de terrorisme). (p. 356) : s'oppose à l'amendement n° 34 de Mme Nicole Borvo (suppression de l'article 432-1 du code pénal relatif à l'action concertée) - **Après l'art. 5** (p. 356) : s'oppose à l'amendement n° 35 de Mme Nicole Borvo (suppression de l'article 434-24 du code pénal relatif à la critique d'une décision juridictionnelle) - **Art. 6 bis** *(application de la loi française en cas d'acte terroriste commis à l'étranger)*

(p. 357) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 57 de M. Robert Badinter. (p. 359) : accepte l'amendement de n° 89 de la commission (actes terroristes commis à bord d'aéronefs) - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies)* (p. 372, 373) : motivations de la décision des magistrats autorisant les perquisitions de nuit. Accepte les amendements de la commission n° 9 (autorisation des perquisitions de nuit dans le cadre d'enquêtes préliminaires en matière de terrorisme) et n° 10 (conditions d'exercice des perquisitions de nuit), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 87 ; adopté. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 36 de Mme Nicole Borvo et n° 58 de M. Robert Badinter ainsi qu'au n° 59 de ce dernier (suppression des dispositions autorisant les perquisitions de nuit en matière de lutte contre le terrorisme) - **Art. 7 bis** *(visites, perquisitions et saisies en matière de trafic de stupéfiants)* (p. 375) : sur l'amendement n° 11 de la commission (intentionnalité des délits relatifs au trafic de stupéfiants), son sous-amendement n° 88 ; adopté - **Art. 7 ter** *(visites, perquisitions et saisies en matière de trafic de stupéfiants)* : accepte l'amendement de suppression n° 12 de la commission - **Art. additionnel après l'art. 7 ter** (p. 376) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Bernard Seillier (autorisation faite au juge d'instruction d'informer sur des faits connexes sans nouveau réquisitoire) - **Chapitre II** *(dispositions tendant à renforcer la répression des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public)* (p. 377) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 37 de Mme Nicole Borvo - **Art. 8** *(désignation de certaines personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 378) : opportunité d'introduire dans le code pénal des références explicites à certaines personnes dépositaires de l'autorité publique. S'oppose aux amendements de suppression n° 38 de Mme Nicole Borvo et n° 62 de M. Robert Badinter, ainsi qu'au n° 63 de repli du même auteur et au n° 14 de M. Jean-Jacques Hyest (aggravation des peines relatives aux agressions commises à l'encontre des sapeurs-pompiers) - **Art. 9** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 382) : accepte les amendements de suppression n° 78 de la commission, n° 39 de M. Jean-Luc Bécart, n° 64 de M. Robert Badinter et n° 15 de M. Jean-Jacques Hyest - **Art. 10** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 383) : accepte les amendements de suppression de la commission n° 79 de Mme Nicole Borvo et n° 65 de M. Robert Badinter - **Art. 11** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 383) : s'oppose aux amendements de suppression n° 41 de Mme Nicole Borvo et n° 66 de M. Robert Badinter - **Art. 12** *(peines encourues en cas de violences commises avec cumul de circonstances aggravantes)* (p. 385) : s'oppose aux amendements de suppression n° 42 de Mme Nicole Borvo et n° 67 de M. Robert Badinter. Accepte l'amendement n° 80 de la commission (réduction du champ de cumul des circonstances aggravantes) - **Art. 13 et art. 14** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée de missions de service public)* Accepte la réserve des articles 13 et 14 jusqu'après le vote de l'article 16 - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* (p. 386) : accepte les amendements de suppression n° 27 de M. Jean-Jacques Hyest, n° 45 de Mme Nicole Borvo et n° 70 de M. Robert Badinter - **Art. 16** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public)* (p. 387) : s'oppose aux amendements de suppression n° 46 de Mme Nicole Borvo et n° 71 de M. Robert Badinter. Accepte l'amendement n° 83 de la commission (regroupement au sein de l'article 16 des dispositions initialement prévues aux articles 13, 14, 16 et 17) - **Art. 13** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public -précédemment réservé p. 387)* (p. 388) : accepte les amendements n° 81 de suppression de la commission, n° 43 de Mme Nicole Borvo et n° 68 de M. Robert Badinter - **Art. 14** *(menaces contre une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public - précédemment réservé p. 387)* Accepte les amendements de suppression n° 82 de la commission, n° 44 de Mme Nicole Borvo et n° 69 de M. Robert Badinter - **Art. 17** *(menace contre les biens d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public))* Accepte les amendements de suppression n° 84 de la commission, n° 47 de Mme Nicole Borvo et n° 72 de M. Robert Badinter - **Art. 18** *(délit d'outrage)* (p. 389) : s'oppose aux amendements de suppression de Mme Nicole Borvo n° 48, et de M. Robert Badinter n° 73 - **Art. 19** *(exclusion de certaines infractions de la compétence du juge unique)* Accepte l'amendement n° 85 de coordination de la commission - **Art. 19 bis** *(utilisation d'un animal pour tuer, blesser ou menacer)* (p. 390) : son amendement n° 76 : confiscation des animaux utilisés comme arme ; adopté - **Art. 20** *(officiers de police judiciaire)* S'oppose aux amendements de suppression n° 49 de Mme Nicole Borvo et n° 74 de M. Robert Badinter - **Sur l'ensemble** (p. 393) : faculté d'appréciation du juge dans la détermination des peines. Nécessité d'incriminer clairement le recel de terroriste. Nécessité de préciser et de clarifier certains points à l'occasion de la navette.

- **Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)]** - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 421, 424) : détermination législative des objectifs annuels de dépenses. Conditions générales de l'équilibre financier de la sécurité sociale. Négociations avec les partenaires sociaux. Conventions conclues avec les caisses nationales de sécurité sociale. Objectifs de dépenses. Lois de financement. Prévisions de recettes. Conditions d'examen du projet de loi de financement.

- **Suite de la discussion** - (7 février 1996) - **Discussion générale** (p. 467 à 470) : portée normative des lois de financement. Législation par ordonnances. Portée politique de la révision constitutionnelle. Objectifs de dépenses. Droit d'amendement. Calendrier d'examen des lois de financement. Vote de la loi organique sur les lois de financement de la sécurité sociale. Examen concomitant de la loi de finances et de la loi de financement. Rôle du Parlement - **Exception d'irrecevabilité** (p. 474) : s'oppose à la motion n° 4 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 477) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable - **Avant l'art. 1er** (p. 479) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 12 (abrogation de l'article 88-2 de la Constitution relatif au transfert de compétences prévu par le traité de l'Union européenne) et n° 13 (obligation de consulter les Français avant le passage à la monnaie unique) - **Art. 1er** *(institution des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 482) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. Robert Pagès ainsi qu'aux amendements n° 7 de M. Charles Metzinger (prise en compte des objectifs de la Nation en matière de sécurité sociale) et n° 8 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité pour la loi organique d'apporter des réserves) - **Art. 2** *(priorité reconnue à l'Assemblée nationale en matière d'examen des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 484) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 9 de M. Charles Metzinger et n° 15 de M. Robert Pagès - **Après l'art. 2** (p. 485) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Robert Pagès (possibilité pour les membres du Parlement de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les charges publiques) - **Art. 3** *(procédure d'élaboration des lois de financement de la sécurité sociale)* (p. 487) : s'oppose aux amendements n° 17 de M. Robert Pagès (débat sur la politique de protection sociale et de santé en fonction des besoins définis par les partenaires sociaux), n° 10 de M. Charles Metzinger (consultation préalable et annuelle de l'ensemble des partenaires sociaux sur les lois de financement de la sécurité sociale) et n° 11 de M. Robert Badinter (suppression des deuxième, troisième et quatrième alinéas de cet article) - **Après l'art. 3** (p. 488) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Robert Pagès (suppression de l'article 49-3 de la Constitution). (p. 489) : s'oppose à l'amendement n° 3 de

M. Daniel Millaud (avis des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer sur les accords internationaux et les actes communautaires ayant des incidences dans leur pays). (p. 491) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Jacques Legendre (participation de la République au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage).

- Proposition de loi relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence commis dans l'exercice des fonctions - *Deuxième lecture* **[n° 0250 (95-96)]** - (17 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 1777, 1779) : appréciation in concreto des fautes d'imprudence. Points de divergence entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Rédaction du principe d'appréciation in concreto de la faute d'imprudence. Maladresse et inattention. Délits constitués par un manquement à une obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement. Inscription de la règle de l'appréciation in concreto de la faute d'imprudence dans le code général des collectivités territoriales et dans la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Amendement déposé par le Gouvernement relatif à l'inscription de cette règle dans la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires. Application de la présente loi dans les territoires d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte. (p. 1987, 1988) : cohabitation entre l'intérêt général et les libertés individuelles. Mission du juge dans la procédure pénale comme dans la procédure civile. Détention provisoire. Responsabilité pénale du chef d'entreprise. Jurisprudence - **Art. 1er A** *(modification de l'article 121-3 du code pénal - définition du délit - mise en danger délibérée de la personne d'autrui)* (p. 1988) : son amendement n° 5 : nouvelle rédaction ; adopté. Sur ce dernier, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement rédactionnel n° 10 de la commission. (p. 1990) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Jacques Baudot (juridictions compétentes lorsque l'acte commis ne constitue pas une faute personnelle) - **Art. 1er** *(mise en cause de la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits d'imprudence ou de négligence - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 1992) : sur l'amendement de rétablissement n° 2 de la commission, qu'il accepte, son sous-amendement n° 6 ; adopté. Responsabilité pénale des fonctionnaires - **Art. 1er bis** *(nouveau régime du code pénal applicable en matière de responsabilité des fonctionnaires - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 1993) : sur l'amendement de rétablissement n° 3 de la commission, qu'il accepte, son sous-amendement n° 7 ; adopté - **Après l'art. 1er bis** : son amendement n° 9 : application aux militaires du principe d'appréciation in concreto de la responsabilité pénale ; rejeté - **Après l'art. 3** (p. 1994) : son amendement n° 8 : application des dispositions de ce texte dans les territoires d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2093, 2094) : rapport de M. Mattei, député. Parité des droits attachés à la naissance et à l'adoption. Assouplissement des conditions requises pour prononcer une adoption. Echecs d'adoptions. Coordination entre la phase administrative et la phase judiciaire de l'adoption. Revalorisation de l'adoption simple. Situation des enfants étrangers. Secret de la naissance. Ecart d'âge maximum entre adoptants et adoptés. Utilité de l'agrément. Principes conjoints du contrôle administratif et de la liberté d'appréciation du juge. Convention de La Haye sur la protection des droits de l'enfant. (p. 2122, 2123) : développement du thème de l'adoption lors du débat sur l'éthique biomédicale. Projet de loi de ratification de la convention de La Haye. Consultation des territories d'outre-mer. Secret des origines. Recherche des intérêts de l'enfant - **Après l'art. 6 (par priorité)** (p. 2124) : question du secret des origines. (p. 2125) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (possibilité pour les parents de demander le secret de l'identité de l'enfant âgé de moins d'un an au moment du consentement à l'adoption) - **Après l'art. 27 bis (par priorité)** : accepte l'amendement n° 32 de la commission (informations non identifiantes en cas d'accouchement secret). (p. 2129, 2130) : nécessaire réintroduction dans le texte proposé pour la rédaction de l'amendement n° 33 de la commission de l'assistance d'une personne désignée par le président du conseil général (accès aux informations non identifiantes). Sur l'amendement n° 33 précité de la commission, son sous-amendement n° 165 ; adopté. - **Après l'art. 27 ter (par priorité)** : s'oppose à l'amendement de Mme Joëlle Dusseau n° 157 (information des services d'aide sociale en cas d'accouchement secret) - **Après l'art. 27 bis (suite) (par priorité)** (p. 2135) : décisions gracieuses prises par le greffier en chef - **Avant l'art. 28 (par priorité)** (p. 2129, 2130) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 de M. Lucien Neuwirth (possibilité pour les femmes accouchant secrètement de bénéficier d'un accompagnement psychologique et social). S'oppose aux amendements n° 142 de M. Georges Mazars (modalités de demandes de secret d'identité d'une femme accouchant dans un établissement de santé public ou privé) ainsi qu'aux amendements de Mme Joëlle Dusseau n° 158 (accompagnement psychologique et social à la suite d'un accouchement secret), n° 159 (consignation d'informations médicales et relatives aux origines à la suite d'un accouchement secret), n° 160 de précision, n° 161 (mise en place d'un médiateur) et n° 162 (communication des informations) - **Après l'art. 20 (par priorité)** : s'oppose à l'amendement n° 138 de M. Georges Mazars (création d'un Conseil pour la recherche des origines en matière familiale) - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2135, 2138) : demande le retrait de l'amendement n° 115 de M. Georges Mazars (définition de critères cumulatifs). S'oppose à l'amendement n° 104 de Mme Nicole Borvo (abaissement de l'âge des époux désirant adopter). (p. 2139 à 2140) : s'oppose aux amendements n° 105 de Mme Nicole Borvo (extension des possibilités aux couples vivant en concubinage), n° 116 de M. Georges Mazars (possibilité pour un couple non marié de demander conjointement l'adoption) et n° 151 de Mme Joëlle Dusseau (égalité de traitement entre les couples mariés et les couples non mariés). S'oppose à l'amendement n° 117 de M. Georges Mazars (prise en compte de la vie commune antérieure au mariage) - **Art. 3** *(écart d'âge maximum entre les adoptants et les adoptés - art. 344 du code civil)* (p. 2141, 2142) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 6 de la commission, n° 83 de M. Alain Vasselle et n° 118 de M. Georges Mazars. S'oppose à l'amendement n° 152 de Mme Joëlle Dusseau (différence d'âge entre l'adoptant et l'adopté) - **Avant l'art. 4** (p. 2142) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Georges Mazars (définition des cas de recours à l'adoption plénière).

- Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 34 (par priorité)** *(autorisations d'absence pour les membres des nouvelles commissions d'agrément - Art. 63-2 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2177) : accepte l'amendement n° 49 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction de l'article prévoyant expressément le bénéfice d'une autorisation d'absence pour les membres des commissions d'agrément appartenant à la fonction publique) - **Art. 35 (par priorité)** *(création d'une prestation à la charge du conseil général afin de dédommager les assistantes maternelles qui adoptent - Art. 63-3 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2178) : accepte l'amendement de suppression n° 50 de la commission saisie pour avis - **Art. 36 (par priorité)** *(coordination en matière de termes employés pour le retrait de l'autorité parentale - Art. 95 du code de la famille et de l'aide sociale)* : accepte l'amendement de coordination n° 92 de M. Alain Vasselle - **Art. 37 (par priorité)** *(harmonisation des termes relatifs aux organismes intervenant en matière d'adoption)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 51 de la commission saisie pour avis - **Art. 38 (par priorité)** *(conditions d'autorisation des organismes intervenant en matière d'adoption - Art. 100-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2179) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 52 (rétablissement du texte en vigueur en matière d'autorisation des organisations intermédiaires pour l'adoption) et s'oppose au n° 53

(transmission des décisions par le président du conseil général, sans délai, à l'autorité centrale prévue à l'article 51) - **Art. 39 (par priorité)** *(sanctions encourues par les organismes exerçant sans autorisation - Art. 100-2 du code de la famille et de l'aide sociale)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 54 de la commission saisie pour avis (cas de la personne physique ou morale servant d'intermédiaire pour l'adoption malgré l'interdiction signifiée par le président du conseil général du département) - **Art. 40 (par priorité)** *(possibilité d'obtention d'une aide de l'Etat pour les organismes autorisés pour l'adoption - Art. 100-2-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2180) : accepte l'amendement n° 55 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction prévoyant la mise en place par l'Etat d'un réseau d'organismes agréés pour l'adoption) - **Art. 42 (par priorité)** *(accompagnement de l'enfant adopté - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2181, 2182) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 93 de M. Alain Vasselle (précisions relatives aux enfants venant de l'étranger) et n° 56 de la commission saisie pour avis (instauration d'un accompagnement de droit pour l'enfant quelle que soit son origine). Absence de nécessité d'adapter la législation après la ratification de la convention de La Haye en cas d'adoption de l'amendement n° 93 précité - **Avant l'art. 43 (par priorité)** : accepte l'amendement n° 57 de la commission saisie pour avis (parité des droits sociaux attachés à la naissance et à l'adoption) - **Art. 43 (par priorité)** *(harmonisation des termes relatifs au retrait de l'autorité parentale - Art. L. 521-2 du code de la sécurité sociale)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 58 de la commission saisie pour avis - **Art. 44 (par priorité)** *(possibilité d'accorder l'allocation parentale d'éducation si l'enfant adopté a plus de trois ans - Art. L. 532-1 du code de la sécurité sociale)* : accepte l'amendement de précision n° 59 de la commission saisie pour avis - **Art. 45 (par priorité)** *(cas de prolongement de l'allocation parentale d'éducation pour les adoptions multiples - Art. L. 532-1-1 du code de la sécurité sociale)* (p. 2184) : accepte l'amendement n° 60 de la commission saisie pour avis (durée maximale du versement de l'allocation parentale d'éducation) - **Art. 46 (par priorité)** *(alignement de l'allocation d'adoption sur l'allocation pour jeune enfant - Art. L. 535-2 et L. 535-3 du code de la sécurité sociale)* (p. 2185) : accepte l'amendement n° 61 de la commission saisie pour avis (alignement des règles régissant l'allocation d'adoption sur les mécanismes actuels de l'allocation pour jeune enfant, APJE) - **Après l'art. 46 (par priorité)** (p. 2186) : accepte l'amendement n° 62 de la commission saisie pour avis (conséquences de l'extension des conditions d'âge de l'allocation parentale d'éducation, APE, en matière de non-cumul de prestations) - **Art. 47 (par priorité)** *(institution de prêts aux familles adoptant un enfant à l'étranger - Art. L. 536 du code de la sécurité sociale)* : accepte l'amendement de suppression n° 63 de la commission saisie pour avis - **Art. 47 bis (par priorité)** *(harmonisation des termes employés pour les organismes autorisés pour l'adoption)* (p. 2187) : accepte l'amendement n° 64 de la commission saisie pour avis (réparation d'une omission concernant l'énumération de certains articles du code de la sécurité sociale) - **Après l'art. 47 bis (par priorité)** : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Claude Huriet (modification de la durée de la période de cessation d'activité indemnisée pour les membres des professions libérales adoptant) - **Art. 48 A (par priorité)** *(harmonisation des termes employés pour désigner les organismes autorisés pour l'adoption - Art. L. 122-26 du code du travail)* : accepte l'amendement n° 65 de la commission saisie pour avis (réparation d'une omission) - **Art. 48 (par priorité)** *(possibilité de congé parental d'éducation pour les personnes ayant adopté un enfant de plus de trois ans - Art. L. 122-28-1 du code du travail)* (p. 2188) : sur les amendements de la commission saisie pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 66 (limitation de l'attribution du congé parental d'éducation) et accepte le n° 67 (instauration d'une limite d'âge pour l'adopté pour permettre à l'adoptant de bénéficier du congé parental d'éducation) - **Après l'art. 48 (par priorité)** : s'oppose à l'amendement n° 107 de Mme Nicole Borvo (possibilité pour les personnes exerçant une profession indépendante, de bénéficier d'un congé d'adoption de même durée que celui prévu en cas de maternité) - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2204) : accepte l'amendement n° 34 de la commission (suppression de la référence à la convention de La Haye), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 166 : compétence de l'autorité centrale pour l'adoption internationale et non pour l'adoption interne ; adopté. (p. 2206) : souhait d'élargissement de la délégation à l'adoption internationale en autorité centrale. (p. 2207) : rôle du ministère chargé de la famille. (p. 2208) : s'oppose à l'amendement n° 97 de Mme Anne Heinis (introduction dans la composition de l'autorité centrale pour l'adoption d'une personnalité qualifiée représentant le secteur privé) - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de quinze ans - Art. 345 du code civil)* (p. 2209) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 7 de la commission, et s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Alain Vasselle (maintien de la possibilité d'accéder à l'adoption plénière pour les jeunes âgés de dix-huit à vingt ans) - **Art. 33 (par priorité) (suite)** (p. 2210) : accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 47 (réintroduction des termes "d'adoption simple" par coordination avec les dispositions adoptées pour le code civil) et n° 48 (substitution du ministère chargé de la famille à l'autorité centrale) - **Art. 5** *(atténuation des restrictions à l'adoption plénière de l'enfant du conjoint - Art. 345-1 du code civil)* (p. 2211) : s'oppose aux amendements n° 8 de la commission (limitation de la faculté pour le juge de prononcer l'adoption plénière de l'enfant par le nouveau conjoint au seul cas d'un parent prédécédé sans ascendant) et n° 121 de M. Georges Mazars (possibilité d'adopter des ascendants jusqu'au deuxième degré) - **Art. 6** *(possibilité de prononcer une adoption complétive sur une adoption plénière - Art. 346 du code civil)* (p. 2213) : accepte l'amendement de suppression n° 9 de la commission et s'oppose aux amendements n° 85 de M. Alain Vasselle (suppression de l'adjectif "plénière") et n° 123 de M. Georges Mazars (application de la procédure de "déchéance de l'autorité parentale" en cas d'échec de l'adoption) - **Art. 7** *(réduction du délai de rétractation du consentement à l'adoption - Art. 348-3 du code civil)* (p. 2214) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 79 de M. André Diligent, n° 125 de M. Georges Mazars et n° 154 de Mme Joëlle Dusseau - **Art. 10** *(déclaration judiciaire d'abandon - Art. 360 du code civil)* (p. 2216) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Jean Chérioux (adoption des enfants dont les parents se sont désintéressés sans motiver leur attitude) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 82 de M. Jean Pépin (délai de six mois accordé au tribunal afin de se prononcer) - **Art. 11** *(réduction du délai pendant lequel il ne peut y avoir de placement en vue de l'adoption d'un enfant dont la filiation n'est pas établie - Art. 351 du code civil)* (p. 2217) : accepte les amendements identiques de suppression n° 126 de M. Georges Mazars et n° 155 de Mme Joëlle Dusseau - **Art. 13** *(adoption post-mortem - Art. 353 du code civil)* (p. 2218) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (précision relative à la production des effets du jugement d'adoption) - **Art. 14** *(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil)* (p. 2219) : s'oppose aux amendements n° 14 de suppression de la commission, n° 127 de M. Georges Mazars (suppression de la disposition soumettant la décision d'adoption à l'appréciation du juge) et n° 86 de M. Alain Vasselle (transfert de la compétence des recours contre les décisions de refus d'agrément du tribunal administratif au tribunal de grande instance). Séparation des phases administrative et judiciaire. (p. 2220) : son amendement n° 167 : suppression des mots "à titre exceptionnel" ; adopté par priorité - **Après l'art. 14 bis** (p. 2222) : s'oppose aux amendements de M. Georges Mazars n° 128 (possibilité, pour les enfants adoptés, de porter le nom de la famille adoptante ou celui des parents biologiques s'il est connu) et n° 129, sur le même objet que le n° 128 précité, visant le mineur capable de discernement - **Après l'art. 15 bis** (p. 2223) : s'oppose à l'amendement de conséquence n° 131

de M. Georges Mazars - **Art. 15** *(règle de conflit de lois en matière d'adoption plénière - Art. 359-1 du code civil)* (p. 2224) : accepte l'amendement de suppression n° 15 de la commission - **Art. 15 bis** *(non-application à l'adoption simple de l'écart d'âge maximum de quarante-cinq ans entre adoptants et adoptés - Art. 361 du code civil)* (p. 2225) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 16 de la commission et n° 4 de M. Charles de Cuttoli - **Chapitre II** *(adoption complétive)* (p. 2226) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (nouvelle rédaction de l'intitulé de la division : "adoption simple") - **Avant l'art. 16** : accepte l'amendement n° 18 de la commission (adoption simple à la suite d'une adoption plénière) - **Art. 16** *(coordinations terminologiques)* (p. 2227) : accepte l'amendement de suppression n° 19 de la commission - **Après l'art. 16** : demande le retrait de l'amendement n° 5 de M. Charles de Cuttoli (reprise de l'article 15 bis et rétablissement de la référence à l'article 343-1 du code civil) - **Section 2** *(effets de l'adoption complétive)* : accepte l'amendement n° 20 de la commission (remplacement du mot "complétive" par le mot "simple") - **Art. 17** *(coordinations terminologiques - Art. 363 du code civil)* (p. 2228) : accepte l'amendement de suppression n° 21 de la commission - **Après l'art. 17** (p. 2229) : s'oppose à l'amendement n° 136 de M. Georges Mazars (attribution du statut d'adoption simple en France pour une famille qui réside à l'étranger) - **Après l'art. 18** (p. 2230) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la commission (obligation alimentaire de l'adopté simple) - **Art. 20** *(révocation de l'adoption simple à la demande du ministère public - Art. 370 du code civil)* : accepte l'amendement n° 23 de la commission (révocation de l'adoption simple à la demande du ministère public) - **Chapitre III** *(retrait des droits d'autorité parentale)* (p. 2231) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (nouvelle rédaction de l'intitulé de la division : "retrait total ou partiel de l'autorité parentale") - **Art. 21 à Art. 27** *(coordinations terminologiques - Art. 373, 378, 378-1, 379, 379-1, 380 et 381 du code civil)* (p. 2231, 2232) : accepte les amendements de coordination de la commission n° 26, n° 27, n° 28, n° 29, n° 30 et n° 31 - **Avant l'art. 27 bis** (p. 2233) : demande le retrait de l'amendement n° 139 de M. Georges Mazars (substitution de l'expression "fils ou fille de" à l'expression "né de") - **Après l'art. 27 ter** : s'oppose aux amendements de M. Georges Mazars n° 140 (division additionnelle : "dispositions modifiant le code de l'organisation judiciaire") et n° 141 (transfert au juge judiciaire des attributions administratives en matière d'agrément) - **Seconde délibération** (p. 2234) : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération de l'article 47 ter, en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement. Demande au Sénat de revenir sur le vote émis et de supprimer l'article 47 ter - **Art. 47 ter** *(durée de la période de cessation d'activité indemnisée pour les membres des professions libérales qui adoptent)* : son amendement de suppression n° A-1 ; adopté.

- Projet de loi portant adaptation de la législation française aux dispositions de la résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies instituant un tribunal international en vue de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis en 1994 sur le territoire du Rwanda, et s'agissant des citoyens rwandais, sur le territoire d'Etats voisins [n° 0138 (95-96)] - (30 avril 1996) - Discussion générale (p. 2299, 2301) : création d'un tribunal international chargé de juger les personnes présumées coupables d'acte de génocide au Rwanda. Compétence limitée et prioritaire du tribunal. Participation de la France à la répression de ces crimes. Coopération avec le tribunal. Compétences des juridictions françaises. Application aux territoires d'outre-mer. Entrée en vigueur du nouveau code pénal du 1er mars 1994. Principe de la double incrimination. Exemple du tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. Création d'une cour criminelle internationale permanente - **Art. 1er** *(champ d'application du projet de loi)* (p. 2307) : accepte les amendements de la commission n° 1 (suppression de la double incrimination), n° 2 de précision et n° 3 (suppression d'une référence inutile) - **Art. 2** *(application au tribunal international pour le Rwanda des dispositions applicables au tribunal international pour l'ex-Yougoslavie)* : accepte l'amendement n° 4 de la commission (réparation d'une omission) - **Après l'art. 3** (p. 2308) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (suppression de la double incrimination). Ses amendements n° 9 : possibilité pour les juridictions de se référer à la loi française ; et n° 7 : fixation à deux mois du délai fixé pour que la chambre criminelle de la Cour de cassation délibère ; adoptés.

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante [n° 0300 (95-96)] - (14 mai 1996) - Discussion générale (p. 2528, 2531) : augmentation et aggravation des faits délictueux imputables aux mineurs. Apparition d'une nouvelle forme de délinquance. Insécurité et violence dans les transports en commun. Pacte de relance pour la ville. Renforcement de l'efficacité de la justice pénale des mineurs. Renforcement de la cohérence des actions de prévention de la délinquance juvénile. Plans départementaux de prévention. Rôle des préfets. Conventions conclues entre les juridictions et les services de l'aide sociale à l'enfance. Conventions conclues entre les parquets, la protection judiciaire de la jeunesse et les établissements scolaires. Création de cinquante unités à encadrement éducatif renforcé, UEER. Mise en place d'une cellule d'information recensant toutes les capacités disponibles dans les foyers et les structures d'accueil. Modification de l'ordonnance de 1945. Responsabilité pénale des mineurs. Pédagogie de la peine. Convocation par officier de police judiciaire aux fins de jugement. Convocation de la personne qui a la garde du mineur ou de son représentant. Procédure de comparution à délai rapproché. Placement en détention du mineur âgé de plus de seize ans. Efficacité de la répression. Protection du mineur.

- Suite de la discussion - (15 mai 1996) - **Discussion générale (suite)** (p. 2569, 2570) : protection judiciaire de la jeunesse. Moyens budgétaires de l'éducation surveillée. Création de nouvelles structures. Unités à encadrement éducatif renforcé. Procédure judiciaire - **Art. 1er** *(convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2572, 2573) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 27 de Mme Nicole Borvo ainsi qu'aux amendements identiques n° 28 de Mme Nicole Borvo et n° 23 de M. Jean-Jacques Hyest (suppression de la deuxième phrase du texte présenté par le deuxième paragraphe de cet article qui précise que la convocation aux fins de jugement livrée par un officier de police judiciaire vaudra citation à personne). S'oppose aux amendements de la commission n° 1 (délivrance par écrit de l'instruction donnée à l'officier de police judiciaire par le Procureur de la République) et n° 2 (délai minimum de dix jours entre la convocation par l'officier de police judiciaire et l'audience) ainsi qu'aux amendements n° 37 de M. Robert Badinter (suppression du deuxième paragraphe de ce texte relatif à la possibilité pour le Procureur de la République de notifier aux mineurs par l'intermédiaire d'un officier ou agent de police judiciaire une convocation à comparaître devant le juge des enfants) et n° 33 de M. Christian Demuynck (possibilité pour le procureur de la République de saisir directement le tribunal pour enfants par la voie de la citation directe ou par celle de la comparution immédiate) - **Art. 2** *(jugement après convocation par officier de police judiciaire)* (p. 2576, 2577) : accepte les amendements de la commission n° 3 (modification d'une numérotation), n° 4 (nécessité pour le juge de connaître les moyens appropriés à la rééducation du mineur), n° 5 (prononciation par le juge de mesures de réparation avec l'accord de la victime mais également après la consultation préalable du mineur et des titulaires de l'exercice de l'autorité parentale), n° 6, n° 8 et n° 10 de coordination ; n° 7 de précision et n° 9 rédactionnel - **Après l'art. 2** (p. 2578) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Christian Demuynck (possibilité de placer en détention provisoire le mineur de moins de seize ans en matière correctionnelle) - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Robert Badinter (nécessité pour le mineur de

moins de seize ans lorsqu'il se trouve placé en détention provisoire d'être isolé la nuit). (p. 2581) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (assouplissement du recours à l'ajournement devant le tribunal pour enfants afin d'aboutir à une procédure proche de la césure pénale) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 45. S'oppose, sur l'amendement n° 22 précité, au sous-amendement n° 44 de M. Robert Badinter - **Art. 2 bis** *(convocation des parents devant le juge d'instruction ou le juge des enfants)* (p. 2582, 2583) : accepte les amendements de la commission n° 11 et n° 12 rédactionnels et n° 13 (information du mineur, de son avocat, de ses parents ou de son tuteur de l'évolution de la procédure) - **Art. 3** *(consultation du service éducatif auprès du tribunal pour enfants)* : accepte les amendements de la commission n° 14 rédactionnel et n° 15 (consultation des services éducatifs auprès des tribunaux dans le cas de toutes les comparutions à délai rapproché, y compris celles qui sont demandées en cours de procédure) - **Art. 4** *(comparution à délai rapproché)* (p. 2584) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 30 de Mme Nicole Borvo - Art. 8-2 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 *(comparution à délai rapproché ab initio)* (p. 2585) : sur l'amendement n° 16 de la commission qu'il accepte (possibilité pour l'avocat du mineur de consulter, dès la présentation de celui-ci au juge des enfants, les renseignements dont dispose le magistrat sur la personnalité du mineur et sur les moyens appropriés à sa rééducation), son sous-amendement n° 46 ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 17, rédactionnel, et n° 18, de précision. Son amendement de conséquence n° 47 ; adopté. (p. 2587) : s'oppose aux amendements qui portent sur le même objet n° 39 de M. Robert Badinter et n° 31 de Mme Nicole Borvo (suppression du droit d'appel du parquet en cas de refus du juge des enfants de faire droit à une demande de comparution à délai rapproché).

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire - *Deuxième lecture* **[n° 0321 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 2600, 2601) : délit d'aide au séjour irrégulier d'un étranger - **Art. 1er** *(création de nouvelles infractions terroristes)* (p. 2603) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (caractère intentionnel de l'acte de terrorisme). S'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de M. Robert Pagès ainsi qu'à l'amendement n° 10 de M. Robert Badinter (suppression du troisième alinéa de cet article) - **Avant l'art. 23** (p. 2605) : son amendement n° 1 : aide au séjour irrégulier d'un étranger ; adopté - **Art. 1er bis** *(terrorisme écologique)* (p. 2607) : accepte l'amendement de coordination n° 3 de la commission - **Art. 6 bis** *(application de la loi française en cas d'acte de terrorisme commis à l'étranger)* (p. 2608) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de M. Robert Badinter - **Art. 7** *(visites, perquisitions et saisies de nuit en matière de terrorisme)* (p. 2610) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Robert Badinter (enquêtes sur les infractions flagrantes) - **Art. 7 quater** *(déchéance de la nationalité française)* (p. 2611, 2612) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. Robert Badinter - **Chapitre II** *(dispositions tendant à renforcer la répression des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public)* (p. 2612) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Robert Pagès (suppression de cette division et de son intitulé) - **Art. 15** *(circonstances aggravantes du délit de destruction, dégradation ou détérioration d'un bien)* : (2613) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 4 de la commission, n° 8 de M. Robert Pagès et n° 15 de M. Robert Badinter - **Art. 18** *(outrage à personne chargée d'une mission de service public ou dépositaire de l'autorité publique)* (p. 2616) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 9 de M. Robert Pagès et n° 17 de M. Robert Badinter - **Art. 19** *(exclusion de certaines infractions de la compétence du juge unique)* (p. 2617) : accepte l'amendement de coordination n° 5 de la commission.

- Proposition de loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation - *Deuxième lecture* **[n° 0244 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 247 (94-95) - Voir intervention sous le projet de loi n° 247** (p. 2626).

- Proposition de loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques - *Deuxième lecture* **[n° 0247 (95-96)]** - (21 mai 1996) - **Discussion générale - commune avec celle de la proposition de loi n° 244** (p. 2626) : accord des deux assemblées sur la composition et sur la présidence des offices. Divergences relatives à l'organisation, unitaire ou bicamérale, des offices. Autosaisine de l'office d'évaluation de la législation. Contrôle de la publication des lois. Publicité des travaux des offices - **Art. 1er** *(obligation de déférer aux convocations des commissions)* (p. 2638) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (pouvoir de convocation des commissions) - **Art. 1er bis** *(faculté d'extension des pouvoirs des commissions d'enquête aux commissions permanentes)* (p. 2639) : sur l'amendement de rétablissement de la commission n° 2, s'en remet à la sagesse du Sénat - **Art. 2** *(demande d'enquête à la Cour des comptes)* (p. 2639) : accepte l'amendement de suppression n° 4 de la commission saisie pour avis - **Art. 3** *(Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques)* (p. 2641) : accepte l'amendement de la commission n° 3 (organisation, composition et fonctionnement de l'office), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 5 ; adopté.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire [n° 0330 (95-96)] - (29 mai 1996) - **Discussion générale** (p. 3035, 3039) : difficulté d'organiser la détention provisoire dans un régime démocratique. Loi du 24 août 1993. Code de procédure pénale. Amélioration du référé-liberté. Rôles respectifs du président et de la chambre d'accusation. Se déclare opposé à l'institution de la collégialité ou de la dissociation des fonctions des juges en matière de placement en détention provisoire. Raisons de fond pour lesquelles il s'opposera à l'amendement déposé par M. Jacques Larché, président de la commission des lois, tendant à confier l'examen du référé-liberté au président du tribunal de grande instance. Amélioration de la définition du trouble à l'ordre public. Mesure tendant à éviter les détentions provisoires d'une durée excessive. Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Motivations des décisions de prolongation prises par les juges d'instruction lorsque la détention dépasse une durée d'un an. Conditions de renouvellement de la détention en matière criminelle au-delà d'un an. N'est pas favorable à la proposition de la commission des lois limitant à un an la détention provisoire en matière correctionnelle. Se déclare favorable à l'expérimentation prudente du placement sous surveillance électronique, proposée par la commission - **Avant l'art. 1er** (p. 3057, 3058) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisation de délivrer aux parties des copies du dossier d'instruction). (p. 3060, 3063) : s'oppose aux amendements n° 21 de Mme Nicole Borvo (organisation d'un système collégial de placement en détention provisoire, dissocié des fonctions de l'instruction), n° 28, sur le même objet, et n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (pouvoir du président du tribunal de grande instance en matière de prescription ou de prolongation de détention provisoire). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de Mme Nicole Borvo (remplacement de la référence à la peine encourue par la mise en examen, par la référence à la peine prévue pour l'infraction commise), et s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la distinction entre le flagrant délit et les autres cas pour la fixation du quantum de peine autorisant le placement en détention provisoire) - **Art. 1er** *(critères du placement en détention provisoire)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission (mention du caractère exceptionnel de la détention provisoire). (p. 3067) : s'oppose aux amendements

identiques n° 23 de Mme Nicole Borvo et n° 31 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du critère de trouble à l'ordre public) - **Art. 2** *(durée raisonnable de la détention provisoire)* (p. 3068) : répond à M. Michel Dreyfus-Schmidt sur les conditions de réserve et de rejet de l'amendement n° 27 précité - **Après l'art. 2** (p. 3069, 3073) : sur l'amendement n° 2 de la commission (dans l'ordonnance de placement en détention provisoire, indication en quoi le contrôle judiciaire est insuffisant), qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 41 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (indication dans l'ordonnance des éléments permettant au juge de démontrer qu'il n'utilise pas la détention préventive comme moyen de pression sur la personne concernée). S'oppose à l'amendement n° 32 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (publicité du débat précédant le placement en détention provisoire) - **Art. 3** *(prolongation de la détention provisoire en matière correctionnelle)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (réduction à huit mois de la durée maximale de principe de la détention provisoire en matière correctionnelle, conditions de prolongation) - **Art. 4** *(prolongation de la détention provisoire en matière criminelle)* : accepte l'amendement de coordination n° 4 de la commission - **Art. 5** *(prolongation de la détention provisoire au-delà d'un an)* (p. 3074) : accepte les amendements de la commission n° 5, de coordination ; n° 6. rédactionnel ; n° 7, de rectification, et n° 8 (limitation de la faculté reconnue au juge d'instruction de ne pas indiquer la nature des investigations auxquelles il entend procéder) - **Après l'art. 5** (p. 3075, 3076) : son amendement n° 40 : nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale : réparation du préjudice anormal ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 34 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction de l'article 149 du code de procédure pénale - réparation du préjudice matériel et moral).

- Suite de la discussion - (30 mai 1996) - **Après l'art. 8 (par priorité)** (p. 3087, 3089) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission (placement sous surveillance électronique) - **Art. 6** *(maintien de la détention provisoire après renvoi devant le tribunal correctionnel)* (p. 3091) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 9 de la commission - **Art. 7** *(référé-liberté)* (p. 3095, 3100) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 10 de la commission. S'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 37 (débat public devant le président de la chambre d'accusation) et n° 36 (motivation de l'ordonnance rendue par le président de la chambre d'accusation), ainsi qu'à l'amendement n° 20, déposé à titre personnel par M. Jacques Larché (nouvelle rédaction : substitution d'une simple demande à l'appel - compétence du président du tribunal de grande instance pour la décision de mise en liberté - maintien de la personne concernée à la disposition d'un officier de police judiciaire lorsque la demande est formée avant l'exécution du mandat de dépôt). Contradiction avec l'organisation judiciaire. Limitation du nombre d'incarcérations. Conditions de rétention dans les commissariat - **Après l'art. 8 (suite)** (p. 3101, 3105) : s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Nicole Borvo (modification de l'article 63-4 du code de procédure pénale relatif à la garde à vue : possibilité d'intervention immédiate d'un avocat). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de coordination n° 11, n° 13, n° 14, n° 15 et n° 16 de la commission. Accepte l'amendement n° 18 de la commission (saisine de la chambre d'accusation pour défaut d'investigation), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 38 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 25 de Mme Nicole Borvo (suppression de toute détention provisoire pour les mineurs) - **Art. 9** *(application dans les territoires d'outre-mer et la collectivité territoriale de Mayotte)* (p. 3106, 3108) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Daniel Millaud (application par une loi ultérieure). Consultation des assemblées territoriales par le Gouvernement, bien qu'elle ne revête pas un caractère obligatoire en matière de procédure pénale, compétence de l'Etat. Jurisprudence du Conseil constitutionnel. Accepte la consultation des assemblées des territoires d'outre-mer sur le placement sous surveillance électronique - **Sur l'ensemble** (p. 3110, 3111) : remerciements.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation en Corse - (6 juin 1996) (p. 3346, 3347) : augmentation des crimes et des délits en Corse. Hommage aux victimes et aux fonctionnaires serviteurs de la justice. Procédure pénale. Action de la justice. Répression de la délinquance économique et financière. (p. 3369, 3370) : application à la Corse de la loi commune de la République. Politique prioritaire et particulière.

- Projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0403 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3946) : accepte les propositions faites par la commission mixte paritaire. Importance de l'environnement éducatif.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0402 (95-96)]** - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3942, 3943) : délit d'aide au séjour irrégulier d'un étranger. Lutte antiterroriste. Souhaite que le Sénat adopte le texte élaboré par la commission mixte paritaire.

- Proposition de loi relative à l'adoption - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0468 (95-96)]** - (27 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 4309, 4310) : inscription de ce projet de loi à l'ordre du jour prioritaire. Création d'une commission spéciale à l'Assemblée nationale. Fonctionnement du bicaméralisme et résorption de divergences très tranchées. Amélioration des procédures d'adoption. Qualité du travail accompli au plan juridique, social et humain.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement - (2 octobre 1996) Lit à la tribune du Sénat le texte de la déclaration, présentée à l'Assemblée nationale par M. Alain Juppé, premier ministre. (p. 4397, 4401).

- Conclusions du rapport de M. Georges Othily, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0400, 95-96) de M. Guy Cabanel, relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines [n° 0003 (96-97)] - (22 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 4888, 4891) : création d'une nouvelle modalité d'exécution de la privation de liberté. Utilisation de ce dispositif par de nombreux Etats. Position de principe de l'Assemblée nationale sur cette question. Réduction des effets désocialisants de l'incarcération. Nécessaire consentement du condamné, formulé en présence de son avocat. Contrôle effectif et véritable de la personne placée sous surveillance. Limitation de la population carcérale. Modalité d'exécution des seules peines d'emprisonnement inférieures à un an. Application souhaitable de cette mesure à titre probatoire de la libération conditionnelle. Possibilité de suspendre ou de fractionner le placement sous surveillance électronique. Expertise psychiatrique préalable pour les criminels et délinquants sexuels. Habilitation pour l'exploitation et la maintenance du dispositif technique - **Art. 1er** *(dispositions relatives à l'application du placement sous surveillance électronique - Art. 723-1-1 du code de procédure pénale)* (p. 4897, 4899) : ses amendements n° 1 : application du placement sous surveillance électronique à titre probatoire de la libération conditionnelle ; n° 2 : impossibilité de suspendre ou de fractionner un placement sous surveillance électronique décidé à titre probatoire pour une libération conditionnelle ; et n° 3 : détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'agrément des personnes morales de droit privé susceptibles de procéder à l'exploitation et à la maintenance du dispositif technique ; adoptés. Sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (application du placement sous surveillance

électronique à titre probatoire de la libération conditionnelle), accepte le sous-amendement n° 5 de la commission - **Art. additionnel avant l'art. 2** (p. 4899) : son amendement n° 4 : expertise psychiatrique préalable au placement sous surveillance électronique ; adopté.

- Question orale avec débat de M. Pierre Fauchon sur les moyens de la justice - (7 novembre 1996) (p. 5479, 5484) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- Décès d'Alain Poher, ancien président du Sénat - (9 décembre 1996) (p. 6982) : à l'annonce du décès de M. Alain Poher, s'associe au nom du Gouvernement à l'émotion du Sénat et de la Nation.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Légion d'honneur - Ordre de la libération

- (9 décembre 1997) (p. 6983; 6984) : rétablissement en 1995 du paiement du traitement des membres de la Légion d'honneur et des médaillés militaires. Bilan des promotions normales et des promotions spéciales. Uniformisation des conditions requises pour l'obtention de la Légion d'honneur à titre professionnel. Investissements réalisés pour la maison d'éducation de saint-Denis. Excellence des résultats obtenus aux examens par les élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Gestion rigoureuse et efficace de ces établissements. Invite le Sénat à adopter les crédits de ces deux budgets annexes.

Justice

- (9 décembre 1996) (p. 7001, 7006) : budget prioritaire, d'économie et de mesures nouvelles. Créations nettes d'emplois dans un contexte de réduction des effectifs civils de l'Etat. Augmentation des crédits de la justice dans un contexte de maîtrise de la dépense publique. Intérêt du Sénat pour les questions ayant trait à la justice. Prolongation et exécution satisfaisante de la loi de programme. Augmentations automatiques des dépenses. Economies appuyées sur une meilleure organisation des services déconcentrés et sur l'informatisation. Informatique pénitentiaire. Diminution des crédits de paiement mais augmentation simultanée des crédits alloués à l'équipement judiciaire. Construction de nouveaux palais de justice et travaux de sécurité. Réduction des crédits de paiement alloués au service pénitentiaire. Gains de productivité et réduction des effectifs des administrations centrales. Faible niveau de vacance du personnel. Justification du recrutement d'agents de catégorie C. Financement de mesures nouvelles par les économies réalisées. Réduction des délais de délivrance des certificats de nationalité pour les Français nés à l'étranger. Situation particulière des Français résidant à Madagascar. Priorité donnée au renforcement de l'efficacité des juridictions judiciaires. Recrutement prochain d'agents de catégories A et B. Nécessité de juguler l'augmentation des frais de justice. Création de services d'administration régionale dans chaque cour d'appel. Réorganisation des juridictions de première instance et création des guichets universels de greffe. Traitement du contentieux de masse et réorganisation de la carte judiciaire appuyée sur le dialogue et la concertation. Revalorisation du rang protocolaire des magistrats et des greffiers. Poursuite du programme d'équipement prévu par la loi de programmation. Nature particulière des dépenses liées aux frais de justice et à l'aide juridictionnelle. Rénovation du parc pénitentiaire et augmentation du nombre de places. Renforcement de l'encadrement et des actions de réinsertion. Dispositions permettant d'éviter le recours à l'incarcération. Expériences conduites dans les nouveaux établissements pénitentiaires des Antilles et de Guyane. Rénovation du parc pénitentiaire. Indemnités de fermeture offertes au personnel. Projet de loi relatif à la détention provisoire. Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique. Amélioration de la gestion et des conditions statutaires et indemnitaires de l'administration pénitentiaire. Etat sanitaire des détenus et protocoles signés avec les hôpitaux. Protection judiciaire de la jeunesse. Unités d'encadrement éducatif renforcé. Plan statutaire bénéficiant au personnel de la protection judiciaire de la jeunesse. Prise en charge judiciaire des incivilités. Amélioration du fonctionnement des juridictions administratives. Désengorgement du Conseil d'Etat. Nécessité de raccourcir le traitement des contentieux fiscaux. Insuffisance des capacités de jugement en appel face à la multiplication des recours. Priorité donnée aux cours administratives d'appel. Levée prochaine des gels partiels d'emplois. Gel de certains crédits d'équipement. Annulation de certains crédits de fonctionnement. Caractère non définitif des annulations d'autorisation de programme. Demande au Sénat d'adopter les crédits de la justice.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7211, 7214) : divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Communication de la copie du dossier par l'avocat à son client. Délai "butoir" en matière de détention provisoire. Autorité chargée de statuer sur le référé liberté. Dépôt par le Gouvernement d'un amendement relatif aux perquisitions de nuit en matière de terrorisme ; décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1996 ; flagrance. Placement sous surveillance électronique. Proposition de loi de M. Guy Cabanel, sénateur. (p. 7220, 7221) : taux de prévenus dans la population carcérale, y compris en attente d'un jugement d'appel - **Avant l'art. 1er AA ou après l'art. 2** (p. 7227) : s'oppose aux amendements n° 17 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (placement en détention provisoire par le président du tribunal de grande instance ou le juge délégué par lui) et n° 25 de Mme Nicole Borvo (prescription collégiale de la détention provisoire) - **Avant l'art. 1er AA** (p. 7228) : s'oppose à l'amendement n° 26 de Mme Nicole Borvo (intervention d'un avocat dès le début de la garde à vue) - **Art. 1er AB** *(communication aux parties de la reproduction des copies du dossier d'instruction)* (p. 7233, 7240) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. S'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 7 (I) organisation de la procédure de communication - II) possibilité exceptionnelle d'opposition du juge d'instruction), n° 8 (rapport d'expertise), n° 9 de coordination, n° 10 (suppression de l'obligation pour l'avocat de donner au juge d'instruction la liste des pièces dont il souhaite remettre une reproduction à son client), n° 11 de précision, n° 12 (procédure de recours) et n° 13 (suppression du décret d'application en Conseil d'Etat) ; sur le n° 14 du même auteur, accepte le n° I (infraction de communication à des tiers : substitution des mots "remettre à" aux mots "diffuser à") et s'oppose au n°II (circonstances où la remise à un tiers ne constitue pas un délit). S'oppose à l'amendement n° 32 de la commission (élaboration d'un nouveau dispositif de communication) - **Art. 1er A** *(référence à la peine encourue pour le placement en détention provisoire - supprimé par l'Assemblée nationale)* (p. 7241) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de rétablissement n° 27 de Mme Nicole Borvo - **Art. 1er** *(critères du placement et du maintien en détention provisoire)* (p. 7242) : s'oppose aux amendements identiques n° 28 de Mme Nicole Borvo et n° 15 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de trouble exceptionnel à l'ordre public) ainsi qu'à l'amendement n° 16 de ce dernier auteur (suppression de la notion de trouble persistant de l'ordre public) - **Après l'art. 2** (p. 7243) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (prise de la décision de placement en audience publique et contradictoire dans le cabinet du juge) - **Art. 2 bis** *(motivation de l'ordonnance de placement en détention provisoire)* (p. 7245, 7246) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 2 de la commission (suppression de la mention "spécialement motivée") et n° 19 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du paragraphe 2 nouveau relatif aux réquisitions du ministère public) - **Art. 3** *(durée de la détention provisoire en matière correctionnelle)* : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (retour au texte adopté par le Sénat en première lecture) - **Art. 5** *(prolongation de la*

détention provisoire au-delà d'un an) (p. 7247) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 d'amélioration rédactionnelle de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 5 bis** *(indemnisation pour détention provisoire abusive)* (p. 7248, 7249) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction mentionnant les situations n'ouvrant pas droit à indemnisation) - **Art. 6** *(maintien de la détention provisoire après renvoi devant le tribunal correctionnel)* (p. 7249) : accepte l'amendement de coordination n° 23 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 7** *(référé liberté)* (p. 7251, 7253) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction confiant la compétence de statuer au président du tribunal d'instance, la chambre d'accusation conservant sa compétence en appel). Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 30 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité de débat en audience publique). S'oppose à l'amendement n° 24 sur le même objet du même auteur - **Après l'art. 8 octies** (p. 7254) : son amendement de coordination n° 29 ; adopté - **Après l'art. 8 nonies** (p. 7255) : son amendement n° 5 : autorisation des perquisitions de nuit pour la recherche et la constatation des actes de terrorisme ; adopté. Décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1996 - **Art. 10** *(date d'entrée en vigueur de la loi)* (p. 7258) : son amendement n° 6 : modification de la date d'entrée en vigueur ; adopté - **Intitulé** (p. 7259) : son amendement n° 31 : complément de l'intitulé par les mots suivants "et aux perquisitions de nuit en matière de terrorisme" ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 7260) : en réponse aux propos de M. Michel Dreyfus-Schmidt sur les réquisitions écrites du ministère public dans le débat préalable à l'incarcération devant le juge d'instruction : article 33 du code de procédure pénale disposant que la plume est serve et la parole libre.

- **Proposition de loi relative au maintien des liens entre frères et soeurs [n° 0098 (96-97)]** - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7267, 7268) : initiative d'une classe de cours moyen deuxième année de Limeil-Brévannes dans le Val-de-Marne. Préservation de l'unité de la fratrie dans le cas de placement de mineurs ordonné par le juge des enfants. Modification du code civil. Délégation de l'autorité parentale. Intérêt de l'enfant. Intitulé de la proposition de loi - **Art. unique** (p. 7272, 7273) : son amendement n° 3 ; retiré au profit de l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction posant le principe de la préservation, par le juge qui prend des mesures d'assistance éducative, de la communauté de vie entre frères et soeurs existant à la date de sa décision - possibilité pour le juge, dans le cas ou cette préservation serait impossible ou contraire à l'intérêt de l'un ou plusieurs d'entre eux, de statuer sur les relations personnelles entre frères et soeurs) qu'il accepte.

- **Proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière de leur résidence principale [n° 0319 (95-96)]** - (12 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7273, 7275) : refonte de la procédure de saisie immobilière. Meilleur équilibre entre le créancier et les débiteurs. Projet de loi relatif au renforcement de la cohésion sociale. Information sur les actes délivrés aux débiteurs. Examen systématique de la situation financière du débiteur. Publicité rénovée et ajustement de la mise à prix. Accélération de la diffusion du prix de vente. Coordination entre la procédure de saisie immobilière et celle du surendettement. Instauration d'une possibilité de contestation par le débiteur de la mise à prix fixée par le créancier. Système des enchères sur mise à prix. Contrôle judiciaire de la mise à prix - **Art. 1er** *(information du débiteur lors de la signification du commandement)* (p. 7280) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (complément à la liste des mentions devant figurer obligatoirement sur le commandement) et s'oppose sur ce dernier, au sous-amendement n° 9 de M. Guy Allouche (automaticité de la nullité) - **Après l'art. 1er** (p. 7281) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (possibilité pour le débiteur, dont le logement principal est saisi, de vendre à l'amiable son bien dans un délai de six mois à compter de la signification du commandement) - **Art. 2** *(dire à l'égard du montant de la mise à prix)* : sur l'amendement n° 2 de la commission qu'il accepte (restriction de la faculté de présenter un dire sur le prix du logement principal du débiteur - possibilité pour le juge de trancher la contestation en tenant compte des conditions du marché), son sous-amendement n° 6 ; retiré - **Après l'art. 3** (p. 7283, 7284) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (mise en vente du bien s'il n'y a pas d'enchérisseur à la mise en vente aux enchères publiques) - **Art. 4** *(répartition des compétences en matière de suspension des procédures d'exécution)* (p. 7285) : accepte l'amendement de clarification n° 4 de la commission - **Art. 5** *(vente du logement principal des personnes surendettées)* : accepte l'amendement n° 5 de la commission (confirmation du principe de la sommation, la lettre recommandée n'étant pas une formalité suffisante pour attirer l'attention du débiteur) - **Après l'art. 5** (p. 7286) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Robert Pagès (possibilité pour le juge de prononcer, à la demande du débiteur, la déchéance des intérêts des prêteurs quand ceux-ci auront accordé des prêts de manière manifestement inconsidérée). S'oppose à l'amendement n° 8 de M. Robert Pagès (abrogration des dispositions de la loi du 8 février 1995 qui a réformé la procédure de traitement des situations de surendettement).

TRÉGOUËT (René), *sénateur (Rhône) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire du comité d'orientation des programmes de la société Télévision du savoir.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 16 octobre 1996).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 15]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 27]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information [n° 0193 (95-96)]** - (20 février 1996) - **Discussion générale** (p. 792 à 794) : progrès réalisés depuis l'apparition du premier microprocesseur et du premier micro-ordinateur industriel. Circulation de l'information. Retard de la France. Réseau mondial Internet. Accroissement du marché. Accélération constante des technologies. Nouvelles

technologies, facteur de progrès, outil pour les enseignants. Aménagement du territoire. Avenir du monde rural. Égalité des chances devant l'accès au savoir. Se réjouit du lancement des expérimentations sur les autoroutes de l'information.

- Proposition de loi tendant à favoriser l'expérimentation relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail - *Deuxième lecture* **[n° 0301 (95-96)]** - (21 mai 1996) **- Explications de vote** (p. 2690) : compétition économique mondiale et durée du travail. Déficit public. Votera contre cette proposition de loi.

- Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)] - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3183, 3186) : évolution du secteur des télécommunications. Concurrence mondiale. Montée en puissance des réseaux informatiques, Définition du service universel. Réseau numérique à intégration de service, RNIS. Implantation du téléphone mobile sur l'ensemble du territoire. Contrôle des informations véhiculées par les réseaux de télécommunications. Moyens d'accès aux nouvelles technologies de télécommunications. Zones défavorisées. Le groupe du RPR soutiendra ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (5 juin 1996) - **Art. 5** *(régime juridique des télécommunications)* - **Art. L. 34-3 du code des postes et télécommunications** *(services de télécommunications utilisant des fréquences hertziennes)* (p. 3278) : son amendement n° 167 : nécessité d'établir les conditions d'une concurrence loyale entre les fournisseurs de services quelle que soit l'autorité assignant les fréquences ; adopté - **Art. L. 34-4 du code des postes et télécommunications** *(services autres que téléphoniques fournis sur les réseaux câblés)* (p. 3279) : son amendement n° 68, identique à l'amendement n° 7 de la commission : rémunération prévue pour la fourniture au public de services de télécommunications sur le réseau câblé ; retiré.

- Suite de la discussion - (6 juin 1996) - **Art. 5 (suite)** - Art. L. 34-8 du code des postes et télécommunications *(interconnexion)* (p. 3313) : son amendement n° 169 : fixation des dispositions générales de l'interconnexion par décret après avis de l'Autorité de régulation des télécommunications ; retiré - Art. L. 34-10 du code des postes et télécommunications *(attribution et portabilité des numéros)* (p. 3320, 3321) : ses amendements n° 170 : possibilité de changer d'opérateur sans frais de clôture de ligne ou de compte facturés à l'abonné par l'opérateur ; adopté ; et n° 171 : évaluation et partage des coûts induits par le transfert des appels ; retiré - **Après l'art. 5** (p. 3323) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de la commission (contenu du schéma prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire) - **Art. 6** *(service public et régulation des télécommunications)* - Art. L. 35-1 du code des postes et télécommunications *(contenu du service universel)* (p. 3374, 3377) : ses amendements n° 172 : intégration du Réseau numérique à intégration de service, RNIS, dans le service universel ; et n° 173 : inclusion dans le service universel de toutes les cabines établies sur le domaine public ; retirés. - Art. L. 35-3 du code des postes et télécommunications *(financement du service universel)* (p. 3382, 3383) : ses amendements n° 174 et n° 175 : cas où les opérateurs de radiocommunication mobile peuvent être exemptés de la part de la rémunération additionnelle correspondant au déséquilibre de la structure courante des tarifs téléphoniques ; retirés - Art. L. 35-4 du code des postes et télécommunications *(annuaire universel et service universel de renseignements)* (p. 3389, 3390) : ses amendements n° 177 : établissement et mise à jour par un organisme juridiquement distinct des entreprises qui offrent des biens aux services de télécommunications, de la liste nécessaire à l'édition des annuaires et des annuaires universels, et à la fourniture de services de renseignements ; et n° 176 : concurrence sur le marché des annuaires professionnels - offre de services de renseignements ; retirés - Art. L. 35-7 du code des postes et télécommunications *(rapport sur le service public)* (p. 3393, 3395) : ses amendements n° 179 : établissement par le Gouvernement d'un rapport remis au Parlement tous les trois ans et non pas tous les cinq ans ; retiré ; et n° 181 : dépôt par le Gouvernement au Parlement avant le 1er octobre 1997 d'un rapport spécifique sur les zones d'implantation et les modes de fonctionnement des radio-télécommunications mobiles ; adopté - Art. L. 36-8 du code des postes et télécommunications *(saisine de l'Autorité de régulation des télécommunications et voie de recours contre ses décisions)* (p. 3406) : se déclare opposé à l'amendement n° 204 du Gouvernement (introduction d'un recours du ministre de l'économie) - **Art. 9** *(droits de passage)* - Art. L. 47 du code des postes et télécommunications *(permission de voirie et utilisation partagée des infrastructures)* (p. 3412) : son amendement n° 182 : entretien des infrastructures et des équipements par le propriétaire des installations qui accueillent l'opérateur autorisé ; adopté - Art. L. 48 du code des postes et télécommunications *(servitudes sur les propriétés privées)* (p. 3413) : son amendement n° 183 : entretien et responsabilité des infrastructures et des équipements lorsqu'un propriétaire dans le domaine privé accueille un opérateur autorisé ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 3419) : se déclare favorable à l'amendement n° 200 du Gouvernement (contrôle du contenu des réseaux de télécommunication - création du Comité supérieur de la télématique placé auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - (10 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3457 à 3459) : reconnaissance des spécificités de l'entreprise France Télécom. Application du droit commun des sociétés anonymes. Données chiffrées relatives à la place de France Télécom dans le monde. Statistiques relatives au marché international des télécommunications. Question de l'endettement de France Télécom. Garanties de l'Etat en matière de statut ou de retraite du personnel. Développement de la concertation et de la politique contractuelle. Cohérence avec la loi de réglementation des télécommunications. Attribution à l'entreprise d'un capital social. Organisation du temps de travail. (p. 3460, 3461) : encouragement de l'actionnariat. Question de l'affectation au budget de l'Etat de la taxe professionnelle versée par France Télécom. Rédaction détaillée du cahier des charges. Départs anticipés du personnel. Montant de la "soulte" versée par France Télécom à l'Etat. Conséquences d'une augmentation de l'endettement de l'entreprise. Comparaison avec la privatisation de la SEITA. Définition des éléments du bilan d'ouverture. Application du droit communautaire à ces dispositions. Au nom du groupe du Rassemblement pour la République, apportera son total soutien à ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Industrie, poste et télécommunications - II - Poste, télécommunications et espace

- (2 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6458, 6460) : augmentation des crédits. Impact budgétaire de la réforme des télécommunications. Domaine de l'espace. Subvention de fonctionnement du Centre national d'études spatiales, CNES. Laboratoire orbital habité, COF. Véhicule spatial automatique, ATV. Retard des programmes nationaux dans le domaine spatial. Situation actuelle de La Poste. Projet de directive sur la libéralisation des services postaux. Aménagement du territoire. Domaine des télécommunications. Autorité des télécommunications. Agence nationale des fréquences. Changement de statut de France Télécom. Relations financières entre l'Etat et France Télécom. Problème de la prise en charge par l'Etat des pensions des fonctionnaires de France Télécom. Impayés des services de l'Etat. Autoroutes de l'information. Internet. Projets d'intérêt public. Responsabilité juridique des fournisseurs de services en ligne. Stratégie des grands groupes mondiaux des télécommunications. Accepte ce projet de budget.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - III - Recherche

- (3 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 6552) : grandes orientations de la recherche. Moyens des laboratoires. Résorption des écarts entre les autorisations de programme et les crédits de paiement. (p. 6553) : situation du CNRS. Mobilité des chercheurs publics vers l'enseignement supérieur et vers les entreprises. Renouvellement des équipes de recherche. Innovation dans les PME-PMI. Mesures fiscales. Retard dans le système mondial du signal, du multimédia et des télécommunications. Institut national de la recherche en informatique et en automatique, INRIA, et réseau Internet. (p. 6554) : constitution d'un grand pôle de recherche en télécommunications. Se déclare favorable à l'adoption de ces crédits.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (10 décembre 1996) - **Art. 70** *(institution de fonds communs de placement dans l'innovation)* (p. 7107) : son amendement n° II-33 : alignement des avantages fiscaux accordés aux souscripteurs de parts des fonds communs de placement dans l'innovation sur ceux des souscripteurs des parts de sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle ; retiré au profit de l'amendement analogue n° II-199 de la commission (II-199). (p. 7108) : création de richesses et d'emplois.

TRUCY (François), *sénateur (Var) RI.*

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Membre titulaire du Comité des prix de revient des fabrications d'armement (JO Lois et décrets du 25 juin 1996).

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (JO Lois et décrets des 20 mars et 16 octobre 1996).

Membre titulaire conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (21 mars 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la zone franche de Corse (17 décembre 1996).

DÉPÔTS

Avis, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 415 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 **[n° 0430 (95-96)]** (13 juin 1996) - **Défense.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires **[n° 0086 (96-97) tome 3, annexe 45]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **13** (*JO* Débats du 16 février 1996) (p. 710) - Ministère : Travail - *Effets de la dévaluation de franc CFA sur les retraites des Français expatriés* - Réponse le 16 février 1996 (p. 710) - **Pensions de retraite**

n° **11** (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2261) - Ministère : Défense - *Reconversion des militaires d'active* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2261) - **Militaires**

n° **18** (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4060) - Ministère : Défense - *Restructurations militaires et aménagement du territoire* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4060) - **Armée**

n° **16** (*JO* Débats du 25 octobre 1996) (p. 5028) - Ministère : Travail - *Instauration du carnet de santé* - Réponse le 25 octobre 1996 (p. 5028) - **Santé publique**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat** - (26 mars 1996) (p. 1758, 1760) : modernisation de l'armée. Professionnalisation. Suppression du service national. Réduction du coût de la défense. Réforme de l'industrie de défense.

- **Projet de loi de réglementation des télécommunications [n° 0357 (95-96)]** - (4 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3173, 3175) : accords de prises de participations et d'alliances entre les grands opérateurs de communications mondiaux. Suppression des monopoles sur les services de communication européens. Mondialisation des marchés. Interconnexion des opérateurs privés et du réseau de France Télécom. Services obligatoires. Service universel. Tarification. Missions d'intérêt général. Recherche publique. Devenir du Centre national d'étude des télécommunications, CNET. Enseignement supérieur. Contrôle de la qualité du service. Droit commun applicable à l'ensemble des opérateurs de télécommunications. Création de l'Autorité de régulation des télécommunications. Le groupe des RI apportera son soutien à ce projet de loi. Nouveaux services ouverts au public comme les réseaux de type Internet.

- **Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)]** - (10 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3456, 3457) : valeur satisfaisante de ce projet de loi pour le groupe des Républicains et Indépendants. Spécificité de la nouvelle entreprise nationale. Application du droit des sociétés anonymes. Place de France Télécom dans la compétition mondiale. Date du changement de statut. Souplesse du recrutement des personnels. Association des salariés au développement de l'entreprise. Question du taux de cotisation retenu pour le calcul des retraites. Définition des éléments constitutifs du bilan d'ouverture. Contribution exceptionnelle versée à l'Etat par France Télécom : valeur de la "soulte" fixée par le Gouvernement et le Parlement. Maintien du statut des personnels. Qualité du service public du téléphone. Au nom du groupe des Républicains et Indépendants, soutient l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)]** - (19 juin 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 3963, 3965) : réduction des dépenses militaires exigée par notre situation financière et permise par le contexte géopolitique. Non exécution des

précédentes lois de programmation militaire. Question sur le fait que le service national fasse l'objet d'un débat à part. Propos excessifs tenus à l'encontre de la conscription. Questions sur les modèles britannique et américain d'armée professionnelle. Réduction des effectifs militaires. Valeurs traditionnelles de l'armée. Enrichissement du texte par la consultation nationale, le débat d'orientation et les dialogues engagés. Extension du champ de la loi de programmation militaire aux dépenses de fonctionnement. Rapport annuel d'exécution de cette loi. Rapport sur les mesures d'aide et de soutien à l'exportation du matériel de défense. Nécessaire maintien des crédits affectés à cette programmation. Concurrence internationale et soutien des industries de l'armement. Implication du Président de la République dans cette réforme. Maintien des grandes fonctions opérationnelles de nos armées. Mutations du service militaire et maintien du lien armée-Nation. Questions sur l'évolution des personnels civils et militaires employés par la défense. Financement des opérations extérieures. Rôle des réserves. Sort réservé au Bataillon de Joinville.

- Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4053) : le groupe des Républicains et Indépendants votera ce texte.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4965, 4967) : personnels civils et militaires de la défense. Effectifs des industries de défense. Lien entre l'armée et la Nation. Liberté d'expression pour les militaires. Exercice des missions liées à la défense du territoire dans le cadre de la professionnalisation. Plan Vigipirate. Réserves. Rendez-vous citoyen. Volontariat. Rémunération des engagés. Projet de budget de la défense pour 1997 : s'inquiète de la réduction de la durée du service national des "objecteurs de conscience". Anciens combattants : mode de calcul des pensions d'invalidité.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les dépenses ordinaires (p. 6594, 6595) : coût de la professionnalisation des armées. Rémunération des engagés et des volontaires. Dotation des budgets de fonctionnement des unités militaires dans le cadre des restructurations. (p. 6596, 6597) : évolution des effectifs de l'administration centrale. Opérations extérieures : financement. Organisation des Nations Unies, ONU. Coopération européenne. Forces françaises en Afrique. Conséquences de la suppression de la conscription dans les départements et territoires d'outre-mer. Effectifs de la gendarmerie. Désarmement du porte-avions Clémenceau. Futur projet de loi concernant les réserves. Plan Vigipirate. Propose l'adoption des crédits du titre III de ce projet de budget.

TÜRK (Alex), *sénateur (Nord) NI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Justice

- (9 décembre 1996) (p.7000, 7001) : légère progression du budget de la justice dans un contexte de réduction des dépenses publiques. Dotation significative de l'équipement judiciaire. Construction de nouveaux palais de justice. Accélération souhaitable de certaines mises en chantier.

U

ULRICH (Maurice), *sénateur (Paris) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la Commission supérieure de codification.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la détention provisoire (29 octobre 1996).

V

VALADE (Jacques), *sénateur (Gironde) RPR.*

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 17, 30, 31 janvier ; 7, 13, 20 février ; 6, 26 mars ; 16, 30 avril ; 21, 24, 28, 29 mai ; 4, 5, 12, 27 juin ; 2, 8, 9, 15, 22, 29 octobre ; 5, 7, 12, 25 novembre ; 7, 13, 17, 18 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Conférence des présidents - (20 février 1996) (p. 779) donne acte de la déclaration de M. Claude Estier et de ses observations relatives aux propositions de la conférence des présidents.

- Election de M. Paul Vergès, sénateur du département de la Réunion - (16 avril 1996) (p. 1912).

- Souhaits de bienvenue à une délégation du Sénat brésilien - (28 mai 1996) (p. 2979).

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Pologne - (29 mai 1996) (p. 3039).

- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires du Kazakhstan - (5 juin 1996) (p. 3214).

- Projet de loi relatif à l'entreprise nationale France Télécom [n° 0391 (95-96)] - Suite de la discussion - (12 juin 1996) **- Rappel au règlement** (p. 3618) : en réponse à la protestation de Mme Hélène Luc à l'article 5 (garantie du statut des fonctionnaires. Recrutement externe des fonctionnaires. Comité paritaire), rappelle l'impossibilité de remettre en cause un vote acquis, suivant les termes de l'article 43, alinéa 7, du règlement du Sénat.

- Rappel au règlement - (27 juin 1996) (p. 4316) : article 73 bis du règlement. Intervient sur le rappel au règlement de M. Michel Dreyfus-Schmidt. Possibilité pour le groupe socialiste d'émettre une nouvelle proposition de résolution lors de la prochaine session.

- Ajournement du Sénat - (27 juin 1996) (p. 4324, 4325) : remerciements. Ordre du jour de cette première session unique. Bilan positif.

- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires du Japon - (2 octobre 1996) (p. 4402).

- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires hongrois - (25 novembre 1996) (p. 5901).

- Rappel au règlement - (7 décembre 1996) (p. 6894) : transmettra le rappel au règlement de M. Michel Charasse à M. le Président du Sénat.

- En qualité de sénateur

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - Suite de la discussion - (18 juin 1996) **- Art. 12** *(conditions d'exercice de la profession de coiffeur)* (p. 3902) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° 144 : identité de qualification pour la personne responsable d'un établissement unique et pour celle responsable d'une entreprise comportant plusieurs établissements ; rejeté. (p. 3902) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° 145 : identité de qualification professionnelle pour la coiffure à domicile et celle en salon ; rejeté.

VALLET (André), *sénateur (Bouches-du-Rhône) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi modifiant l'article 6 de la loi d'orientation n° 75-534 du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées **[n° 0371 (95-96)]** (15 mai 1996) **- Handicapés.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (*JO* Débats du 26 avril 1996) (p. 2258) - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Aménagement de la loi Royer* - Réponse le 26 avril 1996 (p. 2258) **- Commerce et artisanat**

n° 13 (*JO* Débats du 21 juin 1996) (p. 4056) - Ministère : Défense - *Difficultés de la société Eurocopter* - Réponse le 21 juin 1996 (p. 4056) **- Aviation militaire**

Questions orales sans débat :

n° 481 (*JO* Débats du 23 octobre 1996) (p. 4935) - Ministère : Education - *Gestion des équipements sportifs appartenant aux communes* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5493) **- Equipements collectifs**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4973, 4974) : réforme du système de défense. Rôle des collectivités locales, touchées par les restructurations industrielles et les suppressions d'unités militaires. Reconversion des militaires incités au départ. Rendez-vous citoyen.

VASSELLE (Alain), *sénateur (Oise) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO lois et décrets du 9 février 1996).

Membre titulaire du Comité national des retraités et des personnes âgées.

Vice-président du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (décret n° 96-960 du 4 novembre 1996) (JO Lois et décrets du 14 décembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 (14 novembre 1996).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance (29 novembre 1996).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 12 de la loi 88-1088 du 1er décembre 1988 **[n° 0040 (95-96)]** retirée le 23 janvier 1996 (24 octobre 1995) - **Politique économique et sociale.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier l'article 12 de la loi n° 88-1088 du 1er décembre 1988 **[n° 0176 (95-96)]** (23 janvier 1996) - **Politique économique et sociale.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à modifier l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relatif à la répartition intercommunale des charges des écoles publiques accueillant des enfants issus de plusieurs communes **[n° 0201 (95-96)]** (6 février 1996) - **Enseignement.**

Rapport, fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 486 (95-96)] de M. Jean-Pierre Fourcade et plusieurs de ses collègues, tendant dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance **[n° 0014 (96-97)]** (9 octobre 1996) - **Personnes âgées.**

Rapport, fait avec MM. Charles Descours et Jacques Machet, sur le projet de loi de financement [n° 61 (96-97)] de la sécurité sociale pour 1997, adopté par l'Assemblée nationale **[n° 0066 (96-97)]** (6 novembre 1996) - **Sécurité sociale.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance. **[n° 0130 (96-97)]** (10 décembre 1996) - **Personnes âgées.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers [n° 0105 (95-96)]** - **Suite de la discussion** - (17 janvier 1996) - **Art. 1er** *(missions des sapeurs-pompiers volontaires)* (p. 6) : son amendement n° 18 : valorisation du volontariat par la consécration sur le plan législatif de la qualification de collaborateurs occasionnels du service public conformément à la jurisprudence actuelle ; rejeté. (p. 47) : jurisprudence. Implication des sapeurs-pompiers volontaires dans le service public - **Art. 3** *(autorisations d'absence)* (p. 49, 50) : sur l'amendement n° 2 de la commission (conditions d'ouverture du droit à autorisation d'absence pour les actions de formation), son sous-amendement n° 19 : prise en considération des manoeuvres d'entraînement dans le cadre des autorisations d'absence ; retiré - **Art. 5** *(durée de formation)* (p. 52, 53) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (modulation de la durée de formation). Durée de la formation de perfectionnement. Difficultés d'application de l'amendement n° 5 de la commission (information préalable de l'employeur par le service départemental d'incendie et de secours) - **Après l'art. 8** (p. 54) : ses amendements n° 22 et n° 48 : indemnisation des travailleurs indépendants, des membres des professions libérales et des professions non salariées, sapeurs-pompiers volontaires, durant leur absence pour formation ou pour des interventions ; retirés - **Art. 10 bis** *(abattements sur les primes d'assurance incendie dues par les employeurs)* (p. 56) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 du Gouvernement (instauration d'un mécanisme conventionnel entre les employeurs et les entreprises d'assurance) - **Art. 12** *(allocation de vétérance)* (p. 59) : ses amendements n° 23 : prise en considération de la durée de vingt ans pour la perception de l'allocation de vétérance ; et n° 24 : prise en compte de l'incapacité opérationnelle reconnue médicalement pour des sapeurs-pompiers volontaires ; irrecevables (article 40 de la Constitution). (p. 60) : son amendement n° 25 : modulation du montant de la part variable de l'allocation de vétérance ; retiré - **Après l'art. 16** (p. 64) : son amendement n° 27 : prise en compte de la durée d'engagement du sapeur-pompier volontaire dans le calcul de la durée d'assurance au titre de l'assurance vieillesse ; retiré. (p. 65) : ses amendements n° 28, n° 29, n° 30 et n° 31 : modification de l'article L. 36 du code du service national - Dispense du service national pour les hommes déjà engagés comme sapeurs-pompiers non professionnels auprès des collectivités territoriales ; retirés. (p. 66) : ses amendements n° 32 : principe d'un abattement sur les contrats de dommages incendie ; n° 33 : situation des sapeurs-pompiers permanents, agents de la fonction publique territoriale, ayant rendu service à leurs concitoyens dans les mêmes conditions que leurs collègues sapeurs-pompiers professionnels ; retirés. (p. 67) : son amendement n° 34 : amélioration de la situation des sapeurs-pompiers volontaires, victimes d'un accident en service commandé ; retiré. (p. 69) : son amendement n° 35 : amélioration de la situation des veuves de sapeurs-pompiers décédés avant le 1er août 1992 et cités à l'ordre de la Nation ; adopté.

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)]** - (23 janvier 1996) - **Discussion générale** (p. 131, 132) : politique sociale du logement. Contrepartie financière au droit au maintien dans les lieux des locataires dépassant les plafonds de ressources. Indexation. Disparité existant sur le territoire national. Objectifs de justice sociale et de mixité sociale. (p. 133) ; caractère obligatoire du surloyer au-delà d'un certain niveau de dépassement des plafonds de ressources. Adaptation aux réalités locales. Espaces ruraux défavorisés. Cas des organismes d'HLM pratiquant déjà le surloyer. Rôle du Préfet. Enquête des organismes d'HLM relative aux informations nécessaires à l'établissement du supplément de loyer de solidarité. (p. 134) ; affectation du surloyer et de sa taxation au financement du logement social. Sous réserve de l'adoption des amendements présentés par les rapporteurs, votera ce projet de loi avec le groupe du RPR.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 166) : prise en compte de l'évolution des ressources et de la composition familiale entre deux enquêtes. Ses amendements n° 32 ; exclusion du champ d'application de l'article 1er de certains espaces ruraux sensibles ; adopté ; et n° 33 et n° 34 de repli ; devenus sans objet. (p. 170) : ses amendements n° 37, n° 38 et n° 39 : procédure permettant la dérogation à l'application du surloyer en milieu rural et faisant intervenir le préfet ; devenus sans objet. (p. 171) : ses amendements n° 36 : possibilité d'appliquer le surloyer dans un ensemble de quartiers dégradés où le surloyer était appliqué avant l'entrée en vigueur de la présente loi ; et n° 35 : prise en considération du cas des quartiers dégradés où le surloyer est déjà appliqué ; retirés. (p. 174) : son amendement n° 40 :

prise en compte de l'évolution des ressources et de la composition familiale intervenue dans l'année à la demande du locataire ; retiré au profit de l'amendement n° 3 de la commission (prise en compte d'une évolution des ressources d'au moins 10 % et de la composition familiale intervenue dans l'année en cours, sur justification du locataire). (p. 175) : avis du maire ou du préfet avant l'application du taux zéro de surloyer dans certains quartiers - Art. L. 441-6 du code précité *(supplément de loyer de référence)* (p. 179) : son amendement n° 41 : prise en compte dans le calcul du surloyer de l'environnement et notamment de la proximité des services ; retiré. Contentieux - Art. L. 441-9 du code précité *(recueil des informations nécessaires à l'établissement du supplément de loyer de solidarité)* (p. 181, 182) : son amendement n° 44 : mise en oeuvre de l'enquête auprès des locataires chaque année paire ; retiré. (p. 184, 185) : son amendement n° 45 : remboursement du surloyer indûment payé ; retiré.

- Projet de loi relatif aux mécanismes de solidarité financière entré collectivités locales [n° 0171 (95-96)] - (8 février 1996) - **Art. 2** *(part de la dotation de solidarité urbaine au sein de la dotation d'aménagement)* (p. 554, 559) : ses amendements n° 26 : diminution de la part de la DSU ; retiré ; et sur le même objet, n° 35 ; adoptés. Communes rurales. Dotation destinée à l'intercommunalité - **Art. 3** *(modalités de répartition de la dotation de solidarité urbaine)* (p. 560, 561) : ses amendements n° 27 : extension de la DSU aux communes de 3 500 habitants et plus ; rejeté ; et n° 28 : critère du nombre de 1 100 logements sociaux pour les communes de moins de 10 000 habitants ; retiré. (p. 565) : son amendement n° 29 : logements sociaux : réintroduction des logements foyers ; retiré. (p. 567, 569) : ses amendements n° 30 et n° 31 : modulation des taux applicables aux critères de logements sociaux et aux critères d'aide personnelle au logement ; retirés - **Après l'art. 8** (p. 584) : intervient sur l'amendement n° 15, déposé avec M. Paul Girod (éligibilité à la DGE de l'ensemble des communes de 2 000 habitants et moins).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - Au nom de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 18 (par priorité)** (p. 692, 693) : son amendement n° 51 : faculté donnée aux départements de mettre en place des dispositifs d'aide aux personnes âgées dépendantes ; retiré. Coût de l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP, pour les départements. Projet de loi sur la prestation d'autonomie. Tarification. Contrôle de l'utilisation de cette allocation versée en nature. Opération confiée au Conseil général et non plus à la COTOREP. (p. 694) : son amendement n° 52 : mise en oeuvre de la réforme de la tarification des établissements assurant l'hébergement des personnes âgées ; adopté. Référence à l'aide sociale.

- Projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage [n° 0206 (95-96)] - Suite de la discussion - (7 mars 1996) - **Art. 7** *(création du contrat d'initiative locale)* (p. 1106) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 du Gouvernement (définition par décret des quartiers entrant dans le champ d'application de la disposition proposée). Intervient sur l'amendement n° 23 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (dispositif réservé aux jeunes non qualifiés et suppression de la restriction aux quartiers urbains en difficulté). Demande l'extension de la disposition proposée aux zones de revitalisation rurale.

- Projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours - *Deuxième lecture* **[n° 0232 (95-96)]** - (28 mars 1996) - **Art. 5** *(composition du corps départemental des sapeurs-pompiers)* (p. 1851) : sur l'amendement n° 15 de M. Jean Pépin (possibilité pour les centres de première intervention d'opter ou non pour l'intégration dans le corps départemental d'incendie et de secours), son sous-amendement n° 28 : définition des centres de sapeurs-pompiers de première intervention ; retiré. Son amendement n° 22 : possibilité pour les centres communaux et intercommunaux de corps de sapeurs-pompiers d'intégrer le corps départemental ; devenu sans objet. (p. 1853) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Jean Pépin (possibilité pour les centres de première intervention d'opter ou non pour l'intégration dans le corps départemental d'incendie et de secours) - **Art. 33** *(institution d'une commission administrative et technique)* (p. 1885) : son amendement n° 24 : renvoi à un décret en Conseil d'Etat ; retiré - **Art. 42 bis** *(maintien des avantages acquis)* (p. 1887) : problème du statut des sapeurs-pompiers professionnels. Intervient sur l'amendement de suppression n° 49 de M. Dominique Braye.

- Proposition de loi relative à l'adoption [n° 0173 (95-96)] - (23 avril 1996) - **Art. 1er** *(assouplissement des conditions exigées des époux adoptant conjointement - art. 343 du code civil)* (p. 2139) : examen des lois sur la bioéthique. Se déclare favorable à l'adoption des enfants par des couples mariés - **Art. 3** *(écart d'âge maximum entre les adoptants et les adoptés - art. 344 du code civil)* (p. 2141) : son amendement de suppression n° 83 ; adopté.

- Suite de la discussion - (24 avril 1996) - **Art. 30 (par priorité)** *(modalités de recueil de l'enfant, possibilité de demander le secret de son identité pour la personne qui le remet, ainsi que de donner des renseignements ne portant pas atteinte à ce secret - Art. 62 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2165, 2166) : sur l'amendement de précision n° 98 de Mme Annick Bocandé, son sous-amendement n° 88 : mention des organismes agréés ; retiré - **Après l'art. 30 (par priorité)** (p. 2167) : son amendement n° 89 : cohérence du code de la famille ; adopté - **Art. 31 (par priorité)** *(modalités de conservation et de communication des renseignements recueillis - Art. 62-1 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2169) : sur l'amendement de précision n° 45 de la commission saisie pour avis, son sous-amendement n° 95 : référence aux adoptants ; devenu sans objet. Ses amendements n° 90 : mention des organismes agréés ; et n° 91, sur le même objet que son sous-amendement n° 95 ; devenus sans objet - **Art. 36 (par priorité)** *(coordination en matière de termes employés pour le retrait de l'autorité parentale - Art. 95 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2178) : son amendement de coordination n° 92 ; adopté - **Art. 42 (par priorité)** *(accompagnement de l'enfant adopté - Art. 100-4 du code de la famille et de l'aide sociale)* (p. 2180) : son amendement n° 93 : précisions relatives aux enfants venant de l'étranger ; adopté - **Art. 49 (par priorité)** *(octroi d'un congé non rémunéré pour le salarié se rendant à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants - Art. L. 122-28-10 du code du travail)* (p. 2198, 2199) : son amendement n° 94 : durée maximale du congé pour les adoptants ; retiré - **Avant l'art. 52 bis (par priorité)** (p. 2202) : souhait d'une assurance de la réalité effective d'une égalité de traitement avec les personnes de droit privé. Intervient sur l'amendement n° 75 de la commission saisie pour avis (mise en disponibilité de droit pour les différentes fonctions publiques) - **Art. 51 (par priorité) (précédemment réservé p. 2201)** *(création d'une autorité centrale pour l'adoption)* (p. 2206, 2207) : se déclare favorable au sous-amendement n° 166 du Gouvernement (compétence de l'autorité centrale pour l'adoption internationale et non pour l'adoption interne), déposé sur l'amendement n° 34 de la commission (suppression de la référence à la convention de La Haye) - **Art. 4** *(allongement du délai d'adoption plénière d'un enfant âgé de plus de quinze ans - Art. 345 du code civil)* (p. 2209) : son amendement n° 84 : maintien de la possibilité d'accéder à l'adoption plénière pour les jeunes âgés de dix-huit à vingt ans ; retiré - **Art. 6** *(possibilité de prononcer une adoption complétive sur une adoption plénière - Art. 346 du code civil)* (p. 2212) : son amendement n° 85 : suppression de l'adjectif "plénière" ; retiré - **Art. 14** *(prise en compte de l'agrément administratif par le tribunal prononçant le jugement d'adoption - Art. 353-1 et 353-2 du code civil)* (p. 2218) : son amendement n° 86 : transfert de la compétence des recours contre les décisions de refus d'agrément du tribunal administratif au tribunal de grande instance ; retiré.

- Projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales, modifiant le titre IV de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée relative à la liberté des prix et de la concurrence [n° 0303 (95-96)] - Suite de la discussion - (9 mai 1996) - **Avant l'art. 3 ter** (p. 2476) : votera l'amendement n° 75 de M. Jacques de Menou (extension aux produits et animaux de basse-cour des dispositions relatives au délai de paiement pour les achats de bétail sur pied et de viande fraîche dérivée) - **Art. 3 ter** *(délais de paiement de certains produits alimentaires congelés et surgelés)* (p. 2478) : votera l'amendement de suppression n° 57 de M. Patrice Gélard.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 351 (95-96)]** - (15 mai 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2566, 2567) : problème relatif à la fonction publique territoriale et notamment aux déchargés de fonctions et aux suppressions d'emplois. Demande que le coût généré par ces suppressions de postes d'agents spécialisés des écoles maternelles soit supporté par l'Etat et non par les communes. Regrette le rejet par la CMP de l'amendement "buvette". Financement des petits clubs sportifs. Par solidarité avec la majorité du Sénat, votera le texte de la CMP.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2765, 2768) : évolution de l'économie nationale. Gravité de la situation. Charge de la dette. Recettes fiscales. Assainissement des finances publiques. Transfert de compétences aux collectivités territoriales. Effectifs de la fonction publique. Rationalisation des dépenses d'intervention. Aides à l'emploi. Logement.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance [n° 0486 (95-96)] - (15 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 4750, 4754) : interruption de l'examen du projet de loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes. Progression de l'espérance de vie. Evolution de la population. Dysfonctionnements de l'allocation compensatrice pour tierce personne, ACTP. Amendements dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 1995 puis dans le cadre du projet de loi portant DMOSSS. Dérive de l'ACTP. Attribution et gestion de la prestation. Nécessaire coordination entre les départements et les régimes de sécurité sociale. Prestation génératrice d'emplois. Grille unique d'évaluation de la dépendance : AGGIR, autonomie gérontologique - groupes iso-ressources. Réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées. Dispositions concernant les étrangers. Rôle du maire. Délai d'attribution de la prestation. Cas de non-cumul. Recours sur succession. Utilisation de la prestation. Dispositif fiscal d'encouragement à l'épargne pour la prise en charge de la dépendance. Modalités d'attribution de la prestation. Possibilité de recours contre les décisions du Président du conseil général.

- Suite de la discussion - (16 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale (suite)** (p. 4796, 4797) : prudence du ministre relative aux lits et soins infirmiers à domicile. Intérêt des incitations fiscales. Compatibilité entre un dispositif de prévoyance et un dispositif de solidarité. Montant de la prestation spécifique dépendance. Prestation créatrice d'emplois. Option entre le bénéfice de l'ACTP et celui de la prestation spécifique dépendance. Statut d'employeur de la personne âgée. Péréquation de la charge entre les départements - **Avant le titre 1er** (p. 4800) : accepte l'amendement n° 4 de M. Michel Mercier (mise en place d'un partenariat regroupant le département, les caisses d'assurance vieillesse et la mutualité sociale agricole) et le sous-amendement n° 72 de M. Lucien Neuwirth déposé sur ce dernier (bilan annuel de la proposition de loi). (p. 4801, 4802) : principe général de coordination des aides en faveur des personnes âgées. Accepte l'amendement n° 3 de M. Michel Mercier (insertion avant le titre Ier d'une division additionnelle "Titre Ier A - De la coordination de la prise en charge de la dépendance") - **Art. 1er** *(instauration de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4806, 4807) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 27 (création d'une prestation d'autonomie gérée par la sécurité sociale), n° 28 (ouverture de la prestation à tous les assurés sociaux et à leurs ayants droit), n° 29 (attribution de la prestation spécifique de dépendance sans condition de ressources) et n° 30 (définition de l'état de dépendance) - **Art. 2** *(compétences du président du conseil général et du département)* (p. 4808, 4809) : accepte l'amendement n° 5 de M. Michel Mercier (en cas d'urgence, possibilité d'attribution immédiate de la prestation par le président du conseil général) et s'oppose aux amendements n° 32 de Mme Michelle Demessine (réalisation de la révision périodique de la prestation dans l'objectif d'améliorer la couverture des charges liées à la dépendance) et n° 54 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (participation du fonds de solidarité vieillesse aux dépenses assumées par les conseils généraux) - **Art. 3** *(conventions facultatives pour instruire et organiser le suivi de la prestation)* (p. 4811) : s'oppose à l'amendement n° 33 de Mme Michelle Demessine (gestion et suivi de la prestation confiés à la sécurité sociale). Sur les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, s'oppose au n° 55 (caractère obligatoire des conventions) et au n° 57 (ministère à part entière pour prendre en charge les personnes âgées) et accepte le n° 56 (mention des mutuelles bénéficiant d'un statut juridique distinct) - **Après l'art. 3** (p. 4812) : s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (création d'un fonds à l'échelon départemental pour gérer les indemnités des personnels aidant les bénéficiaires de la prestation et perdant leur emploi pour raison d'hospitalisation ou de décès du bénéficiaire) - **Art. 4** *(montant de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4813) : s'oppose aux amendements n° 59 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (définition du montant de la prestation par référence à trois fois le montant du minimum vieillesse) et n° 34 de Mme Michelle Demessine (suppression de la possibilité de moduler la prestation en fonction de l'environnement de l'intéressé) - **Art. 5** *(modalités de prise en compte des ressources, possibilité d'attribution de la prestation spécifique dépendance à un couple et réduction éventuelle de la PSD en établissement)* (p. 4814, 4815) : s'oppose aux amendements n° 35 de Mme Michelle Demessine (suppression de la notion de plafonds fixés par décret limitant les conditions d'attribution de la nouvelle prestation) et n° 60 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (modification du profil des bénéficiaires de la PSD) - **Art. 8** *(non-recours à l'obligation alimentaire et recours sur succession)* (p. 4817, 4818) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 36 (suppression des huit derniers alinéas de l'article permettant des recours sur succession), n° 37 (exclusion de toute récupération sur succession au détriment des enfants et petits-enfants des personnes âgées dépendantes, ainsi que des personnes les ayant prises en charge gracieusement), n° 38 (suppression des dispositions prévoyant un recours en récupération contre les donataires du bénéficiaire en cas de donation postérieure à la demande ou dans les dix ans qui ont précédé celle-ci), n° 39 (possibilité de recours sur les donations dans les trois ans ayant précédé la demande), n° 40 (détermination de l'actif net successoral sur lequel s'exerce le recouvrement des sommes faisant l'objet d'un recours en récupération au titre de la prestation) et n° 41 (impossibilité de recours sur succession pouvant entraver l'installation de jeunes agriculteurs), ainsi qu'à l'amendement n° 61 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, identique à l'amendement n° 36 précité de Mme Michelle Demessine. (p. 4820) : distinction entre l'ACTP et la prestation spécifique dépendance - **Après l'art. 9** (p. 4821) : accepte les amendements n° 10 de M. Henri de Raincourt (organisation de la prescription du droit à la prestation spécifique dépendance) et n° 26 de M. Paul Girod (sanctions en cas de perception frauduleuse de la prestation) - **Avant l'art. 10** (p. 4822) : s'oppose à

l'amendement n° 42 de Mme Michelle Demessine (établissement par le président du conseil général d'un plan départemental d'action en faveur des personnes âgées évaluant les besoins) - **Art. 11** *(conventionnement obligatoire entre les départements et les organismes de sécurité sociale)* : accepte l'amendement de suppression n° 6 de M. Michel Mercier - **Art. 12** *(rôle de l'équipe médico-sociale)* (p. 4823, 4824) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 63 (composition de l'équipe médico-sociale) et n° 64 (suppression de la phrase prévoyant l'information de l'équipe médico-sociale de tout changement de situation de l'intéressé) et de Mme Michelle Demessine n° 43 (visite au domicile du demandeur de la prestation). Accepte l'amendement n° 18 de M. Claude Huriet (reconnaissance du rôle du médecin de famille) - **Art. 13** *(destination de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4825, 4827) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 66 (utilisation de la PSD pour rémunérer des membres de la famille demandeurs d'emploi). de Mme Michelle Demessine n° 44 (modalités de rémunération des services à domicile par le biais de la PSD) et n° 45 (formation spécifique des personnes intervenant auprès des personnes âgées dépendantes) et demande le retrait de l'amendement n° 22 de Mme Joëlle Dusseau (limite à l'utilisation directe d'une somme d'argent par la personne âgée) - **Après l'art. 14** (p. 4827, 4829) : accepte les amendements de M. Henri de Raincourt n° 11 (précision relative à l'attribution de la prestation et à la définition des personnes aidant et pouvant être rémunérées) et n° 12 (contrôle de l'effectivité de l'aide), l'amendement n° 23 de Mme Joëlle Dusseau (possibilité pour une personne bénéficiant d'un avantage vieillesse de percevoir la prestation) et l'amendement n° 7 de M. Michel Mercier (formation des personnes aidantes).

- **Suite de la discussion** - (17 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Art. 15** *(ouverture d'un droit à la prestation spécifique dépendance et d'un droit à la prestation spécifique dépendance en établissement, montant accordé et modalités de versement)* (p. 4838, 4839) : demande le retrait de l'amendement n° 69 de M. Henri Collard (avis de l'équipe médico-sociale avant l'entrée en établissement) - **Après l'art. 15** (p. 4839, 4841) : s'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine, n° 46 (création d'un fonds national pour l'hébergement des personnes âgées), n° 47 (évaluation des besoins en matière d'hébergement des personnes âgées en établissement) et n° 48 (taux de TVA applicable aux constructions et rénovations d'établissements destinés à l'accueil des personnes âgées dépendantes). Assimilation des personnes âgées vivant dans des foyers d'hébergement à des personnes vivant à domicile - **Art. 16** *(modalités de la réforme de la tarification)* (p. 4842, 4844) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Alain Gournac (précision relative à l'attribution de la PSD aux personnes bénéficiant d'une prise en charge au titre d'une section de cure médicale) et accepte les amendements de M. Henri de Raincourt n° 13 (date limite pour la signature des conventions) et n° 14 (financement simultané des lits de section de cure médicale et des places de services de soins infirmiers à domicile). S'oppose aux amendements de Mme Michelle Demessine n° 49 (suppression du paragraphe fixant une date butoir pour la suppression des établissements de long séjour) et n° 50 (financement des places de section de cure médicale) - **Après l'art. 18** (p. 4849) : accepte l'amendement n° 8 de M. Michel Mercier (garantie des droits de la personne âgée dépendante accueillie en établissement) - **Art. 19** *(limite d'âge pour l'accès à l'allocation compensatrice et dispositions pour les bénéficiaires de cette prestation)* (p. 4850) : demande le retrait de l'amendement n° 70 de M. Henri Collard (simplification des modalités d'application de la prestation spécifique dépendance après soixante ans). Accepte l'amendement n° 9 de M. Michel Mercier (précision du champ d'action du droit d'option de la personne âgée de soixante ans bénéficiaire de l'allocation compensatrice pour tierce personne). (p. 4852) : renouvellement du droit à l'ACTP. Effectivité du service. (p. 4853) : accepte l'amendement n° 15 de M. Henri de Raincourt (exercice du contrôle de l'effectivité de l'aide à l'égard de l'ensemble des personnes percevant la prestation spécifique dépendance ainsi qu'à l'égard de celles bénéficiant encore de l'allocation compensatrice pour tierce personne) - **Art. 20** *(exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour les bénéficiaires de la prestation spécifique dépendance)* (p. 4854) : s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Joëlle Dusseau (application des droits à l'exonération au bénéfice d'une association intermédiaire) - **Après l'art. 20** (p. 4855) : s'oppose à l'amendement n° 67 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité de faire bénéficier les organismes habilités au titre de l'aide sociale de l'exonération de 30 % des charges patronales) - **Après l'art. 21** (p. 4856) : accepte l'amendement n° 16 de M. Jean Chérioux (exonération de la taxe sur les assurances des cotisations des contrats d'assurance dépendance, individuels ou collectifs). (p. 4858) : s'oppose à l'amendement n° 51 de Mme Michelle Demessine (mise en place d'un dispositif financier destiné à couvrir les charges supplémentaires pour les budgets départementaux) - **Après l'art. 22** (p. 4859) : s'oppose à l'amendement n° 52 de Mme Michelle Demessine (bilan annuel d'évaluation de la prestation) - **Sur l'ensemble** (p. 4863, 4864) : remerciements. Avancée du texte. Coordination entre le conseil général et les caisses de sécurité sociale. Service de proximité. Réforme de la tarification. Evolution du dispositif.

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5144, 5146) : spécificités de la fonction publique territoriale. Organisation et activité du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT. Temps de travail des fonctionnaires à temps partiel. Institution, par le régime des pensions des agents de collectivités locales, de commissions départementales de la réforme. Composition et fonctionnement de ces commissions. Agents spécialisés des écoles maternelles, ASEM. Statut des secrétaires de mairie. Modalités de mise en oeuvre du congé de fin d'activité, CFA. Situation et sort des agents contractuels n'ayant passé aucun concours. Modalités de remboursement des revenus de remplacement liés au CFA. Approuve l'orientation générale du texte.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1996) - **Art. 43** *(dispositions communes ; fonds de compensation du congé de fin d'activité)* (p. 5216) : son amendement n° 53 : date de prise d'effet du remboursement du revenu de remplacement aux collectivités territoriales - allongement du délai dans lequel les collectivités ou les établissements devront recruter un remplaçant du bénéficiaire ; retiré au profit de l'amendement n° 30 sur le même objet, de la commission. - **Après l'art. 48 ou après l'art. 51** (p. 5219) : son amendement n° 54 : mobilité entre fonctions publiques - mention de la fonction hospitalière ; adopté - **Chapitre 3 du titre III** *(fonction publique territoriale)* - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 64** (p. 5222) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 133 de M. Robert Pagès et n° 189 de M. Jean-Claude Peyronnet (mode d'élection des membres du conseil d'administration du centre intercommunal de gestion de la petite couronne) - **Avant l'art. 52 ou après l'art. 54** (p. 5223) : ses amendements n° 55 et n° 56 : présidence du conseil de discipline ; retirés - **Après l'art. 54** (p. 5227, 5231) : ses amendements n° 57 : dispositif de titularisation d'agents des collectivités locales recrutés depuis le 27 janvier 1984 ; retiré ; n° 58 : transfert aux centres de gestion des moyens consacrés par le CNFPT aux concours de recrutement ; n° 61 : suppression des effets néfastes de l'amendement "de Courson" adopté par l'Assemblée nationale à l'occasion du projet de loi portant DDOS ; adoptés ; n° 59 et n° 60 sur le même objet ; retirés. (p. 5231) : votera l'amendement n° 42 du Gouvernement (maintien au CNFPT de la répartition de la dotation spéciale instituteur, DSI) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5244, 5245) : concertation réussie sur ce texte. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 [n° 0061 (96-97)] - (12 novembre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse - **Discussion générale** (p. 5524) : absence d'homogénéité dans la situation globale des retraités. Participation des retraités au Conseil économique et social. Situation actuelle des personnes âgées. Conséquences de la réforme des retraites du régime général. Problème des régimes spéciaux, notamment ceux des fonctionnaires et de la CNRACL. (p. 5525) : situation des régimes complémentaires, AGIRC et ARRCO. Mode de revalorisation des retraites. Problème de l'harmonisation des conditions de prise en compte des durées d'activité pour le calcul des droits à pension. Contribution du fonds de solidarité vieillesse, FSV, à la branche vieillesse. Amendements de la commission tendant à créer une conférence annuelle des retraités. Amélioration souhaitable de l'efficacité et de la cohérence des actions des caisses de sécurité sociale à destination des personnes âgées, conformément à la coordination prévue par le texte sur la prestation spécifique dépendance. (p. 5526) : proposition de loi de MM. Charles Millon et Jean-Pierre Thomas sur la prévoyance individuelle. Projet de loi sur l'épargne retraite. Amendement déposé par M. Jean Chérioux concernant les contrats d'assurance dépendance. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, la commission propose au Sénat d'adopter ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1996) - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé)* (p. 5595) : se déclare favorable à l'amendement n° 98 de la commission (principe d'une provision destinée à financer les mesures de santé publique). Clarification des responsabilités. Financement de 2 000 places en service de soins infirmiers à domicile.

- Suite de la discussion - (14 novembre 1996) - **Art. 25** *(versement annuel de la branche accidents du travail à la branche maladie du régime général)* (p. 5650) : son amendement n° 36 : abaissement du montant de ce versement forfaitaire à 500 millions de francs ; retiré. Arbitraire. Réduction du montant des cotisations dues par les entreprises qui prennent des mesures de protection à l'égard de leurs salariés. (p. 5651) : dépenses relevant de la branche accidents du travail et supportées par la branche maladie. Examen par une commission présidée par un magistrat de la Cour des comptes des sommes devant être exactement supportées par la branche accidents du travail - **Après l'art. 27** (p. 5656, 5657) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (assujettissement des établissements sociaux et médico-sociaux à un taux opposable d'encadrement des dépenses). Volonté de voir le Gouvernement engager la réforme de la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales dans les plus brefs délais - **Après l'art. 30** (p. 5663) : intervient sur l'amendement n° 16 de la commission (plafonnement des versements effectués par les régimes spéciaux d'assurance vieillesse des salariés au titre des surcompensations). Evolution de la situation de la CNRACL. Se déclare opposé à l'amendement n° 87 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du dispositif de surcompensation généralisé entre régimes spéciaux). Réforme structurelle des régimes spéciaux - **Après l'art. 34** (p. 5671) : intervient sur l'amendement n° 20 de la commission (organisation annuelle du fonctionnement d'une conférence nationale pour les personnes âgées). Conséquences de la séparation des branches et de l'institution des lois de financement de la sécurité sociale. Nécessité de trouver le bon interlocuteur pour engager la réflexion sur les régimes spéciaux de retraite.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 10** *(réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction de logements locatifs sociaux)* (p. 5938) : son amendement n° I-112 : fixation à 5,5 % du taux de TVA perçu sur les travaux et prestations de service liés à la construction de logements sociaux à usage locatif ; retiré - **Après l'art. 10** (p. 5944) : son amendement n° I-111 : maintien du principe de la livraison à soi-même des immeubles sociaux à un taux de TVA réduit ; retiré.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5979) : ne votera pas l'amendement n° I-53 de M. Michel Charasse (réduction du taux de TVA appliqué à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements) - **Après l'art. 11** (p. 5988) : ses amendements n° I-114 : non-imposition de logements occupés au 1er janvier de l'année d'imposition par des personnes qui ont quitté leur logement avant la date limite de l'enquête ; et n° I-113 : non-imposition des logements occupés par un locataire présent au 1er janvier ayant quitté son logement avant la date de l'enquête, ou par des personnes dont les ressources sont passées sous les plafonds entre l'année de référence n° 2 et l'année d'imposition ; retirés. (p. 5992) : intervient sur l'amendement n° I-1 de M. Alfred Foy (possibilité pour le bailleur du bail à réhabilitation de déduire de son revenu imposable, pendant une durée de dix ans à compter de la prise d'effet du bail, le dixième de la valeur vénale calculée avant la réhabilitation de l'immeuble qu'il donne à bail). (p. 5995) : intervient sur l'amendement n° I-60 de M. André Vézinhet (logements vacants). (p. 5998) : intervient sur l'amendement n° I-9 de la commission (modalités du régime de réduction de 35 % des droits départementaux et de la taxe additionnelle régionale sur les cessions d'immeubles d'habitation) assorti du sous-amendement n° I-286 du Gouvernement (délai entre la signature de la promesse de vente et celle de l'acte définitif) - **Après l'art. 13** (p. 6023) : intervient sur l'amendement n° I-275 de M. Michel Souplet (qualification de biens professionnels accordée aux parts de groupements fonciers agricoles lorsque les terres sont louées par bail à long terme à une société familiale) - **Art. 17** *(étalement du paiement du solde de la compensation des pertes de ressources résultant de la réduction des droits de mutation à titre onéreux)* (p. 6039) : son amendement n° I-266 : compensation par l'Etat au profit des départements à concurrence de deux tiers pour l'année 1997 et d'un tiers au titre de l'exercice de 1998 ; retiré puis repris par M. René Régnault sous le même numéro.

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Après l'art. 25** (p. 6125) : buvettes des stades. Aide aux petits clubs. Action en faveur de la jeunesse en milieu urbain et rural. Se déclare favorable aux amendements identiques n° I-72 de M. Jean-Pierre Masseret, n° I-90 de M. François Lesein déposé au nom de la commission des affaires culturelles et n° I-238 de M. André Egu (relèvement du taux de prélèvement affecté au Fonds national pour le développement du sport, FNDS). (p. 6128, 6129) : se déclare favorable à l'amendement n° I-77 de M. Jacques Oudin (augmentation du montant de la redevance alimentant le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE). Recettes du FNDAE. Péréquation du prix de l'eau et du coût des investissements supportés par celui-ci. Exemple des ordures ménagères.

Deuxième partie :

Environnement

- (29 novembre 1996) (p. 6355, 6356) : question du financement des plans départementaux de gestion des déchets ménagers. Respect des échéances. Ouverture de négociations. Montant de la taxe sur les déchets ménagers et coût des investissements nécessaires au traitement des ordures. (p. 6357, 6358) : mobilisation de l'ensemble des partenaires locaux et de l'Etat pour la construction d'usines d'incinération. Exemples de la région d'Ile-de-France et du département du Val-d'Oise. Réduction du taux de la TVA pour les services d'assainissement et de traitement des déchets : constitution d'un groupe de travail par le

Gouvernement. Protection de la faune et de la flore. Lutte contre les prédateurs. Maîtrise de la prolifération des cormorans. Ethique de la chasse. L'ensemble des membres du groupe du RPR votera ce projet de budget.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6694, 6696) : efficacité des mesures prises par le ministre de l'agriculture face à la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Chute de la consommation de la viande bovine et effondrement des marchés. Règles de "traçabilité" et critères d'identification des origines. Besoin d'information pour les consommateurs. Projet de loi sur l'équarrissage. Stabilisation globale du budget de l'agriculture. Traduction dans le budget des positions adoptées lors de la conférence annuelle agricole et de la signature de la charte d'installation. Fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Forêts. Taxe supportée par les entreprises de première transformation. Soutien au ministre de l'agriculture.

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6825, 6827) : réforme du financement du logement social. Substitution d'une TVA à taux réduit aux subventions aux prêts locatifs aidés, PLA. Organismes d'HLM. Logement ancien : prêt à taux zéro ; diminution des droits de mutation. Baisse des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH, et de la prime pour l'amélioration de l'habitat, PAH. Fusion des barèmes de l'aide personnalisée au logement, APL. Vote de ce projet de budget par le groupe du RPR - **Examen des crédits - Art. 92** *(fusion des régimes d'APL)* (p. 6837, 6839) : ses amendements n° II-64 : rapport au Parlement sur les révisions annuelles ou les modifications du barème ; adopté ; et n° II-65 : garantie du maintien d'une aide équivalente à celle actuellement perçue pour les locataires ayant accès aux logements très sociaux ; retiré.

- Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0127 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7206, 7207) : adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement du Gouvernement sur la représentativité syndicale sans concertation préalable ni débat au Sénat. Listes d'aptitudes dans la fonction publique territoriale. Précarité des agents contractuels des collectivités locales. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- Proposition de loi relative à l'épargne retraite [n° 0100 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 décembre 1996) - **Art. 26 (précédemment réservé p. 7383)** *(déductibilité des cotisations sociales)* (p. 7388) : son amendement, présenté par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales, n° 42 : exclusion de l'assiette des cotisations sociales dans une limite fixée à 85 % du plafond de la sécurité sociale des contributions des employeurs destinées au financement des prestations complémentaires de retraite et de prévoyance ; adopté,

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Art. 1er A** *(financement du service public de l'équarrissage)* (p. 7422, 7425) : ses amendements n° 14 : fixation à 2,7 millions de francs de chiffres d'affaires du seuil d'application de la taxe d'équarrissage ; retiré ; n° 15 : fixation à 2,5 millions de francs de chiffres d'affaires du seuil d'application de la taxe d'équarrissage ; adopté ; et n° 16 : fixation à 50 000 francs hors taxes du seuil d'imposition des achats mensuels de viande ; retiré - **Art. 1er** *(articles 264 à 271 du code rural)* (p. 7426, 7427) : modalités d'application des appels d'offres pour l'adjudication de la mission de service public d'équarrissage.

- Proposition de loi tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0130 (96-97)]** - (17 décembre 1996) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 7472, 7474) : travail constructif de la CMP. Points de divergence : composition de l'équipe médico-sociale, formation des aidants à domicile, barèmes nationaux. Attribution et montant de la prestation spécifique dépendance. Recours sur succession. Demande l'adoption de la proposition de loi dans le texte élaboré par la CMP - **Art. 19** (p. 7481) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (modalités d'option des personnes ayant bénéficié de l'allocation compensatrice après soixante ans).

VASSEUR (Philippe), *ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.*

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints **[n° 0310 (95-96)]** (16 avril 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines **[n° 0511 (95-96)]** (26 septembre 1996) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1996) - **Pêche.**

Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture **[n° 0064 (96-97)]** (6 novembre 1996) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi relatif aux obtentions végétales et modifiant le code de la propriété intellectuelle et le code rural **[n° 0145 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Agriculture.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 de M. Marcel Bony : **Politique agricole commune (PAC)** *(Extension de la PAC aux pays d'Europe centrale et orientale)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1332).

n° 9 de M. René-Pierre Signé : **Elevage** *(Situation de l'élevage bovin)* (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1336).

n° 11 de M. Alfred Foy : **Jeunes agriculteurs** *(Politique d'incitation à l'installation des jeunes agriculteurs)* (*JO* Débats du 10 mai 1996) (p. 2458).

n° 16 de M. Félix Leyzour : **Viande** *(Embargo sur les exportations britanniques de viande bovine)* (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2807).

n° 8 de M. Roger Rigaudière : **Maladies du bétail** *(Mesures contre la maladie de la "vache folle")* (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6706).

Questions orales sans débat :

n° 285 de M. Auguste Cazalet : **Union européenne** *(Problèmes posés aux petites et moyennes sociétés européennes par la directive européenne concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 988).

n° 279 de M. Jean Huchon : **Elevage** *(Avenir de la production de veau de boucherie en France)* (*JO* Débats du 6 mars 1996) (p. 987).

n° 472 de M. Henri Weber : **Aquaculture** *(Conséquences de l'arrêté accordant l'appellation de " coquille Saint-Jacques " aux pétoncles)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5502).

n° 479 de M. Germain Authié : **Eau et assainissement** *(Financement du Fonds national de développement des adductions d'eau)* (*JO* Débats du 13 novembre 1996) (p. 5503).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la charte d'installation des jeunes agriculteurs et le statut des conjoints - (16 avril 1996) (p. 1938, 1940) : commissions départementales d'orientation de l'agriculture, CDOA, instituées par la loi de modernisation du 1er février 1995. Evolution du nombre des exploitations agricoles. Politique d'installation aidée. Dispositifs d'information et d'orientation. Programme d'insertion et de valorisation des opportunités pour l'installation des nouveaux exploitants, PIVOINE. Accès aux moyens de production et aux marchés. Financement. Gestion des risques. Pluriactivité. Fonds et programme pour l'installation et le développement des initiatives locales, FIDIL, PIDIL. Statuts des conjoints : participant aux travaux ; coexploitant ; associé. Droits des conjoints. Droits sociaux. Retraite. Aides familiaux. Réflexion sur la prise en compte de la participation des conjoints et autres actifs familiaux pour l'attribution des références de production ou des droits à primes. (p. 1959) : crise de la "vache folle". Elevage bovin. Autorisation européenne d'intervention publique sans limitation de poids des carcasses. (p. 1960) : statut des conjoints. Propose la promotion des statuts de coexploitant ou d'associé exploitant et la suppression de la présomption de choix en faveur du statut de conjoint participant aux travaux. Retraites des conjointes. Actifs familiaux. (p. 1961) : chute du nombre d'exploitations agricoles. Centre national des jeunes agriculteurs, CNJA. Bilan de l'application des dispositions de la charte. FIDIL. (p. 1962) : encadrement nécessaire de l'aide aux jeunes agriculteurs. Installation progressive. Fonds d'avance fermage. Fonds d'allégement des charges financières des exploitations agricoles. Fonds de garantie des emprunts. Taxe sur le foncier non bâti. (p. 1963) : emploi en milieu rural ; groupements d'employeurs. Projets départementaux d'installation ; diversification ; filières. Politique des structures. (p. 1964) : préparation de la loi d'orientation. Politique de la qualité et de la valorisation des filières.

- Résolution (n° 325, 95-96) adoptée par la commission des affaires économiques, en application de l'article 73 bis, alinéa 8, du règlement, sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes et sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes (n° E-613) [n° 0305-0308 (95-96)] - (25 avril 1996) - **Discussion générale** (p. 2245, 2247) : bilan de la négociation communautaire sur la réforme de l'organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes. Actualité de cette résolution. Problème de l'atomisation des producteurs. Création d'un fonds opérationnel. Difficulté liée à la concurrence des produits en provenance des pays tiers. Nécessité de respecter le principe de la préférence communautaire. Accord de Marrakech. Mise en place de certificats d'importation. Reconnaissance communautaire des interprofessions. Organisation du retrait des excédents. Priorité française pour le maintien du régime des quotas dans le secteur des tomates. Définition des normes. Question du paiement des aides communautaires en monnaie nationale.

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)] - (5 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5315, 5316) : secteur en crise. Gestion de la ressource. Organisations de producteurs. Sanctions pour infraction à la réglementation des pêches. Organisation de la filière des produits de la mer. Office interprofessionnel des produits de la mer, OFIMER. Points de débarquement. (p. 5317, 5319) : définition du mareyage. Modernisation du statut fiscal et légal des entreprises de pêche. Définition d'une "société de pêche artisanale". Nature commerciale de la pêche maritime. Etablissement national des invalides de la marine, ENIM. Dispositions favorables à l'investissement. Cultures marines. Modernisation des relations sociales. Dérôlement abusif. Rémunération à la part. Protection des marins. Affiliation de tous les marins pêcheurs aux ASSEDIC. Demande au Sénat de souscrire à ce projet de loi. (p. 5341, 5342) : politique commune de la pêche. Programme d'orientation pluriannuel, POP IV. Sauts de quotas ou quotas "hopping". Organisation commune des marchés. Mesures techniques. Filets maillants dérivants. Activités des navires norvégiens dans les eaux communautaires. Axe ressource-marché. (p. 5343, 5344) : conseil supérieur d'orientation, CSO. Situation des ports de pêche et des criées. Port de Boulogne-sur-Mer. Port de Dieppe. Dispositif d'étalement des plus-values. Budget des pêches. Aides à la sortie de la flotte. Remotorisation. Cultures marines. Volet social de ce projet de loi. Protection des marins pêcheurs contre le chômage. Adaptation au secteur maritime de "la loi de Robien" - **Avant le titre 1er** (p. 5345) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Félix Leyzour (négociations avec les pays de l'Union européenne dans le but d'une réforme de l'Europe bleue) - **Art. 1er** *(objectifs de la politique des pêches et cultures marines)* (p. 5346) : s'oppose aux amendements de M. Philippe Darniche, n° 35 (principe de la préférence communautaire des produits de la pêche) et n° 36 (rapport d'évaluation de la politique nationale et communautaire des pêches et création d'une commission pour le rédiger) - **Après l'art. 1er** (p. 5347) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Félix Leyzour (possibilité pour la France de négocier des accords de pêche avec des pays tiers) - **Art. 2** *(création du conseil supérieur d'orientation des politiques halieutique, aquacole et halio-alimentaire)* (p. 5348, 5349) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 1 (remplacement des mots : "différents secteurs de production" par les mots : "différentes activités de la filière") et le n° 3 rédactionnel et demande le retrait du n° 2 (précision sur le champ d'intervention du conseil supérieur d'orientation). S'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 45 (participation des organisations professionnelles et syndicales représentatives au conseil supérieur d'orientation) et n° 46 (nomination par le comité national des pêches maritimes des professionnels de la pêche siégeant au conseil supérieur d'orientation) - **Art. 3** *(transformation du fonds d'intervention et organisation des marchés, FIOM en office de la mer)* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (création effective de l'OFIMER par la transformation du FIOM) - **Avant l'art. 4** (p. 5350) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Félix Leyzour (orientations de la politique nationale en matière de gestion de la ressource halieutique et aquacole) - **Art. 4** *(répartition des autorisations de pêche et gestion des quotas)* (p. 5351, 5352) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (prise en compte du critère d'antériorité dans l'attribution des droits de pêche). S'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 48 (prise en compte de la satisfaction des besoins humains), n° 49 (consultation du comité national ou régional des pêches maritimes) et n° 50 (réservation des quotas de pêche attribués à la France aux navires appartenant à des sociétés ne pouvant bénéficier des quotas d'autres pays)

ainsi qu'à l'amendement n° 65 de M. Francis Grignon (confirmation des décrets n° 90-94 et n° 90-95 réglementant la répartition des quotas de capture) - **Après l'art. 4** (p. 5353) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Philippe Darniche (précision sur l'immatriculation des navires de pêche battant pavillon français) - **Art. 5** *(sanctions administratives à la réglementation des pêches)* (p. 5354) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (information des personnes sanctionnées et délai pour présenter leurs observations) - **Après l'art. 6** (p. 5355) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Félix Leyzour (interdiction d'utiliser le chalut pélagique) - **Art. 7** *(modifications de la loi du 5 juillet 1983 relative au régime de la saisie)* : accepte les amendements de la commission n° 66 rédactionnel et n° 7 (harmonisation de la rédaction des textes sur la notion d'autorité maritime et sur celle de chef du service des affaires maritimes) - **Après l'art. 7** (p. 5356) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (rapport sur l'exercice de la pêche dans la bande côtière) - **Après l'art. 9** (p. 5357) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (rapport sur le statut du conjoint de patron pêcheur) - **Art. 10** *(définition de la société de pêche artisanale et affirmation de la neutralité économique et sociale pour ces sociétés)* : sur les amendements de la commission, accepte le n° 10 (précision relative à la définition du patron pêcheur embarqué) et demande le retrait du n° 11 (égalité de traitement fiscal entre la société de pêche artisanale et l'artisan pêcheur) - **Art. 11** *(extension des conditions d'imposition de la part de pêche des artisans pêcheurs aux associés de la pêche artisanale)* (p. 5358) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 12 rédactionnel et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 13 (adhésion à un centre de gestion agréé pour les artisans pêcheurs et les pêcheurs associés d'une société de pêche artisanale) - **Après l'art. 12** (p. 5359) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (extension aux sociétés de pêche artisanale et aux artisans pêcheurs de l'exonération de la taxe additionnelle pour frais de chambre de commerce et d'industrie) et lève le gage - **Art. 14** *(étalement des plus-values de cession)* (p. 5360) : accepte les amendements de la commission n° 16 (autorisation d'étalement des plus-values de cession en cas d'acquisition d'un ou plusieurs navires) et n° 67 (non-réintégration de la fraction des plus-values non encore imposées en cas de réinvestissement par l'intermédiaire d'une copropriété de navires) - **Art. 15** *(aide à la première installation)* (p. 5361) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 17 (abattement fiscal pour les marins pêcheurs âgés de moins de quarante ans et obligation de présenter un plan d'installation) et accepte le n° 68 rédactionnel et le n° 18 de coordination. S'oppose à l'amendement n° 40 de M. Philippe Darniche (réduction des cotisations sociales pendant au moins trois ans) - **Après l'art. 8 ou après l'art. 15** (p. 5362, 5363) : demande le retrait des amendements n° 19 de la commission (autofinancement des pêcheurs lors de la première installation) et n° 39 de M. Philippe Darniche (application aux navires de pêche des dispositions de la loi n° 96-607 relative à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce). Souhaite recueillir l'avis de la commission de Bruxelles sur ce sujet - **Art. 17** *(validation des services à terre)* (p. 5364) : accepte les amendement rédactionnels de la commission n° 20 et n° 21. S'oppose à l'amendement n° 52 de M. Félix Leyzour (remplacement du mot "infirmités" par le mot "handicap") - **Art. 19** *(embarquement de passagers sur un navire de pêche)* : accepte l'amendement n° 22 de la commission (exigence du respect des règles de sécurité) - **Après l'art. 19** (p. 5365) : demande le retrait de l'amendement n° 23 de la commission (rapport sur les effets des dispositions fiscales prévues par la loi d'orientation) - **Avant l'art. 20** : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Félix Leyzour (objectifs de l'organisation des marchés des pêches maritimes) - **Art. 20** *(points de débarquement et extension de discipline)* (p. 5366) : accepte l'amendement rédactionnel n° 24 de la commission - **Art. 24** *(schémas portuaires)* : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Félix Leyzour (participation des syndicats représentatifs des personnels maritimes aux commissions régionales consultatives) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de la commission (consultation de la commission consultative régionale) - **Art. 26** *(sanctions du non-respect de la règle de préavis pour quitter une organisation de producteurs)* (p. 5367) : accepte l'amendement rédactionnel n° 26 de la commission - **Art. 27** *(qualification agricole de l'activité de cultures marines)* (p. 5368) : accepte l'amendement rédactionnel n° 27 de la commission - **Après l'art. 29** (p. 5368) : accepte l'amendement n° 28 de la commission (missions du comité national de la conchyliculture) - **Art. 30** *(dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime)* (p. 5369) : demande le retrait de l'amendement n° 41 de M. Philippe Darniche (ouverture aux jeunes marins des dispositions relatives à l'apprentissage). Prévision d'un projet de loi en 1997 sur ce sujet. (p. 5370) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 55 (mention au rôle de l'équipage, du lieu et de la date d'embarquement du marin), n° 57 (rejet du remplacement du paiement des heures supplémentaires des marins salariés et des ouvriers agricoles des entreprises de cultures marines par un repos compensateur) et n° 58 (suppression d'une disposition privant les marins du droit au repos compensateur acquis pour avoir effectué certaines heures supplémentaires). Sur l'amendement n° 56 du même auteur qu'il accepte (suspension du contrat d'engagement maritime en cas de stage de formation continue assuré par un organisme de formation professionnelle agréé), son sous-amendement n° 69 : référence au livre IX du code du travail ; adopté. (p. 5371, 5372) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour n° 59 (possibilité de communiquer oralement à l'inspection du travail maritime les éléments constitutifs des salaires des marins pêcheurs par leurs employeurs), n° 60 (suppression du lissage des rémunérations à la part sur l'année), n° 61 (conditions de travail des marins de moins de 18 ans) et n° 62 (suppression d'une disposition permettant la conclusion d'accords collectifs dérogatoires aux conditions légales de repos des marins âgés de 16 à 18 ans). Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 rédactionnel et demande le retrait du n° 30 (mise en oeuvre de contrats d'apprentissage dans le secteur de la pêche). Prévision d'un projet de loi en 1997 sur ce sujet - **Art. 31** *(dispositions modifiant le code du travail - formation professionnelle)* (p. 5373) : son amendement n° 70 : obligation pour les travailleurs indépendants et les chefs d'entreprises de cultures marines de verser une contribution pour leurs propres actions de formation ; adopté - **Art. 32** *(rapport sur la situation du chômage à la pêche)* (p. 5374) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Félix Leyzour (nouvelle rédaction de l'article prévoyant l'indemnisation des périodes de chômage pour tous les marins salariés). Régime de protection contre le chômage. Délai de réflexion. Solution spécifique à la pêche - **Art. 34** *(affiliation des pêcheurs à pied professionnels à un régime de protection sociale)* (p. 5375) : accepte l'amendement de rectification n° 32 de la commission - **Avant l'art. 35** (p. 5376) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Félix Leyzour (création d'un ministère de la mer). Problème de consommation. Activité de production - **Art. 35** *(constitution de droits réels sur le domaine public maritime)* (p. 5377) : s'oppose aux amendements de la commission n° 33 (suppression de l'accord du préfet pour l'octroi de droits réels) et n° 34 (suppression d'une précision relative à "l'indemnité d'éviction" versée par le département).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'agriculture** - (6 novembre 1996) (p. 5393, 5395) : crise dans le secteur des fruits et légumes. Insuffisance des dispositions législatives. Réformes de fond indispensables. Renégociation de la réforme de l'organisation commune du marché à l'échelon communautaire. Accords de Marrakech. Crise de la filière bovine. Protection sanitaire. Contrôles des services vétérinaires du ministère de l'agriculture. Mesures rigoureuses en matière de préservation de la santé publique. Mesures en faveur du marché et des producteurs. Allégements de charges. Négociations du Luxembourg. Soutien des cours. Aides exceptionnelles pour les éleveurs de broutards. Gestion de l'attribution des aides au niveau des

départements. Prime spéciale aux bovins mâles. Encouragement de l'élevage extensif. Projet de loi sur l'équarissage. Projet de loi sur la qualité sanitaire des aliments. (p. 5396) : mesures structurelles résultant de la conférence annuelle agricole. Evolution de la fiscalité agricole et revalorisation des retraites. Enseignement agricole. (p. 5397) : politique d'installation des jeunes agriculteurs. Forêt et filière bois. Problèmes posés par les animaux de compagnie. (p. 5398) : application de la réforme de l'Etat au ministère de l'agriculture. Priorité du projet de loi d'orientation pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. (p. 5436, 5437) : crise du secteur bovin. Sécurité alimentaire. Soutien aux éleveurs en difficultés. Surprime à l'extensification. Prime aux bovins mâles. Identification et "traçabilité" des viandes. Quotas laitiers. (p. 5438, 5439) : crise des fruits et légumes. Organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes. Programmes d'arrachage. Horticulture. Production de blé dur. Viticulture. Mesures de gestion de marché. (p. 5440, 5441) : politique d'arrachage. Plantations nouvelles. Organisation commune du marché dans le secteur vitivinicole. Oléiculture. Forêt et filière bois. Gestion des forêts communales. Fonds forestier national. Conservatoire de la forêt méditerranéenne. Plan d'épargne forestière. Développement des signes officiels de qualité. Industrie agro-alimentaire. Prime d'orientation agricole. Fonds de gestion de l'espace rural. Maîtrise des pollutions d'origine agricole. Protection de l'environnement. (p. 5442, 5443) : agriculture en zone de montagne. Prime à l'herbe. Indemnité spéciale montagne. Politique communautaire de la forêt et de la filière bois en montagne. Installation des jeunes agriculteurs. Revenu agricole. Rapprochement entre les directions départementales de l'agriculture et de la forêt et les directions départementales de l'équipement. Préretraites. Financement du BAPSA. Droits à produire. Développement des sociétés. (p. 5444, 5445) : enseignement agricole. Equarrissage. Projet de loi d'orientation agricole.

- Eloge funèbre de M. Charles Metzinger, sénateur de la Moselle - (6 novembre 1996) S'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de M. Charles Metzinger, sénateur de la Moselle (p. 5402).

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (5 décembre 1996) (p. 6685, 6688) : réforme de la sécurité sociale. Effort de solidarité nationale à l'égard des anciens agriculteurs. Situation des veuves. Revalorisation des pensions de réversion et des retraites faibles. Stabilité de la charge globale des cotisations acquittées par les exploitants agricoles. Régime complémentaire de retraite facultatif géré par la MSA. Services de l'action sociale et des aides ménagères. Progression du fonds additionnel d'action sociale. Difficultés du secteur des fruits et légumes. Contributions des agriculteurs au financement du projet de BAPSA. Calcul des cotisations sociales des exploitants. Conséquence de la majoration de la déduction pour investissement. Effort contributif des agriculteurs au financement de leur protection sociale. Part croissante de l'imposition "au réel" du revenu agricole. Absence d'incidence directe sur les recettes du BAPSA des droits supplémentaires sur les alcools. Financements provenant de la solidarité interprofessionnelle et de la solidarité nationale. Examen indispensable par le Parlement des dépenses de prestations sociales agricoles et de leur financement. Caisses de MSA. Fonds commun des accidents du travail en agriculture. Demande l'adoption du projet de BAPSA pour 1997.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6728, 6729) : crise de la viande bovine. Crise des fruits et légumes. Installation des jeunes agriculteurs. (p. 6730) : enseignement agricole. Formations relatives aux filières. (p. 6731) : développement de l'enseignement agricole au sein du ministère de l'agriculture. Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Elargissement du champ du fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. (p. 6732) : fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Industrie agroalimentaire. Prime d'orientation agricole. Aides de démarrage aux groupements agricoles. Calamités agricoles. Préretraite. Bâtiments d'élevage en montagne. Mesures agri-environnementales. Financement de la politique forestière. (p. 6734, 6735) : environnement et gestion des forêts. Spécificité de certaines forêts. Pêche. Crédits du fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et des cultures marines, FIOM. Secteur du veau de boucherie : prime à la transformation et prime à l'abattage précoce. Encouragement de l'extensification - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : son amendement n° II-73 : réduction des crédits ; adopté - **Titre IV** (p. 6738) : s'oppose à l'amendement n° II-51 de M. Michel Doublet (augmentation de la réduction figurant au titre IV). Son amendement n° II-74 : dotation supplémentaire destinée au fonds de gestion de l'espace rural ; adopté - **Etat C - Titre VI** (p. 6739) : son amendement n° II-75 : majoration des autorisations de programme et des crédits de paiement ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-52 de M. Yvon Bourges (modification de la nomenclature budgétaire pour distinguer les crédits du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole des autres crédits de modernisation des exploitations) - **Art. 84** *(budget annexe des prestations sociales agricoles)* (p. 6741, 6742) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-53 de M. Louis Minetti (fixation à 75 % du SMIC des pensions de retraite du régime agricole), à défaut du retrait de ce dernier par son auteur.

- Projet de loi relatif à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs et modifiant le code rural [n° 0109 (96-97)] - (16 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7405, 7407) : transmission possible à l'homme de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Recommandations du comité d'experts présidé par le professeur Dominique Dormont. Interdiction d'introduire des cadavres d'animaux et des saisies sanitaires d'abattoirs dans la chaîne alimentaire. Remise en cause de l'équilibre économique et nécessaire réorganisation du secteur de l'équarrissage. Création d'une mission de service public de collecte et d'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs. Financement de ce service et création d'une taxe sur la vente au détail de viande et de produits assimilés. Exonération de la plupart des petits artisans. (p. 7419, 7421) : priorité donnée aux impératifs de santé publique. Fiabilité des statistiques nationales relatives à l'élevage et aux cas d'encéphalite spongiforme bovine. Discordances au sein de l'Union européenne sur les mesures à prendre. Interdiction d'importer des farines d'origine animale fabriquées dans des conditions non autorisées en France. Nécessité d'identifier l'origine des viandes mises sur le marché. Exigence particulière de la France en matière de sécurité alimentaire et renforcement des contrôles. Modalités des appels d'offres relatifs à la mission de service public d'équarrissage. Volonté gouvernementale d'assurer la survie des petits équarrisseurs. Atout particulier des entreprises d'aviculture. Destruction prochaine des stocks de farines impropres à la consommation. Remboursement des avances consenties par les collectivités avant la mise en place du service public d'équarrissage. Financement de ce service public par une taxe portant sur la vente au détail de viandes et de produits carnés. Seuil d'exonération de la taxe d'équarrisage. Non-application de cette taxe aux viandes destinées à l'exportation - **Art. 1er A** *(financement du service public de l'équarrissage)* (p. 7423, 7425) : accepte les amendements de la commission n° 1 (fixation à 2,5 millions de francs de chiffres d'affaires du seuil d'application de la taxe d'équarrissage) et n° 2 (modalités d'application et conditions d'exonération de la taxe d'équarrissage) ainsi que

l'amendement n° 15 de M. Alain Vasselle (fixation à 2,5 millions de francs de chiffres d'affaires du seuil d'application de la taxe d'équarrissage). S'oppose aux amendements n° 18 de M. Félix Leyzour (réévaluation annuelle du seuil d'application de la taxe d'équarrissage), n° 7 de M. Philippe Marini (application de la taxe d'équarrissage aux seules surfaces de vente supérieures à 300 m²) et n° 16 de M. Alain Vasselle (fixation à 50 000 francs hors taxes du seuil d'imposition des achats mensuels de viande) - **Art. 1er** *(articles 264 à 271 du code rural)* - Après l'art. 264 du code rural (p. 7427, 7430) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Félix Leyzour (création d'une commission nationale de l'équarrissage). Distinction du service public et de la mission de service public confiée par convention, après appel d'offres, à des opérateurs privés - Art. 265 du code rural *(obligation de faire appel au service public de l'équarrissage)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission - Art. 268 du code rural *(délais d'intervention de la personne chargée de l'exécution du service public de l'équarrissage)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission - Art. 269 du code rural *(interdiction de jeter les animaux morts)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 5 de la commission - Art. 270 du code rural *(incompatibilités professionnelles)* : accepte l'amendement rédactionnel n° 6 de la commission - Art. 271 du code rural *(élimination des sous-produits des abattoirs)* : s'oppose aux amendements n° 20 de M. Félix Leyzour (conditions d'élimination sur place des déchets d'abattoirs et des saisies vétérinaires non visées par l'article 264 du code rural) et n° 12 de M. Daniel Goulet (produits traités par les ateliers fonctionnant en annexe d'abattoirs ou d'unités manipulant des denrées alimentaires) - **Après l'art. 2** *(coordination - sanctions pénales)* (p. 7431, 7433) : s'oppose aux amendements de M. Félix Leyzour, n° 21 (étiquettage des produits de boucherie et de charcuterie vendus au détail) et n° 22 (renforcement des contrôles sanitaires sur les animaux et sur les produits d'origine animale prévus par le code rural) ainsi qu'à l'amendement n° 11 de M. Marcel Deneux (évaluation de ce texte par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques). Accepte l'amendement n° 17 de M. Philippe François (date d'entrée en vigueur du dispositif de la loi sur la pêche relatif aux enclos piscicoles).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire **[n° 0155 (96-97)]** - (20 décembre 1996) - **Discussion générale** (p. 7718, 7719) : fabrication de farines de viandes : interdiction d'utiliser des cadavres d'animaux. Organisation et financement du service public de l'équarrissage. Création d'une taxe sur les achats de viandes. Mesures d'exonération. Protection de la santé publique.

VECTEN (Albert), *sénateur (Marne) UC.*

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets des 15 et 22 février 1996).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement agricole **[n° 0087 (96-97) tome 5]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire [n° 0512 (95-96)]** - (29 octobre 1996) - **Discussion générale** (p. 5138, 5140) : approuve la philosophie générale du texte. Insuffisante prise en compte de la complexité de la gestion des effectifs dans les collectivités locales. Dispositif inadapté à la fonction publique territoriale. Insuffisante association des élus locaux à la négociation du protocole sur l'emploi précaire. Inconvénients d'un contrôle trop strict du recrutement dans les collectivités territoriales. Recours inévitable à des agents contractuels. Attachement des élus locaux à la décentralisation, à l'autonomie et à l'efficacité de gestion. Réserves relatives au financement prévu du congé de fin d'activité, CFA. Fréquence des cumuls d'emplois dans la fonction publique territoriale - **Art. 1er** *(conditions d'accès aux concours réservés)* (p. 5157) : sur l'amendement rédactionnel n° 1 de la commission, ses sous-amendements n° 49 et n° 50 : adoptés.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5420, 5421) : enseignement agricole. Installation des jeunes agriculteurs. Exode scolaire et exode rural. Evolution de l'emploi en agriculture. Insertion professionnelle des jeunes.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement agricole (p. 6693, 6694) : hausse des effectifs. Différence de traitement entre l'enseignement relevant de l'éducation nationale et l'enseignement agricole. Imposition d'un régime de quotas à l'enseignement agricole. Distinction entre l'enseignement agricole et l'enseignement rural. Relance des installations. Adaptation des formations aux débouchés. Avec la commission des affaires culturelles, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les crédits de l'enseignement agricole - **Examen des crédits - Art. 83 ter** *(programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole)* (p. 6740) : au nom de la commission des affaires culturelles, votera les crédits du ministère de l'agriculture.

VERGÈS (Paul), *sénateur (La Réunion), NI.*

Elu sénateur le 14 avril 1996.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 22 mai 1996).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (2 décembre 1996) (p. 6405, 6406) : évolution des crédits. Situation de La Réunion. Emplois. Secteur du logement. Formation. Problème démographique. Aménagement du territoire. Environnement géographique de La Réunion. Inadéquation entre les enjeux et les crédits budgétaires mobilisés pour les départements d'outre-mer.

VÉZINHET (André), *sénateur (Hérault) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **334** (*JO* Débats du 21 mars 1996) (p. 1547) - Ministère : Santé - *Prise en charge des personnes âgées dépendantes dans le département de l'Hérault* (p. 1920) - **Personnes âgées**

n° **414** (*JO* Débats du 31 mai 1996) (p. 3112) - Ministère : Agriculture - *Conséquences pour les caves coopératives viticoles du dysfonctionnement des procédures d'aides de l'Etat et du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4186) - **Viticulture**

n° **461** (*JO* Débats du 9 octobre 1996) (p. 4557) - Ministère : Education - *Situation des candidats admis sur les listes complémentaires aux concours d'enseignement du second degré* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5100) - **Examens, concours et diplômes**

n° **462** (*JO* Débats du 9 octobre 1996) (p. 4557) - Ministère : Economie - *Avenir du Crédit foncier* - Réponse le 30 octobre 1996 (p. 5112) - **Banques et établissements financiers**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité [n° 0151 (95-96)] - Suite de la discussion** - (24 janvier 1996) - **Question préalable** (p. 157) : soutient la motion n° 1 de M. René Rouquet, tendant à opposer la question préalable. Principe du surloyer de solidarité. Application du surloyer avec discernement et progressivité. (p. 158) : taxation du surloyer par la loi de finances pour 1996 et adoption de ce fait par anticipation du présent projet de loi. Affectation des produits de la taxation du surloyer. Demande en logements sociaux locatifs. Réduction de l'effort du Gouvernement en faveur du logement social. Situation du Crédit foncier de France - **Avant l'art. 1er** (p. 159, 160) : son amendement n° 50 : suppression de la taxation du produit du surloyer ; rejeté. Nouvel impôt. Familles aux revenus moyens. Désengagement de l'Etat en matière de logement social. Situation financière des organismes d'HLM - **Art. 1er** *(supplément de loyer de solidarité)* (p. 162) : son amendement de suppression n° 51 ; rejeté. Dénonciation des principes de justice et de mixité sociales affichés par ce projet de loi. Demande de scrutin public - **Paragraphe 1** *(conditions d'attribution des logements et plafonds de ressources. Supplément de loyer de solidarité)* (p. 163) : son amendement n° 52 : suppression des mots "de solidarité" ; rejeté - Art. L. 441-3 du code de la construction et de l'habitation *(instauration du supplément de loyer de solidarité)* (p. 166) : son amendement n° 58 : revalorisation annuelle des plafonds de ressources égale à l'évolution de l'indice des prix ; rejeté. (p. 167) : son amendement n° 55 : procédure permettant de déroger au principe de l'application du surloyer dans des immeubles situés dans des quartiers présentant des caractéristiques similaires aux grands ensembles ou quartiers d'habitat dégradé ; rejeté. (p. 170) : son amendement n° 57 : extension du champ des dérogations aux immeubles et groupes d'immeubles présentant des caractéristiques identiques à celles des quartiers d'habitat dégradé par une procédure associant l'ensemble des acteurs locaux ; adopté. (p. 171) : son amendement n° 56 : possibilité d'appliquer le surloyer dans un ensemble de quartiers dégradés où le surloyer était appliqué avant l'entrée en vigueur de la présente loi ; retiré - Art. L. 441-6 du code précité *(supplément de loyer de référence)* (p. 178) : son amendement n° 59 : prise en compte dans le calcul du surloyer du mètre carré de surface corrigée ou de surface utile ; rejeté. (p. 179) : position de l'Union des HLM - **Après l'art. 1er bis** (p. 189) : son amendement, soutenu par M. William Chervy, n° 62 : utilisation des enquêtes réalisées au deuxième semestre 1995 et portant sur les ressources de l'année 1994 pour le calcul de la contribution due au titre de l'année 1996 ; retiré - **Art. 2 bis** *(déduction du montant du surloyer en cas d'acquisition du logement)* (p. 192) : son amendement de suppression n° 63, soutenu par M. Aubert Garcia ; adopté - **Art. 3** *(validation des suppléments de loyer de la Régie immobilière de la ville de Paris)* (p. 194) : son amendement de suppression n° 64, soutenu par M. William Chervy ; rejeté - **Art. 5** *(validation de certains barèmes de supplément de loyer)* (p. 195) : son amendement de suppression n° 65, soutenu par M. Aubert Garcia ; rejeté - **Après l'art. 6** (p. 196, 197) : son amendement, soutenu par M. William Chervy, n° 66 : revalorisation des barèmes de plafonds de ressources ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville [n° 0461 (95-96)] - (8 octobre 1996) - Discussion générale** (p. 4521, 4523) : émergence du monde urbain. Outils de restructuration urbaine. Renforcement du pouvoir des associations. Créations d'emplois de ville. Zones franches urbaines. Exemple de Montpellier. Solidarité entre les communes riches et les communes pauvres. Logement social. Plan de démantèlement du secteur locatif social. Copropriétés dégradées. Mesures fiscales.

- **Suite de la discussion** - (9 octobre 1996) - **Après l'art. 2** (p. 4597) : soutient l'amendement n° 80 de M. Alain Richard (création d'un comité de coordination et d'évaluation - rôle de l'Etat, des élus locaux et des représentants des organisations d'employeurs et des organisations syndicales). (p. 4599) : se déclare favorable à l'amendement n° 96 de M. Guy Fischer (création d'une commission de contrôle et d'intervention sur l'utilisation des fonds publics et sur la conformité à leur objet) - **Art. 3** *(exonération de taxe professionnelle pour les entreprises existantes dans les zones de redynamisation urbaine)* (p. 4606, 4607) : sur l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction), soutient les sous-amendements de M. Alain Richard n° 118 et n° 117 (non-application des exonérations prévues à toute entreprise qui aurait procédé à des licenciements dans les six mois précédant la date d'application de cette exonération) et n° 119 (compensation par l'Etat des pertes de recettes pour les collectivités locales). Soutient l'amendement n° 81 de M. Alain Richard (non-application des exonérations prévues pour tout établissement concerné ou entreprise détenant majoritairement l'établissement qui a procédé à un ou plusieurs licenciements dans les six mois précédant la date d'application de l'exonération de la taxe professionnelle) - **Art. 4** *(dispositions fiscales applicables dans les zones franches urbaines)* (p. 4615) : soutient les amendements de M. Alain Richard n° 82 (non-application de cette exonération à tout établissement ou entreprise détenant majoritairement l'établissement qui a procédé à un ou plusieurs licenciements dans les six mois précédant la date d'application de l'exonération de taxe professionnelle) et n° 83 (compensation par l'Etat de la perte de recettes des collectivités locales et de leurs groupements dotés d'une fiscalité propre). (p. 4624) : se déclare favorable à l'amendement n° 131 de la commission (dégrèvement partiel de cotisation de taxe d'habitation pour les habitants des zones franches urbaines) - **Après l'art. 4 ou après l'art. 38** (p. 4625) : soutient l'amendement n° 84 de M. Alain Richard (extension du dispositif d'exonération de la taxe sur les salaires aux associations) - **Après l'art. 6** (p. 4628) : soutient l'amendement n° 85 de M. Alain Richard (possibilité pour les collectivités territoriales de créer des fonds locaux de développement des entreprises).

- **Suite de la discussion** - (10 octobre 1996) - **Art. 7 et dispositions annexées** *(régime de l'exonération de cotisations sociales applicable à l'emploi de salariés dans les zones franches urbaines)* (p. 4649) : soutient l'amendement n° 86 de M. Alain Richard (non-application de cette exonération aux gains et rémunérations versés par les entreprises ayant procédé à un licenciement dans les six mois précédant la date de délimitation de la zone franche urbaine) - **Après l'art. 7** (p. 4651) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (exonération du versement de cotisations sociales personnelles des commerçants et artisans) - **Avant l'art. 31** (p. 4668) : se déclare favorable à l'amendement n° 36 de la commission

(introduction de la notion de mixité sociale parmi les objectifs poursuivis par les programmes locaux de l'habitat) - **Après l'art. 31** (p. 4671) : se déclare favorable à l'amendement n° 67 de M. José Balarello (possibilité pour les organismes d'HLM intervenant dans le secteur locatif de prendre en mandat de gestion le parc privé vacant).

- Projet de loi relatif à l'Union d'économie sociale du logement [n° 0058 (96-97)] - (20 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5753, 5754) : Union d'économie sociale du logement. Prélèvement sur les ressources des comités interprofessionnels du logement, CIL. Article 29 du projet de loi de finances pour 1997. Désengagement financier de l'Etat à l'égard du logement social locatif. Financement des prêts à taux zéro. Aggravation des difficultés de construction pour les HLM. Perte d'emplois dans les entreprises du bâtiment. Exemple de la région Languedoc-Roussillon. Interrogations relatives à ce projet de loi. Refus du groupe socialiste de souscrire à ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 10** *(réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction de logements locatifs sociaux)* (p. 5936, 5938) : désengagement de l'Etat en matière d'aide à la pierre. Son amendement n° I-48 : fixation à 5,5 % du taux de TVA sur les travaux et prestations de service liés à la construction de logements sociaux à usage locatif ; rejeté.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5981) : intervient sur l'amendement n° I-54 de M. Jean-Pierre Masseret (taux de TVA applicable aux opérations de rénovation et de transformation des logements dont les locataires ou les propriétaires ont bénéficié d'une aide de l'Etat) - **Art. 11** *(aménagement de la contribution annuelle sur certains logements à usage locatif)* : son amendement de suppression n° I-57 ; rejeté - **Après l'art. 11** (p. 5988) : ses amendements n° I-58 : non-imposition de logements occupés au 1er janvier de l'année d'imposition par des personnes qui ont quitté leur logement avant la date limite de l'enquête ; et n° I-59 : non-imposition des logements occupés par un locataire présent au 1er janvier ayant quitté son logement avant la date de l'enquête, ou par des personnes dont les ressources sont passées sous les plafonds entre l'année de référence n° 2 et l'année d'imposition ; rejetés. (p. 5993) : son amendement n° I-60 : logements vacants ; rejeté.

- Suite de la discussion - (27 novembre 1996) - **Art. 29** *(modification de la contribution des organismes collecteurs du 1 % logement au financement des aides à l'accession à la propriété)* (p. 6151) : son amendement de suppression n° I-75, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret ; rejeté.

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et tourisme - III - Logement

- (6 décembre 1996) (p. 6816, 6818) : désengagement de l'Etat du financement du logement social. Financement du prêt à taux zéro par un prélèvement sur les recettes du 1 % logement. Fonds de solidarité pour le logement, FSL. Réduction du taux de TVA accompagnée de la suppression du régime d'aide de la subvention aux prêts locatifs aidés, PLA. Logements anciens dans le centre ville ; réduction des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Dénonce une politique tendant à la création de ghettos pour le logement des plus démunis. Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget. (p. 6830) : annonce que les sénateurs socialistes, n'ayant pas été écoutés par M. Pierre-André Périssol, ministré délégué au logement, quitteront l'hémicycle avant l'intervention de ce dernier.

VIAL (Jean-Pierre), *sénateur (Savoie) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité (20 février 1996).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° **412** (*JO* Débats du 31 mai 1996) (p. 3112) - Ministère : Justice - *Excès des tâches non juridictionnelles incombant aux magistrats de l'ordre judiciaire* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4190) - **Magistrature**

n° **415** (*JO* Débats du 31 mai 1996) (p. 3113) - Ministère : Equipement - *Inadaptation de la route nationale 504 à la croissance du trafic routier et notamment de poids lourds* - Réponse le 26 juin 1996 (p. 4191) - **Routes**

VIDAL (Marcel), *sénateur (Hérault) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Cinéma - Théâtre dramatique **[n° 0087 (96-97) tome 2]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la "Fondation du patrimoine" [n° 0217 (94-95)] - (27 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1795, 1796) : incapacité de l'Etat à assurer la préservation du patrimoine français. Abandon d'une mission régalienne de l'Etat au profit du secteur privé. Risque d'aliénation du patrimoine national. Manque de garanties relatives à la politique suivie par la Fondation. Sous-représentation des élus locaux. Risque de contrôle de la Fondation du patrimoine par les donateurs les plus importants. Préférence pour une ligne budgétaire spécifique dédiée au patrimoine de proximité.

- Projet de loi relatif au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat [n° 0381 (95-96)] - (17 juin

1996) - **Discussion générale** (p. 3794, 3795) : salles de cinéma de type multiplex. Avenir du cinéma français. Production américaine. Cinéma d'auteur. Fréquentation en salles. Salles de centre-ville. Exemple de Bruxelles. Aménagement du territoire. Activités d'accompagnement d'une projection de cinéma. Rôle des collectivités territoriales et de l'Etat. Commission ad hoc pour juger de l'opportunité de l'implantation des multiplex. Seuil de 1500 places.

- **Suite de la discussion** - (18 juin 1996) - **Après l'art. 10 bis (par priorité)** (p. 3878) ; sur l'amendement n° 55 de la commission (insertion d'un chapitre 2 bis dans le titre 1er de la loi Royer, spécifiquement consacré aux équipements cinématographiques), ses sous-amendements, soutenus par Mme Danièle Pourtaud, n° 173 ; composition de la commission départementale d'équipement cinématographique ; devenu sans objet ; et n° 174 : participation d'un membre du Centre national du cinéma aux travaux d'instruction de cette commission ; rejeté.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 2 bis** *(plafonnement du régime fiscal des SOFICA pour l'impôt sur le revenu)* (p. 5892, 5893) : son amendement de suppression, déposé par la commission des affaires culturelles et soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° I-89 ; adopté.

Deuxième partie :

Culture

- (2 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et le théâtre dramatique (p. 6429, 6431) : évolution des crédits du cinéma. Redressement de la fréquentation. Augmentation du nombre de salles. Production française. Soutien sélectif à la production et à l'exploitation cinématographiques. Dotation de fonctionnement affectée au Centre national du cinéma, CNC. Compensation de l'exonération des câblo-opérateurs. Plan pluriannuel de restauration des films anciens. Société pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle, SOFICA. Fixation du prix des places de cinéma. Rapports entre la télévision et le cinéma. Evolution des crédits du théâtre dramatique. Achèvement des travaux du Théâtre national de Strasbourg. Subventions de fonctionnement. Crédits affectés aux établissements de la décentralisation. Contribution de l'Etat au renouvellement de la création et à la découverte de nouveaux talents. Théâtre privé. Accepte les crédits du cinéma et du théâtre dramatique. (p. 6439, 6441) : évolution des crédits. Rôle de la politique culturelle en matière d'aménagement du territoire. Partage des compétences dans le domaine culturel. Architecture. Secteur du patrimoine. Rôle des collectivités locales. Problème des écoles de musique en milieu rural. Situation des associations de gestion de l'Opéra de Montpellier et de l'orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon.

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6546) : contradiction entre les déclarations officielles et les engagements financiers réels figurant dans ce budget. Insuffisance des allocations de recherche et politique de recherche. Action sociale en faveur des étudiants. (p. 6547) : logement des étudiants. Urgence d'un plan de modernisation des bibliothèques. Ne votera pas ce projet de budget.

Défense

- (4 décembre 1996) (p. 6615, 6616) : missions de la gendarmerie en milieu rural. Centralisation des appels d'urgence à la gendarmerie. Gestion des effectifs durant la période estivale. Formation permanente des gendarmes.

VIGOUROUX (Robert-Paul), *sénateur (Bouches-du-Rhône) RDSE.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 11 octobre 1996).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (JO Lois et décrets du 27 juin 1996) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 28 juin 1996).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville (10 octobre 1996).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **4** (*JO* Débats du 2 février 1996) (p. 363) - Ministère : Poste - *Diffusion sur les réseaux multimédia* - Réponse le 2 février 1996 (p. 363) - **Multimédia**

n° **1** (*JO* Débats du 11 octobre 1996) (p. 4675) - Ministère : Premier ministre - *Chômage* - Réponse le 11 octobre 1996 (p. 4676) - **Chômage**

n° **13** (*JO* Débats du 20 décembre 1996) (p. 7680) - Ministère : Industrie - *Avenir de l'industrie du raffinage en France* - Réponse le 20 décembre 1996 (p. 7680) - **Industrie**

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle instituant la loi d'équilibre de la sécurité sociale [n° 0180 (95-96)] - (6 février 1996) - **Discussion générale** (p. 450, 451) : assurance maladie. Réduction des déficits sociaux. Ajustement des dépenses de santé. Hôpitaux. Exemple du traitement du sida. Médecine ambulatoire. Le groupe du RDSE votera ce projet de loi constitutionnelle.

- Projet de loi portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle des directives 93/83 du Conseil des communautés européennes du 27 septembre 1993 relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble et 93/98 du Conseil des communautés européennes du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins [n° 0264 (94-95)] - (5 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1011, 1012) : distinction entre le droit d'auteur et le copyright, protection du droit de l'éditeur. Droits de diffusion par satellite : application de la loi du pays d'émission ; risque de délocalisation dans des pays européens à législation faiblement protectrice. Droits de retransmission

par câble. Sociétés de gestion collective. Vote de ce projet de loi par la majorité du groupe du RDSE.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la politique étrangère de l'Union européenne - (22 octobre 1996) (p. 4912, 4914) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Xavier de Villepin.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5275) : situation au Moyen-Orient. Bilan de la politique française au Proche-Orient. Zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Montant de l'aide de l'Union européenne à l'autorité palestinienne.

- Déclaration du Gouvernement , suivie d'un débat , sur l'agriculture - (6 novembre 1996) (p. 5418, 5419) : secteur des fruits et légumes et de l'horticulture. Ecoulement de la surproduction. Viticulture. Protection de la forêt contre les incendies.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères (et francophonie)

- (4 décembre 1996) (p. 6633, 6635) : baisse des crédits budgétaires. Réseau diplomatique français dans le monde. Exemple du jumelage des villes de Marseille et de Shanghai. Avenir des ambassades françaises de l'Union européenne. Actions culturelles de la France à l'étranger. Politique française vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne. Bilan des atouts du continent africain. Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique. Sauvetage des réfugiés de la région des Grands Lacs. Evolution de la démocratie dans les pays de l'ancien bloc de l'Est. Reste confiant malgré l'ampleur des défis à relever.

Agriculture, pêche et alimentation

- (5 décembre 1996) (p. 6717, 6718) : société du canal de Provence. Conservatoire de la forêt méditerranéenne. Lutte contre les incendies. Nécessité de prendre en compte les besoins et les intérêts économiques des équipements.

VILLEPIN (Xavier de), *sénateur (Français établis hors de France) UC.*

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires étrangères ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale des Bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information sur la mission effectuée en Turquie du 26 au 29 février 1996 **[n° 0292 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Turquie.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la politique étrangère commune de l'Union européenne **[n° 0394 (95-96)]** (30 mai 1996) - **Union européenne.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 415 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002. **[n° 0427 (95-96)]** (12 juin 1996) - **Défense.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur 1°) le projet de loi [n° 458 (95-96)] , adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du deuxième protocole en date du 6 octobre 1995 annexé à l'accord général sur le commerce des services (ensemble les listes d'engagements dont la traduction est annexée à la présente loi), 2°) le projet de loi [n° 459 (95-96)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du troisième protocole en date du 6 octobre 1995 annexé à l'accord général sur le commerce des services (ensemble les listes d'engagements dont la traduction est annexée à la présente loi) **[n° 0471 (95-96)]** (26 juin 1996) - **Traités et conventions.**

Proposition de résolution présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de la Commission en vue d'un règlement du Conseil relatif au renforcement de la surveillance et de la coordination des situations budgétaires, sur la proposition de règlement (CE) du Conseil visant à accélérer et clarifier la mise en oeuvre de la procédure concernant les déficits excessifs (n° E 719) et sur les propositions de règlements du Conseil sur l'introduction de l'EURO (art. 109 1 (4) CE) et sur certaines dispositions y afférentes (art. 235 CE) (n° E 720) **[n° 0071 (96-97)]** (7 novembre 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la mise en place de l'Euro : cadre juridique, pacte de stabilité, nouveau mécanisme de change (n° E 719 et E 720) **[n° 0074 (96-97)]** (12 novembre 1996) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le rôle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dans la transition économique des pays de l'Est **[n° 0133 (96-97)]** (11 décembre 1996) - **Europe.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (*JO* Débats du 15 mars 1996) (p. 1333) - Ministère : Affaires étrangères - *Sommet contre le terrorisme* - Réponse le 15 mars 1996 (p. 1333) - **Terrorisme**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire et statutaire [n° 158 (95-96)] - Suite de la discussion - (15 février 1996) - **Avant l'art. 11** (p. 730, 731) : reconnaissance aux enseignants non titulaires français à l'étranger marquée par une possibilité d'accéder à la fonction publique française par voie de concours. (p. 732) : soutient l'amendement n° 44 de M. Jacques Habert (mesures spécifiques permettant aux enseignants non titulaires exerçant à l'étranger d'accéder à la fonction publique).

- Déclaration du Gouvernement sur la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale, suivie d'un débat - (14 mars 1996) (p. 1345) : ouverture de la conférence intergouvernementale prévue par le traité de Maastricht à Turin. Construction européenne. (p. 1346) :

réconciliation nécessaire entre les citoyens et l'Europe. Approfondissement et élargissement de la construction européenne. Réforme institutionnelle. Modification de la pondération actuelle des votes. Simplification des procédures législatives, limitation des effectifs du Parlement européen et modification du mode de désignation de ses membres. Association des parlements nationaux aux décisions communautaires. Mise en oeuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune. (p. 1347) : création éventuelle d'un "Conseil européen de sécurité". Importance de l'échéance monétaire de 1999.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1993 sur le cacao (ensemble trois annexes) [n° 0221 (95-96)] - (20 mars 1996) - En remplacement de M. Gérard Gaud, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1467) : plan de gestion de la production. Marché du cacao. Système de stocks. Au nom de la commission des affaires étrangères, demande l'adoption de ce projet de loi.

- Question orale avec débat portant sur un sujet européen: intégration des accords de Schengen dans le traité sur l'Union européenne - (26 mars 1996) (p. 1729, 1730) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Paul Masson.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996). (p. 1740, 1743) : réforme de l'appareil de défense français. Conséquences du bouleversement géostratégique. Opérations extérieures. Maîtrise des finances publiques. Professionnalisation de l'armée. Mesures d'accompagnement de la réforme. Participation de la France à la défense européenne. Avenir du service national. Projet de loi de programmation militaire pour les années 1997 à 2002. Dissuasion nucléaire. Financement du programme PALEN. Dotations de l'armée de l'air. Industrie de défense. Concurrence.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République orientale de l'Uruguay sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole) [n° 0290 (95-96)] - (7 mai 1996) - Président de la commission des affaires étrangères - En remplacement de M. Michel Alloncle, rapporteur - **Discussion générale** (p. 2380, 2381) : situation politique et économique de l'Uruguay. Etat des relations économiques et culturelles avec la France. Encouragement et protection réciproques des investissements.

- Déclaration du Gouvernement suivie d'un débat d'orientation budgétaire - (22 mai 1996) (p. 2731, 2732) : rôle du Parlement. Politique de défense de la France. Engagements du Gouvernement. Mesures d'accompagnement économique et social des restructurations. Recapitalisation d'entreprises du secteur de la défense. Surcoût des opérations extérieures. Elaboration du budget de l'action extérieure de la France. Crédits du ministère des affaires étrangères. Adaptation et redéploiement permanents de la carte diplomatique et consulaire de la France. Insuffisance du fonds de roulement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Coopération et aide au développement. Réduction de l'assistance technique de la France.

- Proposition de loi modifiant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme [n° 0249 (95-96)] - (13 juin 1996) - **Art. 2** *(reconnaissance des conséquences de l'autisme comme handicap, institution d'une priorité en faveur de cette affection et inscription dans la loi du plan d'action régional)* (p. 3708) : sur l'amendement de la commission n° 3 (suppression de la référence à une priorité nationale et à un plan d'action régional en faveur des autistes), se déclare opposé au sous-amendement de Mme Michelle Demmessine n° 13 (prise en charge d'ordre éducatif, pédagogique, thérapeutique et social). Sécheresse de la formule de référence aux moyens disponibles. Problèmes financiers et douleur des familles.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 3956, 3960) : première étape d'un processus devant aboutir à l'horizon 2015. Nécessité d'organiser l'adaptation de notre défense à l'évolution des menaces et des besoins de sécurité. Contexte général de réduction des dépenses publiques. Question sur le financement des opérations exceptionnelles. Méthodes de programmation affinées et nécessité de renoncer aux régulations budgétaires en cours d'année. Réforme de l'armée conduite dans le cadre d'une coopération européenne renforcée. "Rendez-vous citoyen" et maintien de la conscription. Professionnalisation et réduction globale du format des armées. Augmentation des effectifs de la gendarmerie. Mesures d'accompagnement économique et social. Difficultés attendues de la réduction des crédits de fonctionnement. Question sur l'opportunité de démanteler immédiatement nos centres d'expérimentation nucléaires du Pacifique. Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Calcul au plus juste des crédits consacrés au nucléaire. Priorité donnée au renseignement, à l'espace et aux capacités interarmées. Conséquences industrielles des décisions relatives au char Leclerc et aux hélicoptères. Caractère préoccupant des perspectives financières de l'armée de l'air. Ralentissement du programme Rafale et incertitudes relatives au remplacement des Transalls. Réduction du nombre de bâtiments de la marine. Perspectives incertaines pour le groupe aéronaval. Réduction difficile mais nécessaire des coûts et des délais des programmes d'armement. Questions sur la future privatisation du groupe Thomson, sur le rapprochement entre Dassault Aviation et Aérospatiale et sur la situation de Giat Industrie. Nécessité d'accroître les exportations d'armement. Difficultés pressenties pour le recrutement de militaires professionnels. Absolue nécessité d'exécuter intégralement cette programmation et de maintenir l'effort jusqu'en 2015. La commission de la défense propose l'adoption de ce projet de loi sous le bénéfice de ses observations.

- Suite de la discussion - (20 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4020) : s'oppose à la motion n° 7 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Pouvoirs du Président de la République. Programmation militaire soumise au Parlement. Concertation passée et débat parlementaire à venir sur la réforme du service national. Volonté gouvernementale de préserver nos capacités industrielles d'armement dans une perspective européenne - **Question préalable** (p. 4023, 4024) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Nécessité de voter une loi de programmation militaire tirant les conséquences des bouleversements internationaux et de nos contraintes budgétaires. Respect des prérogatives du Parlement. Débat à venir sur la réforme du service national - **Art. 1er** *(approbation du rapport annexé sur les orientations de la politique de défense)* (p. 4046, 4051) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 du Gouvernement, aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 10 (système de recrutement mixte associant engagés et appelés), n° 11 (emploi des forces armées réservé exclusivement à la défense de nos seuls intérêts nationaux), n° 12 (contrôle effectif du Parlement sur les engagements extérieurs de nos forces armées), n° 13 (suppression du paragraphe 2.2. du rapport annexé), n° 14 (suppression du paragraphe 2.2.1. du rapport annexé), n° 15 (maintien et réforme du service national obligatoire) et n° 16 (préservation des intérêts des collectivités locales), ainsi qu'aux amendements n° 1 de M. Robert Calmejane (nombre d'hélicoptères effectivement en service à l'horizon 2015) et n° 4 de M. Fernand Demilly (conditions de renouvellement de notre flotte d'avions de transport).

- Projet de loi autorisant l'approbation du deuxième protocole en date du 6 octobre 1995 annexé à l'accord général sur le commerce des services (ensemble les listes d'engagements dont la traduction est annexée à la présente loi) [n° 0458 (95-96)] - (27 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 459 (95-96)** (p. 4321, 4322) : organisation mondiale du commerce, OMC. Protocoles relatifs aux services financiers et aux mouvements de personnes physiques. Opportunités commerciales et sécurité juridique pour les prestataires français. Aboutissement des négociations malgré le retrait des Etats-Unis. Propose l'adoption de ces deux projets de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation du troisième protocole en date du 6 octobre 1995 annexé à l'accord général sur le commerce des services (ensemble les listes d'engagements dont la traduction est annexée à la présente loi) [n° 0459 (95-96)] - (27 juin 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 458 (95-96)** (p. 4321, 4322) : voir intervention sous le projet de loi n° 458.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la politique étrangère de l'Union européenne - (22 octobre 1996) (p. 4903, 4905) : présente sa question.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4961, 4963) : réforme du système de défense. Loi de programmation militaire. Projet de budget de défense pour 1997. Professionnalisation ; effectifs. Equipements et programmes. Espace. Avenir du groupe aéronaval. Avion de transport futur. Service national. "Rendez-vous citoyen". Volontariat. Gestion des effectifs d'appelés pendant la période de transition. Coopérants du service national en entreprise, CSNE. Appelle une identité européenne de défense et de sécurité. OTAN. Restructuration de l'industrie d'armement dans le cadre européen. Soutien de la majorité du Sénat à la réforme entreprise.

- Déclaration du Gouvernement relative aux affaires étrangères, suivie d'un débat - (31 octobre 1996) (p. 5262) : engagement de la France dans la construction européenne. Conférence intergouvernementale. Question de l'élargissement de l'Union européenne. Union économique et monétaire. Importance de la mise en place de l'euro. Identité européenne de sécurité et de défense. Nécessité d'une rénovation de l'Alliance atlantique. Traité de Maastricht. Situation de la Bosnie. (p. 5263) : reprise du processus de paix au Proche-Orient : mission de l'émissaire de l'Union européenne. Aide prioritaire au continent africain. Situation du Zaïre. Place de la France en Asie.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Discussion générale :

- (21 novembre 1996) (p. 5806, 5808) : stabilisation des dépenses de l'Etat. Réduction du déficit budgétaire. Allégement de l'impôt. Redressement des comptes sociaux. Augmentation des prélèvements obligatoires. Réduction des déficits publics. Importance de la baisse des taux d'intérêt. Intérêt de la mise en place de la monnaie européenne. Accord de l'ensemble des pays de l'Union pour une politique d'assainissement des finances. Maîtrise des dépenses. Réduction des dépenses d'équipement et augmentation des dépenses de fonctionnement. Remise en ordre nécessaire du secteur public et para-public. Réforme fiscale. Emploi. Réforme de la taxe professionnelle. Avec le groupe de l'Union centriste votera le projet de loi de finances pour 1997.

Discussion des articles de la première partie :

- (25 novembre 1996) - **Art. 9** *(réduction de 33,33 % à 19 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les petites et moyennes entreprises renforçant leurs fonds propres)* (p. 5922) : son amendement n° I-270 : application de cette disposition aux petites sociétés d'assurance mutuelle ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 5923) : soutient l'amendement n° I-271 de M. Michel Bécot (crédit d'impôt pour investissement accordé aux entreprises soumises à l'impôt sur le revenu).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1996) - **Après l'art. 10 ter** (p. 5977) : soutient l'amendement n° I-273 de M. Pierre Hérisson (taux de TVA applicable à la collecte, au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements).

Deuxième partie :

Travail et affaires sociales - II - Santé publique et services communs - III -Action sociale et solidarité

- (28 novembre 1996) (p. 6259, 6261) : protection sociale des Français de l'étranger. Caisse des Français de l'étranger. Rôle économique et social par sa politique d'allégement des charges sociales. Inégalité des Français de l'étranger en matière de protection vieillesse. Absence de garantie pour les Français expatriés dans les pays de la zone franc. Fonds de pension. Vote de ce projet de budget par le groupe de l'Union centriste.

Affaires étrangères et coopération - Coopération

- (7 décembre 1996) (p. 6879, 6880) : politique africaine de la France. Progrès politique et économique des pays africains. Echanges commerciaux. Relations franco-africaines sur le plan international. Immigration. Evolution des crédits. Elargissement du champ d'action du ministère de la coopération. Dispositif d'aide au développement. Action de l'Union européenne en matière de coopération. Votera ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (9 décembre 1996) - **Après l'art. 66 bis** (p. 7079) : son amendement n° II-187 : imposition des agents publics en poste hors de France à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale ; adopté.

VINÇON (Serge), *sénateur (Cher) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 15 février 1996).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 28 juin 1996), puis secrétaire (JO Lois et décrets du 5 décembre 1996).

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (19 novembre 1996).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 174 (95-96)] autorisant la ratification de l'accord de coopération et d'union douanière entre la Communauté économique européenne et la République de Saint-Marin **[n° 0189 (95-96)]** (31 janvier 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 222 (95-96)] autorisant la ratification de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun relative à la circulation et au séjour des personnes **[n° 0237 (95-96)]** (20 février 1996) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à autoriser les élus des communes comptant 3500 habitants au plus à conclure avec leur collectivité des baux ruraux **[n° 0239 (95-96)]** (21 février 1996) - **Baux ruraux.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la mission effectuée au Liban du 20 au 23 décembre 1995 **[n° 0242 (95-96)]** (21 février 1996) - **Liban.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 256 (95-96)]autorisant la ratification de la convention portant création du Programme régional océanien de l'environnement **[n° 0293 (95-96)]** (27 mars 1996) - **Traités et conventions.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur l'avenir du service national **[n° 0349 (95-96)]** (9 mai 1996) - **Service national.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 452 (95-96)] autorisant la ratification de l'accord du 18 mars 1993 modifiant l'accord du 3 août 1959 modifié par les accords du 21 octobre 1971 et du 18 mai 1981 complétant la convention entre les Etats parties au traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces, en ce qui concerne les forces stationnées en République fédérale d'Allemagne. **[n° 0005 (96-97)]** (2 octobre 1996) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1997 [n° 85 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Forces terrestres **[n° 0089 (96-97) tome 6]** (21 novembre 1996) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **21** (*JO* Débats du 29 mars 1996) (p. 1845) - Ministère : Affaires étrangères - *Emergence de l'identité européenne de défense* - Réponse le 29 mars 1996 (p. 1845) - **Défense nationale**

n° **8** (*JO* Débats du 7 juin 1996) (p. 3340) - Ministère : Affaires étrangères - *Poursuite du processus de paix après les élections israéliennes* - Réponse le 7 juin 1996 (p. 3340) - **Guerres et conflits**

n° **21** (*JO* Débats du 22 novembre 1996) (p. 5785) - Ministère : Equipement - *Achat d'avions Boeing par Air France* - Réponse le 22 novembre 1996 (p. 5785) - **Aviation civile**

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Sultanat d'Oman sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0088 (95-96)] - (18 janvier 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 92, 93) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire [n° 0156 (95-96)] - Suite de la discussion - (1er février 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 391) : renforcement de nos moyens de lutte contre le terrorisme dans le respect des principes de la démocratie. Soutien sans réserve du groupe du RPR.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération et d'union douanière entre la communauté économique européenne et la République de Saint-Marin [n° 0174 (95-96)] - (6 février 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 418, 419) : coopération. Domaine social. Relations entre Saint-Marin et l'Italie. Relations entre la France et Saint-Marin.

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun relative à la circulation et au séjour des personnes [n° 0222 (95-96)] - (20 mars 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1472) : non-conformité de la convention franco-camerounaise de 1976 aux engagements souscrits par la France dans le cadre de l'accord de Schengen. Immigration clandestine. Taxes sur les cartes de séjour délivrées aux Français résidant au Cameroun. Obtention d'un visa. Regroupement familial. Situation des Français établis au Cameroun. La commission des affaires étrangères, en dépit de difficultés regrettables, a décidé de donner un avis favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de défense, suivie d'un débat - (26 mars 1996) (p. 1754, 1758) : défense nationale. Responsabilités mondiales de la France. Professionnalisation de l'armée. Devenir du service national. Défense européenne. Industrie de l'armement. OTAN. Politique étrangère et de sécurité commune. Rôle du Conseil de l'Union européenne. Dissuasion nucléaire. Industrie française de défense. Financement des opérations d'exportation. Mesures d'accompagnement de la réforme.

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention portant création du programme régional océanien de l'environnement [n° 0256 (95-96)] - (7 mai 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2378) : convention visant à doter le programme régional océanien de l'environnement, PROE, d'un statut d'organisation régionale indépendante. Amélioration des relations existant entre la France et les autres Etats du Pacifique Sud. Fragilité écologique propre à cette région. Mission scientifique internationale indépendante chargée d'évaluer l'état radiologique et géologique des atolls.

- Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 [n° 0415 (95-96)] - (19 juin 1996) - **Discussion générale** (p. 3981, 3984) : réorganisation intégrale de notre défense rendue possible par l'évolution de notre situation politique. Opportunité de restaurer la confiance envers l'Etat et ses lois de programmation. Prise en compte des contraintes héritées du passé. Réorganisation de la dissuasion nucléaire, clé de voûte de notre défense. Réduction et modernisation de nos forces conventionnelles. Hommage aux militaires d'active. Place laissée aux volontaires du service national. Nécessaire définition de priorités parmi les programmes militaires déjà engagés. Questions sur la réalisation d'un système sol-air moyenne

portée, sur l'élaboration de systèmes d'acquisition d'objectifs tous temps et sur la mise sous veille du porte-avions Foch. Projet de construction d'un second porte-avions nucléaire. Réduction souhaitable des coûts de production de notre industrie de défense. Nécessaire réforme de la direction générale de l'armement, DGA. Coopération européenne. Nécessaire prise en compte des contraintes de notre industrie de défense. Nécessaire renforcement de notre politique d'exportation. Conditions d'exécution de la présente loi. Soutiendra ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (20 juin 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4053) : initiative et engagement du Président de la République. Adaptation aux nouveaux défis internationaux et aux contraintes budgétaires. Le groupe du RPR votera ce texte.

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord du 18 mars 1993 modifiant l'accord du 3 août 1959 modifié par les accords du 21 octobre 1971 et du 18 mai 1981 complétant la convention entre les Etats Parties au traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces stationnées en République fédérale d'Allemagne [n° 0452 (95-96)] - (23 octobre 1996) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 4942) : principe général d'application du droit allemand au statut des forces alliées, bénéficiaires jusque là de nombreuses mesures dérogatoires. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Déclaration du Gouvernement sur la défense, suivie d'un débat - (23 octobre 1996) (p. 4968, 4970) : inadaptation de la défense de la France aux crises extérieures et aux difficultés économiques. Professionnalisation. Suppression du service national obligatoire. Rendez-vous citoyen. Volontariat. Projet de budget de la défense pour 1997 ; respect de la première annuité de la loi de programmation. Industries de l'armement. Réforme de la délégation générale pour l'armement, DGA. Politique extérieure de la France. Défense européenne. OTAN. Soutien du groupe du RPR à la réforme entreprise.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Défense

- (4 décembre 1996) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la section "Forces terrestres" (p. 6599, 6600) : professionnalisation des armées. Restructurations dans l'armée de terre. Organisation du "rendez-vous citoyen". Opérations extérieures "courantes" et opérations extérieures "exceptionnelles". Mise en oeuvre des moyens budgétaires pour financer la première année de la période de transition pour l'armée de terre.

Equipement, logement, transports et tourisme - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (6 décembre 1996) (p. 6796, 6797) : libéralisation du transport aérien. Implantation de British Airways sur le marché français ; politique aéroportuaire. Redressement d'Air France. Vote de ces crédits par le groupe du RPR.

- Projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* **[n° 0113 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 7211) : choix d'une armée professionnelle. Le groupe du RPR votera les conclusions de la commission mixte paritaire.

- Projet de loi relatif à la détention provisoire - *Nouvelle lecture* **[n° 0099 (96-97)]** - (11 décembre 1996) - **Après l'art. 8 nonies** (p. 7257) : votera l'amendement n° 5 du Gouvernement (autorisation des perquisitions de nuit pour la recherche et la constatation des actes de terrorisme).

W

WEBER (Henri), *sénateur (Seine-Maritime) SOC.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° **9** (*JO* Débats du 6 décembre 1996) (p. 6707) - Ministère : Premier ministre - *Réforme de l'assurance chômage* - Réponse le 6 décembre 1996 (p. 6707) - **Assurance chômage**

Questions orales sans débat :

n° **404** (*JO* Débats du 24 mai 1996) (p. 2876) - Ministère : Equipement - *Elargissement de la route nationale 27* - Réponse le 12 juin 1996 (p. 3492) - **Routes**

n° **472** (*JO* Débats du 17 octobre 1996) (p. 4831) - Ministère : Agriculture - *Conséquences de l'arrêté accordant l'appellation de " coquille Saint-Jacques " aux pétoncles* - Réponse le 13 novembre 1996 (p. 5502) - **Aquaculture**

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [n° 0259 (95-96)] - (20 mars 1996) - **Discussion générale** (p. 1499, 1500) : chercheurs scientifiques. Centre national de la recherche scientifique, CNRS. Priorité nationale des gouvernements socialistes précédents.

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0511 (95-96)] - (5 novembre 1996) - **Discussion générale** (p. 5340, 5341) : affiliation des marins aux ASSEDIC. Départ à la retraite des patrons pêcheurs. SMIC-pêche. Embauche des jeunes. Qualification agricole de l'activité des cultures marines. Pêcheurs à pied. Concertation entre les représentants de l'Etat et les professionnels. Votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1997 [n° 0085 (96-97)]

Deuxième partie :

Education nationale, enseignement supérieur et recherche - II - Enseignement supérieur

- (3 décembre 1996) (p. 6543) : insuffisance du budget pour financer les réformes de fond. Financement du tutorat au détriment des crédits d'équipement. Calendrier de la réforme de l'université. (p. 6544) : votera contre ce projet de budget.

Communication

- (7 décembre 1996) (p. 6913, 6914) : budget en contradiction avec les déclarations du ministre de la culture. Ressources publicitaires. Industrie française de programme. Fusion de Arte - La Cinquième. Participation de France Télévision au capital de Télévision par satellite, TPS. Implication du service public dans les bouquets numériques. Fonction éditrice des chaînes publiques. Votera contre ce projet de budget.